

U d'/of OTTAWA
39003003317558

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

DE LA

THÉOLOGIE CATHOLIQUE

RÉDIGÉ PAR

LES PLUS SAVANTS PROFESSEURS ET DOCTEURS EN THÉOLOGIE DE L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE MODERNE

COMPRENANT

1° **La Science de la Lettre**, savoir : la Philologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Géographie sacrée, la Critique, l'Herméneutique ;

2° **La Science des Principes**, savoir : l'Apologétique, la Dogmatique, la Morale, la Pastorale, les Catéchèses, l'Homilétique, la Pédagogique, la Liturgique, l'Art chrétien, le Droit ecclésiastique ;

3° **La Science des Faits**, savoir : l'Histoire de l'Église, l'Archéologie chrétienne, l'Histoire des Dogmes, des Schismes, des Hérésies, la Patrologie, l'Histoire de la Littérature théologique, la Biographie des Principaux personnages;

4° **La Science des Symboles**, ou l'Exposition comparée des doctrines schismatiques et hérétiques, et leurs rapports avec les dogmes de l'Église catholique, la philosophie de la religion, l'Histoire des religions non chrétiennes et de leur culte ;

PUBLIÉ PAR LES SOINS

DU Dr WETZER
Professeur de Philologie orientale à l'Université de Fribourg en Brisgau.

ET DU Dr WELTE
Professeur de Théologie à la Faculté de Tubingue.

Approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Fribourg

TRADUIT DE L'ALLEMAND

ET DÉDIÉ A S. É. MONSEIGNEUR LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE PARIS

PAR I. GOSCHLER

Chanoine, docteur ès lettres, licencié en droit, etc., etc.

26 vol. in-8 de 500 à 600 pages à deux colonnes

3e *Édition :* **130** fr. — *Édition de luxe :* **200** fr.

On lit dans l'*Univers* du 21 février 1873 :

« A l'occasion de la publication récente du XXVIe volume du *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique* de I. Goschler, 3e *édition*, les éditeurs de ce Dictionnaire viennent de recevoir de S. G. Mgr Duquesnay, l'éloquent et vaillant évêque de Limoges, le précieux témoignage suivant :

« *Le Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique dont vous terminez la 3e édition est un ouvrage monumental et qui durera. Il peut tenir lieu de beaucoup d'autres livres de théologie. On le consulte facilement et avec une entière sécurité. Je vous félicite d'avoir entrepris cette vaste publication. Elle ne peut qu'honorer votre maison déjà si avantageusement connue dans le clergé français ; et je fais des vœux bien sincères pour que ce Dictionnaire soit répandu partout.* »

✝ Alfred, évêque de Limoges.

5111-78. — Corbeil. Imprimerie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

Ouvrage couronné par l'Académie française.

2[e] ÉDITION

XIX[e] SIÈCLE

PROSATEURS

TOME I

PARIS

GAUME ET C[ie], ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1879

PRÉFACE

Nous arrivons enfin au terme d'une œuvre, incessamment agrandie, dont l'achèvement a été retardé de bien des années par un malheur qu'il nous est toujours cruel de rappeler : la destruction, pendant la Guerre et la Commune, d'une partie considérable de nos manuscrits. Obligé de recommencer d'effrayants travaux, nous avons voulu que le lecteur profitât des fatigues nouvelles auxquelles nous étions condamné. On a pu voir, dans nos deux volumes des *Poètes du dix-neuvième siècle*, quel développement nous avons donné à notre cadre. Si nos efforts n'ont pas trahi notre ambition, on devra nous trouver plus complet encore dans nos deux volumes de *Prosateurs.*

Le dix-neuvième siècle sera toujours considéré comme une époque extraordinairement active. Quel âge aura vu plus d'agitations, de chocs et de revirements littéraires ?

Malgré leur ardeur de réformes, les écrivains du dix-huitième siècle avaient à peine songé à renouveler les conditions de l'art, et la littérature française n'avait guère innové pour la forme et la conception, tandis que les Allemands, avec Schlegel, Tiek, Novalis ; et les Anglais avec Walter Scott, Byron, Wordsworth, Coleridge, Keats, Shelley, considérant comme désormais stérile le champ tant de fois labouré de l'antiquité, avaient abandonné leurs modèles classiques, et cherché du nouveau dans le moyen âge, dans les mœurs chevaleresques, dans le merveilleux chrétien.

Appauvrie, desséchée par le philosophisme, notre littérature, au sortir de la période révolutionnaire, semble épuisée. Plus d'inspiration, d'originalité, de fécondité. La nuit s'étend sur cette époque qui va finir. Cependant des esprits puissants et

novateurs vont se faire connaître. L'éclat des premiers ouvrages de Chateaubriand et des écrits de madame de Staël annonce une lumière prochaine. Dès l'aube de la restauration, les forces intellectuelles du pays, soudainement ranimées, se répandent en toute plénitude de sève ; bientôt elles débordent avec impétuosité. L'influence des littératures étrangères provoque de toutes parts l'ardeur du renouvellement ; les anciennes théories et les idées nouvelles se heurtent, et de leur combat prolongé sortent en foule des œuvres énergiques, souvent excessives, mais vivantes. Quelques années s'écoulent, et cet enthousiasme s'éteint. Le sens positif réagit contre les fièvres de 1820 à 1830 ; la poésie toute palpitante encore des viriles souffrances de Lamartine et d'Alfred de Vigny devient froide et plastique ; le théâtre et le roman reprennent le caractère réaliste et populaire ; la philosophie plane seule sur les hauteurs du spiritualisme. Ainsi l'époque est revenue des illusions généreuses du romantisme ; l'argent maintenant est le nerf et le dieu de la littérature. Le style se transforme, les phrases s'étendent, s'allongent, se gonflent ; les vastes romans, les nouvelles en plusieurs tomes, les drames interminables se multiplient et s'accumulent. Poètes, romanciers, dramaturges, tous veulent jouir rapidement et largement du produit de leurs conceptions. Mais tandis qu'ils dépensent en quelques années leurs forces, leur talent et leur verve, des esprits laborieux se renfermant dans les grandes études historiques et littéraires contrastent par la patience et l'étendue de leur labeur avec cette incessante et stérile dissipation. Double spectacle que présente encore la dernière phase, la phase actuelle de notre littérature. De nouveau l'idéalisme, le sentiment, le goût tendent à disparaître des œuvres d'imagination ; le réalisme en toutes choses, les misérables vulgarités de l'existence s'exposent en pleine lumière, le *naturalisme* s'étale comme une large plaie. Et dans le même temps, les œuvres de science et de réflexion viennent consoler par leur nombre et leur autorité de ce dépérissement intellectuel. Lassés des vaines agitations du jour, de nombreux travailleurs se sont remis à l'étude du passé. Fouillant avec une âpre ténacité les archives, les manuscrits, les débris épars du moyen âge, vivant, pensant dans ces siècles écoulés, ils reconstituent lentement et sûrement toute une époque, ils rendent à leur pays toute une pléiade de poètes et de penseurs. Un mouvement inattendu se prépare, un renouvellement prochain va s'opérer : c'est à la source nationale que la littérature épuisée retrouvera

bientôt de nouvelles forces et de nouvelles inspirations. Mais il ne nous appartient pas d'outrepasser les horizons : la critique, a dit Sainte-Beuve, doit se borner à relever les hauteurs, à reconnaître les signes, à constater.

Si nous considérons ce que l'esprit français vient d'accomplir depuis quatre-vingts années, si, après avoir mesuré le travail collectif, nous voulons relater scrupuleusement les efforts individuels jusqu'à l'heure actuelle, les bornes d'un volume deviennent insuffisantes à renfermer tant d'idées jetées dans la circulation, tant de noms mêlés et confondus dans le mouvement général. Élargissons donc encore les bornes de cette histoire, et, pour ne laisser de côté rien d'utile ou d'intéressant, affrontons un labeur plus vaste.

A l'avance, nous voulons jeter un coup d'œil rapide sur les divers genres que nous devrons aborder tour à tour, philosophie, éloquence, roman, théâtre, critique, érudition, sciences ; et présenter une idée succincte de ce qui sera plus tard développé longuement.

Le réveil de l'esprit chrétien signalé dans la littérature par le *Génie du christianisme* avait amené, dès le commencement du siècle, la renaissance du spiritualisme en philosophie. Sur les ruines de l'empire de Locke et de Condillac triompheront les idées de Royer-Collard et de Maine de Biran. Quelques années plus tard, nous verrons Laromiguière inaugurer l'éclectisme philosophique, et, sur ses traces, Victor Cousin, appuyé de son brillant élève Jouffroy, faire entrer le spiritualisme dans une nouvelle phase, en délaissant les doctrines de Thomas Reid et de l'Écosse pour l'enseignement de l'Allemagne et d'Emmanuel Kant. A côté de l'éclectisme, dont les leçons de suprême tolérance amèneront au syncrétisme, au mélange de tous les systèmes, à la confusion du vrai et du faux, du bien et du mal, se dressera le rationalisme rejetant sans exception aucune toute intervention surnaturelle de Dieu dans le monde. Quelques-uns des principaux interprètes de la philosophie rationaliste, comme Albert Lemoine, E. Caro, allieront au culte de la raison un pieux respect pour la religion. Du sein du rationalisme s'élèvera une doctrine plus dangereuse encore, le positivisme, soutenu par A. Comte, E. Littré, Taine, le positivisme n'admettant que les données scientifiques, que les faits constatés et niant absolument toute métaphysique. Quand nous voudrons résumer ces luttes de mille doctrines contradictoires, la philosophie contem-

poraine ne nous semblera plus que le pêle-mêle de croyances et d'opinions aventureuses ; et nous chercherons le salut dans la philosophie chrétienne, représentée par les Bonald, les Valroger, les Maret, les Gratry, les Th. Henri Martin, les Amédée de Margerie, la philosophie chrétienne qui répond toujours au développement de l'humanité comme aux aspirations du cœur de l'homme.

Après la Philosophie se présente l'Éloquence, sacrée, judiciaire et politique, l'un des genres où le dix-neuvième siècle s'est le plus illustré, ce genre multiple où brillèrent Mgr de Boulogne, Mgr de Frayssinous, Maccarthy, Lacordaire, le P. de Ravignan, Royer-Collard, Berryer, Martignac, le comte de Serre, Lainé, Thiers, Guizot, Lamartine, Montalembert, Victor Hugo. En fermant cette étude, où figureront de si hautes individualités, par le tableau de l'éloquence dans les écrits, il nous sera donné d'admirer des hommes comme Napoléon, Joseph de Maistre, Chateaubriand, Lamennais, Benjamin Constant, Paul-Louis Courier, Armand Carrel, Dumas fils, Louis Veuillot.

L'Histoire a pris, au dix-neuvième siècle, une extension si considérable ; ce genre, profondément renouvelé, a produit de nos jours de si grands et si utiles résultats que nous voudrions, abordant son étude, en épuiser complètement la matière. Là, nous aimerons à relater tous les travaux dignes de mémoire, toutes les œuvres consciencieuses dont la connaissance sera venue jusqu'à nous. Aucun sérieux effort, aucune révélation historique, ne nous sembleront trop infimes ni d'une portée trop restreinte. Suivant avec méthode, selon l'ordre des temps, cette infinité de productions, indiquant avec sobriété leur but, leur esprit et leurs résultats, nous rendrons justice à ceux qui cherchent et qui éclairent ; nous laisserons une mine féconde de renseignements à ceux qui lisent et qui veulent s'instruire. Mais dans la foule de ces hommes de talent et de ces écrivains laborieux, quelques noms brillent d'un éclat particulier. Nous arrêterons plus longuement notre attention sur les maîtres qui ont accompli définitivement leur œuvre et qui sont demeurés l'objet de l'admiration publique ; nous apprendrons à bien connaître Guizot, l'austère penseur et l'homme d'État ; Thiers, le politique universel et l'historien des affaires ; Augustin Thierry, le plus exact des narrateurs et le plus dramatique des peintres ; Michelet, l'idéaliste, le philosophe, le poète, qui mêla tant de fois les transports du lyrisme et l'exaltation du rêve aux

simples témoignages des documents et des faits ; Barante enfin, l'un des maîtres de l'école descriptive.

Si nous entreprenons d'embrasser l'histoire au dix-neuvième siècle dans ses plus larges développements, quelles limites nous faudra-t-il fixer au Roman, dont l'action s'accroît tous les jours, qui fait irruption sur tous les points et qui prend toute la place au soleil de la littérature ? Le cadre sera moins large, les réserves seront plus sévères; dans la masse des volumes, nous choisirons. Mais, fidèle à cette résolution, prise dès le début, de recueillir comme des témoignages littéraires les moindres richesses de détail, les moindres conceptions apportant un enseignement ou renfermant une idée, nous essayerons, là encore, d'arracher au naufrage bien des noms autrefois applaudis, maintenant dédaignés par la mode, bien des livres brillants nés d'hier, autour desquels l'oubli s'est déjà fait. Quand il le faudra même, nous relèverons quelques-unes de ces œuvres malsaines qui font les délices de la plèbe lisante, nous les jugerons avec une calme sévérité, nous dirons leur influence actuelle et les réflexions qu'elles suggèrent sur l'état du goût public. Le véritable historien ne laisse échapper aucune tendance nouvelle, il marque au passage les préférences mobiles de l'opinion et les offre, prises sur le vif, au verdict de la postérité.

Les maîtres du roman contemporain, roman d'aventures, roman idéaliste, sentimental, réaliste ou religieux, seront : Madame de Staël, Benjamin Constant, Henri Beyle, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas père et fils, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, Charles Nodier, Mérimée, Eugène Sue, Sainte-Beuve, George Sand, Theuriet, Cherbulliez, Théophile Gautier, Alphonse Karr, Henri Murger, Edmond About, Jules Sandeau, Octave Feuillet, Charles de Bernard, Alphonse Daudet, Marmier, Frédéric Soulié, Émile Souvestre, Paul Féval, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, Zola, Madame Craven. Tous ces écrivains mériteront d'être nommés pour leur talent plus ou moins grand, mais que de réserves il faudra faire, au sujet de la plupart d'entre eux, sur l'emploi de ce talent !

A nulle époque les pièces de théâtre en prose n'abondèrent pareillement, dans tous les genres : comédie, vaudeville, drame, mélodrame. Avec Picard, Scribe, Barrière, Labiche, Balzac, Alfred de Musset, Augier, Dumas fils, Octave Feuillet, George Sand, Madame de Girardin, Sandeau, Halévy et Meilhac, Sardou, nous trouverons les meilleurs exemples de la comédie moderne, si souvent et si malheureusement sacrifiée au vaudeville et au

drame ; avec Scribe, Brazier, Dumanoir, Bayard, Melesville, Saintine, Theaulon, Clairville, Duvert et Lauzanne, Lambert Thiboust, nous verrons ce que les auteurs contemporains prétendent faire du vaudeville, amusement facile dont ils exagèrent l'importance ; avec Alexandre Dumas père, Victor Hugo, Frédéric Soulié, Dennery, Anicet Bourgeois, Bouchardy, Eugène Sue, Léon Gozlan, Paul Féval, Marc Fournier, nous connaîtrons les plus habiles faiseurs de drames, les favoris de la vogue dans ce genre également désavoué de Melpomène et de Thalie ; avec Ducray-Duminil, Victor Ducange, Guilbert de Pixérécourt nous aurons une idée de ce qu'était avant 1830 le mélodrame, amalgame étrange de tragédie, de drame bourgeois, de comédie, de ballets et de musique. L'étude générale du théâtre contemporain causera bien des mécomptes à ceux qui penseront n'y trouver que « les délicatesses du sentiment et de la pensée exprimées dans la langue des bons écrivains. »

Le dix-neuvième siècle a transformé la Critique comme l'histoire et le roman. La méthode de le Batteux, de Marmontel, de Grimm, de la Harpe, appréciant les œuvres littéraires d'après des règles purement abstraites, est définitivement rejetée. Aujourd'hui la critique littéraire aspire à consacrer tous ses jugements par des témoignages puisés dans la vie même, morale, politique, religieuse, des époques soumises à son contrôle. Heureuse initiative et dont les résultats seraient excellents, si trop souvent l'érudition ou la fantaisie n'usurpaient la place de l'esthétique. Les chefs inégalement estimables des diverses écoles critiques, au dix-neuvième siècle, sont : Geoffroy, Feletz, Daunou, Joubert, Villemain, Sainte-Beuve, Gustave Planche, Jules Janin, Patin, Silvestre de Sacy, Leclerc, Saint-Marc Girardin, Désiré Nisard, Paul de Saint-Victor, Cuvillier-Fleury, Philarète Chasles, Gérusez, Taine, Sarcey.

Terminons ce résumé préliminaire par quelques mots sur la philologie et sur l'érudition ; justifions la place largement faite à ces branches du savoir dans une histoire de la littérature.

La philologie contemporaine a conquis de vastes régions ; quelques-unes de ces découvertes ont une immense portée. Elle a, par exemple, prouvé la parenté ethnologique non seulement de l'allemand et du slave, mais du grec, du latin et des principales langues de l'Europe avec le sanscrit ; elle a fait connaître les sources les plus lointaines de la civilisation. Quels travaux il nous sera donné de signaler ! Devant nous Émile Burnouf, Abel Rémusat, Silvestre de Sacy, Jules Mohl, Langlois,

Leupol, Desgranges, Adolphe Regnier, Michel Bréal, Charles et François Lenormant, vingt autres expliqueront la langue, interpréteront les étonnantes productions de l'Orient. Champollion, Emmanuel de Rougé, son disciple, Auguste Mariette, retrouvant le secret des écritures de l'Égypte, nous révèleront toute une grande civilisation.

La philologie proprement dite et l'érudition, c'est-à-dire la grande étendue de savoir en littérature ancienne, en linguistique, en histoire, conserveront, les noms de Raynouard, Ampère, Letronne, Leclerc, Guérard, Guessard, Hase, Littré, Natalis de Wailly, Jules Quicherat, Adolphe Regnier, Léopold Delisle, Dübner, Egger, Hauréau, Paulin et Gaston Paris, Darmsteter, Paul Meyer, Léon Gautier. La docte Allemagne elle-même serait fière de ces sérieux philologues, de ces vrais érudits.

L'érudit ne sera jamais placé au même rang que l'écrivain original. « N'y a-t-il pas, demande justement Guez de Balzac, autant de différence entre un esprit qui se charge des inventions étrangères et un qui invente de soi-même, qu'entre un vase qu'on a rempli d'eau et une fontaine qui la jette ? » Oui, mais on peut joindre à l'érudition des talents littéraires, et plusieurs de nos contemporains se sont fait une réputation littéraire dans l'érudition. De même parmi les travaux qui auront pour objet les conquêtes scientifiques de notre époque, trouverons-nous des œuvres écrites et durables, celles de : Cuvier, Lacépède, Geoffroy Saint-Hilaire, François Arago, Flourens, Biot, Claude Bernard, J.-B. Dumas, Frédéric Bastiat, J.-B. Say.

L'esthétique nous offrira également de remarquables écrivains, tels que Charles Lévesque, le marquis de Chennevières, Charles Blanc, Alfred Tonnellé, Fromentin.

Au point de vue de la langue et du style, le dix-neuvième siècle jugé dans l'ensemble de ses productions restera-t-il comme un grand siècle littéraire ?

A part de rares exceptions, les écrivains du dix-neuvième siècle auront tous la prétention d'être de fins ciseleurs de mots, des stylistes. Mais le style de la plupart ne se composera guère que d'affectation et d'une infinité de mauvaises recherches : quelquefois du bon, de l'agréable, mais presque toujours déplacé, forcé ou manqué. Ils voudront sans cesse éblouir le lecteur par un vain cliquetis d'antithèses ou par une accumulation d'épithètes imprévues : les épithètes que le mot commande, ils les écarteront d'instinct. Ils auront la passion de multiplier la

saillie et le relief ; ils se plairont à jouer avec les mots et à les faire brillants ; ils se fatigueront à pervertir le sens de ces mêmes mots et à les conjoindre par des alliances inouïes. Chercher loin du sens commun des pensées extraordinaires, quelquefois éclatantes, rarement solides ; gonfler une vérité ou une bruyante erreur, se guinder au lieu de s'élever, est un défaut à peu près général dans les littérateurs contemporains. Avant tout, on veut étonner. Les disconvenances de pensées et de style se rencontrent à chaque instant. Les idées sont juxtaposées, presque jamais fondues. Où sera la puissance de cohésion, où le ciment qui tient fortement unies entre elles les pensées principales d'une œuvre véritablement conçue et écrite ? Où sera cet art de grouper les détails accessoires autour d'une idée mère ? Où sera la nuance, la douce nuance, la nuance délicate ?

C'est ainsi que la langue du dix-neuvième siècle, malgré quelques excellentes acquisitions, restera fort au-dessous de la langue du dix-septième, où il faudra toujours chercher les modèles du style et du goût.

Mais notre siècle a tant produit dans les divers genres ; de remarquables talents se sont signalés en si grand nombre, quelques-uns disciples estimables des maîtres éternels ; les innovateurs téméraires et les fantaisistes ont eux-mêmes attesté des dons si exceptionnels ; l'effort collectif a fait accomplir de si nombreux progrès à l'histoire, à la critique littéraire, à la philologie, et à l'ethnologie comparées, qu'il faudra toujours admirer le dix-neuvième siècle comme une ère étonnamment riche et féconde.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PROSATEURS DU XIXe SIÈCLE

LES INITIATEURS DU MOUVEMENT LITTÉRAIRE DU XIXe SIÈCLE

CHATEAUBRIAND

— 1768-1848 —

Le grand génie de décadence qui s'appelle Chateaubriand doit ouvrir notre livre comme il ouvre le siècle qui subira si puissamment son influence.

François-René de Chateaubriand descendait de ces fiers Chateaubriand de Beaufort qui tiennent aux premiers comtes, ensuite ducs de Bretagne. Il naquit à Saint-Malo, le 4 septembre 1768. Son enfance s'écoula moitié dans la solitude assez sombre du vieux manoir patrimonial de Combourg, moitié dans les colléges de Dol, de Rennes et de Dinan, où il fit d'irrégulières mais fortes études. Destiné d'abord à la marine, puis à l'état ecclésiastique, il entra en 1786, comme sous-lieutenant, au régiment de Navarre, et, en 1787, fut présenté au roi par le comte de Chateaubriand, son frère. Déjà s'était éveillé en lui ce goût d'aventures qui ne le quitta jamais, et qui lui faisait dire un jour : « J'avoue que je ne saurais entendre parler de sang-froid de chevalerie, et, quand il est question de tournois et de défis, je me mettrais volontiers à courir les champs comme le seigneur don Quichotte, pour redresser les torts. » Déjà aussi il caressait des rêves poétiques et des projets littéraires et se liait avec les hommes de

lettres célèbres. Parvenu à sa maturité, il se félicitait beaucoup de ce qu'un heureux hasard l'avait jeté dans la société de la Harpe et lui avait procuré le bonheur de recevoir quelques leçons de cet *excellent maître*. A son premier voyage à Paris ou au second, qu'il fit vers la fin de 1789, il fréquenta aussi Fontanes, André Chénier, Parny, le Brun, Ginguené, Chamfort. Il débuta dans les lettres en insérant dans l'*Almanach des Muses* de 1790 une idylle très-fade, intitulée *l'Amour de la campagne*, et tout de suite, s'élevant aux plus ambitieux desseins, il conçut l'idée de faire l'*Épopée de l'homme de la nature*, et de peindre les mœurs des sauvages, en les liant à quelque événement connu. Après la découverte de l'Amérique, il ne vit pas de sujet plus intéressant, surtout pour des Français, que le massacre de la colonie des atchez à la Louisiane, en 1727. Toutes les tribus indiennes conspiant, après deux siècles d'oppression, pour rendre la liberté au Nouveau-Monde, lui parurent offrir un sujet presque aussi heureux que la conquête du Mexique. Il jeta quelques fragments de cet ouvrage sur le papier, mais s'aperçut bientôt qu'il manquait des vraies couleurs, et que, pour trouver la vérité des images, il lui fallait, à l'exemple d'Homère, visiter les peuples qu'il voulait peindre. En 1789, il fit part à M de Malesherbes de son dessein de passer en Amérique. Désirant en même temps donner un but utile à ce voyage, il forma le projet de découvrir par terre le passage tant cherché de la mer du Sud par le nord, sur lequel Cook même avait laissé des doutes [1]. Il ne devait publier que bien des années ensuite le poëme en prose pour lequel il avait conçu la pensée de ce grand voyage.

Apprenant la marche de la Révolution en France, il revint d'Amérique sans avoir fait la grande découverte qu'il s'était proposé de poursuivre et qui fut réalisée quelques années plus tard par l'Anglais Alexandre Mackensie [2], débarqua au Havre en 1792, fit un court séjour à Paris, et partit au mois de juillet pour l'armée des princes réunie à Coblentz. Blessé au siége de Thionville, malade pendant la retraite, il se réfugia à Jersey, chez un oncle maternel, et passa de là en Angleterre (mai 1793). A Londres, en proie à la misère et à la souffrance, il fut réduit, pour vivre, à donner des leçons et à travailler pour des libraires ou des journaux. C'est au milieu de ces douleurs et de ces aventures de l'exil qu'il composa et publia son premier ouvrage, un *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française*, Londres, 1797. Bien plus tard l'auteur, dans une seconde édition annotée, ne ménageant pas plus son amour-propre que ses principes, s'est moqué comme il convenait du ton suffisant, de la bouffissure et de l'extravagance sceptique de ce *premier barbouillage d'écolier*. Suivant ses propres expressions, l'éducation chrétienne qu'il avait reçue avait

[1] Préface d'*Atala*.
[2] *Mélanges littéraires*, article sur Alexandre Mackensie, juillet 1801.

laissé des traces profondes dans son cœur, mais sa tête était troublée par ses souffrances, par les livres qu'il avait lus, par les sociétés qu'il avait fréquentées; jeune et malheureux, il ne savait plus, à ce triste moment de sa vie, que penser en littérature, en morale, en religion. Dans l'*Essai sur les Révolutions,* on sent l'élève de Jean-Jacques pour lequel il professa si longtemps un chaleureux enthousiasme, et l'ami de Parny qu'il savait par cœur dès le bas âge, dont il faisait ses délices, qu'il n'a jamais oublié et qu'il loue encore dans ses mémoires posthumes; on y sent aussi le pyrrhonien et l'holbachien. Le jeune gentilhomme breton méconnaît tous les principes élevés : selon lui, Dieu, la matière, la fatalité ne font qu'un; tout est chance, hasard, fatalité dans ce monde, la réputation, l'honneur, la richesse, la vertu même. Renchérissant encore sur ce qu'il avait imprimé, il ajouta, sur les marges d'un exemplaire, des notes comme celle-ci : « Il y a peut-être un Dieu, mais c'est le Dieu d'Épicure; il est trop grand, trop heureux pour s'occuper de nos affaires, et nous sommes laissés sur ce globe à nous dévorer les uns les autres. » Cependant il est vrai de dire qu'à travers les ténèbres de ce livre de doute et de douleur, il se glisse un rayon de la lumière chrétienne qui brilla sur son berceau. Comme il le dit lui-même, on voit partout dans l'*Essai* que sa raison, sa conscience, ses penchants démentaient son philosophisme, et qu'il retombait avec autant de joie que d'amour dans les vérités religieuses [1].

Il ajoute ailleurs :

« Cet ouvrage est un véritable chaos : chaque mot y contredit le mot qui le suit. On pourrait faire de l'*Essai* deux analyses différentes : on prouverait par l'une que je suis un sceptique décidé, un disciple de Zénon et d'Épicure; par l'autre on me ferait connaître comme un chrétien bigot, un esprit superstitieux, un ennemi de la raison et des lumières. On trouve dans cette rêverie de jeune homme une profonde vénération pour Jésus-Christ et pour l'Évangile, l'éloge des évêques, des curés, et des déclamations contre la seconde Rome et contre les moines; on y rencontre des passages qui sembleraient favoriser toutes les extravagances de l'esprit humain, le suicide, le matérialisme, l'anarchie; et tout auprès de ces passages, on lit des chapitres entiers sur l'existence de Dieu, la beauté de l'ordre, l'excellence des principes monarchiques [2]. »

Ce livre, qui, malgré toutes ses défectuosités, annonçait un écrivain original et puissant, ne le fit connaître qu'en Angleterre. Un an à peine après sa publication, un grand deuil, la nouvelle de la mort de sa mère, dont les derniers jours avaient été attristés par la pensée de ses erreurs, le ramena brusquement à la foi de son enfance. Selon ses propres expressions, il ne céda point à de grandes lumières surnaturelles, sa conviction sortit du cœur : il pleura, et il crut.

Pour réparer le mal qu'il avait fait et causé, il entreprit un ouvrage sur les *Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne*, intitulé

[1] *Essai*, 2e édit., t. I, p. 172.
[2] *Ibid.*, préf., p. XXXI.

plus tard : *le Génie du Christianisme*. Après le 18 brumaire, il rentra en France, et y retrouva plusieurs amis, Fontanes principalement, qui l'associa à la rédaction du *Mercure de France*. Il donna dans ce recueil, en 1801, le roman d'*Atala ou les Amours de deux sauvages dans le désert*, comme un épisode détaché du *Génie du Christianisme*, dont l'objet était de montrer le tableau intéressant d'un peuple chasseur et d'un peuple laboureur, « la religion, première législatrice des hommes, les dangers de l'ignorance et de l'enthousiasme religieux, opposés aux lumières, à la charité et au véritable esprit de l'Évangile, les combats des passions et des vertus dans un cœur simple, enfin le triomphe du christianisme sur le sentiment le plus fougueux et la crainte la plus terrible : l'amour et la mort. »

Atala n'eut guère d'abord qu'un succès de ridicule. L'auteur fut affublé des sobriquets les plus grotesques. L'armée classique, l'abbé Morellet en tête, comme le dit Chateaubriand lui-même, fondit sur sa *Floridienne* [1]. Joseph Chénier répondait à ceux qui plaçaient ce roman chrétien au-dessus de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*, que c'était comparer la première esquisse d'un écolier aux meilleurs tableaux d'un maître. Il appelait *Atala* « une fable incohérente [2], » et relevait d'une façon comique et mordante les expressions singulières de ce livre si étrange, à la première édition surtout : *le nez du père Aubry aspirant à la tombe*; le *crocodile de la fontaine*; cette chanson sauvage : *Réjouissons-nous, nous serons brûlés au grand village*; et cette fameuse phrase : *Orages du cœur, m'écriai-je, est-ce une goutte de votre pluie ?* Des juges moins partiaux, comme Palissot, déclaraient également qu'à l'exception de quelques pages intéressantes, le roman d'*Atala* leur paraissait très-vicieux de style et très-ennuyeux.

Dans les éditions ultérieures, qui se suivirent rapidement, Chateaubriand tint grand compte des critiques qui avaient été faites de son style; il passa quatre ans à revoir cet épisode. Il s'appliqua à le dégager des épithètes qui l'embarrassaient et le fit marcher avec plus de naturel et de simplicité; il pesa chaque phrase, examina chaque mot, voulut faire disparaître jusqu'aux moindres incorrections de langage, enfin mettre plus d'ordre et de suite dans quelques idées [3]. Ces efforts pour effacer les taches qui avaient fait crier si haut ses censeurs furent bien récompensés. *Atala* fut dévoré et se vit bientôt traduit dans toutes les langues de l'Europe. Quelques pages, telles que la description du Meschacébé, sont aujourd'hui dans toutes les mémoires.

C'est ainsi qu'*Atala* annonçait le *Génie du Christianisme*, et que cette sauvage réveillait dans un certain monde les idées chrétiennes, et rapportait par ce monde la religion du père Aubry des déserts où elle était exilée [4].

[1] *Litt. angl.*, 5e p.
[2] *Œuvr. anc.*, t. III, p. 172.
[3] Préf. de l'édit. in-12 de 1805.
[4] *Défense du Génie du Christianisme*.

L'opinion une fois tâtée, Chateaubriand se décida, en 1802, à donner son grand ouvrage du *Génie du Christianisme*. Cette apologie était composée de quatre parties. La première traitait des dogmes et de la doctrine, et parlait du charme et de la grandeur des mystères. La seconde développait la poétique du christianisme. La troisième continuait l'examen des beaux-arts et de la littérature dans leurs rapports avec la religion. La quatrième traitait du culte, c'est-à-dire de tout ce qui concerne les cérémonies de l'Église et de tout ce qui regarde le clergé, séculier et régulier. L'auteur croyait que cette gradation de preuves établirait une progression d'intérêt dans le *Génie du Christianisme*. Il suivit peut-être un peu trop le conseil de son spirituel ami Joubert, qui eut tant de part, par son influence, par ses inspirations, par ses corrections, à la rédaction du *Génie du Christianisme*. Joubert faisait dire à Chateaubrirnd, par madame de Beaumont chez laquelle il entassait les matériaux d'érudition ecclésiastique et profane qu'il croyait nécessaires à son monument : « Dites-lui bien que c'est de la beauté et non pas de la vérité que l'on recherche dans son ouvrage, que son esprit seul, et non pas sa doctrine, en pourra faire la fortune; qu'enfin il compte sur Chateaubriand pour faire aimer le christianisme, et non pas sur le christianisme pour faire aimer Chateaubriand. » La doctrine et la vérité furent un peu trop sacrifiées à la beauté et à l'agrément ; la fantaisie poétique envahit trop le domaine du dogme et de la tradition. Aussi « un tel livre ne pouvait, à lui seul, raviver l'antique foi. Il recommandait le christianisme à la considération des hommes de cette époque ; mais son résultat n'était pas de les amener à croire au surnaturel. La religiosité vint prendre la place de la religion, et fit illusion à la surface [1]. » L'auteur se montrait faible en philosophie et en histoire comme en théologie; enfin, de son propre aveu, ce qu'il a dit des arts est étriqué et souvent faux, parce qu'à cette époque il n'avait vu ni l'Italie, ni la Grèce, ni l'Égypte [2]. Cependant il avait droit de se flatter que le *Génie du Christianisme* resterait son grand ouvrage, parce qu'il a produit ou déterminé une révolution et commencé la nouvelle ère du siècle littéraire [3].

Ce livre enchanteur, au moment où il parut, répondait à un vif besoin des esprits, chez lesquels il y avait une grande soif de religion, une avidité de consolations religieuses. Sans soumettre ni persuader les âmes, il excita la sensibilité, il entraîna; il réveilla l'admiration publique sur les éternelles beautés du christianisme. Le pouvoir restaurateur entre les bras duquel la France s'était jetée y vit un secours précieux : Chateaubriand, disait le premier Consul, achève et couronne mon œuvre avec le pape. Mais le parti philosophique vint bientôt troubler les applaudissements, et fut secondé par des catholiques et par des clas-

1 Dom Guéranger, *du Naturalisme contemporain*, 1er article, *Univers*, 27 sept. 1857.

2 *Voyage en Italie.*

3 *Mémoires d'Outre-tombe.*

siques. Le succès du *Génie du Christianisme* fut encore plus contesté que celui d'*Atala*, et les dénigreurs redoublèrent d'acharnement. Ginguené, madame de Staël, l'abbé de Boulogne, pronostiquèrent la chute prochaine et sans retour de cette œuvre destinée à un succès si brillant. Le persiflage, le sarcasme, la caricature, rien ne fut épargné. L'apologiste de la religion chrétienne avait, sur bien des points, pris l'offensive contre les philosophes, et leur avait rendu le ridicule dont ils avaient trop longtemps fait usage contre les chrétiens: ils s'en vengèrent cruellement.

Chateaubriand, non découragé, voulut appuyer par un exemple l'opinion qu'il avait avancée dans son *Génie*, que le christianisme était plus favorable que le paganisme au développement des caractères et au jeu des passions dans l'épopée, et que le merveilleux de cette religion pouvait lutter contre le merveilleux emprunté de la mythologie. Pour rendre le lecteur juge impartial de ce grand procès littéraire, il lui sembla qu'il fallait chercher un sujet qui renfermât dans un même cadre les deux religions, la morale, les sacrifices, les pompes des deux cultes; un sujet où le langage de la *Genèse* pût se faire entendre auprès de celui de l'*Odyssée ;* où le Jupiter d'Homère vînt se placer à côté du Jéhovah de Milton, sans blesser la piété, le goût, la vraisemblance des mœurs. Cette idée conçue, il trouva facilement l'époque historique de l'alliance des deux religions. Il fit ouvrir la scène au moment de la persécution excitée par Dioclétien et soutenue surtout par Galérius et par Hiéroclès, vers la fin du troisième siècle, alors que le christianisme n'était pas encore la religion dominante de l'empire romain, mais voyait ses autels s'élever auprès des idoles, et que du sein même de cette tempête allait apparaître Constantin, « le nouveau Cyrus, qui mettra le trône des Césars à l'abri des saints tabernacles, brisera les simulacres des esprits des ténèbres et ne permettra plus aux faux dieux d'élever leurs temples auprès des autels du Fils de l'homme. » Il prit ses personnages dans les deux religions, et s'appliqua à présenter le spectacle du monde chrétien, polythéiste et barbare, à l'heure de cette crise sanglante. Sujet fécond qui mettait à sa disposition l'antiquité profane et l'antiquité sacrée, et lui permettait d'amener, par le récit et par le cours des événements, la peinture des différentes provinces de l'empire. Le roman du poëme est d'ailleurs très-simple. Deux nobles jeunes gens, Eudore et Cymodocée, ont été fiancés l'un à l'autre : Eudore, qui, rentré dans son pays après un long exil et de folles erreurs de jeunesse, s'est replacé sous le joug de la foi ; Cymodocée, la fille d'un prêtre de Jupiter, qui a appris à aimer Eudore en lui entendant raconter les traverses de sa destinée, et est toute prête à embrasser la religion de celui qui s'est rendu maître de son cœur. Mais voilà que la persécution se déchaîne plus furieuse que jamais contre les chrétiens. Les deux fiancés sont séparés. Après bien des malheurs ils se retrouveront dans les cachots de Rome, et le Christ les unira dans l'arène où ils verseront ensemble leur sang. Le poëte

groupe tous les événements et concentre tout l'intérêt de son action épique autour de ces deux jeunes martyrs dont le sacrifice décide le triomphe de l'Église.

Ce grand sujet est relevé par de brillants et quelquefois magnifiques ornements: de ravissantes scènes, la rencontre d'Eudore et de la jeune Cymodocée égarée dans les bois, l'arrivée de Démodocus et de sa famille chez Lasthène, les délices de Naples, etc.; des descriptions d'une merveilleuse richesse, la rade de Naples, les belles nuits de la Grèce aux bords du Pamisus, le spectacle d'Athènes étalant au lever du soleil ses édifices sacrés au-dessus des bosquets d'oliviers, la peinture de la morne vallée de Jérusalem, du désert de Scété ou des rivages maudits de la mer Morte. « En lisant, dit l'auteur, les descriptions qui se trouvent dans les *Martyrs*, le lecteur peut être assuré que ce sont des portraits ressemblants, et non des descriptions vagues et ambitieuses. Quelques-unes de ces descriptions sont même tout à fait nouvelles. Aucun voyageur moderne n'a donné le tableau de la Messénie, d'une partie de l'Arcadie et de la vallée de la Laconie [1]. » Non moins belles sont ces grandes peintures historiques qui excitèrent si vivement l'enthousiasme du jeune Augustin Thierry, et décidèrent sa vocation d'historien [2].

Le poëme est écrit en prose, mais c'est une prose vraiment poétique et d'une harmonie qui donne la sensation du vers.

Et tant d'art, tant de beautés de détail, n'empêchent pas que l'ensemble ne manque de vie et d'intérêt. Les personnages sont trop solennels, les descriptions de pratiques et de cérémonies religieuses sont trop plastiques; l'auteur s'applique trop systématiquement à chercher dans les mystères de la foi chrétienne l'équivalent de la mythologie; enfin le jeu trop savant de toutes les machines épiques nous laisse froids et insensibles.

Malgré les défauts des *Martyrs*, on ne peut contester à l'auteur que cet ouvrage ne témoigne d'un très-scrupuleux travail de style, « d'un grand respect pour la langue, et d'un goût sincère de l'antiquité [3]. » Comme l'a dit Chateaubriand, « excepté dans l'épisode de Velléda et dans la peinture des mœurs des Francs, son poëme se ressent des lieux qu'il a *fréquentés* : le classique y domine le romantique [4]. » Il avait commencé les *Martyrs* à Rome, dès l'année 1802, quelques semaines après la publication du *Génie du Christianisme* ; depuis cette époque il ne cessa pas d'y travailler, soit en France, soit en Orient, dans le voyage qu'il entreprit exprès pour rendre cette œuvre digne de lui. Il consulta des critiques de goût et de savoir, des amis de différents principes en littérature, Fontanes, Bertin, Boissonnade, Malte-Brun; enfin il soumit son ouvrage aux plus patientes retouches, faisant, défaisant, refaisant cent et cent fois la même page.

[1] Préface de la première et de la seconde édit., p. 8.

[2] Voir plus loin sa notice.

Préf. de l'édition de 1826.

[4] *Mémoires d'Outre-tombe*, Paris, 1833.

En dépit de tous ces efforts et de tant de soins consciencieux, les *Martyrs*, dès leur apparition, au printemps de 1809, furent assaillis par des critiques si violentes qu'elles étourdirent Chateaubriand et ébranlèrent sa foi d'auteur. Fontanes demeura persuadé que l'ouvrage était bon, soutint qu'on y reviendrait, et, pour consoler et venger son ami, écrivit les stances :

« Le Tasse errant de ville en ville... »

Mais la malveillance n'en continua pas moins son œuvre.

Aux attaques de la critique se mêlèrent les tracasseries du pouvoir. Le portrait de Galérius et la peinture de la cour de Dioclétien offraient des allusions frappantes qu'un traducteur anglais se complut encore à faire remarquer. La police impériale fut irritée et le fit sentir à l'auteur.

Lui cependant ne désespérait pas de sa cause devant le public, et il essaya d'un excellent moyen pour la gagner. Sous le titre d'*Itinéraire de Paris à Jérusalem en passant par la Grèce et revenant par l'Espagne*, il publia les notes qu'il avait écrites en Orient en vue des *Martyrs*.

Quand Chateaubriand eut arrêté le plan des *Martyrs* et que la plupart des livres de cet ouvrage furent ébauchés, il voulut, avant d'y mettre la dernière main, visiter les différents pays où les scènes diverses étaient placées. Il alla chercher des images en Orient.

Au principal motif qui lui faisait, après tant de courses, quitter de nouveau la France, se joignaient, nous a-t-il dit lui-même, d'autres considérations : un voyage en Orient complétait le cercle des études qu'il s'était toujours promis d'achever. Ce voyage lui fournit une foule d'observations et de réflexions qui ne pouvaient entrer dans le sujet d'une épopée ; il les inséra dans son journal de route. Il recueillit des faits importants sur la géographie de la Grèce, sur l'emplacement et les ruines de Sparte, sur Argos, Corinthe, Athènes : il découvrit un nouveau tombeau à Mycènes, indiqua les ports de Carthage. Son *Itinéraire* est encore considéré comme le meilleur guide du voyageur à Athènes, bien qu'il ne se soit arrêté que huit jours dans cette ville qu'il lui appartenait si bien de comprendre : Jérusalem paraît lui avoir fait éprouver de moins réelles et moins profondes émotions. En vain avait-il protesté un peu solennellement qu'il était sorti de son pays pour voyager en Terre-Sainte avec les idées, le but et les sentiments d'un ancien pèlerin [1], les indiscrétions de ses mémoires posthumes nous ont appris que de plus profanes mobiles l'animèrent, du moins à partir d'un certain lieu et d'une certaine heure. Un vrai pèlerin aurait parlé avec moins d'érudition peut-être, mais certainement avec plus d'émotion de Jérusalem, de la *Voie douloureuse*, et de tous ces lieux consacrés par de divins souvenirs.

Dans ces *Mémoires d'une année de sa vie*, ainsi qu'il appelle l'*Itinéraire*, il passe souvent des réflexions les plus graves aux récits les plus

[1] *Itinér.*, 1re partie.

familiers, — qu'il met quelquefois dans la bouche de son domestique Julien, — tantôt s'abandonnant à ses rêveries sur les ruines de la Grèce, tantôt revenant aux soins du voyageur, enfin parlant de lui-même avec la sûreté d'un homme qui, originairement, n'avait pas destiné ces notes à la publicité [1]. Ce qui décida surtout Chateaubriand à faire imprimer l'*Itinéraire*, c'est qu'il lui offrait le meilleur supplément à toutes les défenses et à toutes les corrections du poëme des *Martyrs*. « Ce livre original et charmant, le plus naturel que l'auteur ait écrit, plein de souvenirs antiques et les dominant par l'imagination, ce livre, où les flatteurs et les timides du temps ne trouvaient rien d'offensif, enleva tous les suffrages [2]. »

Nous nous sommes étendu comme il était convenable sur les quatre premiers ouvrages de « l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire [3]. » Nous serons obligé de parler plus rapidement des autres, et nous ne pourrons pas même les nommer tous. Mais réparons d'abord une omission, et disons qu'entre le *Génie du Christianisme* et les *Martyrs*, Chateaubriand donna son célèbre roman de *René*, conception étrange et pénible où l'on a vu à tort une peinture passionnée de ses sentiments et de ceux de sa sœur Lucile, madame de Caud. L'auteur a rapporté, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, qu'à un moment de sa vie les folles idées peintes dans *René* l'obsédaient et faisaient de lui l'être le plus tourmenté qui fût sur la terre. Bien d'autres ont depuis partagé cette obsession, et l'influence de *René* a été aussi troublante et aussi malsaine que l'avait été celle du *Werther* de Gœthe.

Nous avons dit que Chateaubriand effectua son retour de la Terre-Sainte par l'Espagne. Il voulait revoir Grenade et l'Alhambra, et il y était attendu. Les *Aventures du dernier des Abencerrages*, publiées en 1826, sont le récit idéalisé de cette circonstance romanesque de sa vie. Cette délicieuse nouvelle à quatre personnages, véritable couronnement de l'*Itinéraire*, est une des productions les plus achevées, les plus exquises et les plus pures du talent de Chateaubriand ; la jeunesse, l'émotion et l'amour y débordent : on ne saurait lui reprocher qu'un peu de solennité chevaleresque et classique, et quelquefois un peu de roideur.

Le *Dernier des Abencerrages* fut publié sous la Restauration, au moment de la plus grande popularité de l'auteur. C'est alors aussi qu'il donna, pour la première publication de ses œuvres complètes, les *Natchez* (1825), dont nous avons déjà parlé, et qui furent la première grande conception de son génie original.

Relisant, après trente années, un manuscrit qu'il avait totalement oublié, il le jugea comme il aurait pu juger l'ouvrage d'un étranger. Selon ses propres expressions, « le vieil écrivain formé à son art,

[1] Préface de la 1re édition.

[2] Villemain, *Monsieur de Chateaubriand*, c. VIII.

[3] Aug. Thierry, *Temps mérovingiens*, préface.

l'homme éclairé par la critique, l'homme d'un esprit calme et d'un sang rassis, a corrigé les essais d'un auteur inexpérimenté, abandonné aux caprices de son imagination. » Mais, en repassant le pinceau sur le tableau, il prit garde de ne pas éteindre les couleurs, de ne pas faire disparaître, avec les traits moins corrects, les touches plus vives de la jeunesse ; il eut soin de conserver à la composition son indépendance, et pour ainsi dire sa fougue, de « laisser l'écume au frein du jeune coursier ».

Le premier volume étale le merveilleux de toutes les espèces, chrétien, mythologique, indien, et les ornements les plus brillants de l'épopée. Dans le second, l'intrigue se complique et les personnages se multiplient : quelques-uns d'entre eux sont pris jusque dans les rangs inférieurs de la société. Enfin, le roman remplace le poëme, « sans néanmoins, comme le dit l'auteur, descendre au-dessous du style de *René* et d'*Atala*, et en remontant quelquefois, par la nature du sujet, par celle des caractères et par la description des lieux, au ton de l'épopée.»

Les sentiments et les doctrines de ce poëme sont loin d'être irréprochables. Il est rempli de déclamations antisociales, de choses que Chateaubriand plus tard n'aurait hasardées qu'en tremblant et d'autres qu'il n'aurait plus écrites, telles que la lettre de René dans le second volume.

Comme complément des *Natchez*, il faut lire le *Voyage d'Amérique* (1834), souvenir de son excursion aux États-Unis du Nord, et de ce projet si tendrement caressé « de porter, au péril de ses jours, des noms français à des mers inconnues, de donner à son pays une colonie sur l'océan Pacifique, d'enlever les trésors d'un riche commerce à une puissance rivale, et de l'empêcher de s'ouvrir de nouveaux chemins aux Indes. » Le *Voyage d'Amérique*, comme les *Natchez*, comme *Atala*, brille surtout par la pompe des descriptions ; le malheur est que tout cela manque souvent de vérité. Une revue américaine a constaté naguère ce faux pittoresque de Chateaubriand, et prouvé qu'il n'y a qu'imagination et fantaisie dans tout ce que le trop poétique touriste a dit du *grand Meschacébé* et de ses bords, de la Louisiane, des Florides, et de ses impossibles pérégrinations solitaires dans les forêts vierges de l'Amérique.

Il y a plus d'exactitude dans le *Voyage en Italie* (1834), contrée que l'auteur eut l'occasion de bien connaître quand le premier Consul l'eut choisi, en 1803, pour accompagner le cardinal Fesch à Rome comme secrétaire d'ambassade.

Le principal intérêt de cette relation, c'est le parallèle établi par l'écrivain entre la Rome antique et la Rome chrétienne :

« Non-seulement l'ancienne Italie n'est plus, mais l'Italie du moyen âge a disparu. Toutefois la trace de ces deux Italies est encore bien marquée à Rome. Si la Rome moderne montre son Saint-Pierre et tous ses chefs-d'œuvre, la Rome ancienne lui oppose son Panthéon et tous ses débris ; si l'une fait descendre du Capitole ses consuls et ses empereurs, l'autre amène du Vatican la

longue suite de ses pontifes. Le Tibre sépare les deux gloires : assises dans la même poussière, Rome païenne s'enfonce de plus en plus dans ses tombeaux, et Rome chrétienne redescend peu à peu dans les catacombes d'où elle est sortie, etc. »

Malheureusement on sent que l'observateur rapporte de ce voyage un désillusionnement universel. Il a comme une vue anticipée des malheurs de la Rome des papes :

« J'entrevois, dit-il, que la seconde Rome tombe à son tour : tout finit. »

Sa foi, déjà mal affermie, se scandalise à l'excès des objets qui frappent ses yeux. Il lui faut faire, avoue-t-il, des efforts prodigieux pour conserve un reste de foi :

« Je ne crois pas que Baby *done* puisse aller vingt années seulement comme elle va [1]. »

Sous la Restauration, Chateaubriand ne continua pas seulement sa vie d'homme de lettres, il joua un rôle public. Doué à un degré remarquable du sens des affaires, il s'occupa, à plusieurs époques, des grands intérêts de la patrie, et exerça une influence générale qui le range parmi les célèbres agitateurs du pays. La politique ne fut qu'un intermède dans sa vie, mais pendant plusieurs années il s'y livra passionnément, soit à la tribune, soit dans les fonctions d'ambassadeur ou de ministre, soit dans les luttes de la presse, où il conquit le premier rang et déploya un admirable talent. Ses discours aux chambres, ses dépêches diplomatiques et ministérielles, ses articles de journaux et ses brochures politiques sont écrits avec un art consommé. Accoutumé à respecter ses lecteurs, nous a-t-il dit, il ne leur livrait pas une ligne qu'il ne l'eût écrite avec tout le soin dont il était capable, et il nous assure que tel de ces opuscules d'un jour lui a plus coûté, proportion gardée, que les plus longs ouvrages sortis de sa plume. « Tous ses écrits politiques sont semés de vues brillantes, d'aperçus historiques supérieurs, de pages d'éclat [2]. »

De même que les *Martyrs* et l'*Itinéraire* (1809-1811) sont l'époque de la perfection de sa manière littéraire, sa polémique contre M. de Villèle au *Journal des Débats* (1824-1827) est l'époque de la perfection de sa manière politique.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, auquel il fut toujours hostile, il reprit ses travaux de littérature et d'histoire. Au commencement de 1831, il publia, sous le titre d'*Études historiques*, en quatre volumes in-8°, une espèce de résumé ou d'esquisse d'histoire universelle, pour montrer que le christianisme a opéré la transformation sociale et qu'il lui survit. En 1836, il donna un *Essai sur la littérature*

Lettre à Gueneau de Mussy, 20 décembre 1803.

[2] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe litt.*, t. II, p. 415.

anglaise : ce sont des mélanges qui ont tous les tons, parce qu'ils parlent de toutes choses; ils passent de la critique littéraire élevée ou familière à des considérations historiques, à des récits, à des portraits, à des souvenirs généraux ou personnels [1]. Pour mieux faire connaître la poésie d'outre-Manche, il publia l'année suivante une traduction du *Paradis perdu* de Milton. Il dépensa d'incroyables efforts pour un mot-à-mot aussi rigoureux que possible, et alla jusqu'à s'imaginer que, pour rendre son modèle, il fallait mettre sous le mot anglais d'origine française l'expression correspondante dont l'acception est presque toujours chez nous fort différente. Nous sommes de ceux qui pensent que ce faux décalque littéral détruit à la fois le génie des deux langues.

En 1838, revenant aux souvenirs de son passage aux affaires, il publia le *Congrès de Vérone*, celui peut-être de ses ouvrages où il s'est le plus rapproché de la perfection simple et naturelle des modèles du dix-septième siècle, bien qu'en certains endroits il aime encore trop à briller et qu'il ne sache pas partout assez contenir sa luxuriante imagination. Tous les critiques ont été unanimes à admirer, à côté de pages politiques sobrement éloquentes, des scènes pleines de vie, de piquantes peintures de mœurs, des portraits qui mettent les personnages sous les yeux.

La longue carrière littéraire de Chateaubriand fut close, en 1844, par la *Vie de Rancé*, dédiée à l'abbé Séguier, le directeur de sa conscience. Elle est écrite d'un ton leste et profane qui a choqué les personnes les plus diverses d'opinions. C'est une assez mauvaise fin.

Mais à sa mort, arrivée peu d'années après, en juillet 1848, il se remontra, dans ses *Mémoires* posthumes, plus éclatant, plus riche, plus original, plus puissant que jamais, malgré des défauts qui tenaient à la trop grande recherche de la perfection. Ces *Mémoires*, objet de sa prédilection, dont, sans l'intervention de madame Récamier, il aurait fait un acte complet d'accusation contre la Restauration, furent écrits dans des situations et des lieux bien divers, sans plan arrêté, presque sans symétrie, de verve, suivant le caprice du jour, à la Vallée-aux-Loups en 1814, à Montboissier en 1817, à Berlin en 1821, à Londres en 1822, durant l'intervalle de ses ministères ou de ses ambassades, puis à la suite de la Révolution de 1830. Le tout a été cent fois retouché à des époques fort éloignées de la rédaction première, de sorte que, suivant la pensée de l'auteur, en lisant ces mémoires trop artificiels, *on ne sait s'ils sont d'une tête brune ou chenue.* Il est une chose qu'on y voit encore moins nettement, les opinions de Chateaubriand. De maints passages il ressort clairement que, vers la fin de sa vie, il s'engageait assez avant dans les sentiments et dans les espérances des révolutionnaires socialistes, comme après 1830 il n'avait pas été loin de s'associer aux vœux d'Armand Carrel et de Béranger; d'un autre côté, certaines expressions étranges donnent à croire que les opinions

[1] Avertissement, t. I, p. 15.

de Chateaubriand ont constamment gardé quelque chose du scepticisme qui inspira son premier écrit, cet *Essai sur les Révolutions* pour lequel il garda toujours une extrême complaisance, où il a puisé tant d'idées, tant de formes pour tous ses ouvrages postérieurs. Quelqu'un demandait à madame Récamier : « Monsieur de Chateaubriand croit-il? — Il croit croire, répondit-elle [1]. » Il fut toute sa vie balancé par des opinions si divergentes, il eut des oscillations si continuelles et si contradictoires, qu'il sera toujours fort difficile de le définir et de le classer.

Avant tout, par goût, par nature, par vocation, Chateaubriand était un artiste, qualités et défauts. Toujours la fantaisie eut sur lui un empire prédominant. Le beau style fut son culte, et la gloire littéraire, indépendamment des résultats, lui parut la plus enviable des gloires.

Disons quelle fut son œuvre, quel but littéraire il s'est proposé, en quoi il a innové.

On croit d'ordinaire caractériser suffisamment Chateaubriand en l'appelant le *Père du romantisme.* Lui-même, qui habituellement ne se posait pas en chef d'école, s'est appelé « l'aïeul du romantisme par ses enfants sans joug, *Atala* et *René* [2] ». Mais il faut bien s'entendre sur le romantisme de Chateaubriand. Il fut romantique, en ce qu'il a puissamment contribué à ramener le goût et le sentiment d'un art national et autochthone dans notre pays, où, depuis le règne de Charles VIII, l'art antique avait dominé presque exclusivement, et qu'il a rompu avec la langue académique, avec les formules élégantes mais froides, pures mais uniformes. Il fut romantique, parce qu'il laissa modifier son génie à l'influence des lettres anglaises. Il était, a-t-il dit lui-même, Anglais de manières, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées. Il était admirateur passionné de Shakespeare, de Milton. Les poésies ossianiques mêmes l'enthousiasmèrent longtemps. Cependant il ne prit de la littérature anglaise que ce qui était sympathique à sa nature. Il en aima le ton, plus naturel à bien des égards que celui de la littérature française, mais il en détesta le réalisme trop souvent grossier et révoltant. « Avec ce mot de *nature*, disait-il, on a tout perdu. Peignons la nature, mais la belle nature : l'art ne doit pas s'occuper de l'imitation des monstres [3]. » Il sut comprendre qu'une littérature, tout en empruntant quelques beautés étrangères, doit, avant tout, garder son cachet national ; et, tandis que la littérature française, accueillant tous les tons, tous les souvenirs, devenait cosmopolite, il sut demeurer Français, et il dut principalement ce mérite à l'avantage qu'il eut de n'être pas uniquement un homme de livres, d'avoir vécu de la vie réelle en toutes sortes d'états, et d'avoir pratiqué toutes les choses dont il a parlé. Témoin des abus du romantisme, l'auteur

[1] Cette personne est M. Laurent de Jussieu, notre ami de douce et honorée mémoire, de la bouche duquel nous tenons ce détail.

[2] Préf. de *Moïse*.

[3] *Atala*, préface, 1re édition.

d'*Atala* et de *René* adressa plus d'une fois à ses soi-disant disciples des semonces vertement sanglées. Épouvanté, il cria à ses enfants : « N'oubliez pas le français. » Il regretta l'exemple qu'il avait donné. « Si *René* n'existait pas, dit-il, je ne l'écrirais plus ; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais. Une famille de Renés poëtes et de Renés prosateurs a pullulé ; on n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues... » Il ridiculisa tous les excès du romantisme vulgaire : « l'outré de la scène moderne, le *fac-simile* de tous les crimes, l'apparition des gibets et des bourreaux, la présence des assassinats, des viols, des incestes, la fantasmagorie des cimetières, des souterrains et des vieux châteaux [1]. » Il voyait avec terreur que cette école perdait la langue et nous menait à la barbarie par l'extravagance ou par une ennuyeuse rêvasserie. C'est ainsi que Byron, parlant de ses fanatiques écoliers, écrivait dans ses *Mémoires* :

« Ah ! si un jour je reviens parmi vous, je vous donnerai une *baviade*, et une *mœviade*, non pas si bonne que l'ancienne, mais mieux méritée. Jamais il n'y eut bande comme celle de vos griffonneurs (je ne veux pas dire seulement les vôtres, mais ceux de tout le monde). Avec ces imitateurs de Scott, de Moore et de Byron, vous touchez au dernier déclin, à la dégradation de la littérature. *Je ne puis y penser sans me sentir les remords d'un meurtrier* [2]. »

L'art grec et romain avait pour Chateaubriand une séduction irrésistible, il le regardait comme le modèle invariable du goût et l'imitait merveilleusement. Il poussait l'admiration pour l'antiquité jusqu'à l'enthousiasme et la préférait de beaucoup au dix-septième siècle : il n'en appréciait pas moins cette grande époque, et riait de ceux qui prétendaient l'avoir dépassée. Ce qu'il eût voulu, c'eût été de faire du *juste milieu* entre l'art antique et le goût nouveau, marier les deux époques et en faire sortir le génie d'un nouveau siècle. Lui-même a montré, dans quelques pages immortelles, où l'antique beauté est unie au sentiment moderne, que le meilleur goût classique et la hardiesse novatrice peuvent parfaitement s'accommoder ensemble. Il est particulièrement curieux d'observer comment les couleurs et les images se ressentent, chez lui, de ce culte partagé de l'art antique et de l'art moderne.

Mais il avait une imagination trop exubérante, une nature trop fougueuse pour se tenir constamment dans la sobriété et dans la mesure antiques. Son malheur fut d'outrer ses qualités originales et puissantes. Il est loin d'avoir été préservé de cette préoccupation de l'effet qui a tant travaillé notre époque ; et cet effet, il le cherche trop souvent hors du langage comme des idées usuelles. Il aime les antithèses et les contrastes de mots, comme il aime les rapprochements extraordinaires et les combinaisons mystérieuses des événements. Il avait une disposi-

[1] *Litt. angl.*, 2[e] part.
[2] *Mémoires de lord Byron*, vol. IV, p. 202.

tion inquiète qui l'empêchait d'avoir confiance dans rien qu'il eût écrit; il en résultait qu'à force de poursuivre le mieux, il sacrifiait le bien.

Un des principaux reproches qu'on doit lui adresser, c'est d'être tombé dans l'emphase, dans l'emphase à la Jean-Jacques. Dans tous ses ouvrages l'éloge de « l'éloquent sophiste de Genève [1] » se rencontre avec une persistance qui marque une prédilection obstinée. On ne doit donc pas s'étonner s'il y a si souvent ressemblance dans les deux manières.

Sa pente irrésistible est à la pompe et au solennel. En admirant la noblesse et le ton de ses expressions, on regrette qu'il ait tant sacrifié à la majesté. On est charmé par ses images, plus riches et plus abondantes chez lui que chez aucun autre écrivain; on est ébloui par ses peintures si brillantes et si neuves, mais on condamne un excès de couleur qui rappelle et ramène la pompe asiatique.

Bien des genres d'exagérations gâtent les morceaux les plus achevés du grand prestidigitateur de style; une des plus sensibles et des plus désagréables, c'est cette tristesse parlière, ce désillusionnement, ce désespoir, chez lui fréquemment affectés à dessein, cette sensibilité dégénérant en sensiblerie molle et maladive. Dans l'expression même de la douleur il a une pompe déplaisante, aussi ne peut-il émouvoir profondément. Il remue l'imagination, il ébranle les nerfs; jamais il n'arrache de vraies larmes. Lamartine, dans ses *Confidences*, raconte ainsi une lecture faite avec des camarades de collége :

« Je me souviens qu'un jour, assis avec quatre de mes condisciples sur un tronc d'arbre au bord du Rhône, nous lûmes, pendant toute la récréation, quelques chapitres du *Génie du Christianisme* et que nous en fûmes émus jusqu'aux larmes d'admiration. Quand le livre fut fermé, nous nous interrogeâmes les uns les autres sur nos impressions réfléchies; tout le monde s'écria que c'était le plus beau des livres qui fût jamais tombé sous nos yeux dans le cours de nos lectures. « Et toi? me demandèrent mes camarades. — Moi, répondis-je, je pense comme vous; c'est bien beau, mais ce n'est pas du vrai beau encore. — Et pourquoi? ajoutèrent-ils. — Parce que c'est trop beau, répondis-je; parce que la nature y disparaît trop sous l'artifice; parce que cela enivre au lieu de toucher, et, s'il faut tout vous dire en un mot, ajoutai-je, parce que les larmes que nous venons de verser, en lisant ces pages, sont des larmes de nos nerfs et non pas des larmes de nos cœurs. »

Par instinct de bon goût, par sentiment délicat et élevé d'homme de la meilleure société, Chateaubriand avait une aversion naturelle pour les singularités du style; il voulait qu'on fût, dans la langue comme dans le reste, l'homme de son temps. Cependant sa langue déborde d'archaïsmes et de néologismes. Nous regrettons de ne pouvoir ici, faute d'espace, les étudier de près, surtout les archaïsmes, qu'il aurait été curieux de rapprocher des locutions des écrivains des quinzième et seizième siècles, que l'auteur d'*Atala* et de *René*, des

[1] *Mélang. litt.*, déc. 1819.

Études sur l'histoire de France et des *Mémoires d'Outre-tombe*, imitait et rajeunissait quelquefois en antiquaire de génie.

Certes, il faut louer Chateaubriand d'avoir relevé d'une désuétude injuste plusieurs termes excellents ; mais, reconnaissons-le, il s'est trop souvent éloigné de cette règle du bon sens de n'employer une expression inusitée que lorsqu'elle donne plus de force au discours, ou qu'elle est nécessaire pour fixer une nuance délicate, qui sans elle échapperait. En prodiguant comme il l'a fait, surtout dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, des vocables qui n'ont plus ou qui n'ont pas encore dans la langue française droit de bourgeoisie, en en prenant souvent, pêle-mêle, de toutes les époques et de tous les genres, Chateaubriand, dans bien des pages, a fait de son style une sorte de marqueterie. Et, ajoutons-le, il a plus innové dans le mot que dans le tour, et n'a guère su ressaisir ces anciennes facilités de style que des grammairiens d'un esprit plus mathématique que littéraire nous ont fait perdre, sous prétexte de correction.

Des reproches plus graves que l'abus de l'archaïsme et du néologisme doivent être faits au style de Chateaubriand. On peut y relever non-seulement des négligences de plume, non-seulement des impropriétés d'expressions, mais de graves atteintes à la pureté et à l'exactitude du langage [1].

Malgré ses défauts, il restera peut-être le plus grand personnage littéraire du dix-neuvième siècle. Il mit une empreinte nouvelle sur la littérature française, dont la décadence excitait si souvent les plaintes et les colères de Voltaire. L'auteur du *Génie du Christianisme*, avec un éclat fascinateur, restaura la littérature du dix-neuvième siècle. « Qu'il faille en gémir ou s'en féliciter, dit-il dans la *Préface générale* de ses *Œuvres*, mes écrits ont teint de leur couleur grand nombre des écrits de mon temps. »

Combat des Francs et des Gaulois.

Le soleil du matin, s'échappant des replis d'un nuage d'or, verse tout à coup sa lumière sur les bords de l'Océan et les deux armées. La terre paraît embrasée du feu des casques et des lances, les instruments guerriers sonnent l'air antique de Jules-César partant pour les Gaules. La rage s'empare de tous les cœurs, les yeux roulent du sang, la main frémit sur l'épée. Les chevaux se cabrent, creusent l'arène, secouent leur crinière, frappent de leur bouche écumante leur poitrine enflammée, ou lèvent vers le ciel leurs naseaux brûlants, pour respirer les sons belliqueux. Les Romains commencent le chant de Probus :

[1] Voir pour les preuves, les trois articles que nous avons publiés dans le *Monde*, les 1er, 11 et 24 décembre 1860.

« Quand nous aurons vaincu mille guerriers francs, combien ne vaincrons-nous pas de millions de Perses ! »

Les Grecs répètent en chœur le pæan, et les Gaulois l'hymne des druides.

Les Francs répondent à ces cantiques de mort ; ils serrent leurs boucliers contre leurs bouches, et font entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher ; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit à la louange de leurs héros :

« Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée.

« Nous avons lancé la francisque à deux tranchants ; la sueur tombait du front des guerriers et ruisselait le long de leurs bras. Les aigles et les oiseaux aux pieds jaunes poussaient des cris de joie ; le corbeau nageait dans le sang des morts ; tout l'Océan n'était qu'une plaie : les visages ont pleuré longtemps !

« Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée.

« Nos pères sont morts dans les batailles ; tous les vautours en ont gémi : nos pères les rassasiaient de carnage ! Choisissons des épouses dont le lait soit du sang, et qui remplissent de valeur le cœur de nos fils. Pharamond, le bardit est achevé, les heures de la vie s'écoulent ; nous sourirons quand il faudra mourir ! »

Ainsi chantaient quarante mille barbares. Leurs cavaliers haussaient et baissaient leurs boucliers blancs en cadence ; et à chaque refrain ils frappaient du fer d'un javelot leur poitrine couverte de fer.

Déjà les Francs sont à la portée du trait de nos troupes légères. Les deux armées s'arrêtent. Il se fait un profond silence : César, du milieu de la légion chrétienne, ordonne d'élever la cotte d'armes de pourpre, signal du combat ; les archers tendent leurs arcs, les fantassins baissent leurs piques, les cavaliers tirent tous à la fois leurs épées, dont les éclairs se croisent dans les airs. Un cri s'élève du sein des légions : « Victoire à l'empereur ! » Les barbares repoussent ce cri par un affreux mugissement : la foudre éclate avec moins de rage sur les sommets de l'Apennin, l'Etna gronde avec moins de violence lorsqu'il verse au sein des mers des torrents de feu, l'Océan bat ses rivages avec moins de fracas quand un tourbillon, descendu par l'ordre de l'Éternel, a déchaîné les cataractes de l'abîme.

« Les Gaulois lancent les premiers leurs javelots contre les Francs, mettent l'épée à la main et courent à l'ennemi. L'ennemi les reçoit avec intrépidité : trois fois ils retournent à la charge, trois fois ils viennent se briser contre le vaste corps qui les re-

pousse : tel un grand vaisseau, voguant par un vent contraire, rejette de ses deux bords les vagues qui fuient et murmurent le long de ses flancs. Non moins braves, et plus habiles que les Gaulois, les Grecs font pleuvoir sur les Sicambres une grêle de flèches, et, reculant peu à peu sans rompre nos rangs, nous fatiguons les deux lignes du triangle de l'ennemi. Comme un taureau vainqueur dans cent pâturages, fier de sa corne mutilée et des cicatrices de sa large poitrine, supporte avec impatience la piqûre du taon, sous les ardeurs de midi ; ainsi les Francs percés de nos dards deviennent furieux à ces blessures sans vengeance et sans gloire. Transportés d'une aveugle rage, ils brisent le trait dans leur sein, se roulent par terre et se débattent dans les angoisses de la douleur.

La cavalerie romaine s'ébranle pour enfoncer les barbares. Clodion se précipite à sa rencontre. Le roi chevelu pressait une cavale stérile, moitié blanche, moitié noire, élevée, parmi des troupeaux de rennes et de chevreuils, dans les haras de Pharamond. Les barbares prétendaient qu'elle était de la race de Rinfax, cheval de la Nuit, à la crinière gelée, et de Skynfax, cheval du Jour, à la crinière lumineuse : lorsque pendant l'hiver elle emportait son maître sur un char d'écorce sans essieu et sans roues, jamais ses pieds ne s'enfonçaient dans les frimas, et, plus légère que la feuille de bouleau roulée par le vent, elle effleurait à peine la cime des neiges nouvellement tombées.

Un combat violent s'engage entre les cavaliers sur les deux ailes des armées.

. . . .

Mérovée avait fait un massacre épouvantable des Romains. On le voyait debout sur un immense chariot, avec douze compagnons d'armes, appelés ses douze pairs, qu'il surpassait de toute la tête. Au-dessus du chariot flottait une enseigne guerrière, surnommée l'Oriflamme. Le chariot, chargé d'horribles dépouilles, était traîné par trois taureaux dont les genoux dégouttaient de sang, et dont les cornes portaient des lambeaux affreux. L'héritier de l'épée de Pharamond avait l'âge, la beauté et la fureur de ce démon de la Thrace qui n'allume le feu de ses autels qu'au feu des villes embrasées. Mérovée passait parmi les Francs pour être le fruit merveilleux du commerce secret de l'épouse de Clodion et d'un monstre marin ; les cheveux blonds du jeune Sicambre, ornés d'une couronne de lis, ressemblaient au lin moelleux et doré qu'une bandelette virginale rattache à la quenouille d'une reine des barbares. On eût dit que ses joues étaient peintes

du vermillon de ces baies d'églantier qui brillent au milieu des neiges, dans les forêts de la Germanie.

Sa mère avait noué autour de son cou un collier de coquillages, comme les Gaulois suspendent des reliques aux rameaux du plus beau rejeton d'un bois sacré. Quand de sa main droite Mérovée agitant un drapeau blanc appelait les fiers Sicambres au champ de l'honneur, ils ne pouvaient s'empêcher de pousser des cris de guerre et d'amour ; ils ne se lassaient point d'admirer à leur tête trois générations de héros : l'aïeul, le fils et le père.

Mérovée, rassasié de meurtres, contemplait immobile, du haut de son char de victoire, les cadavres dont il avait jonché la plaine... Ainsi se repose un lion de Numidie, après avoir déchiré un troupeau de brebis : sa faim est apaisée, sa poitrine exhale l'odeur du carnage : il ouvre, il ferme tour à tour sa gueule fatiguée qu'embarrassent des flocons de laine; enfin il se couche au milieu des agneaux égorgés; sa crinière humectée d'une rosée de sang retombe des deux côtés de son cou; il croise ses griffes puissantes ; il alonge sa tête sur ses ongles, et, les yeux à demi fermés, il lèche encore les molles toisons étendues autour de lui.

Le chef des Gaulois aperçut Mérovée dans ce repos insultant et superbe. Sa fureur s'allume, il s'avance vers le fils de Pharamond. Il lui crie d'un ton ironique :

« Chef à la longue chevelure, je vais t'asseoir autrement sur le trône d'Hercule le Gaulois. Jeune brave, tu mérites d'emporter la marque du fer au palais de Teutatès :

« Je ne veux point te laisser languir dans une honteuse vieillesse.

— Qui es-tu ? répondit Mérovée avec un sourire amer : es-tu d'une race noble et antique? Esclave romain, ne crains-tu point ma framée ?

— Je ne crains qu'une chose, repartit le Gaulois frémissant de courroux, c'est que le ciel ne tombe sur ma tête.

— Cède-moi la terre, dit l'orgueilleux Sicambre.

— La terre que je te céderai, s'écria le Gaulois, tu la garderas éternellement. »

A ces mots, Mérovée, s'appuyant sur sa framée, s'élance du char par-dessus les taureaux, tombe à leurs têtes, et se présente au Gaulois qui venait à lui.

Toute l'armée s'arrête pour regarder le combat des deux chefs. Le Gaulois fond l'épée à la main sur le jeune Franc, le presse, le frappe, le blesse à l'épaule, et le contraint de reculer jusque sous les cornes des taureaux. Mérovée à son tour lance

son angon qui, par ses deux fers recourbés, s'engage dans le bouclier du Gaulois. Au même instant le fils de Clodion bondit comme un léopard, met le pied sur le javelot, le presse de son poids, le fait descendre vers la terre, et abaisse avec lui le bouclier de son ennemi. Ainsi forcé de se découvrir, l'infortuné Gaulois montre la tête. La hache de Mérovée part, siffle, vole et s'enfonce dans le front du Gaulois, comme la cognée du bûcheron dans la cime d'un pin. La tête du guerrier se partage, sa cervelle se répand des deux côtés, ses yeux roulent à terre. Son corps reste encore un moment debout, étendant des mains convulsives, objet d'épouvante et de pitié.

A ce spectacle les Gaulois poussent un cri de douleur. Leur chef était le dernier descendant de Vercingétorix qui balança si longtemps la fortune de Jules. Il semblait que par cette mort l'empire des Gaules en échappant aux Romains passait aux Francs : ceux-ci, pleins de joie, entourent Mérovée, l'élèvent sur un bouclier, et le proclament roi, avec ses pères, comme le plus brave des Sicambres. L'épouvante commence à s'emparer des légions; Constance, qui, du milieu du corps de réserve, suivait de l'œil les mouvements des troupes, aperçoit le découragement des cohortes. Il se tourne vers la légion chrétienne :

« Braves soldats, la fortune de Rome est entre vos mains : marchons à l'ennemi. »

Aussitôt les fidèles abaissèrent devant César leurs aigles surmontées de l'étendard du salut. Victor commande : la légion s'ébranle et descend en silence de la colline. Chaque soldat porte sur son bouclier une croix entourée de ces mots : « Tu vaincras par ce signe. » Tous les centurions étaient des martyrs couverts des cicatrices du fer et du feu. Que pouvait contre de tels hommes la crainte des blessures et de la mort? O touchante fidélité! Ces guerriers allaient répandre pour leurs princes les restes d'un sang dont ces princes avaient tari la source! Aucune frayeur, mais aussi aucune joie ne paraissait sur le visage des héros chrétiens. Leur valeur tranquille était pareille à un lis sans tache. Lorsque la légion s'avança dans la plaine, les Francs se sentirent arrêtés au milieu de leur victoire. Ils ont conté qu'ils voyaient à la tête de cette légion une colonne de feu et de nuées, et un cavalier vêtu de blanc, armé d'une lance et d'un bouclier d'or. Les Romains qui fuyaient tournent le visage; l'espérance revient au cœur du plus faible et du moins courageux : ainsi, après un orage de nuit, quand le soleil du matin paraît dans l'orient, le laboureur rassuré admire l'astre qui répand un doux

éclat sur la nature ; sous les lierres de la cabane antique le jeune passereau pousse des cris de joie ; le vieillard vient s'asseoir sur le seuil de la porte, il entend des bruits charmants au-dessus de sa tête, et il bénit l'Éternel.

(*Les Martyrs*, liv. VI.)

La Rêverie du voyageur.

Après le souper, je me suis assis à l'écart sur la rive : on n'entendait que le bruit du flux et du reflux du lac, prolongé le long des grèves ; des mouches luisantes brillaient dans l'ombre et s'éclipsaient lorsqu'elles passaient sous les rayons de la lune. Je suis tombé dans cette espèce de rêverie connue de tous les voyageurs : nul souvenir distinct ne me restait ; je me sentais vivre comme partie du grand tout et végéter avec les arbres et les fleurs. C'est peut-être la disposition la plus douce pour l'homme, car alors même qu'il est heureux, il y a dans ses plaisirs un certain fond d'amertume, un je ne sais quoi qu'on pourrait appeler la tristesse du bonheur. La rêverie du voyageur est une sorte de plénitude de cœur et de vide de tête, qui vous laisse jouir en repos de votre existence : c'est par la pensée que nous troublons la félicité que Dieu nous donne ; l'âme est paisible ; l'esprit est inquiet. (*Voyage en Amérique.*)

Au sommet du Vésuve.

Je retrouve ici ce silence absolu que j'ai observé autrefois, à midi, dans les forêts de l'Amérique, lorsque, retenant mon haleine, je n'entendais que le bruit de mes artères dans mes tempes et le battement de mon cœur. Quelquefois seulement des bouffées de vent, tombant du haut du cône au fond du cratère, mugissent dans mes vêtements ou sifflent dans mon bâton ; j'entends aussi rouler quelque pierre que mon guide fait fuir sous ses pas en gravissant les cendres. Un écho confus, semblable au frémissement du métal ou du verre, prolonge le bruit de la chute, et puis tout se tait. Comparez ce silence de mort aux détonations épouvantables qui ébranlaient ces mêmes lieux lorsque le volcan vomissait le feu de ses entrailles et couvrait la terre de ténèbres. (*Voyage en Italie.*)

MADAME DE STAËL

— 1766-1817 —

Madame de Staël, si inférieure qu'elle soit à Chateaubriand, eut comme lui, principalement par son livre *de l'Allemagne*, une grande part au renouvellement de la littérature française que la première période du dix-neuvième siècle devait voir s'accomplir.

Anne-Louise-Germaine Necker, fille du célèbre banquier et ministre de Louis XVI, plus tard baronne de Staël-Holstein, est un des types les plus originaux de la femme de lettres. Sa mère, froide et sévère, s'appliqua plutôt à comprimer qu'à développer sa riche et exubérante nature. Mais l'ardente jeune fille conquit, pour ainsi dire par elle-même, les connaissances qu'à son avis on lui mesurait trop parcimonieusement. Toute petite enfant, dans le salon de sa mère, où se rassemblaient Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, Buffon, Thomas, Marmontel, Chamfort, Condorcet, Grimm, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, elle mettait son plus grand bonheur à écouter les discussions de ces écrivains célèbres sur les plus hautes questions de littérature, d'histoire, de philosophie, de politique. Grâce à la facilité de son père, elle lisait des livres au-dessus de son âge, allait à la comédie et, à son retour, faisait des extraits des pièces qu'elle avait vues ; plus jeune, elle faisait jouer la tragédie à des marionnettes de rois et de reines. Comme l'a remarqué sa cousine, madame Necker de Saussure, l'instinct dramatique, le besoin d'émotion et d'expansion se trahissait en tout chez elle. Dès onze ans, mademoiselle Necker composait des portraits, des éloges, suivant la mode d'alors. Elle écrivait à quinze ans des extraits de l'*Esprit des lois*, avec ses réflexions; à cet âge, en 1781, lors de l'apparition du *Compte rendu*, elle adressa à son père une lettre anonyme où son style la fit reconnaître.

Elle ne tarda pas à se produire ouvertement comme auteur. Son premier ouvrage, ses *Lettres sur les écrits et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*, est rempli d'appréciations fausses, de déclamations, et aussi de hors-d'œuvre ennuyeux, tel que le long et emphatique éloge qu'elle fait, à propos d'*Émile*, du livre de son père, *de l'Importance des opinions religieuses*, « ce livre, dit-elle, que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils aient fait vers lui [1]. »

Peu de temps après la publication de ce premier écrit, en 1785, elle épousa le baron de Staël-Holstein, dont elle se sépara bientôt pour in-

[1] Lettre III.

compatibilité d'humeurs. Elle fut d'ailleurs froidement accueillie à la cour de France où les négligences et les singularités de sa toilette excitaient l'hilarité. Elle s'associa au mouvement d'idées produit par la Révolution, applaudit aux tendances des Malouet, des Monnier, et même des Narbonne, des Montmorency, des la Fayette ; elle n'alla pas au delà des royalistes constitutionnels de 91, mais en dit et en fit assez pour paraître à Louis XVI « extravagante et romanesque[1] ». Le double renvoi de son père par le roi et par le peuple la jeta à plein dans le tourbillon révolutionnaire. « Elle aima la Révolution française comme une autre fille de M. Necker[2]. » On sait quel culte elle avait voué à son père ; après sa mort, comme pendant sa vie, il remplit toute l'existence et toutes les pensées de sa fille ; parler de lui, écrire sur lui avec les éloges les plus enthousiastes, c'était son plus cher bonheur, sa suprême consolation.

Elle avait respiré la politique en naissant ; dès qu'elle put penser, elle s'occupa de politique ; mais ce n'est qu'après la Terreur, dont elle passa tout le temps dans le pays de Vaud, avec son père et quelques amis réfugiés, M. de Montmorency, M. de Jaucourt, ce n'est qu'après le 9 thermidor qu'elle entra vraiment dans la vie politique ; elle écrivit des *Réflexions sur la paix*, adressées à M. Pitt et aux Français, et des *Réflexions sur la paix extérieure et intérieure*, deux brochures énergiques et éloquentes. La première fut citée par Fox dans le parlement anglais. La seconde est un appel généreux et élevé de toutes les opinions non fanatiques en faveur de l'oubli et de la conciliation.

Sous le Directoire, elle fut l'âme du cercle constitutionnel ; elle réunissait dans son salon les étrangers de distinction, tous les ambassadeurs des puissances, les gens de lettres les plus renommés par leur esprit, et des personnages politiques dont les principaux étaient Lameth, Victor et Joseph de Broglie, Matthieu de Montmorency, Guibert, Louis de Narbonne, Benjamin Constant. Elle avait aussi des rapports d'estime avec Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Cabanis, Garat, Daunou, Tracy, Chénier, tout ce groupe de républicains modérés qui aspirait à effacer les traces de la Terreur et à reconstituer la société sur les bases de l'ordre et de la justice. La fraction contraire la dénonça à la tribune comme correspondante et fautrice des émigrés ; mais il ne fut pas ordonné de poursuites contre elle.

Cependant elle continuait d'écrire, et, après quelques travaux secondaires qui ne méritent pas de nous occuper ici, elle publia en 1796 son premier grand ouvrage, *de l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Elle y analyse les passions avec une perspicace finesse ; mais, sous l'influence de l'école sensualiste, elle ne les examine qu'au point de vue du bonheur ; en outre, plus stoïque que chrétienne, elle proclame des principes dangereux ; elle appelle le suicide un acte

[1] Bertrand de Malleville, *Mémoires secrets*, t. III, p. 13.
[2] Wahls, *Lettres vendéennes*, t. I, p. 152.

sublime : elle dit en propres termes « qu'il est heureux que tous les scélérats soient incapables de commettre cet acte sublime. »

Cet ouvrage n'est pas tout psychologique; les idées politiques y abondent. Les souvenirs de la Terreur obsèdent la fille de Necker. « A cette affreuse image, s'écrie-t-elle, tous les mouvements de l'âme se renouvellent; on frissonne, on s'enflamme, on veut combattre, on souhaite de mourir. » Cependant elle demeure fidèle à la république. La fiction aristocratique de la constitution anglaise, avec son antagonisme et son équilibre des pouvoirs, ne lui suffit pas; elle veut une organisation plus simple et plus digne d'une civilisation avancée. « Lorsqu'il y a cent ans, en Angleterre, dit-elle, l'idée de la liberté apparut dans le monde, l'organisation combinée du gouvernement anglais était le plus haut point de perfection où l'on pût atteindre alors; mais aujourd'hui des bases plus simples peuvent donner en France, après la Révolution, des résultats pareils à quelques égards, et supérieurs à d'autres. « Laissez-nous, dit-elle à l'Europe, laissez-nous en France combattre, vaincre, souffrir, mourir dans nos affections, dans nos penchants les plus chers, renaître ensuite, peut-être, pour l'étonnement et l'admiration du monde! »

Les grands intérêts de l'humanité la préoccupaient fiévreusement, et c'était là le principal objet des conversations qu'elle avait avec tous les hommes d'intelligence qui vivaient dans son cercle, et qu'elle retenait par une sorte de magie, selon la pensée de Werner [1]. Alors commençait la grande puissance de Bonaparte. Le futur maître de la France s'inquiéta d'une hostilité sourde contre ses projets de domination. « Madame de Staël ne parle ni de politique ni de moi, à ce qu'on prétend, disait-il, mais je ne sais comment il arrive qu'on m'aime toujours moins quand on l'a vue ; elle monte les têtes dans un sens qui ne me convient pas. »

Telles étaient les dispositions du premier Consul quand, vers le printemps de l'année 1800, elle publia son livre de la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. L'idée principale de cet ouvrage trop paradoxal est la perfectibilité indéfinie du genre humain. La perfectibilité indéfinie est une chimère; mais il faut louer l'auteur d'avoir saisi les différences sociales qui séparent l'esprit de l'antiquité de l'esprit moderne, d'avoir su comprendre et montrer la supériorité des temps chrétiens sur les temps païens; d'avoir fait justice des niaises déclamations du dix-huitième siècle contre la barbarie du moyen âge, d'avoir prouvé qu'à cette époque tant calomniée la nature humaine avait singulièrement gagné pour le sentiment moral; que toutes les grandes iniquités de la civilisation antique avaient été renversées, et qu'au milieu de cette agitation turbulente et guerrière le travail assidu des générations avait lentement préparé toutes les conquêtes de la société moderne. Malheureuse-

[1] *Lettre au conseiller Schneffer,* 1809.

ment, cet écrit renferme des contradictions singulières. Comme l'a remarqué Chateaubriand, quelquefois madame de Staël paraît presque chrétienne, mais l'instant d'après la philosophie reprend le dessus. « Le livre de madame de Staël, continue l'auteur du *Génie du Christianisme*, est pour moi un mélange singulier de vérités et d'erreurs. Ainsi, lorsqu'elle attribue au christianisme la mélancolie qui règne dans le génie des peuples modernes, je suis absolument de son avis; mais quand elle joint à cette cause je ne sais quelle maligne influence du Nord, je ne reconnais plus l'auteur qui me paraissait si judicieux auparavant [1]. »

Un des résultats les plus directs de cet ouvrage, dont l'érudition est souvent douteuse et insuffisante, fut d'avoir fait comprendre le génie si longtemps méconnu de Shakespeare, et d'avoir montré le rôle de la mélancolie dans les littératures modernes :

« Il faut qu'au milieu de tous les tableaux de la prospérité même, dit-elle, un appel aux réflexions du cœur vous fasse sentir le penseur dans le poëte. A l'époque où nous vivons, la mélancolie est la véritable inspiration du talent : qui ne se sent pas atteint par ce sentiment ne peut prétendre à une grande gloire comme écrivain ; c'est à ce prix qu'elle est achetée [2]. »

Madame de Staël nous apprend elle-même que son ouvrage sur la littérature obtint un succès qui la remit tout à fait en faveur dans la société; son salon redevint peuplé, et elle retrouva ce plaisir de causer, et de causer à Paris, qui fut toujours pour elle le plus piquant de tous. La conversation, c'était la vie pour elle, et plus elle allait, plus elle était heureuse des succès que lui valaient son esprit, son délicieux enjouement, ajoutons son éloquence; car, selon la remarque de Lacretelle, elle fut la première qui introduisit l'éloquence dans la conversation. D'autres, moins favorables, trouvaient que ses manières avaient un fracas trop étourdissant, et que souvent sa conversation semblait un assaut, un combat à outrance [3]. Tout le monde convenait qu'elle avait beaucoup d'esprit; mais quelques-uns étaient d'avis qu'elle en avait plus qu'elle n'en pouvait porter.

Nous avons dit combien Bonaparte aimait peu cet esprit. Une attaque positive, la publication des *Dernières vues de finance et de politique de M. Necker*, attira des représailles sur madame de Staël. Elle dut se cacher à la campagne et se réfugier à Saint-Brice, près d'Écouen, chez madame Récamier. Elle répondit à la persécution par des injures, et, en 1802, fut exilée à quarante lieues de Paris. Elle prit alors le parti de se retirer en Allemagne, à Weimar, où elle connut Gœthe, Wieland, Schiller et Humboldt.

Elle venait de publier son premier roman (1802), *Delphine*. Elle y

[1] *Lettre à Fontanes*.

[2] *De la Littérature*, etc., 2e partie, chap. v.

[3] Meilhan, *Portraits et Caractères*, p. 81.

montre le danger des sentiments les plus élevés lorsqu'ils se dressent brusquement contre les opinions et les coutumes régnantes. L'héroïne succombe victime de son téméraire enthousiasme, de ses imprudentes vertus. Un vice essentiel de ce faible roman, c'est que les personnages, maussades et en dehors de la vérité, sont présentés comme des modèles de perfection. Léonce, type de l'amour-propre et de la personnalité imperturbable, devient le premier homme qui existe, et Delphine, la première des femmes possibles, Delphine qui, d'après madame Necker de Saussure, est la réalité de madame de Staël dans sa jeunesse, comme Corinne en sera l'idéal. Du reste, il y a dans ce livre des observations morales assez fines et une certaine verve d'éloquence.

La mort de son père, en 1804, la rappela en Suisse, et, pour distraire sa douleur, elle se rendit en Italie. Ce voyage lui inspira *Corinne ou l'Italie*, son second roman. Corinne est madame de Staël elle-même, poëte, peintre, improvisatrice, cantatrice, danseuse, joueuse de harpe, comédienne, tragédienne et préceptrice; douée, selon l'auteur, de tous les dons et de toutes les perfections, mais, en réalité, affectée, prétentieuse, dénuée de la simplicité et de la modestie qui font le principal charme des femmes. On veut faire croire au lecteur qu'un génie comme celui de Corinne ne saurait se contenter de l'existence vulgaire qu'offre le ménage aux épouses et aux mères, et que par conséquent la société est injuste envers la femme. Mais le bonheur de la vie de la femme et le repos de celle de l'homme tiennent à d'autres qualités qu'aux talents de Corinne; on ne rend pas un mari heureux parce qu'on raisonne emphatiquement de tout, religion, morale, philosophie, politique, littérature, beaux-arts. Ces Anglaises, attachées avant tout à leur intérieur et dédaigneuses des triomphes du bel esprit, dont madame de Staël se plaît à faire la satire, sont plus dignes d'amour que toutes les Corinnes du monde avec leur artistique et sentimental verbiage. Lord Nelvil, celui qu'aime Corinne, n'est pas un personnage plus intéressant : égoïste, sans parole et sans caractère, c'est un pitoyable héros. Quel mérite reste-t-il au roman ? Un ensemble assez imposant; des morceaux assez éloquents, mais un peu trop dithyrambiques et tenant du lieu commun, sur les grandeurs et les misères de l'Italie; quelques descriptions brillantes, quelques pensées justes sur la littérature et les arts, quelques considérations vraies mais un peu banales sur les motifs qui peuvent faire les progrès des lumières. D'ailleurs, au point de vue de l'art, *Corinne* est bien au-dessus de *Delphine*; ce n'est plus de l'improvisation écrite, c'est de la composition et du style soignés.

Corinne fut publiée en 1807. Madame de Staël était alors en France, où l'on tolérait sa présence. Le succès de ce livre, dans lequel l'auteur se montrait si bien sous le personnage, porta, dit-on, ombrage à l'Empereur, qui en fit lui-même la critique dans le *Moniteur*. La fille de Necker regagna son asile de Coppet.

Après un second voyage en Allemagne et ses rapports avec les Schiller, les Gœthe, les Humboldt, elle publia, en 1810, un ouvrage destiné à dater dans la littérature du dix-neuvième siècle; jusqu'alors, selon la pensée de Saint-Beuve [1], elle était encore une personne du dix-huitième siècle, elle en était l'esprit le plus avancé. Son livre de l'*Allemagne* est une œuvre originale dont l'influence a été considérable. Elle y analyse avec un coup d'œil ferme et perçant, et d'un style coloré selon la nature des sujets, les chefs-d'œuvre de la littérature allemande, elle développe très-habilement pour une femme, sans pédanterie et même avec grâce, les principaux systèmes des ténébreux philosophes allemands. Mais elle n'a pas toujours su se garantir de leurs paradoxes et de leurs erreurs. C'est ainsi qu'elle leur emprunte cette idée que l'âme peut trouver toutes les sciences en elle-même. Elle regrette que de certains aperçus d'imagination ne soient pas davantage saisis par les savants, et paraît croire que la méthode expérimentale n'avance les connaissances que par une sorte de procédé mécanique, que tout s'y borne à l'observation des faits. Elle s'exalte avec une étrange passion pour l'idéalisme allemand. Elle ne s'explique pas les poëtes et les héros de la philosophie par les causes naturelles de l'histoire, de la tradition et de la langue; dans son livre ils semblent, selon l'expression d'un critique, agir, penser, écrire, en vertu d'un miracle intérieur qui n'a lieu que pour eux. Mais les Allemands les plus sérieux n'ont vu là qu'un tableau de fantaisie, et madame de Staël ne leur est apparue que comme une bonne femme, *die gute Frau*, dont ils agréent la passion avec une complaisance débonnaire [2].

L'irréconciliable ennemie de Napoléon n'avait pu, dans cet ouvrage tout philosophique et littéraire, s'interdire les allusions politiques. Ce nouveau méfait fut puni plus durement encore que les précédents : la police impériale fit au livre de l'*Allemagne* la première application du décret raffiné de censure promulgué en 1810, qui portait que, lorsque les censeurs auraient examiné un ouvrage et permis sa publication, les libraires seraient autorisés à le faire imprimer, mais que le ministre de la police aurait encore le droit de le supprimer tout entier, s'il le jugeait convenable. Toute la première édition fut mise au pilon, bien que l'impression en eût été permise après un examen très-rigoureux de la part des censeurs et que l'auteur y eût fait des corrections multipliées et minutieuses.

Désespérée par cette arbitraire et obstinée persécution, elle prit le parti de parcourir l'Europe; elle visita l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Suède, et partout travailla de tout son pouvoir à la coalition contre Napoléon. Elle ne rentra en France qu'après la chute

[1] *Chateaubriand et son groupe litt.*, 2e leç., t. I, p. 83.

[2] Voir *Revue étrangère* par Edgar Quinet, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1836.

du trop ambitieux guerrier, et décocha contre le vaincu de la veille son haineux et injurieux libelle intitulé : *Dix années d'exil.*

Sous le gouvernement du roi Louis XVIII, dont elle fut hautement protégée, elle écrivit son dernier et son plus important ouvrage, qui ne fut publié qu'un an après sa mort, les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.* Elle avait commencé avec l'intention de se borner à l'examen des actes et des écrits de son père. En avançant dans son travail, elle fut conduite par le sujet même à retracer, d'une part, les principaux événements de la Révolution française, et à présenter, de l'autre, le tableau de l'Angleterre, comme une justification de l'opinion de Necker, relativement aux institutions politiques de ce pays. Elle agrandit donc son plan, mais elle ne put dérober aux regards le vice essentiel de ce livre, qui est de n'avoir pas été conçu sous un point de vue général. Au lieu de nous présenter une profonde et large exposition de la Révolution qu'elle appelle, dans sa première phrase, « une des grandes époques de l'ordre social, » elle ne nous donne guère qu'une apologie de Necker; elle ne voit les hommes et les choses qu'à travers le prisme de Necker, les personnages les plus importants roulent comme de pâles satellites dans l'orbite de Necker. Beaucoup de lecteurs furent choqués de cette préoccupation trop exclusive, et trouvèrent que l'ouvrage pouvait se réduire à ces deux mots : *Mon père et moi*. Par suite de cette même préoccupation, dans la recherche des moyens qui auraient prévenu la Révolution, elle a commis la faute grave de faire la part des hommes trop forte et celle des choses trop faible.

Les révolutionnaires n'ont pas trouvé dans l'ouvrage de madame de Staël une appréciation assez équitable de la Révolution française. Ils lui ont reproché d'avoir travesti en rebelles, et peint avec des traits plus ou moins hideux, les personnages les plus remarquables de cette même révolution dont elle avait attesté le glorieux caractère et proclamé la nécessité, d'avoir déprécié à chaque page et même flétri les plus vigoureux champions de la cause populaire qui avaient accompli la rénovation reconnue par elle si urgente et si mémorable. Au contraire, les partisans de l'ordre monarchique y trouvaient une dangereuse exagération des idées libérales, une glorification coupable des principes subversifs, un mépris sectaire de l'autorité; sans parler de cet engouement pour l'Angleterre qui, à ses yeux, était le paradis de l'Europe et le flambeau du monde, et dont la constitution, but des espérances et des efforts des Français au commencement de la Révolution, lui était demeurée si chère, qu'elle poussait ce cri étrange : « S'il faut que l'Angleterre ou la France périsse, sauvez l'Angleterre. » M. de Maistre a dit du livre des *Considérations* : « Toutes les erreurs de la Révolution y sont concentrées et sublimées [1]. » L'auteur n'était plus pour lui qu'une « impertinente femmelette, qui ne comprend pas une des ques-

[1] *Lettre au prince Kolowski*, 20 août 1818.

tions qu'elle traite [1]. » Gardons-nous des exagérations, et, après avoir signalé les parties faibles et répréhensibles des *Considérations*, reconnaissons avec Chateaubriand qu'elles sont empreintes d'un vif sentiment de gloire et de liberté, et que quand l'auteur, parlant de l'abaissement du tiers état sous l'ancienne monarchie, le montre au moment de l'ouverture des états généraux, et s'écrie avec Corneille : « Nous nous levons alors ! » jamais citation ne fut plus éloquente [2].

Madame de Staël mourut au moment où, devenue plus elle-même, débarrassée de certaines formes romanesques qui voilaient sa véritable originalité, guérie de certaines affectations prétentieuses par l'exagération de ses ridicules imitateurs, délivrée enfin d'une partie de ses préjugés révolutionnaires, elle était en train de devenir un véritablement grand écrivain, un écrivain qui pense fortement et s'exprime avec une puissante originalité. « On ne saurait trop déplorer, a dit Chateaubriand, la fin prématurée de madame de Staël : son talent croissait ; son style s'épurait ; à mesure que sa jeunesse pesait moins sur sa vie, sa pensée se dégageait de son enveloppe et prenait plus d'immortalité [3]. » Avec les années, elle se fixait dans les idées religieuses et les appliquait davantage à la vie réelle. Elle s'était mise aux lectures pieuses : Fénelon, chez qui elle trouvait une connaissance admirable des peines de l'âme ; l'*Imitation de Jésus-Christ*, que pendant longtemps elle n'avait pas goûtée, et qui, dans ses dernières années, était pour elle, malgré son protestantisme, une source de consolations. Enfin elle avait une vive foi dans la prière. On trouve là-dessus, et sur d'autres points intéressants, des détails curieux dans ses lettres, dont les plus belles sont celles qu'elle écrivit à madame Récamier pendant ses deux voyages d'Allemagne. « Il n'y a rien, dit Chateaubriand, dans les ouvrages imprimés de madame de Staël, qui approche de ce naturel, de cette éloquence, où l'imagination prête son expression aux sentiments [4]. »

Cette femme, si brillante et si spirituelle, si remuante, si parlante, si écrivante, gardera-t-elle la réputation qui lui a été faite ? En partie seulement, croyons-nous. Son actif et aventureux esprit, sans manquer de force, tomba souvent dans le faux et dans le chimérique ; elle porta des vues romanesques dans la politique, dans la morale, dans l'histoire ; sa pensée s'éleva rarement à une grande hauteur, et son style n'atteignit jamais la perfection, ni même l'exacte correction : il y eût fallu un travail dont elle était incapable. « L'inspiration était en elle instantanée, a remarqué quelqu'un qui l'a bien connue : tout un ordre d'idées se présentait à la fois à son esprit, et le travail n'y ajoutait rien [5]. »

[1] *Lettre au prince Kolowski*, 20 août 1818.
[2] Préface aux *Études histor.*, p. LXVIII.
[3] *Ibid.*, p. LXX.
[4] *Mémoires d'Outre-tombe.*
[5] Lettre de M. de Sismondi à madame veuve Hortense Allart.

Madame de Genlis, qui la jalousait un peu, a dit sans trop de malice :

« Madame de Staël eut le malheur d'être élevée dans l'admiration du phébus, de l'emphase et du galimatias. La diction ampoulée de M. Thomas fut pour elle, dès sa première jeunesse, le type de l'éloquence. Elle joignit à ce malheur celui d'avoir toujours négligé la lecture des grands écrivains du siècle de Louis XIV; elle avait fort peu d'instruction réelle, et n'avait jamais fait une étude sérieuse de la langue française, dont elle a toujours ignoré les règles les plus connues, comme on peut le voir dans ses premiers ouvrages et dans beaucoup de passages des derniers. C'est ainsi qu'elle écrivait, *qu'il est doux d'aimer et de l'être,* et qu'il lui arrivait fréquemment de féminiser des mots masculins : par exemple, c'est moi qui, dans une de mes critiques imprimées, lui ai appris que l'on disait *un charmant épisode*, et non *une charmante épisode* [1]. »

A ces critiques il faut ajouter que le style de cette femme, qui fut si longtemps en face des plus magnifiques spectacles de la nature, manque de vrai pittoresque ; elle sentait peu et aimait peu la nature. Un homme d'esprit s'étonnant devant elle de lui voir aimer et admirer la campagne, elle lui dit : « Si ce n'était le respect humain, je n'ouvrirais pas ma fenêtre pour voir la baie de Naples pour la première fois, tandis que je ferais cinq cents lieues pour aller causer avec un homme d'esprit que je ne connais pas. »

Andrieux et Droz, les littérateurs qui avaient le plus fait pour la réputation de la fille de Necker, avouaient plus tard que, s'étant avisés de relire les œuvres de cette femme tant vantée, ils avaient éprouvé un ennui et un dégoût insurmontables. L'intérêt aujourd'hui est encore plus refroidi, et il faut un peu de courage pour aborder et achever la lecture de tous les écrits de madame de Staël.

Pourquoi les Français ne rendent-ils pas justice à la littérature allemande?

Je pourrais répondre d'une manière fort simple à cette question, en disant que très-peu de personnes en France savent l'allemand, et que les beautés de cette langue, surtout en poésie, ne peuvent être traduites en français. Les langues teutoniques se traduisent facilement entre elles ; il en est de même des langues latines : mais celles-ci ne sauraient rendre la poésie des peuples germaniques. Une musique composée pour un instrument n'est point exécutée avec succès sur un instrument d'un autre genre. D'ailleurs la littérature allemande n'existe guère dans toute son originalité qu'à dater de quarante à cinquante ans ; et les Fran-

[1] *Mém. de madame de Genlis*, t. V, p. 348. Éloge de J.-J. Rousseau.

çais, depuis vingt années, sont tellement préoccupés par les événements politiques, que toutes leurs études en littérature ont été suspendues.

Ce serait toutefois traiter bien superficiellement la question, que de s'en tenir à dire que les Français sont injustes envers la littérature allemande parce qu'ils ne la connaissent pas ; ils ont, il est vrai, des préjugés contre elle, mais ces préjugés tiennent au sentiment confus des différences prononcées qui existent entre la manière de voir et de sentir des deux nations.

En Allemagne, il n'y a de goût fixe sur rien, tout est indépendant, tout est individuel. L'on juge d'un ouvrage par l'impression qu'on en reçoit, et jamais par les règles, puisqu'il n'y en a point de généralement admises ; chaque auteur est libre de se créer une sphère nouvelle. En France, la plupart des lecteurs ne veulent jamais être émus ni même s'amuser aux dépens de leur conscience littéraire : le scrupule s'est réfugié là. Un auteur allemand forme son public ; en France, le public commande aux auteurs. Comme on trouve en France un beaucoup plus grand nombre de gens d'esprit qu'en Allemagne, le public y est beaucoup plus imposant, tandis que les écrivains allemands, éminemment élevés au-dessus de leurs juges, les gouvernent au lieu d'en recevoir la loi. De là vient que ces écrivains ne se perfectionnent guère par la critique : l'impatience des lecteurs, ou celle des spectateurs, ne les oblige point à retrancher les longueurs de leurs ouvrages, et rarement ils s'arrêtent à temps, parce qu'un auteur, ne se lassant presque jamais de ses propres conceptions, ne peut être averti que par les autres du moment où elles cessent de l'intéresser. Les Français pensent et vivent dans les autres, au moins sous le rapport de l'amour-propre ; et l'on sent, dans la plupart de leurs ouvrages, que leur principal but n'est pas l'objet qu'ils traitent, mais l'effet qu'ils produisent. Les écrivains français sont toujours en société, alors même qu'ils composent ; car ils ne perdent pas de vue les jugements, les moqueries et le goût à la mode, c'est-à-dire, l'autorité littéraire sous laquelle on vit, à telle ou telle époque.

La première condition pour écrire, c'est une manière de sentir vive et forte. Les personnes qui étudient dans les autres ce qu'elles doivent éprouver et ce qu'il leur est permis de dire littérairement parlant, n'existent pas. Sans doute, nos écrivains de génie (et quelle nation en possède plus que la France ?) ne se sont asservis qu'aux liens qui ne nuisaient pas à leur originalité ; mais il faut comparer les deux pays en masse, et dans le temps ac-

tuel, pour connaître à quoi tient leur difficulté de s'entendre.

En France, on ne lit guère un ouvrage que pour en parler ; en Allemagne, où l'on vit presque seul, on veut que l'ouvrage même tienne compagnie ; et quelle société de l'âme peut-on faire avec un livre qui ne serait lui-même que l'écho de la société ! Dans le silence de la retraite, rien ne semble plus triste que l'esprit du monde. L'homme solitaire a besoin qu'une émotion intime lui tienne lieu du mouvement extérieur qui lui manque.

La clarté passe en France pour l'un des premiers mérites d'un écrivain ; car il s'agit, avant tout, de ne pas se donner de la peine et d'attraper, en lisant le matin, ce qui fait briller le soir en causant. Mais les Allemands savent que la clarté ne peut jamais être qu'un mérite relatif ; un livre est clair selon le sujet et selon le lecteur. Montesquieu ne peut être compris aussi facilement que Voltaire, et néanmoins il est aussi lucide que l'objet de ses méditations le permet. Sans doute, il faut porter la lumière dans la profondeur ; mais ceux qui s'en tiennent aux grâces de l'esprit et aux jeux de paroles, sont bien plus sûrs d'être compris : ils n'approchent d'aucun mystère, comment donc seraient-ils obscurs ? Les Allemands, par un défaut opposé, se plaisent dans les ténèbres ; souvent ils remettent dans la nuit ce qui était au jour, plutôt que de suivre la route battue : ils ont un tel dégoût pour les idées communes, que, lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de les retracer, ils les environnent d'une métaphysique abstraite qui peut les faire croire nouvelles jusqu'à ce qu'on les ait reconnues. Les écrivains allemands ne se gênent point avec leurs lecteurs ; leurs ouvrages étant reçus et commentés comme des oracles, ils peuvent les entourer d'autant de nuages qu'il leur plaît ; la patience ne manquera point pour écarter ces nuages ; mais il faut qu'à la fin on aperçoive une divinité : car ce que les Allemands tolèrent le moins, c'est l'attente trompée : leurs efforts mêmes et leur persévérance leur rendent les grands résultats nécessaires. Dès qu'il n'y a pas dans un livre des pensées fortes et nouvelles, il est bien vite dédaigné ; et si le talent fait tout pardonner, l'on n'apprécie guère les différents genres d'adresse par lesquels on peut essayer d'y suppléer.

La prose des Allemands est souvent trop négligée. L'on attache beaucoup plus d'importance au style en France qu'en Allemagne. C'est une suite naturelle de l'intérêt qu'on met à la parole, et du prix qu'elle doit avoir dans un pays où la société domine ; tous les hommes d'un peu d'esprit sont juges de la justesse et de la convenance de telle ou telle phrase, tandis qu'il faut

beaucoup d'attention et d'étude pour saisir l'ensemble et l'enchaînement d'un ouvrage. D'ailleurs les expressions prêtent bien plus à la plaisanterie que les pensées, et dans tout ce qui tient aux mots, l'on rit avant d'avoir réfléchi. Cependant, la beauté du style n'est point, il faut en convenir, un avantage purement extérieur, car les sentiments vrais inspirent presque toujours les expressions les plus nobles et les plus justes; et, s'il est permis d'être indulgent pour le style d'un écrit philosophique, on ne doit pas l'être pour celui d'une composition littéraire; dans la sphère des beaux-arts, la forme appartient autant à l'âme que le sujet même.

L'art dramatique offre un exemple frappant des facultés distinctes des deux peuples. Tout ce qui se rapporte à l'action, à l'intrigue, à l'intérêt des événements est mille fois mieux combiné, mille fois mieux conçu chez les Français; tout ce qui tient au développement des impressions du cœur, aux orages secrets des passions fortes est beaucoup plus approfondi chez les Allemands.

Il faut pour que les hommes supérieurs de l'un et de l'autre pays atteignent au plus haut point de perfection, que le Français soit religieux, et que l'Allemand soit un peu mondain. La piété s'oppose à la dissipation d'âme, qui est le défaut et la grâce de la nation française; la connaissance des hommes et de la société donnera aux Allemands, en littérature, le goût et la dextérité qui leur manquent. Les écrivains des deux pays sont injustes les uns envers les autres : les Français cependant se rendent plus coupables à cet égard que les Allemands, ils jugent sans connaître, ou n'examinent qu'avec un parti pris ; les Allemands sont plus impartiaux. L'étendue des connaissances fait passer sous les yeux tant de manières de voir diverses, qu'elle donne à l'esprit la tolérance qui naît de l'universalité.

Les Français gagneraient plus néanmoins à concevoir le génie allemand, que les Allemands à se soumettre au bon goût français. Toutes les fois que, de nos jours, on a pu faire entrer dans la régularité française un peu de sève étrangère, les Français y ont applaudi avec transport. J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, etc., dans quelques-uns de leurs ouvrages, sont tous, même à leur insu, de l'école germanique, c'est-à-dire, qu'ils ne puisent leur talent que dans le fond de leur âme. Mais si l'on voulait discipliner les écrivains allemands d'après les lois prohibitives de la littérature française, ils ne sauraient comment naviguer au milieu des écueils qu'on leur aurait indiqués; ils regretteraient la pleine mer, et leur esprit serait

plus troublé qu'éclairé. Il ne s'ensuit pas qu'ils doivent tout hasarder et qu'ils ne feraient pas bien de s'imposer quelquefois des bornes ; mais il leur importe de les placer d'après leur manière de voir. Il faut, pour leur faire adopter de certaines restrictions nécessaires, remonter au principe de ces restrictions, sans jamais employer l'autorité du ridicule contre laquelle ils sont tout à fait révoltés.

Les hommes de génie de tous les pays sont faits pour se comprendre et pour s'estimer ; mais le vulgaire des écrivains et des lecteurs allemands et français rappelle cette fable de la Fontaine, où la cigogne ne peut manger dans le plat, ni le renard dans la bouteille.

Le contraste le plus parfait se fait voir entre les esprits développés dans la solitude et ceux qui sont formés par la société. Les impressions du dehors et le recueillement de l'âme, la connaissance des hommes et l'étude des idées abstraites, l'action et la théorie donnent des résultats tout à fait opposés. La littérature, les arts, la philosophie, la religion des deux peuples attestent cette différence ; et l'éternelle barrière du Rhin sépare deux régions intellectuelles qui, non moins que les deux contrées, sont étrangères l'une à l'autre.

(*De l'Allemagne*, seconde partie, ch. XVI.)

LA PHILOSOPHIE

APERÇU GÉNÉRAL DE LA PHILOSOPHIE AU XIXe SIÈCLE.

La France a produit au dix-neuvième siècle de nombreux philosophes dont plusieurs ont été aussi de grands écrivains. Leur place est naturellement indiquée dans un cours de littérature.

Ces philosophes se divisent en groupes distincts, suivant les principes qu'ils ont professés. Mais, tout en examinant chaque école isolément, nous nous efforcerons de montrer les tendances philosophiques qui, tour à tour, ont prédominé pendant les trois premiers quarts de notre siècle.

Chateaubriand commença dans la littérature la restauration morale et religieuse de notre époque.

En même temps, Joseph de Maistre et Louis de Bonald devenaient les chefs de l'école théocratique.

Les deux principaux ouvrages du premier sont le livre *du Pape* et les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

De Maistre est le plus ardent champion de cette papauté dont les destinées furent si grandes, et dont l'autorité a été si gravement méconnue dans les temps modernes. Considérant le pape dans ses rapports avec l'Église catholique, avec les souverainetés temporelles, avec la civilisation et le bonheur des peuples, enfin avec les Eglises schismatiques, il réfute victorieusement bien des calomnies et dissipe bien des préjugés. Quoique l'auteur du livre *Du pape* soit tombé dans quelques exagérations ou erreurs, la vérité est « qu'en défendant l'autorité du Saint-Siége, il a, comme le lui écrivait Lamennais, défendu celle de l'Eglise, et l'autorité même des souverains, et toute vérité et tout ordre. »

Le second grand ouvrage de Joseph de Maistre appartient davantage aux spéculations philosophiques, quoique les questions religieuses y occupent encore une large place. Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence*, sous la forme d'un dialogue entre trois interlocuteurs, il entreprit de concilier le libre arbitre et la puissance divine, d'expliquer la grande énigme du bien et du mal. Dans la révolution française, qui lui avait d'abord apparu, au sortir de la Terreur, comme une incarnation du mal, de Maistre, s'approchant de plus près de la lumière religieuse, était arrivé à voir une grande expiation qui promettait une grande rédemption.

Étendant au loin son regard sur l'histoire générale, il avait aperçu partout la guerre, les supplices, tous les fléaux qui punissent et qui purifient, et il entreprit de démontrer que les lois de l'humanité révélées par l'histoire aboutissent à la théodicée, dont la question du mal est le problème capital. Parlant des sacrifices humains, il s'exprime ainsi :

« Nous qui pâlissons d'horreur à la seule idée des sacrifices humains et de l'anthropophagie, comment pourrions-nous être tout à la fois assez aveugles et assez ingrats pour ne pas reconnaître que nous ne devons ces sentiments qu'à la *loi d'amour* qui a veillé sur notre berceau ? Une illustre nation, parvenue au dernier degré de la civilisation et de l'urbanité, osa naguère, dans un accès de délire dont l'histoire ne présente pas un autre exemple, suspendre formellement cette loi : que vîmes-nous ? — En un clin d'œil, les mœurs des Iroquois et des Algonquins ; les saintes lois de l'humanité foulées aux pieds ; le sang innocent baignant les échafauds qui couvraient la France ; des hommes frisant et poudrant des têtes sanglantes, et la bouche même des femmes souillée de sang humain.

« Voilà l'homme *naturel!* Ce n'est pas qu'il ne porte en lui-même les germes inextinguibles de la vérité et de la vertu ; mais, sans une fécondation divine, ces germes n'écloront jamais, ou ne produiront que des êtres équivoques ou malsains.

« Il est temps de tirer des faits historiques les plus incontestables une conclusion qui ne l'est pas moins.

« Nous savons par une expérience de quatre siècles que *partout où le vrai Dieu ne sera pas connu et servi, en vertu d'une révélation expresse, l'homme immolera toujours l'homme et souvent le dévorera* [1]. »

Telle est la pensée qui règne dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, violente réplique à la philosophie du dix-huitième siècle, démonstration d'un genre unique, où l'auteur, pour vaincre et déconsidérer ses adversaires, emploie toutes les armes, la dialectique, la haute éloquence, le paradoxe, l'ironie, l'indignation, le sarcasme.

Bien que Louis DE BONALD se soit défendu d'avoir été le disciple ou le maître de Joseph de Maistre, il existe entre ces deux philosophes, sur les points essentiels de leurs doctrines, une conformité qui associera toujours leurs noms. Lamartine pouvait écrire à de Maistre : « M. de Bonald et vous, monsieur le vicomte, et quelques hommes qui suivent de loin vos traces, vous avez fondé une école impérissable de haute philosophie et de politique chrétienne. »

Ce qui distingue ces deux profonds esprits, c'est que l'un eut la pénétration plus instantanée et l'autre plus réfléchie.

C'est dans l'exil, en 1796, que Bonald publia son premier ouvrage intitulé : *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire.* Il établit qu'on ne peut constituer la société civile qu'en constituant la société religieuse et

[1] *Les Soirées de Saint-Pétersbourg* (Lyon, Pelagaud-Paris, Berche et Tralin, in-8, 1874. Tome II, p. 367-70).

politique. Il est persuadé qu'on ne peut parler de la société ni traiter de l'homme sans remonter jusqu'à Dieu. Dieu et l'homme sont deux termes qui se lient inséparablement à ses yeux. Dieu, comme l'archétype de toute puissance, de toute perfection ; l'homme, comme ne devant relever que de Dieu seul. Dans le monarque, il voit la volonté générale incarnée, le lien d'amour entre les hommes, le pouvoir général ou social conservateur. Il identifie, mais bien à tort, la cause de l'Eglise catholique avec celle de la monarchie absolue. Puis, de même qu'il a soutenu qu'il n'y a qu'une constitution nécessaire de société politique, il veut démontrer qu'il ne peut y avoir qu'une constitution nécessaire de société religieuse ; et considérant, ainsi qu'il le dit lui-même, la religion sous des rapports extérieurs et politiques, comme il a considéré le gouvernement sous des rapports intérieurs et moraux, il cherche dans les faits incontestables que présente l'histoire de la religion dans tous les âges et chez tous les peuples la raison de ses principes et de ses dogmes, comme il a cherché dans les principes des gouvernements le motif des faits incontestables que présente l'histoire des sociétés politiques dans tous les temps et chez toutes les nations.

En 1802, il fit paraître un autre grand ouvrage, *la Législation primitive*, dont ses livres ultérieurs ne sont que des corollaires. Rien de plus sévèrement composé que ce solide écrit ; l'ordonnance en est presque géométrique, et toutes les pensées en sont déduites avec une force de dialectique qui serait merveilleuse, si les prémisses de l'auteur étaient toujours irréprochables, et s'il ne partait quelquefois d'un terme mal défini.

Dans les *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances humaines* (1818), il montre le mal social qui résulte de la variété et de la contradiction même des doctrines philosophiques : « Nous cherchons encore, dit-il, la *science et la sagesse*, que les Grecs cherchaient il y a deux mille ans[1]. » Et cette science, cette sagesse, il déclare qu'on ne pourra jamais, comme on n'a jamais pu les trouver que dans le christianisme, source de toute vérité métaphysique aussi bien que de toute vérité morale.

Son dernier ouvrage, *la Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, publié en 1840, l'année même de sa mort, a pour objet de rechercher les caractères généraux des sociétés, d'où naissent les divers rapports entre les êtres semblables qui composent chaque société humaine.

Bonald sera toujours regardé comme un des plus distingués philosophes chrétiens ; cependant il fut plus occupé des questions de politique et d'ordre social que de la philosophie dont il ne discuta certains points que par occasion, pour ainsi dire, et selon les rapports qu'ils avaient avec les erreurs dominantes. Ce qu'il a le plus approfondi en philosophie, ce sont les questions morales, et un juge éminent a pu

[1] *Recherches philosophiques*, ch. I.

vanter « la hauteur, la gravité et la pénétration d'esprit qui caractérisent ses traités de philosophie morale [1]. » Mais l'esprit philosophique paraît dans tout ce qu'il a écrit ; et s'il est très-inférieur à Joseph de Maistre comme écrivain, il lui est égal comme penseur.

Ballanche est une sorte de moyen terme entre l'école théologique et l'école rationaliste. A l'exemple de Louis de Bonald, auquel l'unissaient les liens d'une amitié sincère, il toucha aux problèmes sociaux et politiques. Penseur original, il créa une théosophie chrétienne, suivant laquelle une loi providentielle et générale gouverne l'ensemble des destinées humaines, depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette loi universelle est le développement de deux dogmes générateurs, la déchéance et la réhabilitation. L'homme déchu aspire sans repos à la réhabilitation et à l'unité perdue ; mais ni l'individu ni la société ne parviennent à trouver ici-bas la félicité. Le théosophe de l'histoire, en arrivant à se croire révélateur et précurseur d'un dogme futur inconnu jusqu'à lui, finit par s'écarter de l'orthodoxie rigoureuse. Suivant lui, le catholicisme n'était qu'une forme évolutive du christianisme, et, par conséquent, comportait le progrès et le développement. Néanmoins, Ballanche garda la foi et vécut et mourut en chrétien.

Il a développé sa théosophie historique, non pas sous forme de traités, mais sous forme de synthèse poétique, en déployant les ressources d'une imagination abondante et expressive, qui a quelques traits de parenté avec celle de Platon, son inspirateur. C'est dans la *Palingénésie sociale*, dont il n'a publié que des parties, qu'il expose ses idées essentielles sur les destinées progressives de l'humanité se réhabilitant de sa déchéance primitive à travers des épreuves et des expiations providentielles, alternatives de ruine et de régénération.

« Une Europe nouvelle, dit-il, doit sortir des ruines de l'Europe ancienne, restée vêtue d'institutions usées comme un vieux manteau. Une incrédulité apparente menace d'abolir toute croyance ; mais la religion du genre humain renaîtra plus brillante et plus belle. Elle renaîtra au moment où le moyen âge aura rendu son dernier soupir dans sa dernière agonie ; la résurrection est fille de la mort [2]. »

Ce génie théosophique n'écrivit pas pour la multitude : il ne voulut même donner à plusieurs de ses ouvrages qu'une demi-publicité ; cependant il les composa tous avec beaucoup de soin. La netteté du contour, la correction, l'aisance, le naturel, la clarté font lire avec un charme particulier ces écrits souvent très-abstraits.

Lamennais, qui fut aussi, pendant un certain temps, un adepte de l'école théocratique, débuta dans les lettres en publiant, en 1808, à l'occasion du concordat, des *Réflexions sur l'état de l'Eglise de France pendant le dix huitième siècle et sur sa situation actuelle.* Dans ce livre,

[1] Monseigneur Dupanloup, *De la haute éducation intellectuelle*, II, III, IV.
[2] *Vision d'Hébal*, p. 97-98.

il appelait pour remède aux maux de l'Église et de la société un nouveau clergé, des synodes provinciaux, l'association établie dans le clergé sous diverses formes. Là aussi éclatait sa première protestation contre l'indifférence en matière de religion, qu'il attribuait à la philosophie de Voltaire, de Condillac, de Locke, et aux doctrines matérialistes qui ont fini par étouffer le sens moral.

En 1817, il donna le premier volume de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Non-seulement il se proposait de combattre cette brutale insouciance qui est « un crime et une folie », mais il voulait développer un système de défense du christianisme, une démonstration philosophique de tout l'ensemble du catholicisme contre les incrédules et les hérétiques, système qu'il croyait approprié à l'état des esprits dans toutes les contrées chrétiennes, et d'où, pensait-il, devaient sortir des preuves si rigoureuses, qu'à moins de renoncer à dire, *Je suis*, il faudrait que l'on dît le *Credo* jusqu'au bout [1]. Il s'appliqua principalement, dans ce premier volume, à dénoncer, comme source traditionnelle du mal, le mépris de l'autorité et la suprématie de la raison individuelle, et à établir que toute dissidence avec le pape est un schisme, qu'il n'y a de salut que dans la foi, l'autorité, le dogme rigide, que la tolérance religieuse est une sorte d'hérésie, et l'Eglise gallicane un protestantisme plus pernicieux que celui de Luther et de Calvin.

Le second volume, publié en 1820, révéla dans Lamennais un chef d'école hautain plutôt qu'un apologiste chrétien. Il prétendait établir que tous les dogmes du christianisme ont été crus universellement par le genre humain. Mais en cherchant dans les traditions plus ou moins confuses des peuples la raison générale de l'humanité, en faisant de cette raison la religion vraie, il réduisait le christianisme à une simple épuration de croyances universelles. Sous prétexte de donner un nouveau principe de certitude, il sapait par la base tout l'édifice de la connaissance. Enfin, en posant en loi absolue que nous n'avons aucun moyen de nous assurer que notre raison, notre sentiment, notre sensation ne nous trompent pas, il condamnait l'homme à un scepticisme irrémédiable. Car sa philosophie rejetait jusqu'à la certitude tirée du sentiment interne de notre être et des actes de notre pensée. Pour lui, toute certitude reposait sur ce que Dieu a révélé aux hommes et qu'ils redisent d'un commun accord.

En dépit des protestations qui s'étaient élevées, Lamennais consacra les derniers volumes de l'*Essai* à confirmer sa philosophie du sens commun. Il continua de se poser en rénovateur à qui il appartenait de reconstruire tout seul l'édifice entier de la théologie. Il était dès lors facile de prévoir jusqu'à quels abîmes cette présomption le conduirait.

Comme de Maistre et Bonald, mais avec un talent d'écrivain bien inférieur, le baron d'Eckstein, fondateur de la revue *le Catholique*, où

[1] Lettre du 22 janvier 1818.

il publia de nombreux articles de 1826 à 1829, proclama l'impuissance de la conscience individuelle à rendre compte de l'humanité. Selon lui, le *moi* n'est pas le *criterium* de la vérité, et, pour juger l'homme en général, il faut s'appuyer sur l'histoire et sur la tradition dont l'Église catholique est dépositaire. C'est la négation du sens intime. Or, comme l'a dit Damiron, « ôtez la science du sens intime, il n'y a plus de science possible, et surtout plus de science de l'homme. »

Parallèlement à ce courant d'idées religieuses qui signala le début du dix-neuvième siècle, se produisit un mouvement philosophique dont le résultat fut le triomphe momentané du spiritualisme.

Écartant du système de Locke l'idée de réflexion, Condillac avait enseigné que toutes nos connaissances n'étaient que des sensations transformées. Son principal disciple, Destutt de Tracy, développa ces principes dans ses *Éléments d'idéologie*, dont le style rappelle la clarté froide et la sévère précision du maître.

L'un et l'autre avaient cependant fini par distinguer un élément tout différent de la sensation, la volonté. C'était un acheminement vers l'éclosion de la doctrine spiritualiste, à laquelle se rallia l'émule littéraire de Chateaubriand, madame de Staël.

Les écrivains qui contribuèrent le plus à l'établissement de la nouvelle philosophie furent Laromiguière, Maine de Biran, Victor Cousin et Jouffroy, sans oublier Royer-Collard. Les quatre premiers devant être l'objet de notices particulières, nous nous bornerons ici à caractériser leur rôle.

Laromiguière, qui se rattachait à l'école sensualiste, commença d'entamer l'autorité de Condillac, en affirmant l'activité de l'âme humaine.

Maine de Biran remarqua que l'opération par laquelle nous connaissons est éminemment volontaire. Pour lui, nos connaissances sont les effets de notre vouloir, et c'est dans ce vouloir que nous ressaisissons notre propre être.

« Dans chacune de mes résolutions, disait-il, je me connais comme cause antérieure à son effet et qui lui survivra; je me vois en deçà, en dehors du mouvement que je produis et indépendant du temps ; et c'est pourquoi, à proprement parler, je ne deviens pas, mais, réellement et absolument, je suis. »

Pendant que Maine de Biran déterminait le rôle de la volonté, son confident, l'illustre Ampère, s'occupait surtout de la raison, et faisait consister le génie dans l'art d'apercevoir des rapports.

Dans un enseignement public de courte durée à la Faculté des lettres et à l'École normale (1811-1814), Royer-Collard combina les trois éléments de la sensation, de la volonté et de la raison, pour formuler sa théorie de la connaissance, inspirée de celle de l'école écossaise. Il exposa et agrandit, par son austère pensée, par sa nerveuse discussion, par sa diction toujours claire, simple, exacte, courte, précise, devant l'élite des étudiants français, la doctrine de Reid, alors aussi inconnue

en France qu'ailleurs, et devint un redoutable adversaire de la philosophie condillacienne. Dès le début de ses cours, il avait prononcé ces paroles significatives :

« Toute la science peut se ramener à deux objets, les esprits et les corps. »

Et il ajoutait :

« Quelle expérience nous assurera que la sensation suffit pour féconder toutes les régions de l'intelligence et du sentiment? Parce qu'elle a précédé l'exercice de mes facultés, celles-ci en sont-elles moins originales, et ne doivent-elles rien à leur propre énergie? Est-ce dans la sensation qu'est tracée la règle éternelle des droits et des devoirs? Quand elle enseignerait l'utile, enseigne-t-elle le beau et l'honnête? »

Le successeur de Royer-Collard dans la chaire de l'histoire de la philosophie, Victor Cousin, lui emprunta le principe de la doctrine qui, sous le nom d'*éclectisme*, devait occuper une large place dans la philosophie du dix-neuvième siècle. Prenant pour exemple les théories des philosophes néo-platoniciens, Cousin médita de réunir dans un nouvel éclectisme tout ce qu'il y avait de vrai dans les différents systèmes qui avaient successivement régné sur l'esprit humain, et dont il entreprit d'écrire l'histoire. Mais au lieu de choisir la part de vérité de chaque système, il s'attacha plutôt à signaler les erreurs qu'il croyait y voir, en sorte que sa philosophie fut moins positive que négative. Sans cesser de professer l'éclectisme, il aboutit, après de nombreuses variations, à un spiritualisme mitigé, procédant à la fois des idées de l'école écossaise et de celles de Maine de Biran, Ampère et Royer-Collard.

Nous ne saurions passer sous silence la part que prirent au même mouvement philosophique trois hommes moins célèbres que les précédents, mais très-dignes d'estime, Gérando, Droz et Damiron.

Marie-Joseph de Gérando est un des philosophes modernes qui ont le plus attentivement étudié et le mieux apprécié la doctrine de Condillac. Ses premières sympathies avaient été pour le système de la sensation transformée ; il en conserva toujours une certaine défiance contre les idées innées et un penchant à tout attendre de l'expérience. Sa critique ne reposait pas sur des principes absolus, et il s'est lui-même déclaré éclectique à plusieurs reprises. Aussi, dans son *Histoire de la philosophie moderne*, a-t-il fait le plus souvent abstraction de ses propres vues et voilé ses préférences. Esprit droit, cœur bienveillant, il avait un respect sérieux pour les hommes et les principes, et ces qualités se montrent jusque dans l'exposition toujours lucide qu'il fait des systèmes métaphysiques.

Droz, qui fut tout à la fois philosophe et économiste distingué, publia, en 1823, son livre de la *Philosophie morale*, auquel l'Académie décerna le prix Montyon. Dans cette analyse consciencieuse, il fit preuve d'un sage éclectisme, d'un remarquable talent et d'un sincère amour de la vérité. C'est lui qui a caractérisé ainsi le devoir de l'homme de lettres :

« La littérature n'est pas un art futile, uniquement occupé de plaire, de flatter l'oreille et l'esprit par des mots cadencés en élégantes périodes : son but est de répandre des idées justes et des sentiments généreux ; il faut écrire avec sa conscience en présence de Dieu et de l'humanité [1]. »

Dans un second ouvrage intitulé : *Application de la morale à la politique,* il a réfuté éloquemment les détestables maximes qui présentent la politique comme étant séparée de la morale.

Résolûment spiritualiste, DAMIRON a su se créer une place honorable à côté de Victor Cousin. Il s'est distingué à la fois par la sûreté de la méthode et par l'élégance du style. Voici comment il définit la philosophie :

« Aujourd'hui, telle qu'elle est, telle que l'a faite l'histoire et dans l'espèce d'unité encore provisoire et incomplète qu'elle a reçue d'une synthèse lentement progressive, science de tout ce qui n'est pas sensible, la philosophie est pour une assez faible part la science de la nature, elle est surtout celle de l'homme et de Dieu par rapport à l'homme. »

Damiron a lui-même apprécié avec beaucoup de sincérité la valeur relative des divers ouvrages qui ont fondé sa réputation :

« Il n'est peut-être pas défendu, dit-il, de se comparer à soi-même. Si donc, mettant à part mes écrits dogmatiques, c'est-à-dire mon *Cours de psychologie, de logique et de morale*, je rapproche entre eux ceux qui ont le plus particulièrement rapport à l'histoire, l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, par lequel j'ai débuté, l'*Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle,* qui est venu ensuite, et les *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle,* que je publie aujourd'hui, je dirai franchement que, comme je préfère et de beaucoup le second de ces ouvrages au premier, je place à son tour le troisième au-dessus du second : j'y trouve plus d'histoire et plus de philosophie à la fois, plus d'expérience des matières, plus de connaissance des auteurs, autant de solidité et plus d'agrément. Le sujet y est moins haut, les noms y sont moins grands, mais peut-être le travail y est-il supérieur. En tout, c'est, ce me semble, un progrès tel qu'à dix ans de distance, et quand on mûrit encore, on peut l'obtenir d'une étude plus approfondie, d'une réflexion plus exercée, de lumières plus étendues [2]. »

L'élève le plus brillant de Cousin, Théodore JOUFFROY, renonçant à la méthode préconisée par son maître, qui consistait à recueillir les faits antérieurs pour en tirer, par l'induction, la solution des questions métaphysiques, reconnut dans l'homme la capacité d'atteindre immédiatement sa propre personnalité. C'était une adhésion formelle à la théorie capitale de Maine de Biran.

[1] *Discours de réception à l'Académie française.*

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle,* préface, p. XXII.

Tel fut le point de vue auquel arrivèrent Adolphe Garnier, versé, comme Jouffroy, dans l'étude des philosophes écossais, et qui a consacré le plus considérable de ses ouvrages à l'examen des facultés de l'âme, et Emile Saisset, dont nous reparlerons plus loin.

Charles de Rémusat — ce talent si souple, ce dialecticien plus habile à poser les problèmes qu'à les résoudre, — remarqua aussi, dans ses *Essais* (1842), que la méthode expérimentale ne suffit pas à la philosophie.

Déjà, en 1840, un penseur jusqu'alors inconnu, Bordas Dumoulin, après avoir amassé dans la solitude des connaissances profondes, surtout en mathématiques, avait présenté à l'Académie des sciences morales et politiques un important mémoire sur *le cartésianisme*. Il y montrait, avec un style plein de force, que les grandes découvertes de Descartes provenaient de la manière dont l'auteur du *Cogito, ergo sum* « avait rappelé la pensée à elle-même. »

A partir de cette époque, l'éclectisme s'éloigna de Bacon, pour se rattacher à Descartes. Mais il ne rendait pas compte d'une façon scientifique de l'absolu de la nature spirituelle. En même temps, bien qu'il recommandât l'accord de la philosophie avec la religion, et qu'il prétendît favoriser cette bonne entente, c'était à la religion que s'adressaient en réalité ses fréquentes attaques contre le mysticisme. Il ne satisfaisait ainsi ni les intelligences scientifiques ni les âmes religieuses. L'éloquence du fondateur de l'éclectisme avait pu faire quelque temps illusion sur le vide de sa doctrine. Désormais les esprits réclamaient une nourriture plus solide. C'est pourquoi, tout en restant maître de l'enseignement universitaire, l'éclectisme perdait graduellement de son autorité et de son influence.

Lamennais était un de ces esprits que les théories éclectiques ne pouvaient contenter. Dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* il avait enseigné que toutes les vérités fondamentales nous viennent de la tradition universelle, dont le dépôt a été remis à la garde de l'Église catholique. Cette doctrine, commune à plusieurs écrivains de la même époque et qui obtint une grande faveur parmi un certain nombre de théologiens, finit par être condamnée par l'Eglise, comme portant atteinte aux droits de la raison humaine.

En 1841, Lamennais entreprit la publication de son *Esquisse d'une philosophie*. Il demandait à la science philosophique non pas seulement la solution des questions relatives à l'origine des idées, mais une explication universelle. Cette explication, il la puisa d'abord, en renouvelant la doctrine de l'*Essai*, dans les éléments de la nature divine, tels qu'ils résultent du dogme catholique. Le dernier volume de l'*Esquisse*, qui parut seulement en 1846, témoigna d'une évolution considérable. L'auteur en arrivait à cette conclusion que la plus haute certitude est celle qui découle immédiatement de la raison. Il proclamait d'ailleurs que l'infinité de l'être implique en Dieu l'intelligence, la liberté et la personnalité, et que si la création est soumise, dans son développe-

ment, à des lois nécessaires, elle n'en est pas moins une œuvre essentiellement libre.

Pendant que Lamennais voulait substituer à la psychologie une métaphysique nouvelle, l'école socialiste, avec Henri de Saint-Simon, Enfantin, Charles Fourier et Pierre-Joseph Proudhon se reliait à la philosophie sensualiste du dernier siècle.

Deux hommes qui se mêlèrent activement au mouvement des idées socialistes, Pierre Leroux et Jean Reynaud, se vouèrent sincèrement à la recherche de la vérité philosophique.

Le premier, dans la *Réfutation de l'éclectisme*, distingua trois éléments de la nature humaine : la sensation, le sentiment et la connaissance, qui correspondent à l'industrie, à l'art et à la science. Son livre de l'*Humanité* tend à démontrer que l'homme est indéfiniment perfectible, et que, s'il doit atteindre la félicité, c'est sur cette terre même, dans une éternité d'existences se succédant, sans que la mémoire des vies antérieures subsiste chez l'individu. Ce qu'il y a de durable dans les spéculations de Pierre Leroux, c'est l'idée que l'humanité forme une unité véritable, et que tous ses membres sont solidaires les uns des autres.

Jean Reynaud est, suivant les expressions de M. Caro, le type le plus accompli des *utopistes de l'immortalité*. Il croyait qu'après la vie accomplie sur la terre, il y a une série infinie d'existences sur d'autres globes, la personnalité primitive conservant toujours la conscience d'elle-même. Sa pensée était d'appliquer à la destinée humaine le principe de la perfectibilité universelle que semble vérifier la science. Il exposa sa doctrine dans l'ouvrage intitulé *Terre et Ciel*, qui contient une suite de dialogues supposés entre un théologien et un philosophe. D'après ce livre, l'homme, à travers ses existences dans les mondes innombrables, devient de plus en plus parfait ; et cette perfection ne consiste pas dans le passage de l'état corporel à l'état spirituel, mais dans l'acquisition d'un degré toujours plus élevé de pureté.

L'Église catholique a condamné ces théories qui, sous prétexte d'étendre le ciel à la terre, altéraient l'idée de l'immortalité telle qu'elle découle du dogme chrétien. On ne saurait cependant méconnaître la générosité des sentiments qui inspiraient Jean Reynaud et la hauteur de l'idée d'après laquelle toute âme, selon lui, est en marche vers Dieu.

Malgré leurs erreurs capitales, Pierre Leroux et Jean Reynaud étaient en définitive restés fidèles au spiritualisme. Bien différente fut la tendance de l'école qui allait se former sous les auspices du socialisme.

La philosophie de la sensation avait abouti, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, au matérialisme avec Gall et Broussais. Les théories des phrénologistes et celles des Saint-Simoniens donnèrent naissance à la philosophie positive fondée par Auguste Comte, qui établit

son système sociologique sur un système scientifique universel peu différent de celui de Broussais et de son école.

La pensée, suivant Auguste Comte, passe successivement par trois états : dans le premier, on explique les choses par des volontés supérieures à la nature ; dans le second, on les explique par des entités ou des symboles ; dans le troisième, on ne s'occupe que de déterminer la succession des faits, sans remonter à leurs causes. Ces trois états correspondent aux trois périodes *religieuse*, *métaphysique* et *scientifique*.

Durant cette dernière période, on se borne à constater les phénomènes et les lois naturelles qui les régissent. La collection des lois qui s'appliquent à chaque ordre de faits constitue une science particulière. Si l'on compare les sciences entre elles, on découvre entre les lois dans lesquelles elles se résument des relations constituant des lois plus générales encore. Cette vue des lois générales est pour Auguste Comte toute la philosophie.

A ses yeux, la généralité est liée à la simplicité. Il montre les sciences se classant dans un ordre croissant de complexité, les mathématiques à la base et la sociologie au sommet. Le dernier but de la science est, selon lui, d'amener la sociologie à l'état positif, en réduisant tout à de simples rapports de phénomènes et les phénomènes aux plus simples notions.

Telle est sommairement la doctrine exposée dans le *Cours de philosophie positive* (1830 à 1842).

Les principaux adeptes qu'elle trouva en France furent des physiologistes et des médecins qui y virent, non sans raison, une forme du matérialisme.

Cependant, Auguste Comte alla successivement du positivisme pur à la métaphysique et de la métaphysique à la religion.

Bien qu'il n'ait jamais admis la nécessité de l'absolu pour expliquer le relatif, il aspirait en tout à l'unité. Considérant le pur empirisme comme stérile, il jugeait indispensable de créer une hypothèse afin de se guider dans le dédale des faits. Cette tendance ne fit que s'accentuer chez lui, lorsqu'il passa de l'étude des choses inorganiques à celle des faits de l'ordre vital.

« En présence des êtres organisés, disait-il, on s'aperçoit que le détail des phénomènes, quelque explication plus ou moins suffisante qu'on en donne, n'est ni le tout ni même le principal; que le principal, et l'on pourrait presque dire le tout, c'est l'ensemble dans l'espace, le progrès dans le temps, et qu'expliquer un être vivant, ce serait montrer la raison de cet ensemble et de ce progrès, qui est la vie même. » Et il reconnaissait que, l'ensemble étant l'expression d'une certaine unité, le but vers lequel toutes choses convergent, c'est dans ce but ou cause finale qu'il faut chercher le secret des êtres organisés. Par là il fut amené à séparer nettement des phénomènes physiques et chimiques les phénomènes vitaux qu'il avait présentés autrefois comme des transformations des premiers. La sociologie tout entière lui apparut domi-

née, dans son développement, par l'unité d'une idée, celle de la nature humaine résultant de l'étude approfondie de l'histoire.

Auguste Comte étudia surtout la vie morale dans sa *Politique positive*, publiée de 1851 à 1854. Il y exprimait la pensée que les facultés intellectuelles sont subordonnées aux facultés morales, que l'homme est attiré vers le bien par un attrait naturel, et que l'amour est le secret de la nature humaine et du monde lui-même. Abandonnant la méthode objective qui avait eu d'abord ses préférences, il voyait dans le sujet humain l'explication et le but de toutes choses.

Il tenta même dans son dernier ouvrage, *la Synthèse subjective des mathématiques*, de rattacher la science de la quantité aux fins morales et sociales de l'humanité.

Sous l'empire d'une ardente affection, il avait fini par laisser la vie affective absorber presque en lui la vie intellectuelle; l'*Imitation de Jésus-Christ* était devenue l'objet de ses lectures les plus fréquentes. Soumise à ces diverses influences, sa philosophie se changea en une religion. Mais cette religion ne comportait ni Dieu ni âme immortelle.

Pour Auguste Comte, l'Être suprême ou le « Grand Être » n'est autre que l'humanité. Il est né de la Terre qu'on peut appeler le « Grand Fétiche », et qui est sortie elle-même de l'espace ou « Grand Milieu ». Telle est la trinité qu'honore le culte positiviste. C'est dans l'humanité que réside la perfection suprême, et le souvenir du bien qu'accomplissent les vivants est la seule et véritable immortalité.

M. E. Littré, qui a le plus contribué à vulgariser en France la doctrine philosophique de Comte, ne l'a pas suivi dans son évolution religieuse. Il a voulu s'en tenir au positivisme primitif; toutefois, il n'y a pas complétement réussi. Sans doute il regarde comme une question aujourd'hui fermée celle de l'existence d'une Providence. D'un autre côté, s'il reconnaît que les sentiments, les idées, les volontés peuvent être étudiés directement, il les classe dans la catégorie des phénomènes cérébraux, ce qui est donner de ces faits une explication toute matérialiste. Mais, comme son maître, quoique d'une manière différente, il a reconnu la réalité de la cause finale. Par l'examen de tout l'organisme, et en particulier de l'œil, il a constaté une appropriation manifeste d'un ensemble de moyens à une fin. En proclamant ce résultat, M. Littré n'a pas cru être infidèle à la philosophie positive. « Ce serait l'être, dit-il, que d'expliquer l'appropriation du moyen à la fin, soit par une âme ou une providence, soit par une propriété générale de la matière ; mais dire que la matière organisée s'ajuste à des fins, c'est énoncer un fait sans en rechercher la cause, c'est s'en tenir au phénomène primitif. » Quoi qu'en dise M. Littré, ce jugement porté sur l'appropriation des parties matérielles à une fin implique dans le corps un sentiment obscur, si l'on veut, mais très-réel du but de ses mouvements. Par conséquent tout phénomène de la vue révèle une pensée, qui se rattache elle-même à une pensée supérieure, attestée par le dessein, sans lequel la nature vivante serait incompréhensible.

Il y a loin de là au positivisme primitif, et les autres disciples de Comte se sont plus ou moins acheminés dans cette nouvelle direction.

Dans son livre sur les *Philosophes français du dix-neuvième siècle* (1857), M. Taine, adoptant un point de vue analogue à celui des positivistes, attaqua la philosophie enseignée par Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy et leurs successeurs : il leur reprochait, avec plus d'esprit que de justesse, de n'avoir rien de scientifique, et il indiquait les théories et les méthodes destinées, d'après lui, à remplacer les anciennes. A son avis, l'éclectisme a fait fausse route, en empruntant au spiritualisme la méthode qui consiste à s'appuyer sur quelques observations intérieures pour en induire des facultés ; la vraie méthode est l'analyse des idées, pratiquée au commencement de ce siècle par les idéologues ; c'est aussi la plus conforme à notre génie national.

M. Paul Janet a apprécié dans les lignes suivantes l'étude sur les *Philosophes français du dix-neuvième siècle* :

« Ce livre spirituel et moqueur, où quelques bonnes objections se mêlent à trop de personnalités et à une philosophie peu nouvelle, manque trop souvent de la sévère impartialité du critique et du juge [1]. »

Dans un autre travail, *le Positivisme anglais, étude sur M. Stuart Mill* [2], M. Taine a adhéré aux théories qui sont la base du positivisme ; en même temps, il y a fait des additions qui les dénaturent. Ainsi, il admet, avec M. Stuart Mill, que la science réside dans la connaissance des faits sensibles, avec leur ordre de temps et de lieu. Mais il attribue à l'être humain la faculté d'*abstraire*, c'est-à-dire de s'élever au-dessus de l'état sensitif, pour mesurer les relatifs entre eux, et les rapporter tous finalement à l'absolu de quelque unité. « Faculté magnifique, ajoute-t-il, source du langage, interprète de la nature, mère des religions et de la philosophie, la seule distinction véritable qui sépare l'homme de la brute et les grands hommes des petits. » Au fond, il restitue les droits de la raison sacrifiée à l'expérience par Hume et Stuart Mill.

Bien plus, tandis que Stuart Mill substitue à l'idée de cause la succession des phénomènes, M. Taine déclare universel ce qu'il appelle l'*axiome des causes*. D'après sa théorie, après avoir formé un groupe de faits inséparables, il convient de rechercher à quel fait plus simple ils sont réductibles. Ce fait élémentaire est ce qu'on nomme la cause. M. Taine ne s'en est pas encore tenu là. Comme Auguste Comte dans la dernière partie de sa carrière, il a reconnu, par l'étude de la nature organisée, que certains faits en commandent d'autres, et que ce qui détermine les choses, ce n'est pas leur matière seule, mais la perfection vers laquelle elles tendent.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1863.
[2] *Ibid.*, 15 juillet 1864.

Dans son livre sur l'*Intelligence* [1], M. Taine s'est efforcé d'analyser l'intelligence humaine à la manière de Condillac, et d'en ramener tout le mécanisme à la sensation, c'est-à-dire, d'après lui, à un cas particulier des phénomènes physiques.

On peut rapprocher de M. Taine un autre penseur qui est à la fois un profond érudit et un écrivain brillant, mais paradoxal et sceptique en philosophie, M. Ernest Renan. Dans ses travaux si variés, il a eu pour objet de montrer que les phénomènes s'expliquent par des lois naturelles dont la régularité est inconciliable avec l'intervention exceptionnelle d'une puissance supérieure. Il a paru même nier toute existence supérieure dépassant les conditions de l'existence physique. Aussi, sans avoir adhéré expressément aux doctrines positives, a-t-il formulé des opinions issues du même principe. Mais une évolution s'est opérée en lui, et dans sa lettre à l'illustre chimiste M. Berthelot [2], il a exprimé ses vues sur l'avenir de la science et de la métaphysique. Deux idées lui paraissent dominer l'histoire de la nature et de l'humanité : celle du progrès continu, et celle d'une cause de ce progrès.

Appliquant à l'ensemble des choses la théorie exposée par Darwin, dans son traité *de l'Origine des espèces*, il considère que le monde a dû passer, à travers les âges, par une série de transformations : de l'état purement mécanique où il n'y aurait eu que des atomes avec des propriétés, il serait arrivé à la situation actuelle où la vie se présente dans l'humanité sous sa forme la plus parfaite, avec les caractères de l'intelligence et de la conscience. Toutefois, le temps n'est pas pour M. Renan le seul « coefficient universel » ; il y ajoute la tendance au progrès. C'est l'explication *athée* de l'origine du monde et de l'harmonie de ses parties.

« L'univers, dit-il, est une lutte immense où la victoire est à ce qui est possible, flexible, harmonieux. L'organe fait le besoin, mais il est aussi le résultat du besoin. En tous cas, le besoin lui-même, qu'est-il, sinon cette conscience divine qui se trahit dans l'instinct de l'animal, dans les tendances innées de l'homme, dans les dictées de la conscience, dans cette harmonie suprême qui fait que tout est plein de nombre, de poids et de mesure ? Rien n'est que ce qui a sa raison d'être ; mais on peut ajouter que tout ce qui a sa raison d'être a été ou sera. »

Il affirme encore, dans ses *Dialogues et fragments philosophiques* [3], que le monde a un but et travaille à une œuvre mystérieuse.

N'est-ce pas dire, comme l'ont plus ou moins soutenu Auguste Comte, M. Littré et M. Taine, que la cause universelle est l'idéal de toutes choses et que la pensée gouverne le monde ? Mais de quelle pensée veulent-ils parler ? Mystère et contradiction ! C'est l'athéisme déguisé.

[1] Hachette, 1870.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1863.

[3] Calmann Lévy, 1876.

M. Renouvier et M. Vacherot méritent de prendre place, à côté de MM. Taine et Renan, dans le groupe des libres esprits de notre temps.

M. Charles Renouvier s'est proposé, dans ses *Essais de critique générale* (1854 à 1864), de remplacer la philosophie par le criticisme. Marchant sur les traces de Kant, il bat en brèche la métaphysique et pose en principe que notre connaissance ne dépasse point les purs phénomènes. Il n'est pas cependant un adepte du positivisme, auquel il reproche son sensualisme « grossier ». Avec l'auteur de la *Critique de la raison pure*, il admet que c'est nous qui donnons aux phénomènes la forme et l'unité.

Après avoir recherché les modes ou catégories sous lesquels nous nous représentons les phénomènes, M. Renouvier arrive à cette conclusion fausse, renouvelée de Kant, que nous ne pouvons représenter la nature que sous les conditions de l'esprit. L'âme se retrouve ainsi elle-même, et, en étudiant de plus près le type qu'elle porte en elle, le philosophe découvre comme trait caractéristique la liberté.

Maintenant, cette âme est-elle immortelle ? M. Renouvier ne se prononce pas d'une manière formelle à cet égard. Cependant, les inductions tirées des analogies de la nature et de l'ordre moral l'amènent à penser qu'il peut y avoir une existence indéfinie pour les consciences de plus en plus parfaites, semblables à autant de dieux que régirait un Dieu supérieur. Mais ce Dieu n'est pas l'Être infini que proclament le christianisme et la métaphysique.

Dans la dernière partie de ses *Essais*, M. Renouvier a sensiblement modifié son point de vue. L'étude de la nature et de l'humanité l'a contraint à reconnaître que « tous les êtres ont évidemment une destinée, qu'une loi générale de finalité est une partie essentielle de l'ordre du monde, » que dès lors « tous les individus dont il est composé doivent se perfectionner par un progrès sans terme, » et que, pour assurer l'ordre moral du monde, il faut en venir à la croyance « dans l'existence et le règne de Dieu ». L'absolu réside donc dans l'idéal de la perfection morale.

En somme, la doctrine du *phénoménisme* et de la *relativité universelle* nie absolument qu'on puisse arriver par la connaissance raisonnée à aucun absolu, même dans l'ordre moral; mais on y parvient, selon M. Renouvier, par une sorte de foi, qui n'est pas la foi religieuse, mais qui est une sorte de croyance irrésistible et non raisonnée.

M. Vacherot, dont le début fut une édition des leçons de Cousin, ne tarda pas à attirer l'attention par une thèse relative à la théorie d'Aristote sur les premiers principes, et par une *Histoire de l'école d'Alexandrie*, que couronna l'Académie des sciences morales et politiques. Sa thèse et son histoire dénotaient déjà des tendances sensiblement différentes de celles de l'école éclectique. Dans son livre sur *la Métaphysique et la Science*, il s'est efforcé, comme les philosophes dont nous venons de parler, de réformer l'idée que les théologiens et les métaphysiciens se sont faite de la Divinité. D'après son système, la perfec-

tion est incompatible avec l'infinité et avec la réalité. « Les deux grands objets de la métaphysique, dit-il, sont Dieu et le monde. Le monde, c'est la réalité, objet des sens, laquelle est infinie. Dieu, c'est la perfection, objet de l'intelligence, c'est-à-dire l'idéal. »

Sous la multiplicité des phénomènes, M. Vacherot voit un être unique et infini dont les phénomènes ne sont que des modifications. Tout dans le monde lui paraît être en marche vers le progrès, et la cause de ce progrès est la perfection, seul objet de la théologie. M. Vacherot pense que les idées ne peuvent exister qu'en quelque intelligence, et comme il n'admet pas la réalité de l'existence et de l'intelligence divines, il est forcé de les placer dans l'intelligence humaine. Par suite, l'idéal n'existerait que dans l'esprit de l'homme, et cesserait d'être avec lui.

L'ensemble de cette théorie soulève de graves objections. Si, en effet, l'idéal n'existe que dans notre esprit, comment a-t-il pu exercer sur la nature une action antérieure à l'apparition de l'homme sur la terre ? D'un autre côté, si l'être universel dont parle M. Vacherot est une pure virtualité dont les choses particulières sont des réalisations, il ne peut se suffire à lui-même, il se réduit donc, comme l'a dit M. Lachelier, « à l'abstraction de l'être en général, c'est-à-dire à la plus vide de toutes les abstractions [1] ».

Un des plus redoutables adversaires de M. Vacherot, le P. Gratry, l'a apprécié en ces termes :

« Homme du plus honorable caractère et de la plus entière bonne foi, il s'est précipité avec une ardente conviction dans le gouffre de la métaphysique hégélienne, emporté par l'espoir de sauver et de renouveler l'esprit humain [2]. »

Du moins, il est très-éloigné des explications matérialistes des phénomènes naturels, et il s'est souvent efforcé d'établir la nécessité de compléter les connaissances positives par la métaphysique.

Le style de M. Vacherot, ample, libre, pur et noble, répond bien à la sérénité et à la placidité toutes platoniques de sa pensée.

III

Le positivisme et l'école critique ont exercé sur l'esprit des générations contemporaines une influence incontestable. Mais cette influence a été contre-balancée par les efforts des philosophes spiritualistes et des philosophes chrétiens.

Au nom de la philosophie pure, MM. Émile Saisset, Jules Simon et E. Caro, le premier dans son *Essai de philosophie religieuse*, le second dans *la Religion naturelle* et dans *le Devoir*, et le dernier dans *l'Idée de*

[1] *Revue de l'Instruction publique*, 23 juin 1864. — [2] *Les Sophistes et la Critique*, ch. IV.

Dieu et ses nouveaux Critiques, ont combattu les théories qui tendent à nier l'absolu de la nature divine.

Pour Emile Saisset, l'existence de Dieu est une vérité première, une vérité d'intuition, et les preuves que l'on en donne ne sont que les diverses analyses du mouvement naturel de l'esprit qui, dans toutes les catégories de la pensée, nous transporte du fini à l'infini. A la thèse panthéiste qui confond Dieu avec la nature et l'humanité, il oppose très-hautement la doctrine traditionnelle de la *personne* divine. Dieu est à ses yeux une raison éternelle, se pensant soi-même, distincte du monde, parfaite et complète en soi et produisant l'univers non par une nécessité intrinsèque, mais par la libre volonté de manifester à l'infini sa perfection. Mais en soutenant que le monde, pour exprimer l'infinité absolue de Dieu, doit posséder lui-même une sorte d'infinité relative, qui est l'absence de limites dans le temps et dans l'espace, il associe deux idées qui s'excluent, l'idée de chose créée et l'idée d'infini, et il paraît incliner au panthéisme qu'il a d'ailleurs si bien combattu.

Nous nous empressons d'ajouter qu'Émile Saisset est un chercheur de bonne foi. Il a souvent vu ou entrevu la vérité du christianisme, et compris son influence, sa nécessité même pour conserver la vérité et la propager parmi les hommes.

M. Jules Simon s'est placé au point de vue de la morale afin d'établir que Dieu n'est pas un vain mot.

« Que les incrédules, dit-il dans la préface du *Devoir*, écoutent la voix de l'intérêt, à la bonne heure, mais qu'il le sache ou qu'il l'ignore, celui qui choisit le devoir a la foi philosophique. On ne peut croire au devoir sans croire en même temps à Dieu, à la liberté, à l'immortalité !

« Personne ne se sacrifierait pour le devoir, si le devoir était d'institution humaine. On lui donne son repos, sa fortune, sa vie, parce qu'on reconnaît qu'il vient de Dieu. La plus irréfutable démonstration de l'existence de Dieu, c'est la vie et la mort d'un juste [1]. »

Respectueux envers la religion chrétienne, qu'il a le tort de considérer comme une chose de sentiment et non comme une chose de raison, il écrit surtout pour les esprits qui ne sauraient admettre le principe de la révélation, ou qui, ne pouvant croire à toutes les vérités enseignées par l'Église, abandonnent la religion positive pour se livrer à la philosophie. Il offre à ces esprits un moyen terme entre la révélation et le scepticisme. Dans la préface de la *Religion naturelle*, il dit :

« Je sais que la religion naturelle est souvent traitée de chimère, et qu'on s'exagère l'impuissance de la philosophie, en voyant dans l'histoire tant de vaines disputes, tant de systèmes tour à tour florissants et abattus ; mais de grandes vérités s'élèvent de cet amas d'erreurs, comme un arbre vigoureux croît au milieu des ruines. C'est mal connaître l'histoire de la pensée, que de croire que Platon, Aristote, Descartes, Leibnitz ont laissé en mourant la philosophie au point où ils l'avaient prise. La religion naturelle n'est pas un système, elle n'est attachée à aucune école, elle se compose de deux ou trois dogmes, aussi simples que sublimes, légués au sens commun par la science de tous les siècles. »

Dans *l'Idée de Dieu et ses nouveaux Critiques* (1864), M. Caro s'est proposé d'étudier tout un mouvement philosophique, un travail très-vaste de critique qui s'est produit de nos jours sur l'idée de Dieu. Il veut résumer et juger le débat si violent engagé sur cette question. En bornant son étude aux quinze années qui se sont écoulées de 1850 à 1865, il croit avec raison embrasser une matière encore très-étendue. Il n'entreprend ni une œuvre de parti ni une œuvre de passion. Il aborde avec calme les adversaires les plus vifs du spiritualisme et déclare qu'il ne se laissera entraîner, sous aucun prétexte, à des représailles toujours faciles de colère et de dédain.

M. Caro a mis à nu les contradictions et les erreurs des théories, issues plus ou moins directement du positivisme, qui suppriment l'idée d'un Dieu personnel. Il établit que la pensée est à l'origine des choses, que rien ne peut s'expliquer sans elle, que la science suppose l'idée d'ordre, c'est-à-dire de finalité, et que la raison possède en elle-même les principes de l'ordre que l'expérience nous découvre dans les choses : « Nous pressentons, dit-il, nous affirmons *à priori*, que le *cosmos* est intelligible, c'est-à-dire, que ses phénomènes sont de nature à être ramenés à une unité rationnelle. N'est-ce pas au moins un fait singulier, que cette sorte d'accord existant entre notre constitution intellectuelle et la constitution rationnelle du monde, entre notre esprit et la nature ? Et ce sentiment de l'ordre, qu'est-ce autre chose, sous des formes vagues et obscures, que la croyance à une cause intelligente ? »

L'auteur de *l'Idée de Dieu* a déployé un talent supérieur de polémiste, et s'est montré fin, souple, adroit, élégant et courtois.

Dans ses *Problèmes de morale sociale* (1876), M. Caro examine dans l'ordre de la pratique les théories nouvelles que le livre sur *l'Idée de Dieu* a examinées dans l'ordre de la spéculation. Il démontre que l'empirisme a pour conséquence inévitable la négation du droit et que toutes les théories du matérialisme révolutionnaire sont en contradiction avec le respect de la personnalité humaine, qu'elles prétendent affranchir de toute règle et qu'au contraire elles asservissent. Le spiritualisme seul peut fonder la vraie liberté : c'est la conclusion du livre et c'en est le résumé.

Le Matérialisme et la Science (1868) a pour objet de démontrer que le matérialisme, qui se prétend issu de la science, n'est rien moins que scientifique et qu'il s'appuie sur une série d'hypothèses absolument étrangères à l'expérience.

Les études sur Léopardi, Schopenhauer, Hartmann, dont est formé le volume intitulé *le Pessimisme au XIXe siècle* (1878) exposent et combattent la philosophie qui maudit la vie et prétend que le néant vaut mieux que l'être, parce qu'il y a dans la nature et dans l'humanité un mal radical, absolu, invincible. Voyant que non-seulement cette philosophie insensée « se manifeste dans quelques livres brillants et aventureux jetés comme un défi à l'optimisme scientifique et industriel du siècle », mais qu'elle se propage, par une contagion subtile, dans un

grand nombre d'esprits qu'elle trouble, M. Caro a cru utile d'analyser cette crise à la fois cérébrale et littéraire, d'en noter les analogies à travers les milieux les plus différents, et, par l'examen des formes comparées et des symptômes, de remonter jusqu'à la source de ce mal tout nouveau chez les peuples de l'Occident. Il conclut en établissant que les excès mêmes de cette école qui, dans toutes les questions touchant à la vie humaine, omet tout ce qui la relève et l'ennoblit, doivent nous rassurer sur son influence artificielle et momentanée. Bientôt dégoûté de ces docteurs qui ne savent que tout nier, la réalité de Dieu, la réalité du devoir, la réalité du moi, la moralité de la science, le progrès, et par là vont jusqu'à détruire tout effort et tout travail, l'esprit humain reviendra de lui-même au bon sens pratique et à l'idéal qui a été son aspiration dans tous les temps et dans tous les pays.

La Philosophie de Gœthe (1866) lui a fourni l'occasion d'étudier le penseur allemand dans ses poèmes, dans ses mémoires de savant, dans ses conversations, dans les souvenirs de sa vie. Sans désarmer sa critique, il éprouve des sentiments sympathiques et respectueux « devant cette universalité du génie qui a tenté, par l'art comme par la science, de s'égaler à l'universalité des choses, et qui, s'il a échoué, a laissé du moins, dans les ruines de son effort et sur chaque fragment de sa pensée, la marque de sa grandeur ».

Les doctrines exposées et défendues par M. Caro dans ses livres ont été le fond de son enseignement à la Sorbonne depuis 1864.

M. Caro n'est ni rationaliste ni éclectique proprement dit, il est avant tout spiritualiste. La faculté philosophique s'unit en lui au talent de l'écrivain, et cette réunion de solides qualités le rend éminemment propre à poursuivre la lutte engagée par le spiritualisme en vue du triomphe de la vérité.

L'auteur d'une savante *Histoire du cartésianisme* et d'une *Théorie de la raison impersonnelle*, M. Francisque Bouillier, a enseigné dans ses leçons à la Faculté des lettres de Lyon l'identité de l'âme pensante et du principe vital. Il a surtout développé et défendu ses opinions à ce sujet dans son ouvrage *Du principe vital et de l'âme pensante, ou Examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie* (1862). Il s'y montre presque entièrement disciple de Stahl et s'attache à faire ressortir l'impossibilité d'expliquer la vie soit par la matière, soit par un principe immatériel différent de l'âme qui pense. Au reste, selon lui, l'essence de l'âme est l'action, dont la pensée et la volonté ne sont que des formes plus parfaites propres à l'état de raison. Parvenue à cet état supérieur, l'âme prend conscience des opérations instinctives de l'ordre vital qui l'affectent ; elle réagit sur ces opérations, et ainsi s'explique l'unité de l'être vivant et pensant.

Cet examen n'est peut-être pas à l'abri de toute critique ; il semblerait indispensable de le compléter, en disant que les fonctions vitales sont le produit d'une force qui s'accommode à une fin, c'est-à-dire d'une pensée. Pourquoi d'ailleurs distinguer le penser et le vouloir de l'action

de l'âme ? Cette action, en effet, ne se sépare pas d'un but et d'un bien à atteindre, et n'est autre par conséquent que le penser et le vouloir.

Les saines doctrines du spiritualisme sont irréprochablement soutenues par M. Tissot, ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon, auteur de *la Vie dans l'homme* (2 vol. in-8), de *l'Anthropologie* (1 vol. in-8), de *la Certitude* (1 vol. in-8), de *l'Animisme* (1 vol. in-8), de *l'Anthropologie de Kant* (1 vol. in-8).

M. Paul Janet, dans son travail sur *le Matérialisme contemporain* [1], où il expose les transformations qu'ont récemment fait subir au matérialisme plusieurs physiologistes allemands, a discuté les arguments par lesquels on veut prouver que la matière suffit pour rendre compte de toutes choses. Il a montré avec raison qu'en déclarant la matière douée de force, on a avoué implicitement l'insuffisance et l'imperfection de la matière.

Dans son ouvrage des *Causes finales*, mettant en relief la finalité commune aux œuvres de la nature et aux œuvres de l'industrie humaine, il recherche si le rapport de moyen à fin, non moins que celui de cause à effet, n'est pas aussi évident dans les unes que dans les autres, si l'œuvre du monde n'exige pas aussi absolument une intelligence déterminante que l'œuvre d'un ouvrier. Il se demande s'il est possible de ne pas voir dans les organes, les fonctions, les opérations instinctives des êtres vivants, autre chose qu'une simple rencontre de phénomènes. Il répond nettement non :

« Car, dit-il, il n'y a pas moyen pour les adversaires des causes finales de se soustraire au dilemne : la finalité ou le hasard. Il n'y a point de milieu où la subtilité des écoles nouvelles puisse se réfugier pour échapper à l'absurde et à l'incroyable. Parler de l'action uniforme des lois physiques et chimiques, ce n'est pas sortir de la théorie du hasard. On n'en sort réellement que par l'idée de fin, d'une loi supérieure qui domine et dirige l'action des forces élémentaires de la nature. Il y a dans cette transition forcée d'un règne à l'autre une difficulté que ni la mécanique, ni la physique, ni la chimie ne suffisent à vaincre [2]. »

Dans son étude sur *la Crise philosophique* [3], il a constaté que l'idée spiritualiste est gravement menacée, et avec elle la liberté et la dignité de l'esprit humain. « L'école spiritualiste, dit-il, n'est plus la maîtresse de l'opinion : de toutes parts des objections, des critiques, des imputations, justes ou injustes, mais très-accréditées, s'élèvent contre elle ; elle subit enfin une crise redoutable. » Cet ouvrage fait très-bien connaître l'*école critique* qui s'est efforcée de prendre corps à corps le spiritualisme éclectique et a prétendu le remplacer par les formules d'un idéal indécis et nuageux.

M. Paul Janet sépare la philosophie de toute cause théologique.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, août et septembre 1863.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1864. Ce travail a été publié en un vol. in-12, chez Germer-Baillière.

[3] *La Philosophie des causes finales* (Revue des Deux-Mondes, 1er août 1876).

A son avis, la philosophie et la théologie ne doivent pas cesser d'être distinctes, qu'on admette ou qu'on n'admette pas de théologie révélée. S'il rattache la sanction de la loi morale à la religion, il paraît considérer la religion comme ayant sa racine dans la nature de l'homme bien plus que dans l'existence réelle de Dieu. Mais dans tous ses écrits de philosophie morale, sa libre pensée reste profondément spiritualiste. La *Famille*, la *Philosophie du bonheur*, les *Eléments de morale*, adressés à de jeunes esprits, enfin le livre intitulé la *Morale*[1], nous font remonter au principe de la plus saine philosophie pratique. Le dernier ouvrage, qu'un chrétien ne saurait approuver sans réserve, contient une théorie complète de la morale, exposée avec ampleur et originalité, dans une « langue claire, facile et ferme, élégante et ingénieuse, sans nulle recherche ni apprêt[2]. »

Parmi les philosophes spiritualistes contemporains, nous devons également citer, en un rang des plus honorables, M. Charles Jourdain, auteur d'un excellent manuel intitulé *Notions de philosophie*[3], où se trouve analysé, de la manière la plus élémentaire et en même temps la plus saisissante, ce que la raison de l'homme a produit de plus net, de plus exact, de meilleur, dans les diverses écoles, à toutes les époques ; M. Hauréau, à qui on doit une remarquable *Histoire de la philosophie scolastique*[4]; M. Ernest Bersot, qui, dans *la libre Philosophie* (1868)[5], s'est consacré à la défense du moderne spiritualisme ; M. Charles Lévêque qui, dans *la Science du beau* et dans l'étude sur *les Harmonies providentielles*, a défendu l'idée de Dieu et la spiritualité de l'âme ; M. Félix Ravaisson, auteur d'un remarquable rapport sur *la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*; M. Adolphe Franck, qui a dirigé la publication du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, ouvrage d'une haute valeur, où sont affirmées avec énergie les nobles doctrines du spiritualisme, mais où malheureusement l'hostilité contre le christianisme se manifeste sans cesse.

Enfin, nous signalerons les travaux de philosophes entrés plus récemment dans la carrière, tels que MM. Lachelier et Fouillée, travaux remarquables à certains égards, mais dangereux au fond[6].

IV

Le groupe des philosophes chrétiens, par lequel nous terminerons cette étude, nous offre aussi des personnalités remarquables à plus d'un titre.

[1] Paris. Ch. Delagrave, 1874.

[2] F. Bouillier, *Journal des savants*, juillet 1874.

[3] Paris, Hachette.

[4] Paris. Durand et Pédonne-Lauriel.

[5] *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

[6] Le dernier livre de M. Fouillée a été solidement réfuté par M. l'abbé Méric, dans *le Correspondant*, 25 janvier et 10 mai 1873.

L'abbé BAUTAIN, non content d'affirmer, après Lamennais, l'impuissance particulière de chaque homme à reconnaître la vérité, soutint que la raison générale était également frappée d'impuissance; car, disait-il, si la raison de chaque homme est condamnée à s'égarer dans les ténèbres de l'erreur, il en sera de même de la raison générale, formée elle-même du témoignage particulier de la raison de chacun de nous. L'autorité de la révélation contenue dans les Livres saints, voilà, selon lui, le fondement indiscutable de la certitude, la seule autorité que nous devons écouter. Il ne persista pas dans la défense de ce système exclusif et erroné, et il a laissé d'autres écrits qui révèlent un esprit patient, observateur, équitable, érudit. La *Psychologie expérimentale*, la *Morale*, le *Traité des lois* de ce savant auteur, médiocres au point de vue littéraire, ont une valeur sérieuse par la clarté de l'exposition et la connaissance précise des erreurs réfutées.

L'erreur fondamentale de l'école traditionnaliste a été combattue, dans les rangs du clergé, par des philosophes également jaloux de défendre les droits de la raison et ceux de la révélation, qui avaient d'abord paru inconciliables à l'abbé Bautain. En 1854, le P. CHASTEL, de la compagnie de Jésus, publiait un ouvrage complet et décisif sur cette matière : *De la valeur de la raison humaine.* Monseigneur MARET, déjà connu par deux ouvrages d'un rare mérite, où il signalait le retour des penseurs chrétiens à la philosophie : *Théodicée* et *Essai sur le panthéisme*, releva et réfuta l'erreur traditionnaliste dans une étude littéraire, philosophique et théologique *Sur la dignité de la raison humaine et la nécessité de la révélation.* Dans son savant ouvrage intitulé : *Philosophie et Religion*, il trouva le terrain solide où l'on peut établir l'accord nécessaire de la raison et de la foi. Le père LACORDAIRE, dans l'éclat de sa gloire, complétait ses premières conférences à Notre-Dame par des *Considérations philosophiques sur le système de Lamennais.* Aujourd'hui, après le jugement de l'Église, le silence s'est fait sur l'école traditionnaliste; l'erreur a disparu, et le mouvement des esprits, comme la polémique des philosophes chrétiens, a changé de direction.

La prétention qu'a eue l'éclectisme de concilier les contradictions et de proclamer la vérité des aberrations de l'esprit humain ruinait, comme le traditionnalisme, la certitude et l'autorité de la raison. Déjà, en Allemagne, un philosophe obscur et lourd, Hégel, avait enseigné en renouvelant d'antiques sophismes, l'identité du vrai et du faux, de l'être et du non-être, et l'influence de ce philosophe sur l'éclectisme français était trop évidente pour échapper à l'attention des théologiens catholiques. Le P. GRATRY, de l'Oratoire, fut le contradicteur le plus éloquent et le plus vigoureux de la théorie de Hégel. Il vit dans cette conception le principe des erreurs modernes, et entreprit de reconstruire toute une théorie philosophique sur le principe directement contraire. C'est le principal objet des ouvrages qu'il a publiés de 1851 à 1864, savoir : une *Étude sur les sophistes contemporains ou Lettre à M. Vacherot*; un *Traité de la connaissance de Dieu*; un *Traité de la*

connaissance de l'âme une *Logique*; enfin *les Sophistes*; *et la Critique*, écrit composé à l'occasion de la *Vie de Jésus*, de M. Ernest Renan.

A la méthode de déduction, qui consiste, selon lui, en une suite de transformations par lesquelles, développant une notion sans y rien ajouter, on va du même au même, et qui lui paraît intimement unie dans la doctrine hégélienne au système de l'identité universelle, le P. Gratry oppose la méthode d'induction qu'il regarde comme identique avec la dialectique platonicienne, qu'il appelle une méthode de « transcendance », et par laquelle, au lieu de développer une même notion, on en découvre une autre qui n'était pas renfermée dans la précédente.

Le problème capital de la philosophie consiste, d'après le P. Gratry, à atteindre l'infini en Dieu, et il estime qu'on doit y arriver par la méthode infinitésimale, qui du fini plonge dans l'infini. A son avis, la vraie méthode philosophique, diamétralement contraire à la méthode de déduction et d'identité, serait la méthode du calcul de l'infini appliquée à la métaphysique et à la théologie naturelle:

« Que fait-on, dit-il, lorsque de perfections finies qui se trouvent en nous, de la volonté, de l'intelligence, on conclut, en suivant la marche tracée par Descartes, à des perfections infinies en Dieu? On procède, comme dans le calcul infinitésimal, du fini à l'infini. Donc la méthode du calcul infinitésimal est celle même par laquelle on démontre l'existence et la nature de Dieu. La théologie naturelle procède exactement comme les mathématiques supérieures; des deux parts même marche et même certitude. »

Cette application du calcul différentiel et intégral à la métaphysique n'est pas irréprochable. Mais, tout en maintenant qu'on ne peut passer du fini à l'infini que par une sorte de bond, le P. Gratry, s'inspirant du P. Thomassin, a cherché à établir que nous ne nous bornons pas à concevoir Dieu, et que nous en avons, de plus, le sentiment, l'expérience. C'est au fond de notre conscience que nous retrouvons le principe supérieur qu'elle réfléchit et auquel nous nous unissons par le sacrifice.

« Le sacrifice, dit-il, est l'unique voie qui nous rapproche de Dieu; il est la relation nécessaire de la vie finie à la vie infinie. L'acte de liberté qui sacrifie, c'est-à-dire qui veut Dieu avant soi, rapproche de Dieu, rapproche de soi, augmente la liberté, pendant que l'acte contraire, qui ne sacrifie pas, qui se veut avant Dieu, éloigne de Dieu, éloigne de soi et diminue la liberté. »

Hautes et pures maximes réellement émanées de l'esprit de l'Evangile, et dont le développement, sous une forme pleine de poésie, recommande à la postérité la mémoire de leur auteur!

La philosophie éclectique a trouvé un puissant contradicteur dans le P. Achille de Valroger, de l'Oratoire.

Dans ses *Études historiques et critiques sur le rationalisme contemporain*[1], il attaque avec une grande vigueur de dialectique l'enseigne-

[1] 1re édit. 1846, 2e édit. 1878, Lecoffre.

ment inauguré par Victor Cousin et ses disciples dans l'Université de France, et cherche surtout à montrer le vague et l'indécision de ses doctrines. D'après lui, le prétendu respect des philosophes éclectiques pour le christianisme n'est pas sincère et doit être démasqué. « Par sa méthode, dit-il, par sa philosophie de l'histoire, par sa théodicée, par sa morale, l'éclectisme tend à dissoudre sans bruit la seule foi qui puisse régénérer les intelligences et les cœurs, la seule autorité qui puisse lutter avec succès contre l'erreur et les passions. »

Ce livre, qui est le principal titre philosophique du P. de Valroger, fut accueilli avec faveur même par ses adversaires.

« Il ne nous en coûte pas, dit E. Saisset, de reconnaître que ce livre est l'ouvrage d'un prêtre éclairé, d'un dialecticien exercé, d'un adversaire très habile et très courtois, d'un homme enfin parfaitement renseigné sur tous les écrits de la philosophie contemporaine et qui connaît bien les hommes et les choses [1]. »

Le P. Lescœur, de l'Oratoire, est l'auteur d'une *Théodicée chrétienne tirée des Pères de l'Église* [2]. Ce livre est un résumé complet et raisonné de tout ce que la philosophie chrétienne, inspirée à la fois de la révélation et des vérités éparses dans les philosophes de l'antiquité, enseigne sur l'existence et la nature de Dieu, ses attributs et sa providence. Quoique extraits d'une vaste compilation théologique (les *Dogmata theologica* du P. Thomassin), les nombreux fragments des Pères qui forment la base de cet ouvrage portent exclusivement sur le côté philosophique de la science de Dieu. L'auteur a pris à tâche de démontrer que l'esprit humain, même sans sortir de la sphère purement rationnelle, a trouvé dans la révélation chrétienne un point d'appui solide, des preuves d'une fécondité merveilleuse, et surtout des garanties incomparables contre les erreurs séculaires et toujours renaissantes de la philosophie purement humaine. C'est cette philosophie des Pères, autrement appelée philosophie chrétienne, qui constitue le fond de la philosophie éternelle, *philosophia perennis*, comme l'a nommée Leibnitz, qui est le *criterium* de tous les systèmes, qui s'enrichit de ce qu'ils ont de vrai, mine et détruit promptement ce qu'ils ont de faux et leur survit à tous.

Au même auteur appartient un volume de philosophie morale, *la Science du bonheur* [3], qui, sans sortir davantage des arguments tirés de la raison et de l'expérience, est encore indirectement un traité d'apologétique chrétienne. L'écrivain, après avoir exposé, d'après saint Augustin et saint Thomas, toute la théorie du bonheur, la met en parallèle avec les systèmes de l'antiquité, puis avec les systèmes rationalistes les plus récents sur le même sujet. Avec une lumineuse simplicité et une chaleur communicative, il montre comment les uns et

[1] *De la philosophie du clergé* (Revue des Deux-Mondes, 1847).

[2] Paris, Douniol, in-8.

[3] Paris, Didier, in-12.

les autres aboutissent par des voies diverses au même résultat : trahir plus ou moins l'instinct profond et divin qui pousse l'homme à la recherche du bonheur.

M. l'abbé Méric a publié de nombreux ouvrages philosophiques dont l'ensemble pourrait porter pour titre : *Douze ans d'enseignement à la Sorbonne.* Ses livres sont, en effet, un reflet de son enseignement. Ils ont été écrits pour répondre aux négations contemporaines dont M. Méric suit le mouvement avec une attention vigilante. Les matérialistes ont nié l'existence de l'âme ; M. Méric étudie le matérialisme, il discute et réfute les objections contemporaines, présentées au nom des sciences expérimentales, de la physique, de la chimie, de la physiologie, et il établit, dans *la Vie, l'Esprit et la Matière* [1], que ces objections n'ébranlent pas la certitude de l'existence de l'âme et de sa spiritualité. — Cette âme obéit-elle à une loi divine? — Non, répondent les positivistes, les déterministes, les indépendants, les darwinistes. M. Méric reprend les négations de ces écoles et les réfute, dans *la Morale et l'Athéisme contemporain* [2]. Il interroge la tradition philosophique, de Platon à Bossuet et à Malebranche, et, complétant l'enseignement de la tradition, il démontre, dans *le Droit et le Devoir*, que notre âme, comme toute créature, est soumise à une loi éternelle, imposée par Dieu, loi qui est le fondement inébranlable de nos devoirs et de nos droits. Enfin, il établit que cette loi mène l'homme à sa destinée, qui est la *vie future* ou l'immortalité.

M. l'abbé Méric, digne élève du P. Gratry, appartient à l'école philosophique du dix-septième siècle. Selon les termes de l'éminent évê que d'Orléans, « son livre est un service nouveau rendu par l'auteur à la science religieuse. Il sera apprécié comme tel par tous les amis de la philosophie sérieuse et élevée, de cette philosophie vraiment chrétienne qui fut une des gloires de notre grand siècle et dont les représentants sont malheureusement trop rares de nos jours [3].»

La méthode suivie par M. l'abbé Méric et le mérite de ses écrits ont été caractérisés avec un grand bonheur d'expressions par le savant évêque de Nîmes. Monseigneur Besson apprécie en ces termes *la Morale et l'Athéisme contemporain :*

« Votre ouvrage est digne de ce que votre plume fine et délicate nous a déjà donné. — La profondeur philosophique des aperçus qu'il renferme, le rare esprit d'analyse qu'il révèle, et par-dessus tout cette dialectique vigoureuse qui s'y montre comme la trame ordinaire de vos compositions, font de ce nouvel essai un livre de tous points remarquable, où la bienveillante aménité du langage fait ressortir d'autant plus la logique irrésistible du raisonnement. »

En révélant toutes les harmonies qui existent entre la raison et la foi, M. l'abbé Méric se tient à égale distance des rationalistes qui mé-

[1] Paris, Douniol, 2e édition, 1874. — [2] Paris, Douniol, 3e édition, 1877.
[3] Paris, Albanel, 1875.

connaissent l'autorité et le secours si utile de la foi dans les problèmes philosophiques, et des traditionnalistes qui, voulant abaisser la raison, ressemblent à cet homme dont parle Leibnitz, « *qui se crève les yeux pour mieux voir au télescope* ».

C'est principalement dans son dernier ouvrage : *la Chute originelle et la responsabilité humaine* [1], que, guidé par les maîtres les plus autorisés de la science sacrée, il revendique les droits de la raison, méconnus par une philosophie sans étendue et sans élévation. Ce caractère des écrits de M. l'abbé Méric a été signalé par un critique très-compétent dans les matières philosophiques et littéraires.

« Esprit d'une haute valeur, écrit M. Gaston Feugère, très attentif au mouvement philosophique de ce temps, dialecticien pénétrant, fin et souple, rompu aux abstractions, ni intimidé ni ébloui par les formules de l'aspect le plus revêche, habile à s'orienter dans les fourrés les plus épais de la philosophie allemande; prompt à écarter le détail qui masque le point important, M. l'abbé Méric a encore pour lui cet incomparable avantage de s'être solidement établi sur les sommets de la doctrine chrétienne. Cette sûreté de jugement n'exclut d'aucune manière la plus impartiale équité dans la discussion des doctrines contraires. M. l'abbé Méric laisse à tout système le loisir de se produire dans toute sa force et tout son développement; il ne combat la pensée de ses adversaires qu'après l'avoir exposée sans l'affaiblir [2]. »

M. l'abbé Empart, professeur de philosophie au petit séminaire d'Orléans, dans deux solides ouvrages, *l'Empirisme et le naturalisme contemporains* et *la Connaissance humaine*, s'est proposé de réfuter les deux propositions fondamentales du système philosophique de M. Taine, en démontrant que toutes nos connaissances ne procèdent pas des facultés expérimentales et que la cause première des phénomènes de la nature ne se trouve point dans la nature elle-même. Il suit pas à pas son adversaire dans sa marche pénible, avec une méthode sûre, un esprit exact, et, dans un langage toujours clair et correct, il étudie successivement la sensibilité, la perception extérieure, les idées rationnelles et absolues, les vérités universelles, les principes de causalité et de substance, et il démontre avec évidence que sur tous ces points la logique de M. Taine est en défaut. Allant plus loin, il vise les doctrines premières de l'école naturaliste et positiviste, de cette école qui prétend expliquer le monde sans Dieu, l'homme sans l'âme, la vie sans la destinée.

M. l'abbé Pasty, collègue de M. l'abbé Empart dans la célèbre école de M[gr] Dupanloup, a dirigé plusieurs travaux importants contre les principales erreurs contemporaines, le matérialisme, les doctrines positivistes et la morale indépendante ; mais, à proprement parler, ce ne sont pas des œuvres de polémique. Sa pensée, libre dans ses allures, ne se condamne jamais à suivre pas à pas les opinions d'autrui, même pour les

[1] Paris, Douniol, 2[e] édition, 1877.
[2] *Le Français*, 15 juillet 1877.

combattre. Avec toute l'indépendance des spéculations désintéressées, elle cherche les régions qui dominent le champ où se débattent les questions particulières. Il s'occupe avant tout d'établir un corps solide de doctrine, et ce n'est guère que dans ses conclusions qu'il dirige contre ses adversaires quelques attaques décisives. Il a émis, sur l'origine des connaissances humaines, sur la nature de la mémoire et du libre arbitre, sur la notion du devoir et du mérite, des idées dont les juges les plus éminents ont remarqué la profondeur et l'originalité. Ses thèses, les discours et les livres dans lesquels il a successivement développé ses pensées sont écrits avec un grand soin, dans un style d'une pureté classique et toujours clair malgré les difficultés du sujet. De ces ouvrages, le premier en date est une étude sur le *Rôle de l'attention dans le développement de l'intelligence*. Le second renferme l'*Analyse de l'idée de cause et du principe de causalité*. En s'attachant à ce point particulier mais le plus fécond de la philosophie, l'auteur nous montre ce que peut l'intelligence, par son travail personnel, pour l'acquisition de ce que l'on appelle une notion et une vérité première, ce qu'elle emprunte à l'expérience et ce qu'elle reçoit d'une région supérieure dans ce travail. Il nous découvre en même temps les fondements solides sur lesquels repose la science de la nature. Le troisième ouvrage, et le plus important, nous fait voir l'*Origine de l'idée de Dieu et son rôle dans la morale*[1]. Tous les problèmes fondamentaux de la philosophie, disons mieux, toutes les questions qui intéressent le plus vivement l'humanité, celles de l'existence d'un Dieu personnel, de la création, de la providence, des fondements du devoir et de la certitude de la vie future, y sont posées résolûment, étudiées dans toutes leurs difficultés, et reçoivent une réponse toujours nette. Les principales théories de l'auteur, notamment celles qui concernent la nature de l'identité personnelle, du libre arbitre, de l'obligation morale, du droit, du mérite, de l'état de l'âme dans la vie future, sont vigoureusement dessinées. Les faits de l'âme et les phénomènes de la vie morale sont décrits avec une grande exactitude.

L'auteur a un vif sentiment de l'énergie de la personnalité humaine et sait le faire passer dans l'âme du lecteur. Ce que ses écrits ont la vertu de ranimer en nous, ce n'est pas seulement la foi en ce monde divin, qu'ils nous rappellent sans cesse, c'est la foi, précieuse aussi, de l'homme en lui-même. Le style a les qualités qui conviennent à de pareilles matières, la précision, la netteté, une correction élégante, et, lorsque le sujet le demande, la couleur et la chaleur.

Nous serions injuste si nous passions sous silence les savants ouvrages de deux écrivains qui, au sein même de l'Université, ont enseigné la vérité philosophique et religieuse dans son intégrité.

M. Th. Henri Martin, le savant doyen de la Faculté des lettres de Rennes, a écrit *la Vie future*, œuvre d'une étonnante érudition, où

[1] 2 vol. in-8, 1878, Lecoffre.

sont débattus et tranchés, avec une rare sûreté de doctrine, les problèmes les plus délicats et les plus redoutables de la philosophie moderne, et où de vives lumières sont jetées sur la nature, l'origine et la destinée de l'homme. Ce livre est trop touffu, la marche en est pénible et le style sans éclat; mais c'est un arsenal où les apologistes contemporains prendront des armes bien trempées contre les adversaires de la vérité chrétienne.

M. Th. Henri Martin a publié encore deux excellents écrits: *les Sciences et la Philosophie* et *la Philosophie spiritualiste de la nature.*

Plus élégant dans la forme, plus clair dans l'expression, M. Amédée de Margerie, longtemps professeur à la Faculté de Nancy, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres à l'Université catholique de Lille, a étudié et résolu, dans sa *Théodicée*[1] (1865), les problèmes qui se rattachent à l'existence même de Dieu, à la création et à la providence. Les positivistes et les darwinistes sont réfutés avec courtoisie et vigueur par cet esprit fin et pénétrant qui ne sépare pas, dans ses investigations philosophiques, les rayons descendus d'une même source : la raison et la foi.

Dans la *Philosophie contemporaine*[2] (1870) il nous offre une réunion de solides études sur M. Cousin et sur son école, sur la spiritualité de l'âme et le matérialisme moderne, enfin une étude particulièrement intéressante écrite en vue de combler les lacunes laissées par M. Ravaisson dans son compte rendu sur la *Philosophie chrétienne au dix-neuvième siècle.* De ce sérieux travail, il ressort, selon les paroles mêmes de l'auteur, que la révolution qui, dans les premières années du dix-neuvième siècle, mit le sensualisme à bas, a commencé par la philosophie, mais sans elle et contre elle ; — que le réveil de l'esprit chrétien a devancé et favorisé la renaissance du spiritualisme, et que parmi ceux qui, comme Maine de Biran, avaient commencé par la philosophie, les plus grands, les plus profonds, les plus sincères sont arrivés par elle au christianisme, et n'ont trouvé que là, avec le repos de leur cœur, la pleine lumière de leur raison ; que ce double mouvement d'ascension vers le spiritualisme et vers le christianisme a été faussé, arrêté à moitié chemin par l'établissement du préjugé rationaliste ; — que dans les âmes incroyantes la foi philosophique elle-même a reçu une atteinte, et que les meilleures et les plus courageuses, celles qui ont le mieux réagi contre les doutes et les erreurs malfaisantes, se sont peu à peu rapprochées du christianisme dans la mesure où les vérités morales s'affermissaient en elles ; — que là où règne l'esprit séparatiste et rationaliste, la raison ne va pas jusqu'au bout d'elle-même et s'en tient à une philosophie mutilée qui ne sait pas et ne dit pas de Dieu, de l'homme, de la destinée, tout ce qu'une raison pleine et libre peut et doit en savoir et en dire ; — enfin, que l'hostilité de la philosophie séparée pour le christianisme a favorisé le retour des négations qui attaquent la phi-

[1] 2 vol. in-8, Didier. — [2] 1 vol. in-12, Didier.

losophie elle-même : loi inexorable de l'histoire, d'où se tire cette conclusion rigoureuse, que, pour la philosophie qui veut rester spiritualiste, la question de savoir si elle vivra ou si elle sera emportée et submergée par le flot négatif se ramène à celle-ci : deviendra-t-elle chrétienne, ou demeurera-t-elle rationaliste ?

Les écrits d'un autre philosophe chrétien, M. Louis Moreau[1], embrassent dans leur ensemble toute la philosophie.

Les relations qu'il eut d'abord avec de jeunes médecins qui avaient gardé la foi mirent sous ses yeux le *Cours de phrénologie* de Broussais : leçons de pur matérialisme qui signalèrent, vers 1836, la fin de l'enseignement de ce célèbre professeur. Le livre de M. Moreau publié quelques années plus tard sous ce titre : *Du matérialisme phrénologique* (1843), est la réfutation de cette dégradante anthropologie et des opinions philosophiques de Gall et de Spurzheim. Les longs débats sur la liberté de l'enseignement refusée aux catholiques donnèrent naissance aux *Considérations sur la vraie doctrine* (1844). L'auteur y affirme, contre les prétentions du pouvoir et devant l'insuffisance de la philosophie rationaliste, l'incontestable droit de l'Église à l'enseignement des âmes. A l'occasion de cet ouvrage L. Veuillot écrivait à l'auteur : « La lecture de ce livre m'a fait un double bien. Comme catholique, j'en suis fier; comme homme, je me sens plus fort et meilleur... Votre style me plaît au dernier point, c'est le cœur qui traduit la tête. » (23 septembre 1844.) « Ces admirables *Considérations* que j'ai ici avec moi, disait aussi Mme Swetchine, seront un jour pour plusieurs un de ces trésors que l'on découvre après avoir mille fois passé devant, sans le voir. » (15 août 1847.) L'examen du *Philosophe inconnu* (1850), premier essai de critique tenté sur de trop étranges doctrines, est l'étude d'un mouvement de l'erreur en un sens opposé au matérialisme, le mouvement vers les fausses mysticités d'un spiritualisme sans règle : ces deux excès contraires dont la racine est commune, l'orgueilleuse indépendance qui n'accepte ni un frein pour les sens, ni une limite aux caprices de l'imagination ou de la pensée.

La Révolution de 1848, qui mit aux prises, à la tribune et sur les barricades, les utopies socialistes, les passions antichrétiennes avec les intérêts conservateurs, suggéra à M. L. Moreau l'idée de son livre de *la Destinée de l'homme* (1857), pour poser la solution vainement cherchée par les panthéistes humanitaires, la solution chrétienne : la chute primitive, l'expiation par l'épreuve, enfin l'immortalité personnelle affirmée contre la misérable hypothèse des éternelles migrations de l'âme.

Plus tard, quand le second empire devenu libéral crut devoir lever les écluses au torrent des principes impies et anarchiques, l'imminence d'une nouvelle invasion révolutionnaire fit entreprendre à M. L. Moreau un long travail sur *J.-J. Rousseau et le siècle philosophe*, qui parut en 1870, à la veille même des catastrophes qu'il annonçait.

[1] Paris, Gaume et Cie.

Enfin, M. Louis Moreau a publié en 1878 une œuvre philosophique d'un puissant intérêt, l'*Apologie du comte Joseph de Maistre*. C'est une nouvelle et vaste exposition de tous les désordres qui troublent si profondément notre société, obstinée de plus en plus à chercher la liberté hors de l'autorité, hors de l'ordre, hors de la vérité et de la vie.

En répondant, comme nous venons de montrer qu'ils ont su le faire, aux objections des positivistes et des libres-penseurs, les philosophes chrétiens et les philosophes spiritualistes sont aussi les défenseurs de la société menacée. En effet, les objections exposées avec éloquence au dernier siècle par Morelly, Mably, Linguet, Babeuf, par ces écrivains qui rêvaient un ordre social nouveau, sont aujourd'hui la base de la philosophie des socialistes et des communistes, qui cherchent les assises d'un état social sans Dieu. Après avoir repoussé la vérité religieuse et révélée, ces hardis démolisseurs s'attaquent à la métaphysique, à la philosophie, à la vérité naturelle, pour ne laisser debout aucun souvenir, aucune réalité de l'ordre religieux. Saint-Simon, Fourier, Proudhon ont été les fondateurs de l'école humanitaire, et leurs disciples reproduisent encore aujourd'hui leurs principes et leurs conclusions, en appelant de leurs vœux une application prompte et générale de principes sociaux restés trop longtemps, à leur gré, dans le domaine vide de la spéculation.

Telle est l'histoire du mouvement philosophique en France depuis le commencement de ce siècle.

L'école traditionnaliste a trop abaissé la raison individuelle, dont elle a méconnu les droits. L'école éclectique, s'écartant des voies tracées par les philosophes spiritualistes qui ont paru au commencement du siècle, a manqué de principe constant et a été impuissante à s'imposer à l'esprit humain. L'école positiviste a relevé l'erreur des matérialistes et des athées, tandis que de libres esprits cherchaient dans une métaphysique nouvelle l'explication plus ou moins plausible de Dieu, de l'homme et de l'univers. Enfin, l'école humanitaire et socialiste, plus logique que l'école positiviste, poursuit l'orientation de la vie de l'homme et de la vie des peuples qui ne croient plus en Dieu. A ces négations successives de la pensée émancipée de la raison, répondent les affirmations des philosophes qui reconnaissent l'existence de cette faculté et celle d'une raison supérieure. Dieu, l'homme, l'ordre universel, voilà quel a été le fond du débat philosophique engagé au dix-neuvième siècle. En retraçant les phases principales de cette lutte, nous avons écrit sommairement l'histoire de la philosophie contemporaine.

LAROMIGUIÈRE (Pierre)

— 1756-1836 —

La philosophie sensualiste exerça, pendant tout le dix-huitième siècle, un empire incontesté. Elle ne se borna pas à inspirer les ouvrages de métaphysique et de morale; son influence régna jusque dans les sciences, le droit, la grammaire, l'érudition. Sous la Révolution, elle demeura maîtresse de l'opinion publique; aussi, lorsque l'Institut fut créé, la section de philosophie, où les Condillaciens furent seuls appelés, prit le nom de section de l'*analyse des sensations*.

Cependant, cette école puissante était sur le point de tomber en décadence, et son autorité devait être mise en question par des hommes qui avaient d'abord adopté ses principes, comme Maine de Biran et de Gérando.

Laromiguière, disciple de Condillac et maître de Cousin, se rattachant à l'ancienne école par les idées, la méthode et le choix des problèmes, se rapprochant de la nouvelle par ses tendances spiritualistes, fut en philosophie le véritable trait d'union entre le dix-huitième siècle et le nôtre. Sa doctrine, qui répondait aux opinions généralement répandues de son temps, obtint une grande popularité; mais elle a eu depuis le sort des doctrines de transition, qui passent vite, l'esprit humain ne les acceptant que pour aller d'un système à l'autre. Laromiguière avait comme le pressentiment du sort réservé à sa philosophie, lorsqu'il écrivait dans la dernière édition de son principal ouvrage : « Le jugement des contemporains n'est pas celui des âges suivants; combien de fois on a vu la louange se changer en critique, l'indulgence en sévérité ! Combien de systèmes furent d'abord reçus avec faveur, qu'aujourd'hui l'on dédaigne ou qui ne sont plus; la durée n'est promise qu'à la vérité. » Du moins, l'œuvre de Laromiguière méritera toujours d'être citée pour l'élégance du style et la finesse des aperçus.

Pierre Laromiguière naquit le 3 novembre 1756 à Lévignac-le-Haut, petite ville du Rouergue. Il fit de brillantes études dans le collège tenu à Villefranche-sur-Aveyron par les doctrinaires. Ses goûts paisibles et les dispositions naturelles de son esprit le déterminèrent à se vouer à l'enseignement; il entra dans la savante congrégation qui l'avait formé et reçut les ordres, mais sans exercer le saint ministère.

De dix-sept à vingt ans, il fut régent des classes de grammaire ou d'humanités dans les collèges de Moissac, de Lavaur, et de l'Esquille, à Toulouse. A partir de 1777, il professa la philosophie à Carcassonne, à Tarbes, à l'École militaire de la Flèche, et enfin à Toulouse, en 1784.

Ses leçons, dans cette dernière ville, eurent du retentissement. Laromiguière, en effet, comme la plupart des hommes voués alors à l'enseignement, avait embrassé avec une sincère ardeur les idées nouvelles. Tout en empruntant à Condillac les principes de son enseignement, il le modifiait peu à peu sous l'influence des événements politiques. Quand le décret de la Constituante du 13 février 1789 supprima les congrégations religieuses, il recouvra sa liberté, et fit un cours de philosophie sociale qui eut beaucoup de succès. Mais bientôt les excès révolutionnaires l'obligèrent à rentrer dans l'ombre, et il profita de ce loisir forcé pour composer son premier ouvrage.

Le *Projet d'éléments de métaphysique* fut publié à Toulouse en 1793. C'était le résumé du cours de philosophie de Laromiguière. On y retrouve non seulement la méthode scientifique, mais l'esprit du condillacisme. Les idées propres à l'auteur s'y étaient fait si peu jour, qu'il ne voyait dans l'activité qu'un point de vue de la sensation. « Dès que les sensations sont dans l'âme, écrivait-il, et qu'elle les distingue les unes des autres, elle sent que les unes sont agréables et les autres désagréables ; par conséquent, il est impossible qu'elle ne préfère pas les unes aux autres; elle voit que les agréables deviennent dominantes, et que les désagréables disparaissent : or, cette préférence est tout ce que nous entendons par l'activité de l'âme considérée indépendamment du corps. Ainsi, dès qu'il y a des sentiments ou des sensations dans l'âme, la voilà dans un état actif. »

Cet ouvrage fut remarqué par l'abbé Sieyès, qui témoigna à l'auteur une vive sympathie et le mit en rapport avec Condorcet, Cabanis et Tracy. Sieyès voulut même l'attacher à lui dans son ambassade à Berlin. Mais Laromiguière préféra rester à Paris, où l'avait attiré la fondation de l'École normale, qui ouvrit ses portes en 1795. Auditeur assidu de Garat qui professait le cours d'idéologie, il lui adressa un jour une lettre pleine d'observations si justes et si bien exprimées, que le maître commença le lendemain sa leçon par ces mots: « Il y a ici quelqu'un qui devrait être à ma place. »

Tel fut le point de départ de la liaison qui unit Laromiguière à Garat pendant quarante ans. Grâce à cette amitié, l'ancien doctrinaire fut admis dans la société qu'avaient formée des hommes remarquables animés de l'esprit du dix-huitième siècle : Garat, Destutt de Tracy, Thurot, Chénier, Andrieux, Ginguené, Benjamin Constant. Laromiguière prenait part à leurs entretiens et captivait l'attention par son argumentation rigoureuse et lucide. Les événements suspendirent, vers 1802, les réunions de la société, qui se reconstitua seulement à la chute de l'Empire.

C'est à l'époque où Laromiguière devint l'ami des idéologues qu'il fut nommé associé de l'Institut, nouvellement formé (1795), pour la classe des sciences morales et politiques, section de l'*Analyse des sensations*. Il soumit à ce corps savant deux mémoires, l'un sur la détermination de ces mots *Analyse des sensations*, l'autre sur la détermina-

tion du mot *Idée*[1]. Ces deux écrits contenaient en germe les opinions personnelles que le philosophe devait plus tard développer. En 1797, Laromiguière fut nommé professeur de grammaire générale dans l'une des écoles centrales de Paris, et examinateur du Prytanée français (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand).

Il dut à l'amitié de Sieyès d'être appelé au tribunat après le 18 brumaire. Toutefois, il ne tarda pas à deviner les projets ambitieux du premier consul, et s'associa à l'opposition éclairée que lui firent Andrieux, Chénier et Benjamin Constant. Après avoir exercé pendant trois ans les fonctions de tribun, il refusa d'être sénateur.

La classe des sciences morales et politiques ayant été supprimée, Laromiguière passa, en qualité d'associé, à la classe d'histoire et de littérature anciennes. La classe détruite ne devait être rétablie qu'en 1832 ; Laromiguière y occupa la place que lui assignaient sa réputation et la valeur de ses ouvrages.

En 1805, il publia un écrit intitulé : *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs. La Langue des calculs* était un ouvrage posthume de Condillac, auquel Laromiguière avait fait des additions, et qui avait paru pour la première fois en 1798. Les *Réflexions* avaient pour but d'exposer d'une façon plus élémentaire le principe posé par Condillac, c'est-à-dire l'identité du raisonnement et du calcul. Mais c'est surtout par l'enseignement que Laromiguière exerça une influence sérieuse sur les esprits. En 1808, quand l'Université fut organisée, son intervention détermina M. de Fontanes, ministre de l'instruction publique, à restituer à l'étude de la philosophie son rang dans l'enseignement secondaire. Il occupa, en 1811, la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Paris. Le professeur reprit les idées condillaciennes dans le *Discours sur la langue du raisonnement*, par lequel il inaugura son cours de 1811, et dans le *Discours sur l'identité dans le raisonnement*, qui termina le cours de cette même année. Ses leçons, dont le début avait précédé de quatre mois l'ouverture du cours de Royer-Collard sur l'histoire de la philosophie moderne, ne s'adressèrent d'abord qu'à un petit nombre d'auditeurs. Elles ne tardèrent pas à devenir publiques et attirèrent au professeur une véritable célébrité. Des hommes de tout âge, des élèves et des maîtres y accouraient pour entendre cette parole brillante et méthodique à la fois. M. de Fontanes voulut même assister à une de ces conférences.

« Qui nous rendra, dit Victor Cousin, ces improvisations dont le style le plus heureux n'offre encore qu'une image affaiblie, ces incomparables leçons où, dans une clarté suprême, s'unissaient sans effort la grâce de Montaigne, la sagesse de Locke, et quelquefois aussi la suavité de Fénelon. M. Laromiguière éclairait, charmait, entraînait. Sa parole exerçait une fascination véritable. J'ai vu des hommes vieillis dans ces méditations s'imaginer, en entendant M. Laro-

[1] *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences morales et politiques, t. I, p. 457-474.

miguière, que leur esprit s'ouvrait pour la première fois à la lumière, tandis qu'à côté d'eux, les plus simples, trompés par cette lucidité merveilleuse, croyaient comprendre parfaitement les plus profonds mystères de la métaphysique[1]. »

Le jugement des contemporains sur Laromiguière considéré comme professeur est aussi rendu avec une parfaite exactitude dans ces paroles de M. Taine :

« Les hommes qui l'ont connu disent que sa conversation avait un charme dont on ne pouvait se défendre, et ses leçons furent une conversation. Il n'avait pas l'air d'être en chaire; il causait avec ses élèves comme un ami avec des amis. Ses gestes étaient rares, son ton doux et mesuré, et pendant que ses yeux s'éclairaient de la lumière de l'intelligence, sa bouche, demi-souriante et parfois moqueuse, ajoutait les séductions de la grâce à l'ascendant de la vérité[2]. »

Des considérations politiques ou le soin de sa santé contraignirent Laromiguière à cesser son cours au bout de deux ans. Éloigné de sa chaire, il rédigea ses leçons d'après les notes prises par ses auditeurs. La première édition de cet ouvrage fut donnée en 1815 et en 1817; d'autres éditions parurent en 1820, 1822, 1826 et 1833. La sixième édition, la dernière que l'auteur ait préparée lui-même, parut en 1844, par les soins d'un intime ami qui avait été le confident de ses travaux.

La principale préoccupation de Laromiguière, dans ses dernières années, était de revoir ses *Leçons*, qui sont devenues, suivant l'expression de Cousin, un *livre consacré*. Il avait été nommé conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne. Le vieux professeur recevait avec bienveillance les jeunes gens studieux; il aimait à leur donner des avis, à leur inculquer le goût de la saine méthode philosophique et à leur inspirer le culte des grands auteurs français dont il parla toujours la langue.

Ce fut dans cette paisible retraite qu'il mourut, le 12 août 1837, après une carrière utilement remplie pour la science et pour l'amitié.

Voici comment M. Mignet a apprécié l'homme et le philosophe dans l'éloge qu'il a fait de lui à l'Académie des sciences morales et politiques, le 5 janvier 1856 :

« Il a honoré la philosophie par la haute distinction de son esprit, par la constante dignité de son caractère, par l'irréprochable pureté de sa vie, par l'éminente bonté de son cœur; et pour recommander sa mémoire à la postérité, il a laissé tout ensemble des modèles et des exemples dans la perfection de ses ouvrages et l'excellente morale de ses actions. »

[1] *Discours prononcé aux funérailles de M. Laromiguière*, le 14 août 1837.

[2] Taine, *les Philosophes français*, c. I, II.

La philosophie de la sensation, fondée en Angleterre par Locke, importée en France par Voltaire, réduite en système par Condillac, a eu, on peut le dire, son dernier représentant dans Laromiguière, qui l'a seulement amendée.

Ses recherches ont porté principalement sur ces trois objets : la question de la méthode, la question des facultés de l'âme, et celle de l'origine des idées.

Sa méthode, comme celle de Condillac et de tout le dix-huitième siècle, est l'analyse.

Elle est exposée dans les trois discours *Sur le raisonnement*, *Sur l'identité dans le raisonnement*, *Sur la langue du raisonnement*. Laromiguière, s'inspirant des traditions de son maître, semble trop souvent ne voir dans le raisonnement qu'une opération grammaticale ; or, ce n'est pas avec des mots, mais avec des idées qu'on élève l'édifice d'une science. M. Ad. Franck a très-bien montré dans les lignes suivantes le vice capital de cette méthode :

« Raisonner, ce n'est pas, comme l'a dit Condillac, et comme Laromiguière l'a répété, traverser une série d'expressions plus ou moins synonymes les unes des autres dans leur variété successive, en conservant l'unité d'idée. Une opération de ce genre serait stérile. Raisonner, c'est, ainsi que l'indique l'étymologie du mot, apercevoir entre les vérités premières dont nous sommes déjà en possession certains rapports qui révèlent à notre esprit des vérités ultérieures. Or, cette aperception, le langage peut l'exprimer et la traduire ; mais c'est à la pensée seule qu'il appartient de l'obtenir [1]. »

A la vérité, Laromiguière n'est pas toujours tombé dans le même excès. Ainsi, dans le *Discours sur la langue du raisonnement*, il reconnaît positivement la priorité de l'idée sur le signe, tout en faisant ressortir les services que le langage rend à la pensée :

« Il est manifeste, dit-il, que la pensée précède la parole ; mais il ne l'est pas moins que l'emploi de quelques signes devance l'art de penser. La pensée existant antérieurement à toute espèce de signe et indépendamment de tout langage, est réduite en art par le moyen du langage..... Autant donc il est sûr que les langues ne sont pas la pensée, autant il est incontestable qu'elles sont nécessaires pour la décomposer, pour l'analyser, pour la développer, et par conséquent, qu'elles sont des moyens de division, des méthodes d'analyse. »

A l'exemple de Condillac, Laromiguière admet une faculté génératrice de toutes les autres ; seulement, dans son système, ce rôle supérieur est attribué non plus à la sensation, mais à l'attention. L'attention fournit les idées précises ; puis les rapports sont saisis, suivant qu'ils sont simples ou complexes, par la comparaison et le raisonnement. La réunion de ces trois facultés forme ce que le philosophe appelle entendement.

[1] Ad. Franck, *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

Mais la connaissance ne suffit pas à l'homme ; ce qu'il veut surtout, c'est le bonheur, et, quand les circonstances sont défavorables, il tend vers ce but avec énergie. La direction que prennent alors les facultés de l'entendement est le désir; lorsque le désir s'est fixé sur un objet choisi, il prend le nom de préférence, et la préférence, après délibération, n'est autre chose que la liberté. Désir, préférence, liberté sont les éléments de la volonté; enfin, l'entendement et la volonté sont réunis sous le nom de pensée.

On le voit, dans ce système que les *Leçons de philosophie* exposent d'une manière détaillée, le rôle d'initiatrice est dévolu à une faculté de l'âme éminemment active, l'attention. C'est dire combien sur ce point Laromiguière s'est séparé de Condillac [1].

Dans la question de l'origine des idées, il s'est séparé à la fois de ce dernier et de Locke. Il considère comme insuffisantes les deux sources indiquées par le philosophe anglais, la sensation et la réflexion; par suite, le système de Condillac, qui fait découler toutes nos idées de la sensation, lui paraît encore plus défectueux. Laromiguière reconnaît que la réflexion produit les idées ayant pour objet les états et les opérations de l'âme, et que la sensation donne naissance à celles qui ont pour objet le monde extérieur. Mais il refuse de voir dans la réflexion ou la sensation l'origine, directe ou éloignée, des idées de rapport et des idées morales. Il en arrive à constater quatre origines d'idées : le sentiment-sensation, le sentiment de l'action des facultés de l'âme, le sentiment de rapport et le sentiment moral. Le travail des facultés de l'entendement, appliqué à chacune de ces origines, en fait sortir toutes nos idées. D'ailleurs ces quatre manières de sentir sont tout à fait distinctes l'une de l'autre, et ne sont pas susceptibles de transformation progressive. Autrement, Laromiguière serait revenu par un détour à la doctrine de Condillac. Mais on peut lui reprocher d'avoir employé d'une façon indifférente le mot « sentiment » qui est de nature à créer des équivoques. Laromiguière a cédé ici au désir de conserver les formules condillaciennes, alors qu'il répudiait le système de son maître, et il a été amené à se servir d'expressions illogiques, comme celles de *sentiment-sensation, sentiment de rapport.*

Ce qui est plus grave encore, c'est d'avoir traité de l'origine des idées avant d'avoir déterminé exactement leurs caractères, comme aussi d'avoir donné à la question des facultés de l'âme la priorité sur la question des idées, qui sont des produits de ces facultés.

Laromiguière a eu le tort, comme Condillac, de vouloir tout ramener à l'unité. Mais une telle simplification, légitime quand elle concorde avec les faits, devient factice lorsqu'elle est établie avant toute expérience. Laromiguière était donc condamné d'avance à ne donner

[1] Voir l'*Examen des leçons de philosophie de M. Laromiguière*, par Maine de Biran, à la suite des *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Ladrange, 1834. Édition Cousin.

qu'une solution défectueuse de la question des facultés de l'âme et de celle de l'origine des idées.

Outre ce vice de méthode, on peut signaler de nombreuses lacunes dans sa philosophie. Cantonné dans l'étude des facultés de l'entendement humain, il s'est tenu quant au reste dans les limites de la sagesse ordinaire. Non-seulement il n'a pas pénétré dans les hautes régions de la métaphysique, mais il a totalement négligé les questions de morale, de politique, d'esthétique.

Du moins, dans le sujet spécial où il s'est renfermé, Laromiguière a rendu à l'activité son véritable rôle dans l'âme humaine qui, depuis un siècle, apparaissait comme étant seulement capable de recevoir des sensations. C'est là son titre durable aux yeux de la philosophie.

Nous ne saurions d'ailleurs donner une idée plus exacte de sa doctrine qu'en reproduisant la conclusion même de ses *Leçons* :

« L'analyse de la pensée et l'analyse du sentiment forment deux théories qui tendent vers le même but. L'une fait voir comment agit notre âme, l'autre comment notre âme est affectée ; réunies, elles nous enseignent comment notre âme connaît. Les sentiments qui nous viennent en foule de tous les points de l'univers et de toutes les parties de nous-mêmes, portent à l'âme sans ordre, sans lumière, les affections de plaisir ou de peine. La pensée agit, elle est attentive, elle compare, elle raisonne. L'esprit démêle et sépare des éléments qui étaient confondus. Il les distribue en espèces, dont il détermine le caractère, le rang. Déjà brille la lumière : le jour a pénétré le chaos, et l'intelligence est créée. Que fallait-il pour amener de tels objets à une telle simplicité ? Il fallait avoir découvert ses principes. »

Chez Laromiguière, l'écrivain est peut-être supérieur au penseur ; il écrit avec agrément et on le lit avec plaisir. La psychologie perd sa sécheresse ordinaire en passant au travers de cette imagination fleurie. « Il était difficile, dit M. C. Mallet, en parlant des *Leçons de philosophie,* de revêtir de formes plus attrayantes des discussions métaphysiques, et de faire parler à la philosophie un langage plus digne d'elle. Toujours parfaitement lucide, le style de Laromiguière prend, en maint passage de son livre, un remarquable caractère d'élévation. Ainsi, par exemple, lorsque, dans quelques pages qui sont restées et resteront dans le souvenir de tous, il met en parallèle le monde des corps et le monde des esprits, ou lorsqu'il compare entre eux les plaisirs des sens, les plaisirs de l'esprit et les plaisirs du cœur, mais surtout dans l'admirable démonstration qu'il donne de l'existence de Dieu, Laromiguière s'élève à une noblesse et à une gravité de langage qui rappelle la manière de Malebranche et de Bossuet. »

En résumé, Laromiguière s'est proposé seulement de corriger ce qu'il y avait d'excessif dans le condillacisme. Mais cette doctrine était trop absolue pour supporter la moindre atténuation. En vain le réformateur a-t-il considéré le sentiment, et non plus la sensation, comme étant le principe de toute connaissance : en appliquant sans distinc-

tion le mot sentiment à toutes les modifications de l'âme, même les plus passives, il n'a obtenu qu'un principe abstrait ; et, tout en constatant l'activité de l'âme, il n'a pas vu que le principe de la connaissance n'est autre que le sentiment de l'activité causale ou du *moi*. L'ancienne école philosophique avait donné tout ce qu'elle pouvait produire, et Laromiguière marque le dernier terme d'une évolution qui devait aboutir à la ruine complète du système de Condillac.

MAINE DE BIRAN

— 1766-1824 —

I

François-Pierre Gontier de Biran [1] naquit le 29 novembre 1766, à Bergerac (Dordogne), où son père exerçait la médecine avec distinction. Depuis près d'un siècle, sa famille occupait à Bergerac les principales charges municipales et judiciaires. Il fit de brillantes études chez les *Doctrinaires* de Périgueux, où il eut pour condisciple M. de Féletz. Son tempérament délicat, qui le tenait dans une étroite dépendance des variations atmosphériques, développa de bonne heure en lui la tendance à observer l'influence du physique sur le moral. « Dès l'enfance, dit-il, je me souviens que je m'étonnais de me sentir exister; j'étais déjà porté par instinct à me regarder au dedans pour savoir comment je pouvais vivre et être moi. » Il dut à cette organisation, dont il serait difficile de trouver un exemple aussi remarquable, une bonne partie de son originalité philosophique. Au sortir du collège, et pour se conformer aux nombreux précédents qui existaient dans sa famille, le jeune de Biran entra en 1784 dans les gardes du corps du roi. Il assista aux journées des 5 et 6 octobre 1789, pendant lesquelles il eut le bras effleuré par une balle. Bien fait de sa personne, cultivant la musique avec succès, il mena, durant cette période de service militaire, une existence dissipée qu'il se reprocha plus tard sévèrement, en même temps qu'il regrettait l'oubli des principes religieux de sa jeunesse. Lors du licenciement des gardes du corps, il projeta de passer dans le génie militaire; mais, fidèle serviteur de la royauté, il n'avait aucune chance d'avenir dans cette nouvelle carrière. Il prit donc le parti de se retirer dans son domaine de Grateloup, situé à une lieue et demie de Bergerac. Du fond de cet asile, il vit passer sans être inquiété les mauvais jours de la Révolution, qui avait jeté beaucoup des siens dans les prisons ou dans l'exil. L'intérêt de sa propre sûreté lui commandait de renoncer à la vie publique; il employa ses loisirs à l'étude de la nature, qui offre, en Périgord, des sites pleins d'un charme austère, et surtout à l'observation de son être intérieur.

[1] Le prénom de *Maine*, qui est un nom de terre et qu'avaient porté plusieurs parents du philosophe, ne figure pas dans son acte de naissance ; il s'est confondu dans l'usage avec le nom patronymique de la branche de la famille à laquelle il appartenait.

Vers 1794, il commença un journal où il retraçait minutieusement les impressions de son âme. Quand l'horizon politique se fut éclairci et que les honnêtes gens respirèrent, Maine de Biran sortit de son obscurité; il fut nommé administrateur du département de la Dordogne; deux ans après, il devint membre du conseil des Cinq-Cents; mais le coup d'État du 18 fructidor le renvoya dans ses foyers.

Sous l'Empire, il fut appelé successivement aux fonctions de conseiller de préfecture et de sous-préfet de Bergerac. Membre du corps législatif à compter de 1811, il fit partie, en 1813, de la célèbre commission qui ne craignit pas d'adresser des remontrances à Napoléon. Il avait servi loyalement l'Empire jusqu'au jour où il fut évident que ce régime conduisait la France à sa perte. A ce moment, il suivit l'exemple de tous les bons citoyens en saluant la Restauration.

Membre et questeur de la Chambre des députés, conseiller d'État, il se montra zélé défenseur des droits de la couronne, ce qui ne l'empêcha point de voter avec la minorité dans la Chambre introuvable.

Maine de Biran mourut à Paris, le 20 juillet 1824. Il avait fait deux parts de sa vie : l'une était consacrée aux affaires, aux affections de famille [1], l'autre aux spéculations philosophiques. L'histoire de sa pensée est attachante comme un drame; c'est, en effet, le drame d'une âme qui lutte pour atteindre la vérité, et qui s'élève, par son seul effort, des profondeurs du scepticisme aux sommets lumineux de la foi.

Ce penseur solitaire n'a publié lui-même qu'un petit nombre d'ouvrages. Après sa mort, Cousin, qui avait été chargé de l'examen de ses manuscrits, fit paraître (1834 et 1841) quatre volumes renfermant, outre les écrits déjà imprimés, d'importants travaux inédits. Mais, obéissant à des préoccupations personnelles qu'on ne saurait juger trop sévèrement, il laissa de côté le *Journal intime* et divers mémoires qui attestent le développement religieux des idées du philosophe. M. Ernest Naville, de Genève, a comblé cette regrettable lacune, en publiant, outre le *Journal intime* (1857), les *Œuvres inédites de Maine de Biran* (1859).

« M. de Biran est donc, comme l'a dit M. Albert Lemoine, un génie posthume que les siens mêmes ne soupçonnaient pas. Il a fallu les soins de quatre ou cinq éditeurs, il a fallu déchiffrer des montagnes de papier, ordonner, composer, imprimer huit volumes, s'y reprendre jusqu'à quatre fois; enfin, il a fallu trente-cinq ans pour exhumer cette gloire si obstinément cachée pour mettre là, sous nos yeux, les matériaux de cette philosophie d'outre-tombe; encore, nous assure-t-on, n'y sont-ils pas tous *au complet* [2]. »

[1] On trouvera, à la suite de la deuxième édition des *Pensées* de Maine de Biran, publiées par M. E. Naville (Paris, Didier, 1874), d'intéressants fragments de la correspondance de l'auteur avec ses filles.

[2] *Revue européenne*, t. III, 1859.

Dans son important *Essai sur la philosophie de Maine de Biran* [1], M. Jules Gérard a donné quatre nouveaux fragments des œuvres inédites de l'illustre philosophe.

II

Maine de Biran, qui avait fréquenté avant la Révolution les réunions de la fameuse société d'Auteuil, avait adopté les principes de l'école sensualiste. Mais ses vues personnelles ne devaient pas tarder à se faire jour.

Le 15 vendémiaire an VIII, la classe des sciences morales et politiques de l'Institut mit au concours la question suivante :

« *Déterminer quelle est l'influence de l'habitude sur la faculté de penser, ou, en d'autres termes, faire voir l'effet que produit, sur chacune de nos facultés intellectuelles, la répétition des mêmes opérations.* »

La commission d'examen, composée de sensualistes : Cabanis, Ginguené, la Réveillère-Lépeaux, Daunou et Destutt de Tracy, fut unanime à décerner le prix au mémoire présenté par Maine de Biran.

Avec l'auteur lui-même, les juges du concours considérèrent cet ouvrage comme étant l'expression de la philosophie condillacienne; aussi, dans son rapport, Tracy se borna-t-il à faire des réserves sur quelques points, secondaires à son avis, mais qui dénotaient une tendance à s'écarter des voies tracées. Par exemple, Maine de Biran rejette le mot *sensation*, parce qu'il semble impliquer un état constant de passivité; il le remplace par le mot *impression*, en distinguant les impressions passives des impressions actives. A côté de la *sensibilité passive* ou sensation pure, il place l'*activité motrice*, qui est l'attribut de la volonté. « Je dis que je sens, écrivait-il, lorsque je suis modifié d'une certaine manière.... Ce jeu purement interne s'exécute en moi sans moi. » Et il ajoutait : « Lorsque je me meus, mon être s'étend au dehors.... C'est moi qui meus ou qui veux mouvoir, et c'est moi qui suis mû [2]. » — Séparer aussi nettement le *moi* de la sensation, c'était ruiner par la base le système de Condillac.

Au reste, comme l'a remarqué M. Elie de Biran, qui s'est fait l'interprète de la pensée de son grand-oncle, l'activité motrice ne consiste pas exclusivement dans un mouvement musculaire qui se manifeste à l'extérieur; on meut aussi par la vue, par l'ouïe, et même par la méditation qui fait fonctionner les organes du cerveau. Le mouvement volontaire existe toutes les fois que nous avons conscience de l'effort

[1] Paris, Germer Baillière, 1876.

[2] *Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, publiées par Victor Cousin, t. I, p. 21-22.

produit. Il y a même un élément d'effort dans les opérations qui semblent les plus passives : il se forme par là un mélange de l'impression affective et du pouvoir moteur. Quand l'élément passif prédomine, il y a *sensation* proprement dite; quand on a conscience claire de l'acte accompli, il y a *perception* [1]. »

Cette distinction est justifiée par l'expérience, car les sensations de sons, d'odeurs, etc., s'affaiblissent à mesure qu'elles deviennent plus fréquentes, à raison de leur caractère éminemment passif; au contraire, quand les fonctions actives des sens sont en exercice, la répétition même de l'acte rend la connaissance plus claire. « On ne saurait donc, conclut Maine de Biran, rapporter ces deux classes d'impressions à une seule et même faculté ; car il faudrait supposer que cette faculté unique peut devenir tout à la fois plus inerte et plus active par la même habitude [2]. »

Après avoir découvert le *moi*, le philosophe en montre les suites nécessaires, qui sont le souvenir, les signes naturels et conventionnels du langage, la mémoire et l'imagination.

Maine de Biran s'applique ensuite à rechercher le rapport établi entre les idées et les mots par l'habitude, et il est amené à étudier spécialement la mémoire qui est le rappel volontaire des idées par les signes ; il distingue trois modes de cette faculté, suivant le lien plus ou moins étroit qui existe entre la forme et l'idée. Cette analyse est une des plus profondes qui aient été faites. Mais le philosophe s'est laissé entraîner par le courant de l'idéologie, en ajoutant que le langage suffit pour rendre compte de toutes les opérations intellectuelles. A ses yeux, l'homme est seulement capable de sentir et de percevoir; il lui reste à découvrir le rôle supérieur de la raison. Quelque grande que soit cette lacune, Maine de Biran n'en a pas moins eu le mérite de distinguer nettement la sensation de la perception, et de porter par là le premier coup à la doctrine de Condillac. Nous verrons qu'il a su se maintenir et progresser dans cette voie.

En 1805, l'Institut proposa pour sujet de prix la question suivante :

« De la décomposition de la pensée. Comment on doit décomposer la faculté de penser, et quelles sont les facultés élémentaires qu'on y doit reconnaître. »

Cette fois encore, le mémoire de Maine de Biran fut couronné, bien que cet ouvrage annonçât aux juges du concours non plus un disciple plus ou moins soumis, mais un adversaire décidé.

[1] *Maine de Biran, Étude sur ses œuvres philosophiques* faite à l'occasion des leçons de M. Caro, p. 9. — Paris, Paul Dupont et Dentu, 1868. Cet ouvrage, dont quelques interprétations de la philosophie de Biran pourraient être contestées, a justement valu à son auteur l'approbation de S. E. le cardinal Donnet, de Mgr Dupanloup, de MM. Guizot, Caro, Ernest Naville, etc.; il est signalé dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Franck, dans l'*Annuaire philosophique*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, etc.

[2] *Œuvres philosophiques*, t. I, p. 74.

Le *Mémoire sur la décomposition de la pensée* ne nous est pas parvenu intégralement; l'auteur en suspendit la publication par suite d'un événement extraordinaire « sur lequel il devait garder le silence. »

Cet écrit, dont la composition n'est pas d'ailleurs irréprochable, peut se diviser en deux parties. La première a pour objet la critique du condillacisme; la seconde renferme l'exposition de la doctrine personnelle de Maine de Biran.

Tout d'abord, le psychologue demande ce qu'il faut entendre par ces mots : *décomposer la pensée.* La décomposition, en effet, implique l'existence de deux éléments au moins. Or, les idéologues admettent un élément unique, la *sensation*, qui se diversifie et se transforme d'une manière indéfinie. Ou ce système est faux, ou la décomposition de la pensée est impossible.

« Ce terme *décomposition*, emprunté à la chimie, ne peut, dit Maine de Biran, s'appliquer, même dans un sens métaphorique, qu'au cas où il s'agirait de séparer ou de concevoir, par division réelle, les éléments d'une idée ou d'une modification véritablement composée, moins par la multiplicité et le nombre de ses parties que par leur hétérogénéité ou diversité essentielle. Comme l'or, par exemple, ainsi que tous les métaux et les diverses substances chimiquement simples, peuvent bien être modifiés de différentes manières, tandis que les oxydes ou les acides seuls se décomposent ou se résolvent en leurs éléments; ainsi, il ne peut y avoir de décomposition dans les modes de notre sensibilité ou les opérations de notre intelligence qu'autant qu'il y entre des éléments de nature diverse ou provenus de sources différentes [1]. »

Maine de Biran indique ainsi, par avance, que l'élément actif doit être réintégré dans les facultés de l'âme. Ces facultés avaient été considérées, depuis Bacon, comme de simples propriétés, tandis qu'elles sont des causes. Maine de Biran se place à ce nouveau point de vue pour critiquer le *cogito, ergò sum.* « Descartes, dit-il, n'observe pas assez, peut-être, que ce *moi* qui se replie pour s'affirmer son existence et en conclure la réalité absolue, exerce par là même une action, fait un effort [2]. »

Dans la seconde partie de son ouvrage, où il expose sa théorie personnelle, le philosophe recommande surtout l'observation intérieure, comme étant l'unique méthode applicable à la décomposition de la pensée. Mais, à côté de la conscience réfléchie, il n'oublie pas de placer la perception par les sens externes et par l'imagination. Ce procédé lui fait constater deux ordres d'impressions : dans les unes, le sentiment du *moi* n'existe pas ou est très-confus; dans les autres, il est très-accentué. C'est, en d'autres termes, la distinction capitale entre la sensation et la volonté.

[1] *Œuvres philosophiques*, t. II, p. 71-72.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 131.

« L'homme, dit Maine de Biran, qui réunit en lui deux sortes de facultés, participe aussi à deux sortes de lois : comme être organisé, sentant, sa vie totale est le résultat de plusieurs fonctions ou impressions partielles qui l'affectent sans cesse et le dirigent souvent en aveugle, sans que personne le sache et y prenne la moindre part. Mais, à titre d'être moteur et pensant, l'homme est doué d'une vie de relation et de conscience. Non-seulement, il vit, il sent ; il a de plus l'idée de la perception de son existence individuelle : non-seulement il soutient des rapports avec ce qui l'environne, mais encore il aperçoit ces rapports, il les crée même en partie, les étend et les change sans cesse par l'exercice d'une activité, d'une puissance d'effort qui lui est propre.

« Tout ce que cette puissance opère se redouble, comme perception, dans la conscience individuelle : tout ce qui se fait sans elle demeure simple comme affection dans la combinaison vivante. Ici est l'être sensitif sans *moi*, là commence une personnalité identique, et avec elle toutes les facultés de l'être intelligent et moral [1]. »

Les idées émises dans le mémoire que nous venons d'analyser trouvèrent une application spéciale dans les *Nouvelles considérations sur le sommeil*, *les songes et le somnambulisme*, que Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac depuis 1806, composa pour la *Société médicale* fondée par lui dans cette ville. Le philosophe y démontre, par l'examen des causes du sommeil et de l'état correspondant de nos facultés intellectuelles, que l'effort volontaire est suspendu pendant le sommeil.

La théorie de la personnalité humaine, remaniée dans le *Mémoire sur l'aperception immédiate*, que distingua l'Académie de Berlin, fut présentée sous un nouvel aspect par Maine de Biran dans les *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, ouvrage couronné en 1811 par l'Académie de Copenhague. Cet écrit ne devait paraître qu'en 1834, par les soins de V. Cousin. Mais, en 1820, l'auteur fut sur le point de le livrer à l'impression, et composa dans ce but une préface et une note additionnelle qui attestent chez lui une transformation pleinement spiritualiste :

« Au-dessus, dit-il, de la sphère de l'activité de l'âme humaine et de toutes les facultés de l'entendement ou de raison qu'elle embrasse, s'élève une faculté créatrice dont les caractères et les produits attestent une origine plus haute, et portent avec eux le gage et comme le pressentiment d'une nature immortelle [2]. »

Maine de Biran conçoit deux âmes, l'*âme humaine* et l'*âme animale*, qui diffèrent l'une de l'autre par les facultés comme par l'essence. C'est au fond la distinction établie par Leibnitz entre le principe physiologique et le principe métaphysique. Les rapports qui existent entre ces deux vies sont des rapports non de cause à effet, mais de connexion et d'influence réciproque. Mais, pour notre philosophe, la

[1] *Œuvres philosophiques*, t. II, p. 175.

[2] *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, édit. Cousin, 1834, p. 147.

vie spirituelle est supérieure à la vie animale, car elle nous permet de combattre et de dompter les résistances organiques.

Non content d'avoir mis en relief le principe d'activité qui existe en nous, Maine de Biran a recherché quelle idée nous est suggérée par ce principe, et il a trouvé l'idée de cause. Tel est le progrès que présente sa pensée dans deux ouvrages qu'il a publiés à des intervalles rapprochés : *l'Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière* (1817) et *l'Exposition de la doctrine de Leibnitz*, dans la *Biographie universelle* (1819).

Le philosophe a combattu avec succès, sur son propre terrain, le plus brillant adversaire de l'idée de cause, David Hume. Répondant à l'un des arguments du sceptique anglais, il s'exprime ainsi :

« Il est bien vrai que, dans l'expérience extérieure, le fait ne peut jamais être prévu dans l'énergie de la cause, précisément parce que nous ne voyons que le fait et que nous ne sentons et n'apercevons en aucune manière l'énergie de la cause. Il en est tout autrement dans une expérience intérieure, telle que celle de notre effort libre, ou de l'efficace de la volonté dans les mouvements qu'elle produit. Nous sentons l'effet en même temps que nous apercevons la cause, et le premier acte de la conscience nous apprend aussitôt à prévoir le fait du mouvement dans l'énergie de sa cause qui est moi. Ce cas de prévoyance est unique, et l'argument général semble fait pour mieux constater l'exception [1]. »

Ainsi, l'homme découvre en lui-même le type de l'idée de cause. C'est d'ailleurs une vérité de sens intime que rien n'arrive sans une force productive : « Cette vérité, dit Biran, vraiment primitive, universelle, est comme la voix de la conscience du genre humain : c'est elle seule aussi qui comprend implicitement l'existence réelle d'une cause première d'où ressortent toutes les autres dans l'ordre absolu des notions ou des êtres [2]. »

Maine de Biran avait entrepris, en 1812, de condenser dans un grand ouvrage, l'*Essai sur les fondements de la psychologie*, tous les résultats que renfermaient les mémoires sur l'*Habitude*, sur la *Décomposition de la pensée* et sur les *Rapports du physique et du moral*. Ce travail de coordination dura dix ans, et l'auteur lut plusieurs fragments de son œuvre à la *Société philosophique* qui se réunissait chez lui tous les vendredis et qui comprenait des hommes tels que MM. Lainé, Ampère, Stapfer, de Gérando, Droz, Cuvier frères, Thurot, Royer-Collard, Guizot et Victor Cousin.

En 1822, le mémoire était terminé; mais, au lieu de le publier, Biran, dont la pensée avait éprouvé dans l'intervalle de graves modifications, crut devoir refondre en partie son ouvrage, pour composer les *Nouveaux Essais d'anthropologie*.

[1] Voir à la suite des *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral*, l'*Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière*, 1er appendice, p. 278.

[2] *Ibid.*, *Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz*, p. 352.

Dans le *Mémoire sur les fondements de la psychologie*, le philosophe prend comme point de départ le fait primitif par excellence, qui est le sentiment du moi. Toutefois, ce fait, qui est bien le premier dans l'ordre philosophique, est précédé, dans la réalité, par beaucoup d'autres d'une nature impersonnelle. C'est pourquoi Biran a distribué l'existence en quatre degrés distincts : 1° la vie *affective*, composée de pures impressions ; 2° la vie *sensitive*, où l'être n'a qu'une notion vague de son existence ; 3° la vie *perceptive*, état supérieur dans lequel apparaît l'attention ; 4° enfin la vie *réflexive*, où le moi se sépare de la sensation et produit les phénomènes par sa seule volonté.

Telle est la classification scientifique à laquelle Biran s'était arrêté, et à laquelle on pourrait adresser un seul reproche, celui d'avoir fait de la volonté la faculté génératrice, sans tenir un compte suffisant du rôle de la raison.

Mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, sa doctrine n'avait pas encore trouvé sa définitive expression. Sous l'empire des sentiments religieux qui se développèrent en lui, vers les dernières années de sa vie, ce philosophe consciencieux et désintéressé transforma encore sa doctrine. On peut suivre cette évolution d'une âme dans le journal intime de ses pensées qui, malgré des interruptions considérables, nous retrace toute son histoire intellectuelle et morale.

A la date du 1er mai 1818, Maine de Biran exprime dans les lignes suivantes la lassitude que lui fait éprouver l'inconstance de ses impressions :

« Je manque tout à fait de tenue ; je cherche le mouvement pour le mouvement et ne puis me fixer à rien. C'est dans cette situation morale et organique, telle que je n'en éprouvai guère jamais de pareille dans ma vie, que je sens plus le besoin de reposer ma pensée sur quelque chose qui ne change pas, et de m'attacher enfin à un point fixe : l'absolu, l'infini ou Dieu. Les idées ou les sentiments religieux seraient à présent les besoins de mon esprit et de mon cœur ; mais lorsque ces grands objets, seuls permanents, seuls capables de remplir l'âme, n'ont pas fait sa nourriture habituelle, combien il en coûte pour les aborder, et surtout pour s'y attacher d'une manière fixe [1] !

Il écrit encore le 29 août 1819 :

« Quel sera donc le point fixe de notre existence ? Où rattacher la pensée pour qu'elle puisse se retrouver, se fortifier, se complaire ou s'approuver dans quelque chose que ce soit ? La religion donne seule une réponse ; la philosophie ne le peut pas [2]. »

Le 12 décembre 1821, il notait cette réflexion :

« Il y a quelque chose de supérieur au stoïcisme, c'est la religion [3]. »

Mais si la religion répond à un besoin de l'âme, on ne peut arriver à la connaissance approfondie de Dieu que par l'amour. « Toute

[1] *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, publiées par Ernest Naville, p. 244.
[2] *Ibid.*, p. 281.
[3] *Ibid.*, p. 334.

la doctrine du christianisme, écrit Biran le 20 décembre 1823, c'est qu'il faut aimer. Lorsque nous avons senti en nous-mêmes l'influence vivifiante de l'Esprit divin, il est naturel que nous l'aimions, que nous l'appelions sans cesse, comme l'aliment, le soutien, le principe de notre vie, que nous l'aimions plus que nous-mêmes, car c'est de lui que nous tenons une existence supérieure à celle du moi, et c'est par l'amour seul que nous nous unissons à l'esprit [1]. »

C'est dans ces dispositions que Maine de Biran entreprit ses *Nouveaux Essais d'anthropologie*. Ce dernier terme lui paraissait préférable au mot *psychologie*, qui suppose un objet abstrait, l'âme, tandis que l'*anthropologie* embrasse les rapports de l'homme avec la nature physique et avec Dieu. Renonçant aux divisions un peu minutieuses de *l'Essai sur les fondements de la psychologie*, le philosophe distingue trois grandes vies : 1° la vie *organique et animale*, comprenant l'impression organique pure et la sensation ; 2° la vie *humaine ou philosophique*, qui présente le déploiement simultané de la volonté et de l'intelligence ; 3° la vie de l'*esprit*, où, tout effort devenant inutile, l'âme se donne à Dieu lui-même.

« L'état intermédiaire, dit Maine de Biran, est celui où l'être conserve sa personnalité avec sa liberté d'agir, c'est le *conscium*, *compos sui*, qui est l'état propre et naturel de l'homme, celui où il exerce toutes les facultés de sa nature, où il développe toute sa force morale, en luttant contre les appétits déréglés de sa nature animale, en résistant aux passions, à tous les entraînements, à tous les écarts de l'imagination. Au-dessus et au-dessous de cet état, il n'y a plus de lutte, plus d'effort ni de résistance, par suite plus de *moi;* l'âme est dans cet état d'élévation, tantôt en se divinisant, tantôt en s'animalisant [2]. »

« C'est au moment où le moi triomphe, ajoute-t-il, où la passion est vaincue, où le devoir est accompli contre toutes les résistances affectives, enfin où le sacrifice est consommé, que, tout effort cessant, l'âme est remplie d'un sentiment ineffable, où le moi se trouve absorbé. Alors seulement la lumière luit au milieu des ténèbres ; les ténèbres se retirent ; un calme pur succède aux tempêtes ; une douce paix se fait sentir où existait auparavant une affreuse guerre. La vie de l'esprit a commencé. Dieu se fait entendre ou sentir à l'âme de l'homme vertueux [3]. »

Ainsi, pour emprunter à Maine de Biran ses propres paroles, la religion a résolu pour lui les problèmes posés par la philosophie. Sa doctrine ne pouvait avoir un plus beau couronnement, et si le temps ne lui permit pas de donner une forme plus précise à ses aspirations religieuses, sa fin fut celle d'un chrétien. Il avait été visité à son lit de mort par un prélat avec qui il était lié, et reçut les derniers sacrements des mains du curé de Saint-Thomas d'Aquin.

[1] *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, publiées par Ernest Naville, p. 375-376.

[2] *Œuvres inédites de Maine de Biran*, publiées par Ernest Naville. Paris, 1850, t. III, p. 516.

[3] *Ibid.*, p. 524-525.

« Son âme, dit l'auteur d'un article nécrologique inséré dans le *Moniteur* du 23 juillet 1824, était naturellement religieuse, et cette heureuse disposition s'est développée et montrée avec beaucoup de vivacité et de chaleur dans sa dernière maladie, qui a été d'environ un mois. Il a rempli tous ses devoirs de chrétien, reçu tous les sacrements, et, par sa piété tendre et ses discours religieux, il a édifié son vénérable pasteur et arraché des larmes aux assistants. »

III

Au point de vue purement philosophique, le principal caractère de Maine de Biran est l'originalité. Laromiguière procède de Condillac qu'il s'est borné à modifier ; M. Royer-Collard se rattache à la philosophie écossaise. Maine de Biran, suivant les paroles de Cousin, ne vient que « de lui-même et de ses propres méditations. » En dépit de la faiblesse d'un organisme dont les défaillances lui causent d'incessantes préoccupations, sa pensée acquiert une puissance et une profondeur extraordinaires, et c'est sans exagération qu'il a été appelé le plus grand métaphysicien français depuis Malebranche.

Cette force de pensée explique l'unité d'idée qui se révèle à travers ses continuelles évolutions.

« Une seule idée, dit M. Albert Lemoine, a suffi à toute sa vie. Cet esprit méditatif qui a refait le *Mémoire sur l'habitude* dans le *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, ce dernier dans les *Considérations sur les rapports du physique et du moral*, qui a refondu tous ces travaux ensemble dans un livre considérable, au point que l'*Essai de psychologie* anéantit toutes les premières ébauches et paraît être un monument définitif auquel le philosophe ne mettra plus la main ni pour le corriger, ni pour le parfaire, ce génie opiniâtre met encore une fois sur le métier l'*Essai de psychologie* lui-même. Mais cette fois devait être la dernière [1]. »

L'honneur durable de ce génie persévérant est d'avoir ouvert à la philosophie une voie moyenne et nouvelle. Le sensualisme, qui reposait sur un principe faux, avait du moins eu l'avantage d'appeler sur les sens l'attention des observateurs. Maine de Biran vit dans l'étude du corps humain, dans la physiologie, l'auxiliaire indispensable de la psychologie. C'est ainsi qu'il rétablit le vrai point de départ de la science de l'homme, et qu'il évita les écueils de la métaphysique pure, tout en réfutant le sensualisme de Condillac et le matérialisme physiologique de Cabanis. Il approfondit la vie de l'âme, sans cesser d'avoir les yeux fixés sur la vie organique, et fut véritablement le restaurateur du spiritualisme, sur lequel son influence n'a fait que grandir.

Chez Maine de Biran, l'écrivain n'est pas à la hauteur du penseur. Son style manque d'élégance et parfois de clarté. Le philosophe at-

[1] *Revue européenne*, t. III, 1859.

tribue aux termes qu'il emploie une signification spéciale qui déroute quelquefois le lecteur, et ne se préoccupe pas suffisamment de donner à sa pensée une forme facile à saisir. Cependant on rencontre dans ses mémoires de belles pages d'exposition scientifique, et le *Journal intime* contient des peintures morales pleines d'un charme pénétrant.

Pendant que Maine de Biran s'occupait presque uniquement de la volonté, Ampère, son intime ami et le confident de ses travaux, étudiait la faculté du raisonnement et du discours, la raison; il prenait une part sérieuse à l'œuvre de régénération philosophique en montrant l'importance de la faculté de comparer, par laquelle, réunissant en des rapports les termes simples que nous fournissent les facultés d'intuition, nous les enchaînons les uns aux autres; il montrait que le génie consiste dans la faculté d'apercevoir des rapports; il établissait que les progrès des sciences dans les derniers siècles ont eu pour cause moins la découverte de nouveaux faits que l'art d'apercevoir leurs rapports avec leurs conséquences et leurs causes [1].

Royer-Collard poursuivit l'œuvre de Maine de Biran et d'Ampère. Par sa théorie de la connaissance, inspirée surtout de celle des Écossais, il mit fin à la domination depuis longtemps exclusive de l'idéologie issue des premières théories de Condillac.

Le successeur de Royer-Collard dans la chaire de l'histoire de la philosophie, Victor Cousin, exercera une action plus grande.

[1] Voir sur les recherches philosophiques d'Ampère et ses relations avec Maine de Biran, *la Philosophie des deux Ampère*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, Didier, 1870).

COUSIN (VICTOR)

— 1792-1867 —

I

Le 28 novembre 1792 naissait à Paris Victor Cousin, le futur fondateur d'une doctrine philosophique qui, sous le nom d'*éclectisme*, devait s'imposer pendant plus de vingt ans à l'Université de France. C'était le fils d'un horloger. Après de brillantes études au lycée Charlemagne, couronnées par le prix du concours général, il entra le premier, en 1811, à l'École normale. Deux ans après, il était nommé répétiteur de grec. Il se destinait à l'enseignement des lettres, lorsqu'il entendit pour la première fois Laromiguière professer, avec une clarté, une grâce, un charme de bonhomie qui le subjuguèrent, la philosophie de Locke et de Condillac, heureusement modifiée sur quelques points. Royer-Collard et Maine de Biran achevèrent de le gagner à la philosophie. Bientôt il put l'enseigner lui-même. On le choisit, en 1814, pour maître des conférences de philosophie, et il y donna tous les gages d'un talent qui allait le placer au rang des maîtres [1]. En 1815, Royer-Collard l'ayant chargé de le suppléer dans la chaire d'histoire de la philosophie, à la faculté des lettres de Paris, il ouvrit ses leçons dans la chapelle à demi ruinée du collège du Plessis, devant un auditoire composé en grande partie d'élèves de l'École normale et de collégiens. M. Henri Baudrillart a retracé ainsi les débuts du jeune professeur :

« Le fervent adepte étalait les trésors d'une science de fraîche date avec la plénitude un peu surabondante qui dénote les convictions jeunes et les idées récemment acquises. Ce qu'il venait d'apprendre, tout ravi, il l'enseignait, et chaque découverte dans ce merveilleux pays de l'inconnu avait pour lui, presque autant que pour ses auditeurs, l'attrait piquant, j'allais dire le charme enivrant d'une surprise renouvelée chaque jour. Ce fut, au reste, un lien sympathique entre le maître et ses jeunes disciples que ce premier enchantement de la science qui leur était commun [2]. »

Bientôt le nombre de ses auditeurs fit transférer son cours dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Cette faveur du public ne tenait pas seulement à l'éclat de la parole

[1] Pendant les Cent-jours, il s'engagea dans les volontaires royaux.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 1850.

du jeune suppléant ; elle s'attachait aussi à la nouveauté des opinions qu'il exposait. Au lieu de se cantonner, comme Laromiguière, dans la question de l'origine des idées, au lieu de combattre le condillacisme en suivant les traces de Royer-Collard, dont il ne parlait d'ailleurs qu'avec respect, il passait en revue les divers systèmes philosophiques, et jetait déjà les bases de son éclectisme.

Dans ces leçons improvisées et sans nul apparat, mais animées d'un souffle que la reproduction imparfaite qui en a été donnée plus tard n'a pu conserver, il commentait avec verve l'école écossaise, Reid, Smith, Hutcheson, Fergusson, Dugald-Stewart ; comme ses maîtres, il s'attachait à la méthode d'observation et d'induction, dont la loi est d'épuiser son objet et de ne s'arrêter que là où les faits lui manquent, et s'inclinait comme eux devant les éternels problèmes que se proposent les religions et les grandes philosophies.

En 1816, essayant ses forces et désireux d'asseoir dans l'École normale la réforme philosophique, il se proposa pour programme d'étudier la nature, l'origine et la légitimité de nos connaissances dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral.

Dans le dessein d'étudier l'ontologie, il fit, en 1817, un premier voyage en Allemagne, remplie alors de la réputation de Kant, mort depuis des années, de Fichte, son disciple, de Schelling, de Schleiermacher, d'Hégel. Il ne put cette fois rencontrer Schelling ; mais il connut sa doctrine par Schleiermacher, spinosiste qui professait les mêmes principes. Il vit Hégel, disciple de Schelling, qui faisait de l'absolu une hypothèse logique, tandis que Schelling en faisait une hypothèse mythique : le docteur et sa doctrine l'enthousiasmaient. Il s'aboucha aussi avec Eichhorn et de Wett, qui l'initièrent à leur exégèse incrédule.

Dans les leçons qui suivirent ce voyage, il se montra le disciple fervent de Kant, de Fichte et de Hégel.

Des motifs purement politiques l'enlevèrent à sa chaire en 1820, et la suppression de l'École normale en 1822 lui fit perdre sa place de maître des conférences. Ce silence forcé dura sept ans. Il profita de ses loisirs pour entreprendre la traduction de Platon, publier les œuvres de Proclus et parcourir de nouveau l'Allemagne. C'est pendant ce voyage (1824), raconté par lui avec beaucoup de charme [1], qu'il fut emprisonné six mois à Berlin, sous prévention de carbonarisme.

Le ministère Martignac leva, en 1828, l'interdiction qui pesait sur M. Cousin, ainsi que sur M. Guizot. Alors il développa devant ses auditeurs, captivés par son éloquence, les principes de la philosophie de la nature qu'il avait approfondie dans un commerce plus intime avec l'école d'Hégel.

Le gouvernement issu de la révolution de 1830 le dédommagea

[1] *Fragments*, t. V, in 8°. Paris, 1866.

amplement de ses premières épreuves. Il fut nommé successivement conseiller d'État, membre du Conseil royal de l'instruction publique, professeur titulaire à la Faculté des lettres, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, directeur de l'École normale et pair de France.

Le 15 mars 1840, il entra, comme ministre de l'instruction publique, dans le cabinet présidé par M. Thiers. Pendant son passage de huit mois au pouvoir, il apporta d'utiles réformes dans l'administration universitaire et dans les différentes branches de l'enseignement.

En 1842, après la mort de Jouffroy, il reprit sa place au Conseil de l'instruction publique et résigna ses fonctions de conseiller d'État. Il défendit éloquemment en 1842, à la Chambre des pairs, l'Université et la philosophie attaquées avec violence, sous couleur de libéralisme.

La révolution de 1848 termina sa carrière politique. Son rôle universitaire prit également fin à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851 ; il perdit son siège au Conseil supérieur de l'instruction publique et fut classé en 1852, avec ses collègues, MM. Villemain et Guizot, au rang de professeur honoraire de la Faculté des lettres.

Jusqu'en 1848, il avait été surtout philosophe et homme public. Après la révolution de Février, il fut surtout littérateur. Comme charme à sa solitude, comme délassement à ses anciens travaux, il forma le rêve de laisser une galerie des femmes illustres du dix-septième siècle. Il voulut non-seulement tracer leurs biographies, mais, en même temps, nous introduire dans les salons les plus célèbres, nous y faire faire connaissance avec la plus haute et la plus gracieuse compagnie. Il lui sembla que ces études sur les *Femmes illustres du dix-septième siècle* [1] pourraient servir à inspirer aux générations présentes le sentiment et le goût d'autres mœurs, d'une autre vie, d'autres salons, leur faire connaître, aimer et honorer une autre France, puissante au dehors et au dedans animée et vivante, guerrière et littéraire tout à la fois, où les femmes excitaient des amours dignes du pinceau de Corneille, de Racine et de madame de la Fayette, une France, en un mot, qu'il ne fallait pas renverser en un jour de fond en comble, mais élever et perfectionner encore, en lui donnant la liberté, cette noble compagne de la religion, de la philosophie et des arts. En retraçant ces tableaux, il voulut forcer le lecteur du dix-neuvième siècle à prendre au moins un moment avec lui le goût et les mœurs du dix-septième siècle [2].

Victor Cousin est mort à Cannes, le 13 janvier 1867.

[1] Elles comprennent : *Madame de Longueville*, 1853 ; *Madame de Sablé*, 1854 ; *Madame de Chevreuse*, 1854 ; *Madame de Chevreuse et Madame de Hautefort*, 1856 ; *la Société française au dix-septième siècle d'après* LE GRAND CYRUS, *de mademoiselle de Scudéri*, 1858 ; *la Jeunesse de madame de Longueville*, 1864 ; *la Jeunesse de Mazarin*, 1865.

[2] Avant-propos de *Madame de Sablé*.

II

Cousin peut être appelé le Cicéron de la philosophie française. Comme l'auteur des *Tusculanes*, il avait une rare aptitude et une véritable passion pour les recherches philosophiques. S'assimilant avec une facilité extraordinaire tout ce qu'il étudiait, il interprétait en beau langage les idées des divers auteurs pour lesquels il s'éprenait successivement, et savait communiquer aux autres l'ardeur que lui inspirait la recherche de la vérité.

Il n'a rien trouvé, rien creusé bien profondément en philosophie; tout au plus a-t-il contribué à en agrandir le cercle, en la faisant sortir des limites de la psychologie proprement dite. Mais il a eu le mérite d'attirer l'attention de nobles esprits sur la philosophie et sur son histoire, et d'en remettre l'étude en honneur parmi la jeunesse de son temps. D'ailleurs, sa philosophie est avant tout française; c'est à Descartes qu'il a emprunté sa méthode, c'est pour la France qu'il a recueilli les vérités éparses dans toutes les grandes philosophies européennes.

Durant toute sa carrière il a poursuivi un grand but, le renouvellement des études philosophiques sur le double fondement de la psychologie et de l'histoire :

« J'aspire ouvertement, a-t-il dit, à un dogmatisme philosophique aussi étendu que la foi naturelle du genre humain, et je pense qu'il y faut marcher et qu'on peut y arriver par la même route que le genre humain a suivie, la grande route de l'expérience intérieure et extérieure, soumise à l'autorité et à la lumière de la raison, telle qu'elle se manifeste à la conscience [1]. »

Malgré les critiques de Schelling [2], Cousin n'a cessé de considérer la méthode psychologique comme étant un moyen d'arriver à la découverte de la vérité.

Voici en quels termes éloquents il nous donne la preuve psychologique de l'immortalité de l'âme :

« Toute chose a sa fin. Ce principe est aussi absolu que celui qui rapporte tout événement à une cause. L'homme a donc une fin. Cette fin se révèle dans toutes ses pensées, dans toutes ses démarches, dans tous ses sentiments, dans toute sa vie. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il sente, quoi qu'il pense, il pense à l'infini, il aime à l'infini, il tend à l'infini. Ce besoin de l'infini est le grand mobile de la curiosité scientifique, le principe de toutes les découvertes.

[1] Introduction à la 3e édit. des *Fragments philosophiques*.

[2] *Ibid.*

L'amour aussi ne s'arrête que là. En dehors de l'infini, il peut éprouver de vives jouissances; mais l'amertume secrète qui s'y mêle lui en fait bientôt sentir l'insuffisance et le vide. Souvent, dans l'ignorance où il est de son objet véritable, il se demande d'où vient ce désenchantement fatal dont successivement tous ses succès, tous ses bonheurs sont atteints. S'il savait lire en lui-même, il reconnaîtrait que si rien ici-bas ne le satisfait, c'est parce que son objet est plus élevé et que le vrai terme où il aspire est la perfection infinie. Enfin, comme sa pensée et son amour, son activité est sans limites. Qui peut dire où elle s'arrêtera? Voilà cette terre à peu près connue; bientôt il nous faudra un autre monde. L'homme est en marche vers l'infini, qui lui échappe toujours et que toujours il poursuit. Il le conçoit, il le sent, il le porte pour ainsi dire en lui-même; comment sa fin serait-elle ailleurs? De là cet instinct indomptable de l'immortalité, cette universelle espérance d'une autre vie dont témoignent tous les cultes, toutes les poésies, toutes les traditions. Nous tendons à l'infini de toutes nos puissances; la mort vient interrompre cette destinée qui cherche son terme, elle la surprend inachevée. Il est donc vraisemblable qu'il y a quelque chose après la mort, jusqu'à la mort, rien n'est terminé. Tous les êtres atteignent leur fin; l'homme seul n'atteindrait pas la sienne? La plus grande des créatures serait la plus mal traitée! Mais un être qui demeurerait incomplet et inachevé, qui n'atteindrait pas la fin que tous les instincts proclament, serait un monstre dans l'ordre éternel, problème mille fois plus difficile à résoudre que les difficultés qu'on élève contre l'immortalité de l'âme. Selon nous cette tendance de toutes les puissances de l'âme vers l'infini, avec le principe des causes finales, est une confirmation sérieuse et considérable de la preuve morale et de la preuve métaphysique [1]. »

Mais dans son enseignement et dans ses écrits il a donné moins d'importance à la philosophie elle-même qu'à son histoire. Il emploie son plus magnifique langage pour exalter l'histoire de la philosophie :

« C'est là seulement, dit-il, que l'humanité se connaît elle-même, dans toute la richesse de son développement, et avec tous ses éléments, élevés, pour ainsi dire, à leur plus haute puissance, et placés dans leur jour le plus vrai. Comme l'histoire de l'humanité est la couronne de l'histoire de la nature, de même l'histoire de la philosophie est la couronne de l'histoire de l'humanité [2]. »

[1] *Cours de l'Histoire de la Philosophie moderne.* Ladrange et Didier (1846), t. II, p. 359.

[2] *Histoire de la Philosophie*, 3[e] leçon.

Et s'il attachait une si grande importance à l'histoire de la philosophie, c'est qu'il croyait que la philosophie et l'histoire avaient un fondement identique, que la philosophie s'était développée avec la régularité inflexible et continue de la géométrie.

Cette passion pour la méthode historique en philosophie a conduit Cousin à l'éclectisme, dont il a dit :

« Les doctrines exclusives sont dans la philosophie ce que les partis sont dans l'État. L'éclectisme tend à substituer à leur action violente et irrégulière une direction ferme et modérée, qui emploie toutes les forces, n'en néglige aucune, mais ne sacrifie à aucune l'ordre et l'intérêt général [1]. »

Dans le passage suivant, il a expliqué et défendu le principe de l'éclectisme :

« Allons droit à l'argument caché sous les déclamations de toute espèce dont l'éclectisme a été l'objet. Les principes des divers systèmes sont souvent contradictoires. Or, les contradictoires s'excluent ; on ne peut donc se proposer de les réunir dans un seul et même système. Voici la réponse : cet argument repose sur la confusion de deux choses très-distinctes, à savoir : l'état dans lequel l'éclectisme rencontre les principes des divers systèmes, et celui auquel il les réduit avant de les employer. Il les trouve souvent, en effet, dans une hostilité et une contradiction telles, qu'en cet état il ne peut s'en servir. Supposons, par exemple, qu'un système professe ce principe : toutes les idées viennent des sens, et un autre système, cet autre principe : nulle idée ne vient des sens. Il n'y a certes aucun moyen de combiner ces deux principes. Que fait donc l'éclectisme ? Il commence par les détruire l'un par l'autre : il prouve d'abord qu'ils sont faux tous deux dans leur prétention exclusive ; puis, recherchant ce qu'ils peuvent contenir de vrai, il en tire les deux principes suivants : beaucoup d'idées viennent des sens ; beaucoup d'idées ne viennent pas des sens. Or, ces deux nouveaux principes ne sont plus contradictoires ; ils ne sont donc plus inconciliables. C'est alors, mais seulement alors, qu'a lieu le dernier travail de l'éclectisme [2]. »

Le philosophe se proclamait éclectique dans les arts aussi bien qu'en métaphysique. Il a dit quelque part, à propos des diverses écoles d'artistes :

« Il n'y a pas une de ces écoles qui ne représente à sa manière quelque côté du beau, et nous sommes bien disposés à les embrasser toutes dans une étude impartiale et bienveillante. Nous sommes éclectiques dans les arts aussi bien qu'en métaphysique. Mais comme, en métaphysique, l'intelligence de tous les systèmes et de la part de vérité qui est en chacun d'eux éclaire sans les affaiblir nos propres convictions, ainsi, dans l'histoire des arts, tout en pensant qu'il ne faut dédaigner aucune école, et qu'on peut trouver, même en Chine, quelque ombre de beauté, notre éclectisme ne fait pas chanceler en nous le sentiment de la beauté véritable et la règle suprême de l'art. Ce que nous demandons

[1] Préface de Tenemann.

[2] Introduction à la 3e édition des *Fragments philosophiques*.

aux diverses écoles, sans distinction ni de temps ni de lieu, ce que nous cherchons au midi comme au nord, à Florence, à Rome, à Venise et à Séville, comme à Anvers, à Amsterdam et à Paris, partout où il y a des hommes, c'est quelque chose d'humain, c'est l'expression d'un sentiment ou d'une idée [1]. »

L'éclectisme se propose de chercher, de dégager et de rapprocher les éléments dispersés de la vérité philosophique, en se montrant juste envers tous les systèmes sans être la dupe d'aucun d'eux. De ce que les quatre principaux systèmes philosophiques qui se sont produits dans le monde, le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme, le mysticisme, offrent des parties vraies à côté de parties complétement erronées, il conclut à la nécessité de maintenir l'ensemble de ces systèmes. La vérité n'étant trouvée sur aucune des questions philosophiques, de l'aveu des éclectiques eux-mêmes, l'éclectisme, qui a la prétention d'harmoniser tous les systèmes, devait « aboutir à une collection d'erreurs, à un assemblage de rêves, à une synthèse de chimères [2] », en un mot au syncrétisme, c'est-à-dire à une doctrine qui, promettant de ne rien détruire, acceptant tout, s'engageant à tout concilier, se termine à la confusion par l'impossibilité de tenir ses promesses.

C'est ainsi qu'en dehors de la sphère étroite du sens commun et de l'observation psychologique, Victor Cousin, impuissant à concilier les théories qui s'agitaient et se combattaient dans son intelligence, n'eut que des convictions peu arrêtées.

Sous l'influence de Schelling, il se montra d'abord adepte du panthéisme. Mais il repoussa plus tard toute solidarité avec cette doctrine qui lui fut souvent reprochée. Il déclara très-haut qu'il rejetait absolument ces deux propositions, qu'on lui attribuait, en leur donnant, selon lui, un sens faux et dangereux, à savoir :

1° Qu'il y a une seule et unique substance, dont le Moi et le non-Moi ne sont que des modifications;

2° Que la création du monde est nécessaire.

Il s'étonnait surtout qu'on eût pu lui imputer de faire du Moi et du non-Moi de simples modifications d'un autre être, quand il établit partout que ce sont des causes, des forces, au sens de Leibnitz, et quand toute sa philosophie morale et politique repose sur la notion du Moi considéré comme une force essentiellement douée de liberté [3].

De même, il a commencé par proclamer que « tout est parfaitement juste en ce monde [4] », que toutes les actions humaines n'ont d'importance qu'à proportion qu'elles aident ou entravent le développement de l'humanité qui doit toujours aller en avant, n'importe en quel sens ou vers quel terme, et, conduite par la raison universelle, ne peut

[1] *De l'art français au* XVIIe *siècle* (*Revue des Deux-Mondes*, mai 1853).

[2] H. de Valroger, *Études critiques sur le rationalisme contemporain*, 2e éd., page 38. Lecoffre.

[3] Introduction à la 3e édit. des *Fragments philos.*

[4] Introduction à l'*Histoire de la Philosophie*, 9e leçon,

s'égarer, parce qu'il n'y a pas deux voies de perfectionnement; qu'un siècle, si perverti qu'il paraisse, porte en soi sa justification, parce qu'il était destiné à représenter telle phase de l'humanité; que c'est l'événement qui décide du droit, et le succès qui prouve la légitimité; que la justice est dans la nécessité, car tout ce qui existe est un fait, et tout fait est ce qu'il doit être par cela seul qu'il est. Mais il n'a pas toujours prôné ce système fataliste et optimiste, et la philosophie morale lui a fourni de beaux développements. Par exemple, il a établi, sous une forme oratoire pleine d'ampleur et d'énergie, le fondement des vérités morales :

« Le jugement du bien, dit-il, est appliqué d'abord à des actions particulières, et il donne naissance à des principes généraux qui nous servent ensuite de règles pour juger d'autres actions. De même qu'après avoir jugé que tel phénomène particulier a telle cause particulière, nous nous élevons à ce principe général : tout phénomène a sa cause; de même nous érigeons en règle générale le jugement moral que nous avons porté à propos d'un fait particulier. Ainsi nous admirons d'abord le mot de Léonidas, et de là nous nous élevons à ce principe qu'il est bien de mourir pour son pays. Nous possédions déjà le principe avant sa première application particulière à Léonidas, sans quoi cette application n'eût pas été légitime; elle n'eût pas même été possible; mais nous le possédions implicitement; bientôt il se dégage, nous apparaît sous sa forme universelle et pure, et nous l'appliquons à tous les cas analogues. La morale a ses axiomes, comme les autres sciences, et les axiomes s'appellent à juste titre, dans toutes les langues, des vérités morales.

« Il est *bien* de ne pas trahir ses serments, et cela aussi est *vrai*. Il est en effet dans la vérité des choses qu'un serment soit tenu, il n'est prêté que dans cette fin. Les vérités morales, considérées en elles-mêmes, n'ont pas moins de certitude que les vérités mathématiques. Soit donnée l'idée de dépôt, je me demande si celle de le garder fidèlement ne s'y attache pas tout aussi nécessairement qu'à l'idée de triangle s'attache l'égalité de ses trois angles à deux angles droits. Vous pouvez violer un dépôt, mais en le violant ne croyez pas changer la nature des choses, ni faire qu'en soi un dépôt puisse jamais devenir une propriété. Ces deux idées s'excluent. Vous n'avez qu'un faux semblant de propriété; et tous les efforts des passions, tous les sophismes de l'intérêt ne renverseront pas d'essentielles différences. Voilà pourquoi la vérité morale est si gênante; c'est que, comme toute vérité, elle est ce qu'elle est et ne se plie à nul caprice; toujours la même et toujours

présente, malgré que nous en ayons, elle condamne irrévocablement d'une voix toujours entendue, mais non toujours écoutée, la volonté insensée et coupable, qui croit l'empêcher d'être en la reniant, ou plutôt en feignant de la renier [1]. »

En religion, le chef de l'éclectisme rêva quelque temps l'absorption du christianisme dans la philosophie, qui était, à ses yeux, la religion du Christ agrandie et renouvelée, et devait remplacer le vieux dogme catholique, qu'il plaçait, à certains égards, au-dessous du mahométisme [2]. Il déclarait hautement que l'homme, l'homme seul, a créé toutes les religions positives pour satisfaire les besoins de son intelligence. Il n'envisageait la religion que comme un degré inférieur du développement humain, et le point de vue chrétien comme un point de vue exclusif. Au milieu de beaucoup d'idées erronées sur les premiers rapports de Dieu et de l'humanité, et sur le développement de la religion dans le monde ancien, il soutenait, dans ses premiers *Essais de philosophie*, que l'homme s'est créé son langage et son intelligence, que la spontanéité est la seule révélation de l'humanité, la source unique de toutes les religions, que la Providence n'est jamais intervenue d'une manière surnaturelle dans l'éducation religieuse de l'humanité ; que c'est la réflexion, c'est-à-dire la philosophie, qui transforma la loi primitive en une ferme et solide croyance ; que la religion de l'esprit est nécessairement précédée par des religions empruntées au spectacle de l'univers, que le christianisme lui-même n'est que le premier pas de l'esprit dans une voie indéfinie de progrès religieux ; qu'enfin les prophéties, les miracles, la prière, le culte appartiennent aux extravagances de la théurgie, et sont le produit de la crédulité et de l'illusion.

Il est bien vrai que cet esprit impétueux qui, dans ses cours, dans ses livres, à la Chambre des pairs et partout, attaqua si souvent, ouvertement ou avec astuce, le catholicisme, ses ministres et ses institutions, dans ses heures plus réfléchies et après les premières fougues de la jeunesse, sentait la nécessité de ramener à la morale appuyée sur la religion la philosophie qu'il avait d'abord réduite tout entière à la science de l'esprit humain ; bien plus il déclarait l'union du christianisme et de la philosophie fondamentale, et leur coexistence régulière au sein de la société indispensable à la civilisation. Mais quelle alliance voulait-il ? Une alliance dont les philosophes eux-mêmes auraient réglé les conditions, une alliance de protecteur à protégé. N'est-ce pas Cousin qui a dit de la philosophie : « Heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire à peu près le genre humain tout entier, entre les bras du christianisme, elle se contente de lui tendre la main et de l'aider à s'élever plus haut encore [3]. »

[1] *Cours de l'histoire de la philosophie moderne*, 1re série, t. II, p. 296.
[2] *Fragments philosophiques*, t. II, p. 442-443.
[3] Voir l'introduction à la 3e édit. des *Fragments philosophiques*.

Quelque téméraires que fussent ces prétentions, elles n'en avaient pas moins prise sur la foule des intelligences, et, en particulier, sur celles des jeunes gens séduits par les aperçus vagues et généraux qu'on leur exposait avec tant d'assurance.

D'un autre côté, les circonstances politiques aidèrent beaucoup au succès de l'éclectisme.

« La révolution de 1830 survint, dit M. Taine, et le parti de M. Cousin monta au pouvoir. Bientôt, M. Cousin fut ministre; l'éclectisme devint la philosophie officielle et prescrite, et s'appela désormais le spiritualisme. Rien de plus aisé qu'un nom à faire ou à défaire. Le dictionnaire est riche, et le dictionnaire manquant, on peut inventer. Refaire des doctrines est plus difficile ; on en refit pourtant; on devint à peu près cartésien, plus volontiers encore partisan de Leibnitz, par cette raison excellente que Leibnitz est le plus loin possible de Spinosa. On finit par faire des avances au clergé, présenter la philosophie comme l'alliée affectueuse de la religion, offrir le Dieu de l'éclectisme comme une base « qui peut porter la trinité chrétienne » et l'éclectisme tout entier comme une foi préparatoire « qui laisse au christianisme la place de ses dogmes, et toutes ses prises sur l'humanité [1]. » Il eût été bien difficile de ne pas réussir avec tant d'adresse, avec tant de soin pour séduire, amuser, entraîner et ménager les esprits, avec tant de précautions pour suivre ou devancer leur marche. Et lorsqu'à tant de variations utiles on ajoute l'alliance d'un parti politique et le crédit prêté par la rénovation de l'histoire, le talent des maîtres, le silence des adversaires, et par-dessus tout l'irrésistible sympathie de l'esprit poétique et nuageux du siècle, on comprend la nécessité de cette longue fortune et de cette solide domination [2]. »

Sans insister sur ces considérations, on doit reconnaître qu'envisagé en lui-même, le principe de l'éclectisme, *harmoniser tous les contraires*, est très séduisant. Mais cette doctrine ne saurait, sous peine d'inconséquence, prétendre amnistier tous les systèmes; car, en affirmant l'existence de l'esprit, elle condamne implicitement le matérialisme. Comme l'a écrit le P. H. de Valroger, « par cela même que l'éclectisme affirme une vérité, quelle qu'elle soit, il frappe d'anathème, il excommunie, pour ainsi dire, toutes les erreurs opposées à cette vérité; et cela par la force des choses, par le seul fait de l'affirmation. Peu importe qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on le sache ou qu'on l'ignore ; c'est une loi inexorable de la logique [3]. »

La méthode inaugurée par Cousin était donc frappée par avance de stérilité. Aussi n'a-t-il rendu de vrais services à la science que dans le champ de l'idéologie, en combattant le sensualisme de Locke et de Condillac. Là, en effet, il employait l'observation psychologique et non la méthode éclectique, puisque au lieu d'harmoniser les contraires il les détruisait.

[1] *Cours de l'histoire de la philosophie moderne* (1815 à 1820), 2e édi Préface.

[2] H. Taine, *Études sur les philosophes contemporains.*

[3] *Études historiques et critiques sur le rationalisme contemporain*, p. 19

En logique, après avoir enseigné qu'un sage éclectisme doit employer simultanément les méthodes *à posteriori* et *à priori*, il a pratiqué exclusivement chacune de ces deux méthodes, s'abandonnant tantôt avec Kant à un empirisme sceptique, tantôt avec Schelling aux rêveries de l'illuminisme, comme l'atteste son cours de 1828.

Victor Cousin n'a pas été plus heureux dans les applications de la méthode éclectique à l'ontologie. Condamnant, sous prétexte de les concilier, le matérialisme et le spiritualisme, il s'est laissé choir, entre ces deux théories opposées, dans le panthéisme, et a considéré, au moins pendant un certain temps, la matière et l'esprit comme n'étant que des phénomènes d'une substance unique.

Enfin, dans ses études morales et religieuses, il n'a pas mieux réussi à harmoniser les contraires, c'est-à-dire l'épicuréisme et le stoïcisme, l'égoïsme et le désintéressement, le théisme et l'athéisme.

D'ailleurs, il y a dans la doctrine de Cousin deux parties différentes : l'une vient de philosophes chrétiens, Descartes, Leibnitz, Reid et Royer-Collard ; l'autre est empruntée à Spinosa, à Kant, à Fichte, à Schelling, à Hégel et aux syncrétistes alexandrins. La première, qui tient le plus de place dans les ouvrages du philosophe, a cependant exercé une influence moins grande que la seconde. Cette partie est en effet trop scientifique pour être bien comprise de la plupart des lecteurs, et l'on n'y trouve aucune solution des grands problèmes métaphysiques et moraux. Au contraire, dans la partie où domine le rationalisme, les questions religieuses sont résolues par les hypothèses les plus téméraires.

Ce que Cousin a attaqué d'une façon plus ou moins ouverte, c'est le christianisme, c'est toute croyance et toute morale religieuse. L'obscurité même de ses doctrines les a rendues dangereuses ; à défaut d'idées précises, elles laissent des impressions d'autant plus difficiles à faire disparaître qu'on a plus de peine à se rendre compte de ce qui les a produites. Ainsi le panthéisme hégélien et le déisme vague que le philosophe a successivement professés, ont inspiré tour à tour les travaux de la philosophie rationaliste contemporaine.

Une des erreurs principales de Cousin est celle qui consiste, comme nous l'avons indiqué plus haut, à assigner à la religion une origine purement humaine. Dans un fragment intitulé *Des religions de la nature*, et publié à la suite d'une des dernières éditions du cours de 1818, il a expliqué, d'après Hégel, la marche des idées religieuses. L'homme déifie d'abord les objets matériels qui tombent sous ses regards : c'est le fétichisme, « premier degré, première source du développement religieux de l'humanité. » Puis, l'intelligence de l'homme s'élevant au-dessus de ces cultes grossiers, les dieux corporels font place à des dieux intelligents ; c'est l'anthropomorphisme. Le christianisme ne serait que « le complément de toutes les religions antérieures, les réunissant toutes, se liant à toutes, parce qu'il est venu le dernier. »

Le point de départ de cette thèse est évidemment erroné. Si l'homme

a cherché Dieu, c'est qu'il en avait l'idée; or, cette idée ne pouvait lui venir que de son créateur. Elle était par conséquent vraie, et, au lieu de le conduire au fétichisme, elle devait infailliblement le porter au monothéisme, ce qui concorde avec les attributs de Dieu. D'un autre côté, en déclarant les dieux de l'anthropomorphisme immortels et tout-puissants, Cousin confirme à son insu la doctrine d'après laquelle l'idée vraie de la Divinité existait originairement dans le monde. Dès lors, il faut voir dans l'anthropomorphisme, non un progrès, mais une dégradation, et le christianisme, bien loin de se lier aux religions antérieures, en a, au contraire, été le renversement, puisqu'il enseigne le culte d'un seul Dieu.

Au fond, le système de Cousin touchant la formation des religions, le scepticisme qu'il opposait aux prophéties et aux miracles, tendaient à contester la divinité de Jésus-Christ. La fondation du christianisme n'en reste pas moins, ainsi qu'on l'a vu, un fait inexplicable par le seul mouvement des idées religieuses. Quant aux prophéties, leur accomplissement en démontre l'inspiration, et la parfaite crédibilité des témoins des miracles du Christ prouve la réalité de ces manifestations extraordinaires de la puissance divine.

On peut aussi reprocher à Cousin d'avoir donné aux attributs de Dieu une existence propre, tandis que, dans l'Être absolu, les attributs s'identifient avec la substance.

Enfin, il a montré une connaissance peu approfondie des faits religieux en réduisant au culte la religion positive, qu'il distingue de la religion naturelle, premier degré du développement de l'esprit humain. Il a oublié, en effet, que la religion positive comprend, avec le culte, le dogme et la morale.

« Après avoir, dit le P. de Valroger, réduit la religion positive au culte, M. Cousin est conséquent, lorsqu'il refuse à la foi tout autre langage que celui de la poésie ; il peut établir un contraste entre la liturgie et la dialectique. Mais, s'il est d'accord avec lui-même, il n'est pas d'accord avec les faits ; car, tandis que la religion s'adresse à l'imagination et à la sensibilité par la pompe de son culte extérieur, elle s'adresse en même temps par ses dogmes à l'intelligence ; elle éclaire la raison, la développe et l'excite à réfléchir. Enfin, par sa morale, elle provoque et dirige l'activité volontaire [1]. »

Cousin a remanié ses premiers cours et a republié l'ensemble corrigé de son enseignement sous le titre d'*Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus reculés jusqu'au dix-huitième siècle* (1836).

Cette histoire est complétée par quatre volumes de *Fragments philosophiques* qui ont pour objet la philosophie ancienne, la philosophie scolastique, la philosophie moderne, la philosophie contemporaine.

C'est dans le traité *Du vrai, du beau et du bien*, son livre de prédilection, qu'il faut chercher la dernière expression des idées philosophiques de Victor Cousin.

[1] *Études historiques et critiques sur le rationalisme contemporain*, p. 39.

Là, il voulut rassembler en un corps de doctrines les théories dispersées dans ses différents ouvrages, spécialement dans son enseignement de 1815 à 1821, et résumer en de justes proportions ce qu'on appelait sa philosophie. Il embrassa sous ces trois chefs *du vrai, du beau et du bien*, la psychologie placée par lui à la tête de la philosophie tout entière, l'esthétique, la morale, le droit naturel, le droit public même en une certaine mesure, enfin la théodicée, ce périlleux rendez-vous de tous les systèmes, dit-il, où les différents principes sont condamnés ou justifiés par leurs conséquences.

Il déclare solennellement que, si l'éclectisme est une des applications les plus importantes et les plus utiles de la philosophie qu'il professe, il n'en est pas le principe. Sa vraie doctrine, son vrai drapeau, affirme-t-il, est le spiritualisme.

Déjà, au sortir des désastres du premier Empire, il avait battu en brèche la philosophie de la sensation, et proclamé avec éloquence que le spiritualisme assure et préserve la liberté et l'indépendance des peuples :

« Mon âme m'échappe malgré moi, s'écriait-il, et je ne puis consentir à garder les bienséances que m'inspire ma faiblesse, au point d'oublier que je suis Français. C'est à ceux de vous dont l'âge se rapproche du mien que j'ose m'adresser en ce moment ; à vous qui formerez la génération qui s'avance ; à vous l'unique soutien, la dernière et chère espérance de notre malheureux pays. Messieurs, vous aimez ardemment la patrie. Si vous voulez la sauver, embrassez nos belles doctrines. Assez longtemps nous avons poursuivi la liberté à travers les voies de la servitude. Nous voulions être libres avec la morale des esclaves. Non, la statue de la Liberté n'a point l'intérêt pour base, et ce n'est pas à la philosophie de la sensation et à ses petites maximes qu'il appartient de faire les grands peuples. Soutenez la liberté française encore mal assurée et chancelante au milieu des tombeaux et des débris qui nous environnent ; et cette forte morale, demandons-la à cette philosophie généreuse, si honorable pour l'humanité, qui, professant les plus nobles maximes, les trouve dans notre propre nature, et qui nous appelle à l'honneur par la voix du simple bon sens [1]. » — « Sorti du sein des tempêtes, nourri dans le berceau d'une révolution, élevé sous la mâle discipline du génie de la guerre, le dix-neuvième siècle ne peut en vérité contempler son image et retrouver ses instincts dans une philosophie née à l'ombre des délices de Versailles, admirablement faite pour la décrépitude d'une monarchie arbitraire, mais non pas pour la vie laborieuse d'une jeune liberté environnée de périls [2]. ».

On est heureux de retrouver la même noblesse d'aspirations dans les conseils qu'il adressait à la jeunesse, dans son livre *Du vrai, du beau et du bien*.

« Puisse notre voix être entendue des générations présentes comme autrefois elle le fut de la sérieuse jeunesse de la Restauration ! Oui, c'est à

[1] *Cours de l'histoire de la philosophie*, t. I, p. 21 (année 1815).
[2] *Ibid.*, t. II, p. 223 (année 1817).

vous que nous adressons particulièrement cet écrit, jeunes gens qui ne nous connaissez plus, mais que nous portons dans notre cœur, parce que vous êtes la semence et l'espoir de l'avenir. Nous vous montrons ici le principe de nos maux et leur remède. Si vous aimez la liberté et la patrie, fuyez ce qui les a perdues. Loin de vous cette triste philosophie qui vous prêche le matérialisme et l'athéisme, comme des doctrines nouvelles destinées à régénérer le monde ; elles tuent, il est vrai, mais elles ne régénèrent point. N'écoutez pas ces esprits superficiels qui se donnent pour de profonds penseurs, parce qu'après Voltaire ils ont découvert des difficultés dans le christianisme : vous, mesurez vos progrès en philosophie par ceux de la tendre vénération que vous ressentirez pour la religion de l'Évangile... Ne fléchissez pas le genou devant la fortune, mais accoutumez-vous à vous incliner devant la loi. Entretenez en vous le noble sentiment du respect, sachez admirer : ayez le culte des grands hommes et des grandes choses. Repoussez cette littérature énervante, tour à tour grossière et raffinée, qui se complaît dans la peinture des misères de la nature humaine, qui caresse toutes nos faiblesses, qui fait la cour aux sens et à l'imagination, au lieu de parler à l'âme et d'élever la pensée. Défendez-vous de la maladie de votre siècle, ce goût fatal de la vie commode, incompatible avec toute ambition généreuse. Quelque carrière que vous embrassiez, proposez-vous un but élevé, et mettez à son service une constance inébranlable : *Sursum corda,* « tenez en haut votre cœur ; » voilà toute la philosophie [1]. »

En dehors de son enseignement, Victor Cousin a été utile à la science par la publication d'ouvrages de philosophes anciens et modernes. Il a traduit Platon et vulgarisé les écrits de Proclus. Dès 1818, une première étude de Platon l'avait attiré vers ses disciples alexandrins. Il acquit alors la conviction que la publication des commentaires inédits de Proclus servirait puissamment son dessein de renouveler la philosophie par son histoire, dont la condition indispensable était, selon lui, une connaissance sérieuse de la philosophie grecque. Dans cette pensée, il fit paraître, en dépit des difficultés de toute nature, six volumes comprenant, outre trois traités de la plus haute importance sur la liberté humaine, sur la providence et sur le mal, deux vastes commentaires de l'*Alcibiade* et du *Parménide* de Platon. Ces publications que le savant critique allemand Creuzer, auteur de la *Symbolique*, a appuyées de son autorité, ont inspiré les travaux entrepris plus tard par la critique française sur l'école d'Alexandrie et sur Proclus.

Cousin a eu aussi l'honneur de réhabiliter en France la philosophie d'Aristote. En 1837, il proposa, pour sujet de prix, à l'Académie des sciences morales et politiques, l'examen de la *Logique* de ce génie universel, et il écrivit l'admirable rapport sur le concours où fut couronné l'ouvrage de Barthélemy Saint-Hilaire. En même temps, il publiait la traduction des premier et douzième livres de la *Métaphysique*, qui n'avaient pas encore été reproduits dans notre langue. Sans méconnaître l'importance des autres parties de l'œuvre immense d'Aristote, il considérait la métaphysique comme étant la base de sa

[1] *Du vrai, du beau et du bien*, 11e édition, p. x et xi.

doctrine, et, quoique bon platonicien, il ne dissimulait pas la vive admiration qu'il éprouvait pour le chef de l'école péripatéticienne.

« Aristote et Platon, dit-il, ne sont pas seulement de grands hommes : ce sont des systèmes, et des systèmes qui ont des racines si profondes dans la nature de l'esprit humain et dans celle des choses, que le temps qui change tout n'a pu changer que leurs formes, et qu'on peut dire avec une rigueur parfaite que la pensée humaine n'a depuis fait autre chose que d'aller tour à tour de l'un à l'autre, en les modifiant et en les perfectionnant sans cesse [1]. »

Enfin, il a bien mérité de la philosophie française en vengeant Descartes des injustes attaques de Leibnitz [2], en restaurant le texte altéré des éditions de Pascal, et en publiant une partie des œuvres posthumes de Maine de Biran.

Si l'on se place au point de vue esthétique pour juger Victor Cousin, on est amené à conclure qu'il a obéi successivement à deux tendances, et qu'il a développé l'une après l'autre deux facultés qui n'avaient pas chez lui la même puissance. Dans sa jeunesse, il a été entraîné vers les idées allemandes qui flattaient son imagination poétique. Puis une autre faculté, l'éloquence, a supplanté la première et a transporté le philosophe dans les régions du spiritualisme où son génie oratoire s'est donné libre carrière.

Comme philosophe, Cousin, qui professa toujours un culte légitime pour Platon et pour Descartes, s'est inspiré tour à tour de la philosophie écossaise, qu'il a développée, en lui donnant ce qui lui manquait, l'éclat, la force et la chaleur ; des doctrines de Laromiguière, Royer-Collard et Maine de Biran et de l'école allemande. Plus tard, dans la maturité de l'esprit, combinant les différentes influences qui avaient agi sur sa pensée, il a formulé la doctrine de l'éclectisme qu'on ne saurait séparer de son nom, et qui, malgré son vice radical, tient une importante place dans l'histoire des idées de ce siècle. Il a, en somme, contribué à restaurer en France le rationalisme cartésien, qui a bien ses dangers, encouragé le goût de la philosophie de l'histoire et assigné à la science philosophique son vrai domaine.

Un changement profond s'était opéré dans les idées de Cousin, aux derniers temps de sa vie. Le 30 avril 1856, il écrivit à Pie IX :

« Très saint-père,

« Monseigneur l'archevêque de Paris a bien voulu me communiquer une lettre de Votre Sainteté, remplie de tant de bonté et si digne du cœur paternel de Pie IX, que je cède au besoin de vous en exprimer ma sincère et profonde reconnaissance. Oui, très saint-père, on vous a dit vrai : loin de nourrir aucun mauvais dessein contre la religion chrétienne, j'ai pour elle les sentiments de la plus tendre vénération ; j'aurais horreur de lui porter directement ou indirectement la moindre atteinte, et c'est dans le triomphe et la propagation du

[1] Victor Cousin, *Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle.*

[2] *Histoire énérale de la philosophie*, éd. 1861, p. 459-462.

christianisme que je place toutes mes espérances pour l'avenir de l'humanité. Affligé d'avoir vu autrefois mes intentions trahies par de fausses apparences, j'ai voulu faire en ces derniers temps un livre de philosophie entièrement irréprochable ; et ne me fiant pas à mes sentiments les plus sincères, à mes études, à mon âge, j'ai recherché les conseils d'amis sages et pieux, d'ecclésiastiques éclairés et autorisés.

« Les sacrifices d'amour-propre ne me sont rien auprès du grand but que je poursuis, l'établissement d'une philosophie irréprochable, amie sincère du christianisme. Si donc, malgré tous mes soins et ceux de mes doctes conseillers, quelques passages nous avaient échappé qui pussent troubler le cœur de Votre Sainteté, qu'on me les signale, et je les ôterai de bien bon cœur, ne demandant qu'à me perfectionner sans cesse, et moi et mes humbles écrits.

« Tels sont mes sentiments, très saint-père, fiez-vous à votre cœur, et j'ose le dire aussi, à ma parole : celle d'un homme qui n'a jamais trompé personne, et qui, touchant au terme de sa carrière et voué à la retraite, ne connaît aucun intérêt sur la terre capable de lui faire prendre un masque et déguiser ce qu'il croit la vérité. »

Peu de temps avant sa mort, marchant à grands pas le long des fenêtres de sa bibliothèque, il disait à un de ses confrères de l'Institut : « Si je devais écrire que Jésus-Christ n'est pas Dieu, ou monter sur l'échafaud, je monterais sur l'échafaud... Oui, plutôt que de l'écrire, je monterais sur l'échafaud. »

Voilà ce que le philosophe était devenu à la fin de sa carrière. Terminons en disant quelques mots sur l'écrivain.

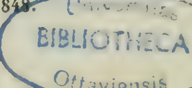
III

Avoir cultivé avec soin quelques parties de la philosophie trop négligées par un grand nombre de cartésiens et par l'école de Condillac, avoir été un investigateur et un critique intelligent des divers systèmes de philosophie, n'aurait peut-être pas suffi à fonder dans l'avenir la réputation philosophique de Cousin. C'est le style qui fera vivre le philosophe.

Villemain, juste envers un homme qu'il n'aimait pas, a dit de Cousin qu'il avait été « créateur dans la philosophie par la passion et l'éloquence du langage[1]. » Il n'est pas seulement éloquent, il est admirablement correct. C'est un de nos écrivains les plus purs et les plus classiques, et on lui doit d'avoir renouvelé les formes de la langue du dix-septième siècle. En effet, « il a conservé, comme un débris du dix-septième siècle, une rare propriété d'expressions qui manque, presque sans en excepter aucun, aux écrivains de notre temps[2]. » Il cultive merveilleusement les procédés d'écrire laborieux, fermes et raisonnés des grands écrivains de l'ère de Louis XIV ; il emploie les termes du

[1] *Souvenirs contemporains*, p. 130.

[2] Franz de Champagny, *l'Ami de la religion*, 24 octobre 1848.



dix-septième siècle, exacts, nobles, tirés de la langue générale, ni techniques ni abstraits, et « ces métaphores modérées, à peine sensibles, qui n'interviennent que pour éclairer la raison, ou pour élever de temps en temps et d'un degré seulement le ton ordinaire[1]. » Comme l'a encore remarqué M. Taine, « s'il se porte à des figures plus hardies, elles sont suivies, raisonnables, tirées d'objets ordinaires, préparées de loin, sans rien qui puisse étonner ou choquer, simples effets d'une éloquence passionnée, simples moyens oratoires, au même titre que les raisonnements et les faits : « La religion de Pascal, dit-il, n'est « pas le christianisme des Arnaud et des Malebranche, des Fénelon et « des Bossuet, fruit solide et doux de l'alliance de la raison et du cœur « dans une âme bien faite, sagement cultivée ; c'est un fruit amer, « éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle aride du dé- « sespoir. »

Non moins que les métaphores, la largeur et l'aisance des phrases rappellent, chez Cousin, les écrivains du dix-septième siècle. Personne n'est habile comme lui à manier la longue période classique et académique. La biographie de madame de Chevreuse commence par une phrase de cinquante-cinq lignes occupant deux pages. Mais les membres en sont si habilement ménagés qu'on la lit tout entière sans heurt et sans fatigue. Mais qu'on ne s'y laisse pas tromper, ce style est souvent le simulacre plutôt que la vraie et naïve ressemblance de celui du pur dix-septième siècle. Si tous les mots appartiennent à cette langue, les mouvements n'en sont pas. Dans l'ampleur de ces tours il y a trop de solennité. Cette pompe n'est point sans emphase. Cousin a besoin de s'exalter pour atteindre la grandeur ; il s'enivre de ses propres paroles. Enfin il y a peut-être dans sa phrase autant de Louis XIII que de Louis XIV.

[1] Taine, *les Philosophes français,* c. IV, I.

JOUFFROY (Théodore)

— 1796-1842 —

Une des figures les plus sympathiques est assurément celle du philosophe Jouffroy. Quelques-uns de ses plus célèbres contemporains ont parlé de lui avec une haute estime, et ceux qui ne l'ont connu que par ses livres n'ont pas hésité à reconnaître en lui l'écrivain et le penseur d'élite.

Théodore-Simon Jouffroy naquit au hameau des Pontets, dans la partie la plus élevée des montagnes du Jura, le 7 juillet 1796. Ses parents étaient des propriétaires-cultivateurs fort aisés. Son père appartenait à une forte race de montagnards. Le jeune Jouffroy était le vivant portrait de sa mère, femme très-distinguée pour sa condition. Par ses qualités supérieures, son tact et sa finesse, elle exerça sur son fils bien-aimé une influence salutaire.

Jouffroy aimait passionnément le coin de terre où il était né. Le caractère triste et solitaire de ce lieu l'attira toujours et fut souvent le témoin de ses rêveries, comme de ses plus graves pensées. Il songeait même à s'y faire bâtir une nouvelle demeure, lorsque la mort vint briser tous ses projets. Il avait désiré faire partager à ses enfants l'amour du pays natal, et il tint à ce que l'évêque de Nîmes, monseigneur Cart, parent de sa mère, y donnât lui-même le baptême à son fils.

Quand vint le temps des études, Théodore fut envoyé au petit collège de Nozeroy (1805-1807), puis à celui de Lons-le-Saunier, où l'abbé Jouffroy, son cousin, était professeur de troisième. Il ne tarda pas, dans le cours de ses humanités, à manifester son goût pour les études spéculatives. Il dévorait notamment le livre de Bossuet qui personnifiait le plus, à ses yeux, le dialecticien et l'érudit : l'*Histoire des variations*. Il fit sa rhétorique au lycée de Dijon. Un inspecteur général, surpris de ses précoces dispositions, lui conseilla de se présenter à l'École normale. Le jeune homme suivit cet avis et fut admis en 1813 ; mais il n'entra à l'école qu'en 1814. Échauffé par l'éloquence ardente d'un jeune maître, Victor Cousin, il se tourna de préférence vers la philosophie. Ce genre d'études fit d'abord brèche à la foi religieuse dans laquelle il avait été élevé. Il a raconté lui-même, en des pages publiées après sa mort, cette crise morale de sa vingtième année, et cette triste soirée de décembre où, retiré dans une chambre étroite et nue, le voile qui lui dérobait à lui-même sa propre incrédulité fut déchiré, où ses plus chères croyances tombèrent les unes

après les autres. Il a écrit quelque part[1] qu'il croyait le scepticisme à jamais invincible, parce qu'il le regardait comme le dernier mot de la raison sur elle-même. Cependant il détestait l'incrédulité, et il ne jugeait pas comme insoluble l'énigme de la destinée humaine, pensant « que les convictions renversées par la raison ne peuvent se relever que par elle. » Il fut affermi dans ses espérances, lorsqu'il eut retrouvé la liaison qui existe entre les études psychologiques et les études métaphysiques. Il était dans cet état d'âme et d'esprit, lorsque, après deux années d'études à l'École normale, il obtint le grade de docteur ès lettres et aborda la carrière de l'enseignement. Reçu agrégé en 1819, il fut chargé par Royer-Collard d'une conférence de philosophie à l'École normale et d'un cours élémentaire au collège Bourbon, aujourd'hui lycée Fontanes.

Sans doctrine arrêtée encore, obligé cependant de dogmatiser, il se contenta de faire de la méthode, de la psychologie, et enseigna à philosopher, ce qui valait mieux qu'un dogmatisme prématuré et d'une valeur contestable.

Ce double enseignement dura quatre ans. La mort du père de Jouffroy vint ajouter des peines morales aux fatigues de son professorat, et il dut solliciter un congé, après avoir résigné ses fonctions au collège Bourbon.

L'École normale ayant été supprimée en 1822, Jouffroy, tombé en disgrâce, occupa ses loisirs, qui durèrent environ cinq ans, en venant se ranger sous la bannière littéraire et philosophique du journal *le Globe*, créé par son ami Dubois, atteint, lui aussi, au début de sa carrière. Il collabora également au *Courrier français*, à la *Revue européenne*, à l'*Encyclopédie moderne*. Dans le même temps, il ouvrit chez lui un cours de psychologie. Ses leçons furent suivies par des jeunes gens d'élite, au nombre desquels se trouvaient : Duchâtel, Vitet, Sainte-Beuve, Hébert, tous rédacteurs du *Globe*.

En 1826, il fit paraître une traduction des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart[2], en tête de laquelle il écrivit une admirable préface, où il soutint avec vigueur la possibilité d'une science psychologique contre les prétentions d'un physiologisme exclusif; cet ouvrage contribua largement à sa réputation. En 1825, il entreprit la traduction des œuvres complètes de Th. Reid, qui ne devait être achevée qu'en 1836. Ce fut alors que le ministère dont faisait partie M. de Vatimesnil lui ouvrit les portes de la Sorbonne. Il y brilla comme suppléant de Milon, en traitant de l'histoire de la philosophie ancienne.

En 1830, Cousin ayant succédé à Milon, Jouffroy obtint la suppléance de Royer-Collard, qui était chargé de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres de Paris.

Rappelé la même année à l'École normale, avec le titre de profes-

[1] *Mélanges*, p. 219, Cours de droit naturel.
[2] 3 vol. in-8°, 1835-1842.

seur-adjoint et de maître de conférences, il quitta ces fonctions, en 1832, pour succéder à Thurot, au Collège de France, dans la chaire de la philosophie grecque.

En 1833, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Vers cette époque, il professa, à la Faculté des lettres, le *Cours de droit naturel* dont nous n'avons que l'introduction.

En 1837, il donna sa démission de professeur au Collège de France pour occuper la chaire de philosophie dogmatique, devenue vacante par la mort de Laromiguière, et pour remplir le poste de bibliothécaire de l'Université, à la Sorbonne.

Quelque temps après, la santé du philosophe, affaiblie par les fatigues de l'enseignement, par les travaux du cabinet, par les occupations de la Chambre des députés (1831-38), où il signala son talent dans la part qu'il prit à plusieurs grandes discussions politiques, enfin par des contrariétés de plus d'un genre, l'obligea d'aller chercher le repos et la guérison sous un ciel plus clément. Il passa tout un hiver à Pise. Il y fut accueilli avec l'empressement et la distinction qui s'attachent à la célébrité, alors même qu'elle veut être ignorée. C'est là qu'il composa sa remarquable préface aux *Œuvres* de Reid.

En 1838, il reprit son cours à la Faculté; il voulut le continuer en 1839, mais ses forces le trahirent. En 1840, des fonctions plus douces lui furent confiées. Cousin, devenu ministre de l'instruction publique, le nomma à sa place membre du conseil royal de l'Université. Ses derniers jours furent pleins de recueillement. Rousseau avait voulu voir le soleil avant d'expirer; Jouffroy ne voulut rendre le dernier soupir qu'en face de Dieu et de sa conscience. Plusieurs jours avant sa mort, qui arriva le 4 février 1842, il fit fermer les volets de sa chambre et ne communiqua plus qu'avec sa femme et ses enfants.

Jouffroy gardait quelque chose du dix-huitième siècle par les principes qu'il avait puisés auprès de Laromiguière, de Royer-Collard et de l'école écossaise; mais il tenait au dix-neuvième siècle par ses tendances spiritualistes, conformes à celles de son maître, Cousin. Il a été surtout un observateur fidèle et complet du monde intérieur.

« Nul, dit Cousin, ne posséda, nul surtout ne pratiqua mieux la vraie méthode philosophique, la méthode d'observation appliquée à l'âme humaine. Il interrogeait la conscience avec tant de bonne foi et de sagacité, il en exprimait la voix avec une telle fidélité, qu'en l'écoutant ou en le lisant on croyait entendre la conscience elle-même racontant les merveilles du monde intérieur, de l'âme, dans un langage exquis, pur, lucide, harmonieux. »

Outre les œuvres contenues dans les publications revêtues de son nom, Jouffroy a écrit des articles dans divers recueils. Ces travaux ont été réunis par l'auteur lui-même et par Damiron en deux volumes, sous le titre de *Mélanges philosophiques*. Ils ont pour objet la philosophie de l'histoire, l'histoire de la philosophie, la psychologie,

la morale. C'est là surtout qu'on doit chercher les principaux traits de sa doctrine.

Jouffroy n'a jamais cessé de s'occuper de la méthode, qui était à ses yeux une question essentielle. « Pour les intelligences rigoureuses, disait-il, il faut ou qu'elles renoncent à l'étude de la science ou qu'elles se portent à ces questions organiques. Au lieu d'une science à apprendre, c'est donc une science à créer qu'elles rencontrent et qu'elles acceptent. » Et il plaçait le point de départ de toute science philosophique dans l'étude des faits, dans la psychologie.

Il croyait fermement à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme; mais il s'efforçait, en tant que philosophe, de se démontrer à lui-même sa foi.

« Il est possible, dit-il, qu'on puisse trouver dans une connaissance plus étendue et plus profonde des faits de conscience des raisons démonstratives en faveur de l'opinion qui les rapporte à un principe distinct de l'organisme cérébral, ou qu'en examinant de près l'hypothèse des physiologistes on puisse la réduire à l'absurde ; nous avons même des motifs particuliers de le croire. Mais jusqu'ici, ajoutait-il, on est forcé de convenir que rien de complètement décisif n'a été produit [1]. »

C'est donc la méthode expérimentale que Jouffroy a appliquée aux études psychologiques, qui lui paraissaient avoir été mal dirigées jusque-là. A ses yeux, la psychologie est la science du *moi*, du principe intelligent, qui est distinct dans l'homme de l'animal. Or l'objet de la science psychologique, étant interne, ne peut être constaté que par le sens interne, la conscience.

Peu d'hommes ont porté aussi loin que Jouffroy la finesse de l'observation psychologique. Les points de vue auxquels il se place sont aussi justes que variés, et présentent un caractère pratique d'une incontestable utilité.

Comme nous l'avons dit, la question de la spiritualité et de l'immortalité du principe pensant était l'objet de ses plus fréquentes préoccupations. Il estimait que cette question n'avait pas encore été résolue faute d'une saine méthode, et qu'elle ne pouvait l'être que par une connaissance exacte des faits de conscience.

Dans son mémoire sur la *Légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie*, il explique pourquoi les arguments présentés en faveur de la spiritualité de l'âme lui semblent peu décisifs :

« Quant à dire que des phénomènes révèlent une cause simple et les autres non, c'est une absurdité, attendu que toute cause est nécessairement simple. Enfin, si l'on substitue l'unité à la simplicité, rien ne prouve que, tandis que la vie philosophique dérive certainement d'une seule cause, il en soit autrement de la vie physiologique ; tout semble indiquer au contraire que le principe de la seconde est un comme celui de la première. »

[1] Préface aux *Esquisses*, p. CXXII.

Vers le terme de sa vie, Jouffroy était devenu à ce point spiritualiste, qu'il n'était pas éloigné d'admettre un seul principe, l'âme, cause à la fois des phénomènes de la pensée et de ceux de l'organisme. Toutefois, la conscience attribuant au *moi* l'un de ces ordres de faits, tandis qu'elle ne jette aucune lumière sur l'origine des autres, il avait fini par en conclure l'existence de deux principes distincts, et il attachait beaucoup de prix à cet argument [1].

Sa tendance à voir dans les faits la base de tout l'édifice philosophique fait comprendre que la logique considérée comme théorie du raisonnement n'ait été pour lui l'objet que d'une étude restreinte. Dans son travail sur l'*Organisation des sciences philosophiques* [2], on voit qu'il s'est occupé surtout de méthode sous le titre de logique.

« Il s'agit de savoir, dit-il, si en fait il y a quelque chose que l'intelligence humaine regarde comme vrai, quelle est en fait la nature de cette chose, et à quels signes en fait elle distingue cette chose de son contraire, qui est l'erreur.

« Pour résoudre ces questions, il faut observer l'intelligence humaine, qui ne fait autre chose que de chercher le vrai et de constater : 1° Si elle croit le rencontrer quelquefois ; 2° en quoi il consiste pour elle, dans tous les cas où elle le rencontre ; 3° par quelles circonstances diverses elle se sent contrainte, dans ces différents cas, à le reconnaître...... La science logique est donc une science d'induction qui présuppose la psychologie.

« L'art de la logique n'est également qu'une induction raisonnée de la psychologie ; car c'est en observant la manière dont l'intelligence va naturellement et de quels écueils sa route est semée, que la réflexion pourra régulariser sa marche, la rendre aussi simple que possible, et, en reconnaissant les piéges dans lesquels elle peut tomber, les lui signaler et lui apprendre par là à les éviter. »

Il ne s'est donc attaché qu'à la partie empirique de la logique ou plutôt de la méthode. Or, à côté des règles obtenues par l'induction, il en est de rationnelles, qui composent, selon Aristote, la partie essentielle de la logique.

En morale [3], Jouffroy pense que l'éclectisme n'est ni meilleur ni pire, comme méthode, que dans les autres sciences philosophiques. Mais cette assertion est inadmissible : dans la philosophie morale surtout, l'éclectisme est inconciliable avec la vérité pure, et il faut choisir, comme règle de conduite, entre la loi du devoir et l'appétit du plaisir.

Sous cette réserve, nous signalons l'article consacré, dans les *Mélanges philosophiques*, à l'*éclectisme en morale* [4].

« Nous avons tous naturellement, dit le philosophe, la notion du bien et du mal ; cette notion, loin d'être le fruit de l'enseignement religieux, politique

[1] *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 273 et suiv.
[2] *Nouveaux Mélanges*.
[3] *Nouv. Mélanges*, p. 411. — [4] *Mélanges philosophiques*, 2e éd., p. 353.

ou philosophique, sert au contraire à entendre et à juger ce triple enseignement.

« Il y a la vérité partout, dans toutes les institutions, dans tous les systèmes ; ce n'est qu'à la faveur de la vérité même que l'erreur est possible, de même qu'une idée n'est possible qu'à la faveur d'un objet. »

Dans un autre morceau intitulé : *le Bien et le Mal*, le philosophe distingue le bien et le mal physique du bien et du mal moral :

« Le bien, pour un être, est l'accomplissement de sa destinée ; le mal, le non-accomplissement de sa destinée.

« De là des biens et des maux variables, comme les destinées diverses, comme les natures diverses.

« Le bien et le mal tiennent non-seulement aux natures des êtres, mais encore aux circonstances où ces êtres se trouvent placés.

« L'accomplissement de la destinée constitue l'ordre.

« Les êtres libres et intelligents sont seuls assujettis à l'ordre moral : la liberté suppose l'intelligence, de même que l'intelligence suppose la liberté. »

Il ne nous est resté que les deux premières leçons du cours de 1830 qui avait la morale pour objet. Dans la première, le professeur pose la question de la destinée humaine ; dans la seconde, il indique la méthode à suivre pour la résoudre.

Le professeur montre que les questions relatives à la destinée de l'espèce et à celle de l'individu se retrouvent dans toutes les phases de la civilisation, et qu'elles apparaissent avec le sentiment poétique, philosophique et religieux.

D'après Jouffroy, le problème de la destinée humaine présuppose la solution de celui de la nature de l'homme. Il est d'ailleurs complexe : car il comprend les recherches sur l'origine de l'homme, sur son état présent et sur sa fin. On ne peut savoir ce qu'a été et ce que sera l'être humain, qu'en sachant ce qu'il est dans la vie actuelle. Dès lors, la question morale précède la question religieuse. Jouffroy s'est demandé si la philosophie est capable de remplir le vaste plan tracé par lui, et il a exprimé cette pensée que l'impuissance de la raison à résoudre d'aussi grands problèmes est encore une solution satisfaisante :

« Ce résultat, dit-il, n'est pas moins grand que la découverte même de la vérité. Il y a deux manières pour l'homme qui pense d'avoir l'âme tranquille et l'esprit calme : la première est de posséder la vérité ou de croire la posséder sur les questions qui intéressent l'humanité ; la seconde est de connaître clairement que cette vérité lui est inaccessible et de savoir pourquoi. »

Dans son *Cours de droit naturel*, le philosophe a étudié la destinée pratique de l'homme en ce monde, en montrant le rapport du droit avec la destinée de l'individu, des sociétés et de l'espèce. D'après lui, le devoir de l'homme est d'accomplir sa fin, qui est le bien ou la satisfaction de notre nature.

« Le véritable bien, dit-il, le bien en soi, le bien absolu, en un mot le bien, c'est la réalisation de la fin absolue de la création, c'est l'ordre universel. La fin de chaque élément de la création, c'est-à-dire de chaque être, est un élément de cette fin absolue. Chaque être aspire donc à cette fin absolue en aspirant à sa fin ; et cette aspiration universelle est la fin universelle de la création. La réalisation de la fin de chaque être est donc un élément de la réalisation de la fin de la création, c'est-à-dire de l'ordre universel. Le bien de chaque être est donc un fragment du bien absolu, et c'est à ce titre que le bien de chaque être est un bien ; c'est de là que lui vient son caractère ; et si le bien absolu est respectable et sacré pour la raison, le bien de chaque être, la réalisation de la fin de chaque être, l'accomplissement de la destinée de chaque être, le développement de la nature de chaque être, la satisfaction des tendances de chaque être, toutes choses identiques et qui ne font qu'un, deviennent également sacrés et respectables. Or, dès que l'idée d'ordre a été conçue par notre raison, il y a entre notre raison et cette idée une sympathie si profonde, si vraie, si intime, qu'elle se prosterne devant cette idée, qu'elle la reconnaît sacrée et obligatoire pour elle, qu'elle l'adore comme sa légitime souveraine, qu'elle l'honore et s'y soumet comme à sa loi naturelle et éternelle. Violer l'ordre, c'est une indignité aux yeux de la raison ; réaliser l'ordre, autant qu'il est donné à notre faiblesse, cela est bien, cela est beau. Un nouveau motif d'agir est ainsi apparu, une nouvelle règle véritablement règle, une nouvelle loi véritablement loi, un motif, une règle, une loi qui se légitime par elle-même, qui oblige immédiatement, et qui n'a besoin, pour se faire respecter et reconnaître, d'invoquer rien qui lui soit étranger, rien qui lui soit antérieur ou supérieur.

Mais la pensée ne s'arrête pas à l'idée de l'ordre ; elle remonte jusqu'à l'auteur de cet ordre universel, jusqu'à Dieu. Par là, Jouffroy unit la morale et le droit à la religion.

Après avoir réfuté les divers systèmes qui ont méconnu ou défiguré la loi obligatoire, le philosophe a exposé ses idées sur l'objet de la morale. Il a admis la distinction de Kant entre la forme invariable et la matière du devoir ; la première est universelle, tandis que l'autre varie suivant les circonstances, ce qui explique la perfectibilité de la morale en même temps que son immutabilité.

Jouffroy traduit la notion de forme universelle par celle de fin. Mais cette traduction n'aboutit, ce semble, qu'à obscurcir la conception du bien ; car la fin est plutôt la matière de la morale que sa forme ou l'obligation de faire le bien.

En revanche, l'éminent psychologue voyait avec raison dans le mal

de la vie présente l'argument le plus décisif en faveur de la vie future :

« Il y a en moi, disait-il, une intelligence qui comprend toute la portée de ses désirs, une sensibilité qui est horriblement malheureuse, car ces désirs meurent impuissants et ne peuvent se satisfaire sur cette terre. Il y a aussi en moi des facultés qui, malgré des obstacles, possèdent toutes le pouvoir nécessaire pour satisfaire ces tendances. Tout cela, je le comprendrais en moi ; je serais malheureux dans la condition actuelle ; je m'expliquerais cette condition ; j'en verrais la nécessité, les convenances dans une certaine hypothèse que ma nature réclame tout entière, et cette hypothèse ne serait qu'une chimère impossible, absurde ! La plus grande absurdité imaginable serait au contraire que cette vie fût tout ; je n'en connais pas de plus grande dans aucune branche de la science : la plus grande absurdité et la plus grande contradiction imaginable serait que cette vie fût tout ; donc il y en a une autre.

La question philosophique du beau avait exercé plus tôt que celle du bien l'esprit délicat de Jouffroy. Il choisit même ce sujet, en 1816, pour une de ses thèses de doctorat. Dans cette thèse, il établissait la distinction suivante entre le sentiment du beau et celui du sublime :

« Les deux sentiments du beau et du sublime sont différents ; ils sont immédiats. Dans le sentiment du beau, la physionomie n'est pas la même que dans celui du sublime. Nous aimons le beau, nous redoutons jusqu'à un certain point le sublime. Il y a de l'élévation, de la noblesse, de la gravité, de la religion dans le sentiment du sublime. Dans celui du beau, règnent plutôt l'expansion, la tendresse, la légèreté, la frivolité. »

Et il ajoutait :

« Que le beau et le sublime affectent notre intelligence ou touchent notre sensibilité, peu m'importe ; mais je soutiens qu'ils agissent sur nous immédiatement, c'est-à-dire qu'en présence des objets beaux et sublimes, antérieurement à tout calcul et à toute considération raisonnable, nous sommes affectés d'un sentiment simple, irréductible, nécessaire. »

Le jeune philosophe n'avait pas vu que les notions de beau et de sublime suscitent en nous les sentiments particuliers dont il parlait, et il n'avait pas fait une part suffisante à la spontanéité du *moi*, tandis qu'il en accordait une trop grande aux choses extérieures. Au reste, cette erreur a été corrigée dans les fragments qui ont été joints plus tard à la thèse : « Le beau, y est-il dit, est une chose de raison et non de sensibilité.... Lorsque, sous la manifestation de la vie, la raison conçoit l'harmonie ou l'unité, c'est alors que commence à vous apparaître le beau, et avec lui le sentiment spécial qu'il excite. »

Le *Cours d'esthétique* contient des observations pleines d'originalité sur les principes de la critique appliquée aux différents arts, et en particulier à la littérature. Le professeur y fait voir que l'émotion esthétique a sa source dans le pouvoir symbolique des choses, et il définit ainsi la beauté : « Ce avec quoi nous sympathisons dans la nature humaine exprimée par les symboles naturels qui frappent les sens. »

Il donne aussi cette définition de l'art : « L'expression de l'invisible par les signes naturels qui le manifestent. »

Suivant Jouffroy, la métaphysique se compose de questions dont la solution exige une psychologie plus avancée qu'elle ne l'est encore. Ces questions que le philosophe appelle *ultérieures* ont pour objet le monde invisible, l'âme, Dieu, l'être en soi. Il a développé dans la préface aux *Œuvres* de Reid ses idées sur ce sujet transcendant.

D'abord, il rend hommage aux efforts tentés par l'école écossaise pour découvrir le lien et la ligne de démarcation qui existent entre les sciences philosophiques et les sciences naturelles; mais cette doctrine lui paraît vague dans ses résultats, et le métaphysicien croit l'avoir complétée, dans sa préface aux *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart. Vivement frappé de l'état d'abaissement où la philosophie a été jetée en France par la prépondérance des sciences physiques qui ont fait prévaloir l'opinion qu'il n'y avait qu'elles de positif et que tout ce qui se rapportait à notre intelligence n'était qu'incertitude, il proclame hautement deux ordres distincts de phénomènes, les uns internes, les autres externes; et il rattache au premier ou au second ordre, ou aux deux à la fois, toutes les questions scientifiques.

Il reconnaît ensuite les services que les Écossais ont rendus à la science philosophique, en remettant en honneur la méthode d'observation en psychologie. Il pense, d'ailleurs, que les questions de l'origine, de la nature et de la fin des choses doivent être désormais rejetées au second plan.

Enfin, dans un intéressant parallèle entre Kant et Reid, il fait ressortir la supériorité du premier sur le second comme rationaliste, et constate les résultats métaphysiques obtenus par la philosophie critique, dont l'école écossaise n'avait eu que le pressentiment.

Jouffroy trouvait ainsi dans l'histoire de la philosophie un contrôle utile de ses propres opinions et comme un programme des questions qui peuvent être agitées. Les fragments recueillis dans les *Mélanges philosophiques*, sous le titre d'histoire de la philosophie, et divers articles publiés dans l'*Encyclopédie des gens du monde* témoignent de la perspicacité qu'il apportait à ce genre d'études [1].

L'éminent psychologue trouvait aussi dans la philosophie de l'histoire [2] un sujet qui répondait aux tendances naturelles de son esprit. Il écrivit pour *le Globe*, en 1824, le morceau *De la Sorbonne et des philosophes*, qui est en quelque sorte la déclaration de principes et le prospectus philosophique du journal. Il n'est ni pour la philosophie ni pour la Sorbonne : « Dans la lutte qui s'est engagée, dit-il, entre la philosophie mourante et le vieux régime renaissant, qu'entendons-nous? des récriminations; les deux partis ne savent se faire valoir qu'en s'accu-

[1] *Mélanges philosophiques*, 2e éd., p. 137-241, *Encyclopédie des gens du monde*, articles ANAXAGORE, ANAXIMANDRE, ANAXIMÈNE, ARCHÉLAÜS, DIOGÈNE D'APOLLONIE, HÉRACLITE.

[2] *Mél. philosoph.*, p. 1-133.

sant. » Selon lui, la nouvelle génération prend peu d'intérêt aux démêlés du passé ; elle est indifférente.

En 1825, frappé des efforts tentés par la Restauration pour raviver la foi antique et du mouvement en sens contraire de l'esprit moderne, il publia encore dans *le Globe* l'article fameux : « *Comment les dogmes finissent,* » qu'il avait écrit dès 1823. Le philosophe y parlait avec un certain dédain d'une foi qu'il croyait éteinte à jamais pour l'univers parce qu'elle était morte dans son âme. Mais tout en constatant la décadence du dogme antique, il y saluait l'aurore d'une *foi nouvelle*, d'une *doctrine nouvelle*, qui allait être incessamment publiée et qui allait tout envahir.

Voici comment dans les *Réflexions sur la philosophie de l'histoire*, il a apprécié les trois tentatives faites par Bossuet, Vico et Herder pour embrasser les progrès de l'humanité :

« De la hauteur de son point de vue, Bossuet explique l'histoire comme s'il l'avait faite; convaincu du dessein qu'il prête à la Providence, les événements ne sont à ses yeux que les moyens dont elle s'est servie pour les accomplir : il ne lui reste qu'à le faire voir, ce qui n'est jamais bien difficile, quand on a le dénouement pour soi et le mystère de la pensée de Dieu pour complice.... La gloire de Vico est d'avoir conçu que le développement de l'humanité est soumis à une loi, et qu'il faut la chercher.... Pour Herder, l'homme est un esclave de la nature extérieure, qui lui donne ses idées et lui imprime dans les diverses localités des développements différents.... Ce qui éclate dans tous les trois, c'est le mépris de l'histoire. Les faits plient comme l'herbe sous leurs pieds. »

Jouffroy repoussait ces trois systèmes comme n'étant pas l'expression des points de vue de chaque période de l'humanité dans sa marche vers le progrès.

En résumé, Jouffroy, considéré comme philosophe, voyait dans la psychologie le moyen d'arriver à la solution des grandes questions de l'homme, du monde et de Dieu. Mais il ne parvint pas à résoudre les problèmes qu'il nommait *ultérieurs*, il finit même par conclure qu'il n'y a pas de métaphysique positive et directe, et qu'il faut s'en tenir aux résultats de la philosophie critique, dont Kant est le plus illustre représentant. Du moins, il a servi la philosophie en approfondissant la connaissance des faits spirituels, et en acheminant les esprits vers l'étude du problème ontologique. Il est, en un mot, le continuateur de la philosophie expérimentale de Laromiguière et des Écossais, mais avec ses aspirations qui tenaient à sa foi naturelle.

Aux plus solides qualités du penseur, Jouffroy a joint celles de l'écrivain et du professeur. Correct, élégant, harmonieux, quelquefois imagé et même mélancolique dans l'expression, il se distingue surtout par la clarté. Son style, d'une ampleur remarquable et même un peu exubérant, brille d'un éclat tempéré et est animé d'une douce chaleur. Jouffroy est un écrivain naturel qui s'élève sans effort et graduelle-

ment jusqu'à la plus haute éloquence, même lorsqu'il a débuté par un exorde long et encombré de divisions minutieuses. Il possède à un degré rare le don d'animer les dissertations. Il n'entraîne point l'esprit par l'élan d'une logique impétueuse ; il le promène doucement autour d'idées familières ; et lorsque le cours de la logique le porte vers des endroits riants et agréables, il ne s'en détourne pas, et il consent à ramasser sous ses pas quelques fleurs littéraires[1]. L'idée apparaît chez lui avec une netteté saisissante, même quand le philosophe analyse les phénomènes intérieurs les plus délicats. Il est, sous ce rapport, un vrai disciple de Laromiguière dont il s'est originalement approprié la méthode. On a déjà pu apprécier toutes ses qualités par les citations que nous avons faites. Les extraits suivants serviront à les mettre mieux en lumière.

Quelle est la fin de cette vie ou le bien moral.

La fin de l'homme, telle qu'elle résulte de sa nature, telle que l'implique sa nature, ne s'accomplit pas parfaitement dans cette vie[2]. Prenez une tendance quelconque de votre nature, et voyez si cette tendance est dans aucun individu humain, je dis plus, est dans l'espèce humaine tout entière complétement satisfaite. Il est évident qu'elle n'est complétement satisfaite ni dans l'individu, ni dans l'espèce. Savez-vous ce que c'est que la satisfaction d'une tendance de notre nature? C'est pour l'intelligence, la connaissance absolue ; pour la sympathie, l'union absolue et l'harmonie complète des êtres entre eux. Or, il est très-évident, pour m'arrêter à ces deux exemples, que la science absolue et cette harmonie, et cette union parfaite des êtres entre eux, sont absolument irréalisables dans l'organisation du monde tel qu'il est. Et qu'on ne dise pas que cela tient à l'organisation de la société, et qu'en organisant autrement la société on arriverait à la complète satisfaction des tendances de notre nature, comme le prétend une secte très-moderne. Il n'y a pas d'organisation de la société qui puisse aboutir à la science absolue ; il n'y a pas d'organisation de la société qui puisse aboutir à l'union complète des êtres entre eux en ce monde.... Tout le travail de l'humanité tend vers cette fin, vers ses différents éléments ; mais il y tend avec une éternelle résistance de la part des choses. Il avance,

[1] C'est la pensée de Taine, *Philosophes français*, c. I, II.

[2] A chacun de nos pouvoirs est assignée une fin qui n'est rien moins que l'absolu de l'intelligence, du bonheur, de la sainteté. Il est bien évident que nous mourrons avant de nous être même rapprochés d'un but dont l'éloignement est infini.

mais le but est impossible à atteindre ; le but est au delà de toute la portée de ses efforts.... Aussi l'obstacle est le caractère de la condition humaine ; l'obstacle rencontré par toutes nos facultés travaillant toutes à la satisfaction de nos tendances, l'obstacle est là, il est dans la condition de ce monde. Cet univers, organisé comme il l'est, est, pour me servir de ma formule, la mise en opposition des différentes destinées. Tout être en borne un autre, et est borné par tous les autres ; nous ne faisons que nous borner mutuellement, et tout l'art de la civilisation ne consiste, pour l'espèce humaine, qu'à mettre en harmonie, à rendre parallèles des forces qui naturellement ne l'étaient pas du tout.... Il suit de là que la fin absolue de l'homme, telle qu'elle résulte de sa nature, n'est pas réalisable dans ce monde ; par conséquent, que l'homme et l'espèce n'ont pas été mis en ce monde pour arriver à la réalisation de cette fin ; car s'ils y avaient été mis pour cela, le monde aurait été organisé pour que cela fût possible. Or cela ne l'est pas, donc ce n'est pas pour cela qu'ils y ont été mis. Il est donc évident que la fin de la vie présente n'est pas cette fin absolue, qu'elle en est distincte. Reste à savoir quelle est la fin de la vie présente [1].

Quand on y regarde de près, on trouve que cette circonstance même, que la condition présente met obstacle à la satisfaction de toutes nos facultés, engendre en nous et y crée certaines choses qui sont de la plus haute importance pour nous et pour l'accomplissement de nos destinées. Que crée en nous l'obstacle ou la condition actuelle ? Il y crée d'abord la direction de nos facultés pour la volonté et l'intelligence.... il éveille en nous la liberté et y crée la personne, c'est-à-dire l'être qui sait se posséder, qui use de ce qu'il a en lui, pour aller à sa fin, la comprend et la voit. Si l'obstacle n'eût pas existé, il n'y aurait eu pour nous, non-seulement pas de liberté, elle ne se serait pas éveillée en nous ; mais encore il n'y aurait ni de vertus, ni de vices, ni bien, ni mal ; l'homme ne serait pas devenu un être moral. En effet, en quoi consiste le bien moral ? Dans l'accomplissement libre et intelligent : par la volonté, de la loi, c'est-à-dire de notre ordre, c'est-à-dire

[1] On remarquera cette évolution dans la pensée de Jouffroy : il n'a caractérisé la fin absolue de l'homme que pour la déclarer irréalisable ; il va descendre de cette hauteur à l'idée d'une fin plus accessible à nos efforts, plus proportionnée à notre condition. Il a peut-être négligé de nous indiquer comment cette destination provisoire se rattache à l'autre, et comment l'obligation passe pour ainsi dire de la première à la seconde.

de notre fin dans chaque circonstance particulière. C'est là ce qui rend l'homme moral, digne. La personnalité d'une part, la moralité de l'autre, résultent de la condition actuelle.... Ainsi la vie actuelle est éminemment bonne parce qu'elle est éminemment mauvaise. Sa bonté est dans le mal qu'elle contient, car au prix de ce mal est la moralité, la personnalité. Si elle est, il en résulte deux conséquences : la première, que le but de cette vie n'est pas tant dans les pas que nous pouvons faire vers notre fin absolue, c'est-à-dire vers la connaissance, vers la puissance, vers l'union avec les êtres semblables à nous ou différents de nous, que ce but est moins dans tout cela, qu'il n'est dans la production du bien moral, dans la création énergique, toute-puissante de la personnalité en nous. Nous rendre libres, c'est-à-dire maîtres de nous, nous servir de cette liberté dans la voie de notre véritable fin, ne pas agir par passion ou par calcul, mais au nom de l'ordre, voilà le vrai but de cette vie, et c'est le vrai but de cette vie, parce qu'il dépend de nous de l'atteindre, tandis que l'autre but ne dépend pas de nous.

(*Cours de droit naturel*, Hachette, 1842, p. 168, etc.)

Le Mal.

Le mal, c'est l'imperfection du bien ou de l'ordre; c'est pour chaque être l'imperfection de l'œuvre à laquelle sa nature le destine. Le mal, pour la matière c'est l'imperfection de l'inertie qui est la conséquence de sa nature. Il y a mal pour la force qui anime la plante, l'animal, l'homme, parce qu'elle lutte, parce que son développement est borné et fini ; il y a mal pour les éléments moléculaires qu'elle agrège, parce que leur inertie est troublée ; c'est-à-dire, qu'il y a discorde ou accomplissement imparfait de la destinée dans les deux composants : le mal de la matière provient de la force, le mal de la force provient de la matière et des autres forces ; le mal, en tout, provient de la mise en opposition des natures et des destinées.

Le mal n'est point quelque chose de positif; c'est l'imperfection du bien ou de l'ordre. Ce monde n'est point la lutte du bien et du mal, de l'ordre et du désordre ; ce qu'on doit dire de lui, c'est qu'il est imparfaitement bon, c'est que son ordre n'est point complet ; son ordre est une tendance à l'ordre, c'est une ébauche. Tous les êtres qui le composent l'attestent : les natures

sensibles par la souffrance, les natures intelligentes par leurs jugements, les natures morales par la résignation et la vertu ; les autres le témoignent à qui sait lire sur la face des choses ce qu'elles ne savent pas elles-mêmes.

(*Mélanges philosophiques*, Paris, 1833, p. 411.)

L'ÉLOQUENCE

APERÇU GÉNÉRAL DE L'ÉLOQUENCE AU XIXe SIÈCLE

L'éloquence, dont le domaine est si vaste en ses deux grandes subdivisions, l'éloquence parlée et l'éloquence écrite, c'est-à-dire l'éloquence des livres et de la presse, l'éloquence a pris à notre époque, dans plusieurs de ses parties, un vaste développement. Nous en ferons rapidement connaître les diverses manifestations littéraires.

Les anciens rhéteurs comprenaient l'art oratoire sous les trois formes délibérative, démonstrative et judiciaire. Sans nous arrêter à ces divisions devenues insuffisantes, nous étudierons successivement, au dix-neuvième siècle : l'éloquence sacrée, dont le but est de révéler aux peuples rassemblés les vérités de la religion et d'exciter dans les cœurs des impressions profondes et salutaires ; l'éloquence du barreau, qui discute les intérêts particuliers et fait prévaloir la justice dans le temple des lois ; l'éloquence politique, féconde en enseignements utiles, mais aussi en emportements passionnés d'où sortent les révolutions funestes ; l'éloquence militaire, dont les traits enfantent l'héroïsme et la victoire ; l'éloquence didactique, philosophique et professorale, qui développe en les comparant entre eux les faits du passé, les résultats de la science et les expériences nouvelles ; l'éloquence académique, dont la voix annonce les événements solennels de la littérature ; enfin, l'éloquence écrite, et spécialement l'éloquence de la presse et du pamphlet, qui a pris une importance si grande dans cette époque de luttes et de polémiques ardentes.

Rien n'est plus élevé, plus grandiose que l'éloquence de la chaire. Armé d'une autorité divine, maître de son sujet, de sa parole et de son auditoire, seul, l'orateur sacré règne sur la foule qui l'écoute, sans opposition comme sans partage.

L'éloquence sacrée eut peu d'éclat au commencement du siècle. Le despotisme impérial avait étouffé sa voix comme il avait suspendu l'essor de la littérature religieuse. La Restauration rendit la liberté à la tribune sacerdotale. Au mois de novembre 1814, Frayssinous fit entendre sous les voûtes de Saint-Sulpice ses grands discours sur la Révolution française envisagée aux points de vue de la religion, de l'histoire, de la politique et de la philosophie et étudiée dans ses causes, dans ses effets, dans ses suites et sa fin. Ces discours inaugurèrent les fameuses conférences des années 1815 à 1822, conférences dont le but devint uniquement religieux, et que l'illustre catéchiste a pu intituler : *Défense du christianisme.* Vers le même temps le père Rauzan fondait

les missions intérieures. De grands obstacles arrêtèrent d'abord cette vaste et féconde expansion des idées religieuses. L'œuvre souleva de violentes oppositions et de vifs sentiments de colère. Quelques missionnaires, emportés par une fougue passionnée, semblaient justifier par leurs excès de parole les attaques du parti libéral. La persévérance et la fermeté du fondateur rendirent à l'œuvre sa véritable destination et la maintinrent digne de l'immense empressement des populations chrétiennes. Les années qui suivirent 1830 ouvrirent une ère nouvelle à l'éloquence de la chaire. Lacordaire et le père de Ravignan, répondant, de la tribune évangélique, aux arguments exposés par la philosophie et la science modernes, présentèrent sur toutes les matières, philosophiques, historiques, morales ou dogmatiques, des preuves à la hauteur des temps. Les orateurs de talent se multiplièrent. Cependant quelques-uns d'entre eux, emportés par le mouvement littéraire de l'époque, ne surent pas se défendre des artifices d'une vaine rhétorique. On put leur reprocher d'avoir inauguré dans la chaire un genre à la fois brillant et nébuleux, de s'être écartés des traditions sérieuses, et d'avoir, en prodiguant les mouvements dramatiques, les phrases harmonieuses et sonores, voulu faire du romantisme chrétien. Ce reproche atteint même des missionnaires d'une foi généreuse et d'un talent véritable, comme le célèbre père Combalot. « Il y en a beaucoup, disait le père de Ravignan, qui parlent de la tête, très-peu qui parlent de la poitrine, du fond des entrailles. » De 1835 à 1852, l'éloquence sacrée jeta un grand éclat.

Les principaux orateurs chrétiens du dix-neuvième siècle sont : Legris Duval, Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, le cardinal de la Luzerne, Frayssinous, le père Maccarthy, le père Lacordaire, le père de Ravignan, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr Pie, évêque de Poitiers, le père Félix, le père Gratry, Mgr Berthauld, évêque de Tulle, M. l'abbé Duquesnay, aujourd'hui évêque de Limoges, le père Ventura, Mgr Mermillod, évêque de Genève, le père Adolphe Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun, le père Montsabré, le père Caussette, M. l'abbé Bougaud, et plusieurs autres que le manque d'espace ne nous permettra pas d'apprécier.

L'éloquence judiciaire a, depuis la Révolution, acquis une importance nouvelle. Selon les uns, elle a perdu de sa splendeur en s'écartant de son véritable but, en confondant sa voix avec les clameurs de la politique; selon les autres, elle a renouvelé les merveilles de l'art antique, en suivant l'exemple des plus grands orateurs de la tribune, Démosthène, Eschine, Hortensius, Cicéron, qui furent également les plus illustres avocats de leur époque. Laissant de côté toute importune discussion, nous nous bornerons à constater que l'éloquence du barreau étend chaque jour son domaine, et mêle de plus en plus le soin des intérêts privés au mouvement des affaires publiques. Mais, si nous l'examinons uniquement au tribunal, nous remarquons qu'elle a, dans ce siècle, pris une forme nouvelle; qu'on n'y rencontre plus les hors-d'œuvre

et la pompe du style autrefois en usage, et que toutes les règles d'appréciation jusqu'à présent reçues se trouvent bouleversées par cette transformation profonde. Inaugurée par Tripier, sous l'Empire, cette éloquence prompte et brève, qui court à la démonstration sans exorde et sans préparation, a quelquefois haussé le ton, pris de l'ampleur, de la force et de l'éclat avec Tronchet, Lainé, de Serre, Berville, Dupin aîné, Teste, Delangle, Dupin jeune, Paillet, Berryer, Marie, Bethmont, Odilon Barrot, Mauguin, Chaix d'Est-Ange, Lachaud, Demange, Jules Favre, Gambetta ; mais elle a toujours gardé ce même caractère de généralité, cette même allure vive, nette et précise, qui conviennent aux exigences positives de notre époque et qui constituent ce que l'on a justement nommé l'éloquence d'affaires.

L'éloquence politique se manifesta pour la première fois, en France, à l'ouverture des états généraux. Après Mirabeau, Cazalès, Barnave, Vergniaud, Danton, il y eut quelques années d'arrêt. La tribune, vide sous le Directoire, fut fermée sous l'Empire. Il ne resta qu'une parole en France, celle du conseil d'État, de cette assemblée où tant de lois importantes devaient être édictées, où devaient parler des législateurs, des magistrats, des jurisconsultes, des orateurs et des savants comme Cambacérès, Tronchet, Treilhard, Merlin, Molé, Pasquier, Portalis et Cuvier.

Quelques voix, à la fin de l'Empire, s'étaient fait entendre contre la dictature, celles de Carnot, de Lanjuinais, de Daunou, de Benjamin Constant. La Restauration releva la tribune politique. Les luttes passionnées du parti royaliste et de l'opposition libérale révélèrent alors une pléiade d'orateurs à la tête desquels se placèrent Camille Jordan, Manuel, de Serre et le général Foy.

La révolution de Juillet, qui provoqua l'explosion de toutes les passions politiques, fit éclater d'admirables talents. Au lendemain de ce grand événement se firent entendre : Lamarque, orateur à l'imagination enthousiaste, à la parole ardente ; Odilon Barrot, le modèle de la dignité parlementaire ; Garnier Pagès, défenseur opiniâtre des libertés publiques ; Casimir Périer, puissant interprète du principe d'autorité ; Dupin, dont l'esprit débordait de verve et de causticité ; Thiers, qui parlait comme il écrivait, avec élégance et facilité ; Lamartine, dont la voix scandait à la tribune des phrases brillantes et sonores ; Montalembert, le noble défenseur de toutes les grandes causes catholiques ; enfin Berryer, le premier des improvisateurs, Berryer dont l'immense talent soutint contre les efforts de trois partis, sans faiblesse et sans défaillance, la cause de la monarchie vaincue.

Après les débats parlementaires de la seconde République, où Ledru-Rollin et Victor Hugo défendirent avec force un pouvoir expirant, le retour de l'Empire amena pour l'éloquence politique une ère de décadence. Essentiellement délibérative, tout occupée de questions financières et administratives, elle devint froide, monotone et stérile.

Dans nos études sur l'éloquence politique, nous nous arrêterons à la

chute du second Empire ; s'avancer plus loin, ce serait marcher sur des charbons trop ardents.

La grande éloquence militaire apparut en France avec les guerres de la République, où les allocutions des généraux étaient vives et énergiques. BONAPARTE est le type le plus achevé de cette éloquence, dont il a donné d'impérissables modèles dans ses proclamations et dans ses ordres du jour.

L'éloquence académique a pour objet principal la louange délicate, ingénieuse des grands écrivains et des académiciens défunts ou nouvellement élus. Entre tous les éloges proposés comme sujets de concours, ceux de *Montesquieu* et de *Montaigne* par VILLEMAIN ont été nommés des chefs-d'œuvre de critque et de style. Parmi les discours prononcés en l'honneur des académiciens, les *Notices* et *Portraits* de MIGNET, les *Rapports* de VILLEMAIN, et les *Éloges* de FOURIER, d'ARAGO et de FLOURENS, sont restés comme des modèles du genre. Nombre de discours de réception pourraient être cités avec de grands éloges. Ce genre, débarrassé des banalités de convention, a produit de vrais chefs-d'œuvre de fine littérature et de véritable esprit français. Pour s'en convaincre, qu'on lise les discours de MM. MIGNET, D'HAUSSONVILLE, Alexandre DUMAS, SARDOU, etc.

A l'éloquence académique se rattache l'éloquence professorale, dont l'Italie avait donné, au quinzième et au seizième siècle, d'éclatants exemples. De savants maîtres ont fait renaître en France cette splendeur des chaires italiennes ; et les cours d'éloquence, de poésie, d'histoire, de philosophie établis au collége de France et à la Sorbonne, le professorat élevé au rang de puissance sociale, les conférences littéraires multipliées ont offert un vaste champ à la parole habile de MM. GUIZOT, VILLEMAIN, COUSIN, QUINET, MICHELET, SAINT-MARC GIRARDIN, Philarète CHASLES, OZANAM, Charles LENORMAND, E. CARO, l'abbé CŒUR, plus tard évêque de Troyes, l'abbé FREPPEL, aujourd'hui évêque d'Angers, l'abbé Henri PERREYVE, le père Adolphe PERRAUD, LEGOUVÉ, DESCHANEL, SARCEY.

La presse est devenue, de nos jours, dans les débats de la vie publique, l'expression la plus puissante de l'éloquence. Les forces multiples dont elle dispose, la variété de son allure, la souplesse de sa forme lui donnent sur les esprits une influence irrésistible, universelle.

Cette éloquence a deux organes, le journal et le pamphlet.

Sous la Restauration, les hommes les plus éminents étaient journalistes, et parmi les meilleurs écrivains qui prirent alors une part active aux luttes de la presse périodique on pouvait nommer : CHATEAUBRIAND, BONALD, LAMENNAIS, ROYER-COLLARD, GUIZOT, THIERS, MIGNET, CARREL, DUCHATEL, VITET, SALVANDY, DUVERGIER DE HAURANNE, Théodore JOUFFROY, MÉRIMÉE, SAINTE-BEUVE, RÉMUSAT, NODIER, LAURENTIE, MARTAINVILLE et MONTLOSIER.

La presse a souvent, dans sa précipitation mercantile, contribué à la décadence de la langue ; mais souvent aussi ses luttes et ses polémiques ont développé des talents variés, originaux et puissants. C'est

ainsi qu'après les deux célèbres journalistes Louis Veuillot et Silvestre de Sacy, viennent, à des distances inégales dans la presse contemporaine, les frères Bertin, Genoude, Laurentie, Charles et Henri de Riancey, Nettement, E. de Girardin, Jouvin, Granier de Cassagnac, Barbey d'Aurevilly, John Lemoyne, Scherer.

Le pamphlet est l'organe le plus redoutable de la presse militante. « Le pamphlet, dit Timon, c'est l'art d'animer la pensée, de la réfléchir dans des prismes colorés, de la vêtir de force, de l'armer de traits et de feux et de la lancer dans le combat. » Son effet est irrésistible, quand des écrivains comme P. Louis Courier, Armand Carrel, Henri Fonfrède, le vicomte de Cormenin, et même Henri de Rochefort avant d'être devenu un dangereux révolutionnaire, l'imprègnent, quelquefois d'une dialectique vigoureuse, et toujours d'une ironie poignante.

Nous avons rapidement esquissé les divers caractères de l'éloquence contemporaine ; il nous reste à la faire connaître dans toute sa puissance, en étudiant les grands modèles en citant les grands exemples.

M[gr] DE BOULOGNE (Etienne-Antoine)

— 1749-1826 —

M[gr] de Boulogne a été le témoin de la persécution et du triomphe de l'Église catholique en France. Déjà prêtre sous l'ancien régime, il vit, pendant la Révolution, profaner et fermer la maison de Dieu, tandis que le sang des martyrs coulait sur l'échafaud. Tout lui paraissait perdu, quand il put saluer des jours meilleurs. Il lui fut permis, avant sa mort, de voir la religion refleurir de tout son éclat.

Étienne-Antoine de Boulogne[1] naquit à Avignon, alors du Comtat-Venaissin, le 26 décembre 1747. Envoyé par ses parents peu aisés chez les frères de la Doctrine chrétienne, il ne devait recevoir qu'une instruction primaire. Mais ses maîtres, ayant remarqué ses heureuses dispositions, lui fournirent les moyens de compléter ses études.

En 1764, il terminait sa philosophie et sa théologie au séminaire de Saint-Charles, dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice. Il montrait déjà les qualités hors ligne qui devaient le distinguer : une imagination vive et brillante, un esprit plein de finesse, une raison et une sagesse au-dessus de son âge, et, de plus, une remarquable élévation de pensée jointe à une grande bonté de cœur. A peine ordonné prêtre, en 1771, sa réputation de prédicateur s'établit à Avignon par un discours fort éloquent sur la *religion chrétienne*. L'année suivante, l'Académie de Montauban lui décerna le prix de philosophie, dans un concours dont le sujet était : *Il n'y a point de meilleur garant de la probité que la religion.*

Encouragé par tous ces succès, l'abbé de Boulogne se détermina, sur les conseils de l'abbé Poulle, à partir pour Paris, où son talent pourrait mieux prendre son essor et rendre plus de services à l'Église. A peine arrivé, il entra dans la communauté des prêtres de Sainte-Marguerite, et plus tard dans celle des prêtres de Saint-Germain l'Auxerrois. Il employa tous ses loisirs à suivre les premiers prédicateurs de la capitale ; en 1775, il monta lui-même en chaire, et ses débuts furent si brillants, que, deux ans après, il prêcha dans l'église des Récollets, à Versailles, en présence de Mesdames, tantes du roi, qui restèrent ravies de l'orateur.

[1] Son vrai nom était Boulogne, et il signait toujours ainsi. Mais, avant la Révolution, on donnait volontiers le *de* à tous ceux qui avaient quelque réputation. On s'accoutuma donc à dire l'abbé de Boulogne, et lui-même finit par céder à l'usage.

En 1782, l'abbé de Boulogne prononçait devant l'Académie des sciences et belles-lettres, dans l'église de l'Oratoire, le panégyrique de saint Louis. Après l'exorde, l'un des académiciens, surpris du ton élevé de l'orateur, dit : « Voilà un sot ; » mais bientôt la magnificence de la pensée et du langage fut telle, qu'il se reprit et ajouta : « Le sot, c'est moi. » C'est dans ce discours qu'il laissa échapper, aux applaudissements de l'auditoire transporté, cette phrase tant regrettée depuis : « Le peuple seul a des droits, les rois n'ont que des devoirs. » Les oreilles des académiciens furent, au contraire, profondément choquées, lorsque l'orateur s'écria, au sujet des croisades :

« Que manque-t-il donc aux croisades de saint Louis pour mériter, au lieu de nos censures, notre reconnaissance et nos éloges ? Ce qu'il y manque, messieurs ? Un chef que l'incrédulité pût compter parmi ses héros, un motif tout profane, où la religion n'eût eu aucune part, des succès qui n'eussent rien justifié, mais qui nous eussent éblouis : et voilà comme nous sommes justes. Oublions un instant que Louis est un saint, oublions le pieux motif qui guide sa grande âme. Ensuite imaginons les croisades heureuses, et sous nos armes triomphantes la mer affranchie des pirates, le commerce de ses entraves, la religion de ses ennemis, l'humanité de ses tyrans. Voyons l'étendard de la croix s'élevant sur les ruines d'un empire dont les annales ne nous offrent que des atrocités absurdes et de stupides horreurs ; les lettres florissantes au milieu d'un État qui en est le fléau ; les arts embellissant une vaste contrée abâtardie par l'ignorance ; des monarques sujets des lois, assis sur les trônes antiques où règnent endormis des despotes déifiés, et la sainte liberté de l'Évangile faisant entendre sa voix auguste parmi ce peuple dégradé qui ne sait que passer et revenir sans cesse des convulsions de la révolte à la stupeur de l'esclavage. Supposez-la, messieurs, cette grande révolution ; et puis blâmez, si vous l'osez, le religieux monarque qui l'aurait opérée. »

Dans un autre passage du même discours, l'abbé de Boulogne s'éleva contre la fausse philosophie et la corruption du siècle avec une remarquable hauteur de vues :

« Je ne veux rien dissimuler, messieurs ; la raison a fait des progrès ; l'empire des arts s'est agrandi, l'humanité est plus respectée, le genre humain a reconquis une partie de ses droits, et de l'effort commun de tous les esprits vers la législation est sortie comme une voix terrible qui épouvante les mauvais princes. Mais tous ces avantages peuvent-ils balancer tous les excès et les désordres dont nous sommes témoins ? Nous donnent-ils le droit d'insulter à tous les siècles ? Ah ! si nos aïeux antiques revenaient parmi nous, si ces chevaliers renommés promenaient leurs ombres sévères à travers nos scandales : Français, nous diraient-ils, quel peut donc être le fondement de l'orgueil qui vous enfle ? Vous nous appelez barbares ? Voudriez-vous opposer aux exploits de notre vaillance les vices brillants de votre mollesse, notre ignorance à votre faux savoir, l'inquiétude de notre zèle à l'inquiétude de votre curiosité, notre simplicité à votre pyrrhonisme, l'effervescence de nos âmes ardentes à la rampante léthargie de vos cœurs rétrécis, et l'héroïque enthousiasme qui animait nos guerres saintes à votre funeste repos, où l'intrigue seule est active, et où la cupidité veille ? Vous parlez de vos arts ; parlez-nous de vos mœurs, et com-

prenez enfin que le comble de la corruption est de prétendre en triompher, et le dernier degré de la misère, de ne pas la sentir.

« Voilà ce qu'ils diraient, messieurs, et moi, j'ajoute que ce n'est point au siècle malheureux qui n'a pas de lois qu'il faut insulter, mais au siècle avili qui méprise les siennes ; non au siècle belliqueux par goût, mais au siècle pacifique par indifférence ; non au siècle où se commettent de grands crimes, mais à celui où l'on rend la vertu ridicule et le vice aimable, et où les talents utiles sont payés comme les services ; non au siècle où l'on exagère l'honneur, mais au siècle où l'or en est le supplément ; non au siècle, enfin, où l'on en appelle au jugement de Dieu, mais à celui où on le brave. Ah ! ne disons donc plus que notre siècle est le siècle des lumières. Malheur à nous, puisque ce règne des lumières est le règne de la dépravation, et que les vices dans un temps éclairé supposent plus de corruption que les vices de la barbarie ! Craignons de ne retirer de nos censures qu'une sécurité funeste. Tremblons de toucher à ce degré fatal de dépravation d'où l'on ne se relève plus, où tout retour vers la vertu se ferme, et où la nation incurable ne peut plus trouver son salut que dans une crise violente ou dans quelque révolution malheureuse qui la replonge dans le chaos d'où elle est sortie. »

Ces paroles prophétiques déplurent beaucoup. Mais l'impression générale fut favorable ; et Beaumarchais publia un éloge enthousiaste du discours, qui fut, il est vrai, vivement critiqué par Fréron [1]. Désormais connu et apprécié, l'abbé de Boulogne se vit désigné par le cardinal de Rohan pour prêcher la cène devant le roi, qui dit après l'avoir entendu : « Il faut faire prêcher ce jeune abbé ; c'est très-bien. » Et l'abbé de Boulogne, en 1787, prêcha le carême à la cour qui fut émerveillée de tant d'éloquence. On le taxa cependant d'exagération et de fanatisme, après le sermon du dimanche des Rameaux, où l'abbé de Boulogne, en termes indignés, signala les malheurs dont l'esprit philosophique menaçait la religion et la société. Nommé par le roi, l'année suivante, à l'abbaye de Tonnay-Charente, au diocèse de Saintes, il fut appelé, en 1789, à prêcher la cène devant la reine, et il devait, en 1793, donner une seconde station à la cour. Alors il n'y avait plus ni cour, ni monarque, ni prédicateur.

Dans la plupart de ses discours, le célèbre orateur s'appliquait surtout à démontrer que, sans les croyances, les espérances et les œuvres de la religion, toute vertu, toute efficacité dans les lois, tout ordre, tout bonheur sont impossibles.

A l'assemblée des bailliages de Paris, l'abbé de Boulogne, élu député ecclésiastique de la paroisse Saint-Sulpice, réclama la conservation des priviléges du clergé dans l'intérêt même de la société ; mais sa voix se perdit dans le bruit que faisait déjà la Révolution. Cette voix, pourtant si recherchée et si aimée, ne put même pas se faire entendre dans l'église de Saint-Lazare, le 19 juillet, pour le panégyrique de saint Vincent de Paul : le 13, cette église avait été pillée, et le 19, on écou-

[1] *Année historique*, 1782, t. VII. — D'Alembert dit que le premier point de ce discours valait un évêché, et le second la Bastille.

tait avec terreur les coups des pioches et des marteaux qui démolissaient la Bastille.

Lorsque le pouvoir exigea des prêtres le serment à la constitution civile du clergé, l'abbé de Boulogne s'écria, dans un chaleureux appel à la fidélité de tous :

« Levez-vous, glorieux pontifes, et vous, prêtres du Seigneur, au bruit du nouveau tonnerre qui gronde sur vos palais et sur nos temples ; ou bien, fuyez, fuyez la terre qui vous dévore ! On exige de vous un serment... mais vous vous laisserez plutôt jeter dans les prisons ou massacrer au pied des autels que de cesser de rester fidèles à l'Église. »

Son refus d'obéir à une loi injuste lui valut la gloire de perdre tout ce qu'il possédait, bénéfices, titres et revenus. En 1792, comme il essayait de rentrer dans Paris, il fut arrêté et renfermé au séminaire Saint-Sulpice ; mais il put s'évader. Traduit, quelques mois après, devant un comité révolutionnaire, il plaida sa cause avec tant de talent, que les juges le firent remettre en liberté. Arrêté une troisième fois, en 1793, la veille même de la chute de Robespierre, il resta près de trois mois dans la prison des Carmes, où fumait encore le sang de tant de généreux confesseurs de la foi.

En 1795, lorsque les évêques assermentés lancèrent leur seconde encyclique, l'abbé de Boulogne reparut sur la brèche. Il publia une brochure piquante sous ce titre : *Réflexions adressées aux soi-disant évêques signataires de la deuxième encyclique*. La verve de cet écrit lui fit confier la rédaction des *Annales religieuses* fondées par les abbés Picard et Jauffret. Il était là comme dans son élément; il attaquait à la fois les constitutionnels et les philosophes, et ses coups frappaient si juste et si fort, qu'ils emportaient les applaudissements du public.

Après le 18 fructidor 1797, les *Annales* furent supprimées, et l'auteur fut obligé, comme l'éditeur, de se cacher pour se soustraire à la persécution. Sa retraite pourtant ne fut pas longue. Quand l'évêque constitutionnel de l'Ain se fut transféré à Paris, l'abbé de Boulogne publia une petite brochure intitulée : *Lettre d'un paroissien de Saint-Roch à F. B. Boyer se disant évêque métropolitain de Paris*. L'opuscule n'était pas signé; mais on devinait facilement l'auteur rien qu'aux arguments incisifs et au style plein de nerf. Cet écrit était une réponse à la lettre pastorale d'installation du prétendu évêque de Paris.

L'intrus avait dit:

« Hélas ! pourquoi faut-il qu'il y ait deux pasteurs ? »

Le paroissien répondait :

« Il ne tient qu'à vous qu'il n'y en ait qu'un. Il n'y en avait qu'un avant que vous vinssiez de Belley à Paris : allez encore de Paris à Belley, et vous verrez qu'il n'y en aura qu'un. ...

« Vous êtes disposé, dites-vous, par la grâce de Dieu à faire tous les sacrifices compatibles avec la justice et la vérité. » Toute votre vie, en effet, n'est pleine que de sacrifices. Vous avez d'abord fait le sacrifice d'un petit canonicat pour une cure, ensuite le sacrifice de la cure pour le salut de l'église de l'Ain, ensuite le sacrifice de l'église de l'Ain pour la métropole de la Seine ; et maintenant vous êtes encore disposé, pour le salut de votre personne, à faire tous les sacrifices qui seront compatibles avec vos opinions et vos principes...

« Jetez-vous dans le sein de Dieu, disait en terminant l'auteur de la lettre ; priez-le d'être mieux *inspiré* une seconde fois, et de mettre dans votre cœur le courage d'avouer votre faute, bien mieux qu'il n'y a mis l'humilité et la prudence. Fuyez dans la solitude et méritez par vos ferventes méditations qu'après avoir reçu un coup de foudre qui vous a endormi vous en receviez un second qui vous réveille et vous éclaire [1]... »

Après le concordat et le rétablissement du culte catholique, l'abbé de Boulogne reprit ses prédications avec un nouvel éclat. Au poids de sa parole il ajoutait l'autorité de ses écrits fort remarqués dans la *Gazette de France*, l'*Europe littéraire* et le *Journal des Débats*. Quant aux *Annales*, supprimées sous prétexte qu'elles excitaient à la haine les partis politiques, elles reparurent en 1803, sous le titre d'*Annales littéraires et morales*. Frappées de nouveau en 1806, elles prirent, quelques mois plus tard, le titre de *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*. Toutefois l'abbé de Boulogne s'occupa peu de cette publication ; c'était la chaire qui l'attirait.

Un remarquable discours sur l'*Excellence de la morale chrétienne*, prononcé, à Versailles et à Paris, devant des auditoires d'élite, lui ouvrit une nouvelle carrière sous la protection de S. E. le cardinal Fesch et de M. Portalis, ministre des cultes. Nommé aumônier de l'empereur et évêque d'Acqui, en Piémont, il accepta plus tard, le 8 mars 1808, l'évêché de Troyes. Désormais, avec un zèle admirable, il évangélise lui-même, autant que possible, le troupeau confié à sa sollicitude pastorale ; et rien ne peut le détourner de son devoir.

Sa fermeté et son indépendance épiscopale déplurent bientôt à l'empereur qui ne pouvait oublier certains sermons prêchés, en 1809, à Notre-Dame et dans plusieurs églises de Paris. Napoléon gardait surtout le souvenir de ces courageuses paroles :

« O mon Dieu, s'était écrié le prélat, dites à ce grand monarque tout ce que les hommes ne peuvent lui dire. Donnez-lui de surmonter toutes ses passions comme il surmonte tous les dangers. Faites-lui bien comprendre que la sagesse vaut mieux que la force, et que celui qui se dompte lui-même vaut mieux que celui qui prend des villes. »

Lorsque le concile de Paris, présidé par le cardinal Fesch et composé de quatre-vingt-quinze prélats, s'ouvrit le 17 juin 1811, Mgr de Boulogne fut chargé du discours d'ouverture. Il le prononça tel qu'il

[1] Mgr de Boulogne, *Œuvres*, Mélanges, t. II, p. 13, 17 et 23. L'évêque assermenté ne tarda pas à se rétracter, et, après avoir terminé sa vie dans la retraite et la pénitence, il fit une mort sainte.

l'avait écrit, sans tenir aucun compte des coupures et des modifications indiquées par l'empereur [1]. Arrêté de nuit, parce que les décrets du concile étaient défavorables au despote, et conduit au donjon de Vincennes avec les évêques de Gand et de Tournay, l'intrépide pontife n'en sortit que pour l'exil, après cinq mois d'une dure détention. Il fut relégué à Falaise. Là, on ne put jamais obtenir de lui la déclaration signée qu'il n'était plus évêque de Troyes (1813) : ce qui mit le comble à la colère de l'empereur [2]. Ramené à Vincennes, Mgr de Boulogne fut ensuite transféré à la Force, où l'attendaient plusieurs prélats persécutés comme lui. Il y était encore, le 31 mars 1814, quand les alliés entrèrent dans Paris. Le lendemain, tous les prisonniers étaient libres ; chacun alla reprendre le gouvernement de son diocèse. Une dernière épreuve était réservé à l'évêque de Troyes, pendant les Cent-Jours ; mais il eut le bonheur d'échapper aux agents de Napoléon.

De 1815 jusqu'à sa mort, Mgr de Boulogne gouverna paisiblement et paternellement son troupeau. Il se trouva mêlé encore aux grandes affaires pendantes entre l'Église et l'État, et prit part au concordat de 1817, qui n'aboutit point. Cet insuccès ne lui permit pas de prendre possession de l'archevêché de Vienne auquel il avait été nommé. Le pape daigna cependant lui conserver le titre et l'autorisa à s'appeler *archevêque-évêque de Troyes*.

Au commencement de la seconde Restauration, Mgr de Boulogne prêcha le panégyrique de Louis XVI, et dans ce discours on le vit déployer toutes ses grandes qualités oratoires. Le sujet s'y prêtait à merveille ; les souvenirs dataient à peine de vingt-cinq ans, et les frères du roi martyr, avec toute la famille royale, assistaient à cet éloge funèbre. Les larmes devaient facilement couler.

A la fin de l'exorde, l'orateur divisa son discours en termes bien faits pour lui gagner l'attention et le cœur de son auditoire :

« C'est donc pour le pleurer, messieurs, ce roi si digne de nos larmes, et pour nous pénétrer plus vivement de l'esprit de cette triste commémoration et de cette amende honorable, tout à la fois religieuse et nationale, que nous nous appliquerons à vous montrer que le meilleur des rois en a été le plus malheureux et le plus à plaindre, et que si jamais homme ne mérita moins la rigueur de son sort, jamais homme ne la supporta avec plus de constance et de grandeur d'âme. »

Il s'éleva à la plus haute éloquence, et des larmes s'échappèrent de tous les yeux, lorsqu'il mit dans la bouche de Louis XVI ces paroles touchantes :

[1] L'évêque de Troyes était l'un des secrétaires du concile. Il s'opposa vivement au projet de Napoléon sur l'*institution des évêques sans l'intervention du pape*.

[2] On rapporte que Napoléon, dans un de ces accès de rage trop fréquents chez lui, s'écria : « Eh bien ! je ferai fusiller l'évêque, et l'on ne me dira plus alors que son siége n'est pas vacant. »

« O mon peuple, ô mes enfants, quelle demande m'avez-vous faite, que je ne vous aie pas accordée ? Quels vœux avez-vous formés pour votre bonheur, auxquels je n'aie pas souscrit ? Quelles misères m'avez-vous exposées, que je n'aie pas voulu soulager ? Quels abus m'avez-vous dénoncés, que je n'aie pas voulu réformer ? Quels sacrifices fallait-il s'imposer, auxquels je ne me sois pas soumis ? Que lui répondre, messieurs, tandis que tout nous accuse en même temps que tout le justifie ? Ah ! c'est la douleur, ce sont les larmes, c'est le silence de la confusion qu'il nous faut pour réponse : c'est avec un saisissement de honte et d'effroi que nous nous souvenons que le prix de tant de bienfaits, de tant de vertus, que la reconnaissance pour tant de sacrifices a été... un échafaud ! »

En 1820, Mgr de Boulogne fut encore appelé à faire l'éloge du duc de Berry assassiné à l'Opéra par Louvel. Mme de Genlis, dans ses *Mémoires*, en rapporte quelques lignes :

« Mgr de Boulogne, dit-elle, fit une si belle oraison funèbre de Mgr le duc de Berry, que je ne puis m'empêcher d'en citer un morceau :

« Malheureux sophistes, applaudissez-vous donc de vos succès ; vous avez « voulu les principes, vous en avez les conséquences ; vous avez voulu tout « immoler à vos vaines théories, vous en voyez l'application ; et de vos sys- « tèmes monstrueux naissent des monstres de crime [1]... etc. »

Mais voici le passage le plus éloquent et le plus littéraire de ce discours :

« Venez donc, amateurs du monde ; venez, enfants légers des jeux et des ris ; hommes frivoles et distraits qui ne savez ni rien sentir ni rien prévoir, transportez-vous en esprit sur ce théâtre d'enchantements et de plaisirs, où la mort, tout d'un coup, vient aussi placer son théâtre. Entendez tous ces accents de la désolation et ces longs cris du désespoir qui font taire tous les concerts. Voyez toutes ces pompeuses décorations, vains prestiges des yeux, remplacées par des crêpes funèbres ; et dans le temps qu'on se livre à une joie trompeuse et qu'on se couronne de roses et de fleurs, voyez le tombeau s'ouvrir soudain pour dévorer l'héritier de trente rois... »

En 1822, Mgr de Boulogne fut élevé à la pairie, et, à la haute Chambre, il porta la parole dans la discussion de la loi sur le sacrilège. Malgré son grand âge et les devoirs de sa dignité, il n'abandonna pas la chaire. Il se fit entendre encore à la cour, à Sainte-Geneviève et dans d'autres églises de Paris, en faveur d'œuvres de charité. C'est même en 1826, l'année de sa mort, qu'il prêcha le fameux sermon de charité au profit des victimes de la Révolution, et poussa cette exclamation qui retentit d'un bout à l'autre du royaume : « La France veut son Dieu, la France veut son roi. »

On peut reprocher à son style les défauts de l'époque : c'est sonnant, c'est pimpant, il y a un peu d'enflure. Mais, orateur, écrivain, évêque, Mgr de Boulogne a honoré l'Église et son pays.

[1] Mme de Genlis, *Mém.*, t. VII, p. 231.

FRAYSSINOUS (Denis-Antoine-Luc de)

— 1765-1841 —

Mgr de Frayssinous, dont les conférences eurent un si grand éclat sous le Consulat et l'Empire et sous la Restauration, naquit au village de Curières, près de Rodez, d'une ancienne et honorable famille. Ses études terminées, il se crut appelé par Dieu au sacerdoce, et alla se présenter à la communauté de Laon, alors dirigée par des prêtres de Saint-Sulpice; il y fit les plus brillantes études théologiques. « Élève au séminaire, a dit de lui son supérieur, il eut beaucoup d'amis, jamais d'ennemis, peu ou point de rivaux [1]. » Le prince de la Trémouille, son condisciple, nommé à l'évêché de Strasbourg, comptait se l'attacher en qualité de vicaire général ; mais, dès le sous-diaconat, l'abbé de Frayssiuons entra dans la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il reçut la prêtrise en 1789. Il refusa de prêter serment à la constitution nouvelle qui séparait le clergé de France de l'unité de l'Église catholique, et alla se cacher dans son pays natal, où, jusqu'après le 9 thermidor, il exerça le saint ministère, en secret, auprès des habitants de ses montagnes. En 1801, quand les prêtres de Saint-Sulpice, disséminés un peu partout, purent se réunir à Paris, l'abbé de Frayssinous y accourut. Chargé d'abord de la chaire de théologie dogmatique, il la remplit avec la plus grande distinction. Il inaugurait, en même temps, dans l'église des Carmes, des catéchismes raisonnés à l'usage des gens du monde, où il s'attachait à expliquer les difficultés ou à résoudre les objections qu'un pieux collaborateur lui présentait. On parla beaucoup de ces réunions qui devinrent de jour en jour plus nombreuses et plus suivies. Aussi, en 1803, quand l'abbé de Frayssinous ouvrit ses conférences à Saint-Sulpice, y attira-t-il tout son auditoire des Carmes, augmenté bientôt d'un grand nombre de fidèles qui remplissaient la vaste église. Les journaux du temps constatent que « le succès de ces conférences fut immédiat et prodigieux. »

Le nouveau conférencier se présentait armé de toutes pièces pour combattre l'erreur et défendre la vérité. Ses études, ses épreuves, son professorat, ses lectures, ses catéchismes, tout l'avait préparé à parler aux hommes de son temps le langage qui convenait le mieux à leurs besoins, à leurs souvenirs, à leurs espérances.

[1] Nettement, *Hist. de la littér. franç. sous la Restauration,* t. I, chez Lecoffre.

« Aujourd'hui, s'écriait-il avec douleur, l'esprit est corrompu comme le cœur; le dérèglement est dans les pensées comme dans les mœurs. Plus savants dans le mal, nous avons appris à le justifier; plus raisonneurs et moins raisonnables, c'est par un système réfléchi que nous suivons les penchants de la nature corrompue, que l'oubli de la Divinité, que la licence des discours et des actions sont mis au rang des choses légitimes. Aujourd'hui, avant de combattre le vice, nous sommes réduits à la déplorable nécessité de prouver que le Verbe n'est pas une chimère; avant de prêcher la doctrine chrétienne, nous sommes forcés d'en faire l'apologie et de plaider la cause de la religion devant ses enfants, comme le faisaient autrefois les Origène et les Tertullien..... »

Mais il n'a garde d'oublier qu'il parle à des hommes en qui la foi est simplement endormie et non éteinte : c'est un réveil à opérer, et non une résurrection à faire. Et aux paroles de découragement, il ajoute ces paroles d'espérance :

« Pourquoi cette main divine, qui a retiré la France du plus profond des abîmes, n'achèverait-elle pas son merveilleux ouvrage?.... Que vois-je, en effet, dans cette enceinte? Une nombreuse et brillante jeunesse, qui, à la voix de la religion, se réunit dans le lieu saint, s'arrache à la dissipation du siècle, et pour un temps à des études profanes, se presse autour de la chaire évangélique pour nourrir son esprit et son cœur des vérités religieuses et morales : spectacle singulier et consolant tout ensemble, qui porte à croire que tout n'est pas perdu pour la foi dans notre patrie, que le feu sacré n'y est pas éteint et qu'il peut s'y rallumer encore avec une activité toute nouvelle. »

On voit que l'orateur connaissait à fond son auditoire, ce qui est un des éléments principaux du succès. « Il savait les qualités et les défauts, es exigences et les besoins de cette jeunesse ardente, studieuse, mais élevée dans le culte de Voltaire et de Rousseau [1], » et il pouvait lui dire en toute vérité :

« Si nous rappelons ce que les mystères de la religion ont de plus auguste, de plus touchant, de plus digne de la bonté de Dieu et de plus glorieux pour l'homme, on semble n'y voir qu'une sorte de mythologie semblable à celle des Grecs et des Indiens..... Oui, on regarde la religion comme une chose surannée, et l'on s'étonne qu'on veuille la défendre sérieusement. »

Il serait difficile d'apprécier exactement les conférences de l'abbé de Frayssinous, si l'on ne savait que le but de l'orateur était de faciliter à la jeunesse raisonnable les moyens de connaître les vrais fondements de la religion et de la morale. Pour atteindre ce but, il fallait nécessairement un cours d'instructions suivies qui prémunissent tous les esprits droits contre les séductions de l'erreur.

« Et pourquoi, disait l'orateur, ne formerions-nous pas ici une sorte d'académie où vous viendriez vous éclairer avec nous sur quelque chose de plus ex-

[1] Ern. Labbé, *l'Instruction publique*, 17 juillet 1876.

cellent que ce qui fait l'homme habile, sur les augustes vérités qui le font heureux ? »

Puis il faisait ce tableau de l'école d'Alexandrie :

« Il était dans l'antiquité une ville fameuse par le nom de son fondateur, par ses richesses, son commerce et sa population ; célèbre encore dans les premiers âges du christianisme : les lettres et les sciences y étaient cultivées ; les chrétiens s'y trouvaient mêlés à des Juifs et à des païens, ces ennemis si dangereux et si acharnés de la religion : je veux parler d'Alexandrie. C'était là que s'était formée une école de philosophie chrétienne où parurent avec éclat tant de doctes personnages ; où, après avoir été disciples, on vit devenir maîtres à leur tour les Clément d'Alexandrie et les Origène ; cet Origène qui, par l'innocence de ses mœurs, l'immense variété de ses connaissances, les charmes de son talent, attirait, gagnait les païens et les philosophes eux-mêmes. Or, la religion n'a-t-elle pas de nos jours des ennemis aussi subtils, aussi dangereux que les sophistes de la gentilité ? Que dis-je ? Plus heureux que nous, les anciens apologistes n'avaient guère à combattre qu'une grossière idolâtrie ; et nous, nous sommes aux prises avec des hommes qui, portant la corruption dans la science même, sont tombés dans un raffinement de pensées plus funeste encore et plus incurable que la barbare ignorance [1]. »

En défendant la religion par ces procédés nouveaux, l'orateur ne se livrait pas à de vaines déclamations contre la philosophie du dix-huitième siècle ; il marchait sans détours vers son but, trouvant sa cause assez belle et assez bonne pour n'avoir pas besoin de recourir aux ruses d'une dialectique artificieuse. Dans chaque question soulevée et débattue, il remontait aux principes des choses, en tirait les conséquences nécessaires, exposait et résolvait les objections.

« Occupé du dessein d'instruire et d'éclairer, nous chercherons, disait-il, à vous convaincre, et non à vous entraîner, ou plutôt nous chercherons à vous entraîner par la conviction même. Nous compterions pour rien des émotions fugitives : il ne s'agit pas ici de vous porter à une bonne action, à un effort généreux et passager ; il s'agit de vous attacher à la religion par les liens de la conviction la plus réfléchie et la plus profonde. »

Aussi ne cessa-t-il de faire la guerre la plus acharnée à l'erreur et aux mauvaises doctrines.

« Les mauvaises doctrines, dit-il, tendent à légitimer, à sanctifier le crime, à rendre les hommes méchants par système, à donner au vice le calme de la vertu. La raison est la règle du bien et du beau parmi les hommes ; elle doit présider à la destinée des États comme des familles et des particuliers ; et si l'on obscurcit les lumières de l'entendement, si l'on confond toutes les notions du juste et de l'injuste, et si en même temps par le silence des gens de bien, ce dérèglement de pensées, cette altération de toute vérité, s'étend à toutes les classes de la société (voici des paroles prophétiques), on n'aura plus pour

[1] *Défense du Christianisme.* Disc. d'ouvert.

résultat de cette indifférence impie qu'un effroyable désordre : une génération aura semé tranquillement le mensonge, une autre génération en recueillera des crimes et des désastres ; et du levain des erreurs funestes, qui aura quelque temps fermenté, on verra sortir le double monstre de l'athéisme et de l'anarchie. C'est alors qu'on sentira que le zèle contre les erreurs était sagesse et non pas fanatisme[1]. »

Jamais il ne s'écarta du plan qu'il s'était tracé pendant tout le cours de ses conférences, de 1803 à 1809, — époque où l'esprit ombrageux de Napoléon les fit suspendre, et de 1815 à 1822, où elles prirent fin.

Le célèbre conférencier possédait de grandes qualités oratoires. Il est toujours naturel, facile, nerveux, clair, précis et élégant. L'onction, sans doute, paraît absente quelquefois ; mais cela tient surtout à l'envahissement du sujet par l'exposition, la démonstration et la réfutation. Quand il le faut, l'orateur s'abandonne, il parle de tout cœur, il fait appel aux bons sentiments de son auditoire, ou bien il l'excite à l'amour de la religion de Jésus-Christ; et alors, certes, la grande éloquence ne lui manque pas. Souvent il sut faire jaillir l'émotion et couler les larmes.

Lisez, dans la conférence sur *les Craintes et les espérances de la religion*, ce passage véhément et vraiment pathétique sur les malheurs de l'Église de France :

« O Église de France ! quelles mains sacrilèges t'ont ravi ton éclat et ta beauté? Dans quel abîme de désolation je te vois plongée ! Tu portes bien sur ton front de nobles cicatrices qui font ta gloire, mais ces marques de ton courage le sont aussi de tes malheurs : et qui pourrait ne pas s'attendrir de tes longues et cruelles infortunes ? Je ne t'ai pas vue, il est vrai, aussi puissante en doctrine et en vertu qu'au temps des Bossuet et des Fénelon, des Bérulle et des Vincent de Paul ; mais je t'ai vue, avant l'époque de nos désastres, florissante encore par le grand nombre de pasteurs qui s'appliquaient à l'instruction des peuples, par tes écoles savantes, par tes docteurs pleins de lumières, et par tous les moyens de perpétuer le ministère évangélique avec la science qui doit être son partage. Hélas ! aujourd'hui je te vois, comme une veuve désolée, assise sur des tombeaux, pleurant tes ministres qui ne sont plus, et tremblant qu'ils n'aient pas de successeurs. O Église de France, autrefois si belle entre toutes les églises, serais-tu donc réservée à cet excès d'opprobre et de stérilité ? Ah ! messieurs, que ceux qui forment des vœux pour l'extinction du sacerdoce tremblent d'être exaucés : les aveugles ! ils ne voient pas tout ce qu'elle entraînerait de calamités pour eux-mêmes. C'est bien alors que seraient précipités ensemble dans l'abîme la religion avec le sacerdoce, et la société avec la religion. »

Ces élans sont rares, il est vrai, et ils sont courts : c'est quelquefois par un seul trait, par quelques mots jetés au milieu de la discus-

[1] *Défense du Christianisme.* Disc. d'ouvert.

sion que Mgr de Frayssinous émeut son auditoire. Voyez-le, dans la conférence sur les *Livres irréligieux*, lancer soudainement cette apostrophe aux pères et mères et aux instituteurs :

« Vous arracheriez des mains de la jeunesse une coupe empoisonnée, et vous laissez sous ses yeux des livres qui peuvent corrompre sa raison et son cœur. Vous vous placez ainsi au rang des coupables propagateurs de l'impiété. Vous commettez le même crime. »

La discussion est son véritable terrain ; c'est là que ses triomphes sont le plus éclatants.

Lamennais l'appréciait en ces termes pleins de justesse :

« Un autre orateur enfin semble être suscité par la Providence pour confondre l'incrédulité, en lui ôtant tout moyen de se refuser à l'évidence des preuves de la religion : grave, précis, nerveux, il excelle dans le genre qu'il a créé; l'erreur se débat vainement dans les liens dont l'enchaîne sa puissante logique. On peut, après l'avoir entendu, n'être pas persuadé, il est presque impossible qu'on ne soit pas convaincu ; et à l'impression qu'il produit, on dirait qu'il montre à ses auditeurs la vérité toute vivante [1]. »

D'autre part, l'école de Voltaire, qui se trouvait gravement atteinte, employait son arme habituelle, le sarcasme, et disait :

« Succès prodigieux d'un M. Frayssinous, missionnaire d'une espèce nouvelle, qui fait tous les dimanches, à Saint-Sulpice, une Catilinaire ou une Verrine — comme il vous plaira — contre les conjurateurs et les brigands qu'on appelle philosophes. Il a pour auditeurs plus que bénévoles toutes les dames du faubourg Saint-Germain, et même celles qui se sont retirées dans notre faubourg Saint-Honoré, et tous les jeunes gens de même étoffe. Tout cela est d'une assiduité exemplaire aux harangues de M. Frayssinous, qui leur prouve que, sans la religion catholique, apostolique et romaine, sans une ferme croyance à ses mystères, il n'y a ni vertu ni morale; que la vertu et la morale n'ont pas d'autre base sur laquelle elles puissent s'appuyer, ce qui est, comme on voit, infiniment utile à enseigner dans un temps où nous avons pour citoyens des calvinistes, des luthériens, des juifs, etc., qui ne pourront plus se piquer d'avoir de la morale, lorsqu'on leur aura une fois prouvé qu'il leur est impossible d'en avoir.

« Mais ce n'est pas tout pour ces dames de se nourrir du pain de la parole de M. Frayssinous, elles le distribuent dans le monde avec beaucoup de charité et de zèle ; et j'ai quelquefois le petit dégoût de me voir adresser, dans l'espoir de me convaincre, des apologies de la révocation de l'édit de Nantes et de l'intolérance religieuse, des souhaits pour le rétablissement des jésuites, des moines, des couvents de filles [2]. »

Ce qui souleva surtout ces critiques, ce furent les trois fameuses conférences sur la *Révolution*, qui semblent un hors-d'œuvre dans

[1] Lamennais, *Mélanges religieux et philosophiques.*

[2] Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, p. 48.

les nombreux discours de l'orateur sacré. Lues à notre époque, ces conférences paraissent anodines; mais, en 1815, au sortir de la Révolution, à la chute de l'Empire, elles produisirent une fâcheuse impression même sur les amis de l'abbé de Frayssinous. On comprendra cette susceptibilité par le seul énoncé des divisions et subdivisions de ces trois conférences :

« *La Révolution française considérée dans ses causes.* — I. Depuis la Régence un grand nombre d'écrivains ont professé une doctrine impie, qu'ils appelaient eux-mêmes philosophie. — II. Cette fausse philosophie avait infecté toutes les classes de la société. — III. C'est dans cette philosophie qu'il faut placer la cause de la Révolution.

« *La Révolution considérée dans son cours et dans ses ravages.* — I. Ravages de la Révolution dans l'ordre civil et politique; — II. Dans l'ordre moral et religieux.

« *La Révolution considérée dans ses suites et dans sa fin.* — I. Ses suites : règne de Bonaparte. — II. Sa décadence et sa fin. »

Nous n'entreprendrons pas de donner de ces discours une analyse séparée et méthodique, mais nous en ferons ressortir certains passages plus particulièrement remarquables. Nous signalerons d'abord l'exorde de la première conférence, où l'orateur parle avec enthousiasme de la nouvelle situation faite à la France par le retour de ses rois légitimes :

Enfin, messieurs, après plus de vingt années de divisions religieuses et politiques, de discordes intestines et de guerres étrangères, d'événements et de catastrophes qui ont renversé tant de trônes, bouleversé tant de nations, fait couler tant de sang et de larmes, la France respire, l'Europe est en paix, et le monde social repose de nouveau sur sa base éternelle, celle de la religion et de la morale.

Enfin la terre a cessé d'être un vaste champ de carnage, de ruines et de désolation; la majesté des rois n'est plus indignement foulée aux pieds d'un orgueil insensé, et les peuples ne sont plus la proie d'une ambition dévorante. Voyez ces antiques dynasties qui semblaient abattues pour toujours, se relever sous nos yeux, entourées de glorieux souvenirs et des hommages des siècles. Et pour parler ici de ce qui touche si particulièrement notre patrie, le ciel nous l'a rendue, cette famille objet de tant de regrets et de tant de vœux, si chère à tout ce qui porte un cœur français, rappelée par notre amour comme par la loi fondamentale du royaume; et nous l'avons vue reparaître au milieu de nous avec les douces et magna-

nimes vertus de ses ancêtres, avec les lumières et la maturité de l'expérience, avec ce je ne sais quoi de plus auguste, et en quelque sorte de divin, que les grandes infortunes donnent toujours aux grandes maisons. Et, lorsque nous sommes témoins de toutes ces merveilles, ne serait-il pas naturel d'emprunter les expressions du législateur des Hébreux, après la longue et dure servitude de l'Égypte, et de nous écrier avec lui : « Chantons des hymnes au Seigneur, car il a fait éclater en notre faveur sa force et sa gloire ! *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est*[1]. » Quel spectacle nouveau vient nous frapper de toutes parts ! La religion est donc affranchie d'une protection qui n'était qu'un joug déguisé, tant elle était avilissante et redoutable ! Désormais le trône et l'autel, loin de se heurter, vont s'appuyer et se soutenir mutuellement ; si le pontife se fait un devoir sacré de rendre à César ce qui est à César, le prince à son tour mettra sa gloire à rendre sincèrement à Dieu ce qui est à Dieu. La vérité ne sera plus enchaînée, et le ministre de l'Évangile, sans oublier qu'il ne doit jamais sortir des bornes de la modération et de l'indulgence chrétienne, pourra faire entendre sa voix avec cette liberté qui, dans la bouche des Bossuet et des Massillon, donnait à la parole sainte un si grand empire sur le cœur des peuples et des rois. Elles vont donc croître sous nos yeux les générations espoir de la patrie, sans être exposées à tomber régulièrement, à un âge fixé, sous le fer des combats. Nos maisons d'instruction publique ne seront pas toutes des camps militaires ; et il faut espérer que l'on y verra la jeunesse, sous l'heureux empire de la religion et des mœurs, non seulement cultiver à loisir tous les talents de l'esprit, mais se former aux douces et nobles habitudes de la vie domestique et sociale. La paix est donc rentrée dans les familles ; aux angoisses, aux agitations violentes ont succédé le calme et la sérénité ; le présent est sans troubles, comme l'avenir est sans inquiétude.

Partout aujourd'hui la justice va s'allier à la force, la bonté à la puissance, et la véritable liberté à la soumission. Réjouissons-nous de ce que la France n'est plus un assemblage de vingt peuples divers, rapprochés par la violence, et désunis par le langage comme par les mœurs et les intérêts ; assemblage monstrueux, qui ne pouvait que corrompre notre caractère national. Telle qu'elle est, la France offre encore, sous l'influence

[1] *Exod.*, xv, 1.

du même ciel, des mêmes lois, des mêmes habitudes, de la même religion, de la même langue, la plus belle réunion d'hommes libres et civilisés que le soleil ait jamais éclairée. Sous un roi français, nous sommes redevenus Français. Et certes, messieurs, quand on compare ce qui a été avec ce qui est maintenant, et ce que nous avions à craindre avec ce que nous avons sous les yeux; quand on se rappelle que ces torrents de haine et de vengeance, partis du fond du Nord et grossis dans leur marche, après avoir inondé nos provinces et menacé d'engloutir cette capitale, sont venus expirer mollement au pied de ces faibles murailles, comme la fureur des mers irritées expire sur les sables du rivage; quand on voit de quelle manière est tombé ce colosse, dont le poids immense écrasait l'univers, et que l'on rapproche de cet excès de puissance cet abîme d'humiliation, et de cette élévation prodigieuse cette chute plus prodigieuse encore : alors toutes les pensées humaines demeurent confondues, et volontiers l'on répète encore avec Moïse le chant de l'admiration et de la reconnaissance : « Célébrons le Très-Haut, car c'est lui qui a fait éclater pour nous sa force et sa bonté avec une grande magnificence : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est.* »

Nous citerons encore ce passage où l'orateur apprécie le rôle philosophique de Voltaire :

« A la tête de cette espèce de conjuration qui cherchait à faire prévaloir l'impiété, était l'homme célèbre qui est regardé comme le patriarche des beaux esprits philosophes du dix-huitième siècle. Elle existe cette correspondance si volumineuse, qui atteste, il est vrai, la prodigieuse fécondité de son esprit, mais aussi son opiniâtre fureur à combattre le christianisme. C'est là qu'on apprend avec quel art il savait diriger et varier ses attaques, acheter quelquefois, par un respect affecté, le droit de parler avec audace; comme il encourageait ses nombreux disciples, se réjouissait de voir l'Europe [1] s'éclairer chaque jour, et la philosophie pénétrer chez le peuple tout ignorant qu'il était; comme il s'applaudissait enfin de ce qu'on verrait avant peu éclater une étonnante révolution.

« Et que nous apprend à son sujet l'historien de sa vie, lui qui était si bien initié dans les mystères de cette moderne philosophie? Il nous apprend que Voltaire avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'âme; que son zèle contre la religion, qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, et comme la source des maux que les ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces : « Je suis las, disait-il un jour, « d'entendre dire que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et

[1] Au roi de Prusse, à Helvétius, mars et août 1763.

« j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire [1]. » Messieurs, je cite textuellement l'auteur de la vie de Voltaire. »

Ce qui suit aurait pu naguère être répété :

« Messieurs, je ne suis point assez barbare, assez étranger aux lettres humaines, pour ne pas savoir que Voltaire fut un prodige d'esprit et de talent : qu'on le vante tant qu'on voudra comme poète, qu'on le présente comme continuant la chaîne de ces hommes immortels qui ont illustré le siècle de Louis XIV, je ne suis point dans cette chaire pour discuter ces éloges ; mais avant tout nous sommes chrétiens et Français, et quand je pense que cet homme a été l'ennemi le plus acharné du christianisme, et qu'il a, autant qu'il était en lui, préparé la ruine de la monarchie dans la ruine de la religion ; alors je ne vois plus, dans les honneurs qu'il reçoit, le triomphe de l'écrivain, mais le triomphe même de l'impie. Les hommages qu'on lui rend ne sont plus à mes yeux qu'une vile prostitution, qu'un outrage solennel fait à la vertu. Loin de grossir les adorateurs de l'idole, je détourne mes regards avec un sentiment d'indignation et d'épouvante ; je gémis, je tremble sur la destinée que se prépare un peuple insensé. France ! voilà donc comme tu couronnes l'impiété, et comme en la couronnant tu mérites qu'elle règne sur toi, pour être ta désolation et ta honte éternelle ! »

Selon l'orateur, on ne peut comparer le cours de la Révolution à un fleuve dont les eaux portent autour d'elles la richesse et l'abondance ; c'est au contraire un torrent dévastateur qui ne laisse, comme traces de son passage, que désastres et désolation :

« Il y a dans la Révolution française un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu, et peut-être de tout ce qu'on verra, a dit l'auteur des *Considérations sur la France*. En effet, les spoliations, l'exil, les prisons, la mort, la calomnie, les outrages, les vexations de tous les genres, voilà bien ce que présente l'histoire de toutes les persécutions. Mais la spoliation violente et simultanée de toutes les églises d'un vaste empire, l'athéisme professé et applaudi au milieu des représentants d'un grand peuple, la profanation légale des objets les plus sacrés du culte public, l'apostasie solennelle d'un grand nombre de prêtres ; tous les temples chrétiens fermés sans exception, ou ne s'ouvrant que pour des scènes de dissolution et d'impiété, l'inauguration de la déesse Raison, la liberté adorée sous la forme d'une courtisane vivante, l'incontinence publique encouragée par une loi expresse ; cette foule d'excès inouïs dans lesquels les provinciaux tâchent de surpasser la capitale : tout cela sort du cercle ordinaire des excès humains et semble appartenir à un autre monde ; tout cela imprime à la Révolution française un cachet de haine incomparable..... »

L'orateur s'arrête ensuite à la persécution contre l'Église que la Révolution ne pouvait laisser debout, et il parle de tous les efforts qui furent tentés pour la détruire en frappant son chef.

« Il restait à porter à la religion un coup plus sensible et plus redoutable ;

[1] Condorcet, *Vie de Voltaire*.

il s'agissait de l'attaquer dans son chef et de dépouiller le souverain Pontife de sa double puissance. Ce projet, conçu par les philosophes du dernier siècle, va donc s'exécuter. Un auguste vieillard était alors assis sur la chaire de saint Pierre, vénérable non seulement par ses cheveux blancs et par la majesté répandue sur toute sa personne, mais par les lumières de son esprit, la sagesse de son gouvernement et la pureté de ses vertus. La victoire conduit les armées françaises dans la capitale du monde chrétien, la république romaine est proclamée, et l'on annonce au Pontife qu'il a cessé de régner.

« A la nouvelle de la chute du trône pontifical, quelle joie, il nous en souvient encore, parmi les ennemis de la religion ! que de violentes déclamations contre le saint-siège et ceux qui l'avaient occupé ! Comme l'on se réjouissait hautement de ce que le sceptre de la superstition, disait-on, était enfin brisé pour toujours ; et comme les hommes alors puissants, prenant leur impiété pour de la philosophie, félicitèrent pompeusement le genre humain d'être enfin délivré du despotisme sacerdotal !

« La fausse philosophie aurait cru qu'il manquait quelque chose à son triomphe, si elle n'avait pas traîné un pape à son char. C'est en France qu'elle fait conduire son auguste captif. Bientôt le Pontife, rassasié de jours, comme parlent les Livres saints, accablé de fatigues comme d'infirmités, arrive à son heure dernière.

« Mais comment sera rétabli le saint-siège ? Tant que les Français seront les maîtres de l'Italie, que d'obstacles pour l'élection du successeur de Pie VI ! Messieurs, la Providence a des secrets cachés aux hommes, de ces coups imprévus par lesquels elle se manifeste subitement et déconcerte toutes les pensées humaines. Un jeune capitaine s'était illustré aux yeux de l'Europe entière par la conquête de l'Italie ; ce qu'il avait su conquérir, il aurait bien pu savoir le conserver : et voilà qu'il conçoit, qu'il exécute le projet d'aller porter en Orient la gloire du nom français. Mais en même temps voilà que le ciel appelle du fond du Nord un guerrier indomptable qui va sans le savoir être l'instrument des desseins du Très-Haut. Il aborde en Italie, il marche de victoire en victoire. Tout cède aux efforts de son bras, l'Italie est délivrée, et le sacré collège, au milieu du calme le plus profond, porte Pie VII sur la chaire de saint Pierre ; l'Église triomphe par les mains mêmes des peuples qui ne sont pas ses enfants et qui, après avoir rempli cette mission divine, disparaissent sans laisser de traces de leur passage. »

Dans la troisième conférence, *la Révolution considérée dans ses suites et dans sa fin*, se trouve un tableau de l'élévation et de la chute de Napoléon qui, par ses traits nobles, vifs, concis, rapides, saisissants, rappelle celui de Bossuet sur l'élévation et la chute de Cromwell :

Un homme a paru au milieu de nous, qui, né, ce semble, avec le pressentiment secret de son élévation future, est arrivé, par une suite d'événements inouïs, jusqu'au faîte de la grandeur et de la puissance. Jamais peut-être la Providence n'a montré dans un plus grand jour tout ce qu'elle peut, soit pour élever un faible mortel malgré la force et le nombre des obstacles, soit pour le perdre et le précipiter malgré tous ses efforts pour échapper à sa ruine. Pour mieux faire éclater son action toute divine, elle

prend un homme obscur, au sein d'une famille ignorée, au milieu d'une des régions les plus incultes de l'Europe ; et voilà qu'il est donné à cet homme de se signaler entre tous les capitaines de son temps par vingt années de victoires incroyables, de fouler à son gré les peuples et les rois, de s'asseoir lui-même sur le plus beau de tous les trônes, et de s'allier enfin au sang le plus auguste de la terre. Sa vie politique et guerrière développe en lui des qualités extraordinaires, qui jettent dans l'étonnement plutôt qu'elles n'excitent l'admiration, mais qui ont toujours l'infaillible et malheureux pouvoir de subjuguer l'esprit des peuples. S'il manqua de cette magnanimité sans laquelle on ne saurait être un grand homme, on est forcé de reconnaître qu'il eut éminemment tout ce qu'il fallait pour devenir un des hommes les plus célèbres de l'univers : une vigueur de santé que rien n'altère, une activité d'esprit que rien ne fatigue, une inflexibilité de pensée, que rien ne fait mollir, une passion de dominer que rien ne rassasie ; tout cela contribue à faire de lui un des instruments les plus terribles dont la Providence se soit servie pour châtier les peuples et les rois. Il faut que tout soit pris dans les pièges de sa politique, ou tombe sous les coups de ses mains victorieuses. Par lui les sceptres sont brisés, les rois sont captifs, les générations exterminées, les peuples asservis, la religion et ses ministres opprimés ; et l'Europe, muette en sa présence, demeure immobile de saisissement et d'épouvante.

Enflé de tant de succès et de puissance, il semble dire, comme ce roi d'Assyrie dont parle le Prophète [1] : « C'est mon bras qui a exécuté ces grandes choses ; ma langue a été mon conseil ; c'est moi qui ai déplacé les bornes des nations, enlevé les trésors des princes, arraché les rois de leur trône ; les peuples les plus redoutables de la terre ont été pour moi comme un nid de petits oiseaux sous la main de celui qui le trouve ; ils m'ont été soumis, sans qu'il se soit trouvé personne qui osât ouvrir la bouche pour se plaindre. »

Mais voici qu'après ce cours de prospérités sans exemple, le Seigneur, comme parle le même prophète [2], visite la fierté du cœur de ce conquérant et l'orgueil de ses yeux altiers. La main invisible de celui qui le soutenait se retire, et dès lors ses succès ne sont plus si rapides et si certains ; on s'aperçoit qu'il est possible de lui résister ; sa ruine commence. D'un bout de l'Europe

[1] *Isaïe*, x, 14 et suiv.
[2] *Ibid.*, 12.

à l'autre les peuples se réveillent; le colosse de sa puissance est attaqué ; il chancelle, il tombe de toutes parts avec un horrible fracas. Des armées ennemies pénètrent jusqu'au cœur de son empire: d'abord il résiste avec une heureuse audace; mais bientôt l'incertitude, le trouble sont dans ses pensées et dans ses conseils; il s'abandonne lui-même, et le prodige de ses revers égale ou surpasse le prodige de ses succès.

Voyez comme le ciel exerce sa justice! Celui qui était la terreur des nations en est devenu comme le jouet et la risée : au lieu de succomber au champ d'honneur, il signe sa dégradation de sa propre main. Messieurs, on ne se moque pas impunément de Dieu. Sans doute, celui qui vit dans l'éternité ne se hâte pas de punir dans le temps, et vous connaissez cette belle parole, qui seule suffirait pour expliquer l'énigme du monde présent : « Dieu est patient, parce qu'il est éternel. » Messieurs, quand un homme que Dieu a tiré de la poussière pour le combler de gloire et de puissance, ne s'en sert que pour braver le ciel et la terre, que pour être le fléau de la religion et de l'humanité, bien souvent Dieu en fait une justice éclatante ; sa prospérité est comme le scandale de la Providence, et la Providence le fait disparaître. Il est donc brisé à son tour, le marteau qui avait brisé les nations : le genre humain est vengé, l'Europe est délivrée, la France est sauvée, la religion a triomphé, et le ciel, par le châtiment visible du coupable, s'est absous lui-même aux yeux de l'univers.

On a dit que les conférences de M. de Frayssinous, une fois livrées à l'impression, avaient beaucoup perdu de leur nerf et de leur intérêt. Néanmoins des éditions tirées à un grand nombre d'exemplaires et enlevées presque aussitôt furent une éloquente réponse à la malveillance de la critique. La *Défense du Christianisme* se trouva bientôt dans toutes les bibliothèques.

« C'est, dit Alfred Nettement, une belle et complète apologie du christianisme, un puissant faisceau de vérités religieuses et morales groupées avec une logique victorieuse, et un recueil de solutions élevées, appropriées à tous les grands problèmes qui tourmentent l'esprit humain, et opposées à toutes les objections anciennes ou modernes qui ont été présentées contre la religion naturelle et la religion révélée, par les incrédules de tous les temps [1]. »

On avait aussi reproché au célèbre conférencier d'être resté bien au-dessous de lui-même toutes les fois qu'il avait abordé les sujets de

[1] *Histoire de la littérature française sous la Restauration,* t. II, p. 171, Lecoffre.

morale. Mais la publication des *Sermons* de Mgr de Frayssinous ne justifia nullement cette critique. Le sermon sur la *Foi pratique* est digne de l'auteur des conférences par la vigueur de la logique et par la beauté des mouvements oratoires. Le discours sur l'*Imitation de Jésus-Christ* renferme l'un des plus brillants exordes qui aient été prononcés sur ce sujet dans la chaire chrétienne.

Il est né ce fils de David, le Messie promis, le Désiré, l'attente des nations, cet enfant qu'Isaïe, dans un saint transport, appelait l'Admirable, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix : *natus est.* Il est né ; et ce n'est pas pour un peuple qui nous soit étranger, ou pour une classe d'hommes privilégiés ; il est venu pour toutes les nations, et pour tous les siècles, pour le Juif et le Gentil, pour le Grec et le Barbare, pour les rois et les sujets, pour les riches et les pauvres, pour les savants et les ignorants, pour nous tous ici rassemblés, et pour chacun de nous en particulier : *natus est nobis.* Il est né ; et déjà les anges, en publiant sa naissance, ont fait retentir les airs de ce cantique touchant et sublime : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Non, il ne sera pas un conquérant, qui, selon les idées d'un peuple charnel, doive rendre tous les peuples tributaires de la Judée, et il ne combattra point les puissances de la terre, mais celles de l'enfer ; il ne brisera pas les sceptres et les couronnes, mais les portes de la mort. Son nom sera Jésus ; et il réconciliera le ciel avec la terre, et toute son ambition sera d'éclairer les hommes par sa doctrine, de les sanctifier par ses exemples, et de les sauver par son sang : *natus est vobis hodie Salvator.* Peuples fidèles, accourez autour du berceau de Jésus naissant ; entendez ses premiers soupirs, et voyez couler ses premières larmes ; c'est l'amour qui l'a fait naître dans une crèche, comme l'amour le fera mourir sur une croix. Ici tout inspire la plus grande confiance ; ne craignez donc ni les éclats de la foudre, ni les fracas des tempêtes ; c'est bien toujours le Dieu de terreur et de majesté, mais que son amour a revêtu de la faiblesse et des grâces ingénues de l'enfance. Venez avec la simplicité des bergers, avec la foi des Mages, avec le respectueux amour de Joseph et de Marie ; venez lui offrir vos cœurs comme il s'offre lui-même en holocauste pour vous. Et nous, ministres de la religion, que ferons-nous pour aider votre piété ? Ce ne serait point assez d'exciter dans vos âmes les sentiments d'une stérile tendresse ; nous vous devons des instructions solides, qui, en éclairant vos esprits, allument dans vos cœurs un feu qui brûle toujours.

On a encore du fécond prédicateur des panégyriques et des oraisons funèbres. Nous signalerons les *Panégyriques de saint Louis* [1] et de *saint Vincent de Paul* qu'on voulut entendre plusieurs fois dans les églises de Paris, et l'*Éloge de Jeanne d'Arc*, prononcé à Orléans avec le plus grand succès. Cet éloge est écrit avec beaucoup de verve et de chaleur. On y remarque surtout cette brûlante apostrophe à Voltaire, qui osa traîner dans la boue d'un poème ignoble la mémoire de la pure héroïne :

« Sa mémoire était parvenue jusqu'au milieu du dernier siècle chargée des hommages de toutes les générations, lorsque, à cette époque, une voix infâme vint troubler ce concert de louanges. Aurait-on pu soupçonner qu'un poète français emploierait tout ce qu'il avait d'esprit à déshonorer cette fille immortelle? Vit-on jamais, dans l'antiquité, les poètes de Rome ou de la Grèce s'acharner sur la mémoire des personnages qui avaient illustré ou sauvé leur pays? Non, il n'avait pas le cœur français, celui qui a pu se porter à l'égard de Jeanne d'Arc à ce dernier excès d'impudence et d'ingratitude. Ah ! qu'il me soit permis de le dire sans détour : si elle n'eût été qu'une impie et qu'une débauchée, elle eût trouvé grâce devant l'impiété et le libertinage. Mais non, elle est pieuse, elle est chaste ; dès lors la religion peut s'honorer de ses exploits comme de ses vertus : et voilà ce qui enflamme le courroux du plus grand ennemi qu'aient eu jamais le christianisme et les bonnes mœurs. Quel homme que celui qui a pu concevoir, méditer, exécuter froidement le dessein de couvrir d'opprobre et de ridicule la libératrice de sa patrie ; et quel siècle pour la France, que celui qui a vu couronner, sur le premier théâtre de la capitale, le poète coupable d'un tel forfait ! »

On lit encore avec beaucoup d'intérêt les oraisons funèbres du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, de Louis XVIII roi de France, et du prince de Condé. Le style y est toujours soutenu, noble, digne, parfaitement en harmonie avec les sujets et les circonstances.

Telle fut la carrière de l'orateur sacré, carrière longue, brillante et féconde.

Sa carrière publique ne fut pas moins bien remplie. En 1818, sur l'avis du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, et à l'occasion du concordat de 1817, l'abbé de Frayssinous publia son livre intitulé : *les vrais Principes de l'Église gallicane sur le gouvernement ecclésiastique, la papauté, les libertés gallicanes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus.*

Aujourd'hui, après le concile du Vatican, le célèbre sulpicien n'eût pas écrit cet ouvrage. Malgré sa modération, il déplut à ce qu'on appelait alors les deux partis extrêmes, mais il servit à augmenter sa renommée.

En 1821, le roi, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, et le duc de Richelieu décidèrent que, malgré ses résistances, l'abbé de Frayssinous serait

[1] Il y a de trop, dans le *Panégyrique de saint Louis*, la tirade contre le pape saint Grégoire VII. Mais alors, comme de nos jours encore, il était de mode de parler contre les prétentions « de la cour romaine ».

élevé à la charge de premier aumônier du roi et adjoint au prince de Croï. Quelques mois après il était sacré, à Issy, évêque d'Hermopolis *in partibus infidelium*, et, le jour même de son sacre, il conféra la tonsure à l'un de ses plus fervents disciples, qui, des rangs de la magistrature, venait de passer dans la milice de Jésus-Christ : Xavier de Ravignan.

En 1822, le nouveau prélat fut nommé grand maître de l'Université. Malgré toutes les attaques que lui valut cette dignité, surtout de la part de l'abbé de Lamennais, son ancien admirateur, il ne cessa de défendre le corps dont il était le chef, et demeura jusqu'à la fin dans son rôle de conciliateur.

La même année, le 28 novembre, eut lieu sa réception à l'Académie française. Aux instances que lui avaient faites les membres du docte corps d'accepter la succession du fauteuil de l'abbé Sicard, il avait répondu :

« D'après l'esprit de l'Académie et dans l'état présent du clergé, ce n'est pas, ce me semble, une chose de bon goût pour un homme de ma robe d'aspirer au fauteuil. Et quel temps prendrais-je pour me présenter ? Nous sommes peut-être à la veille de nouvelles catastrophes ; nous autres prêtres, nous avons bien autre chose à faire qu'à penser aux honneurs académiques ; nous pouvons être réservés encore à de grandes tribulations, et chacun de nous peut se dire avec quelque vraisemblance : *Vincula et carceres me manent* [1]. »

A une grande dame fort admiratrice du talent du prélat, et qui le pressait d'accepter le fauteuil, il écrivait :

« J'admire votre admiration. Mon nom n'est pas un nom, et ne le sera jamais : pour en être convaincue, lisez une page de Bossuet ou de Massillon. Si vous me survivez, comme cela doit être, vous verrez qu'un an après ma mort je serai oublié, excepté de quelques amis. »

Cependant de telles influences intervinrent, qu'il lui fallut bien accepter, ne fût-ce qu'à titre d'obéissance et de gratitude.

De 1830 à 1840 Mgr d'Hermopolis vécut à Paris dans la retraite, puis se retira dans ses chères montagnes du Rouergue. Il s'y éteignit le 12 décembre 1841, à l'âge de soixante-seize ans.

[1] Lettre à M. Roger, membre de l'Académie. *Œuv. compl.*, col. 1188.

MAC-CARTHY (Nicolas de)

— 1769-1833 —

Descendant d'une noble famille irlandaise, Nicolas Tuite de Mac-Carthy naquit à Dublin, le 19 mai 1769. Il n'avait que quatre ans lorsqu'il suivit à Toulouse son père et sa mère, ardents catholiques, qui vinrent chercher en France le libre et tranquille exercice de leur religion. Élevé d'abord dans la foi et dans la vertu par une mère aussi pieuse que distinguée, il fut envoyé, dès l'âge de sept ans, à Paris, où, sous la conduite d'un gouverneur, il commença ses études au célèbre collège du Plessis. En rhétorique, il remportait le prix d'honneur, et l'on dit que, déjà, le jeune littérateur annonçait l'orateur éloquent. Il suivit, au Collège de France, les cours de philosophie et d'hébreu, et s'adonna beaucoup à l'étude des langues anciennes qui lui devinrent familières.

Tout jeune encore, Mac-Carthy avait résolu de se consacrer à Dieu et à l'Église. Après avoir reçu la tonsure au séminaire de Saint-Magloire, il étudiait en Sorbonne la théologie, lorsque la révolution de 1789 le força de rentrer dans sa famille, à Toulouse. Il avait alors vingt ans. Il traversa cette époque agitée et sanglante dans la retraite, la prière et le travail. Sa qualité d'étranger put le soustraire aux proscriptions. La bibliothèque de son père était immense. Sciences sacrées et profanes, il étudia tout dans le but de pouvoir un jour défendre le christianisme.

« La littérature, écrit un de ses biographes, la théologie, les langues savantes, les sciences proprement dites, occupaient tous ses loisirs. Après avoir ainsi consacré une grande partie du jour à un travail si pénible, il passait ordinairement ses soirées à se promener seul, pour s'exercer en silence à cet art de l'improvisation pour lequel la nature lui avait donné un talent si prodigieux, qu'après avoir entendu les beaux discours qu'il a souvent improvisés en chaire, les gens instruits ne pouvaient croire, quelque assurance qu'on leur en donnât, qu'ils n'eussent pas été écrits et travaillés, à loisir, avec le plus grand soin. »

Vingt ans s'écoulèrent, vingt ans d'études incessantes, avant que Mac-Carthy, brisé par une maladie qu'il contracta au service des pauvres, osât suivre l'attrait de sa vocation religieuse. Ce ne fut que le 1er octobre 1813 qu'il entra au séminaire de Chambéry ; il fut ordonné prêtre le 19 juin 1814. Il dit sa première messe, le 2 juillet de la même année, dans la chapelle des Dames de la Visitation, et le discours qu'il

prononça dans cette circonstance montra tout ce qu'il y avait de foi généreuse et d'éloquence dans le cœur du nouveau prêtre.

Dès lors, ses prédications aux communautés religieuses furent continuelles. Il parut ensuite dans les principales chaires de Toulouse, et ses conférences sur la religion obtinrent le plus grand succès. Depuis quatre ans il y attirait les foules empressées de l'entendre, lorsque, s'arrachant aux douceurs de la famille et refusant l'évêché de Montauban que lui offrait Louis XVIII, il entra au noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus; il prononça solennellement ses vœux le 15 août 1828.

Sa réputation d'orateur et d'apôtre l'avait suivi chez les Jésuites. Il dut prêcher. Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Amiens, Avignon, Nîmes, Strasbourg surtout, où le protestantisme s'émut profondément de ses discours, retentirent tour à tour des beaux accents de sa parole apostolique. On lui reprocha, pourtant, ce qu'on reprochait aussi aux orateurs sacrés de son époque, de n'avoir pas l'éloquence de ses devanciers. A cette accusation, l'illustre religieux répondit un jour :

« Ah ! mes frères, nous l'avouons sans peine : nous n'avons ni les talents, ni le profond savoir, ni sans doute aussi les vertus de ceux qui ont prêché la parole de Dieu avec tant d'éclat et de fruit avant nous. Nous n'avons pas la sainte et admirable éloquence de ces hommes qui, sans lui rien ôter de sa simplicité auguste et de cette vertu qu'elle tire de l'humilité de la croix, savaient néanmoins l'orner et l'embellir et la montraient dans leurs discours aussi brillante que forte et victorieuse. Ce luxe et ces délices de la parole sainte convenaient à des temps plus heureux, et pouvaient être une juste récompense que le ciel accordait au zèle et à la ferveur de nos pères. Mais les chrétiens de nos jours ont-ils droit de prétendre aux mêmes faveurs ? Oseront-ils se plaindre de ce que ces délicatesses et ces raffinements leur manquent, lorsqu'ils auraient mérité, par leurs dédains et leurs superbes dégoûts, que le pain même des enfants leur fût retranché, et que le Seigneur les condamnât à cette famine de sa parole, le plus terribles de châtiments dont il ait menacé son peuple ? Que dis-je, leurs dédains et leurs dégoûts ? Oh ! que je pourrais adresser des reproches bien plus amers et plus accablants, non pas à vous, mes frères, mais à un grand nombre de ceux qui témoignent tant de mépris pour notre ministère, et qui fuient opiniâtrément nos temples ! Depuis quand, en effet, l'éloquence évangélique s'est-elle affaiblie parmi nous ? Il n'y a pas trente années encore, que nous avons vu les chaires chrétiennes remplies par des orateurs dignes des plus beaux siècles de l'Église. Leur voix était celle des Nathan et des Isaïe ; leur zèle, celui des Paul et des Barnabé ; leur langage, celui des Basile, des Chrysostome et des Ambroise. Nous les avons entendus dans notre jeunesse, bientôt après nous les cherchâmes des yeux. Qu'étaient-ils devenus ? Comment avaient-ils disparu tout à coup ? O Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et égorges ceux qui sont envoyés vers toi, te convient-il de demander, les mains encore teintes de leur sang, pourquoi ils sont muets ? Après avoir précipité le pontife, le prêtre et le lévite dans un même tombeau, est-ce à toi de reprocher à la tribu sainte mutilée l'affaiblissement de son éclat et de ses forces ? As-tu droit d'exiger, que nous, les tristes restes de nos frères morts, faibles et derniers débris de cette Église de France, naguère si illustre

et si florissante, nous fassions nous seuls revivre toute sa gloire, et nous soutenions le poids de son antique renommée ? Hélas ! réduits à un si petit nombre, consumés de travaux, partagés entre tant de fonctions diverses et de pénibles ministères, attaqués par tant d'ennemis, abreuvés de tant d'amertumes, où est notre loisir pour nous livrer aux études et aux méditations profondes, dans lesquelles nos prédécesseurs plus heureux passèrent tranquillement leur vie ? Ah ! au lieu de dédaigner nos efforts et d'achever ainsi d'abattre nos courages, ne serait-il pas plus juste de consoler nos peines et d'animer notre confiance par plus d'empressement, plus de docilité que jamais ? Eh ! si la divine parole a perdu quelque chose de ses ornements extérieurs et de sa magnificence dans nos bouches, ne doit-elle pas d'autre part vous être plus précieuse, parce qu'elle est plus rare ? Ne devriez-vous pas conserver avec un soin plus jaloux ces dernières étincelles du feu sacré qui vous restent, et qui menacent à tout moment de s'éteindre [1] ? »

Ainsi que le prouve cette noble réponse, Mac-Carthy possédait le don de l'éloquence à un degré éminent. Grâce, sans doute, à sa profonde connaissance de l'Écriture et des Pères dont il s'était nourri pendant la Révolution, il avait surtout une puissance remarquable d'improvisation qu'il porta jusque dans la chapelle des Tuileries où il prêcha deux stations, l'Avent de 1819 et le Carême de 1826. L'admiration fut générale à la cour, qui écouta l'orateur avec une attention extraordinaire, et Charles X garda longtemps dans sa mémoire plusieurs passages des sermons qui l'avaient frappé. Le roi se plut même à les réciter à l'humble jésuite, qu'il rencontra un jour dans un appartement de Saint-Cloud [2].

Tandis que sa réputation s'étendait dans toute la France, plusieurs de ses sermons étaient devenus populaires. C'est ainsi qu'on citait partout son discours sur la *Parole de Dieu*, dont nous avons donné un extrait plus haut, et dont tout Paris courait entendre la brillante prosopopée : *O Jérusalem ! Jérusalem !* que relevaient la voix, le geste, l'attitude de l'orateur.

Le sermon du *Jugement dernier* excita davantage encore l'admiration. La troisième partie est un drame saisissant de terreur et d'émotion. La fin surtout, les adieux des damnés, a quelque chose de poignant, malgré une invraisemblance dont il est difficile de n'être pas frappé :

« Adieu, paradis de délices, admirable cité du Dieu vivant, séjour de paix, de gloire et de bonheur, pour lequel nous avions été faits, et d'où nos crimes nous ont bannis sans retour ! adieu, Père des miséricordes, dont nous ne sommes plus les enfants ; divin Fils, qui ne nous reconnaissez plus pour vos frères ; Esprit d'amour, que nous avons forcé de nous haïr ! adieu, Rédempteur adorable, qui avez en vain répandu tout votre sang pour nous préserver des maux où notre fureur nous a précipités ! adieu, incomparable Vierge, mère de tous les vivants, que nous avons mieux aimé avoir pour ennemie que pour

[1] Sermon sur la *Parole de Dieu*.

[2] Voir dans l'*Ami de la Religion*, n° 1235, un article sur le jubilé de 1826.

mère ; saint patron, qui nous obteniez tant de grâces que notre endurcissement a rendues inutiles ; anges gardiens et protecteurs, que nous avons repoussés pour nous liguer avec les monstres dont nous sommes maintenant la proie ! adieu, ô vous dont le souvenir est plus tendre et plus déchirant, amis vertueux, dont nous méprisâmes les avis et les exemples ; père, mère chrétiens, qui nous conjurâtes si souvent avec larmes d'avoir pitié de nous-mêmes, et que nous ne voulûmes pas écouter ; chère épouse, à qui des liens si doux nous avaient unis et dont notre infidélité nous sépare sans retour ! Adieu, vous tous enfin, fortunés habitants du ciel, l'enfer nous réclame ! Adieu, beau jour de l'éternité bienheureuse, nous descendons dans l'éternelle nuit ! adieu, joie, paix, consolation, espérance ! adieu pour jamais ! les tourments, la désolation, le désespoir sont désormais notre partage. » A ces mots, ils tombent dans ces gouffres brûlants qui mugissent en dévorant leur proie. Les portes de l'abîme se referment sur eux pour ne plus s'ouvrir. Tout est consommé. *Là sont les pleurs et les grincements de dents.* »

Ces tristes adieux sont couronnés par une très brève et très habile péroraison :

« Je n'ai pas la force de rien ajouter. Puisse, mes frères, la sincérité de votre conversion, votre fidèle correspondance à la grâce et l'infinie miséricorde du Seigneur vous préserver d'une si affreuse destinée ! c'est ce que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit [1]. »

Il y a dans ce sermon, et surtout dans la troisième partie, un art de mise en scène admirable et tout ensemble les accents d'une âme profondément émue. Mac-Carthy excelle à tirer ainsi d'une situation tout ce qu'elle a de pathétique et de dramatique.

Nous citerons encore les discours sur *Jésus-Christ, principe de ruine et de résurrection, sur les triomphes de l'Église, sur l'immortalité de l'homme.* Le plan de ce dernier sermon est aussi simple que beau : 1° immortalité de l'âme ; 2° immortalité du corps. La seconde partie, qui établit l'immortalité de l'homme tout entier, n'avait encore jamais été abordée par les grands prédicateurs ; elle est merveilleusement traitée. Les trois sermons sur l'*Incrédulité* obtinrent un succès d'enthousiasme. Écoutons l'exorde de ces trois discours qui portèrent à l'impiété contemporaine des coups sanglants :

« Le dernier siècle, mes frères, a vu naître cette secte de prétendus sages qui, sous le nom audacieux d'incrédules, ont levé l'étendard contre le Christ ; qui rient de ses mystères, de ses maximes, de ses miracles, de sa divinité ; qui traitent le culte qu'on lui rend de superstition, le zèle pour sa gloire de fanatisme, l'obéissance à ses lois de lâche et honteuse servitude. O douleur ! quand je considère cette secte nouvelle qui surpasse en impiété toutes les autres ; dont le caractère propre est de ne rejeter aucune erreur, de ne professer aucune vérité ; dont le dogme unique est un mépris universel pour toute religion, pour toute autorité, pour toute règle de devoirs ; quand je la vois s'accroître et s'étendre avec une effrayante rapidité, entraîner dans sa révolte tous les âges,

[1] *Sermons du R. P. Mac-Carthy*, t. I, p. 126-128, édit. 1834.

toutes les conditions, tous les peuples, je suis saisi d'effroi à la vue d'un accomplissement si exact de nos anciens oracles, je tremble que nous ne touchions au temps de cette grande apostasie prédite dans les saints Livres, *nisi venerit discessio primùm* [1], à ces jours précurseurs de la dernière catastrophe de l'univers, à ces jours où, selon la prédiction du Sauveur et de ses apôtres, il n'y aura presque plus de foi sur la terre, *putas, inveniet fidem in terra* [2], où les hommes, enivrés d'impiété et d'orgueil, s'élèveront insolemment au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu, et de tout ce que les générations ont adoré, *extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur* [3], et où se consommera enfin l'œuvre de cet homme de péché que le Seigneur, à son dernier avènement, tuera du souffle de sa bouche : *Quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui* [4].

« A la vue de tant de maux, nous contenterons-nous de gémir ? Non, mes frères, nous élèverons la voix comme notre ministère nous y oblige, et nous attaquerons cette secte superbe avec d'autant plus de force qu'elle est aujourd'hui plus puissante. Pour rendre l'incrédulité odieuse, il ne faut que la dépouiller des beaux dehors dont elle se pare, et la montrer dans sa difformité naturelle. L'incrédule se glorifie de trois choses : il se dit seul sage, seul homme de bien, seul heureux. Sage, parce qu'il a foulé, dit-il, tous les préjugés à ses pieds ; homme de bien, parce qu'il abhorre toute hypocrisie et tout ce qu'il appelle les excès et les fureurs du fanatisme ; heureux, parce qu'il vit sans joug et sans frein, et qu'il s'est affranchi des terreurs de l'avenir. Or, il est facile de le confondre sur ces trois choses et de prouver qu'il est tout à la fois insensé, criminel et malheureux ; de sorte que la raison, la conscience et le propre intérêt se réunissent pour nous défendre de l'écouter et de le suivre [5]. »

Et l'orateur, armé d'une logique irrésistible, montre la folie, le crime et les malheurs de l'incrédule.

Dans ses sermons Mac-Carthy se plaît à renouveler les thèmes antiques, et il le fait avec une supériorité qui efface tout ce que le dix-huitième siècle a produit. Il conserve aussi l'ancien moule oratoire, ce type grandiose créé par nos illustres prédicateurs du dix-septième siècle et que les autres peuples n'ont pu atteindre ; mais il a su s'en servir d'une manière nouvelle et arriver aux plus beaux effets d'éloquence.

En général, il développe peu le côté dogmatique de la religion ; et encore, quand il aborde le dogme, il le présente plutôt par le côté moral et accessible au sentiment. Il a moins d'idées que Boulogne qui en avait puisé beaucoup dans les sermons de Bossuet. Son style est moins concis et moins nerveux ; mais il a infiniment plus de chaleur et de naturel. Il a plus de coloris et de mouvement que Frayssinous. On ne rencontre enfin chez lui ni l'affectation ni l'enflure des prédicateurs de l'école nouvelle qui s'éleva après 1830, dont on l'a

[1] II Thess., II, 3.
[2] Luc., XVIII, 8.
[3] II Thess., II, 4.
[4] *Ibid.*, 8.
[5] *Sermons du R. P. Mac-Carthy*, t. II, p. 190-193.

quelquefois injustement rapproché. Pour apprécier exactement le célèbre jésuite, il est nécessaire, de distinguer deux hommes en lui : l'apologiste et le prédicateur ordinaire. L'apologiste a des défauts; il fit trop de politique peut-être, surtout trop de politique dynastique; il ne comprit pas assez, comme d'autres, les besoins des temps nouveaux. Mais le prédicateur échappe à cette critique. Qu'il s'adresse aux croyants ou aux incroyants, il parle avec toute l'autorité de la véritable éloquence, avec le zèle ardent et pur du missionnaire, et, jusque dans ses sermons les plus travaillés, on sent chez lui cette flamme de l'apôtre qui se consume pour le salut des âmes.

Après la révolution de Juillet, qu'il avait prévue et annoncée, Mac-Carthy quitta la France; il se retira dans la Savoie où l'attiraient d'anciens et doux souvenirs. A peine y était-il installé, qu'il fut appelé à Rome où il arriva dans les premiers jours d'octobre 1830. Le climat de la ville éternelle ne lui fut pas favorable. Cependant il prêchait, le dimanche, dans la maison des Dames du Sacré-Cœur, et tout ce que Rome comptait d'auditeurs distingués accourait à la Trinité-du-Mont. Envoyé à Turin pour y rétablir sa santé, il continua, dans cette grande cité, les exercices de son zèle apostolique. Sur l'invitation du roi de Sardaigne, il donna une sorte de mission à la brigade de Savoie. Le succès de cette mission fut complet. Quoique épuisé par la maladie et le travail, il prêcha encore le Carême de 1832 à Chambéry et celui de 1833 à Annecy. Il venait de terminer cette dernière et pénible station, lorsqu'il ressentit les premières atteintes du mal cruel qui l'enleva. Il mourut le vendredi 3 mai 1833, de la mort des saints.

En dehors de ses discours écrits, la sténographie a conservé, de ses nombreux sermons improvisés, par exemple du sermon sur la *Parabole de l'Enfant prodigue* et des deux sermons sur la *Sainte Eucharistie*, quelques belles pages oratoires qui contribuent à faire comprendre le grand prestige exercé par Mac-Carthy sur les hommes de son temps.

LACORDAIRE (JEAN-BAPTISTE-HENRI)

— 1802-1861 —

I

Fils d'un médecin du département de la Côte-d'Or, Jean-Baptiste-Henri Lacordaire est né au bourg de Recey-sur-Ource, le 12 mars 1802. Vif, espiègle, rieur, il excita plus d'une fois les alarmes de sa mère profondément religieuse ; toutefois, un mot de l'enfant la rassurait. Lorsqu'il la voyait dans la peine, il rachetait ses fautes avec tant de larmes et un repentir si vif qu'il laissait apparaître déjà les plus heureux penchants du cœur.

Il fit ses études au collège de Dijon. Élève médiocre, nous a-t-il dit[1], aucun succès ne signala le cours de ses premiers travaux. Mais tout à coup, en rhétorique, son esprit se développa, et à la fin de l'année, « sans se donner trop de peine, écrit Sainte-Beuve, il remportait tous les prix. » Un cours de philosophie pauvre, sans étendue et sans profondeur, termina ses études classiques. Il sortit du collège à l'âge de dix-sept ans, avec une religion détruite et des mœurs menacées, mais honnête, ouvert, impétueux, sensible à l'honneur, ami des belles-lettres et des belles choses, ayant devant lui, comme le flambeau de sa vie, l'idéal humain de la gloire[2].

C'est dans ces dispositions d'esprit et de cœur qu'il fit son droit à Dijon et se rendit à Paris, dans sa vingtième année, pour faire son stage. Il travailla dans le cabinet de M. Guillemin, avocat au Conseil d'État, « avec une patiente ferveur[3] », suivant un peu le barreau, attaché à une société de jeunes gens qu'on appelait des *Bonnes Études*, société à la fois royaliste et catholique, et où il se trouvait, sous ce double rapport, comme un étranger. Incroyant dès le collège, il était devenu libéral sur les bancs de l'École de droit, quoique sa mère fût dévouée aux Bourbons et qu'elle lui eût donné au baptême le nom de Henri en souvenir de Henri IV, la plus chère idole de sa foi politique[4].

Le jeune avocat commençait à plaider avec succès, mais sans goût. L'orage était au fond de son cœur. Il vivait seul, étranger à tout parti, sans flot qui le portât, sans guide et sans lumière, sans amitié qui le soutînt, sans foyer domestique qui lui donnât, le matin, la perspective des joies du soir.

[1] *Lettres à des jeunes gens*, p. 433. Fragment de ses Mémoires inédits.

[2] *Ibid.*

[3] Guillemin, *le P. Lacordaire,* p. 8.

[4] *Lettres à des jeunes gens*, p. 439.

Dans cet état d'isolement et de mélancolie intérieure, Dieu vint le chercher. Subitement, sans qu'aucun livre, aucun homme fût l'instrument de Dieu auprès de lui, sans qu'il ait pu jamais se rappeler à quel jour, à quelle heure et comment la foi perdue depuis dix années se réveilla dans son cœur comme un flambeau qui n'était pas éteint. l'évidence historique et sociale du christianisme lui apparut avec un irrésistible éclat. Il lutta six mois, parce qu'il avait l'esprit très incrédule en même temps qu'il avait l'âme extrêmement religieuse, comme il l'écrivait lui-même à un ami, le 10 novembre 1823. Au bout de ce temps, il était pleinement converti et décidé à embrasser l'état ecclésiastique. Déjà Berryer lui avait conseillé de se faire prêtre dans l'intérêt de sa gloire.

« Je crains, lui disait-il un jour, votre imagination riche et vagabonde, l'ardente témérité de vos pensées, l'exubérance de votre langage; vous compromettrez dans l'indépendance et les luttes passionnées du barreau vos grands avantages naturels; vous avez besoin de subir un joug, de soumettre votre esprit et votre talent à une forte et sévère autorité. Faites-vous prêtre ; vous deviendrez un éminent orateur de la chaire [1]. »

Uniquement pour son salut et pour celui de ses frères, et non pour rencontrer la célébrité, Lacordaire entra bientôt au séminaire de Saint-Sulpice, où il retrouvait, a-t-il dit lui-même, « son enfance de cœur ». Indépendant et rebelle au joug, il devint, sous l'influence de la grâce, le plus doux, le plus docile des séminaristes. Quand on lui demandait à qui il devait sa conversion : « A Dieu », répondait-il simplement. A Saint-Sulpice, rien ne fit espérer qu'il serait un jour une des gloires de la chaire catholique. On lui trouvait une imagination excessive et mal réglée. Ses supérieurs avaient dit de son discours de séminaire sur l'*Incarnation du Verbe* : « Moitié galimatias, moitié sans aucun sens, et le tout ridicule. »

Il fut ordonné prêtre en 1827 et, presque aussitôt, nommé aumônier du collège Henri IV. Là, aimé et honoré, il passa des jours tranquilles jusqu'à la révolution de Juillet.

En 1830, le jeune prêtre se lia avec l'abbé de Lamennais, « alors couvert de gloire, porté dans l'opinion comme un Père de l'Église [2]. » L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, pendant quinze ans royaliste et ultramontain passionné, était resté ultramontain après 1830 ; mais le royaliste avait fait place au démocrate radical. Lacordaire embrassa toutes ses opinions avec enthousiasme, séduit surtout par le sentiment très vif qu'avait Lamennais du besoin d'un enseignement social de la foi catholique. Quand l'*Avenir* parut, le futur dominicain se fit remarquer parmi les plus énergiques et les plus consciencieux

[1] Guizot, *Réponse au discours de réception du P. Lacordaire,* 24 janvier 1861.

[2] *Lettres à des jeunes gens,* p. 249, 6 mars 1851.

rédacteurs de ce journal qui avait pris pour devise : *Dieu et liberté !* Cette feuille, violente jusqu'à l'outrage contre ses adversaires, n'épargnait guère les catholiques, prêtres ou évêques, qui n'adoptaient pas ses systèmes. L'encyclique du 15 août 1832 la frappa, après que Lamennais, qui était allé à Rome avec Lacordaire, eut refusé de se rendre aux paternels conseils du Saint-Siège. Plus docile que son maître, Lacordaire se soumit à la censure pontificale et reconnut avec droiture ses exagérations de style et même d'idées. Il écrivait de Rome :

« Conformément au bref de Sa Sainteté, en date du 5 octobre dernier, je m'engage à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans sa lettre encyclique du 15 août 1832, et à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à cette doctrine [1]. »

II

De retour à Paris en 1832, Lacordaire eut le bonheur de trouver un guide sûr dont il subit toujours, avec la simplicité d'un enfant, l'influence toute maternelle. Personne n'ignore quels liens d'amitié l'attachèrent à Mme Swetchine, cette femme incomparable par son esprit si distingué et par son cœur si noble et si grand. Elle le consola dans ses chagrins, le tempéra dans sa fougue, le dirigea dans ses projets ; elle lui fit entendre son salutaire « prenez garde », et le retint sur les pentes où l'entraînaient les ardeurs de sa nature. Ainsi qu'il l'écrivait un jour, « elle lui apparut comme l'ange du Seigneur à une âme qui lutte entre la vie et la mort, entre le ciel et la terre [2]. »

A peine revenu de Rome, Lacordaire, au lieu de courir au-devant de la renommée, s'enferma dans la solitude et passa toute une année dans l'étude et la prière. Lorsque Lamennais eut consommé sa rupture avec le Saint-Siège par les *Paroles d'un croyant*, il publia une réfutation des doctrines du malheureux apostat. Ses *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais* sont un peu faibles de philosophie et de logique ; mais il eut le mérite de combattre toutes les erreurs de son ancien maître sans descendre contre lui à aucune expression injurieuse ou violente. Il répudiait en ces termes toute solidarité avec le rebelle :

« Aujourd'hui, nous pouvons annoncer que toute communauté de travaux est rompue entre les anciens membres de l'école, et que chacun d'eux fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers le passé, ne connaît d'autre guide que l'Église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siège et des évêques. Pour nous qui avons contribué plus que personne à l'excitation des esprits, nous avons cru devoir à nos frères, dans ces douloureuses circonstances, d'élever la voix. Initié à

[1] *Corresp. avec Mme Swetchine*, 13 décembre 1832.
[2] Lettre de Lacordaire à Mme Swetchine, 1833.

tous les secrets de cette affaire, nous rendrons témoignage à Dieu, à son Église, et à l'Église romaine en particulier, jusqu'à notre dernier soupir. »

Quand il sortit de sa retraite, Lacordaire entreprit des conférences pour les élèves du plus modeste alors des collèges de Paris, le collège Stanislas. La chapelle trop petite ne put contenir la foule considérable qui affluait du dehors, et les conférences, commencées le 19 janvier 1834, eurent bientôt un grand retentissement ; mais l'esprit en fut incriminé, et le jeune orateur, dénoncé à Rome et auprès du gouvernement, accusé surtout auprès de l'archevêque de Paris, fut obligé de les interrompre pendant l'hiver de 1834 à 1835. Une tribune plus digne de son zèle et de son talent devait lui être offerte.

III

C'est en 1835 que les conférences de Notre-Dame, pendant le carême, lui furent confiées. Organisées, l'année précédente, pour la jeunesse des écoles, elles n'obtinrent pas le succès désiré ; et alors, sur les instances réitérées d'une députation d'étudiants qui avait Ozanam pour chef, Mgr de Quélen appela le prédicateur déjà célèbre du collège Stanislas. Une condition lui fut imposée : il livrerait préalablement à l'examen de ses supérieurs un plan et des cadres de conférences. Lacordaire se soumit, et, après un rapport favorable de l'abbé Affre, il commença la prédication.

« A la fois orateur, poète et philosophe, il avait autant d'élévation dans la pensée que de splendeur dans le style et de magie dans l'action. Cet homme avait vraiment mission de Dieu au dix-neuvième siècle ; car il ne fallait rien moins que les mille éclairs et les mille foudres de son génie pour une génération oublieuse et turbulente, qui avait des yeux pour ne plus voir et des oreilles pour ne plus entendre[1]. »

La forme du nouveau conférencier était toute nouvelle en chaire ; elle touchait de très près au romantisme. Elle installait en pleine cathédrale gothique, les hardiesses de style de Chateaubriand, de Lamennais, de Joseph de Maistre, de Montalembert, avec un fonds de libéralisme qui plaisait à beaucoup, mais qui inspirait bien des craintes à quelques-uns. La jeunesse l'acclamait avec enthousiasme. Pour lui, cependant, la forme n'était qu'un moyen ; Lacordaire s'en servait pour ramener à Dieu ceux dont peu auparavant il avait parlé la langue.

Dans ses immortelles conférences de 1835, le sujet fut l'Église : il traita de la nécessité d'une Église enseignante, de sa constitution, de son autorité morale et infaillible, du chef de l'Église, et des rapports de l'Église avec l'ordre temporel. Le succès fut très grand ; les polémiques suscitées furent aussi fort vives.

[1] Le R. P. de Ponlevoy, *Vie du R. P. de Ravignan*, t. I, p. 185-186, 6e édition.

Pendant le carême de 1836, ses conférences roulèrent sur la doctrine de l'Église en général et ses sources. L'orateur les fit devant le plus magnifique auditoire dont notre génération ait gardé le souvenir. « Sa fierté s'en émut, sa modestie s'en alarma [1], » et, malgré les vives instances de Mgr de Quélen, il quitta la chaire de Notre-Dame de Paris.

« Je laisse, dit-il à la fin de sa dernière conférence et déjà au faîte de son triomphe, je laisse entre les mains de mon évêque cette chaire de Notre-Dame désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le pasteur et par le peuple. Un moment ce double suffrage a brillé sur ma tête : souffrez que je l'écarte de moi-même, et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu [2]. »

IV

Lacordaire partit pour Rome. Il allait s'y retremper dans la solitude et la prière, y chercher un recueillement et une préparation dont il croyait avoir besoin [3]. Plus tard il regrettera de n'avoir pas prolongé davantage ce temps béni de silence et de travail et de n'avoir pu le donner tout entier à l'étude de la théologie. Il écrivait le 23 mars 1850 :

« J'ai toujours regretté de n'avoir pas eu dix fortes années d'études théologiques avant d'entrer dans la vie active. Cette vie accablante ne vous permet plus de réparer le vice des fondements ; elle vous entraîne, sans que vous puissiez l'arrêter un seul instant pour vous rafraîchir dans de nouvelles études [4]. »

Cependant, à la date du 14 décembre 1836, en réponse aux *Affaires de Rome* de Lamennais, il écrivit sa *Lettre d'un ami sur le Saint-Siège*. Il y fait l'apologie des actes de la papauté avant et depuis 1830, et démontre que ces actes ont toujours été empreints d'une prudence consommée et d'un courage passif à toute épreuve. Il établit qu'il n'est pas vrai que le gouvernement pontifical soit entré dans l'alliance des gouvernements absolus et qu'il voie avec inimitié tout pays dont les institutions essayent de rappeler les anciennes franchises de l'Église catholique. « Mère de tous les peuples, Rome, dit-il, respecte toutes les formes de gouvernement qu'ils se donnent ou que leur crée la force des choses et du temps. » Enfin, il présente avec une éloquence émue l'exposé de la question sociale et de la mission de cette même papauté.

[1] Comte de Falloux, *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres*, t. I, p. 363.

[2] *Conférences*, t. II, p. 238.

[3] Lettre écrite par le P. Lacordaire au *Correspondant*, en mars 1858, à l'occasion de la mort du P. de Ravignan.

[4] *Lettres à des jeunes gens*, p. 140.

Après avoir publié la *Lettre sur le Saint-Siège*, « sollicité par une grâce plus forte que lui, persuadé que le plus grand service à rendre à la chrétienté, au temps où nous vivons, était de faire quelque chose pour la résurrection des ordres religieux, » il entra au couvent des Dominicains, où il revêtit la robe blanche, le 6 avril 1840. Ce ne fut point sans avoir auparavant soutenu contre lui-même de rudes combats ; car « tandis qu'il ne lui en avait rien coûté de quitter le monde pour le sacerdoce, il lui en coûta tout d'ajouter au sacerdoce le poids de la vie religieuse [1]. » Le 13 avril 1839, du couvent de la *Quercia*, il écrivit à M[me] Swetchine cette belle lettre sur sa prise d'habit :

« Il y aura demain huit jours, chère amie, que nous avons pris l'habit de Saint-Dominique, et voici le quatrième que nous habitons le couvent de la *Quercia*. Il me serait difficile de vous dire tous les sentiments de joie et d'attendrissement qui m'ont remué dans la soirée du 9 avril. Le souvenir de mon sacerdoce est bien vivant en moi, et je m'en rappelle tout le bonheur; mais ce qui manquait à cette première fête s'est trouvé ici dans une plénitude tout à fait enivrante, je veux dire l'effusion autour de nous d'une fraternité admirable. Jamais je n'ai reçu de si tendres embrassements. Les Français qui étaient là m'ont également accablé de marques d'amitié, et cette scène a recommencé le lendemain jusqu'à l'heure de midi où nous sommes montés en voiture pour Viterbe. Nous étions rassasiés sans être las. Le jeudi, à 11 heures du matin, nous sommes entrés au couvent dominicain *de' Gradi*, aux portes de Viterbe, et nous y avons dîné avec le provincial de la province de Rome et tous les pères du couvent. Dans la soirée, le provincial nous a conduits à la *Quercia* qui est environ à une demi-lieue *de' Gradi*, et il nous a intimé le commencement de notre noviciat, dans un petit discours, en présence de la communauté. Après quoi, chacun de nous est entré dans sa cellule. Il faisait froid, le vent avait tourné au nord et nous n'avions qu'un habit d'été dans une chambre sans feu ; nous ne connaissions plus personne; tout le bruit s'était évanoui ; l'amitié nous suivait de loin sans nous presser plus, nous étions seuls avec Dieu, en présence d'une vie dont la pratique nous était encore inconnue. Le soir nous allâmes à matines, puis au réfectoire, et enfin nous coucher. Le lendemain, le froid était plus vif encore et nous ne comprenions qu'à demi la suite de nos exercices. J'eus un moment de faiblesse ; je tournai les yeux vers tout ce que j'avais quitté, cette vie faite, ces avantages certains, des amis tendrement aimés, des journées si pleines de conversations utiles, les foyers chauds, les mille joies d'une vie comblée par Dieu de tant de bonheur extérieur et intérieur ! C'était payer cher l'orgueil d'une forte action que de perdre tout cela pour toujours. Je m'humiliai devant Dieu et lui demandai la force dont j'avais besoin ; dès la fin de la première journée, je sentis qu'il m'avait exaucé et, depuis trois jours, les consolations ont été croissant dans mon âme avec la douceur d'une mer qui caresse ses grèves en les couvrant [2]. »

Lacordaire passa quatre ans à Rome. Avant de revenir dans sa patrie, il composa le *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre*

[1] *Mémoire dicté en octobre* 1861.

[2] *Correspondance avec M[me] Swetchine*, 1839, p. 194-195

des Frères Prêcheurs, où il répondait à deux questions : Pourquoi Lacordaire était-il entré dans l'ordre des Frères Prêcheurs ? Convenait-il de laisser à cet ordre la liberté de s'établir en France ? Cet écrit, fortement raisonné, plein de chaleur et de verve, respire en même temps une douce ironie et une noble fierté ; il produisit une impression profonde. L'opinion demeura favorable aux desseins exprimés avec tant de simplicité et d'éloquence. Peu après, en 1840, Lacordaire publiait la *Vie de saint Dominique*, livre écrit avec foi et amour, où la grande figure du saint moine est dessinée de main de maître. Dans son admiration, Mme Swetchine écrivait à son pieux ami :

« L'introduction est un admirable tableau; la bataille de Muret, la mort de Simon de Montfort, celle du jeune Raymond, sont des morceaux d'histoire achevés. Jamais on n'a mieux parlé de la chevalerie comme institution chrétienne, et ce sujet si vieux, sous votre plume, est éclatant de jeunesse. Les descriptions, comme celles du couvent de Saint-Romain et jusqu'à l'habile mélange des noms de l'antiquité profane, tout concourt à l'effet. Le paragraphe : « La religion se sert pour élever l'homme des moyens dont le monde se sert pour l'avilir, » est profond de philosophie comme cent autres passages.

« Le choix des légendes est fait avec un sentiment tout chrétien; il n'y en a qu'une un peu hardie, c'est celle de la visite à heure indue où saint Dominique fait boire ses fils et ses filles dans une coupe qui ne désemplit pas. Vous avez hasardé cela, un peu comme M. de Montalembert faisant avaler au beau monde les disciplines de Conrad.

« Je ne pense pas que vos lecteurs s'effarouchent de rien [1]. »

Enfin, le 14 février 1841, le jour de l'inauguration des Frères Prêcheurs en France, le régénérateur de l'ordre de Saint-Dominique reparut dans la chaire de Notre-Dame et prononça son magnifique discours sur la *Vocation de la nation française*. « Il parut, dit Montalembert, avec sa tête rasée et sa tunique blanche, au milieu de six mille jeunes gens ; il fut aussi éloquent que jadis, et ne souleva alors aucune opposition sérieuse [2]. » Aux hommes surpris du réveil de l'esprit religieux, il dit :

« Ne voyez-vous pas aussi, sous toutes les formes, ressusciter l'esprit monastique, cet esprit qui s'éteignait dans l'ancienne France, avant même que des lois usurpatrices eussent frappé du marteau les vieux cloîtres tant aimés de nos aïeux ? Le chartreux, le jésuite, le capucin, le bénédictin rapportent à la France leur dévouement multiple, la prière, la science, la parole, la contemplation et l'action, l'exemple de la pauvreté volontaire, le bénéfice de la communauté. Et aujourd'hui même, devant cette foule qui m'écoute et qui ne s'en étonne pas, apparaît sans audace et sans crainte le froc séculaire de saint Dominique.... »

[1] *Correspondance avec Mme Swetchine*, 1839, p. 245. On voit que cette grande dame n'admettait parfois qu'à demi les légendes chrétiennes.

[2] *Le Correspondant*, 1862, 2e série, t. XIX, p. 189.

Puis, se tournant vers Mgr de Quélen :

« Monseigneur, la couronne de saint Denis est tombée sur votre tête dans une heure à jamais mémorable, à l'heure où plus que jamais s'opère la réconciliation entre l'Église et la France ; j'en ai pour garant cette foule qui se presse autour de votre siège. Je prie Dieu, monseigneur, que vous portiez longtemps cette couronne. Je ne puis oublier qu'à une autre époque je fus soutenu dans cette chaire par vos conseils et votre affection. L'occasion solennelle de vous en remercier m'avait manqué jusqu'aujourd'hui, je la saisis avec joie. Je me félicite de me retrouver sous les mêmes auspices, au jour où je viens inaugurer l'ordre et l'habit des Frères Prêcheurs français en face de mon pays, et vous achèverez, monseigneur, de couronner ce moment de ma vie en répandant sur nous votre bénédiction. »

Après cette prise de possession de la chaire de Notre-Dame par la liberté monastique, il s'écoula près de trois ans. Ce ne fut qu'en décembre 1843 que Lacordaire reprit, à Paris, ses conférences, qu'il devait continuer jusqu'en 1851. Il salue avec joie les tours de Notre-Dame et cette incomparable nef, « sa grande patrie [1] ». Son auditoire, c'est l' humanité ; car sa parole, dite à ceux qui sont là présents, va rejaillir partout « comme ces cailloux lancés sur la surface des mers, qui, de bond en bond et portés par les flots, vont atteindre au loin leur but [2]. »

Un instant on lui demanda de cacher son froc de dominicain. Des considérations d'ordre public et politique l'exigeaient, lui disait-on. Indigné, il écrivit à Mme Swetchine :

« J'ai porté cet habit dans les chaires de Paris, de Bordeaux, de Nancy ; j'ai traversé la France six fois sous ce costume ; je lui ai obtenu partout le respect ; je l'ai obtenu partout malgré les poursuites officielles du ministère : c'est un fait acquis. Et à qui le sacrifierais-je aujourd'hui ? Aux clameurs de la presse irréligieuse ? Aux craintes du gouvernement ? Aux esprits irrités contre nous par trois années d'une guerre implacable ? J'irais donner dans Notre-Dame, à nos ennemis, le spectacle d'un religieux qui a peur après avoir affiché le courage, qui se cache après s'être montré, qui demande grâce et merci en considération de son déguisement volontaire ? Cela n'est pas possible [3]. »

Il garda donc la robe monastique. Et lorsque, au moment de la plus grande exaspération d'un certain public contre ce qu'on appelait « le parti clérical », l'intrépide dominicain remonta dans la chaire, il se savait l'objet de menaces terribles. Mais son calme était parfait, et il commença tranquillement sa magnifique conférence sur la certitude rationnelle de la doctrine catholique. Il fut écouté avec sympathie et admiration, et si, dans l'auditoire, des pensées coupables s'agitaient, elles furent désarmées. Il parut, dans les conférences suivantes, avoir

[1] *Lettres à des jeunes gens*, p. 274, 19 juin 1854.

[2] *XXIVe Conférence de Notre-Dame*, 1844. De la charité de l'apostolat produite dans l'âme par la doctrine chrétienne.

[3] *Corresp. avec Mme Swetchine*, 12 nov. 1843, p. 381.

gagné tous les cœurs et tous les esprits ; la bienveillance et l'estime étaient du moins universelles. Ces dispositions favorables furent encore augmentées par les conférences de 1844, *des Effets de la doctrine catholique sur l'âme* ; par celles de 1845, *des Effets de la doctrine catholique sur la société* ; par celles de 1846, *sur Jésus-Christ*.

Ce n'était pourtant pas qu'il voilât la vérité. Mais on était ravi d'une si belle éloquence, qui éclatait souvent en traits de feu. Il disait aux hommes d'État, à propos de la guerre faite à la doctrine catholique :

« La guerre contre la doctrine catholique n'est pas une guerre d'enfants perdus, c'est une guerre civile, une guerre sociale, et comme cette guerre est depuis dix-huit siècles toute l'histoire, comme elle renferme votre destinée et celle de votre postérité, il faut nous y arrêter encore et considérer plus à fond cette passion publique des hommes d'État et des hommes de génie contre la doctrine catholique. »

Et, dans la même conférence, aux philosophes et aux savants :

« On se demande en Europe : Où y a-t-il une philosophie ? une école constituée ? On se le demande ; personne ne répond. Et pourtant vous avez de grands esprits. Eh bien ! ils ne peuvent pas fonder, je ne dis pas une école vivant mille ans, mais une école qui ait la longueur de leurs jours, semblables à ces souverains détrônés manquant d'une terre où leur épée couchée puisse se croire chez elle [1]. »

Une autre fois, il défie la science de répondre à cette simple question : Qu'est-ce qu'une force ?

« Qu'est-ce qu'une force ? enfin le savez-vous ? Vous dites : C'est à l'aide des forces électriques, magnétiques, gravitantes, que les phénomènes se produisent ; mais qu'est-ce que ces forces ? Vous l'ignorez. Cependant, sans force, tout est immobile, tout est mort, tout expire, il n'y a plus un souffle ; tout est comme une forêt dans ces moments qui précèdent les tempêtes, où règne une immobilité sourde, profonde, terrible. »

En 1844, quand il prêcha son admirable conférence sur la *Chasteté produite dans l'âme par la doctrine catholique*, le P. Lacordaire se surpassa dans la peinture de cette grande misère morale qu'il appelle le sens dépravé :

« N'avez-vous pas rencontré de ces hommes qui, à la fleur de l'âge, à peine honorés des signes de la virilité, portent déjà la marque des flétrissures du temps ; qui, dégénérés avant d'avoir atteint la naissance totale de l'être, le fron chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un soleil tout jeune une existence caduque ? Qui a fait ces cadavres ? Qui a touché cet enfant ? Qui lui a ôté la fraîcheur de ses années ? Qui a mis sur sa face des siècles honteux ? N'est-ce pas ce sens ennemi

[1] *XVIe Conférence.* De la passion des hommes d'État et des hommes de génie contre la doctrine catholique.

de la vie des hommes ? Victime de sa dépravation, le malheureux a vécu solitaire, il n'a aspiré qu'à des secousses égoïstes, qu'à ces effroyables pulsations que l'homme et le ciel se détournent pour ne pas voir ; et le voilà ! il s'en va, pris du vin de la mort et d'un pied méprisé, porter son corps au tombeau où ses vices dormiront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu'au dernier des jours [1]. »

Les nations aussi trouvent leur châtiment dans la volupté qui tarit les sources de la gloire et de la vie des peuples. Quel splendide tableau, trop réel, hélas !

« Quand vous regardez l'histoire de notre pays et que vous y voyez tous ces noms illustres qui en étaient la couronne, couronne de baron, couronne de comte, couronne de marquis, couronne de duc, toutes ces vieilles couronnes qui formaient la couronne totale du pays, et qu'ensuite, regardant ces races dans le présent, vous en trouvez qui plient sous le fardeau de leur antiquité, enfants dont l'épée maniée par leurs pères avait étendu les frontières de la patrie et de la vérité, et qui ne peuvent plus rien ni pour l'une ni pour l'autre, il ne vous est pas difficile d'en connaître la cause. Le vice a passé dans ces races et en a rongé les fibres vives. Il n'épargne pas même les nations. Un temps vient, et pour quel peuple n'est-il pas venu tôt ou tard ? un temps vient, où l'histoire civilisée succède à l'histoire héroïque ; les caractères tombent, les corps diminuent, la force physique et morale s'en va d'un même pas, et l'on entend de loin le bruit du barbare qui s'approche et qui regarde si l'heure est venue d'enlever du monde ce vieillard de peuple. Quand cette heure a sonné, quand un pays se sent trembler devant la destinée, qui a passé sur lui ? quel souffle a tari sa vie ? Toujours le même, messieurs ; la mort n'a jamais qu'un grand complice. Ce peuple s'est abâtardi dans les homicides joies de la volupté ; il a versé son sang goutte à goutte, et non plus par flots, sur les champs féconds du dévouement ; or, il y a du sang versé de la sorte une vengeance inévitable, celle que subissent dans la servitude et la ruine toutes les nations finies.

« Pardonnez-moi, messieurs, si je ne suis pas ma pensée ; qu'importe ? Mais je vois bien des jeunes gens ici ; qu'ils songent donc, chaque fois que le tentateur s'attaque à eux, que c'est l'ennemi de la vie, de la beauté, de la bonté, de la force, de la gloire ; que c'est l'ennemi universel et national. Eh ! messieurs, si un Tartare venait frapper à votre porte et vous demander une trahison contre la France, quelle ne serait pas votre horreur ? Pourtant le sens dépravé ne fait pas autre chose ; le sang qu'il vous demande, ne fût-il pas celui de l'éternité, serait encore le sang de la patrie et de l'avenir. »

Dans une seconde conférence sur le même sujet, le P. Lacordaire rappelle l'histoire de Luther, et la chute honteuse de cet apostat lui inspire une page immortelle :

« Au seizième siècle, dans un coin de la Saxe, il se trouva un homme qui eut la pensée de nous réformer, et certes il en avait le droit plus qu'homme de son temps ; car il avait reçu de Dieu une éloquence qui jaillissait de ses lèvres ou qui tombait de sa plume avec une égale fécondité : âme ardente,

[1] *XXIIe Conférence.*

capable de retenir par l'amour autant que de subjuguer par la doctrine, et à qui rien ne manquait dans le caractère pour assurer la puissance de son esprit; ajoutez que c'était un cénobite. L'Église l'avait pris au siècle, couvert d'un froc, jeté sous le cilice et la cendre; il avait senti la verge heureuse de l'obéissance, les joies de l'humilité, et ce mélange d'une belle nature avec une forte grâce l'avait merveilleusement préparé pour rendre compte aux autres de tous les dons du ciel, devenus plus grands pour avoir passé par son cœur. Quoi de plus ? Un homme de génie, un orateur, un écrivain, un moine, toutes les puissances et toutes les gloires dans cette jeune main ! Laissons-le faire son œuvre !

« Il a fini, messieurs... ; mais où est-ce que je le retrouve ? Non plus au foyer sacré de la tente cénobitique, mais à l'âtre d'une maison vulgaire, les pieds étendus vers un feu domestique, une femme à côté de lui ! Lui, deux fois consacré vierge par l'onction du sacerdoce et les serments du cloître ! Lui qui avait été fait Christ par l'Église, et qui n'avait pas trouvé l'Église assez pure pour lui ! Le voilà marié ! et non pas seul. Sa parole a brisé la porte des vieux couvents de la Germanie, elle a troublé la chasteté séculaire du vieillard et celle plus pure encore du jeune homme ; elle a tiré de la tombe toutes les convoitises de la chair. Dieu, par la doctrine catholique, n'avait pas seulement élevé ses prêtres à la continence absolue ; il en avait inspiré le goût et fait le don à mille autres. Il avait préparé, pour chaque misère du monde, une virginité qui devait en être la mère et la sœur : cet homme a tout détruit. Il a desséché le sacerdoce dans sa racine même, en lui ôtant les stigmates de Jésus-Christ qu'il doit, par la chasteté, porter dans sa chair crucifiée. Il a rendu au siècle les âmes privilégiées que l'Évangile lui avait ravies, dépeuplé les solitudes où la prière veillait sous la garde de la mortification. Tout ce cœur, tout ce génie, toute cette éloquence, toute cette force d'âme, tous ces plans de réformation ont abouti, non pas au déluge, mais au mariage universel ! Le mot n'est pas de moi, messieurs, il est d'Érasme. Vous connaissez tous Erasme [1]. »

Un jour, pendant qu'il parlait, le nom de la Pologne passe sur ses lèvres comme par hasard. Aussitôt il s'arrête tout ému, et, de son cœur qui déborde, jaillit cette émouvante apostrophe :

« N'ai-je pas nommé l'Église de Pologne, messieurs, tout à l'heure ? Il me semble que je l'ai nommée... et, si je l'ai fait, croyez-vous que je pourrais passer à côté d'elle sans la saluer ? Chère et illustre sœur, autrefois le soutien de la chrétienté, aujourd'hui offerte en holocauste, j'aurais pu prononcer ton nom sans le bénir, sans supplier Dieu, moi, l'apôtre du Christ, d'avoir pitié de toi ! Ah ! je l'en supplie, je l'en conjure, j'en appelle à lui pour toi, et à toute âme en qui l'humanité n'est pas tarie. Nous ignorons l'avenir et ce qu'il te prépare ; mais si tu succombes à la fin, la postérité te fera un berceau où tu renaîtras toujours, et quand on voudra s'animer à de grands dévouements, dans de grands malheurs, on méditera tes souvenirs, on baisera tes ruines. Si nous ne te rendons pas la vie du temps, nous te conserverons la vie de la mémoire, nous te donnerons rendez-vous dans l'éternité, et si d'autres em-

[1] *XXIII[e] Conférence.* De l'impuissance des autres doctrines à produire la chasteté.

brassements ne nous sont plus permis, celui-là du moins, la persécution ne le rompra jamais [1] ! »

Une autre fois, il prophétise avec une grande ironie mêlée de tristesse le malheur de ceux qui s'acharnent à détacher la France de son passé.

« Jouissez, dit-il, de l'unité perdue, du plaisir de commencer et de finir en vous, du bonheur de rire de vos pères et d'être moqués de vos enfants, de n'avoir en commun que le doute et l'anarchie, en perspective que le perfectionnement de ce sublime état. Jouissez-en, messieurs; mais, toutefois, prenez garde, vous avez un ennemi. Pendant que vous vous abandonnez à la joie et à la sécurité de votre civilisation, l'autocratie, ce Minotaure immortel, qui tend à la porte des sociétés sa tête hideuse et attentive, l'autocratie veille sur vous ; elle épie d'un œil avide le progrès de votre félicité, et, l'heure venue, quand vous ne serez plus que des corps, elle prendra le fouet du Cosaque à la main et chassera devant elle ces esprits pulvérisés qui auront mangé leur dernier ciment, et qui, incapables de résister à la première unité soldatesque ramassée par un heureux capitaine, livreront leur orgueil à toutes les ignominies d'une obéissance sans limites, et leur intelligence à toutes les brutalités d'un dogme né dans des ateliers de police ou dans les saturnales d'un camp de prétoriens [2]. »

Dans une conférence de 1844, qui eut le plus profond retentissement, l'orateur sembla se surpasser encore ; il avait pris pour sujet l'*Immutabilité du dogme catholique*. Jamais tant de bon sens ne s'unit à tant d'éloquence :

« Eh bien ! s'écria-t-il après son exposition et sa démonstration, est-il vrai que l'*immutabilité* sans laquelle l'unité des esprits n'est qu'une chimère, soit un don ou un effet de la doctrine catholique ? Quoi ! depuis dix-huit cents ans tous les docteurs et tous les fidèles catholiques, tant d'hommes si divers de facultés, de naissance, de passions, de préjugés nationaux, tous ces papes, tous ces conciles, tous ces livres, tous ces millions d'hommes et d'écrits, quoi ! tous ont pensé et ont écrit la même chose, et toujours ! Cela est-il possible ? Mais que pensent-ils donc ? que disent-ils donc ? Écoutez : ils disent qu'il y a un Dieu en trois personnes, qui a fait le ciel et la terre ; que l'homme a manqué à la loi de la création ; qu'il est déchu et corrompu jusqu'à la moelle des os ; que Dieu, ayant eu pitié de cette corruption, a envoyé la seconde personne de lui-même sur la terre ; que cette personne s'est faite homme, a vécu parmi nous, et est morte sur une croix ; que par le sang de cette croix volontairement offert en sacrifice, le Dieu-Homme nous a sauvés ; qu'il a établi une Église, à laquelle il a confié, avec sa parole, des sacrements qui sont une source de lumière, de pureté et de charité ; où tous les hommes peuvent boire la vie ; que quiconque s'y abreuve vivra éternellement, et que quiconque s'en sépare, en repoussant l'Église et le Christ, périra éternellement. Voilà la doctrine catholique, ce que disent aujourd'hui comme hier, au nord et au midi, à l'orient

[1] *XXIVe Conférence*. De la charité d'apostolat produite dans l'âme par la doctrine catholique.

[2] *XXIXe Conférence.*

et à l'occident, ses papes, ses évêques, ses docteurs, ses prêtres, ses fidèles, ses néophytes : idées fondamentales aussi bien qu'immuables, parce qu'elles décident de toute la direction active des intelligences qui en font profession. Trouvez-moi, maintenant, une éclipse à cette immutabilité ; trouvez-moi une page catholique où ce dogme soit nié en tout ou en partie ; trouvez-moi un homme qui, s'en étant écarté, n'ait pas été à l'instant chassé de l'Église, eût-il été le plus éloquent des hommes, comme Tertullien, ou le plus élevé des évêques, comme Nestorius, ou le plus puissant des empereurs, comme Constance et Valens. Trouvez-moi un homme à qui la pourpre, ou legénie, ou la sainteté aient servi contre les anathèmes de l'Église, une fois qu'il a eu touché par l'hérésie à la robe sans couture du Christ ?

« Certes le désir n'a pas manqué de nous prendre ou de nous mettre en faute contre l'immutabilité. Car quel privilège pesant à tous ceux qui ne l'ont pas : une doctrine immuable, quand tout change sur la terre ! une doctrine que des hommes tiennent dans leurs mains, que de pauvres vieillards, dans un endroit qu'on appelle le Vatican, gardent sous la clef de leur cabinet, et qui, sans autre défense, résiste au cours du temps, aux rêves des sages, aux plans des rois, à la chute des empires, toujours une, constante, identique à elle-même ! Quel prodige à démentir ! quelle accusation à faire taire ! Aussi tous les siècles, jaloux d'une gloire qui dédaigne la leur, s'y sont-ils essayés. Ils sont venus tour à tour à la porte du Vatican, ils ont frappé du cothurne ou de la botte; la doctrine est sortie sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire, elle a dit :

« Que me voulez-vous ? — Du changement. — Je ne change pas. — Mais tout est changé dans le monde : l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé, l'empire a changé; pourquoi êtes-vous toujours la même ? — Parce que je viens de Dieu, et que Dieu est toujours le même. — Mais sachez que nous sommes les maîtres : nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée ; l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre. — Faites, le sang est l'arome où je me suis toujours rajeunie. — Eh bien, voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix, et partageons. — Garde ta pourpre, ô César, demain on t'enterrera dedans, et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De profundis*, qui ne changent jamais. »

« J'en appelle à vos souvenirs, messieurs ; ne sont-ce pas là les faits ? Aujourd'hui encore, après tant d'essais infructueux pour obtenir de nous la mutilation du dogme public qui fait notre unité, qu'est-ce que l'on nous dit ? Qu'est-ce que toutes les feuilles spirituelles et non spirituelles qui s'impriment en Europe ne cessent de nous reprocher ? « Mais ne changerez-vous donc jamais, race de granit ! ne ferez-vous jamais à l'union et à la paix quelques concessions ? Ne pouvez-vous nous sacrifier quelque chose, par exemple, l'éternité des peines, le sacrement de l'Eucharistie, la divinité de Jésus-Christ ? ou bien encore la papauté, seulement la papauté ? Dorez au moins le bout de ce gibet que vous appelez une croix ! » Ils disent ainsi : la croix les regarde, elle sourit, elle pleure, elle les attend : *Stat crux dum volvitur orbis.* Comment changerions-nous ? L'immutabilité est la racine sacrée de l'unité ; elle est notre couronne, le fait impossible à expliquer, impossible à détruire ; la perle qu'il faut acheter à tout prix, sans laquelle rien n'est qu'ombre et passage, par laquelle le temps touche à l'éternité. Ni la vie ni la mort ne l'ôteront de nos mains; empires de ce monde, prenez-en votre parti ! *Stat crux dum volvitur orbis.* »

En 1846, le P. Lacordaire entre plus à fond dans le dogme catholique. Il prend pour sujet la puissance divine et la vie humaine de Jésus-Christ. Il traite de sa préexistence, de l'établissement, de la perpétuité et du progrès de son règne, des vains efforts du rationalisme pour anéantir, pour dénaturer sa vie en l'expliquant. C'est là, dans ces discours, a dit Montalembert, « que se trouvent les plus merveilleux trésors de son éloquence. » En abordant ce thème sacré, son âme de prêtre et d'apôtre est émue, il s'écrie :

« Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Église à cet auditoire, c'est, au fond, toujours de vous que j'ai parlé; mais, enfin, aujourd'hui plus directement j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute créature. O père ! ô maître ! ô ami ! ô Jésus ! Secondez-moi plus que jamais, puisque, étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive et que je tire de ma bouche des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage. »

Il les trouva, ces paroles dignes de Dieu qu'il désirait, et jamais la chaire chrétienne n'avait retenti de plus beaux accents sur l'amour que Jésus-Christ inspire :

« Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en restera-t-il après la mort ? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

« Je me trompe, messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie ; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est visité dans son berceau par les bergers et par les rois lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore, et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le détachent chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur

les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui l'honneur, la paix, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au seuil de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul, qui a fondé son amour sur la terre, et cet homme, c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas [1]. »

Cette parole magique transportait l'auditoire. L'effet produit était immense, et le nom du P. Lacordaire volait de bouche en bouche par toute la France, entouré de la plus vive admiration.

V

Sa voix, d'ailleurs, s'était déjà fait entendre dans plusieurs grandes villes. Bordeaux, Nancy, Metz, Grenoble, Lyon, l'avaient écouté avec ravissement. En dehors de ses grandes conférences de Paris, l'éloquent religieux aimait encore à se faire l'apôtre de la province et même de l'étranger ; et cela dura dix ans au moins, et toujours avec un succès merveilleux.

En 1843, à Metz, l'enthousiasme fut incomparable. La nef de la grande cathédrale, dès les premiers jours, devint insuffisante. « La garnison et les écoles, a écrit M. Foisset, formaient la portion la plus nombreuse de ce splendide auditoire : les trois cinquièmes au moins des assistants portaient l'épaulette. Et ce ne fut pas l'entrain d'un jour : quatre mois durant, tous ces officiers suivirent les conférences avec autant d'assiduité qu'ils avaient suivi jadis leur catéchisme [2]. »

Nous trouvons, dans une lettre adressée à Mme Swetchine, le récit de la mission de Grenoble, en 1844 :

« Enfin, chère amie, la campagne de 1844 est terminée, et je puis vous donner de bonnes nouvelles dont sans doute, grâce à votre amitié, vous avez grand besoin.

« C'est le 18 que j'ai terminé mes conférences de Grenoble, au milieu d'une assemblée tout aussi grande que le premier jour, et où Chambéry, Vienne, Valence et tous les environs avaient envoyé leur contingent. A l'issue de la conférence, trois ou quatre cents hommes sont venus m'adresser un compliment, dont le bâtonnier de l'ordre des avocats était l'organe. J'ai répondu de mon mieux. J'ignore si vous verrez mes discours ; je ne sais même pas si le journal d'ici les a imprimés, car Chalais absorbe dans sa montagne le temps qui me reste [3]. »

[1] *XXXIXe Conférence.* Etablissement du règne de Jésus-Christ.
[2] Foisset, *Vie du P. Lacordaire,* p. 422.
[3] *Correspondance avec Mme Swetchine,* p. 390.

L'année suivante, c'est à Lyon qu'il prêcha. Son triomphe fut complet, et, avec la plus touchante simplicité, il écrivit à celle qu'il regardait comme sa mère la lettre intime qui suit :

« Que vous dirai-je de Lyon ? Puis-je en parler ? La station de huit dimanches suivie avec frénésie, l'église pleine dès cinq heures du matin, s'est terminée par une scène dont je n'avais pas encore été l'objet. Une multitude d'hommes s'est amassée dans la cour de l'archevêché, et, à ma sortie de l'église, s'est précipitée en m'entraînant dans l'immense salle des pas perdus au milieu des acclamations. Le soir une sérénade m'a été donnée sous les fenêtres du palais avec un grand concours. La musique était interrompue par les cris de : Vive le P. Lacordaire ! et une fois : Vivent les Dominicains ! Je n'ai jamais vu un enthousiasme aussi sincère et pénétrant. Le lendemain, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon m'a donné un banquet dans le salon ordinaire de ses réunions, et le président m'a remis au dessert une médaille d'argent en m'annonçant, par un discours on ne peut plus aimable, que l'Académie m'avait nommé à l'unanimité au titre d'associé sans aucune des formalités voulues par les règlements de la compagnie[1]. »

En 1846, le P. Lacordaire passa par Dijon, et, au grand séminaire, devant les élèves réunis, il prononça une magnifique allocution sur le *Sacerdoce catholique*. Le passage suivant émut profondément tous les cœurs :

« Les missionnaires séculiers ne peuvent se multiplier, car ils n'ont pas de centre, pas d'organisation. Il faut donc rétablir des *corps apostoliques*. Ils ont commencé à paraître sur le sol français, grâce à la protection des évêques et au concours du clergé. Ce rétablissement des corps apostoliques, si nécessaire, si indispensable, vous pouvez, messieurs, y contribuer chacun pour beaucoup. Oui, vous pouvez beaucoup pour cette œuvre, non par votre argent, car vous n'en avez pas, mais par votre parole, par votre bienveillance, par votre amour. Je ne vous demande pas le sou de votre poche, mais je vous invite à m'offrir le sou de votre cœur. Les prêtres doivent soutenir les ordres religieux. L'idée de la concurrence dans le ministère ne peut pas être admise. La moisson est si grande, qu'il y a de l'ouvrage pour tous les ouvriers. Chaque prêtre se fait sa paroisse, son troupeau ; si nous vous ramenons quelques brebis, c'est pour augmenter votre troupeau. »

En 1847, il donne quelques conférences à Liège. Les auditeurs les plus prévenus ne peuvent eux-mêmes résister au charme de son éloquence, et l'un d'eux écrit au *Journal de Bruxelles* :

« Je m'attendais à voir un auditoire hostile ; mais bien au contraire, tout le monde écoutait avec admiration ; aucun murmure, aucun signe d'improbation, mais bien un profond silence, une attention très soutenue et souvent des applaudissements spontanés ou des exclamations et mouvements de tête approbatifs : ses auditeurs semblent fiers des succès qu'il obtient chaque jour. Si dans l'entraînement de l'improvisation il lui échappe une de ces fines pa-

[1] *Correspondance avec Mme Swetchine*, 6 avril 1845, p. 144.

roles dont il a seul le secret, des applaudissements viennent témoigner à l'orateur que l'auditoire jouit de son triomphe. A vrai dire, il serait difficile de déployer plus de verve, plus d'esprit, plus de raison et des connaissances plus variées que n'en montre le P. Lacordaire dans ses réponses aux objections qui lui sont faites par écrit ou de vive voix. Il ne cherche pas à atténuer les difficultés ; on dirait même qu'il se fait un plaisir de les multiplier ; mais aussi la réplique ne fait jamais défaut, et toujours elle est victorieuse. »

Bruxelles enviait à Liège l'honneur d'entendre l'illustre dominicain. Un journal, *le Politique*, se fit prendre au sérieux en annonçant, le 1er avril, que le P. Lacordaire prêcherait, ce même jour, dans l'église de Sainte-Gudule. A l'heure indiquée, la vaste basilique était remplie, et le curé dut monter en chaire pour dénoncer le mauvais goût du mystificateur. A cette occasion, l'*Indépendance belge* elle-même déclara que le *Politique* « était grossièrement sorti du respect qu'il devait à l'Église catholique dans son culte intérieur, à l'une des plus grandes et des plus pures renommées de la chaire et à toute la population. »

Au commencement de l'année 1848, un mois à peine avant la révolution de Février et deux mois avant de remonter dans la chaire de Notre-Dame, le P. Lacordaire quittait Marseille où il avait prêché l'Avent. Voici comment la *Gazette du Midi* racontait son départ :

« Au bureau des Messageries royales où l'attendaient des délégations de toutes les sociétés catholiques, M. le duc de Sabran, comme interprète de ces sociétés et de la population tout entière, lui adresse la parole en ces termes :

« Révérend père,

« Vous nous avez fait, hier matin, un don magnifique ; ce que vous nous avez accordé le soir a été d'une incomparable suavité ; c'était une continuelle harmonie pour les oreilles, pour l'âme et pour les cœurs ; l'impression, à la fois douce et profonde, en demeurera à jamais ineffaçable dans notre mémoire : elle charmera notre souvenir ; elle affermira nos pas chancelants dans le difficile chemin de la vertu.

« Adieu, révérend père, au nom de tous nos confrères en saint Vincent de Paul, au nom de Marseille ; ou plutôt sans adieu, et puisse le ciel vous ramener parmi nous ! »

VI

Tandis qu'en France et à l'étranger l'infatigable religieux travaillait sans relâche au ministère de la parole, il dut prononcer trois oraisons funèbres en l'honneur de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, du général Drouot et de Daniel O'Connell.

L'éloge de Mgr de Forbin-Janson était hérissé de difficultés ; l'orateur se trouvait dans une situation fort délicate et, de part et d'autre, de grands ménagements lui étaient demandés. Il sut, par son talent,

triompher de tous ces obstacles. Et d'abord, il annonça modestement mais fièrement qu'il ne s'écarterait point de la vérité :

« Ne croyez pas, dit-il, que j'abuserai des droits de la mort; si la mort favorise la justice, elle ne doit point favoriser la flatterie ; elle m'avertit, au contraire, en reportant ma pensée vers les sévères jugements de Dieu, qu'en nulle autre occasion je ne dois me sentir plus fort de mon ministère pour remplir envers toute créature les obligations sacrées de la vérité et de la sincérité. Je serai vrai, messieurs, je serai juste; je serai surtout chrétien, c'est-à-dire que j'honorerai la justice et la vérité par un accent qui ne blessera le cœur de personne. »

Puis il accusa le malheur des temps passés, l'éducation reçue, pour ne voir dans le vénérable prélat que les intentions les plus droites jointes à la charité, au zèle, au dévouement de l'apôtre et de l'évêque:

« Mgr de Janson, messieurs, n'avait jamais eu l'occasion d'acquérir tous ces ornements de détail qui achèvent la structure morale d'un homme, et ajoutent aux grandes lignes de sa physionomie l'expression d'un travail fini. Il n'avait jamais gouverné ni souffert ; il avait été libre et heureux depuis qu'il était au monde ; il arrivait à quarante ans face à face d'un diocèse, avec la stricte obligation d'y vivre et d'y mourir, lui qui avait eu, jusque-là, le monde entier pour horizon et qui encore s'y trouvait comme à l'étroit. N'ai-je pas droit de penser que c'était mettre son dévouement à une trop forte épreuve Je remarque aussi qu'il allait avoir à traiter directement avec la société moderne, et je doute si sa naissance et son éducation l'avaient suffisamment initié à l'esprit de cette société. »

En 1847, le P. Lacordaire fut appelé à louer publiquement le général Drouot. La tâche ici semblait facile. S'il s'était distingué par des actions d'éclat, le héros paraissait plus grand encore par la modestie de ses dernières années passées dans la retraite. Aussi l'orateur raconte-t-il simplement la vie de cet enfant du peuple qui, à force de courage et de vertu, devient un des plus éminents hommes de guerre de son pays, et, jeune encore, renonce à toutes les gloires, à toutes les dignités, pour se consacrer au service des lettres et de la charité.

« Si donc, dit-il, le général Drouot vécut trente années dans le silence et la retraite, si, à l'âge de quarante-deux ans à peine accomplis, il disparut de la scène du monde, c'est qu'il le voulut fermement par un acte de souveraine élection. Pourquoi le voulut-il, et quel était le mystérieux aliment de cette vie auparavant si agitée, tout à coup si calme : c'est, messieurs, le secret que je dois vous dire sous peine de ne vous avoir montré que le dehors de ce grand homme, et de trahir à la fois, avec votre admiration, votre justice et votre sainte curiosité. Ouvrons donc, il en est temps, ouvrons ce cœur dont nous venons de suivre pendant un demi-siècle les actes magnanimes et jamais démentis ; pénétrons jusqu'au sanctuaire et cherchons-y la flamme où s'alluma toute cette généreuse vie ; vous l'avez deviné ou pressenti, un triple amour en était l'incorruptible et immortel foyer : l'amour des lettres, l'amour des hommes et l'amour de Dieu. »

Ce discours, comme l'a reconnu Sainte-Beuve, est un chef-d'œuvre[1]. L'oraison funèbre d'O'Connell, prononcée dans l'église de Notre-Dame en 1849, fut non moins admirable. Dix-huit mois auparavant, plus de cent jeunes gens, conduits par le docteur Teissier, s'étaient rendus auprès de l'archevêque de Paris et lui avaient demandé les nefs du vaste temple pour cette cérémonie en l'honneur du grand Irlandais.

« O mon Dieu, s'écria l'orateur à la fin de l'exorde, père de justice, je vous rends grâces de ce qu'en ces temps témoins de trop de mystères d'iniquité, vous permettez à mes lèvres de faire ici l'éloge d'un homme de justice, dont la longue et agitée carrière n'a pas coûté une goutte de sang, ni même une larme, et qui, après avoir remué plus d'hommes et plus de peuples que nous ne le trouvons marqué en aucune histoire, est descendu au tombeau pur de tout reproche, sans craindre que jamais âme qui vive puisse soulever sa pierre sépulcrale pour lui demander compte, dans les cinquante ans de sa vie publique, je ne dis pas d'une action coupable, mais d'un malheur. Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que ce soit là l'objet de cette assemblée, et grâces aussi de cette justice que vous avez promise à tous les hommes, et que je vois rendre en votre nom et au nom de la chrétienté à la mémoire de Daniel O'Connell. »

Tout, dans ce grand sujet, inspirait et exaltait le génie de Lacordaire. Il dit en terminant :

« Messieurs, les intérêts de l'Église sont ceux de l'humanité, et ceux de l'humanité sont ceux de l'Église. Le christianisme, dont l'Église est le corps vivant, n'est parvenu à un si haut degré de puissance qu'à cause de la fusion profonde qui existe entre lui et l'humanité. Or, la société moderne est l'expression des besoins de l'humanité, et par conséquent, elle est aussi l'expression des besoins de l'Église; et ce peu de mots vous donne la signification intime d'O'Connell. O'Connell a été dans notre âge de divisions le premier médiateur entre l'Église et la société moderne, ce qui revient à dire qu'il a été dans ce même âge le premier médiateur entre l'Église et l'humanité. Il faut le suivre, messieurs, si nous voulons servir Dieu et les hommes. Sans doute c'est le monde qui s'est séparé de nous, qui a voulu vivre et se gouverner sans nous ; mais qu'importe d'où soit venu le mal, et en qui ait été l'origine de la séparation ? Nous sentons aujourd'hui le besoin que nous avons les uns des autres. Allons au-devant du monde qui lui-même nous recherche et nous attend. Cette admiration qu'il verse sur la mémoire d'O'Connell, ces cris d'amour qu'il élève autour de Pie IX, c'est un vœu qu'il épanche à la face du ciel et une preuve qu'il n'est pas insensible envers celui qui comprend ses maux et ses besoins. Comprenez-les, messieurs, marchons de loin, mais avec foi, sur les traces glorieuses que nous venons de parcourir ; et si déjà vous en sentez le pouvoir, si les vaines ombres du passé diminuent dans votre esprit, si la force vous vient, et avec elle le pressentiment que vous ne serez pas inutiles à la cause de l'Église et de l'humanité, ah ! n'en cherchez point la cause; dites-vous que Dieu vous a parlé une fois par l'âme d'O'Connell. »

[1] *Causeries du lundi*, 1847.

VII

Le P. Lacordaire avait atteint le comble de la réputation ; son nom jouissait même d'une certaine popularité quand vinrent les journées de février 1848. Il vit avec joie la révolution qui substituait la république à la monarchie.

Il avait toujours rêvé la réconciliation pleine et franche du christianisme, du catholicisme avec le siècle, et l'affranchissement de l'Église de tout assujettissement à l'État. A l'aurore de la révolution de 1830, il avait déjà déclaré que, selon lui, l'Église avait « besoin de rompre tous les liens qui l'enchaînaient à l'État et d'en contracter de nouveaux avec les peuples [1]. »

Dans l'espoir de contribuer à ces réconciliations trop retardées, à ces rénovations fécondes, il se laissa porter à l'Assemblée constituante. Mais il ne fit qu'apparaître sur les bancs des représentants du peuple. Il comprit qu'il avait lui-même trop d'ardeur pour des luttes si ardentes ; au lieu de grandir, l'influence de sa parole s'y fût amoindrie. Les attaques furieuses de la presse démagogique achevèrent de le désillusionner ; son vêtement offusquait certains yeux ; il se démit de son mandat de député de Marseille et justifia ainsi sa détermination :

« Il y avait en moi deux hommes : le religieux et le citoyen. Leur séparation était impossible, il fallait que tous deux, dans l'unité de ma personne, fussent dignes l'un de l'autre, et que jamais l'action du citoyen ne causât quelque peine à la conscience du religieux. Or, à mesure que j'avançais dans une carrière si nouvelle pour moi, je voyais les partis et les passions se dessiner plus clairement. En vain faisais-je effort pour me tenir dans une ligne supérieure à leurs agitations ; l'équilibre me manquait malgré moi. Bientôt je compris que, dans une assemblée politique, l'impartialité condamnait à l'impuissance et à l'isolement, qu'il fallait choisir son camp et s'y jeter à corps perdu. Je ne pus m'y résoudre. Ma retraite était dès lors inévitable, et je l'ai accomplie. »

En se retirant de la vie parlementaire, Lacordaire emporta de vifs regrets, mais tout le monde approuva sa prudence : il fut rendu tout entier aux saints labeurs de la prédication, à Notre-Dame.

VIII

Jamais ses conférences ne furent plus suivies que pendant les stations de 1848, de 1849, de 1850 et de 1851. En reparaissant dans la chaire de Notre-Dame trois jours après la chute du trône constitutionnel, il adressa ces nobles et simples paroles à l'archevêque :

[1] Lettre à M. Mauguin, bâtonnier de l'ordre des avocats, 24 septembre 1830.

« Monseigneur, l'Église et la patrie vous remercient ensemble de l'exemple que vous nous avez donné à tous dans ces jours de grande et mémorable émotion. Vous nous avez appelés dans cette métropole le lendemain d'une révolution où tout semblait avoir péri ; nous sommes venus, nous voici tranquilles sous ces voûtes séculaires; nous apprenons d'elles à ne rien craindre pour la religion et pour la France ; toutes les deux poursuivent leur carrière sous la main de Dieu qui les protège ; toutes les deux vous rendent grâces d'avoir cru à leur indissoluble alliance et d'avoir discerné des choses qui passent celles qui demeurent et s'affermissent par la mobilité même des événements. »

Cette année 1848, il parla de *Dieu*. Les trois stations suivantes furent consacrées au *commerce de l'homme avec Dieu, à la chute et à la réparation de l'homme*, à l'*économie providentielle de la réparation*. Comme s'il eût pressenti que sa voix ne serait plus longtemps libre et que l'évangélique indépendance de sa prédication serait bientôt entravée, il termina cette dernière station par ces adieux touchants et solennels :

Encore qu'une nouvelle carrière me fût préparée par Dieu et par mon dévouement pour vous, je ne puis me défendre de vous parler comme si je vous adressais des adieux. Permettez-le-moi, non comme un pressentiment de l'avenir, mais comme une consolation.

Je dis une consolation, parce que j'éprouve en moi deux sentiments contraires, l'un de joie d'avoir achevé avec vous une œuvre utile au salut de plusieurs, et de l'avoir achevée dans le siècle que l'on a nommé le siècle des avortements ; l'autre de tristesse, en songeant qu'une œuvre ne s'achève pas par un homme sans qu'il y laisse la plus belle partie de soi-même, les prémices de sa force et la fleur de ses ans. Le Dante commence ainsi sa divine épopée : « Du milieu du chemin de la vie, je m'éveillai seul dans une forêt profonde. » Je suis parvenu, messieurs, à ce milieu du chemin de la vie où l'homme se dépouille du dernier rayon de sa jeunesse et descend par une pente rapide aux rivages de l'impuissance et de l'oubli ; je ne demande pas mieux que d'y descendre, puisque c'est le sort que l'équitable Providence nous a fait, mais du moins, à ce point de partage des choses d'où je puis voir encore une fois les temps qui vont finir, vous ne m'envierez pas la douceur d'y jeter un regard, d'évoquer devant vous, qui fûtes les compagnons de ma route, quelques-uns des souvenirs qui me rendent si chers et cette métropole et vous. C'est ici, quand mon âme se fut ouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descendit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où sur mes lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, je reçus pour la seconde fois le

Dieu qui m'avait visité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici que, couché sur le pavé du temple, je m'élevai par degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de longs détours où je cherchais le secret de ma prédestination, il me fut révélé dans cette chaire, que depuis dix-sept ans vous avez entourée de silence et d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire je rapportai l'habit religieux qu'un demi-siècle de proscription avait chassé de Paris, et que, le présentant à une assemblée formidable par le nombre et la diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une révolution, lorsque nos places étaient encore couvertes des débris du trône et des images de la guerre, vous vîntes écouter de ma bouche la parole qui survit à toutes les ruines et qui, ce jour-là, soutenue d'une émotion dont nul ne se défendait, fut saluée de vos applaudissements. C'est ici, sous les dalles voisines de l'autel, que reposent mes deux premiers archevêques, celui qui m'appela tout jeune à l'honneur de vous enseigner [1], et celui qui m'y rappela après qu'une défiance de mes forces m'eut éloigné de vous [2]. C'est ici, sur ce même siège archiépiscopal, que j'ai retrouvé dans un troisième pontife [3] le même cœur et la même protection; enfin c'est ici qu'ont pris naissance toutes les affections qui ont consolé ma vie, et que, homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui m'ont aimé.

O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autel qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme et m'épancher en moi-même au souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion. Et vous, messieurs, génération déjà nombreuse en qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je vous demeure uni pour l'avenir, comme je le fus dans le passé; mais, si un jour mes forces trahissaient mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une voix qui vous fut chère, sachez que vous ne serez jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais que vous n'ayez été la gloire de ma vie, et que vous ne soyez ma couronne dans l'éternité.

[1] Monseigneur de Quélen.
[2] Monseigneur Affre.
[3] Monseigneur Sibour.

Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il ne remonta plus dans la chaire de Notre-Dame.

« Dans un moment où la tribune et la presse sont muettes, écrivit-il en 1852, j'ai pensé, avec beaucoup de mes amis, qu'une parole un peu fortement chrétienne et libérale pourrait donner lieu à de graves inconvénients, soit qu'elle fût exploitée par les amis ou par les ennemis du nouveau pouvoir, et je me suis arrêté à garder moi-même le silence, comme plus digne et plus sûr [1]. »

Il se retira dans une pieuse et studieuse solitude. Mais, incapable de se désintéresser des affaires publiques, il ressentait chaque jour davantage « le poignant chagrin des choses et des hommes d'aujourd'hui [2] ». Il lui était dur de porter ce poids. Une occasion digne de lui s'étant présentée, il s'en déchargea, sûr, d'ailleurs, de n'obéir qu'aux mouvements irréprochables de sa conscience indignée.

Le 10 février 1853, il prononça, dans l'église de Saint-Roch, un sermon de charité sur les obligations de la virilité chrétienne dans la vie publique et privée. Cette improvisation restée inédite touchait à des questions brûlantes. En voici un des passages, que nous a conservé la sténographie :

« L'Église de France abandonna ses biens volontairement quand on les lui demanda; elle alla dans l'exil quand on le voulut, elle offrit sa tête au bourreau quand on l'exigea, et ainsi, en quelques jours, elle sauvait la foi dans vos pères et dans leur postérité qui est vous-mêmes. Les malheureux qui avaient combattu le christianisme croyaient ne plus trouver qu'un troupeau d'esclaves; ils retrouvèrent les catacombes et y périrent eux-mêmes devant cette générosité, cette force de patience qu'il plut à Dieu de nous donner. Le Saint-Siège avait perdu plus que tout autre, parce que, comme il est la tête, c'est à la tête que paraissent tous les affronts, comme c'est à la tête que paraissent les diadèmes. Dieu prit un homme qu'il investit d'une grande puissance, un homme qu'on appelle grand, mais qui n'était pas assez grand pour ne pas abuser de sa puissance; il le mit aux prises avec ce vieillard du Vatican pendant un certain nombre d'années, et, au plus fort de ses triomphes, ce fut le vieillard qui fut vainqueur. Quand le vieillard rentra dans sa capitale, après cette grande lutte, Rome se leva du milieu de ses solitudes et apparut à la terre étonnée avec toute la majesté de son pape rétabli. »

Dans son zèle chrétien et libéral, l'orateur dépassa peut-être les termes de la prudence. Toujours est-il que, depuis lors, il cessa toute prédication dans la capitale.

IX

Deux ans plus tard, les devoirs de sa charge de provincial l'amenèrent à Toulouse. Sur l'invitation de l'archevêque, Mgr Mioland, le

[1] *Lettre du R. P. Lacordaire à Mme la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin*, p. 215-216.

[2] *Lettres à des jeunes gens.*

P. Lacordaire reprit, pour la nombreuse jeunesse de cette grande et catholique cité, la suite des conférences qu'il avait autrefois prêchées dans la première chaire de l Église de France. Il fit entendre à cet auditoire « moins vaste et moins célèbre, mais qui avait conservé avec le culte de la religion celui des lettres, avec les traditions de la foi celles du goût et du savoir [1], » six conférences « les plus éloquentes, a dit Montalembert, les plus irréprochables de toutes » : elles se rapportaient à l'enseignement moral qui devait continuer l'enseignement philosophique et rationnel commencé dans la capitale. Avec une éloquence rajeunie et mûrie, avec une onction qu'il n'avait peut-être jamais eue si profonde et si suave, il parla de la vie en général, de la vie des passions, de la vie morale, de ce que peut la vie morale pour conduire l'homme à sa fin, de la vie surnaturelle, enfin de l'influence de la vie surnaturelle sur la vie privée et la vie publique. Outre ces conférences, il prononça, le 3 juillet, dans la séance publique de l'assemblée de législation de Toulouse, un discours sur la *Loi de l'histoire*, où, traçant le programme d'une démocratie libérale et catholique, il établit que les tendances de l'esprit moderne ne sont pas contraires à l'esprit de l'Église, que la liberté religieuse et la liberté politique sont aussi favorables au catholicisme que naturellement favorisées par lui.

A la fin de cette station de Toulouse dont la dernière conférence, la plus belle et la plus élevée de toutes, contenait des hardiesses qui le forcèrent, et cette fois définitivement, de renoncer à la parole publique, la direction de l'école de Sorèze lui fut offerte. Il accepta ; l'illustre prédicateur de Notre-Dame consentit à aller s'ensevelir dans le département du Tarn pour rétablir et régénérer la grande école catholique fondée au dix-septième siècle par les bénédictins de Saint-Maur. Dès lors il ne vécut plus que pour sa grande tâche, et cessa même de se mêler par la plume aux affaires religieuses et politiques de son temps.

X

Cependant une dernière gloire publique lui était réservée. Jamais le P. Lacordaire n'avait songé à l'Académie française. On vint à lui dans sa solitude : ses amis d'abord, M. de Montalembert et M. de Falloux, et puis ses admirateurs, Cousin, Villemain, Guizot. Madame Swetchine mourante pensa que ce serait une faute à lui de refuser, parce qu'il y avait, dans ce mouvement spontané d'hommes éminents vers un religieux, un hommage à la religion. Cet honneur, du reste, lui paraissait à lui-même très compatible avec sa position religieuse [2]. Il céda, se présenta, se soumit aux visites d'usage, et, le 24 janvier 1861, il eut la gloire d'être le premier membre du clergé régulier appelé à siéger parmi les Quarante.

[1] *Lettres à des jeunes gens*, p. 389, 7 décembre 1859.
[2] *Ibid.*, p. 385, 16 novembre 1859.

Son discours était impatiemment attendu ; sa réception fut des plus solennelles ; M. Guizot devait lui répondre. Le nouvel académicien avait à faire l'éloge de M. de Tocqueville, l'auteur de la *Démocratie en Amérique ;* il ne lui fut pas difficile de rendre justice aux études, au talent, au caractère, à la droiture des intentions et aux sentiments de patriotisme chevaleresque de son prédécesseur. Des critiques, cependant, l'avertirent que ce discours lui vaudrait « un mauvais point » à Rome; ils l'accusèrent aussi de s'être montré protestant; Guizot, à son tour, fut accusé de s'être montré catholique. Mais il n'est point vrai que le P. Lacordaire ait applaudi dans M. de Tocqueville les erreurs et les entraînements d'un amour exclusif pour la liberté ; au contraire, il le montra désabusé, et, dans le calme de la raison, prévoyant les dangers de l'avenir :

« M. de Tocqueville, dit-il, voyait en France et en Europe la démocratie, toute jeune encore, pencher déjà vers sa décadence et revêtir ce caractère sans frein qui ne lui laisse plus d'autre remède que de subir un maître tout-puissant. Il pressentait que la démagogie porterait à la liberté naissante un coup mortel, et que, chez les nations chrétiennes plus encore que dans l'antiquité, la licence armerait le pouvoir au nom de la sécurité commune, mais au préjudice de la liberté de tous.

« Ce pressentiment, que nul n'éprouvait alors, M. de Tocqueville l'eut et l'avoua. Dès 1835, à la première apparition de son livre sur la *Démocratie en Amérique,* il annonça que la liberté courait en France et en Europe des périls imminents. Il déclara que l'esprit d'égalité l'emportait chez nous sur l'esprit de liberté, et que cette disposition, jointe à d'autres causes, nous menaçait de défaillances et de catastrophes qui étonneraient le siècle présent. Ce siècle ne le crut pas.

« Il marchait plein de confiance en lui-même, sûr de son triomphe, dédaignant les conseils autant que les prophéties, convaincu comme Pompée, l'avant-veille de Pharsale, qu'il n'aurait qu'à frapper du pied pour donner à Rome, au sénat, à la république, d'invincibles légions. Mais M. de Tocqueville ne devait pas mourir sans avoir vu ses prévisions justifiées, ni sans avoir préparé à son temps des leçons dignes de ses malheurs. »

En terminant, l'orateur ajouta :

« M. de Tocqueville était au milieu de vous le symbole de la liberté magnifiquement comprise par un grand esprit ; j'y serai, j'ose le dire, le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion. »

XI

En recevant dans son sein le P. Lacordaire, l'Académie, où siégeaient les Villemain, les Guizot, les Cousin, les Lamartine, les Thiers, les Berryer, les Montalembert, voulait en même temps récompenser l'homme de bien et le grand religieux, et rendre hommage à l'éloquence. Peu d'orateurs ont égalé le célèbre conférencier de Notre-Dame. Quand on relit ses vigoureux discours, involontairement l'es-

prit se reporte à ces paroles de saint Jérôme : « Courageux, robuste et ferme au combat, tantôt il présente le flanc à l'ennemi, et tantôt il fond sur lui tête baissée[1]. » Là peut-être est tout entier le secret de ses triomphes : le courage, la fierté, la fougue, presque la témérité animaient tout chez lui, le geste et la pensée, le mouvement et l'inspiration. Il séduisait par l'ampleur, la richesse, la beauté de ses développements et forçait l'admiration de la foule. Cependant cet immense talent oratoire n'était pas sans défauts. Lacordaire éblouit plus qu'il ne convainc et n'attendrit. Sa dialectique, en certains discours, est faible et confuse. Trop souvent le raisonnement est remplacé par la recherche des comparaisons pittoresques ou des métaphores éclatantes. Parfois même l'orateur semble abandonner son sujet, ou le perdre entièrement de vue, tant il s'en éloigne. Enfin, l'emphase et la recherche apparaissent fréquemment; on dirait alors que l'éloquent dominicain n'est plus lui-même et qu'il fait de Chateaubriand, de Victor Hugo, et même du déclamateur Odilon Barrot ses modèles oratoires. De plus, ses connaissances historiques sont étroites, toutes classiques dans l'acception la plus resserrée de ce mot; cette langue si personnelle est quelquefois un peu bizarre et n'est pas constamment correcte [2]. Mais aussi, dans ses discours d'une haute et toute religieuse inspiration, quel éclat toujours croissant de parole! et quelle variété de mouvements imprévus! quelle fraîcheur d'imagination! que de chaleur d'âme et de verve entraînante!

On comprend que Lacordaire ait attiré sur lui tous les regards et que des jugements divers aient été portés sur ses actes et ses discours. C'est le privilège du génie de passionner les hommes en sens contraires. Tandis que, du haut de la chaire de Notre-Dame, sa parole jetait tant d'éclat et enthousiasmait les multitudes, les critiques les plus amères, les attaques de toute sorte ne furent point épargnées à l'éloquent religieux. L'auteur du *Prêtre devant le siècle* ne craignit point d'appeler ses conférences « la *plus parfaite dégradation de la parole* ». Louis Veuillot écrivit : « Si l'ancien rédacteur de l'*Avenir* a des opinions qui ne sont pas celles du Saint-Siège, il se trompe encore une fois, et voilà tout[3]. » A propos de quelques paroles

[1] In disputando nodosus et tenax et qui obliquo et acuminato pugnet capite. (*Epist. XXXII ad Dominian.*)

[2] Nous donnons ici quelques preuves. Elles abondent dans les écrits du P. Lacordaire, qui fait surtout un étrange abus de l'image : « La division des esprits, c'est notre bien. Vous connaissez ce langage, messieurs, il a été votre berceau, il est peut-être encore votre aliment quotidien. » Ailleurs : « Les faits sont au raisonnement ce que fut à l'hydre la massue d'Hercule. » Dans le prospectus de l'*Ère nouvelle* on trouve cette image emphatique : « Et les rois ont péri d'une main qui a retourné contre eux la majesté du sang. » « C'est la plume de René, » dit Montalembert. On dirait, en effet, que les écarts de pensée et d'images de l'un sont comme calqués sur ceux de l'autre.

[3] *Mélanges*, 2e série, t. V, p. 489.

imprudentes sur l'Inquisition, M. l'abbé Morel le renvoya dédaigneusement à son bréviaire ; et, ce qui augmenta la controverse, M. Eugène Pelletan prit la défense du P. Lacordaire [1]. Au jugement de Pierre Leroux, l'illustre dominicain devait être regardé comme un profanateur, un sacrilège abaissant « la sainte doctrine de Jésus-Christ au niveau des systèmes économiques les plus immoraux » ; il était le plus arriéré, le plus catholique, le plus ultramontain des prêtres [2].

Ce furent cependant ses doctrines indépendantes qui lui attirèrent les coups les plus sensibles. Par son esprit, par son cœur, par tout ce qu'il avait en lui d'instincts nobles et généreux, le P. Lacordaire était libéral. Il se montra tel dès le début de sa carrière, comme nous l'apprend un curieux fragment de ses *Mémoires :* à peine eut-il entendu à son oreille le retentissement des affaires publiques qu'il fut de sa génération par l'amour de la liberté comme il devait en être un instant par l'ignorance de Dieu et de l'Évangile [3]. Écrivant à l'un de ses plus chers élèves de Sorèze, il expliquait ainsi ce qu'il entendait et ce qu'il aimait sous le nom de libéralisme :

« Si vous rencontrez quelques jeunes gens qui vous paraissent sincèrement animés du double sentiment de la foi et des libertés publiques, vous pourrez aisément vous entendre et vous rapprocher : le tout est de bien discerner ce genre d'esprit. Le vrai catholique libéral est avant tout ami de la liberté civile, politique et religieuse, il la veut pour elle-même et fortement assise sur les données du christianisme. Quant aux partis politiques proprement dits, il ne les met qu'au troisième rang, selon qu'ils peuvent plus ou moins servir la cause de la religion et de la liberté. Ce qui nuit si fort, dans notre pays, à un établissement social permanent, c'est précisément que les questions de personnes l'emportent sur les questions de principes. Les personnes ne sont quelque chose que par leurs relations avec les principes, tandis que les principes subsistent en eux-mêmes dans l'éternelle vérité de Dieu. Les hommes meurent, les dynasties s'éteignent, les empires se renouvellent ; mais les principes demeurent immuables, de même que le granit qui porte tous les phénomènes changeants dont la nature nous donne le spectacle à la surface de la terre. »

En 1848, le P. Lacordaire céda, comme bien d'autres, à des illusions et à des entraînements ; lui-même en convient. Il parut dans les clubs, et goûta quelque satisfaction à s'y faire applaudir [4].

1 *Lettre sur l'Inquisition*, 9 juin 1850.

2 *Revue sociale*, mai 1846, 1847, avril 1848.

3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 437-438.

4 « Lundi soir, écrivait l'*Ami de la Religion*, le P. Lacordaire s'est rendu au club de l'École de médecine, et y a pris la parole, aux applaudissements unanimes de l'auditoire. Il a traité plusieurs questions à l'ordre du jour avec tant de talent et une éloquence si entraînante, que personne n'a pu se résoudre à monter à la tribune après lui. Trois questions surtout ont donné lieu aux plus beaux développements ; ce sont : le divorce, le traitement du clergé et l'organisation du travail. La séance a été levée au milieu des bravos, et l'illustre ominicain a été reconduit chez lui aux cris de *Vive Lacordaire ! vive la République !* »

Du haut de la chaire, il s'écriait :

« C'est bien que l'Église prenne sa place comme nous tous. Qu'elle se montre, le peuple la reconnaîtra. Qu'elle n'ait pas peur de la révolution, afin que la révolution n'ait pas peur d'elle; Dieu a livré le monde à la discussion, *tradidit mundum disputationi*. Que l'Eglise use de ses armes, la parole et la charité, l'enseignement et l'action. Qu'elle s'aide, Dieu l'aidera [1]. »

Et encore :

« Eh bien ! moi, moi prêtre de Jésus-Christ, je serai toujours uni avec le peuple, c'est-à-dire avec l'humanité entière. »

Mais son libéralisme ne fut jamais que l'amour d'une sage et chrétienne liberté. « Il croyait sincèrement à la réconciliation et à l'alliance future de la religion avec la société par un respect réciproque de leurs droits. Tout son libéralisme était là, dit un de ses biographes. Il croyait à la liberté, parce qu'il l'estimait aussi nécessaire à l'Église qu'à l'État, selon cette formule : la religion a besoin de la liberté ; la liberté a besoin de la religion [2]. »

XII

Si l'on veut savoir maintenant quel est le caractère particulier de sa prédication, il nous l'apprend lui-même dans la préface de ses *Conférences de Notre-Dame de Paris* :

« Les conférences que nous publions, dit-il, n'appartiennent précisément ni à l'enseignement dogmatique, ni à la controverse pure. Mélange de l'une et de l'autre, de la parole qui instruit et de la parole qui discute, destinées à un pays où l'ignorance religieuse et la culture de l'esprit vont d'un pas égal, et où l'erreur est plus hardie que savante et profonde, nous avons essayé d'y parler des choses divines dans une langue qui allât au cœur et à la situation de nos contemporains. Dieu nous avait préparé à cette tâche en permettant que nous vécussions d'assez longues années dans l'oubli de son amour, emporté sur ces mêmes voies qu'il nous destinait à reprendre un jour dans un sens opposé ; en sorte qu'il ne nous a fallu, pour parler comme nous l'avons fait, qu'un peu de mémoire et d'oreille, et que nous tenir, dans le lointain de nous-même, en unisson avec un siècle que nous avions tant aimé. »

Il répondait encore à ceux qui lui demandaient quel était le but pratique de ces conférences :

« Quel est, a-t-on dit, le but de cette parole singulière, moitié religieuse, moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jouer sur les confins du ciel et de la terre ? Son but, son but unique, quoique souvent elle

[1] *Conférences*, 7 mars 1848.
[2] Le P. Chocarne, *Vie du R. P. Lacordaire*, t. II, p. 241.

ait atteint par delà, c'est de préparer les âmes à la foi, parce que la foi est le principe de l'espérance, de la charité et du salut, et que ce principe, affaibli en France par soixante ans d'une littérature corruptrice, aspire à y renaître, et ne demande que l'ébranlement d'une parole amie, d'une parole qui supplie plus qu'elle ne frappe, qui entr'ouvre l'horizon plus qu'elle ne le déchire, qui traite enfin avec l'intelligence, et lui ménage la lumière comme on ménage la vie à un être malade et tendrement aimé. »

C'est pour suivre ce système de ménagements que Lacordaire ne s'engageait pas avec les rationalistes dans une suite de discussions abstraites sur les principes de la certitude; mais, allant droit aux conséquences extérieures, il se contentait de démontrer que le rationalisme ne pouvait prétendre à aucune influence politique sur la société. Il établissait que cette influence appartient essentiellement au christianisme, mais au christianisme bien entendu, au catholicisme compris dans sa vérité, c'est-à-dire comme le meilleur régime d'institutions économiques, sociales et politiques qui pût se développer pour le plus grand bien de la société. Il sentait l'insuffisance d'un enseignement catholique purement individuel et domestique, et voulait que le catholicisme eût en toutes choses une influence sur la société. Mais il ne demandait pour l'Église aucun privilège; il ne voulait que la liberté religieuse sincèrement pratiquée pour le bien de l'État et celui de toutes les communautés chrétiennes[1]. Il s'indignait avec une généreuse véhémence contre les persécuteurs patents et incurables de la religion, l'empereur de Russie, le roi de Hollande; mais, en général, il était pour ses adversaires plein de ménagements. Il défendait la vérité avec énergie et passion; il se gardait d'insulter, d'irriter personne, et, au penchant de sa carrière, il a pu se rendre le consolant témoignage que, « parmi ses contemporains, la conversion de personne n'avait été mise en péril ou retardée par sa faute[2]. » Il a bien pu dire quelque part que la raison humaine ne se suffisait à elle-même *dans aucun ordre de choses* et que la guerre était entre la foi et la raison [3]; mais ce vrai catholique, dont les doctrines ont été jugées irréprochables par le Saint-Siège, n'aimait pas à ravaler la raison, et l'une de ses convictions les plus énergiques était que le dogme ne peut être en rien opposé à la raison. Un jour où son éloquence grandissait jusqu'au sublime à défendre les droits de la raison et de la liberté tout en soutenant la nécessité de la foi, il s'écriait, dans un admirable mouvement :

« N'y a-t-il donc aucune puissance, aucune doctrine qui soit assez humaine et assez divine pour fonder la société des esprits sans sacrifier la liberté de la raison et les droits de la liberté ? N'y a-t-il dans le monde aucun dogme public librement reconnu et accepté du pauvre, du riche, de l'ignorant, du sage et du

[1] Lettre écrite à M. Guizot, de Sorèze, le 2 novembre 1861, par Lacordaire, dix-neuf jours avant sa mort.

[2] *Lettres à des jeunes gens*, p. 324, 24 août 1856.

[3] *Lettre sur le Saint-Siège.*

savant? Ah! faites silence! j'entends au loin et tout proche, du sein de ces murailles, du fond des siècles et des générations, j'entends des voix qui n'en font qu'une, la voix des enfants, des vierges, des jeunes hommes, des vieillards, des artistes, des poètes, des philosophes, la voix des princes et des nations, la voix du temps et de l'espace, la voix profonde et musicale de l'unité! Je l'entends! Elle chante le cantique de la seule société des esprits qui soit ici-bas; elle redit sans avoir jamais cessé cette parole, la seule stable et la seule consolante : *Credo in unam, sanctam, catholicam, apostolicam ecclesiam.* Et moi, dont c'est aussi la fête, moi le fils de cette unité sans rivage et sans tache, je chante avec tous les autres et je redis à vous : *Credo in unam, sanctam, catholicam, apostolicam ecclesiam.* — Ah! oui, j'y crois [1]! »

En entendant ces paroles inspirées, dont l'effet était encore augmenté par la magie d'un débit incomparable, les incroyants eux-mêmes étaient tout près de s'écrier avec l'orateur : *Je crois.*

XIV

Qu'eût-ce été, s'ils avaient su à quel point était profonde la foi de l'apôtre qui leur parlait! Son langage et son accent pouvaient quelquefois leur paraître trop humains; le pieux moine était pourtant, alors, dégagé des vues terrestres autant que peut l'être un homme, et le brillant orateur cachait un religieux affamé de martyre.

Depuis la mort du père Lacordaire, un de ses historiens nous a révélé quelles précautions il prenait, spécialement les jours solennels de ses conférences, pour se préserver des atteintes de l'orgueil, quelle était l'austérité de sa vie claustrale, quelles impitoyables macérations il pratiquait, haires, disciplines, fouets de toute espèce et de toute forme; à quelles humiliations il se soumettait pour dompter ce qui pouvait rester en lui de vanité et de désir de plaire; enfin par quelle réaction énergique de la volonté il se retenait sur la pente glissante des enivrants succès [2].

Pour savoir combien la fièvre de la gloire stimulait peu le père Lacordaire dans cette carrière de l'éloquence, il faut lire aussi ce qui a été publié de sa précieuse correspondance : les *Lettres à des jeunes gens*,

[1] *XXIXe Conférence de Notre-Dame de Paris*, 1835. De la société intellectuelle publique fondée par la doctrine publique.

[2] Le R. P. Chocarne, *Vie intime et religieuse du R. P. Lacordaire.* — Voir ce qu'il a dit lui-même, dans le panégyrique du B. Fourier, prononcé en l'église de Mattaincourt, le 7 juillet 1853, sur la mortification qui est « la réduction de la chair sous la loi de l'esprit, le sacrifice des sens à la raison, l'esclavage du corps pour que l'âme soit libre, enfin le signe éclatant d'un homme immolé aux hommes et à Dieu. » — A tous égards, nous recommandons particulièrement la lecture de ce panégyrique. Le récit de la première partie de la vie du B. Fourier est peut-être ce que Lacordaire a écrit de mieux, du style le plus sain, le plus franc.

la *Correspondance avec M[me] Swetchine,* les *Lettres de direction,* dont malheureusement on ne connaît encore qu'un petit nombre [1]. Là cette âme angélique se découvre sans mystère et sans fausse honte : tous ses désirs allaient au ciel, toutes ses préoccupations étaient pour le bien des hommes. En présence de tant de vertu et d'onctueuse bonté chez un homme à l'extérieur sévère et glacial, on demeure confondu d'admiration. Et si les pensées et les sentiments qui s'emparent de votre âme vous permettent d'examiner le style, vous vous apercevez que ces lettres, tracées au courant de la plume pour être lues dans la plus étroite intimité, sont plus éloquentes, s'il est possible, que les plus éloquents discours du grand orateur.

« Tous les défauts de ses anciens écrits qui apparaissaient à la surface, comme les scories d'un métal précieux en ébullition, ont disparu. Il ne reste plus, dans le fond comme dans la forme, que la grandeur, l'élévation, la force et l'originalité du génie. Il y conserve, par le plus rare des privilèges, l'énergie, l'élan, et jusqu'aux grâces de la jeunesse en même temps qu'il y déploie tout ce que la maturité donne de perfection et d'autorité aux dons de l'intelligence [2]. »

Il écrit à un de ses plus jeunes amis :

« Je suis toujours étonné de l'empire qu'exerce sur vous la vue de la beauté extérieure, et du peu de forces que vous avez pour fermer les yeux. Je vous plains bien de votre faiblesse, et je l'admire comme un grand phénomène dont je n'ai pas le secret. Jamais, depuis que j'ai connu Jésus-Christ, rien ne m'a paru assez beau pour le regarder avec concupiscence... C'est si peu de chose pour une âme qui a vu Dieu une seule fois, et qui l'a senti [3] ! »

Il parle ainsi de la bonté :

« Par-dessus toute chose, soyez bon ; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes. Vous en avez des traces dans l'âme, mais ce sont des sillons que l'on ne creuse jamais assez. Vos lèvres et vos yeux ne sont pas encore aussi bienveillants qu'ils pourraient l'être, et aucun art ne peut leur donner ce caractère que la culture intérieure de la bonté. Une pensée aimable et douce à l'égard des autres finit par s'empreindre dans la physionomie, et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs. Je n'ai jamais ressenti d'affection que pour la bonté rendue sensible dans les traits du visage. Tout ce qui ne l'a point me laisse froid, même les têtes où respire le génie ; mais le premier homme venu qui me cause l'impression d'être bon me touche et me séduit. »

La conduite de la divine Providence lui inspire ces paroles :

« Le jour même où vous m'écriviez, mon cher ami, je suivais le même mouvement ; et ma lettre a dû vous parvenir en même temps que la vôtre venait

[1] Sur la *Correspondance avec M[me] Swetchine*, voir, dans le *Journal des Débats*, octobre 1864, deux articles de Prévost-Paradol.

[2] Montalembert, *le Père Lacordaire*.

[3] *Lettres à des jeunes gens*, préface, p. 46-47.

me consoler. Je crains cependant que votre changement de domicile ne l'ait égarée, et c'est pourquoi, indépendamment du plaisir que j'y trouve, je veux vous écrire quelques mots. J'ai d'ailleurs à me justifier près de vous, puisque vous semblez accuser mon absence de sensibilité. En aucun temps, je vous l'assure, il ne m'eût été plus doux d'aller à Paris. J'y avais enfin ma famille spirituelle, et, plus que jamais, des amis très chers. Y passer le reste de ma vie, après tant de courses et d'agitations, eût été pour moi une bénédiction de Dieu. Il a vu, sans doute, que j'aimais trop et que j'étais trop aimé, et il a voulu m'arracher du lieu où jamais il ne m'a laissé de longues années. Des causes très profondes et très diverses disposent de moi en ce moment, et, bien que je semble très libre d'aller où je veux, la réalité est que j'obéis à un impérieux devoir. Si douloureux qu'il me soit de vivre loin de vous en particulier, je fais à ma conscience ce douloureux sacrifice. Les belles choses ne passent pas comme vous le dites, mais les douces choses sont mêlées d'amertume, et il faut savoir vivre dans ces alternatives de jouissance et de séparation. Dieu m'a préparé de longue main à la solitude, à l'abandon, à l'absence, au flux et au reflux de tout, et, sans avoir un cœur stoïque, je suis mieux pétri que d'autres pour un destin si ballotté ! Ne m'en voulez donc pas ! Je vous tiens à jamais sur mon sein comme un enfant bien-aimé ; nous nous retrouverons çà et là ; nous prendrons les jours que Dieu nous donnera en commun ; nous les graverons dans notre souvenir. Je viendrai, j'irai à vous, vous à moi, comme nous le pourrons, en attendant que l'éternité nous donne de l'un et de l'autre, en face de Dieu, une inaltérable présence. Cela viendra bien vite...

« Adieu donc, cher enfant, et ne me grondez plus de ne point assez vous aimer [1]. »

On lui demandait de faire des livres pendant qu'il dirigeait l'école de Sorèze. Il répond :

« Que vous êtes simple, naïf, innocent, et que sais-je ! de me parler encore de faire des livres ! On voit bien que vous n'êtes pas à la merci de deux cents écoliers qui ont le droit, depuis le matin jusqu'au soir, d'entrer dans votre chambre pour des bagatelles très importantes, puis de vous faire tomber sur la tête, au moment où l'on s'y attend le moins, une affaire grave, très grave, qui vous met l'esprit à la torture pour savoir s'il faudra être ferme ou coulant, terrible ou débonnaire.

« Mais quoi ! dites-vous, les années s'en vont, les cheveux grisonnent ! Cela est vrai, et j'en aurais grand souci pour peu que je fusse où je suis par ma propre volonté. Étant certain d'y être par la volonté de Dieu, je m'abandonne à cette adorable conduite, lui laissant mes années pour ce qu'elles valent, et mes projets pour ce qu'ils valent aussi. Sans doute, si j'étais maître de ma destinée, je ne songerais qu'à m'enfermer et qu'à écrire, en me mêlant par la plume aux affaires religieuses et politiques de notre temps ; mais Dieu ne l'a pas voulu. Depuis 1830, il y a juste un quart de siècle, ma vie n'a été qu'une tourmente continuelle, sans loisirs, sans perspective arrêtée, sans lien, presque sans patrie. Je suis allé devant moi comme la feuille que le vent emporte, et j'y suis tellement habitué, que Sorèze, où je voudrais mourir, ne me semble qu'une tente d'un jour [2]. »

[1] *Lettres à des jeunes gens*, p. 193-194.
[2] *Ibid.*, p. 309-311, 3 janvier 1856.

Plus encore peut-être que dans ses lettres le P. Lacordaire a épanché toute son âme dans sa vie de *Sainte Marie-Madeleine*, celui de tous ses écrits qu'il aimait et estimait le plus. Voici comment il y parle de l'amitié :

C'est donc une rare et divine chose que l'amitié, le signe assuré d'une grande âme et la plus haute des récompenses visibles attachées à la vertu.

Aussi ne pouvait-elle être étrangère au christianisme, qui a élevé les âmes et créé tant de vertus. Lorsque deux époux chrétiens, par exemple, ont trouvé dans leur foi le principe de leur fidélité, Jésus-Christ, qui a béni leur amour, ne lui a pas promis une éternelle durée. Car rien de ce qui est sensible n'est immortel. Mais si les ardeurs du sang s'affaiblissent en même temps que la beauté se ternit, cela même, au lieu d'être le signe d'une décadence, est l'avant-coureur d'un progrès. L'âme ne se déprend pas parce que le corps perd de ses liens ; la confiance, l'estime, le respect, l'habitude d'une intime et réciproque pénétration maintiennent dans les cœurs le foyer d'une affection qui s'affirme en se purifiant. La tendresse survit sous une nouvelle forme. Ce n'est plus l'émotion terrestre d'autrefois, mais le tressaillement divin des esprits aidés par le souvenir d'une jeunesse qui fut pure en même temps que charmée. La couronne des vierges vient des hauteurs sacrées du mariage chrétien sur le front des époux, et ils chantent ensemble un cantique que la mort même ne fait pas taire, parce que l'éternité, qui le leur prête ici-bas, le leur rend dans le sein de Dieu. Au lieu de ces délaissements horribles auxquels la chair flétrie condamne le cœur vivant, l'amitié se lève de la couche nuptiale refroidie comme un lis parfumé de l'amour qui n'est plus, et la vieillesse même, embaumée de ce parfum qui la transfigure, se penche vers la tombe comme ces arbres séculaires qui ont réservé pour leurs dernières années leurs plus belles fleurs et leurs meilleurs fruits. L'amitié est, dans le christianisme, le terme et la récompense suprême de l'amour conjugal [1].

Quelles douces et belles pages sur la résurrection de Lazare, les larmes du Christ, l'amitié de Jésus pour ses amis Lazare, Madeleine et Marthe !

Je ne sais ce qu'en pensent les autres; pour moi, n'y aurait-il que cette page dans l'Évangile, je croirais à la divinité de

[1] *Sainte Marie-Madeleine*, ch. I.

Jésus-Christ. J'ai beau me rappeler tout ce que j'ai lu, je ne connais rien où la vérité s'impose avec une aussi palpable puissance. Il n'y a là pas un mot qui ne porte au fond de l'homme cette conviction que Dieu seul a pu agir ainsi et faire écrire ainsi. Comme scène d'amitié, rien de comparable n'existe dans aucun siècle et dans aucune langue. La tendresse déborde dans ce récit, et cependant on pourrait dire qu'elle n'est pas exprimée. Elle gît tout entière dans les entrailles, et en la sentant toujours, on ne l'entend que par ce seul mot : *Et Jésus pleura.* Jésus ne devait pas pleurer dans sa passion ; il ne pleura point lorsqu'un apôtre lui donna le baiser de la trahison, ni quand saint Pierre le renia par peur d'une servante, ni quand il vit au pied de sa croix sa mère et ses plus chers amis. C'était l'heure surnaturelle de notre rédemption, et la divinité du Juste qui nous rachetait par la douleur ne devait s'y rendre visible que par la force et la majesté. Mais à la veille de ce moment, lorsque le Christ, libre encore, vivait avec nous de notre vie, il ne put refuser au tombeau d'un ami la faiblesse de l'attendrissement. Il frémit et se trouble; et enfin, comme l'un de nous, il pleure. Saints frémissements, heureux troubles, larmes précieuses, qui nous prouvaient que notre Dieu était sensible comme nous, et qui nous permettaient de pleurer aussi un jour dans nos joies et dans nos amitiés!

Jésus avait donc à Béthanie une famille tout entière d'amis. C'était là que venant à Jérusalem, dans la ville où devait se consommer son sacrifice, il se reposait des fatigues de sa prédication et des douloureuses perspectives de l'avenir. Là étaient des cœurs purs, dévoués, amis; là ce bien incomparable d'une affection à l'épreuve de tout. Aussi ce fut de Béthanie qu'il se mit en marche pour faire son entrée triomphale à Jérusalem ; et ce fut à la vue de Béthanie, le visage tourné vers ses murs, du côté de l'orient, qu'il monta au ciel, presque à égale distance du Calvaire où il était mort et de la maison où on l'avait le plus aimé. Aujourd'hui même, quand le voyageur descendant de Jérusalem a passé le torrent de Cédron et gravi la montagne des Oliviers, il découvre sur la pente orientale de ces collines quelques masures parsemées de ruines. On lui montre du doigt entre ces débris trois points marqués à peine par des restes informes. « Là, lui dit-on, était la maison de Lazare, là celle de Marthe, là « celle de Marie-Madeleine. » Le souvenir des siècles a été plus fort que les destructions de la barbarie, et le nom des amis de Jésus, survivant aux pierres dispersées, frappe encore d'un son ému ces solitudes indifférentes. De l'autre côté, et de la même

place où il est debout, le voyageur découvre Jérusalem couchée dans le soleil du soir, triste, pensive, n'ayant plus qu'un tombeau pour gloire, mais c'est le tombeau de son Dieu. La pensée et l'œil du chrétien errent entre ces deux spectacles d'une désolation dissemblable. Ici, plus rien que le nom ; là, une ville encore, mais quelle ville ! Jésus n'a pas voulu laisser si proche d'elle la demeure et la tombe de ses amis ; il a tout emporté avec son ascension, et, jetant Béthanie par delà les mers, il a préparé à ceux qui l'aimaient, sur des rivages à jamais chrétiens, une immortelle hospitalité [1] !

Quelle profondeur de tendresse, quelle chaleur de sentiment dans cette âme de prêtre, de moine !

Pendant les deux dernières années de sa vie, il avait entrepris de traiter tout le côté pratique de la religion dans des *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, qui devaient former trois ou quatre volumes. Il ne put écrire que trois lettres, sur le culte de Jésus-Christ, comme fondateur de la vie chrétienne, dans les Écritures et dans l'Église.

Dès 1852, le père Lacordaire écrivait à un de ses jeunes amis :

« Je me sens prêt à mourir ; j'ai accompli ce que je voulais ici-bas, et le reste de mes jours n'aura plus de valeur que pour ajouter l'autorité de l'âge au passé [2]. »

De 1852 à 1861 que d'utiles, belles et grandes choses le père Lacordaire n'a-t-il pas ajoutées à son noble passé ! Combien en aurait-il pu produire et faire encore, si sa dévorante ardeur de dévouement et sa soif inépuisable de privations, de souffrances, de macérations, n'avaient pas, bien avant le temps, consumé cette noble existence, pour le rachat de laquelle tous ses frères, ses fils, ses amis, dans un élan qu'il était digne d'inspirer, offraient au ciel le sacrifice de la leur !

1 *Vie de sainte Marie-Madeleine*, chap. VI.

2 *Lettres à des jeunes gens*, 22 avril 1852.

Le R. P. DE RAVIGNAN

— 1795-1858 —

I

Le R. P. de Ravignan est né à Bayonne, le 1er décembre 1795. Son père s'appelait Bernard-Paul-Pierre Lacroix de Ravignan, sa mère Catherine-Rose-Henriette Mel de Saint-Céran.

La famille fut la première école du jeune Ravignan. Mais vint le jour où il fallut d'autres leçons et d'autres maîtres, et le baron de Ravignan amena lui-même à Paris son *petit compagnon*, comme il appelait son fils. La séparation fut cruelle pour l'enfant, qui versa d'abondantes larmes.

Placé au pensionnat de l'abbé Hunot, où se trouvaient déjà ses deux frères aînés, il ne tarda pas à les surpasser en savoir.

En 1806, Mme de Ravignan alla passer les vacances à Paris et plaça ses fils dans une pension d'un excellent renom, mais fort mondaine. Le spectacle était regardé pour les élèves comme un exercice littéraire ; on les introduisait même dans les bals du directeur. Dans des conditions si périlleuses, l'enfant de onze ans sut garder intacts l'esprit de foi et l'amour du devoir.

Quand il eut terminé ses études, on le pressa d'entrer, en qualité de page, dans la maison de l'empereur : c'était le chemin de la fortune. Il refusa, disant qu'il se sentait « assez peu de goût pour la diplomatie ». Lorsqu'il dut choisir une carrière, il se décida pour la magistrature.

II

Au mois de novembre 1813, Gustave de Ravignan entra chez M. Goujon, ancien jurisconsulte, que M. de Sèze, l'un des défenseurs de Louis XVI, avait désigné à sa mère. Voulant rester dans le monde un homme de prière et de travail, il prit, à la même époque, pour directeur spirituel l'abbé Frayssinous, auquel il devait un jour succéder si glorieusement.

Les événements de 1814 et de 1815 vinrent interrompre le cours de ses études judiciaires. La restauration de l'antique royauté française excita son enthousiasme ; et, quand il apprit le débarquement de Napoléon sur les côtes de la Provence, le jeune royaliste, se croyant engagé d'honneur à défendre la cause du droit, se fit soldat. Il prit part, en qualité de volontaire, à la malheureuse campagne d'Espagne où il faillit périr. Le commandant Barbarin, qui conduisait les troupes royales,

venait d'être frappé et allait tomber aux mains de l'ennemi, quand Gustave de Ravignan s'avance sous le feu pour couvrir son chef. Mais celui-ci, au moment d'être sauvé, se brûle la cervelle. Alors seulement l'intrépide volontaire, voyant sa mort inutile, battit en retraite et regagna la maison paternelle.

Après quelques jours d'un repos absolument nécessaire, il va, au delà de la frontière, rejoindre son corps que commandait le comte Étienne de Damas, et reçoit du duc d'Angoulême le brevet de lieutenant de cavalerie. Mais, la campagne finie, il dépose son épée.

Dans une dernière entrevue, le duc d'Angoulême, qui savait inébranlable la détermination du brillant officier, lui dit : « Monsieur de Ravignan, je suis enchanté de vous revoir. Je sais que vous servirez la patrie par la parole aussi bien que par l'épée. »

En 1817, âgé seulement de vingt-deux ans, le futur magistrat était candidat pour une place vacante de conseiller auditeur à la cour royale de Paris. Sa naissance, son passé militaire, ses études spéciales, son talent, et aussi la protection du prince royal, lui valurent de l'emporter malgré la plus vive opposition. Accueilli froidement par ses collègues, il ne se laissa point déconcerter. Connaissant à fond le droit et la jurisprudence, il eut bientôt l'occasion de montrer ce qu'il pouvait faire.

« Un jour, en l'absence des avocats, une affaire civile fort ingrate est mise inopinément en délibéré. « Qui veut se charger du rapport ? » demanda M. Séguier. Puis tout à coup, non sans quelque malice, s'adressant au plus jeune auditeur : « Eh bien ! voyons une fois ce que sait faire ce jeune homme que nous ne connaissons pas encore. » Et les pièces lui sont remises. Au jour marqué, le rapport le plus lucide fut lu devant la cour avec une facilité d'élocution, une gravité et une noblesse qui dès le début annonçaient un orateur. Tous les conseillers se regardèrent avec étonnement ; un homme venait de se révéler[1]. »

Dès ce moment, le jeune magistrat parut toujours supérieur à sa tâche. Élevé, malgré sa jeunesse, — il n'avait alors que vingt-quatre ans, — jusqu'aux hautes fonctions d'avocat général, il justifia la confiance qu'on avait mise en lui : sa parole était digne, son maintien grave, sa discussion sûre et vigoureuse. Au palais, on disait : « C'est du d'Aguesseau. »

Sous la robe du magistrat, Gustave de Ravignan n'avait point oublié Dieu. Il restait fidèle à l'abbé Frayssinous qui fit de lui un chrétien fervent. Il abhorrait les lâchetés du respect humain. Aussi, avant même d'être prêtre, fut-il apôtre; parlait-il de Dieu et de Jésus-Christ, il convertissait. La mort de Mme de Saint-Céran, qu'il aimait comme une seconde mère, une maladie de sa sœur, Mme Exelmans, enfin une indisposition fort grave dont il fut frappé lui-même achevèrent de le détacher du monde. Il fit part à sa mère de son dessein

[1] *Vie du R. P. de Ravignan*, par le P. de Ponlevoy.

d'entrer au séminaire. Remplie d'inquiétude et de douleur, elle obtint un délai. Mais la volonté de Dieu parlait haut, et le magistrat écrivit à son frère :

« Je suis à peu près décidé à entrer au séminaire. Depuis six mois que cette idée a été fortement réveillée en moi, je réfléchis. Je n'ai point pris ma résolution définitive. Ma mère se tourmente et me tourmente. Tu penses bien qu'une fois ma résolution prise, *rien au monde ne m'arrêtera*. J'ai parcouru tous les points de vue de mon projet : si Dieu m'appelle, j'obéirai. »

On était loin dans le monde de pressentir chez le jeune et brillant magistrat une si grave détermination. Un jour pourtant, au milieu d'une attaque trop vive contre les religieuses et surtout contre les jésuites, il laissa échapper ce mot prophétique : « Moi, je serai jésuite. — Eh bien ! répliqua l'insulteur, tu seras chassé comme eux. — Soit ! je serai chassé ; mais je mourrai jésuite. »

En 1821, après avoir rempli les fonctions d'avocat général dans la célèbre affaire Cauchois-Lemaire, M. de Ravignan fut nommé substitut du procureur du roi à Paris : « Laissez venir ce jeune homme, dit M. Séguier à cette occasion, mon fauteuil lui tend les bras. » Il est certain que le jeune magistrat, avec son talent, ses qualités personnelles et ses relations, était sur la voie des plus hautes dignités.

Mais le moment était venu pour lui de renoncer à tout. Il prétexta un voyage, et, au mois de mai 1822, il entra au séminaire de Saint-Sulpice.

III

Nous avons une lettre fort belle que M. de Ravignan écrivit alors à sa mère.

5 mai 1822.

« Ma bien chère mère,

« Dieu, vous le savez, m'avait inspiré, il y a déjà longtemps, et dans plusieurs occasions, le désir de me vouer entièrement à son service.

« Le temps était venu de prendre un parti. D'après l'avis de M. de Frayssinous et d'autres ecclésiastiques éclairés, j'ai dû chercher dans la retraite les lumières qui me manquaient. Je me suis rendu à la maison de campagne du séminaire Saint-Sulpice, à Issy. La bonté et l'aménité les plus chrétiennes m'y ont accueilli. Pardonnez-moi, mon excellente mère, de vous avoir caché le motif de mon absence ; il le fallait bien ; votre tendresse extrême pour le plus indigne de vos enfants m'était trop connue.

« Je ne vous dirai point tout ce que la considération de ma vie, la contemplation des vérités sublimes de la religion m'ont fait éprouver, par la grâce de Dieu, d'impressions fortes et consolantes, entre les mains d'un humble prêtre, animé de l'esprit d'en haut et doué de tout ce que le monde estime et encore de ce qu'il ne sait pas estimer. Mes réflexions et mes ardentes prières ont suivi une marche sage et prudente. Croyez bien qu'en présence d'un avenir aussi redoutable que la vie d'un prêtre, les illusions disparaissent.

« M. Mollevaut, le sulpicien dont je viens de vous parler, est d'ailleurs cet

homme de Dieu, désintéressé comme la conscience, qu'il me fallait trouver ; et M. Frayssinous m'avait dit à Paris, en m'envoyant vers lui : « Quand il aura dit quelle est votre vocation, je serai aussi tranquille que si Dieu lui-même avait parlé. »

« Dieu a parlé, ma bien bonne mère, j'obéis avec joie. Je le remercie de me retirer du monde. Je le remercie profondément de mon repentir et de la vie paisible, j'espère, qu'il me destine. Vous, ma mère, souffrez que votre fils vous le dise, obéissez aussi. Permettez-moi de croire et de savoir mieux que vous-même que les prières d'une mère chrétienne ont appelé de Dieu sur moi la protection spéciale que je ressens.

« Tout entier à mes devoirs et à mes occupations sacrées, j'appartiendrai plus aussi à ma tendresse pour vous ; loin des dissipations et du tumulte du monde et des affaires, près de vous, loin de vous, je vous porterai dans mon cœur et je presserai Dieu de mes prières pour votre conservation, pour votre salut, ce que j'ai de plus cher au monde.

« Consacré aussi d'une manière spéciale au culte du modèle le plus auguste des mères selon la religion, je lui recommanderai, en fils pieux, ma mère chérie, et les bénédictions du ciel descendront sur vous et sur toute la famille. Voilà, ma chère maman, ce que j'avais à vous dire. Tout est décidé ! ma résolution sera en Dieu inébranlable.

« Il me reste à remplir un devoir que votre indulgence et votre bonté rendent moins pénible : c'est de vous demander humblement pardon de toutes les peines que je vous ai causées, de ma rudesse, de mon orgueil, de mes impiétés envers vous, ma bonne mère. Pardonnez-moi et bénissez-moi. »

Il fut tonsuré, à Issy, par Mgr Frayssinous, le 11 juin 1822, le jour même du sacre de l'évêque d'Hermopolis.

En se donnant à Dieu, le pieux séminariste ne voulut rien garder dans le monde. Il se défit de toute sa fortune en faveur de son frère. Le jour même où il signa cette renonciation, il rencontra un pauvre, au sortir de l'étude du notaire, et, lui donnant sa dernière pièce de monnaie : « Enfin, dit-il, je n'ai plus rien ! » Peu de temps après, à l'âge de vingt-sept ans, M. de Ravignan entrait au noviciat des jésuites.

Vainement on essaya d'ébranler sa résolution. Grave et souriant, il répondait aux siens : « J'ai tout planté là, c'est fini ! »

Dans cette décision, si étrange pour le monde qui n'entend rien au travail de la grâce, on voulut voir le contre-coup d'un roman avorté.

Mais l'ancien substitut le dit plus tard dans une brochure célèbre, il n'y avait là que l'appel d'en haut :

« Je ne veux point occuper le public de mon histoire ; je n'ai point à raconter ici ni par quelle voie il plut à la divine Providence de me faire passer alors, ni quel fut ce travail intérieur de la conscience dont Dieu a le secret, dont le souvenir est ineffaçable dans mon âme, et qui en m'apportant la lumière amena pour moi un changement si entier d'existence.

« Mais ce que je puis bien déclarer, c'est que ma conviction fut formée et ma décision prise alors dans la situation la plus complètement libre de toute influence : il n'a guère été jamais dans ma nature d'en accepter aucune [1]. »

[1] *De l'Instit. des Jésuites*, p. 2.

Il est d'usage que chaque novice donne, au noviciat même, les prémices de son éloquence sacrée. Le frère de Ravignan prêcha; et il fut constaté qu'il n'avait pas le genre missionnaire, qu'il devait descendre, pour être compris du peuple, du *distingué* au *simple*. L'humble religieux tint toujours le plus grand cas de cette critique fraternelle.

Nous ne nous occuperons point ici des discours du novice. Nous voulons cependant citer un passage remarquable sur l'humilité; on croirait entendre le langage d'un père du désert :

« Le monde est partagé pour nous en deux classes, les ennemis acharnés et les amis dévoués. Il faut deux fois de l'humilité pour subir les persécutions des uns et pour porter sans amour-propre les suffrages des autres.

« L'enfer va diriger de puissants efforts contre la compagnie de Jésus. Alors nous pourrons mieux ressembler à notre maître. Toute sa vie s'est passée dans les humiliations et les souffrances ; il les a supportées avec une patience et une joie divines. Telles sont les dispositions que devront rencontrer dans nos cœurs les mêmes épreuves. Pénétrés du sentiment de nos fautes, convaincus de l'énormité des châtiments qu'elles nous ont mérités, animés nous-mêmes d'une sainte inimitié et d'un mépris sincère contre une nature rebelle, nous adorerons la main qui nous frappe, et nous courberons la tête, sans nous plaindre, sous le joug qu'il lui plaît de nous imposer; nous confesserons la miséricorde infinie de Dieu, qui nous épargne encore ; nous pleurerons, non pas sur nous, mais sur ceux qui s'égarent; nous bénirons les instruments des desseins de Dieu, quels qu'ils soient ; nous chérirons enfin la conformité de leurs traitements à notre égard avec nos propres jugements contre nous-mêmes. Ce sera de l'humilité...

« Être estimé des autres, et ne jamais quitter la pensée du néant et du péché ; voir les fruits naître sous ses pas, et demeurer convaincu de son entière nullité ; exercer des vertus sublimes, et rester dans la connaissance intime de sa bassesse ; faire avec une exacte justice la part de Dieu et la part de l'homme ; à Dieu rapporter toute gloire, tout bien et tout succès ; à l'homme ne rendre que le mépris, la haine ou l'indifférence : voilà notre devoir dans la faveur ; c'est l'humilité.

« Armons-nous donc, ô mes frères ! d'un égal courage contre la bonne et la mauvaise fortune. Sous la bannière de saint Ignace, la vaillance est un devoir ; mais la victoire est promise à l'humilité, cette puissance miraculeuse de la faiblesse... »

Le père de Ravignan prononça ses vœux le 3 novembre 1824. Une fois encore, avant ce jour, le procureur général Bellart, qui regrettait son vaillant substitut, essaya de le détourner de sa résolution. Elle était irrévocable. « Au reste, répondit le saint religieux, je pourrais dire aux personnes qui croiraient encore ma position entière, et qui penseraient que je serais encore à délibérer de mon avenir, qu'il y a longtemps que, devant Dieu, j'ai pris des engagements irrévocables, et qu'en prononçant mes vœux j'accomplirai plutôt une formalité sainte que je ne m'imposerai de nouveaux liens. »

Après les quatre années du *scolasticat*, c'est-à-dire des études théologiques faites à Paris et à Dôle, il fut ordonné prêtre, le 25 juillet 1828.

Puis, selon les règles de l'Institut des jésuites, il devint professeur. Pendant cinq ans, il enseigna la théologie, d'abord à Saint-Acheul qu'il quitta lors du sac de la maison par les émeutiers de 1830, ensuite à Brieg (Suisse), où il dut se réfugier. Enfin, après douze années de retraite, d'étude, de professorat et de vie religieuse, en 1835, la Compagnie pensa qu'elle avait un homme dans l'ancien magistrat; elle le désigna pour la chaire; le P. de Ravignan fut désormais prédicateur.

IV

« Pour la première fois, à quarante ans accomplis, il parut dans une grande chaire. Ce fut dans la magnifique cathédrale d'Amiens que s'annonça l'orateur de Notre-Dame [1]. »

Dès le début, il se posa quelques principes d'éloquence dont il ne se départit jamais : une exposition claire et simple de la doctrine catholique; l'oubli absolu de soi-même ; établissement de cet oubli de soi chez les auditeurs; éloignement de toute prétention et de tout étalage, de l'ostentation de la science, de l'affectation de la rhétorique, des curiosités de l'esprit, des nouveautés du style et des singularités de l'action.

En 1836, le Père de Ravignan prêcha le carême dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris. Le succès fut immense. Il n'y eut qu'un cri d'admiration dans les salons, dans les journaux et parmi tous ses auditeurs. La voix publique le désigna pour les conférences du carême de 1837 à Notre-Dame.

Mais, avant de monter dans cette chaire qu'avait illustrée déjà tant d'éloquence, il fut chargé de la station de l'Avent à Bordeaux. L'orateur n'eut pas le même succès qu'à Amiens et à Saint-Thomas d'Aquin. Sa logique qui éclairait les esprits et son onction qui touchait les cœurs obtinrent cependant des résultats très heureux.

Quand vint le carême de 1837, l'auditoire, sous la grande voûte de Notre-Dame, fut nombreux et brillant. Il se composait surtout de philosophes, de rationalistes, de matérialistes, de chrétiens indifférents; l'élite du monde savant était là ; l'archevêque de Paris présidait, entouré de prélats et de prêtres distingués. On était impatient de voir et d'entendre ce religieux qui, pour une vie humble et obscure, avait dédaigné tous les avantages de la puissance, de la fortune et du talent. Le P. de Ravignan n'eut qu'à paraître pour s'attirer la sympathie et le respect. Avec une physionomie d'une grande noblesse, il avait les traits saillants de l'ascète et le regard d'un saint; un organe sonore, éclatant; un geste large, mais sobre et mesuré. L'éloquence coulait de ses lèvres persuasives, adroite, insinuante, toute semée de pièges qui plaisent à l'auditeur heureux de s'y trouver enlacé.

Il semblait difficile de succéder à Lacordaire. La poésie, le génie,

[1] *Vie du R. P. de Ravignan*, par le P. de Ponlevoy, t. I, p. 164.

une action en quelque sorte magique, l'incomparable orateur avait tout à son service. Mais si Lacordaire séduisait, le P. de Ravignan avait le don de convaincre. L'imagination, la couleur, la mise en scène manquaient; mais il s'appliquait davantage à expliquer solidement le fond du christianisme ; il amenait l'incroyant vaincu et changé aux pieds du prêtre qui absout. L'un inaugura les conférences; l'autre y ajouta la retraite de la semaine sainte couronnée, le jour de Pâques, par trois ou quatre mille communions d'hommes. Logicien impitoyable, l'éloquent religieux poursuit le mal dans tous ses retranchements, jusque dans les replis les plus cachés de la conscience humaine. Avec ses raisonnements qui marchent droit au but, avec ses réflexions toujours judicieuses et d'un sens exquis, il confond l'erreur qui se déguise ; il arrache à la passion ses honteux secrets. Il fait retentir à l'oreille du coupable les menaces du châtiment; mais il a soin de lui montrer aussi la récompense qu'il peut espérer. Toujours, à côté du fouet de la justice inexorable, il place le pardon de l'infinie miséricorde.

Quand on songe aux résultats obtenus, on ne peut nier que le P. de Ravignan n'eût reçu le don de la grande éloquence. « En le lisant, dit le P. de Ponlevoy, on pourrait trouver qu'il manque de littérature et de poésie; on n'y songeait même pas en écoutant sa parole originale et puissante : il prenait le mot qui rendait sa pensée, parlait pour convertir et non pour plaire... Son style était un peu rude et heurté, mais par là même il devenait plus nerveux et plus incisif : il avait de la soudaineté et du trait [1]. » Il possédait en outre une pleine assurance ; un débit dont la chaleur allait toujours croissant et qui, à la fin, s'enflammait et brûlait tous les cœurs ; un accent de conviction auquel il était difficile de résister et qui lui constituait une étonnante autorité. « Cette véritable domination oratoire donnait une majesté incomparable à son exposition, et à sa logique une irréfutable puissance [2]. » L'effet se produisait unanime dans l'assemblée ; l'émotion gagnait de proche en proche, à travers tout l'auditoire, les fibres les plus rebelles.

Un jour il eut un de ces mouvements imprévus et soudains qui ne manquent jamais d'électriser l'auditeur. Il venait de peindre à grands traits, avec une extraordinaire véhémence, le malheur volontaire de l'incrédule, ses incertitudes et ses contradictions, ses tristesses et ses craintes, ses regrets et ses désespoirs; devant ce tableau saisissant de vérité, l'auditoire était atterré. Tout à coup l'orateur s'arrête hors d'haleine, croise ses bras sur sa poitrine, prend une pose assurée, épanouit son visage, et avec un accent inimitable laisse tomber ces paroles : « *Et nous, messieurs, nous croyons !* » A ce contraste inattendu, un mouvement court dans l'auditoire, on ne se contient plus, les applaudissements éclatent. Mais l'humilité du prêtre s'alarme, sa

[1] *Vie du R. P. de Ravignan*, t. I, p. 220, 221.
[2] *Ibid.*, p. 221.

religion s'indigne, son regard s'allume : « *Silence, messieurs !* » s'écrie-t-il ; et de sa voix il couvre le bruit, et de son geste il comprime la manifestation [1].

Les conférences du père de Ravignan ne soulevèrent point, comme celles du père Lacordaire qui attaquait de front les idées et les hommes de la société moderne, des critiques amères ou violentes dans les journaux et parmi les écrivains de la libre-pensée. On se bornait à des comptes-rendus plus ou moins exacts, et l'orateur fit, une fois pour toutes, ses réserves à cet égard. Prêtre, le P. de Ravignan exerçait un droit, quand il exposait la doctrine ou qu'il abordait le champ des controverses religieuses ; et ce droit, on le lui reconnaissait. Il pensait, de son côté, qu'il attaquait suffisamment les erreurs et les préjugés du monde, s'il réussissait à faire triompher les doctrines chrétiennes dans les cœurs.

Le père de Ravignan, exact à tenir le supérieur général au courant de sa mission, lui écrivait à la fin de 1838 :

« Il y a eu faveur, témoignée quelquefois trop ; des résultats de conversion, quelques-uns, mais en petit nombre. Du reste, aucune démonstration fâcheuse, ni dans les journaux ni dans l'auditoire ; Dieu en soit béni !

« J'ai dû avoir des relations avec bien des gens et fort connus. M. de Chateaubriand est venu me voir ; on m'a ménagé deux entrevues avec M. de Lamartine ; des médecins et des savants m'ont demandé des rendez-vous ; quelques-uns se sont confessés. Que de grands hommes ignorants dans la foi et malades d'esprit et de cœur ! »

Il était fait pour guérir de tels malades. Au sortir d'une de ces conférences si fécondes, Mme Swetchine disait au père Lacordaire :

« J'ai été entendre M. de Ravignan, la dernière fois qu'il a parlé, et je l'ai fort admiré. Son discours m'a paru d'une belle et régulière ordonnance, sa langue, riche et nouvelle par l'ascendant même des idées qu'il passe en revue ; ses mouvements sont libres et vrais ; il se place à une grande hauteur, à celle d'où descend l'autorité. Un peu d'imitation d'une manière qui ne serait pas naturellement la sienne se fait sentir, et l'on cesse d'être maître, là où l'on imite ; mais c'est encore là un hommage qu'il vous rend, et un bien touchant témoignage, selon moi, de son amour et de son zèle pour la vérité, qui lui fait prendre, pour lui assurer ce succès qui importe tant à ceux qui aiment, tous les moyens qu'il croit efficaces, dussent-ils contraindre sa nature et moins flatter son amour-propre [2]. »

A l'époque de ses plus grands succès de conférencier, en 1840, le P. de Ravignan eut à prononcer une oraison funèbre, celle de monseigneur de Quélen, archevêque de Paris. Le trait caractéristique de la vie entière du prélat fournit à l'orateur la division de son discours : le premier point est consacré à la force, le second à la douceur, qui distinguèrent éminemment l'archevêque défunt. L'illustre conféren-

[1] *Vie du R. P. de Ravignan*, par le P. de Ponlevoy, t. I, p. 222-223.
[2] Lettre de Mme Swetchine au P. Lacordaire.

cier de Notre-Dame parut alors au-dessous de son talent. Mais on ignorait que sa parole n'avait point été libre ; qu'il avait eu de grandes susceptibilités à ménager, et que même il avait dû soumettre l'oraison funèbre à l'examen préalable d'une commission de censure imposée par le gouvernement. Il écrivait, sur ce sujet, à son supérieur : « J'avoue, mon révérend père, que, si j'étais l'abbé de Ravignan, je n'accepterais jamais les conditions du ministre [1], et j'enverrais immédiatement ma démission à MM. les vicaires capitulaires ; mais le père de Ravignan fera tout ce que vous voudrez. »

Les grandes conférences de Notre-Dame ne suffisaient pas au zèle de cet apôtre. Il se prodiguait dans toute la France et hors de France. En 1837, il prêche l'Avent à Lyon, en 1838 et en 1840 à Bordeaux, en 1839 à Grenoble, en 1841 à Rome, en 1842 à Besançon, en 1844 à Toulouse, en 1845 à Metz, puis à Dijon, à Poitiers, à Angers, à Nantes. On le voit, en 1842, prêcher à Notre-Dame le Carême, suivi de trois retraites simultanées pendant la semaine sainte, puis l'Avent à Besançon, et enfin faire trois mois de conférences dans l'église de Saint-Séverin.

En dehors des conférences de Notre-Dame, nous ne possédons que celles qui furent prêchées à Besançon.

En province, l'orateur de Paris se transforme avec son auditoire plus croyant. Il y a des différences notables dans le fond et la forme de ses discours ; il fait sans doute une large part à la discussion, mais sa parole est plutôt évangélique que démonstrative. Et l'on peut dire qu'apôtre et missionnaire, le père de Ravignan paraît supérieur au grand prédicateur d'apparat. « Les missions, les retraites, écrit son biographe, là fut vraiment sa puissance. » On avait remarqué que dans ses retraites de la semaine sainte, à Notre-Dame, le saint religieux était particulièrement touchant ; tous ses auditeurs sentaient alors, au fond de leur âme, comme une vibration sympathique.

Pour amener les hommes au confessionnal, il terminait ainsi une de ses conférences :

« Enfin, messieurs, le christianisme est vrai, ou il est faux. S'il est faux, expliquez-moi comment il a pu s'accréditer pendant dix-huit siècles. Mais c'est une atroce perfidie dont il est plus que temps de punir les auteurs ; et moi-même qui vous exhorte de toute la force de ma voix, je suis un infâme imposteur, ou pour le moins un absurde fanatique. Et vous-mêmes, pourquoi venir ainsi vous grouper autour de cette chaire, pourquoi me donner ce consolant spectacle que j'ai déjà eu ailleurs et qui m'attendrit toujours ? Si le christianisme est faux, tout est mensonge sur la terre. Mais aussi, messieurs, s'il est vrai, pourquoi balancer ? pourquoi différer ? pourquoi rester dans cette lamentable hésitation entre la lumière et les ténèbres ? Courage donc ! décidez-vous, franchissez les obstacles, combattez vaillamment, la victoire est à vous, je vous la promets de la part de mon Dieu. Si votre volonté est ferme, tout est facile ; si elle ne l'est pas, tout est pénible, tout est angoisses et déchirements : combattez, mais sans regarder en arrière. Oh ! peut-être craignez-vous de com-

[1] M. Teste, ministre des cultes et garde des sceaux.

battre seuls, la lutte vous semble inégale, au-dessus de vos forces, vous en désespérez. Eh bien ! adjoignez-vous un ami, un confident, un père qui vous aime. Ne suis-je pas là, ne suis-je pas venu pour vous aider, vous éclairer et vous soutenir ? Pardonnez-moi ma franchise, ma simplicité d'apôtre, je n'ai pu rester toujours dans des questions générales et spéculatives : ma mission, mon devoir, la parole de mon Dieu, m'ordonnent de vous montrer surtout le christianisme positif et pratique, le seul qui donne le pain, le seul qui ouvre les cieux [1]. »

La conférence sur l'*Indifférence en matière de religion* offre de grandes beautés. La péroraison de la conférence sur le *Caractère de Jésus-Christ* mérite d'être citée :

Avouons-le, messieurs, de bonne foi, il est impossible de justifier au tribunal de la saine raison la triste indifférence d'un grand nombre d'hommes. Ils ne sauraient la justifier à leurs propres yeux, s'ils voulaient un instant réfléchir sans prévention. Rendus à eux-mêmes et s'interrogeant sérieusement dans le silence des passions, ils retrouveraient leur âme naturellement chrétienne, pour me servir de l'expression d'un ancien. Le Créateur, avec sa divine image, y grava en traits ineffaçables les caractères de l'éternelle vérité ; heureux celui qui consent à les lire seul, retiré à l'écart, comme autrefois Augustin ; qu'il fasse trêve un moment au tumulte et à l'agitation du monde, qu'il élève son cœur fatigué de la poursuite des faux biens vers Celui qui se nomme le Père des lumières et le Dieu de toute consolation. Une paix inconnue descendra bientôt dans son âme, une clarté céleste attirée par son humble prière viendra le désabuser de ses longues erreurs. Il comprendra mieux alors la véritable grandeur et les glorieuses destinées de l'homme, de l'homme fait pour s'unir à Dieu même, au sein de la gloire et de la béatitude infinie. Les jours qui furent traversés par tant d'orages redeviendront plus purs et plus sereins ; et si la vie lui amenait encore, pendant qu'il habite la vallée de larmes, des vicissitudes et des peines, du moins il saura trouver le remède à ses maux et un appui consolateur dans l'infortune. Fasse le ciel qu'un seul de ces cœurs égarés, plus digne encore d'intérêt que de blâme, daigne en faire sur ma parole la douce expérience. J'ose bien le lui promettre de la part de mon Dieu, jusqu'au terme de son pèlerinage ici-bas, il bénira le jour qui l'aura rendu à lui-même, à sa foi, à son Dieu, et au bonheur pour toute une éternité [2].

[1] *Conférences à Notre-Dame de Paris, de* 1837 *à* 1846, t. III, p. 144 à 146, 2e édit. Poussielgue.

[2] Discours prononcé en présence de la reine Marie-Amélie, le 26 février 1841.

V

Tandis que, du haut de la chaire, le père de Ravignan attaquait avec tant d'ardeur l'incrédulité et les passions humaines, il dut descendre dans l'arène pour d'autres combats. Il s'agissait de la suppression légale des Jésuites en France. Le complot avait été merveilleusement ourdi; toutes les haines étaient amassées, toutes les calomnies préparées; le pouvoir et la presse marchaient d'accord. Un homme seul gênait leurs desseins. « Vous n'y entendez rien, disait M. Royer-Collard ; il faut séparer la cause de cet homme d'avec celle de son corps; car M. de Ravignan a la candeur de se croire jésuite. »

L'illustre conférencier écrivit alors ce plaidoyer mémorable : *De l'existence et de l'institut des Jésuites*, qui devait ramener tant d'esprits prévenus.

« La prudence a ses lois, s'écrie-t-il, elle a ses bornes.

« Dans la vie des hommes, il est des circonstances où les explications les plus précises deviennent une haute obligation qu'il faut remplir.

« Je l'avouerai, depuis surtout que le pouvoir du faux semble reprendre parmi nous un empire qui paraissait aboli, depuis que des haines vieillies et des fictions surannées viennent de nouveau corrompre la sincérité du langage et dénaturer les droits de la justice, j'éprouve le besoin de le déclarer : je suis jésuite, c'est-à-dire religieux de la Compagnie de Jésus.

« Cette déclaration, je la dois à moi-même; je la dois à mon ministère, à mes frères dans le sacerdoce, à la jeunesse, à tous les fidèles qui m'honorent de leur confiance; je la dois à l'Église, à Dieu.

« Je n'apprends rien au plus grand nombre, mais je satisfais au besoin de ma conscience, au besoin de ma position et de ma liberté.

« Il y a d'ailleurs en ce moment trop d'ignominie et trop d'outrages à recueillir sous ce nom, pour que je ne réclame point publiquement ma part d'un pareil héritage.

« Je dirai donc ce que nous sommes; on l'ignore : je l'expliquerai avec précision.

« Quatre choses nous feront bien connaître :

« L'esprit que nous puisons dans le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace ;

« L'obéissance que ses constitutions nous imposent;

« L'apostolat que la Compagnie exerce dans les missions;

« Les doctrines qu'elle embrasse.

« Je parle de ce que je sais; rien dans ma vie n'est plus certain ni mieux connu pour moi que ce que je vais dire, et ce sera la simple vérité. Les hommes peuvent la repousser; Dieu la voit et me juge. »

Tout est traité, dans cette défense, avec une si généreuse franchise et avec un tel accent de vérité que les Jésuites ne pouvaient plus rencontrer que des ennemis de mauvaise foi.

En terminant, l'orateur de Notre-Dame disait : « Voilà ce que nous sommes, » et il ajoutait :

« Que si je devais succomber dans la lutte, avant de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, j'irais m'asseoir une dernière fois au pied de la chaire de Notre-Dame. Et là, portant en moi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, et je dirais avec tristesse :

« Il y eut un jour où la vérité lui fut dite : une voix la proclama; et la justice ne fut pas faite; le cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la Charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus : ils ne s'en trouveront pas mieux. Mais il y aura un jour meilleur; et j'en lis dans mon âme l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtemps attendre. L'histoire ne taira pas la démarche que je viens de faire. Elle laissera tomber sur un siècle injuste tout le poids de ses inexorables arrêts. Seigneur, vous ne permettrez pas toujours que l'iniquité triomphe sans retour ici-bas, et vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité. »

Après cette noble protestation, après ce défi porté aux adversaires loyaux, l'éloquent religieux indique nettement les quatre objets qu'il va soumettre à la conscience publique :

« Ce nom est mon nom ; je le dis avec simplicité : les souvenirs de l'Évangile pourront faire comprendre à plusieurs que je le dise avec joie.

« Catholique et Français, jouissant de tous les droits de citoyen, assuré de la liberté de conscience par la loi fondamentale, j'ai éprouvé un jour le besoin de me rapprocher de la perfection évangélique, autant qu'il pouvait m'être donné de le faire.

« La profession religieuse m'apparut comme la voie de perfection : approuvée par l'Église, elle avait en même temps, à mes yeux, cet autre caractère d'être du domaine exclusif de la conscience.

« Les vœux qui constituent le religieux ne sont pas, il est vrai, reconnus par la loi. Qu'importe ? La loi ne s'occupe pas de ces vœux : on peut les faire, elle les ignore ; les violer, elle demeure indifférente.

« Mais les proscrire, elle ne le peut pas sans armer le pouvoir de l'inquisition et de l'intolérance les plus odieuses.

« Interdire à des hommes qu'on proclame libres le fait tout intérieur et privé de la vie religieuse, c'est tomber dans une contradiction flagrante, c'est attenter à la liberté de conscience dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré.

« Aux yeux de l'État, des hommes, des prêtres, réunis dans des habitudes communes et purement religieuses, peuvent n'avoir sans doute aucun droit politique ou civil de corporation, et nous ne réclamons rien à cet égard; mais ces prêtres réunis, qui du reste n'exercent au dehors d'autres fonctions que celles qu'ils tiennent, comme tous les autres prêtres, de la juridiction épiscopale, sont légalement inattaquables ; ou bien la liberté religieuse est un mensonge, et le droit public des Français, la loi fondamentale, une déception ; car alors les paroles ont perdu leur vrai sens, et les mots n'expriment plus leurs idées.

« La Charte a-t-elle proclamé la liberté de conscience, oui ou non ?

« La perfection évangélique est-elle un droit de la conscience, oui ou non ?

« Eh bien ! la vie religieuse n'est que la perfection évangélique : c'est l'enseignement solennel de l'Église, comme la liberté de conscience est la promesse solennelle de la Charte.

« Si je veux donc, moi Français, être en France religieux bénédictin, dominicain ou jésuite, de quel droit m'en empêcherez-vous ?

. . . .

« Vous qui appelez sur nous, sur des prêtres, sur des Français, sur des citoyens libres et dévoués, toute la rigueur des proscriptions, nous connaissez-vous ? nous avez-vous vus ? nous avez-vous entendus ?

« Quelle parole sortie de notre bouche a compromis la tranquillité publique et le respect dû aux lois ? Cependant nos deux cents voix ont retenti dans un grand nombre de chaires, depuis les cités les plus populeuses jusqu'aux plus humbles hameaux.

« Où sont les autorités civiles qui nous accusent ? où sont les autorités ecclésiastiques qui nous condamnent ?

« Un fait répréhensible et positif est-il imputé à l'un d'entre nous ?

« Des préventions, des susceptibilités, des présomptions ne suffisent pas ; elles ne sauraient tenir lieu ni des faits ni des preuves ; et la culpabilité d'une société ne peut avoir une expression pratique et juste que dans les fautes de ceux qui la composent. A ceux-ci, aux individus, appartiennent l'action, le crime, la vertu.

« Quels sont parmi nous les coupables ? »

L'impression produite par cette brochure fut immense. Elle rallia de nouveaux amis aux Jésuites et força momentanément leurs ennemis à désarmer.

Dix mois plus tard, au mois de février 1844, quand il reparut dans la chaire à Paris, l'illustre apologiste de la Compagnie de Jésus fut salué par un murmure respectueux et sympathique. Le père de Ravignan devenait une puissance avec laquelle la coalition antireligieuse devait compter.

Il ne fut pas seul à soutenir la noble cause qu'il fit triompher. Son ami, M. Vatimesnil, l'aida dans son remarquable *Mémoire sur l'état légal en France des associations non autorisées* ; et les témoignages de sympathie lui vinrent de toutes parts : du tiers-ordre de Saint-Dominique, de l'abbé Dupanloup, plus tard évêque d'Orléans, de M. Louis Veuillot, de M. Molé ; enfin M. Royer-Collard lui écrivit :

« Mon révérend père,

« Votre éloquent plaidoyer pour l'institut des Jésuites me fait comprendre l'énergie de cette création extraordinaire et la puissance qu'elle a exercée. Autant qu'on peut comparer les choses les plus dissemblables, on pourrait dire qu'à la distance de la terre au ciel, Lycurgue et Sparte sont le berceau de saint Ignace. Sparte a passé, les Jésuites ne passeront pas. Ils ont un principe d'immortalité dans le christianisme et dans les passions guerrières de l'homme. »

Cependant, les persécutions recommencèrent en 1845, et, en 1846, les noviciats des Jésuites furent supprimés, les pères dispersés dans une foule de maisons où ils ne pouvaient résider qu'en petit nombre.

C'est alors que le père de Ravignan dépensa pour la défense de la Compagnie une somme incalculable de force, de talent et d'énergie.

VI

Il consentit, malgré tant de luttes et d'épreuves, à continuer encore l'œuvre des conférences. L'archevêque de Paris lui écrivit :

« Ne craignez rien pour votre ministère de l'humiliation qui pèse maintenant sur la Compagnie. Restez apôtre. Ayez au contraire plus de confiance que par le passé. Nous ne serons jamais plus fondés à compter sur le secours de la coopération de Dieu que lorsque nous pourrons dire avec Notre-Seigneur : *Ego sum vermis, et non homo.* »

Cette station de 1846, à Notre-Dame, fut la dernière. A Liège, quelques mois plus tard, pendant les exercices du jubilé, le célèbre orateur fut atteint d'une extinction de voix. Il dut songer au repos. Les eaux et le séjour de Vals lui furent ordonnés.

Mais le repos ne pouvait convenir à cette âme ardente et forte. « L'apôtre épuisé, dit l'auteur de sa *Vie*, employait les restes de sa voix à former des apôtres. » Il ouvrit à Vals, en faveur de ses jeunes frères appelés à prêcher un jour, un cours d'éloquence sacrée. Nous n'hésitons pas à reproduire, en les abrégeant un peu, ses principes oratoires, qui disent admirablement ce que doit être l'éloquence de la chaire au dix-neuvième siècle.

« Qu'est-ce que l'éloquence de la chaire ? C'est la puissance de la parole pour ramener les âmes à leur Créateur.

« Ce ministère est le plus haut, le plus difficile aussi, et le plus dangereux ; il faut donc l'estimer et y porter, avec une humilité profonde, la sainte union avec Dieu.

« Quand on ne veut parler qu'humainement, on puise sa force dans la passion humaine ; mais, pour parler en apôtre, il faut recourir à ces saintes passions que j'appellerai surnaturelles : c'est l'amour de Dieu, le besoin du salut des âmes, le zèle robuste et tout-puissant de la charité pour les pauvres pécheurs, en un mot, c'est Dieu, Dieu seul, cherché et obtenu par un travail courageux et patient, par une prière vive et souffrante. Et voilà tout le secret de l'homme apostolique. Il y en a beaucoup qui parlent de la tête ; peu, très peu, qui parlent de la poitrine, du fond des entrailles. On s'y connaît vite ; les gens mêmes du monde ne s'y méprennent pas. Écoutez ce jugement d'une femme sur le discours d'un homme de Dieu : « Cela sent la cellule. »

« Après ce principe intérieur, les sources de l'éloquence sacrée sont encore l'Écriture sainte. Certes, vous le comprenez, c'est la parole de Dieu que vous voulez prêcher.

« Puis les modèles : Isaïe, l'admirable Paul, saint Chrysostome, le grand maître de l'éloquence, saint Grégoire de Nazianze. Pour nos prédicateurs français : Bourdaloue, Bourdaloue encore, c'est le roi ; Fénelon au cœur si aimant. Bossuet est l'éminent orateur, oui, mais on l'admire plus qu'on ne l'imite ; il se tient trop dans son génie.

« Jamais, ou presque jamais, ne faites de conférences. Non, ne prenez point ce genre pour une foule de raisons : il est trop facile, il donne trop de prise à la vanité, il s'éloigne trop de la pratique. Votre grande affaire, votre puissance la plus vraie, c'est de toujours montrer les consolations de la religion à tous, entendez-le bien ; car voilà le grand besoin de ces pauvres âmes : *Omne caput languidum et omne cor mœrens*, « toute tête est défaillante et tout cœur est malade ; » faites respirer, faites revivre. Enfin, ce genre serait un danger pour la chaire. En vérité, il y a dix ans, je ne sais où nous serions tombés, si cette mode avait continué : tout le monde voulait faire des conférences. Sans doute, il y a des exceptions, de malheureuses nécessités : Notre-Dame en est une : c'est pour des conférences que l'œuvre a été fondée ; mais j'ai bien promis à Dieu que je ferai tous mes efforts pour qu'on ne suive pas ailleurs mon exemple.

« Il y a une double maladie de notre siècle bien caractérisée, ce me semble la manie du rêve et le défaut d'exécution, c'est-à-dire le vague de l'intelligence et la mollesse de la volonté. Combattez cela ; parcourez la table des sermons de Bourdaloue, et choisissez ; prenez des sujets qui instruisent et qui secouent. C'est difficile, certes, je le sais bien ; mais précisément c'est là le bon. Vous pensez bien que je n'exclus point certains sermons de dogme ; à notre époque c'est nécessaire : il faut d'abord faire venir. Parlez de la nécessité de la religion, de sa bonté surtout et de sa douceur : c'est toujours au cœur qu'il faut viser.

« La religion est toute faite. La prédication ne débite pas les ingénieuses théories de l'humaine sagesse ; elle n'invente pas, elle transmet seulement. On n'a pas voulu comprendre cela, au moins plusieurs de nos prédicateurs modernes ne l'ont pas compris, et voilà la première cause de la déviation. »

Parlant un autre jour de la composition, il disait :

« On ordonne son plan, l'enchaînement des idées, leur progression, leur efficacité dernière. C'est là l'important, c'est presque tout ; écrire n'est rien, après ce travail. Mais il ne faut pas craindre sa peine : travaillez, patientez, souffrez : à ce prix vous obtiendrez cette pleine énergie qui emporte la conviction et la persuasion.

« Prenez bien garde à la rigueur abstraite et métaphysique : c'est un écueil au sortir des études scolastiques. Il est à craindre aussi qu'on ne soit dur, raide, increpatif. Soyez sévères parfois, durs jamais, entendez-le bien. Ah ! l'amour du pécheur, voilà l'essence de l'apôtre. Ne soyez même sévères que par amour. Consolez, encouragez plutôt, faites-vous des entrailles de miséricorde. Cependant, je vous en supplie au nom de Dieu, n'ayez jamais non plus rien de mou, rien d'efféminé, pas de sensiblerie ni de sentimentalisme. Si l'on est porté par son genre à la douceur, c'est une qualité précieuse et une espérance de succès ; mais encore faut-il un sage tempérament de douceur et de fermeté ; ne voir que des âmes et ne les gagner qu'à Dieu.

« La clarté est la première condition du discours, car on parle pour se faire comprendre sans étude. Voyez Bossuet lui-même, comme il est clair, quelque haut qu'il soit. C'est l'indice d'une grande puissance de tête. Maintenant c'est ce qui manque : on est nébuleux ; les expressions sont obscures et les idées vagues. On ne fait pas assez descendre sa parole dans la place publique. On m'a reproché souvent de n'être pas assez populaire, et avec raison, je le sens. Nous restons trop dans nos conceptions, au lieu de prendre celles de nos

auditeurs comme elles sont. Il faut, pour rendre la vérité palpable, s'adresser à l'imagination, qui est la faculté la plus développée de nos jours ; présenter son sujet sous toutes ses faces, et ne pas craindre de répéter, mais en évitant la vulgarité, même en présence des auditoires les plus simples.

« Il faut être ému pour émouvoir. On puise cette vraie émotion d'abord dans la prière, puis dans la lecture d'un auteur favori, enfin dans la volonté énergique du but proposé. Ne craignez pas de vous abandonner : parlez à la passion, prenez tous les tons ; par des coups imprévus agitez profondément votre auditoire. La véritable éloquence est un drame. Voyez Bourdaloue lui-même : quel entrain dans sa dialectique ! comme il est pressant, en paraissant si calme ! Voyez surtout l'incomparable Paul : il se met en scène, il s'interrompt, il apostrophe, il prie, il pleure, il menace, il aime, il est *mère !*

« Il faut de la couleur. Mais n'est pas peintre qui veut. Saint Paul est encore ici le maître. Quelles images dans ses Épîtres ! Notre-Seigneur parle par images ; dans ses discours, les pensées les plus profondes sont revêtues d'expressions sensibles, le langage reste noble en devenant populaire. On est ému sans le vouloir en lisant l'Évangile. »

Dans un autre entretien, après avoir rappelé la sentence de Démosthènes, qui mettait la puissance de la parole dans l'action, et ce mot de Massillon : « Mon meilleur sermon est celui que je sais le mieux, » le P. de Ravignan en concluait la nécessité d'apprendre par cœur certains sermons, puis il ajoutait :

« C'est pénible d'apprendre, je le sais fort bien ; mais tant mieux, c'est précisément ce qu'il faut. Ah ! c'est cette misérable peur de se donner de la peine qui fait tout le mal. Voulez-vous que je vous dise une chose dont je me suis profondément convaincu ? La paresse, voilà surtout ce qui paralyse le talent et empêche le succès. Un vieux littérateur me disait un mot plein de sens : Il faut qu'un discours soit *pourri*, oui, *pourri* dans la mémoire. Prenez garde de laisser tomber cette faculté, c'est une perte que rien ne supplée.

« En apprenant on s'appliquera bien moins à prononcer qu'à sentir et à s'identifier avec son sujet. C'est dans la méditation calme, solitaire, que la parole s'échauffe. La chaleur de l'improvisation ne saurait remplacer cette puissance de la réflexion. Qu'on se pénètre bien de la force incalculable de son ministère. La parole est la plus grande puissance du monde.

« Avant de monter en chaire, il faut se calmer. C'est une vérité d'expérience : quand on est calme, on jouit de soi-même ; si l'on s'agite, on s'amoindrit. Le calme est donc souverainement nécessaire, le calme même organique, entendez-le bien. Laissez donc toute préoccupation ; faites l'œuvre de Dieu, appuyés sur sa grâce. Confiance absolue, invincible courage ; la paix vient alors.

« La modestie, expression du recueillement, montre l'homme de Dieu, le fait voir, pour ainsi dire, descendant de la sainte montagne. Vous arrivez recueilli, les yeux baissés ; vous priez profondément incliné ; enfin vous vous levez avec une pose humble et ferme, et vous commencez.

« Pour l'intérieur, ce qui est désirable, ce que je n'ai pas, je le sens, le voici ; se posséder en se livrant, se livrer en se modérant. Voyez un cheval fougueux, plein d'une noble ardeur, mais que son cavalier domine : il n'a rien perdu de son élan, mais son ardeur est dirigée, et il l'emploie tout entière pour

arriver au but, au lieu de la dissiper en mouvements inutiles. Mais il n'y a que Dieu qui puisse donner cela.

« L'action doit être naturelle. C'est ce qu'il y a de plus difficile et de plus rare. A la tribune, au barreau, presque tous les orateurs sont naturels ; dans la chaire, très-peu le sont. On y déclame, on y chante. Une conversation avec l'auditoire serait le vrai genre, le naturel met de suite le prédicateur en rapport direct avec les auditeurs.

« L'action doit être sentie. Qu'un sentiment profond, fruit de la conviction et de la prière, perce partout ; avec cela vous serez compris. L'onction donne à la parole un je ne sais quoi qui rappelle l'Évangile. Quelquefois vous ne sentirez rien ; qu'y faire ? Patience alors. Il faut du moins qu'on découvre toujours en vous l'homme des âmes, l'ami des pécheurs, l'apôtre.

« Enfin l'action sera digne. Que l'orateur apparaisse grave, religieux et modeste. Ah ! représentez-vous donc Notre-Seigneur parlant au peuple ; il animait son discours, il faisait des gestes, mais la majesté du Dieu caché ne se montrait-elle pas dans la dignité de son extérieur ?

« Pour résumer tout ce que j'ai dit, par la prière, par l'étude et la charitable correction, arrivez à ceci : *Être soi, moins ses défauts.* Tous peuvent très-bien parler dans leur genre. Le travail fait tout pour la chaire, et la paresse, au contraire, empêche tout. »

De 1846 à 1848, le père de Ravignan, toujours malade, garda un silence absolu. Mais tout à coup la voix lui revint, et l'apôtre zélé ne tarda pas à remonter en chaire. Seulement sa manière ne fut plus la même ; il ne voulut plus d'autre préparation que la prière et la réflexion. Ses discours n'avaient point le même éclat ; on trouvait que l'orateur de Notre-Dame ne respectait pas assez son ancienne gloire ; mais il était plus apostolique, plus entraînant. On ne sentait point, d'ailleurs, l'improvisation, tant il restait toujours mesuré.

Dans une seule année, il prêcha plusieurs sermons de charité à Paris, ce qui donna lieu de dire que nul, mieux que lui, ne savait demander et obtenir. Il se fit aussi entendre à Amiens, à Orléans, à Tours, au Havre, à Poitiers. En 1850 et 1851, il reparut dans sa première chaire de Saint-Thomas d'Aquin, tous les vendredis de carême. L'année suivante, il se chargea des homélies du vendredi, à Notre-Dame, et de la retraite des hommes pendant la semaine sainte. Le père Lacordaire avait alors repris ses immortelles conférences. « Ainsi, dit le P. de Ponlevoy, le fils de Saint-Dominique éclairait les intelligences avec toute la splendeur de nos talent, et, pendant la retraite, le fils de Saint-Ignace remuait les cœurs avec toute la puissance de son zèle. »

Nous mentionnerons encore la mission que le père de Ravignan alla prêcher à Londres, pour les Français, pendant la durée de l'exposition universelle, en 1851. Il n'acheva sa carrière de prédicateur qu'en novembre 1857 par la retraite donnée aux carmélites de la rue de Messine.

Peu après, le 3 décembre, jour de Saint-François Xavier, le saint religieux tomba malade. Sa maladie fut longue et cruelle ; il la supporta avec une inaltérable résignation. Il s'éteignit le 26 février 1858,

plein de mérites et de vertus, laissant après lui le souvenir d'une forte et persuasive éloquence.

Ce qu'il y a d'incomplet dans l'expression extérieure de sa pensée s'explique par son dévouement aux âmes : comme saint Paul, il n'avait pas le temps de soigner le style ; il allait au plus pressé. Il se dépensait en détail pour le salut des autres. « *Sermo meus non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis,* » pouvait-il dire avec l'Apôtre [1]. Les conquérants écrivent en se battant, comme César.

[1] I *Cor.*, II, 4.

QUELQUES PRÉDICATEURS CONTEMPORAINS

Mgr BERTEAUD, Mgr PIE, Mgr LANDRIOT, LE P. FÉLIX, LE P. ROUX, LE P. HYACINTHE, LE P. MONSABRÉ.

Nous avons fait connaître dans leur vie religieuse et littéraire les grands orateurs sacrés du siècle ; il nous reste à parler de quelques prédicateurs contemporains, et en particulier des successeurs de Lacordaire et de Ravignan dans la chaire de Notre-Dame, qui, sans posséder la même force de parole, ont aussi mérité les triomphes de l'éloquence.

Mgr Berteaud commença d'étudier à Limoges, sa ville natale. Il montra de bonne heure des inclinations très sérieuses ; avant l'adolescence, il s'absorbait déjà dans la méditation profonde des Livres saints et de la théologie, et résolvait les questions subtiles de la science sacrée avec une extraordinaire pénétration d'esprit.

A peine âgé de vingt et un ans, il fut jugé digne d'occuper au séminaire du Dorat la chaire de philosophie ; trois ans après, il recevait à Paris la prêtrise. De retour au Dorat, il donna un vif essor aux études littéraires, fit affluer les élèves, et sut rendre aimables à tous, par la limpidité de son enseignement, les sciences les plus arides. A trente ans, l'abbé Berteaud reçut de Mgr de Tournefort le titre de chanoine et de théologal. Il s'adonna, vers cette époque, à la prédication. Missionnaire apostolique, il traversa la France, fit entendre sa parole chaleureuse à Bordeaux, à Nantes, à Montauban, à Sens, à Toulouse, à Montpellier, et vint enfin prêcher à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice ; ses conférences attirèrent un grand concours, et les hommes les plus éminents à divers titres de la science et du monde voulurent entendre sa parole brillante.

Le talent oratoire et le zèle religieux du théologal de Limoges l'appelaient aux grandes dignités de l'Église. Il reçut en 1842 sa nomination à l'évêché de Tulle. Il dit en l'acceptant : « Soit, l'évêque est un serviteur universel ; on est chrétien pour soi, on est évêque pour tous. »

Son discours d'installation fut très remarquable, et chacun demeura particulièrement touché des sentiments de bienveillance et de charité dont il débordait. Évêque, l'orateur sentit croître ses devoirs et redoubla de zèle et d'activité. Docteur évangélique, il prêche, il enseigne, et, d'ordinaire, dans la langue rustique du plus grand nombre de ses auditeurs :

« Dieu, écrivait un jour M. Louis Veuillot, Dieu lui ayant assigné un troupeau encore naïf et séparé de la langue académique, il passe une partie de sa vie à prêcher en patois limousin. Ce sont les pâtres de la Corrèze qui recueillent l'abondance de ses instructions formées du miel et du vin de l'Écriture et de la moelle des docteurs. L'habitude de parler aux petits de ce monde, en présence des œuvres de Dieu, mêle dans son discours ces familiarités qui froissent parfois les règles de l'art sans jamais enfreindre ses lois. Les oreilles académiques s'étonnent, le grand art n'est pas blessé, et tout au contraire ces familiarités font apparaître l'homme. C'est le profit de l'art quand l'homme paraît plus que l'orateur. Les images sont riches et opulentes, parce que sa foi l'entretient dans un enthousiasme perpétuel des miséricordes et de l'amour de Dieu. Sa pensée est un chant sans fin. Ce qu'il dit, il le voit, ce qu'il voit, il l'admire et l'adore. Les choses extérieures, enveloppées des rayons du mystère divin, lui apparaissent magnifiques comme il les décrit[1]. »

Il est très regrettable que la plupart des discours de l'évêque de Tulle n'aient pas été conservés. A peine a-t-on pu recueillir quelques extraits de ses éclatantes improvisations à Paris, à Rome, au Colysée[2].

Mgr Berteaud a pris pour principal sujet de ses grands discours : l'*Incarnation du Verbe*. C'est là le thème inépuisable de son enseignement ; il rattache tout à cette importante idée : l'union en Jésus-Christ de l'essence matérielle, spirituelle et divine. Sa méthode oratoire est à la fois simple et hardie. Il écrit peu, médite et lit beaucoup. Servi par une mémoire incomparable, il répand librement les trésors amassés dans ses pieuses méditations ; puis graduellement l'enthousiasme s'empare de lui ; sa voix s'échauffe, les paroles tombent de sa bouche ardentes et rapides. L'orateur ne suit point une ligne marquée d'avance. Il va par bonds. Assez souvent ses images semblent audacieuses, et, sous le feu de l'inspiration, il lui échappe des pensées et des expressions qui paraissent étranges, mais en général, malgré ces défauts littéraires, l'évêque de Tulle reste un éloquent révélateur. Il a le génie de l'intuition. Il conçoit et il dit, il voit et il peint, il sent et il embrase. C'est la fusion instinctive de tous les éléments du style : la pensée, l'image, le sentiment, l'ordre, le mouvement; rien n'est rapporté, tout est d'une pièce. Certaines pages de ses *Lettres pastorales*

[1] *Rome pendant le Concile*, 22 janvier 1871.

[2] Lire dans le journal *le Monde*, nos du 30 décembre 1864 et des 4 et 7 janv. 1865, les chaleureux discours de Mgr Berteaud sur l'*Eucharistie* et sur la *Mission de sainte Cécile*, reconstruits par l'abbé Vincent d'après des notes qui lui avaient été communiquées.

et Mandements, comme la *Connaissance surnaturelle de Dieu*, sont des chefs-d'œuvre d'exposition.

Pie IX a décerné à Mgr Berteaud cet éloge enthousiaste : « L'évêque de Tulle, c'est la tradition vivante de l'Église catholique parlée avec toute la poésie du ciel [1]. »

II

Mgr Pie, né à Pontgoin (Eure-et-Loir) le 26 septembre 1815, était vicaire général de Chartres, lorsque, en 1849, il fut promu à l'évêché de Poitiers. Ses polémiques religieuses et ses lettres pastorales le firent promptement connaître au delà de son diocèse ; peu de personnes ignorent aujourd'hui le zèle éloquent, le mérite littéraire de ce champion intrépide des droits de l'Église et du Saint-Siège.

Il a répandu dans ses *Instructions synodales* une science profonde de théologien et des qualités éminentes de controversiste. Il ne laisse rien échapper des erreurs subtiles de son époque et confond les plus insaisissables avec l'autorité d'un docteur de l'Église. Aimant avant tout les questions nettement posées et les difficultés franchement abordées, il apporte dans les discussions théologiques l'absolutisme de principes d'une foi ardemment convaincue. Il condamne hautement, sans réticences, sans formules équivoques, toute mesure de conciliation, tout ménagement contraire à l'orthodoxie rigoureuse. Il blâme énergiquement les compromis intempestifs des chrétiens réservés qui prennent si souvent pour excuse d'une modération dangereuse leur qualité de laïques :

« Je veux, disait-il à ses prêtres réunis en synode, appeler votre attention sur une coïncidence qui vaut la peine d'être constatée. Jamais peut-être les chrétiens séculiers n'avaient été plus attentifs qu'en ces derniers temps d'opposer aux préjugés et aux défiances des hommes du monde leur qualité de simples laïques. On revendiquait pour sa charité, pour son apostolat, pour ses œuvres, le caractère laïque. On le faisait par un esprit de ménagement et de conciliation très digne d'éloges. Or, il est à remarquer que c'est précisément à cette heure que tout à coup les chrétiens du monde sont baptisés du nom de cléricaux. Si c'est là une moquerie qui vient d'en bas, n'est-ce pas aussi une leçon qui vient d'en haut, pour nous rappeler qu'en définitive les brebis sont unies aux pasteurs et les fidèles aux prêtres par une subordination qu'il n'est ni possible, ni salutaire, ni honorable de dissimuler? Trêve donc à de vains ménagements qui ont plus d'un caractère fâcheux, et qui ne feraient point trouver grâce devant l'ennemi [2]. »

Pour l'évêque de Poitiers, il ne doit exister aucun accommodement philosophique; la paix n'est possible que dans la vérité absolue, toute

[1] *Monseigneur Berteaud et ses quatre-vingts ans*, p. 7.
[2] *Discours et entretien synodal*. Session du VIIIe synode, 29 juin 1862.

doctrine est incertaine et fausse en dehors du dogme chrétien. Il annonçait avec éloquence cette ferme volonté de lutte ouverte et persévérante dans son discours d'installation.

« *Episcopus ego sum:* « Je suis évêque. » A ce titre, je suis parmi vous le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu. Si le nom du roi mon maître est outragé, si le drapeau de son Fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de son Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée : « je suis évêque », donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. Les pusillanimes pourront s'en étonner, les esprits d'une certaine trempe pourront même s'en scandaliser. C'est pourquoi j'ai voulu m'en exprimer librement dès aujourd'hui, parce que vous ne sauriez suspecter à cette heure l'abondance de charité qui déborde de mon âme.

« La paix? Oui, sans nul doute, c'est le désir ardent de mon cœur, c'est le besoin de ma nature, c'est l'inclination marquée de mon caractère. Mais l'Esprit-Saint m'a enseigné que l'amour de la vérité doit passer avant tout autre amour, même avant l'amour de la paix: *Veritatem tantum et pacem diligite* [1]. »

Mgr Pie, dans la chaleur de ses allocutions, s'est quelquefois laissé aller à des entraînements de langage que ses adversaires lui reprochèrent vivement; mais il ne faut voir là que des exagérations oratoires, et non des preuves d'un esprit violent et emporté. Ses discussions sont presque toujours élevées, il ignore les animosités personnelles et plane au-dessus des mesquines questions d'amour-propre. Il s'est attaqué principalement au naturalisme, envisagé sous toutes ses faces et dans toutes ses applications : naturalisme panthéiste, naturalisme déiste, naturalisme politique. Il a partout condamné comme une hérésie, « son attitude indépendante et répulsive à l'égard de l'ordre surnaturel, qui est tout en matière de foi [2]. » Dans tous ses discours, dans toutes ses *Instructions synodales* il a proclamé la vérité, les droits du surnaturel. C'est là le caractère propre, le but unique de toutes ses œuvres.

Mgr Pie n'est point un esprit rétrograde, un fanatique admirateur du passé : il accepte, encourage toute idée de civilisation; mais pour lui l'Église est la source la plus féconde du légitime progrès. « Non seulement, dit-il, l'Église peut se concilier avec la liberté, avec le progrès, avec la civilisation, mais elle seule a donné et seule elle peut conserver au monde tous ces biens. Il y a plus, c'est elle encore, et elle seule, qui, après une longue période de confusion, saura démêler parmi les idées de ce temps ce qu'elles peuvent contenir de juste, de sensé, de salutaire [3]. » Les œuvres de l'évêque de Poitiers ont toutes au même degré ce caractère sacerdotal. Il n'est survenu

[1] *Zacharie*, VIII, 19.

[2] *Œuvres*, tome V, p. 82. Palmé.

[3] *Homélie prononcée dans l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux, pour la fête d'inauguration de la statue de Notre-Dame d'Aquitaine* (19 mai 1863). Œuvres, tome V.

en France aucune circonstance extraordinaire où l'éloquent prélat n'ait été invité à parler. Il le fait toujours avec une ampleur de sentiment et d'expression qui rappelle en quelque sorte la grande manière de Bossuet. Ses *Homélies* sont particulièrement célèbres. C'est là qu'il est le mieux pénétré de l'esprit des Pères, et qu'il révèle avec le plus d'étendue sa profonde connaissance des textes sacrés. D'innombrables citations empruntées aux Livres saints sont fondues dans le tissu de chaque discours avec l'art d'un saint Bernard ou d'un saint Augustin. Au point de vue purement littéraire, cette abondance de citations a peut-être le désavantage de rompre l'unité des phrases et d'altérer la personnalité du style; au point de vue du raisonnement, elle a cette inappréciable valeur de rendre chaque argument indiscutable. Mgr Pie a le mérite d'un véritable écrivain. Il sait manier la langue française, « cette belle langue, dit-il, qui n'a toute sa vraie grandeur que quand elle est parlée chrétiennement. » Il sait la rendre en même temps nerveuse et fleurie, et l'embellir d'une mâle sobriété, d'une élégance toujours imagée. Sans être théologien ou exégète, on peut goûter et aimer les œuvres de Mgr Pie, écrites dans un style soigné, pur, agréable.

III

Entre les prêtres du haut clergé qui honorent le plus par leurs discours et leurs ouvrages l'épiscopat contemporain, il faut nommer encore Mgr Landriot, archevêque de Reims.

Né à Couches-les-Mines le 9 janvier 1816, Jean-Baptiste Landriot fut de bonne heure destiné au sacerdoce : ses dispositions religieuses et son amour persévérant des fortes études amenèrent la réalisation du vœu maternel. Les idiomes de l'antiquité, les langues vivantes, la théologie, les sciences naturelles, il voulut tout connaître, tout pénétrer. Ses aspirations, à cette époque, tendaient uniquement au cloître. Il eût aimé la solitude laborieuse du monastère, « cette vie de calme et de dévouement silencieux » ; il eût avec bonheur partagé les immenses travaux, les opiniâtres recherches des disciples de Saint-Benoît. Mais il dut, sous l'influence de Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, tourner ses efforts vers un but différent. Après quelques années d'un brillant exercice ecclésiastique, l'abbé Landriot fut préconisé, le 16 juin 1856, évêque de la Rochelle; sa vie d'apôtre fut dès lors entièrement vouée à l'application de cette maxime : *Parare viam Domini.* Il fut nommé archevêque de Reims le 30 décembre 1866.

Mgr Landriot a beaucoup parlé et beaucoup écrit.

On a justement remarqué, parmi ses allocutions si multiples, le *Discours pour le 201e anniversaire de la fête de saint Vincent de Paul* et le *Discours sur saint Thomas.* Dans l'un il s'attache principalement à démontrer que la volonté de Dieu se manifeste en tous les événements

de ce monde; dans l'autre, il expose les plus importants principes de la théologie et conclut par un enthousiaste éloge du savant auteur de la *Somme*. Sur la même ligne que ces discours, d'une valeur littéraire très recommandable, il faut placer les *Mandements sur le Carême* et *sur la Prière*, où l'orateur développe l'unité des doctrines de l'Église et les douceurs de la foi.

Parmi ses grands ouvrages, de bons critiques religieux ont fort vanté le *Christ de la tradition*, l'*Eucharistie*, le *Symbolisme*. Le premier est l'exposition raisonnée, dogmatique des vérités chrétiennes; il a pour but de faire connaître à tous, d'après des arguments indiscutables, le véritable caractère et la mission de l'Homme-Dieu. Œuvre d'une érudition profonde où l'auteur, dans toutes ses appréciations, reste fermement appuyé sur les solides traditions de l'Église, où se retrouvent sans cesse irréfutables l'autorité des Pères grecs et latins, les doctrines des grands docteurs scolastiques, des saint Thomas d'Aquin, des Thomassin et des Pétau. « Depuis longtemps, même dans les prédications, le nom du Sauveur des hommes n'apparaissait que mêlé à des controverses qui ne pouvaient que l'amoindrir en le laissant regarder comme discutable. Mgr Landriot a eu l'heureuse pensée de relever le piédestal sublime où l'avait placé la tradition des premiers siècles de l'Église. En l'élevant à cette hauteur, en le montrant sous les aspects dans lesquels l'avaient envisagé les Pères de l'Église, il a fait mieux qu'une controverse; car, en nous le faisant voir si majestueusement grand, il a rendu toute attaque et par conséquent toute controverse impossible [1]. »

Dans l'*Eucharistie*, Mgr Landriot complète l'œuvre du *Christ de la tradition*, et détermine sur cet étonnant mystère la doctrine de l'Église. Dans le *Symbolisme* [2], le savant évêque, sérieusement préparé par ses longues études des sciences naturelles, démontre les rapports qui unissent Dieu et la création, le monde naturel et le monde surnaturel, les harmonies qui existent entre les différentes parties de l'univers, et constituent un tout merveilleux, dont chaque fragment suppose l'autre, dont chaque sphère est pour l'autre, et réciproquement, un centre de clartés, un foyer de lumineuse doctrine. Il explique « dans une limite déterminée » les relations qui existent entre le monde matériel et le monde spirituel, et, pour ramener ces rapprochements à des principes généraux, à une ordonnance logique, il divise son œuvre en cinq grandes divisions, dont l'énoncé seul fait assez comprendre l'étendue du travail : 1° raisons philosophiques et théologiques du symbolisme; 2° opinions des Pères, des théologiens, des philosophes sur ce sujet; 3° étude spéciale sur la comparaison et les fables; 4° les langues dans leurs rapports avec le symbolisme; 5° l'ordre surnaturel.

Les œuvres de Mgr Landriot témoignent généralement d'une grande

[1] Marquis de Roys, *Revue du monde catholique*, 25 juin 1866, p. 674.

[2] Συμβάλλειν, rassembler, confronter.

facilité de style ; ses discours sont *écrits* et soignés; sa phrase est abondante, presque toujours claire et limpide. L'expression quelquefois n'a pas assez de naturel, les images sont recherchées, mais le plus souvent la forme est élégante et précise[1].

IV

Le père Félix est né à Neuville-sur-l'Escaut, le 22 juin 1810. A l'âge de dix-sept ans, après de très brillantes études, il entra dans un séminaire. Prêtre à vingt-trois ans et professeur de rhétorique au séminaire de Cambrai, il repoussa soudainement toute espérance de dignités ecclésiastiques et déclara qu'il voulait faire partie de la Compagnie de Jésus. Il vint faire son noviciat à Tronchiennes, près de Gand, se rendit ensuite à Saint-Acheul, et compléta ses études théologiques à Brugelette, à Louvain et à Laval. Il s'essaya successivement au ministère de la parole dans les villes de Brugelette et d'Amiens.

En 1851, le père Félix prêcha l'Avent à Paris, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, et en 1852, le Carême à Saint-Germain des Prés. Ses débuts furent si brillants que Mgr Sibour lui fit offrir, pour l'année 1853, les conférences de Notre-Dame : tâche rendue bien difficile par le souvenir encore vivant de Lacordaire. Pendant les dix années qu'il occupa la chaire illustrée par son éloquent devancier, il sut toujours se montrer à la hauteur de sa mission.

Le père Félix offrait, à cette époque, de frappantes ressemblances physiques avec le père de Ravignan. Il avait, comme ce grand orateur, le visage pâle, amaigri, de l'ascète, et l'ardent regard de l'apôtre. Son geste seul était moins large et moins expressif. Des différences plus tranchées apparaissaient entre leurs méthodes oratoires. A la démonstration, à la controverse, le père de Ravignan joignait ces accents émus qui s'emparent des cœurs quand les esprits sont éclairés. Le père Félix ne faisait point d'aussi chaleureux appels à la sensibilité de ses auditeurs; il les entraînait par la force du raisonnement : il répondait à toutes les objections, et quand il les avait confondues, il croyait avoir à combattre encore. Le père de Ravignan portait au loin sa parole chaude et pénétrante; Lacordaire répandait autour de lui la lumière et l'éclat; le père Félix dominait par une logique toujours sûre et droite. Les conférences de ce dernier orateur, prononcées avec une infaillible sûreté de mémoire, d'un ton ferme et doctoral, produisaient une impression profonde sur les esprits.

[1] Sur les autres ouvrages de Mgr Landriot : la *Femme forte*, la *Femme pieuse*, les *Conférences aux dames* et les *Béatitudes évangéliques*, lire la notice qui lui est consacrée dans les *Célébrités catholiques contemporaines*, chez Victor Palmé.

Le père Félix s'est principalement assigné pour but d'exalter la divinité du Sauveur. Il l'annonça résolument dès le début de sa prédication : il ne perdrait jamais de vue l'Homme-Dieu, Jésus-Christ à qui le monde doït tout progrès.

On avait porté, s'écria-t-il, le défi de faire une prédication sur le progrès dans une chaire chrétienne; mais Jésus-Christ m'a dit : « *Allez dire à ces hommes que le progrès c'est moi* [1]. »

L'orateur, sous ce grand mot du siècle, envisagea les questions sociales les plus élevées au point de vue chrétien, et montra, dans une exposition si difficile et si délicate, une étonnante ampleur de vues.

En 1858, le père Félix traita de l'*Austérité chrétienne.* Il frappa hardiment, dans ces conférences, la mollesse des gens du monde. Nous en donnerons quelques lignes d'une vérité d'expression très piquante :

« La chair est flattée, caressée, adulée ; la chair est parée, embellie, parfumée : elle est, permettez ce mot familier, choyée de toute manière. Ce n'est pas assez : la chair, aujourd'hui, est exaltée, glorifiée, chantée par les génies en renom ; il ne lui manquait plus, pour nous ramener au paganisme, que de se faire adorer, et il y en a qui l'adorent. Oui, dans un monde dont ma parole ne saurait ici peindre les mœurs, après dix-huit siècles de christianisme, l'idole de la chair s'est relevée et trouve des adorateurs !

« Et ceux-là mêmes qui reconnaissent encore avec le règne du vrai christianisme la royauté de l'esprit ne se font que trop les très humbles et très obéissants serviteurs de la chair... Il y a un monde chrétien qui a horreur de l'austérité chrétienne. La mollesse de notre temps se trahit de toute manière, et la vie contemporaine, au point de vue où nous sommes, devient par trop étrange. A Paris, trois mois de plaisirs, de fêtes, de spectacles, de bals, de danses, de festins ; le tout pour le plus grand honneur et la plus grande satisfaction de la chair. — Trois autres mois à refaire aux brises du rivage, et à retremper dans les vagues de la mer la chair amollie dans l'atmosphère des plaisirs, ébranlée au contact des jouissances de la terre. — Trois autres mois à chercher, comme les oiseaux qui fuient l'aquilon, des soleils chauds et des climats sans rigueur. Le reste passé dans le rien faire, à bercer sa paresse dans de doux loisirs et à se retrancher au fond de sa demeure contre l'injure des frimas. Telle est l'orbite fortunée où la vie contemporaine de beaucoup de gens accomplit sa révolution annuelle ; éternel printemps où tout est arrangé, non par la providence de Dieu, mais par la mollesse des hommes, pour que le corps ne rencontre plus ni une privation qui l'éprouve, ni un souffle qui le blesse. »

Le patriarche du saint-simonisme, le père Enfantin, choqué d'une telle flagellation de la chair, accusa l'éloquent jésuite, dans une brochure très vive, de manquer de charité chrétienne envers les pauvres. L'orateur, dans une autre conférence, parlant de l'amour de l'Eglise pour les affligés, releva indirectement l'attaque en ces mots profondément émus :

[1] *Le Progrès par le christianisme.*

« Ah ! pour ceux qui souffrent et qui ont porté et qui portent le poids des jours, des ans et des siècles, l'Église a prodigué de tout temps et les secours et les consolations ; mais qu'ont fait, dites-moi, pour le pauvre peuple, ces hommes qui ont eu hâte de sortir de ses rangs, et qui ne se souviennent plus de lui que pour lui exposer toute l'horreur de sa misère ? »

Le père Félix a continué ses conférences jusqu'en 1861. Il s'est depuis cette époque renfermé dans une studieuse retraite.

V

Le père Roux, d'abord recteur du collége de Tivoli, à Bordeaux, prononça dans cette maison d'éducation de solides discours sur la *Fermeté d'âme* et sur les *Convictions;* puis, s'adonnant tout à fait à la prédication, il traversa les principales villes de France et y prêcha tour à tour les stations d'Avent et de Carême. A Toulouse, en 1871, il fit, devant un immense concours de monde, l'*Éloge funèbre des anciens élèves du collége Sainte-Marie de Toulouse, morts victimes des dernières guerres.* L'orateur célébrait le patriotisme et la foi de vingt jeunes gens tombés en combattant pour la patrie et pour l'Église. Ce simple discours, imprégné d'une émotion sincère, est un des plus remarquables qu'il ait fait entendre. L'exorde est particulièrement touchant :

« Nous sommes tristes, mais nous sommes fiers !

« Nous sommes tristes au souvenir de tous ces nobles enfants qui ne sont plus et dont la mort a déjà fait couler tant de larmes !

« Ils étaient bons, ils étaient aimables et aimés, ils avaient le courage de la vertu et la vaillance du cœur, et ils s'en sont allés pour toujours, quand le monde, qui penche vers son couchant, a besoin plus que jamais de caractères énergiques, de natures honnêtes et de consciences qui ne reculent pas devant le devoir et ne tremblent pas devant la mort.

. . . .

« Ah ! nous sommes profondément tristes, mais nous sommes fiers aussi !

« Fiers comme la Grèce l'était de sa jeunesse des Thermopyles que Simonide chanta, fiers comme la Judée l'était de ses forts tombés avec Jonathas sur les collines de Gelboë, ou de ses Macchabées qui, à Modin, avaient promis de mourir dans leur valeureuse simplicité : *Moriamur in simplicitate nostrâ...* »

Le P. Roux fut chargé, en 1870, des conférences de l'Avent, à Notre-Dame. Ces conférences, dont le titre d'ensemble est : *Le dix-neuvième siècle en face de la science et de l'Église*, ont pour objet nos erreurs, nos fautes, nos devoirs.

Le siècle au milieu duquel Dieu a placé notre existence renferme-t-il, comme quelques hommes l'ont cru, la réalisation de tous les rêves ? Est-il au contraire, ainsi que d'autres le répètent, le siècle réprouvé, nécessairement fatal aux hommes et maudit de Dieu? Le mal domine-t-il le bien, ou le bien l'emporte-t-il sur le mal ? Qui restera ? les con-

quêtes qu'il accomplit, ou les ruines qu'il amoncelle? Serons-nous les fils de la Révolution qui, de sa nature, est « satanique[1] », ou continuerons-nous, peuple de France, à être le fils aîné de l'Église catholique? Quels sont nos erreurs, nos fautes, nos crimes?... Où sont, à l'heure actuelle, nos devoirs de chrétiens, dans la vie publique ?

Voilà les questions vitales que se pose le P. Roux, voilà les problèmes fondamentaux qu'il essaye de résoudre.

Il faut lire en particulier la sixième conférence, *Sur l'action catholique dans le monde moderne*, et graver au plus profond de son âme les exhortations qui sont faites à tous les catholiques de se connaître, de s'affirmer, d'agir :

« Ayez la vaillance de maintenir partout nos droits, qui sont les droits de Dieu et de la sainte Église ; prenez l'audace de les affirmer, et votre audace, imitée par tous les catholiques unis étroitement avec vous, fera la conquête du monde moderne. Tout ce qui est maintenant contre vous, se tient en dehors de votre action, en contradiction parfois avec les vérités de votre foi, les préceptes de votre morale, cessera d'être obstacle et vous deviendra moyen et secours. »

En 1876, le P. Roux continua son sujet et soutint sa réputation en parlant des *Droits de l'Église*.

Le caractère dominant des discours de cet orateur est l'autorité, la force. Son éloquence, admirablement servie par un organe souple et puissant, aux vibrations pleines et sonores, excelle surtout à rendre les grandes émotions de l'âme. Ses mouvements oratoires, habituellement imprévus et spontanés, ont des effets saisissants.

VI

Le P. Hyacinthe, jeune encore, était resté, jusqu'à sa chute, dans son couvent et dans le monde, d'une sévérité de principes irréprochable. Le comte de Montalembert disait alors :

« J'ai donc vu deux fois, de mes yeux indignes, et de tout près, ce spectacle singulier, que l'Église de Jésus-Christ a pu seule produire, du prêtre jeune et imposant, attrayant et austère, virginal et viril, amoureux de tout ce qui est bon, grand, saint, généreux ; du prêtre tel qu'il le faut à notre siècle, homme de courage, de liberté et d'honneur, en même temps que de ferveur, de pénitence et de sainteté. J'y pense avec confusion, puisque j'en ai trop peu profité, mais avec une admiration toujours renaissante, avec une tendresse toujours intime et intense. A la fin d'une trop longue vie, écoulée dans des milieux bien divers et des fortunes bien contraires, je veux confesser tout haut que c'est là le plus beau spectacle qu'il m'ait été donné de contempler ici-bas. »

Le même écrivain allait bientôt concevoir sur ce prêtre tant admiré les plus tristes pressentiments.

[1] C'est la parole de Joseph de Maistre.

L'archevêque de Paris, monseigneur Darboy, confia, en 1864, au jeune carme dont il connaissait l'éloquence, les conférences de l'Avent, à Notre-Dame. Cet orateur avait dans la parole un charme étrange qui ravissait. Ses discours étaient ardents, colorés, poétiques. Son geste était sobre, puissant et singulièrement beau. Dès la première année, le succès de ses conférences avait été si complet, que monseigneur Darboy put dire publiquement à la fin de la station :

« Avant de bénir, comme j'y suis invité, cette intelligente et noble assemblée, je veux exprimer ma vive gratitude à l'orateur et aux auditeurs. Je remercie et je félicite l'éminent conférencier de sa doctrine, de son éloquence et de ses sentiments généreux. Il a, du premier essor, atteint la région où l'on ne parvient qu'avec les qualités supérieures, et il s'y est frayé sa route à côté des maîtres de la parole qui ont fait et qui font encore l'honneur de cette chaire et le charme de ce brillant auditoire.

« Je lui sais gré d'avoir, tout en combattant les fausses doctrines avec un esprit vigoureux et ferme, traité les personnes, je dirais avec la courtoisie du Français, s'il n'y avait un mot meilleur encore et plus digne de lui, avec la charité du prêtre et de l'apôtre [1]. »

L'enseignement de ce religieux à Notre-Dame de Paris dura quatre années ; personne n'eût supposé qu'il dût finir sitôt et si tristement. Toujours applaudi, fêté, caressé par l'opinion publique, il voyait sans cesse grossir son auditoire. Cependant déjà le vague de ses idées inspirait quelques craintes à ses amis ; et le brillant de son imagination ne dissimulait pas entièrement le vide de ses convictions.

En 1867, il parut avec éclat au congrès de Malines dont il prononça le discours de clôture. Son sujet était l'éducation des classes ouvrières. Il énuméra successivement les trois degrés de cette éducation : l'éducation première par la famille, l'éducation professionnelle par l'atelier, l'éducation religieuse par les pratiques et les enseignements du dimanche. Il eut là des traits qui révélaient en même temps l'homme et l'orateur :

« Je ne suis, dit-il, ni de la race des courtisans ni de celle des insulteurs, et j'estime que le plus bel hommage que l'on puisse rendre à une puissance de ce monde, c'est de la croire assez grande pour entendre la vérité. »

Deux ans plus tard, le 11 mars 1869, il parla, dans l'église de la Madeleine, en faveur des victimes du tremblement de terre de l'Amérique du Sud. L'Équateur et le Pérou avaient été bouleversés et ruinés par ce cataclysme. L'orateur en prit occasion de développer deux grandes vérités générales : la justice dans le châtiment du péché, la miséricorde dans l'épreuve de la vertu. Malgré les lois de la science qu'il respecte et qu'on lui oppose à tort, il ne cesse de voir

[1] *Allocution prononcée le* 8 *janvier* 1864 *par Mgr Darboy, à Notre-Dame de Paris.*

dans les maux qui pèsent sur toute notre race, dans les désastres qui atteignent des individus ou des contrées isolées, des applications diverses d'une même loi de l'ordre moral. La mort est le châtiment du péché. Il affirme hautement que la solidarité, cette grande loi que la science positive constate partout dans la nature, que la politique généreuse réclame partout dans la société, est, sous des formes plus mystérieuses, mais non moins réelles, la loi du monde moral et religieux. Il montre que là est l'explication de la grande doctrine biblique, de l'unité dans la faute et dans l'expiation.

Le retentissement de ce discours durait encore quand, le 20 septembre 1869, le P. Hyacinthe se sépara bruyamment de son couvent, de son ordre, de l'Église catholique romaine. Il rejetait toute autorité, pour en appeler directement au tribunal de Dieu. Il proclamait ouvertement le principe même du protestantisme : la supériorité du jugement individuel sur le jugement de la hiérarchie catholique[1].

Ainsi s'accomplissait la prédiction du comte de Montalembert :

« Si vous avez le malheur de céder aux invitations, aux provocations dont les libres penseurs et les protestants surtout vont vous assaillir, si vous entreprenez de vous justifier en attaquant de plus en plus l'Église ,votre mère ; si vous devenez un orateur de réunions profanes et vulgaires, vous tomberez dans le néant. »

La parole de M. Loyson a fait quelque bruit depuis, mais elle a perdu toute autorité et toute fécondité.

VII

L'année même où l'orgueil faisait descendre le P. Hyacinthe de la chaire de Notre-Dame, en 1869, le père Montsabré s'y faisait entendre pour la première fois.

A seize ans il avait brillamment terminé ses études. Ordonné prêtre, il fut d'abord soumis à quatre années de préceptorat et de ministère paroissial. Après cette épreuve, il put obtenir la réalisation de son vœu le plus ardent : revêtir l'habit de Saint-Dominique. Quelques années plus tard, le P. Montsabré prêchait la retraite annuelle des élèves de Sorèze. Le jour de la clôture, Lacordaire prononçait ces paroles : « Mes amis, je n'ai pas besoin de louer devant vous le prédicateur que vous venez d'entendre ; je suis fier de lui. »

Les débuts du père Montsabré à Paris furent modestes, et lui-même le raconte avec une touchante humilité :

« En 1857, au commencement de l'hiver, nous dit-il, la main d'un père et d'un ami me montra un petit groupe de jeunes gens qui désiraient prendre

[1] Lire un article de M. l'abbé Jules Th. Loyson, professeur à la Sorbonne et frère du P. Hyacinthe, dans la *Revue des cours littéraires*, 2e série, n° 30.

des leçons de théologie. J'étais nouveau, inexpérimenté et trop peu instruit, me semblait-il, pour les satisfaire. Cependant il est des ordres donnés avec tant de grâce qu'on ne peut s'empêcher d'y obéir. J'obéis à l'aimable religieux dont les moindres désirs m'étaient chers. Je vois encore, à huit ans de distance, nos humbles commencements. C'était le soir, dans la salle du chapitre de notre couvent de Paris. Le feu pétillait dans l'âtre, une lampe suspendue à la voûte répandait une lueur tranquille sur une cinquantaine d'auditeurs attentifs, et j'expliquais d'une voix presque tremblante le premier mot du symbole. »

Or, il traitait l'un des plus graves sujets de la religion, le premier de tous les thèmes théologiques : l'*Introduction au dogme catholique*. Ces premières conférences, réunies plus tard en deux volumes, forment un cours d'apologétique chrétienne développé dans ce plan : « Préparer la raison à la foi, lui signaler les écueils, lui indiquer les sacrifices à faire, lui restituer son rôle dans l'acte de la foi, et conclure, à l'aide des témoignages, qu'elle est obligée de croire [1]. » Œuvre de quatre années, d'une ordonnance irréprochable, et partout animée d'un souffle chaleureux.

Le père Montsabré, dont la réputation s'était étendue, alla prêcher dans quelques grandes villes de France. Il fut appelé à Rouen, à Paris, donna des stations dans l'église de Saint-Sulpice et dans celle de Saint-Thomas d'Aquin, où son dernier discours fut si émouvant que l'assistance tout entière, se levant électrisée, applaudit l'orateur.

A Notre-Dame, le père Montsabré s'annonça tout d'abord comme un successeur, comme un fils de Lacordaire; dans sa première conférence : *le Jubilé et le Concile,* il tint sous une émotion constante un auditoire de quatre mille hommes. En 1865, exaltant l'Église dans la majesté de ses pontifes, il parlait avec un enthousiasme si pathétique de l'avenir de la catholicité, qu'il semblait emporté par l'esprit des prophètes :

« Le progrès, s'écriait-il, n'est pas à son comble ; les controverses de notre siècle préparent une assemblée comme on n'en vit jamais ; car bientôt toute la terre sera couverte de voies rapides qui amèneront en quelques jours les évêques de toutes les contrées au centre de la catholicité ; l'univers ému entendra la voix du plus grand des conciles œcuméniques, qui reliera le dix-neuvième siècle au seizième, et le soleil de la foi, déchirant de nouveau les nuages amoncelés autour de lui par l'universelle hérésie, lancera sur tous les points du monde les gerbes d'une lumière plus pure, plus vive et plus féconde... »

Pendant les tristes années 1870 et 1871, le P. Montsabré était à Metz que l'ennemi bientôt allait envahir. C'est dans l'église de cette ville si française qu'il eut, le jour de la résurrection du Sauveur, un mouvement oratoire comparable aux plus fortes inspirations des maîtres de l'éloquence ; c'est là qu'il fit entendre ces paroles admirables d'énergie et de patriotisme :

« Les peuples aussi ressuscitent quand ils ont été baignés dans la grâce du Christ, et quand, malgré leurs vices et leurs crimes, ils n'ont pas abjuré la foi,

[1] Louis Colin, *Revue du monde catholique*, 10 juillet 1877.

l'épée d'un barbare et la plume d'un ambitieux ne peuvent pas les assassiner pour toujours. On change leur nom, mais non pas leur sang. Quand l'expiation touche à son terme, ce sang se réveille et revient par la pente naturelle se mêler au courant de la vieille vie nationale. Vous n'êtes pas morts pour moi, mes frères... mes amis..., mes compatriotes...... Non, vous n'êtes pas morts. Partout où j'irai, je vous le jure, je parlerai de vos patriotiques douleurs, de vos patriotiques aspirations, de vos patriotiques colères; partout je vous appellerai des Français, jusqu'au jour béni où je reviendrai dans cette cathédrale prêcher le sermon de la délivrance et chanter avec vous un *Te Deum* comme ces voûtes n'en auront jamais entendu. »

Des sanglots répondirent à cet élan d'un enthousiasme si touchant.

En 1872, le P. Montsabré prit pour titre de ses conférences *Radicalisme contre radicalisme*, c'est-à-dire opposition de la vérité totale contre l'erreur totale; restauration de la vie chrétienne dans la vie privée, la vie de famille et la vie publique; renversement des utopies, destruction du mensonge ; triomphe définitif de la lumière et du vrai. Son éloquence en traitant ces grandes questions était si émouvante, qu'elle souleva un jour dans l'édifice sacré les plus chaleureux applaudissements.

« Messieurs, répondit-il alors affligé de cette ovation inattendue, messieurs, toute explosion extérieure de nos sentiments en dehors de la prière fait de l'église un lieu profane..... Ne m'attristez donc plus par des manifestations bruyantes. Si j'ai besoin d'être soutenu par vos sympathies, je les vois dans vos yeux qui parlent mieux et plus fort que vos mains. »

Dès l'année suivante, l'éminent prédicateur fut chargé des stations plus longues et plus importantes du Carême. Il y commença, solidement appuyé sur la *Somme théologique de saint Thomas*, l'exposition raisonnée du dogme catholique. Deux mots donnent tout le plan de l'ouvrage : *édifier en combattant*. C'est en effet un vaillant combat que ce vaste développement des doctrines chrétiennes en face de toutes les erreurs et de toutes les négations. Dans l'un de ses premiers discours, s'attaquant directement au matérialisme, il montre avec une admirable véhémence ce que deviendrait l'humanité, si toute croyance religieuse, si tout principe de haute morale et de spiritualisme étaient entièrement jetés à terre :

« O Dieu, si tu n'étais pas! Quel vaste et effroyable abîme s'ouvrirait pour engloutir ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus respectable au monde! Où iraient les prières de tes saints? où iraient les contemplations sublimes des âmes qui rêvent l'idéal? où iraient les dévouements et les sacrifices des cœurs généreux ? où irait le sang des martyrs du devoir? où iraient les plaintes et le dernier espoir de la justice opprimée? où iraient les larmes des abandonnés? Au néant, au néant, pendant que les méchants, enhardis par l'irresponsabilité de leurs crimes, dévasteraient le monde. Quelle horreur! Non, non, mon grand Dieu, nous ne voulons pas être orphelins. Toi seul, tu peux porter l'univers dont tu es le père. Viens au milieu de nous, et fais-nous entendre la

grande parole du désert : Je suis celui qui suis. « *Ego sum qui sum.* » Oui force infinie, cause universelle, nécessaire existence, perfection suprême, souveraine intelligence, créateur et ordonnateur du monde, maître de notre vie, tu es celui qui est, et la matière est ce qui n'est pas ; car sans toi elle ne serait rien. Regarde, nous voici debout, les yeux et les mains au ciel ; avec toi nous foulons aux pieds les membres rompus de l'idole de la fausse science, et à la place de la foule aveuglée qui criait tout à l'heure : Il n'y a pas de Dieu, *non est Deus!* nous, tes enfants, nous chantons d'un cœur ravi et d'une voix émue : Je crois en Dieu. *Credo in Deum!* »

Combien de tels passages échauffent l'œuvre théologique de l'orateur et donnent de mouvement et d'intérêt aux questions les plus abstraites !

« Le père Montsabré, écrit un de ses panégyristes, est un professeur de théologie. Ne craignez pas pour cela qu'il vous endorme dans le nuage d'une métaphysique obscure. Sa parole, qui tombe de si haut, est lumineuse et pleine d'un souffle généreux qui traverse l'auditoire et soulève les transports de son admiration. Dès les premiers mots, sa voix a des vibrations qui retentissent au fond du cœur. Les vérités que le professeur ordinaire enseigne dans la discussion froide de sa chaire, le père Montsabré les anime d'un feu brûlant. Il leur prête cette musique sacrée de l'âme dont il a le secret, et les transfigure en hymnes et en cantiques en l'honneur de la Divinité.

« Quelle conviction profonde et quelle plénitude de vie catholique dans ce religieux qui expose, discute, démontre, affirme les vérités les plus abstraites avec l'enivrement d'une conviction qui ne le trahit jamais [1] ! »

Mais écoutons plutôt cette hymne radieuse que semble chanter à la Trinité sainte un poète sacré :

« Chante, ô mon âme, chante la fécondité de ton Dieu ; dis à toutes les créatures qu'elles se voilent la face devant l'incomparable pureté des processions divines. Fleurs charmantes qui ne pouvez porter de fruit sans perdre votre virginité ; femmes pudiques qui sacrifiez un saint privilège aux honneurs de la maternité ; filles d'Ève qui concevez dans le péché et enfantez dans la douleur, cachez-vous ; car même les plus chastes mystères de mon âme sont impurs en présence du mystère divin. J'ai besoin pour penser de l'immatériel toucher des formes intelligibles d'où me viennent mes idées, j'ai besoin pour aimer que le souffle d'un autre cœur émeuve mon cœur. Je ne puis penser sans fatigue, je ne puis aimer sans inquiétude ; et si je veux beaucoup penser, ma fatigue est de la fièvre, et si je veux beaucoup aimer, mon inquiétude est de l'angoisse. Mais la vie immaculée de mon Dieu prend en elle-même le pouvoir de se féconder ; rien ne lui vient en aide, rien ne la déflore ; elle conçoit sans mouvement, elle enfante sans labeur, elle aime sans trouble ; ses processions tranquilles consomment sa béatitude sans altérer son repos. C'est la plus belle et la première des Vierges : *Prima Virgo Trias est.* — O merveilleuse pureté !

« Chante toujours, ô mon âme ! chante la parfaite beauté des processions divines, et si tu veux la connaître, demande aux artistes ce qu'ils pensent des

[1] *Revue du monde catholique.*

chefs-d'œuvre qui si longtemps ont tourmenté leur fertile génie. Ils les admiraient, ils les aimaient lorsqu'ils n'étaient encore qu'un rêve. Ils croyaient avoir saisi l'idéal et pouvoir le fixer sur une toile ou dans un marbre immortel; mais souvent, hélas! leur œil sincère ne reconnaît plus dans la réalité qu'ils ont créée la perfection qu'ils contemplaient au dedans d'eux-mêmes, et, pendant que le monde célèbre leur gloire, eux racontent aux amis dignes de les comprendre leurs espérances et leurs déceptions. Que de fois j'ai cru te voir, fille de mon âme, ô ma pensée, parée du vêtement qui convient à la chaste beauté! Que de fois, en présence de ma parole sans éclat, je me suis écrié avec découragement: « Ce n'est pas cela! » Il ne connaît ni ces déceptions ni ces dégoûts, l'Être sublime dont le génie enfante une parole si vivante qu'elle peut lui rendre en un souffle vivant amour pour amour. Dans ce qui procède de lui, il voit et il aime une beauté égale à lui-même, une beauté infinie, splendeur suprême de l'ordre dans la suprême égalité des perfections. Égalité sans confusion, hiérarchie sans dépendance, le plus bel ordre qui se puisse concevoir dans une société, la plus belle société qui se puisse concevoir dans l'unité. — O merveilleuse beauté.....! »

Ces simples mots — *Credo in unum Deum* — ont fourni à l'orateur le texte de six conférences. Avec les mots suivants — *Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ, et in Jesum Christum, Filium Dei* — il est arrivé à la trentième conférence et au cinquième volume de son ouvrage. Il ne nous appartient pas d'analyser ici tous ces discours où l'éminent dominicain conduit souvent les esprits à de sublimes hauteurs. Nous nous résumerons en quelques mots. Merveilleusement pénétré de tous les secrets de l'école thomiste, il a solidement assis la synthèse catholique. Afin d'en rendre les développements accessibles à toutes les intelligences, il a paré ces questions abstraites des plus riches images et des plus beaux ornements du style. Le père Montsabré n'est pas seulement un profond théologien, il est encore un orateur et un poète [1].

[1] En dehors de ses conférences, le P. Montsabré a publié naguère un charmant volume intitulé : *Or et alliage dans la vie dévote.* On y voit une peinture très curieuse de la fausse dévote. Moraliste et observateur, le P. Montsabré ressemblerait à la Bruyère, s'il n'était si doux, ou à saint François de Sales, s'il n'était si fin.

Il y a un peu de recherche dans l'expression; mais le portrait est ressemblant :

« La fausse dévote, dit-il, sait tout, elle est avertie de tout. A la maison comme à l'église, rien ne se passe qu'elle n'en ait connaissance. A l'église surtout, qu'elle considère comme son chez-soi, elle ne laisse échapper aucune inconvenance de mise, de démarche et de tenue. C'est vrai pourtant qu'elle se tient à sa place, qu'elle a les yeux sur son livre; et cependant c'est vrai aussi que du haut en bas de la nef rien ne lui échappe. Avez-vous vu suspendues aux branches d'un arbre ces toiles aériennes dans lesquelles se jouent les rayons du soleil? Au milieu se tapit un animal velu qu'à son immobilité on croirait mort. Mais qu'un insecte imprudent vienne heurter les fils qu'il a tendus, aussitôt l'araignée se dresse sur ses pattes, et de ses deux gros

yeux regarde s'il n'y a pas une proie à manger. Voilà la fausse dévote. Araignée de la maison de Dieu, elle y tend ses fils imperceptibles. Si par mégarde ou de propos délibéré, vous avez offensé dans vos vêtements la simplicité chrétienne, s'il vous échappe une parole ou un regard indiscret, si vous n'avez pas la modestie et la pieuse réserve qui conviennent au saint lieu, et que sais-je encore ? elle en est avertie, fussiez-vous à la porte et elle au sanctuaire. »

L'ÉLOQUENCE DE LA TRIBUNE ET DU BARREAU

ROYER-COLLARD

— 1763-1845 —

Royer-Collard naquit à Sampuis, en Champagne, d'une famille austèrement chrétienne. Après de fortes études, il se tourna vers le barreau et plaida sa première cause en 1787, sous les auspices de Gerbier, devant la grande chambre du Parlement. Il acclama la Révolution qui décrétait l'égalité de tous en présence de la loi et faisait intervenir les représentants du peuple dans la gestion des affaires publiques. Devenu secrétaire de la première Commune de Paris, il en exerça les fonctions jusqu'en 1792, où, prévoyant que la République démocratique aboutirait au despotisme, il se sépara résolument de la Révolution.

A la fin du terrorisme, en août 1797, Royer-Collard posa sa candidature au conseil des Cinq-Cents, et fut nommé député par l'assemblée électorale du département de la Marne. Il ne monta qu'une fois à la tribune, mais ce fut pour y prononcer un courageux et véhément discours sur la liberté des cultes, et pour défendre les prêtres, les émigrés et les proscrits. Exclu de l'assemblée dans la journée du 18 fructidor, indigné de voir le gouvernement directorial asservir à son joug les premières lois de la constitution, il ne dissimula plus ses sympathies légitimistes, devint le principal membre d'un comité secret que Louis XVIII entretenait à Paris, et fit audacieusement parvenir au royal exilé de longs rapports sur l'état intérieur de la France, sur la disposition des esprits, sur les chances de chaque parti, sur le caractère et les opinions des hommes importants placés dans le gouvernement.

Il refusa d'adhérer à l'Empire et se livra tout entier, pendant cette courte domination, aux études philosophiques.

Au retour des Bourbons, Royer-Collard rentra à la Chambre des députés. Son premier discours en faveur de la loi d'amnistie (1815) est le plus grand événement parlementaire de cette époque. Les représailles royalistes, la mort du maréchal Ney avaient redoublé l'animosité des partis ; les cours prévôtales, les comités des départements, les dénonciations multipliées avaient soulevé les haines contre le gouverne-

ment du roi et jeté la défiance autour de lui. Les hommes les plus éminents du parti monarchique applaudissaient à ces mesures de rigueur. Chateaubriand lui-même les célébrait avec enthousiasme; Pasquier jurait à la tribune *par l'éternité des Bourbons*; la Bourdonnais, sous l'apparence d'une loi d'amnistie, dressait des tables graduées de proscription. Les orateurs de l'extrême droite repoussaient les conseils de clémence comme des sophismes de philanthropie importune. Royer-Collard fit entendre à ces hommes surexcités par la soif de vengeance des paroles de paix et d'humanité :

« Les confiscations que vous demandez, sous le nom d'indemnité, aux coupables, leur dit-il, sont l'âme et le nerf des révolutions; après avoir confisqué parce qu'on a condamné, on condamne pour avoir à confisquer. La férocité se rassasie, la cupidité jamais. Les confiscations sont si odieuses, que la Révolution en a rougi, elle qui ne rougit de rien. D'ailleurs les grands coupables ont déjà subi la peine capitale : ferez-vous réagir contre eux votre loi? Faites-les donc sortir du tombeau, pour qu'ils entendent de la bouche de leurs juges cette condamnation nouvelle qui ne leur a pas été prononcée[1]. »

Abordant, aux autres sessions, les grands sujets de l'éloquence parlementaire, examinant avec la même autorité les institutions municipales, les règlements judiciaires, les lois sur les élections et sur la presse, Royer-Collard conquit à la fois l'admiration et le respect de l'assemblée par l'ampleur de ses vues et l'élévation de son langage. L'un de ses discours les plus parfaits est celui qu'il prononça en 1816, au sujet de la police des journaux. L'orateur y dépeignait en termes magnifiques la révolution soudainement accomplie en France, les mouvements, les troubles des partis et la marche toute nouvelle de la nation qui, trente années après cet événement sans exemple, s'avançait et se rangeait autour du trône renouvelé comme elle. La même force d'éloquence éclate dans les harangues de Royer-Collard contre la loi d'aînesse, la loi du sacrilège et les mesures réactionnaires. Sa fermeté lui valut une si grande popularité, qu'en 1827 il fut réélu dans sept colléges électoraux à la fois. Nommé président de la Chambre, ce fut lui qui remit à Charles X l'adresse des deux cent vingt et un.

Après la révolution de 1830, qu'il avait voulu empêcher et qui lui sembla une irréparable calamité, Royer-Collard se renferma dans un triste silence. Siégeant à la Chambre sans prendre part à ses débats, il avait terminé sa vie active. Deux fois seulement, il fit entendre sa parole profonde et solennelle. La première, c'était le jour où l'on discutait l'hérédité de la pairie. « Nous croyons voir encore, dit un historien[2], le vénérable orateur, le front haut et dédaigneux, étendre la main, séparer en deux hémicycles, d'un geste tranchant comme le

[1] Séance du 5 octobre 1821.

[2] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, t. I, p. 150. Lecoffre.

fil d'une épée, la salle où il parlait, en déclarant que, pour être diverses, les Chambres devaient être d'origine différente ; « sans quoi, « ajoutait-il, une cloison au milieu de cette salle résoudrait parfaite- « ment le problème numérique des deux Chambres. » L'assemblée tout entière fut saisie d'émotion lorsque Royer-Collard, en terminant son discours, laissa tomber ces paroles inquiètes :

« La démocratie dans le gouvernement est incapable de prudence ; elle est de sa nature violente, guerrière, banqueroutière. Avant de faire un pas décisif vers elle, dites un long adieu à la liberté, à l'ordre, à la paix, au crédit et à la sécurité. »

La seconde fois, il s'agissait des lois de septembre contre la presse périodique, ce règlement autoritaire que Lamartine appelait « une loi de martyre et de mort contre la presse ». On n'oubliera jamais ce mémorable discours, où, combattant toute mesure oppressive, l'orateur invoquait la sagesse du pouvoir et l'honneur des écrivains pour relever en France le sentiment moral dégradé, pour ranimer le respect éteint.

« Pratiquons, disait-il en concluant, la franchise, la droiture, la justice exactement observée, la miséricorde judicieusement appliquée. Si c'est une révolution, le pays nous en saura gré, et la Providence aidera nos efforts. »

Ce fut la dernière apparition de Royer-Collard à la tribune. Il ne parla plus, il observa.

On a diversement jugé Royer-Collard comme homme public. Quelques écrivains en ont fait le plus profond, le plus logique des hommes d'État ; ses adversaires politiques l'ont regardé comme un puissant sophiste dissimulant sous la gravité de sa parole l'indécision habituelle de son esprit. La vérité se trouve entre ces deux appréciations. Moins homme d'État que philosophe ; moins orateur que théoricien ; aimant de cœur la monarchie, goûtant par raison la liberté ; flottant de l'une à l'autre au souffle des événements ; allant de la droite à la gauche dynastique, de l'opposition constitutionnelle au tiers parti ; flétrissant le despotisme, mais dédaignant les masses et craignant l'anarchie ; combattant la noblesse et ses privilèges, mais appelant de tous ses vœux la prépondérance de la classe moyenne, l'oligarchie bourgeoise, Royer-Collard poursuivait comme un système son rêve politique, il le poursuivait par la parole et par la méditation, à travers les vicissitudes des hommes, des idées, des faits ; et sa vie entière fut dépensée à la recherche de cet équilibre philosophique entre le passé et l'avenir, entre les traditions de l'antique monarchie et les exigences chaque jour grandissantes d'une société nouvelle. Les événements le dépassèrent, emportant au loin ses projets de pouvoir pondéré, de constitutionalisme anglais. Mais du moins son ambition était haute, sincère, désintéressée de toute visée de fortune et d'honneurs.

Ses contradictions oratoires ne furent point la marque d'une imagination mobile. Philosophe, il accueillait toutes les idées, laissait tous les principes se heurter dans son esprit jusqu'à ce que la vérité jaillît de leur choc. Il parlait, non pour dominer, mais pour éclairer, non pour faire prévaloir sa volonté, mais pour répandre dans les esprits la lumière et des enseignements utiles. Haute dignité de caractère qui valut à Royer-Collard de demeurer pendant sa longue existence politique le plus respecté des orateurs parlementaires!

On a pu contester ses opinions; personne n'a mis en doute la grandeur de son éloquence. Sa parole était grave, accentuée, sévère, son style ample, magistral, semé de sentences profondes et de raisons solides. Chacune de ses phrases enfermait un monde de réflexions. Il improvisait rarement; mais dans ses discours profondément creusés, les idées et les faits se présentaient nets, rigoureux comme les déductions de l'algèbre, comme les formules axiomatiques. Armé d'une logique inflexible, il s'élançait de prime saut « au sommet d'une question, la déblayait de toutes les circonstances inutiles, posait le principe, donnait la solution et se taisait [1]. » Enfin, il revêtait cette austérité de pensée des plus magnifiques formes du langage. Des flots de métaphores jaillissaient de son raisonnement sans le noyer ni le briser [2].

La haute taille de Royer-Collard, son visage austère, sa démarche superbe, ses yeux profonds et limpides, « sa voix grave et lente qui semblait distiller les syllabes en les prononçant [3], » toute sa personne enfin concourait à rendre sa parole plus imposante et plus solennelle. Peu d'orateurs méritèrent aussi bien que Royer-Collard de dominer les assemblées, peu d'entre eux furent dignes, comme Royer-Collard, d'une telle domination. Ses discours avaient un but sincère, élevé; ils demeureront, parce que tout y est solide, médité, soigné.

[1] *Réponse de M. Dupaty, directeur de l'Académie française, au discours de M. de Rémusat,* 7 janvier 1847.

[2] Taine, *les Philosophes français,* chap. II.

[3] Lamartine, *Histoire de la Restauration.*

LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim, vicomte)

— 1767-1835 —

Avocat déjà célèbre au début de la Révolution française, Lainé embrassa avec ardeur les idées nouvelles et fut nommé, en 1793, administrateur du district de la Rochelle. Il ne garda ses fonctions que pendant deux ans et reprit sa charge au barreau. Ses grands succès oratoires le conduisirent au Corps législatif en 1808 ; depuis lors, il devint successivement préfet de la Gironde en 1814, président de la Chambre des députés en 1815, membre de l'Académie française en 1818, ministre de l'intérieur de 1816 à 1818, enfin pair de France en 1823. Il se rallia à la branche cadette après 1830, prêta serment et conserva sa place à la Chambre des pairs, mais ne prit plus aucune part aux débats oratoires de cette époque.

Lainé, disait Lamartine, est le plus antique des hommes modernes. L'élévation de son esprit, l'énergie de son caractère, l'intrépidité de ses sentiments patriotiques faisaient de cet homme d'État le modèle du grand citoyen. Ministre, il apporta dans les affaires l'amour de la justice et du bien public; député, pair de France, sa voix fut au service de toutes les nobles causes. Ennemi d'une politique personnelle, autoritaire, croyant à la nécessité d'établir la restauration monarchique sur la liberté, il défendit ce principe avec une persévérance inébranlable.

Orateur, il produisait sur les assemblées l'effet irrésistible de la grande éloquence. Ses paroles sortaient des profondeurs de son être. Soulevé par les mouvements d'une âme de feu, il éprouvait lui-même les sensations qu'il voulait répandre, et cette émotion était quelquefois si forte qu'elle serrait ses lèvres et qu'elle étouffait sa voix. Lorsqu'un événement solennel agrandissait l'essor de son inspiration, ses accents avaient la chaleur et la virilité des harangues antiques. « Et quand il avait parlé, dit Lamartine, on était convaincu sans avoir eu besoin de réfléchir. On avait respiré l'haleine de l'homme de bien, on avait été transporté par l'apparition de la vertu, on votait d'entraînement, on votait en silence. »

Le premier de ses grands discours est celui qu'il prononça dans la séance du 10 mars 1815, à la nouvelle du retour de l'île d'Elbe. Saisi d'une indignation toute patriotique, il prit la parole au nom de la France en péril. Rappelant les commencements prospères d'un règne si soudainement interrompu, comparant cette paix profonde, cette liberté de la nation sous la protection du trône, aux maux qu'avaient enfantés l'ambition et le despotisme, il demanda, dans une ex-

plosion d'éloquence, si de tels bienfaits devaient être anéantis par le triomphe de l'envahisseur. Mais non, s'écria-t-il, « cela n'est pas possible ! Non, la France ne laissera périr ni son roi ni sa liberté. » Les Chambres transportées votèrent d'acclamation la guerre à « l'usurpateur ».

Lainé obtint souvent de ces grands effets d'éloquence.

Aujourd'hui, à la lecture, ses discours ne laissent qu'une impression affaiblie. Sa parole semble encore véhémente et chaleureuse ; mais la phrase paraît désordonnée, confuse. On s'aperçoit que l'orateur, abusant d'une heureuse facilité, s'attarde dans des digressions nuisibles à la clarté du raisonnement et de la pensée générale. « Ses discours, dit l'un de ses contemporains, ressemblaient quelquefois à une musique où l'air principal disparaît au milieu de variations harmonieuses [1]. » Enfin, il a le tort de viser trop à l'effet, de négliger le naturel et de prendre dans ses harangues le ton déclamatoire. On a souvent cité comme exemple d'éloquence emphatique ce passage extrait d'un discours prononcé en 1827, sur l'affranchissement de la Grèce :

« Non, on ne saurait s'excuser d'avoir immolé la Grèce en holocauste à la paix de l'Europe... Dans ma douleur, j'embrasse les autels, et y trouvant des pontifes qui n'invoquent qu'à voix basse, en faveur des Grecs, le Dieu des chrétiens, je m'attache à cette tribune retentissante par de vives prières que je désire voir se convertir en loi, dans l'intérêt de l'humanité. Je le souhaite surtout pour adoucir, s'il se peut, à l'égard des gouvernements, le murmure de la conscience du genre humain [2]. »

Les défauts de Lainé étaient surtout des défauts littéraires. Mais en dehors de cette inégalité, de ce manque d'ensemble que nous venons de signaler, ses discours renferment des passages enthousiastes, des improvisations saisissantes qui remuent fortement l'âme et qui permettent de comprendre la domination qu'exerçait sur les assemblées cet orateur lyrique.

[1] Malte-Brun, *les Partis*, chap. IX.
[2] Lamartine, *Entretiens littéraires*.

VILLELE (Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de)

— 1773-1854 —

Quand la Révolution française éclata, Villèle était, à l'île de France, aide-major de la division navale. Il donna sa démission en 1792, après le 10 août, et se réfugia à l'île Bourbon où il se maria et devint membre de l'assemblée coloniale. A son retour en France, quinze ans plus tard, il fut élu conseiller général de la Haute-Garonne.

Dès les premiers jours de la Restauration, il se fit connaître par une brochure très vive contre la déclaration de Saint-Ouen, et par ses vœux hautement exprimés d'un retour à la monarchie absolue. Il fut peu de temps après nommé maire de Toulouse. Ses concitoyens l'ayant élu député, Villèle fit partie de la *Chambre introuvable*. Ses premières paroles à la tribune lui créèrent une notoriété. Il avait conquis tout d'abord par son argumentation serrée, par sa lucidité merveilleuse, un ascendant qu'il ne devait plus perdre sur son parti et sur la Chambre entière.

Élu rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de M. de Vaublanc sur la loi électorale, il s'éleva vivement contre le système des *électeurs de droit* que soutenait le ministère. Il présenta un contre-projet accordant les droits électoraux à tout Français âgé de vingt-cinq ans et payant cinquante francs de contributions directes. Adopté par la Chambre des députés, repoussé par la Chambre des pairs, ce contre-projet amena un conflit terminé, le 5 septembre 1816, par la dissolution de la Chambre basse. Nommé de nouveau député, Villèle organisa en parti d'opposition les membres réélus de la Chambre précédente et défendit contre le ministère les libertés publiques. Ainsi, par le fait seul de sa situation à la tête de la minorité, l'homme d'État le moins libéral du monde attaquait, en 1817, l'influence de l'administration en matière électorale, la censure, le cumul et l'élévation des traitements, la centralisation, les emprunts, etc.

Après l'assassinat du duc de Berry, Villèle se rapprocha du roi; on le vit alors ministre sans portefeuille avec M. de Corbière, puis, en 1821, à la tête d'un ministère plus homogène et moins hésitant. Nous n'avons pas à apprécier ici les actes de son administration; nous constaterons seulement qu'il mit une capacité incontestable au service d'une cause impopulaire.

Orateur ferme et doué d'un rare sang-froid, Villèle recevait l'attaque sans s'émouvoir, ripostait avec vivacité, et se tenait toujours prêt à réfuter son adversaire. Sa parole facile et nette donnait à chaque ques-

tion son véritable caractère, et ses auditeurs étaient contraints de suivre, quels que fussent d'ailleurs leurs opinions ou leurs préjugés, la marche de cet esprit si droit qui, selon les expressions de M. Artaud, « voyait si juste et qui sans éblouir jamais éclairait toujours ». Parfois même sa voix ordinairement grêle et nasillarde s'échauffait, prenait de l'ampleur, sa parole s'animait et faisait entendre les sons virils de la grande éloquence :

« Malheureux pays, s'écriait-il un jour, indigné des exigences de l'opposition, qui voit reproduire depuis trente ans les mêmes sophismes, les mêmes déclamations, les mêmes doctrines subversives de tout ordre social, antipathiques de toute liberté publique, avec lesquels on l'a traîné de l'anarchie au despotisme, avec lesquels on tente encore de l'arracher à la véritable liberté ! A quelle époque en avez-vous joui comme aujourd'hui, provocateurs insensés, de cette liberté que vous appelez sans cesse, et *qui ne vous trouve plus quand vos folies nous l'ont fait perdre !* »

Mais de tels élans étaient rares chez M. de Villèle. Orateur grave et mesuré, il préférait de beaucoup à ces transports lyriques les hautes discussions de finances, de législation et d'utilité publique. Nous emprunterons à Cormenin le compte rendu de son plus grand succès oratoire.

« M. de Villèle ne fut jamais plus brillant que lorsqu'il soumit à la discussion de la Chambre son fameux projet sur la conversion des rentes. Dans cette mémorable campagne qui dura dix jours, il fit des prodiges de valeur parlementaire. Il tint la Chambre captive sur ses bancs par la hauteur de ses vues et le nerf de sa raison. Assailli en queue et en flanc par les gens de l'opposition, abandonné des siens, mal servi par ses collègues, il soutint seul tout l'effort du combat. Il fit tête à Casimir Périer, tête à Humann, ces deux lions de la finance qui le harcelaient par leurs morsures et leurs rugissements. Après les fatigues du jour, il se retrouvait le lendemain plus ferme et plus dispos. Il improvisait, il répliquait à l'instant même avec ce sang-froid imperturbable qui ne se laisse démonter par aucune objection, avec cette perspicacité qui voit de loin les pièges et qui les évite, avec cette souple dialectique qui se resserre pour se défendre et qui se développe pour attaquer, avec cette facilité d'élocution qui ne prête à la virilité de la pensée que ce qu'il lui faut pour la vêtir et non la cacher.

« Dans la mêlée des amendements, le choc redoubla. Chacun des adversaires de M. de Villèle le prit au corps, essayant de l'abattre. Mais lui, soldat à la fois et capitaine, paraissait se multiplier sous leurs coups. Il monta onze fois à la tribune dans la même séance sans que jamais ses forces s'épuisassent et sans que sa logique bronchât, et victorieux par la puissance toujours croissante de son argumentation et par la vérité de ses principes, il resta maître du champ de bataille. »

La Chambre des pairs ne sanctionna point cette victoire par son vote, et c'est ainsi que fut indéfiniment retardée l'application d'une mesure utile au développement du crédit public.

La vie active du comte de Villèle prit fin en 1828 avec sa nomination à la pairie. Après la révolution de Juillet il rentra dans la vie privée, pour n'en plus sortir.

Comme nous l'avons fait entrevoir, Villèle était moins un orateur qu'un habile politique. Il déclamait peu, sa parole n'éclatait point fougueuse et saisissante, mais son esprit était calme et rassis, son jugement solide, ses raisonnements étaient clairs, concluants et positifs. Marchant prudemment à travers les obstacles, louvoyant entre les partis avec une adresse toute stratégique, il sut, même en restant intègre, concilier les intérêts de sa fortune avec les exigences de ses opinions, et faire d'une logique inflexible la règle immuable de tous ses actes et de tous ses discours. « Je ne puis dire, avouait-il, que mon parti aime beaucoup la Charte dont il connaît les imperfections et les lacunes; mais nous nous y attachons de plus en plus, comme au seul titre qui nous autorise à nous occuper des intérêts de notre parti. » Antipathique par nature et par raison aux mesures violentes, aux colères désordonnées, il sut à la fois dire hautement son opinion et ménager ses adversaires; et souvent même ses lèvres laissèrent tomber des paroles de paix et de conciliation. « Il ne me coûte rien d'être impartial, disait-il dans une occasion importante, je ne vois que la réussite des affaires dont je suis chargé; je suis né pour la fin des révolutions. » Sérieux et digne à la tribune, merveilleusement habile dans les affaires, apte à traiter les questions les plus compliquées, Villèle fut le modèle de l'homme d'État pratique et sensé. Malheureusement, il a trop souvent dépensé les précieuses ressources de son talent à des améliorations d'un ordre secondaire; et l'on a justement pu regretter qu'avec d'excellentes vues il n'ait pas davantage porté sur l'avenir politique de son pays sa faculté puissante de concentration.

FOY (Maximilien-Sébastien, général)

— 1775-1825 —

Le général Foy ne devint un homme politique qu'à la fin de sa carrière. C'est seulement en 1819, après toutes les campagnes de la République et de l'Empire, que nous le trouvons à la Chambre des députés représentant du département de l'Aisne. On peut dire qu'il remplit son devoir de législateur comme il avait compris son devoir de soldat, vaillamment et avec une remarquable énergie.

Ses attaques à la noblesse, ses protestations de libéralisme, l'éclat, la hardiesse de sa parole, le prestige dont les passions du temps l'avaient promptement environné, la nouveauté de cette éloquence militaire firent du général Foy le plus écouté, le plus populaire de tous les orateurs qui parurent sous la Restauration. Et cependant ses vues politiques n'avaient pas un caractère très déterminé; ses opinions étaient moins réelles que romanesques. Les principes qu'il étalait à la tribune se ressentaient fort de ses préférences oratoires et de l'admiration enthousiaste qu'il professait pour les vertus civiques de Rome et d'Athènes. Ami de l'ordre, de la discipline et de l'autorité, n'envisageant l'avenir qu'avec inquiétude, ne regardant la marche ascendante du peuple à la liberté que comme un acheminement progressif à la démagogie, il se fût sans aucun doute rallié au constitutionalisme de 1830. Esprit à la fois exalté et temporisateur, il voyait surtout dans la République le nom ; il eût reculé devant le fait. Elle était pour lui l'idéal des vertus politiques plutôt qu'un gouvernement sérieux et positif. Il fût devenu sans regret le ministre d'une monarchie modérée, le défenseur de la liberté représentative et constitutionnelle : il n'eût jamais été le tribun d'une démocratie [1].

Orateur, il aimait surtout à faire prévaloir sa volonté. « Il voulait réussir dans les événements comme dans les esprits, dans la foule comme parmi les connaisseurs, » a dit finement Royer-Collard. La vigueur de sa parole et de son geste, la franchise et la vivacité de ses sentiments patriotiques lui procurèrent de grands, de nombreux triomphes. Que reste-t-il aujourd'hui de ces harangues grandies autrefois par la faveur populaire ? Nous extrairons de son discours sur la réduction du traitement des membres de la Légion d'honneur un passage très connu :

[1] Lire sur la vie politique et sur les opinions du général Foy : Cormenin, *Livre des Orateurs;* Louis Blanc, *Histoire de Dix ans ;* Loménie, *Galerie des contemporains illustres*.

« Hâtons-nous de demander au trône de faire taire des cris accusateurs ! Les honneurs accordés aux souvenirs du passé ne sont pas perdus pour la génération qui s'avance; ils animeront d'un principe d'activité salutaire cette jeune armée qu'un ministre habile[1] a donnée en deux ans à la France, et dont il a quitté trop tôt la direction pour l'achèvement de son œuvre patriotique ; trop tôt, peut-être, pour notre avenir comme nation indépendante. La justice rendue aux braves sera, pour notre état social, une source d'améliorations. Il n'est pas bon que les notabilités naturelles, légales, compatibles avec les droits de tous, se heurtent entre elles. Tâchons que la considération universelle embrasse tout ce qui est honnête et généreux. Croyez-moi, tout le monde y gagnera. La gloire méritée vivra plus paisible et recueillera plus de respects quand elle ne sera plus hostile envers la gloire acquise. La grande propriété retrouvera sa juste part d'influence dans l'État, lorsque tous les Français seront unis de cœur et d'habitude dans leurs hommages aux services rendus et aux droits acquis, dans leur fidélité au roi et à la charte, dans leurs vœux pour l'honneur et l'indépendance de la France. »

Ce passage, on le voit, n'offre rien de bien saillant, et ne pouvait guère servir de modèle d'éloquence. Et cependant il a été cité comme un des meilleurs mouvements oratoires du général Foy. Toutes ses harangues ont ainsi perdu la plus grande partie de leur force ou de leur intérêt en dehors du cercle où elles ont été prononcées.

Il préparait longuement par la méditation ses grands discours. Doué d'une mémoire prodigieuse, admirablement pénétré de l'esprit des règlements, possédant à fond tous les détails de finances, d'instruction publique, d'administration intérieure et de relations étrangères, il classait, disposait dans son esprit, sans les écrire, les idées, les faits, les thèses, les arguments; et, fort de ce travail préparatoire, sûr de lui-même comme de ses souvenirs, il s'abandonnait à la tribune au courant de son inspiration.

Dans ces improvisations qui dénotaient du moins une extraordinaire puissance de concentration, on ne trouve ni la profondeur de raisonnement de Royer-Collard, ni la dialectique sagace de Villèle, ni le pathétique naturel de M. de Serre. La plupart de ses discours ont un éclat factice. A tout moment traversés par des métaphores éclatantes, par des apostrophes rhétoriciennes, ils ressemblent moins, comme on l'a très bien dit, aux fameuses harangues de Rome ou d'Athènes qu'à des amplifications d'écolier.

Si les discours du général Foy sont condamnés à l'oubli, l'avenir gardera le souvenir de quelques-unes de ses ripostes, de ces mots décisifs qu'il faisait entendre dans les débats les plus troublés et qui resteront comme des faits historiques.

[1] Le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

SERRE (PIERRE-FRANÇOIS-HERCULE, COMTE DE)

— 1776-1824 —

Le comte de Serre, que Lamartine, dans son style enthousiaste, appelle le Démosthène de la Restauration, fut l'homme le plus éloquent de cette époque si féconde en orateurs.

Pendant l'émigration, il avait servi dans l'armée de Condé. Sous l'Empire, il devint successivement avocat au barreau de Metz, avocat général dans la même ville, président de la Cour de Hambourg, puis de celle de Colmar. Aux Cent-jours, il se prononça résolument en faveur de Louis XVIII qu'il alla rejoindre à Gand. En 1815, il fut élu député par le département du Haut-Rhin.

Au moment où il apparaissait à la Chambre, la réaction royaliste, tumultueuse, impatiente « d'expiations et de ruines », menaçait d'emporter avec elle toutes les réformes utiles, toutes les mesures de prudence et de conciliation. Le comte de Serre, qui voulait sincèrement la monarchie héréditaire, mais ne croyait à son existence que par le maintien des libertés publiques, se leva contre ce mouvement envahisseur et l'arrêta par son opposition multipliée, persévérante. Il flétrit avec indignation les meurtres, les violences de toute sorte accomplis dans le Midi ; il protesta de toute son énergie contre le rétablissement de la confiscation, contre les extorsions de la fiscalité et la tyrannie des cours prévôtales. Avide de sceller enfin l'alliance du trône et de la nation et d'apporter de nouveaux gages à la tranquillité publique, il défendit avec vigueur et fit consacrer le droit des majorités, l'indépendance de la presse et de la tribune. Mais un jour il se sentit dépasser dans son œuvre ; les voix impatientes de la gauche le frappèrent d'hésitation; il s'effraya des exigences révolutionnaires, et quand l'opposition devint tout à fait agressive, quand elle demanda l'abaissement, l'humiliation du trône, il se retourna brusquement contre elle, et voulut sauver la monarchie comme il avait autrefois sauvé la liberté. Lors de la discussion sur le rappel des bannis, ayant entendu quelques députés réclamer impérieusement le retour des régicides, il les écrasa sous cette foudroyante réplique :

« Quand la déplorable journée du 20 mars eut apparu au milieu de la consternation générale et au milieu de la joie d'un petit nombre de séditieux, lorsque des confins de l'Asie aux rives de l'Océan, l'Europe se fut ébranlée, que la France se vit envahie par des milliers de soldats étrangers ; lorsqu'elle eut été dépouillée de sa fortune, de ses monuments, et que son territoire eut été démembré, chacun sentit que le premier besoin de l'État était de défendre la royauté et le pays par des mesures sévères et préservatrices de calamités nou-

velles; alors s'éleva la question de savoir si les individus qui avaient concouru par leurs votes à la mort de Louis XVI devaient être éloignés du territoire français. Chacun connaît avec quelle persistance généreuse la volonté royale lutta contre la proposition de leur bannissement. Des hommes connus par leur dévouement sans bornes à la cause royale et aux principes constitutionnels soutinrent la proposition d'amnistie entière faite par le roi ; mais quand il en fut autrement décidé, quand l'arrêt fut prononcé, il fut irrévocable. L'extrême générosité du roi avait pu défendre les votants; mais, la loi rendue, on a dû reconnaître qu'il était impossible, sans violer le sentiment moral le plus puissant, sans porter atteinte à la dignité royale, aux yeux de la France et de l'Europe, de jamais provoquer du roi un arrêt solennel qui rendît la patrie aux assassins de son frère, de son prédécesseur, du juste couronné. Il faut donc établir une distinction entre les individus frappés par l'article 11 de la loi de 1816 et les votants de la mort de Louis XVI. Quant aux premiers, confiance entière dans la clémence du roi; quant aux régicides, jamais ! »

Le comte de Serre, malgré l'évidente loyauté de sa conduite, eut le sort des hommes d'État qui ne veulent ni rétracter ni dépasser leurs principes; il fut en butte aux froideurs du pouvoir, aux défiances des centres, à la haine des libéraux, à l'injustice de tous les partis. La cour l'avait éloigné en le nommant à l'ambassade de Naples. Ce fut la fin de sa carrière. Épuisé par l'ardeur des luttes parlementaires, victime de l'éloquence, il fut encore frappé par une amère désillusion. Ayant vainement posé sa candidature aux élections de 1824, il conçut de cette ingratitude du pays une tristesse invincible, et mourut au mois de juillet de la même année.

« M. de Serre, écrit Guizot, avait une éloquence singulièrement élevée et pratique à la fois. Il soutenait les principes généraux en magistrat qui les applique, non en philosophe qui les explique. Sa parole était profonde et point abstraite, colorée et point figurée ; son argumentation était de l'action. Il exposait, raisonnait, discutait ou se défendait sans préméditation littéraire ni même oratoire, élevant la force des raisons au niveau de la grandeur des questions, abondant sans luxe, précis sans sécheresse, passionné sans déclamation, trouvant toujours la plus solide réponse à ses adversaires, aussi puissant dans l'improvisation qu'après la méditation, et quand il avait surmonté un peu d'hésitation et de lenteur au premier moment, marchant d'un pas ferme et pressé, en homme ardemment sérieux, qui ne recherche nullement un succès personnel, et ne se préoccupe que de faire triompher sa cause en communiquant à ses auditeurs son sentiment et sa conviction [1]. »

Cet orateur avait une grande puissance de raisonnement, une admirable sûreté de méthode. Il remontait aux sources sans aucune incertitude dans le développement des faits, et quelques-uns de ses tableaux, comme celui de la liberté de la presse en Angleterre et en Amérique, sont des chefs-d'œuvre d'exposition. Mais il possédait surtout les dons nécessaires à la lutte : la spontanéité, l'énergie, la

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 178.

souplesse de la parole. Ses discours enflammés rappellent l'éloquence de Vergniaud. Sensible à toute interruption, impatient de tout obstacle, il apportait dans ses ripostes une promptitude, une véhémence indicibles. Cette intrépidité de parole était quelquefois même excessive, et l'on pouvait reprocher au comte de Serre de s'abandonner trop facilement, dans la fougue de ses inspirations, aux écarts d'une éloquence emportée.

MARTIGNAC (Jean-Baptiste-Silvère Gaye, vicomte de)

— 1776-1832 —

Avocat à Bordeaux, sa ville natale, de 1800 à 1814, le vicomte de Martignac n'entra dans la haute magistrature qu'au retour des Bourbons. Il fut nommé successivement procureur général de Bordeaux, puis de Limoges. Député en 1821, il se fit aussitôt connaître par son dévouement à la cause monarchique et par son éloquence limpide et persuasive. Il devint conseiller d'État en 1822, et six ans plus tard remplaça Villèle dans la présidence du ministère. Il apportait au pouvoir une âme accessible à toutes les idées de progrès, de sage liberté, de noble et prudente conciliation. Affectueux sans cesser d'être digne envers ses adversaires, il savait les séduire et les convaincre par la modération de ses vues et l'habile élégance de sa parole.

Martignac unissait à cette adresse politique une intelligence supérieure des affaires. Son gouvernement fut court. Le parti constitutionnel libéral qu'il représentait, et dont le principal but était de maintenir l'équilibre entre les exigences démocratiques de l'opposition et les tendances rétrogrades de Charles X, ce parti de transaction dut faire place au débordement ultra-royaliste que précipitaient la témérité du monarque, l'imprévoyance de ses conseillers, l'ambition orgueilleuse du prince de Polignac, et qu'allait soudainement arrêter la révolution de 1830.

Ce fut Martignac que son ancien adversaire choisit pour défenseur en 1831, lors du procès des ministres devant la Chambre des pairs.

Les difficultés qu'aurait à surmonter l'orateur pour justifier, sans rien perdre de son indépendance d'esprit et de caractère, des actes qu'il réprouvait, des principes qui n'étaient pas les siens, sa situation à l'égard des accusés, l'importance de la cause, des témoins, des juges, la surexcitation indicible que cette affaire si lourde et si périlleuse produisait dans la capitale, tout attirait l'attention sur ce plaidoyer, tout en augmentait la gravité. La situation était terrible. Le peuple, saisi de fureur au souvenir du sang versé, parcourait les rues, assiégeait les portes de l'assemblée, et réclamait en vociférant la mort des ministres. Le réquisitoire était accablant. Les accusations, les témoignages appelaient un châtiment inexorable ; les commissaires inclinaient à la peine capitale. Ces hommes, disait-on, avaient décrété la mort du maréchal Ney, donné des exemples de trahison, de concussion, ils avaient ensanglanté les rues, renversé les lois, appelé le despotisme et la guerre civile. Ce fut au milieu de tant d'émotions que Martignac prit la parole. Son discours fut admirable de raison et de sensibilité.

L'exorde doit être cité comme un modèle de noble et touchante éloquence :

Pairs du royaume, une de ces grandes crises que la Providence permet sans doute pour l'instruction des peuples et des rois a renversé une dynastie, élevé un trône, et fondé sur des bases nouvelles une autre monarchie héréditaire. Ce sceptre en éclats, cette couronne tombée, ces pouvoirs élevés sur les débris des pouvoirs détruits, cette réaction tempérée, mais immense, qui embrasse toutes les parties de notre corps politique, offrent à la méditation le plus vaste exemple des vicissitudes auxquelles sont soumises la vie des hommes et celle des États.

Les montagnes d'Écosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère ce boulevard de la barbarie qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile, que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil.

Autour de nous tout est changé, les choses et les hommes. Un autre drapeau a remplacé celui qui flottait sur nos édifices ; un autre serment a pris Dieu à témoin d'un engagement nouveau. L'origine du pouvoir royal et ses limites, la constitution du premier corps de l'État, et les grandes clauses du pacte fondamental qui nous lie, tout s'est modifié ; tout a subi l'influence de cette secousse profonde qui a saisi jusque dans ses bases notre édifice social.

Au milieu de tant d'éléments passagers et mobiles, de tant de choses qui naissent de l'action, et que la réaction détruit, une seule reste immuable, éternelle, inaccessible aux passions, indépendante du temps et des événements ; c'est la justice.

Quelle que soit la bannière qui flotte sur son temple, quel que soit le pouvoir suprême au nom duquel elle rend ses arrêts, pour elle rien ne s'altère, rien ne s'émeut, rien ne change : ses devoirs sont invariables, car elle a toujours pour règle unique la vérité et la loi.

Martignac, pendant quatre heures, tint l'assemblée sous le charme et sous l'émotion de son éloquence. « Dans ce grand débat, il obtint le seul triomphe qu'il pût ambitionner, la vie de son client, mais il y laissa la sienne [1].» L'excès de travail auquel il s'était livré pour pré-

[1] C.-A. Salmon, magistrat, dans l'abbé Marcel, *Chefs-d'œuvre de l'éloquence*, Barreau.

parer ce grand discours, les sensations qu'il venait de ressentir, avaient épuisé son existence.

Martignac, outre la défense du prince de Polignac, avait prononcé d'importantes harangues. Il se montra en particulier très habile polémiste dans la discussion de la loi de 1828 appliquée à la presse. Sa diction était douce et fluide, son raisonnement ingénieux et flexible, ses discours avaient de l'élégance, de la souplesse, de l'harmonie. « Si à tant de séductions, si à la puissance gracieuse de sa parole, il eût joint les formes vives de l'apostrophe et la précision vigoureuse des déductions logiques, c'eût été le premier de nos orateurs, c'eût été la perfection même [1]. »

[1] Cormenin, *Livre des Orateurs.*

CASIMIR PERIER

— 1777-1832 —

Casimir Périer, comme on l'a souvent dit, fut moins un homme de parole qu'un homme d'action. Et cependant sa voix énergique se mêla tant de fois aux luttes de la tribune, le souvenir de ses redoutables apostrophes est si vivant encore, ses ripostes fougueuses aux députés de l'opposition, sous le gouvernement de Juillet, ont fait jaillir de si nombreux et si brillants discours, qu'il doit être le premier nommé parmi les orateurs de cette époque.

Fils d'un riche manufacturier de Grenoble, il avait accru rapidement sa fortune par de vastes spéculations industrielles, et même par ces opérations usuraires que les banquiers nomment prêts sur consignations. Trois écrits très solides sur les emprunts contractés en 1815 le firent entrer à la Chambre des députés où, dès le premier jour, il prit place aux bancs de l'opposition constitutionnelle. Casimir Périer fut tout d'abord le plus ardent défenseur des libertés nationales. Il arrivait à la Chambre la tête haute, le visage souriant, mais à la première attaque, à la première interpellation, il prenait violemment la parole et s'élançait au combat avec une irrésistible impétuosité. « C'était un beau spectacle à voir, dit Loève-Veimars, que ce Périer à la tribune, secouant, comme Fox, une forêt de cheveux noirs, écrasant ses adversaires de toute la vigueur de sa parole méridionale, réveillant en sursaut les vieillards dormeurs du centre par les éclats bruyants de sa voix, et attaquant avec véhémence M. de Villèle, sorte de chiffre impassible que rien ne pouvait émouvoir [1]. » Mais déjà, dans les dernières années de la monarchie légitime, ce fiévreux orateur, envisageant l'avenir avec une inquiétude anxieuse, entrevoyant que le but de l'opposition dont il faisait partie allait être atteint, que bientôt même il serait dépassé. commençait à s'effrayer de son propre ouvrage. Il se taisait et reculait, Les journées de Juillet modifièrent singulièrement ses premières dispositions. Il accepta néanmoins la révolution comme un fait accompli; et, ses nouveaux desseins fermement assis : « C'en est fait, s'écria-t-il. Après ce que la population de Paris vient de commencer, dussions-nous y jouer mille fois nos têtes, nous sommes déshonorés si nous ne nous mettons pas avec elle. » Il vit dans ces événements une avance de la fortune. Il ne pouvait rien être dans la hiérarchie des Bourbons; le nouveau gouvernement créerait une autre et plus puissante noblesse : il se

[1] Lire, sur Casimir Périer, l'excellent travail de M. Loève-Veimars, *Revue des Deux-Mondes*, dont un certain nombre de pensées nous ont été grandement utiles dans cette étude.

berça de cette pensée qu'un jour enfin l'aristocratie bourgeoise serait maîtresse du pouvoir et gouvernerait le pays sans contestation. Ses illusions furent de courte durée. Il vit autour de lui des dispositions sans cesse plus tranchées à la démocratie pure; il se demanda, plein d'inquiétude, où mèneraient les mesures libérales du pouvoir, et s'il était encore temps d'arrêter ce flot populaire devant lequel on avait enlevé les digues. Sa parole hautaine s'affaiblit progressivement, sa santé même s'altéra et lui servit de prétexte au silence. Le ministère Laffitte tomba. Casimir Périer avait annoncé sa chute avec une pénétration jalouse: « Ne voyez-vous pas, disait-il sur un ton plein d'amertume, que tout croule autour de nous et que le gouvernement va devenir impossible? » Pressé d'accepter la présidence du cabinet dans un moment où le mauvais état des finances et les dangers de la situation politique donnaient les craintes les plus terribles, il fit valoir ces difficultés, résista, posa ses conditions et devint maître absolu des affaires. Le trésor était épuisé, la misère des classes populaires était effrayante. Casimir Périer voulut conjurer cette détresse en développant tout d'abord le programme d'une politique sérieuse et ferme. Il exposa devant les Chambres, en quelques mots clairs et précis, son dessein général :

« Les principes que nous professons, dit-il à la tribune, et hors desquels nous ne laisserons aucune autorité s'égarer, sont les principes mêmes de notre révolution. Nous devons les établir nettement, sans les exagérer, sans les affaiblir. Le principe de la révolution de Juillet, et, par conséquent, du gouvernement qui en dérive, ce n'est pas l'insurrection, c'est la résistance à l'agression du pouvoir. On a provoqué la France, on l'a défiée, elle s'est défendue, et sa victoire est celle du bon droit indignement outragé. Le respect de la foi jurée, le respect du bon droit, voilà donc le principe de la révolution de Juillet, voilà le principe du gouvernement qu'elle a fondé.

« Car elle a fondé un gouvernement et non pas inauguré l'anarchie ; elle n'a pas bouleversé l'ordre social; elle n'a touché que l'ordre politique; elle a eu pour but l'établissement d'un gouvernement régulier. Ainsi la violence ne doit être ni au dedans ni au dehors le caractère de notre gouvernement : au dedans tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection est une violation de son principe. Voilà la pensée, voilà la règle de notre politique étrangère.

« A l'intérieur, notre devoir est simple, nous n'avons pas de grande expérience constitutionnelle à tenter : nos institutions ont été réglées par la Charte de 1830. La session a résolu plusieurs hautes questions législatives ; la Chambre qui vous succédera posera et décidera celles qui lui sont réservées.

« Jusqu'au jour où elle se réunira, que peut donc demander la France à son gouvernement? De l'action. Il faut que l'ordre soit maintenu, les lois exécutées, le pouvoir respecté. C'est d'ordre légal et de pouvoir que la société a besoin; car c'est faute d'ordre et de pouvoir qu'elle se laisse gagner par la défiance, source unique des embarras et des périls du moment. »

C'est avec la même netteté d'exposition et la même hauteur de parole, qu'il annoncera, quelques mois plus tard, son inflexible volonté de maintenir l'ordre dans le pays et la stabilité dans les institutions :

« Notre système de politique intérieure, c'est de faire de la Charte la règle invariable de nos actes, c'est de reconstituer le pouvoir et de lui rendre la force et l'unité qui lui manquent; c'est de rasseoir tous les intérêts en leur créant des garanties d'ordre et de stabilité ; c'est de respecter les lois, de puiser dans l'ordre légal et dans la force morale qui en découle tous les moyens d'action et d'influence; c'est enfin de ne jamais consentir à nous faire un gouvernement de parti, et, tout en veillant d'un œil sévère sur les trames ourdies dans l'ombre, de ne jamais céder à ce facile plaisir d'écraser les vaincus ; car c'est ainsi que l'on déshonore la victoire. »

Enfin, il acheva de faire connaître le programme de son gouvernement en lançant du haut de la tribune, au sujet des guerres étrangères, cette phrase devenue célèbre :

« Nous soutiendrons le principe de non-intervention en tout lieu, par la voie des négociations. Mais l'intérêt et la dignité de la France pourraient seuls nous faire prendre les armes. Nous ne concédons à aucun peuple le droit de nous forcer à combattre pour lui, et le sang des Français n'appartient qu'à la France ! »

Ces quelques citations résument toute la politique de Casimir Périer. Regardant le gouvernement de Juillet comme le dernier rempart « contre des factions impies et des passions anarchiques », il voulait à l'intérieur la monarchie constitutionnelle et la liberté sous la loi, à l'extérieur des relations honorables, « indépendantes et pacifiques ».

Maître de la Chambre et du pays, de l'administration et des affaires étrangères, Casimir Périer, prenant possession du pouvoir, semblait défier l'avenir. Cependant les membres de son parti qu'il avait élevés à ses côtés ou qu'il dirigeait dans leurs voyages diplomatiques, ses secrétaires d'État ou ses intermédiaires auprès des ambassadeurs, tous conspiraient à son insu. Tandis que chacun pliait en apparence sous sa domination, ses amis politiques s'épuisaient à lui créer des obstacles, les doctrinaires organisaient un gouvernement occulte dont les mesures imprudentes jetaient sur le premier ministre responsable une croissante et irrémédiable défaveur; ceux qu'il croyait les plus fidèles soutiens de ses principes préparaient insensiblement la ruine de sa haute fortune politique et s'en partageaient à l'avance les débris. Casimir Périer sentit un jour cet édifice crouler autour de lui, et, dans le même instant, il connut toute son impuissance. Sa vigueur de caractère fut soudainement anéantie, et le découragement acheva de briser cette énergique nature si ébranlée déjà par les fatigues et par les émotions de la lutte.

Nous l'avons dit, Casimir Périer, sans être un orateur dans toute l'étendue de ce mot, possédait un extraordinaire ascendant de parole. Cette puissance dominatrice éclata tout entière dans un jour d'émeute. Ses amis étaient consternés. Il monta lui-même sur la brèche pour relever les courages abattus et pour donner l'exemple. L'indignation l'avait saisi si fortement qu'il eut peine à parler d'abord et qu'il resta

quelques instants à la tribune, l'œil étincelant, les narines ouvertes, et soufflant comme un lion qui se prépare à combattre [1]. M. Mauguin avait accusé la police d'avoir fait naître et d'avoir encouragé cette émeute. Casimir Périer rejeta, sans hésiter, la responsabilité de l'émeute sur son adversaire même : « Nous aurions désiré, dit-il, que M. Mauguin, quand il est monté à cette tribune pour demander des explications, eût bien voulu s'expliquer sur-le-champ lui-même ; peut-être l'agitation qui règne en ce moment dans la capitale n'aurait pas eu lieu ! » Se tournant alors vers ses partisans du centre : « On a parlé de danger pour vos délibérations, n'y croyez pas, messieurs, nous sommes chargés de vous défendre. Vous êtes sous la protection de l'armée, de la garde nationale qui, en criant : *Vive la Pologne*, criait aussi : *Vive le roi.* » Ces quelques mots, après un événement si grave, eurent un effet prodigieux. « Rien n'était plus imposant, écrit un témoin oculaire. L'émotion de Casimir Périer, la chaleur de son apostrophe, l'impossibilité où il était de parler d'une manière suivie, ce poing qu'il levait avec fureur contre les bancs de l'opposition, le danger qu'il avait couru le matin de ce même jour, où il avait failli périr sur la place publique, le bruit du tambour et les rumeurs qu'on entendait au dehors, tout, jusqu'à l'obscurité qui régnait dans la salle, contribuait à faire de ce moment l'une des scènes les plus solennelles de notre histoire parlementaire [2]. »

Sa parole était vive et pressée, sa démarche hautaine, son geste dominateur. Il ressentait fortement toutes les émotions, et, par la véhémence de sa parole, l'impétuosité de ses mouvements, les faisait irrésistiblement partager à ses auditeurs ; « il étendait autour de lui l'ébranlement qu'il éprouvait. » Et cependant, si l'expression était toujours fougueuse dans ses discours, les pensées qui leur servaient de base se montraient généralement sérieuses et réfléchies. M. de Rémusat expose en quelques lignes très précises la manière dont Casimir Périer formulait ses théories et les contrastes que présentait son éloquence :

« L'esprit de Casimir Périer devait plus à l'expérience qu'à l'étude et puisait dans son activité propre des ressources qu'il exploitait habilement. Il se refusait au travail méthodique... Il revenait incessamment sur lui-même, tournait et retournait sa pensée comme pour s'assurer sa croyance et consolider sa conviction. Peu curieux des théories, il procédait cependant toujours par quelques idées générales qu'il saisissait d'instinct et auxquelles il rattachait tout. Il se fiait à son premier coup d'œil. « Il me manque bien des choses, disait-il, mais « j'ai du cœur, du tact et du bonheur. » — Mêlant l'ardeur au calcul, l'entraînement de l'attaque au calme de la défense, il comprenait avec passion les trois choses que la passion comporte le moins : la raison, la force, la loi [3]. »

[1] Loève-Veimars, *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1833.
[2] Id., *ibid.*
[3] *Vie, opinions et discours de Casimir Périer*

Cet esprit de calcul, cette vérité d'observation devenaient plus rares dans ses derniers discours. L'orateur se laissait emporter davantage par la violence de son caractère ; ses ripostes à la tribune semblaient autant de secousses de son orgueil révolté.

« Il faut avoir vu Casimir Périer dans ces moments-là, raconte Cormenin, l'avoir vu face à face comme je l'ai vu, pour le peindre fidèlement. Sa haute taille s'était déjà voûtée. Sa belle et majestueuse figure se chargeait d'ombre et de rides. Ses joues se cavaient, ses yeux roulaient un feu mêlé de sang, ses paroles brûlaient comme la fièvre. »

Étrange activité de parole qui devait exercer sur les Chambres la plus malheureuse influence, et faire passer dans tous les esprits le même besoin désordonné de luttes, de ripostes, d'interpellations fougueuses ! Combien n'est-il pas regrettable qu'un si puissant esprit ait tant de fois donné l'exemple de cette éloquence convulsive, de cette frénésie parlementaire !

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)

— 1783-1865 —

Dupin aîné, dès ses débuts sous la seconde Restauration, se fit connaître par de brillants succès. Il voulut être le champion de toutes les grandes causes politiques, défendit avec les deux Berryer la vie du maréchal Ney, plaida au nom de l'humanité dans le procès des trois Anglais Hutchinson, Bruce et Robert William, qui avaient sauvé la Valette, et fit acquitter le duc de Rovigo. Il soutint également devant les juges Béranger, les journaux *le Miroir*, *le Constitutionnel*, *les Débats*.

« Ce qui caractérisait le défenseur de tant de clients illustres, c'était une réunion de qualités vraiment unique : nul emportement, beaucoup d'ardeur ; l'érudition sous la main, la parole à discrétion, l'esprit très moderne avec un goût d'archaïsme, les citations piquantes lestement accouplées aux graves arguments ; une indépendance alerte et avisée, une âme saine sous une rude enveloppe ; beaucoup de verve et de patience, de brusquerie et de bonne humeur, de pénétration et d'entrain, de sens gaulois et de sel attique ; gallican régulier et entêté voltairien ; malgré tout, chatouilleux à l'éloge, facile à agacer jusqu'à l'invective, jamais jusqu'à la colère ; railleur puissant, moqueur impassible, gardant son sérieux quand son auditoire l'avait perdu, et « tellement « occupé de sa cause », disait-il, qu'il semblait plutôt fâché que complice de ces succès de rire dont ses clients triomphaient [1]. »

Mélange d'esprit et de sens, de bons mots et de raisons juridiques, sa parole au barreau avait un caractère curieux d'originalité. Quelquefois triviale, souvent saccadée, toujours lucide, vive et judicieuse, mais sans énergie comme sans délicatesse, elle étonnait surtout par l'imprévu des arguments. Dupin, au palais, n'était pas un orateur, mais un avocat envisageant d'abord le côté pratique de ses fonctions, et se préoccupant moins des formes littéraires que du gain de sa cause. Il possédait d'ailleurs une connaissance très profonde du droit et des affaires ; il ne plaidait jamais sans s'être à l'avance appuyé de faits, de preuves, de citations utiles au développement de sa thèse ; il n'allait jamais à l'audience sans avoir épuisé les recherches de tout genre, interrogé les textes, compulsé les auteurs, vérifié les arrêts, médité longuement sur le côté moral que présentait la cause à plaider. Il aurait, rapporte M. Delangle, considéré comme un abus de confiance de ne pas consacrer à chaque affaire un examen approfondi. Ses notes étaient un traité sur la matière en question.

[1] Cuvillier-Fleury, *Discours de réception à l'Académie française.*

Ces aptitudes d'avocat lui furent utiles à l'assemblée. La Chambre, en grande partie composée d'hommes de robe et de marchands, goûta fort cette éloquence bourgeoise, facile, nette, ouverte à tous, qui ne perdait jamais dans de vagues généralités le sentiment des intérêts positifs. Les centres applaudirent vivement cette parole habile qui savait ménager toutes les susceptibilités sous des apparences de rudesse et d'indépendance, qui présentait à des esprits étroits, sous les théories spécieuses de modération, d'ordre et d'économie, les idées les plus triviales et les aspirations les plus vulgaires, et forçait la classe moyenne de croire à sa suprématie sociale.

En politique, Dupin montra toujours un esprit indécis, versatile et propre à servir tous les gouvernements. Se donnant d'ailleurs comme un défenseur des grandes réformes de 1789, du principe de la monarchie, des bienfaits de la paix et de la civilisation, il dissimulait sous des professions de foi très élastiques l'incertitude de ses doctrines. Mais, quelles que fussent ses opinions véritables, il prenait la parole dans toutes les occasions importantes et savait se faire écouter, grâce à ses lumières de jurisconsulte, grâce surtout à son esprit original.

Vif, plein de feu, mais apportant dans ses discours l'inégalité de son esprit, de son caractère et de ses principes, Dupin aîné frappait principalement l'attention, à la Chambre comme au barreau, par les brusques saillies qui coupaient sa parole âpre. Généralement, son élocution manque de méthode et sa pensée d'élévation ; souvent il tombe dans le style bas, trivial, mais il se relève bientôt, et lorsqu'il est entré dans une bonne cause, il la suit avec une vigueur, une sûreté de jugement peu commune. Quelquefois même il sait revêtir sa pensée de formes dignes et mesurées.

« Si, dans les précédentes sessions, disait-il en ouvrant la Chambre [1], les agitations du dehors ont quelquefois réagi jusque dans cette enceinte, je n'en doute pas, la paix profonde qui règne dans l'État étendra sur nous sa salutaire influence. La lutte sera toute parlementaire ; elle sera digne ; les intérêts du pays seront noblement et librement débattus ; les rivalités, s'il s'en élève, ne seront inspirées que par l'amour du bien public ; chacun voudra remporter chez soi le sentiment d'un devoir généreusement accompli. »

Dupin fut membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie française. Il ne dut cette double élection ni à l'élégance ni à la correction de ses écrits ; comme on l'a justement remarqué, ce fut plutôt un hommage rendu à l'un des hommes qui surent le mieux allier la science à la verve, et féconder par le travail les dons heureux de l'intelligence.

[1] Dupin venait d'être réélu président, 29 décembre 1839.

ARAGO (DOMINIQUE-FRANÇOIS)

— 1786-1853 —

Arago possédait une étonnante diversité d'aptitudes. Savant illustre, il fut aussi l'un des plus grands orateurs de son époque, dans la chaire professionnelle, à l'Institut, à la tribune. Qu'il démontrât les principes de l'astronomie devant un auditoire immense, qu'il fît entendre à l'Académie les éloges de savants tels que Bailly, Condorcet, Ampère, ou développât dans l'Assemblée les plus importantes questions parlementaires, sa parole était toujours la même : lumineuse, facile et puissante. On retrouvait dans toutes ses joutes oratoires les mêmes dons d'éloquence, la même souplesse, la même clarté de style. « Cette dernière qualité, dit Louis Blanc, avait chez lui quelque chose d'éblouissant, et faisait d'Arago un des plus féconds vulgarisateurs qui aient jamais paru[1]. »

Ainsi organisé, doué d'un esprit naturellement dominateur, avide de mouvement et d'activité, il ne devait point seulement aimer le recueillement, l'immobilité de l'étude, la contemplation solitaire des mondes, il lui fallait encore le tumulte des assemblées, les agitations, les tempêtes du forum. Sa stature fière, imposante, ses yeux étincelants, sa voix nette, accentuée, la limpidité de sa parole, les ressources fécondes de son imagination, tout assurait ses triomphes oratoires. « Lorsque Arago monte à l'estrade, disait Cormenin en 1844, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoude et fait silence. Les spectateurs des tribunes se penchent pour le voir. A peine est-il entré en matière qu'il attire et qu'il concentre sur lui tous les regards. Le voilà qui prend, pour ainsi dire, la science entre ses mains. Il la dépouille de ses formules techniques, et il la rend si perceptible que les plus ignorants sont aussi étonnés que charmés de le comprendre. Des jets de clarté semblent sortir de ses yeux, de sa bouche, de ses doigts. »

Dans les débats exclusivement politiques, dans les luttes de tribune, Arago se laissait quelquefois troubler par les contradictions, par les murmures, par « les frémissements d'une assemblée hostile » ; mais souvent aussi sa parole était ardente, fougueuse, irrésistible. L'un de ses plus éloquents discours est celui qu'il prononça en 1837, lors de la demande de la mise en accusation d'Audry de Puyraveau. L'orateur rappelle la condamnation et la mort du maréchal Ney. Le maréchal avait été jugé dans ce même palais où l'on veut aujourd'hui traîner M. de Puyraveau. Les membres de la cour des pairs qui avaient dû

[1] *Histoire de dix ans.*

prononcer sur son sort étaient des frères d'armes, des hommes d'État vieillis dans l'expérience des affaires, des savants, des littérateurs illustres, des magistrats intègres, des hommes de cœur. On avait pu croire, dans le pays, à l'indulgence d'une telle assemblée. Mais la fin terrible de ce drame militaire avait fait connaître à tous ceux qui espéraient un verdict d'acquittement, « que la justice politique est un vain mot, lors même qu'elle est exercée par les hommes les plus honorables. »

« Le général qu'on venait d'immoler, s'écrie Arago, était le pacificateur de la Suisse, le conquérant du Tyrol. C'était le héros d'Elchingen, de Friedland, de la Moskowa; celui que la grande armée avait salué du titre de Brave des braves, et cependant son corps fut abandonné au milieu des ordures parmi lesquelles il était tombé, comme le cadavre d'un animal immonde.

« Ces événements se sont passés sous nos yeux, messieurs; ne vous étonnez pas qu'ils aient laissé dans mon esprit une empreinte ineffaçable. Anathème, anathème éternel aux corps politiques jugeant des délits politiques ! »

Arago fut une des figures politiques les plus pures de notre histoire parlementaire. Républicain sévère et convaincu, méprisant la fortune et les honneurs, portant le désintéressement jusqu'à la plus généreuse abnégation, il montra dans les hautes dignités du pouvoir l'austérité des mœurs antiques. Les désordres révolutionnaires brisèrent ce noble cœur. Une immense tristesse patriotique avança l'heure de sa mort.

MAUGUIN

— 1785-1854 —

L'avocat Mauguin fut, au Palais comme à la Chambre, un orateur politique. Sa brillante défense de Labédoyère, ses vigoureuses harangues dans l'affaire des *Patriotes*, dans celle des *Chevaliers de l'Épingle noire* et dans le procès du colonel Fabvier, l'avaient mis en évidence : les électeurs de Beaune l'envoyèrent à l'assemblée en 1827. Il prit place à l'extrême gauche.

Animé d'un sentiment très vif de la nationalité, doué d'une éloquence facile, énergique, il devint rapidement, avec le général Lamarque, le chef du parti militaire. Pendant quelques mois, tandis que l'Europe tressaillait de la fièvre révolutionnaire, Mauguin fut, à la Chambre, le plus influent des députés. Au nom de la grandeur et de la dignité françaises, il attaquait avec une impétuosité redoutable la politique atermoyante et circonspecte du ministère. « Nul d'ailleurs, dit Louis Blanc, ne suivait plus assidûment que M. Mauguin, sur la carte d'Europe, les expéditions lointaines et les marches savantes ; nul ne se plaisait davantage à pénétrer les intrigues de la cour, à dévoiler les artifices de la diplomatie ; nul ne remuait plus le monde en pensée[1]. » Cette ardeur belliqueuse étant restée sans résultats, le fougueux avocat se tourna tout entier vers la politique intérieure et vers les discussions d'affaires.

Homme de mouvement, prodigieusement actif, il apportait dans chacun de ses actes, dans ses projets de réforme, dans ses entreprises même les plus téméraires, cette inébranlable confiance en soi qui fait la force des hommes d'État. Ses vues étaient hardies, dominatrices, et son bruyant amour de la liberté déguisait peu l'audacieuse inflexibilité du tribun. Il avait de l'intrépidité ; il aurait voulu tenir et garder le premier rôle. Il y fût arrivé peut-être, s'il eût eu plus de modestie apparente et de sagacité. Très intelligent, il manquait de sens. Il ne possédait rien de ce tact supérieur qui permet au talent de se laisser comprendre et désirer, sans maladroite ostentation, sans contentement indiscret de lui-même. « Supérieur à presque tous ses collègues par l'intelligence, reprend l'historien que nous venons de citer, il le leur laissait trop apercevoir... Il éloignait la confiance, avec tout ce qui ordinairement la captive. La mobilité de ses impressions passait pour du scepticisme. La bienveillance naturelle de son regard était altérée par une finesse qui en détruisait l'effet. La grâce de ses

[1] *Histoire de dix ans*, t. II.

manières se faisait aisément remarquer, mais n'attirait pas, et il y avait jusque dans l'aménité de son langage je ne sais quoi de protecteur dont on se sentait blessé[1]. » La violence de ses attaques contre le pouvoir, l'intempérance trop manifeste de ses vues politiques, achevèrent d'éloigner de lui la majorité de l'opposition qui, selon les principes plus modérés d'Odilon Barrot, voulait simplement l'amélioration du régime constitutionnel. Mauguin resta dans les rangs républicains jusqu'au coup d'État. Voyant alors cette cause définitivement vaincue, il se tourna vers le nouveau gouvernement et rechercha ses faveurs sans les obtenir. Il mourut effacé, déconsidéré, presque au sortir de sa plus grande popularité.

Mauguin était habile, disert, élégant, harmonieux, mais n'avait pas assez de chaleur et de naturel. Voulait-il relever sa pensée par la pompe de l'expression, ou reproduire le ton tranchant de Danton, « son secret modèle[2] », il restait le plus souvent déclamatoire. S'efforçait-il de paraître délicat, ingénieux, il dissimulait mal le travail du cabinet et laissait voir la trame de son discours. Quelquefois cependant, lorsque le naturel l'emportait sur l'art, « ses accents étaient ceux de l'orateur, et par degrés il s'élevait jusqu'à la plus haute éloquence. Alors il faisait frémir, pâlir, pleurer sur les déchirements de la Pologne expirante. Il criait du fond du cœur, il soupirait, il se troublait, il émouvait...[3] » Ce fut une séance solennelle pour Mauguin que celle du 13 novembre 1830, où, combattant le principe de non-intervention, il interpellait hardiment le ministère au nom de la dignité de la France compromise. Son indignation patriotique était si vigoureuse et si communicative, que l'assemblée tout entière répondit à l'orateur par des acclamations enthousiastes. On avait vu pendant un instant se réveiller la France guerrière.

Mauguin traitait quelquefois aussi les questions administratives avec une remarquable lucidité. Mais là n'était pas sa véritable supériorité. Il brillait surtout dans les luttes de tribune. Mauguin était un dangereux interpellateur. Sa contenance toujours calme, froidement provocatrice, exaspérait ses adversaires et les jetait dans un désordre d'idées que rendaient plus apparent encore ses répliques serrées, incisives et sarcastiques. On a depuis longtemps oublié ses discours ; mais son nom reste mêlé aux plus importants débats des chambres constitutionnelles.

[1] *Histoire de dix ans*, t. XI.
[2] Lamartine, *Histoire de la Restauration*.
[3] *Id.*, *ibid.*

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)

— 1787-1874 —

François Guizot, dont le père, ancien avocat, avait péri sur l'échafaud pendant la Terreur, passa près de sa mère, à Genève, une jeunesse triste et toute consacrée au travail. Venu dès l'âge de dix-neuf ans à Paris, pour y faire son droit, il entra comme précepteur dans la famille de l'ancien résident suisse auprès du gouvernement français. Introduit par ce diplomate dans le salon littéraire de Suard, il fut bientôt mis en communication avec les meilleurs écrivains de l'époque. Grâce à leur concours, il put livrer à différents journaux des articles sérieux qui furent remarqués et lui valurent d'utiles amitiés. Son mariage avec Mlle Pauline de Meulan, qui collaborait au *Publiciste*, acheva de lui ouvrir les portes du monde politique.

Nommé d'abord professeur suppléant dans la chaire d'histoire moderne, il devint, sur la recommandation de Royer-Collard, secrétaire général de l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur. Au retour de l'île d'Elbe, il suivit Louis XVIII à Gand, ce qui lui valut plus tard d'être nommé, par Barbé-Marbois, secrétaire général du ministère de la justice. D'autres honneurs l'attendaient : il devint successivement maître des requêtes, conseiller d'État et directeur général de l'administration départementale. Comme homme politique, il s'était placé entre le centre droit et la gauche, dans le petit groupe appelé doctrinaire, qui était séparé des ultras par tout le centre droit et même par la droite de Villèle. Après l'assassinat du duc de Berry, la réaction royaliste ayant emporté le ministère de la justice et son haut personnel, Guizot se jeta décidément dans l'opposition, à laquelle il appartenait d'ailleurs depuis le commencement de la Restauration, avec Royer-Collard, de Broglie, Camille Jordan. Il publia plusieurs ouvrages que l'on trouva très hardis et très courageux : *Des conspirations et de la justice politique ; Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France ; De l'abolition de la peine de mort en matière politique*, etc. Ces brochures, qui lui enlevèrent les dernières faveurs gouvernementales, lui valurent les suffrages des électeurs de Lisieux. Il siégea à la Chambre, au centre gauche, et combattit sans trêve le ministère Polignac, qui tomba et lui fit place. Dès 1830, Guizot était ministre de l'intérieur.

Sous le règne de Louis-Philippe commence et finit la carrière oratoire de Guizot. Tour à tour ministre ou simple député, il était, suivant sa situation, gouvernemental ou opposant, toujours en lutte

contre son adversaire, Thiers, aussi personnel et autoritaire que lui.

Sous le second empire, auquel il s'était mentalement rallié, Guizot n'eut plus en politique qu'une influence de salon. Il donna souvent de sérieux conseils aux chefs de parti, et, dans toutes les circonstances, aima qu'on eût recours à ses lumières.

Les vicissitudes de sa fortune, ses alternatives d'élévation et de chute, rendraient la vie publique de Guizot difficilement appréciable, s'il n'avait, en de nombreuses circonstances, clairement défini ses principes.

Nourri dans les doctrines du constitutionnalisme anglais, il voulait que le gouvernement de Juillet prît pour programme : « l'unité persévérante de la pensée sociale représentée par le gouvernement ; le respect des pouvoirs publics ; la subordination légale des volontés individuelles ; la répartition des droits selon la capacité ; la garantie des libertés partout, à tous les degrés de l'échelle sociale ; mais le pouvoir en haut, car les affaires de la société sont hautes, et ne peuvent être bien conduites d'en bas. » Malgré des apparences de versatilité, il montra toujours, comme homme d'État, de la tonacité, de « l'esprit de suite[1] » ; dans les rangs de l'opposition, quelles que fussent ses attaques contre les ministres, il resta toujours homme de pouvoir, de gouvernement, préférant le despotisme à l'anarchie. Il eût peut-être aimé la république, sauvegardée par des principes conservateurs, s'il n'eût jugé ce régime impraticable en France : « J'honore la république, disait-il, dans une occasion importante ; c'est une forme de gouvernement qui repose sur de nobles principes, qui élève dans l'âme de nobles sentiments, des pensées généreuses. Et s'il m'était permis de le dire, je répéterais ici les paroles que Tacite met dans la bouche du vieux Galba : *Si la république pouvait être rétablie, nous étions dignes qu'elle commençât par nous.* Mais la France n'est pas républicaine, il faudrait faire violence à ses convictions pour introduire cette forme de gouvernement[2]. » Guizot, dans ses meilleurs instants de libéralisme, resta toujours éloigné de la démocratie gouvernante qu'il ne séparait point des excès révolutionnaires. Il avait horreur des partis excessifs et les nommait le mauvais génie des révolutions. Il eut donc à combattre en même temps l'extrême droite et la gauche ; et cette double opposition, en augmentant pour son gouvernement les obstacles et les difficultés, provoqua du moins des luttes de tribune multipliées et brillantes. Guizot croyait d'ailleurs y porter une large modération, un esprit impartial : « Né bourgeois et protestant, dit-il, je suis profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social. Mais ma confiance dans ces conquêtes est pleine et tranquille, et je ne me crois pas obligé, pour servir leur cause, de considérer la maison de

[1] Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, Guizot.
[2] Séance du 9 novembre 1830.

Bourbon, la noblesse française et le clergé catholique comme des ennemis[1]. » En dépit de ces déclarations, la politique de Guizot fut généralement étroite ; il ne vit rien au delà de l'aristocratie bourgeoise. Un mot célèbre de cet homme d'État fera juger combien ses principes étaient exclusifs. On discutait vivement à la Chambre sur l'élection censitaire. « Je dirai, s'écria-t-il en se tournant du côté de ses adversaires, je dirai à ceux qui se plaignent du cens : enrichissez-vous, et vous serez électeur[2]. » Trois ans plus tard, le même orateur s'adressait inutilement au suffrage universel qu'il avait si dédaigneusement combattu.

Guizot, dans sa carrière politique, prononça de nombreux et importants discours. A la tribune, il prenait une attitude sévère, et, d'une voix pleine et sonore, développait les questions d'affaires ou de gouvernement avec une lucidité toujours égale. Sa méthode consistait à choisir une idée principale, à la formuler en axiome, puis à rassembler autour d'elle des raisonnements serrés et précis. « Cette méthode, dit Cormenin, a de l'habileté dans les assemblées délibérantes ; car ce n'est pas avec une grande quantité d'idées que l'on entraîne des auditeurs plus ou moins distraits ; c'est avec une seule idée adroitement choisie, travaillée, dogmatisée et reproduite sous toutes sortes de formes[3]. » En voici un exemple assez curieux puisé dans son discours sur la réforme électorale (1847) :

« Messieurs, croyez-moi ; on a une trop petite et trop étroite idée de l'esprit politique. Il est plus varié et plus puissant que vous ne l'imaginez ; il sait prendre plus de formes et agir par bien plus de moyens que vous ne le supposez.....

« L'esprit politique, je le reconnais, est moins bruyant qu'il ne l'a été autrefois ; il n'est pas moins réel et moins vif......

« Demandez, messieurs, et demandez surtout aux spectateurs de ce qui se passe en France depuis 1830, demandez-leur si, depuis 1830, ils ont trouvé que la France ait manqué d'esprit politique ; ils ont trouvé, au contraire, et ils disent tous les jours, qu'elle en a beaucoup, et qu'elle en a montré bien plus qu'on n'en attendait et qu'on ne le supposait.....

« Ne dites pas que l'esprit politique s'est affaibli ; dites qu'il s'est transformé, qu'il a changé de but et de caractère ; mais soyez certains qu'il résiste, et il vous le prouvera de plus en plus à vous-mêmes. »

Dans un autre discours prononcé la même année, au sujet des événements de Cracovie, il complète sa pensée sur la politique :

« Savez-vous, dit-il, quel est le vrai secret de la politique ? C'est la mesure ; c'est de faire à chaque chose sa juste part, à chaque événement sa vraie place, de ne pas grossir les faits pour grossir sa voix et ensuite ses actes au delà du juste et du vrai. »

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier, chap. II.

[2] Séance du 8 octobre 1846.

[3] *Livre des Orateurs*, Guizot.

Un historien littéraire, M. Nettement, a précisé dans une page intéressante, d'après des confidences toutes personnelles, la manière de Guizot.

« Il nous a été donné, dit-il, d'entendre de la bouche de l'orateur lui-même l'explication des mystères intimes de sa composition oratoire et de ce travail préliminaire qui précède le travail de la tribune. Quand M. Guizot devait prendre la parole sur une question, il cherchait, soit dans le silence du cabinet, soit en se promenant dans le petit jardin de la modeste maison de la rue de la Ville-l'Evêque, quand il n'était pas ministre, quelquefois aussi sous les grands ombrages des Tuileries, les idées principales destinées à lui servir de points de repère. Ces idées mères, dans chaque discours, ne dépassaient jamais le nombre de sept ou huit; les idées accessoires en sortaient d'elles-mêmes comme les menues branches sortent des grandes ramures qui viennent s'embrancher dans le tronc même de l'arbre. Ces idées une fois trouvées, il les rangeait dans leur ordre logique. C'était de ce point qu'il fallait partir; c'était par ces stations intermédiaires qu'il passerait: voilà le but auquel il faudrait arriver. Il faisait comme un voyageur qui, placé sur une montagne, considère la route qui doit le conduire à la ville terme de sa course, et dans le paysage déroulé à ses pieds ne voit que les stations principales de son itinéraire, les vallées profondes, les coteaux en saillie, les cours d'eau à traverser. Souvent, dans cette étude préliminaire, quelques-unes de ces phrases qui jaillissent toutes ciselées de l'esprit lui venaient naturellement; il en prenait note. — C'était tout ce qu'il demandait à la méditation, le fond, ou pour mieux dire, le squelette puissamment articulé de sa harangue; l'inspiration de la tribune lui donnait l'âme [1]. »

Les discours de Guizot ne frappaient pas l'attention par la véhémence de leurs mouvements, mais par la quantité d'idées nettes et positives qui s'en dégageaient. Ses phrases se présentaient dogmatiques et sentencieuses; chacune d'elles s'annonçait comme une interprétation solennelle de la vérité. Cette éloquence était toujours grave et digne; elle manquait de variété et de verve, mais, au milieu du tumulte, elle savait être énergique, elle devenait amère et hautaine et se traduisait par des apostrophes crûment éloquentes comme cette réponse restée célèbre à des interrupteurs :

« Quelle que soit la fureur redoublée de vos cris, ils n'ébranleront pas mon courage, et vous aurez beau faire, vous n'élèverez pas vos injures à la hauteur de mes dédains. »

Les grands discours de Guizot sont d'une remarquable pureté de style. A peine y pourrait-on relever quelques impropriétés d'expressions :

« Savez vous ce qu'on a pensé en Europe pendant plusieurs années après la révolution de Juillet ? On doutait de notre succès à établir un gouvernement

[1] *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, t. I[er].

libre et régulier; on croyait que nous allions *être lancés* de nouveau *dans les oscillations* révolutionnaires [1]. »

. . . .

« L'*absence* complète *de toute intervention* directe ou indirecte dans les dissensions intérieures de l'Espagne est plus que jamais la politique du gouvernement du roi [2]. »

Ces légers défauts étaient rares chez lui ; son éloquence était admirablement correcte et châtiée. Son discours de réception à l'Académie française en 1836 est un véritable modèle de style simple et noble. Dès les premiers mots l'orateur éveille adroitement l'attention :

« Messieurs,

« Quelquefois, m'abandonnant à ces espérances qui charment la vie d'un homme de lettres, et rêvant à l'honneur d'être admis au milieu de vous, la pensée m'était venue que, parmi tant de glorieux héritages, il serait beau d'obtenir celui du philosophe illustre dont vous avez voulu que je prisse la place...... »

On reconnaît bien dans ce début la manière habituelle de Guizot qui, piquant d'abord la curiosité de ses auditeurs, pouvait ensuite diriger librement leur attention.

Son dernier discours fut prononcé en janvier 1861, lors de la réception du P. Lacordaire à l'Académie française. La comparaison ne fut point favorable au grand orateur de la chaire, dont le discours assez pâle et prononcé d'un débit terne ne pouvait lutter contre celui d'un homme « versé, comme Guizot, dans l'art de bien lire et accoutumé à pallier par une accentuation sonore la faiblesse de l'argumentation et l'insuffisance des pensées [3]. »

[1] *Discours aux électeurs de Lisieux*, 28 juillet 1848.

[2] Discours du 18 juillet 1843. — L'orateur a voulu dire que le gouvernement avait décidé de s'abstenir de toute intervention. Le mot propre était donc *abstension* et non *absence*.

[3] Taxile Delord, *le Siècle*, 26 janvier 1861.

BROGLIE (Charles-Achille-Victor, duc de)

— 1789-1870 —

Le duc de Broglie débuta dans la carrière politique sous le premier empire, en qualité d'auditeur au conseil d'État. S'il dut à sa naissance la faveur du maître, en retour, il apportait aux affaires une intelligence rare, une connaissance profonde du droit, qu'il avait étudié comme il avait étudié l'histoire, les humanités et la littérature, avec passion.

Créé pair de France sous la Restauration, il prit part, en 1817, aux grandes luttes parlementaires des lois sur la presse. Il réclama vivement le libre exercice du droit de discussion, quels que fussent d'ailleurs les abus que l'on en pourrait faire; il repoussa les restrictions apportées à la loi électorale, combattit la censure, la saisie préalable des écrits, les lois sur la détention préventive, sur les substitutions et sur la contrainte par corps en matière civile.

Dans toutes ces questions, il fit remarquer, comme économiste et comme jurisconsulte, la solidité de son savoir, la vigueur de sa logique; comme orateur, la franchise de son langage répondant à la sincérité de ses convictions, et même une certaine âpreté d'ironie qui donnait du mordant à sa parole sans lui rien enlever de son autorité.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, il fit partie du ministère du 11 octobre 1832, l'un des plus longs de ce règne; en 1848, il fut élu représentant du peuple. Là finit sa carrière politique.

L'Académie française rendit hommage aux qualités intellectuelles du duc de Broglie, en l'appelant, en 1855, à remplacer M. de Saint-Aulaire. Son discours de réception, très original, fut particulièrement goûté. Rappelant, à propos de l'âge de son prédécesseur, l'instabilité des gouvernements depuis 1789, montrant successivement la chute de la monarchie légitime, de la première monarchie constitutionnelle, de la première République, de la seconde, de la troisième monarchie constitutionnelle et la naissance du second empire, le nouvel académicien y jugeait et critiquait finement ces époques tant agitées de notre histoire contemporaine.

Les discours et les opuscules du duc de Broglie ont été réunis et récemment publiés en trois volumes. Nous mentionnerons particulièrement, entre ces différentes compositions qu'il nous serait impossible d'analyser toutes ici, le discours relatif au projet de loi sur les fortifications de Paris. Le souvenir des événements de la dernière guerre avec l'Allemagne, rapproché de quelques-unes des pensées renfermées dans le discours du duc de Broglie, fera ressortir la perspicacité de l'orateur.

Cette question, en 1841, donnait lieu à des débats très animés. Le duc de Broglie, prenant la parole en faveur du projet, appuya solidement les vues du ministère.

« La loi qui vous occupe, dit-il, est très courte, la question qui vous est soumise est très simple. Deux fois depuis trente ans, je veux dire en 1814 et 1815, deux fois, dis-je, depuis trente ans, les événements ont prouvé qu'en raison des changements introduits dans l'art de la guerre par les progrès des temps et le génie des grands capitaines, les lignes de places fortes qui bordent notre frontière de l'Est ne protégeaient plus à un degré suffisant l'intérieur du royaume, et laissaient Paris à découvert. Deux fois depuis trente ans, les événements ont prouvé qu'en perdant Paris, le gouvernement le plus riche en souvenirs de gloire, le plus énergiquement constitué, le mieux obéi, perdait par cela seul son point d'appui principal; que toute action, ou à peu près, lui échappait, par cela seul, sur le reste du pays; qu'il devenait possible à l'ennemi de mettre à profit nos dissensions civiles, de provoquer en France la formation d'un autre gouvernement, et de dicter à cet autre gouvernement les conditions de la paix, en le laissant se débattre sous le poids d'un tel souvenir.

« Ces faits ne sauraient être contestés ; ils appartiennent à l'histoire. En présence de ces faits, est-il sage de continuer à laisser en oubli les enseignements du passé ?

« La raison, l'intérêt public, un juste sentiment d'indépendance nationale ne commandent-ils pas de mettre Paris, et dans Paris notre gouvernement, le gouvernement de notre choix, et avec ce gouvernement le pays lui-même, je ne dis pas en sûreté, je sais que rien n'est entièrement sûr ici-bas, mais en défense, en défense vigoureuse et prévoyante, contre l'invasion étrangère et contre ses conséquences politiques, contre l'ennemi du dehors et contre la tentative qu'il renouvellerait assurément, s'il pénétrait de nouveau jusqu'ici, la tentative désespérée cette fois, d'une contre-révolution imposée de vive force à la France de plus en plus démembrée, de plus en plus affaiblie et dépouillée ?

« Voilà la question. »

On connaîtrait imparfaitement les œuvres variées du duc de Broglie si l'on ne parcourait aussi quelques-uns de ses écrits philosophiques. Le plus solide de ces opuscules est la critique du traité physiologique du médecin Broussais : *De l'irritation et de la folie*. Cette étude, intitulée : *De l'existence de l'âme*, est une œuvre sérieuse de philosophie chrétienne. Envisageant les rapports du physique et du moral, admettant l'influence réciproque de l'un sur l'autre comme un fait général incontesté et incontestable, le critique demande si quelques faits particuliers résumés dans ce fait général suffisent à résoudre le problème de l'existence de l'âme, et termine son examen par cette autre question, dont la réponse clairement indiquée est si consolante :

« Lorsqu'on a reconnu que l'entremise des nerfs est nécessaire pour que la sensibilité entre en jeu, et pour que la volonté opère sur les muscles locomoteurs, si l'on vient ensuite à constater que les nerfs qui provoquent la sensation ne sont pas les mêmes que ceux qui président au mouvement, cela sans doute est fort curieux, mais en est-on plus avancé sur la question de

savoir comment quelque chose de matériel, comme la sensation, est provoqué par quelque chose d'immatériel ; ou comment quelque chose d'immatériel, comme la volonté, peut se transmettre par un canal matériel ? »

C'est avec la lucidité de ce style calme et presque mathématique que procédait ordinairement le duc de Broglie, s'élevant au-dessus de ses adversaires de toute la distance qu'il y a entre les grands principes attaqués et la faiblesse de l'attaque.

Le duc de Broglie, dans sa longue vie politique, eut toujours des vues élevées et des croyances sincères. La liberté sans turbulence, l'ordre sans servitude, tel était son idéal [1].

[1] Voir le discours de réception à l'Académie de Duvergier de Hauranne, successeur du duc de Broglie, 29 février 1872.

BERRYER (Pierre-Antoine)

— 1790-1868 —

I

Fils d'un avocat célèbre qui eut le bonheur de vivre assez longtemps pour le voir le surpasser lui-même, Pierre-Antoine Berryer naquit à Paris, le 11 janvier 1790. Il fit ses études chez les oratoriens de Juilly, et redoubla sa rhétorique au lycée Bonaparte. En 1818, pour son début au barreau, il prit part à la défense du maréchal Ney. Il eut, peu de temps après, l'honneur de faire acquitter Cambronne, et d'obtenir de Louis XVIII la grâce du général Debelle, condamné à mort. Mais ces succès de tribunal ne lui suffisaient pas ; il appartenait au grand orateur de dominer les assemblées. Pendant vingt ans, il resta le maître incontesté de la tribune. Rendu par le coup d'État de 1851 aux débats judiciaires, il prouva, dans les différentes causes qu'il eut à plaider en cette dernière phase de son existence, que ni l'âge ni les fatigues parlementaires n'avaient affaibli sa vigueur oratoire.

Berryer, avocat, brilla surtout dans les grands procès politiques. Il défendit constamment les causes vaincues, les existences menacées. Son discours en faveur de Louis Bonaparte, après la malheureuse aventure de Boulogne, fut de tous peut-être le plus admirable de puissance [1]. Jamais Berryer n'avait tant multiplié ces éclats oratoires qui, renversant, bouleversant dans l'esprit des juges les idées de prudence et de froide équité qui conviennent au tribunal, brisaient tous les scrupules, emportaient toutes les résistances.

Sa parole au barreau n'était pas toujours égale. Sa voix faiblissait quand la cause n'atteignait pas à la hauteur de ses pensées. Mais avait-il à se faire entendre dans l'un de ces grands examens judiciaires dont la solution, pour l'accusé, devait être ou le déshonneur ou l'échafaud, les difficultés grandissaient son éloquence ; la fièvre de l'inspiration exaltait ses facultés : il ébranlait son auditoire, et jetait les magistrats mêmes dans un trouble profond.

Mais il n'était pas seulement au palais un orateur enthousiaste ; il réunissait en lui toutes les qualités de l'avocat. A la chaleur du débit, il joignait une sagacité prodigieuse qui lui faisait immédiatement pénétrer au fond des litiges les plus compliqués. Il savait tirer d'une cause tous les avantages qu'elle pouvait offrir, spécieux ou solides ;

[1] Lire la remarquable analyse qu'a faite de ce discours M. Alfred Nettement dans son *Histoire de la littérature sous le gouvernement de Juillet*, t. Ier.

puis, enchaînant ses preuves dans un ensemble parfaitement logique et savamment ordonné, il développait la question avec une vigueur d'argumentation irrésistible.

II

Berryer fut une des illustrations du barreau; sa gloire est plus grande encore comme orateur politique.

Il parut pour la première fois à la tribune le 9 mars 1830, quatre mois avant la chute de Charles X. Il y venait combattre l'adresse des deux cent vingt et un comme une résolution factieuse, comme une démarche inconstitutionnelle.

« Que m'importe, disait-il, quand les droits du roi sont blessés, quand la couronne est outragée, que votre adresse soit remplie de protestations de dévouement, de respect et d'amour ? Que m'importe que vous disiez : Les prérogatives du roi sont sacrées, si en même temps vous prétendez le contraindre dans l'usage qu'il doit en faire? »

Berryer, dès le premier jour, fut regardé comme un des plus grands orateurs du pays. Après 1830, il demeura fidèle à la cause légitimiste, et la soutint, seul contre trois partis. Il avait ostensiblement réservé, dans ses affections dynastiques, le principe des libertés nationales. Il le défendit hautement et souvent. Toutefois, cette dernière tendance était plus politique que sincère. Prenant l'initiative de toutes les idées libérales, poussant le gouvernement de Juillet de concession en concession, il espérait le mener ainsi directement à sa ruine. Il réclama sans trêve, comme une conséquence nécessaire de la révolution de 1830, le droit illimité de discussion et d'association, dût l'exercice de ce droit devenir évidemment fatal au régime établi. Guizot lui disait-il que l'application de ces principes rendrait le gouvernement impossible : « Oui, sans doute, répliquait Berryer, avec de telles formes il n'y a pas de gouvernement possible. Je comprends vos embarras, je les avais prévus, et c'est pourquoi je protestais contre ce que vous faisiez et contre le principe que vous adoptiez. Mais il est adopté ce principe, adopté pour être la loi du pays. Je vis sous cette loi que vous m'avez faite, et il serait étrange que vous vinssiez me disputer les conséquences les plus naturelles, les plus immédiates des lois que vous m'avez imposées. » Il demanda successivement l'application du jury aux délits de la presse, la diminution du droit du timbre, l'extension de la loi municipale, la nomination des maires déférée à la commune, l'élargissement des droits électoraux et l'abolition du cens. Il s'était fait *l'homme de toutes les oppositions*, ce qui conduisait à dire : « Après s'être montré plus royaliste que le roi, il est devenu plus libéral que la liberté. »

Berryer prononça d'importants discours à la Chambre des députés

contre les lois de septembre, contre l'indemnité Pritchard, sur la révision de la Constitution, sur l'indemnité américaine, sur l'indépendance des magistrats dans leurs rapports avec la presse. Quelques-unes de ses harangues témoignent d'une rare sagacité politique; d'autres sont empreintes du patriotisme le plus pur; tel ce passage du discours qu'il prononça le 3 juillet 1848 :

« S'il faut interroger nos origines, et si toutes les opinions qui se développent à la tribune sont jugées d'après ces origines, il ne reste plus qu'à nous compter; tous les discours sont inutiles..... Pour mon compte, tel n'a pas été mon sentiment lorsque j'ai accepté l'honneur de la représentation, et j'ai cette grande satisfaction qu'il n'y a pas un instant où j'aie été dirigé dans mes travaux par un autre sentiment, par une autre pensée que celle de servir la patrie commune dans une situation périlleuse et difficile. »

Berryer n'était jamais plus éloquent que lorsqu'il s'associait par la parole aux triomphes ou aux deuils de la nation. Rien de ce qui touchait son pays ne lui était indifférent ; toutes les émotions de la patrie vibraient dans son âme. On discutait un jour la situation de la France en face des autres puissances de l'Europe.

« Où est la France, s'écriait-il, avec ses trente-cinq millions de Français ? Où est son isolement? Elle protège l'indépendance des gouvernements d'Italie; elle protège le chef de la chrétienté ; elle protège tous les États secondaires de l'Allemagne ; elle s'allie avec toutes les puissances barbaresques ; elle rend indépendants de la Porte l'Egypte, Tunis et le Maroc. La France, elle a l'Algérie, et elle entre enfin dans un système de colonisation qui permettra de modérer l'immense dispensation de ses forces dans ce pays. Elle peut avoir de belles réserves aguerries au feu des campagnes; elle va les rallier en constituant son système de canalisation. Elle vient d'acquérir de bons rapports sur l'immense littoral de l'Espagne, depuis le sommet de la Catalogne jusqu'aux rivages de l'Andalousie: voilà, sur la Méditerranée, la position qui nous appartient.

« Pour la conserver et la développer, il faut une politique ferme; il faut une politique grande ; il faut une politique avouée pour manier cette force, pour gouverner ce glorieux et puissant pays. Ne le restreignez pas, je vous en conjure, entre les mots de folie et de faiblesse. Ne nous parlez plus d'un contre quatre, ce qui n'est que la traduction du mauvais mot de l'année dernière ou d'il y a deux ans.

« Un contre quatre! je ne fais pas de rodomontade; mais je dis: ce n'est pas dans l'action que cette position est mauvaise pour la France, c'est dans les négociations, c'est dans les conférences, dans les souterrains des congrès diplomatiques, c'est dans ce que vous appelez le concert européen que cette position de la France un contre quatre est une trahison ; mais au grand jour, au soleil, c'est autre chose !... Ils ont, eux, leurs jalousies, leurs défiances, leurs rivalités ; nous avons, nous, notre unité puissante, notre attachement au droit, la résolution de protéger tous ceux qui ont besoin que le droit les maintienne dans le monde. Nous avons cela pour notre force. Nous ne portons pas attachées à nos bras une Pologne ou une Irlande; nous sommes libres, et je dois le dire, nous n'avons pas même chez nous, grâce à notre caractère, quant à ce qui

orme les êtres sur le sol de la France, nous n'avons pas même l'embarras des partis. Je n'en connais pas...

« Laissez-moi le dire, je n'en connais pas un où il y ait un homme assez coupable, assez peu digne d'être Français, pour que le jour où vous porterez noblement, fièrement, sincèrement devant l'Europe la question de ces grands intérêts français, quand il s'agira de l'intégrité de notre influence et de nos droits, pour qu'il y ait un homme de parti qui en conserve le ressentiment. Je n'en connais d'assez haïssable nulle part. »

L'année 1854 couronna doublement la carrière de Berryer : il fut élu bâtonnier de son ordre et membre de l'Académie française. Aimé, honoré de tous, il devint l'objet d'une glorieuse manifestation du barreau, pour le cinquantième anniversaire de sa profession d'avocat. Cette réunion, où les magistrats déployèrent toute la solennité possible, fut appelée : *La fête de l'éloquence*. Le barreau anglais à son tour voulut rendre à Berryer les mêmes hommages. Un banquet lui fut offert à Londres, au *Temple-Bar*. L'attorney général, Sir Rouardell-Palmer, y célébra, dans un discours souvent interrompu d'applaudissements, la longue et honorable carrière de l'illustre avocat.

Ses funérailles furent un dernier triomphe [1]. Tous les partis se rallièrent autour de son cercueil, et rendirent un hommage unanime et solennel à l'éloquence de l'orateur disparu.

Berryer fut après Mirabeau le plus grand orateur de la tribune française. Il était si merveilleusement doué, qu'il devait immédiatement attirer et fixer sur lui l'attention générale. « Une nature à la fois expansive et attirante ; une pénétration sans pareille ; une facilité singulière à se plier aux situations les plus embarrassantes ; un esprit plein de ressources et d'expédients ; une séduction de langage et de manières qui désarmait les inimitiés les plus violentes.... que d'éléments de succès [2] ! » Mais, n'eût-il point possédé tant de précieux avantages, il eût encore régné dans les assemblées par la réunion extraordinaire de ses qualités extérieures.

« La nature, écrivait Cormenin, a traité Berryer en favori. Sa stature n'est pas élevée, mais sa belle et expressive figure peint et reflète toutes les émotions de son âme. Il vous fascine de son regard fendu et velouté, de son geste singulièrement beau comme sa parole. Il est éloquent dans toute sa personne. Berryer domine l'assemblée de la tête haute. Il s'établit à la tribune et il s'en empare comme s'il en était le maître. Sa poitrine se gonfle, son buste s'étale, sa taille s'allonge, et l'on dirait un géant. Son front rugueux s'échauffe, et quand sa tête bout, chose étrange, son front transsude du sang. »

Berryer était un puissant improvisateur. Il étudiait et mûrissait profondément à l'avance tous ses discours ; il savait avant d'aborder une

[1] « *Safer triumph is the funeral pomp.* Cette pompe funèbre est un plus sûr triomphe. » Shakespeare, *Titus Andronicus*, acte I, scène II. — Lire le récit des obsèques de Berryer dans la *Revue Britannique*, décembre 1868.

[2] Cormenin, *Livre des Orateurs*, Berryer.

question le chemin qu'il devait suivre, le but où il devait arriver; mais ses effets oratoires n'étaient presque jamais prémédités : il attendait tout d'une émotion instantanée. Ce qu'il perdait ainsi, comme il le disait lui-même[1], du côté de la méditation, il le regagnait et au delà par l'avantage de parler et de sentir à la fois, et de verser dans l'âme de ses auditeurs ses pensées toutes chaudes encore des étreintes de l'âme où elles viennent d'éclore. Devait-il parler sur un sujet imprévu, les idées, les arguments se présentaient tout d'un coup à son esprit dans l'ordre où la réflexion et les lois de la logique les auraient infailliblement placés. Était-il soudain interrompu, il se retournait contre son adversaire avec une promptitude, une force irrésistible. Il lançait des mots foudroyants dans les luttes oratoires. Ses apostrophes avaient une éloquence terrible. Un député, M. Barthe, flétrissait un jour le gouvernement de la Restauration en rappelant qu'il avait été imposé par l'étranger : « Eh bien ! s'écria Berryer en se tournant vers Guizot, je demanderai à l'imprudent ministre qui a osé tenir ce langage s'il a oublié les noms de ceux qui sont rentrés en France à la suite des étrangers en passant par le champ de bataille de Waterloo. » Puis désignant M. Barthe, qui avait appartenu à la *charbonnerie :* « Punissez, continua-t-il, ceux qui ont la bassesse et la lâcheté de s'enfermer dans les sociétés secrètes pour y prêter des serments incendiaires contre leur pays. »

Naturellement sympathique à toutes les grandes idées, il se prenait quelquefois à aimer véritablement la liberté quand il en parlait à la tribune; il la défendait alors avec une vivacité qui frappait d'étonnement et de crainte les hommes de son parti. Il lui arriva souvent d'applaudir aux conquêtes de la Révolution, et les députés de la gauche se souvinrent longtemps de cette parole qu'il prononça dans une occasion importante : « Je remercie la Convention nationale d'avoir sauvé alors l'indépendance de la France[2]. » Son inspiration s'échauffait au contact des souvenirs révolutionnaires; il oubliait un instant ses principes, et parlait en tribun. « Il était admirable alors, son œil s'enflammait; sa tête rejetée en arrière lui donnait un air audacieux et superbe; sa voix sonore trouvait des accents inattendus; son geste dessinait merveilleusement sa parole tour à tour majestueuse et terrible[3]. » Il régnait véritablement, en de telles heures, sur l'assemblée tout entière. Aucun orateur peut-être n'avait fait sentir, à un plus haut degré, la magie de la parole. Mais, chose étrange! ces triomphes étaient de courte durée ; ils s'évanouissaient avec les sensations qu'une parole ardente avait provoquées. On écoutait Berryer comme on écouta Lamartine, moins pour être convaincu que pour être ému. On ou-

[1] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de juillet*, t. I.

[2] *Moniteur*, 17 janvier 1839.

[3] Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. IV.

bliait la question qu'il traitait pour s'enivrer aux flots de son éloquence. Lorsqu'il avait cessé de parler, le charme était rompu. C'est ainsi que ce grand orateur, dans sa stérile omnipotence, « agitait autour de lui les passions sans les conduire[1]. »

Berryer ne frappait pas seulement par la vigueur des apostrophes; il étonnait encore par la force de sa dialectique. Ses arguments pressés se déroulaient méthodiquement; il excellait à mettre dans un jour lumineux ce qu'il voulait prouver. Timon indique, dans une page originale, la marche particulière de son esprit:

« Dès le seuil de son discours, dit-il, il voit comme d'un point élevé le but où il tend. Il n'attaque pas brusquement son adversaire. Il commence par tracer autour de lui des lignes de circonvallation. Il le trompe par des marches savantes; il s'en rapproche peu à peu, il le débusque de poste en poste. Il le suit, il l'enveloppe, il le presse dans les nœuds redoublés de son argumentation. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif que celui d'une chambre française, si Berryer ne soutenait pas sa préoccupation légère par le charme de sa voix, l'animation de son geste et la noblesse élégante de sa diction[2].... »

A entendre ce magnifique langage d'affaires, tous les auditeurs étaient captivés. Cependant, nous l'avons indiqué déjà, Berryer était plutôt un orateur de sentiment que de démonstration. Sa parole était tout expansive; il agissait fortement sur les esprits par l'abondance et l'éclat des figures oratoires; sa diction n'était pas très correcte[3]; il lui arrivait, dans la chaleur de ses discours, de laisser tomber des métaphores incohérentes[4]; mais, en même temps, l'enthousiasme emportait son imagination à des hauteurs prodigieuses; son éloquence était traversée par des éclairs de génie.

[1] Louis Blanc, *Histoire de dix ans,* t. IV.
[2] *Livre des Orateurs,* t. II, p. 232.
[3] Il ne corrigeait pas même au *Moniteur* les épreuves de ses discours.
[4] La *base* du *lien* social, le *char* de l'État *voguant à travers les écueils.*

DUPIN (Philippe)

— 1795-1846 —

Philippe Dupin, depuis vingt-cinq jusqu'à cinquante et un ans, époque d'une mort trop précoce, fut constamment estimé, au barreau, comme réunissant à un égal degré et dans une juste proportion toutes les qualités de l'avocat que possédaient séparément les Hennequin, les Chaix d'Est-Ange, les Odilon Barrot, les Marie, les Teste, les Crémieux, les Bethmont, et les Jules Favre. Il les surpassait tous par cette ardeur laborieuse qui faisait dire de lui : « Son existence est un hymne au travail. » Il travaillait avec une application, un scrupule extrêmes, « patient comme Cochin, curieux des détails comme d'Aguesseau. » Et cependant, quand il lui fallait improviser, prendre immédiatement part à des luttes imprévues, « mieux que personne, il savait, d'un coup d'œil rapide et sûr, explorer les ressources d'un dossier et faire jaillir de sa verve intarissable une plaidoirie sans préparation [1]. »

Les causes où Philippe Dupin se distingua particulièrement sont celles du faux comte de Sainte-Hélène, forçat libéré, du chevalier Desgraviers, prétendu créancier du roi Louis XVIII, et du duc d'Aumale pour la succession du duc de Bourbon. L'exorde de son discours dans l'affaire des domaines engagés est d'une élévation réelle :

« Pour qui n'est pas demeuré complètement étranger aux annales de la France, il est impossible de séparer dans sa pensée et dans ses souvenirs le nom de Condé et le nom de Chantilly. L'histoire vous montre et l'imagination se plaît à suivre le vainqueur de Fribourg et de Rocroy, venant se délasser des fatigues de la guerre et du tumulte des armes au sein de cette grande et paisible retraite; l'accroissant et l'ornant avec tant de pompe et tant de goût; agrandissant ce palais, dont les accessoires sont devenus plus beaux que tant de palais eux-mêmes ; lui donnant cette admirable ceinture de verdure et d'eau qui en fait un séjour enchanteur ; appelant autour de lui tout ce que les lettres, les sciences et les arts avaient de plus illustre dans un siècle si fécond en illustrations : répandant enfin sur tout ce qui l'environnait l'empreinte de son génie, le sceau de sa grandeur et le reflet de sa gloire.

« Lorsque du haut de la chaire de vérité l'aigle de Meaux célébrait les magnificences de cette retraite digne d'un héros, il ne croyait pas assurément, et la France ne croyait pas non plus qu'il jetait l'éclat de la parole chrétienne sur une spoliation du domaine public. Complice de la même admiration, l'histoire a gravé sur ses tables que Condé a honoré la France par son génie, qu'il a défendu et agrandi son territoire comme il a amplifié la gloire et rehaussé l'éclat de ses armes, qu'il lui a gagné des villes et conquis des provinces; mais l'histoire n'a pas encore accusé ce grand homme d'avoir envahi et dilapidé la for-

[1] *Constitutionnel*, 4 mars 1846.

tune de l'État, et s'il s'est fait représenter lui-même déchirant une page de sa propre histoire, cette page n'est pas celle sur laquelle était écrite l'ordonnance de restitution de 1643.

« Et lorsqu'en récompense de si éclatants services, Condé obtint qu'on restituât à sa famille un reste des biens qui avaient été confisqués sur elle, personne, que je sache, n'a songé à voir une spoliation dans un acte de restitution si légitime et si noblement conquise.

« Enfin cette ancienne et noble magistrature de France, gardienne fidèle des principes de notre droit public, des richesses de la couronne, a partagé l'opinion commune ; elle a couvert cette restitution de l'imposante autorité de son suffrage.

« Au fisc moderne était réservé l'insigne et triste honneur de découvrir une énormité jusqu'ici demeurée inaperçue, de donner un démenti à la chaire, de rectifier si heureusement l'histoire, de censurer les oracles les plus purs de notre jurisprudence, de rétablir l'iniquité des confiscations abolies, et de métamorphoser un acte de justice en un acte de prodigalité réprouvé par les lois.

« Toutefois, rassurez-vous; j'ose le dire, dès le début de cette plaidoirie : ce qui a été honoré jusqu'à ce jour sortira honorable et pur de ces débats. Votre patriotisme et votre justice ne seront pas condamnés à la triste nécessité de frapper de réprobation des hommes dont s'est toujours enorgueillie la France, ni des actes que l'équité a prescrits, qu'autorisaient les principes les plus élevés et les plus certains de notre droit public et qu'a consolidés la sanction du temps ! »

La parole de Philippe Dupin était tantôt forte, énergique, tantôt délicate, ingénieuse, et dans ces changements de ton l'orateur était guidé par un sens très droit, par un goût ferme et pur[1].

[1] Bien qu'il ait été député de 1830 à 1842, cet avocat ne prit guère part aux débats des assemblées ; ses goûts et les dispositions de son esprit étaient peu conformes aux grands mouvements de l'éloquence parlementaire.

ODILON BARROT (CAMILLE-HYACINTHE)

— 1791-1873 —

Odilon Barrot, fils d'un obscur conventionnel de la Plaine, fut nommé à vingt-trois ans, par dispense d'âge, avocat à la Cour de cassation. Au Palais, il exerça de bonne heure un ascendant incontesté. « Nicod, dit Timon, était le dialecticien de sa compagnie, Odilon Barrot en était l'orateur. » A la Chambre il fut pendant quelques années, sous le régime constitutionnel, le plus influent des chefs de parti. Et cependant son rôle politique devait être un des moins féconds en résultats.

Homme d'équilibre, Odilon Barrot avait pris pour formule le mot de Lafayette : une monarchie entourée d'institutions libres. Comme Guizot, il voulait que le gouvernement s'appuyât uniquement sur la bourgeoisie : pour lui, la classe moyenne était toute la nation. C'est en recherchant cette pondération parfaite entre les deux éléments monarchique et populaire, c'est en devenant, pour l'obtenir, un des plus actifs opposants dynastiques, qu'il aida, sans le vouloir, à renverser le régime constitutionnel, et se fit « *l'instrument aveugle des passions ennemies.* » Il mina la royauté dans ses fondements, avec le désir d'atteindre un but presque insignifiant, avec la pensée que *l'adjonction des capacités* [1] « ou tout autre résultat équivalent serait le dernier mot de cet ébranlement profond [2] » ; et le lendemain de la catastrophe il ressentit cet étonnement irrité, plein de dépit et de rancune, qu'éprouvent toujours les hommes d'État mystifiés. C'est ainsi que cet orateur politique à la recherche d'un point d'équilibre parfait, mathématique, entre les partis, servit tour à tour, en dépit de ses prétentions d'invariabilité absolue, les gouvernements les plus opposés : l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Louis-Philippe et la République. Chef pendant quelques années d'un parti très nombreux, le manque de précision de ses principes l'empêcha toujours d'avoir une individualité considérable. Incapable d'audace et de résolutions vigoureuses, il prêtait par sa conduite languissante aux interprétations les plus diverses ; les mieux disposés à l'indulgence le regardaient comme un rêveur et raillaient son patriotisme ingénu, sa sincérité naïve. D'ailleurs, homme loyal, probe, désintéressé, austère, d'une noblesse de caractère incontestable, Odilon Barrot tira longtemps toute sa force de son honorabilité même.

Son éloquence répondait à la haute moralité de ses principes ; elle

[1] « Quelles réformes demandait-on, grand Dieu ! L'adjonction des capacités pour la réforme électorale, et pour la réforme parlementaire, l'extension des incompatibilités. » Odilon Barrot, *la Liberté de penser*, 15 mars 1848.

[2] *La République*, 6 août 1848.

était grave et solennelle. Ses accents dignes et mesurés convenaient merveilleusement à la défense des idées de droit abstrait, de légalité, de constitutionnalité.

« C'était, dit un historien littéraire, l'orateur de la philosophie du droit, un esprit plus théorique que pratique. Il développait aussi, avec la double autorité de la raison et du talent, la grande thèse des libertés municipales, cette école primaire de la monarchie représentative. Il excellait surtout dans les thèses de droit constitutionnel et international. Dans de pareilles matières, la solennité un peu théâtrale de sa pose, la sévérité magistrale de son geste, l'accent convaincu de son débit, se joignaient à l'élévation de ses spéculations pour l'aider à produire de grands effets oratoires. Il exerçait, dans ces questions, une juste autorité sur les assemblées [1]. »

Odilon Barrot a résumé dans une page assez vive ses idées et ses efforts politiques. S'adressant, le 31 mars 1848, au comité électoral de Laon :

« Les droits du souverain, disait-il, sont au-dessus de toute contestation ; car, les contester, ce serait se placer au-dessus de lui, et il n'est personne qui puisse afficher raisonnablement une si téméraire prétention. Mais ces droits étant réservés, je serai le premier à reconnaître, parce que je le pense, que la forme républicaine est dès à présent, au moins en fait, définitivement et irrévocablement acquise au pays. Insensé et même criminel serait celui qui regarderait en arrière et rêverait je ne sais quelle restauration monarchique.

« Certes, je pourrais aller plus loin, et, m'emparant de l'accusation de républicanisme dirigée contre moi par mes adversaires depuis dix-sept ans, me faire un titre devant vous de cette accusation. Je ne le ferai pas ; je vous tromperais, et je me manquerais à moi-même. Non, je n'ai pas joué pendant dix-sept ans une indigne comédie ! J'étais sincère lorsque je poursuivais, et que j'espérais réaliser sous la forme de la monarchie constitutionnelle la plus grande somme de liberté, de moralité, de bien-être matériel pour mon pays ; je ne trompais personne lorsque, effrayé des progrès du mal de la corruption, je demandais, pour l'arrêter, des réformes profondes, efficaces ; lorsque j'inscrivais sur notre drapeau *réformes* pour conserver ; lorsque, désespéré de l'impuissance de nos efforts parlementaires, je promenais dans le pays l'agitation légale et provoquais le cri général de l'opinion publique qui, je l'espérais du moins, serait mieux compris que les avertissements de la tribune. Je repousse, soit comme un mérite, soit comme un reproche, la responsabilité de la révolution qui s'est accomplie. Je dirai même que tous mes efforts pendant ces dix-sept ans de lutte ont tendu à la prévenir en la *désintéressant.* »

Odilon Barrot n'avait point la fougue entraînante des improvisateurs ; sa parole était trop calme, trop tempérée. En retour, logicien habile, il résumait nettement les discussions, il embrassait d'un coup d'œil l'ensemble d'un sujet, lors même qu'il examinait les questions les plus compliquées. Ses raisonnements, quelquefois exprimés dans un langage un peu vague, un peu compassé, étaient toujours solides et pleins d'idées.

[1] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de juillet*, t. I, p. 161.

LAMARTINE

— 1791-1869

Lamartine se croyait plus grand politique que grand poète[1] ; cette étrange illusion fut la source d'une partie de ses fautes comme homme public. Il montra d'abord un dévouement très vif aux idées légitimistes; puis, entraîné par un désir sincère de liberté calme et conservatrice, il offrit le concours de sa parole au gouvernement constitutionnel.

« Le passé n'est plus qu'un rêve, écrivit-il; il ne faut pas prendre sa part d'une faute que l'on n'a point commise ; il faut entrer dans les rangs des citoyens, penser, agir, combattre avec la famille des familles, avec le pays. »

L'indifférence de Louis-Philippe le jeta dans l'opposition. Trompé lui-même sur les véritables motifs de son changement de doctrines, il attaqua le pouvoir qui venait de refuser ses services. Il lui reprocha d'avoir répudié, par amour d'un repos égoïste, les plus saintes espérances de l'humanité. Il l'accusa de présenter un spectacle démoralisateur à l'Europe, en restant ainsi immobile au milieu des agitations fécondes du siècle, en muselant la presse, en ajournant les réformes utiles aux masses, en laissant stérile une révolution faite par le peuple. Il lui montra comme une menace, derrière les générations fatiguées, celles qui grandissaient et qui viendraient bientôt demander leur part de lutte et d'activité.

« La France est une nation qui s'ennuie, s'écria-t-il, car elle est livrée au parti des conservateurs, c'est-à-dire au parti des bornes[2]. »

En février 1848, il fut porté par la révolution au pouvoir. Nommé membre du gouvernement de la République française, avec le portefeuille des affaires étrangères, il fut un moment, par sa *Circulaire à l'étranger*, et par sa prodigieuse influence à l'intérieur, le véritable arbitre des destinées de la France.

C'est dans les premières heures de sa toute-puissante mais éphémère domination que Lamartine prodiguait ces harangues adulatrices au peuple victorieux, ces métaphores d'une étrangeté inouïe :

[1] « J'étais né pour l'action, disait-il. La poésie n'a été en moi que de l'action refoulée ; j'ai senti, j'ai exprimé des idées et des sentiments, dans l'impuissance d'agir. »

[2] 26 février.

« La gloire de la république, disait-il aux *porteurs d'eau*, ne sera pas d'avoir été fondée par les gouttes de sang de quelques hommes, mais d'avoir été élargie et cimentée par ces tributs volontaires arrivant de toutes parts qui font que chaque citoyen, chaque profession, vient apporter le denier d'airain dans les fondements de la liberté ! »

C'est dans ces harangues enthousiastes, qu'il jetait au vent des traits comme ceux-ci :

« Oh ! quel peuple ! Citoyens ! nous lui ferons une République assez belle, si nous la lui faisons à son image[1] ! »

« Quand je parle au peuple, du haut de mon cheval, ma selle est la première tribune du monde. »

Les exigences du radicalisme le ramenèrent à des sentiments plus calmes et plus dignes de lui. Il retrouva les accents de la véritable éloquence lorsqu'il répondit aux insurgés qui lui réclamaient avec des menaces de mort la consécration officielle du drapeau rouge :

« Eh quoi ! citoyens, si l'on vous avait dit il y a trois jours que vous auriez renversé le trône, détruit l'oligarchie, obtenu le suffrage universel ; au nom du titre d'hommes, conquis tous les droits du citoyen, fondé enfin la République !... vous auriez refusé de le croire. Vous auriez dit : Trois jours !... Mais c'est trois siècles qu'il faut pour accomplir une œuvre pareille au profit de l'humanité ! Eh bien ! ce que vous auriez déclaré impossible est accompli ! Voilà votre œuvre, au milieu de ce tumulte, de ces armes, de ces cadavres, de ces martyrs, et vous murmurez contre Dieu et contre nous !

« Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire ! En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti. Songez combien de sang il vous faudrait pour faire la renommée d'un autre drapeau ! Le drapeau rouge d'ailleurs, je ne l'adopterai jamais ; et je vais vous dire dans un seul mot pourquoi je m'y oppose de toutes les forces de mon patriotisme : c'est que le drapeau tricolore, citoyens, a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple[2]. »

Le triomphe de Lamartine fut de courte durée. L'orateur populaire vit s'écrouler rapidement ce pouvoir qu'il crut, dans une heure d'enthousiasme, si fermement assis. Lui-même en avait fait pressentir la chute lorsqu'il engageait à laisser au peuple le soin de nommer le président de la république par un vote direct. Clairvoyant à la veille de la défaite, il en avait développé toutes les conséquences avec la logique de la divination :

« Je sais qu'il y a des moments d'aberration pour les multitudes, qu'il y a des noms qui entraînent les foules, comme le mirage entraîne les troupeaux,

[1] Harangue prononcée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, 27 février 1848.
[2] 27 février 1848.

comme les lambeaux de pourpre attirent les animaux privés de raison ; je le sais, je le redoute plus que personne, car aucun citoyen n'a peut-être plus mis de son âme, de sa vie, de sa responsabilité et de sa mémoire dans le succès de la République. Si elle se fonde, j'ai gagné ma partie humaine contre la destinée ; si elle échoue ou dans l'anarchie, ou dans une réminiscence de despotisme, mon nom, ma responsabilité, ma mémoire échouant avec elle sont à jamais répudiés par mes contemporains. Eh bien ! malgré cette redoutable responsabilité personnelle dans le danger que peuvent courir nos institutions problématiques, bien que les dangers de la République soient nos dangers, et sa perte mon ostracisme et mon deuil éternel, si j'y survivais ; je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous semble le plus dangereux, l'élection du président par le peuple. Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance redouterait le plus de lui voir choisir ; n'importe ! que Dieu et le peuple prononcent ! Si le peuple se trompe, s'il se laisse aveugler par un éblouissement de sa propre gloire passée, s'il se retire de sa propre souveraineté après le premier pas, comme effrayé de la grandeur de l'édifice que nous lui avons ouvert, s'il nous désavoue et se désavoue lui-même : eh bien ! tant pis pour le peuple ! »

Il serait oiseux de vouloir préciser les véritables doctrines de Lamartine en matière de gouvernement, de prétendre déterminer le point d'équilibre de toutes ses variations ; il serait inutile de chercher un sens précis aux théories qu'il mettait en avant, théories nuageuses qu'il comprenait très peu lui-même.

Dans ses fluctuations entre la légitimité et le constitutionnalisme, entre la démocratie et le socialisme, Lamartine ne suivait pas les transformations d'une foi politique qui se modifie sous la leçon des événements ; il jugeait, raisonnait, agissait « par instinct, par sentiment » ; les caprices de son imagination formaient toute sa dialectique.

Ses discours répondaient aux dispositions de son âme naturellement mobile. Mêlant aux impressions du moment des réminiscences involontaires de ses affections éteintes, Lamartine confondait toutes les nuances, satisfaisait tous les partis[1]. Il ne faut chercher là ni l'ordre régulier des syllogismes, ni l'enchaînement juste et naturel des pensées. Admirables de fluidité, ces harangues restaient presque toujours sans conclusion. L'historien des orateurs a jugé très nettement l'éloquence de Lamartine, en disant : « La phrase oratoire a plus de couleur dans le tissu que de fermeté dans la chair, plus d'éclat que de profondeur, plus de relief que de nerf, plus de sonorité que de substance, plus d'abondance que de précision, plus de développement que de suite. » La magnificence du coloris suppléait à l'incertitude du dessin général ; les arguments de la logique étaient remplacés par les vagues mélodies du sentiment. L'orateur ne convainquait pas, mais ravissait les assem-

[1] « C'est l'artificier de la tribune : il compose ses discours comme Ruggieri ses effets pyrotechniques. Les gerbes dont il vous illumine passent successivement par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Chacun y trouve toujours plus ou moins de la nuance qu'il aime. Il y a des lueurs blanches, bleues, roses sinon rouges. » *Constitutionnel*, 7 février 1848.

blées. Son éloquence pleine d'harmonie, de suavité, leur faisait oublier les abstractions de la politique, et, sans les entraîner au vote, les transportait par la sublimité de ses accents.

Lamartine, dans ses chaleureuses improvisations, laissait voir le sentiment qu'il avait lui-même de sa haute supériorité [1]. Les phrases retentissantes qui s'échappaient de ses lèvres résonnaient harmonieusement à son oreille ; son attitude, son geste, le ton de sa voix, tout appelait, tout provoquait l'applaudissement ; et son éloquence s'animant encore par le succès montrait combien étaient chères à l'orateur ces ovations de la tribune. « J'admirais, dit Joseph Autran, parlant d'une de ses harangues solennelles, cette riche prodigalité de génie qui sème ses perles sans savoir où elles tombent et qui s'enivre, en parlant, de ses propres paroles. » Son inspiration était presque toujours sincère et son lyrisme spontané. Cédant aux instincts de sa nature, il défendit de préférence les nobles et justes causes. Malgré ses défauts de logique et de raisonnement, par les sujets élevés qu'il développa, par la puissance de son imagination, par la richesse de ses images, l'abondance, la vivacité de ses mouvements oratoires, la merveilleuse harmonie de son langage, Lamartine exerça sur les assemblées l'empire de la grande éloquence.

[1] « On n'est jamais sûr, disait l'autre jour M. Royer-Collard, que lorsqu'on vient d'entendre de M. de Lamartine un magnifique discours à la tribune, si on le rencontre dans les couloirs de la Chambre et qu'on le félicite, il ne vous répondra pas à l'oreille : « Cela n'est pas étonnant, voyez-vous, car, entre nous, « je suis le Père Éternel ! » Sainte-Beuve, *Causeries*, 6 décembre 1841.

COUSIN (Victor)

— 1792-1867 —

Jusqu'en 1821, époque où son cours de la Sorbonne fut suspendu, Cousin n'avait été qu'un jeune professeur très remarquable et très goûté ; lorsqu'en 1827, sous le ministère Martignac, on lui rendit sa chaire à la faculté des lettres, son auditoire trouva en lui un homme transformé. L'exil, l'emprisonnement et l'étude, l'avaient rendu grand orateur. L'éclat inattendu de sa parole produisit un effet sans précédent. Durant trois années entières, il tint sous la fascination de son talent l'élite de la jeunesse française, parmi laquelle venaient se confondre l'élite de la société française, tous ceux que distinguaient leur caractère, leur rang, leur intelligence.

L'illustre professeur était naturellement éloquent. Il savait donner à la langue philosophique un coloris, une richesse lumineuse, dont personne avant lui ne l'avait crue susceptible. Dans ses premiers cours, dans ses ardentes recherches de la vérité rebelle, il développait avec passion les théories du bien et du beau moral et le fier sentiment de la dignité du *moi*. Après 1828, il parlait sur un ton moins enthousiaste, mais avec plus d'étendue d'esprit et de connaissance, et revêtant toujours les questions philosophiques d'une forme de langage splendide.

Le souvenir des idées libérales qu'il avait vivement soutenues dans quelques-uns de ses cours lui valut les plus grands honneurs après la révolution de 1830. Il fut successivement nommé conseiller d'État, membre du conseil supérieur de l'Université, officier de la Légion d'honneur et titulaire de la chaire de philosophie qu'il n'avait jusque-là occupée qu'à titre de suppléant de Royer-Collard. Enfin, en 1832, il fut élu membre de l'Académie française. Deux ans après il était directeur de l'École normale et pair de France.

Dans son discours de réception à l'Académie il célébrait en ces termes l'alliance des lettres et de la philosophie :

« Il y a des liens étroits entre la littérature et la philosophie. Toutes deux travaillent sur le même fonds, la nature humaine ; l'une la peint, l'autre essaye d'en rendre compte. Souvent elles ont échangé d'heureux services ; plus d'une fois les lettres ont prêté leur voix à la philosophie, elles ont accrédité, répandu, popularisé la vérité parmi les hommes, et quelquefois aussi la philosophie reconnaissante a apporté à la littérature des beautés inconnues. »

Bien qu'il eût occupé pendant huit mois le ministère de l'instruction publique, en 1840, sa parole fut sans influence sur les assemblées politiques, moins faciles à entraîner que la jeunesse de la Sorbonne. Il s'occupa plus efficacement d'administration, et fit preuve d'une grande expérience dans quelques-unes de ses réformes universitaires.

THIERS (Louis-Adolphe)

— 1797-1877 —

I

Louis-Adolphe Thiers [1] naquit à Marseille le 26 germinal an V (16 avril 1797). Son père avait été greffier du tribunal révolutionnaire ; sa mère, alliée à la famille des Chénier, était née de parents pauvres, anciens négociants ruinés par la Révolution. Après avoir fait de brillantes études au lycée de Marseille où il avait obtenu une bourse, Thiers commença, en 1815, à suivre les cours de la Faculté de droit d'Aix. C'est là qu'il rencontra M. Mignet, qui devait rester son plus fidèle ami. Passionné pour les idées de 1789, il ne tarda pas à se poser, parmi ses condisciples, comme un véritable chef de parti et à se créer une sorte de petite renommée que beaucoup de gens ne voyaient pas d'un bon œil, si l'on en croit l'anecdote suivante, racontée par M. de Loménie :

« Il s'agissait de l'éloge de Vauvenargues, mis au concours par l'Académie d'Aix. M. Thiers se mit en tête d'obtenir le prix et envoya son manuscrit. L'ouvrage fut trouvé éminemment supérieur ; malheureusement la tentative de M. Thiers avait fait du bruit, son nom fut trahi ou deviné d'avance, et comme il n'y avait pas d'autre concurrent qui méritât la palme, plutôt que de l'adjuger au petit jacobin, les doctes membres de l'aréopage renvoyèrent le concours à l'année suivante. A l'époque fixée, le manuscrit de M. Thiers reparaît de nouveau ; mais dans l'intervalle était advenue de Paris une production qui éclipsait toutes les autres et qu'on s'empressa de couronner, en accordant toutefois à l'œuvre présentée par M. Thiers l'humble faveur d'un accessit.

« Grand fut le désappointement de MM. les académiciens des Bouches-du-Rhône, lorsqu'en décachetant le nom du lauréat parisien, il se trouva que le vainqueur n'était autre que M. Thiers lui-même, lequel s'était donné le malin plaisir de mystifier la digne Académie, en traitant le sujet sous un nouveau point de vue, faisant recopier cette dernière composition par une main étrangère, la faisant voyager d'Aix à Paris et de Paris à Aix, et cumulant ainsi le prix et l'accessit [2]. »

Dès que Thiers fut reçu avocat, il vint à Paris avec M. Mignet ; c'était en 1823, sous le ministère Villèle. Manuel, qui venait d'être violemment expulsé de la Chambre, était alors le héros du jour. Thiers s'attacha aussitôt à lui, fut, par son entremise, présenté à M. Laffitte

[1] Thiers ne vient pas d'un nom de ville, comme pourraient le croire tout naïvement les habitants de Thiers en Auvergne. *Thiers*, *Thierson* sont la forme provençale de *Tyrse* ou *Tirso*, saint espagnol très vénéré sur les bords du Rhône.

[2] *Galerie des contemporains illustres.*

et obtint d'entrer dans la rédaction du *Constitutionnel*, l'interprète le plus influent du libéralisme. Les articles pleins d'éclat et de verve qu'il y publia lui valurent l'amitié des personnages marquants de l'opposition, de Casimir Périer, du baron Louis, entre autres. L'*Histoire de la Révolution française* que Thiers fit paraître sur ces entrefaites, avec la collaboration bientôt oubliée de Bodin, lui assura une haute situation littéraire et lui ouvrit les salons de MM. de Talleyrand, de Flahaut, Ternaux, et des principales illustrations contemporaines.

La formation du ministère Polignac, en 1829, devenait le signal d'une guerre acharnée contre le gouvernement; Thiers voulut se lancer à corps perdu dans la lutte, mais il se heurta contre les idées plus modérées des propriétaires et des rédacteurs du *Constitutionnel*. Il prit le parti de quitter ce journal et de fonder avec Armand Carrel et Mignet le *National*, qui contribua grandement à la chute de la Restauration.

Le 27 juillet 1830, Thiers signait la protestation collective des journaux contre les ordonnances, et, pendant les trois journées, négociait la remise du pouvoir entre les mains de Louis-Philippe d'Orléans. Il fut récompensé de son zèle par le titre de conseiller d'État que lui conféra le gouvernement du 9 août, avec la mission de remplir les fonctions de secrétaire général du ministère des finances sous la direction du baron Louis. Nommé ensuite sous-secrétaire d'État du même département, il dirigea en réalité l'administration des finances, et eut ainsi l'occasion d'aborder la tribune parlementaire. Son premier discours, sur *la spécialité financière en matière de crédit*, fit ressortir la netteté, la précision des idées du jeune orateur.

Élu député par la ville d'Aix, il abandonna Laffitte et l'opposition pour devenir le plus fervent défenseur du ministère Casimir Périer. Le discours qu'il prononça à cette époque, en faveur de l'hérédité de la pairie, marque la seconde étape de sa carrière d'orateur.

Thiers avait senti la nécessité d'exposer le principe, l'esprit, les actes et l'avenir du nouveau gouvernement. Il s'attacha, dans *la Monarchie de* 1830, à démontrer que le nouvel état de choses était dû non pas aux agissements d'un parti ni à l'œuvre de conspirateurs, mais à la nécessité seule.

« Il n'existait point de parti d'Orléans, écrivait-il, de conspiration d'Orléans, comme certaines gens se plaisent à le croire ou du moins à le dire ; il n'existait aucun projet fait, aucun plan concerté d'avance : le complot qui se tramait était un de ces complots qui réussissent toujours infailliblement, qui ne sont pas déjoués la veille de l'exécution, qu'on arrête difficilement le jour même, qui s'achèvent en un clin d'œil, qui trouvent des milliers de conjurés sans qu'un seul ait été préparé d'avance; c'est une nécessité profonde, universellement sentie, et qui saisit tout le monde dès qu'elle est présentée [1]. »

[1] *Monarchie de* 1830, chap. I.

En soutenant ces idées, l'auteur prétendait rester conséquent avec ce qu'il avait précédemment dit, écrit et pensé de la révolution française.

« C'est dans l'étude de ces terribles faits, disait-il, que j'ai puisé la conviction qu'il faut se garder des entraînements politiques, que j'ai puisé cette conviction que la révolution actuelle ne ressemble, ne doit ressembler en rien à celle qu'on a faite il y a quarante ans ; que son but, ses moyens, son esprit, tout doit être différent ; car elle n'aurait plus, dans les mêmes circonstances et les mêmes résultats, ses excuses et ses dédommagements. »

A la mort de Casimir Périer (1832), le portefeuille de l'intérieur fut dévolu à Thiers. La Vendée était en armes, la duchesse de Berry y recrutait des partisans pour relever le trône légitime : ce soulèvement pouvait devenir fatal au gouvernement. Thiers en arrêta les suites par des mesures énergiques.

En 1834, il combattit fortement l'insurrection républicaine, et l'année suivante, après l'attentat de Fieschi, il soutint avec la plus grande vigueur les lois draconiennes de septembre qui resserraient les attributions du jury et réglementaient durement la presse.

En 1835, quand le trône de Louis-Philippe parut s'être consolidé, Thiers, dont jusque-là les vues étaient restées conformes à celles de Guizot, entra en rivalité avec son ancien collègue au ministère. Au point de vue oratoire ils gagnèrent tous les deux à cette rupture, car leurs talents également supérieurs, mais distincts, allaient se développer dans la rivalité. Dès lors, ces deux hommes d'État, tour à tour au pouvoir ou dans les rangs de l'opposition, commencèrent une lutte parlementaire et politique, dont le dernier résultat devait être l'écroulement de la monarchie.

Le 22 février 1836, Thiers était président du Conseil et ministre des affaires étrangères ; mais, voulant soutenir énergiquement le gouvernement constitutionnel de la reine Isabelle, il se trouva en désaccord complet avec Louis-Philippe qui repoussait toute politique d'action à l'égard des affaires d'Espagne, et il dut remettre sa démission, le 6 septembre 1836, entre les mains du roi qui le remplaça par le comte Molé.

Devenu chef de la redoutable coalition des partis contre ce ministère, Thiers amena bientôt le renversement du cabinet ; il n'obtint cependant pas de remplacer le comte Molé, comme il l'espérait, et il retourna sur les bancs de l'opposition.

Entre temps, il travaillait à son *Histoire du Consulat et de l'Empire* dont nous parlerons ailleurs, et partageait les travaux de l'Académie française où il avait remplacé Andrieux, en 1833.

De nouveau rentré aux affaires, le 1er mars 1840, avec le portefeuille des affaires étrangères et la présidence du Conseil, il succomba en-

core, comme en 1836, par suite de son désaccord avec le roi, cette fois à propos des affaires d'Orient. Il fut remplacé le 29 octobre 1840 par M. Guizot, son éternel adversaire.

Dans cette période si courte de sept mois de ministère, les travaux législatifs de Thiers furent immenses. Il n'est pas de question de finances, de commerce et d'industrie qu'il n'ait traitée ; mais, à partir de cette époque, il ne put ressaisir la direction des affaires. Il voulait sincèrement, croyons-nous, l'affermissement de la monarchie qu'il servait, toutefois son ambition ne pouvait désormais faire de lui qu'un chef d'opposition, et tel fut son rôle jusqu'en 1870.

Cette opposition se manifeste principalement dans les discours qu'il prononça les 1er et 3 février 1848, lors de la discussion de l'adresse ; il y fait un remarquable résumé de la situation européenne :

« Voyez l'état du monde partagé entre deux grandes portions, dont j'ai essayé de vous tracer le tableau avant-hier, qui cherchent à se faire équilibre, qui se mesurent des yeux, qui se menacent presque... J'espère que Dieu, qui a tant de fois préservé la France, écartera encore le péril qui la menace... mais enfin si nos prévisions étaient trompées, voyez quelle situation vous nous auriez préparée ! Déjà vous avez fait naître avec l'Angleterre une querelle qui s'envenime tous les jours ; vous avez créé en Espagne une question de succession ; bon gré, mal gré, vous avez en Italie une collision prête à éclater entre les États italiens et l'Autriche ; et vous allez spontanément pour susciter en Suisse des difficultés, dont vous ne pourrez sortir que par le ridicule ou par la force ! Je vous demande donc la permission de vous répéter ce jugement qui est celui de tous les hommes sensés : Vous êtes coupables en Suisse ou des plus mauvais sentiments, ou d'une imprévoyance impardonnable, et peut-être de ces deux torts à la fois ! »

Dans un autre discours, prononcé à la même époque, il s'écrie :

« On croit tout terminer en nous disant : Nous sommes le ministère de la paix. Vous êtes le ministère de la paix ! Vous disposez des événements ! Ah ! si vous en disposez depuis une année, vous êtes bien coupables ! Comment ! vous disposez des événements, et c'est vous qui avez fait l'année qui vient de s'écouler ? Non, ce n'est qu'une vanterie ; vous seriez trop criminels si vous en disposiez.

« Vous avez pu vous appeler le ministère de la paix : mais depuis les mariages espagnols vous n'êtes plus le ministère de la paix. Si vous y regardez de près, vous reconnaîtrez que la crise a commencé depuis une année. Elle a commencé le jour où vous avez abandonné la vieille politique de ce gouvernement, politique tantôt bien, tantôt mal pratiquée, mais constante, politique qui vous rapprochait de la grande puissance constitutionnelle avec laquelle on pouvait agir utilement sur le monde ! la crise a commencé le jour où, pour une cause qui n'était ni nationale ni vraiment politique, vous vous êtes séparés de l'Angleterre, choisissant le moment où le monde devait le plus désirer que l'alliance des pays libres se maintînt ! ce jour-là vous n'avez plus été le ministère de la paix ; et quand vous prenez ce titre, vous l'usurpez.

« Ainsi quand vous vous appelez le ministère de la prospérité publique, l'état de nos finances vous répond. Quand vous vous appelez le ministère de la paix,

nous vous citons l'Espagne, l'Italie, la Suisse. Et si c'est pour nous rassurer sur l'état de nos finances que vous prétendez vous parer de ces titres, je quitte cette tribune profondément alarmé. »

Nommé député par quatre départements aux élections partielles de juin 1848, Thiers, bien qu'il eût déjà dit le fameux mot : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins, » prit place dans les rangs de la droite, au milieu des hommes dont le but principal était de renverser la République, et, continuant ce rôle actif en dehors du Parlement, il publia plusieurs brochures contre les idées socialistes qui commençaient à ébranler les masses. Son livre de *la Propriété*, alors accueilli comme une réponse aux théories de Proudhon, mérite une mention particulière. Le fond de cet ouvrage avait été conçu et arrêté plus de trois années avant sa publication, mais il ne vit le jour que pour répondre à l'Institut dont tous les membres devaient se prononcer sur une question d'un intérêt si fondamental. Thiers publia son ouvrage sans le soumettre à ce docte corps, mais aussi sans le rendre responsable de ses idées : « C'est sans ordre « que j'exécute, dit-il, mais c'est ma pensée seule que j'exprime, dans « mon langage libre, véhément, sincère, comme il l'a toujours été, « comme il le sera toujours [1]. » L'auteur déclare que l'association, la réciprocité, le droit au travail valent le communisme sous le rapport du principe, mais ne le valent pas sous le rapport de la conséquence. Il affirme que toutes les professions sont rebelles à l'association, excepté les grands établissements industriels qui occupent des centaines et des milliers d'ouvriers, et encore, ajoute-t-il, elle n'est pas moins ruineuse pour les associés qu'inique pour l'État.

La *Propriété* n'obtint qu'un succès de bourgeoisie. Cet ouvrage s'adressait à des gens qui se croyaient menacés dans leurs biens. Thiers repoussait et combattait les changements violents de système, la mise en communauté des richesses, la spoliation, le vol déguisés ; il défendait le bien d'autrui : ceux qui possédaient ne pouvaient manquer d'applaudir. Aujourd'hui, on ne saurait reconnaître à cet ouvrage les qualités d'une œuvre sérieuse d'économie politique et sociale. Le plan du livre est bien conçu, le style clair et vigoureux, mais les théories qui y sont exposées sont d'une grande faiblesse et n'ont point l'autorité qu'on pouvait attendre d'un tel homme d'État.

II

Sur la grave question de l'enseignement, Thiers s'était jusqu'alors montré universitaire. Il le dit clairement dans ce passage d'un de ses discours :

« Je ne comprends pas qu'on sacrifie l'éducation publique au clergé. On a

[1] *La Propriété*, préface.

dit que j'étais ennemi de l'Église ; c'est une calomnie de plus à joindre à tant d'autres. Non, je ne suis pas ennemi de la religion, mais, je dois le dire, je ne crois pas convenable de livrer la jeunesse aux mains ecclésiastiques.

« Je ne crois pas que ce soit le moyen de se rapprocher de la religion : la jeunesse est défiante ; et, quand on veut trop la rapprocher de la religion, elle s'en éloigne. J'ai examiné soigneusement la question quand mes collègues m'ont fait l'honneur de me choisir pour rapporteur du projet de loi sur l'instruction secondaire, et j'ai vu que les jeunes gens élevés chez les ecclésiastiques n'étaient pas plus religieux que les autres, que quelquefois ils l'étaient moins. »

Il ne se lasse pas de faire admirer à cet égard l'œuvre absolutiste de l'Empire. Il parle avec complaisance de l'habileté de Napoléon, qui, d'abord obligé d'admettre des établissements particuliers d'éducation, se promit de les absorber tous un jour ; et, en attendant cette absorption, les soumit aux conditions du monopole exclusif et jaloux de l'Université.

« Il y a, dans toute cette doctrine, écrivait l'évêque d'Orléans, comme un panthéisme politique, une idolâtrie de l'État qui tend à tout absorber : l'individu, l'enfant, le père, la mère, ne sont rien ; la famille n'est rien ; l'Église n'est rien ; la conscience, les âmes, rien : l'État est tout, absorbe tout.

« S'il nous repousse, autant qu'il le peut, loin des fonctions de l'enseignement et de toutes les fonctions publiques, c'est pour maintenir en France l'*esprit de la révolution ;* s'il refuse la liberté aux congrégations religieuses, c'est pour prévenir les périls qu'elles feraient courir *à l'esprit de la révolution ;* s'il va même jusqu'à contester la liberté des pères de famille, jusqu'à consacrer un monopole injuste, jusqu'à trahir les promesses de la Charte, c'est qu'avant tout il faut sauver parmi nous l'*esprit de la révolution.*

« Le clergé de France n'a pas, dit-il, l'*esprit de la révolution française*, son esprit est *contre-révolutionnaire*, et par là même ses membres sont incapables de travailler à l'œuvre de l'éducation et à toute grande œuvre nationale.

« Cette susceptibilité si vive et presque enthousiaste de M. Thiers pour l'*esprit de la révolution* s'explique par la généalogie qu'il se donne à lui-même.

« Déjà, dans d'autres occasions, M. Thiers avait dit : *Je dois tout à la révolution, elle m'a fait ce que je suis, c'est la cause de ma vie entière.*

« *J'appartiens*, dit-il, *au parti de la révolution française, c'est la seule cause qui soit vraiment chère à mon cœur*[1].

La révolution de 1848 avait presque converti Thiers à la liberté de l'enseignement. Ses préférences pour l'Université firent place même à un certain penchant pour l'Église, ainsi que le témoigne cette lettre :

« Quant à la liberté d'enseignement, je suis changé ! je le suis non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social. Quand l'Université représentait la bonne et sage bourgeoisie française, enseignait nos enfants suivant les méthodes de Rollin, donnait la préférence aux

[1] Mgr Dupanloup, *Pacification religieuse*, 4, 3.

saines et vieilles études classiques sur les études physiques et toutes matérielles des prôneurs de l'enseignement professionnel; oh! alors, je lui voulais sacrifier les libertés de l'enseignement. Aujourd'hui je ne suis plus là, et pourquoi? Parce que rien n'est où il était, l'Université tombant aux mains des phalanstériens prétend enseigner à nos enfants un peu de mathématiques, de physiques, de sciences naturelles et beaucoup de démagogie, et je ne vois de salut, s'il y en a, que dans la liberté d'enseignement. Je ne crois pas qu'elle doive être absolue et sans aucune garantie pour l'autorité publique; car enfin, s'il y avait un enseignement Carnot, et au delà un enseignement Blanqui, je voudrais bien pouvoir empêcher au moins le dernier! Mais, en tout cas, je répète que l'enseignement du clergé, que je n'aimais pas, pour beaucoup de raisons me semble maintenant meilleur que celui qui nous est préparé.

« Telle est ma façon de penser sur tout cela, je suis tout ce que j'étais; mais je ne porte mes haines et ma chaleur de résistance que là où est aujourd'hui l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie! et je ne lui livrerai pas le dernier débris de l'ordre social, c'est-à-dire l'établissement catholique[1]. »

III

Défenseur de l'ordre social menacé, et des garanties parlementaires, l'illustre homme d'État fut proscrit l'un des premiers par le régime impérial, qui plus tard devait l'appeler solennellement « l'historien national ». De 1852 à 1863, il reste muet, mais il publie les derniers volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, cette éloquente justification de la force heureuse.

De 1863 à 1870, Thiers, député, fut, au milieu d'une chambre servile, l'un des rares hommes qui défendirent les libertés publiques; il le fit avec un talent que la bonne cause qu'il plaidait semblait augmenter chaque jour. Les discours qu'il prononça à cette époque, et qu'il faudrait tous citer, sont des modèles d'éloquence vive et nette. Mais jamais il ne s'éleva si haut qu'en 1870, au moment de la discussion sur la déclaration de guerre à la Prusse. Lui, l'orateur le moins facile à émouvoir, trouve dans son patriotisme des accents pleins de chaleur, de vivacité tendre, de supplications pressantes. Sa raison, si grande, se montre là en pleine lumière et prévoit le gouffre béant où cette guerre va précipiter la France.

« S'agit-il de donner ou de refuser au gouvernement les moyens dont il aura besoin pour rendre la guerre victorieuse? Non, je proteste contre cette pensée. Est-ce au ministère seul à déclarer la guerre? Ne devons-nous pas, nous aussi, avoir la parole, et avant de la prendre ne nous faut-il pas un instant de réflexion? Et si je vous demande un instant de réflexion, c'est qu'en ce moment un souvenir assiège mon esprit... Avant de prendre une résolution aussi grave, et de laquelle va dépendre le sort de la France et de l'Europe, rappelez-vous le 6 mai 1866. Vous m'avez refusé la parole, alors que je vous signalai les dangers qui se préparaient.

[1] *L'Assemblée nationale*, 21 juin 1848. Thiers à un de ses amis, 2 mai 1848.

« Je suis fort décidé à écouter vos murmures et même à es braver. Il me semble que sur un sujet si grave, n'y eut-il qu'un seul individu, le dernier dans le pays, s'il avait un doute, vous devriez l'écouter ; oui, n'y en eut-il qu'un ; mais je ne suis pas seul... Vous avez exprimé votre opinion, laissez-moi dire la mienne en quelques mots. Cette urgence de laquelle vous êtes si pressés d'user, elle est à vous, elle est votée, vous allez en jouir, vous allez avoir la faculté de vous livrer à toute l'ardeur de vos sentiments. Laissez-moi vous exprimer les miens, tout douloureux qu'ils sont, et si vous ne comprenez pas que dans ce moment je remplis un devoir, et le plus pénible de ma vie, je vous plains. Oui, quant à moi, je suis tranquille sur ma mémoire ; je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment ; mais pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation.

« Le Marquis de Piré. — Vous êtes la trompette anti-patriotique du désastre.

« M. Thiers. — Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment. Je souffre, croyez-le bien, d'avoir à vous parler ainsi, lorsque je vois que vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez même pas demander communication des dépêches sur lesquelles on fonde cette déclaration de guerre... La Chambre fera ce qu'elle voudra, je m'attends à ce qu'elle va faire ; mais je décline, quant à moi, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée...

« Si nous en étions à obtenir l'abandon de la candidature du prince de Hohenzollern, je serais avec vous de toutes mes forces ; ma voix fatiguée se joindrait à la vôtre ; mais ce qui me désole, c'est que j'ai la certitude que le fond était obtenu.

« Je m'adresse à tous les gens de bon sens, je m'adresse à l'évidence, et nous verrons, et vous verrez dans quelques jours l'opinion du monde s'exprimer par la presse européenne ; vous verrez si elle ne répétera pas avec nous que le fond du litige était accordé. »

On l'accuse alors de faire, par ces paroles, beaucoup de mal à la France. Ce nouvel outrage le fait bondir.

« Savez-vous, s'écrie-t-il, quels sont ceux qui ont fait beaucoup de mal à la France ? ce sont ceux qui autrefois n'ont pas voulu profiter de mes avertissements, ce sont ceux qui, aujourd'hui, ne veulent pas même accorder une heure de recueillement au pays avant de le lancer dans de si terribles hasards...

« Je descends de la tribune, parce que j'ai pu, malgré vous, malgré vos incessantes interruptions, établir le point essentiel de la discussion : à savoir que l'intérêt de la France était sauf, et qu'on a fait naître, entre les deux nations, des questions de susceptibilités qui devaient rendre la guerre inévitable [1]. »

Après l'effondrement de l'Empire, au milieu des malheurs et des désastres inouïs de la France, Thiers, voulant sauver sa patrie tombée à la merci d'un ennemi victorieux, prit le bâton de pèlerin pour demander aux nations étrangères une intervention utile en faveur de la paix. C'est à sa voix que les grandes puissances intercédèrent pour tâcher d'obtenir du vainqueur des conditions plus équitables ; c'est à sa voix que la représentation nationale et l'armée s'unirent pour mettre fin à l'ignoble et stupide terreur qui opprimait Paris ; c'est encore à sa

[1] Séance du 14 juillet 1870.

voix que le monstrueux emprunt de cinq milliards fut vingt fois couvert, à l'étonnement du monde entier, et rendit la liberté aux provinces occupées. De quelque façon que l'histoire doive juger Thiers, elle lui tiendra glorieusement compte de ces trois années, de 1870 à 1873, pendant lesquelles sous sa parole, sous ses actes et sous son gouvernement, la France épuisée reprit sa place parmi les grandes nations.

IV

Après avoir parcouru les différentes phases de la vie si active de l'orateur et de l'homme d'État, nous tenterons d'analyser ce talent si souple, si original et presque unique en son genre, qui valut à Thiers près d'un demi-siècle de domination sur son époque.

Thiers, causeur incomparable, n'était pas à proprement dire un orateur; il lui manquait l'émotion communicative qui ébranle les masses populaires et la véhémence qui les entraîne. En revanche, il savait, par l'expression lucide de sa pensée, par sa science pour ainsi dire universelle, trouver le chemin de l'esprit et de la raison de ses auditeurs. Discutant art militaire avec les généraux, science avec les savants, agriculture avec les propriétaires fonciers, négoce avec les commerçants, il montrait dans toutes les questions une supériorité incontestable qui étonnait d'abord, mais qui ne tardait pas à captiver. Il possédait en outre l'art suprême de dire juste ce qu'il fallait dire, mais avec une abondance d'idées, une facilité d'expressions, une finesse d'esprit qui confondaient ses auditeurs et les tenaient bientôt sous le joug de sa volonté. Aussi a-t-on pu dire de lui que c'était le plus subtil et le plus insaisissable de nos prestidigitateurs politiques. Cormenin cite un exemple curieux de ce côté particulier de l'éloquence de Thiers.

« Certes, dit-il, j'ai assisté à tout ce qui s'est joué de mieux en drames, grands opéras, opéras comiques, vaudevilles et pièces de circonstance sur le théâtre du palais Bourbon; mais je dois avouer que les fortifications de Paris sont la plus étonnante des mystifications et autres péripéties que j'ai encore vues. Jamais meilleur acteur ne joua plus fol intermède. Il se drapa, il se grima dans ce rôle et avec tant d'art, avec de si ingénieuses fantaisies; il anima tellement la scène, il fit une si grande illusion de main et d'optique à tous les spectateurs, qu'ils ne purent s'empêcher, même ceux qui étaient venus pour siffler, de crier : Bravo! bien joué! parfaitement joué; et à la fin il prestidigita si bien qu'il mit la chambre sous son gobelet, et puis quand il le leva il n'y avait plus de chambre, et le tour était fait. »

Cependant cet orateur si écouté, si puissant, n'avait aucun des avantages de la taille et de la voix qui paraissent si indispensables à l'homme pour se faire écouter de grandes et de nombreuses assemblées. Le portrait suivant qu'en traçait autrefois M. de Loménie est curieux à plus d'un titre.

« Entrez à la Chambre un jour de grand tournoi parlementaire, dirigez votre rayon visuel sur cette cage étroite, bordée de marbre, qui sert de tribune aux harangues, et regardez s'y agiter ce tout petit homme dont la tête seule est visible, tant sa taille est exiguë. Cette tête est ornée d'une figure passablement laide, un peu grimaçante, mais vive, mobile, expressive, originale, et comme suspendue à une énorme paire de lunettes..... L'orateur va parler, écoutez, ou plutôt, si votre organisation est tant soit peu délicate et musicale, commencez par vous boucher les oreilles, vous les ouvrirez petit à petit; car la voix que vous allez entendre est une de ces voix aiguës, criardes, stridentes à faire pâmer Lablache et frissonner Rubini. C'est quelque chose de douteux, d'anormal, d'amphibie qui n'est ni masculin ni féminin, mais bien plutôt du genre neutre. Le tout est fortement saupoudré d'accent provençal.

« Et pourtant ce petit homme sans extérieur, sans tenue, sans organe, n'est autre que M. Thiers, un des personnages les plus éminents de l'époque, un des plus puissants orateurs de la Chambre. Cette poitrine grêle a des accents presque toujours écoutés avec faveur et souvent applaudis avec un frénétique enthousiasme ; de ce larynx nasillard se dégage une parole transparente comme le cristal, rapide comme la pensée, substantielle et serrée comme la méditation [1]. »

Un autre portrait, habilement tracé par M. de la Guéronnière, mérite également d'être reproduit ici :

« M. Thiers n'est pas le plus éloquent de nos orateurs. Il n'a pas l'ampleur de M. Guizot ; il n'a pas la splendeur de M. de Lamartine ; il n'a pas la dialectique passionnée de M. Berryer ; il n'a pas la grâce perfide et caustique de M. de Montalembert, il n'a pas la figure parfois grandiose de M. Ledru-Rollin ; mais il a la netteté, la limpidité, la méthode, la logique, l'imprévu, l'audace, la vigueur, tout ce qui captive, tout ce qui séduit, tout ce qui fascine ; il ne discourt pas, il cause. La discussion n'est qu'une conversation facile dans laquelle viennent se placer avec un ordre parfait tous les faits et toutes les idées dont il a besoin pour le succès de son argumentation. Jamais une hésitation dans sa parole, jamais un oubli dans sa mémoire. Jamais un désordre dans son esprit. Chaque déduction vient à sa place. Chaque mot traduit exactement, dans sa nuance la plus délicate, la pensée à laquelle il s'applique. Plus le sujet sera confus, plus la discussion sera claire. Les chiffres sont aussi familiers que les faits à cette intelligence merveilleuse. Il les prend, il les démêle, il les classe, il leur donne un sens, une valeur, une lumière ; il crée un attrait jusque dans l'arithmétique, et après les avoir tournés et retournés, il s'en fait un faisceau puissant, formidable, invincible de preuves, et il en couvre, comme d'un bouclier, son argumentation triomphante.

« L'auditoire se prend-il parfois de fatigue à ces démonstrations pratiques ; M. Thiers, dont l'œil est aussi prompt que la voix, s'en aperçoit et rallie tout à coup l'attention par une excursion dans le domaine de la politique ou de l'histoire, il éveille la passion pour conserver l'intérêt et la sympathie à sa parole. Alors sa petite voix de fausset s'attendrit, prend des intonations nouvelles, qui jouent admirablement l'émotion, l'enthousiasme, l'indignation et tous les sentiments qu'il n'éprouve pas. Sa figure elle-même, si mobile et si expressive, s'illumine, et son regard lance des éclairs sous le verre de ses lunettes. On

[1] *Les Contemporains illustres*, par un Homme de rien.

croirait véritablement alors que le nain s'est fait géant, et que ce petit homme, dont la tête dépassait à peine le marbre de la tribune, s'est transformé subitement en un de ces athlètes antiques qui combattaient pour les dieux, en se montrant comme eux invincibles. Mais cela ne dure pas. Pour M. Thiers, le sublime n'est qu'un procédé de rhétorique. Il en descend bien vite pour raser la terre et pour revenir à l'analyse des faits et des chiffres, où il est toujours vrai, toujours puissant, toujours éloquent, parce qu'il y est dans sa nature [1]. »

V

Nous connaissons l'homme, l'orateur, et les ressources si variées de cet esprit supérieur. Nous rechercherons, dans ses paroles mêmes, la trace de ses opinions personnelles au sujet de quelques-unes des principales questions qui ont agité notre temps.

On a bien souvent reproché à Thiers son fameux mot: « *la vile multitude* ». Ses ennemis ont prétendu que c'était une insulte gratuitement faite au peuple et aux pauvres. Rien n'est moins vrai, et il suffit, pour s'en convaincre, de relire le passage entier. Le discours où il se trouve, l'un des plus éloquents et des plus solides qu'ait prononcés l'orateur, est peut-être de tous le plus chaleureux et le plus mouvementé :

« Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument; mais les amis de la vraie liberté, je dirais les vrais républicains, redoutent la multitude, *la vile multitude* qui a perdu toutes les républiques.....

« Cette misérable multitude a livré à tous les tyrans la liberté de toutes les républiques. C'est cette multitude qui a livré à César la liberté de Rome pour du pain et du cirque.

« C'est cette même multitude qui, après avoir accepté du pain et du cirque, égorgeait les empereurs; qui tantôt voulait du misérable Néron, et l'égorgeait quelque temps après, parce qu'elle le trouvait trop sévère; qui voulait débaucher Othon; qui prenait l'ignoble Vitellius, et qui, n'ayant plus le courage même des combats, livrait Rome aux Barbares.

« C'est cette multitude qui a livré aux Médicis la liberté de Florence; qui a, en Hollande, dans la sage Hollande, égorgé les With, ces vrais amis de la liberté; c'est cette vile multitude qui a égorgé Bailly, et applaudi au supplice — qui n'était qu'un abominable assassinat — des Girondins; qui a applaudi ensuite au supplice mérité de Robespierre, qui applaudirait au nôtre, au vôtre, qui a accepté le despotisme du grand homme qui la connaissait et savait la soumettre, qui a ensuite applaudi à sa chute et qui, en 1815, a mis une corde à sa statue pour la faire tomber dans la boue. Voilà ce que c'est que cette multitude, à travers toute l'histoire [2]. »

Thiers était-il athée? était-il catholique?

« Ni si haut ni si bas, simple enfant de la terre. »

[1] A. de la Guéronnière, *Études et portraits politiques contemporains*, 1856, pp. 272, 273, 274.

[2] Discussion de la Loi électorale du 31 mai 1850.

Il n'était pas plus athée qu'il n'était catholique ; il n'acceptait de la religion que sa poésie humanitaire et ne comprenait le christianisme qu'à force d'intelligence ; la foi lui manquait. Aussi était-il tout à fait à son aise dans les questions politico-religieuses, parce qu'il voyait dans le pape un souverain et dans l'Église une institution unitaire dont l'action s'étend sur le monde entier. Quand l'occasion s'en présentait il savait la défendre, non sans habileté, contre d'absurdes accusations. Voici un passage curieux de son discours sur le pouvoir temporel :

« Allons au fond des choses. Est-il vrai que la grande religion catholique soit une entrave pour l'esprit humain ? pour la pensée humaine ? Ce serait bien grave. Mais voyons quel est le plus grand penseur des temps modernes. C'est Descartes, il a été le libérateur de la pensée humaine. C'est lui qui, en posant dans la philosophie ce grand principe du doute, non pour arriver au doute, — car le doute c'est le naufrage de la raison humaine, — mais pour arriver à la certitude, c'est lui qui dans cette œuvre immense, le *Discours sur la méthode*, a affranchi l'esprit humain, et tout prouve qu'il était resté catholique sincère et fervent. Est-ce que le catholicisme a empêché Bossuet d'être un des plus grands penseurs, et Pascal un des plus intrépides et des plus téméraires ? Est-ce que Newton, Kepler, n'ont pas été des chrétiens fervents ? Le catholicisme, messieurs, n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser.

« Qu'on ne dise donc pas que l'Église catholique est une entrave pour la pensée humaine. L'Église catholique a été le berceau où l'esprit humain a abrité son enfance et une partie de son âge mûr.

« Mais, me dira-t-on, on ne détruit pas l'Église catholique. On ne la détruira pas, je le sais, mais on fera une révolution dans son gouvernement. Cette révolution sera-t-elle utile à nos principes ? Que fait-on en détruisant le gouvernement temporel de l'Église universelle ? On brise l'autorité même de cette Église.

« On dit que le pape restera indépendant ; on nous promet l'Église libre dans l'État libre, j'en dirai tout à l'heure quelques mots. Mais, j'examine en ce moment les conséquences de la révolution qu'on veut laisser s'accomplir : je dis que le pape descendu du trône ne sera plus libre, l'unité catholique sera détruite, ses débris se disperseront et se fixeront, pour l'Espagne à Tolède, pour la France à Paris, pour l'Autriche à Prague, peut-être à Vienne.

« C'est là une singulière solution pour les amis de la liberté, que de voir le centre de l'autorité religieuse se fixer à Paris. J'ai eu l'honneur de connaître personnellement les prélats qui depuis un assez grand nombre d'années ont occupé le siège de Paris. J'ai eu l'honneur de nommer celui qui est mort sur les barricades de 1848. Je rends pleine justice à leur caractère, à leurs talents. Tous étaient dignes des plus grands respects, mais je n'aurais voulu voir dans aucun d'eux le chef de l'Église catholique en France.

« Et pourquoi, messieurs ? Parce que Notre-Dame est trop près des Tuileries. Je suis loin de supposer aux Tuileries des projets qui sont loin de la pensée de l'Empereur ; il a trop de sagesse pour nourrir de tels desseins ; mais, comme je disais il y a quelques ours, le caractère d'un prince n'est pas une institution, et voilà pourquoi je ne voudrais pas voir le gouvernement de l'Église catholique établi à Paris [1]. »

[1] Séance du 13 novembre 1865.

C'est dans les questions économiques et financières que Thiers montrait sa véritable supériorité. Il excellait à démontrer le néant des divers systèmes sociaux qu'on opposait à ses théories. Pour donner une idée de la lumière qu'il savait répandre sur une question, il suffit de rappeler la fameuse proposition de Proudhon sur le *tiers des loyers et fermages*. La Chambre, après avoir entendu ce mystificateur, n'avait rien compris à son système. Mais Thiers, qui l'avait écouté plus sérieusement, monte à la tribune pour dévoiler, avec toutes ses conséquences, la pensée de l'auteur du projet, qu'il avait pénétrée à fond :

« En deux mots, dit-il, voici ce dont il s'agit : enlever le tiers de leurs créances aux propriétaires, en donner une moitié à l'État et l'autre moitié aux débiteurs. Les avantages qu'espère M. Proudhon sont, pour les débiteurs, une masse de ressources immenses qui raviveront l'industrie; pour l'État, la diminution des impôts, des frais de production, et par suite des prix d'achats. Mais en réalité, savez-vous à quoi aboutit ce projet? Politiquement, c'est une violation de la propriété, un appel à la délation, une révolution sociale par le vol; financièrement, l'impôt de M. Proudhon ne produira pas le sixième de ce qu'il prétend; les calculs sont faux, les conséquences seront nulles; il n'aura causé que la ruine générale et l'anarchie [1]. »

Par ces quelques paroles d'une si lumineuse clarté, tout le monde était mis au courant de la question, personne ne pouvait plus s'abuser et le masque était arraché.

VI

Les préférences politiques de l'illustre homme d'État tendaient-elles au gouvernement monarchique ou à la forme républicaine ? ses opinions à ce sujet ont toujours manqué de netteté. Ce que l'on peut seulement avancer avec certitude, c'est qu'il était sérieusement ami du progrès sagement compris, et qu'il repoussait loin de lui ce radicalisme qui veut tout détruire avant d'élever, qui prétend bâtir sur des ruines.

« Oui, nous Français, disait-il avec autant d'énergie que de sens, nous faisons instinctivement opposition à toute régénération radicale. Cette société où nous vivons, nous savons que de temps, de sacrifices et de sang il a fallu pour la constituer. Nous savons que pour passer de l'esclavage, servitude de l'homme par l'homme, au servage, servitude de l'homme à la terre, pour conquérir l'indépendance de la commune, pour fonder l'unité de la France il nous a fallu dix siècles de luttes intestines, le choc de l'Europe contre l'Asie pendant cent années de croisades, les efforts, le génie et la volonté de nos plus grands rois, de saint Louis, de François Ier, de Richelieu, de Louis XIV ; que pour jouir de quelque liberté de plus qu'au temps où il était permis d'imprimer le *Contrat social* et l'*Encyclopédie*, il a fallu soixante ans de révolutions qui ont secoué le monde tout entier. Cette société, malgré ses misères, ses inégalités et ses injustices, elle est encore la plus noble, la plus puissante et la plus digne de l'homme qu'on ait vue sur la terre, et nous ne voulons pas que des

[1] Loi électorale du 12 mai 1848.

réformateurs insensés frappent à coups de hache sur ce corps, si un et si complet; que cette organisation, si ferme et si délicate, soit livrée aux empiriques pour leurs essais meurtriers, et que, semblables à Médée, ils nous arrachent les membres et nous coupent en morceaux sur la seule foi de leurs promesses de nous relever plus jeunes et plus forts un jour.

« Nous gardons le mécanisme admirable où chaque siècle a apporté son clou, sa vis, son levier, et nous nous refusons à nous élancer, à corps perdu, dans l'engrenage de la machine pour être déchirés et broyés sous ses dents [1]. »

Aussi vingt-sept ans plus tard pouvait-il dire :

« Je ne suis pas changé, et voici quel républicain je suis :

« J'ai pensé toute ma vie au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et, si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à mon pays ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer, sans pouvoir y réussir : la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre!

« Je veux que vous me connaissiez tout entier ; je ne veux flatter aucun parti ; je veux dire la vérité telle qu'elle est pour moi, telle qu'elle m'est apparue.

« Eh bien, oui, messieurs, je trouve qu'on est libre, noblement, grandement libre à Washington, et qu'on y fait de très grandes choses ; mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. — C'est que, à Londres, le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. Jamais, dans aucun autre pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage, où la raison soit moins troublée. Mais, messieurs, — pour ma part, je l'ai toujours dit, — il faut que les princes qui gouvernent subissent les conditions de cette forme de gouvernement : s'ils veulent attirer à eux le gouvernement, ils attirent la responsabilité qui, dans des temps aussi agités que les nôtres, devient bientôt la perte du trône.

« Je ne veux pas accuser des princes que je respecte toujours et dont quelques-uns ont été chers à mon cœur ; mais, dans ma conviction, ils n'ont pas compris les conditions de ce gouvernement.

« Il y a quarante ans que je l'ai dit, je viens de le dire, dix ans durant, à l'Empire, et je ne cesserai de le répéter, ça c'est une maxime devenue célèbre, une maxime qui avait été celle de ma jeunesse et à laquelle je suis resté fidèle toute ma vie : Il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république, — on l'a définie le gouvernement du pays par le pays, — une république avec un président héréditaire. Mais, messieurs, cette vérité, elle n'a pas été comprise, et, il y a quarante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots : « Si on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera condamné à passer l'Atlantique [2] ! »

Chef du pouvoir exécutif, il parlait en roi, en roi constitutionnel, il est vrai, et lorsqu'il avait exprimé sa volonté, il tenait à ce qu'elle fût exécutée. La séance du 11 mai 1871 offre un exemple typique de cet esprit autoritaire, qui, du reste, s'affirmait là pour le bien du pays.

[1] Séance du 17 janv. 1844.
[2] Séance du 8 juin 1871.

« Nous sommes dans une situation où il faut une absolue franchise. Eh bien, je vous le déclare, il m'est impossible de me dévouer au service public lorsque je ne recueille que des traitements comme ceux dont je suis l'objet en ce moment.

« Si je vous déplais... dites-le moi. Il faut nous compter ici, et nous compter résolûment ; il ne faut pas nous cacher derrière une équivoque. Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents, qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore ; au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité.

« Messieurs, il ne faut pas d'équivoque, il faut que ceux qui n'ont pas confiance dans ma politique, s'ils ont confiance dans mon caractère, le disent hautement. Non; il ne faut pas d'équivoque, je n'en accepte point, et je supplie tout le monde d'avoir le courage de son vote et de ne pas se réfugier derrière l'abstention.

« Messieurs, il pèse sur ma tête une responsabilité accablante. Je suis obligé d'ordonner des actes terribles; je les ordonne, parce que j'ai au fond du cœur la conviction que je représente le droit contre le crime.

« Et lorsque je m'expose à être traité comme je le suis aujourd'hui même par une partie aveuglée de mes concitoyens et par une partie criminelle, est-ce que je puis me contenter d'un vote équivoque? Non! messieurs, non!

« Il faut que ceux qui veulent que j'aie la force de remplir tous mes devoirs aient le courage de me la donner ; s'ils doutent de moi, qu'ils le disent, ce n'est pas là un crime; qu'ils disent s'ils se méfient de mes intentions, ou plutôt des lumières qui peuvent m'aider à réaliser mes intentions; qu'ils viennent le déclarer par leur vote; je veux que tout le monde ait le courage de son opinion.

« J'ai le courage de mes actes, j'ai le courage de mon dévouement, c'est bien le moins que tous ceux qui me sont hostiles aient le courage de leurs attaques. »

La vie politique de Thiers s'arrête à la date du 24 mai 1873, jour où sa démission, trop souvent proposée, fut définitivement acceptée par la Chambre.

Pendant le cours de sa longue existence qui s'est trouvée mêlée à celle de la France, cet homme d'État, cet orateur, n'a pas toujours trouvé la popularité, mais jamais il n'a perdu l'ascendant supérieur que lui donnaient son éminent esprit, sa raison persuasive et son bon sens pratique.

———

CHAIX D'EST-ANGE (CHARLES-VICTOR)

— 1800-1878 —

Fils d'un magistrat de Reims, Chaix d'Est-Ange vint étudier le droit à Paris. Avocat, il eut au barreau de nombreux succès.

Parmi les causes qui l'ont surtout fait connaître, on cite celle de la conspiration du 19 août 1820, des *Sergents de la Rochelle* en 1821, celle de M. Cauchois-Lemaire en 1829; le procès du parricide Benoît, dans lequel, plaidant pour la partie civile, il arracha, à l'audience même, l'aveu du coupable; enfin les affaires Donon Cadot et Victor Hugo.

Député de 1831 à 1844, il fut nommé en 1857 procureur général de la Cour de Paris. Il dirigea, dans ces hautes fonctions, le procès d'Orsini (1858). L'empereur en 1862 le créa sénateur. Ce fut la fin de sa carrière oratoire.

Chaix d'Est-Ange n'a guère prononcé de discours politiques. Son éloquence, peu faite pour les parlements, devenait à la Chambre ou au Sénat commune et prolixe. A la barre, au contraire, elle était mouvementée, chaleureuse, pleine d'esprit et de verve. Souvent un mot finement ironique décidait du succès de ses plaidoiries. Mais, en général, Chaix d'Est-Ange fut un orateur très inégal. Il ne savait ni déduire, ni conclure, tant son abondance de paroles était quelquefois stérile. Il ignorait le langage simple, digne, magistral. Son discours d'installation à la Cour de Paris est naïf, terne et redondant au dernier point[1]. Chaix d'Est-Ange ne brillait véritablement que lorsqu'il pouvait prendre le ton familier de la plaidoirie ou recourir aux effets dramatiques de la défense criminelle.

[1] Témoin ce singulier passage, où l'émotion toute factice de l'orateur est présentée d'une façon assez plaisante : « Malgré l'éclat de ma situation nouvelle, malgré les témoignages de sympathie qui m'étaient prodigués, malgré les encouragements et les promesses qui m'assuraient votre concours, laissez-moi vous le dire, ce n'est pas sans *déchirement* et sans larmes que j'ai dit adieu à cette *vieille robe usée* dans de nobles combats, quand je l'ai quittée pour la dernière fois, quand j'ai pu dire, comme un vieil athlète de l'antiquité : *Hic cœstus artemque repono*. Mon cœur s'est brisé, *et un moment j'ai cru que je quittais ma chère patrie pour une terre étrangère.* »

VICTOR HUGO

— Né en 1802 —

I

Victor Hugo, lorsqu'il affronta la carrière politique, possédait, comme écrivain, une gloire immense. Il fut naturellement poussé dans cette voie nouvelle par son esprit aventureux et dominateur. Personne n'ignore à quel point il fut versatile et extrême dans ses opinions. C'est en poète qu'il explique les variations de son humeur flottante :

« Mon ancienne conviction royaliste-catholique de 1820 s'est écroulée pièce à pièce depuis dix ans devant l'âge et l'expérience. Il en reste pourtant encore quelque chose dans mon esprit, mais ce n'est qu'une religieuse et poétique ruine. Je me détourne quelquefois pour la considérer avec respect, mais je n'y viens plus prier [1]. »

Il avait dit, dans les *Feuilles d'Automne :*

« Après avoir chanté, j'écoute et je contemple,
A l'Empereur touché dressant dans l'ombre un temple,
Aimant la liberté pour ses fruits, pour ses fleurs,
Le trône pour son droit, le roi pour ses malheurs ;
Fidèle enfin au sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère Vendéenne. »

Royaliste, bonapartiste, ou républicain, ami du pouvoir ou de l'opposition, Victor Hugo n'ambitionna vraiment, semblable à ses émules Chateaubriand et Lamartine, que le bruit ou la popularité de la tribune.

Avant d'examiner ses harangues politiques, nous devons dire un mot sur le discours qu'il prononça, le 3 juin 1841, lors de sa réception à l'Académie française.

Le poète voulut aborder les questions brûlantes de la politique en développant de longues considérations sur la révolution, sur Napoléon, sur les besoins de la société ; mais l'Académie, par une attitude plus que réservée, lui prouva qu'il choisissait mal son temps et son lieu. Quant aux louanges qu'il lui fallait adresser au corps qui le recevait dans son sein, Victor Hugo réussit à les tourner de telle sorte qu'elles ne semblaient plus s'adresser à personne; elles passaient

[1] V. Hugo, *Littér. et philos.*, Journal d'un révolutionnaire.

par-dessus toutes les têtes pour aller à l'adresse d'une espèce d'idéal fantastique dont on peut dire le plus grand bien sans faire de tort à sa propre gloire, parce qu'on est sûr de ne le rencontrer nulle part dans le monde des vivants.

Créé pair de France, en 1845, par Louis-Philippe, il put enfin se mêler aux luttes de tribune si vivement désirées. Son plus éloquent discours à la Chambre haute fut une plaidoirie contre les lois d'exil afin d'obtenir le rappel des Bonapartes, de cette famille qu'il allait bientôt combattre avec tant de violence.

En 1848, Victor Hugo fit partie de la liste de l'Union électorale. Dès cette époque il laissa voir, et chaque jour plus nettement, ses tendances démocratiques. Ses fils et les rédacteurs de l'*Événement* commencèrent à plaider l'élévation du poète à la présidence de la République. « Il fallait, selon son journal, nommer un poète, parce que le poète referait le monde à l'image de Dieu, qu'au-dessus de tous les hommes et de toutes les sociétés il y avait le poète, celui qui *prédit*, *Vates*, à la fois bras et tête, cœur et pensée, glaive et flambeau, doux et fort, *doux parce qu'il est fort*, *fort parce qu'il est doux*, conquérant et législateur, roi et prophète, lyre et épée, apôtre et Messie, etc. » Cet appel si naïvement hyperbolique et tous ceux du même genre dont il fut suivi restèrent sans succès; Victor Hugo ne put obtenir que quelques milliers de voix.

Son attitude à la Constituante avait été pleine d'incertitude et d'hésitation; elle prit un caractère plus résolu et plus uniforme à l'Assemblée législative. Victor Hugo devint le chef et l'orateur de la gauche démocratique. Lorsque fut proposée la réélection du prince Louis-Napoléon, il occupa la tribune pendant plusieurs séances avec une énergie de parole qu'il n'avait pas encore montrée et qu'il n'a point dépassée. C'est en discutant, sous l'influence d'une émotion profonde, les droits éventuels du prince à l'héritage impérial, qu'il fut emporté par cet admirable mouvement d'éloquence :

« Quoi! parce que, il y a dix siècles de cela, Charlemagne, après quarante années de gloire, a laissé tomber sur la face du globe un sceptre et une épée tellement démesurés que personne ensuite n'a pu et n'a osé y toucher, — et pourtant il y a eu dans l'intervalle des hommes qui se sont appelés Philippe-Auguste, François Ier, Henri IV, Louis XIV! — quoi! parce que mille ans après, car il ne faut pas moins d'une gestation de mille années pour reproduire de pareils hommes, parce que, mille ans après, un autre génie est venu qui a ramassé ce glaive et ce sceptre, et qui s'est dressé debout sur le continent, qui a fait l'histoire gigantesque dont l'éblouissement dure encore, qui a enchaîné la Révolution en France et qui l'a déchaînée en Europe, qui a donné à son nom, pour synonymes éclatants, Rivoli, Iéna, Essling, Friedland, Montmirail! quoi! parce que, après dix ans d'une gloire immense, d'une gloire presque fabuleuse à force de grandeur, il a, à son tour, laissé tomber d'épuisement ce sceptre et ce glaive qui avaient accompli tant de choses colossales, vous venez, vous, vous voulez, vous, les ramasser après lui, comme il les a ramassés, lui, Napoléon après Charlemagne, et prendre dans vos petites mains ce sceptre

des titans, cette épée des géants! Pour quoi faire? Quoi! après Auguste, Augustule! Quoi, parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit [1]. »

Il est peu d'apostrophes aussi longuement, aussi puissamment soutenues. Une idée politique sérieusement comprise et nettement définie avait servi d'inspiration au discours entier. Le même cas est malheureusement trop rare chez cet orateur : Victor Hugo, dans les causes qu'il aborde, ne voit le plus souvent qu'un thème à développer, un sujet à orner; il y rassemble beaucoup de mots, peu d'arguments. Voici un exemple qui fera voir sa manière de traiter une question. On discutait la loi sur l'enseignement :

« Toute question, dit-il, a son idéal. Que partout où il y a un champ il y ait un livre; car il faut mettre le cœur du peuple en communication avec le cerveau de la France. Que l'échelle de la connaissance humaine soit dressée par la main de l'État, posée dans l'ombre des masses les plus profondes et aboutisse à la lumière..... Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte, pourquoi? parce que cette loi est une arme. Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit. Or quelle est la main qui se saisira de cette loi? Là est toute la question, c'est la main du parti clérical, je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse le projet [2]. »

A propos de la loi électorale, il s'écrie :

« La loi vous vole, prolétaires, mais soyez calmes; la loi est pleine de pièges et de trappes où le suffrage universel s'engloutit, mais soyez calmes; la loi fait gouverner féodalement trois millions d'exclus par six millions de privilégiés, mais soyez calmes; elle attache les électeurs au numéro de la maison et à la glèbe; mais soyez calmes; méprisez les hommes qui enfoncent leurs malheureux petits ongles dans le granit du suffrage universel [3]. »

Dans cette discussion de la loi électorale, Victor Hugo fait du prolétaire un roi, et marque en termes pittoresques la transition d'un état à l'autre :

« Regardez cet ouvrier qui entre dans le lieu du vote, avec le front triste et accablé du prolétaire, il en sort avec le regard du souverain. »

Malgré le parti pris de l'antithèse, Victor Hugo, dans son style oratoire, apporte une incontestable richesse d'expression, déploie une extrême habileté pour grouper les mots et les rendre sonores, pour accumuler les images saisissantes, les comparaisons vives, inattendues, et les énumérations puissantes. Ces qualités frappent plus à la lecture qu'à l'audition. Incapable d'improvisation et de réplique, Victor Hugo

[1] Séance du 17 juillet 1851.
[2] Séance du 15 janvier 1850.
[3] 21 mai 1848.

fatigue par son débit solennel et emphatique qui semble implorer les applaudissements, et par son affectation d'un lyrisme qui n'a ni le naturel ni la spontanéité du lyrisme oratoire de Lamartine.

Parmi les rares discours de Victor Hugo qui réunissent de fortes et solides qualités il faut mentionner celui qu'il prononça pour la défense de son fils François-Victor Hugo, le futur traducteur de Shakespeare, cité en cour d'assises pour un article violent contre la peine de mort[1]. Il y a dans cette plaidoirie « quasi cicéronienne », selon l'expression de Louis Veuillot, un tableau saisissant de l'agonie d'un condamné à mort. L'orateur présente en traits effrayants cet homme luttant, hagard, désespéré contre les exécuteurs, embarrassant ses pieds garrottés dans l'échelle patibulaire, et se cramponnant à la guillotine, dans un accès de rage monstrueux : récit d'une éloquence si terrible qu'on suit avec un intérêt plein d'angoisse les efforts sauvages de cet assassin qui refuse de mourir.

II

Après le coup d'État, Victor Hugo, ne voulant plus respirer le même air que le « despote », décréta son propre exil. La chute de l'Empire le ramena en France, mais les rares discours qu'il prononça depuis cette époque dans les diverses assemblées sortent du domaine littéraire et nous nous dispenserons de les apprécier. Nous nous contenterons d'examiner rapidement son discours du 30 mai 1878, sur le *Centenaire de Voltaire*, discours dont le retentissement dure encore.

Rarement Victor Hugo prodigua si peu l'antithèse, le ton des phrases est relativement modéré, le style est presque simple, et cependant aucune de ses harangues peut-être ne renferme tant d'idées étranges, d'affirmations inouïes. On a fort applaudi cette transfiguration de Voltaire, de cet homme qui gouverna longtemps les esprits et les idées de son siècle, mais qui n'aima véritablement ni la liberté, ni ce peuple même qui lui fit hier une bruyante apothéose. Nous n'opposerons pas la vie et les opinions manifestes de Voltaire au résumé fantastique qu'en a fait l'orateur. Tous les esprits sérieux ont pu reconnaître que ce discours est plutôt une création idéale que l'exposé de la vérité. Mais il sera curieux d'en relever un passage et de l'offrir aux appréciations de l'avenir. L'orateur y prend pour sujet le sourire sardonique de Voltaire, que le statuaire Houdon a stéréotypé sur son visage.

« Ce sourire, c'est la sagesse. Ce sourire, je le répète, c'est Voltaire. Ce sourire va parfois jusqu'au rire, mais la tristesse philosophique le tempère. Du côté des forts, il est moqueur; du côté des faibles, il est caressant. Il inquiète

[1] *Discours à la Cour d'assises*, 11 juin 1851.

l'oppresseur et rassure l'opprimé. Contre les grands, la raillerie; pour les petits, la pitié. Ah! soyons émus de ce sourire. *Il a eu des clartés d'aurore.* Il a illuminé le vrai, le juste, le bon, et ce qu'il y a d'honnête dans l'utile; il a éclairé l'intérieur des superstitions; ces laideurs sont bonnes à voir; il les a montrées. Étant lumineux, il a été fécond. La société nouvelle, le désir d'égalité et de concession et ce commencement de fraternité qui s'appelle la tolérance, la bonne volonté réciproque, la mise en proportion des hommes et des droits, la raison reconnue loi suprême, l'effacement des préjugés et des partis pris, la sérénité des âmes, l'esprit d'indulgence et de pardon, l'harmonie, la paix, voilà ce qui est sorti de ce grand sourire.

« Le jour, prochain sans nul doute, où sera reconnue l'identité de la sagesse et de la clémence, le jour où l'amnistie sera proclamée, je l'affirme, là-haut, dans les étoiles, Voltaire sourira. »

Nous ne parlerons que pour mémoire du passage où l'orateur, rappelant l'œuvre du Christ sur la terre, présente Arouet comme le véritable continuateur de la mission évangélique. Quelques parties de ce discours sont plus raisonnables; une page même est profondément pathétique. Attaquant, au nom de la civilisation, la guerre et les injustes conquêtes, flétrissant les triomphes du glaive, Victor Hugo s'écrie, dans un admirable mouvement d'éloquence :

« Ah! proclamons les vérités absolues : Déshonorons la guerre. Non, la gloire sanglante n'existe pas. Non, ce n'est pas bon et ce n'est pas utile de faire des cadavres. Non, il ne se peut pas que la vie travaille pour la mort. Non, ô mères qui m'entourez, il ne se peut pas que la guerre, cette voleuse, continue à vous prendre vos enfants. Non, il ne se peut pas que la femme enfante dans la douleur, que les hommes naissent, que les peuples labourent et sèment, que le paysan fertilise les champs et que l'ouvrier féconde les villes, que les penseurs méditent, que l'industrie fasse des merveilles, que le génie fasse des prodiges, que la vaste activité humaine multiplie en présence du ciel étoilé les efforts et les créations, pour aboutir à cette épouvantable exposition internationale qu'on appelle un champ de bataille! »

En terminant cette étude, il nous semble juste de signaler un dernier discours de Victor Hugo qui, malgré certaine exagération sentimentale, nous a fait retrouver chez l'orateur les meilleures impressions du poète. C'était au cimetière de Guernesey, devant la tombe d'une jeune fille qui faisait hier encore le doux orgueil de ceux qui l'entouraient. En présence de ce deuil inattendu, Victor Hugo laissa tomber ces paroles consolantes sur les destinées futures :

« Inclinons-nous avec espérance. Nos yeux sont faits pour pleurer, mais pour voir; notre cœur est fait pour souffrir, mais pour croire. La foi en une autre existence sort de la faculté d'aimer. Ne l'oublions pas, dans cette vie inquiète et rassurée par l'amour, c'est le cœur qui croit. Le fils compte retrouver son père; la mère ne consent pas à perdre à jamais son enfant. Ce refus du néant est la grandeur de l'homme.

« Le cœur ne peut errer. La chair est un songe; elle se dissipe : cet évanouissement, s'il était la fin de l'homme, ôterait à notre existence toute sanction. Nous ne nous contentons pas de cette fumée qui est la matière; il nous faut

une certitude. Quiconque aime, sait et sent qu'aucun des points d'appui de l'homme n'est sur la terre : aimer, c'est vivre au delà de la vie; sans cette foi, aucun don profond du cœur ne serait possible. Aimer, qui est le but de l'homme, serait son supplice; ce paradis serait l'enfer. Non! disons-le bien haut, la créature aimante exige la créature immortelle : le cœur a besoin de l'âme.

. . . .

« Le prodige de ce grand départ céleste qu'on appelle la mort, c'est que ceux qui partent ne s'éloignent point. Ils sont dans un monde de clarté, mais ils assistent, témoins attendris, à notre monde de ténèbres. Ils sont en haut et tout près. Oh! qui que vous soyez, qui avez vu s'évanouir dans la tombe un être cher, ne vous croyez pas quittés par lui. Il est toujours là. Il est à côté de vous plus que jamais. La beauté de la mort, c'est la présence. Présence inexprimable des âmes aimées, souriant à nos yeux en larmes. L'être pleuré est disparu, non parti. Nous n'apercevons plus son doux visage. Nous nous sentons sous ses ailes. Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents.

« Rendons justice à la mort. Ne soyons point ingrats envers elle. Elle n'est pas, comme on le dit, un écroulement et une embûche. C'est une erreur de croire qu'ici, dans cette obscurité de la fosse ouverte, tout se perd. Ici, tout se retrouve. La tombe est un lieu de restitution. Ici l'âme ressaisit l'infini; ici elle recouvre sa plénitude; ici elle rentre en possession de toute sa mystérieuse nature; elle est déliée du corps, déliée du besoin, déliée du fardeau, déliée de la fatalité. La mort est la plus grande des libertés. Elle est aussi le plus grand des progrès. La mort, c'est la montée de tout ce qui a vécu au degré supérieur. Ascension éblouissante et sacrée. Chacun reçoit son augmentation. Tout se transfigure dans la lumière et par la lumière. Celui qui n'a été qu'honnête sur la terre devient beau, celui qui n'a été que beau devient sublime, celui qui n'a été que sublime devient bon. »

Victor Hugo, dans ses harangues politiques, vise continuellement à l'effet; sa parole est véhémente, ses gestes tragiques; il est plutôt déclamateur qu'orateur. Il sème partout des proverbes, des axiomes qu'il assemble avec art et qu'il encadre dans des tirades souvent éloquentes. Ses discours sont traversés par des éclairs puissants qui frappent comme la foudre, mais dont l'impression est passagère. On est ému, on applaudit, mais on sent trop l'œuvre de l'imagination pour être entraîné. Il y a là trop de mots sonores, pas assez de faits et d'idées. Victor Hugo n'est véritablement orateur que dans ces événements solennels de la vie humaine, où la parole devient l'interprète des plus profondes émotions du cœur. Alors seulement nous pouvons reconnaître, comme dans l'admirable page que nous venons de lire, toute la richesse de style du grand écrivain, toute la tendresse d'imagination du poète.

LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste)

— 1808-1875 —

Avocat brillant et populaire dès 1830, prêt à devenir l'un des plus turbulents orateurs du parti démocratique, Ledru-Rollin était à peine élu député par le département de la Sarthe, en 1839, qu'il eut à défendre devant la justice un de ses discours aux électeurs. C'est alors qu'il prononça ces paroles plus hardies qu'éloquentes, bonnes à relever comme une amusante fanfaronnade :

« Procureur général, qui vous donne l'investiture? le ministère. Moi, électeur, je chasse les ministres. Au nom de qui parlez-vous? du roi. Moi, électeur, l'histoire est là pour le dire, je fais et défais les rois. Procureur général, à genoux! à genoux donc devant ma souveraineté; discuter mon impartialité, *c'est porter la main sur ma couronne électorale.* »

Quelques années plus tard, le gouvernement de juillet était emporté par un soulèvement populaire, et Ledru-Rollin, acclamé par la foule, siégeait à l'Hôtel de ville, ce qui faisait dire à Dupin aîné : « Tous ces républicains veulent être rois. »

Son influence à la Chambre fut presque nulle ; mais au dehors, dans les assemblées publiques, dans les clubs, il soutenait avec tant de verve et d'élan les utopies démocratiques qu'il devint le guide et l'oracle des révolutionnaires. Menacé de la déportation après les tristes journées de juin, il se condamna lui-même à l'exil. Rentré en France, à la chute de l'Empire, il n'eut plus jusqu'à sa mort qu'un rôle très effacé.

Il reste peu de chose des discours de Ledru-Rollin. Les divers fragments que l'on a pu recueillir auront longtemps encore leur intérêt ; ils permettront à tous les esprits curieux d'apprécier jusqu'à quel point un orateur brillamment doué peut apporter de chaleur et de passion à la défense d'une mauvaise cause.

MONTALEMBERT (Charles Forbes de Tryon, comte de)

— 1810-1870 —

Le comte Charles de Montalembert naquit en Angleterre, où son père s'était marié pendant l'émigration. Il dut à la double nationalité de son origine ce développement de qualités, de goûts et d'opinions qui l'ont fait regarder comme « le type le plus remarquable de l'union des deux races ». Il reçut une partie de son éducation en Allemagne, puis en Suède où son père fut ambassadeur de France. Il prit dans les écoles du Nord cette ardeur d'érudition et ce goût des recherches historiques qui devaient tant augmenter plus tard son originalité d'écrivain. A dix-sept ans, entré au collège de Sainte-Barbe pour y terminer ses humanités, il en devint bientôt le plus brillant élève. Tout en se soumettant à notre discipline universitaire, il continua la pratique du travail individuel qu'il avait puisée au contact des écoles anglaises et allemandes. Ses lectures habituelles étaient les grecs et les latins, l'*Odyssée* et les lettres de Pline, le chef-d'œuvre de la prose française, *les Provinciales*, et les poètes anglais qu'il affectionnait tout particulièrement. Mais déjà Montalembert avait pressenti sa vocation politique. La lecture de Delolme, *Annales des Chambres anglaises* ; son étude persévérante des théories constitutionnelles et des grands discours parlementaires avaient rapidement développé ces premières tendances. Dans ses heures de solitude, le futur orateur essayait ses forces, improvisait de fougueuses apostrophes au ministère, prenait le ton et les allures d'un tribun.

« Souvent, au milieu d'un bois, écrivait-il, je commence une improvisation fougueuse contre le ministère, puis, avec ma vue basse, je tombe nez à nez sur quelque bûcheron ou quelque paysan qui me regarde d'un air ébahi et me croit sans doute échappé d'une maison de fous. Moi, couvert de honte, je me sauve à toutes jambes, et puis je recommence à gesticuler et à déclamer [1]. »

A vingt ans il s'unit à l'abbé Lacordaire pour fonder, sous la direction de Lamennais, le journal *l'Avenir*, dont les doctrines se résumaient dans cette épigraphe : *Dieu et liberté*. Le jeune écrivain, de concert avec ses illustres collaborateurs, y proclama l'autorité religieuse comme la seule autorité légitime. Associant les principes immuables du catholicisme aux exigences de la démocratie, il défendit en même temps, avec toute la fougue de son imagination aventureuse, la liberté des cultes et les libertés nationales. Il réclama tout à la fois l'obéis-

[1] *Lettres à un ami de collège*, 1827-1829.

sance illimitée au souverain pontife, comme au représentant de l'infaillibilité divine et humaine, et la guerre à l'autorité royale comme à l'obstacle séculaire de la souveraineté des peuples personnifiée dans l'Église. Doctrines imprudentes qui précipitaient l'Église dans la voie des révolutions et que la cour de Rome condamna. Montalembert se soumit au bref pontifical en 1833, et rompit avec son ancien maître qui s'obstinait en sa révolte. Avant cette époque, le véhément polémiste de l'*Avenir* avait déjà fait pressentir son talent d'orateur. Le 19 septembre 1831, il soutenait devant la cour des Pairs le procès de l'*École libre.*

Se fondant sur les articles 69 et 70 de la nouvelle charte qui garantissaient la liberté d'enseignement, l'abbé Lacordaire, le comte de Coux, Montalembert avaient ouvert, sans approbation de l'Université, une école primaire sous le nom d'école libre. Quelques jours après, cette école était fermée, au nom de la loi, et les maîtres traduits devant la police correctionnelle. Une circonstance imprévue doubla l'importance du procès. Le comte de Montalembert, pair de France, étant mort dans le cours du débat, son fils investi de ses droits, et les autres accusés, en raison de l'indivisibilité du délit, devinrent à la fois justiciables de la Chambre haute, où la cause fut portée. Cette question allait avoir en France un immense retentissement.

Après avoir entendu le réquisitoire du procureur général et les plaidoiries des avocats, le jeune comte de Montalembert prit la parole, et, dès les premiers mots, établit fermement ses convictions et son but :

« Pairs de France, la tâche de nos défenseurs est accomplie ; la nôtre commence. Ils se sont placés sur le terrain de la légalité, afin d'y combattre corps à corps nos adversaires. Ils vous ont fait entendre le sévère et rigoureux langage du droit et de la loi. A nous, accusés, il appartient maintenant, en exposant les motifs de notre conduite, de parler un autre langage, celui de nos croyances et de nos affections, de notre cœur et de notre foi, le langage catholique. »

Faisant ensuite un retour sur lui-même, rappelant son deuil et sa jeunesse, l'orateur se concilie l'intérêt de la Cour et les sympathies de l'auditoire par quelques paroles profondément touchantes. Il semble, en cet instant, rempli d'inquiétude et de trouble ; mais bientôt, à la pensée de la grande cause dont il est le défenseur, il reprend toute son assurance, et développe d'une voix ferme les motifs qui l'ont jeté dans cette ardente polémique. Puis, précisant davantage la question, il expose toutes les raisons qui le firent protester contre l'Université, à trois titres différents, comme jeune homme, comme Français, comme catholique. Il demande à ses juges si les pères de famille n'ont pas le droit inviolable de choisir l'éducation de leurs enfants, selon leur conscience, selon leur culte, selon leur foi ; puis, ayant démontré que l'enseignement fait partie de la religion même, l'orateur termine par ces paroles si fermes et si confiantes :

« J'en ai dit assez, nobles pairs, pour vous prouver que ma foi religieuse m'a surtout guidé dans cette entreprise ; j'en ai dit assez, je l'espère, sinon pour justifier, du moins pour expliquer ce qu'il peut y avoir d'étrange dans cette tentative d'un écolier de vingt ans. J'ai maintenant toute confiance en votre jugement et en celui de l'opinion publique. Je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu consacrer ces premiers accents de ma voix à demander pour ma patrie la seule liberté qui puisse la raffermir et la régénérer. Je me féliciterai également toujours d'avoir pu rendre témoignage dans ma jeunesse au Dieu de mon enfance. C'est à lui que je recommande le succès de ma cause, de ma sainte et glorieuse cause. Je la dis glorieuse, car elle est celle de mon pays ; je la dis sainte, car elle est celle de mon Dieu. »

En 1837, Montalembert, faisant valoir les droits de l'Église à la propriété, combattit dans un discours très véhément la loi qui confisquait le terrain de l'archevêché de Paris. Dans les sessions de 1844 et de 1845, il défendit contre Villemain, Guizot, Cousin la liberté d'enseignement et la liberté religieuse. Reprenant pour point d'appui l'article 69 de la charte qu'il avait invoqué au début de sa carrière politique, il soutint hardiment, sans faiblir, pendant plusieurs séances, les assauts redoublés de ses puissants antagonistes. C'est dans l'une de ces grandes discussions que Montalembert fit au nom de tous les catholiques de France cette profession de foi si franchement libérale, si hautement religieuse :

« Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, il s'est levé parmi vous une génération d'hommes que vous ne connaissez pas. Qu'on les appelle néo-catholiques, sacristains, ultramontains, le nom n'y fait rien. La chose existe. Cette génération prendrait volontiers pour devise ce que disait au dernier siècle le manifeste des généreux Polonais qui résistèrent à Catherine II : Nous aimons la liberté plus que tout au monde, et la religion catholique plus encore que la liberté ! Nous ne sommes ni des conspirateurs ni des complaisants. On ne nous trouve ni dans les émeutes, ni dans les antichambres ; nous sommes étrangers à toutes vos coalitions, à toutes vos récriminations, à toutes vos luttes de cabinet et de parti. Nés et élevés au sein de la liberté et des institutions constitutionnelles, nous y avons trempé notre âme pour toujours. On nous dit : Mais la liberté n'est pas pour vous, elle est contre vous ; ce n'est pas vous qui l'avez faite. Il est vrai que la liberté n'est pas notre œuvre, mais elle est notre propriété. A ceux qui nous tiennent ce langage, nous répondrons : Mais vous, avez-vous fait le soleil? Cependant vous en jouissez. Avez-vous fait la France ? Cependant vous êtes fiers d'y vivre.

« Eh bien, la liberté, c'est notre soleil. Il n'est donné à personne d'en éteindre la lumière. La charte, c'est le sol sur lequel nous

nous appuyons pour vous combattre quand il faudra ; il n'est donné à personne d'arracher ce sol de dessous nos pieds. . .

. . . .

« Dans cette France, accoutumée à n'enfanter que des gens de cœur et d'esprit, nous seuls, nous seuls catholiques, nous consentirions à n'être que des imbéciles et des lâches ? Nous nous reconnaîtrions à tel point abâtardis, dégénérés de nos pères, qu'il faille abdiquer notre raison entre les mains du rationalisme, livrer notre conscience à l'Université, notre liberté et notre dignité aux mains de ces légistes dont la haine pour la liberté de l'Église n'est égalée que par leur ignorance profonde de ses droits et de ses dogmes ?... Quoi ! parce que nous sommes de ceux QU'ON CONFESSE, croit-on que nous nous relevions des pieds de nos prêtres tout disposés à tendre nos mains aux menottes d'une légalité anticonstitutionnelle ? Quoi ! parce que la foi domine dans nos cœurs, croit-on que l'honneur et le courage y aient péri ?... Ah ! qu'on se détrompe. On vous a dit : Soyez implacables. Eh bien, soyez-le, faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez. L'Église vous répond par la bouche de Tertullien et du doux Fénelon : NOUS NE SOMMES PAS A CRAINDRE POUR VOUS ; MAIS NOUS NE VOUS CRAIGNONS PAS. Et moi j'ajoute, au nom des catholiques comme moi, des catholiques du dix-neuvième siècle : Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas être des ilotes ; nous sommes les successeurs des martyrs, nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat. Nous sommes les fils des croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire [1] ! »

Ce discours, qualifié par toute la France de *manifeste catholique*, fut aussitôt regardé comme le plus éloquent plaidoyer que l'on eût encore fait des libertés chrétiennes et de l'indépendance de l'Église. De nombreux témoignages de sympathique admiration vinrent le lendemain fortifier la résolution qu'avait prise Montalembert de conquérir à tout prix l'émancipation catholique, et de s'élever, de toute la force de la raison opprimée, contre les vexations du code pénal. Il promit, dans une lettre chaleureuse à ceux qui l'encourageaient en cette voie de résistance, de reprendre l'offensive et de combattre encore. Deux jours après il attaquait le projet de loi de Villemain sur la liberté d'enseignement.

L'orateur, dans ce nouveau discours, donne aux philosophes, aux rationalistes, aux gallicans, la plus vaste définition de la liberté, cette idole si peu comprise des temps modernes, qui a tant de faux pro-

[1] Discours du 16 avril 1844.

phètes et si peu de vrais fidèles [1]. Il demande à ces libéraux de mettre enfin d'accord leurs principes et leurs actes, et de tolérer, eux, apôtres de la tolérance, autre chose que leur seule voix et leurs seuls intérêts. Il les somme de souffrir dans l'ordre religieux cette indépendance qu'ils réclament si hautement dans l'ordre politique ; puis, leur prouvant, par des arguments solides et pressés, qu'ils refusent à l'Église le principe et les conditions de leur propre existence, et qu'ils les lui refusent par crainte de la concurrence, il résume ces idées, déjà si nettes, en quelques mots admirablement précis :

« Nous voulons la liberté et vous nous donnez l'arbitraire ; nous voulons arriver par la liberté à la religion, et vous nous conduisez par l'arbitraire au scepticisme. Votre loi est une loi de réaction contre les progrès religieux de la France ; une loi de suspects contre le clergé, une loi infidèle à tout ce qu'il y a eu de généreux dans les instincts de 1789 et dans les promesses de 1830. Je la repousse de la triple énergie de ma conscience, de ma foi et de mon patriotisme. »

C'est avec la même fermeté que le clairvoyant orateur, en son discours du 26 août 1844, a montré l'avenir d'une société menacée par le matérialisme, quelque riche et savante qu'on la suppose d'ailleurs, et qu'il a fait voir, comme une incontestable vérité, que le seul remède, le seul contre-poids à cet entraînement vers le mal, est dans l'instruction morale et religieuse, c'est-à-dire dans le christianisme. Les 13 et 14 janvier 1845, Montalembert couronnait ces magnifiques plaidoiries en repoussant, sans distinction d'article, l'adresse ministérielle et en justifiant ce dernier acte de résistance par l'amour impérieux des catholiques pour le maintien de la liberté de l'Église dans toute sa pureté, dans toute son intégrité.

« Que les protestants et les rationalistes, disait-il, se résignent à un autre état de choses, rien de plus simple. La foi des protestants leur donne le droit et la raison de juger l'autorité de leurs ministres. Quant aux rationalistes qui n'usent pas de prêtres ou qui n'en usent que pour se faire baptiser ou enterrer, que leur importe l'indépendance des relations de ces espèces de fonctionnaires avec le pouvoir temporel ? Mais pour nous, catholiques sincères, conséquents et pratiques, il en est tout autrement. Nous ne sommes pas des esprits forts, mais des esprits faibles. Avant d'être pairs, députés, électeurs ou citoyens, nous croyons et nous sentons que nous sommes chrétiens et pécheurs, et que nous avons besoin d'être guéris, consolés et pardonnés par d'autres que nous-mêmes, par des évêques et des prêtres divinement institués pour cela. Obligés donc, par notre foi, d'être docilement soumis, en tout ce qui touche la conscience et la foi, à l'autorité de l'Église, nous avons un intérêt souverain et imprescriptible à ce que cette autorité se présente à nous dans toute la majesté de son indépendance divine. S'il en était autrement, si les catholiques laïques pouvaient supposer que ceux qu'ils reconnaissaient pour guides, pour conseils, pour docteurs et pour maîtres de la vie spirituelle, n'étaient au fond que les instruments, les ministres, les créatures, si vous le voulez, d'une puissance hu-

[1] Discours du 26 avril 1844.

maine, à l'instant leur confiance serait détruite, la racine de leur obéissance tranchée, et ils abandonneraient les pasteurs infidèles et serviles qui les conduiraient imperceptiblement à une nouvelle édition du schisme anglais. »

Montalembert, après cet exposé si merveilleusement lucide, n'avait plus d'arguments nouveaux à produire ; il avait terminé son œuvre ; l'avenir seul pouvait en amener l'application. Dès lors toutes les ressources de son éloquence furent dépensées au développement des questions les plus diverses. Le 11 juin 1845, il attaqua l'opposition qui venait d'exiger la proscription de jésuites, et le ministère qui l'avait accordée par faiblesse. Dans la même année, il parla vivement en faveur des noirs opprimés aux colonies, et des chrétiens opprimés au Liban. En 1846, il flétrit avec indignation les massacres de la Gallicie ; en 1847, il plaida la cause de la Pologne. Cette dernière question, d'un intérêt si universel, lui dicta les accents les plus pathétiques. Le sujet était grand ; il s'agissait de faire comprendre à la France, à tous les peuples de l'Occident, combien il leur importait d'arrêter l'envahissement de la Pologne par l'élément russe, et d'évoquer sous leurs yeux l'avenir que créerait à l'Europe cette absorption d'une nationalité de vingt millions d'hommes par le colosse du Nord. Montalembert développa ces hautes considérations avec une assurance prophétique qui remua fortement l'assemblée. Le discours qu'il prononça le 14 janvier 1848, sur la guerre du Sunderbund, sur le triomphe du parti radical en Suisse, ce discours éclatant comme un cri d'alarme à la veille de la révolution, est le plus admirable triomphe de son talent d'orateur. Les événements qui venaient de s'accomplir l'avaient frappé dans ses illusions de libéralisme[1]. Saisi d'une inquiétude toute patriotique, au spectacle de ce despotisme révolutionnaire, il répandit ses craintes et ses émotions en paroles chaleureuses ; il montra, dans les troubles de la Suisse, le présage effrayant d'une catastrophe prochaine, et flétrit avec indignation cette victoire du radicalisme sur la liberté.

« On ne s'est battu, s'écria-t-il à la tribune de la Chambre haute, on ne s'est battu en Suisse ni pour ni contre la souveraineté cantonale ; on s'est battu contre vous et pour vous, et voici comment : on s'est battu pour la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, hypocrite, contre la liberté régulière, légale et sincère dont vous êtes les représentants. Ce qui était en jeu, de l'autre côté du Jura, ce n'était ni les Jésuites, ni la souveraineté cantonale, c'était l'ordre, la paix européenne, la sécurité du monde et de la France. C'est là ce qui a été vaincu, étouffé, écrasé à nos portes, sur nos frontières, par des hommes qui ne demanderaient pas mieux maintenant que de lancer, de notre côté des Alpes et du Jura, les brandons de la discorde, de la guerre et de l'anarchie[2]. »

Le 5 février 1852, l'illustre orateur remplaçait M. Droz à l'Académie

[1] 14 janvier 1848.

[2] 19 octobre 1849. Pie IX, après avoir lu ce discours, adressa un bref de remerciement à l'orateur, dont il disait : « *E un vero campione*, c'est un vrai combattant. »

française. En faisant l'éloge de son prédécesseur, il laissa voir tout l'amour qu'il portait lui-même aux doctrines que ce philosophe spiritualiste avait défendues à la fin de sa carrière.

« L'homme éminent dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire a été le type du mouvement régénérateur qui peut et qui doit nous sauver. Il a traversé la philosophie, l'économie politique et la politique pour aboutir au christianisme. Il a substitué au culte de l'homme celui de la vérité; mais il a compris que l'une et l'autre ont besoin de sanction, de barrière et d'appui et qu'un frein n'est pas une entrave. Il a su monter de la morale à la religion, de la raison à la foi, de la philanthropie à la charité, de la discussion à l'autorité. »

Malgré de légères variations, Montalembert fut conduit dans tous ses actes politiques par un immuable principe, l'union des libertés religieuses et nationales. Il subordonna toutes ses opinions à l'amour et au service de l'Église.

Au début, emporté par des illusions juvéniles, il avait ardemment servi quelques rêves utopiques; il avait pris certaines apparences pour des réalités. Sans oublier les intérêts catholiques, il montra parfois une confiance imprudente dans la régénération libérale de la société. Il n'étudia pas toujours avec assez de calme la logique des événements, l'enchaînement naturel des faits; et trop souvent il examina les formules de gouvernement à travers le mirage de ses idées généreuses. Vers le milieu de sa carrière, il se vit soudainement éclairer par les excès du radicalisme, conséquence même des secousses sociales qu'il avait justifiées; et la clairvoyance de sa maturité lui permit d'envisager alors sous son véritable jour le sort d'une société menacée par la tyrannie des masses et par les désordres du matérialisme.

La leçon des événements avait corrigé chez Montalembert un enthousiasme excessif; mais elle n'avait pas amoindri dans son âme l'amour d'une liberté sage et le sentiment de la justice universelle. A la Chambre des pairs comme à la Chambre des députés, il demeura toujours l'avocat des causes généreuses, le champion de l'indépendance des nations. « Même, a dit de lui le duc d'Aumale son successeur à l'Académie, lorsqu'on le croyait le plus opposé à ce mouvement italien dont il avait salué l'aurore, il avait des paroles de sympathie pour Venise, et il eût volontiers répété le vieux refrain : « Donnez une « obole à la pauvre affligée de l'Adriatique ; » jamais il n'a oublié la Pologne ; il s'est toujours associé à la croisade contre l'esclavage, et dans un de ses derniers écrits, il célébrait avec un enthousiasme lyrique la victoire des États-Unis d'Amérique, les triomphes des libres institutions dont l'origine se confond avec la dernière gloire de la vieille monarchie française [1]. »

Montalembert avait de hautes qualités d'orateur. Il étudiait longue-

[1] *Discours de réception à l'Académie française.*

ment ses discours, et lorsqu'il abordait un sujet, il le possédait d'une manière si nette et si complète qu'il répondait souvent aux interruptions par d'admirables répliques. Tout contribuait à faire ressortir sa supériorité. Sa voix était un merveilleux interprète de ses sentiments. Selon les expressions de M. de Riancey [1], elle acquérait peu à peu une vibration claire et facile à percevoir, puis elle s'animait, tout en se contenant, s'émouvait, grandissait, montait, arrivait naturellement, sans éclats et sans efforts, aux notes les plus sympathiques, aux effets les plus saisissants; et, toujours d'accord avec le sentiment dont elle était l'écho, elle se faisait tour à tour entendre, serrée et incisive comme l'ironie, pleine et calme comme la démonstration, entraînante et presque mêlée de larmes, comme l'enthousiasme. Un geste ample, mais sobre et juste, un grand soin de la forme, l'esprit le plus subtil et le plus piquant ajoutaient encore au prestige de sa parole.

Orateur et non point parleur, Montalembert ne se prodiguait pas à la tribune; il savait attendre les questions de haut intérêt social et religieux. « Il n'était, dit Louis Veuillot, ni un avocat, ni un professeur, c'était un honnête homme convaincu, qui soutient son avis en soldat dévoué, combattant pour la bonne cause. Il était ferme dans son sens sur lequel il avait bien réfléchi. Il semblait n'avoir nullement préparé son discours, son émotion n'était pas feinte, son geste n'était pas accommodé, il n'avait point ces ritournelles de la phrase et de la main, qui ne manquent guère chez les plus réputés et qui suffisent à me gâter les endroits qu'ils doivent embellir parce qu'ils dénoncent l'apprêt et, pour tout dire, la fraude [2]. » Ses premiers discours se ressentaient de sa jeunesse et de l'ardeur trop impétueuse de ses convictions. Il possédait déjà la force, mais il manquait de souplesse. L'habitude de la tribune, les conseils et les critiques la lui donnèrent. Il apprit à diriger les élans de son imagination, et à faire servir ses colères mêmes au succès de ses causes. Montalembert était surtout un orateur de combat. Sa parole alerte et passionnée avait une étonnante énergie d'apostrophe ou de riposte. La lecture de quelques-unes de ses improvisations est encore aujourd'hui saisissante. « Ce n'est point une discussion tranquille, modérée, purement didactique; c'est la guerre. Cette éloquence armée en guerre est sur la brèche, elle monte à l'assaut, elle s'enflamme de la passion qu'elle exprime et de celle qu'elle combat, elle intéresse ses adversaires eux-mêmes par la rapidité de ses manœuvres, la hardiesse de ses attaques; elle irrite ou elle satisfait, mais elle ne laisse personne indifférent [3]. » La puissance oratoire de Montalembert éclatait plutôt dans l'attaque que dans la défense; l'action lui convenait mieux que les subtilités de la dialectique. Ses discours étaient hardis, provocateurs; et quand à cette énergie de la parole se joignait la solidité des arguments, l'effet de son éloquence était irrésistible.

[1] *Célébrités catholiques*, M. de Montalembert. Chez Victor Palmé.

[2] *Rome pendant le concile*, 23 janvier 1870.

[3] *Id., ibid.*

Jules FAVRE (Claude-Gabriel)

— Né en 1803 —

Jules Favre, un des membres éminents du barreau français, montra, dès sa jeunesse, un étonnant amour du travail. Les difficultés de toute sorte qu'il rencontra dans ses études de droit et dans ses premières causes rendirent cette opiniâtreté nécessaire. D'un côté, il embrassait difficilement, en tous ses détails, le sujet d'une plaidoirie ; de l'autre, la plupart des richesses de la langue lui étaient encore inconnues. Pour surmonter ces obstacles, et pour rompre, assouplir, orner son style, il écrivit pendant longtemps ses plaidoyers de plusieurs manières jusqu'à l'heure de l'audience où il en donnait une nouvelle et définitive version. C'est à cette infatigable persévérance que Jules Favre a dû ses nombreux succès.

En 1834, regardé déjà comme un des meilleurs avocats du barreau de Lyon, il fut choisi pour plaider le procès des *Mutualistes*, et l'année suivante, celui du meurtrier Avril. Là se révélèrent l'énergie et la passion qui distinguent surtout sa manière oratoire, et qui ne l'abandonnent jamais dans les causes qu'il embrasse.

En 1836, il vint à Paris, où plusieurs journaux politiques et judiciaires, le *National*, le *Droit*, le *Monde*, reçurent sa collaboration. Secrétaire du ministre de l'intérieur, après la révolution de 1848, il se vit dans la même année porté à la députation. Il siégea au centre gauche. Le coup d'État interrompit, pour six ans, sa carrière politique. De nouveau député, en 1858, il entra de plain pied dans l'opposition intransigeante. Depuis lors jusqu'à la chute de l'empire, il ne laissa passer au Corps législatif aucune discussion importante sans y prendre part.

Jules Favre est de ces orateurs dont il faut plutôt entendre que lire les discours. Il en a donné lui-même une explication assez plausible. « L'orateur, a-t-il dit[1], par une nécessité de la démonstration, est contraint de se surcharger de nombreux éléments accessoires, qui destinés à soutenir l'attention de l'auditeur, à l'exciter, à la contenir, à la reposer, fatiguent au contraire et découragent celle du lecteur. » Cette raison est juste ; mais c'est en faire une application excessive que de la généraliser.

En 1868, il fut reçu à l'Académie française. La fin du discours qu'il

[1] Préface du *Recueil des quatre discours*.

y prononça résume en termes élevés, sinon très solides, ses doctrines morales et politiques :

« La vérité n'a rien à redouter du contrôle de la raison. Du reste, qui ne devine les signes d'une inévitable et salutaire transformation? Le génie de Chateaubriand le pressentait quand il écrivait dans la préface de ses *Études historiques :* « L'âge politique du christianisme finit; son âge philosophique commence. »

« En dépit de toutes les résistances cette révolution bienfaisante s'accomplira. La religion et la philosophie ont leurs sources en Dieu, elles s'uniront en remontant à lui par la même route, celle de la science et de la liberté.

« Souhaitons pour notre chère patrie que cette voie s'ouvre bientôt devant elle. Dans le monde moderne, les nations ne peuvent être puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. Elles ne peuvent être croyantes qu'à la condition d'éclairer leur foi par la raison dégagée de toute entrave.

« Cette conviction a été l'âme de ma vie. Je me fais cette illusion que ma fidélité à combattre pour elle n'a pas été étrangère aux motifs qui ont déterminé votre bienveillance. Sachant bien que personnellement je ne puis la mériter, j'en reporte l'insigne honneur au noble drapeau que je suis fier ici de tenir d'une main ferme et sur les plis glorieux duquel le génie de la France a depuis longtemps confondu ces deux devises : *Liberté politique; liberté philosophique.* »

Jules Favre, comme orateur et comme écrivain, n'est pas toujours assez sobre et précis; mais il est généralement pur, correct, élégant, harmonieux; il a surtout le trait qui perce, le mot qui va droit au point vulnérable.

Comme disait M. de Rémusat en répondant à son discours de réception à l'Académie française, formé et comme aguerri dans les débats les plus animés et quelquefois les plus violents du barreau, toujours empressé de prêter une voix protectrice aux idées de la démocratie contemporaine, et même à ses passions, il ne consentit jamais à les satisfaire sans les ennoblir. Son langage, chastement populaire, élève sa cause pour la mieux défendre, et dispute à ses adversaires, entre autres privilèges, celui du goût et de la dignité. Pas plus que la violence des procès politiques, la familiarité parfois vulgaire des débats judiciaires n'a altéré la distinction native de son talent. Chaque jour plus pur et plus châtié, il n'a rien perdu de sa hardiesse et de son abondance [1].

[1] Réponse de M. de Rémusat à M. Jules Favre, 23 avril 1868.

Jules SIMON (Jules-François-Simon SUISSE, dit)

— Né en 1814 —

M. Jules Simon a porté dans l'enseignement, dans les lettres et à la tribune politique une éloquence souple et variée. A dix-neuf ans, il débutait comme maître suppléant au collège de Rennes, et, quelques mois après, il était admis à l'École normale. Agrégé de philosophie en 1836, il obtint une chaire au lycée de Caen, et l'année suivante au lycée de Versailles. Victor Cousin, dont il avait été l'un des plus brillants élèves, lui fit confier l'enseignement historique de la philosophie à l'École normale, et, en 1839, lui offrit sa suppléance à la Sorbonne. Pendant douze années, M. Jules Simon sut rendre à ce cours d'histoire de la philosophie une partie de l'éclat que son illustre prédécesseur lui avait autrefois donné.

En 1848, élu représentant du peuple, il entra dans les rangs du parti républicain modéré. Nommé, dès la réunion de l'Assemblée Constituante, membre de la commission et du comité de l'organisation du travail, il y combattit l'influence, redoutable alors, de l'ouvrier député Albert. Après les journées de juin, il s'occupa plus spécialement des questions d'instruction publique et devint secrétaire de la commission de l'enseignement primaire, qui le chargea de la loi organique de l'enseignement. Dans ces importantes discussions il eut à combattre Montalembert, et soutint contre lui l'Université et ses prérogatives. Il acquerra plus tard une meilleure gloire en se portant comme défenseur résolu de la liberté d'enseignement.

En dehors du Corps législatif, M. Jules Simon s'est consacré principalement à la propagation de l'instruction primaire et à l'amélioration du sort des ouvriers. Ses divers écrits attestent des études spéciales d'ordres très différents : son premier livre, le *Devoir*, parut en 1854, la *Religion naturelle* en 1856, la *Liberté de conscience* en 1860; en 1863 l'*Ouvrière*, en 1864 l'*École*, en 1866 le *Travail*, en 1867 l'*Ouvrier de huit ans*, et en 1868 la *Politique radicale*. Dans l'ensemble de ces œuvres, l'auteur critique avec talent et souvent avec éloquence certaines situations de l'état social actuel; son style est rapide, clair, insinuant et visant à l'onction. Nous aurons occasion de revenir sur quelques-uns de ces ouvrages.

Député de 1863 à 1870, il eut à traiter, au Corps législatif, les grandes questions à l'ordre du jour : lois de la presse, de l'enseignement, etc., la séparation de l'Église et de l'État, question romaine, amélioration du sort des professeurs, travail des enfants, etc. Il montra partout une extrême habileté de langage. En 1870, quand fut discutée la dénonciation des traités de commerce, il défendit longuement la liberté

commerciale et s'attacha, dans un discours important, à démontrer que, l'homme n'ayant toute sa valeur, toute sa force créatrice qu'en pleine et complète liberté, c'était à la liberté seule qu'il fallait demander le progrès matériel, comme on lui demande le progrès moral.

Après le plébiscite M. Jules Simon protesta contre la pression exercée par l'administration sur les électeurs, et s'associa aux efforts que faisait la gauche, sous la direction de M. Thiers, pour s'opposer à la guerre contre l'Allemagne.

La révolution de 1870 fit passer M. Jules Simon de l'opposition au pouvoir. Il s'incarna en quelque sorte dans la politique suivie par M. Thiers, et s'attira fréquemment le reproche de défendre, au pouvoir, ce qu'il avait attaqué étant à l'opposition. Il fut naturellement de ceux qui votèrent les préliminaires de la paix et la déchéance de l'Empire. Le 28 mars, il écrivit aux recteurs une circulaire pour protester contre le mouvement communaliste de Paris.

« J'appelle, y disait-il, les forces morales dont vous disposez à la défense de la civilisation et de la patrie. La France serait indigne de son passé, elle se trahirait elle-même, elle trahirait la cause de la civilisation si elle ne se levait pas tout entière pour en finir promptement avec cette minorité impie qui nous ruine et nous déshonore. »

La physionomie de cet homme politique est une des plus curieuses de notre époque. Républicain, il ne laisse voir en lui ni les entraînements ni les passions des démagogues. Passé de la chaire à la tribune, de la philosophie à la politique, il est sceptique par éducation, autant que par tempérament. Il ne s'affecte que par les nerfs; sa parole est mièvre et impressionnable, sans jamais être ni émue ni ardente, et les manifestations de son caractère trahissent les mouvements de la vanité, mais non ceux de l'indignation ni de l'enthousiasme. Son attitude en public, l'expression de ses traits, l'accent de sa voix, font immédiatement connaître l'homme et l'orateur. Il ne monte pas à la tribune, il ne s'y établit pas d'un bond, « il s'y glisse, dit M. Sarcey; il y a dans toute sa personne, dans son regard à demi voilé, dans sa tête penchée sur l'épaule, dans ses mains qui s'affaissent, une grâce enveloppante et féline; sa voix est pleine de caresses, avec un accent mouillé qui attendrirait les cœurs les plus durs. Les premiers sons qu'il exhale sont faibles et doux comme une plainte; le ton s'élève peu à peu et s'échauffe. D'autres instruisent, frappent ou étonnent; lui, il touche; il s'est fait de l'émotion une spécialité. M. Jules Simon est un des plus habiles artisans de phrases que possède la Chambre. »

« Il fait de sa voix un véritable instrument d'harmonie, c'est une des séductions de cet orateur. Il la module avec une étonnante habileté, et en tire des effets d'une variété inouïe et d'une force surprenante; et cette mélodie (car c'en est une) est accompagnée d'un geste sobre, mais plein d'aisance et d'une merveilleuse souplesse. »

Les qualités oratoires de M. Jules Simon sont la clarté dans les idées et dans les termes, la force d'argumentation, la précision rigoureuse du raisonnement. Ses discours sont essentiellement littéraires. Les mots sont bien choisis, les phrases élégantes et correctes. « A certains moments, quand l'orateur met en jeu toutes ses forces, la pensée et la forme, bien que manquant un peu d'éclat, composent un ensemble d'une grande richesse qui monte presque à la hauteur de la grande éloquence. »

L'ÉLOQUENCE DANS LES ÉCRITS

NAPOLÉON

— 1769-1821 —

Le héros du dix-neuvième siècle par les armes et par le génie de l'administration en est aussi un des plus admirables écrivains, « un écrivain immortel, immortel comme César [1]. »

Son éducation à l'école d'artillerie de Brienne fut toute militaire et scientifique ; cependant il ne négligea pas la littérature, et, à l'aurore de son adolescence, sous l'empire d'une sombre et insurmontable tristesse, il fut pris d'une passion insatiable pour la lecture ; il dévorait tous les livres. Il lui en resta un fonds de connaissances littéraires assez varié, qu'il augmenta plus tard dans les diverses phases de sa carrière inouïe.

Dans la première fougue de sa jeunesse il écrivit des œuvres hâtives où débordait en invectives passionnées son exaltation républicaine. A travers le désordre des idées, l'incorrection du style et le goût déclamatoire du jour, perçait déjà la puissance de son esprit. Ses lettres d'Italie au Directoire sont ardentes, inquiètes, souvent incohérentes ; à chaque ligne on sent un homme non encore mûri, qui fait de grandes choses, mais est avide d'en accomplir de plus grandes. Général en chef de l'armée d'Égypte, sa parole et son style prennent un ton chaud et coloré comme le climat ; il paraît dominé par un enthousiasme tout oriental [2], tandis qu'il songe à dresser un vaste empire asiatique. Premier consul, sa langue se règle, se tempère, et revêt l'autorité, la dignité de son rang. Empereur, il semble retrouver d'instinct la diction des César et des Auguste, l'*imperatoriam brevitatem*. Lui qui, *demi-étranger* [3], ignorait dans sa jeunesse les premières règles de notre langue, il en devient un des plus sûrs et des plus fermes régulateurs dans ses proclamations,

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XXVIII.

[2] Lire sa proclamation, tout imagée, métaphorique, comme la langue d'Orient, aux habitants du pays qu'il allait conquérir, proclamation rédigée le jour même de la prise d'Alexandrie. Alexandrie, 14 messidor an VI-18 du mois de muharrem, l'an de l'hégire 1213.

[3] Expression de Chateaubriand.

ses bulletins, ses messages, dans ses lettres politiques ou militaires, dans ses polémiques même. Voulant à tout prix diriger et dominer l'opinion, il prenait lui-même une part active à la rédaction du seul journal qui, sous son autocratie, eût droit de parler librement. Le Premier Consul, ou l'Empereur des Français, était pour ainsi dire le seul rédacteur du *Moniteur*, et quel rédacteur ! « Il y a de ces articles du *Moniteur*, a dit un des plus brillants défenseurs du libéralisme, qui sont des modèles achevés de discussion et de langage ; on y sent un rude jouteur, qui n'eût pas dû craindre la liberté de la presse, et que peu d'hommes en ce temps-là eussent été capables de combattre dans une telle langue, soit qu'il eût raison, soit qu'il eût tort [1]. »

Ses proclamations militaires ont donné à notre littérature un genre nouveau, où il restera peut-être sans rival, comme il fut sans modèle.

Nul capitaine n'avait encore trouvé de telles paroles pour exciter dans l'âme du soldat les sentiments d'honneur, de bravoure et de générosité [2]. Ses bulletins, les uns agités et pittoresques, tels que ceux d'Arcole et d'Aboukir, les autres majestueux et sévères comme ceux d'Austerlitz et d'Iéna, seront toujours lus avec une égale admiration. Sa correspondance politique et militaire, récemment publiée, est un monument unique. On y trouve fixés, sans interruption, tous les événements de l'épopée impériale, depuis les premières victoires jusqu'au suprême désastre. Mais, si l'on veut échapper, pour quelques instants, à cette écrasante accumulation de faits ; si, fatigué de suivre le conquérant dans toutes ses campagnes, on veut étudier l'homme dans son âme, dans sa vie la plus intime, la correspondance privée, aujourd'hui mise au jour, vient encore offrir d'étonnantes révélations. Les lettres de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, à sa femme Joséphine de Beauharnais, ont fait dire à Walter Scott que Napoléon, aussi ardent à l'amour qu'à la guerre, prenait dans sa correspondance le ton chaleureux, enthousiaste du roman. Les impressions toutes juvéniles et toutes naïves qui se dégagent en particulier de la lettre datée de Tortone, 15 juin 1796, sont vraiment curieuses au début de la vaste correspondance où sont enfermés tant de hautes pensées, tant de faits importants.

Les vingt-huit volumes qui composent cette *Correspondance* [3] font revivre dans toutes ses phases d'activité l'existence de Napoléon Ier jusqu'au dernier jour de sa domination. Les *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène en sont la suite naturelle.

Quand sa titanesque ambition eut renversé sa prodigieuse fortune, en compromettant, pour un temps incalculable, les destinées de la France, retiré à l'Élysée, avant d'écrire la lettre immortelle par laquelle il termina sa vie publique, il caressait le rêve de se rendre

[1] Voir particulièrement son adresse aux commissions militaires de la 9e division, datée du quartier général de Toulon, le 25 floréal an VI (16 mai 1798).

[2] Carrel, *National*, 16 mai 1831.

[3] Chez Henri Plon.

en Amérique pour y cultiver en liberté les sciences, seul objet qu'il croyait pouvoir s'emparer fortement de son âme et de son esprit, alors qu'il était condamné à ne plus commander des armées. Apprendre ce que les autres ont fait n'aurait pu lui suffire. Il voulait, dans cette nouvelle carrière, laisser des travaux, des découvertes dignes de lui. Il aspirait à rencontrer un compagnon qui le mît d'abord et rapidement au courant de l'état actuel des sciences, pour ensuite parcourir avec lui le nouveau continent, depuis le Canada jusqu'au cap Horn, et, dans cet immense voyage, étudier tous les grands phénomènes de la physique du globe sur lesquels le monde savant ne s'était pas encore prononcé. Le grand géomètre Monge aurait consenti avec transport à être le compagnon qu'appelait Napoléon pour les scientifiques explorations que rêvait son génie incapable de repos. Mais bientôt la captivité allait pour jamais enchaîner son vol.

Il ne put faire sur le rocher de Sainte-Hélène ce qu'il rêvait d'accomplir dans les libres espaces de l'Amérique. Il dut se réduire à l'exécution de la promesse qu'il avait laissée à ses guerriers dans les adieux de Fontainebleau, écrire l'histoire de ses campagnes. Il les dicta, mais avec de grandes lacunes, aux quatre compagnons volontaires de son exil, les généraux Bertrand et Gourgaud, MM. de Montholon et Las Cases [1]. Ces mémoires militaires sont admirables de vigueur et de concision [2]. Toutefois ils ont été vantés outre mesure. L'historien du Consulat et de l'Empire, en particulier, les exalte avec un enthousiasme excessif, lorsqu'il ne veut rien voir de défectueux, ni dans leur composition, ni dans l'esprit qui les anime.

« Les *Mémoires* de Napoléon, dit Thiers, sont assurément l'un des plus grands monuments de sa vie et *le plus beau de son siècle*.

« C'est l'intelligence supérieure qui sert à agir grandement et à écrire grandement aussi. Le génie qui a écrit les *Commentaires de César*, certaines parties des œuvres de Frédéric, les Mémoires de Napoléon, est le même qui a servi à remporter les batailles de Pharsale, de Leuthen, d'Austerlitz.

« Jamais l'intelligence de Napoléon ne fut plus lucide, plus nette que dans

[1] Les publications qui ont été faites de ces mémoires sont : celle de Gourgaud et Montholon, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène*, et celle qui a été publiée par le fils du général Bertrand, sous le titre de *Campagnes d'Égypte et de Syrie; Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui à Sainte-Hélène*. Nous ne devons point passer sous silence le *Précis des guerres de Jules César, écrit par M. Marchand à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur :* il faut citer, en effet, parmi les plus belles pages de Napoléon, celles où, à la fin de ce précis, il établit que César n'a jamais pensé, n'a pu penser à se faire roi.

[2] Ces divers écrits dictés à Sainte-Hélène ont été réunis dans les dernières années du règne de Napoléon III, en six volumes, sous le titre de *Commentaires de Napoléon Ier*. Les matières, dans cette nouvelle et définitive édition, coordonnées et révisées sur les manuscrits, sont classées selon l'ordre de chronologie historique. Chez H. Plon.

son exil. Ses Mémoires portent ce caractère au plus haut degré. Pas un mot vague, inutile et insuffisant. Chaque parole est un motif, un motif vrai, profond. Il explique, il raconte en même temps. Quand tel esprit donnera dix raisons d'une chose, il n'en donne qu'une, et elle est décisive. Quand il raconte une bataille, il le fait en une page; il ne cite pas plusieurs circonstances pour expliquer le succès ou le revers, il en détache une, une seule, mais c'est celle qui a tout décidé....

« Ce que nous allons dire paraîtra étrange à ceux qui ne connaissent pas les volumes écrits à Sainte-Hélène. *Napoléon est le plus grand homme de son siècle, on en convient; mais il en est aussi le plus grand écrivain.* »

Corrigeons l'excès de ce panégyrique en reproduisant un jugement plus impartial et plus réfléchi :

« Dans cet ouvrage on peut voir sur quelles fortes méditations, sur quelle instruction variée et positive s'appuyèrent les brillantes inspirations de son génie militaire. Ses descriptions topographiques de l'Italie et de l'Égypte sont des chefs-d'œuvre dont ni César ni Xénophon n'avaient tracé le modèle; dans quelques-unes de ses relations, et surtout dans celle de la bataille d'Arcole, il lui est donné de surpasser encore les effets des éloquents bulletins qu'il écrivait dans le feu de la victoire; mais le plus souvent il les laisse regretter.

« L'effet général de ces mémoires est la monotonie d'un panégyrique écrit par le héros lui-même. On lui demanderait l'aveu de quelques fautes, et ce genre de franchise qui pare les écrits militaires du grand Frédéric. Mais c'est une satisfaction que Napoléon refuse impitoyablement à ses lecteurs. Ses jugements sur quelques-uns de ses compétiteurs de gloire, et particulièrement sur le général Moreau, sont sévères et paraissent déceler une partialité jalouse ou vindicative. Le destin, dans ses récits, reste chargé des désastres que lui-même est allé chercher au loin et que ses plus judicieux compagnons lui prédisaient. Ce qu'il y a de plus désespérant, c'est qu'on ne communique jamais avec son âme. Il surmonte avec soin ses douleurs, ses regrets, surtout ses repentirs. On aimerait mieux qu'il les confiât [1]. »

Le grand captif, bien avant la fin de sa tâche, se découragea de dicter le récit de ses campagnes. Chaque jour il inclinait davantage à se fier à la postérité du soin de sa gloire. « A quoi bon, disait-il, tous ces *mémoires à consulter*, présentés à notre juge à tous, la postérité ? Nous sommes des plaideurs qui ennuient leur juge. La postérité est un appréciateur des événements plus fin que nous. Elle saura bien découvrir la vérité sans que nous nous donnions tant de peine pour la lui faire parvenir. »

Pour donner à son esprit un aliment indispensable, il se jeta dans des lectures plus multipliées que continues, sur lesquelles d'ordinaire il exprimait des jugements rapides. « Sa sensibilité au beau, devenue exquise par l'âge et la souffrance, dit M. Thiers, savourait avec délices les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le soir, parlant un peu moins des événements de sa vie, il parlait de ses lectures, et parfois lisait à

[1] Charles Lacretelle, *la Restauration*, ch. XXII.

ses amis des passages des grands écrivains de tous les temps avec l'accent d'une haute et sûre intelligence[1]. »

Ce qu'il disait dans la conversation, devant les compagnons de sa captivité, était recueilli aussi religieusement que ce qu'il dictait, mais ce n'étaient pas des épanchements ; trop averti que toutes ses paroles iraient à la postérité, il restait sur le théâtre. Parfois cependant l'homme apparaissait à découvert ; c'était quand, écoutant les leçons de l'expérience et de l'infortune, reportant son regard sur le passé ou s'élançant vers l'avenir, il condamnait le despotisme et la guerre, et prédisait avec calme et confiance les libres et pacifiques destinées de l'humanité.

Napoléon n'est pas, comme écrivain, le premier génie de son siècle. Exceptons quelques éclaircies lumineuses, et nous ne découvrons dans toutes ses œuvres aucune pensée qui nous ouvre un horizon nouveau. Dans sa *Correspondance*, dans ses *Commentaires*, on ne voit que lui, toujours lui. Il nous écrase de sa personnalité. Il ne fortifie jamais notre âme. Le véritable génie ne se concentre pas avec une telle obstination dans sa propre vie, mais aspire à vivre de toutes les existences.

Si Napoléon, par l'élévation de la pensée littéraire, ne domine pas tout son siècle, il en est du moins une des plus merveilleuses intelligences. Le style de sa maturité respire la grandeur, comme ses actes. Grandeur sobre et sévère, éloquence précise et ferme, « avec de brusques éclairs de poésie[2]. » « Coloré quand il peignait ; clair, précis, véhément, impérieux quand il démontrait, il était toujours simple comme le comportait le rôle sérieux qu'il tenait de la Providence, mais quelquefois un peu déclamateur par un reste d'habitude particulière à tous les enfants de la Révolution française[3]. »

Orateur plus encore qu'écrivain, improvisateur unique, quand il se livrait à des discussions d'abandon, il éblouissait par la lucidité de ses idées et par l'éloquence de sa parole nerveuse et brillante.

Le fondateur du trône impérial avait mis au nombre de ses plus chères ambitions celle de relever les lettres de la honteuse décadence où elles étaient tombées. Sainte-Beuve racontant les entretiens du général Bonaparte pendant la traversée de Toulon à Malte avec Arnault, sur Homère, sur l'*Odyssée*, sur toutes sortes de sujets littéraires, a dit avec sagacité :

« D'après ce qui nous est transmis de ces conversations, on sent combien l'instinct de Napoléon excédait et débordait le cadre de la littérature de son temps : soit qu'il causât avec Arnault, soit que plus tard il causât avec Fontanes, il demandait évidemment autre chose que ce qu'on lui offrait. Il provo-

[1] *Le Consulat et l'Empire*, t. XX, p. 669.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries*, Henri IV écrivain, tome complémentaire

[3] Thiers, *le Consulat et l'Empire*, liv. XXVIII.

quait des idées, un genre et un ordre de créations dont il cherchait vainement le poète autour de lui. »

Cette préoccupation s'affermit en lui avec l'agrandissement de sa fortune.

En 1806, il écrivait de Posen au ministre de l'intérieur :

« La littérature a besoin d'encouragements, vous en êtes le ministre. Proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes les différentes branches de belles-lettres, qui ont de tout temps illustré la nation. »

Malheureusement il fut trop absorbé par la fureur des conquêtes et par l'absolutisme de sa domination, pour s'occuper, comme il l'eût pu, de restaurer les lettres, et ses efforts eurent de faibles résultats, parce que les lettres vivent surtout de liberté [1].

Ses préférences littéraires allaient naturellement au grand, au sublime, même au sublime un peu enflé. Il mettait Corneille infiniment au-dessus de Racine ; cependant il vint successivement à savoir goûter Racine. L'innovation dans la composition littéraire et dans le style ne plaisait pas plus à son génie dominateur que l'innovation dans la politique, dans la philosophie, dans la religion [2]. Partisan déclaré de la tradition classique ; admirateur d'Homère et ennemi de Shakespeare, il se défiait, pour le goût comme pour l'influence morale, de l'importation des littératures étrangères, et faisait mettre au pilon l'*Allemagne* de madame de Staël, autant par haine du romantisme que par ressentiment contre l'auteur. Il pouvait être et fut un grand écrivain ; mais avec ses préoccupations personnelles, avec son ombrageuse aversion pour tout ce qui sentait la liberté et respirait la hardiesse, il ne pouvait pas être le promoteur d'un grand siècle littéraire.

[1] Le tome X de la *Correspondance* témoigne des inquiétudes que causaient à Napoléon les journaux, même à l'époque où ils étaient le plus effacés et le moins redoutables.

[2] Par respect pour la vérité, disons que sa religion n'était, suivant ses propres expressions, « qu'une affaire purement politique. » Il ne croyait pas aux religions, comme il le disait à Thibaudeau. L'idée de Dieu, voilà tout ce qu'il admettait.

Joseph de MAISTRE

— 1754-1821 —

Le comte Joseph-Marie de Maistre naquit à Chambéry, en Savoie, le 1er avril 1754. Il appartenait à une ancienne et noble famille, originaire du Languedoc, dont les mœurs furent toujours austères et chrétiennes et qui avait rendu, dans la haute magistrature, de vrais services à la patrie [1]. Son père, le comte François-Xavier de Maistre, était président du Sénat de Savoie et conservateur des apanages des princes. Sa mère, Christine de Motz, était fille d'un gentilhomme de Jugey. C'est elle qui, dans les premières années, l'éleva, l'instruisit avec une sollicitude constante; femme d'une grande distinction, elle exerça sur ce fils une influence considérable. Aussi le comte Joseph de Maistre eut-il toujours un vrai culte pour sa mère, *sa sublime mère*, comme il l'appelle : « Ma mère, écrivait-il, était un ange à qui Dieu avait prêté un corps; mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de moi, et j'étais dans ses mains autant que la plus jeune de mes sœurs [2]. »

Sous la direction de cette mère incomparable, son éducation fut aussi solide que brillante. Son ardeur au travail était exceptionnelle; il consacrait chaque jour quinze heures aux études sérieuses, à la jurisprudence, aux mathématiques, aux langues anciennes et modernes; il ne s'accordait ni plaisir ni relâche. A vingt ans, il avait pris tous ses grades à l'Université de Turin. L'année suivante, il entra au Sénat de Savoie. Il gravit successivement les différents degrés de la magistrature. Substitut de l'avocat général, il prononça le discours de rentrée sur le *caractère extérieur du magistrat* : ce fut l'augure de son talent d'écrivain. Les esprits clairvoyants remarquèrent surtout ces paroles prophétiques : « Le siècle se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné ; lois, coutumes, institutions politiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore. »

[1] Le nom de la famille de Maistre se trouve répété plusieurs fois dans les anciens *Capitouls* de Toulouse. Au commencement du XVIIe siècle, cette famille se divisa en deux branches: l'une vint s'établir en Piémont, c'est celle d'où descend l'illustre comte; l'autre demeura en France.

[2] En 1805, ministre à Saint-Pétersbourg, il écrivait encore à l'un de ses frères : « A six cents lieues de distance, les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et, en t'écrivant ceci, je pleure comme un enfant. »

En 1787, après son mariage avec Mlle de Morand, Joseph de Maistre fut nommé sénateur et siégea sous la présidence de son père. La même année, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, le fit membre du Conseil de réforme des études en Savoie. En 1792, alors qu'il partageait doucement son temps, à Chambéry, entre l'étude et ses devoirs de magistrat et de père, les Français passèrent les Alpes. Les frères de M. de Maistre rejoignirent les drapeaux du roi, et bientôt lui-même partit pour la cité d'Aoste avec sa femme et ses enfants. Peu de temps après, il se retirait à Lausanne. C'est là que commencèrent ses rapports, devenus célèbres, avec Mme de Staël, qu'il sut apprécier tout en la combattant. C'est là aussi qu'il publia, en 1796, sous la rubrique de Londres et le voile de l'anonyme, l'un de ses ouvrages les plus importants, les *Considérations sur la France*. Joseph de Maistre avait alors quarante ans.

Tout le monde lui attribua ce livre qu'il n'avouait pas. Louis XVIII lui écrivit une lettre de félicitations et le pria de le faire circuler en France, à l'aide de tous les moyens possibles. Cette lettre, publiée par le Directoire au nombre des pièces saisies dans l'affaire du 18 fructidor, ne servit qu'à augmenter encore le succès européen déjà des *Considérations*. Napoléon lut et la plupart de ses généraux achetèrent à Milan la cinquième édition de cet écrit. C'était un fulminant anathème contre la Révolution examinée dans ses diverses causes, dans sa nature, sa portée, ses effets.

Pour ne point froisser notre patriotisme et pour montrer qu'il parle en toute indépendance et toute sincérité, M. de Maistre nous dit d'abord : « Parfaitement étranger à la France que je n'ai jamais vue, et ne pouvant rien attendre de son roi que je ne connaîtrai jamais, si j'avance des erreurs, les Français peuvent au moins les lire sans colère, comme des erreurs entièrement désintéressées. »

D'après l'auteur des *Considérations*, « ce qui distingue la révolution française, et en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est mauvaise radicalement, aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur. C'est le plus haut degré de corruption connu ; c'est la pure impureté [1]. » Il y aperçoit un caractère satanique qui la distingue de tout ce que l'on a vu, et peut-être de tout ce que l'on verra. « Jamais, ajoute-t-il en termes qui restent toujours vrais, jamais elle ne

[1] « Et maintenant encore, dit-il ailleurs, voyez comment le crime sert de base à tout cet échafaudage républicain ; ce mot de *citoyen* qu'ils ont substitué aux formes antiques de la politesse, ils le tiennent des plus vils des humains ; ce fut dans une de leurs orgies législatrices que des brigands inventèrent ce nouveau titre. Le calendrier de la république, qui ne doit point seulement être envisagé par son côté ridicule, fut une conjuration contre le culte ; leur ère date des plus grands forfaits qui aient déshonoré l'humanité : ils ne peuvent dater un acte sans se couvrir de honte, en rappelant la flétrissante origine d'un gouvernement dont les fêtes mêmes font pâlir. » (*Considérations sur la France*, chap. IV.)

sera totalement éteinte que par le principe contraire, et jamais les Français ne reprendront leur place jusqu'à ce qu'ils aient reconnu cette vérité. »

Quand la Convention délibère, il croit voir une assemblée de démons, réunis autour de l'ennemi du genre humain :

« Si l'on s'arrête en particulier, dit-il, sur les actes de la Convention nationale, il est difficile de rendre ce qu'on éprouve. Lorsque j'assiste par la pensée à l'époque de son rassemblement, je me sens transporté, comme le barde sublime de l'Angleterre, dans un monde intellectuel; je vois l'ennemi du genre humain séant dans un manège et convoquant tous les *esprits mauvais* dans ce nouveau *Pandæmonium;* j'entends distinctement *il rauco suon delle tartaree trombe;* je vois tous les vices de la France accourir à l'appel, et je ne sais si j'écris une allégorie [1]. »

De Maistre présente, en même temps, la Révolution comme l'immense châtiment d'un peuple qui trahit sa mission. Pour lui, la France, jadis placée à la tête du système religieux, avait abusé d'une manière étrange de la magistrature qu'elle exerçait sur l'Europe ; coupable, elle a dû être punie : elle s'était servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser l'Europe; il a fallu qu'elle y fût ramenée par des moyens terribles.

« Jamais, dit-il, le despote le plus sanguinaire ne s'est joué de la vie des hommes avec tant d'insolence, et jamais peuple passif ne se présenta à la boucherie avec plus de complaisance. Le fer et le feu, le froid et la faim, les privations, les souffrances de toute espèce, rien ne le dégoûte de son supplice; tout ce qui est dévoué doit accomplir son sort : on ne verra point de désobéissance jusqu'à ce que le jugement soit accompli [2]. »

Après avoir de si haut jugé la Révolution française et marqué son impuissance, après avoir fait connaître le sort inévitable de toutes les constitutions humaines et de toutes les chartes écrites, il pénètre plus avant dans les profondeurs de l'avenir et, par une intuition de génie, annonce l'issue fatale, nécessaire, des luttes dont il vient de préciser avec tant de justesse et de fermeté l'origine et le caractère. Et cet esprit prophétique n'éclaire pas seulement Joseph de Maistre dans ses larges vues d'ensemble; il lui dévoile en détail les moindres conséquences de la marche des événements. De là tant de pages à la fois si pleines de raison et de cruelle ironie sur des faits aujourd'hui réalisés [3] : sur le mandat représentatif, sur le peuple souverain, sur l'indemnité payée aux représentants du peuple, sur l'antagonisme des assemblées.

[1] *Considérations*, chap. IV.

[2] *Ibid.*, chap. II.

[3] Il proclame le néant des constitutions faites de main d'homme; coup sur coup, les partis successifs viennent lui donner raison en brisant les unes après les autres toutes ces constitutions.

Les *Considérations*, d'une expression étonnamment véhémente et passionnée, sont d'un esprit profondément grave, impartial. Leurs plus éloquentes pages pourraient être résumées en ces titres : *Dieu mène tout; Influence du pouvoir révolutionnaire; Effets de la guerre; La liberté par le monarque.*

Suivant les expressions mêmes de M. de Maistre, « la grande explosion des *Considérations sur la France* s'est faite plus de vingt ans après la date du livre [1]. » Cependant, à l'heure même où cette œuvre de philosophie politique parut, elle produisit un effet considérable, et prépara de vigoureuses résistances aux doctrines qui triomphaient alors par la violence et par le crime.

Joseph de Maistre fut rappelé en 1797 à Turin, où il reprit sa place auprès du roi Charles-Emmanuel IV, qui succédait à Victor-Amédée III. Dès l'année suivante il lui fallut s'enfuir devant les Français qui venaient de s'emparer de la capitale du Piémont. Mais bientôt les armées austro-russes rejetaient les Français d'Italie, et de Maistre pouvait revoir sa patrie. Il obtint à Padoue (23 septembre 1799) le titre de régent de la grande chancellerie du royaume de Sardaigne, une des premières fonctions de l'État.

Quelques années après, en 1802, il reçut une plus haute et plus délicate mission, celle d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne en Russie. Il passa par Rome, d'où il remporta d'impérissables souvenirs, traversa l'Allemagne, et parvint à son poste le 13 mai 1803, au commencement du règne d'Alexandre Ier. Il devait y rester, loin d'une famille qu'il chérissait si tendrement, jusqu'en 1817.

Ses rares mérites lui gagnèrent promptement la profonde estime du souverain auprès duquel ses fonctions l'accréditaient.

« Dans M. de Maistre, nous apprend Mme Swetchine, la vie privée n'était point en lutte ou en contrainte avec le génie. Sa vertu avait la simplicité, l'élévation et la pureté de ses idées. Ambassadeur d'un roi malheureux, il ne songeait qu'à couvrir, à force de privations personnelles et d'intrépide fierté, le dénûment qu'il partageait avec son maître. Quelquefois le repas du plénipotentiaire ne se composait que d'un morceau de pain et d'un verre d'eau ; mais à ce prix, le carrosse et le laquais, indispensables à la dignité de sa mission, n'étaient point congédiés [2]. »

Il s'appliquait aux affaires de son pays avec le dévouement d'un chaleureux patriotisme, et, tout ensemble, utilisait par une étude persévérante les heures de loisirs que ses fonctions diplomatiques lui laissaient. C'est dans la capitale de la Russie qu'il composa ses deux principaux ouvrages, publiés plus tard : le livre du *Pape* (1819) et les *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1821).

[1] *Lettres et Opuscules inédits*, t. II, p. 8.

[2] *Vie de Mme Swetchine*, par M. de Falloux, t. I, p. 55.

Le livre du *Pape* est le développement de l'idée providentielle exposée dans les *Considérations sur la France.*

Cette papauté dont les destinées ont été si grandes, dont l'autorité commença d'être gravement méconnue au traité de Westphalie, et qui reçut, de souverains comme Louis XV et Joseph II, de ministres comme Choiseul, Tanucci, de Valle, Squillace, Carvalho, des atteintes qui préparaient des coups plus audacieux et de plus sanglants outrages, de Maistre s'en fait l'ardent champion. Son génie supérieur, éclairé de la foi, lui fait entrevoir que le point le plus assailli doit être celui qui garde le secret de la défense et de la victoire. Les *Considérations sur la France* devaient l'amener au *Pape*. « D'un même regard, écrit M. Louis Moreau, il atteint celui qui soulève l'ouragan de l'impiété, et il montre aussitôt, sous les traits de Pierre, celui qui seul peut commander à cette turbulence et l'apaiser. L'idée de son œuvre, le but qu'il poursuit et qu'il assigne à la science comme à la politique, c'est la restauration de toutes choses dans l'unité par la souveraine et infaillible autorité : *Omnia instaurare in Christo*[1]. »

Il considère tour à tour le pape dans ses rapports avec l'Église catholique, avec les souverainetés temporelles, avec la civilisation et le bonheur des peuples, enfin avec les églises schismatiques; et les calomnies et les préjugés qu'il rencontre sur sa route, il les dissipe ou les réfute victorieusement, comme devait le faire plus tard le concile du Vatican; il discute contre d'éminents adversaires la question de l'*Infaillibilité* du pape, et montre cette suprématie du Souverain Pontife reconnue partout et aussi ancienne que l'Église qui ne croit jamais que ce qu'elle a toujours cru.

La conclusion du livre est d'une grande beauté : invoquant la *Sainte Église romaine*, l'auteur rappelle rapidement tous les titres de cette Église à la reconnaissance, à l'admiration et à l'amour des hommes; il glorifie avec enthousiasme ses pontifes qui méritèrent d'être universellement proclamés agents suprêmes de la civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité européennes, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain.

Dans cette ardente apologie de la papauté, certains esprits ne virent et d'autres ne voient encore que des doctrines couvertes de la rouille la plus épaisse du moyen âge; mais, bien que de Maistre soit tombé dans quelques exagérations de doctrine, il n'a ni falsifié ni dénaturé l'histoire; s'il est impitoyable pour le sophisme, il traite toujours avec respect la personne de ses adversaires; et l'on peut ajouter hardiment « qu'en défendant l'autorité du saint-siège, il a défendu celle de l'Église, et l'autorité même des souverains, et toute vérité et tout ordre[2]. »

[1] *Joseph de Maistre*, par Louis Moreau, p. 382-383. Gaume, 1878.

[2] Lettre de Lamennais à M. de Maistre, 5 février 1820. — Un peu plus tard, le 2 janvier 1821, Lamennais lui écrivait encore : «... J'ai vu en France des

Et certes, à cette époque de vertige et de trouble profond où il écrivait, pour reconnaître encore dans la papauté humiliée et captive le principe divin qui la porte, pour glorifier en elle la suzeraine vénérable de toute autorité et l'éternelle protectrice de toute liberté légitime, pour démontrer, enfin, que le Pape est tout le christianisme, il fallait une supériorité et une fermeté de vues qu'il est impossible de ne pas admirer. Le *Pape* est le chef-d'œuvre du grand penseur catholique et son meilleur titre de gloire.

Le second grand ouvrage de Joseph de Maistre traite surtout de spéculations philosophiques; cependant les questions religieuses occupent encore une large place dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence.* Sous la forme d'un dialogue entre trois interlocuteurs, un Russe (le sénateur), un Français (le chevalier) et l'auteur lui-même (le comte), de Maistre entreprend de concilier le libre arbitre et la puissance divine, d'expliquer la grande énigme du bien et du mal. La révolution lui avait d'abord apparu, au sortir de la Terreur, comme l'incarnation du mal; mieux éclairé par la lumière religieuse, il arrive ensuite à la considérer comme une grande expiation qui annonçait une rédemption et des temps meilleurs; enfin, plongeant au loin son regard sur l'histoire générale, il aperçoit partout la guerre, les supplices, tous les fléaux, chargés de punir pour purifier : en un mot, sa grande thèse est l'expiation par la souffrance et par le sang versé. Finalement les *Soirées de Saint-Pétersbourg* tendent à démontrer que l'histoire et les lois de l'humanité révélées par l'histoire aboutissent à la théodicée, dont la question du mal est le problème capital.

On a reproché mille fois à M. de Maistre d'avoir écrit le panégyrique du supplice et de la guerre. Que de déclamations, par exemple, contre le portrait qu'il a tracé du bourreau! L'accusation est injuste. « Sa théorie pénale est aussi vieille que le monde. L'ordre, troublé par le crime, n'est rétabli que par l'expiation. Tout simplement, l'écrivain de génie constate que le supplice et la guerre se montrent dans tous les siècles, d'où l'on peut conclure qu'ils existeront toujours; mais, bien loin d'en faire le panégyrique, il affirme qu'ils sont contre nature, et absolument inexplicables par les sentiments innés à l'homme. Selon lui, ils ne peuvent être qu'une punition, cette punition qui pèse et a toujours pesé sur l'humanité entière et qui ramène au crime primitif. Le sang constamment versé, la guerre, le supplice sévissant partout et toujours, c'est l'expiation réalisée par les peuples sur eux-mêmes [1]. »

gens du monde, très étrangers assurément à la théologie, saisir parfaitement à une première lecture vos magnifiques idées sur le pouvoir pontifical. Notre nation a, je l'oserai dire, cet avantage, que tout ce qui est naturel et vrai entre avec une facilité extrême dans les têtes... » On peut comparer au livre du *Pape* le *Traité sur l'infaillibilité du pape*, par Grégoire XVI (*Démonstrations évangéliques*, t. XVI, col. 835-1054).

[1] Coquille.

Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont une véhémente réplique à la philosophie du dix-huitième siècle, une démonstration d'un genre unique, où l'auteur, pour vaincre et déconsidérer ses adversaires, emploie toutes les armes, la dialectique, la haute éloquence, le paradoxe, l'ironie, l'indignation, le sarcasme.

Le livre de l'*Église gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife* (1821) est une digne suite du livre du *Pape*. C'est la même science, la même force, la même verve, le même bon sens, pour la défense de l'Église universelle contre les doctrines de Bossuet et de Fleury. Pour de Maistre, *catholique tout court*, il n'y a qu'une église, l'Église catholique, apostolique et romaine : les églises qui prennent une autre qualification tournent au schisme, si déjà elles ne sont pas entièrement séparées. Quant aux raisons que les chefs gallicans apportent contre le pur catholicisme, il les trouve peu concluantes, et dit de Bossuet :

« Je ne l'aurai jamais assez répété : Bossuet n'a pas de plus sincère admirateur que moi : je sais ce qu'on lui doit ; mais le respect que j'ai voué à sa brillante mémoire ne m'empêchera point de convenir qu'il se trompe ici, et même qu'il se trompe évidemment. »

Il constate que les plus obstinés défenseurs du gallicanisme sont les ennemis les plus acharnés de l'Église, et il adjure le clergé de France « de reconnaître noblement l'antique erreur, et de rendre à l'Église catholique un service inappréciable, en écartant enfin cette pierre de scandale qui blessait si fort l'*unité*. » On sait qu'aujourd'hui, depuis le concile du Vatican, tout le clergé français est catholique, et rien autre chose. De Maistre se montre très dur pour Port-Royal. Parfois même ses expressions dépassent toute mesure [1].

Avant l'*Église gallicane* parurent l'*Essai sur le principe régénérateur des constitutions politiques* écrit dès 1809, publié en 1814, et les *Délais de la justice divine dans la punition des coupables*, donnés en 1816. Le premier de ces écrits, d'une grande sagesse de vues, démontre que nulle constitution ne peut être écrite ni faite *à priori*. Dans la formation des constitutions politiques, l'action humaine n'entre que d'une manière infiniment subordonnée ou comme simple instrument. « Les

[1] « Tel était Port-Royal, toujours brouillé avec l'autorité, toujours aux aguets, toujours intriguant, colportant, manœuvrant dans l'ombre, et craignant les mouchards de la police, autant que les révérends pères inquisiteurs de Rome ; le mystère était son élément. Témoin ce beau livre *pondu par une des plus grandes femelles de l'ordre* (*le Chapelet secret du Saint-Sacrement par la mère Agnès Arnaud*, 1663, in-12). Sur ce livre voir l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par Jean Racine, 1re partie. *Secret !* eh ! bon Dieu, *ma mère!* qu'est-ce donc que vous voulez dire? Est-ce le Saint-Sacrement qui est *secret*, ou l'*Ave Maria ?* » (*De l'Église gallicane*, liv. I, chap. VI, note.)

Dans l'un des entretiens des *Soirées*, Joseph de Maistre avait aussi appelé Mme de Staël « une *impertinente femmelette* qui ne comprend pas une seule des questions qu'elle traite ».

racines des constitutions politiques, dit de Maistre, existent avant toute loi écrite; une loi constitutionnelle n'est et ne peut être que le développement ou la sanction d'un droit préexistant et non écrit. »

Du second opuscule traduit de Plutarque et enrichi d'abondantes notes, l'auteur a dit lui-même : « Je ne me rappelle pas d'avoir jamais rien travaillé avec autant de soin : j'ai écrit trois fois ce beau traité de ma propre main...[1] » Et il ajoute que Plutarque a composé ce livre avec une vigueur et une sagesse remarquables; que les idées du philosophe païen n'ont pas la plus légère couleur de secte ou de localité; qu'elles appartiennent à tous les temps et à tous les hommes [2].

Plusieurs écrits posthumes devaient encore augmenter la gloire littéraire du comte de Maistre. Citons d'abord les *Lettres d'un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole* et le *Traité contre la Philosophie de Bacon.* On sait que, cinquante ans après Ramus, Bacon entreprit contre Aristote une lutte toute d'injures et de sarcasmes. Par un juste retour des choses humaines, l'écrivain français s'est servi avec la même vigueur de l'ironie amère contre le philosophe anglais. Il est impossible de comprendre plus profondément que ne l'a fait de Maistre le génie logique d'Aristote, et de mieux établir par des preuves irréprochables que Bacon jouit d'une renommée surfaite. Ce « jugement, écrit M. Coquille, a excité bien des murmures dans le camp des libres penseurs, mais il n'en a pas été interjeté appel. Qualifier l'ouvrage de M. de Maistre d'*immense pamphlet*, c'est montrer qu'on l'a légèrement lu, si on l'a lu. Les pièces du procès sont sous nos yeux; les textes allégués contre Bacon sont cités *in extenso.* »

De nos jours, le fils du célèbre écrivain, le comte Rodolphe de Maistre, s'est fait l'éditeur des *Quatre chapitres inédits sur la Russie.* C'est un mémoire confidentiel, écrit en 1811, sur la condition des serfs. « On sentait dès lors en Russie, a dit M. L. Veuillot, la nécessité constante et l'impossibilité prochaine de maintenir l'esclavage. M. de Maistre traite ce grand sujet en philosophe et en homme d'État. Il ne sait pas si la Russie pourra maintenir l'esclavage, il dit que, telle qu'elle est, telle que l'ont faite le schisme et la civilisation moderne, elle ne peut s'en passer [3]. » Dans ce nouvel écrit les vues profondes, les grandes pensées abondent.

De Maistre se montre sous un aspect imprévu dans ses *Lettres* [4]. Elles font aimer celui qui jusqu'alors excitait seulement l'admiration.

Ce n'est plus l'homme qui expose, avec une apparente implaca-

[1] Lettre à H. de Costa, 15 juillet 1816.

[2] Préface.

[3] *Mélanges*, 2e série, t. V, p. 572.

[4] *Lettres et Opuscules inédits.* Paris, Vaton, 1853, 2 vol. in-8 ; *Lettres inédites du comte J. de Maistre.* Saint-Pétersbourg, 1858; *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique* de J. de Maistre, avec explications et commentaires historiques, par Albert Blanc. Paris, 1858. Ce dernier ouvrage est composé d'extraits des dépêches de Joseph de Maistre pendant sa mission à Saint-Pétersbourg.

bilité, de si rigoureuses théories sur l'expiation et la nécessité du châtiment, qui flagelle sans miséricorde tant d'opinions accréditées, qui soufflette si rudement tant de renommées brillantes; les *Lettres* de Joseph de Maistre nous révèlent tout ce qu'il y avait au fond de son âme de sympathie, de bonté, de tendresse et d'indulgence. Il est doux, affectueux, aimable. Franc jusqu'à la naïveté, il répond un jour à sa famille qui lui reprochait de manquer de prudence : « Si vous aviez la bonté de me dire : dans tel endroit, où vous devez passer à telle heure, il y a un serpent, vous pourriez m'être utiles; mais si vous me dites, en général : n'oubliez pas qu'il y a des serpents dans le monde, vous me ferez à peine regarder devant moi. »

Dans les *Lettres*, le style a perdu toute amertume; mais il garde beaucoup de sève, de piquant, de mordant, de vivacité, de franche saillie.

« Croyez-vous que je ne sache pas que je bâille quand on m'ennuie ; qu'un certain sourire mécanique dit quelquefois : *Vous me dites une bêtise ;* qu'il y a dans ma manière de parler quelque chose d'original, de *vibrante*, comme disent les Italiens, et de tranchant qui, dans les moments surtout de chaleur ou d'inadvertance, a l'air d'annoncer un certain despotisme d'opinion auquel je n'ai pas plus droit qu'aucun autre homme, etc... [1] »

Souvent de Maistre se complaît à faire sentir le ridicule, mais c'est toujours sans offenser; les *Cinq Paradoxes* adressés à Mme la marquise de Nav... sont une merveille d'esprit.

Celui que Napoléon appelait un homme carré par la base montre, dans sa correspondance avec sa famille et avec ses amis, une étonnante souplesse. Il est tour à tour tendre, inspiré, railleur; il sème les images gracieuses comme les idées hardies; il prend tous les tons, souvent celui de la tristesse :

« Depuis que j'ai perdu l'évêque d'Aoste, mon père, qui me parlait souvent de vous, monsieur le comte, car il avait eu l'honneur de vous connaître lorsqu'il n'était encore qu'un pigeon fuyard, je ne vis plus qu'à demi. D'autres épines encore s'enfoncent dans mon cœur; mon esprit s'en ressent; de petit il est devenu nul ; *hic jacet ;* mais je meurs avec l'Europe, je suis en bonne compagnie [2]. »

Il sait donner aux moindres choses un tour original, et, tout en se jouant, il laisse apercevoir combien étaient profondes ses connaissances sur la théologie, la philosophie, le droit, la politique, les langues anciennes et modernes, les sciences naturelles.

Partout, dans ses lettres comme dans ses écrits les plus importants, Joseph de Maistre est un penseur profond [3]. Avec les *Mémoires politiques*

[1] Lettre à Mme la baronne de ...., 29 mai 1805.

[2] Lettre à M. le comte de Marcellus, 9 août 1819.

[3] Lamartine a dit un jour (*Presse*, 8 février 1849) que de Maistre « avait lu très peu ». « Où donc, reprend Mme Swetchine, M. de Lamartine a-t-il pu

et la *Correspondance diplomatique*, des critiques, habiles peut-être mais sans scrupule, ont essayé de présenter au public M. de Maistre sous un jour nouveau. L'auteur du *Pape* semble là, dans quelques textes choisis avec soin, un Père de l'Église libérale et saint-simonienne, « un précurseur de l'italianisme et de la démocratie, un catholique peu soucieux de l'autorité pontificale, un libre croyant dont l'âme s'égare volontiers dans le rêve d'une religion nouvelle [1] ! » Il est facile, avec des pièces habilement triées ou tronquées, de défigurer la pensée des morts. Mais, en vérité, que pourrait-on conclure d'une lettre écrite à la hâte sous l'impression immédiate du fait par un homme dont l'esprit et le cœur sont fortement agités? Quelques lignes, jetées au hasard sur une feuille volante qui s'en va loin, suffiront-elles pour effacer tout ce qu'un penseur sérieux aura mis d'idées saines et justes dans un ouvrage longuement étudié et mûri? Sera-t-il permis de s'en servir pour contester la sûreté de son intelligence et la sincérité de ses convictions?

Jusqu'à la fin de sa noble vie, le comte de Maistre soutint, pour la foi antique, sa vaillante ardeur; il était profondément affligé des défections et des dissentiments du présent; mais il entrevoyait dans l'avenir nous ne savons quelle grande unité vers laquelle il lui semblait que nous marchons à pas précipités, et que nous devons saluer de loin. Aucune divergence d'opinions sur des questions libres ne saurait

prendre que M. de Maistre avait très peu lu? Je l'ai connu bien avant M. de Lamartine et je l'ai vu, pendant de longues années, donner habituellement à l'étude douze et quinze heures, dont la lecture prenait une bonne part. M. de Maistre lisait immensément... » (*Vie de Mme Swetchine*, par M. de Falloux, p. 141.)

[1] *Joseph de Maistre*, par Louis Moreau, p 133.

Ce livre est une des plus sérieuses défenses de la mémoire et des idées du comte Joseph de Maistre. Nous lisons dans une excellente appréciation de l'*Instruction publique :* « Après avoir pendant de longues années lancé l'anathème sur J. de Maistre : « Prophète de la loi de sang ! apologiste du bourreau ! « demeurant d'un autre âge ! » voici venir une curieuse volte-face de la libre pensée. Un avocat de Turin, dans un livre étrange, publié en 1858 sous les auspices du ministre Cavour, sous ce titre : *Mémoires politiques et correspondances diplomatiques de Joseph de Maistre*, découpe à coups de ciseaux les idées, les phrases de celui qu'il appelle *un penseur incompris*, et groupant à sa guise et pour les besoins de sa cause les lambeaux dispersés qu'il recoud lui-même avec une incomparable perfidie, il tâche à faire de l'auteur du *Pape* le prophète inconscient et le précurseur de l'ère rêvée par les humanitaires et les progressistes.

« C'est à renverser ce nouveau système, et à sauver la gloire de M. de Maistre de cette transfiguration sacrilège, qui l'obscurcirait à jamais sous prétexte de la faire resplendir, que M. Louis Moreau, indigné de ces manœuvres, a consacré son livre. Après avoir signalé d'abord les ennemis directs, M. de Lamartine, Sainte-Beuve, Ballanche et M. de Saint-Priest, M. Moreau arrive aux ennemis déguisés, à M. Albert Blanc, le docteur en droit de Turin, et à M. Binaut, de la *Revue des Deux-Mondes.* »

donc affaiblir chez les catholiques le respect qui est dû à cette grande mémoire [1]. De leur côté, les amis de la meilleure langue française et de la véritable éloquence lui devront toujours des éloges exceptionnels. Malgré un certain nombre d'incorrections, de néologismes et de fautes de goût, sa place est irrévocablement fixée parmi les maîtres.

[1] Alfred de Vigny a comparé de Maistre à Saint-Just et l'appelle « un autre esprit sombre, un esprit falsificateur, un esprit obstiné, impitoyable, audacieux et subtil, armé, comme le sphinx, jusqu'aux ongles et jusqu'aux dents, de sophismes métaphysiques et énigmatiques, cuirassé de dogmes de fer, empanaché d'oracles *nébuleux et foudroyants*... » (*Stello*, XXXII.) Quelle étrange fantaisie !

LAMENNAIS (Hugues-Félicité-Robert, abbé de)

— 1782-1854 —

I.

Cet homme, célèbre par son grand talent d'écrivain et par ses étranges variations, naquit à Saint-Malo, le 19 juin 1782. Son éducation, a dit le P. Lacordaire, fut loin d'être régulière ; « point d'études conduites par une autorité hiérarchique ; une chambre, des livres, une lecture assidue de tout ce qui lui tombait sous la main, l'abandon précoce à son propre esprit, quelques semaines de séminaire tout au plus [1]. » Avec cela, un esprit inflexible, sautant brusquement et violemment d'une extrémité à une autre, « incapable de saisir une chose en même temps sous deux faces et de revenir jamais à la face qu'il n'avait pas vue d'abord [2]. »

Ainsi, nous le voyons déjà, ce qui caractérise Lamennais, c'est l'orgueil et l'ignorance; quand il se lancera dans la mêlée des opinions et des systèmes, ces deux défauts éclateront partout. Il débuta dans les lettres, avec le concours de son frère Jean, prêtre pieux et distingué, par les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle*. Ce livre parut sans nom d'auteur, en 1808, à l'occasion du concordat ; la police le fit immédiatement supprimer comme trop ultramontain. Lamennais y réclamait, pour remède aux maux de l'Église et de la société, un nouveau clergé, des synodes provinciaux, des conférences fréquentes, l'association établie dans le clergé sous diverses formes. Là aussi éclatait sa première protestation contre l'indifférence religieuse, qu'il attribuait à la philosophie de Locke, de Condillac, de Voltaire, et aux doctrines matérialistes qui ont fini par étouffer entièrement le sens moral. Retournant contre la philosophie ses audacieuses imprécations, il disait aux gouvernements instruits par l'expérience, il disait à tous les hommes à qui la tranquillité, l'ordre, la morale, la société étaient chers : « *Écrasez l'infâme !* écrasez cette philosophie destructive qui a ravagé la France, qui ravagerait le monde entier, si l'on n'arrêtait enfin ses progrès [3] ! »

Là encore il commençait ses attaques contre la faiblesse et la présomption de la raison humaine. A propos des inconséquences des jansénistes, il s'écriait :

[1] Lacordaire, *Lettre à M. Foisset*, 23 décembre 1858.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] *Réflexions sur l'état de l'Église*, p. 37.

« O faiblesse de la raison humaine ! et que Dieu sait bien nous faire sentir quand il veut, par d'éclatants exemples, la nécessité de nous soumettre à une haute autorité [1] ! »

Plus tard, en 1812, il publia la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*. Son frère Jean avait fait toutes les recherches théologiques et rassemblé toutes les autorités qui établissent que l'institution des évêques appartient au souverain pontife. Lamennais, qui songeait alors à l'état ecclésiastique, était déjà tonsuré. Il ne reçut la prêtrise à Vannes qu'en 1816, à l'âge de trente-quatre ans, hélas ! sans vocation décidée et presque par force.

II.

L'année suivante, il donna le premier volume de son *Essai sur l'indifférence en matière religieuse*. L'effet produit par ce livre fut immense dans le monde engourdi ; « ce fut, écrivait de Maistre, un tremblement de terre sous un ciel de plomb. » Non seulement l'auteur se proposait de combattre cette brutale insouciance qui est « un crime et une folie », mais il voulait développer un nouveau système de défense du christianisme, une démonstration philosophique de tout l'ensemble du catholicisme contre les incrédules et les hérétiques, système qu'il croyait approprié à l'état des esprits dans toutes les contrées chrétiennes, et d'où, pensait-il, devaient sortir des preuves si rigoureuses qu'à moins de renoncer à dire *Je suis*, il faudrait que l'on dît le *Credo* jusqu'au bout [2]. Il s'appliquait principalement, dans ce premier volume, à dénoncer, comme source traditionnelle du mal, le mépris de l'autorité et la suprématie de la raison individuelle, et à établir que toute dissidence avec le pape est un schisme, qu'il n'y a de salut que dans la foi, l'autorité, le dogme rigide ; que la tolérance religieuse est une sorte d'hérésie, et l'église gallicane un protestantisme plus pernicieux que celui de Luther et de Calvin.

Il est certain que les anciennes apologies, très solides et excellentes pour le temps où elles ont paru, répondaient peu aux besoins des esprits du nôtre. Comme le disait Lamennais dans une lettre à M. de Maistre, « la méthode traditionnelle, où tout se prouve par des faits et des autorités, est sans doute parfaite en soi, et l'on ne peut ni ne doit l'abandonner ; mais elle ne suffit plus, parce qu'on ne la comprend plus, et, depuis que la raison s'est déclarée souveraine, il faut aller droit à elle, la saisir sur son trône, et la forcer, sous peine de mort, de se prosterner devant la raison de Dieu [3]. » Aussi la joie des catholiques fut-elle grande de voir apparaître un défenseur armé d'armes non

[1] *Réflexions sur l'état de l'Église*, p. 19.
[2] Lettre du 22 janvier 1818.
[3] Lettre du 2 janvier 1821.

encore essayées. On l'acclama comme un Bossuet nouveau, malgré les excès et les témérités qui apparaissaient déjà, et le succès fut tel qu'il pouvait écrire, le 30 novembre 1818 :

« En moins d'un an, on a enlevé près de treize mille exemplaires de l'*Essai*. J'ai la consolation de savoir que Dieu s'est servi de ce livre pour opérer beaucoup de conversions. On le traduit en anglais et en espagnol. Je crois qu'on le traduira en allemand et en italien. »

Le second volume, publié deux ans après, développe le nouveau système et révèle en même temps dans Lamennais un chef d'école hautain plutôt qu'un apologiste orthodoxe. Avec un style chaque jour plus impétueux, plus despotique et plus âcre, il prétendait établir que tous les dogmes chrétiens ont été crus universellement par le genre humain ; mais qui les reconnaîtra à travers les innombrables erreurs dont sont mêlées toutes les anciennes traditions ? Chercher dans les traditions des peuples la raison générale de l'humanité, faire de cette raison la religion vraie, n'était-ce pas réduire le christianisme à une simple épuration des croyances universelles ? Sous prétexte de donner un nouveau principe de certitude, ne sapait-il point par la base tout l'édifice de la connaissance ? En posant en loi absolue que nous n'avons aucun moyen de nous assurer que notre raison, notre sentiment, notre sensation ne nous trompe point, ne condamnait-il pas l'homme à un scepticisme irrémédiable ? Car sa philosophie rejetait jusqu'à la certitude tirée du sentiment intime de notre être et des actes de notre pensée. Pour lui toute certitude reposait sur ce que Dieu a révélé aux hommes, et qu'ils redisent d'un commun accord.

« Il est clair, avançait-il, que la raison générale, la raison du genre humain et de toutes les intelligences n'est originairement qu'une participation de la raison de Dieu, la plus générale qu'on puisse concevoir, puisqu'elle est infinie comme la vérité et comme Dieu même : donc elle est infaillible, donc la raison particulière, nécessairement imparfaite, doit se soumettre à ses décisions, sous peine de ne pouvoir rien affirmer, rien croire, c'est-à-dire sous peine de mort. »

Il y a là une étrange pauvreté de logique et un oubli complet des faits les plus élémentaires. Ne dirait-on pas que le péché originel n'a rien dérangé dans le plan primitif de la création ? Le témoignage unanime du genre humain atteste pourtant cette antique déchéance, et par conséquent proteste contre l'infaillibilité dont le gratifie Lamennais.

Ce second volume souleva des réclamations et des attaques nombreuses. De Maistre, tout en louant ses intentions et son talent, écrivit à l'auteur qu'il sortait de son sujet et qu'il allait alarmer « de fort honnêtes gens ». Mais Lamennais, s'obstinant à défendre son œuvre et sa nouvelle méthode :

« Mon second volume, répondait-il, a trouvé de l'opposition dans les préjugés de l'école et cette opposition a d'abord été fomentée avec chaleur par les ennemis

que j'ai parmi les gallicans. Mais la vérité commence à se faire jour. Les hommes de bonne foi reviennent; quelques-uns se sont rétractés publiquement. On ne tardera pas à comprendre que *la religion ne peut plus être complètement défendue, parfaitement prouvée que par la méthode que j'ai suivie* [1]. »

« Aucun de ceux, ajoutait-il plus tard, qui ont *un peu de bon sens* n'ose rien écrire contre l'*Essai.* » Et, pour confirmer sa *philosophie du sens commun*, il s'empressa de donner au public un troisième et un quatrième tomes prolixes, confus, superficiels et sans critique. Il accumulait textes sur textes, il passait en revue tous les siècles et tous les peuples pour établir cette thèse que tout part d'une révélation primitive qui coule et descend à travers les âges par les canaux parallèles de toutes les civilisations; que lorsqu'on rapproche les souvenirs épars, lorsqu'on redresse les uns par les autres les dogmes diversement altérés, on retrouve, on peut restituer dans son intégrité cette révélation primitive, qui n'est autre chose que le symbole chrétien prophétiquement anticipé.

Ce système pouvait séduire par ce qu'il avait d'habile et de curieux ; mais il était peu solide et plein de dangers; il changeait profondément le caractère des origines chrétiennes qui ne conservaient plus rien de miraculeux. Le miracle s'évanouissait, il n'y avait plus que développement, épuration.

En général, le jeune clergé, fier de voir sa foi dans la foi du genre humain, continua de bien accueillir le nouvel apologiste; mais le haut clergé et la faculté de théologie se déclarèrent ouvertement et vivement contre lui. Ils essayèrent de lui faire comprendre que s'attacher à un genre exclusif de preuves, — l'autorité vague du témoignage universel, — en écartant imprudemment celles qui le corroboraient, c'était mutiler la vérité; ils lui représentèrent que prétendre prouver l'autorité de l'Église par l'autorité de la raison générale du genre humain, en plaçant la certitude dans cette même raison générale, c'était faire du protestantisme sur une plus vaste échelle; car, dans ce système, toute croyance quelconque dépendra, originairement, de la raison générale, qui en est la première base, ce qui semble contradictoire avec l'existence d'une autorité en dehors de cette même raison générale, et supérieure à elle.

Ajoutons que le troisième volume de l'*Essai* affirmait positivement l'identité de Dieu et du genre humain :

« Qu'on sache donc que la conscience et la raison universelle, en ce qu'elle a de fondamental, ne sont que la religion. Remarquez en effet que la raison humaine est comme la religion, une, universelle, perpétuelle, sainte... Comme donc la raison humaine, image de la raison divine d'où elle émane, est une et universelle, ainsi le christianisme est un et universel, parce qu'il n'est dans ses dogmes que cette raison même ou l'ensemble des vérités nécessaires que Dieu nous a manifestées. »

[1] Lettre à un ami d'Amérique, 18 décembre 1820.

On le voit, le panthéisme était en germe dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion;* le principe philosophique, dont l'œuvre s'inspire, ébranle toutes les certitudes reçues pour y substituer la lueur incertaine de la raison prétendue universelle du genre humain [1].

Rien, hélas ! ne put arracher à ses erreurs le sincère mais orgueilleux abbé ; il persista obstinément dans ses défis au passé, dans sa folle prétention de reconstruire à lui seul l'édifice entier de la théologie. Il était facile de prévoir à quels abîmes cette présomption le conduirait.

III.

Cependant le succès de son ouvrage permit à Lamennais de fonder, avec MM. de Bonald, de Chateaubriand, de Villèle, un organe semi-périodique, nommé *le Conservateur*, où il développa quelque temps ses doctrines, et qui lui paraissait « la dernière ressource de la monarchie et peut-être de la société en Europe ».

En 1826, il publia un nouveau livre, *de la Religion considérée dans ses rapports politiques et civils*, où il demandait à Rome, siège de la suprématie spirituelle, l'unique solution du problème social. Il y disait :

« Jésus-Christ ne changea ni la religion, ni les droits, ni les devoirs, mais, en développant la loi primitive, en l'accomplissant, il éleva la société religieuse à l'état public, il la constitua extérieurement par l'institution d'une merveilleuse police. »

Plus papiste que le pape dont il paraissait affecter de se constituer le protecteur, il n'omettait rien pour irriter un parti très considérable. Les évêques étaient justement étonnés de le voir aspirer à jouer pour ainsi dire le rôle de dictateur dans l'Église de France ; ils étaient blessés aussi de la violence hautaine avec laquelle il les gourmandait, et des sarcasmes acérés qu'il dirigeait contre eux [2]. La scission s'accentuait chaque jour davantage et allait devenir irréparable.

IV.

Quand vint la catastrophe de 1830, Lamennais était déjà engagé dans des voies bien périlleuses ; il jugeait l'Église au-dessous de sa mission, et l'autorité ecclésiastique faible en face des pouvoirs temporels. La démocratie politique jointe à la théocratie religieuse, telle fut la nouvelle doctrine qu'il se mit à prêcher dans l'*Avenir*, avec Montalembert, Lacordaire, Gerbet, Rohrbacher, de Coux, etc...

En politique, l'*Avenir* combattait tous les despotismes ; il adhérait

[1] Coquille, *Univers* du 15 janvier 1859.

[2] Voir la *Lettre* de M[gr] Clausel, évêque de Chartres, *à un de ses diocésains.*

franchement aux principes généraux qui régissaient la société française ; il réclamait une liberté égale pour tous, complète pour tous. Cette pleine et entière liberté d'action, il la revendiquait pour l'Église, non plus comme une faveur ou un privilège, mais en vertu du droit commun et des tendances de l'esprit moderne.

« Saisissons-nous avec empressement, disait-il, de la portion de liberté que les lois nous accordent; et usons-en pour conquérir toute celle qui nous est due, si on nous la refusait. Il ne s'agit pas de s'isoler et de s'ensevelir lâchement dans une indolence stupide. Catholiques, apprenons à réclamer, à défendre nos droits, qui sont les droits de tous les Français, les droits de quiconque a résolu de ne ployer sous aucun joug, de repousser toute servitude, à quelque titre qu'elle se présente et de quelque nom qu'on la déguise. On est libre quand on veut l'être; on est libre quand on sait s'unir, et combattre, et mourir plutôt que de céder la moindre portion de ce qui seul donne du prix à la vie humaine. Il y a des choses du temps, soumises à ses inévitables vicissitudes, et il y a des choses éternelles: ne les confondons point dans le grand naufrage du passé, tournons nos regards vers l'avenir. Car il sera pour nous tel que nous le ferons. Rallions-nous franchement, complètement à tout pouvoir qui maintiendra l'ordre et se légitimera par la justice et le respect des droits de tous. Nous ne lui demanderons aucun privilège ; nous lui demanderons la liberté, lui offrant notre force en échange. Mais, qu'on le sache bien, si, dans l'entraînement d'une passion aveugle, qui que ce soit osait tenter de nous imposer des fers, nous avons juré de les briser sur sa tête. »

Lamennais soutenait aussi que, pour sauver ou raviver le catholicisme, pour le rendre indépendant, il fallait rompre tous les liens qui rattachent l'Église à l'État, et, par conséquent, renoncer volontairement à la rétribution du budget des cultes ; le clergé, alors, retrouvant une liberté absolue et n'ayant plus de maître que le pape, se réunirait librement en concile et choisirait lui-même ses dignitaires, notamment les évêques. Il réclamait très haut comme fondement nécessaire de son système la liberté absolue de la presse et la liberté d'association et d'enseignement. A la papauté il disait : « Votre puissance se perd, et la foi avec elle. Voulez-vous sauver l'une et l'autre? Unissez-les toutes deux à l'humanité, telle que l'ont faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde. Vous avez régné sur les rois, puis les rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois, tendez la main aux peuples ; ils vous soutiendront de leurs robustes bras, et, ce qui vaut mieux, de leur amour. Abandonnez les débris terrestres de vos anciennes grandeurs ruinées, repoussez-les du pied comme indignes de vous. » Il concevait donc l'idée d'une régénération spirituelle et religieuse par la liberté, et voulait une république théocratique avec le pape à sa tête.

Contrarié à la fois par l'autorité religieuse et par l'autorité civile, qui l'accusaient de porter l'esprit de faction dans l'Église et dans l'État, Lamennais résolut d'aller, avec ses amis, à Rome, pour provoquer le pape à rendre un jugement dogmatique sur le système adopté par eux.

Là, par son orgueilleuse obstination, il contraignit à l'inflexibilité le généreux et conciliant Grégoire XVI ; ce défenseur outré de l'omnipotence romaine, cet apôtre effréné de l'infaillibilité absolue et universelle du pape se révolta dès que le pape eut exprimé un jugement théologique et moral différent de ses idées, et bientôt, pour de tristes motifs de froissement personnel, bien plus que par la marche fatale de sa pensée, il sortit complètement du catholicisme [1]. La veille encore, il rapportait tout à la souveraineté de la raison universelle, à la souveraineté du peuple. Soudainement il se dit que l'Église ne répondait pas à la voix des peuples, et s'insurgea au nom de la liberté. Il déclara que l'Église, en désaccord avec les mouvements et les passions populaires, avait fait son temps [2].

Les rois, dans lesquels Lamennais ne voyait plus que des tribuns du peuple, résistent aux injonctions de l'émeute, il juge qu'ils ne représentent plus l'humanité et prononce leur déchéance : le royaliste exalté d'autrefois devient démocrate démagogue.

V.

Cette complète apostasie se manifesta d'abord par les *Paroles d'un croyant* composées, au printemps de 1833, dans la solitude de la Chesnaie : livre étrange écrit en versets apocalyptiques [3], où, à l'indignation des protestants comme des catholiques, il mariait l'anarchie avec la religion, la charité avec la loi agraire, prêchait avec une éloquence sombre et sarcastique la vengeance au nom de l'amour, la guerre au nom de la pitié, la terreur au nom du Christ, soutenait que la royauté était une invention de Satan, que la peur et le crime avaient fait les premiers rois, excitait les pauvres contre les riches, et les ouvriers contre les patrons.

Une lettre encyclique du pape condamna ce livre subversif, qui avait été immédiatement traduit dans toutes les langues, et dont plus de cent mille exemplaires furent presque aussitôt répandus partout. Elle maintenait la sentence contre les doctrines de l'*Avenir*, et improuvait hautement, quoique d'une manière indirecte, la théorie philosophique contenue dans l'*Essai sur l'indifférence*.

Après cette formelle condamnation, le prêtre apostat ne garda plus de mesure, et, multipliant ses opuscules et ses articles, il secoua l'é-

[1] Voir un article de M. Renan, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1857.

[2] *De la religion*, ch. XVIII et XIX.

[3] Avant Lamennais, ce style biblique avait été employé par Grimm dans une piquante brochure, sous forme prophétique, intitulée : *le Petit Prophète de Bœhmischbroda*, et, d'une manière comique, dans la *Vision du prophète Daniel, trouvée nouvellement dans les ruines de Jérusalem, traduite de l'hébreu par un amateur* (*Mém. secr. pour servir à l'hist. de la rép. des lettres*, 18 octobre 1779, t. XIV, p. 214).

tendard de la révolte, sans arriver à formuler un corps de doctrines. Rien n'était plus vague que sa nouvelle religiosité; avec sa prétention de fonder une *église nouvelle*, un *nouveau christianisme*, plus en harmonie avec les besoins du jour, il ne laissait voir qu'un *déisme révolutionnaire*, selon les expressions de son éloquent réfutateur, hier son disciple, l'abbé Philippe Gerbet; en politique et en économie, il n'avait que des sentiments et des instincts; il était et il demeura toute sa vie un pyrrhonien se complaisant à détruire tous les systèmes les uns par les autres, tour à tour défenseur et adversaire de la même idée; cependant toujours décisif, tranchant, insultant et injuriant, appelant *idiots*, envoyant aux petites maisons tous ceux qui ne partageaient pas ses opinions du moment[1].

VI.

En 1837, il publia, sous le titre d'*Affaires de Rome*, l'histoire de ses démêlés et de sa rupture avec l'Église, et, en conservant une apparente modération, s'y montra l'ennemi personnel du pape et de la papauté. Il désirait qu'on regardât ce court écrit comme destiné à clore la série de ceux qu'il avait publiés depuis vingt-cinq ans. Il avait désormais des devoirs plus simples et plus clairs : le monde avait changé, il était las des querelles dogmatiques.

Dans ce livre, qu'on peut appeler un éclat d'orgueil et de colère, Lamennais prend à tâche de déshonorer l'Église, à laquelle il appartient par le caractère sacré du sacerdoce. Sa haine ne connaît pas de bornes; elle va plus loin que le mensonge et la calomnie : parfois, c'est de l'infamie toute pure. Personne, mieux que lui, ne connaissait les sympathies du Saint-Siège pour l'infortunée Pologne; et cependant il ose écrire :

« Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le journal officiel romain ne contint pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats ; mais à peine eut-il succombé, à peine les atroces vengeances du czar eurent-elles commencé le long supplice de toute une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. *On aurait tort pourtant d'attribuer directement cette indigne lâcheté au gouvernement pontifical; il subissait la loi que la Russie lui imposait; elle lui avait dit :* VEUX-TU VIVRE ? TIENS-TOI LA... PRÈS DE L'ÉCHAFAUD... ET A MESURE QU'ELLES PASSERONT... MAUDIS LES VICTIMES ! ! ![2] »

Après avoir lu ce triste livre, Lacordaire écrivait à madame Swetchine :

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, 23 septembre 1861.

[2] *Affaires de Rome*, p. 110. Pagnerre, 1844.

« Cette lecture m'a causé une impression de tristesse incroyable ; je ne m'attendais pas à trouver ce mépris sourd et continu du malheur de l'Église, cette habileté implacable qui dépouille l'épouse divine de tous ses restes de gloire pour la montrer à tout l'univers, nue, pauvre, souillée de plaies et toute crucifiée comme son Maître. Il y a là un triomphe sur la misère, et sur quelle misère! qui fait frissonner d'un bout à l'autre ; ensuite, une cessation de foi si sensible à chaque phrase et un souvenir si présent de ce que fut la foi dans ce cœur, que l'âme en est consternée... »

« Si l'Église de Dieu avait été outragée dans sa gloire humaine ou dans sa gloire divine, au temps du moyen âge ou au temps des martyrs, ce ne serait rien pour ainsi dire ; mais elle a été outragée au temps où la compassion même peut entrer dans le cœur de ses ennemis ! Il s'est trouvé, parmi les ennemis, tel qui lui a jeté un lambeau de vêtement pour se couvrir un peu. Et un de ses fils, un de ses fils de prédilection, un homme qu'elle avait comblé de gloire, une âme sortie de ses entrailles, un chrétien lui a ôté ce pauvre lambeau qui couvrait à demi sa nudité [1] ! »

Les contradictions et les désaccords choquants abondent dans les *Affaires de Rome.* Ce n'en est pas moins, littérairement, un des plus remarquables ouvrages de l'auteur, pour la jeunesse d'imagination, la grâce, l'agrément, l'aisance inaccoutumée et la souplesse du style. On a pu y signaler de délicieuses pages pleines du goût de la solitude et de la vie intérieure : le récit d'une visite aux Camaldules des environs d'Albano; les détails sur les mois d'hiver (1832) passés à la maison des Théatins de Frascati; des élans vers le repos et vers les douces scènes de la nature qui « raniment l'âme flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa flamme qui s'éteignait. » Il s'y rencontre aussi des portraits fort bien touchés et très jolis dans leur malice, tels que celui du cardinal duc de Rohan.

VII.

En 1837 Lamennais reporta de nouveau le débat dans la politique et fit un second appel aux ressentiments démocratiques en publiant le *Livre du peuple.* C'est un manifeste religieux en même temps qu'un manifeste politique. Le prophète de l'avenir y déclare que le christianisme, aujourd'hui enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, reparaîtra dans la splendeur de sa vie, perpétuellement jeune, et que le monde ne formera plus qu'une même cité qui saluera dans le Christ son législateur suprême et dernier.

Il adresse en même temps aux passions populaires de dangereux appels et s'exprime dans des termes séditieux :

« Peuple, écoute ce qu'ils t'ont dit, et à quoi ils t'ont comparé.

« Ils ont dit que tu étais un troupeau, et qu'ils en étaient les pasteurs : toi,

[1] *Correspondance du P. Lacordaire avec Mme Swetchine.* Rome, 26 nov. 1836, p. 93, 94.

la brute ; eux, l'homme. A eux donc ta toison, ton lait, ta chair. Pais sous leur houlette et multiplie, pour réchauffer leurs membres, étancher leur soif, assouvir leur faim.

« Ils ont dit aussi que la puissance royale était celle d'un père sur ses enfants toujours mineurs, toujours en tutelle. Sans liberté dès lors et sans propriété, le peuple, éternellement incapable de juger de ce qui lui est bon ou mauvais, utile ou nuisible, vit dans une dépendance absolue du prince qui dispose de lui et de toutes choses comme il lui plaît. Servitude encore et misère [1].

Lamennais oublie trop le conseil de Plutarque, avertissant qu'il se faut bien garder de *cette adulation envers le peuple, maladie furieuse et non moins funeste que la tyrannie.*

L'année suivante, il réunit plusieurs articles publiés dans la *Revue du progrès*, le *Monde*, etc., et les fit paraître, sous le titre de *Politique à l'usage du peuple.* C'est un ouvrage rempli de spéculations transcendantes sur la politique, et l'on ne comprend pas bien que l'auteur ait pu le dédier au peuple. Sa politique, d'ailleurs, roule sur le même point que sa théologie et sa philosophie. D'abord royaliste et royaliste exalté, il prononce ensuite la déchéance des rois et proclame la souveraineté du peuple. Que les peuples s'émancipent, s'il le faut, par la violence et la force. Le peuple est divin, il est l'organe de toute justice et de toute vérité; et le gouvernement démocratique doit être la mise en œuvre de son omnipotence et de son infaillibilité.

Révolte et impuissance, a-t-on dit fort justement, voilà toute la politique de Lamennais. Ce qu'il demande, ce qu'il appelle, ce n'est pas un nouveau gouvernement, c'est une révolution. Il veut à tout prix renverser et il ne sait où ni comment rebâtir. Il n'a pas d'idées, il n'a que de la colère. Ce n'est pas même un tribun, c'est un destructeur [2].

Abondant chaque jour davantage dans les idées de ses nouveaux amis, les Louis Blanc, les Pierre Leroux, les Georges Sand, etc., il publia, en 1839, un petit livre intitulé : *De l'esclavage*, dont l'unique objet était de soutenir que le prolétariat actuel était plus dur que la servitude antique et le servage du moyen âge. Le christianisme avait donc été inutile au monde !

Pressé d'offrir enfin un ensemble de doctrines, Lamennais essaya de répondre à ces réclamations en publiant, en 1841, son *Esquisse d'une philosophie*. Il avait déjà commencé ce travail, avant sa désertion, pour reproduire, sous une forme plus philosophique, et avec de nouveaux développements, la doctrine de l'*Essai*. Naturellement, il y eut des changements considérables sur la première rédaction, mais la thèse resta la même. Il avait trouvé la philosophie affranchie, depuis trois siècles, du joug de la théologie et n'admettant plus, sur la question fondamentale de la certitude, d'autre *autorité* que celle

[1] *Le Livre du peuple*, VII.

[2] Rigault, *Œuvres*, t. III, p. 271.

de l'*évidence*, tandis que la théologie, au contraire, n'admettait d'autre *évidence* que celle de l'*autorité;* il entreprend encore de ramener à l'unité ces deux puissances depuis si longtemps séparées, et il prouve à la philosophie l'évidence de l'*autorité*, c'est-à-dire de la *révélation* par l'autorité même de l'*évidence*, entendue, non plus dans le sens individuel de Descartes, comme un résultat perçu par la raison privée de chacun, mais bien comme le résultat de la raison générale de l'espèce. Il se dit encore religieux et théiste, il place encore dans la religion et en Dieu le principe de la connaissance, il suppose encore que l'homme arrive à la connaissance par la foi et la parole de Dieu. Malgré tout son talent, Lamennais, avec son syncrétisme de philosophie et ses idées politiques, ne sera jamais qu'un penseur de seconde main et un libéral attardé, à la manière de Benjamin Constant ou de tout autre [1].

VIII.

Dans plusieurs de ses ouvrages publiés depuis juillet 1830, il avait souvent pris à partie le gouvernement du roi Louis-Philippe ; en 1843, il rengagea cette guerre avec plus de violence que jamais dans un ouvrage allégorique intitulé : *Amschaspands et Darvands*. C'est un long dialogue entre les génies du bien et du mal de la cosmogonie persane. Les mauvais génies, à la puissance desquels le monde est soumis, s'applaudissent de leur œuvre et étalent avec joie tous les vices dont les sociétés sont souillées ; les bons prédisent un prochain renouvellement du monde :

« Maintenant c'est la nuit, mais la lumière se fera, et déjà elle commence à poindre, elle s'épand au milieu des ombres moins noires, comme les vagues lueurs de l'aube. Une foi, destinée à unir les peuples actuellement privés de liens, se forme peu à peu dans les profondeurs mystérieuses de l'humanité, ainsi que l'enfant dans le sein de sa mère [2]. »

Et encore :

« Esprit fidèle, pourquoi te troubles-tu ? adore le Maître souverain, le monarque tout-puissant, et laisse là toute vaine crainte. Ne sais-tu pas que l'homme, trop faible pour soutenir un vol continu, avance comme le passereau qui s'abaisse et se relève alternativement ?

« Ses déviations, quelquefois moins réelles qu'apparentes, sont encore un progrès, ou une condition du progrès. Le vis-tu jamais s'arrêter, rétrograder jamais ? Il ne voyage point dans la plaine. Devant lui est un mont qu'il lui est commandé de gravir, et après celui-ci un autre plus élevé, et ainsi toujours. Parvenu au sommet, il faut qu'il descende pour remonter ensuite, il faut qu'il traverse une vallée profonde, où le sol, recouvert du gravier que charrient les eaux, produit à peine çà et là quelques pâles arbustes et des plantes stériles.

[1] Loménie, *Galerie des contemporains illustres*.

[2] *Amschaspands*, p. 26.

« Maintenant les hommes sont dans cette vallée, cherchant avec inquiétude le sentier par lequel ils en sortiront. Comment, au matin, entendraient-ils ta voix, lorsque pour eux il n'y a point de matin, lorsque leur jour, indécis et terne, n'est qu'un crépuscule nébuleux, une phase moins obscure de la nuit ?

« Attends qu'ils se soient élevés sur la pente d'où l'aurore leur apparaîtra, et, ranimés par les premières lueurs de l'astre où brille la lumière d'Ormuzd, la prière s'exhalera de leur cœur, pure, suave, comme le parfum du lis, lorsqu'effleuré par les brises du printemps il ouvre son calice virginal [1]. »

Une sorte de vision termine ce livre plein de bile et de fiel [2]. Toutes les souffrances, le prolétaire, le condamné politique, le prisonnier, le mendiant, passent devant l'auteur qui, après avoir montré la victoire apparente du mal, prédit encore le triomphe final du bien.

« Le mal, dit-il, ne sort jamais indéfiniment du mal, et, sous la main du pouvoir suprême, il sert finalement au triomphe du bien. Lorsque les vapeurs des lieux bas s'épaississent entre la terre et l'astre qui la vivifie, la jeune plante croît dans l'ombre, et y nourrit de sa sève, qu'épuiseraient une chaleur trop vive et un développement trop hâtif, le frêle germe des fruits qui mûriront un jour au soleil [3]. »

Cette forme empruntée à Montesquieu n'a pas réussi à Lamennais, dont la plume mordante et emportée ne sait pas manier longtemps la légère ironie.

Un moment, dans les premiers jours de la révolution de 1848, Lamennais crut ses prévisions réalisées, et se reprit à l'enthousiasme. Il ne croyait pourtant pas aux républicains ; plus d'une fois, il avait protesté de son « aversion pour la chimère républicaine », il avait déclaré que « la république lui avait toujours paru une sottise et une tyrannie, qu'en aucun temps il ne l'avait désirée et défendue, et qu'il se passait peu de jours qu'il n'en rît au coin de son feu [4]. » Il avait écrit dans ses *Pensées diverses* : « Demandez au républicain son secret ; son secret, j'en excepte le petit nombre, est le pouvoir, le triomphe de son opinion et de son intérêt. Il se dit : quand serai-je roi ? C'est là sa république. » Plus d'une fois aussi, il avait traité de *désastreusement fausses, d'extravagantes et de dégradantes*, les doctrines des socialistes.

Mais, devenu représentant du peuple et rédacteur en chef du *Peuple constituant* qui ne dura que quelques mois, Lamennais s'applique à fonder la république qui doit servir au triomphe de ses idées ; et pour cela il ne compte que sur le peuple ; c'est au peuple, aux ouvriers, qu'il s'adresse toujours ; il se dispense d'apporter de bonnes raisons, il parle surtout aux passions populaires; et c'est là, a dit M. Rigault, « le caractère le plus frappant de ses nombreux pamphlets : des passions et

[1] *Amschaspands*, IV, p. 19.

[2] Il a été jugé avec une rigueur excessive par Sainte-Beuve, dans ses *Chroniques parisiennes*.

[3] *Amschaspands*, p. 110.

[4] Lettre à Mgr de Quélen, 31 octobre 1834.

peu d'idées [1]. » Dans ses articles, dans ses manifestes, dans tous ses écrits, il trouve le moyen d'atteindre bientôt au burlesque le plus abandonné ; M. Louis Veuillot put alors écrire de lui : « Il a fait un fouillis de toutes ses philosophies, de toutes ses incrédulités, de toutes ses apostasies et de tous ses styles. Rien n'y reste de ses primitives croyances, rien ne s'y montre de son ancien talent. Ce grand écrivain finit par le ridicule [2]. »

Aussi la joie de Lamennais, saluant l'aurore de l'émancipation des peuples tant rêvée par lui, fut de courte durée ; et les réflexions les plus désolées, le plus amer désenchantement vinrent assombrir encore les dernières années de son existence déjà si triste [3].

IX.

Ses *Pensées diverses sur la religion et la philosophie* trahissaient déjà, en 1841, cette « aridité de son âme que rien ne rafraîchit, que rien ne rassérène, ni le soleil, ni le chant de l'oiseau, ni le bourdonnement de l'insecte sur l'herbe. » Il demande à son âme pourquoi elle est si triste, pourquoi elle pleure. Il se plaint lugubrement de « ce poids de la solitude et des angoisses qui n'ont pas de nom, de cette défaillance de la vie où l'on dirait que le temps s'épaissit et peut à peine couler. » Dans le même livre, on le voit se placer tour à tour, et pour un moment, au point de vue de toutes les doctrines ; il détruit tous les systèmes l'un par l'autre ; il défend et attaque successivement la même idée. Sa philosophie misanthropique finit par maudire la vie :

« Lorsqu'on a vu ce qu'est la vie, ce qui la remplit, — s'il y a quelque chose dans ce vide, — avec quel travail, quelles douleurs, il faut traîner sans relâche, à travers les rochers, les sables arides, les marais, ce char de fer auquel nous attela une destinée inexorable, ce n'est pas finir qui paraît terrible, c'est commencer. »

Il bénit la mort et l'appelle de toute sa force :

« O mort, ô douce mort, que l'on est injuste envers toi ! Fille de Dieu, mère des êtres, qui les enfantes à l'existence réelle, qui leur ouvres l'entrée de l'immense avenir, qu'est-il pour eux de plus bienfaisant que ta présence, de plus sacré que tes fonctions, de plus désirable que ta venue, de plus digne d'amour que ta tendresse sévère en apparence, lorsque, te penchant sur leur dur ber-

[1] Rigault, *Œuvres*, t. III, p. 267.

[2] L. Veuillot, *Mélanges*, 16 avril 1851.

[3] La vie n'était plus pour Lamennais qu'une apparence, et une apparence écrasante comme un cauchemar. « Toujours attirés où nous ne sommes pas, toujours en dehors de ce que nous semblons vouloir, l'illusion, la réalité nous tourmentent également, et nous souffrons de tout, même du rêve. » *Œuvres posthumes*.

ceau, tu les enveloppes des plis de ton voile, pour les transporter là où rayonne plus brillant, plus pur, l'astre éternel de qui tout émane, qui anime et qui vivifie tout! »

Dévoré par une implacable tristesse, obstiné dans sa séparation, plongé dans d'invincibles ténèbres, et se plaignant que le problème auquel il avait voué les réflexions acharnées de toute sa vie fût resté pour lui enveloppé d'une impénétrable obscurité, ce malheureux prêtre mourut comme un maudit. Il avait pris toutes les précautions pour fermer sa porte à Dieu. « Sa fermeté contre les obsessions ne lui suffit pas; il lui fallut la dureté [1]. » Et Béranger écrivit : « S'il n'est pas mort en chrétien, c'est qu'il ne l'a pas voulu : car, bien qu'on ait dit, l'on a obéi à toutes ses volontés, la lucidité de son esprit ne l'a pas abandonné, et personne n'eût pensé à lui désobéir [2]. » Une larme pourtant, « une longue larme, venue du fond du cœur, coula en silence sur la joue du malade; mais elle sécha aussitôt dévorée par le feu brûlant de la douleur : ce fut tout [3]. » En somme, « sa mort, a dit M. Renan, fut de même couleur que sa vie; altière, un peu surexcitée. Il se coucha dans son obstination devenue raisonnée et mourut dans sa colère [4]. »

X.

La correspondance de Lamennais [5], publiée après sa mort, fait éprouver, à chaque page, comme un pressentiment des malheurs qui l'attendaient dans l'avenir. Elle nous montre la triple formation du cœur, de l'intelligence et du caractère de cet homme étrange; on pénètre dans ce cœur agité, dans ce caractère fébrile, et l'on assiste, en quelque sorte, à tous les flux et reflux de souffrances et de combats qui ont usé l'âme et le corps tout ensemble.

Ajoutons que l'introduction à la *Divine Comédie,* qu'il a traduite, ne laisse malheureusement aucun doute sur ses doctrines démocratiques et anticatholiques, professées jusque dans les bras de la mort. Malade, il ne put pas achever cette introduction; mais elle doit être regardée comme son testament politique et religieux.

XI.

« Esprit aussi superficiel qu'élevé, logicien aussi aveugle que puissant, très ignorant de l'histoire, capable d'aperçus et d'élans sublimes,

[1] Renan, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1857.

[2] Béranger, *Correspondance*, t. IV, p. 262, à M. Lefrançois, 19 avril 1854.

[3] Pelletan, *le Siècle*, 4 mars 1854.

[4] Renan, *loc. cit.*

[5] *Lettres inédites de P. M. et F. de Lamennais adressées à Mgr Bruté*, 1 vol. in-12, etc.

mais incapable d'observer les faits réels et divers, de les mettre à leur vraie place et de leur assigner leur juste valeur, il pensait et écrivait toujours sous l'empire d'une idée exclusive qui devenait pour lui la loi, toute la loi divine ; il érigeait en droit les plus extrêmes conséquences d'un principe incomplet, et s'enflammait d'une violente haine contre les adversaires de son absolue domination [1]. » Tel est le jugement final que l'on portera sur la valeur philosophique de cet esprit inquiet et présomptueux. Il ne comptera pas longtemps parmi les grands penseurs.

Sa réputation d'écrivain baissera elle-même. Sa diction fait la plus grande partie de son génie. Il a le tour d'expression net, défini, sévère, énergique. Ses idées saisissent l'esprit avec vivacité et plénitude, comme celles des auteurs de la grande époque de Louis XIV. Dans tous ses écrits, on admire cette correction qui est l'effet de la lime et du temps. « Il eut tout d'abord et garda à travers ses transformations l'ampleur du style ecclésiastique, ce vocabulaire sonore, à nuances tranchées, qu'il a porté avec lui dans les camps les plus divers [2]. » Il entraîne par le mouvement et par l'image. Sa parole parlée n'était pas moins brillante que sa parole écrite. On a là-dessus un témoignage qui mérite d'être rapporté, celui de Maurice de Guérin. A la Chênaie, le 16 mai 1832, il écrivait dans son journal, en parlant de ce maître qu'il chérissait et vénérait :

« On apprend plus dans sa conversation que dans les livres. En quelques mots il vous ouvre des points de vue immenses dans la science. Ses paroles élèvent et échauffent l'âme, on sent la présence du génie [3]. »

Le 18 décembre 1832, il disait déjà :

« Impossible d'imaginer, à moins de l'avoir entendu, le charme de ces causeries où il se laisse aller à tout l'entraînement de son imagination ; philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives, avec les rapprochements les plus neufs, les plus profonds ; quelquefois avec des paraboles admirables de sens et de poésie, car il est grandement poète. Dès l'âge de sept ans, il a commencé à observer la nature dans ses moindres détails, et il s'est fait ainsi un prodigieux trésor d'observations, d'où il tire des comparaisons qui donnent à ses pensées une grande lumière et une grâce infinie [4]. »

Et encore :

« Le dîner, très *confortable*, avec café et liqueurs quand il y a des étrangers, est assaisonné d'un feu roulant de plaisanteries et de malices, qui partent la

[1] Guizot, *Mémoires*, t. III, p. 96.
[2] Renan, *loc. cit.*
[3] *Journal, lettres et poésies de Maurice de Guérin*, 2e édit., p. 194.
[4] *Ibid.*, p. 576.

plupart de M. Féli. Il a des mots charmants ; les saillies les plus vives, les plus perçantes, les plus étincelantes, s'échappent de lui sans nombre. Son génie s'en va comme ça quand il ne travaille pas ; de sublime il devient charmant [1]. »

De graves défauts se mêlent aux grandes qualités de son style « impétueux et despotique[2] ». Il tombe souvent dans l'emphase, dans la déclamation, dans une sorte de pathos. Comme disait M. de Maistre, il a « la pointe de Sénèque et la rondeur de Cicéron » ; en même temps on sent trop qu'il s'était formé à l'école de Rousseau dont il a vanté avec excès l'élocution enchanteresse. Il charge de parti pris ses couleurs, et constamment chez lui l'expression dépasse l'idée. Or, à mesure que ses passions se déchaînèrent, son accent devint plus emporté et plus faux, son art plus factice, et son style, avide de force, se tendit jusqu'à rompre. Il cherche toujours l'expression la plus violente, et d'ébauche en ébauche, il touche à la perfection de l'hyperbole. Les pages de ses manuscrits, ajoute M. Rigault, sont couvertes de ratures. Après avoir écrit cette phrase, par exemple :

« Ils font couler *des ruisseaux* de sang, »

Lamennais efface *ruisseaux* pour mettre *rivières;* puis il efface *rivières* pour mettre *torrents.*

« Partout ce tourment du style, jusqu'à ce qu'il atteigne l'expression à outrance. Pas de nuance, la monotonie dans l'excès de la force [3]. »

Un bon juge engage avec raison ceux qui ne voudraient pas avouer que Lamennais soit déclamatoire, à lire, dans l'*Essai sur l'indifférence*, les extraits de J.-J. Rousseau que Lamennais y intercale pour les réfuter. « Les phrases du philosophe de Genève, dit-il, déclamatoires à l'endroit d'où son contradicteur les a tirées, paraissent, en regard de la réfutation, simples et naturelles. Vous diriez quelques tableaux de l'école française perdus parmi les peintures criardes d'une galerie toute vénitienne [4]. » A l'exemple aussi de Jean-Jacques, il manie, pousse à bout le paradoxe avec une habileté sophistique. C'était donc louer beaucoup trop M. de Lamennais, même en ses meilleurs jours, que de l'appeler un Bossuet nouveau. Bossuet eut à la fois la grandeur et la mesure; Lamennais eut rarement la grandeur, et presque jamais la mesure [5].

[1] *Journal, lettres et poésies de Maurice de Guérin*, 2e édit., p. 175.

[2] Mgr Clausel, *Lettre à un de ses diocésains.*

[3] Rigault, *Œuvres*, t. III, p. 267.

[4] D. Nisard, *Hist. de la litt. franc.*, conclusion, t. IV, § 1, p. 548.

[5] Dans ce style si travaillé, on trouve quelques incorrections : « *Jusqu'à ce qu'ils n'aient* pu le créer... *Jusqu'à ce que cette union ne* s'opère... *Jusqu'à ce qu'elle ne* soit... *Des êtres en soi*, etc... »

BENJAMIN CONSTANT

— 1767-1830 —

Henri-Benjamin Constant de Rebecque, orateur et publiciste de l'école anglaise, fut un des hommes les plus populaires de son temps ; et de nos jours encore ses doctrines sont considérées comme l'expression du libéralisme en France [1].

Il naquit le 25 octobre 1767, à Lausanne, en Suisse, d'une famille originaire d'Aire-sur-Lys en Artois, et fixée depuis un siècle dans le pays de Vaud. Sa mère mourut en le mettant au jour. L'éducation que lui fit donner son père, colonel d'un régiment suisse au service de la Hollande, fut sérieuse mais privée de tendresse et d'abandon. A douze ans, son étonnante précocité laissait voir en germe les tendances particulières de sa nature. L'enfant montrait déjà cet esprit de sécheresse et d'ironie qui caractérise l'homme et l'écrivain. Il raisonnait, analysait ses moindres sensations. On connaît la lettre de Benjamin à sa grand'mère, en 1779 ; on n'a pas oublié surtout ce passage qui s'annonçait comme une double révélation :

« Savez-vous, ma grand'mère, que je vais dans le monde deux fois par semaine ! J'ai un bel habit, une épée, mon chapeau sous le bras, une main sur la poitrine, l'autre sur la hanche ; je me tiens bien droit et je fais le grand garçon tant que je puis. Je vois, j'écoute, et jusqu'à ce moment je n'envie pas les plaisirs du grand monde; ils n'ont pas l'air de s'aimer beaucoup. Cependant, *le jeu et l'or que je vois rouler* me causent quelque émotion ; je voudrais en gagner pour mille besoins que l'on traite de fantaisie. »

Benjamin Constant devait montrer, toute sa vie, ce dédain des hommes et cet amour du jeu.

Il continua ses études à l'université d'Oxford, à celle d'Erlangen en Allemagne et les termina à Edimbourg. Il vint à Paris en 1787. Accueilli dans les salons de Suard et de Necker, il fréquenta les philosophes, suivit les cours de la Harpe, et en même temps rechercha tous les plaisirs qui sollicitaient sa jeunesse. Un des compagnons de sa vie bruyante fut Laclos, le triste auteur des *Liaisons dangereuses*. Il connut aussi, pendant son premier séjour à Paris, la romancière Mme de Charrière, qui devait occuper une importante place dans son existence.

Rappelé par son père, en garnison à Bar-le-Duc, il s'enfuit en An-

[1] Voir les *Œuvres politiques de Benjamin Constant*, publiées par Édouard Laboulaye. 2 vol. in-8°.

gleterre, et fit à travers le pays un voyage libre et plein d'aventures. Cependant, sur une nouvelle lettre, il dut renoncer momentanément à son indépendance et se rendre à la cour du duc de Brunswick, où l'attendait un emploi de chambellan. Il y resta deux ans, s'y ennuya fort et revint à Lausanne. En 1795, il reprit le chemin de Paris, et, l'année suivante, publia dans la capitale son premier écrit : *De la force du gouvernement et de la nécessité de s'y rallier*, où, sous une forme trop métaphysique et malgré des tournures qui rappelaient trop la Suisse, un assez grand mérite de style se remarquait déjà.

L'auteur voulait rallier à la république les hommes que pouvaient en éloigner des souvenirs douloureux ou des espérances illusoires. Mais, tout en défendant ce gouvernement comme étant indispensable à l'existence de la liberté, il en attaquait certaines habitudes invétérées d'arbitraire, nées du régime antérieur et qui, pour avoir passé de la forme sauvage à une forme plus douce, ne lui semblaient pas moins des abus d'autorité :

« Soyez sévères, disait-il aux membres du Directoire, mais soyez clairs ; vous êtes assez forts pour n'avoir pas besoin de dresser des embûches. »

Il terminait son livre par cet appel dithyrambique à la paix, à la concorde :

« Et vous, Français, vous également détestés par les ennemis de la République, soit que vous l'ayez soutenue par votre courage ou sanctionnée par votre présence, ralliez-vous ! Il s'agit de prononcer entre l'abrutissement de l'homme et sa réhabilitation, etc. »

Cependant, la situation politique de Benjamin Constant était assez mal définie. Il venait de faire la connaissance de Mme de Staël. Lié avec Chénier, Daunou, Rouffe, Louvet, et secrétaire du club constitutionnel de l'hôtel de Salm, il luttait en même temps contre les hommes de la Terreur, contre les partisans du Directoire illimité, et contre les hommes du royalisme. Avec Talleyrand, Sieyès et d'autres amis de Mme de Staël, il recherchait, au profit de la République, une politique de juste milieu qui devait aboutir à la reconnaissance du principe monarchique. Il se faisait l'initiateur en France des théories d'équilibre de l'école anglaise.

Peu de temps après la publication de la *Force du gouvernement*, Benjamin Constant lança deux nouvelles brochures : *Des réactions politiques* et *Des effets de la Terreur*. La première eut un vif succès. Le publiciste s'y élevait avec force contre les vengeances des partis, dont l'effet est d'éterniser les haines en livrant l'État à de continuelles agitations. Dans la seconde, repoussant, au nom des vrais amis de la liberté, toute solidarité avec les crimes commis en son nom, il établit énergiquement que c'était la Terreur seule, la Terreur mise à l'ordre du jour, qui avait compromis et ruiné la République. Les deux brochures

sont écrites dans un style de tribune, assez expressif, mais un peu déclamatoire.

Après le 18 brumaire, Benjamin Constant se fit admettre au Tribunat. Dès les premiers jours, il s'étonna hautement de la contrainte qui pesait sur cette assemblée délibérante, et parla publiquement de liberté d'opinions et de langage, d'indépendance parlementaire. Bonaparte le destitua, et, par la même occasion, selon le mot de Mme de Staël, *écréma* le Tribunat. Les membres éliminés, Constant, Chénier, Cabanis, Andrieux, se réfugièrent dans les salons de l'hôtel de Salm, et ce groupe, augmenté des royalistes Narbonne, Broglie, Barante, organisa contre le nouveau régime une lutte sourde dont Bonaparte ne tarda pas à s'irriter. On parlait, chez Mme de Staël, d'étouffer « la tyrannie à son aurore », lorsqu'un décret du maître dispersa l'opposition. Benjamin Constant, qui venait de publier les *Suites de la Contre-Révolution de* 1660 *en Angleterre*, fut compris dans l'ordre de bannissement de Mme de Staël. Il la suivit en Allemagne, et parcourut avec elle plusieurs des parties de l'Europe restées libres du joug de Napoléon ; puis il alla se fixer à Gœttingue dont l'académie le reçut parmi ses membres. Il y fréquenta les écrivains les plus célèbres de l'Académie, et, s'y prenant de passion profonde pour la littérature germanique, fit une imitation en vers du chef-d'œuvre de Schiller, de *Wallenstein*, en s'astreignant à observer les règles de notre théâtre. Il explique ainsi, dans une solide préface, les libertés qu'il a prises :

« L'ouvrage que je présente au public n'est nullement une traduction. Il n'y a pas, dans les trois tragédies de Schiller, une seule scène que j'aie conservée en entier. Il y en a quelques-unes dans ma pièce dont l'idée même n'est pas dans Schiller. Il y a quarante-huit acteurs dans l'original allemand, il n'y en a que douze dans mon ouvrage. L'unité de temps et de lieu, que j'ai voulu observer, quoique Schiller s'en fût écarté suivant l'usage de son pays, m'a forcé à tout bouleverser et à tout refondre. »

Cette même introduction offre un examen comparé très sagace des deux systèmes littéraires adoptés par les Français et par les Allemands. Il se prononce pour le romantisme allemand, mais ne sacrifie pas les bonnes traditions du goût français.

Bien que d'une expression poétique très faible, cette reproduction libre du *Wallenstein* prouve un travail sérieux.

Benjamin Constant, après une rupture avec Mme de Staël, épousa en secondes noces, à Gœttingue, la fille du comte Hardenberg.

Il rentra en France en 1814. Avant son retour, il avait lancé *Florestan ou le Sage de Soissons*, satire prosaïquement rimée contre ses ennemis politiques ou littéraires ; *De l'esprit de conquête et d'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation actuelle*, manifeste contre le despotisme et la guerre érigés en système, dont la véhémence fit grande sensation dans toute l'Europe.

A Paris, Benjamin Constant écrivit, dans le *Journal des Débats*,

du 15 avril 1814 au 19 mars 1815, des articles très vifs en faveur des Bourbons. C'est à cette époque qu'il connut Mme Récamier, et se prit pour elle d'une passion romanesque, dont les premiers incidents devaient influer considérablement sur sa conduite politique. Prié de rédiger un mémoire soutenant les intérêts et les droits de la reine de Naples devant le congrès de Vienne, Benjamin Constant s'employa chaudement à faire valoir cette cause, et, dans son zèle, sollicita même d'être revêtu d'un caractère officiel, ce qui ne lui fut pas accordé.

Entre temps, Bonaparte débarquait à Cannes et marchait sur Paris. Au premier moment Benjamin Constant se vit perdu ; mais, rassemblant ses esprits, il ne tarda pas à reconnaître dans les périls qu'il allait courir un moyen sûr d'intéresser à sa personne Mme Récamier et d'obtenir les bonnes grâces de la belle royaliste. Grandissant d'avance le danger, et se posant en victime :

« Il est certain, lui écrit-il, que si nous ne triomphons pas, je serai dans huit jours ou proscrit et fugitif, ou dans un cachot, ou fusillé. *Accordez-moi donc, pendant les deux ou trois jours qui précéderont la bataille, le plus que vous pourrez de votre temps et de vos heures. Si je meurs, vous serez bien aise de m'avoir fait ce bien, et vous seriez fâchée de m'avoir affligé.* Mon sentiment pour vous est ma vie ; un signe d'indifférence fait plus de mal que ne pourra le faire *dans quatre jours mon arrêt de mort.* Et quand je sens que le danger est un moyen d'obtenir de vous un signe d'intérêt, je n'en éprouve que de la joie. »

Il est l'homme le plus compromis de France ; son sort sera décidé dans quelques heures ; mais que lui importe son existence et l'avenir de tout le pays même, si Mme Récamier console ses derniers instants ?

« Au milieu de tout cela, j'ai le chagrin de n'être occupé que de vous seule. Le monde croulerait que je ne songerais qu'à vous. »

Il ne se dérobera pas au combat ; l'usurpateur le trouvera demain en face de lui ; il le dit à ses amis, il l'annonce à toute la France :

« Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour acheter une vie honteuse. »

Et le polémiste ajoute aussitôt, pour que ses intentions soient bien connues :

« Je suis fort aise que mon article ait paru ; on ne peut au moins en soupçonner aujourd'hui la sincérité. Voici un billet que l'on m'écrit après l'avoir lu : si j'en recevais un pareil *d'une autre*, je serais gai sur l'échafaud. »

Le lendemain, Benjamin Constant, nommé conseiller d'État, rédigeait l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Les résolutions

vigoureuses de cet homme politique s'étaient dissipées devant la prestigieuse puissance de Napoléon ; quelques paroles flatteuses, quelques promesses fallacieuses de libéralisme avaient triomphé de cette altière résistance.

« Madame Récamier, a dit Chateaubriand, s'est toujours reproché d'avoir eu, sans le vouloir, une pareille influence sur une destinée aussi honorable. Rien, en effet, n'est plus malheureux que d'inspirer à des caractères mobiles ces résolutions énergiques qu'ils sont incapables de tenir [1]. »

Benjamin Constant, dans son article et dans son démenti, était également sincère. Victime d'un double entraînement de sa nature fluctuante, il céda tour à tour aux séductions de l'amour et aux fascinations de la gloire. Ces deux jours d'égarement furent le malheur de sa vie politique. « Depuis ce moment, il porta au cœur une plaie secrète ; il n'aborda plus avec assurance la pensée de la postérité ; sa vie attristée et défleurie n'a pas peu contribué à sa mort. »

Lors de la discussion de l'Acte additionnel, au sein du conseil d'État, il opina toujours dans le sens le plus libéral. Lorsque la nouvelle constitution eut été promulguée, il la déclara défectueuse, dans son ouvrage : *Principes de politique applicables à la Constitution.* Après Waterloo, il combattit la résolution de désarmer le héros vaincu au moment où il pouvait encore ressaisir la victoire, et n'engagea Napoléon à céder que lorsque la Chambre demanda formellement son abdication. Après les Cent-jours, il se réfugia à Londres et y employa ses loisirs à la rédaction d'*Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu*, dont il avait conçu le plan en Allemagne. Nous aurons à revenir, dans une étude particulière, sur ce roman de vie intime.

Grâcié en 1816, après une explication apologétique, qui paraîtrait aujourd'hui peu sérieuse, de sa conduite pendant les Cent-jours [2], Benjamin Constant entra, en 1819, à la Chambre des députés, où il devint un des chefs de l'opposition constitutionnelle : la tribune et les journaux retentirent souvent de sa parole libérale. Des orateurs

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.

[2] « On m'a reproché dans un libelle de ne m'être pas fait tuer auprès du trône que le 19 mars j'avais défendu ; c'est que le 20 j'ai levé les yeux, j'ai vu que le trône avait disparu et que la France restait encore... »

« S'isoler du gouvernement que Bonaparte instituait, c'était exposer la France à trois chances également désastreuses : la dictature militaire dans toute sa violence, l'asservissement complet de la France par l'étranger et la réaction contre-révolutionnaire avec toutes ses fureurs. Il faut observer de plus que l'une des trois ne nous garantissait pas des deux autres... Il fallait pour conjurer ces divers périls se réunir au gouvernement nouveau et le limiter en l'appuyant. Ce n'était pas un faible sacrifice pour des hommes qui avaient résisté à Bonaparte ou du moins s'étaient éloignés de lui durant treize années. » (B. Constant, *Mémoire sur les Cent-jours.*)

de la gauche, c'était le plus spirituel, le plus fécond et le plus habile. Nul, au témoignage de ses contemporains, ne mania la langue politique avec plus d'art et de sûreté. Lisait-il ses discours, le charme parfait de sa diction faisait les délices des connaisseurs. Improvisait-il une réponse à des interpellations inattendues, il confondait l'assemblée par la vivacité de sa dialectique, serrée, pénétrante, par l'éblouissante flexibilité de son langage. Toujours maître de son expression, il pouvait la transformer sur-le-champ sans rien perdre de sa pensée. « Si la droite, rapporte Cormenin, se sentait blessée de quelque mot un peu vif, il retrouvait, sans rompre le fil de son discours, l'équivalent de ce mot, et si l'équivalent offensait encore il lui substituait un troisième à peu près. Cette présence d'esprit, cette profonde connaissance des ressources de la langue, cette merveilleuse dégradation de synonymes adoucis, surprennent agréablement ses adversaires eux-mêmes. » La souplesse de son imagination produisait quelquefois, à travers les débats les plus animés de la Chambre, des effets inouïs.

« Il avait une attention si absorbante et une si grande facilité de composition, qu'en écoutant le discours d'un adversaire, il en écrivait, à la main courante, la réfutation qu'il venait lire immédiatement à la tribune. Méthode, ordonnance, argumentation, style, rien n'y manquait : tant il savait puissamment s'isoler et s'abstraire au milieu du bruit, de la foule et de ses propres émotions. »

Les soins de la politique et les discussions de l'assemblée occupaient, à cette époque, la meilleure part de la vie de Benjamin Constant. Cependant il ne négligeait pas les travaux littéraires et philosophiques. De 1824 à 1830, il publia son plus important ouvrage : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*. Il avait eu la pensée de ce livre à l'âge de dix-neuf ans, bien qu'il n'eût alors aucune des connaissances nécessaires, selon son propre aveu, pour écrire quatre lignes raisonnables sur un pareil sujet. Il y réfléchit jusqu'à sa mort.

A ses yeux, les religions étaient une des expressions par lesquelles les sociétés humaines témoignent le degré de civilisation où elles sont parvenues, les mœurs de leurs époques successives, les idées qui s'y sont progressivement développées. L'auteur de la *Religion considérée dans ses sources* est d'abord sceptique et à peu près incrédule ; bientôt il arrive à la tolérance, puis à reconnaître la nécessité des religions et à constater leurs bienfaits. Éprouvant, comme il l'a raconté lui-même, la vérité de ce qu'avait dit Bacon, qu'un peu de science mène à l'athéisme et plus de science à la religion, en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et en ne se heurtant pas trop contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, il se vit forcé de reculer dans les idées religieuses [1]. C'est pourquoi,

[1] Lettre écrite de Hardenberg, le 11 octobre 1811.

dans son ouvrage sur la *Religion*, il parle avec éloquence des admirables effets de l'apparition du christianisme dans le monde, et se montre plein de réserve et de convenance sur le fait même de la révélation. Son chapitre sur le sentiment religieux est peut-être ce qu'il a écrit de plus beau. Entraîné un moment jusqu'à une sorte de mysticisme exalté, il se fixe enfin dans un rationalisme calme. Il conclut ainsi son livre :

« Laissons la religion à elle-même : toujours progressive et toujours proportionnée, elle marchera avec les idées, elle s'éclaircira avec l'intelligence, elle s'épurera avec la morale, elle sanctionnera à chaque époque ce qu'il y a de meilleur. A chaque époque réclamons sans cesse la liberté religieuse, elle entourera la religion d'une force invincible, et garantira sa perfectibilité. »

Dans une page de ses *Mélanges de littérature et de politique* Benjamin Constant dit :

« J'ai défendu quarante ans le même principe, liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique, et par liberté j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité. »

Ce sont là les principes du vrai libéralisme. Mais, à la défense des meilleures causes, Benjamin Constant ne met pas toute son âme ; il reste et laisse froid ; on sent un homme dévoré par la terrible plaie du scepticisme.

Sa foi religieuse était nulle, sa foi politique fort trouble. Si ce douteur avait choisi pour principe la forme constitutionnelle, c'est que les balancements continuels de ce régime se prêtaient mieux à la souplesse de sa nature déliée. Il exalta souvent la liberté, mais sans y croire pleinement, la démocratie, mais sans l'estimer.

« Je crois comme vous, disait-il en parlant de la démocratie, qu'on ne voit au fond que la fourbe et la fureur. Mais j'aime mieux la fourbe et la fureur qui renversent les châteaux forts, détruisent les titres *et autres sottises de cette espèce*, mettent *un pied légal sur toutes les rêveries religieuses*, que celles qui voudraient conserver ces misérables avortons de la stupidité barbare des Juifs, entée sur la férocité ignorante des Vandales. »

Dans la même lettre, il laissait tomber cet aveu de suprême indifférence entre les partis :

« Le genre humain est né sot, et mené par des fripons ; c'est la règle, mais *entre fripons et fripons*, je donne ma voix aux Mirabeau et aux Barnave, plutôt qu'aux Sartine et aux Breteuil. »

Benjamin Constant ne croyait pas plus aux institutions qu'aux hommes. Il ne voyait dans toute forme de gouvernement, justement appliquée ou non, qu'une question d'opportunité. Ce scepticisme uni-

versel fut le malheur de sa vie [1]. Un passage d'une lettre inédite nous révèle combien furent cruelles ses souffrances intimes. Il écrivait à un ami :

« Cela est pourtant vrai que, sans malheur extérieur, j'ai souffert plus d'angoisses que le malheureux sur la roue; que je les avais méritées, car j'avais aussi fait souffrir ; que j'ai envié cent fois tout ce qui ressemblait à une vie réglée, et que je n'ai trouvé de paix nulle part. »

Il n'est qu'une chose qu'il ait aimée passionnément, la gloire. Il écrivait à Béranger, le 29 janvier 1829 :

« Mon seul vœu, la seule chose à laquelle, à tort ou à raison, mon imagination s'attache, c'est de laisser après moi quelque renommée...

« Quant à la popularité, je l'aime, je la recherche, j'en jouis jusqu'ici avec délices [2]. »

Il lui restera, en effet, quelque renommée non seulement politique, mais littéraire. Son activité d'esprit fut très grande. « Sitôt qu'il ne parlait pas, dit Timon, il écrivait, et sitôt qu'il n'écrivait pas, il parlait. » Orateur et polémiste, il eut de brillantes qualités d'imagination et de style, de composition surtout. Ses discours étaient soignés, perlés, achevés, trop finis peut-être. On eût désiré moins d'éclat, moins d'esprit, et plus de nerf ou d'ampleur. Nul orateur ne savait comme lui mettre en relief tous les artifices de l'art, tirer des oppositions de mots ou d'idées les effets les plus inattendus, et « faire jaillir l'éclair des facettes de l'antithèse. » Publiciste, sa manière n'était pas moins brillante. L'extrême clarté, la facilité, la rapidité, la finesse, l'élégance de son style, dans les œuvres de sa maturité, et en particulier dans ses brochures sur le *Mécanisme du gouvernement constitutionnel*, lui assurent une belle réputation d'écrivain.

[1] Guizot, dont les opinions politiques étaient si opposées, s'est montré trop sévère quand il a appelé Benjamin Constant : un *sophiste* sceptique, moqueur et *corrompu*. Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1859. Madame Récamier.

[2] *Corresp. de Béranger*, t. I, p. 355.

CHATEAUBRIAND

— 1768-1848 —

Au début de ce livre, dans notre étude générale sur Chateaubriand, nous avons simplement indiqué les phases principales de sa vie politique ; nous préciserons davantage ici son rôle de polémiste et d'orateur.

Chateaubriand commença et termina sa carrière dans le journalisme. En 1800, il écrivait au *Mercure de France*, pour le rétablissement des doctrines religieuses et monarchiques. Après 1830, il demandait encore, à la tête de la presse légitimiste, mais sans l'espérer, la reconstruction de la monarchie traditionnelle.

Sa véritable existence politique date de 1814. Napoléon, en ses dernières années de domination, avait longuement froissé l'amour-propre diplomatique et littéraire de Chateaubriand. L'auteur du *Génie du Christianisme* se souvint, à la chute de l'Empire, de l'interdiction qui lui fut faite en 1811, de prononcer à l'Académie française son discours de réception. Sa colère, jusqu'alors impatiemment contenue, éclata foudroyante dans la brochure restée fameuse : *Bonaparte et les Bourbons*, diatribe amère, débordante de rancunes personnelles et d'injures outrées contre un pouvoir qui n'était plus. Quelques pages d'une indignation légitime n'excusent pas le ton virulent de l'œuvre entière, ni les falsifications de l'histoire qu'il y a volontairement commises.

Créé pair de France par Louis XVIII, il se mit pleinement au service de la Restauration, telle que l'avaient faite les déclarations de la Charte, et ne cessa de démontrer, contrairement aux idées absolues de M. de Bonald et de Joseph de Maistre, que la force des royalistes serait dans la franche adoption de la monarchie représentative. Il écrivit, à l'appui de cette opinion : *le Roi, la Charte et les honnêtes gens*, et la *Monarchie selon la Charte*. Ce dernier livre est le plus important des ouvrages pplitiques de Chateaubriand. Sa publication , comme il le dit lui-même, fut une des grandes époques de sa vie ; elle lui fit prendre place parmi les polémistes, et servit à fixer l'opinion sur la nature du gouvernement qu'il défendait.

Les théories exposées dans cette brochure n'étaient pas nouvelles, bien que l'auteur se fût vanté d'avoir le premier découvert les vrais principes du régime parlementaire. Déjà Benjamin Constant les avait fait connaître, mais avec moins de hardiesse et de verve. M. Duvergier de Hauranne résume en ces termes succincts les idées émises par Chateaubriand :

« De ce que la Charte déclarait le roi inviolable et les ministres responsables, M. de Chateaubriand concluait que rien ne procédait directement du roi dans les actes du gouvernement et qu'au lieu d'être de simples exécuteurs de la volonté royale, les ministres devaient rester libres dans leurs jugements et maîtres de leurs actions. De ce que les ministres ne pouvaient rien faire d'important sans l'assentiment de la Chambre des députés, il concluait qu'ils devaient sortir de la majorité, se concerter avec elle, et lui rendre compte de tous leurs actes; et, ces prémisses une fois posées, il en déduisait fortement toutes les conséquences: l'initiative abandonnée aux Chambres, ou du moins partagée avec elles, le droit d'amendement sans limites, la publicité des séances, même pour la Chambre des pairs, l'union et la solidarité du ministère, la liberté de la presse surtout, sans laquelle le gouvernement représentatif n'existe pas [1]. »

La *Monarchie selon la Charte*, écrite d'un style nerveux et coloré, développe toutes ces idées avec logique et clarté; cependant on y relève de graves inconséquences. C'est ainsi que l'auteur, dans le chapitre XLII, met sur la même ligne le soldat mort pour son roi, dans la Vendée, et le soldat mort pour son pays, à Waterloo; et qu'après avoir accepté dans le chapitre LII les réformes accomplies par la Révolution, il proscrit impitoyablement les hommes qui les ont préparées. Hormis ces contradictions et quelques traces d'animosité personnelle, la *Monarchie selon la Charte* est, comme nous l'avons indiqué, une œuvre solide et faite avec conscience.

« Ma tâche est accomplie, disait l'illustre publiciste en la terminant. Je n'ai jamais écrit un ouvrage qui m'ait tant coûté. Souvent la plume m'est tombée des mains; et dans des moments de découragement et de faiblesse, j'ai quelquefois été tenté de jeter le manuscrit au feu. Quel que soit le succès de cet ouvrage, je le compterai au moins au nombre des bonnes actions de ma vie. »

Cette publication lui fit perdre l'amitié de Louis XVIII, mais lui valut, en retour, une immense renommée politique. Dans la presse, à la cour, dans la famille du roi même, on accueillit avec enthousiasme la *Monarchie selon la Charte* [2]. Le livre fut aussitôt traduit, répandu dans toute l'Europe; les Anglais le considérèrent comme l'image embellie de leur constitution [3].

Sous l'influence des mêmes idées, Chateaubriand fonda le *Conservateur*, rallia autour de lui les hommes les plus éclatants du parti royaliste [4], et fondit en sa personnalité puissante toutes les nuances de l'école catholique et monarchique. « La révolution opérée par ce journal fut inouïe : en France il changea la majorité dans les Cham-

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, tome II, p. 496,497.

[2] Le duc de Berry, neveu du roi, ayant dit que le livre de la *Monarchie selon la Charte* « devrait être écrit en lettres d'or », Louis XVIII avait demandé à Dieu « la force nécessaire pour pardonner à l'enfant égaré qui venait de prononcer ces cruelles paroles ». *Lettre inédite.* Voir *Duvergier de Hauranne*, *Histoire du gouvernement parlementaire*, tome II, Appendice.

[3] Villemain, *M. de Chateaubriand*, ch. XI. — [4] *Mémoires.*

bres; à l'étranger, il transforma l'esprit des cabinets. » La polémique du *Conservateur* dura de 1818 à 1820; elle cessa dans l'année même où mourut assassiné le duc de Berry. Chateaubriand, sous le coup d'une émotion profonde, fit paraître les *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry.*

La monarchie semblait avoir été frappée au cœur par le poignard de Louvel; Chateaubriand sentit se réveiller avec une nouvelle force tout son amour pour la légitimité. Il se dressa contre les dangers qui la menaçaient, et, la montrant escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses, il demanda si l'on oserait encore violer ce sanctuaire de la souveraineté, et livrer de nouveau le pouvoir suprême aux outrages de toutes les ambitions. C'est en ces pages éloquentes que Chateaubriand s'écriait, emporté par un mouvement prophétique :

« Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois; elle rêve la république, et est incapable, par ses mœurs, des vertus républicaines. Elle s'avance; elle nous presse, elle nous pousse : bientôt elle va prendre notre place. »

Dans quelques années, Chateaubriand ne ressentira plus les mêmes craintes, et son enthousiasme monarchique s'éteindra. Les rêves brillants de liberté dont il bercera son imagination deviendront insensiblement de flatteuses promesses à la république; ses tendances démocratiques s'affermiront de jour en jour, et, dix ans après la mort du duc de Berry, on l'entendra dire : « Je suis Bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain par goût et par caractère [1]. » L'écroulement du trône de Charles X l'atteindra cruellement dans les profondeurs de son âme; mais il se consolera de cette ruine du passé par les espérances illimitées d'un monde nouveau. « L'idée monarchique, écrira-t-il, manque au moment même où manque le monarque; on ne trouve plus autour de soi que l'idée démocratique. Mon jeune roi emportera dans ses bras la monarchie du monde; c'est bien finir [2]. »

En 1831, Chateaubriand ne découvrait plus à l'horizon qu'un « avenir, puissant, libre dans toute la plénitude de l'égalité évangélique [3]. » Voyons quel sera pour lui le réveil de ce songe politique.

Au lendemain de la révolution de Juillet, sa première impression fut un sentiment de regret mêlé d'un désir de lutte. N'avait-il pas dit la veille : « Que la monarchie tombe et qu'on me donne trois mois de liberté de presse, et je reconstruirai la monarchie? » Ne devait-il pas se mettre à l'œuvre pour justifier maintenant cette parole présomptueuse?

[1] *De la Restauration et de la monarchie élective.*

[2] Préface du *Paradis perdu* de Milton.

[3] *Mémoires d'outre-tombe*, t. IX.

Les premières années du règne de Louis-Philippe furent l'époque la plus active de la vie politique de Chateaubriand. « Immédiatement après 1830, nous dit un historien, le grand écrivain polémique reparaît. Il retrouve la plume ardente, injurieuse avec laquelle il a tracé, quinze ans plus tôt, son formidable pamphlet de *Bonaparte et les Bourbons*. Il est plein de confiance encore dans la puissance de son génie. Il prend l'offensive contre le gouvernement de Juillet, et l'attaque, avec une verve implacable, dans ses origines et dans ses actes, chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Il frappe sans relâche, avec toute l'ardeur d'un soldat qui combat pour la victoire. Puis le temps s'écoule, ses espérances diminuent et enfin s'évanouissent. Alors il cesse à peu près cette guerre inutile, et quand il reprend sa plume, c'est plutôt pour justifier le passé que pour attaquer le présent [1]. »

Les dernières années de Chateaubriand furent assombries par d'amères désillusions. Frappé successivement dans toutes ses affections de chevalier, de gentilhomme, de poète, il ne trouva plus autour de lui, à la fin de sa carrière, d'élément à ses enthousiasmes, ni d'inspiration chaleureuse à son génie. Toutes les pages qu'il écrivit alors sont empreintes de ce cruel désenchantement. Le *Congrès de Vérone* (1838), cette brillante réhabilitation de la politique extérieure des Bourbons, laisse en bien des places pressentir le scepticisme universel qui marquera les derniers feuillets des *Mémoires d'outre-tombe*. Après de longues luttes et de longs efforts, Chateaubriand a terminé sa vie politique par cette amère déclaration : « Moi qui n'ai jamais cru au temps où je vivais, moi sans foi dans les rois, comme sans conviction à l'égard des peuples, moi qui ne me soucie de rien excepté de mes songes, à condition encore qu'ils ne durent qu'une nuit. »

Le style de Chateaubriand, dans la polémique, offre un caractère particulier. On y découvre de prime abord que le publiciste, sans rejeter de parti pris les images ni repousser les sentiments, vise surtout à parler la langue des affaires, à saisir habilement ces qualités de précision, d'exactitude qui font la force d'une argumentation logique. Ainsi voulait-il, dans les discours qu'il prononça, sous la Restauration, à la Chambre des pairs, reproduire avec fidélité toutes les formes de langage spécialement affectées aux questions de finances et de législation qu'il croyait très bien connaître. Mais, en dépit de ses efforts pour acquérir un style politique tout à fait distinct de son style littéraire [2], malgré la contrainte qu'il impose souvent à son expression, on reconnaît presque toujours, dans ses polémiques comme dans ses discours, cette richesse d'imagination, cette éloquence passionnée, cette puissance descriptive dont la réunion merveilleuse est le propre de son génie.

[1] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, tome II, p. 277-278.

[2] Lire sa *Préface des ouvrages politiques*.

Paul-Louis COURIER

— 1772-1825 —

Quelques opuscules et pamphlets, et un mince recueil de lettres ont fait à Paul-Louis Courier de Méré une réputation d'écrivain qui, surfaite par quelques-uns, restera très grande pour tous.

Paul-Louis fut élevé, jusqu'à l'âge de quinze ans, en Touraine. Il continua ses études à Paris où Collet, Labbey furent ses maîtres de mathématiques, et M. de Vauvilliers son professeur de grec. Il montra peu de goût pour les sciences, mais laissa pressentir sa passion d'helléniste. Il ne dissimulait nullement ses préférences; il eût donné tous les volumes d'algèbre ou de trigonométrie pour les *Dialogues* de Lucien ou l'*Iliade* d'Homère, toutes les vérités d'Euclide pour une page d'Isocrate. Cependant, Labbey ayant été nommé professeur à l'école d'artillerie de Châlons, Paul-Louis, pour satisfaire aux désirs paternels, fut obligé de le suivre. Peu de temps après, il allait prendre garnison à Thionville, comme lieutenant d'artillerie. A peine installé dans cette place forte, il demandait à sa mère de lui faire parvenir, avec les *Œuvres diverses de Belidor* sur le génie militaire, deux volumes de Démosthène :

« Mes livres, disait-il en terminant sa lettre, mes livres font ma joie, et presque ma seule société. Je ne m'ennuie que quand on me force à les quitter, et je les retrouve toujours avec plaisir. J'aime surtout à relire ceux que j'ai déjà lus nombre de fois, et par là j'acquiers une érudition moins étendue, mais plus solide [1]. »

En 1795, capitaine à l'armée de Mayence, il abandonna sa compagnie sans autorisation, et revint en France, sur la nouvelle que sa mère était gravement malade. Il eut besoin des plus hautes protections pour n'être point accusé de désertion. Envoyé dans un arsenal d'Alby pour y prendre livraison de boulets et d'affûts, Courier trouva le temps de traduire, avant de quitter la ville, le *Pro Ligario* de Cicéron.

Pendant le Directoire et pendant le Consulat, il servit aux armées d'Italie. Nous devons à cette campagne la meilleure partie de sa correspondance. Ces lettres, écrites à des savants, à des parents, à des amis, et soigneusement retouchées et polies en vue de la publication, sont de véritables chefs-d'œuvre épistolaires. Toutes sont charmantes par la vivacité du style, par la fraîcheur de l'imagi-

[1] Thionville, 10 septembre 1793.

nation, par la gaieté, par l'entrain qui les animent sans exclusion des pensées sérieuses. Sainte-Beuve, parlant des lettres écrites de 1803 à 1812, reconnaît très délicatement que Paul-Louis imitait les anciens sans fatigue, avec un art adorable dans les petits sujets.

« Ce sont, dit-il, de petites scènes parlantes, achevées, faites pour être ciselées sur une coupe antique, sur une coupe que Théocrite proposait en prix à ses bergers. Et là encore se vérifie le précepte favori de Courier : « Peu de matière et beaucoup d'art. » A ces jolies bagatelles, travaillées comme une ode d'Horace, Courier donne un poli de style qui rappelle l'éclat du marbre de Paros [1]. »

Mais ces courtes épîtres ont une autre importance que leur perfection littéraire. Sous leur forme habituellement ironique, elles sont l'expression la plus sincère des véritables sentiments de Courier sur les hommes, les événements, la politique de l'ère impériale. Les épigrammes malignes dont elles abondent contre Bonaparte [2], ses généraux, ses courtisans, annoncent déjà l'esprit d'opposition et de sarcasme de l'auteur du *Pamphlet des Pamphlets*. Nous le suivrons attentivement en ces confidences intimes ; les impressions, les paroles mêmes de Paul-Louis Courier serviront à le faire doublement apprécier comme écrivain et comme homme.

Paul-Louis, à peine arrivé au *quartier général de l'armée de Rome*, oublie toute préoccupation militaire. Il fera peu de chemin pour trouver les ennemis, pour atteindre les Napolitains qui fuient en ce moment de l'autre côté du Garigliano ; mais il visitera sans lassitude les bibliothèques et les musées, il étudiera avec amour les manuscrits et les inscriptions. Que lui importe de rester inconnu dans cette foule de conquérants et de professer mal le grand art de massacrer, s'il devient un « véritable et studieux antiquaire », s'il ajoute quelque découverte importante à la science des Winckelmann ? Et le jeune officier traverse les ruines antiques, cherche partout un souvenir, une épitaphe, passe le meilleur de son temps parmi les tombeaux. Mais, en voyageant ainsi dans la Ville éternelle, Paul-Louis a constaté tous les dégâts de la guerre. A la vue des statues mutilées, son âme d'artiste est saisie d'indignation. Il ne trouve point d'expressions assez tristes pour peindre l'état de délabrement, de misère et d'opprobre où Rome est tombée.

« Les monuments de Rome, écrit-il à M. Chlewaski [3], ne sont guère mieux traités que le peuple. La colonne Trajane est cependant à peu près telle que vous l'avez vue ; et nos curieux qui n'estiment que ce qu'on peut emporter et

[1] Sainte-Beuve, *Causeries*, 26 juillet 1852.

[2] Lire particulièrement la lettre si souvent citée : « *Nous venons de faire un empereur*, etc. » Plaisance, mai 1804.

[3] M. Chlewaski était un archéologue distingué. Il habitait Toulouse, et Courier s'était lié fort étroitement avec lui, pendant le séjour qu'il y avait fait.

vendre n'y font heureusement aucune attention. D'ailleurs les bas-reliefs dont elle est ornée sont hors de la portée du sabre, et pourront, par conséquent, être conservés. Il n'en est pas de même des sculptures de la villa Borghèse et de la villa de Pamphili, qui présentent de tous côtés des figures semblables au Deiphobus de Virgile. Je pleure encore un joli Hermès enfant, que j'avais vu dans son entier, vêtu et encapuchonné d'une peau de lion, et portant sur son épaule une petite massue. C'était, comme vous voyez, un Cupidon dérobant les armes d'Hercule ; morceau d'un travail exquis et grec si je ne me trompe. Il n'en reste que la base, sur laquelle j'ai écrit avec un crayon : *Lugete, Veneres, Cupidinesque*, et les morceaux dispersés, qui feraient mourir de douleur Mengs et Winckelmann s'ils avaient eu le malheur de vivre assez longtemps pour voir ce spectacle [1]. »

De pareils tableaux et la fâcheuse obligation de tuer des gens qu'il n'a jamais vus et qui ne lui ont fait aucun mal, ces inconvénients de la guerre le disposeraient à quitter bientôt son « vil métier [2]», si l'amour de l'art ne lui procurait de douces compensations. Il ne veut ni *vieillir dans les honneurs obscurs de quelque légion*, ni faire une fortune; il sait qu'il faudra laisser tout cela. « Mais, avoue-t-il, je suis bien ici, où j'ai tout à souhait : un pays admirable, l'antique, la nature, les tombeaux, les ruines, la Grande-Grèce ! Que de choses ! » Il n'a pas l'ambition de cueillir ce laurier qu'Horace appelle *morte venalem*; toute la gloire de ces « deux ou trois bipèdes sans plumes qui se jouent de l'espèce humaine » ne vaut pas pour lui la moindre page de Xénophon; les progrès de l'armée d'Italie lui seraient même assez indifférents, s'il ne désirait tant voir la Sicile, s'il ne rêvait si souvent des prairies d'Enna et des marbres d'Agrigente. En attendant qu'il lui soit permis d'admirer Syracuse, Paul-Louis Courier prépare une traduction du *Traité de Cavalerie*; mais ses loisirs ne sont pas assez fréquents, et l'artilleur helléniste se plaint amèrement que ses idées soient à chaque instant obscurcies par la fumée de ses canons. Comparant cette vie pleine d'agitation au calme laborieux de l'un de ses correspondants :

« Vous, dit-il à M. Chlewaski, observateur tranquille, vous saisissez et notez tout, tandis que je suis emporté dans un tourbillon qui me laisse à peine discerner les objets. Vous me parlerez de vos travaux, de vos amusements littéraires, de vos efforts unis à ceux d'une société savante pour hâter les progrès des lumières et ralentir la chute du goût. Moi, de quoi pourrais-je vous entretenir ? de folies tantôt barbares, tantôt ridicules, auxquelles je prends

[1] Rome, 8 janvier 1799.

[2] Courier traitait rudement sa condition d'officier supérieur. « Vous avez grande raison de me dire : *Quittez ce vil métier* » (27 novembre 1807). — « Je songe tout de bon à *quitter mon vilain métier* » (15 octobre 1808). — « J'ai dû vous marquer comme, arrivé là, je quittai sagement mon *vilain métier* » (25 juillet 1809). — « Quoique dans le *vilain métier* que j'ai fait si longtemps, etc. » (12 octobre 1809). — « Ce n'est ni humeur ni dépit qui m'a fait quitter ce *vil métier* » (5 décembre 1809).

part, sans savoir pourquoi ; tristes farces qui ne sauraient vous faire qu'horreur et pitié, et dans lesquelles je figure comme acteur du dernier ordre.

« Toutefois il n'est rien dont on ne puisse faire un bon usage ; ainsi, professant l'art de massacrer, comme l'appelle La Fontaine, j'en tire parti pour une meilleure fin ; et d'un état en apparence ennemi de toute étude, je fais la source principale de mon instruction en plus d'un genre. C'est à la faveur de mon harnais que j'ai parcouru l'Italie, et notamment ces provinces-ci, où l'on ne pouvait voyager qu'avec une armée. Je dois à ces courses des observations, des connaissances, des idées que je n'eusse jamais acquises autrement : et ne fût-ce que pour la langue, aurai-je perdu mon temps en apprenant un idiome composé des plus beaux sons que j'aie jamais entendu articuler[1] ? »

Cependant Courier sent augmenter de jour en jour son dégoût pour la vie des camps. La platitude de certains gagneurs de bataille lui soulève le cœur. Il est indigné de voir tant de Laridons passer pour des Césars, « sans parler, dit-il ironiquement, de César Berthier[2]. » Le servilisme de ses compagnons d'armes lui donne la plus triste idée de la nature humaine. Il maltraite rudement « cette valetaille » ; il n'épargne pas son général surtout, le général Reynier, qui lui réclame douze canons qu'il a laissé prendre[3]. Mais cet accès d'humeur est de courte durée. D'abord fâché de la perte de ses canons, Courier reconnaît qu'il aurait tort de s'en chagriner quand tout le monde s'en moque[4], et, tout à coup même, il sent se réveiller son ancienne gaieté. Il adresse alors à l'une de ses cousines des histoires fantastiques[5] ; il fait à ses amis d'amusants récits de campagne[6], narre en passant d'innocents massacres de Calabrais[7], raconte sur un ton alerte et dégagé les périls qu'il a courus, le pillage que les brigands ont fait de ses bagages, les horreurs et les bouffonneries les plus remarquables dont il a été le témoin. Sa lettre du 16 octobre 1806 est curieuse. Courier détaille quelques incidents de campagne :

« Après avoir saccagé, sans savoir pourquoi, la jolie ville de Corigliano, nous venions (non pas moi, j'étais avec Verdier, mais j'arrivai trois jours après) ; nos gens montaient vers Cassano, le long d'un petit fleuve ou torrent qu'on appelle encore le *Sibari*, qui ne traverse plus Sibaris, mais des bosquets d'orangers. Le bataillon suisse marchait en tête, fort délabré comme tout le reste, commandé par Muller, car Clavel a été tué à Sainte-Euphémie. Les habitants

[1] Tarente, 8 juin 1806.

[2] Monte-Leone, 21 juin 1806.

[3] *Ibid.* Cet échec de Paul-Louis Courier est raconté là sur un ton de dépit très plaisant.

[4] Cassano, 12 août 1806.

[5] Lire le délicieux récit d'une aventure en Calabre, véritable chef-d'œuvre de narration fraîche et spirituelle. *Lettre à Mme Pigalle à Lille.* Resina, près Portici, le 1er nov. 1807.

[6] Ainsi, dans la lettre un peu leste au général Mossel, sur la chemise dont il lui avait fait présent.

[7] Mileto, 16 octobre 1806.

de Cassano, voyant cette troupe rouge, nous prennent pour des Anglais : cela est arrivé souvent. Ils sortent, viennent à nous, nous embrassent, nous félicitent d'avoir bien frotté ces coquins de Français, ces voleurs, ces excommuniés. On nous parla sans flatterie cette fois-là. Ils nous racontaient nos sottises et nous disaient de nous pis que nous ne méritons. Chacun maudissait les soldats de *Maestro Peppe*, chacun se vantait d'en avoir tué. Avec leur pantomime, joignant le geste au mot : *J'en ai poignardé six, j'en ai fusillé dix*. Un disait avoir tué Verdier ; un autre m'avait tué, moi. Ceci est vraiment curieux... On reçut ainsi toutes leurs confidences, et ils ne nous reconnurent que quand nous fîmes feu sur eux à bout touchant. On en tua beaucoup. On en prit cinquante-deux, et le soir on les fusilla sur la place de Cassano... Le miracle fameux fut que peu de jours après, dans un village voisin, on égorgea de nos gens cinquante-deux, ni plus, ni moins, qui pillaient sans penser à mal...

« Nous fûmes pris pour des Anglais, et, comme tels, reçus dans la ville. Arrivés sur la place, la foule nous entourait. Un homme chez lequel avait logé Reynier le reconnaît et veut s'enfuir. Reynier fait signe qu'on l'arrête ; on le tue. La troupe tire tout à la fois ; en deux minutes, la place fut couverte de morts. Nous trouvâmes là six canonniers du régiment, dans un cachot, demi-morts de faim, entièrement nus. On les gardait pour un petit *auto-da-fé* qui devait avoir lieu le lendemain. »

La guerre a diminué d'intensité; Paul-Louis en profite pour se livrer avec un redoublement d'ardeur à l'étude de la belle nature et de l'antique, et pour continuer sa traduction des livres de Xénophon : *le Maître de la cavalerie* et *l'Équitation*. Cependant il ne néglige point ses intérêts ni sa fortune ; bien qu'il se fût autrefois très gaiement consolé de n'avoir perdu, dans la guerre de Calabre, que ses chevaux, ses habits, son linge, son argent, il adresse au ministère un mémoire détaillé de ses pertes, suivi d'une demande fort explicite de remboursement. Il y ajoute, peu de temps après, une sollicitation de congé, soit pour la France où sont ses parents, soit pour Rome où vivent ses amis. Ces démarches étant restées sans succès, il donna, en 1809, sa démission.

« Je ne pouvais, écrit-il à ce sujet, quitter de meilleure grâce, ni plus à propos, un métier dans lequel il ne faut pas vieillir. Dès que les neiges des Alpes seront un peu fondues, je partirai pour Paris. Mais c'est bien à regret, je vous assure, que je tourne le dos à l'Italie : et je ne resterai là-bas que le temps qu'il faudra pour m'arranger de manière à n'y revenir de sitôt, car désormais, madame, ce n'est qu'en Italie que je trouve de la douceur à vivre. L'inclination, comme vous savez, se moque de la nature, ou plutôt devient une seconde nature. *La patrie est où l'on est bien ; et si mon bonheur est à Rome, il est clair que je suis Romain* [1] ! »

Ce passage, outre le détail biographique qu'il renferme, donne une idée assez exacte du patriotisme de Courier. Mais à peine venait-il de quitter l'armée d'Italie qu'il partit pour l'Allemagne [2], dans le dessein

[1] Milan, 22 mars 1809.
[2] 25 juillet 1809.

extravagant de reprendre du service. « Il ne savait pas, dit Armand Carrel, ce que c'était que la guerre comme Bonaparte la faisait. Il ne vit rien, ne comprit rien, ne sut que faire dans les quarante-huit heures qu'il passa dans la célèbre île de Lobau, pendant la grande destruction d'hommes d'Essling et de Wagram. La fatigue, la faim, eurent bientôt triomphé de l'illusion qui l'avait amené. Il tomba d'épuisement au pied d'un arbre, et ne se réveilla qu'à Vienne, où on l'avait transporté. Aussi prompt à revenir qu'à se prendre, il quitta la ville autrichienne, comme il avait quitté Paris, sans permission, sans ordre, et alla se remettre en Italie des épouvantables impressions qu'il était allé chercher à la grande armée [1]. » Ce fut sa dernière expérience. Paul-Louis abandonna tout à fait une carrière qui ne convenait ni à son goût pour les lettres, ni à son humeur indépendante, frondeuse et caustique. En 1810, résidant à Florence, il découvrit, en fouillant la bibliothèque de San-Lorenzo, un passage ignoré de *Daphnis et Chloé*. Il imprima le précieux fragment des *Pastorales* de Longus, le distribua gratuitement à tous ceux qui le lui demandèrent, et entreprit une traduction de tout le roman, déjà traduit par Amyot. Il rajeunit le travail de l'évêque d'Auxerre, le corrigea, l'améliora en nombre d'endroits, et rendit le fragment qu'il avait découvert dans cette même langue du seizième siècle, si charmante chez le célèbre traducteur de Plutarque et de Longus; mais, en dépit d'efforts consciencieux, il ne put reproduire la touche fine, moelleuse et naïve d'Amyot; sa traduction est fidèle, exacte, quelque peu monotone : elle n'est pas véritablement marotique.

Cependant la découverte, la publication du fragment et sa traduction avaient répandu son nom dans toute l'Europe savante. Une violente polémique avec le bibliothécaire de Florence, Del Furia, et quelques savants italiens, lui donna lieu d'écrire contre « cette pédantaille » une *Lettre à M. Renouard*, chef-d'œuvre de plaisanterie, de bon sens en certains endroits, mais remplie de malice et d'acrimonie.

En 1811, Courier visita successivement Naples, Rome, Albani, Frascati et Rocca di Papa. En 1812, eut lieu sa fameuse conversation avec la comtesse d'Albani et le peintre Fabre sur le mérite comparé des artistes et des guerriers, dont la conclusion est tout au désavantage de ces derniers.

C'est dans cette occasion que Paul-Louis Courier développa des théories si étrangement paradoxales sur l'art militaire : le hasard seul, disait-il, gagne les batailles; les grands capitaines n'ont eu d'autre mérite que d'avoir joint leurs noms aux événements qu'amenait nécessairement le cours des choses.

Rentré à Paris, après quatre années de séjour en Italie, il donna sur l'*Athénée*, de Schweighœuser, un article très remarquable au *Magasin encyclopédique* de Mellin, et fit enfin paraître sa traduction du *Maître*

[1] Préface des *Œuvres* de P.-L. Courier

de la Cavalerie, de Xénophon, accompagnée de notes fort estimées par les érudits.

Tel était l'emploi des loisirs de Courier sous l'Empire. Persuadé qu'il ne restait guère aux hommes de son époque qu'à lire et admirer les anciens du bon temps, il traduisait les Grecs et les imitait avec un art exquis dans de petits sujets : contes, idylles, qu'il communiquait aux hellénistes ses amis, aux Boissonade, aux Thurot, aux Clavier, mais tenait loin du grand jour de la publicité.

« Que me parlez-vous, écrivait-il à l'un d'eux, d'entreprise littéraire ? Dieu me garde d'être jamais entrepreneur de littérature : je donne mes griffonnages classiques aux libraires, qui les impriment à leurs périls et fortunes ; et tout ce que j'exige d'eux, c'est de n'y pas mettre mon nom, parce que

Je vous l'ai dit et veux bien le redire,

ma passion n'est point du tout de figurer dans la gazette ; je méprise tout autant la trompette des journalistes que l'oripeau des courtisans. Si j'étais riche, je ferais imprimer les textes grecs pour moi et pour vous, *tutto per amore* [1]. »

La Restauration allait lui faire prendre ce rôle actif qu'il dédaigne tant. Il avait accueilli avec joie le retour de l'ancienne monarchie, dans l'espoir qu'elle rapporterait la liberté. *Il donna dans la charte en plein*, selon son expression. Mais les Cent-jours ramenèrent en France, avec les étrangers, la réaction royaliste de 1815. Cette réaction ne fut nulle part plus arbitraire que dans l'Indre-et-Loire où Paul-Louis avait ses propriétés. Indigné des violences dont il était témoin, il fit une pétition aux deux Chambres au nom des habitants du petit village de Luynes :

« Messieurs, je suis Tourangeau ; j'habite Luynes, sur la rive droite de la Loire, lieu autrefois considérable que la révocation de l'édit de Nantes a réduit à mille habitants, et que l'on va réduire à rien si votre prudence n'y met ordre... [2] »

L'émotion fut grande. Le ministre de la police Decazes, qui aimait la modération et voulait se préserver des excès des deux partis extrêmes, se servit de cette pétition contre les ultra-royalistes, et fit cesser les persécutions qui dépopularisaient la monarchie. Courier se tut.

Il reprit la parole, avec une nouvelle force et un nouveau succès, à l'occasion d'un procès injuste et ridicule intenté par le maire de Veretz à son garde-chasse, et de petites vexations qu'il avait éprouvées lui-même de la part des agents ministériels.

[1] Florence, 5 décembre 1809.

[2] 10 décembre 1816.

Un motif moins légitime et moins honorable lui dicta la *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Il s'était présenté pour une place d'académicien vacante par la mort de son beau-père Clavier et avait échoué. Il en conçut le plus vif désappointement. Renouvelant avec un goût fort douteux les apostrophes dépitées de Beaumarchais et de Piron : « Tu ne seras jamais rien, se dit-il à lui-même, c'est-à-dire tu ne seras ni gendarme, ni rat-de-cave, ni espion, ni duc, ni laquais, ni académicien. » Il attaqua violemment cette compagnie dont il avait tant désiré de faire partie, et ne la jugea plus bonne qu'à composer des devises pour les tapisseries du roi, et, au besoin, pour les bonbons de la reine. Cette lettre est moins une boutade d'homme d'esprit, qu'une satire pleine de fiel, une ironie amère et méchante qui trahit la haine et déborde de personnalités outrageantes.

Les années suivantes, il entra tout à fait en lutte avec le pouvoir, en faisant paraître sa *Première lettre particulière*, ses *Lettres au rédacteur du Censeur*, son *Adresse à Messieurs du Conseil de préfecture de Tours*, sa *Seconde lettre particulière.* C'est dans l'un de ces écrits satiriques que Paul-Louis a marqué si brutalement l'idéal de sa politique : « La nation fera marcher le gouvernement comme un cocher qu'on paye et qui doit nous mener, non où il veut et comme il veut, mais où nous prétendons aller et par le chemin qui nous convient. »

Les publications de Courier avaient, en popularisant son nom, éveillé sur lui l'attention de l'autorité. Elle eut bientôt un motif de sévir contre sa personne. En 1821, quelques jours après la naissance du duc de Bordeaux, le projet d'offrir, à l'héritier de France, le domaine historique de Chambord, comme un don national, avait été mis en avant par M. de Calonne. « Je propose, écrivait-il, que le château et le domaine de Chambord, unique monument encore entier du siècle de François Ier, soit acheté au nom des quarante-quatre mille municipalités du royaume, et que ce monument prenne le nom du prince, objet de nos plus chères espérances. » Courier lança contre ce projet la plus amère diatribe sous le titre : *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, aux membres du conseil de la commune de Veretz, à l'occasion d'une souscription proposée par S. Exc. le ministre de l'intérieur pour l'acquisition de Chambord.* L'enthousiaste admirateur de l'antiquité, qui pleurait à Rome sur la mutilation d'une statue, se faisait en France l'orateur de la bande noire, et réclamait hautement la destruction d'un chef-d'œuvre du Primatice.

« Je fais des vœux, disait-il, pour la bande noire qui, selon moi, vaut bien la bande blanche, sert mieux l'État et le roi. Je prie Dieu qu'elle achète Chambord. »

Les accusations les plus injustes et les plus outrageantes sont jetées à profusion dans ce pamphlet contre toute la noblesse française. La

cour y est présentée comme un antre de corruption, comme une caverne ouverte à toute espèce de débauche et de prostitution : « Sachez, dit Courier, qu'il n'y a pas en France une seule famille noble, mais je dis noble de race et d'antique origine, qui ne doive sa fortune aux femmes, vous m'entendez. » Il fut traduit devant la cour d'assises, reconnu coupable d'outrages contre la famille royale, et condamné à la prison et à l'amende. Paul-Louis apprit avec joie cette décision du jury qui lui promettait un surcroît de popularité. Pendant l'instruction du procès, il demanda l'assistance de leurs prières aux âmes dévotes de la paroisse de Véretz, et, après son issue, publia, sous le titre de *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron*, etc., son interrogatoire, véritable scène de comédie; un extrait du plaidoyer de M. de Broë, où il couvre cet avocat général de ridicule ; le plaidoyer de son avocat, puis enfin quelques pages contenant ce qu'il eût allégué lui-même pour sa défense s'il eût eu l'habitude de la parole, pages comparables pour l'éloquence à ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait. Le succès de son *Jean de Broë* le transporta de joie :

« Ma brochure, écrit-il à sa femme, a un succès fou : tu ne peux pas imaginer cela ; c'est de l'admiration, de l'enthousiasme, etc. Quelques personnes voudraient que je fusse député, et y travaillent de tout leur pouvoir. Je serais fort fâché que cela réussît. Je n'oserais refuser ; mais je suis convaincu que ce serait pour moi un malheur. Cela ne me convient point du tout. Au reste, il y a peu d'apparence, car je crois que je ne conviens à aucun parti. »

Ces quelques lignes, jetées à la hâte, indiquent assez le véritable mobile de Paul-Louis Courier. Ses convictions politiques étaient des plus vagues ; il écrivait surtout par ambition littéraire. Le point important pour lui était d'avoir les suffrages du public, d'entendre louer la beauté d'exécution de ses pamphlets, et, comme il le disait lui-même, d'*emporter le prix*.

A peine sorti de prison, il recommença la guerre en adressant aux Chambres une très agressive *Pétition pour des villageois qu'on empêchait de danser*. Remis en jugement, il n'eut cette fois à subir qu'une simple réprimande. Mais, croyant désormais prudent de se cacher, il eut recours à la presse clandestine pour répandre les *Réponses aux anonymes*, le *Livret de Paul-Louis*, la *Gazette du village* et la *Pièce diplomatique signée Louis, plus bas de Villèle*. Le plus piquant et le plus malin de ces pamphlets est la *Gazette du village*, *tout innocente*, à son dire, et faite seulement pour les bonnes gens qui demeurent entre le *Pont-Clouet et le Chêne-Fendu*.

Dans une de ces feuilles, publiées sans nom d'auteur et d'imprimeur, il est question d'un procureur du roi qui l'avait accusé de cynisme : « Sait-il bien ce que c'est, demande Courier, et entend-il le grec ? Κυνὸ signifie chien ; *cynisme*, acte de chien. M'insulter en grec, moi, helléniste juré ! J'en veux avoir raison. Lui rendant grec pour

grec, si je l'accusais d'*onisme* [1], que répondrait-il? — Mot! — il serait étonné. »

Tous ces opuscules n'étaient qu'un jeu pour son esprit; il lui restait du temps pour continuer ses travaux sur l'antiquité grecque. Il retouchait sa traduction de Longus, en publiait une, dans le même goût, de l'*Ane* de Lucius de Patras, avec un texte soigneusement corrigé et de spirituelles notes, et préparait une traduction d'Hérodote en français du seizième siècle. Comme spécimen de sa manière de rendre l'*innocence de diction* du père de l'histoire, il donna un long fragment du IIIe livre avec une préface à l'appui de son système. Paul-Louis eût voulu reproduire Hérodote mot pour mot, grammaticalement, et avec une simplicité de langage au moins égale à celle de l'historien grec.

« Ce ne sera pas trop de tout notre français, écrit-il, pour rendre le grec d'Hérodote, d'un auteur que rien n'a gêné, qui, ne connaissant ni ton ni fausses bienséances, dit simplement les choses; les nomme par leur nom, fait de son mieux pour qu'on l'entende, se reprenant, se répétant de peur de n'être pas compris et faute d'avoir su son rudiment par cœur, n'accorde pas toujours très bien le substantif et l'adjectif. Un abbé d'Olivet, un homme d'académie ou prétendant à l'être, ne se peut charger de cette besogne. Hérodote ne se traduit point dans l'idiome des dédicaces, des éloges, des compliments... Seul un homme séparé des hautes classes, un homme du peuple, un paysan sachant le grec et le français, y pourra réussir si la chose est faisable ; c'est ce qui m'a décidé à entreprendre ceci où j'emploie, comme on va voir, non la langue courtisanesque, pour user de ce mot italien, mais celle des gens avec qui je travaille à mes champs, laquelle se trouve quasi toute dans La Fontaine, langue plus savante que celle de l'académie [2]. »

En rejetant ainsi tout ornement de style, en ne recherchant qu'une exactitude scrupuleuse pour éveiller et soutenir l'intérêt, Courier devait nécessairement tomber dans la sécheresse et la monotonie. Beaucoup de personnes le détournèrent de continuer cette traduction; mais tout le monde admira la préface où tant d'idées étaient renfermées dans une dizaine de pages.

Il revint, en 1824, au genre qu'il affectionnait le plus, en publiant le *Pamphlet des Pamphlets*, courte conversation avec M. Arthur Bertrand qui veut bien, en attendant l'heure très prochaine du dîner, expliquer à l'écrivain qu'il vient de condamner sans l'avoir lu l'énorme différence existant entre l'imprimé d'une feuille ou deux, qui est proprement le pamphlet, c'est-à-dire du poison, et l'écrit de trois feuilles bien moins dangereux, puisque c'est déjà une brochure. Ce dialogue est le chef-d'œuvre de Courier, et, cette fois, dans un genre élevé. Ce n'est plus la manière villageoise des précédents pamphlets. Le ton est ferme et noble, le style a une certaine brusquerie, les phrases se heurtent, le mouvement est rapide : c'est de l'éloquence.

[1] Acte d'âne, d'ὄνος, âne.

[2] *Note sur la vie et les écrits de P.-L. Courier.*

Le *Pamphlet des Pamphlets* fut pour Courier, comme l'a dit Carrel, le chant du cygne. Dans l'une de ses dernières feuilles, il s'était adressé à lui-même cette étrange apostrophe : « Prends garde, Paul-Louis, prends garde, les cagots te feront assassiner. » De là devaient naître bien des calomnies posthumes. Un dimanche, au déclin du jour, il fut mortellement atteint d'un coup de fusil dans son bois de Larçay. Le meurtrier resta longtemps inconnu. « Ce ne fut, rapporte Sainte-Beuve, qu'au mois de juillet 1830 que le mystère cessa, et qu'il devint clair pour tous que cette mort n'était point un coup de parti ni une vengeance politique, mais quelque chose de plus simple et de commun, le guet-apens et le complot de domestiques grossiers, irrités et cupides, voulant en finir avec un maître dur et de caractère difficile. » Paul-Louis fut enlevé au plus beau moment de son talent et dans tout l'éclat de sa popularité. Quand il mourut, il roulait dans sa tête de grands projets d'attaque contre la royauté des Bourbons qu'il jugeait incompatible avec la société nouvelle, et contre les prêtres qu'il haïssait de toute la haine d'un disciple fanatique de Voltaire. On a un échantillon de la manière dont il entendait engager la lutte avec le clergé dans une suite de petits pamphlets qui eussent paru chaque semaine.

Paul-Louis Courier, comme homme politique, ne joua qu'un rôle très secondaire. Il n'aimait pas assez son pays pour lui vouloir être sincèrement utile. Un historien littéraire, qui parfois a manqué de mesure et d'impartialité dans une longue étude sur Courier, résume assez justement l'existence active du pamphlétaire. « Sa vie, dit M. Nettement, c'est la lutte de l'individualité indisciplinée contre la société, le duel de l'exception contre la règle. Il réunit dans son talent les avantages et les inconvénients de cette position une fois prise. Il est original, vif, piquant, spirituellement paradoxal, plein de verve, de saillies ; mais il manque d'autorité et de hauteur, comme de largeur dans les vues. C'est un chicaneur admirable, mais un mauvais logicien [1]. » Paul-Louis faisait de l'opposition un système.

On a diversement jugé l'homme; sa valeur d'écrivain est réelle et très distinguée. Un journaliste qui eut avec lui beaucoup d'affinités et qui, comme lui, mourut de mort violente, Armand Carrel, dit à ce sujet : « A mesure que Courier a produit, on a pu remarquer son allure plus dégagée, plus libre, sa manière se séparant de plus en plus de celle des écrivains auxquels on a pu d'abord le comparer, jusqu'à ce qu'enfin elle soit tout à fait l'expression de l'originalité de son esprit et de la trempe un peu sauvage de son caractère [2]. » On admire chez lui la forme artistement et religieusement travaillée du pur Louis XIV. On a souvent comparé le style de Courier à celui des *Petites Lettres* de

[1] *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, tome I, p. 442. Lecoffre.

[2] A. Carrel, Préface des *Œuvres* de P.-L. Courier.

Pascal; Courier lui-même trouvait juste et aimait beaucoup ce rapprochement; mais il y a autant de différence entre les deux talents qu'entre les deux hommes. Le seul rapport, c'est que tous deux furent, quoique d'une manière très diverse, de grands pamphlétaires. Et Courier a déployé dans ses pamphlets des qualités qui sont bien à lui, et en font un écrivain fort original: « cette langue polie, courte, sans article, saccadée et scandée, alerte et pénétrante [1]; » prose faite pour s'emparer de la mémoire comme la poésie, et qui abonde de vers de toute mesure; cette audace satirique qui fait jouir les petits de l'humiliation des grands; cet art de rendre la vérité, ou ce qu'il croyait tel, accessible à tous, simple, et, comme il disait, vulgaire et villageoise; ce talent de cacher sa pensée sous une certaine bonhomie d'expression, — bonhomie, il faut l'avouer, qui trop souvent n'était ni simple, ni facile, mais apprêtée, savante et laborieuse. Notre vigneron, notre canonnier à cheval était digne d'entrer à l'Académie.

[1] Sainte-Beuve, *Causeries*, 2 août 1852.

CARREL (Jean-Baptiste-Nicolas-Armand)

— 1800-1836 —

Armand Carrel, par l'importance de son rôle et l'énergique sincérité de ses convictions, attire tout particulièrement l'attention entre les nombreux polémistes qui parurent sous le gouvernement de Juillet. Il fut le promoteur de bien des idées fausses en politique comme en économie sociale; il manqua souvent de prudence dans ses actes et de modération dans ses écrits; mais, grâce à la constante dignité de son caractère, à la chaleureuse éloquence de son langage et de son style, il ne cessa d'inspirer de la sympathie même à ses adversaires.

Carrel naquit à Rouen d'une famille de négociants. De bonne heure, il laissa voir un goût très vif pour la carrière des armes. Au collège, il lisait de préférence Salluste, Xénophon, César. Après de sérieuses études d'histoire et de stratégie, il se fit admettre à l'école de Saint-Cyr.

En 1821, sous-lieutenant au 29e de ligne qui tenait garnison à Belfort et à Neuf-Brisach, il trempa dans le complot militaire de Belfort; mais sa complicité ne put être établie sur des preuves sérieuses.

Deux ans plus tard, au moment de la guerre d'Espagne, saisi d'une fièvre de libéralisme, il abandonna sa compagnie pour s'aller joindre aux proscrits de toutes les nations qui formaient la légion du colonel Pachiarotti. Fait prisonnier par les troupes françaises, il fut condamné deux fois à mort, et enfin acquitté après la révision d'un dernier conseil de guerre.

A sa sortie de la prison de Toulouse, en 1824, Carrel vint à Paris. Il était sans condition, sans ressources, incertain de la carrière qu'il devait suivre. Sa famille l'encourageait au commerce; quelques amis lui conseillaient le journalisme, lorsque M. Arnold Scheffer, du *National*, lui proposa d'être le secrétaire d'Augustin Thierry. L'illustre écrivain terminait l'*Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands*. Il offrit au jeune officier l'équivalent de son traitement et lui demanda de l'aider dans ses recherches historiques. Chargé de mettre en ordre des monceaux de notes et de corriger les épreuves de l'ouvrage en publication, Armand Carrel, dans ce travail subalterne, développa rapidement, grâce à la sagacité naturelle de son esprit, ses connaissances et son goût.

« Ceux qui l'ont vu, dit Villemain, secrétaire d'Augustin Thierry, écrivant sous sa dictée et l'aidant à corriger ses épreuves, furent frappés de tout ce

qu'il devint, en si peu de temps, sous un tel maître. Il ne servit pas lui-même, comme on l'a dit avec une injuste légèreté, à la perfection des écrits de ce maître; il ne lui donna ni une pensée, ni une image. Mais il apprit son art, en l'écoutant, et fut comme transformé par ce noviciat. Silencieux, attentif, modeste, comme une fière et noble nature qui n'a pas encore toute sa force, il sortit écrivain de cette école, où il était entré copiste. »

Quelques mois plus tard, Augustin Thierry, à qui l'on avait demandé un résumé de l'*Histoire d'Écosse*, se trouvant excédé de travail, engagea son secrétaire à l'entreprendre. Ce fut son début dans les lettres. Sur les conseils du maître, il écrivit ensuite un nouveau résumé de l'*Histoire de la Grèce moderne,* qui fut accueilli avec un certain succès. Il voulut alors reconquérir son indépendance. Armand Carrel ne vint plus que comme ami servir aux recherches d'Augustin Thierry. Cependant la situation précaire où il se trouvait placé l'obligea de se livrer momentanément au commerce; il choisit celui des livres comme s'éloignant le moins de ses habitudes littéraires, et, dans ses instants de loisir, médita, puis écrivit l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, livre qui parut en février 1827. Carrel y jugeait une époque conforme sous bien des rapports à celle de la Restauration. Ainsi que l'a remarqué M. Nisard, il faut voir dans cet ouvrage moins une histoire qu'un pamphlet historique où l'auteur, expliquant la politique de Jacques II, d'après le sentiment que lui inspirait celle de Charles X, prédisait à la royauté de droit divin le sort qui l'attendait et la ruine inévitable de ses destinées [1]. L'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre* était écrite dans un style clair et concis, remarquable surtout par la propriété du langage, mais n'offrait aucune de ces pages saillantes qui font pressentir un grand écrivain, ni de ces vues larges et profondes qui révèlent un esprit supérieur. Armand Carrel donna la première manifestation sérieuse d'un talent tout personnel, lorsqu'en 1828 il publia ses fameux articles sur les guerres d'Espagne. Il venait de prendre, pour ne plus l'abandonner, « ce style si habilement mélangé de coloris et de précision, d'élégance, de netteté et de vigueur qui devait donner tant de relief à ses écrits postérieurs [2]. » Après ces deux articles, il fit paraître, à des intervalles éloignés, divers travaux littéraires et politiques, entre autres son intéressante, mais trop flatteuse étude : *Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier.*

Le 1er juillet 1830, jour de la création du *National,* Armand Carrel entra dans l'arène politique où bientôt, avec les dangers, il allait trouver les joies, les ardeurs et les triomphes du champ de bataille. Il n'eut tout d'abord qu'un rôle effacé dans la rédaction de cette feuille, que dirigeaient Thiers et Mignet. Ses vues offraient des différences profondes avec celles de ses collaborateurs. Il voulait, selon eux, aller trop loin et trop vite. Son programme audacieux les inquié-

[1] Nisard, *Études de critique littéraire.* Armand Carrel.

[2] Loménie, *Galerie des contemporains illustres.* Armand Carrel.

tait; il dut pendant quelques jours se borner à des articles de critique littéraire. Après la promulgation des ordonnances de Juillet, le *National* prit une attitude plus ferme. Le 26, Carrel, dans un supplément du journal, écrivit le premier appel à l'énergie individuelle des citoyens; le 27, il signa la protestation générale de la presse, rédigée par Adolphe Thiers; le lendemain, éclata la révolution. Carrel avait désiré l'effacement de la monarchie; il n'espérait point en son renversement par la force ouverte. Il déclarait, avant la lutte, le succès impossible. La bataille commencée, il annonça la défaite. « Au premier bruit de la fusillade, rapporte M. Louis Blanc, il secoua tristement la tête; puis s'en alla par la ville, sans armes et une baguette noire à la main, indifférent aux balles qui sifflaient autour de lui, et bravant la mort sans chercher le succès. » Le 30 juillet, il prit le commandement de la légion rouennaise, accourue dans la capitale pour prendre part au combat. Il vit avec étonnement la victoire.

Le nouveau gouvernement l'envoya dans les départements de l'Ouest pour y réorganiser l'administration. Quand il revint à Paris, il trouva ses collègues du *National* installés au pouvoir. On lui offrit la préfecture du Cantal. Il refusa comme indigne de lui cette préfecture de troisième ordre dont on voulait rémunérer ses services, et se rendit maître de la direction du *National*.

Au début, il défendit le régime constitutionnel; mais, en même temps, réclama pour tous la liberté d'opinions et d'appréciations. Selon lui, le résultat le plus clair de la victoire obtenue sur le dernier gouvernement qui voulait interdire la discussion de ses actes devait être le droit de discuter ceux du pouvoir actuel, et cela non par système, mais dans un esprit de sagesse et de bienveillance. En lui signalant ainsi les échecs qu'il pourrait éviter, la presse servait à la fois ses intérêts et ceux du pays. « Une carrière nouvelle, écrivit-il, est ouverte aux journaux qui voudront être vraiment indépendants. Leur importance qu'on croit détruite parce qu'ils n'ont plus d'opposition systématique à faire est, au contraire, appelée à s'accroître; seulement il faut qu'indépendance complète leur soit permise aussi bien vis-à-vis de l'autorité que de leur parti. »

Cependant, le gouvernement de Juillet s'affermissait de jour en jour et, dans une proportion inverse, desserrait de plus en plus ses attaches démocratiques. Les ministres de Louis-Philippe trouvaient importune la libre appréciation de leurs actes; M. Thiers, qui n'avait pas oublié l'influence de ses propres discussions sur les événements de 1830, se montrait particulièrement rebelle à cette tutelle préservatrice. Des procès sans nombre frappèrent tous les journaux qui voulurent appliquer les théories du *National*. Devant cette attitude de la royauté consentie, Armand Carrel se fatigua de ses projets de conciliation; il déclara la guerre au pouvoir et fit ouvertement profession de républicanisme. Son langage devint acerbe et mordant. Il ne s'épargna plus à défendre une opinion qui, pour lui, renfermait en

elle les sérieux intérêts du pays; il discuta sans relâche, sans ménagement toutes les questions relatives aux libertés politiques et à la grandeur extérieure de la France.

La polémique du *National* est une des œuvres les plus originales du dix-neuvième siècle. Il sera curieux d'en suivre quelques importantes discussions. Un jour, envisageant dans son origine la royauté consentie, Armand Carrel conteste au monarque d'avoir accepté la couronne par dévouement au pays. Il montre dans son avènement au trône un choix libre de la nation, qu'il dépendait à la souveraineté du plus grand nombre de ne pas formuler en sa faveur. Repoussant toute théorie de quasi légitimité, il fait nettement du roi constitutionnel un magistrat électif et responsable.

« Nous ne voulons pas, dit-il, laisser décréditer ce qui a été fait en juillet. Le choix de la nation a été libre, pesé, volontaire ; il s'est exercé dans toute la plénitude du droit. Une fois le principe de la légitimité détruit, il n'y avait en France de légitimité directe ni indirecte ; il n'y avait plus de princes que sur la route de Cherbourg; tout ce qui n'était pas là était citoyen et rien de plus. La France a pris un citoyen et en a fait un roi; elle l'a pris riche, elle eût pu le choisir pauvre ; elle a préféré M. le duc d'Orléans, suivant la déclaration même du grand orateur des centres, M. Dupin, *non comme Bourbon, mais quoique Bourbon*. La France a donc fait un choix et non pas subi une nécessité [1]. »

Au moment où venait d'éclater l'insurrection de Lyon, le gouvernement, dans ses communications officielles, avait voulu ramener cette émeute aux proportions d'un simple mouvement urbain, totalement étranger à la politique. Examinant à son tour cet événement, suivant l'interprétation même du ministère, le polémiste démontre alors que ce n'est plus seulement une émeute dangereuse, mais un véritable péril social.

« Un maréchal, un prince, une armée sont partis ; on marche sur Lyon. Le gouvernement ne doute pas qu'il ne lui soit facile de rétablir dans Lyon son autorité ; mais qu'il y prenne garde! Il se réjouit de n'avoir point à commencer une guerre de partis, de n'avoir point à réduire Lyon soulevé comme en 93 contre les assemblées et le pouvoir siégeant à Paris. Ce qu'il va faire est plus grave, plus difficile, plus périlleux pour lui et pour nous. Il va commencer une guerre de classes ; qu'il ne s'y trompe pas, c'est pis qu'une guerre politique. En deux mots, il ne va pas seulement réinstaller un préfet, un maire, une garnison, un parti politique ; il va restaurer une classe momentanément dépossédée de ses avantages, et d'avantages qu'une autre classe veut absolument partager avec elle. Qui a tort? qui a raison? La loi non seulement, mais tous les principes connus d'économie sociale, ou plutôt notre ignorance d'un état meilleur, condamnent cette classe qui a écrit sur son drapeau la triste, la déchirante devise : *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant*. Eh bien ! si le gouvernement s'en tenait à la lettre de la loi, s'il allait vouloir par la force des armes obliger l'ouvrier lyonnais à se soumettre aux conditions telles quelles

[1] 21 mai 1831.

du chef d'atelier, il verserait des torrents de sang et ne ferait qu'allumer un incendie général. »

Son caractère politique apparaît clairement dans les articles du 13 mai et du 14 octobre 1833. Le premier est une profession de foi. Traitant des intérêts de liberté et de propriété, il s'y efforce de convaincre la bourgeoisie inquiète que l'avènement de la République ne serait autre chose qu'une transformation du pouvoir héréditaire en pouvoir électif avec une extension du droit de suffrage; puis, repoussant énergiquement les théories brutales des révolutionnaires :

« Nous voulons, dit-il, la liberté pour nous aujourd'hui, demain contre nous, si nous étions les maîtres ; bien différents de ceux qui veulent caresser et ménager des pratiques oppressives, dans l'espoir avoué de les manier à leur tour, et de devenir de persécutés persécuteurs. Nous répétons donc que nous sommes toujours pour le *gouvernement représentatif, contre la monarchie et contre l'anarchie ;* que nous voulons ce gouvernement représentatif composé d'un pouvoir exécutif, d'un pouvoir législatif et d'un pouvoir judiciaire indépendants l'un de l'autre. »

Dans le second article, il manifeste la même aversion des pratiques violentes et des agressions matérielles; il fait comprendre aux républicains qu'ils ne triompheront qu'en suivant une tactique de prudence et de paix, en acculant la dynastie dans les coups d'État, en lui refusant tout prétexte de violer la Charte dans un intérêt d'ordre public, en l'obligeant à prendre l'initiative de la violence.

Carrel ne devait pas rester longtemps d'accord avec ces principes de patience et de longanimité ; les lois répressives de septembre modifièrent sensiblement sa manière de penser; et, de jour en jour, sa polémique devint plus véhémente et provocatrice. C'est ainsi qu'au sujet des rigueurs exercées contre les écrivains, appelant tout le danger sur lui, rendant la lutte avec le gouvernement pour ainsi dire personnelle, il lançait à l'autorité cet énergique défi :

« Il faut que ce ministère sache qu'un seul homme de cœur, ayant la loi pour lui, peut jouer, à chances égales, sa vie contre celle non seulement de sept ou huit ministres, mais encore contre tous les intérêts, grands ou petits, qui se seraient attachés imprudemment à la destinée d'un tel ministère. C'est peu que la vie d'un homme tué furtivement au coin de la rue, dans le désordre d'une émeute ; mais c'est beaucoup que la vie d'un homme d'honneur qui serait massacré chez lui par les sbires de M. Périer, en résistant au nom de la loi: son sang crierait vengeance ; que le ministère ose riquer cet enjeu, et peut-être il ne gagnera pas la partie. Le mandat de dépôt sous le prétexte de flagrant délit ne peut être décerné légalement contre les écrivains de la presse périodique, et tout écrivain pénétré de sa dignité de citoyen opposera la loi à l'illégalité, et la force à la force ; c'est un devoir : advienne que pourra ! »

Carrel, dans l'entraînement d'une imprudente franchise, avait fait de son journal une arène où il combattait en même temps avec la

plume et l'épée, « un champ clos où il se serait cru malheureux de ne pouvoir descendre en personne[1] ». Il s'était fait un devoir de défendre, par tous les moyens, la dignité de la presse et l'honneur de son parti. Il devint la victime de cette humeur guerroyante. Armand Carrel mourut en duel, le 24 juillet 1836[2].

L'ardent polémiste, comme il le fait connaître lui-même dans une lettre à Sainte-Beuve, avait la double prétention d'être un homme politique « en dehors de la hiérarchie, malgré la hiérarchie, et un journaliste de quelque influence, sans être homme de lettres, ni savant, ni historien breveté, ni quoi que ce soit qui tienne à quelque chose »; il ne voulait d'autre rôle que celui de « partisan politique et littéraire, faisant la guerre en conscience pour le compte de ses opinions qui se trouvaient celles du grand nombre, sans prendre ni recevoir de mot d'ordre d'aucune autorité organisée; ennemi du pouvoir, sans engagements avec l'opposition légale, ni même avec les affiliations populaires ». Carrel avait de hautes qualités : la loyauté, le dévouement; il représentait, à son époque, l'antique esprit de chevalerie. Par malheur, dans ses longues luttes d'oppositions, il céda trop aux instigations d'un esprit naturellement orgueilleux, dominateur, exclusif. Sa réputation politique ira toujours en décroissant; mais il jouira longtemps encore d'une célébrité d'estime. On se souviendra, sur la foi des historiens, que sa polémique était admirable de clarté, de force et de chaleureuse sobriété.

[1] Littré, *Notice biographique sur Armand Carrel.*

[2] « La presse entière, sans distinction d'opinion, déplora sa mort. Elle se plaisait à se personnifier dans Armand Carrel ; elle aimait son humeur fière et même un peu hautaine, la mâle vigueur de sa polémique, la position de supériorité dédaigneuse qu'il prenait vis-à-vis du gouvernement, sa situation de chef de parti et la dignité de son caractère, qui relevaient le niveau général du journalisme et jusqu'aux défauts de sa nature, sa témérité intrépide, sa susceptibilité ombrageuse, sa plume tenue comme une épée ; la presse se sentit atteinte du coup qui le frappa, et M. de Chateaubriand, qui l'avait aimé, suivit ses tristes funérailles. » (Nettement, *Hist. de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, t. I, p. 256.)

CORMENIN

— 1788-1868 —

Le baron de Cormenin, député du Loiret en 1828, débuta dans la carrière politique par une brochure très vive contre les abus scandaleux du cumul. Là, sous la forme d'une pétition, le futur pamphlétaire exposait la naissance, l'accroissement et les dangers du mal. Il en résumait ainsi les caractères généraux :

« Le cumul altère profondément dans les juges les garanties de leur indépendance.

« Il s'oppose dans les marins et les militaires à l'exactitude de la discipline et aux besoins du service.

« Il empêche les corps administratifs d'étudier et de satisfaire les besoins spéciaux de leur emploi.

« Il scandalise dans les ecclésiastiques qui semblent sacrifier, non pas au Dieu de l'Évangile, mais au veau d'or.

« Il couronne l'intrusion, la cupidité, la flatterie, la paresse, l'impuissance.

« Il enchaîne la division féconde et salutaire du pouvoir.

« Il énerve la moralité des fonctionnaires.

« Il corrompt la science.

« Il étouffe le génie.

« Il dévore le budget. »

Après la révolution de 1830, Cormenin donna sa démission de député et prit à l'égard du nouveau régime une attitude hostile. Au nom du rationalisme absolu des principes, il accusa le gouvernement de Juillet, qui se déclarait issu de la souveraineté nationale, d'avoir usurpé le pouvoir, en ne consultant point, pour l'obtenir, la volonté du suffrage universel. La situation fausse de ses adversaires servit merveilleusement son talent naturel d'opposition. Choisissant tout d'abord la question la plus propre à surexciter les passions démocratiques, il attaqua la royauté constitutionnelle dans les détails de son administration budgétaire, dans ses listes civiles, dans ses dépenses de chaque jour. Il lança contre elle : les *Lettres de M. de Cormenin sur la Liste civile et les dotations*, les *Très humbles remontrances de Timon* et les *Questions scandaleuses d'un jacobin*.

Dialecticien habile, éloquent pamphlétaire, Cormenin acquit rapidement une immense popularité. Il avait été réélu député par le département du Loiret. Couvert de son inviolabilité parlementaire, il pouvait impunément frapper la monarchie bourgeoise, parler très haut de son courage à braver des périls imaginaires :

« Malheur à ceux qui défendent les libertés du peuple ! malheur ! malheur ! Pour eux les anathèmes de la camarilla, pour eux les calomnies de la bonne

presse, pour eux les persécutions du ministère, pour eux les amendes, les confiscations et les sépulcres vivants de Pélagie [1]. »

Cormenin goûtait tous les enivrements de la faveur populaire, lorsqu'il se fit avec *Oui et non*, *Feu! feu!* le champion des libertés de l'Église. Les sympathies démocratiques se changèrent en violentes colères, exaspérées encore par le succès inouï de ces « libriculets ». Les lettres d'invectives, les libelles de toutes formes et de toutes couleurs s'abattirent avec une étonnante abondance sur le pamphlétaire. Timon, répondant à ce débordement d'injures, laissa clairement voir la satisfaction que tant d'attaques lui causaient.

« Le joli et agréable métier, s'écriait-il au plus fort de la lutte, que celui de pamphlétaire, dans lequel on prétend que je *floris* tout seul depuis la révolution de juillet !

« Il est vrai que j'ai été, en ce genre, l'homme le plus fêté, le plus encensé, le plus admiré, le plus sérénadé, le plus lithographié, le plus médaillé, le plus courtisé, le plus popularisé, colporté, imprimé et lu.

« Mais aussi, en revanche, j'ai été le plus honni, le plus calomnié, le plus menacé, le plus biographié, le plus déchiré, le plus défiguré, le plus flétri, le plus sali, le plus souillé de boue et d'ordures de la tête aux pieds.

« Ne croyez pas cependant que je me fâche trop d'être accommodé de la sorte : tant bien s'en faut qu'au contraire, et je vas vous expliquer pourquoi. Lorsqu'un de mes pamphlets ne m'attire que peu d'injures, je ne suis pas content de moi et je me dis : C'est ma faute, j'aurai mal attaqué cet abus-là ! j'aurai mal défendu cette liberté-là !

« Cette fois-ci, j'ai tout lieu d'être satisfait et je crois mon pamphlet bon (les *Oui et non*).

« Ce n'est pas parce qu'il est arrivé, en un mois, à sa huitième édition, c'est parce que, grâces à Dieu, l'injure anonyme, la signée, la mal signée, l'imprimée, la manuscrite, sont tombées chez moi par ballots [2]. »

Ailleurs, alléguant avec une sorte de joie fanfaronne le nombre toujours croissant de ses ennemis, brochuriers ou journalistes :

« Une nuée d'adversaires s'abattent sur moi ; à peine l'un tombe, que l'autre se relève ; celui-ci entre par la porte, celui-là par la fenêtre. Je ne sais auquel entendre, et il me semble que pour se faire réfuter par moi, les uns et les autres, ils auraient bien dû prendre leur tour d'inscription. *C'est égal.*

Je ne les aurai pas moins vite expédiés [3]. »

Nés d'une inspiration sincère, les pamphlets en faveur des libertés religieuses sont les plus éloquents qu'ait tracés la plume de Cormenin. La bataille est là franchement engagée ; et c'est avec une

[1] *Lettre sur l'apanage du duc de Nemours*, 1837.
[2] *Feu ! feu !* note 1.
[3] *Ibid.*, III.

loyauté incontestable que l'écrivain populaire sacrifie toute espérance ambitieuse à ses convictions catholiques. C'est avec beaucoup de force et d'autorité qu'il résiste au nombre, au sophisme et à l'injure.

« On me demande, dit-il, pourquoi je recommence le combat, pourquoi mon ardeur redouble avec le nombre des assaillants, pourquoi je soutiens si vivement la cause périlleuse ? Pourquoi ? parce que j'ai, toute ma vie, soutenu le faible contre le fort et le juste contre l'injuste ; parce que je serais le premier à attaquer le clergé, s'il était l'agresseur temporel, et que je dois être le premier à le défendre, dès qu'il est l'opprimé spirituel ; enfin, parce que toutes les libertés doivent se liguer ensemble contre toutes les tyrannies, se serrer l'une auprès de l'autre, veiller jour et nuit, relever leurs sentinelles, et, lorsque l'ennemi tire contre elles, crier à leur tour : Feu ! feu ! »

Après avoir nettement délimité le terrain de la lutte, et marqué les droits de tous à la liberté : liberté du gouvernement à l'encontre du prêtre dans l'ordre du temporel, liberté du prêtre à l'encontre du gouvernement dans l'ordre du spirituel [1], Cormenin met habilement en parallèle l'unité du clergé et l'anarchie du parti radical; puis, dans une page véritablement éloquente, démontre qu'il n'existe, pour aucune nation, de liberté sans la foi.

Les écrits de Timon contre l'oppression de l'indépendance cléricale seraient irréprochables dans leur exposition de faits et de principes, si l'un d'eux ne renfermait cet étrange passage sur Bossuet et la Déclaration de 1682 :

« La querelle de Louis XIV et d'Innocent XIII n'a que deux mots. Le pape entendait percevoir l'impôt de la régale sur les bénéfices vacants, à quoi Louis XIV ne voulait céder, et ayant fait venir Bossuet et quelques prélats de cour dont il était plus que sûr :

« Mettez-vous là, et prenez note de ce que je vas vous dicter. Vous commencerez par opposer aux collecteurs innocentins mes collecteurs royaux, et vous accommoderez à cela quelques phrases ronflantes sur l'indépendance de mon temporel ; ce sera là votre premier article, entendez-vous bien ?

« Et attendu que le très saint Père a mis le pied sur les terres de ma domination, vous irez, par représailles, l'inquiéter un peu sur le terrain spirituel de son infaillibilité. Tournez-moi cela avec une sorte d'ambiguité habile et respectueuse, de manière que le pape entende ce que vous voulez dire et qu'il ne puisse pas trop s'en fâcher, et ce sera le sujet de votre second, de votre troisième et de votre quatrième article.

« Bossuet était grand évêque, père de l'Église... gallicane, génie sublime, et encore plus fin courtisan. Il devina bien vite la volonté de son royal maître, et il la coucha en Déclaration, comme vous savez [2]. »

Un pareil travestissement de l'histoire, une telle diffamation d'une des plus nobles gloires du catholicisme inspirent autant d'étonnement que de tristesse de la part d'un défenseur de la religion.

[1] *Défense de l'évêque de Clermont.* Avant-propos.

[2] *Feu! feu!* II.

Vers la même époque (1847), Cormenin publiait son traité *De l'éducation et de l'enseignement.* L'argumentation du livre est ainsi divisée : l'éducation doit être séparée de l'enseignement; le père de famille doit donner l'éducation ; l'État doit donner l'enseignement; l'enseignement doit être gratuit; l'enseignement doit être public. L'auteur conclut en demandant la pleine liberté de l'éducation, avec la pleine publicité et la pleine gratuité de l'enseignement. Les esprits sérieux ont depuis longtemps reconnu ce qu'avait de chimérique cette séparation établie entre l'éducation et l'enseignement, « comme si ces deux parties du même tout ne devaient pas être dominées par le même esprit[1]; » mais il est un passage, dans ce livre, vraiment digne de nous arrêter quelques instants. Après avoir montré l'influence désastreuse de la philosophie nouvelle sur l'enseignement, sur la politique et la littérature, après avoir exposé les tristes résultats de l'éclectisme régnant dans l'Université, Cormenin, reprenant l'idée fondamentale de son pamphlet : *Feu! feu!* envisage ainsi le sort fatal de toute nation dénuée de croyances religieuses et chancelant entre la licence et le despotisme :

« Où il n'y a plus de foi dans les âmes, il n'y a plus que corruption dans les mœurs et que lâcheté dans les actions. Cela s'est vu dans tous les pays et dans tous les temps. Quand Athènes se promena sous le Portique, les mains derrière le dos, à l'écoute des philosophes, Alexandre lui passa la chaîne au cou. Quand Rome dégénérée cessa d'adorer les dieux, elle se mit à genoux devant l'infâme Héliogabale. Quand le Bas-Empire, disputeur comme un sophiste, faisait cercle autour de l'école, le Turc vint et jeta le Bas-Empire dans le Bosphore. Quand la Terreur, impie jusqu'à trouver Robespierre dévot, s'assit sur le maître-autel de Notre-Dame, le sang des citoyens coula sous le couteau des citoyens. Aujourd'hui, le gouvernement ne croit à rien, les seigneurs de la cour à rien, les chambres à rien, les électeurs à rien, les professeurs à rien, les élèves à rien. Aussi, que sommes-nous tous devenus? Nous sommes devenus des valets. C'est pis qu'esclaves. »

L'œuvre capitale de Cormenin est son *Livre des Orateurs*, où, gardant l'esprit satirique de ses pamphlets, il se fait l'historien, le critique et le juge de l'éloquence contemporaine.

Il y présente les scènes les plus vives du théâtre parlementaire, montre dans leur existence active les hommes de son temps, fait connaître leur but, leurs opinions, leurs discours; il y ranime tous les débats sérieux des deux Chambres. Mais, à travers tant d'événements et de discussions, Timon ne s'oublie pas lui-même. La note personnelle se trouve partout; elle est particulièrement accentuée dans les réflexions générales sur l'éloquence. Avant de dessiner sous des traits plus ou moins fantaisistes la silhouette de ses principaux collègues à l'Assemblée, Cormenin, se souvenant qu'il n'avait pas, lui, le don de la parole, mais qu'en retour il était pamphlétaire, tient à décla-

[1] Nettement, *Histoire de la littérature sous le gouvernement de Juillet*. Lecoffre.

rer qu'il n'est pas de discours, qu'il n'est aucun genre même dans le domaine de la pensée, que l'on puisse raisonnablement comparer au pamphlet. Il l'affirme, et le démontre avec autant de redondance dans l'expression que de présomption dans la pensée. Rien n'est curieux comme cette hymne lyrique, chantée par Timon en l'honneur du pamphlet :

« Tout ce qui honore la vertu, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet. *Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon ont fait des pamphlets!*

« Le pamphlet circule, il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde ; il entre sans se heurter sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées ; échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout.

« Le pamphlétaire est toujours aux écoutes, derrière un paravent, dans le cabinet des ministres ou dans les couloirs de la Chambre. Sitôt qu'il aperçoit un abus qui cloche du pied, il fond sur lui les ailes déployées. Il le saisit entre ses serres redoutables, et, l'emportant dans l'espace, il le déchire et il sème de ses dépouilles les villes et les campagnes.

« Véritable Protée, lion, aigle, serpent, glaive, flamme, torrent, il mord, il vole, il rampe, il perce, il brûle, il inonde.

« Il franchit les Alpes, le Rhin et les mers. Il rôde la nuit et il cherche sa proie avec des yeux de lynx et des griffes de vautour. S'il rencontre des sangsues qui s'attachent aux flancs et aux reins du peuple, il répand sur elles le sel à pleines mains pour les faire dégorger. Si quelque haut personnage se glisse dans l'ombre, le long des murs du trésor, et emplit ses poches jusqu'à la ceinture, il dirige sur lui son falot, appelle le sergent et les lui fait vider.

« *Dragon, grenadier, voltigeur, artilleur, pionnier, capitaine ou caporal*, en tête, en flanc, que lui importe sous quel pompon il se bat, pourvu qu'il soit vainqueur. Sabre, mousquet, lance, tout lui est bon, s'il fait balle ou plaie.

« Le pamphlet est l'artillerie volante de la presse ; il fait, en tournant sur ses essieux d'airain, un bruit de foudre qui ébranle les pavés de la ville, et il retentit d'écho en écho dans les gorges des vallées et des montagnes.

« Ou il rase la terre et s'éteint dans la fumée, ou il serpente dans l'air en gerbes de feu, et illumine de ses resplendissantes clartés le ciel, la terre et les eaux.

« Le peuple le rejette du pied ou lui communique en le touchant sa taille de géant, sa voix de tonnerre et la force mystérieuse de sa puissance et de son universalité.

« Les publicistes et les orateurs soufflent dans *leurs petites flûtes* pour faire autour d'eux le plus de bruit qu'ils peuvent, mais c'est au pamphlétaire seul que la Renommée met en main *sa trompette*, et elle lui laisse sonner la grande voix du peuple par trois cent mille embouchures. »

Cormenin, dans ses études sur les orateurs, fait profession de franchise. Se défiant de lui-même, craignant de secrètes préférences ou d'invincibles antipathies, il dit quelque part : « Je suis sincère, mais je ne suis pas impartial. » Ailleurs, envisageant son œuvre de plus haut, il annonce sa ferme volonté de n'écrire point comme un homme de parti pour flatter les passions de ses amis, mais comme un homme

véridique et sérieux, pour préparer le jugement de la postérité[1]. On ne doit accepter ces déclarations qu'avec une grande réserve. « L'opposition, dans l'ouvrage de Cormenin, selon les remarques de Nettement, est traitée avec une partialité favorable, non pas ses orateurs éminents, que Timon apprécie en général avec justesse, mais ses discoureurs moins éloquents, que le peintre a reproduits sur la toile avec les proportions que leur donnait l'engouement momentané de leur opinion, plutôt qu'avec leur taille naturelle. Il y a beaucoup à rabattre sur ces louanges auxquelles l'esprit de parti et la camaraderie d'opposition ont eu une grande part. En revanche, les orateurs du gouvernement que M. de Cormenin attaquait ne sont pas complètement ressemblants ou ressemblent en laid; le peintre, en voulant empreindre de couleurs son pinceau, se sera quelquefois mépris, et l'aura posé sur la palette chargée pour le pamphlétaire. » Quelques-uns de ses jugements, commencés et repris sous des impressions différentes, sont contradictoires[2]. D'autres, formulés trop hâtivement, pèchent par l'inexactitude du détail. Le *Livre des Orateurs*, bien qu'il renferme un certain nombre d'excellentes notices, n'a pas toujours l'autorité d'un livre d'histoire.

Le style est en général brillant et coloré, mais trop recherché, trop chargé d'épithètes, trop prolixe. L'auteur, charmé de ses propres pensées, se complaît à les étendre; il allonge les meilleures idées jusqu'à les rendre banales; il tourne, retourne un détail jusqu'à l'épuiser. Pour ne point perdre une heureuse image adoptée dès le commencement d'une période, il arrive parfois à des oppositions inexplicables. En recherchant si obstinément l'étrangeté, Cormenin, dans bien des passages, touche de près à la platitude. Son talent paraît incontestable; mais on est fatigué des efforts qu'il fait pour obliger le lecteur à le reconnaître. Timon est trop visiblement préoccupé de son rôle d'écrivain, et surtout d'écrivain spirituel. Ses saillies ne manquent pas de finesse et d'imprévu, mais il en fait remarquer trop complaisamment la délicatesse. Il est si content « de ce qu'il a écrit, si sûr d'être un écrivain plein de malice, de goût, de sel et d'atticisme, un Athénien, comme il le dit lui-même en s'adressant à M. Fonfrède, que la satisfaction qu'il éprouve, quelque légitime qu'elle puisse être, diminue celle du lecteur : on lui trouverait plus d'esprit s'il s'en trouvait un peu moins ».

Le *Livre des Orateurs*, néanmoins, a de très belles pages, les unes empreintes d'une vive originalité, les autres pleines de vigueur et d'entrain. Cormenin atteint la haute éloquence, dans son éloge de Mirabeau, lorsque, soulevé par l'enthousiasme, il montre le tribun

[1] *Livre des orateurs*, Guizot.

[2] Étudier particulièrement *de Serre, Thiers, Lamartine ;* et, sur les rectifications apportées à ses jugements par Cormenin dans ses dernières éditions, sur ces remaniements, lire : Eugène Pelletan, *Siècle*, 11 et 14 mars 1854.

dominant la foule comme un maître et comme un roi. Traçant le portrait du général Foy, il donne à ses idées une étonnante puissance d'expressions, et il jette cette phrase ardente et guerrière sonnant la charge :

« C'était un homme de fer, un de ces hommes de l'école napoléonienne, qui allaient à la conquête de la liberté du même pas qu'ils avaient marché à la conquête du monde, le front haut, l'œil déterminé, sans s'effrayer des obstacles et sans douter de la victoire ; qui sacrifient leurs jours, leurs nuits, leur fortune, leur santé, leur existence à leur devoir ; qui s'attachent comme avec des crampons à ce qu'il y a de plus difficile dans chaque sujet, qui ne lâchent jamais pied, qui vivent et qui meurent de l'énergie de leur volonté. »

Il sème en abondance les mots qui frappent juste, les traits éloquents, les jugements nets, courts et précis. Voulant peindre un orateur toujours maître de lui-même, toujours calme, impassible sous les interpellations les plus fougueuses, Timon l'apprécie d'un mot : « Il se refroidissait de la colère de ses adversaires. » S'attachant à présenter ensemble les deux hommes les plus éloquents de la Restauration, il lui suffit d'une phrase pour les faire immédiatement connaître : « M. de Serre était l'orateur de l'école anglaise dont M. Royer-Collard était le philosophe. Ils avaient tous deux pour principe : la souveraineté de la raison, pour moyen la hiérarchie des pouvoirs, pour but la monarchie parlementaire. » Ailleurs, rappelant comme par hasard un souvenir sympathique, il en réveille en même temps plusieurs autres d'une manière infiniment délicate : « Beugnot, dit-il incidemment, l'homme le plus fin du royaume de France et de Navarre, après M. de Sémonville qui l'était moins que M. de Talleyrand. » On pourrait citer mille exemples de ce genre.

Les meilleures pages du *Livre des Orateurs* sont celles que l'auteur a consacrées à ses réflexions sur l'éloquence et, particulièrement, dans cette division de l'ouvrage, celles où Timon présente tous les dangers que la publicité de l'éloquence criminelle entraîne, et sa détestable influence sur les natures perverses.

Cet ouvrage, malgré les défauts nombreux que nous y avons signalés, restera dans les annales parlementaires du dix-neuvième siècle, comme la plus remarquable production du genre et la plus utile à consulter. Cormenin fut un esprit brillant, original. Il n'aurait eu besoin que d'un peu plus de goût pour être un grand écrivain.

QUINET (Edgar)

— 1803-1876 —

Edgar Quinet fut une intelligence très active. Littérateur, professeur, homme politique, poète, voyageur, savant, il répandit en des écrits de tous genres l'exubérance de sa nature. Dans ces œuvres si multiples et si diverses, le ton ardent, passionné, domine; aux matières les plus abstraites il a souvent communiqué la chaleur du lyrisme; sur bien des sujets il se montre éloquent, malgré de fréquents et dangereux écarts d'imagination, malgré ses exagérations de langage et ses fautes de goût.

Edgar Quinet naquit à Bourg, le 17 février 1803. Son enfance s'écoula à la campagne auprès de sa mère, qui s'occupa seule de son éducation première et veilla, pleine de sollicitude, à son développement moral et intellectuel.

Les événements de 1814 et de 1815 initièrent prématurément Quinet à la vie politique; les deux invasions, les Cent-Jours, le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Waterloo, laissèrent dans son âme une impression ineffaçable. Il faut lire, dans son *Histoire de mes idées*, le récit vibrant de cette indignation toute française d'un enfant de douze ans. Après avoir terminé ses études classiques à Lyon, il partit pour l'Allemagne. Il s'y fit aussitôt remarquer par les principaux professeurs de l'Université; il se lia d'amitié avec plusieurs d'entre eux, partagea leurs travaux, adopta leurs idées, et revint en France pour y commencer sa vie d'écrivain.

Il débuta, en 1824, par une légende, les *Tablettes du Juif-Errant*, « fantaisie d'enfant, sans art, sans style, sans invention d'aucune sorte, » que l'auteur laissa plus tard réimprimer pour attester combien la légende du Juif-Errant l'avait préoccupé de tout temps [1]. A travers bien des rêveries naïves, se manifestent déjà les tendances du libre penseur. C'est un premier effort contre tout ce qu'il appelle les servitudes passées : moyen âge, cathédrales, beffrois, jésuitisme, mysticisme scolastique. Les *Tablettes du Juif-Errant* furent suivies de la traduction des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, par Herder. Faite d'abord sur l'anglais, puis sur le texte original, cette traduction parut en 1825, précédée d'une introduction où le penseur de vingt-deux ans examinait, rapprochait, discutait et jugeait les plus importantes théories exposées jusqu'alors sur l'histoire de l'humanité. Goëthe rendit compte, en des termes élogieux, de cette étude phi-

[1] Bruxelles, 3 décembre 1857.

losophique ; et Victor Cousin, après l'avoir lue, dit au jeune auteur ces paroles flatteuses : « C'est là le début d'un grand écrivain ! »

Chez Cousin, Edgar Quinet rencontra Michelet, et de cette époque date leur amitié, qui dura quarante-cinq années.

En 1828, chargé d'une mission scientifique en Grèce, il employa les meilleures heures de son séjour à rassembler sur place des documents pour son ouvrage : *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité* (1830, in-8°). A son retour, il fit paraître dans la *Revue des Deux-Mondes : De l'avenir des religions; De la Révolution et de la philosophie; Rapports sur les épopées françaises du douzième siècle ; De l'épopée des Bohèmes; Du génie des traditions épiques de l'Allemagne et du Nord ; Le pont d'Arcole; De l'Allemagne et de la Révolution; De l'art en Allemagne* (1831-1832); enfin *Ahasvérus*, son livre de prédilection.

« Cet ouvrage, a-t-il dit, est le résumé de dix ans de vie. Continué à travers maints voyages et maintes peines tant d'esprit que de corps, je peux presque dire que chaque partie a été écrite en présence de son objet, à pied, à cheval, en gondole, sur mer, dans les cathédrales d'Allemagne, dans les basiliques de Rome, dans le couvent de Brou, dans les villas de Naples, dans les spitia de Morée. Il a pour but de reproduire quelques scènes de la tragédie qui se joue entre Dieu, l'homme et le monde. »

L'étrange et obscur *Ahasvérus*[1], prétend donner l'histoire du monde, de Dieu dans le monde, et enfin du doute dans le monde.

Après la Révolution de Juillet, Quinet vécut à Paris; il fréquenta Ballanche, Fauriel, Ampère, Mme Récamier et la société de l'Abbaye-aux-Bois[2].

Entre 1837 et 1838, il publia son *Épopée dramatique* à laquelle il travaillait depuis longtemps. Il la fit paraître en deux parties : *Napoléon*[3] et *Prométhée*.

Vers le même temps Quinet, dont l'activité redoublait sans cesse, donnait simultanément à la *Revue de Paris* et à la *Revue des Deux-Mondes* ses *Études sur l'Allemagne*, dans lesquelles il faisait entrer : *le Champ de Waterloo, De la vie de Jésus par Strauss;* et complétait ses grands travaux sur la poésie épique par une double étude, l'*Épopée* et *De Indiæ poesis origine* (1839), thèses qu'il avait lui-même soutenues à Strasbourg.

En 1839, il était professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon ; un an plus tard, il publiait une brochure très vive à l'occasion de la guerre d'Orient : 1815 *et* 1840, et, quelques mois après, son *Avertissement au pays*. En 1842, Edgar Quinet fut pourvu au Col-

[1] Il est ainsi divisé : Prologue, *la Création, la Passion, la Mort, le Jugement dernier*, Épilogue.

[2] Chassin, *Edgar Quinet, sa vie et son œuvre*.

[3] Voir sur cette composition épique notre premier volume des *Poètes du XIXe siècle*, p. 36.

lège de France de la chaire nouvellement créée de *langue et littérature de l'Europe méridionale.* Il prit franchement, de ce jour, l'attitude d'un homme politique ; transformant sa chaire en tribune, il fit à la jeunesse un cours de révolution. De là naquirent : *le Génie des religions* (1842, in-8°), et les *Jésuites* (1843), écrits en collaboration avec Michelet. Ces livres passionnés et pleins d'invectives étaient le résumé des leçons où les deux professeurs répondaient publiquement aux attaques excitées de tous côtés par la manière dont ils entendaient l'enseignement laïque. Quinet leur fit succéder : *De la Renaissance dans l'Europe méridionale ; De la liberté de discussion en matière religieuse ; Réponse à quelques observations de Mgr l'archevêque de Paris* (1843) ; *l'Ultramontanisme ou la Société moderne et l'Église moderne ; l'Inquisition et les sociétés secrètes en Espagne* (1844).

Le gouvernement retira la parole au professeur qui mêlait ainsi la polémique personnelle à des leçons de littérature. Quinet consacra ses loisirs à visiter l'Espagne, et, de retour à Paris, il publia un de ses anciens cours sous le titre : *Mes vacances en Espagne ; le Christianisme et la Révolution française* (1846).

Peu de temps après, étudiant particulièrement la politique contemporaine, il annonça, dans une brochure sur *la France et la Sainte-Alliance en Portugal*, les bouleversements imminents.

Elu député en 1847, par l'opposition du collège de Bourg, il contribua très activement à l'agitation réformiste.

En 1848, il prit les armes et, quand la victoire eut décidé du sort de la royauté, il conçut « d'inaugurer la République au Collège de France, dans la chaire d'un *lecteur du roi* ». Son département l'envoya à l'Assemblée constituante et à la Législative. Dans l'une comme dans l'autre assemblée, il siégea à l'extrême gauche. A l'occasion de l'expédition de Rome, il fit paraître sous le titre de : *Croisade autrichienne, française, napolitaine et espagnole contre la république romaine*, un opuscule très chaleureux que les libéraux accueillirent avec enthousiasme. Il continua ses polémiques dans l'*État de siége* (1849), *Révision* (juillet 1851), et l'*Enseignement du peuple* (1854). Banni de France en 1852, Edgar Quinet se retira à Bruxelles, où il épousa en secondes noces une jeune veuve moldave, la fille du poète Anoki [1].

Edgar Quinet, pendant son exil, sentit redoubler son amour profond et désintéressé des lettres. Il y trouva la paix, la sérénité. Les consolations fortes qu'il puisa dans une étude persévérante éloignèrent de son âme toute pensée de colère et de ressentiment. Frappé dans ses plus chères illusions, il ne laissa échapper aucun murmure ni contre les hommes ni contre les choses :

« Ce que j'ai aimé, dit-il, je l'ai trouvé chaque jour plus aimable. Chaque

[1] Madame Edgar Quinet elle-même s'est fait un certain nom dans la presse, en soutenant des idées analogues à celles de son mari, pour qui elle a toujours manifesté la plus vive admiration.

jour la justice m'a paru plus sainte, la vertu plus belle, la parole plus sacrée, l'art plus réel, la réalité plus artiste, la poésie plus vraie, la vérité plus poétique, la nature plus divine, le divin plus naturel. »

Il publia successivement *les Révolutions d'Italie*, où ses préventions égarèrent trop souvent son jugement ; *les Esclaves*, poème dramatique en cinq actes et en vers dont Spartacus est le héros; *Fondation de la république dans les Provinces-Unies; Philosophie de l'histoire de France; la Révolution religieuse*, etc.

Dans ses travaux d'histoire philosophique, remontant à l'origine du monde, et suivant les transformations des peuples à travers les siècles, il s'applique surtout à démontrer l'unité du genre humain et à développer, sur ce principe, le sentiment de la fraternité universelle. Dans son livre de la *Révolution religieuse* se manifeste particulièrement sa prétention de prouver l'incompatibilité absolue qui existe entre la démocratie et le catholicisme.

Le dernier grand ouvrage de Quinet est *la Création*, composition d'un caractère tout nouveau dans l'œuvre du penseur. Là, partant des principes fondamentaux des sciences naturelles, il prétend en ébaucher la synthèse philosophique. Son but est de faire connaître la révolution opérée dans l'histoire naturelle par les découvertes de la science contemporaine, et d'établir manifestement les rapports de la conception nouvelle de la formation du monde avec nos données sur l'histoire, les arts, les langues, les lettres, l'économie sociale et la philosophie. Avant de commencer son œuvre, il lui avait semblé que, dans la voie féconde réservée à notre pays, il importait de découvrir les points de relation entre le domaine des sciences naturelles et celui des sciences historiques, morales et littéraires.

« A peine eus-je mis le pied sur les confins encore inexplorés de ces deux mondes, je fus surpris de la quantité d'idées et de rapports nouveaux qui s'offrirent à moi... Depuis cette heure qui fut pour moi une heure de rajeunissement, tout me parut nouveau dans le passé et dans le présent... Ce qui avait été instinct, pressentiment, devint lumière et vérité... Les fils que j'avais suivis à d'autres époques de ma vie aboutissaient tous à une même synthèse. Ils m'avaient conduit lentement, mais sûrement, au point où d'autres venaient se réunir, en partant de trois règnes. »

Sur une telle affirmation, on se sent avide de connaître ces régions inconnues; on veut suivre le philosophe dans toutes ses explorations et remonter avec lui jusqu'aux mystérieuses origines du monde; mais on éprouve bientôt la déception de ne rencontrer, sous un langage chaleureux et imagé, que de fabuleuses hypothèses.

Veut-on savoir comment le naturaliste explique l'apparition de l'homme sur la terre ? C'est la base de son système.

« ... Quand a-t-il paru pour la première fois ? A quel moment de la vie universelle placerai-je son berceau ? Quelles furent les heureuses dispositions de

tout ce qui l'entourait sur la terre et dans le ciel à l'heure où il surgit du milieu des êtres inférieurs ?

« Sans doute la nature entière sourit ce jour-là de son plus beau sourire au nouveau-né. Ce fut une heure de fête, et j'y voyais concourir tout ce que la terre enfermait alors de parfums et de vie. Quel oiseau refuserait son hymne de bienvenue à ce préféré de la nature? quelle fleur sa corolle ? quel insecte son bruissement ? Oui, assurément c'est dans une heure de plénitude et de jeunesse que l'homme a été enfanté et qu'il s'est montré à la lumière du monde [1]. »

Voilà le salut du poète à la naissance merveilleuse de l'homme. Mais, vain mirage de l'imagination ! Le savant a vu la réalité; devant ses yeux est apparu le groupe formidable des premiers âges, l'homme et l'ours de caverne, l'homme et le mammouth :

« Voilà l'homme, c'est lui ! Mais quel étrange événement ! partout le silence, le froid, un horizon sibérien. A mesure que se retire la mer glaciaire, il la suit. Il entre tout frissonnant dans le lit encore humide des océans. Il en sort, en brisant de sa hache de pierre la surface durcie des fleuves, pour y chercher sa nourriture et étancher sa soif. C'est ainsi qu'on le rencontre, pour la première fois, en France dans la vallée de la Somme, en Wurtemberg à Schussenried, en Belgique dans la grotte d'Engis, en Suisse au Salève. C'est ainsi qu'il arrive dans les îles Britanniques, partout également misérable, étranger à la terre qui se refuse encore sous ses pas. Si c'est là, en effet, son berceau, avouons que tout est fait pour lui apprendre à s'endurcir au dedans, à se roidir au dehors, à lutter contre une nature marâtre, inexorable à son nouveau-né.

« Dans cet abandon de l'univers entier, quel est son premier compagnon, son contemporain, avec lequel il semble vivre d'une vie commune? Car partout ils se trouvent ensemble. C'est le grand ours de caverne, *ursus spelæus*, le plus ancien des carnassiers de cette époque, celui qui s'éteindra le premier, en ne laissant que des représentants qui ne donnent l'idée ni de sa grandeur ni de sa force.

« L'homme s'attache à ses pas ; et, imitateur en naissant, qui sait jusqu'à quel point il se fait son disciple et son émule dans l'art de se creuser une caverne, de l'habiter, de se bâtir une hutte, de s'y blottir pour attendre une proie, de briser les os dans leur longueur pour en chercher la moelle ? Heureux si, après tout cela, il peut aussi lui prendre sa fourrure [2]. »

Ainsi, ce philosophe a recommencé l'histoire de la géologie, il a bouleversé les théories usées des sciences naturelles, pour arriver à faire de l'homme, au principe du monde, *le singe de l'ours*.

La *Création*, en dehors de cette conception malheureuse, renferme des pensées brillantes, de poétiques chimères : ce sont les fleurs rêvées de la science; on ne trouvera pas encore là le mot positif qui doit dissiper toutes les incertitudes. L'œuvre de Quinet peut avoir de

[1] *La Création*, t. II, liv. VII, p. 7.
[2] E. Quinet, *la Création*, t. II, liv. VII.

grandes prétentions; sur des questions obscures, elle n'a fait qu'apporter plus de vague et de brouillard. Comme Michelet, ce rêveur séduit, entraîne l'imagination; comme lui, il apprend fort peu de chose à l'âme avide de vérité.

Un de ses panégyristes résume ainsi les principes ou les utopies qu'il a voulu défendre : « Liberté de l'individu, indépendance de la patrie, égalité des citoyens, fraternité des peuples, unité du genre humain, liaison de l'humanité et de la nature confondues à l'origine des choses[1]. »

Edgar Quinet fut un écrivain brillant et fécond. Il émit ou soutint des idées paradoxales, aventurées ou fausses avec la chaleur de l'enthousiasme et de la passion.

[1] Chassin.

OZANAM (ANTOINE-FRÉDÉRIC)

— 1813-1853

I.

Antoine-Frédéric Ozanam naquit à Milan, le 23 avril 1813, pendant l'occupation française. Il avait quatre ans, lorsque ses parents revinrent à Lyon, leur patrie, et c'est là qu'il fit brillamment ses études. « A seize ans, il écrivait dans l'*Abeille française*, recueil périodique de Lyon, et son jeune front se couronnait d'espérances qui étonnaient ses maîtres encore plus que ses condisciples[1]. » Malgré son goût pour les lettres, il devint, par obéissance filiale, clerc de notaire ; mais, avec une ardeur incomparable, il consacrait tous ses moments libres à l'étude de l'histoire et des langues. Bientôt il écrivit et parla facilement l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais ; il prit même quelque teinture de l'hébreu et du sanscrit.

Un instant le doute vint assaillir son âme : il s'attachait avec désespoir aux dogmes sacrés et il allait les sentir se briser sous sa main[2]. Mais, raconte-t-il, l'enseignement d'un prêtre philosophe[3] le sauva ; il promit à Dieu de consacrer ses jours au service de la vérité. Tandis qu'Ozanam était encore à Lyon, une occasion se présenta de tenir cette promesse : à peine âgé de dix-huit ans, il publia les *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon* qui contenaient en germe toutes ses qualités d'écrivain et qui lui valurent de nombreux encouragements.

Sur la fin de l'année 1831, Ozanam partit pour Paris. Il y suivit les cours de droit et continua, avec une rare opiniâtreté, ses études préférées d'histoire, de poésie, d'érudition littéraire et philosophique. Il ramassait, dès cette époque, les matériaux d'un grand ouvrage qu'il avait conçu et qui devait démontrer, une fois de plus, la vérité de la religion catholique. Le jeune étudiant fut mis en relation avec les hommes qui illustraient alors les lettres et les sciences, Chateaubriand, Lamennais, Ballanche, Montalembert, Lacordaire ; il

[1] *Frédéric Ozanam*, par le P. Lacordaire, p. 19.

[2] Préface de la *Civilisation au cinquième siècle.*

[3] L'abbé Noirot, qui fut professeur de philosophie au lycée de Lyon pendant plus de trente ans, et recteur de l'académie de cette ville depuis 1848. Ozanam garda toujours le plus respectueux et le plus reconnaissant souvenir de ce maître vénéré qui rendit de si grands services à la jeunesse studieuse.

vécut près de deux ans sous le toit du mathématicien Ampère, qui l'aimait comme un fils et se plaisait à suivre ses premiers travaux.

Tout entier à ses études, Ozanam publiait en 1834 un remarquable travail sur Bacon et saint Thomas de Cantorbéry intitulé : *les deux Chanceliers d'Angleterre*. Il obtenait, en 1836, le titre de docteur en droit, et, en 1839, le titre plus ambitionné de docteur ès lettres. « C'était plus qu'un succès, a dit le P. Lacordaire, c'était une révélation [1]. »

La thèse qu'il soutint si brillamment devint bientôt un livre, et, cette même année, Ozanam donna au public *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle*. « C'est un bon livre sous tous les rapports, écrivit à l'auteur Silvio Pellico. Ce que vous dites de la philosophie toute catholique de ce grand poète est de la plus exacte vérité. Les malheureux écrivains contraires à l'Église qui ont tâché de faire de Dante un de leurs patriarches étaient pitoyablement aveuglés par leurs préjugés [2]. » On put, en France, apprécier à leur valeur les incomparables beautés d'Alighieri. Jusque là, on ne connaissait guère, de la *Divine Comédie*, que l'Enfer ; et, de l'Enfer, on n'admirait guère que la fameuse inscription de la porte par où l'on descend au royaume des pleurs, et les dramatiques épisodes de Francesca de Rimini et du comte Ugolini. Ozanam étudie la vie, la science et le génie de Dante ; il montre dans un magnifique tableau le dessein général de la *Divine Comédie* et la place qu'y tiennent l'histoire, la politique, la théologie et surtout la philosophie ; il prouve que ce grand poème est l'ébauche d'une histoire universelle illuminée par les trois grandes lumières du monde moral : la justice, la science et l'amour. Le livre d'Ozanam obtint le succès qu'il méritait ; il s'en fit même plusieurs traductions en Italie et en Allemagne.

Tandis que l'éloquence et les lettres semblaient convier le jeune écrivain, les devoirs de famille lui firent accepter, en 1839, une chaire de droit commercial à Lyon. Il ne tarda pas de revenir à sa vraie vocation ; et, l'année suivante, au concours qui s'ouvrit à Paris pour le titre d'agrégé à la Faculté des lettres, il obtint le premier rang. Nommé alors suppléant de Fauriel qui professait la littérature étrangère à la Sorbonne, il lui succédait un peu plus tard, en 1844, à peine âgé de trente-deux ans. Pour la première fois depuis plus de quarante années un catholique convaincu montait dans une chaire de la Sorbonne.

Dès ce moment, son avenir est fixé. Ozanam prépare ses cours avec l'obstination du travailleur le plus intrépide et le plus consciencieux. Il se jette à corps perdu dans l'étude de l'histoire littéraire de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne. Patientes recherches, études arides, voyages lointains, il ne néglige rien pour offrir à ses auditeurs des

[1] *Frédéric Ozanam*, par le P. Lacordaire, p. 39.

[2] *Œuvres complètes d'Ozanam*, Lettres, t. I, p. 341.

trésors d'érudition et d'éloquence. En 1845, il est chargé par M. de Salvandy d'une mission en Italie; il en profite pour explorer toutes les bibliothèques publiques et privées de ce pays qu'il aimait tant, et il en rapporte une riche moisson de documents précieux.

Cependant son opiniâtreté au travail fut vaincue par le mal intérieur qui le rongeait; il fallut céder et se livrer aux soins qu'exigeait une santé perdue. Il alla aux Eaux-Bonnes, à Biarritz, et poussa même jusqu'en Espagne, non sans remplir son carnet des notes de l'érudit et des souvenirs du jeune homme qui devinrent plus tard un délicieux livre; mais le mal empirait, et Ozanam revint à Pise et à Sienne demander au soleil de l'Italie le rétablissement de ses forces épuisées. C'est de Pise qu'il écrivit, le 23 avril 1853, cette lettre si touchante où il fait à Dieu le sacrifice de sa vie :

« J'ai dit au milieu de mes jours : J'irai aux portes de la mort.

« J'ai cherché le reste de mes années. J'ai dit : Je ne verrai plus le Seigneur mon Dieu sur la terre des vivants.

« Ma vie est emportée loin de moi, comme s'est repliée la tente du pasteur.

« Le fil que j'ourdissais encore est coupé comme sous les ciseaux du tisserand. Entre le matin et le soir, vous m'avez conduit à ma fin.

« Mes yeux se sont fatigués à force de s'élever au ciel.

« Seigneur, je souffre avec violence : répondez-moi. Mais que dirai-je et que me répondra celui qui a fait mes douleurs ?

« Je repasserai devant vous toutes mes années dans l'amertume de mon cœur. »

« C'est le commencement du cantique d'Ézéchias : je ne sais si Dieu permettra que je puisse m'en appliquer la fin. Je sais que j'accomplis aujourd'hui ma quarantième année, plus que la moitié du chemin ordinaire de la vie. Je sais que j'ai une femme jeune et bien-aimée, une charmante enfant, d'excellents frères, une seconde mère, beaucoup d'amis, une carrière honorable, des travaux conduits pieusement au point où ils pourraient servir de fondement à un ouvrage longtemps rêvé. Voilà cependant que je suis pris d'un mal grave, opiniâtre, et d'autant plus dangereux qu'il cache probablement un épuisement complet.

« Faut-il donc quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'avez donnés ? Ne voulez-vous point, Seigneur, vous contenter d'une partie du sacrifice ? Laquelle faut-il que je vous immole de mes affections déréglées ? N'accepterez-vous point l'holocauste de mon amour-propre littéraire, de mes ambitions académiques, de mes projets même d'études où se mêlait peut-être plus d'orgueil que de zèle pour la vérité ? Si je vendais la moitié de mes livres pour en donner le prix aux pauvres, et, me bornant à remplir les devoirs de mon emploi, je consacrais le reste de ma vie à visiter les indigents, à instruire les apprentis et les soldats, Seigneur, seriez vous satisfait et me laisseriez-vous la douceur de vieillir auprès de ma femme et d'achever l'éducation de mon enfant ?

« Peut-être, mon Dieu, ne le voulez-vous point. Vous n'acceptez point ces offrandes intéressées : vous rejetez mes holocaustes et mes sacrifices. C'est moi que vous demandez. Il est écrit au commencement du livre que je dois faire votre volonté, et j'ai dit : Je viens, Seigneur. »

Six mois plus tard, il expirait à Marseille, au milieu des siens, à peine âgé de quarante ans.

II.

Durant sa vie, il n'avait pu donner que trois de ses principaux ouvrages : *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle* dont nous avons déjà parlé, les *Études germaniques* et les *Poètes franciscains en Italie*. Les écrits d'Ozanam ont été rassemblés et publiés par ses amis en onze volumes qui forment l'ensemble de ses œuvres [1]. Ce que ses amis ont fait, il voulait le faire, mais avec une plus grande unité de vues et de but. Nous trouvons l'indication de son plan dans la préface de ce monument grandiose qu'il désirait élever « à la gloire de Dieu et de son Christ », et qu'il ne lui a pas été donné d'achever :

« Je me propose, disait-il, d'écrire l'histoire littéraire du moyen âge depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du treizième et jusqu'à Dante, à qui je m'arrête comme au plus digne de représenter cette grande époque. Mais dans l'histoire des lettres, j'étudie surtout la civilisation dont elles sont la fleur, et dans la civilisation j'aperçois principalement l'ouvrage du christianisme. Toute la pensée de mon livre est donc de montrer comment le christianisme sut tirer des ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines une société nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de trouver le beau.

« En présence d'un dessein si vaste, je ne me dissimule point mon insuffisance quand les matériaux sont innombrables, les questions difficiles, la vie courte et le temps plein d'orages, il faut beaucoup de présomption pour commencer un livre destiné à l'applaudissement des hommes. Mais je ne poursuis point la gloire, qui ne se donne qu'au génie ; je remplis un devoir de conscience...

« Le concours des circonstances m'a fait étudier surtout la religion, le droit et les lettres, c'est-à-dire les trois choses les plus nécessaires à mon dessein. J'ai visité les lieux qui pouvaient m'instruire, depuis les catacombes de Rome, où j'ai vu le berceau tout sanglant de la civilisation chrétienne, jusqu'à ces basiliques superbes par lesquelles elle prit possession de la Normandie, de la Flandre et des bords du Rhin. Le bonheur de mon temps m'a permis d'entretenir de grands chrétiens, des hommes illustres par l'alliance des sciences et de la foi, et d'autres qui, sans avoir la foi, la servent à leur insu par la droiture et la solidité de leur science. La vie s'avance cependant, il faut saisir le peu qui reste des rayons de la jeunesse. Il est temps d'écrire et de tenir à Dieu mes promesses de dix-huit ans.

« J'écris comme travaillaient les ouvriers des premiers siècles, qui tournaient des vases d'argile ou de verre pour les besoins journaliers de l'Église, et qui, d'un dessin grossier, y figuraient le bon pasteur ou la vierge avec des saints. Ces pauvres gens ne songeaient pas à l'avenir ; cependant quelques débris de leurs vases, trouvés dans les cimetières, sont venus, quinze cents ans après, rendre témoignage et prouver l'antiquité d'un dogme contesté....

« Je continue d'accomplir ainsi les devoirs de l'enseignement public ; j'étends

[1] Chez Lecoffre.

et je perpétue, autant qu'il est en moi, un auditoire que je trouvai toujours bienveillant, mais trop souvent renouvelé. Je vais chercher ceux qui m'écoutèrent un moment, et qui, en sortant de l'école, m'ont gardé quelque souvenir. Ce travail résumera, refondra mes leçons et le peu que j'ai écrit.

« Je le commence dans un moment solennel et sous de sacrés auspices. Au grand jubilé de l'an 1300, et le vendredi saint, Dante, arrivé, comme il le dit, au milieu du chemin de la vie, désabusé de ses passions et de ses erreurs, commença son pèlerinage en enfer, en purgatoire et en paradis. Au seuil de la carrière, le cœur un moment lui manqua ; mais trois femmes bénies veillaient sur lui dans la cour du ciel ; la Vierge Marie, sainte Lucie et Béatrix. Virgile conduisait ses pas, et, sous la foi de ce guide, le poète s'enfonça courageusement dans le chemin ténébreux. Ah ! je n'ai pas sa grande âme, mais j'ai sa foi. Comme lui, dans la maturité de la vie, j'ai vu l'année sainte, l'année qui partage ce siècle orageux et fécond, l'année qui renouvelle les consciences catholiques. Je veux faire aussi le pèlerinage de trois mondes, et m'enfermer d'abord dans cette période des invasions, sombre et sanglante comme l'enfer. J'en sortirai pour visiter les temps qui vont de Charlemagne aux croisades, comme un purgatoire où pénètrent déjà les rayons de l'espérance. Je trouverai mon paradis dans les splendeurs religieuses du treizième siècle. Mais, tandis que Virgile abandonne son disciple avant la fin de la course, — car il ne lui est pas permis de franchir la porte du ciel, — Dante, au contraire, m'accompagnera jusqu'aux dernières hauteurs du moyen âge, où il a marqué sa place. Trois femmes bénies m'assisteront aussi : la Vierge Marie, ma mère et ma sœur ; mais celle qui est pour moi Béatrix m'a été laissée sur la terre pour me soutenir d'un sourire et d'un regard, pour m'arracher à mes découragements, et me montrer sous sa plus touchante image cette puissance de l'amour chrétien dont je vais raconter les œuvres [1]. »

L'objet préféré des études d'Ozanam fut toujours l'alliance de la science et de la religion ; et, on le voit, il avait placé au moyen âge le centre de son enseignement. Il consacra les deux premières années de son cours à étudier les progressifs développements du génie chrétien en Allemagne, en Angleterre et en Italie. De ce long et vaste travail sortit, en 1847 et 1849, le livre le plus estimable et le plus durable du jeune professeur : les *Études germaniques*, auxquelles l'Académie française accorda deux fois son prix le plus honorable. Elles forment deux volumes, dont l'un contient l'histoire des *Germains avant le christianisme*, l'autre celle de la *Civilisation chrétienne sous les Francs*. C'est, dit Miss O'Meara [2], l'histoire ecclésiastique, politique et littéraire de la période mérovingienne jusqu'au règne de Charlemagne ; c'est une étude approfondie des peuples germains avant et après leur transformation par le christianisme. Dans ses laborieuses recherches à travers cet obscur et lointain passé, l'historien chrétien marche appuyé sur Tacite et sur quelques savants d'Allemagne ; mais il les réfute souvent et les illumine de clartés nouvelles.

[1] *La Civilisation au cinquième siècle*. Œuvres complètes, t. I, p. 1-11.

[2] *Frédéric Ozanam, His life and Works, by Cathleen O'Meara*, p. 394.

Il examine d'abord l'origine des Germains, leur religion, leurs lois, leur langue, leur poésie ; puis il montre l'impuissance de la civilisation romaine chez ces peuples que le christianisme seul pouvait transfigurer.

Quand il flétrit la corruption du vieux monde païen, il se garde bien d'admirer avec Tacite ces mœurs pures et patriarcales des Barbares, décrites avec tant de complaisance par l'historien latin, et encore plus exaltées par l'Allemagne moderne. Il constate les instincts meurtriers des Germains si peu propres en apparence à en faire les régénérateurs de la société, il nous montre les apôtres de la foi chrétienne qui, ne désespérant point de ces hommes sanguinaires, préfèrent leur énergie sauvage à la mollesse raffinée des Romains, et les crimes de la barbarie aux vices de la civilisation. Ces apôtres se succédaient sans relâche. Après les Francs de Clovis et de saint Remi, ce sont les Irlandais que conduit saint Colomban ; puis saint Boniface amène ses Anglo-Saxons ; Charlemagne enfin refoule et dompte les Saxons eux-mêmes, ce dernier flot de l'invasion ; plus habile que les conquérants romains, le christianisme s'assujettit, non seulement le territoire, mais les intelligences et les cœurs ; pour cela, « il développe dans les mœurs, il consacre dans les lois de ces peuples deux sentiments que le monde antique n'avait pas connus, le respect pour la dignité de l'homme et pour la faiblesse de la femme [1]. » Il y parvint surtout en disciplinant les Germains par le travail. Aussi, dit un panégyriste d'Ozanam [2], après avoir montré comment les écoles achevèrent et perpétuèrent l'œuvre des missions, l'auteur peut-il répondre victorieusement à ces Teutons du dix-neuvième siècle qui se lamentent de ce que la mansuétude catholique leur ait gâté leurs farouches ancêtres :

« Lorsqu'on s'enfonce, dit-il, dans les vallées des Vosges et du Jura, au cœur des âpres contrées où les vieilles mœurs germaniques se défendirent si longtemps, on est d'abord frappé de la sauvage majesté de ces lieux. Mais en y regardant de plus près, on trouve qu'une puissance plus grande que la nature, je veux dire le travail, la poursuit jusque dans ce sanctuaire, la subjugue et la met à son service, sans rien épargner de ce qui semblait créé pour la liberté et pour le repos. Quoi de plus calme que ces grands arbres qu'on croirait nés pour ne rien faire, comme les fils des anciens rois ? Il faudra pourtant qu'ils descendent de leurs rochers, pour aller servir le paysan qui leur fera porter le toit de sa maison ou le navigateur qui en formera les flancs de ses vaisseaux. Quoi de plus libre que le torrent ? Et cependant on est venu le chercher dans son lit, on l'emprisonne, on l'attache comme un esclave à la meule. Ne dites pas que ces usines déshonorent la sauvage beauté du désert : le bruit des marteaux et la fumée des forges vous apprennent que la création obéit à l'homme, et l'homme à Dieu [3]. »

1 *Études germaniques.* Œuvres complètes, t. IV.
2 *Éloge de Frédéric Ozanam*, par Frédéric Poulin, p. 27-28.
3 *Études germaniques.* Œuvres complètes, t. IV, p. 353-354.

Tout l'ouvrage, aussi remarquable par la libre allure du récit que par l'emploi intelligent et l'heureuse disposition des nombreux documents cités, est écrit avec cette fermeté et avec cette éloquence.

Ces deux grandes qualités se retrouvent avec un charme d'expression incomparable dans les *Poëtes franciscains en Italie au treizième siècle*. Fruit d'une mission littéraire en Italie durant l'année 1847, ce gracieux livre raconte les commencements de la poésie religieuse chez les Franciscains, prédécesseurs du Dante, de Pétrarque et du Tasse. L'auteur découvre au fond des Catacombes les origines de la poésie italienne. Architecture, peinture, sculpture, inscriptions, tout lui offre cette poésie dans les Catacombes. Elle y est partout, car partout, selon l'expression d'Ozanam, il y a symbolisme, langage figuré, effort pour faire reluire la pensée sous l'image et l'idéal dans le réel. Peu à peu, un courant de poésie monte des tombeaux, envahit tout le temple et finit par pénétrer dans les palais et les chaumières. Alors le peuple crée son idiome.

Au treizième siècle, le moine d'Assise s'empare de cet instrument rustique, il l'anime de son souffle, il improvise pour les pauvres, dans le dialecte des pauvres, et son *Cantique au Soleil*, volant de bouche en bouche, marque le point de départ de la littérature italienne. Frère Pacifique, saint Bonaventure, Jacomino de Vérone, et surtout Jacopone de Todi, le plus grand de ces poètes, héritent du génie de leur saint fondateur. Leurs efforts aboutissent à la suave légende des *Fioretti di San Francesco*, où tout respire la foi et la naïveté du moyen âge. « Elles ressemblent vraiment aux fleurs, dit Ozanam, qui ne publient pas le nom de leur jardinier, mais qui annoncent leur saison[1]. »

Quand on a lu les *Poëtes franciscains*, on trouve naturel l'enthousiaste éloge qu'en fit M. Ampère dans la *Revue des Deux Mondes*. Il serait difficile de voir, unies ensemble, plus d'érudition, d'éloquence et de grâce.

On a joint à ce volume les *Sources poétiques de la Divine Comédie* publiées d'abord en 1845. Avec son abondance ordinaire, Ozanam prouve victorieusement cette heureuse assertion d'un de ses amis [2] : « On va à Dante par tout ce qui l'a précédé, comme on va à la mer par tous les fleuves. »

En 1849 et 1850, l'éloquent professeur du Collège de France fit son cours sur le cinquième siècle ; et, pour la première fois, il consentit à laisser sténographier ses leçons. Les auditeurs se pressaient en foule autour de sa chaire, donnant toujours les marques de la plus respectueuse sympathie. Jamais il ne fit aucun sacrifice à l'erreur ; jamais il ne déguisa la vérité, mais il savait la présenter aux hommes par le côté qui les attire. Il allait chercher dans le cœur humain toutes les cordes secrètes qui le peuvent rattacher au christianisme ; il essayait

[1] *Les Poëtes franciscains*. Œuvres complètes, t. V, p. 212.

[2] J.-J. Ampère.

de réveiller en lui l'amour du vrai, du beau et du bien, et il lui montrait dans la foi révélée l'idéal de ces trois choses auxquelles toute âme aspire. Maintes fois ses convictions chrétiennes excitèrent de chaleureux applaudissements.

Il avait aussi, pour ravir son auditoire, une imagination vive et enthousiaste, une chaleur entraînante, un rare talent d'exposition, une parole toujours pure, élégante et colorée. Jusque dans ses improvisations, les délicats et les lettrés admiraient cette correction littéraire s'unissant à tant de vigueur et de vivacité. D'abord un peu timide et indécis, il s'élevait bientôt à l'éloquence et jetait à profusion sur son sujet les couleurs brillantes ou les traits de feu. Ozanam, historien et orateur, est toujours doublé d'un poète que domine incessamment l'idée de défendre la religion, de montrer partout l'Église rajeunissant, organisant toutes les parties de la vie sociale, les mœurs, les arts, les sciences, le gouvernement, l'administration, l'économie politique. Et comme il savait communiquer les nobles inspirations de sa foi ! A la seule lecture on se sent encore pénétré d'une flamme intérieure qui porte à aimer tout ce qu'aimait cette âme ardente et pure.

De son cours sténographié, il ne nous reste que vingt et une leçons, publiées sous ce titre : *la Civilisation au cinquième siècle*; elles suffiraient à faire admirer la chaleur d'âme et le savoir du professeur. Elles sont le vrai fondement de l'édifice qu'il voulait élever.

« Je voudrais, dit-il au début de son cours, je voudrais faire l'histoire des ettres au moyen âge, en remontant au moment obscur où on les voit échapper au naufrage de l'antiquité, en les suivant dans les écoles des temps barbares, usqu'à ce que, les nations étant constituées, les lettres sortent de l'école pour prendre possession des langues nouvelles. Cette longue période s'étend du cinquième au treizième siècle. Au milieu des orages du temps et devant la brièveté de la vie, un attrait puissant m'attache à ces études. Dans l'histoire des lettres, je cherche surtout la civilisation, et dans l'histoire de la civilisation, je vois surtout le progrès par le christianisme [1]. »

Mais le progrès est une lutte, et ici la lutte semblait d'autant plus terrible que les ennemis étaient difficiles à combattre. A force de patience, de générosité, d'amour, l'Église saura vaincre le paganisme et la barbarie. Quand le monde antique s'écroulera sous les invasions barbares, elle sauvera les lettres, la philosophie, le droit, les croyances même. Au cinquième siècle, c'est-à-dire, dit Ozanam, « à cette époque où il semble que toute civilisation va finir, l'historien trouve deux civilisations en présence, l'une païenne, l'autre chrétienne, chacune avec ses destinées, ses lois, sa littérature [2]. » On ne croit plus aux dieux, mais le paganisme survit dans les esprits, dans les mœurs et dans les institutions. Que fera le christianisme ?

1 *La Civilisation au cinquième siècle.* Œuvres complètes, t. I, p. 16.
2 *Ibid.*, p. 73-74.

L'éloquent professeur nous l'apprend dans une série de brillants tableaux où il montre tour à tour le *droit chrétien* éclairant ce vieux monde qui mourait; les *lettres* pénétrant peu à peu dans l'Église, tandis que l'Église les accueille comme une préparation au christianisme; la *théologie* corrigeant par ses dogmes les innombrables erreurs du paganisme et de l'hérésie; la *philosophie chrétienne* éclairant, élevant, purifiant avec saint Augustin les beaux enseignements de Platon; la *papauté* arrêtant d'un mot, avec saint Léon, les invasions et subjuguant les hérésies; le *monachisme chrétien* donnant au monde des précepteurs et des apôtres; les *mœurs chrétiennes* relevant l'esclave, l'indigent et l'ouvrier avilis; la *femme réhabilitée par le mariage sanctifié*; la *langue* elle-même christianisée et contribuant à ce mouvement de rénovation universelle; l'*éloquence*, l'*histoire*, la *poésie*, l'*art* enfin, « baptisés pour ainsi dire et s'essayant, non sans éclat parfois, à célébrer ce qu'ils avaient méconnu, à flétrir ce qu'ils avaient adoré [1]. »

Écoutons l'orateur dans un passage sur *la Décadence des républiques italiennes.*

« Nous n'aimons pas le spectacle des décadences: nous aimons ce qui est héroïque, ce qui vaut mieux que nous, et ce sentiment fait honneur à la nature humaine. Cependant les décadences sont instructives. Il faut savoir pourquoi les grandes choses finissent; si c'est une fatalité qui les précipite, si c'est par des fautes qui les font descendre. Les décadences sont fécondes. Tout ne périt pas dans les institutions qui s'écroulent. Il y a quelque chose de protecteur dans leur début, et quand il n'en resterait que l'ombre, l'ombre sert à couvrir ce qui doit naître, les crevasses d'un vieux monument cachent les nids d'oiseaux. C'est ainsi que des ruines de cette société du moyen âge nous verrons sortir la joyeuse volée des poètes italiens et l'aigle de Florence. »

Il serait difficile d'imaginer un enseignement plus profond, plus éloquent de cette éloquence qui passionnait tout, même la métaphysique et la grammaire. Chaque leçon est le produit de vingt années d'études, habilement condensées dans une heure d'improvisation chaleureuse. C'est ainsi qu'Ozanam a conquis une place glorieuse à côté des Cousin, des Guizot, des Villemain.

Deux volumes de *Mélanges* contiennent des discours, des biographies, des voyages et divers écrits sur la religion, la philosophie, la politique, la jurisprudence, dont plusieurs parurent dans le *Correspondant* et dans l'*Ere nouvelle.* Nous signalerons principalement les *Devoirs littéraires des chrétiens*, amèrement critiqués par l'*Univers*, deux articles sur le *Divorce* et sur les *Origines du socialisme* qui obtinrent un grand succès au moment où ils parurent, en pleine révolution de 1848, et *Un pélerinage au pays du Cid.*

Ce dernier livre, écrit au jour le jour uniquement pour fixer des impressions fugitives de voyage, est un tableau gracieux et achevé de l'Espagne catholique. L'auteur, à la fois poète et peintre, considère

[1] *Éloge de Frédéric Ozanam*, par Frédéric Poulin, p. 35.

Burgos sous trois aspects : comme ville de héros, comme ville de rois et comme ville chrétienne. L'ombre du Cid accompagne partout le voyageur.

Le *Purgatoire du Dante* est une traduction exacte et élégante de ce chant d'Alighieri, avec une introduction et des commentaires aussi savants qu'ingénieux. Il paraît cependant que les Italiens, qui se trouvaient parmi les auditeurs d'Ozanam, étaient souvent choqués de son insuffisance sur le fond de la grammaire italienne dans les explications littérales du grand poète.

Le *Livre des malades* contient des textes touchants de patience résignée et de supplications pieuses traduits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Cette âme si belle et si chrétienne se révèle tout entière, dès l'âge de dix-sept ans, dans les deux volumes de *Lettres*. On ne saurait rien lire de plus doux que cette correspondance ; elle instruit et rend meilleur. Avec un charme inexprimable, avec une ingénuité aussi noble que touchante, Ozanam peint lui-même « toutes ses impressions, tous ses sentiments, les hésitations de son esprit, les incertitudes de sa volonté, son désir passionné et son élan vers le bien qu'il cherche constamment à atteindre, sans savoir toujours par où l'aborder. Les destinées de l'homme en ce monde et en l'autre, avec les devoirs que ce but lui impose, voilà sa grande préoccupation ; la gloire de Dieu et le bien des hommes, voilà à quoi il aspire de toute l'ardeur, de toute la sensibilité, de tout le dévouement de son âme aussi vive que généreuse. Le reste, politique, richesses, honneur, il s'en soucie médiocrement ; il le dit lui-même : « Je crois à l'autorité comme moyen, à « la liberté comme moyen, à la charité comme but. » Toutes les combinaisons gouvernementales, il ne les nie ni ne les repousse ; il ne les accepte que comme instrument pour rendre les hommes meilleurs et plus heureux [1]. »

Dans cet esprit élevé et sincère, dans ce cœur doux et tendre, dans cette âme de feu qui dévorait un corps fragile, il y eut sans doute un peu d'ingénuité. Ozanam croyait trop à l'influence de la bonté et de la raison sur la masse des hommes. Mais comment lui reprocher ce qui n'était chez lui qu'un excès de charité ? Un jour, en Sorbonne, pâle, exténué, mourant, il jetait au milieu d'applaudissements émus ce cri d'une incomparable éloquence :

« Messieurs, on reproche à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit le professeur atteint de l'épidémie générale. Cependant c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici que nous usons nos forces ; je ne m'en plains pas notre vie vous appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, Messieurs, si je meurs, ce sera à votre service ! »

Ce grand chrétien fut un véritable artiste, un historien érudit et chaleureux, un professeur éloquent.

[1] Baguenault de Puchesse, dans le *Contemporain*.

Le Père GRATRY (Joseph-Auguste-Alphonse)

— 1805-1872 —

Dans un écrit publié après sa mort[1], le sérieux écrivain que nous allons étudier raconta les premières années de son enfance et de sa jeunesse.

Joseph-Auguste-Alphonse Gratry naquit à Lille, le 30 mars 1805. Il commença ses études au lycée de Tours, et les termina brillamment à Paris, au collège Henri IV. C'était un latiniste d'une force extraordinaire. Il pensait et rêvait en latin ; dans ses songes il tenait des discours en vers latins dont il se souvenait au réveil et qui étaient corrects. Il exprimait en cette langue, plus facilement et beaucoup plus nettement qu'en français, les moindres nuances de ses pensées. En 1824, élève de philosophie, il obtint au concours général, sur des condisciples d'un rare mérite, le premier prix de dissertation française et le second prix de dissertation latine.

Après sa philosophie il se prépara, en une seule année vaillamment employée, à entrer à l'École polytechnique. Cette année fut pour lui l'époque d'une grande crise morale. Parvenu au terme de ses études, il ne connaissait encore le christianisme que par les calomnies de ses ennemis ; il avait horreur du prêtre, il était presque athée. Il ne croyait pas à la possibilité de réaliser le bien, le bien en tous sens, le bien pur, ni par conséquent à la possibilité d'atteindre, avec la perfection, la félicité pleine. Des visions bizarres l'obsédaient, et, dans son douloureux scepticisme, il se demandait : Pourquoi passe-t-on ? pourquoi est-on venu ? à quoi bon tout ce qui existe ? Il ne trouvait en lui de réponse à rien, et le christianisme, qui aurait pu l'éclairer, lui faisait horreur. Égaré par l'exemple de tout ce qui l'entourait, se croyant très libre, très éclairé, très indépendant, il se laissait « emporter par le torrent du jour, comme un tronc d'arbre par la masse des eaux, sans nul mouvement propre, sans autre élan que celui des flots qui bondissent[2]. » Le désespoir va le saisir. Il conjure Dieu de lui expliquer l'énigme; si Dieu lui fait connaître la vérité, il consacrera toute sa vie à cette vérité bienfaisante. Sa prière est exaucée, son esprit et son âme sont éclairés de la lumière de la foi, et il renouvelle solennellement sa promesse de ne plus vivre que pour le bien et la justice.

Cependant il est entré à l'Ecole polytechnique. Il embrasse l'étude des sciences avec toute l'ardeur de sa nature, mais il serait mort s'il

[1] *Souvenirs de ma jeunesse.*

[2] *Ibid.*, p. 28.

lui avait fallu ne vivre que d'algèbre seule. Il prit donc la résolution hardie et difficile de partager, contre tout règlement et même toute possibilité apparente, sa journée en deux parties, l'une pour les études de l'École polytechnique, et l'autre pour se recueillir, pour rentrer dans son âme, s'occuper de Dieu, lire l'Évangile, et méditer en écrivant[1]. Quelles occupations plus capables de remplir et de réjouir une belle âme ! Cependant la sienne était encore en proie à de terribles agitations. Le christianisme, loin de l'inonder de joie, ne le frappait que d'épouvante ; il ne le voyait que par des côtés sombres et désespérants. Ni la prière, ni la lecture des Écritures, ni la pratique de la religion ne pouvaient chasser la noire tristesse qui l'accablait. Il lutta généreusement contre la tentation, et son courage fut bientôt récompensé ; une félicité inexprimable vint remplacer toutes ses angoisses. C'était en 1827, il sortait de l'École polytechnique officier d'artillerie. Mais, résolu à se consacrer au service de Dieu, il donna immédiatement sa démission malgré les sollicitations du général, malgré les prières et les résistances attristées de son père. Privé de toutes ressources, il donna quelques leçons pour vivre et s'endurcit aux privations : plus tard il a appelé ces jours où Dieu le comblait de joie « les meilleurs de sa vie[2]. »

Sa résolution est prise ; attiré à Strasbourg par l'éclat de l'enseignement de M. Bautain, il va faire ses études théologiques dans cette ville. Il les interrompt quelque temps, d'après les conseils d'une sainte fille, Mlle Humann, pour entrer dans un couvent de religieux rédemptoristes, établi sur un des sommets de la chaîne des Vosges, le Bischenberg, à quelques heures de Strasbourg[3]. Après la révolution de 1830, le monastère du Bischenberg ayant été évacué par les religieux, le pieux solitaire revint à Strasbourg, au milieu de ses amis, et y reçut la consécration sacerdotale, en 1832. Il se dévoua à l'enseignement, au petit séminaire de cette ville, jusqu'en 1840, profitant de ses loisirs pour refaire largement ses études littéraires, philosophiques, scientifiques et théologiques.

En 1840, il fut reçu docteur à la Faculté des lettres de Strasbourg où il soutint deux excellentes thèses, l'une sur la *Rhétorique*, l'autre sur la *Méthode*, et cette même année un décret ministériel le nomma directeur du collège Stanislas à Paris. Il s'adjoignit pour collaborateurs Ozanam, Charles Lenormant, Desains. Un pareil corps de professeurs devait former des élèves bien distingués. Leur supériorité fut attestée par d'éclatants succès aux concours généraux, et par la fondation d'une école préparatoire aux écoles spéciales du gouvernement.

Cependant l'abbé Gratry s'était préparé à exercer, par la plume, une action plus grande sur la société du dix-neuvième siècle dont il avait

[1] *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 111.

[2] *Comment. sur l'Évangile selon saint Matthieu*, t. I, p. 196.

[3] P. Adolphe Perraud, *Allocution prononcée au service funèbre célébré pour le repos de l'âme du P. Gratry dans la chapelle des religieuses de la Retraite, le vendredi 14 février* 1873, in-8°. Paris, Douniol.

étudié avec une si tendre sympathie les instincts et les besoins. Pour suivre en toute indépendance l'irrésistible mouvement de sa pensée, il remit, en 1846, avec l'agrément du ministère, les absorbantes fonctions de directeur du collège Stanislas entre les mains d'un ami sûr. Dans le cours de la même année, il se fit admettre, après des examens publics soutenus avec éclat, aux grades de bachelier, de licencié et de docteur en théologie à la faculté de théologie d'Aix; puis il accepta l'aumônerie de l'École normale supérieure de Paris qui lui laissait le loisir de se livrer à ses chères études et le mettait en contact avec cette jeunesse à laquelle il était si heureux de donner les prémices de son apostolat et qui devait toujours avoir une part si privilégiée de son dévouement.

Il entra dans la lice littéraire et philosophique par une polémique brillante et chaleureuse contre une des formes les plus audacieuses de l'esprit négatif, l'hégélianisme et ses ramifications françaises. Cette attaque visait particulièrement M. Vacherot, directeur des études littéraires à l'École normale elle-même, et auteur de l'*Histoire critique de l'école d'Alexandrie.*

« Comment, demande un de ses panégyristes académiques [1], comment cet esprit fait pour aimer et bénir a-t-il ouvert la longue série de ses ouvrages par une polémique irritée? Il avait pendant vingt ans préparé une doctrine dont il attendait les plus bienfaisants résultats, il se félicitait d'avoir démêlé la Révolution à la lumière de l'Évangile, il se croyait en mesure de réconcilier le christianisme et l'esprit moderne, il possédait sur toutes les grandes questions un ensemble de principes qui seuls, dans la crise où nous sommes, pouvaient assurer le salut du genre humain; et précisément à l'heure où il va dérouler page à page cet enseignement libérateur, il voit pénétrer d'Allemagne en France une philosophie qui ébranle les fondements de la raison, rejette toute idée de l'absolu, condamne toute espèce de principes, permet de tout nier et de tout affirmer à la fois. Si de telles maximes s'accréditent, son enseignement devient impossible. Il protesta de toute sa force, il cria au monde que la sophistique se dressait de nouveau en face des idées de Platon. »

Il voyait là une orgie intellectuelle sans analogue depuis vingt siècles dans l'histoire du genre humain. Aussi les sophistes contemporains lui paraissaient-ils dignes d'une dure et absolue condamnation, bien qu'il limitât le mot de *sophiste* à un vice bien défini de la pensée, et nullement du caractère ou de la vie. Il ne pouvait leur épargner cette condamnation rigoureuse, sans tomber dans la « mollesse coupable d'indifférence niaise, de tolérance absurde [2], » qui est une maladie funeste de notre époque, aussi bien que la colère, le fiel, la haine et le mépris qui se mêlent si souvent aujourd'hui à la guerre des esprits.

[1] M. Saint-René Taillandier.

[2] *Les Sophistes et la critique*, p. 16.

Dans son admirable *Lettre à M. Vacherot*, qui ouvrit le feu contre les sophistes contemporains, il prouva d'une manière irréfragable au directeur des études de l'École normale, qu'il ignorait les textes, qu'il prenait les objections pour des réponses, qu'il faisait dire aux auteurs allégués ce qu'ils ne disent pas, et qu'il oubliait de leur faire dire ce qu'ils disent.

M. Vacherot répondit par une lettre insérée dans l'*Univers* du 19 juillet 1851 ; il y déclarait, entre autres choses, qu'il trouvait, lui philosophe, aux textes de l'Évangile un sens différent de celui de l'Église. C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il donnait à ces textes le sens qui lui plaisait. Mais il ne relevait aucune erreur indiquée, il ne justifiait aucun point attaqué par son adversaire.

La réplique n'était pas difficile et ne se fit pas attendre. L'auteur de l'*Histoire critique* qui, dans son livre, assignait au christianisme une origine tout humaine, qui posait en philosophie les principes le plus manifestement sophistiques, et qui enseignait l'athéisme, resta confondu[1].

Près de vingt ans plus tard, en 1869, les deux champions se trouvèrent encore en face. M. Vacherot venait de publier son livre de *la Religion*, dans lequel il prétendait que peu à peu la science allait ruiner toute religion, et particulièrement le christianisme. L'ancien aumônier de l'École normale riposta aussitôt par ses *Lettres sur la religion*. Il prouve d'abord, jusqu'à l'évidence, que son adversaire entreprend directement d'abolir la raison, en théorie et en pratique ; et, contre le christianisme qu'elle essaye de saper, cette raison mutilée, qui va jusqu'à nier Dieu, ne peut opposer que des erreurs de textes et de fait, que les inconséquences et les contradictions les plus flagrantes. L'auteur étudie ensuite l'état actuel des rapports entre la religion et la science, et il montre, pièces en mains, que les derniers progrès des sciences, loin de combattre la religion, lui sont au contraire favorables.

Dans ses divers écrits contre l'hégélianisme et la sophistique contemporaine, et surtout dans les *Sophistes et la critique*, le P. Gratry montre, avec une irrésistible clarté, la contradiction radicale qui est le fond même du panthéisme et le pousse logiquement vers l'athéisme et vers la destruction de la raison. Il signale le danger et l'absurdité des doctrines avancées par « des esprits faibles et dénués de sens moral et de sens logique, qui apercevant, dans une lueur vague, la grande loi de la vie et les nécessaires distinctions que contient l'unité réelle, ont osé nommer pôles vivants le bien, le mal, le vrai, le faux ; ont nommé synthèse l'affirmation simultanée de ces contradictoires, l'identité de ces contraires irréductibles, et qui se détruisent l'un par l'autre[2]. »

[1] M. le docteur Récamier voulut aussi répondre à la lettre de M. Vacherot. A l'appui des arguments du P. Gratry, il publia, dans l'*Univers* du 1er août 1851, une fort belle protestation, qui fut reproduite par l'*Université catholique*.

[2] *Les Sophistes et la critique*, p. 16-17.

Aux attaques des sophistes il oppose plus qu'une réfutation, plus qu'un ensemble de réponses décisives, il oppose une méthode préventive générale applicable à l'état présent de l'erreur. Il put appeler son livre contre les sophistes, *Manuel de critique*, parce qu'il donnait à la fois la méthode, l'exemple et les matériaux. Et il n'y avait nulle présomption de sa part à annoncer que quiconque voudrait faire par lui-même, par sa propre attention et raison, en quelques jours ou seulement en quelques heures, le travail de critique qui lui était recommandé dans cet ouvrage, serait, pour toute sa vie, pleinement éclairé sur cette forme étrange de l'erreur, qui est l'erreur contemporaine en religion et en philosophie.

Une grande rigueur de raisonnement caractérise toute cette polémique contre les sophistes du dix-neuvième siècle. L'erreur n'a jamais été poussée plus rudement, mais la personne des adversaires est chrétiennement ménagée. Une dure expérience a appris à l'abbé Gratry qu'il y a dans le monde lettré des esprits sans franchise ; mais il sait aussi que l'erreur n'est pas toujours coupable ; il est assuré, et il le prouve par ses égards, de l'éclatante bonne foi de plusieurs de ceux qu'il est obligé de blâmer ; dans aucun il ne suppose la mauvaise foi. Ceux qui connaissent intimement sa vie savent quels heureux fruits a produits cette modération.

Avant d'engager cette polémique par la publication de la lettre au directeur des études de l'École normale, l'abbé Gratry, en 1851, donna un exemple de délicat respect pour les convenances qui fit aussi une salutaire impression : il se démit de ses fonctions d'aumônier.

Mgr Dupanloup l'appela alors auprès de lui et lui conféra le titre de vicaire général du diocèse d'Orléans. C'est peu de temps après qu'il se réunissait au vénérable abbé Petetot, curé de Saint-Roch, pour reconstituer l'ordre de l'Oratoire. Comme oratorien, il publia successivement trois ouvrages bien dignes d'un successeur de Malebranche, la *Connaissance de Dieu*, la *Connaissance de l'âme*, la *Logique*.

La *Connaissance de Dieu*, cette admirable introduction à la foi chrétienne, est principalement dirigée contre le panthéisme des temps modernes. Le philosophe chrétien appelle à son aide la science, la nature, la raison, la tradition, l'histoire, la Bible et l'Évangile, pour prouver l'existence d'un Dieu personnel et vivant, pour nous le montrer agissant sans cesse en chacun de nous en particulier et dans l'humanité en général, pour nous le faire voir agissant au fond de notre double vie physique et morale[1]. Dieu, nous le cherchons, nous le connaissons, nous allons à lui, nous le trouvons sans effort de science, par l'élan naturel de notre âme.

[1] Voir dans le P. Perraud, *le Père Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel*, d'intéressants détails sur la manière dont a été composé ce livre, qui ne fut rédigé définitivement qu'après que chacun des disciples intimes du P. Gratry y eut apporté son contingent de recherches, de textes trouvés dans les livres ou de pensées dues à la méditation.

« Le mépris de la réalité présente, si naturel à l'homme, l'attente de l'avenir idéal, si habituelle à l'âme, l'instinct du merveilleux et le pressentiment de l'infini sont la source de cette opération sublime qui démontre Dieu. Qui ne le sait ? l'âme de l'homme, surtout lorsqu'elle est élevée et pure, dans sa sève et sa jeunesse, conçoit et désire sans limites tous les biens et toutes les beautés dont elle aperçoit quelque trace. On efface toutes les bornes, toutes les limites, toutes les imperfections. On conçoit l'être dans toute sa plénitude; on conçoit l'amour éternel, le bonheur sans vicissitudes, la vérité sans ombre, la volonté plus forte que tout obstacle. Tous ces pressentiments du cœur de l'homme, tous ces rêves, tous ces enivrements impliquent une méthode vraie et rigoureusement scientifique. Analysées par la raison, cette poésie, cette foi contiennent la démonstration rigoureuse de l'existence de Dieu. Le spectacle du monde, la conscience de la vie, la vue des êtres finis et des beautés créées, quand le cœur et l'imagination s'en emparent pour les grandir et les pousser à l'infini, par l'effacement du mal, des bornes et des limites, cet élan de l'âme vers l'infini à partir du fini, voilà ce qui donne aux hommes l'idée de Dieu. Et cet élan intellectuel et moral, dont est capable toute âme humaine, est l'acte et le procédé fondamental de la vie intellectuelle et de la vie raisonnable. Et il se trouve que cette naturelle opération de l'âme est le fond de la plus scientifique des méthodes, et que toutes les démonstrations de l'existence de Dieu, données par tous les vrais philosophes de tous les temps, ne sont que la traduction philosophique du procédé vulgaire que tous les hommes emploient [1]. »

Un des grands mérites de ce beau livre, c'est que la question des rapports de la foi et de la raison y est posée et résolue d'une manière supérieure. « Ce chapitre, dit très justement le P. Gratry, manque dans la plupart des traités de philosophie, et désormais il n'y doit plus manquer. »

La *Connaissance de l'âme*, corollaire de la *Connaissance de Dieu*, est peut-être encore supérieure au premier traité. « De quel regard pénétrant, dit Saint-René Taillandier, il sonde les profondeurs de l'âme ! de quel jour il éclaire sa triple vie, ou plutôt sa triple faculté de vivre, dans le corps, dans l'âme, en Dieu ! Comme il peint la dispersion de ses forces ! Comme il prouve la nécessité de rentrer au centre et de nous ressaisir nous-mêmes ! L'homme, s'écrie-t-il, ne connaît pas l'homme ; l'humanité n'a pas encore vu la face glorieuse de l'humanité ! Elle est si vivante, si poignante, cette psychologie ; elle est si étrangère à nos sèches formules, qu'elle prend parfois les allures d'un poème. C'est l'histoire d'une créature céleste soumise sur terre aux plus redoutables épreuves, l'épreuve du feu, c'est-à-dire les fièvres du sang, l'épreuve de la lumière, c'est-à-dire les passions de l'esprit. » Le style de cet ouvrage est d'une extrême beauté [2]. Toutefois, la part de la poésie et de l'hypothèse y est peut-être trop grande : on pourrait y reprendre quelques écarts d'une imagination gracieuse mais naïve. L'auteur, par exemple, consacre plus de

[1] *Connaissance de Dieu*, t. I, p. 57-59.
[2] Lire en particulier les chapitres : *l'Automne, l'Hiver.*

cent cinquante pages à rechercher *le lieu de l'immortalité*. Il est vrai qu'il reconnaît avec beaucoup d'ingénuité le caractère de cette séduisante rêverie. « Ce n'est, avoue-t-il, ni de la science ni de la théologie ; c'est un poème, une spéculation par laquelle il s'enchante lui-même, une hypothèse condamnée à rester telle par l'impossibilité de tout contrôle, et à laquelle on ne peut demander que de ne contredire ni la science ni la foi, et de laisser une impression saine à qui veut la suivre jusqu'au bout[1]. »

La *Logique* rendit à la philosophie le grand service de la soumettre à une discipline morale. Le P. Gratry donne à ce mot de logique la portée la plus haute et le sens le plus large ; c'est l'étude du *logos*, la recherche de cette raison suprême dont la raison de l'homme est un reflet. Qu'on en repousse tel ou tel détail, qu'on rejette l'idée d'appliquer le calcul infinitésimal à la science de Dieu, il n'importe ; la grande inspiration de ces livres, c'est le désir de substituer à la logique abstraite une logique vivante, à la psychologie mécanique une psychologie animée. L'esprit d'analyse chez les modernes a l'inconvénient d'isoler chacun des domaines du savoir ; la constante préoccupation du P. Gratry était de les réunir[2].

Par le conseil de ses amis, le P. Gratry détacha de sa *Logique* le petit volume des *Sources*, « vrai chef-d'œuvre de pensée et de style et où un vaste plan d'études est tracé aux jeunes gens qui ont le noble courage de refaire leur éducation, d'acquérir une notion exacte des devoirs que le christianisme impose, pour se dévouer ensuite à la défense de la vérité et au triomphe de la justice[3]. »

Le succès de ces trois ouvrages, qui feront époque dans l'histoire de la philosophie catholique, retentit au delà du Rhin. Ils furent traduits en allemand, et l'auteur de cette traduction, le docteur Pfahl d'Eichstätt, en parla avec enthousiasme. « Accomplir, disait-il, une si grande œuvre philosophique avec la liberté d'esprit la plus entière, en traversant toutes les écoles sans se circonscrire dans aucune ; exposer toutes ces vérités du haut de la science contemporaine appuyée sur la science du passé et sur l'ensemble de la tradition ; les développer avec autant de verve que de profondeur, avec autant d'onction que d'expérience de la vie, dans un style clair et beau, dans une langue accessible à tous, aux gens du monde, et presque aux ignorants ; c'était ajouter à la science un accroissement *essentiel* et *réel*, et en même temps offrir une voie de salut à notre époque malade, qui met la science tantôt si haut, tantôt si bas ; c'était surtout opposer au matérialisme actuel un mur solide et inébranlable. Oui, nous le disons avec une conviction profonde, il y a ici sous tous les points de vue un riche trésor dont aucune langue, aucun pays ne doit être privé, et qui, dans un avenir très prochain, sera considéré comme une pro-

[1] Amédée de Margerie, dans le *Contemporain*.

[2] Saint-René Taillandier, *Discours de réception à l'Académie*, 22 janvier 1874.

[3] P. Adolphe Perraud.

priété commune au monde entier, et surtout au monde catholique[1]. »

Ces beaux livres signalaient le P. Gratry comme un écrivain hors ligne. Il était naturel qu'il fût admis à siéger parmi ceux qui ont pour mission de conserver la tradition du pur style français, et lui-même ambitionna cet honneur récemment accordé à un illustre évêque, à un éminent religieux. M. Biot étant mort, le P. Gratry conçut le désir de le remplacer à l'Académie, et ce désir, aussitôt encouragé par ses amis, devint très vif chez lui. Représenter à l'Académie l'alliance des sciences et de la foi, comme le P. Lacordaire y avait représenté l'alliance de la religion et de la liberté, lui paraissait un honneur des plus enviables. Et, à cet égard, la circonstance de l'éloge à faire de M. Biot le ravissait, parce qu'il y voyait l'occasion d'une œuvre importante, et d'un programme tracé d'une manière solennelle pour le bien d'une foule d'esprits[2]. L'Académie se montra fière de le recevoir dans son sein, pour remplacer non M. Biot, mais M. de Barante; et ce choix fut sanctionné par tous les esprits élevés et délicats.

Cet actif penseur, ce fécond écrivain ne cessait de produire. Le *Mois de Marie* est un beau et substantiel travail qui fait admirablement ressortir les divines harmonies de l'Immaculée Conception. La *Philosophie du Credo* est un dialogue plein d'éclat où l'auteur pose brièvement les principes d'une saine et haute théologie. Ce commentaire si affirmatif du symbole de Nicée détermina la conversion de Lamoricière pour lequel il fut écrit: on sait aujourd'hui d'une manière certaine que les deux interlocuteurs de ce dialogue sont le général et le P. Gratry. La *Crise de la foi*, qui contient trois conférences prêchées à Saint-Étienne du Mont, montre que rien n'est comparable au bienfait d'une foi simple, profonde, absolue. « Ce qui est beau, disait l'orateur, c'est l'homme de cœur, de courage et de conviction, qui croit, d'une foi imperturbable, que la vie a un but, que confiance et droiture mènent au but, que le drame de la création finira bien, et que l'espérance a raison et que le désespoir a tort; qu'en face de la souffrance et de la mort la pitié ne peut pas être vaine, et que tout être retrouvera le fruit de tout effort et de toute souffrance[3]. »

Nous mentionnerons encore les *Commentaires sur l'Évangile selon saint Matthieu*, deux volumes où l'auteur prouve avec quel soin il a étudié les saints livres et avec quel art il sait les interpréter; — *Jésus-Christ*, éloquente et victorieuse réfutation des tristes hypothèses de M. Renan; — *Henri Perreyve*, doux livre allongé inutilement de quelques rêves naïfs, mais qu'on a pu appeler un « épanchement » et qui

[1] *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, 3e édition. 26 vol. in-8°, Paris, Gaume édit.

[2] Voir dans les *Lettres de l'abbé Perreyve*, p. 375, une lettre à Augustin Cochin, du 5 octobre 1862.

[3] *Crise de la foi*, p. 8.

fait revivre sous des traits charmants l'une des figures les plus sympathiques de notre époque.

Dans ses divers ouvrages, métaphysique, théodicée, psychologie, morale, philosophie de l'histoire, et aussi dans ses discours — car le P. Gratry fut un orateur comme un écrivain, — il rajeunit, par une admirable nouveauté d'arguments, la doctrine des grands docteurs du spiritualisme chrétien et la défend avec une irrésistible force de dialectique contre ses adversaires de toutes sortes. Il a le culte de l'induction; il travaille avec une application extrême à mettre en lumière ses caractères, sa portée, son rôle dominant en métaphysique. mais il n'en reconnaît pas moins la légitimité du procédé déductif. Le premier reproche qu'il adresse à Hégel est d'avoir détruit le procédé syllogistique et la raison, en détruisant le principe d'identité ou de contradiction, sur lequel ce procédé repose[1].

Partout, un de ses principaux objets est de démontrer que la raison est nécessaire à la foi, comme la foi à la raison, et qu'on ne saurait jamais toucher à l'une sans mettre l'autre en péril; de rapprocher le monde réel du monde surnaturel, d'amener la raison, agrandie de tout le travail des siècles, à faire quelques pas de plus vers la foi.

Il écrit avec tout lui-même, selon un mot de M. de Rémusat[2]. Aux élans d'une imagination éblouissante, il joint des arguments tirés des sciences les plus abstraites, des parties les plus hautes des mathématiques. A la fin de ses études classiques, il n'avait aucune teinture d'aucune science. Dès sa conversion, il résolut d'apprendre les sciences. « J'entrerai dans cette citadelle, se disait-il, et nous verrons si on a le droit de n'y pas croire en Dieu et de s'y moquer du catholicisme. » Il fit si bien qu'il acquit dans les sciences mathématiques et naturelles des connaissances assez profondes pour qu'elles fussent appréciées par ses illustres amis Ampère et Cauchy. C'est la lecture des *Soirées de Saint-Pétersbourg* qui lui fit comprendre l'union possible et nécessaire de la science et de la religion. Un mot surtout exerça une grande influence sur sa vie. Joseph de Maistre dit quelque part : « Attendez que l'affinité naturelle de la science et de la religion les ait réunies l'une et l'autre dans la tête d'un homme de génie!... Celui-là sera fameux et mettra fin au dix-huitième siècle qui dure encore. » Gratry vit dans ces paroles l'annonce prophétique d'une ère nouvelle, à laquelle depuis il ne cessa jamais de croire, même après les cruelles déceptions de 1870. Il était loin de se flatter qu'il pût devenir cet homme fameux; mais il se sentait une grande ardeur pour entrer dans cette voie et pour contribuer à cette transformation intellectuelle de l'Europe. Les preuves qu'il emprunte à la science pour appuyer ses démonstrations des vérités métaphysiques

[1] Voir, dans la *Logique*, l'éloge du syllogisme.
[2] *La Philosophie de l'Oratoire.*

ne sont pas toujours concluantes; il lui arrive parfois de prendre pour des lois « les vues de son esprit ou les rêves généreux de sa charité [1]. » Mais l'ensemble est vrai, profond, fécond, persuasif. Le P. Gratry, qui a des affinités étroites avec Fénelon, dont il relève vivement la supériorité philosophique, en a aussi avec Leibnitz. Comme le grand penseur allemand, il a solidement démontré le rapport de la philosophie avec les sciences exactes.

Les beaux-arts sont utilisés par lui non moins que les sciences pour le profit des grandes vérités spiritualistes et chrétiennes. Avant les sciences, il avait appris à cultiver les arts, et particulièrement la musique. « J'avais appris la musique dès l'enfance, nous dit-il lui-même, mais sans beaucoup de travail, sans suite ni grand succès. Cependant, à dix-sept ans, le sens musical se développa en moi sous l'influence d'un ami, profond musicien, qui me fit connaître Urhan et quelques autres artistes sérieux : je buvais avec ravissement et enthousiasme non seulement le vigoureux nectar des anciens classiques, mais surtout les prodigieuses harmonies du récent Beethoven que, pour sa part, cette petite école s'efforçait d'introduire, sans s'effrayer de la clameur publique. Là, je devins tout à coup musicien d'esprit et de cœur. J'appris à transposer en musique ce que je savais en littérature et en philosophie. Je vis et sentis les concordances de la musique. Je compris l'identité de la critique littéraire et de la critique musicale. La musique, dès cette époque, est devenue pour moi une compagne, une admirable et ravissante amie, dont l'absence trop prolongée nuit d'ordinaire à mon travail, à mes facultés et même à ma santé [2]. »

Qu'il s'agît de littérature, de philosophie, de théologie, de sciences, de beaux-arts, le père Gratry n'écrivait jamais pour écrire. Il écrivait pour agir, ou plutôt pour convertir. Tous ses écrits sont des actes. A la lutte, il préférait encore l'établissement direct dans les âmes qu'il voulait non seulement persuader, mais transformer et transfigurer. Il enseignait que, « pour bien recevoir de Dieu les semences de vérité, la première disposition est une disposition morale. Ce qu'il faut, dit-il, appliquer d'abord aux données de la vérité, que Dieu ne cesse de semer dans notre âme, ce n'est pas notre esprit, mais notre volonté; et, selon la parole éternelle du maître des hommes, il faut faire en soi la vérité avant de la connaître. » Personne peut-être n'a mieux su que lui réveiller l'instinct du vrai et échauffer l'amour du bien au fond des âmes [3].

[1] Désiré Nisard.

[2] *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 89-90.

[3] Le plus cher disciple du père Gratry, le père Adolphe Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun, a promis la publication, d'après ses propres notes, d'allocutions évangéliques dans la chapelle de l'Oratoire qui aideront beaucoup à faire comprendre ce que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ici.

Cet esprit très pratique, malgré tant de poésie [1] et tant de douces illusions, était sans cesse préoccupé de la société moderne, et par conséquent du grand et terrible événement qui l'a préparée. Dans ses livres, dans ses discours, dans ses leçons à la Faculté de théologie, dans ses conférences de Saint-Étienne du Mont, dans ses homélies de l'Oratoire, dans ses conversations, il abordait souvent ce redoutable problème de la Révolution qui tourmente et à chaque instant menace de mort la société de nos jours. A ses yeux, la Révolution, comme tous les grands mouvements qui se produisent au sein de l'humanité, avait pour principe Dieu même. « C'est Dieu même, disait-il, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui veut d'une volonté toujours plus forte, à mesure que le monde avance, la liberté croissante de tous les hommes et de tous les peuples dans la justice et dans la vérité. Sans doute le mauvais siècle pervertit de mille manières le mouvement qui vient de Dieu, mais c'est cette perversion qu'il faut vaincre, et non ce mouvement. Et s'il est quelque chose d'assuré, c'est que nous ne vaincrons la perversion qu'en nous aidant du mouvement lui-même, comme saint Paul ne brisait les idoles qu'en découvrant au milieu des idoles le vrai Dieu inconnu et caché [2]. »

Il rêvait une république universelle dont tous les citoyens, excellents chrétiens, seraient unis par des liens éternels de charité, d'amour et de paix ; la capitale de cette république devait être une *ville dont tous les habitants s'aimeraient.*

Ces pensées et ces sentiments trouvent leur expression la plus complète et la plus chaleureuse dans un ouvrage des dernières années de la vie du P. Gratry, la *Morale et la loi de l'histoire.* Un jour, au moment le plus vif de ses polémiques contre le rationalisme contemporain, il se sentit saisi d'une immense pitié pour les misères humaines, et résolut de laisser la philosophie qui leur est de si peu de secours, pour se vouer à la recherche des moyens d'y porter remède. Il se met donc à étudier toutes les causes de souffrance de l'humanité, l'esclavage, la guerre, les révolutions, le paupérisme. « Il fait le compte de tout ce qui a été essayé dans tous les pays chrétiens, de tout ce qu'inventent chaque jour, pour les adoucir, la bonne volonté et la charité. Il compare les forces du mal et les forces du bien, et il lui semble qu'avec l'aide de l'Évangile et de la science, le bien doit l'emporter. Il voit, dans un avenir éloigné mais certain, le christianisme entrer dans ce qu'il nomme sa phase sociale. Une nouvelle et universelle croisade appelle les hommes à la conquête de la paix, de la justice, du bien-être ; les gouvernements se régénèrent ; les nations qui, selon ses belles et étranges expressions, sont cohéritières-solidaires et concorporelles, s'unissent en une seule nation. La guerre est vaincue, la misère éteinte. La terre, pacifiée et enfin cultivée

[1] Le P. Gratry a écrit ces mots qui le peignent bien : « Le premier chapitre de la logique, c'est la poésie. »

[2] *Henri Perreyve,* p. 192-193.

donne la paix à dix milliards d'hommes. « La vie actuelle est prolongée, les limites du monde habitable reculées; des communications sont ouvertes avec les mondes qui l'entourent, l'usage des astres est découvert, le lieu de l'immortalité entrevu ! Tandis qu'il contemple ce prodigieux spectacle, des nuages sombres lui en dérobent un moment la vue. Ce sont des rechutes de l'humanité, des retours à la violence, à la guerre. Il ne se trouble pas; sa foi perce les nuages et sa splendide vision réapparaît [1]. »

Le P. Gratry a raison d'être du parti de l'espérance, de dire surtout que la question de progrès dans la prospérité, dans la liberté, dans la grandeur, même dans la richesse, est principalement une question morale; et il y a, certes, dans la *Morale et la loi de l'histoire*, des parties admirables et des vérités très solides. Mais la part des chimères et des illusions, sur le passé et sur l'avenir des peuples, y est encore trop grande.

Naguère dans un autre ouvrage, *la Paix*, sans vouloir rien prédire de ce qui sera, il affirmait que le devoir et la gloire de tout homme serait d'établir d'abord au sein des chrétiens, puis sur le globe entier, la paix de Dieu, une paix habituelle, générale et croissante, une paix sociale et internationale, fondée sur la justice et le progrès. Dans la candide générosité de son âme, il se figurait tous les peuples européens consacrant à la pacification de la terre, à l'organisation du globe dans la justice, autant de forces qu'ils en ont consacrées aux dernières grandes guerres d'où nous sortons; il voyait la même constance, la même patience, la même quantité de courage, de dévouement, de sacrifice, le même nombre d'hommes, le même génie des chefs, la même union de tous, le même nombre de vaisseaux, le même nombre de milliards appliqués à l'organisation du globe dans la justice et dans la paix, et il était transporté des conséquences d'une pareille impulsion donnée sous l'œil de Dieu, et en priant Dieu de la bénir [2].

Voici un intéressant passage qui donnera une idée exacte de tout le livre :

« Le globe terrestre flottait dans la lumière de son soleil. Le matin se levait sur l'Europe, et c'était un jour de printemps. Une vapeur blanche et fraîche couvrait les plaines, et les hommes marchaient avec joie dans la brume : car ils sentaient que le soleil gagnait en force, et qu'il allait régner. Le printemps commençait à peine : peu d'arbres étaient verts, et, transparents sous leur frêle verdure, d'autres commençaient à rougir ; presque tous étaient encore noirs. Il y avait encore beaucoup d'eau sur la terre, et quelque neige, mais l'eau déjà tournait en sève et gonflait les racines des plantes et les bourgeons prêts à s'ouvrir.

« Mon cœur aussi se gonflait de sève, et s'emplissait de larmes en voyant la vie revenir. Mais, ô mon Dieu ! disait mon âme, me ferez-vous assister tou-

[1] Désiré Nisard.

[2] *La Paix, méditations historiques et religieuses*, p. 26-27.

jours, jusqu'à la dernière année de ma vie, à ce retour périodique du globe vers la lumière et ne serai-je jamais témoin, selon l'indomptable espérance de ma jeunesse, d'un retour des âmes vers la paix, vers la sérénité, vers vous, ô Dieu fécondateur, béatificateur des âmes ! La terre, malgré ses ouragans et ses tempêtes, a plus de calme que les âmes ; et vos enfants, ô Dieu ! ceux mêmes qui marchent dans votre lumière ne savent pas encore aussi bien que les plantes, les forêts, les campagnes, tirer de vos rayons la force et la beauté, l'amour et la fécondité !

« Notre terre tressaille de joie sous l'été qui revient, mais les hommes ne tressaillent point. Le cœur du genre humain, sous votre ardeur divine, ô notre Père ! persiste à battre languissamment et tristement, comme un cœur presque éteint. Aussi, mon Dieu, rien de nouveau sous le soleil. Les saisons vont et viennent, comme aux premières années du monde, et les hommes n'avancent pas [1]. »

On eût dit qu'à cette époque ses enthousiasmes et ses rêves troublaient un peu la rectitude de son jugement. Le P. Gratry se trompa, du moins, à propos des controverses sur l'infaillibilité pontificale. Il se jeta tête baissée dans la polémique, s'engageant à prouver que c'était là une nouvelle doctrine, introduite au moyen âge, dans l'Église, par des supercheries et des faux matériels. Assurément, il n'était pas permis de suspecter sa bonne foi [2], et ses *Lettres*, qui eurent un si grand retentissement, firent éclater encore ses grandes qualités d'écrivain ; mais en même temps elles laissèrent voir une préparation fort incomplète et parfois une passion qui lui ôtait jusqu'à la vue de l'évidence.

Cependant, tandis qu'en dépit de toutes les perturbations de la loi de progrès, le Père Gratry s'obstine à voir dans le lointain l'humanité recommencer sa marche vers une civilisation idéale, la plus épouvantable et la plus désastreuse des guerres vient fondre sur la patrie : une guerre civile plus terrible encore lui succède ; tout est calamité, destruction, violation du droit, triomphe de la force brutale, péril pour tout ce qu'il y a de plus grand, de plus généreux, de plus cher au cœur de l'homme. L'apôtre de la paix et de la charité est consterné ; son âme, déjà mortellement atteinte par d'autres douleurs, reçoit le dernier coup. Il succombe ; mais, avant d'expirer, il retrouve l'énergie de sa foi dans l'avenir ; il meurt, non seulement plein de confiance au triomphe définitif du bien sur le mal et de la vie sur la mort, mais assuré que les siècles ultérieurs réservent au genre humain, délivré enfin de la crise formidable, des destinées meilleures et une ère de paix et de fraternité. S'il a un regret de mourir prématurément, quand il lui semble avoir sur toutes choses des vues plus nettes que jamais, c'est parce qu'il ne lui sera plus permis de combattre pour des causes qui lui sont si chères.

[1] *La Paix*, I, p. 1.

[2] Le P. Gratry oubliait alors qu'il avait enseigné le contraire dans la *Connaissance de Dieu*.

Mais aucun regret ne put entamer sa chrétienne résignation. Il mourut[1] dans la calme sérénité d'un élu, humblement soumis à Dieu, déplorant les entraînements d'une polémique malheureuse, et pleinement soumis à la sainte Église catholique romaine et à son chef infaillible. Après sa mort, de pieux amis, chargés de ses manuscrits encore nombreux, ont publié les *Souvenirs de ma jeunesse* et des *Méditations inédites*. « Qu'est-ce que cet écrit (les *Souvenirs*), dit l'auteur ? Est-ce mon testament ? Est-ce ma confession générale ? Est-ce l'histoire de mon âme ? C'est peut-être un peu tout cela ensemble[2]... » C'est, en tout cas, l'histoire fort belle d'une âme qui eut à traverser de grands périls, mais qui trouva Dieu et s'attacha fortement à lui. Dans ces deux écrits posthumes, revivent toute l'éloquence affectueuse et douce, tout le cœur et le talent du P. Gratry, avec cet art de bien dire qui lui assure une des plus belles places parmi les maîtres contemporains de la langue française.

Ajoutons avec un autre philosophe chrétien fort distingué que « s'il y a, dans les œuvres du Père Gratry, la part des songes et la part aussi des erreurs justement blâmées, nous ne devons pas oublier que la part du vrai est de beaucoup la plus ample, et que le plus grand nombre de ses campagnes a été marqué par d'éclatantes victoires sur les ennemis de la vraie philosophie et de la vraie Religion[3]. »

[1] A Montreux, sur les bords du lac de Genève.

[2] *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 1.

[3] Amédée de Margerie, *le Contemporain*.

Mgr GERBET

— 1798-1864 —

Philosophe, théologien, érudit, Mgr Gerbet fut encore un écrivain éloquent.

Philippe-Olympe Gerbet naquit à Poligny, dans le Jura, d'une famille chrétienne, le 3 février 1798. Il fit ses premières études au collège même de Poligny. La vocation ecclésiastique s'éveilla en lui dès l'âge de dix ans. Ses aptitudes littéraires se révélèrent aussi de bonne heure : encore au collège, il obtint de l'Académie de Mâcon le prix de poésie.

Ses humanités terminées, il se rendit à Besançon pour commencer ses études théologiques. Au bout de deux ans, en 1818, il vint les achever au séminaire de Saint-Sulpice, puis au séminaire des Missions Étrangères. Ordonné prêtre à vingt-quatre ans, peu après son ordination Gerbet fut nommé professeur suppléant de théologie morale à la Sorbonne. Il abandonna bientôt cette position pour un ministère plus humble, celui d'aumônier adjoint du collège Henri IV : il désirait se réunir à M. de Salinis, le premier aumônier, qu'il avait connu à Saint-Sulpice, dont il était devenu et dont il demeura toute sa vie l'intime ami [1].

L'abbé de Salinis, plus actif, plus entreprenant que l'abbé Gerbet, brûlait de se jeter dans la lutte, et comptait déjà parmi les disciples de l'abbé de Lamennais. Il mit son ami en rapport avec cet homme auquel s'attachaient alors de si grandes et si généreuses espérances. L'abbé Gerbet fut, en quelque sorte, fasciné ; et Lamennais, de son côté, comprit combien un tel auxiliaire lui serait précieux [2].

Sous le patronage de M. de Lamennais, l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet, au moment où le gallicanisme était encore très répandu dans le clergé, donnèrent un organe aux doctrines ultramontaines. Ils fondèrent le *Mémorial catholique*, où la collaboration de l'abbé Gerbet fut aussi active que brillante. « Dans chaque numéro, il insérait plusieurs articles qui se faisaient remarquer par un style élégant, une logique ferme, une érudition variée, et où l'on sentait une séve de jeunesse et une chaleur de prosélytisme rares aujourd'hui [3]. » Dans tout ce qu'il publiait, l'abbé Gerbet s'appliquait particulièrement à donner au système de son impétueux maître un caractère de persuasion et de conciliation.

[1] Voir *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'École Menaisienne*, par M. l'abbé de Ladoue, 3 vol. in-8, 1870. Paris, Tolra et Haton.

[2] Eugène Veuillot, *Célébrités catholiques contemporaines*, chez Victor Palmé.

[3] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 311.

En 1825, il rejoignit l'abbé de Lamennais à la Chesnaie, où il resta près de cinq ans, dans la société d'un certain nombre de jeunes hommes distingués, prêtres et laïques, qui s'étaient mis sous la direction de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* pour se livrer, chacun selon l'impulsion de son esprit, à des études fortes et variées, qui toutes tendaient à un même but, la reconstitution chrétienne de la société.

Vers cette époque parurent plusieurs de ses ouvrages philosophiques : *Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie, Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, etc., où dominent un peu trop les idées de son maître.

En 1829, l'abbé Gerbet donna son admirable traité de l'Eucharistie, le *Dogme générateur de la piété catholique*, qui n'est, a-t-il dit, « ni un traité dogmatique, ni un livre de dévotion, mais quelque chose d'intermédiaire. » Une double pensée résume l'œuvre entière : l'Eucharistie est le complément du christianisme primitif ; elle est le cœur du christianisme complet. Ces vérités sont développées dans une langue limpide, tout éclatante de poésie, qui rappelle les pures traditions du dix-septième siècle et fait songer à Fénelon. Les premières lignes sont une éloquente initiation au mystère de la présence réelle.

« La foi à la présence réelle ou à l'incarnation permanente, dit Mgr Gerbet, nous rapproche du Christ, comme l'Incarnation nous rapproche de Dieu. Ce n'est plus à l'humanité, c'est à chaque être humain que le Verbe s'unit. Il entre, non pas seulement dans les limites de notre commune nature, mais encore dans les limites de notre personnalité. Il divinise notre essence, il christianise notre *moi*. »

Plus loin, il reprend et précise cette sublime idée, il fait assister à la consommation même du sacrifice divin.

« Celui que Dieu engendra avant l'aurore, qui est l'éclat de sa clarté, l'empreinte de sa substance, traverse, en descendant du sein de sa gloire, tous les degrés de la création, pour arriver aux derniers confins de la cité des intelligences, à ce terme extrême où finit la vie intellectuelle, où commence l'existence aveugle. Là il trouve l'homme, l'homme qui semble être à la fois le jeune frère des anges et le frère aîné des brutes, ombre d'un Dieu dans le corps d'un animal : et le Verbe se fit homme[1]. »

Nulle part, Mgr Gerbet ne fit mieux ressortir, par la chaleur de l'expression, par le mouvement et le rythme de la phrase, la grandeur et la beauté de ses pensées.

Après la révolution de 1830, l'abbé Gerbet, de retour à Paris, concourut avec l'abbé de Lamennais, l'abbé Henri Lacordaire, l'abbé Rohrbacher, le comte de Coux, le comte Charles de Montalembert, MM. Daguerre et d'Ault-Duménil, à fonder le journal *l'Avenir*, dans la vue d'opérer la conciliation des idées libérales avec le catho-

[1] *Considérations sur le dogme générateur*, chap. VIII.

licisme. Le prêtre humble et pieux ne suivit pas son orgueilleux maître dans ses égarements et dans sa rébellion. Quand le souverain pontife eut lancé une encyclique qui condamnait les erreurs de Lamennais, l'abbé Gerbet, comme Lacordaire, fit acte public de soumission et d'adhésion, particulièrement en ce qui concernait un système erroné qu'il avait personnellement soutenu, le système du *sens commun*, qui sacrifiait la *raison individuelle*, et proclamait la *raison générale* dépositaire et interprète des vérités reçues de Dieu.

L'abbé Gerbet, malade, était alors à Juilly, auprès de l'abbé de Salinis, directeur de cet important collège chrétien. En 1834, quand ses forces furent rétablies, il y composa le *Précis de l'histoire de la philosophie*, « excellent livre, dit Ozanam, surtout pour le moyen âge, » œuvre pleine de science et d'idées. Cet écrit avait été fait en particulier pour les élèves d'une école supérieure établie à Thieux comme annexe du collège de Juilly, et dont il avait accepté la direction.

Continuant à s'occuper de philosophie, l'abbé Gerbet donna à l'*Université catholique* de remarquables études sur les sciences [1]. Alors aussi il écrivit un de ses grands ouvrages, les *Vues sur le dogme catholique de la Pénitence* [2]. C'est encore un exposé des mystérieuses harmonies qui existent entre l'âme humaine et les institutions du catholicisme; et c'est encore à la philosophie surtout que l'auteur demande des témoignages en faveur des dogmes chrétiens. Là se trouve le chef-d'œuvre de Gerbet, le chapitre célèbre où l'auteur introduit Platon et Fénelon philosophant ensemble sur le *tribunal des âmes* : après avoir exposé des vues profondes sur les avantages de la confession, il amène un récit émouvant et délicieux, celui de la première communion d'une jeune femme, laquelle a lieu au moment même où son époux reçoit le *Viatique* pour se préparer au voyage de l'éternité. On y admire aussi l'éloquent passage sur la pénitence de David secouant le double joug de l'orgueil et de la volupté.

En 1838, au moment où l'évêque de Meaux, Mgr Galard, venait de le nommer chanoine de sa cathédrale et vicaire général honoraire, il partit pour Rome. Il avait l'intention d'y rester quelques jours, il y resta dix ans .

Ce long séjour dans la ville éternelle nous a valu l'*Esquisse de Rome chrétienne*. La pensée fondamentale de ces deux volumes publiés sans bruit, à de longs intervalles, a été de recueillir dans les réalités visibles de Rome chrétienne l'empreinte et, pour ainsi dire, le portrait de son essence spirituelle. En conséquence, l'auteur s'est attaché à faire ressortir les caractères et les attributs qui constituent le centre divin du christianisme. Parmi les innombrables produits de la science, il a choisi les résultats qui répondent non aux goûts favoris des anti-

[1] Voir dans le tome III les articles où il réfute Lamennais.

[2] Cet ouvrage est aujourd'hui réuni aux *Considérations sur le dogme générateur*.

quaires, mais à la raison et à l'âme du chrétien et de l'homme. Il a cherché à saisir les choses dans le vif plutôt que dans le profond, à les considérer bien moins par le côté qui conduit aux arcanes de l'érudition, que par celui qui permet de mettre en relief les vérités cachées dans les monuments de Rome. Le modeste écrivain avertit le lecteur qu'il doit retenir ici en des limites étroites les espérances que le nom seul de Rome chrétienne pourrait lui faire concevoir; il n'a prétendu offrir qu'une esquisse; il ne faut pas chercher dans ce volume un vrai tableau. Mais l'auteur de l'*Esquisse sur Rome* tient plus qu'il ne promet. Comme l'a dit Louis Veuillot, « Rome, notre Rome, est vivante dans ces pages toutes vibrantes de ses profondes et majestueuses harmonies. L'auteur ne possède pas seulement les connaissances variées de l'historien et les sûres lumières du docteur catholique, il a encore au degré le plus éminent le don de l'artiste, ce sens exquis et rare qui pénètre les choses, qui en saisit les secrètes beautés et qui les livre à nos regards. Il nous rend compte du charme mystérieux de Rome, il l'accroît en le divulguant. Sa langue est digne des majestueuses douceurs de la ville sainte; c'est une langue sereine, mélodieuse, admirablement pure, dont le caractère fondamental est la grâce, mais qui atteint sans effort et comme naturellement à toutes les hauteurs [1]. » Où trouver des notes plus élevées sur le symbolisme chrétien, et quel chantre inspiré a jamais parlé mieux de la poussière des martyrs [2]?

L'abbé Gerbet quitta Rome avec Pie IX chassé par la plus ingrate des révolutions. Quand il fut rentré en France, Mgr Sibour, récemment promu au siège archiépiscopal de Paris, le prit pour théologien au concile de Paris, et le fit accepter comme professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Bientôt M. de Salinis fut nommé évêque d'Amiens. L'abbé Gerbet suivit son ami et resta auprès de lui comme vicaire général de 1849 à 1854, époque où, désigné au choix de l'Empereur par M. de Salinis, il fut appelé à l'évêché de Perpignan.

Dans les dix années de son épiscopat, il se montra le pasteur le plus dévoué à ses ouailles, le plus préoccupé de tous les besoins de son diocèse. Il sut encore trouver du temps pour les besoins généraux de l'Église, pour signaler avec un zèle apostolique les *Diverses erreurs du temps présent*, les « erreurs vivantes, parlantes et agissantes [3]. » Les ennemis du Saint-Siège surtout rencontraient en lui un adversaire intrépide. Son éloquence s'enflamme quand il dénonce et flétrit les attentats dirigés contre la souveraineté temporelle du pape, cette souveraineté qui n'est ni un article du symbole, ni un fait profane, mais un fait protégé par un dogme; cette souveraineté qui ne sert pas seulement à sauvegarder les dogmes, mais encore la morale publique et

[1] *Le Parfum de Rome*, t. II, p. 370.
[2] Lire sur la *Tradition monumentale* les chap. VIII, IX, XIII, XIV et XV.
[3] Instruction pastorale du 23 juillet 1860.

privée. Intrépide dans ses protestations contre tous les attentats qu'engendre l'esprit du mal, fidèle à tous ses devoirs, à ceux qui importunent les ennemis de l'Église comme à ceux qu'ils tolèrent, il proclame bien haut les règles chrétiennes de la morale politique, violées audacieusement par une population égarée et par un gouvernement avide de provinces [1].

Ce vaillant athlète fut sur la brèche jusqu'à sa dernière heure. Quand une mort prématurée le frappa, il achevait une lumineuse et savante réfutation de la soi-disant *Vie de Jésus* par M. Renan. L'ouvrage, qui devait être adressé au clergé du diocèse de Perpignan sous forme de lettre pastorale, a paru en 1866 [2] sous ce titre : *La Stratégie de M. Renan.*

Cet esprit tout sacerdotal ambitionnait peu la gloire des lettres humaines; cependant il comptera parmi ceux qui les ont le plus honorées au dix-neuvième siècle par la pureté du goût, par la correction et l'élégance antique du style, par cette éloquence sage qui naît du fond même des choses et s'insinue doucement dans les âmes.

[1] *Observations au sujet des attentats dirigés contre la souveraineté temporelle du pape*, 1859.

[2] Chez Tolra et Haton.

Mgr DUPANLOUP

— 1802-1878 —

« Si quelques feuillets de mes œuvres devaient surnager, nous disait un jour Mgr Dupanloup, ce seraient assurément mes polémiques. » Ses lettres, ses brochures portaient si bien l'empreinte de ses qualités les plus personnelles, elles agitèrent tant de fois et si vivement l'opinion, qu'il pouvait croire à leur durée. L'attention publique, toujours tenue en éveil par de nouveaux combats, aura perdu de vue ces vestiges d'une lutte éteinte, avant que les esprits sérieux aient oublié l'œuvre capitale de Mgr Dupanloup, ses livres sur l'enseignement; mais, pendant de longues années encore, son nom réveillera le souvenir de campagnes nombreuses et brillantes.

La polémique extraordinairement active de l'évêque d'Orléans fut la première cause de sa grande réputation. Il y dépensa, jusqu'à son dernier souffle, toutes les forces d'une âme ardente dont les moindres impressions étaient aussi chaleureuses que spontanées. Mgr Dupanloup fut l'homme des grands jours et des grandes luttes. Il défendit la religion et l'Église avec une véhémence qui paraissait à tout moment se retremper dans ses efforts mêmes. La *Lettre à M. de la Guéronnière* en réponse à la brochure : *le Pape et le Congrès* (1860), est une des plus éloquentes de ces manifestations. Le prélat dit au début sa profonde répugnance pour ce genre de controverse, la brochure, « triste invention de la plus vulgaire littérature à l'usage d'un public qui n'a pas la patience de lire, ni le courage de discuter en face, ni la volonté d'approfondir les questions »; mais il doit se servir des mêmes armes que son adversaire.

« Nous sommes condamnés, lui déclare-t-il, à parler de notre pontife, de notre père, non pas en évêques, en fils, mais en journalistes et pour les journaux. Il le faut, car notre devoir nous force à ne pas dédaigner les âmes de ceux qui vous lisent, à ne pas déserter la cause de celui que vous attaquez [1]. »

Suit une page, véritable modèle de polémique railleuse et profonde à la fois :

« Vous accusez, monsieur, la cour de Rome d'une obstination invincible. Permettez ; si le cardinal Antonelli vous semble un entêté, M. de Cavour ne l'est pas moins. Il y a deux entêtés en Italie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé de ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée ; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies ; le royaume de Naples, il le possède.

[1] *Lettre à M. de la Guéronnière*, I.

« Pour nous, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés: nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis cédé encore.

« Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le rôle de la France a diminué ; on protégeait tout le droit, puis une moindre partie, puis enfin seulement la personne du pape, et, de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée n'est plus qu'une escorte.

« A chacun de ces degrés, le pape a résisté, oui, mais l'empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome, que vous vous plaisez à faire ressortir, monsieur ? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un, le pouvoir faible, ne cède pas; l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui ? Le demandez-vous ? au Piémont, qui ne cède jamais ; à l'Angleterre, qui ne cède jamais. »

C'est avec cette fermeté de dialectique que Mgr Dupanloup a pris part à toutes les querelles politiques et religieuses de notre époque. En 1859, il écrivit la *Protestation contre les attentats dont le Saint-Siége est menacé*, et, en 1863, la fameuse *Adresse aux électeurs sur l'Abstention*. Ces deux lettres sont d'une expression très franche et très vive. Les mêmes qualités animent une œuvre plus importante, publiée dès l'année 1845, la *Pacification religieuse*. Dans cette brochure, le but de l'évêque est d'éclairer, au nom de la paix et de la justice, les adversaires du clergé. Pour ce motif, il entreprend l'histoire et l'examen des querelles de son temps ; il étudie les rôles divers qu'ont joués, à travers les événements, l'Université, le Clergé et les Jésuites. Il veut surtout rechercher sur qui doit peser la grave responsabilité des difficultés présentes et quel sens il faut donner à ces expressions d'*esprit national* et de *véritable esprit de la Révolution française*. L'auteur espère qu'après tant de luttes regrettables viendra le triomphe de la justice et de la paix. Comme beaucoup d'esprits distingués et de cœurs généreux, Mgr Dupanloup caressait des illusions naïves sur la possibilité d'une entente avec la Révolution dans les grandes voies de la liberté.

Aux hommes prévenus contre les catholiques et qui inspirent eux-mêmes de vives appréhensions, il dit :

« Hommes de ce temps, préoccupés avant tout des intérêts politiques, vous craignez que nous autres catholiques nous ne fassions une nation sans grandeur et sans savoir ; vos prétentions sont injustes, car c'est nous qui avons élevé le siècle de Louis XIV.

« Nous tendons, dites-vous, à la domination ; cela n'est pas. La domination, vous le savez comme nous, ne sera jamais, n'est plus possible sous un régime de liberté sincère.

« Nous craignons, nous, que vous ne fassiez une nation sans caractère et sans vertu : nos craintes sont peut-être mal fondées ; mais vos preuves ne sont pas encore faites. Nous vous respecterons volontiers dans vos préventions ; mais rendez-nous la même justice.

« Vous êtes des hommes de science ! il ne nous appartient pas de nous célébrer sous ce rapport ; mais nous sommes comme vous des hommes d'honneur. Les uns et les autres, nous sommes les enfants de la même patrie. Cessons de

nous faire la guerre ; au lieu de cela faisons alliance par la liberté commune pour l'éducation de la jeunesse française ; nous y gagnerons tous, et la grande œuvre de la pacification religieuse s'accomplira.

« Les pères de famille, la Providence et la fortune de la France décideront entre nous.

« Si j'étais à votre place, j'accepterais franchement l'épreuve : l'honneur m'en ferait un devoir. Nous travaillerions de concert à lui donner une éducation vraiment nationale. »

Il énumère les motifs qui lui font croire au triomphe définitif des catholiques, et laisse voir, en concluant, sa ferme espérance que le bon sens français ramènera le calme et la foi dans les esprits [1].

La fin de la noble carrière de l'évêque d'Orléans fut troublée et profondément affligée par des polémiques qu'il est impossible de ne pas rappeler ici.

A l'apparition du *Syllabus*, l'auteur de la *Souveraineté pontificale* avait donné son adhésion pleine et entière aux doctrines du Saint-Siège. Lorsqu'il fut question de proclamer l'infaillibilité du Pape, il garda pendant un moment le silence, puis manifesta nettement son opposition. Il caractérisait, dans une lettre aussi ferme que respectueuse *Sur le concile œcuménique* (1868), ses principes personnels et sa libre attitude. Quelques mois après, il fit paraître ses *Observations relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain concile* (1869). Cette seconde lettre fort étendue, d'abord adressée officiellement à son clergé, reçut en dehors de son diocèse, dans la France entière et jusqu'à l'étranger, une publicité considérable. Des brochures identiques pour le fond à la circulaire de l'évêque d'Orléans, et imprimées dans toutes les langues, furent envoyées à tous les évêques catholiques.

L'effet produit fut immense. Les catholiques romains, qui croyaient pouvoir compter sur l'appui de Mgr Dupanloup, considérèrent ses *Observations* comme une défection; les gallicans y applaudirent à outrance ; et, ce qui affligea profondément cette âme si croyante et si pieuse, la presse philosophique et matérialiste fit chorus avec les gallicans.

Cependant, un grand nombre de ses collègues dans l'épiscopat, en France et à l'étranger, combattirent fortement les principes des *Observations*. Les journaux s'en mêlèrent, et la discussion devint acerbe et passionnée. Persuadé d'obéir au dictamen de sa conscience à un moment où les opinions restaient encore libres, et jugeant inopportune la définition du dogme de l'infaillibilité, l'évêque d'Orléans accepta la lutte et le défi contre tous, même contre l'archevêque de Malines, soutenu par l'approbation de Pie IX. Il se croyait obligé, disait-il à

[1] Lire encore : *Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière*, réponse à la brochure *la France, Rome et l'Italie* (1861) ; la *Convention du* 15 *septembre et l'Encyclique du* 8 *décembre* (1864) ; *Première lettre à M. Ratazzi*, *Seconde lettre à M. Ratazzi* (1867). Chez Douniol.

Mgr Deschamps, de songer, dans l'intérêt même de l'Église, aux graves conséquences de la proclamation actuelle du dogme de l'infaillibilité papale.

« A vos yeux, écrivait-il, dans cette immense affaire, il n'y a pas même à se préoccuper des conséquences. Inutile de regarder autour de soi, à l'état des esprits contemporains, ni aux dangers de l'Église. L'Église n'a ici à s'inquiéter de rien. On a un but : il faut y marcher en détournant ses regards du reste, dût-il y avoir là des abîmes.

« Quant à moi, je sens autrement. Sans illusions de parti pris, je me crois obligé de regarder, pour m'en rendre sérieusement compte, les temps où nous sommes, les difficultés, les besoins, les périls ; en un mot, les hommes et les choses, les faits, les faits, cher seigneur ; et je ne puis revenir de ma surprise lorsque j'entends un évêque, dévoué comme vous l'êtes à la sainte Église, me dire devant les évêques du monde entier assemblés pour porter remède aux maux de l'Église et de la société : *Trepidaverunt timore ubi non erat timor.* »

Lorsque l'Église eut prononcé sur le dogme de l'infaillibilité, l'évêque d'Orléans se soumit sans réserve aux décisions de la papauté. Aujourd'hui que le calme a succédé à toutes ces agitations, il ne nous reste plus que le souvenir et les documents d'une polémique religieuse soutenue de part et d'autre avec beaucoup de talent et d'éclat.

Habile et chaleureux polémiste, Mgr Dupanloup était aussi un brillant orateur. Il réunissait les dons les plus enviables de l'éloquence : la douceur et la force, la sensibilité et l'énergie, la simplicité et l'élévation. La molle flexibilité de son organe, l'expression mobile de sa physionomie, l'éclat de son regard et la sûreté de son geste ajoutaient encore à l'effet de ses paroles.

Bien qu'il eût ouvert les conférences de Notre-Dame et prêché des stations nombreuses, l'illustre prélat ne publia ni Conférences, ni Carêmes, ni Avents. Sa méthode oratoire consistait simplement daus le choix du texte, l'établissement des divisions, l'étude des preuves et la réflexion. Après s'être ainsi pénétré de son sujet, il montait en chaire, et improvisait. Il écrivait toutefois les discours d'apparat et de circonstance. Ces derniers, insérés dans les *Œuvres choisies*, rappelleraient en divers passages, si l'on n'y trouvait de trop fréquentes inégalités, la grandeur de Bossuet, la tendresse et l'onction de Fénelon, l'élégance de Massillon.

Des traits de chaleureuse et patriotique éloquence ne permettront pas d'oublier son *Oraison funèbre du général Lamoricière*, son *Oraison funèbre des volontaires catholiques de l'armée pontificale, morts pour la défense du Saint-Siège*, et son *Discours aux zouaves pontificaux* (1862).

Mgr Dupanloup, dans ses discours chrétiens, obéissait plutôt à l'ardeur de l'improvisation qu'à des règles fixes. Et cependant, il avait fait une longue étude des principes de l'éloquence sacrée, il en avait pénétré toutes les ressources et en avait même déterminé tous les moyens. Désireux de voir ses prêtres pieux et instruits, de leur faire

comprendre la grave importance des leçons données du haut de la chaire, le vigilant évêque avait écrit pour eux l'*Entretien sur la prédication*, véritable rhétorique sacrée où les préceptes sont formulés avec un art infini, avec une simplicité pleine d'élévation et d'autorité.

Après l'armistice de 1871, une nouvelle carrière s'ouvrit au zèle et à l'activité de l'évêque d'Orléans ; les suffrages de ses diocésains reconnaissants l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, et, le 18 décembre 1875, il fut nommé sénateur inamovible : dès lors, la politique l'absorba presque entièrement.

L'entraînement de son zèle, dans ces choses délicates, a été blâmé par quelques-uns. On lui a reproché de s'être servi de son influence pour favoriser des aventures dangereuses et des ambitions de personnes et de partis. Peut-être a-t-il dépassé les limites de son rôle apostolique ; mais il est incontestable qu'au sein des assemblées délibérantes, l'illustre prélat rendit de grands services à l'Église et au pays. Quand il s'est agi de l'indépendance nécessaire au Saint-Siège, de la liberté de l'enseignement supérieur, de l'aumônerie militaire, de la triste situation des curés de campagne, il s'est montré à la hauteur de sa mission, et son talent et son courage ont assuré le triomphe de ces nobles causes.

Et ces grandes luttes de la tribune lui laissaient encore le temps de soutenir d'immortelles polémiques. Ses lettres au ministre italien Minghetti *Sur la spoliation de l'Église* (1873) et *Sur la nouvelle loi militaire italienne* (1876) ; son *Étude sur la franc-maçonnerie* (1874) ; et sa croisade contre le centenaire de Voltaire (1878), le remontrèrent dans toute la jeunesse et dans toute la vigueur de son talent. Comme l'a dit un des hommes les plus dignes de le comprendre et de le louer : « Ni sa foi, ni son cœur, ni son zèle infatigable, ni sa brûlante parole ne se sont trouvés à court d'arguments toutes les fois qu'il a fallu combattre une erreur, dénoncer un péril, secourir une infortune, venger ou conquérir un droit [1]. »

Les polémiques de Mgr Dupanloup ont moins d'élévation que ses discours, moins de profondeur que ses livres pédagogiques, mais possèdent à un degré bien supérieur l'originalité, l'unité surtout de style. Le bouillant écrivain y donne libre cours à l'impétuosité de sa nature ; ses phrases deviennent l'expression exacte de la véhémence de ses sentiments, on ne rencontre nulle autre part chez lui cette continuité de force, de chaleur et de verve.

Mgr Dupanloup, durant une existence toujours agitée, guerroyante, n'eut pas assez de loisirs pour revoir attentivement ses écrits, pour équilibrer ses périodes, pour retenir ou corriger les écarts de son imagination. De là, dans ses pages les plus éloquentes, d'étonnantes disproportions. Quelle place occupera-t-il parmi les écrivains éminents

[1] *Lettre de Mgr l'évêque d'Autun ordonnant la célébration d'un service funèbre pour l'âme de Mgr Dupanloup.*

de son époque? Nous aurons à le préciser, lorsque, après l'orateur et le polémiste, nous étudierons le maître de la jeunesse, le profond éducateur. Disons seulement ici qu'il a réuni dans quelques-unes de ses brochures, politiques ou religieuses, les meilleures qualités de la polémique : la chaleur, la vivacité, le trait, l'ironie, le mordant, joints à la vigueur de la dialectique.

Louis VEUILLOT

— Né en 1813 —

Rien n'est touchant, triste et beau tout ensemble comme les pages que M. Louis Veuillot a écrites sur les années de son enfance [1]. Né pauvre, de parents très honnêtes, mais qui ne connaissaient pas la religion, il reçut, avec une éducation incomplète, des principes voltairiens. Sans frein religieux, sa jeunesse ne fut pas exempte de dissipation. Mais de telles natures s'arrêtent dans leurs égarements et reviennent de loin. Mécontent et sombre au milieu de toutes les ivresses, comme ses propres récits nous l'apprennent, n'ayant plus du tout de foi politique et perdant chaque jour davantage la foi morale, honteux des brèches faites à sa conscience, et las des débris d'honnêteté qui lui restaient [2], M. Louis Veuillot traversait une crise qui devait aboutir à sa perte complète ou à son salut.

Alors petit journaliste, il était entré dans cette carrière sans aucune préparation. « Mes débuts, dit-il, beaucoup trop précoces, datent de 1831 ; j'avais dix-huit ans [3]. »

C'est à Rouen qu'il débuta, au moment où les vainqueurs de juillet étaient obligés « d'accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils venaient d'établir [4] ». M. Veuillot se trouva de l'opposition; il aurait été aussi volontiers du mouvement, et même, ajoute-t-il, plus volontiers.

En 1833, il passa rédacteur en chef d'un journal ministériel à Périgueux : il se souviendra plus tard, dans un roman célèbre, de son séjour dans cette petite ville. A la fin de 1837, il fut appelé à Paris pour être adjoint aux rédacteurs de la *Charte de* 1830, journal fondé par M. Guizot pour la défense de son système de gouvernement : il avait pour collaborateurs Nestor Roqueplan, Édouard Thierry, Mali tourne, Edmond Texier, Forgues, Ourliac. Une crise ministérielle ayant renversé M. Guizot et fait disparaître la *Charte de* 1830, M. Veuillot entra à la *Paix*, où il eut pour principal collaborateur Toussenel, auteur de l'*Esprit des bêtes*. En 1838, il fit un voyage à Rome et y fut témoin des pompes de la semaine sainte. L'heure du grand changement auquel il aspirait depuis longtemps était sonnée : il fut touché, crut, se convertit, et voua son existence à défendre ses nouvelles croyances avec toute l'énergie de sa nature militante. Dès lors il se

[1] Voir *Rome et Lorette* et *les Libres Penseurs*.

[2] Voir *Rome et Lorette*.

[3] *Mélanges religieux*, avril 1855.

[4] Introduction de *Rome et Lorette*, 2e édit.

proposa pour premier objet de sa vie de démasquer et de flétrir les ennemis de la religion, dédaignant d'employer à leur égard la persuasion et la douceur, parce que, selon lui, ces gens-là ayant autour de l'âme une triple cuirasse de bronze, il fallait employer avec eux la hache et la massue [1].

M. Veuillot dut à sa conversion le bonheur; il lui dut aussi la renommée. « Il n'était la veille qu'un des plus spirituels condottieri du petit journalisme; il passa tout d'un coup écrivain, et prit rang parmi les plus illustres [2]. »

A la fin de 1839 il entre à l'*Univers*, plein encore des ardeurs de la jeunesse, l'esprit chargé de projets de livres comme l'arbre est chargé de fleurs au printemps; il embrasse ce travail sans repos du journalisme, en offrant à Dieu, comme un sacrifice méritoire, l'abandon de tous ses beaux projets et de cette joie de s'essayer à donner une réalité aux rêves de son imagination [3].

Bientôt nommé rédacteur en chef, il ne tarde pas à faire éclater son zèle et son rare talent. Toutes les causes qui, de près ou de loin, touchent à l'Eglise, il les défend avec un courage que rien ne peut faire fléchir. Son programme de rester catholique avant tout, avec ou contre le pouvoir, le jette dans une lutte sans trêve, et les attaques viennent de toutes parts. On devine si ce rôle de champion chrétien fut souvent difficile, et parfois bien amer. « Mais, dit-il, un intérêt supérieur l'a emporté sur toutes les considérations de personnes ou de parti... c'est l'intérêt de l'Église et de la liberté [4]. »

En 1843, il lutte avec intrépidité pour la liberté d'enseignement, dans une lettre adressée à M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, lettre tout empreinte de fierté patriotique et chrétienne, et dans la défense de l'abbé Combalot, en 1844, généreux plaidoyer qu'il paya d'un court emprisonnement. Dès lors le nom du rédacteur en chef de l'*Univers* est connu, applaudi de tous les catholiques.

En 1847, M. Louis Veuillot est arrivé au complet développement de ses facultés. A cette date, c'est déjà un journaliste hors ligne, puissant dans les articles de fond, pétillant d'esprit et de verve dans les articles de circonstance. Le *Siècle*, le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Constitutionnel*, le *Pouvoir* connaissent la force de ses coups.

La révolution de 1848 le trouva sur la brèche. A propos des élections, il écrit contre Félix Pyat, contre les socialistes, d'éloquents pamphlets, *Noir et rouge*, *l'Esclave Vindex*, et des articles comme les *Idées sociales de Phémie Passot*. Mais, dit-il, « aucune nation ne se sauvera par l'imprimerie, et presque toujours l'ineptie l'emporte sur la raison imprimée. » Il prend part, en 1849, aux *Affaires de Rome*, et soutient avec une noble ardeur l'incomparable éloquence du comte de Mon-

[1] *Les Pèlerinages de Suisse.*

[2] Sarcey.

[3] Préface des *Mélanges.*

[4] *Mélanges.*

talembert. De nouveau, il met toute la force de son talent à réclamer la liberté de l'enseignement secondaire qu'il veut complète, entière. Il suit et décrit tous les débats de la Chambre.

« Lisez les comptes rendus des séances de la Chambre en 47, 48 et 49: ce sont de véritables drames, étincelants de verve comique. Tous les personnages politiques y ont un rôle ou sérieux ou grotesque ; on les voit, on les entend, ils revivent peints en quelques coups de crayon et de main d'ouvrier. La Bruyère n'est pas plus fin ; il a une imagination moins puissante. Si, dans quelque cent ans, on veut des détails sur nos assemblées délibérantes, on les ira chercher dans ses articles, comme on retrouve la cour de Louis XIV dans les *Mémoires* de Saint-Simon [1]. »

Dès lors M. Louis Veuillot grandit chaque jour en influence, en réputation.

Son plus beau moment de journaliste, et que rien ne saurait faire oublier, est celui de 1852 à 1855, « pendant lequel, ses parties élevées prenant le dessus, sa fibre populaire aussi s'en mêlant, il s'associa pleinement au sentiment public, à l'âme patriotique de la France et fit acte d'adhésion éclatante à la politique impériale dans la guerre de Crimée et pour les premières victoires [2]. » C'est alors qu'il écrivit les portraits des *Deux Empereurs* (3 et 5 mars 1854), son article nécrologique sur le maréchal Saint-Arnaud (9 octobre), ses considérations sur la guerre, dans lesquelles il nationalise, en quelque sorte, les idées de M. de Maistre, son parallèle du *Prêtre et du Soldat* (11 janvier 1855), sa *Rentrée de la garde impériale* (30 décembre), ses chefs-d'œuvre. « Qui pourrait les lire sans les admirer ? a demandé Sainte-Beuve. Il y apparaît éloquent, enthousiaste, religieux à la fois et bon Français, et, pour parler son langage, « tout rayonnant des meilleures ardeurs de la vie. — Je ne sais pas en vérité, ajoute-t-il, de plus noble prose ni dont la presse doive être plus fière : ce sont là des pages d'histoire. »

Ses adversaires lui ont souvent reproché d'avoir, en défendant l'empire, fait alliance, lui catholique, avec la force, de s'être vivement montré, après le coup d'État du 2 décembre, le partisan de Louis-Napoléon. Dans une heure d'entraînement fort explicable, il a pu s'écrier : « Le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire qu'il y ait dans notre histoire depuis 60 ans [3]. » Il devait écrire plus tard : « En réalité, le second empire est devenu et n'a été que la plus basse, la plus frauduleuse et la plus périlleuse des dictatures révolutionnaires [4]. »

Nous pensons qu'on a été sévère envers M. Veuillot. Il ne s'est pas incliné devant un coup de force brutale. Mais, catholique avant tout, il lui était difficile, avec ce programme exclusivement religieux, de ne pas tomber dans une sorte de scepticisme politique. Tous les régimes,

[1] Sarcey.
[2] Sainte-Beuve.
[3] *Mélanges*, 19 décembre 1851.
[4] *Paris pendant les deux sièges*, t. II, p. 136, 31 janvier 1871.

selon qu'ils soutiennent ou attaquent l'Église, lui paraissent bons ou mauvais [1]. Il répète sur tous les tons aux gouvernements qui se succèdent, dans sa longue polémique avec le comte de Montalembert et M. de Falloux, qu'il est le *parti catholique* défendant la liberté de l'Église; et il s'excuse ainsi de n'être ni légitimiste, ni orléaniste, ni impérialiste. Il croit, non sans raison, qu'en servant exclusivement les intérêts de la religion, il sert mieux ceux de la patrie. « N'être point hostiles au pouvoir établi tant que ce pouvoir ne persécute point l'Église, et, lorsqu'il la protège, n'être point ingrats, voilà, dit-il, notre politique [2]. » C'est la devise de saint Jérôme : « Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est [3]. »

Le prince Louis-Napoléon avait ramené à Rome le pape exilé; il donnait aux catholiques de grandes espérances : M. Louis Veuillot salua l'avénement de l'empire avec un enthousiasme parfaitement sincère. Il crut, selon les expressions de M. Sainte-Beuve, « faire alliance avec la force vive et le cœur même du pays, » dont il ressentait les tressaillements avec une naïve confiance. Et qu'on ne l'oublie pas, cette adhésion au pouvoir personnel, imprudente peut-être mais désintéressée, cessa complètement, lorsque ce pouvoir ne protégea plus l'Église et inspira des craintes à ses chefs.

Dans cette même période, comme depuis, des discussions politiques et religieuses surgirent où M. Veuillot déploya une vigueur chaque jour plus appréciée, surtout par ses adversaires. Plus d'une fois, Proudhon témoigna hautement de son estime pour le rédacteur en chef de l'*Univers*. Arsène Houssaye rechercha sa connaissance, et entre eux s'établirent des relations fréquentes et toutes sympathiques. Béranger même, blessé souvent par les traits de sa verve mordante, rendait pleine justice à la force de son talent en laissant voir toutes les craintes qu'elle lui causait. Il écrivait à un ami : « Je vous remercie de votre charmante chanson contre Veuillot. Je ne vous conseille pourtant pas de la lui envoyer [4]. »

M. Veuillot ne se livrait pas seulement à de redoutables polémiques; il excelle dans les articles de critique littéraire et même dans les articles d'art [5]. Sur Béranger, sur Victor Hugo, sur Lamartine, sur

[1] Fidèle à ce programme, il prône un jour (24 mai 1844) le régime constitutionnel qu'il n'aime pas, mais qui vient de donner une victoire aux catholiques. Partisan de la Fusion en 1850, il conseille plus tard (14 janvier 1852) aux légitimistes, en termes fort durs, de rester dans leurs terres et d'y dépenser leurs revenus ; et, plus tard encore, il écrira qu'aux mains du comte de Chambord la patrie humiliée se relèverait.

[2] *Mélanges*, 6 novembre 1852.

[3] Hieron. *epist.* 55 Damaso.

[4] *Correspondance*, t. IV, p. 289, à M. de V***, 19 septembre 1855. — Béranger disait une autre fois : « Veuillot a plus d'esprit que vous ne croyez. Prenez garde à vous. Ces dévots ont des griffes. » *Ibid.*, p. 189.

[5] Personne n'a mieux parlé que lui de Mozart et de Haydn.

Ponsard, sur Sainte-Beuve, sur Théophile Gautier, sur Leconte de Lisle[1], sur le Dante, sur vingt autres, il a composé des pages admirables. Nul ne sait mieux que lui mettre le doigt sur les endroits faibles ; personne non plus ne sait mieux voir et faire valoir les beautés. Il est nombre de ces morceaux qu'un Sainte-Beuve eût été fier de signer.

M. L. Veuillot est surtout un journaliste, et, dans ce portrait du vrai journaliste, il s'est peint lui-même :

« Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait, avant tout la clarté. Il n'a qu'une feuille de papier et qu'une heure pour exposer le litige, battre l'adversaire et donner son avis ; s'il dit un mot qui n'aille au but, s'il prononce une phrase que le lecteur ne comprenne pas tout d'abord, il n'entend point le métier. Qu'il se hâte, qu'il soit net, qu'il soit simple. La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie ; il doit en user. Mais point d'apparat, et qu'il craigne surtout de chercher l'éloquence. Tout au plus peut-il l'atteindre un instant, lorsqu'il la rencontre, en habit de travail, débarrassée de tous ces panaches dont l'affuble le goût des rhéteurs. »

Toutes ces qualités, il les possède à un degré supérieur. C'est un maître. Essentiellement journaliste par la nature de son talent et la trempe de son caractère, il a cependant écrit beaucoup de livres, et en avait rêvé bien d'autres. Comme la plupart des hommes, il a dû jeter à la mer une partie de ses projets pour sauver le reste. Plusieurs de ses livres dureront.

En 1840, aussitôt après son retour de la ville éternelle, il publia *Rome et Lorette*, pour faire connaître comment il perdit la foi et comment il y fut ramené. On trouve là de curieux détails sur son enfance, sur son éducation, sa jeunesse, ses débuts dans le monde, sur ses relations, ses principes, sa nature intellectuelle et morale. Le succès de ce livre fut grand dans un certain public ; d'autres lecteurs n'en goûtèrent pas les détails et les confidences d'une nature trop intime, prodigués avec une complaisance trop marquée. M. Veuillot sentit lui-même les imperfections de son travail, qu'il dut faire en des loisirs rares et interrompus. A la fin de l'*introduction* de son livre il dit : « Ce n'est pas comme l'oiseau que je chante, mais comme le laboureur en creusant un sillon, l'esprit troublé de soins divers, la main à la charrue. Ferais-je mieux si j'avais plus de temps ? Je l'ignore. Je sais seulement que j'essaierais... Je demande à ceux qui me liront de ne m'écouter que comme on écoute en passant dans la plaine le chant rustique des travailleurs, ou tout au plus comme un ami qui vient sans prétention, sans dogmatisme et sans gêne, causer le soir au coin du foyer. »

Les *Pèlerinages de Suisse*, dont le titre indique suffisamment l'objet, continuent *Rome et Lorette*. C'est un des livres les plus frais et les plus gracieux qu'il ait écrits. On y trouve, avec des morceaux piquants et

[1] Les articles sur Leconte de Lisle, à propos du poème de *Kaïn*, (26 octobre et 1er novembre 1869) sont des plus beaux.

charmants, comme l'histoire du moine mécanicien, des passages d'une philosophie élevée, par exemple, celui où le nouveau fidèle établit que l'homme croit toujours, même lorsqu'au lieu de croire à la vérité, il croit *à rien*. Le style de l'écrivain n'est pas encore complètement formé, il flotte entre le classique et le romantique, mais il est vivant et original [1].

En 1845, après une brillante campagne de journaliste, il publia les *Français en Algérie*, souvenirs d'un voyage fait en 1841, à une époque où le grand résultat obtenu depuis était encore douteux. Un séjour de six mois au centre même des affaires, deux courses, une assez longue, à la suite de l'armée, des informations prises à bonne source, des notes recueillies dans les documents officiels, permettaient à un homme désintéressé et animé du désir d'être utile, de faire un livre digne d'être lu après ceux qu'on avait déjà publiés. Cependant il n'ambitionna pas de présenter le travail d'un militaire, ni d'un politique, ni d'un administrateur. Il voulut simplement composer un ouvrage littéraire, raconter quelques faits isolés qui lui avaient paru intéressants, enfin offrir un choix de tableaux et de récits capables d'attacher les lecteurs ordinaires. Il a bien atteint son objet. Si une partie du livre n'offre rien de très saillant, plusieurs morceaux sont des pages de maître. Nous signalerons la lettre d'un soldat à son père, le portrait d'un zouave, le portrait d'Abd-el-Kader, et surtout la *Première garnison de Milianah* : par l'intérêt et la vivacité du récit, ce morceau rappelle la *Prise de la redoute* de Mérimée.

Les souvenirs du séjour à Périgueux, dont nous avons parlé, lui firent écrire, en 1844, l'*Honnête Femme*. Le titre de ce roman de mœurs et de caractère induit en erreur, car l'auteur y peint le contraire d'une honnête femme ; mais ce n'est pas une œuvre malhonnête et immorale, comme quelques-uns de ses adversaires l'ont tant répété. M. Veuillot a voulu, suivant ses propres expressions, y montrer en aperçu ce que devient une société qui a pour ainsi dire chassé Dieu de ses mœurs et de ses lois; faire voir que les âmes honnêtes mais ignorantes y sont lâches, que les âmes droites s'y dévoient, que le mal n'y sent plus de scrupules, qu'une sorte d'abrutissement devient le partage du plus grand nombre, que la vraie probité, la vraie grandeur, ne trouvent plus d'action. Il s'est proposé de prouver la supériorité de l'honnêteté chrétienne sur la trop douteuse honnêteté du monde, et de démontrer qu'un homme qui va à confesse est moins à craindre pour les maris qu'un libertin : cette dernière thèse se peut soutenir sans scandale.

Ce livre n'est pas un chef-d'œuvre ; certains détails, en eux-mêmes, et surtout par la manière dont ils sont présentés, peuvent choquer certaines délicatesses ; il n'en est pas moins vrai que l'*Honnête Femme* est un ouvrage très vif, très original ; dans la dernière édition soi-

[1] Quand il parut, la *Revue des Deux Mondes* rendit compte de ce livre.

gneusement revue, quelques parties sont vraiment belles. Lisons, comme exemple, cette excellente page :

« Son amour pour la France n'était point cet épineux et fragile rameau que pousse l'orgueil dans les cœurs vulgaires, mais une effusion de sa foi. Noble amour, sans faiblesse et sans lassitude, qui sait tout voir et tout pardonner ; austère amour, capable, s'il pouvait être compris et récompensé, de répondre par des conseils sévères aux louanges de la république enivrée ; tendre et indomptable amour, que l'âme qui l'a ressenti garde tout entier sous le flot des injustices populaires, emporte tout entier dans l'exil, remet à Dieu tout entier, lors même qu'une patrie en délire le fait remonter au ciel par les marches de l'échafaud. Celui qui sait où il nous fait naître, et dans quel but nous naissons, met aux choses que nous devons aimer un signe sacré, qu'il nous apprend à lire, et qui nous enflamme pour elles d'une ardeur dont nous ne savons plus nous déprendre tant que nous savons aimer Dieu. Ce divin signe, le fils l'a révéré sur le front de son père dans l'ivresse, et le père, à travers le rempart des entrailles maternelles, le salue déjà sur le front de son enfant : il éclate, il resplendit aux regards du citoyen sur le front fier ou humilié de la patrie ; il dit : *Devoir*. Or, par la grâce de Dieu, le véritable devoir, c'est aussi le véritable amour, et c'est pourquoi tant de vertus sont possibles au cœur humain. »

Il est un autre roman de M. Veuillot que les plus délicats, les plus timorés pourront lire sans aucune inquiétude : *Corbin et d'Aubecourt*, livre doux et aimable comme les circonstances au milieu desquelles l'auteur l'écrivit, et qu'il a délicieusement décrites dans la préface de la seconde édition. On a justement comparé cette histoire de l'âme candide et pure d'une jeune fille qui deviendra sûrement la femme forte des saints livres, aux deux plus délicates productions littéraires de ce genre : les *Lettres d'Eugénie de Guérin*, et les *Récits d'une sœur*.

Qu'on lise, après ce gracieux roman, les *Historiettes et Fantaisies*, et l'on s'étonnera de la facilité avec laquelle l'ardent polémiste sait traiter le genre doux, plaire à l'imagination et toucher le cœur. C'est un recueil composé de deux petits volumes, publiés d'abord, le premier en 1844, sous le titre de *Nattes*, le second en 1850, sous le titre de *Petite philosophie*. En les réimprimant (1862) l'auteur y joignait quelques pages inédites [1]. Ces historiettes, l'*Épouse imaginaire*, le *Vol de l'âme*, les *Histoires de Théodore*, etc., sont d'une grâce exquise. On peut citer *la Chambre nuptiale* comme la perle de ce délicieux livre. Quelle flamme, et en même temps quelle pureté dans cette description :

« L'amour se lève dans mon cœur comme ces aurores qui promettent des jours merveilleux. Il me remplissait d'une force, d'une joie et d'une admiration infinies. J'aimais tout, je possédais tout, j'appartenais à tout. Le seul objet qui était tout pour moi dans le monde répandait sur l'universalité des choses mon amour et sa beauté. Je crus que la vie était ce doux vallon, baigné des lueurs

[1] Préface des *Historiettes et Fantaisies*. — Cette préface est un chef-d'œuvre d'ironie et de finesse.

du matin, où la jeunesse enchantée se promène entourée d'espérances. La fleur s'entr'ouvre ; l'oiseau chante, chaque brin d'herbe a sa perle de rosée, chaque bonheur a ses larmes. Je me donnais et je m'abandonnais, je ne savais faire que des rêves heureux. »

En 1848, au milieu des sombres inquiétudes qu'inspiraient les événements, M. L. Veuillot écrivit *le Lendemain de la victoire*, peinture saisissante des passions socialistes déchaînées contre l'ordre, la liberté, la propriété, la religion.

Au lendemain de 1848, après avoir été au feu des barricades de juin, M. Veuillot publia le livre qui a le plus contribué à sa réputation d'écrivain, les *Libres Penseurs*, composé à diverses reprises durant les derniers temps de la royauté.

Il explique lui-même ce qu'il entend par *libres penseurs*, pourquoi et comment il a prétendu les peindre.

« J'appelle « libres penseurs », comme ils se nomment eux-mêmes, dit-il, les lettrés ou se croyant tels, qui, par leurs livres, discours et pratiques ordinaires, travaillent sciemment à détruire en France la religion révérée et sa morale divine. Professeurs, écrivains, législateurs, gens de banque, gens de palais, gens d'industrie et de négoce, ils sont tout, ils font tout, ils règnent ; ils nous ont mis dans la situation où nous sommes, ils l'exploitent et l'empirent.

« J'ai voulu les peindre, non pas, je l'avoue, par admiration pour eux. Catholique et enfant du petit peuple, je suis doublement leur adversaire depuis qu'à mon tour je pense, c'est-à-dire depuis que, par la grâce de Dieu, mon esprit est franc du joug qu'ils lui ont fait longtemps porter. Libre penseur rend à mes oreilles le même son que jésuite aux leurs. Mais la qualité de catholique m'imposait des devoirs que j'ai respectés. Je me suis trouvé coupable de *charger* un seul portrait. J'ai copié la vive nature ; et pourtant, si je me suis défendu de rien embellir, je n'ai pas laissé de beaucoup voiler. Telle figure qui pourra paraître hardie est dessinée d'après un modèle encore moins vêtu. Chacun sait comment ces messieurs, de leur côté, nous peignent. On verra si le crayon du jésuite est plus fidèle que le pinceau des libres penseurs [1]. »

Le véhément satirique prend successivement à partie les *poëtes*, les *journaux* et les *journalistes*, les femmes *auteurs*, les *Tartufes*, les *Persécuteurs*, et enfin le public. Les libres penseurs qu'il flagelle sont tantôt nommés de leur nom propre, tantôt désignés sous des pseudonymes transparents.

M. Veuillot les poursuit non seulement pour leurs pensées, mais pour leurs actions. « Libres penseurs, dit-il, libres faiseurs ! On n'est l'un que pour devenir l'autre [2] ! » Incontestable vérité dans bien des cas, mais que l'auteur n'aurait pas dû généraliser. Parmi ceux qui n'ont point la foi, il en est dont les actions sont conformes aux nécessaires principes de l'honneur et du devoir. Que l'implacable pamphlétaire déteste l'incrédulité, le plus grand malheur, la plus grande

[1] Avant-propos de la 1re édition.
[2] *Ibid.*

plaie de ce peuple dont il n'oublie pas qu'il est sorti; que sa plume d'airain la stigmatise, c'est bien, c'est juste, c'est utile; qu'il veuille arracher le masque du mensonge, balafrer le plus avant possible la face insolente de l'impiété, » il est dans son droit; mais flétrir d'un seul coup tous ceux qui n'ont point sa plénitude de foi, c'est outre-passer le but qu'il veut atteindre.

Les *Libres Penseurs* ont été souvent réimprimés. Malgré des réclamations nombreuses, l'auteur n'a cru devoir, dans aucune édition, toucher au fond. A la dernière (1866), comme aux précédentes, il lui a semblé que ce livre pouvait reparaître avec ses légitimes moqueries et ses indignations loyales, qu'il n'avait pas d'excuses à faire, pas de pardons à demander.

« J'ai eu, dit-il, divers projets sur cet ouvrage; j'ai pensé à le rajeunir, j'ai pensé à l'adoucir. Le voyant durer et gagner sa vingtième année, ce qui est presque un grand âge, j'ai décidé de n'y point toucher. A vouloir rajeunir des portraits, on ne peut que les gâter. Adoucir serait une autre sorte de mensonge. Et puis, en vérité, ce livre n'est pas si dur. Sa réputation m'a plus surpris encore que sa longévité. Ils ont tant crié pour cela! Eux-mêmes en ont avoué bien d'autres, s'en sont dit bien d'autres, — et ils en font voir bien d'autres [1]. »

Il s'est borné à une certaine correction littéraire, à supprimer des traits que la critique trop indulgente au point de vue du style avait laissé passer ou même applaudis, à faire disparaître certaines jeunesses que son goût devenu plus sévère ne pouvait plus tolérer. Grâce à ces retouches de détail, qui auraient pu être plus rigoureuses encore, les *Libres Penseurs* sont devenus un livre de style étonnamment remarquable. Il y a là du Rabelais, du Pascal, du Bossuet, du La Bruyère, du Voltaire. Il y a là « une sensibilité de cœur et de langage qui va jusqu'à l'attendrissement et à l'enthousiasme, avec un mordant de critique, une âpreté de satire, une vigueur de censure impitoyable; les plus beaux élans de la foi et de la charité, le sens chrétien le mieux inspiré, et une propension d'esprit presque habituelle à la malice et à l'ironie, un ton léger et un esprit réfléchi; une grande singularité d'aperçus et un imperturbable bon sens; enfin, une délicatesse de dire et de penser exquise, et à côté les crudités de style les plus vertes, et quelquefois, il faut le dire, difficiles à excuser [2]. » Veuillot est là tout entier, qualités et défauts.

Il savait bien que les *Libres Penseurs* n'iraient pas au peuple dont il avait voulu, dans ce livre, soutenir les vrais intérêts contre la bourgeoisie incrédule. Pour ce peuple qu'il aime mieux que ses flatteurs, il écrivit en 1850 la *Petite Philosophie*, déjà signalée dans les *Historiettes et Fantaisies*. Fatigué d'entendre parler de liberté, d'égalité, de

[1] Préface des *Libres Penseurs* (1866).

[2] Romain Cornut. — Dans le portrait de George Sand, par exemple, on rencontre des tons fort crus.

fraternité, de droit au travail, de droit à l'instruction, de droit à l'assistance, de tous les droits de l'homme et de la femme, il voulut indiquer par quel moyen les hommes peuvent plus sûrement se mettre en possession du droit au bonheur. Malheureusement ceux à qui un semblable livre ferait le plus de bien ne l'ont guère lu, ne le lisent guère.

Il est un autre ouvrage de M. Veuillot que nous ne pouvons oublier : *le Droit du Seigneur*. Dans un rapport lu à l'Académie des sciences, M. Dupin, le procureur général, imputait à l'Église d'avoir toléré, pendant tout le moyen âge, une infamie. M. Louis Veuillot répondit. Son livre, solide, plein de verve et d'éloquence, est un tableau complet, exact de la société chrétienne à cette époque. L'écrivain montre que l'Église s'est toujours efforcée de supprimer l'esclavage, le servage, la barbarie, et qu'elle a, dans tous les temps, environné le mariage des plus sages, des plus douces, des plus pures garanties. Il va plus loin ; il refuse de croire à l'existence de ce droit inique sur la virginité : « Quoi, s'écrie-t-il, les Tarquins du moyen âge n'ont jamais rencontré une Lucrèce ! Pas un n'a été frappé sur le seuil qu'il venait de souiller ! Pendant un nombre indéterminé d'années et de siècles, tout le monde s'est soumis, les frères et les pères comme les époux ! Les magistrats n'ont rien dit, et on ne les a pas même invoqués ! Les rois — des rois que le monde a nommés Charlemagne, Robert le Pieux, Philippe-Auguste, saint Louis — ont gardé le silence ! Enfin l'Église qui a laissé tant de monuments de son zèle pour les droits chrétiens des peuples ; l'Église, qui a protégé par tant de longs et célèbres combats l'intégrité du mariage ; l'Église elle-même n'a pas réclamé ; et l'on va jusqu'à dire qu'elle a été complice [1]. » Le *Droit du Seigneur au moyen âge* est un des plus jolis coups de réfutation qui aient jamais été portés à l'ignare mauvaise foi.

De 1850 à 1860, toute l'activité du rédacteur en chef de l'*Univers* se dépense dans les luttes de la politique et dans les polémiques religieuses. Il multiplie ses articles sur la fameuse question des *classiques* qui fit tant de bruit, en 1852, et donna lieu à tant d'exagérations dans les deux camps. Le parti catholique s'était divisé : d'un côté le comte de Montalembert, M. de Falloux, M. de Broglie, etc. ; de l'autre, M. Louis Veuillot avec l'école dite ultramontaine. La lutte fut longue, pleine d'amertume et de colère : elle dure encore. Dans la discussion, notre polémiste se range toujours du côté de Rome, et combat le *libéralisme* de toute la force de son talent, de toute la fermeté de sa foi absolue.

[1] *Le Droit du Seigneur*, p. 5, 3e édit. Victor Palmé. — Dans les *Nouvelles causeries littéraires*, p. 186, M. de Pontmartin dit au sujet de ce livre : « Que n'ai-je assez d'espace pour citer les pages de M. Veuillot sur saint Louis ! Ce n'est plus là du journal ni de la polémique, c'est de l'histoire ; M. Veuillot, dans son *Droit du Seigneur*, a constamment révélé, à côté des meilleures aptitudes de l'érudit, les plus hautes qualités de l'historien. »

« Le monde, dit-il, sera socialiste ou sera chrétien ; il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme, qui est sa négation, il succombera devant le socialisme qui est sa conséquence. Dans l'un comme dans l'autre cas, les prophètes qui ont eu l'arrogance de dire que le monde n'échapperait pas aux lois de Jésus-Christ ou ne les violerait pas sans péril, ces prophètes auront raison [1]. »

Dans la presse, à mesure que grandit sa réputation, ses adversaires se multiplient. Il leur tient tête, et plus d'un reste étourdi des coups qu'il porte.

En 1859, au milieu de la guerre qui venait d'éclater contre l'Autriche, « souvent inquiet, ne voyant aucun avantage à soutenir la conversation politique avec certains vaillants d'écritoire [2], » M. Louis Veuillot demanda refuge à la littérature. Il s'enfuit en esprit vers la campagne, vers la mer ; il évoqua Mozart, et le vent et les vagues, pour moins entendre les journaux. Il écrivit *Çà et là.*

D'où vient ce livre, et que signifie ce titre ? L'auteur nous apprend que de rapides croquis retrouvés sur de vieux carnets de voyage en ont fourni la matière avec des esquisses anciennement dessinées.

« Le tout, dit-il, se présente avec assez peu d'ordre, et souvent dans une forme assez peu usitée. Pour l'ordre, il n'est pas absolument nécessaire puisqu'il s'agit de courses à travers champs. Pour la forme, elle est venue ainsi, à peu près toute seule. Comme la pensée du livre ou plutôt du recueil, elle sent l'occasion et la distraction ; elle tient du souvenir et du rêve, de la causerie et du chant ; demi-poésie... ou demi-sommeil. Qu'importe, hélas ! et à quoi bon composer un livre ? les livres aussi s'en vont. »

Dans sa pensée, *Çà et là*, c'est comme s'il disait divagation, digression, recueil formé sans méthode et sans ordonnance. Sa plume a la bride sur le cou, mais il l'a dressée dès longtemps à n'aborder jamais les régions de l'absurde, à se tenir éloignée de la fantaisie et de la chimère. « Je n'aime, dit-il, la fantaisie ni dans la conduite ni dans l'art. Je me tiens au réel, et j'y cherche toujours quelque moralité. C'est le devoir suprême de l'écrivain. » Quelques parties de ce livre sont plus graves que le titre ne semble l'indiquer. Qu'on lise, par exemple, *du Mariage et de Chamounix*, les *Vues prises du cloître*, *une Samaritaine*, etc. Mais l'auteur a moins redouté d'être parfois un peu sérieux sous un titre frivole, que de paraître un peu frivole sous un titre sérieux.

Dans ce livre rempli de tant de choses gracieuses et aimables, et d'où ressort surtout cette pensée fortifiante, qu'à travers toutes les tristesses, tous les combats, toutes les humiliations, Dieu a voulu que la vie de ses enfants fût pleine de lumière, de consolation, de paix et même de gloire ; dans ce livre d'un homme qui n'a pas uniquement connu la guerre, mais qui, au milieu de ses pèlerinages, a rencontré

[1] *Mélanges*, 30 décembre 1851.
[2] *Çà et là*, préface.

de bonnes et douces figures, des sentiments nobles, des âmes saintes des tableaux faits pour reposer le cœur, et qui a éprouvé les joies, les épanouissements et les paisibles ardeurs qui font aimer la vie ; dans ce livre trop imparfait au gré de ses désirs, M. Veuillot n'a pu verser tout ce que son cœur et son imagination aspiraient à répandre. Il n'a pu former ce livre longtemps rêvé, « ce livre jeune, plein de lumière et d'ombre, plein de paroles sages et d'innocentes chimères, ce livre heureux, cette promenade sur l'herbe au bord des fontaines, dans le sentier des aromates sauvages, ce doux livre où la brise des montagnes et la brise de la mer auraient caressé les leçons de l'expérience indulgente et la flamme des dernières illusions [1]. » Non, le temps était passé pour lui de faire ce livre d'artiste heureux, et cultiver en paix quelque coin du beau pays des songes n'était pas permis à ce belliqueux écrivain. Vite, il lui fallait forger et manier des armes.

Entre deux batailles il put cependant écrire encore un livre où son âme se répandit en de libres épanchements : *le Parfum de Rome*. Là sont décrites ou chantées, en des pages délicieuses [2], les merveilles et les gloires de Rome chrétienne, les basiliques antiques, la fleur du Colisée, les suaves légendes des vierges romaines. Le *Parfum de Rome*, celui de tous ses livres que Louis Veuillot aime le mieux, est une œuvre sincèrement originale, étonnante de variété. Le lecteur toutefois y est un peu choqué par la discordance des tons, par le mélange de notes dures ou bouffonnes avec des notes pures et suaves.

Dans cet ouvrage, M. Louis Veuillot défendait la papauté libre et souveraine de toute l'ardeur de son âme, de toute la vigueur de son esprit, comme il l'avait fait dans tant d'articles impérissables. Il continua cette polémique, d'une forme quelquefois intempérante, mais d'une inspiration toujours généreuse ; il redoubla ces vaillants efforts, en dépit de tous les obstacles que commençait à lui créer l'Empire.

Des avertissements, des menaces furent envoyés à l'intrépide défenseur de la papauté ; il répondit : « Le jour où nous ne pourrions plus, dans notre feuille, parler suivant la sincérité de nos cœurs, nous ne tiendrions nullement à conserver la faculté de distribuer des *faits divers*, et peu nous importe que ce jour, s'il doit venir, soit aujourd'hui ou demain [3]. » Ce jour était prochain, il fut exilé de la vie publique. La force brisa sa plume de journaliste [4].

Le droit de reprendre son journal ne devait lui être rendu qu'au

[1] *Çà et là*, Épître dédicatoire.

[2] Lire en particulier les pages *sur le navire à vapeur et sur le navire à voiles; l'obélisque du Vatican; vue de Rome; Raphaël et le Dominiquin.*

[3] *Mélanges*, 2e série, t. V, p. 495.

[4] Si l'espace nous le permettait, nous aimerions à dire ici les témoignages de sympathie que M. Veuillot, en cette douloureuse épreuve, rencontra dans la presse. Nous nommerons seulement M. de Sacy au sujet duquel le rédacteur de l'*Univers* a écrit les lignes suivantes :

« Nous nous sommes combattus souvent sans qu'un fond de sympathie ait

bout de sept ans. Il écrivit ou publia, dans cet intervalle, nombre de brochures et de livres. Ces brochures sont *le Fond de Giboyer*, *le Guêpier italien*, *l'Illusion libérale*. Il a fait, en cette dernière, une réflexion piquante. C'est une erreur fort subtile que le libéralisme religieux; plus d'une âme droite et généreuse est séduite, fascinée par cette illusion brillante. « Le catholicisme libéral, dit-il, est un habit de grande commodité : habit de cour, habit d'académie, habit de gloire; il donne les couleurs de la fierté sans transgresser les conseils de la prudence ; il entre dans l'église et il est reçu dans tous les palais et même dans toutes les tavernes. » Parmi les livres de M. Louis Veuillot, nous avons déjà mentionné *Çà et là* et *le Parfum de Rome;* nous parlerons encore de deux ouvrages d'un genre bien différent, trop différent, la *Vie de Jésus* et les *Odeurs de Paris.*

Les récentes attaques de l'incrédulité, et notamment la publication de l'ouvrage de M. Renan, furent l'occasion de la *Vie de Jésus*; elles n'en sont pas directement l'objet. M. Veuillot a voulu simplement raconter la vie de Notre-Seigneur avec le texte seul de l'Évangile, parce que ce texte dit la divinité de Jésus-Christ, comme la divinité de Jésus-Christ prouve invinciblement la divinité de l'Évangile. Le récit dégagé de toute polémique, mais peut-être trop mêlé d'interprétations chères aux Pères de l'Église, est plein de noblesse, de charme et d'intérêt. En tête du livre, l'auteur a placé une introduction où il parle, presque en théologien, de l'homme considéré comme preuve de l'existence de Dieu, du but pour lequel l'homme a été créé, de la chute primitive, de la nécessité d'un médiateur; puis, après avoir présenté le résultat des découvertes du monde païen sur la connaissance de Dieu et sur la connaissance de l'homme, il passe aux prophètes qui marchèrent devant Jésus « dès le fond le plus lointain des âges, proclamant sa mission, racontant d'avance ses œuvres et sa vie [1]. »

cessé d'exister entre nous, et j'espère que la trace en est sensible dans tout ce que j'ai écrit. Cette sympathie s'est manifestée de son côté d'une manière bien douce pour moi. Quand l'*Univers* a été supprimé, M. de Sacy ne se contenta pas d'être des premiers à m'exprimer ses regrets, il fut encore des premiers à m'offrir ses services, et il fit mieux que de les offrir : sans me le dire, il s'employa pour moi. Rien ne pouvait plus me charmer ni moins me surprendre, et si j'avais eu à choisir parmi tant d'adversaires de la veille la main que je voulais serrer, c'eût été celle qui m'était si cordialement tendue. » (Juillet 1860, *Mélanges*, 2e série, t. VI, p. 65. Paris, Gaume, édit.)

[1] La seconde édition de ce livre, qui en a eu plusieurs, présente sur la première des changements considérables dans la manière d'exposer les idées, dans le ton, et même dans la nature des arguments. On y trouve plus d'enchaînement, plus de force, plus d'unité, plus d'autorité, et toujours plus de concision. Le *je* ou le *nous* et tous les petits détails personnels disparaissent complètement. La solennité et la dignité du ton impersonnel convenaient à cette œuvre grave et durable, écrite « pour indiquer aux âmes en quel asile, dans les temps malheureux qui s'annoncent, elles trouveront tout ce qui restera de force, de consolation et d'honneur sur la terre. »

Les adversaires ordinaires de M. Veuillot n'eurent que des éloges pour cet ouvrage; mais le second livre dont nous avons à parler devait réveiller toutes les attaques; et, s'il faisait pénétrer pour la première fois l'auteur dans la grande publicité, il lui attirait de toutes parts des reproches dont quelques-uns sont mérités.

Les *Odeurs de Paris !* ce titre, choisi pour faire pendant au *Parfum de Rome,* et surtout pour exciter la curiosité, nous déplaît et nous choque. Dans l'ouvrage, composé de véritables articles et de morceaux détachés qui se relient tant bien que mal, nous admirons des pages qui nous paraissent des plus belles [1], des plus énergiques et des plus malignes que l'auteur ait écrites; nous n'aimons pas l'ensemble du livre et l'esprit qui l'anime.

Ce que les *Odeurs de Paris* expriment surtout, c'est le mépris de l'auteur pour toutes choses, même pour celles qu'il ne connaît pas [2]; et ce mépris s'applique à presque tous les hommes de son temps.

« J'ai parlé comme j'ai senti, dit-il, je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus: le mépris. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il s'est cramponné là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer; il désole mon âme en lui montrant, comme un effet de la perversité humaine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité. Ma raison, non moins révoltée que ma foi, accable ce que je voudrais conserver d'espérance, et me dicte des paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction, de faire entendre aux persécuteurs de la vérité quelque chose de cet indomptable mépris par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inexorable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant: *Malheur! malheur! malheur à la ville et au temple!* Et le troisième jour il ajouta: *Malheur à moi!* Et il tomba mort, atteint d'un trait de l'ennemi [3]. »

Puisqu'il reconnaît que cette disposition de mépris universel est condamnable, comment M. Veuillot peut-il dire qu'il ne s'accuse ni ne s'excuse de l'amertume de son langage ? Il le sait bien, le mépris et l'amertume, pas plus que la haine, ne conviennent à un défenseur déclaré de la religion. Nous croyons à la parfaite sincérité de l'auteur des *Libres Penseurs*, quand il affirme qu'il ignore les haines personnelles [4], que l'idée qu'il se fait de la haine est celle d'une étrange

[1] Lire le jugement sur le *Britannicus* de Racine, p. 263-270 (3e édit.), et remarquer comment le grand moqueur sait comprendre « la loi générale de la tragédie, par où elle s'élève au sommet pur de l'art et de la beauté. »

[2] Par exemple, les sciences et l'économie politique.

[3] *Odeurs de Paris*, 3e édit., préf., p. 17.

[4] Préface de la 3e édit. des *Libres Penseurs.*

bassesse par laquelle le haineux s'asservit stupidement au haï; cependant il est trop visible qu'il a contracté bien de l'aigreur dans les luttes qu'il soutient depuis plus d'un quart de siècle. Lui-même n'a-t-il pas avoué dans un de ses ouvrages les plus doux que « son âme s'est remplie d'une amertume intarissable, qu'elle a conçu d'immortels ressentiments[1] ? » Sans doute, en présence d'ineptes mensonges contre l'Église et des haines calculées contre le Christ, on conçoit toute l'indignation d'un cœur chrétien ; mais que d'éloquentes pages cette indignation même n'a-t-elle pas inspirées au rédacteur en chef de l'*Univers* sur la beauté de la miséricorde qui efface et oublie tout le mal ! Il semblait alors se souvenir que la première parole du Christ sur la croix a été une parole de paix et de clémence pour ceux qui étaient encore plus ignorants que pervers. Il nous dira peut-être : « Brisons là. Que chacun se souvienne seulement qu'il est homme, et que si quelque ardeur de sang, un goût trop humain pour les combats et le péril peut se mêler à l'ardeur du zèle, trop de goût pour les louanges du monde et trop d'inclination au repos peuvent inspirer les conseils de la modération[2]. » Nous persisterons à croire que les dispositions qu'il montre dans les *Odeurs de Paris* ne sont pas entièrement selon la charité chrétienne.

Et par là nous ne prétendons pas le moins du monde mettre en doute la religion de M. Veuillot. Sainte-Beuve lui-même, parlant de la conversion du grand publiciste, a reconnu sa haute sincérité.

« Il a raconté ce moment décisif de sa vie d'une manière touchante, et que nul n'a le droit de ne pas croire sincère. M. Veuillot, pour un tel acte accompli dans le secret de la conscience, n'a besoin d'aucun garant, et il a donné, ce me semble, assez de gages publics et fait assez de sacrifices à sa cause pour que personne ne mette en doute sa sincérité, quand il dit : *Je crois.* »

Toute sa vie n'a été qu'une lutte pour la défense des intérêts religieux. Il a pu dire :

« S'il ne m'était pas permis de défendre la cause catholique, je rougirais presque de défendre une autre cause. Politique, philosophie, littérature, qu'est-ce que tout cela, séparé de l'Église ? Qu'est-ce que tout cela devant Dieu et même devant les hommes ? A quoi bon contredire une politique, réfuter un philosophe, combattre un écrivain ? Je ne vois plus rien qui mérite la peine que l'on y prend et qui commande ou excuse celle que l'on y fait. Aucune cause ne paraît plus assez digne par elle-même d'être servie[3]. »

[1] *Çà et là*, épître dédicatoire.
[2] *Mélanges*, 2 juillet 1850.
[3] Préface des *Mélanges*. — Plus tard, il a dit encore : « Dans les temps sombres, nous crions les nouvelles de la nuit, pour qu'on ne s'endorme pas. S'il ne faut rien dire ou n'annoncer que le beau temps, ce n'est plus qu'un métier comme un autre, et souvent ce n'est plus un métier de chrétien. Mieux vaut se taire. » (*Univers*, 23 septembre 1874.)

Si M. Veuillot n'a pas toujours employé les meilleurs moyens de défendre cette cause sacrée, si son attitude n'a pas été constamment celle qui convient le mieux à la polémique chrétienne, on ne saurait suspecter sa franchise et son dévouement.

Critique, nous devons seulement blâmer des violences et des excès de langage dont l'esprit de parti ne s'est que trop servi pour rendre odieux et le nom de M. L. Veuillot et la cause qu'il défendait.

Certes, nous reconnaissons que ses adversaires ont souvent été plus loin que lui dans l'insulte, et n'ont pas reculé devant l'injure inepte et grossière. On a épuisé contre sa personne tout le vocabulaire des termes insultants; on a joint à son nom toutes les épithètes ignominieuses. Nous avouons aussi qu'il est malaisé de prendre au sérieux certains adversaires ; que de tels ennemis ne prêtent qu'au ridicule [1]. Et c'était la règle de Tertullien qu'il faut rire alors et employer l'ironie : *Si et ridebitur alicubi, materiis ipsis satisfiet.* Car, ajoutait-il, c'est la meilleure façon de réfuter ce qui ne mérite pas l'honneur d'une attaque sérieuse, *multa sunt sic digna revinci, ne gravitate adorentur.* De la plume de Veuillot jaillit naturellement, sans effort, le trait spirituel et original, l'ironie sanglante, le sarcasme mordant [2].

[1] Quand il attaque et ridiculise des adversaires inférieurs, M. Veuillot s'amuse souvent à rapprocher des noms propres qui ont les mêmes assonances, des expressions qui riment ou semblent rimer. « Qu'est-ce que tout cela nous ferait quand M. Ponsard, au lieu d'écrire des tragédies, écrirait des *mélodrames*, ou même des *hippodrames ?* » Dans cette manière, il a un prédécesseur et un modèle, c'est le spirituel et caustique Rivarol : « Arrivés au terme de la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue, nous craignons que les lecteurs, fatigués du parfum de nos éloges et de l'éclat de nos peintures, ne nous accusent d'un peu de monotonie : ils trouveront peut-être que nous n'avons pas assez varié les formes; mais nous les prions d'observer que, dans une nomenclature aussi étendue, nous nous sommes perpétuellement trouvé entre M. *Briquet*, père d'une petite chanson, et M. *Braquet*, armé d'un couplet ; entre M. *Dudoucet* et M. *Auzonet*, tous deux chargés d'acrostiches; entre MM. *Bourignon* et *Araignon*, également riches en bouts rimés. Comment le plus mécontent et le plus fécond de nos lecteurs s'en serait-il tiré ? » (Rivarol, *Le petit almanach de nos grands hommes*, p. 197. Œuv. compl., t. V.)

[2] Voici deux exemples de sa verve sarcastique :

« Le *National* est gracieux pour l'*Univers*. Il nous fait la moue de pédagogue, qui est son sourire. Il trouve que nous courons après l'esprit et que nous l'attrapons quelquefois. Dans une autre bouche, le compliment pourrait nous plaire. Les éloges d'amateurs ne doivent être reçus qu'avec humilité. Ils ont aussi l'inconvénient de ne pas prêter à la réplique. Nous prions le *National* de nous excuser si nous ne lui rendons que la moitié de sa politesse. Lui aussi court après l'esprit. Quand il aura pris quelque chose, nous ne manquerons pas de le dire. » (*Mélanges*, oct. 1849.)

« Aux banquets, les couplets ne cessaient pas. Lanneau, compilateur d'un dictionnaire de rimes, avait rempli ses élèves d'une fureur de rimer. Juges, députés, journalistes, imprimeurs, épiciers, tous rimaient. Cédant à la manie générale, M. Scribe, qui a toujours placé son esprit en fonds de rente, en fai-

On passerait donc à ce bouillant improvisateur ses boutades de malice et d'esprit, ses trivialités qui rappellent que cet « enfant du petit peuple [1], » comme il aime à se nommer, « a eu pour premier maître d'école le gamin de Paris [2], » on lui pardonnerait ses crudités de style, ses nudités d'images, et cette brutale franchise de pensée et d'expression qui est l'originalité de sa polémique : mais il abuse à l'adresse de certaines personnes qui l'ont provoqué, des tours méprisants, des railleries insultantes, des bouffonneries cruelles; trop souvent il a oublié que les hommes de bords opposés doivent, même au milieu de la lutte, observer entre eux des égards et des ménagements; égards dus surtout à des frères que des questions de détail peuvent diviser, mais qui restent d'accord sur le fond des principes essentiels; enfin il a eu ce tort, le plus grave de tous, de ne pas savoir imposer silence à ses ressentiments, en face des tombes les plus vénérées.

Une cause particulière, qu'il importe de remarquer, a contribué à donner plus de violence et de malignité aux attaques de M. Veuillot contre ses adversaires : il ne croit pas à la conviction des autres. Dans une page curieuse, où il raconte comment la religion seule lui a fait comprendre le véritable honneur et l'a rétabli dans sa dignité, il dit :

« J'ai peu d'estime pour ce qu'on appelle une conviction. Toute conviction, à moins qu'elle ne soit religieuse, et dans ce cas la conviction s'appelle une certitude, ou bien la religion n'est pas une religion, — toute conviction qui n'est pas une religion est le sophisme spécieux de la passion, de l'entêtement et de l'intérêt. On peut être, il est vrai, de bonne foi sous l'empire de ce sophisme; il y a dans toutes les maisons de fous un individu qui, de bonne foi, croit être le soleil [3]. »

Si, dans telle ou telle circonstance, M. Veuillot avait daigné croire qu'on pouvait penser autrement que lui et être de bonne foi, le ton de sa polémique, nous en sommes persuadé, eût été différent.

Mais c'est trop de sévérité à l'égard d'un homme auquel, à titre d'écrivain, nous devons tant d'éloges. M. Veuillot a quelquefois affecté de faire fi de la gloire littéraire; il s'est souvent défendu de rechercher

sait là des générosités. Un jour il laissa échapper cette stance que M. Célestin recueille précieusement :

Malgré la truffe et son parfum céleste,
Donnons encor, sous peine d'être ingrats,
Un souvenir au haricot modeste,
Ce mets sans faste et non pas sans éclats.

C'est assez le ton de la poésie de M. Scribe. »

(*Mélanges*, 23 déc. 1853.)

[1] *Libres Penseurs*, avant-propos.

[2] Sarcey.

[3] Introduction à la 2e édition de *Rome et Lorette*.

le mérite d'écrivain. Il a dit, dans la préface de la seconde édition de l'*Honnête Femme :*

« Que me parlez-vous de goût ? Que me parlez-vous de style ? Je ne fais point de style, point de littérature ; je combats. Je suis le paysan qu'une subite invasion contraint de s'armer ; qui prend une faux, une fourche, un fouet, ce qu'il trouve, et qui se met en campagne sur son cheval de labour, sans uniforme, sans tactique, dirigé par la lueur de l'incendie et les hourras de l'assaillant. Me voilà bien humilié, quand un petit caporal de littérature se récrie sur mon équipement ! J'étais né pour une autre besogne ; mais on envahit mon champ et l'on insulte mes autels. Dès que la guerre sera finie, je déposerai le harnais, j'oublierai le combat. J'aurai des choux à planter, Bossuet et Mme de Sévigné à relire ; et si, par aventure, je jette les yeux sur une revue en vogue, tout au plus formerai-je le souhait de voir quelque bon champion, prenant en main la gaule de feu maître Nicolas, gaillardement écheniller le jardin des Muses. »

C'est là une boutade fort spirituelle, mais il est permis d'en prendre et d'en laisser, et M. Veuillot lui-même serait de cet avis. Il affirme en plus d'un endroit qu'il connaît sa langue ; il est essentiellement littérateur, essentiellement écrivain, essentiellement artiste ; il l'est jusqu'au bout des doigts ; et quiconque s'y connaît un peu s'apercevra que de plus en plus il travaille son style, qu'il attache le plus grand prix à la perfection, au fini même dans les moindres détails.

Presque tous les articles du second *Univers*, ceux qu'il a réunis en volume sous le titre de *Rome pendant le concile* et de *Paris pendant les deux sièges*, sont, à cet égard, particulièrement remarquables ; ils ont aussi une force et une vigueur dignes d'un maître. Un si long exercice de la polémique lui a singulièrement fortifié la main. Il est beaucoup plus sûr de ses coups ; il ne tâtonne plus, il n'égare plus son arme. Il frappe juste à l'endroit qu'il veut, il n'appuie et n'enfonce le coup qu'autant qu'il lui plaît[1]. En se resserrant, ses attaques sont devenues plus vives[2]. Il a pris pour principale règle littéraire de négliger tout ce qui est secondaire, tout ce qui n'est que développement et enjolivement. C'est un polémiste doublé d'un artiste ; c'est un homme d'infiniment d'esprit ; et chez lui, ordinairement, l'esprit est comme un éclair de bon sens, genre d'esprit assez rare dans ce peuple malin où fleurit le vaudeville ; c'est un écrivain éloquent[3] : l'éloquence indignée est ordinairement la sienne et c'est aussi celle qui a le plus illustré les grands orateurs ; enfin, malgré ses inégalités

[1] Un journal lui reprochait d'avoir du succès « parmi la canaille littéraire » ; expression sans sérénité, ajoute M. Veuillot.

[2] Voir en particulier les articles sur le *Kaïn* de M. Leconte de Lisle et sur la traduction de Dante de M. Ratisbonne.

[3] Voir, dans l'étude sur Victor Hugo, le portrait du père chrétien pleurant ses enfants, et, dans l'étude sur Lamartine, la tirade indignée de la fin.

et ses manques assez fréquents de goût[1], c'est un disciple inspiré des Bossuet, des Bourdaloue, des Sévigné, des la Fontaine, des Joseph de Maistre, ses auteurs préférés, les seuls modèles qu'il ne récuse pas.

Depuis longtemps ses adversaires acharnés, ceux-là mêmes qu'il a frappés de rudes coups, ne peuvent s'empêcher de lui rendre justice. Un libre penseur, dans un article qui fit époque, a nommé M. Veuillot « le premier polémiste de notre temps, et l'un des écrivains les plus vraiment français de notre littérature[2]. » Un esprit très fin de cette époque, l'impartial M. Jouvin, s'est associé à l'éloge enthousiaste de son collaborateur voltairien, et il a proclamé lui-même bien haut « l'admiration qu'il ressentait pour l'écrivain le plus original qui soit sorti des rangs de la presse. » Enfin le sceptique Sainte-Beuve, à qui le rédacteur en chef de l'*Univers* fit si souvent la guerre, lui a consacré une étude extrêmement flatteuse, malgré beaucoup de restrictions, et n'a pas craint de reconnaître en lui « un journaliste du plus grand talent, un excellent prosateur, un peintre vigoureux de la réalité[3]. »

Ces unanimes témoignages relevant encore une admiration toute personnelle, nous avons donné parmi les écrivains éloquents une place d'honneur à M. Louis Veuillot.

[1] Voici quelques exemples de mauvais goût :

« M. de Lamartine est de ces esprits, dont parle La Bruyère, qui ne se peuvent assouvir d'hyperboles et qui ne trouvent jamais *assez de Pélions* à entasser sur *assez d'Ossas*. Il poursuit, il *se rue en métamorphoses toujours plus affamées d'impossible*. » (*Mélanges*, 2e série, t. IV, p. 278.)

« L'âme *encyclopédique* de Cicéron n'était qu'*un écho sonore, où les doctrines* philosophiques et religieuses *entraient*, principalement à *titre de machines* pour l'éloquence. » (*Petite philosophie*, Sulpice.) — « La pitié fit une large brèche à *son courage*. » (*Mélanges*, t. IV, p. 11.) — « Le cuistre est le plus terrible et le plus regrettable ennemi de l'espèce humaine, et il va empirant jusqu'à la mort. *Mâle, il ne cesse d'écrire; femelle, il ne cesse de vieillir...* » (*Revue du Monde catholique*, 25 novembre 1862, *Vignettes*, XIV.)

Incohérence d'images : « Des regrets qu'il n'osait envisager rugissaient au fond de son être, *sous la compression déjà chancelante de sa conscience épouvantée*. (*L'honnête femme*.) — Les néologismes, assez fréquents dans les écrits de M. Veuillot, ne sont pas tous heureux : « Moi, j'aurais eu peur de votre peur ; j'aurais eu peur surtout de mes chevaux rétifs attelés de ficelles, et des gémissements plaintifs que poussaient les *disjointures* de mon équipage délabré. » (*Çà et là*, liv. X, 111.)

« Nos pieds, à nous, se contentent de fouler la terre ; ils n'ont point atteint le Roi de 1830, ils ne font pas en ce moment jaillir les *maculatures* de la rue sur la couronne constitutionnelle de Belgique. (*Univers*, 14 juin 1857.)

Un très mauvais néologisme, *omniarque*, est employé dix ou douze fois dans le *Parfum de Rome*.

[2] Sarcey de Suttière, dans le *Figaro*, 31 mars 1859.

[3] *Constitutionnel*, 7 octobre 1861.

FALLOUX (Frédéric-Alfred-Pierre, comte de)

— Né en 1811 —

M. de Falloux, historien distingué, est encore un brillant polémiste. Il entra dans le monde politique, en 1835, sous les auspices de Mme Swetchine, dont les salons étaient le rendez-vous des hommes les plus élevés par le rang ou le talent. Élu député de Maine-et-Loire, en 1846, il prit place à l'extrême droite, et vota dans toutes les questions importantes avec les députés de ce parti.

En 1848, il se rallia pleinement à la République; il forma des vœux sincères en faveur du nouveau gouvernement qui n'était pas encore hostile à la religion et dont le clergé venait de bénir le berceau.

M. de Falloux dut bientôt reculer devant les excès de la République. Nommé rapporteur dans la question des ateliers nationaux, il conclut à leur dissolution. Un instant ministre sous la présidence de Louis-Napoléon, il signala son passage au pouvoir par la fameuse loi sur l'enseignement, encore désignée sous le nom de *loi Falloux*. Après le coup d'État qui rétablissait l'Empire, il revint à la vie privée. En 1857, l'Académie française le reçut dans son sein.

Il apportait pour titres à cette distinction : son *Histoire de Louis XVI*, celle de *Saint Pie V* dont il nous faudra parler spécialement, ses discours à la Chambre, et ses remarquables articles dans le *Correspondant* sur la question italienne. Depuis sa réception, il a publié : *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres; Correspondance de Mme Swetchine avec le père Lacordaire; Le parti catholique*. Ce dernier écrit, profession de foi de libéralisme religieux, éclate de verve, de conviction et d'éloquence. L'auteur, placé au premier rang du *parti catholique*, et le connaissant dans toutes ses nuances, se croit le droit de lui montrer les dangers où l'entraîneraient les excès de zèle et les divisions intestines [1]. Ne pouvant analyser ici cette œuvre chaleureuse, nous la résumerons en disant que M. de Falloux y a déployé ses meilleures qualités de penseur et de polémiste, à la défense d'une idée, qui fut la thèse constante de sa vie publique : l'union de l'Église et de la Société. La foi catholique considérée comme l'indispensable instrument de la régénération sociale, telle est la pensée que nous trouvons encore développée dans ses derniers écrits, dans ses lettres pleines de vigueur et de raison [2], où, s'inspirant de convictions toutes personnelles, il unit en un seul sentiment son amour de la religion chrétienne, du légitimisme tempéré, et de la saine liberté.

M. de Falloux, polémiste, a la pensée juste et fine, le sentiment élevé, le style brillant et pur.

[1] *Le parti catholique*, p. 150.

[2] Lire particulièrement sa lettre éloquente au *Correspondant :* la *Contre-Révolution*, 25 octobre 1878.

ALEXANDRE DUMAS Fils

I

M. Dumas fils a déployé dans ses opuscules une force véritable d'éloquence. Il a manifesté, sous la forme de *Préfaces*, ses meilleures qualités de penseur et d'écrivain : la profondeur et la verve.

Lisons-nous l'Avant-propos du théâtre complet, nous reconnaissons, en mille pensées originales, exprimées comme des axiomes, un merveilleux programme de philosophie pratique. Parcourons-nous les préfaces particulières de la *Dame aux Camélias*, de *Diane de Lys*, du *Fils naturel*, de la *Princesse Georges*, de la *Femme de Claude*, nous découvrons des pages étincelantes d'esprit ou saisissantes de vérité.

Si l'on se reporte à l'année où fut écrite la Préface du *Fils naturel*, en 1868, on est surtout frappé des accents prophétiques de l'auteur, à la veille des plus terribles catastrophes. L'antique société française s'écroulait de toutes parts ; un des premiers, M. Dumas reconnut en cet état de crise morale et sociale les signes précurseurs d'un ébranlement profond. L'année suivante, dans l'*Ami des femmes*, il précisa davantage ses prédictions, et, dépeignant avec vivacité l'avilissement des hautes classes, la dépravation du peuple, et la domination générale de la courtisane, il annonça aux races abâtardies la décadence et la ruine qui les menaçaient.

« Après vous, disait-il, s'adressant aux femmes de volupté qui dissolvaient les forces vives de la nation, *après vous il n'y a plus que l'invasion des barbares, de l'étranger et de la populace, c'est-à-dire un plan nouveau de préparation et de reconstitution par ceux qui ont gardé le sens de la maîtrise par le religieux et par la politique... Tout ce qui n'est pas valable sera détruit, tout ce qui l'est sera appelé.* Que celles de vous qui sont tombées et veulent se reprendre se hâtent donc, tant que le repentir est encore de la vertu ; que celles qui se sentent dériver se cramponnent de toutes leurs forces à ce qui peut encore les retenir. Les temps prédits sont proches. Dieu a de nouveau prévenu Noé. Il va falloir être avec les hommes dans le Déluge ou avec l'Homme dans l'arche. »

Les événements qu'il avait prévus s'accomplirent : la France reçut une rude leçon. Il semblait impossible qu'elle dût jamais l'oublier, et cependant elle en perdit bientôt le souvenir. Le pays, au lendemain de ses désastres, oublia que la prostitution, leur cause principale, avait un jour brisé ses forces en dissolvant partout la foi, la famille, le travail. On se plongea de nouveau dans les plaisirs désordonnés; on « adora plus que jamais la bête. » M. Dumas, reprenant

de plus haut les idées qu'il venait d'exposer, voulut, en un moment si grave, parler encore au public de toutes ces choses, avec une libre sévérité. Ce fut la noble et patriotique inspiration de la Préface de la *Femme de Claude*.

Dès le début, affirmant le droit que possède tout écrivain de conscience d'annoncer aux hommes la vérité, de les instruire, en dépit des attaques et des contradictions, il prend hardiment ce rôle d'instructeur et de maître près de la société. Il dit ce qu'il a vu, observé, découvert dans ses voyages à travers le monde, et frappe au passage la sottise, le vice, la prostitution. Remontant à l'origine de nos désastres, il fait connaître les moyens de briser tous les obstacles qui s'opposent à notre régénération morale. Leçons vraies et fortifiantes, car le penseur les a sincèrement recherchées « dans les principes éternels et immuables, dans la justice qui est au-dessus des lois, dans l'âme qui est au-dessus des philosophies, dans la conscience qui est au-dessus des libertés, et dans Dieu qui est au-dessus de tout. »

La préface de la *Femme de Claude*, par sa vivacité d'argumentation et par l'éclat de sa forme prestigieuse, est un chef-d'œuvre d'éloquence.

II

En jugeant des pièces de M. Dumas fils, nous serons naturellement amené à parler des préfaces spéciales qui les commentent et parfois les expliquent. Occupons-nous particulièrement ici des pages qu'il écrivit séparément, à propos d'un livre, ou d'une œuvre de charité, sur une affaire de cour d'assises ou sur un événement politique.

La Préface qu'il voulut faire pour une édition nouvelle de Goëthe par un de ses anciens professeurs d'allemand, M. Bacharack, attire d'abord notre attention.

Le *Faust de Goethe* n'est pas seulement une étude de littérature et d'art : c'est toute une analyse philosophique. A propos de l'œuvre étonnante du dramaturge d'outre-Rhin, Alexandre Dumas approfondit les sentiments généraux de l'humanité. Le poète allemand s'était écrié : « Faust, c'est l'humanité, et l'humanité c'est moi. » Le commentateur français veut savoir si le mot est bien exact. Et, dès le principe, il se sépare de Goëthe sur une pensée fondamentale ; il réfute cette idée que l'auteur de *Faust* partageait avec Schiller : les facultés intellectuelles et les facultés morales sont de même essence. D'après eux, la culture persévérante de l'esprit suffit à provoquer la naissance du sens moral ; dès que cette culture esthétique a porté ses fruits naturels, l'homme n'a plus d'efforts à faire pour l'obtenir, il le possède ; il ne travaille plus à se rendre honnête ; il l'est devenu. « Quelle erreur ! quelle hérésie ! s'écrie Dumas. Pour arriver à la connaissance et à la pratique du Bien, il n'y a qu'un chemin : la recherche, l'étude et la connaissance de cette

vérité, du Bien. » Le moraliste ajoute à sa démonstration d'irréfutables exemples; puis, terminant son éloquent réquisitoire, il relève l'humanité de l'état misérable où l'a plongée Goëthe, et la force à tourner ses regards vers Dieu, le seul Dieu vivant, éternel et responsable de la création.

La Préface de *Faust* eut le même retentissement que celle de la *Femme de Claude;* et la traduction de M. Bacharack se vit bientôt enlevée, grâce à cet avant-propos d'une originalité si frappante, d'une hauteur de pensées, d'une indépendance de jugements si remarquables.

L'année suivante, de jeunes éditeurs intelligents[1], ayant entrepris de mettre au jour *Manon Lescaut* avec un grand luxe artistique, sollicitèrent de l'auteur de la *Dame aux Camélias* quelques pages qui servissent d'en-tête au fameux roman de l'abbé Prévost. Le sujet appartenait trop aux études physiologiques de M. Dumas pour qu'il refusât de prendre la plume en cette occasion. Là, n'étant plus entravé par les exigences de la scène et les conventions du théâtre, il se donna libre carrière, et développa avec plus de vigueur que jamais ses idées bien connues sur la courtisane, et sur son rôle dans la société moderne.

Il constate d'abord que *Manon Lescaut* n'est pas plus une œuvre faite pour propager les passions et les vices, comme on l'a cru souvent, qu'un « traité de morale agréablement réduit en exercice, » ainsi que la qualifiait l'abbé Prévost. L'auteur a simplement décrit ce qu'il a vu et ce qu'il a éprouvé. Et à ce sujet, M. Dumas, par une ingénieuse digression, expose quelques idées sur le réalisme bien compris, tout à fait applicables à ses propres ouvrages. Examinant ensuite les personnages en eux-mêmes, il établit leur véritable caractère. Il montre ce qu'est en réalité le chevalier Desgrieux, indulgemment appelé « un mélange de vertus et de vices[2]; » et dit en termes précis sous quels traits il faut considérer Manon. Mais son principal but est de généraliser ce dernier type. M. Dumas tire naturellement les conclusions du livre, en jugeant dans sa personne, dans son rôle, dans ses destinées, la Manon du dix-neuvième siècle, en adjurant, pour dernier mot, la courtisane transformée d'attirer toujours à elle les êtres inutiles ou malfaisants, et d'en débarrasser ainsi la terre :

« Va, Manon, va, ma fille ! Poursuis ton œuvre. Débarrasse-nous de l'oisif et de l'inutile; fais-en du fumier. La terre n'en sera que meilleure, et, quand tu auras fini, les charrettes seront toujours là. »

Si divers passages de cette préface ont une crudité d'expressions qui peut blesser certaines délicatesses, du moins, pour tout le monde, il est incontestable que le talent du moraliste et de l'écrivain s'y maintiennent toujours à la même hauteur.

[1] Glady frères.

[2] L'abbé Prévost.

III

Nous n'avons pas voulu interrompre notre étude sur les éloquentes préfaces de M. Dumas. Il nous reste à parler de diverses brochures, dont la plus célèbre, *l'Homme-femme*, mérite d'occuper ici une place particulière. Ce livre, dès son apparition, en juin 1872, conquit un succès inouï. Sous une forme quelquefois paradoxale, il résume toutes les observations, toutes les idées de l'éminent physiologiste sur cette redoutable question : l'homme et la femme dans leurs rapports entre eux.

Sur la thèse soulevée par l'opinion publique, au lendemain d'un meurtre conjugal : Faut-il pardonner à la femme adultère ou faut-il la tuer ? Dumas, au début de son nouvel ouvrage, annonce qu'il va dire des choses singulières pour ceux-ci, inconvenantes pour ceux-là, et monstrueuses pour la plupart. Il ajoute qu'il va les dire parce qu'il faut que ces choses soient dites. Cet avertissement donné, il entre en matière, prend à partie la société, l'examine attentivement dans ses lois, dans son organisation, et démontre combien elle est loin d'atteindre au but élevé qu'il a rêvé pour elle : « la mise en ordre, en circulation des forces humaines, des corps et des âmes. » La confusion des classes est la cause de tous ses désordres; de là naît tout le drame de l'humanité. L'observateur, pour le mieux préciser, divise le genre féminin en trois groupes dictincts : les vestales, les matrones, les hétaïres, c'est-à-dire les vierges, les épouses, les courtisanes, ou, selon des termes qui soulevèrent bien des exclamations : les femmes de temple, les femmes de foyer, les femmes de rues; il sépare le genre masculin en deux catégories : les hommes qui savent, c'est-à-dire quelques-uns; les hommes qui ne savent pas, c'est-à-dire tous les autres. Puis il étudie tour à tour ces divers ordres, fait sur chacun d'eux ses révélations, détaille patiemment toutes les raisons de l'éternel antagonisme des deux sexes, et, présentant les mille tableaux de ces unions mal assorties où l'ignorance, la légèreté, l'imprévoyance de l'homme ont eu pour conséquences les chutes successives de la femme, il en vient à l'examen de ces deux questions qui servaient de base au livre même : l'éducation de la femme et le divorce. Sur la première, il répond à tous ceux qui réclament une éducation semblable pour les deux sexes, par un exposé très juste des différences qu'elle doit comporter. Sur la seconde, il ne se prononce pas d'une façon aussi absolue, car elle renferme de terribles difficultés.

Pour éclairer ce problème, il remonte aux sources originelles et sacrées de la création du monde, à la Bible, à l'Eden, à la première femme, à la première mère dans laquelle il découvre, comme chez l'homme, tous les signes qu'il a révélés chez leurs descendants. Poursuivant ensuite son récit biblique, à l'aide des plus ingénieuses et des plus originales hypothèses, M. Dumas, après la création, après l'Eden,

après la chute, après le déluge et la dispersion des hommes, arrive à cette suprême intervention divine, à ce fait, « contre l'impossibilité duquel tout le rationalisme humain est venu se briser depuis dix-huit siècles, » au mystère de l'Incarnation, et, sur un sujet si grave, écrit une de ses plus belles pages.

« Tout à coup une femme, que dis-je? une vierge de seize ans, répétant après cinq mille ans le premier mot de la première mère, s'écrie : « J'ai acquis un homme par l'Éternel. » Seulement cette vierge sait bien ce qu'elle dit, cette fois. Un ange lui est apparu qui lui a dit de ne pas s'étonner, et qu'elle concevrait par l'extase, comme les autres femmes conçoivent par l'amour. Marie a été choisie entre toutes pour donner ce Sauveur devenu indispensable et prédit d'ailleurs par tous les prophètes pour des temps qui sont révolus. Dans cette nouvelle création étrange, miraculeuse, mais seule digne du Dieu méconnu qui crée et du Dieu inconnu qui va naître, pas un atôme de limon terrestre ne pénètre. Le serpent ne peut pas s'y glisser, l'homme n'y a pas même été admis. Cette fois la vierge n'aura pas à se regretter, la femme n'aura pas à se reprendre, la mère n'aura pas à se substituer ; elle est seule, elle est une, et nulle forme humaine ne lui dérobe ni ne lui remplace momentanément son Dieu. L'époux n'est là que le témoin étonné d'abord, respectueux ensuite de cette épouse immaculée. Les deux états sacrés de la femme, ceux que l'homme, à moins d'être maudit ou fou, respectera éternellement, la virginité et la maternité, états incompatibles jusqu'alors, vont ne faire qu'un, en une seule personne et chacun dans sa totalité.

« Quelle grâce touchante! quelle poésie audacieuse! quelle majesté imposante et douce!

« Ah! nous voilà loin, non seulement des grossières amours de l'Olympe et des monstrueuses fécondations de ses dieux, mais même de l'innocence curieuse d'Ève et de l'émotion pudique de Rebecca. L'imagination des plus grands poètes n'a rien rêvé de pareil. Un ciel d'Orient, un ange qui passe, un lis qui se penche, une vierge qui prie; et le Sauveur du monde, le Fils de Dieu est né. Voilà le triomphe de la femme dans son expression la plus haute et la plus idéale. »

Quel orateur chrétien eût fait entendre, sur ce prodigieux mystère, de plus purs, de plus poétiques accents? L'éloquent écrivain termine sa longue digression sur les origines de l'humanité et sur l'action divine par cette virile profession de foi :

« Moïse un aventurier! Jésus un imposteur! les apôtres des ambitieux! les martyrs des fous! Allons donc! Leur Dieu est le mien, c'est celui-là que je cherche, c'est celui-là que je veux. Vous tous qui avez combattu, qui avez aimé, qui avez souffert pour moi, accueillez-moi parmi vous; je veux combattre, je veux aimer, je veux souffrir à mon tour pour cette vérité que vous avez affirmée et prouvée. Je vois, je sais, je crois, je comprends. J'ai un maître qui est Dieu! j'ai un domaine qui est la terre! j'ai un moyen qui est le travail! j'ai un but qui est le bien! j'ai une promesse qui est le ciel! j'ai un frère qui est l'homme! j'ai un aide qui est la femme! Marchons! »

Certes, c'est bien là le cri de l'homme devenu chrétien.

Revenu des hauteurs du spiritualisme au spectacle de l'humanité moderne, l'écrivain, rappelant la question qu'il traitait tout à l'heure,

termine son livre par les conseils de philosophie pratique, de justice, de morale qu'il donnerait à son fils, au jour de ses vingt et un ans, si ce fils existait. Nous devons le reconnaître, ces conseils exigent une perfection trop grande pour être applicables à la foule des mortels; contentons-nous de constater le bien que ferait à l'humanité la large acceptation des doctrines qui les inspirent, surtout si elles étaient plus complètement chrétiennes.

Quelques pages de l'*Homme-femme*, le tableau idéal de l'amour conjugal, la thèse éloquemment soutenue de la réciprocité des devoirs, sont tout à fait irréprochables.

M. Dumas fils, dans l'*Homme-femme*, étonne par sa science toujours égale d'analyse sagace et pénétrante. Nous pourrions lui reprocher la crudité fréquente de ses expressions et relever en son livre un assez grand nombre de détails trop libres; mais, en même temps, il nous faut reconnaître qu'il ne laisse jamais voir, dans ses descriptions les plus intimes, cette délectation secrète de la plupart de nos réalistes, et qu'il domine toujours son sujet de très haut.

Bien que l'on doive faire certaines réserves sur le fond même de l'ouvrage, sur le dangereux paradoxe de la loi de transmission qui s'y retrouve sans cesse, l'*Homme-femme* peut être regardé comme une des œuvres les plus piquantes, les plus originales de notre époque, pour la finesse du raisonnement et l'éclat du langage.

IV

Nous voudrions étudier avec la même attention les autres publications de M. Dumas fils : ses *Lettres sur les choses du jour*, ses *Lettres de Junius* (1871) où la polémique est si preste et si brillante, où les idées sont si hautes et si patriotiques, où, sous une forme étincelante, on a pu reconnaître un esprit si profond, si juste et si clairvoyant; ses *Lettres d'un provincial* (1872), cette ingénieuse satire de nos hommes politiques, de nos démocrates, toujours aussi avides dans leur ambition, toujours aussi mesquins dans leurs actes; ses lettres émouvantes en faveur des œuvres charitables qui sollicitaient son intérêt, sa brochure sur l'asile Sainte-Anne, pour les *Madeleines repenties*, où, dans quelques pages exquises, sont rendues les nobles conceptions de la morale évangélique et de la charité chrétienne. Mille détails intéressants pourraient être recueillis dans tous ces opuscules[1]; mais la multiplicité des matières que nous devons traiter tour à tour et les limites trop étroites de notre cadre nous forcent à nous restreindre.

Terminons en montrant un côté moins connu du mérite littéraire d'Alexandre Dumas fils, son talent inné d'orateur. Les accents les plus émouvants animent les discours funèbres qu'il prononça sur la tombe

[1] Voir les trois volumes intitulés *Entr'actes*, chez Calmann Lévy.

de Mademoiselle Desclée, cette grande artiste, morte comme la Malibran, brûlée par le feu sacré de l'art; sur la tombe d'Auber, ce charmeur dont la vieillesse eut la fécondité de ses jeunes années; et le discours aussi qu'il devait prononcer aux obsèques de George Sand. Son discours de réception à l'Académie française, semé de détails piquants et de réflexions originales, est, dans toutes ses pages, un chef-d'œuvre de délicatesse et d'esprit. Enfin il a déployé une véritable et saine éloquence dans sa causerie publique sur les prix Monthyon[1], d'une bonhomie si pleine de verve, d'une gaieté si franche, et parfois d'une émotion si chaleureuse et si sympathique.

[1] Voir *Entr'actes*, tome III, p. 341. Calmann Lévy, 1879.

L'HISTOIRE

Au dix-huitième siècle, l'histoire, donnant dans le travers de la littérature et de la philosophie, avait une allure essentiellement dogmatique et militante; elle servait à couvrir toutes les théories et tous les systèmes; c'était un prétexte facile d'accusations ou de panégyriques. L'intérêt du récit était sacrifié sans scrupule à l'intérêt philosophique de la pensée, vraie ou fausse.

D'autre part, ces historiens, comme ceux du dix-septième siècle, transportaient les idées, les mœurs, l'état politique des temps modernes dans les temps anciens. L'existence propre du pays, en ses diverses périodes, n'était point soupçonnée; l'histoire provinciale n'était pas connue. Les idées originales manquaient sur tous les sujets; on racontait les événements, sans connaissances spéciales des hommes et des affaires.

Les historiens du dix-neuvième siècle, renonçant à l'histoire de seconde main, à l'histoire de tradition et de routine, se proposèrent de donner aux mœurs et aux événements leurs formes saillantes et pittoresques, d'entrer profondément dans les habitudes et dans la vie des peuples qui vivaient à plusieurs dans l'enceinte géographique ordinairement dénommée du nom d'un seul. Ils fondirent ensemble la peinture des mœurs et la narration, au lieu de se contenter de terminer leurs périodes par quelques lieux communs contre les crimes et les tyrans, et de nous dire, à la fin de chaque règne, comment en ce temps les habits étaient faits, quelles étaient la coiffure des femmes et la chaussure des hommes, comment on allait à la chasse, ce que l'on servait dans les repas, comme si les mœurs et les usages devaient se mettre à part dans le coin d'une histoire, de même qu'on expose des robes et des ornements dans un vestiaire, ou de vieilles armures dans les cabinets des curieux, ainsi que s'exprime Chateaubriand faisant l'éloge de Barante, un des historiens qui ont le mieux su donner à chacun des siècles passés sa véritable place, sa couleur et sa signification.

L'histoire nationale était à remanier de fond en comble. Les historiens du dix-neuvième siècle, sur l'appel de Chateaubriand, ouvrirent une ère de renaissance, et commencèrent l'exhumation du moyen âge. Les nouveaux venus comprirent que l'histoire générale d'un pays aussi complexe que l'avait été longtemps la France ne devait être que la

somme de ses histoires particulières. Pour scruter la vie sociale des provinces réunies seulement depuis deux siècles en un tout compacte et homogène, pour faire revivre le génie des institutions locales comme des institutions générales, on fouilla les archives des départements, les anciennes chambres des comptes du royaume féodal et les dépôts des préfectures, où les archives des abbayes, des évêchés, des seigneuries avaient été confusément agglomérées. Labeur aussi méritoire qu'ingrat, qui fournit les matériaux certains d'une bonne histoire générale; labeur fécond, nécessaire, que l'Institut de France encourage et récompense, que l'État comme les sociétés savantes [1] soutiennent et favorisent [2].

L'histoire de nos origines restait enveloppée de traditions fabuleuses ; les Quérard, les Naudet, les Thierry vinrent la reconstituer ; et, successivement, la lumière se répandit sur tous les points, éclairant les périodes les plus confuses et jusque-là réputées les plus inabordables.

Non moins que l'histoire de France et celle des autres grands États modernes, l'histoire ancienne a été renouvelée de nos jours, grâce à une étude sagace et profonde des textes, non seulement des textes historiques, mais aussi des textes littéraires, qui apprenaient à ceux qui savaient les interroger comment sentaient, pensaient, agissaient les hommes des temps reculés, grâce aussi à des ressources toutes nouvelles, telles, par exemple, que l'épigraphie, de laquelle tant de traits de lumière ont jailli sur l'organisation administrative, militaire, civile et religieuse, et sur toutes les coutumes du monde ancien [3].

La nouvelle école historique fit son apparition dans le monde en 1820. Son inaugurateur fut Augustin Thierry qui, à cette date, lança dans le *Courrier français* ces dix *Lettres sur l'histoire de France*, dont le choc fut mortel à la synthèse monarchique des Mézeray, des Velly, des Garnier et des Anquetil. A la même époque, Guizot étudiait devant un auditoire captivé les origines du gouvernement représentatif et les institutions politiques de l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Sous l'influence de ces deux maîtres, la nouvelle école historique se partage, dès son début, en deux groupes, l'un qui s'attache plus aux faits, l'autre qui s'occupe surtout des idées : d'où leur sont venus les

[1] En premier lieu, la *Société de l'Histoire de France*, dont les publications forment déjà un ensemble très considérable.

[2] Entre toutes les ressources mises à la disposition des érudits, il n'en est pas de plus précieuses que les archives des affaires étrangères, où les documents entassés depuis deux siècles font connaître les secrets les plus cachés de la diplomatie et du gouvernement.

Les rapports, les mémoires administratifs permettent d'y étudier à fond les mille rouages de la guerre, de la marine, des finances. Une multitude de notes confidentielles, de lettres et d'écrits de toute nature sont là pressés, accumulés, jusqu'au jour où leur exhumation vient jeter de nouvelles lumières sur les personnages et les événements politiques.

[3] Adolphe Regnier, *Disc. à l'Acad. des inscript.*, 18 novembre 1869.

noms d'École pittoresque ou descriptive et d'École philosophique. De la fusion des deux écoles est née l'École symbolique, à la fois philosophique et pittoresque, plus réelle, plus complète, plus grave. Cette école, dont Vico a tracé la méthode dans la *Science nouvelle*, prétend revêtir chaque époque de la couleur qui lui appartient, du costume qui la distingue entre toutes, et fait revivre dramatiquement ses haines et ses sympathies. En même temps elle est dominée par une idée toujours la même, l'idée du progrès, les conditions du progrès. Ce serait l'idéal de l'histoire, si la fusion des deux méthodes ne laissait encore trop de place et de facilité aux écarts de l'imagination.

Sous la plume des historiens de l'école philosophique et de l'école symbolique, « l'histoire s'est élevée des événements aux institutions et aux mœurs, qui ne sont que des événements plus généraux, des institutions et des mœurs à la succession des idées, qui n'est elle-même qu'une série d'événements plus généraux encore [1]. » Elle ne s'est plus séparée du développement de la nature humaine à travers les âges ; elle s'est faite à la ressemblance des sentiments, des intérêts et des situations des hommes.

Cette division des écoles a produit dans tous les sens de sérieux résultats, concourant très heureusement au progrès général ; mais, d'autre part, l'application systématique des principes que chacune d'elles représente a, partiellement, déterminé de graves abus.

Dans l'école purement descriptive, pour satisfaire aux conditions d'une entière impartialité, les disciples de M. de Barante voudraient que l'historien se dépouillât complètement de sa personnalité propre. D'après eux, refoulant en lui-même le sentiment que fait naître dans la conscience le spectacle du vice ou de la vertu, il doit, pour laisser toute indépendance au jugement du lecteur, se garder également du blâme et de l'éloge, des marques d'enthousiasme ou de mépris. La vérité des types est la seule règle qu'ils lui prescrivent d'observer.

Ces écrivains ont attribué une importance exagérée à la couleur locale ; en s'efforçant de peindre l'homme de tel siècle ou de tel pays avec la physionomie qui le distingue, ils ont oublié de nous retracer dans sa physionomie toujours saisissante l'homme qui est de tous les pays et de tous les siècles. L'école philosophique et symbolique, par extension l'école humanitaire, voudra commettre l'excès inverse. Celle-là, plus expéditive, efface les individualités pour ne tenir compte que de l'espèce.

A entendre les partisans de ce système, l'histoire d'un siècle n'est pas l'histoire des hommes qui y ont vécu, mais bien celle de l'humanité à cette époque.

« Au milieu de ce conflit d'événements variés, de ce cliquetis étourdissant de guerres qui se croisent, de religions qui se heurtent, de philosophies qui se supplantent, de sociétés qui se transforment et qui transforment avec elles

[1] Jouffroy, *Réfl. sur la philos. de l'hist.*, 1825 (*Mélang. philos.*, p. 41).

leur politique et leur littérature, perdez un instant de vue les nuances caractéristiques des personnes, et, vous élevant à une région supérieure, mesurez le pas que l'humanité a fait durant cette époque et vous aurez la clef de l'histoire. Cet aperçu ne manquerait pas de vérité s'il était pris dans une juste mesure; mais du moment qu'il devient exclusif, on ne peut plus y voir qu'une des nombreuses aberrations de la science contemporaine. La philosophie déteint naturellement sur l'histoire; et de même que l'école descriptive sortait comme naturellement de la philosophie de l'observation, de même l'histoire humanitaire, avec des nuances plus ou moins prononcées, se rattache à des théories qui avoisinent le panthéisme [1]. »

Tels sont les abus des systèmes exclusifs, qu'ils défigurent le genre même auquel ils sont appliqués.

Par suite de l'extension si considérable donnée de nos jours à l'histoire, la tâche de l'historien s'est singulièrement compliquée. Chateaubriand pouvait dire : « Maintenant l'histoire est une encyclopédie; il y faut tout faire entrer, depuis l'astronomie jusqu'à la chimie; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier; depuis la connaissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte, jusqu'à la science de l'économiste; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles, jusqu'à celle des lois politiques. »

Mais combien d'historiens n'ont pas si largement compris l'importance de leur tâche!

Les uns, dominés par les préoccupations modernes, transforment ou défigurent l'esprit des temps passés, plient les documents originaux à tous les commentaires de l'esprit de parti, et jettent sans relâche à travers leur récit les tirades déclamatoires et passionnées; les autres, emportés par un zèle exagéré d'archivistes, dépensent leur temps et leurs soins à des recherches insignifiantes, et sur de minces trouvailles édifient des compilations sans intérêt et sans valeur. Ceux-ci, plus ingénieux mais non moins inutiles, font de l'histoire un thème fantaisiste où l'imagination peut brocher à son aise, où, sous l'apparence d'une minutieuse exactitude, tout est faux ou rapporté; ceux-là, anecdotiers et beaux esprits, découpent les époques en nouvelles piquantes laborieusement cherchées et rassemblées, et, comme de fidèles esquisses de mœurs, relatent sans en passer une toutes les indiscrétions des mémoires intimes.

« On fait en histoire de la peinture hollandaise, exacte et minutieuse au possible, où les figures sont étudiées à la loupe et où le portrait prend une importance souveraine. Qu'il s'agisse de La Fontaine ou de madame de Sévigné, du cardinal Mazarin ou de la duchesse de Longueville, de l'hôtel de Rambouillet ou de Port-Royal, soyons sûr que nous apprendrons maintes particularités piquantes dont les contemporains eux-mêmes ne se doutaient pas, et que les personnages les plus fiers et les plus discrets vont nous faire leurs confessions

[1] Le P. A. Matignon, *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, article sur l'*Histoire de l'Église et de l'empire romain au quatrième siècle*, par M. de Broglie.

grâce à l'art d'écouter aux portes et de décacheter les lettres, où nos modernes érudits sont passés maîtres [1]. »

Ainsi, nous le voyons, bien des chroniqueurs ont amoncelé les volumes sans aider aux progrès de la science. Mais ces écrivains, si nombreux qu'ils soient, n'empêchent point le mouvement général d'avoir été puissant et fécond : pour l'ensemble extraordinaire des travaux, pour la merveilleuse abondance des découvertes, le dix-neuvième siècle est vraiment le siècle de l'histoire.

[1] Daniel, *Études religieuses, historiques et littéraires*, 1866, p. 147.

I

HISTOIRE UNIVERSELLE

Dans une époque où les découvertes de la science, en toutes voies, ont ouvert aux investigateurs des horizons si vastes sur l'histoire particulière de chaque peuple, peu d'écrivains ont osé entreprendre l'histoire générale des révolutions politiques et morales de toute l'humanité. A peine, comme exemples d'un pareil tableau, trouvons-nous à signaler, du moins en France, après l'*Histoire universelle* insuffisante et arriérée de M. de Ségur, l'œuvre plus brillante et superficielle que profonde et raisonnée de Prévost-Paradol : *Revue de l'histoire universelle*[1]; et le résumé consciencieux, mais exclusif, mais incomplet, de M. Henri de Riancey : *Histoire du monde ou Histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX.*

Prévost-Paradol entreprit son œuvre sur un plan hardi. Dès le début, il annonce qu'il reliera tous les grands événements entre eux et qu'il fera connaître la destinée générale du monde. Il n'a guère entrevu que la cime des choses, et n'a prouvé qu'une incontestable faculté de généralisation en associant toujours les faits à leurs conséquences. L'Orient est la partie la plus étudiée et la mieux écrite. Tout ce qui concerne l'histoire ancienne est exact. Prévost n'a retrouvé, dans les autres livres, ni cette sûreté de détails ni cette élégante sobriété de style. Il n'a pas compris les temps chrétiens. Nulle part, il n'est plus faible et plus insuffisant que lorsqu'il parle du christianisme, de sa constitution, de sa propagation. Tout ce qu'il dit sur l'Église catholique, dont il ne nomme pas même le divin fondateur, sur sa constitution et sur son développement dans le monde, est un composé des erreurs les plus étranges et des préjugés les plus vulgaires. Les appendices de la *Revue de l'Histoire universelle,* presque entièrement formés de curieux extraits, sont la partie la plus intéressante du livre de Prévost-Paradol.

M. de Riancey, écrivain non seulement brillant, mais pompeux, a consulté tous les trésors de l'histoire, de l'archéologie, de la géographie et de l'épigraphie pour retracer l'*Histoire universelle du monde* et nous montrer dans les événements de tous les siècles les grands desseins de la Providence.

Les principes qui l'ont guidé sont ceux qui inspirèrent la *Cité de Dieu* et l'immortel *Discours sur l'Histoire universelle.* Mais le style ne s'en rapproche point, presque toujours il manque de fermeté et de simplicité. Ce sont des affectations incessantes de couleurs et de tournures nouvelles.

[1] Hachette, 1854.

II

ORIENT, GRECE ET ROME

Depuis plus d'un demi-siècle, le berceau du monde, l'Orient, est devenu l'objet d'études toutes particulières. Les travaux de l'érudition française appliquée à la recherche de ses plus antiques traditions, les efforts combinés de l'ethnographie, de la philologie comparée et de la haute archéologie, ont jeté de vives lumières sur ses origines, encore incomplètement connues. A l'aide de la philologie comparée, on a distingué, presque délimité les trois grandes races primitives, les races touranienne, sémitique, indo-européenne, et marqué par des indications générales leurs mouvements et leurs transformations probables. Avec plus de certitude, on a fait revivre les antiquités hébraïques et phéniciennes, on a créé l'égyptologie. Ainsi, par d'éclatantes découvertes, les érudits et les voyageurs fournirent aux écrivains de l'avenir les éléments d'une histoire générale de ces peuples reconstitués. Mais déjà quelques auteurs ont pensé que les problèmes chronologiques qui se rapportent à l'histoire des plus anciens peuples pouvaient recevoir, dans l'état présent de la science, d'immédiates solutions. « Sous le titre : *Antiquité des races humaines; reconstitution de la chronologie et de l'histoire des peuples primitifs par l'examen des documents originaux et par l'astronomie*[1], M. G. Rodier a cru pouvoir remonter dans l'histoire d'Égypte jusqu'à l'an 14611, dans celle des Babyloniens jusqu'à l'an 4286, dans celle du groupe iranien jusqu'en 7048, dans celle des Indous jusqu'en 13901, etc. — M. Dreyss, plus réservé, a donné dans sa *Chronologie universelle* « un manuel utile et commode[2]. » *La Terre et l'Homme* d'Alfred Maury, l'*Histoire ancienne de l'Orient* de M. Guillemin, de M. François Lenormant, de M. Maspéro, et l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, par M. Paul Gaffarel [3], sont les plus sérieux ouvrages que l'on puisse consulter — non sans réserves — sur les premiers développements de l'humanité.

Nous aurons à suivre, sur le domaine de l'érudition, les travaux de savants orientalistes; occupons-nous simplement ici d'un petit nombre de livres à l'aspect purement historique, où sont traités avec sécurité des événements beaucoup plus rapprochés.

M. de Saulcy appelle d'abord notre attention par son *Histoire d'Hé-*

[1] Amyot, 1862, in-8° de 444 pages.

[2] Geffroy, *Rapport sur les études historiques*, 1867.

[3] Chez A. Lemerre.

rode [1] et par ses *Derniers jours de Jérusalem.* Le premier ouvrage remet sous nos yeux, d'après Josèphe, les trente-sept années du règne de cet usurpateur, Hérode, indignement surnommé le Grand, dont jusqu'alors nous ne connaissions que la légende, et dont personne n'avait fait encore l'objet d'une étude particulière. L'auteur suit la marche de l'historien juif (plutôt romain que juif), mais en même temps il examine de très près et soumet à une appréciation sévère les récits de cette plume partiale. C'est une savante et très curieuse monographie.

M. de Saulcy a fait un tableau fidèle des *Derniers jours de Jérusalem,* cet épisode sanglant de la domination romaine en Judée. Ses connaissances d'art militaire et son érudition en numismatique juive lui permettaient de traiter magistralement un pareil sujet. Il est regrettable que le savant archéologue ait précisément négligé les documents que lui fournissait l'archéologie.

Comme écrivain, si sa phrase n'est pas toujours d'une correction irréprochable, il a le mérite de forcer l'attention du lecteur par un style net et alerte.

M. de Champagny, dans un ouvrage dont nous reparlerons plus loin, voulut narrer aussi l'histoire de cette guerre fameuse, qui eut pour résultat politique l'élévation de la famille Flavienne à l'Empire, dans la personne de Vespasien, puis de Titus, et pour résultat religieux l'accomplissement littéral des prédictions évangéliques sur le temple et sur la ville de Jérusalem. Ses deux volumes, *Rome et la Judée*, a dit M. Guizot, sont le développement ingénieux de cette pensée que les faits, simplement racontés, semblent n'être qu'un commentaire de la prophétie.

Le même sujet tenta M. Salvador. Il écrivit l'histoire de la domination romaine en Judée depuis la première invasion par Pompée jusqu'à la destruction définitive de la nation juive par Adrien. Sa narration, chaleureuse et vivante, est instructive, mais animée d'esprit anti-chrétien.

Après cette appréciation rapide d'ouvrages modernes sur l'histoire de la Judée, hâtons-nous de revenir à notre point de départ, à l'antiquité classique.

Les progrès accomplis dans les études orientales avaient éclairé d'un nouveau jour les origines helléniques. De nombreux érudits s'attachèrent à découvrir les premières éclosions de l'art et de la civilisation dans la patrie d'Homère, à y chercher les véritables sources de l'histoire générale de la Grèce. Leurs investigations et leurs voyages permirent successivement de reconstituer ses institutions, ses croyances, et de suivre avec certitude ses destinées morales et religieuses. On vit affluer les publications curieuses sur toutes les phases et sur toutes les variétés de son existence sociale : l'*Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, et le beau travail sur le *Droit d'asile* du savant M. Wallon; l'*Histoire des colonies grecques*, de M. Raoul-Rochette, continuée et

[1] *Histoire d'Hérode, roi des Juifs,* in-8°. Hachette, 1868.

développée par M. BRUNET DE PRESLES; l'*Essai*, « tout d'exposition critique », de M. Georges PERROT, sur le *Droit public d'Athènes* ; les *Études historiques sur les traités chez les Grecs et chez les Romains*, de M. EGGER ; enfin, l'excellent tableau de M. FILON, — antérieur à quelques-uns de ces ouvrages, — l'*Histoire de la démocratie athénienne*, où l'écrivain nous conduit sûrement à travers toutes les vicissitudes de cette démocratie glorieuse et turbulente qui a été donnée comme un enseignement à l'antiquité, et dont l'histoire offre encore tant de leçons utiles aux États modernes[1].

D'autres historiens racontèrent la vie politique de la Grèce, et parmi eux MÉRIMÉE, dont les *Considérations sur l'histoire de la Grèce* sont un modèle de dissertation pénétrante, substantielle et neuve.

Reprenant le sujet déjà traité savamment par M. FUSTEL DE COULANGES, dans *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains* (1858), et par M. BRUNET DE PRESLES, dans l'*Histoire de la Grèce depuis l'achèvement de la conquête romaine*, M. L. PETIT DE JULLEVILLE nous a raconté *la Grèce sous la domination romaine*[2]. Dans un style aisé et coulant, et avec autant de netteté que de simplicité, il explique comment les Romains furent amenés à s'immiscer dans les affaires du Péloponèse; quelle fut la politique suivie par le Sénat pour anéantir sûrement la puissance de petites républiques indépendantes et rivales, et se les annexer ensuite; quel rôle la Grèce a joué sous la domination des Césars; enfin quelles furent les causes de sa disparition totale après l'envahissement des Visigoths. Partout M. de Julleville juge les hommes et les choses avec impartialité, quoiqu'on l'ait trouvé un peu sévère pour Philippe V de Macédoine et pour les Macédoniens en général.

Presque seul, M. V. DURUY traita avec développements l'histoire générale de la Grèce comprise dans son ensemble. « Deux traits principaux contribuent à la physionomie de ce livre : d'une part, quant à la méthode, une préoccupation constante de reproduire, avec une exactitude scrupuleuse et précise, la vie de chaque jour des peuples anciens, et d'appliquer à l'étude de l'antiquité classique les procédés du statisticien et de l'économiste moderne; d'autre part, quant à l'esprit, une prédilection quelque peu jalouse et non dissimulée pour la démocratie athénienne[3]. »

Se conformant à la marche de ses récits helléniques, M. Duruy, dans son *Histoire des Romains* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins[4], a résumé et complété tous les travaux antérieurs, et mis à profit les innombrables renseignements que pou-

[1] *Histoire de la démocratie athénienne*, préface. Consulter aussi l'*Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avènement des trente tyrans*, par M. HOUSSAYE. Didier.

[2] Un vol. in-18, 1875-1879. Ernest Thorin.

[3] Geffroy, *Rapport sur les études historiques*, 1867.

[4] 4 vol. in-8°. Hachette.

vaient lui fournir les différentes branches de l'érudition et de l'archéologie. C'est là sa meilleure œuvre. M. Duruy excelle à présenter la fleur des faits; sa phrase est animée, vivante; son style respire la substance des écrivains anciens. On a justement regardé ce livre sur les Romains comme un des plus savants et des plus agréables que l'on eût écrits sur un sujet si souvent abordé. Il ne faudrait pas cependant en accepter sans réserve toutes les appréciations et toutes les idées. M. Duruy, qui met une extrême dextérité à dissimuler là son libre-penser, établit un parallèle inadmissible entre les persécutions endurées par le christianisme sous Néron, Trajan, Marc-Aurèle, et les mesures rigoureuses prises plus tard par les chrétiens contre les dissidents qui niaient ou prétendaient réformer le catholicisme. Pour lui le christianisme est un système, et l'unité divine, la Providence, l'immortalité de l'âme, sont des idées [1].

D'autres travaux, moins complets, mais quelquefois supérieurs au point de vue littéraire, histoires générales ou récits épisodiques, sont dignes encore d'être étudiés. L'*Histoire romaine* de MICHELET est très brillante, mais elle n'est pas également solide et vraie.

Un des maîtres de l'école narrative, Amédée THIERRY, traçant l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, a suivi la progression de Rome latine, puis italienne et enfin universelle, jusqu'au jour où, toutes les nations civilisées et une partie des nations barbares étant réunies sous le même sceptre, il n'y eut plus dans l'ancien monde qu'une seule cité d'où devait sortir un monde nouveau. C'est une vaste peinture; malheureusement Amédée Thierry n'y met en relief que le sentiment du paganisme et n'y développe avec une évidente satisfaction que les idées d'unité politique, de progrès, de droit des nations, d'égalité sociale, de fraternité universelle dont on fait de nos jours un fatigant abus. Contraint de reconnaître la puissance d'unité du christianisme, l'historien restreint son étendue d'action ; sous l'influence du système rationaliste, il ne voit en elle qu'un système social, merveilleusement approprié aux besoins nouveaux, et arrivant à point nommé pour les satisfaire, pour imprimer au monde de la décadence une nouvelle et nécessaire impulsion.

Les *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*, *Derniers temps de l'empire d'Occident*, et les *Nouveaux récits de l'histoire romaine au quatrième et au cinquième siècle*, publiés en 1860 et en 1864, sont des fragments précieux pour la science. Amédée Thierry, dans ces nouvelles pages, décrit l'extinction de l'autonomie italienne et met en pleine lumière les figures étranges de Rufin, d'Eutrope et de Stilicon, ces types du Gaulois rusé, du Romain dégénéré et du Vandale civilisé ; il nous fait assister à la dislocation de l'empire romain en peignant l'oppression des empereurs par les patrices barbares, l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident, les efforts des provinces pour se constituer en

[1] Pages 408, 455, 463.

États indépendants. Son récit, semé d'épisodes, présente de curieuses particularités. Le second volume, *Nouveaux récits de l'histoire romaine*, raconte surtout les intrigues de la cour byzantine. Selon M. Geffroy[1], c'est peut-être ici que le talent d'Amédée Thierry s'est le mieux développé dans toute son ampleur, avec son art merveilleux de grouper les détails de manière à créer la vie. Son principal titre d'honneur est d'avoir comblé la lacune qui existait avant lui, dans les connaissances historiques, entre le second tiers de l'époque impériale et les premiers développements du moyen âge.

On reconnaît le même piquant d'originalité, tout en faisant de fortes réserves sur l'importance historique et littéraire de l'œuvre, à l'*Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie* (1846), conduite jusqu'à la fin de la monarchie ostrogothique, par M. Du Roure[2]. L'administration et le gouvernement de ce *Roi des Romains et des Goths*, de ce barbare qui étonna le monde par sa noblesse autant que par sa cruauté, ont été exposés avec plus d'exactitude et de sûreté par M. Eugène de Rozière[3].

Avant d'aborder les importants travaux de M. de Champagny sur la Rome impériale, nommons quelques historiens de César.

L'*Histoire de Jules César*, par Napoléon III, dut la meilleure part de son succès au nom de l'écrivain. L'œuvre en général manque d'élévation et d'impartialité. Les jugements portés sur le dictateur sont si constamment élogieux[4], et s'expriment en réflexions adulatoires si nombreuses et si vives, qu'on se fatigue bientôt de cette apologie à outrance, dont on devine aisément le but tout personnel et politique.

Littérairement, l'*Histoire de Jules César* par Napoléon III a de belles pages, préférables pour leur précision à la phraséologie poétique de Lamartine dans sa *Vie de César*. A travers la prose impériale on reconnaît la plume de collaborateurs comme Adolphe Regnier, Alfred Maury, Mérimée, Victor Duruy[5].

A l'encontre du panégyriste couronné, M. Rosseeuw Saint-Hilaire qui, pendant deux années, prit César pour sujet de ses leçons à la Sor-

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1874, t. IV, p. 703.

[2] 2 vol. in-8, Techener. Voir l'appréciation de Sylvestre de Sacy, *Variétés littéraires*, t. II, p. 204, etc.

[3] Lire la savante et intéressante étude lue à l'Académie des Inscriptions le 22 août 1879.

[4] Mérimée, dont la critique était favorable à l'historien impérial, avouait que Napoléon III lui avait paru « céder parfois à cette séduction irrésistible, particulière aux grands hommes, que César exerça sur ses contemporains et qu'il exerce maintenant sur ceux qui lisent sa vie. *Peut-être va-t-il trop loin*, ajoutait-il, en avançant que le bien public fut le grand mobile de César. » (*Journal des Savants*, 1855, p. 546, 547.)

[5] Depuis lors M. Duruy a continué de s'occuper beaucoup de Jules César. Consulter en particulier le très intéressant mémoire sur le différend entre César et le Sénat, lu à l'Académie des sciences morales et politiques le 30 août 1879.

bonne[1], s'emploie constamment à démontrer que le dictateur, avec la plus immorale habileté, ne travailla, dans toute son existence publique, qu'à satisfaire une insatiable ambition. Selon l'indépendant professeur, cet homme qui détruisit sans pouvoir réédifier « employa les deux tiers de sa vie à conspirer contre les lois avec tous les mauvais citoyens, et ne put, quand il voulut réparer les ruines par lui faites à l'édifice de l'État, parvenir à rallier les bons à soi. »

Le style de M. Rosseeuw Saint-Hilaire n'est pas assez soutenu et admet trop volontiers les tournures familières.

Avec M. de Champagny, nous retrouvons un langage vraiment digne de l'histoire.

L'*Histoire des Césars*, le premier ouvrage qui donna la mesure du talent de M. de Champagny, parut d'abord par fragments fort remarqués dans la *Revue des Deux Mondes*, à partir de 1836.

L'écrivain s'est proposé là un objet et un plan tout particuliers. Après avoir interrogé toutes les sources contemporaines, poésies, textes de lois, débris de monuments, médailles, inscriptions, il a voulu faire une sorte d'étude, non sur des époques, mais sur des hommes, non de l'histoire, mais de la miniature historique, de la physiologie humaine, rechercher quelle sorte d'homme c'était qu'un Tibère ou un Domitien, « noms répétés tant de fois, et qui apportent à nos esprits des idées si complexes, si peu comprises. » Il a voulu faire comme le philosophe Apollonius, venu d'Asie pour voir Néron et pour apprendre quelle sorte de bête c'était qu'un tyran.

« Un homme, quelquefois presque un enfant, doué tout uniment du pouvoir de vie et de mort sur cent vingt ou cent quarante millions d'âmes intelligentes, sur toutes les rives du bassin de la Méditerranée (cet admirable et éternel théâtre de la civilisation et de l'histoire), sur tout le monde policé en un mot; et cet homme, un fou, un fou furieux et sanguinaire, faisant tomber les têtes au hasard, massacrant par partie de plaisir; et cet homme supporté, honoré, adoré par tout ce qu'il y avait alors au monde d'orgueil, d'intelligence, d'énergie; — et cet homme, quand au bout de quinze ans un proscrit plus heureux avait prévenu le message du licteur par un coup de poignard (pour une insurrection, on n'en parle pas), remplacé à sa mort par un homme tout pareil, et l'ordre social fondé sur l'inexplicable délire du souverain et l'inexplicable patience de ses cent quarante millions de sujets : voilà le problème qu'on nous propose, sans y songer beaucoup, quand on nous raconte cette histoire au collège[2]. »

M. de Champagny tenta de résoudre ce problème. Il lui sembla que ce serait une assez curieuse analyse de descendre dans le cœur de ces hommes si puissants par les circonstances, si faibles par la pensée, si démesurés par leurs crimes : d'examiner ce qui se passait là; d'établir la phrénologie de ces têtes historiques, de déterminer quel était le

[1] Ces leçons ont été publiées en un volume in-12. Meyrueis, 1866.

[2] *Revue des Deux Mondes*, juillet 1836.

mobile, la passion, la constitution d'un Caligula, de trouver enfin une place dans la nature humaine à ces idiosyncrasies si étranges [1].

L'historien des Césars a donc pensé faire, sinon de la philosophie de l'histoire, au moins de la biographie intelligente :

« Pour connaître ces hommes, il ne suffit pas, dit-il, d'établir un système sur les évolutions fatales de la société, ni de faire comme certain historien philosophe, qui intitule un chapitre : « En quoi l'humanité est une fleur. » Il faut de la vérité et de la réalité, des détails précis, de la biographie; il faut descendre dans la vie privée, chose à laquelle on ne veut pas croire à cent ans de distance; il faut admettre que les anciens avaient comme nous des petitesses; qu'ils avaient, eux aussi, leur vie de carrefour, de cabaret, de café et d'opéra [2]. »

L'*Histoire des Césars* se divise en deux parties. La première renferme, à proprement parler, l'histoire de leur règne effectif. Après avoir esquissé dans une narration rapide, imagée, ce qu'était le monde païen en décadence et surtout les maîtres de ce monde, M. de Champagny conclut en démontrant l'utilité sociale du christianisme, qui est « la cause de la civilisation moderne et son principe dans le passé, sa justification et son soutien dans le présent. » L'ouvrage se termine par une comparaison savante entre le néo-stoïcisme, représenté par le juif Philon d'Alexandrie, et le christianisme. Loin de faire dériver en quelque sorte le christianisme de la philosophie platonicienne et de ses enseignements, M. de Champagny affirme que « les philosophes ont pu, ont dû entendre les apôtres ». Sénèque, notamment, a vu, connu et entendu saint Paul [3]. Dans la seconde partie, l'historien retrace les événements accomplis depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'avènement de Constantin.

Il nous permet ainsi de suivre le christianisme dans son entier développement et de conclure que ce triomphe, en dehors de toutes les prévisions humaines, ne peut être dû qu'à une force divine.

L'auteur des *Césars* a un style vif, pressé, ardent comme une improvisation; il a du trait et du mordant, — du mordant qui va quelquefois jusqu'à l'épigramme. — On sent en lui un écrivain nourri du suc des meilleurs auteurs, un admirateur des classiques, mais en même temps un homme qui a été de bonne heure en commerce avec tous les esprits originaux de son époque, à quelque école qu'ils appartiennent. Il relève du présent comme du passé, et il a sa marque propre.

Après les *Césars*, M. de Champagny publia *Rome et la Judée au temps*

[1] *Revue des Deux Mondes*, juillet 1836.

[2] *Ibid.*

[3] Comparer les conclusions de M. de Champagny avec celles de M. Gaston Boissier sur le même sujet (*La religion romaine sous les Antonins*). Les conclusions de M. Boissier sont ingénieusement relevées par M. Léon Gautier dans ses *Nouveaux portraits*. Victor Palmé, éditeur, 1878.

de la chute de Néron (1858), où, suivant jour par jour les trois ou quatre années qui s'écoulèrent depuis la chute de Néron et la première révolte des Juifs contre l'empire romain, jusqu'à l'avènement de Vespasien et jusqu'au sanglant apaisement de cette révolte, il représente tout ce qui s'accomplit dans cette période si courte, mais si pleine, annoncée dans les prophéties de l'Évangile. La critique a constaté que *Rome et la Judée*, couronné par l'Académie française, était un ouvrage beaucoup mieux ordonné, plus saisissant et plus achevé, plus original et plus simple que les *Césars*.

M. de Champagny fit paraître en 1863 les *Antonins*, dont il ne tarda pas à donner une seconde édition modifiée d'après les progrès presque quotidiens de la science archéologique, et surtout de la numismatique et de l'épigraphie. Cet ouvrage embrasse la période qui s'écoule de l'an 69 à l'an 180. Après avoir montré, dans les volumes précédents, l'empire romain en proie à une double décadence, l'une matérielle et politique, l'autre morale; après avoir étudié une série de fous sanguinaires dont « l'étude appartiendrait à la physiologie et à la tératologie plus qu'à la psychologie »; après avoir, en un mot, peint l'empire romain comme un malade à l'agonie, il montre, dans les *Antonins*, que le malade n'était pas mort, et qu'il lui restait quelque vie et même un peu de dignité, puisque le siècle suivant a vu surgir une série de princes vertueux, une ère de paix, une succession de sages, trop longtemps surfaits, il est vrai, et envers lesquels l'histoire a aussi des sévérités à exercer, d'abord pour leurs vices énormes, et ensuite pour la grande faute que ces hommes si vertueux et si cléments ont commise en méconnaissant, et même en persécutant la vertu et la sagesse chrétiennes, présentes et manifestes sous leurs yeux. En racontant les cent dix années qui s'écoulèrent de l'avènement de Vespasien à la mort de Marc-Aurèle, M. de Champagny rend pleine justice aux empereurs romains dont il fait l'histoire. Il n'aime pas à décrier, parce que, selon ses nobles expressions, l'humanité n'a pas tant de grands hommes qu'il faille se plaire à lui en ôter; mais il sait qu'un historien n'est pas un panégyriste et qu'il est obligé, même au sujet des hommes les plus en renom, de dire toute la vérité. Entrant dans le cœur de son sujet, il montre que le bonheur de l'ère antonine s'explique, en partie, par l'absence de transmission héréditaire de l'empire, par l'heureux hasard qui voulut que Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin ne laissassent point de postérité; en partie aussi par ce fait considérable signalé ici pour la première fois, que leur siècle encore païen avait le christianisme au milieu de lui, que leur époque est celle d'un grand développement de l'Église, et que le christianisme et l'Église, assez libres alors, eurent sur les souverains et sur la société politique une influence notable.

M. de Champagny, continuant ses profondes études sur l'Empire romain, a donné en 1870 trois nouveaux volumes, les *Césars du troisième siècle*, tableau des événements qui se sont passés depuis la mort

de Marc-Aurèle jusqu'à l'avènement de Constantin, c'est-à-dire jusqu'au triomphe du christianisme, dont l'historien a suivi le développement à travers tant d'oppositions et tant de persécutions. A la mort d'Auguste, il n'y avait pas un seul chrétien au monde; à la mort de Constantin, trois cent vingt-trois ans après, le monde apparaît plus qu'à moitié chrétien. L'auteur a bien le droit de se demander, à l'aspect d'un si rapide progrès, comment cette révolution s'est opérée; trouvant que ce n'est ni la force matérielle, ni l'autorité des princes sur les peuples, ni l'insurrection des peuples contre les princes qui a produit ce changement unique dans les annales du monde, il doit conclure que ce triomphe contre toute force humaine ne peut être dû qu'à une force divine. Telle était déjà, dans sa première histoire des *Césars*, la conclusion de celui qui fut appelé par Sainte-Beuve un *Tacite chrétien.*

Partout, dans tous ces ouvrages, qui lui ont coûté trente ans de travail, M. de Champagny s'est inspiré des plus nobles sentiments, le respect et l'amour de la justice et de la vérité. Comme les maîtres, M. de Champagny a très honorablement et très utilement innové dans l'histoire.

Son œuvre sur l'empire romain est complétée par des travaux particuliers de M. Jules Zeller, de M. Gaston Boissier, de Beulé, de M. Latour de Saint-Ybars, et de Sismondi.

M. Jules Zeller, dans les *Empereurs romains* (1863)[1], n'a pas voulu faire un tableau de l'empire romain, mais seulement une suite de portraits et de caractères de tous les empereurs romains; en dépeignant les vices plus grands encore que les vertus de ces souverains uniques dans les fastes de l'histoire, il recherche les diverses causes qui expliquent tant de contrastes.

L'*Opposition sous les Césars* (1875), de M. Gaston Boissier, est un livre plein de curieuses révélations et brillamment écrit.

Le savant archéologue Beulé, qui, sortant à peine de l'École normale, découvrait par des fouilles intelligentes l'escalier de l'Acropole[2], se livra longtemps avec ardeur à l'étude des commencements de l'Empire romain, et publia successivement *Auguste et sa famille* (1867), *Tibère et l'héritage d'Auguste* (1868), *le Sang de Germanicus* (1869)[3]. L'auteur s'applique à étudier l'histoire dans les monuments qui sont demeurés jusqu'à nous; il interroge, avec la sagacité de l'archéologue et le goût de l'artiste, les statues, les bustes, les camées de l'ancienne Rome, et en tire de précieuses révélations. Sur ces témoignages, il reconstitue l'histoire psychologique de la famille d'Auguste, il montre dans les vices des Césars les fruits de la tyrannie, et se révèle aussi profond moraliste qu'ingénieux historien. Beulé s'efforce de détruire l'admiration

[1] In-8, Didier.
[2] Voir sa curieuse publication : *l'Acropole d'Athènes*, 2 vol. in-8, 1854. Didot.
[3] Lévy frères.

trop exclusive que les modernes professent pour le règne, les institutions et le temps d'Auguste. Le caractère pratique et net de ses jugements politiques indiquait en lui l'étoffe d'un homme d'État. Cependant, il lui manqua parfois le sang-froid et la mesure de l'historien philosophe. Il prend trop volontiers le ton du rhéteur.

M. Latour de Saint-Ybars, dans *Néron, sa vie et son époque* (1866)[1], livre écrit avec verve et en même temps avec science, histoire un peu trop dramatisée et cependant exacte, dévoile comment les vices de la société romaine décomposèrent une nature exquise, et rendirent bientôt le pire des hommes « celui qui en aurait été le meilleur ».

Sismondi, dans l'*Histoire de la chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation de l'an* 250 *à l'an* 1000, raconte la plus importante, la plus universelle et la plus longue des convulsions auxquelles le genre humain ait été exposé, celle qui détruisit l'ancienne civilisation pour préparer les éléments de la nouvelle, cette effrayante révolution qui s'accomplit du IIIe au Xe siècle de notre ère, et qui cependant, en raison même de son universalité et de sa durée, « n'a pas un nom commun sous lequel on puisse la désigner. » Sismondi ne conserve point dans ce récit toute l'impartialité dont il s'est loué, dans son principal ouvrage, comme d'une faculté spéciale de sa nature, et Barante a pu dire qu'il s'y était fait en quelque sorte l'ennemi personnel de tous les rois, seigneurs et évêques du temps passé.

[1] In-8. Lévy.

III

FRANCE. — ORIGINES, MOYEN AGE, RENAISSANCE.

L'énumération des travaux de tous genres, études fragmentaires ou vastes tableaux d'ensemble, exécutés de nos jours sur l'histoire de France, doit naturellement s'ouvrir par l'examen rapide des meilleurs livres écrits, dans la même époque, sur ses origines.

L'*Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* (1828), le premier des ouvrages historiques d'Amédée THIERRY, est un de ceux qui ont eu la plus grande influence sur l'étude des sources de l'histoire de notre pays, et qui ont fixé le plus de questions jusqu'alors incertaines.

Avec une extrême clarté, Amédée Thierry nous fait tour à tour connaître les premières aventures des Gaulois à l'état nomade, la naissance, le développement de leurs institutions sociales, religieuses et politiques, leurs luttes séculaires contre les Romains, enfin l'organisation de la Gaule en province romaine. Entre cent auteurs grecs, latins, bretons et saxons, où il a puisé des renseignements curieux et souvent inattendus, César et Strabon ont servi de principaux guides à l'écrivain moderne, qui devait bientôt poursuivre son œuvre en composant l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, que nous avons appréciée déjà.

Deux auteurs contemporains, abordant les guerres de la Gaule et de Rome, ont spécialement traité la lutte vigoureuse soutenue contre César par Vercingétorix. L'un, M. Albert RÉVILLE, sous le titre de *Vercingétorix et la Gaule au temps de la conquête romaine*, a donné le tableau succinct de ces combats multiples; l'autre, un celtophile enthousiaste et quelque peu exagéré, M. Francis MONNIER, sous un titre à peu près analogue, *Vercingétorix et l'indépendance gauloise* (1874), a fait une étude toute spéciale qui aboutit à des conclusions nouvelles sur les causes de la chute rapide et de la défaite de Vercingétorix. M. Francis Monnier prend Vercingétorix à sa naissance et le suit pas à pas jusqu'au jour où, vainqueur des Romains, le héros des Arvernes fédéralise ensemble toutes les cités celtiques, et constitue pour un moment l'unité de la Gaule. Le *Siège d'Alésia* du duc d'AUMALE pourrait servir d'épilogue à cette héroïque histoire.

L'histoire d'Attila se lie à la nôtre par plusieurs points. Amédée Thierry, en racontant la vie du « fléau de Dieu » vaincu par les Gaulois sous les murs de Châlons, a su dégager cette figure extraordinaire des obscurités de la légende pour faire plus ample la part de l'histoire.

Attila, ses fils, ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe (1864) : sous ce titre sont renfermés nombre de renseignements précieux sur le monde barbare.

L'histoire d'Attila par Amédée Thierry n'est pas indigne des *Récits mérovingiens*, narrés par son illustre frère avec tant de force et d'éclat.

Avec ces lumineux tracés de nos premiers âges, il faut lire les *Études germaniques*, que nous avons précédemment appréciées, de Frédéric Ozanam [1], « cet écrivain plein de charme et d'autorité qui laisse à peine de quoi glaner partout où il a passé, » comme dit Montalembert [2].

Quelques travaux plus modestes, mais sérieux, s'offrent à notre attention.

Nous glisserons sur les *Sources de l'histoire mérovingienne* de M. Gabriel Monod : cette étude, particulièrement relative aux œuvres de Grégoire de Tours, appartient surtout à l'érudition littéraire.

Les *Institutions carolingiennes* ont été consciencieusement étudiées par Le Huerou.

Un autre investigateur, M. J. de Petigny, ancien élève de l'École des Chartes, sous le titre d'*Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, a détruit plus d'une erreur touchant l'histoire des Germains, en montrant la destinée singulière de ce peuple attachée par son intérêt même à la fortune des Césars [3].

L'*Histoire de Walrade, de Lother II et de leurs descendants* (1858) [4] se lie tout naturellement à la période de transition marquée par les progrès de la féodalité et par l'accroissement du pouvoir des papes. Dans ce livre, produit de recherches toutes nouvelles, le baron Ernouf rappelle et commente le premier exemple de la juridiction suprême que s'attribue la papauté dans la personne de Nicolas Ier forçant Lother à comparaître devant son tribunal. La peinture de l'influence malheureuse de Walrade, de Berthe de Toscane, d'Ermengarde d'Ivrée, de leurs scandales et de leurs intrigues, anime ce récit d'une époque peu connue de notre histoire.

Sur les périodes mérovingienne et carlovingienne, il faut encore étudier : l'*Histoire du royaume d'Austrasie* (1863) de M. Digot, dont nous aurons à reparler ; l'*Etude sur l'Église franque au temps des Mérovingiens*, de M. Poinsignon (1854) ; *Alcuin et son influence littéraire, religieuse et politique chez les Francs* (1853), l'*Histoire des luttes politiques et religieuses dans les temps carolingiens* (1852), par M. Francis Monnier ; les leçons de Guizot sur ce sujet, et, principalement pour les détails techniques, les *Derniers Carolingiens* (1879), d'après Richer et d'autres sources originales, par M. Ernest Babelon, un des patients chercheurs de l'École des Chartes.

[1] Voir page 385. — [2] *Les Moines d'Occident*, liv. III, p. 258.

[3] Voir l'appréciation de ce livre par M. Jules Quicherat, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842-1843. — [4] In-8, Techener.

Nous n'avons pas en réalité d'histoire générale du moyen âge, bien que MM. Duruy et Gaillardin aient essayé d'en faire un récit complet, bien que MM. de Cherrier et Poinsignon aient esquissé d'assez vastes tableaux d'ensemble, l'un dans son *Histoire des luttes du Sacerdoce et de l'Empire sous les princes de la maison de Souabe* (1847), l'autre dans son *Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge* (1856); en revanche, sur l'organisation et sur les luttes politiques et religieuses de l'Europe chrétienne, sur les points les plus intéressants de cette période considérable, nous trouvons en abondance des œuvres sérieuses et méritoires.

Le fait capital du moyen âge est l'épopée des croisades. De tous nos historiens, Michaud (1767-1839) est celui qui, pour son époque, comprit le mieux la grandeur d'un tel sujet. Il ne négligea rien pour compléter ce qu'il appelle l'enquête entreprise par lui au sujet des croisades; aux six volumes de l'*Histoire des croisades* (1811), il ajouta les quatre volumes de la *Bibliothèque des croisades* et les sept qui forment la *Correspondance d'Orient* [1]. Écrit avec élégance et fermeté, ce vaste ouvrage renferme un nombre considérable de faits appuyés de preuves et savamment ordonnés ; « il n'a rien du faux brillant de l'école académique, il n'a rien du hasardé ni du tranchant de l'école moderne [2]. » On a fait de Michaud un grand éloge en peu de mots : « Cet historien possède le mérite rassurant de l'exactitude et la couleur poétique des vieux siècles. » Son ouvrage a été complété par Poujoulat qui en donna une 6e édition en 1840 et 1841.

La France au temps des croisades (1844), du vicomte de Vaublanc, vient immédiatement après l'œuvre de Michaud pour l'importance, l'étendue et la sévérité du travail.

L'historien commence son récit en 1095, vers la fin du règne de Philippe Ier, au début de la première croisade prêchée par Urbain II, et commandée par Godefroy de Bouillon; il s'arrête en 1270 à la mort de saint Louis, dénoûment de la dernière expédition des Francs en Orient.

M. de Vaublanc a divisé son livre en quatre parties : dans la première, il décrit l'état politique et religieux ; dans la seconde, il examine l'état militaire et chevaleresque ; dans la troisième, il expose les faits relatifs aux sciences, à la littérature et aux arts ; dans la quatrième, enfin, il réunit les détails qui concernent l'industrie et la vie privée.

La *France au temps des croisades, ou Recherches sur les mœurs et coutumes des Français aux douzième et treizième siècles* [3] : ce livre, écrit d'après les plus sérieux travaux de l'érudition moderne, a le mérite d'une constante et minutieuse exactitude. Le ton général en est simple et clair, l'inspiration chrétienne et patriotique.

[1] A la Société bibliographique.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries*, 11 octobre 1852.

[3] Techener.

Nommons avec honneur, après l'œuvre de Michaud et de Vaublanc, des études partielles faites avec conscience, telles que : les *Recherches sur Pierre l'Ermite et la croisade*, par M. Léon Paulet ; les *Croisades et le royaume latin de Jérusalem*, par M. de la Porte ; et l'*Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, par M. de Mas Lattrie.

Saint Louis et son temps (1875), de M. Henri Wallon, se rattache naturellement aux récits des croisades. Tous les historiens du roi Louis IX, depuis le sire de Joinville jusqu'à le Nain de Tillemont, et les chroniques de Reims, de Saint-Denis, ont été mis à contribution par l'auteur. L'abondance des matériaux ne rendait pas la tâche plus aisée. L'historien, scrupuleusement désireux de concilier les nombreuses autorités sur lesquelles il s'appuie, paraît un peu gêné dans sa marche.

Laissant volontairement dans l'ombre le côté anecdotique de la vie de son héros et l'influence de Blanche de Castille sur l'enfant qui devait un jour être appelé saint Louis, M. Wallon a voulu surtout montrer que c'est par l'accomplissement entier de ses devoirs de chrétien que Louis IX a pu porter si loin l'accomplissement de ses devoirs de roi. La conclusion morale se résumerait en cette pensée : « La sainteté est la meilleure des politiques [1]. » La partie la plus remarquable de cet ouvrage de haute érudition est peut-être l'aperçu que l'historien nous offre de l'ensemble des institutions, des mœurs, des faits artistiques, littéraires et scientifiques du treizième siècle, d'après les travaux si autorisés de MM. Gaston Pâris, Paul Meyer, Léon Gautier, Quicherat, Viollet-Leduc.

Rapprocherons-nous du livre de M. Henri Wallon celui d'Edgar Boutaric : *Saint Louis et Alfonse de Poitiers* (1870) [2] ? Cette étude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la couronne, qui valut à son auteur le grand prix Gobert, est une des plus curieuses que l'on ait faites touchant les origines de la centralisation administrative. Elle montre comment Alphonse imita les actes et servit la politique de son frère saint Louis ; elle apprend comment ce prince, possesseur de nombreuses provinces, Poitou, Saintonge, Auvergne, Agénois, Albigeois, Languedoc, Venaissin, sut se faire aimer des populations justement froissées par une conquête à main armée. Le savant archiviste étudie longuement la période de réparation qui suivit la période de guerre, et représente avec une rare sagacité les actes d'Alphonse dans les matières financières, judiciaires et administratives. On ne saurait lui reprocher qu'une certaine sécheresse de style qui rend la lecture de son étude légèrement fatigante.

[1] Avant M. Wallon, le marquis de Villeneuve-Trans indiquait cette idée dans un intéressant ouvrage sur saint Louis, « l'ami de Dieu et des hommes, » comme l'appelle saint François de Sales. Sur Louis IX, lire encore, dans la *Revue des questions historiques : Saint Louis, sa famille et sa cour, d'après les anecdotes contemporaines*, curieux récit de M. Lecoy de la Marche.

[2] 1 vol. in-8°. Plon, édit.

Un des plus intrépides explorateurs de l'histoire du moyen âge fut le comte BEUGNOT. En 1821, à peine âgé de vingt-quatre ans, il écrivait sur les *Institutions de saint Louis* un mémoire qui obtint, avec celui de M. Mignet, le prix proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La même distinction fut accordée à son ouvrage sur l'*État civil, le commerce et la littérature des Juifs en France, en Espagne et en Italie, pendant le moyen âge* (1823). Les années suivantes, il fit paraître successivement les *Conquêtes de Philippe-Auguste*, et différents écrits parmi lesquels on remarqua surtout les *Cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence française.*

Ces belles études lui ouvrirent l'entrée de l'Académie des inscriptions, en 1832. Nous parlerons, dans un autre chapitre, de son œuvre capitale : *Histoire de la destruction du paganisme en Occident.*

Le règne de Philippe le Bel est un des plus extraordinaires de notre histoire ; jusqu'à nos jours, il était resté l'un des plus obscurs. M. BOUTARIC y a jeté la lumière. Maintenant, grâce à son travail complété par les publications de M. de Wailly, « on pourrait faire presque jour par jour, comme l'a dit M. Renan, l'histoire du prince, de ses ministres et de ses conseillers. »

M. RENAN, examinant ces révélations de M. Boutaric et de M. de Wailly, a lui-même fourni des notions tout à fait nouvelles sur le règne du successeur de saint Louis, dans une grande étude intitulée *Un ministre du roi Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret.*

Suivons quelques autres travaux sur les rois, les grands personnages et les mœurs du treizième, du quatorzième et du quinzième siècle.

M. CAPEFIGUE (1802-1872), un de nos plus féconds historiens, a fait une *Histoire de Philippe-Auguste*, couronnée par l'Institut, et une *Histoire constitutionnelle et administrative de la France*, de la mort de Philippe-Auguste au règne de Louis XI, toutes deux très considérables et très approfondies. Ses autres œuvres, qui composeraient cent vingt volumes, écrites hâtivement, composées à l'aide de matériaux insuffisamment contrôlés, sont plutôt des narrations prolixes que des études sérieuses. La plupart d'entre elles sont déjà tombées dans un complet oubli, à part *la Réforme et la Ligue* peut-être, qu'il avait tout particulièrement soignée.

M. de MARCHANGY, pour composer *Tristan le Voyageur ou la France au quatorzième siècle*, a compulsé de nombreux documents sur cette période ; mais la fiction y tient la plus grande place aux dépens de l'autorité historique.

Le duc d'AUMALE a publié, en 1857, des *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre*, et mis au jour une

pièce pouvant être lue avec la même attention des deux côtés de la Manche, et « également importante pour l'histoire de la vie privée, pour celle des personnes et des affaires publiques » dans les deux pays.

M. Siméon Luce, auxiliaire et lauréat de l'Institut, a le premier publié, d'après des documents inédits, une véritable *Histoire de la Jacquerie* (1861) [1]. Appliquant le mot de Jacquerie, non à toutes les insurrections de paysans, comme on le fait d'ordinaire, mais seulement au terrible soulèvement du peuple des campagnes qui désola une partie de la France en 1358, M. Luce, sans se perdre dans d'inutiles considérations sur les causes de la Jacquerie, s'attache aux circonstances particulières que ses patientes recherches lui ont fait découvrir. Il se circonscrit dans le théâtre où l'insurrection a réellement sévi, — la Basse-Normandie, le Ponthieu, la Picardie, le Soissonnais, le Beauvoisis, le Perthois, et la ville de Paris. — Avec ses incidents essentiels, il en fait connaître les principaux acteurs, il étudie la part qu'Étienne Marcel prit à cette guerre atroce, et constate les désastreuses conséquences que s'attirèrent les paysans en prenant les armes pour accomplir des actes de sauvagerie. De son intéressant et solide récit, il tire cette double conclusion :

« Il y a, si je ne me trompe, à tirer d'un pareil fait une grande et utile leçon d'expérience, dont les grands comme les petits peuvent recueillir un égal profit, et qui, pour être vulgaire, n'en est pas moins digne d'être rappelée. Qui pourrait, en effet, mieux qu'un tel exemple convaincre les puissants que l'abus de leurs droits tourne inévitablement un jour ou l'autre à leur préjudice, et les petits, que le recours à une violence coupable contre l'oppression a toujours pour conséquence dernière de rendre cette oppression plus dure et plus pesante encore ? »

En 1866, Émile de Bonnechose avait écrit pour les classes populaires une biographie du connétable de France et de Castille, du vainqueur de Cocherel, à la fois solide et agréable. Quelques années plus tard, l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque* (1320-1364) fournissait encore à M. Siméon Luce l'occasion de révéler bien des particularités peu connues du quatorzième siècle. Cet historien érudit sut mettre ses immenses recherches à la portée de tous, et faire un emploi judicieux et agréable de tant de matériaux patiemment recueillis. Il consacre à la *Vie privée au quatorzième siècle* un chapitre curieux où il étudie en détail ce qui a trait aux conditions d'existence de nos pères, au mobilier, au vêtement, à la nourriture, aux bains même dont l'usage était fréquent à cette époque, quoi qu'en aient dit certains auteurs. M. Siméon Luce

[1] Un vol. in-8. Paris, Durand. Rapprocher de ce travail sérieux et mesuré l'*Histoire des paysans* de M. Leymarie et *les Paysans* d'Alphonse Esquiros (1870), récits très vifs, très passionnés, souvent injustes.

n'est pas seulement un érudit, c'est un styliste, un artiste, trop visiblement artiste peut-être.

L'histoire militaire de cette période serait incomplète si l'on n'y tenait compte du rôle considérable de l'amiral de France Jean de Vienne, dont la place à la cour des premiers Valois était presque égale à celle du grand connétable. M. le marquis Ternier de Loray, à la suite d'une intéressante monographie de cet homme de guerre, a fourni quantité de documents inédits, pour servir à l'histoire de la marine française au quatorzième siècle.

Hippolyte Dansin, professeur au lycée de Strasbourg, dans son *Histoire du gouvernement de la France pendant le règne de Charles VII* (1858), a le premier creusé une matière que MM. Vallet de Viriville et du Fresne de Beaucourt devaient approfondir.

Agnès Sorel, étude morale et politique sur le quinzième siècle (1855), *Isabeau de Bavière, reine de France*, étude historique (1859), *Histoire de Charles VII et de son époque* (1862-65), *Mémoire sur les Institutions de Charles VII* (1872) [1], tels sont les ouvrages où M. Vallet de Viriville s'est efforcé, après avoir exploité des documents déjà connus, d'en découvrir de nouveaux pour faire revivre des personnages ignorés ou à peu près, et pour dissiper bien des erreurs accréditées jusqu'à nos jours. Son *Histoire de Charles VII*, couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques en 1862, pèche un peu par le défaut d'ordre dans l'exposition des faits et par l'aridité de la forme; néanmoins c'est le meilleur livre que l'on puisse consulter sur cette période, avec le travail critique de M. G. du Fresne de Beaucourt, le *Règne de Charles VII d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines* (1856) [2], une étude importante sur laquelle nous aurons à revenir.

Le savant fondateur et directeur de la *Revue des questions historiques*, étudiant à fond le caractère de Charles VII [3], s'est fait son apologiste enthousiaste.

Selon cet historien investigateur, il y a eu chez Charles VII autant d'hommes que son règne eut de périodes différentes. Durant sa jeunesse et pendant la première partie de son existence de roi [4], loin de se livrer aux désordres de mœurs qu'on lui a prêtés gratuitement, il se montre toujours chrétien fervent, fidèle à toutes les pratiques de la foi, et demandant à la religion aide et consolation contre les maux sans

[1] Un vol. grand in-8°, H. Loones. Sur ce Mémoire profondément instructif, voir M. G. de Beaucourt, *Revue des questions historiques*, 1872, t. XII, p. 311.

[2] Durand, 1856, in-4° de 116 pages. Voir aussi *Un dernier mot à M. Henri Martin*, in-8°, 1857. Le comte Louis-Philippe de Ségur avait aussi raconté l'*Histoire de Charles VII, roi de France*. 2 vol. in-8.

[3] *Revue des questions historiques*, 1870, t. IX; 1872, t. X.

[4] Voir dans la 1re livraison de la *Revue des questions historiques*, t. I, p. 202, 224, le travail du même auteur, intitulé *Charles VII et Agnès Sorel*, établissant qu'Agnès Sorel parut à la Cour, non en 1428, mais seulement en 1444.

cesse grandissants qui l'accablent. S'il eut d'abord quelques heures d'impuissance, c'était le double résultat de la situation générale de la France et de la situation particulière de l'institution royale. Quand son trône est affermi, dans la seconde partie de son règne, il se consacre tout entier à la rénovation du pays et aux réformes administratives : il donne à la France dix-huit années de prospérité et de gloire.

Fermons la liste des travaux contemporains sur cette époque, une des plus grandes et des plus fécondes de notre histoire, en nommant le livre de Pierre Clément : *Jacques Cœur et Charles VII*[1], où sont vivement tracées les lignes générales de l'administration, des finances, de l'industrie, du commerce, des arts et des lettres au quinzième siècle, et le savant travail de M. G. de Beaucourt, *Charles VII et Louis XI, d'après Thomas Basin*[2].

Un des grands souvenirs de notre histoire nationale, l'épopée de Jeanne d'Arc, à qui nous avons nous-même consacré un volume[3], a excité le zèle pieux et patriotique de nombreux historiens. Après les travaux de Chaussard, de Lebrun des Charmettes, et de Berriat-Saint-Prix, M. J. Quicherat a composé, sur l'initiative de la Société de l'Histoire de France, le plus beau monument d'érudition élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc, le *Procès de condamnation et de réhabilitation* (1841-1849). Le premier volume contient le texte du procès de condamnation, et les deux suivants le procès de réhabilitation. Le quatrième volume renferme les extraits de toutes les chroniques contemporaines qui ont parlé de Jeanne, et le cinquième un choix des meilleurs passages de toutes les poésies latines et françaises composées en l'honneur de la Pucelle au quinzième siècle par Antoine Astézan ou d'Asté, Valeran Varanius, Christine de Pisan et autres contemporains. Ces productions, généralement médiocres en elles-mêmes, ne sont point indifférentes au point de vue de l'histoire. On trouve encore, dans ce cinquième volume, une grande quantité de lettres, actes et autres pièces détachées, des témoignages extraits de livres de comptes, et de nombreux documents d'un intérêt historique de premier ordre. Cet ensemble forme l'ouvrage le plus complet et le plus précieux pour tous ceux qui veulent connaître la vie de Jeanne d'Arc, pénétrer en quelque sorte dans son intimité, comprendre toute la naïve et fine simplicité de son esprit, en même temps que toute la noblesse de son

[1] In-8°, Didier, publié en 1853, réédité en 1866. Ses appréciations sur Charles VII sont plus sévères dans la seconde édition que dans la première.

[2] In-8°, 1858, Douniol. Donné dans le *Correspondant*, à propos de cette publication : *Hist. des règnes de Charles VII et de Louis XI* par Thomas Basin, évêque de Lisieux, jusqu'ici attribuée à Amelgard, rendue à son véritable auteur et publiée pour la première fois, avec les autres ouvrages historiques du même écrivain pour la Société de l'*Histoire de France*, par J. Quicherat. Paris, J. Renouard, 1855, 1857. 3 vol. grand in-8°.

[3] *La Mission de Jeanne d'Arc*, par Frédéric Godefroy, ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Ph. Reichel, 1 vol. in-4°, illustré par Ciappori, 1878.

cœur [1]. Aussi pouvons-nous dire avec Sainte-Beuve que jusqu'alors le meilleur historien et célébrateur de Jeanne d'Arc se trouvait être M. Quicherat, qu'il regardait comme « le collecteur définitif de tout le dossier restant et le greffier le plus fidèle de tous les actes et témoignages. »

M. Jules Quicherat compléta son œuvre en publiant, en 1850, les *Aperçus nouveaux*, où il établit, en quelque sorte, la constatation juridique des faits. Cette étude est fort savante, mais on ne saurait accepter toutes les assertions de l'auteur : la thèse d'après laquelle les juges de Jeanne auraient observé les règles absolues du droit a particulièrement soulevé des critiques sévères et fondées.

La publication des procès de condamnation et de réhabilitation devait nécessairement donner une plus vigoureuse impulsion aux études sur Jeanne d'Arc et leur assurer les bases solides qui leur faisaient défaut jusqu'alors.

Aussi voyons-nous, dès 1847, paraître l'histoire de l'abbé Barthélemy de Beauregard qui, entre autres mérites, eut le précieux avantage de faire connaître toutes les œuvres qui ont été publiées sur Jeanne d'Arc ou inspirées par cette héroïne ; puis, en 1854, celle de M. Abel Desjardins, qui donna de la Pucelle une excellente et très vivante miniature; et bientôt, dans un format populaire, trois histoires signées des noms de Michelet, Barante et Henri Martin, extraites des œuvres d'ensemble publiées antérieurement par ces trois historiens.

Malgré de nombreuses erreurs d'interprétation qui ont été vivement relevées, spécialement par M. Dufresne de Beaucourt et par le comte de Bourbon-Lignières dans sa solide *Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle*, Henri Martin mérite une belle place entre les apologistes de Jeanne d'Arc.

Au premier rang de ces apologistes nous citerons M. Wallon, dont la *Jeanne d'Arc* a mérité le grand prix Gobert en 1860. Une nouvelle édition de cet ouvrage, illustré d'après les monuments de l'art, a paru en 1876. Amélioré et rajeuni par de précieuses additions et d'excellentes retouches, cet ouvrage hors ligne a fait voir la physionomie réelle de Jeanne d'Arc, avec une grande sûreté de jugement et une profonde rigueur de critique.

Un autre sincère admirateur de Jeanne d'Arc est M. Villiaumé; mais dans sa *Réfutation des erreurs publiées jusqu'aujourd'hui* (1863), il a le tort grave de nier toute inspiration surnaturelle et de vouloir tout expliquer au point de vue purement humain.

Un écrivain animé d'un esprit tout différent, un vrai croyant, M. de Lescure n'a voulu faire de Jeanne d'Arc ni une extatique, ni une visionnaire; il a pensé qu'elle honorait trop l'humanité pour qu'on dût songer à l'idéaliser et il l'a laissée humaine pour la mieux

[1] La traduction de la partie latine de ce recueil a été faite avec habileté et fidélité par M. O'Reilly, conseiller à la cour de Rouen.

admirer. Les mêmes sentiments ont inspiré un autre catholique sincère, M. Marius Sepet, qui a trouvé le vrai ton, la vraie *dominante*, selon l'expression de M. L. Gautier, pour raconter la vie de l'héroïne française.

Nous terminerons cette revue sommaire des principaux ouvrages historiques publiés sur Jeanne d'Arc à notre époque, en rappelant ceux de madame de Laboulaye, d'Anna-Marie, d'Alexandre Dumas et de Marie Edmée Pau, qui ont embelli l'histoire des couleurs les plus vives de l'imagination.

M. Lecoy de la Marche a fait paraître l'épilogue de l'histoire romanesque de la fausse Jeanne d'Arc[1]. C'est une rémission accordée par le roi René à la dame des Armoises, au mois de février 1457.

Un savant professeur de la Faculté des lettres de Grenoble, M. Urbain Legeay, a écrit une importante histoire de Louis XI[2] et de son siècle. Appuyé sur les titres originaux, les chroniques contemporaines et les témoignages les plus authentiques, il a raconté les exploits du fils de Charles VII comme dauphin, ses cinq ans de résidence en Brabant et son règne si agité. Heurtant de front des jugements presque universellement acceptés, il s'est efforcé de montrer que Louis XI diffère beaucoup du portrait qu'on nous en a présenté jusqu'ici, et il a eu le mérite de nous faire bien comprendre tout le service qu'il rendit à la France en préparant l'unité nationale par l'abaissement des grands seigneurs.

Avant de passer au seizième siècle, à l'histoire moderne, rappelons un travail tout particulier de M. de Cherrier sur Charles VIII[3], ou plutôt sur la France au temps de ce prince mort à vingt-sept ans.

M. de Cherrier s'attache surtout à mettre en relief l'expédition du roi de France en Italie, cette expédition qu'il considère comme le fait capital du règne, par les grands changements dans les mœurs, dans la politique, dans la carte de l'Europe, dont elle est la cause première. Il l'annonce comme le point de départ d'une ère nouvelle : « Pour nous, déclare-t-il, la renaissance porte la date de 1494. »

Un appendice intéressant raconte les principaux événements qui eurent lieu en Italie, lorsque les rois de France, suivant l'exemple de Charles VIII, continuèrent à intervenir dans les affaires de la Péninsule. Le récit s'arrête en 1530, au moment où Charles-Quint, venant de recevoir la couronne d'Espagne et la couronne impériale, quitte l'Italie « domptée, soumise, privée de toute indépendance. »

Dans cette histoire dont le cadre est beaucoup plus étendu que le

[1] *Une fausse Jeanne d'Arc*. Paris, Victor Palmé, 1871.

[2] *Histoire de Louis XI*, 2 forts vol. in-8. Firmin Didot.

[3] *Histoire de Charles VIII*, par M. C. de Cherrier, membre de l'Institut. Didier, 1868, 2 volumes in-8°.

titre ne l'indique, et pour la composition de laquelle les historiens italiens, les archives italiennes, ont été largement utilisés, M. de Cherrier témoigne d'un grand soin de la vérité historique; encore a-t-il accepté trop facilement les accusations portées contre les papes Calixte III, Sixte IV, Innocent VIII.

Déjà toute une phalange d'historiens a passé sous nos yeux, et nous ne sommes pas encore au tiers de cette immense et nécessaire énumération. Comment songer à rallier tant d'œuvres ou d'essais accomplis en tous genres, d'après toutes les méthodes et sur tous les sujets? Comment rejoindre ces mille publications traitant de l'histoire nationale ou étrangère, générale ou particulière, narrative ou philosophique? Quel mode de transition pourra donner à ce tableau formé de couleurs et de traits heurtés l'apparence factice de l'unité?

Laissons les scrupules de composition qui jetteraient l'obscurité dans cet examen et qui défendraient d'en saisir les trop rapides indications. Suivons simplement, sans essayer d'impossibles rapprochements, selon l'ordre des temps, tous les travaux dignes d'être mentionnés comme étant l'utile résultat d'un effort consciencieux. Dépouillons-nous du rigorisme de la critique exclusive, en abordant l'étude d'un genre qui tient moins que beaucoup d'autres aux facultés de l'imagination, mais qui repose essentiellement sur la science profonde des faits. En attendant qu'il nous soit permis d'étudier, dans un cadre spécial, les véritables maîtres de l'histoire au dix-neuvième siècle, Augustin Thierry, Guizot, Thiers, Michelet, Barante, laissons se dérouler cette liste d'écrivains remarquables à divers degrés, et nous verrons qu'il y a là encore bien des noms dignes d'estime pour la sincérité, l'intérêt et la valeur des travaux exécutés.

IV

LA FRANCE MODERNE. — Etudes partielles.

Le sympathique souvenir d'Henri IV a suscité de nos jours de nombreux écrits. Un roi aussi populaire que le Béarnais appartient grandement à la légende, il restera toujours le prince brave, bon et jovial dont la mémoire est présente à tous les esprits; mais l'histoire pénètre plus avant : elle nous montre, en dépit de ses faiblesses d'homme, les hautes qualités, l'esprit élevé du roi qui sut rendre à la France la paix, la prospérité au dedans, la force, la dignité, l'influence au dehors.

M. Charles de Lacombe, dans un ouvrage justement couronné par l'Académie française, *Henri IV et sa politique*, nous a, le premier, fait connaître exactement ce roi qui, « né au milieu des guerres civiles et obligé d'en affronter les chances pour parvenir au trône, ne connut point les passions des partis, et, en dégageant de leurs principes la vérité que renfermait chacun d'eux, réussit à les concilier tous [1]. »

L'auteur de *Henri IV et l'Église catholique* (1875) [2], M. l'abbé Féret, aumônier du lycée Saint-Louis, examine à un point de vue nouveau cette grande figure; il étudie la conduite d'Henri IV en toute question religieuse; il fait justice du préjugé qui le présente comme un sceptique, pliant sa conscience aux besoins de la politique, et prouve que, s'il assura aux protestants la liberté de leur culte, ce ne fut point par indifférence religieuse, mais bien pour guérir les maux des guerres civiles et pour en prévenir le retour. Le principal mérite du livre de l'abbé Féret est d'avoir fait ressortir le caractère vrai des actes d'Henri IV, dans la période la plus importante de son règne, en établissant que le secret de ses négociations diplomatiques avait été de se ménager des alliances partout, aussi bien chez les hérétiques que parmi les catholiques, en vue d'une lutte formidable contre la maison d'Autriche, alors dangereusement prépondérante.

Le complément nécessaire du travail de l'abbé Féret est l'œuvre sérieuse et profondément catholique de M. Segrétain : *Sixte-Quint et Henri IV* (1861), introduction du protestantisme en France [3]. C'est un livre court, « mais substantiel et vivant, plein d'ordre, plein de vues, d'une clarté excellente, d'un style franc et vif [4]. »

Contrairement à un grand nombre de narrateurs, M. Poirson a rigoureusement banni de son *Histoire d'Henri IV* (1875) [5], la plus complète et

[1] Didier, 1re éd., 1860; 2e éd., 1877. — [2] V. Palmé.

[3] Gaume, édit. — V. aussi l'*Hist. de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV, ou quinze années de l'histoire de France*, par Victor de Chalambert, 2 vol. in-8°. Jules Gervais. — [4] Louis Veuillot. — [5] Didier.

la plus étudiée que l'on ait faite du Béarnais, le côté anecdotique, la chronique scandaleuse d'un règne d'ailleurs si bien rempli. Quelques années plus tard, un professeur distingué, M. Berthold ZELLER, en donnant *Henri IV et Marie de Médicis*[1], en dépeignant sous des couleurs nouvelles les intrigues de cette cour voluptueuse, déclarait qu'il n'est pas inutile de savoir quelles terribles luttes contre ses passions Henri IV avait dû soutenir, si l'on voulait saisir les côtés multiples de ce caractère qui laissait toujours le dernier mot à la raison. M. Poirson n'avait pas jugé de même : « Il est temps, disait-il dans la préface de son *Histoire de Henri IV*, que le préjugé populaire soit détruit, que le *vert-galant* et le *diable à quatre* fasse place à l'un des plus grands capitaines, des plus grands et des plus sages politiques, des plus grands administrateurs qui aient honoré la France, et par-dessus tout au meilleur des hommes, au plus affectueux et au plus tendre pour son peuple. » Il établit avec autorité que dans l'histoire tout ce qui tient à la rupture définitive entre le moyen âge et les temps modernes, à la différence entre le monde politique et économique ancien et le monde nouveau, tout ce qui constitue dans son principe l'excellence de notre société date de ce règne et y remonte. Se bornant à ce point de vue intéressant et nouveau, M. Poirson néglige à dessein de s'appesantir sur les parties du règne déjà fouillées par ses prédécesseurs. De là, dans le cadre où il s'est renfermé, bien des redressements d'erreurs partielles et une grande clarté jetée sur nombre de faits importants.

L'auteur est toujours animé par un sincère esprit d'impartialité; mais ses préjugés sur tout ce qui touche au catholicisme lui dictent assez souvent de fausses appréciations.

BAZIN (1797-1850) publia d'importantes études sur les règnes de Henri IV, de Louis XIII et sur le commencement du règne de Louis XIV. Ses récits divers se distinguent par beaucoup de finesse, trop de finesse même; car le lecteur ne suit pas toujours sans fatigue cette narration maniérée, trop semée d'allusions malicieuses et d'épigrammes couvertes. Historien consciencieux, il s'appuie sur des documents certains; mais, comme Michelet, il dédaigne de citer et d'indiquer les sources où il a puisé. Écrivain royaliste, il critique néanmoins avec une raillerie mordante certains des actes des premiers Bourbons.

Tous les historiens de cette période, à peu d'exceptions près, nous avaient montré Louis XIII subissant à contre-cœur, et non sans révolte, l'ascendant et l'autorité du grand cardinal; on s'était habitué à regarder le fils de Henri IV comme une sorte de *roi fainéant*, trop heureux d'avoir eu, pour sauver son règne, ce *maire du palais en robe rouge* auquel il conservait sa faveur, faute de pouvoir se passer de ses services au dedans comme au dehors. Le livre de M. Marius TOPIN, *Louis XIII et*

[1] Didier, 1875; 3e éd. augmentée, 1877. Rapprocher ce livre de l'*Heinrich VI und Philip III*, de M. Philippson.

Richelieu (1876), nous le représente jouant un rôle bien autrement actif. S'appuyant sur des documents nouveaux, irréfutables, sur les lettres authentiques du roi à son premier ministre, M. Marius Topin a, comme il le dit lui-même, « entrepris la réhabilitation complète de Louis XIII. » A l'aide d'une précieuse collection de lettres conservées aux Archives des affaires étrangères, il s'est efforcé d'établir que le fils de Henri IV, le père de Louis XIV, n'a été indigne ni de son glorieux devancier ni de son immortel successeur.

Au prince faible, irrésolu, défiant, il substitue un roi s'occupant avec intelligence et fermeté des affaires de l'État, tout en conservant une affection sincère pour son grand ministre : thèse qui ne peut être acceptée qu'avec des réserves sur la reconnaissance affectueuse de l'égoïste et froid Louis XIII. La part du cardinal de Richelieu n'est pas amoindrie ; son génie supérieur reste à une hauteur incomparable au-dessus de tous les hommes de son temps.

D'autres travaux du laborieux neveu de M. Mignet ont porté la lumière dans les négociations tortueuses, embrouillées du règne de Louis XIV [1], et même dans le problème mystérieux de l'Homme au masque de fer, qui souleva tant d'hypothèses contradictoires. Selon M. J. Loiseleur [2], le savant bibliothécaire d'Orléans, rien ne pouvait éclairer ce secret impénétrable. Selon Paul Lacroix, le prisonnier de Pignerol n'était autre que le surintendant Fouquet; d'après Alexandre Dumas, qui reprenait l'invention de Voltaire, légèrement transformée par l'abbé Soulavie, c'était un frère aîné de Louis XIV. Outre les auteurs qui ont traité l'histoire générale de la France, cinquante-deux écrivains s'étaient occupés spécialement de l'*Homme au masque de fer*, sans pouvoir donner le mot de l'énigme, le mot définitif. M. Marius Topin croit avoir trouvé, dans les archives publiques, le vrai nom, et découvert l'homme au masque de fer dans l'Italien Matthioly, ministre du duc de Mantoue et compagnon de ses plaisirs, coupable d'avoir révélé aux ennemis de la France un projet concernant la cession de Casal à Louis XIV. La première partie de son livre est consacrée à l'examen critique des hypothèses antérieurement admises; la seconde à la discussion concluante des pièces du procès [3].

L'abbé HOUSSAYE, dans *le Cardinal de Bérulle et le Cardinal de Richelieu* (1625-1629) [4], reproduit spécialement, d'après les pièces authentiques de nos archives, la physionomie complexe du cardinal de Bérulle, envisagé comme fondateur du Carmel et de l'Oratoire, comme homme politique et comme diplomate ayant exercé une action importante dans la défense des intérêts de l'Église.

[1] *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV.* — Voir page 474.

[2] *Le Masque de fer devant la critique contemporaine.*

[3] *L'Homme au masque de fer*, par Marius Topin. Dentu et Didier, 1870.

[4] Étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu. Paris, Didier, 1876.

Le *Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome d'après les documents inédits des Archives du ministère des affaires étrangères* [1], par M. René CHANTELAUZE, apporte des révélations inattendues sur les côtés demeurés obscurs de ce puissant et singulier génie dont Bossuet disait : « Il fut aussi fidèle aux particuliers que redoutable à l'État. »

Avant ce volume, M. de Chantelauze avait déjà publié le *Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau.* L'un et l'autre ouvrage, distingués pour leur style élégant et sévère, ont été couronnés par l'Académie.

L'*Histoire de la Fronde* par le marquis de SAINT-AULAIRE, quelques chapitres de MICHELET et d'Henri MARTIN, et surtout l'étude large et complète de M. Alphonse FEILLET : *Misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul*, ces travaux réunis forment la véritable histoire d'une période volontairement défigurée par le cardinal de Retz dans ses *Mémoires*, et mal comprise par Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*.

D'une autre part, le dépouillement des lettres et des carnets du cardinal de Mazarin a permis à M. CHÉRUEL de faire d'un livre sur la minorité de Louis XIV [2] une véritable révélation historique.

« En étudiant les notes du cardinal, dit M. Chéruel, on voit par quels habiles conseils, par quels artifices Mazarin s'empara de l'esprit de la reine, et l'on assiste, pour ainsi dire, jour par jour, à sa lutte contre les *Importants* en 1643. Mais ce n'est là qu'une faible partie des renseignements que fournissent les carnets. Ils s'étendent de 1643 à 1650, et abondent en détails sur les projets de Mazarin, sur ses conversations avec la reine et les courtisans, sur les rapports de police et sur les intrigues de cour. A côté de minuties fastidieuses, il y a des pages réellement remarquables. Dans un passage daté du 20 juillet 1644, Mazarin trace avec une sûreté de vue étonnante le plan de la campagne que le duc d'Enghien et Turenne exécuteront sans y rien changer aux mois d'août et de septembre de la même année. Mazarin a tracé le plan, prédit la victoire, et le résultat le plus admirable vient témoigner de la puissante perspicacité de son génie. »

De la comparaison des carnets de Mazarin avec sa correspondance ressort presque toujours une contradiction de mots et d'actions qui démontre toute la fourberie subtile du cardinal. M. Chéruel étudie minutieusement l'opinion des contemporains et donne à son œuvre de l'intérêt et de l'autorité en s'appuyant sur les correspondances et les mémoires du baron de la Moussaie, de Monglat, de La Châtre, de La Rochefoucauld, d'Omer Talon, de Mathieu Molé, de Guy-Patin, de Tallemant des Réaux et enfin de Mme de Motteville.

Aucune époque n'avait plus besoin d'un historien vraiment digne de ce nom que le grand règne de Louis XIV. M. GAILLARDIN a consacré

[1] Didier, 1879.

[2] *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Paris, Hachette, 1878.

toute sa vie de professeur à cette œuvre considérable, qu'avait déjà ébauchée M. Périn, dans ses études si neuves et si vraies sur Louis XIV. Être complet, telle est l'obligation première que s'est imposée l'auteur, qui a adopté la méthode synoptique afin de rendre à chaque époque ce qu'elle a produit, afin de placer chaque personnage dans son véritable milieu.

M. Gaillardin, qui n'appartient pas à l'école purement descriptive, veut intéresser l'imagination par les tableaux, mais il vise surtout à frapper l'intelligence par la solidité des appréciations.

Les deux premiers volumes renferment le tableau de la France sous Mazarin ; avec le troisième et le quatrième nous arrivons à l'époque de gloire sous Colbert et Louvois ; le cinquième se termine par les guerres de la seconde coalition ; la succession d'Espagne et la fin du règne de Louis XIV remplissent le sixième.

Personne n'a compris avec plus d'intelligence, n'a exposé avec plus d'exactitude et d'intérêt le mélange de tant d'idées, de travaux et d'événements. Aussi la haute distinction accordée par l'Académie à cet ouvrage honnête et savant fut-elle ratifiée par l'assentiment général des érudits et des lettrés. Science des faits, manière large des récits, rectitude de jugement, inflexible amour de la vérité, de la justice et de la morale, style clair et rapide, malgré quelques expressions un peu hasardées, telles sont les qualités de fond et de forme de l'*Histoire du règne de Louis XIV*, par Gaillardin [1].

Un autre écrivain digne d'estime, Amédée Gabourd, s'était avant lui proposé, dans une *Histoire de Louis XIV* [2], « de retracer le mouvement social, les agitations et le repos d'un siècle qui occupe une large place dans l'histoire ; de dire quelle fut alors la pente de l'opinion, quelle marche suivirent les idées, sous quelles inspirations fécondes l'art se manifesta ; de faire apparaître au-dessus de ces glorieux éléments, comme on place un casque sur un trophée, la figure froide et majestueuse de Louis XIV, et de ne laisser dans l'ombre rien de ce qui pourrait servir à caractériser ce roi et son époque. »

Mais il n'avait pas rempli tout son objet. En resserrant son cadre pour plus de précision, il s'était privé de bien des développements que l'on eût voulu tenir d'une plume impartiale et sûre.

L'*Europe et les Bourbons sous Louis XIV* (1867) [3] de M. Marius Topin nous font surtout connaître l'ambassade du cardinal de Polignac en Pologne à l'effet de préparer l'élection du prince de Conti au trône des Jagellons ; et les négociations à la conférence de Gertruydemberg, puis à Utrecht où fut conclue cette paix depuis si longtemps désirée.

Une publication curieuse de Mignet, *Négociations relatives à la suc-*

[1] 6 vol. in-8°, 1871. Lecoffre.

[2] 1844. Lecoffre.

[3] Didier, in-8°. Prix Thiers, à l'Académie.

cession d'Espagne [1], jette encore une grande lumière sur cette partie diplomatique du règne de Louis XIV. Son introduction, au dire de M. Thiénot, est « le plus large, le plus élevé, le meilleur peut-être des résumés d'histoire qu'on ait écrits. » En s'éclairant des documents les plus secrets des Archives des affaires étrangères touchant la grande affaire de la succession d'Espagne [2], Mignet est arrivé à formuler un jugement définitif sur la politique extérieure de Louis XIV.

L'*Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire* [3], ce vaste travail de Camille Rousset est plus qu'une importante biographie.

« L'histoire de Louvois, déclare-t-il lui-même, fait intimement partie de l'histoire politique et militaire du règne de Louis XIV, pendant les trente premières années du règne, ou plutôt elle est cette histoire même. A défaut d'autre preuve, il suffirait d'attester la grande renommée de Louvois. Cependant on parle de Louvois beaucoup plus qu'on ne le connaît; la place qui lui est faite dans les histoires générales du règne de Louis XIV est en réalité bien petite pour un si grand personnage ; et, comme elle n'a pas été faite à sa mesure, il n'y tient pas tout entier. Il est vrai que les histoires générales ont besoin de matériaux préparés à l'avance; lorsque ces matériaux manquent ou lorsqu'ils sont défectueux, elles laissent voir, dans leur structure, des vides regrettables ou des remplissages plus fâcheux encore.

« Les travaux dont la personne de Louvois a été le sujet sont peu nombreux et peu recommandables; cependant la pénurie supposée des informations et des ressources leur a valu beaucoup plus d'estime et de faveur qu'ils n'en méritent...

« ... Ce ne sont ni les informations ni les ressources qui manquent. En fondant le Dépôt de la Guerre, après avoir fondé les Invalides, Louvois s'est créé des titres sérieux et durables à l'estime et à la reconnaissance publiques. Par le Dépôt de la Guerre, il s'est livré lui-même et tout entier aux investigations des historiens; sa vie officielle et privée est là, jour par jour, heure par heure, pendant trente ans...

« De 1661 à 1691, la correspondance de Louvois ne remplit guère moins de neuf cents volumes. Il est vrai qu'un certain nombre ne sont que des copies ou *transcrits;* mais les minutes et les autres pièces originales y comptent pour plus des deux tiers. C'est donc pour le moins six cents volumes qu'il faut étudier si l'on veut connaître à fond cette grande époque. »

« Voilà un bon, un excellent livre, dit Sainte-Beuve, on ne s'aventure point en parlant ainsi. » — « Je ne connais pas de plus grand plaisir que celui de lire un livre bien fait sur un sujet bien choisi. C'est ce genre de plaisir que vient de me donner M. Camille Rousset, » écrit d'autre part Saint-Marc Girardin.

[1] Imprimerie royale, 1835-1842, 4 vol. in-8°.

[2] Voir enfin sur cette période les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, par le général Pelet (Imprimerie royale, 8 vol. in-4°), renfermant les extraits des lettres principales du roi, des ministres et des généraux pendant la guerre de la succession. Didot, éditeur.

[3] 4 vol. in-8°, 1861-1863. Didier.

L'auteur expose nettement les relations extérieures de la France, éclaircit des points importants de cette époque du règne de Louis XIV et principalement la campagne de 1672 contre la Hollande, si peu connue, si mal jugée jusqu'alors.

L'historien, mis à même de puiser dans les documents du ministère des affaires étrangères et du ministère de la guerre, a fait preuve d'une sûreté de main parfaite. Pour laisser toute indépendance à l'esprit comme à la raison du lecteur, il se borne à citer des traits ou des anecdotes caractéristiques d'où l'appréciation personnelle doit ressortir nettement, vivement, sans incertitude. Dans la partie solide de son œuvre, Camille Rousset s'était proposé Mignet pour modèle et pour guide : il a fait, avec la même exactitude, pour l'histoire militaire d'une période considérable du règne de Louis XIV, ce que l'auteur des *Négociations d'Espagne* avait fait pour l'histoire diplomatique de ce temps-là. L'Académie française, avant d'accueillir M. Camille Rousset parmi ses membres, avait reconnu la haute valeur de l'*Histoire de Louvois*, qu'elle honora, trois années de suite, du grand prix Gobert.

L'*Histoire de la guerre de trente ans*, de M. E. Charvériat, est divisée en quatre périodes, palatine, danoise, suédoise et française, de la paix d'Augsbourg au traité de Westphalie. Les phases de cette lutte mémorable y sont exposées avec précision, et bien des points obscurs y sont déterminés. Un historien belge, M. le comte de Villermont, traitant une période de cette guerre de Trente ans, 1618 à 1632 [1], fournit aussi de curieux renseignements sur les principaux personnages qui s'y trouvèrent mêlés. Il établit particulièrement, d'après des faits irrécusables, que le trait saillant du caractère de Tilly était la foi, une foi vivante, pleine de chaleur.

D'autres questions importantes, celles de la dépopulation de la France et de la ruine de son commerce par suite de la révocation de l'édit de Nantes, d'abord élucidées dans un débat très vif qui eut lieu à propos de l'*Histoire des Réfugiés protestants*, ont été développées sous leur vrai jour par M. Léon Aubineau, traitant de la *Révocation de l'édit de Nantes* [2].

Un esprit distingué, mort bien jeune, M. Ernest Moret, a raconté *Quinze ans du règne de Louis XIV* [3], depuis 1700 jusqu'en 1715, années douloureuses pour l'orgueil du Roi-Soleil humilié à l'extérieur par les traités onéreux et les défaites, amoindri à l'intérieur par les divisions religieuses.

Politique, finances, administration, dogmatisme, il a traité toutes les

[1] *Tilly ou la guerre de trente ans*, de 1618 à 1632, par le comte de Villermont. Paris et Tournai. Castermann, 1856.

[2] Victor Palmé, 1879.

[3] 3 vol. in-8°. Didier, 1859.

questions avec la même autorité. Son étude particulièrement approfondie du jansénisme et de ses fondateurs est à signaler dans toutes ses parties, bien que légèrement empreinte de l'esprit voltairien. L'appréciation finale est sévère, mais rigoureusement impartiale. Si l'historien rappelle les fautes et les torts, il ne se tait pas sur les vertus et sur les mérites; il aime à faire ressortir en toute occasion le bien des hommes et des choses, la sûreté et la fermeté du jugement, le courage, l'amour du travail, la conscience du devoir, la religion de la patrie. Le premier livre d'Ernest Moret annonçait des œuvres de maître. Le style en est vif, brillant, élevé, mais un peu solennel.

M. Charles Giraud, traitant aussi ces dernières années du grand règne, et racontant la *Bataille de Denain* et le *Traité d'Utrecht* [1], a trouvé là le sujet d'un rapprochement très ingénieux. Au souvenir de la crise terrible où se trouvait alors la France, le sagace académicien a justement pensé qu'il y aurait plus d'un utile enseignement à tirer de l'étude approfondie des cruelles épreuves auxquelles, en d'autres temps, notre patrie a été soumise, et dont pourtant elle s'est relevée avec éclat.

En 1818, Lemontey (1762-1826), dans son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il a éprouvées pendant la vie de ce prince* [2], montrait, d'après des documents alors inconnus ou même inédits, quelle place ce grand règne doit tenir dans l'histoire politique de la nation française, quel esprit dirigeait ce gouvernement dominateur, et comment l'ordre et la règle y furent introduits. Il faisait assister à la naissance de l'administration, qui développa les ressources du pays et augmenta ses forces, aux progrès rapides de la civilisation et au rapprochement continu des classes; mais, toujours sévère pour Louis XIV, il y soutenait que tous ces bienfaits de l'ordre intérieur étaient destinés moins à rendre le peuple heureux qu'à accroître le pouvoir du souverain, à lui donner de la gloire, à lui créer de nombreuses armées; il essayait d'y démontrer que, faute d'un sentiment sérieux du devoir chez le monarque, le gouvernement resta soumis à toutes les vicissitudes de ses passions, de son âge, de sa santé, et que tant d'oscillations amenèrent la fin déplorable de ce long règne. Cet *Essai* formait l'introduction d'une *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury*. L'*Histoire de la Régence* de Lemontey, qui parut après la mort de l'auteur, est une œuvre assez considérable, où divers faits ont été profondément étudiés, où quelques événements, comme la conspiration de Cellamare, ont été l'objet d'une enquête toute nouvelle, où les matières d'administration, de commerce, d'industrie, de finances, sont traitées avec soin et clarté. Mais la disposition, la manière et le ton n'en sont point irréprochables. Bien des chapitres manquent de proportion, le

[1] Paris, in-8, 1847. Plon.

[2] Paris, Paulin, 1832, 2 vol. in-8.

langage est malveillant, rude, épigrammatique ; les traits amers abondent contre l'aristocratie et contre la hiérarchie de l'ancienne royauté ; le ton général n'est pas celui de l'histoire. Lemontey ne possédait point la véritable indépendance de caractère, il avait peu de convictions absolues; ses aversions n'étaient guère que des antipathies de société.

Son principal mérite fut d'avoir le premier signalé, d'une part, que la véritable originalité du règne de Louis XIV consiste dans l'administration intérieure, et d'une autre part, que la centralisation excessive, inaugurée par Louis XIV, « ce roi novateur et révolutionnaire », prépara la ruine d'un pouvoir qu'elle avait rendu d'abord plus éclatant et plus facile.

« Le dix-huitième siècle, répétait souvent M. de Saint-Priest, nous a faits ce que nous sommes, et pour lui le temps de la flatterie est passé, et celui de l'invective plus encore[1]. » Aussi s'était-il promis de suivre les transformations progressives des idées, des systèmes, de l'esprit de ce siècle pour en écrire l'histoire. Quand il fut surpris par la mort, il n'en avait mis au jour que des parties détachées[2].

Traçant le tableau de la monarchie française au xviii[e] siècle [3], M. de Carné a circonscrit le champ de ses études dans les soixante-dix années comprises entre le déclin de la puissance de Louis XIV et les premières réformes tentées par Louis XVI. Il s'est placé moins au point de vue de l'historien qu'au point de vue du publiciste, en s'attachant à grouper les faits autour des idées qui les avaient inspirés. Sa double préoccupation a été : « constater la chute nécessaire d'une société précipitée vers sa ruine par sa corruption même, et parler en pleine connaissance de cause d'hommes considérables pour la mémoire desquels l'heure de la justice vient de sonner. » Ainsi, plus tard, dans son cours d'histoire moderne au Collège de France (1876), M. Jules Lacroix montrera qu'au dix-huitième siècle « il y eut un abaissement général de niveau », et que « l'individu déclinait dans son être moral, comme la société dans toutes ses institutions. »

Il nous reste à faire connaître quelques études partielles sur le règne de Louis XV. Nous les signalerons rapidement.

Après M. Camille Rousset qui avait donné la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*[4], précédée d'une introduction riche en renseignements nouveaux, M. Boutaric publia la *Correspondance secrète de Louis XV sur la politique étrangère*, documents très curieux qui nous montrent un Louis XV politique à double face, faisant agir

[1] Discours de M. Guizot à l'Académie française.
[2] Voir le discours de réception de Berryer à l'Académie française, février 1855.
[3] *La Monarchie française au dix-huitième siècle, études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV.* Paris, Didier, 1859.
[4] 2 vol., 1865.

une diplomatie cachée dont il opposait souvent l'influence occulte à celle de ses représentants officiels.

La publication par M. Boutaric de la correspondance secrète de Louis XV inspira au duc de Broglie l'idée de rechercher dans les archives de sa maison le secret de la politique dont son arrière-grand-oncle, le comte de Broglie, tenait les fils. Pour lui, la diplomatie secrète est un monument qui honore la droiture du sens et des intentions de Louis XV, autant qu'il accuse l'incurable infirmité de son caractère. « On y voit à découvert et on y suit pas à pas ce qu'il a médité de faire et ce qu'il n'a pas fait pour épargner à son règne une tache ineffaçable, à l'Europe une source d'agitations qui n'est pas encore fermée, et à la conscience des peuples un scandale qui a ébranlé, par une atteinte peut-être irréparable, les fondements mêmes du droit public. » *Le Secret du Roi* [1] éclaire vivement cette question si longtemps débattue de la diplomatie particulière de Louis XV, et met complètement à jour les petites misères de la royauté. Ce travail forme avec celui de M. Boutaric un ensemble de documents précieux pour l'étude de la politique étrangère de la France à cette époque.

Dans une curieuse monographie, intitulée *le Fils de Louis XV*, le prince Emmanuel de Broglie représente en quelques traits émus la vie de cet infortuné Dauphin, délaissé par la cour comme sa mère Marie Lecksinska, méconnu par tous, malgré ses grandes qualités d'esprit et de cœur, ou plutôt à cause de cela ; dédaigné surtout des philosophes et de la favorite, parce qu'il tenait la tête de ce qu'ils appelaient le parti dévot.

MM. Edmond et Jules de Goncourt se sont donné la tâche intéressante d'étudier le dix-huitième siècle sous ses formes les plus ignorées, pour reconstituer la physionomie complexe de cette époque de décadence morale.

L'érudition de détails, tel est le caractère distinctif des *Maîtresses de Louis XV* ainsi divisées : la *Duchesse de Châteauroux et ses sœurs*, *Madame de Pompadour*, la *Du Barry* [2]. Mais ces volumes sont bien plus des études de mœurs, à la manière naturaliste, que des œuvres historiques proprement dites, quoiqu'en les publiant MM. de Goncourt aient sincèrement cru faire une révolution dans l'histoire [3].

En dessinant des portraits analogues, M. Edouard de Barthélemy avait des vues moins ambitieuses. *La Fille du Régent*, *la Duchesse de Berry*, *la Princesse de Modène*, *la Reine d'Espagne*, *la Princesse de Conti*, *Mademoiselle de Beaujolais* [4], ces différentes esquisses, composées en

[1] Calmann Lévy, 1878.

[2] Charpentier, éditeur.

[3] Lire la préface de la *Duchesse de Châteauroux*.

[4] Comparer à *Mesdames de France, filles de Louis XV et sa famille* (1870), par M. Édouard de Barthélemy, *Louis XV et sa famille* (1873), par M. H. Bonhomme.

partie d'après des documents fournis par les archives des affaires étrangères, offrent des détails curieux sur les vies dissolues ou excentriques de ces princesses. M. Edouard de Barthélemy ne se délecte pas dans ces sortes de peintures; mais il se complaît à relever le caractère digne et décent des deux dernières filles du régent, mademoiselle de Beaujolais et la princesse de Conti.

Un capitaine de vaisseau, M. E. Chevalier, a écrit l'*Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine* (1877), cette guerre où l'honneur du pays fut relevé sur les mers par le glorieux exploit de la *Belle-Poule* contre l'*Arthémise*, par les expéditions du comte d'Estaing, du comte de Grasse, de Lamotte-Piquet, de Guichen, etc. L'auteur a fait précéder cette patriotique histoire d'une étude sur la marine militaire de la France et sur ses institutions depuis le commencement du XVII[e] siècle jusqu'à l'année 1877.

L'*Histoire du règne de Louis XVI*, par M. Droz (1839-1842), est une étude consciencieuse et profonde des années où l'on pouvait prévenir ou diriger la Révolution française. L'auteur n'a négligé aucun moyen d'arriver à la connaissance de la vérité : « Je me suis tenu, dit-il, dans la situation d'esprit où se place un juré pour écouter les dépositions des témoins; et maintenant j'oserais, comme lui, prononcer la formule solennelle dont le verdict est accompagné. » Les qualités principales de cette histoire sont, en effet, un jugement très ferme et un grand sens politique. « L'introduction, qui résume l'histoire de France depuis Louis XIV et pendant tout le dix-huitième siècle jusqu'au moment où Louis XVI monta sur le trône, offre, dit Sainte-Beuve, un beau et grave tableau plein de vérité et de précision. »

M. de Falloux, dans un ordre d'idées tout différent, a fait sur *Louis XVI* une étude d'une importance égale. Chez lui, — c'est le point de vue particulier de son livre, — le roi n'est point absorbé par les événements révolutionnaires; il n'est plus considéré comme un être passif laissant douloureusement périr toutes ses prérogatives et toute sa dignité. Le roi reste jusqu'à la fin sur le premier plan ; « c'est le roi qu'il a voulu peindre; c'est la royauté succombant dans son innocence et dans sa faiblesse. Les événements de la Révolution, tant de fois racontés, flétris, réhabilités, débattus, ne sont plus là que comme l'accessoire, chargé de faire valoir la figure principale sans jamais l'écraser ni la dominer [1]. »

Les mémoires inédits de l'abbé de Véry, ami de Turgot, ont fourni au baron de Larcy nombre de pièces historiques, spécialement des lettres de Turgot, et lui ont permis de mettre à profit, dans son intéressant ouvrage *Louis XVI et Turgot*, des souvenirs d'un grand intérêt.

Un autre écrivain, M. J. Tissot, a raconté postérieurement la vie du

[1] Armand de Pontmartin, *Dernières causeries littéraires*, p. 50.

célèbre ministre avec un grand luxe de détails, mais aussi avec une bienveillance, une partialité trop marquées.

Vers le même temps, publiant *Louis XVI et les États généraux jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre* 1789, le baron de Larcy s'efforçait de démêler ce qu'il y a eu de légitime et d'inévitable dans ces suprêmes transformations, et ce que les passions humaines y ont ajouté de factice, d'inutile et de coupable. L'historien réussit à montrer comment, à cause d'impurs alliages, il n'est sorti de cette ardente fournaise qu'une œuvre informe et mutilée. Les études de M. de Larcy sur notre histoire politique pendant le règne de Louis XVI et sur les diverses périodes de la Révolution, sont nettes et judicieuses.

La *Vie de Marie-Antoinette* et la *Vie de Louis XVII* (1852), ces deux ouvrages du sympathique poète de l'enfance, M. de Beauchesne, écrits sans passion, ont une émotion contenue qui nous fait plaindre, admirer, aimer ces nobles victimes, plus encore qu'elle n'excite notre colère contre leurs bourreaux. Ils sont d'ailleurs scrupuleusement travaillés, faits à l'aide de recherches minutieuses, appuyés de documents incontestables, et remplis à toute page de renseignements curieux et neufs sur cette époque si douloureusement agitée. Il n'est pas jusqu'aux plus intimes souvenirs des contemporains de la Révolution que l'auteur n'ait consultés pour rendre à la fois son récit plus vrai, plus intéressant et plus pathétique.

Bien des livres ont été faits sur Marie-Antoinette. L'ouvrage de M. de Beauchesne, les rétractations de Lamartine, la publication de la *Correspondance de Marie-Antoinette et du comte de Fersen*, les *Souvenirs historiques sur la reine Marie-Antoinette* mis au jour par le comte de Viel-Castel, les documents révélés par M. Feuillet de Conches sous le titre : *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*, l'étude si judicieusement impartiale de MM. de Goncourt, et le sérieux ouvrage de M. de Lescure sur *Marie-Antoinette et sa famille*, ont restitué sa vraie physionomie au caractère de l'auguste fille de Marie-Thérèse la grande et l'ont vengée des calomnies infâmes dont les Tilly, les Lauzun et tant d'autres avaient voulu la souiller. M. Geffroy, à l'aide de la publication de la correspondance de Marie-Antoinette et de sa fille, faite à Vienne par le chevalier d'Arnett, nous révèle lui aussi une Marie-Antoinette qu'on ne soupçonnait pas encore, en même temps que, d'après des documents également inédits et authentiques, il nous montre le vrai caractère de Louis XVI, « ce caractère bien intentionné, à l'âme honnête, à l'esprit droit et exact, » qui, dans un temps moins agité, eût été celui d'un excellent roi.

Nous avons tout à l'heure nommé M. de Lescure ; signalons ici son brillant ouvrage : *la Princesse de Lamballe*, réhabilitation éclatante de l'admirable et infortunée amie de la reine Marie-Antoinette. On y peut apprécier tout le charme et toute la noblesse de ce caractère. Des pages non moins intéressantes y sont écrites sur le beau-père de madame de Lamballe, le bon et vertueux duc de Penthièvre.

V

HISTOIRE CONTEMPORAINE (1789-1871)

« L'histoire contemporaine, écrivait Lacretelle, toujours préférée par la postérité qui sait gré même à l'historien le plus faible de s'être mis courageusement en présence de tous les témoins, de tous les adversaires qui peuvent le réfuter, et d'avoir bravé au moins autant de périls que l'orateur peut en affronter à la tribune, cette histoire offre l'avantage de lier des faits qui restent bien empreints, mais épars dans la mémoire ; de les rapprocher plus rapidement ; de rectifier des jugements marqués d'une passion, ou récente ou invétérée ; de frapper vivement les actes coupables, en ménageant, quand on le doit, les personnes ; enfin de sanctionner les arrêts de la morale publique. »

Voyons ce que présente l'histoire contemporaine de France. La Révolution, la plus étonnante période de l'histoire et la plus diversement jugée, sera notre point de départ. THIERS fait remonter la Révolution française au mouvement rationaliste imprimé en Europe par Luther ; pour Louis BLANC elle se rattache au mouvement plus ancien et plus radical de Jean Huss et de Jérôme de Prague, tandis que pour M. GUADET elle commence à l'invasion de la Gaule par les Barbares au cinquième siècle, et que pour BUCHEZ elle a son point de départ jusque dans la prédication de l'Évangile.

Examinons comment les nombreux historiens de la Révolution racontent, interprètent cette époque de bouleversements terribles, dont on a tant de peine à préciser les origines.

Dans son *Histoire des causes de la Révolution française* (1850) [1], M. GRANIER DE CASSAGNAC a entrepris de prouver « que la Révolution française ne jaillit point spontanément du sein des masses populaires, mais qu'elle fut très laborieusement produite, soit par les rêveries des ministres, soit par l'ambition et par l'égoïsme des classes supérieures ; » que l'agitation révolutionnaire se continue encore comme elle a commencé, et qu'elle a son foyer « non dans le pays lui-même, mais dans les ambitieux, dans les intrigants et dans les utopistes. » M. de Cassagnac prétend aussi que les utiles réformes laissées par la Révolution avaient été préparées ou conçues avant la Révolution elle-même. « Non seulement, dit-il, elle ne les a pas produites, mais elle les a retardées ou gâtées. » L'examen un peu détaillé des premières années du règne de Louis XVI aurait, à son sens, démontré qu'il n'y avait alors dans les faits aucune cause de trouble pas plus qu'aucun germe de sédition dans les esprits ;

[1] 4 vol. in-8, 1855. Victor Lecou.

le témoignage des contemporains établirait suffisamment que les réformes excessives et inopportunes de ce prince communiquèrent le premier ébranlement à l'opinion publique.

Nous ne discuterons point cette thèse complaisamment développée en quatre volumes, nous nous bornerons à faire observer que le témoignage des contemporains se trouve tout au long dans les *Cahiers* des États généraux de 1789, et qu'il est en complète contradiction avec le paradoxe si originalement soutenu par M. de Cassagnac.

Bien avant M. Granier de Cassagnac, Chateaubriand composait et publiait un *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* [1]. Malgré toutes ses défectuosités, ce premier livre annonçait un écrivain puissant et original.

L'histoire de la première assemblée nationale française a été abordée par Lamartine dans les *Constituants*, une des plus tristes productions de sa trop féconde vieillesse. Il eût fallu plus de patient labeur, plus de maturité de réflexion, pour s'acquitter dignement de la tâche qu'il se proposait, de « dépeindre la plus grande transformation intellectuelle, sociale et politique qui ait remué l'Occident depuis Charlemagne. » Voici comment il présente les Constituants:

« Cette réunion d'hommes délibérant sur les ruines d'une monarchie qui s'affaissait fut le concile séculier de la raison, le foyer des idées, les échos de la parole, le bras de l'opinion pour discuter et promulguer les croyances modernes sur la société et sur le gouvernement des peuples. »

Quelques portraits animés, vivants, comme ceux de Mirabeau, de Necker, de Sieyès, relèvent un peu cette emphatique histoire.

Une œuvre écrite longtemps auparavant, l'*Histoire des Girondins* est de toutes les compositions historiques de Lamartine la seule qui demeurera. Si la narration manque d'exactitude, si les personnages politiques sont complètement défigurés, du moins lit-on des pages pleines de souffle et d'un éclat merveilleux.

Le vrai titre serait plutôt *Histoire de l'établissement de la République française*, si toutefois le terme d'histoire convient. Lamartine avoue lui-même qu'il n'a pris ce titre d'*Histoire* qu'à défaut d'autre mot pour désigner un récit. Son œuvre, intermédiaire entre l'histoire et les mémoires, et remplie de détails intimes, est à la fois anecdotique, métaphysique, descriptive, poétique, romanesque : ne pourrait-on pas dire surtout romanesque [2]?

[1] Londres, 1797.

[2] Alexandre Dumas, à qui Lamartine demandait s'il avait lu son ouvrage, lui répondit : « C'est superbe, c'est de l'histoire élevée à la hauteur du roman. » Voir Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. I ; préface d'Alexandre Dumas, le *Monte-Christo*, 21 mai 1857.

L'historien des Girondins dédaigne de s'attacher au récit détaillé des événements. Il suppose que le lecteur les connaît déjà et qu'il le dispense de la minutieuse servilité d'un annaliste. Plusieurs fois, pour grouper les choses et les hommes par masses, il ne se fait pas scrupule « d'intervertir des dates très rapprochées. »

Des incidents qui tendent à faire envisager sous un aspect tout nouveau quelques-uns des principaux personnages, et même quelques-uns des plus grands événements de cette période, ne sont appuyés sur l'autorité d'aucun ouvrage publié, d'aucun manuscrit, d'aucune source accessible, dont le lecteur puisse constater la valeur, mais sur de simples documents privés, sur des conversations avec des personnes que l'auteur ne nomme pas.

Le poétique et romanesque historien donne une place démesurée aux portraits des hommes qui ont joué un grand rôle dans les événements, et soigne tout particulièrement les portraits de femmes. Dans celui de Charlotte Corday, qui n'a pas moins de trois pages, il peint « ces cheveux qui semblaient noirs quand ils étaient attachés en masse autour de sa tête, et qui paraissaient lustrés d'or à l'extrémité de leurs tresses, comme l'épi, plus foncé et plus resplendissant que la tige de blé au soleil. » Il peint « ces yeux, grands et fendus jusqu'aux tempes, de couleur changeante comme l'eau de mer, qui emprunte sa teinte à l'ombre et au jour; » et ce nez « qui s'unit au front par une courbe insensible, » et ces longs cils « qui donnent du lointain au regard [1]. » Au milieu de si sanglants événements, qui s'attendait à ces descriptions imaginaires?

Nous avons dit que l'*Histoire des Girondins* était métaphysique aussi bien qu'anecdotique et poétique. En effet, les idées y occupent une grande place. Toutes les sympathies de l'écrivain sont pour le fait révolutionnaire, pour son principe, pour ses conséquences ; il n'apprécie le mérite des individus que d'après l'influence désintéressée qu'ils ont eue sur ce fait ; et il se complaît à s'étendre sur la théorie républicaine pour la justifier et la prôner. Lui qui naguère s'indignait contre les écrivains qu'il voyait, au début de la révolution de 1830, s'efforcer de diminuer l'horreur attachée aux crimes de la première révolution, il se fait ici l'apologiste des plus grands coupables — sauf à les flétrir dans d'autres pages et à s'attendrir sur leurs victimes.

Le romanesque et le chimérique abaissent singulièrement la portée de cette histoire ; d'un autre côté, le fatalisme et l'esprit antichrétien la rendent dangereuse. Dans cet ouvrage qui prépara la révolution de 1848, Lamartine remplace la Providence par la Destinée, et donne à tout le catholicisme les noms de superstition intolérante et de fanatisme. Il semble vouloir faire croire que le catholicisme est resté dix-huit cents ans sans avoir eu d'action politique sur l'humanité, et qu'il a mis dix-huit cents ans (l'historien dit même deux mille) à renouveler les esprits

[1] *Histoire des Girondins*, t. VI, p. 192.

avant d'éclore dans les institutions. Lamartine croyait cependant à l'influence bienfaisante du christianisme sur les individus et à la nécessité de la religion chez les peuples libres. N'a-t-il pas dit, en 1849, dans son *Conseiller du peuple*, que « l'athéisme et l'impiété sont des vices de démagogues et non des vertus de républicains ? »

A la fin de sa vie, Lamartine réprouva formellement les tendances de son *Histoire des Girondins*. Il se critiqua ainsi lui-même :

« J'ai été téméraire et malheureux dans le regard jeté sur l'intérieur de la jeune reine. Rien n'autorise à lui imputer un tort de conduite dans ses devoirs d'épouse, de mère, d'amie [1]. »

« Le mot d'homme-principe qui s'applique à Robespierre est un scandale de mot, une qualification à double interprétation capable de fausser l'esprit de la jeunesse sur ce Marius civil, sur ce proscripteur bourreau de la révolution. Je m'en repens et je l'efface [2]. »

« Tout est juste dans mon jugement sur le crime de la république à l'égard de Louis XVI. Une seule phrase m'y blesse (*il y eut une puissance sinistre dans cet échafaud*), concession menteuse à cette école historique de la révolution qui a attribué un bon effet à une détestable cause, et qui prétend que la Terreur a sauvé la patrie. Honte sur moi pour cette complaisance [3] ! »

« J'ai été indigné contre moi-même, en relisant ce matin la dernière page lyrique des Girondins (sur l'ensemble de la révolution), et je conjure les lecteurs de la déchirer eux-mêmes, comme je la déchire devant Dieu et devant la postérité [4]. »

Ce ne sont pas là seulement des redressements d'erreurs, c'est l'expression d'un remords poignant.

Malgré l'effort trop sensible, malgré la longueur et la prolixité de l'ouvrage, le style de l'*Histoire des Girondins* est très brillant, et le livre est d'autant plus dangereux que l'écrivain est un charmeur, que sa bonne foi, apparente ou réelle, nous présente des tableaux spécieux et décevants, pleins d'un attrait perfide pour les convictions mal affermies.

M. Granier de Cassagnac a fait aussi l'*Histoire des Girondins*, mais dans un esprit tout différent. Ce n'est plus là le brillant enthousiasme du roman apologétique de Lamartine.

« Les Girondins, dit-il, appartiennent à un type éternel des révolutions humaines ; ils étaient de cette variété d'ambitieux qui veut chercher dans les forces extérieures et déréglées un bélier dont ils frappent et renversent le gouvernement de leur pays, lorsqu'ils n'ont pas réussi à le vaincre par le jeu régulier des institutions. Ils détruisent presque toujours les pouvoirs établis et ils ne les remplacent presque jamais, supplantés qu'ils sont habituellement par leurs auxiliaires, devenus rapidement leurs maîtres. »

[1] Critique de l'*Histoire des Girondins*. Œuvres complètes, tome XV.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

Le point capital de cet ouvrage est d'avoir donné le premier une version exacte des massacres de septembre, faussement attribués par Thiers, Mignet, Lamartine, Michelet, Louis Blanc, à « l'exaspération populaire, terrible, indomptable et imprévue » que produisit, le 2 septembre 1792, la fausse nouvelle de l'entrée des Prussiens à Paris [1].

« *Un peu de réflexion*, dit M. de Cassagnac, eût fait soupçonner la fausseté d'une tradition acceptée jusqu'ici sans examen sur les massacres de septembre, ce livre la met pour la première fois et pour toujours en évidence.

« Les massacres de septembre ne furent pas l'effet du hasard ; le gouvernement de fait sorti de la révolution du 10 octobre médita ce crime, le résolut froidement, l'organisa, le dirigea, l'exécuta, le régla et le paya par voie administrative. Nous publions les délibérations, les arrêtés, les ordonnances de l'administration, et ses quittances signées par les assassins.

« Toutes les pièces relatives à l'ensemble et aux détails de cette épouvantable tragédie existent encore aux archives de la Préfecture de police, aux archives de l'Hôtel-de-Ville, et à la section criminelle des greffes des palais de justice de Paris et d'Orléans.

« C'est là que nous avons puisé les éléments officiels et jusqu'ici inconnus de la révélation historique contenue dans ce livre.

« On possèdera pour la première fois une liste complète et authentique des victimes de septembre, et, chose qu'aucun historien n'aurait crue possible, une liste exacte des assassins. »

L'*Histoire du Directoire* de M. Granier de Cassagnac renferme aussi d'importantes découvertes et des aperçus nouveaux.

« On trouvera, dit l'auteur, que j'ai souvent jugé autrement que mes devanciers les hommes et les choses ; cette différence vient beaucoup moins du point de vue personnel où je me suis placé, que des documents nouveaux et plus complets qu'il m'a été donné de consulter. »

C'est dans l'*Histoire de la Convention nationale* de M. de Barante, qu'il faut apprendre à juger définitivement le parti des Girondins. Les termes sont modérés, mais l'appréciation est sévère. Il en ressort avec évidence que les Girondins, faute d'avoir su nettement ce qu'ils pensaient ou voulu résolûment ce qu'ils faisaient, ont été une des principales causes des excès de la Révolution.

« La remarque n'en est pas nouvelle, observe M. Nisard. Les premiers qui l'aient faite sont les apologistes de la Montagne, rendus pénétrants par le désir d'alléger le poids de mauvaise renommée qui pèse sur leur parti. M. de Barante, sous un bien autre point de vue, adoptant cette appréciation, la seule vraie, l'a rajeunie par des faits mieux observés, des causes plus profondément étudiées, des raisons plus concluantes; reste le sentiment et le talent par lesquels il se l'est appropriée [2]. »

[1] Les documents inédits sur les *Travailleurs de septembre en* 1792, publiés par M. de Viel-Castel en 1862, ont éclairé les derniers doutes touchant l'organisation régulière de ces odieux massacres.

[2] *Mélanges d'histoire et de littérature*, p. 2.

Nous arrivons à l'un des historiens les plus controversés de la Révolution, M. Mignet.

En 1822, tout jeune encore, il s'était fait connaître par son remarquable *Essai sur les Institutions de saint Louis*. Une quinzaine d'années plus tard, il lut à l'Académie des sciences morales et politiques deux importants Mémoires, l'un traitant de la conversion des Germains au christianisme, le second de la formation territoriale et politique de la France depuis le quatorzième siècle jusqu'au quinzième. De 1835 à 1842, il poursuivait une vaste enquête sur les négociations relatives à la succession d'Espagne. Mais ses études les plus importantes se sont concentrées pendant cinquante-cinq années sur deux grandes époques de l'histoire moderne, le seizième siècle et la Révolution française.

Sa principale œuvre, l'*Histoire de la Révolution française de* 1789 *à* 1814, n'est pas une histoire suivie comme nous paraîtra celle de Thiers, c'est un résumé rapide et brillant. M. Mignet ne se sert des faits que pour mettre en relief ses conclusions philosophiques et « venger » la Révolution des attaques violentes que des « écrivains de parti » avaient dirigées contre elle. Des faits sans nombre de l'histoire l'auteur dégage des principes généraux; il reconnaît dans les événements l'ordre auquel ils sont soumis, et les lois qui les dirigent, et il rejette tout ce qui semble y échapper ou ne s'y rattache que confusément. Ainsi croit-il exposer la philosophie des choses et en vient-il à donner la formule fataliste au moyen de laquelle on peut tout excuser : « J'espère montrer, dit-il, qu'il n'a pas été plus possible d'éviter la révolution que de la conduire. » On admira cette hardiesse qui ne craignait pas de faire voir des événements, dont le souvenir était encore palpitant, amenés par des lois fixes et immuables.

L'œuvre fut louée par les uns et violemment attaquée par les autres. Armand Carrel en fit cet éloge pompeux :

« Le livre de M. Mignet fut, au milieu des disputes sans courage et sans bonne foi, une sorte de rappel à la dignité nationale. Il invitait les esprits à revenir au vrai de la Révolution, à se rappeler la justice éternelle de ses prétentions, à l'approuver dans l'invincible persévérance de ses efforts, à la comprendre en chacune des nécessités imposées par l'alternative de vaincre ou périr; enfin, à l'accepter tout entière, sans crainte de retour, parce que, victorieuse, elle était accomplie. L'*Histoire* de M. Mignet n'a point cessé depuis de se répandre. Elle a conquis les hommes de bonne foi dans toutes les opinions. Grâce à elle, en partie, on ne craint plus de regarder la liberté défendue par le comité de salut public, et la liberté qui est aujourd'hui dans nos vœux, comme une seule et même cause [1]. »

Sainte-Beuve, au contraire, en blâma vigoureusement l'esprit :

« Vous, monsieur Mignet, lui déclara-t-il, vous aviez votre romantisme à vous, sous forme austère; vous faisiez une *Histoire de la Révolution* dogmatique, systématique, étroite, où vous, le meilleur et le plus bienveillant des

[1] *Constitutionnel*, 26 août 1826.

hommes, vous offriez d'effrayants ou d'imposants simulacres de Danton, de Saint-Just ou de Sieyès. »

L'appréciation de Sainte-Beuve est certes plus juste que celle d'Armand Carrel.

L'auteur de la *Philosophie de l'histoire*, Edgar QUINET a, lui aussi, écrit une histoire de *la Révolution*, depuis les états généraux de 1789 jusqu'au lendemain du 18 brumaire, dont le but principal est la réfutation de la doctrine qui prétend que la Terreur a été utile et nécessaire au succès de la Révolution. Qu'on ne s'attende pas à trouver dans cet ouvrage — qui a provoqué une polémique ardente au sein du parti républicain — un récit plus ou moins détaillé des faits. On y pourra voir une suite de jugements, une série de réflexions sur les événements passés, une étude philosophique, l'expansion d'une tristesse profonde et la mélancolie de l'exil, mais nullement un récit historique.

La Révolution et les révolutionnaires de SALVANDY présentent une histoire vivante, passionnée, prise sur le fait ; les *Nouvelles Études sur la Révolution française* et les *Souvenirs de la Terreur*[1] du baron ERNOUF sont des récits pleins de chaleur et de vivacité. Un ouvrage, imprégné des mêmes sentiments politiques, la *Nouvelle Histoire de la Révolution de* 1789 [2], par M. NETTEMENT, est plutôt un livre de polémique et un exposé philosophique des causes de la Révolution qu'un livre d'histoire proprement dit. Opposant M. Mignet à lui-même, Thiers à Louis Blanc, il enregistre les aveux des historiens de l'école révolutionnaire et en tire quelques vérités, présentées trop froidement.

M. DAUBAN, auteur d'un *Nouveau cours d'histoire* fort apprécié dans l'enseignement classique, a publié divers ouvrages intéressants sur la Révolution : *La Démagogie en* 1793 *à Paris*, *Paris en* 1794 *et en* 1795 [3], et *les Prisons de Paris sous la Révolution d'après les relations des contemporains*. Après nous avoir montré les divers théâtres de l'action révolutionnaire, la Commune, la Convention, les comités, les clubs, la place publique, la rue, la barrière, il nous fait pénétrer dans les prisons, la Conciergerie, le Luxembourg, Port-Libre, les Madelonnettes, Saint-Lazare, Sainte-Pélagie, les Carmes, la Mairie, la Force, le Plessis, et pour nous dépeindre ces lieux d'horreur, il emprunte les relations mêmes de ceux qui y ont été détenus, de ceux qui ont pu échapper aux massacres ou à l'échafaud. M. Dauban juge moins qu'il ne raconte, il se borne le plus souvent à choisir parmi les documents du temps les plus curieux et les plus instructifs, laissant la parole aux partis opposés pour nous faire pénétrer plus avant dans leurs secrets.

M. LOUIS BLANC est l'historien systématique, philosophique et scientifique de la Révolution. Donnons-lui quelques détails particuliers.

M. Louis Blanc naquit à Madrid en 1812, de parents français. Son

[1] Didot, 1852. — [2] Didier, 1869. — [3] Vaton, 1862.

grand-père avait été guillotiné sous la Terreur, et le bouleversement de 1830 ruina son père. Singulier retour des choses, il devint de bonne heure un des plus ardents apologistes de la Révolution.

Ses débuts furent, en province : le *Poème de Mirabeau*, l'*Éloge de Manuel*, couronnés par l'Académie française ; à Paris, ses articles politiques du *National*, de la *Revue républicaine*, de la *Nouvelle Minerve*. En 1838, il fonda la *Revue du progrès*, pour répandre les idées socialistes qui commençaient à préoccuper l'esprit public. Il jeta, dans ses articles sur l'*Organisation du travail*, les bases d'un système économique que nous apprécierons plus tard.

Le grand succès de l'*Histoire de Dix ans* (1841) contribua grandement à sa nomination de membre du gouvernement provisoire, en 1848 ; mais elle n'avait pas tardé à être discutée par ses amis politiques tout aussi bien que par ses adversaires.

Dès 1845 paraissait une *Appréciation historique, littéraire et politique* de l'*Histoire de Dix ans*, par Gustave Chaudey. C'est dans cet ouvrage, dont l'auteur ne saurait être soupçonné de tendresse pour les idées combattues par M. Louis Blanc, que nous relèverons les plus graves critiques applicables à l'historien.

Examinant d'abord la valeur historique du témoignage de M. Louis Blanc, Chaudey déclare que l'idée première de l'*Histoire de Dix ans* a été prise dans l'*Histoire de la Révolution française* par Thiers. Il récuse totalement la sincérité de cette conception. Selon lui, si M. Louis Blanc a fait l'histoire d'une époque si rapprochée de nous, c'est bien moins pour laisser à la postérité un récit fidèle d'événements dont il s'était trouvé témoin, ou dont il avait puisé les détails aux sources les plus exactes, que pour se poser en futur chef de parti et se former un piédestal de son œuvre. En résumé, d'après M. Chaudey, le livre n'aurait de valeur ni comme mémoires, ni même comme chronique sommaire. Critique fondée, mais excessive.

Jugeant ensuite l'*Histoire de Dix ans* dans sa narration, il nie qu'elle ait une haute valeur littéraire. Il reproche à l'écrivain d'être partout personnel et passionné. Bien que M. Louis Blanc ait déclaré dans sa préface qu'il ne sent en son âme ni affections intenses, ni haines implacables, ce sont à chaque instant des explosions de colère et d'indignation qui l'entraînent malgré lui.

De plus, ajoute M. Chaudey, les nombreux portraits introduits dans le récit, composés en vue de l'effet à produire, sont d'une longueur peu en harmonie avec le plan général de l'ouvrage. C'est pourtant dans ces portraits, dans ceux de Talleyrand, de Chateaubriand, de Benjamin Constant, de l'avocat Mauguin, d'Arago, etc., — et aussi dans la partie purement descriptive et narrative — que se trouvent les meilleures pages de l'*Histoire de Dix ans*. Là sont exprimés quelques idées généreuses, quelques élans de patriotisme.

L'*Histoire de la Révolution française* compléta sa réputation d'historien populaire.

L'*autorité*, l'*individualisme*, la *fraternité*, tels sont, pour M. Louis Blanc, les trois grands principes qui se partagent le monde et l'histoire. Le catholicisme a *manié* le principe d'autorité. Luther a *inauguré* l'individualisme qui, depuis, a été développé par la philosophie du dix-huitième siècle, et introduit dans la vie publique par la Révolution de 1789. Les penseurs de la Montagne ont *entrevu* la fraternité, qui n'est encore qu'à l'état d'idéal lointain, mais que tous les grands cœurs appellent et qui doit finir par régner sur la terre. L'historien, en faisant descendre la fraternité des *penseurs de la Montagne,* ne se souvient plus que, dix-huit siècles avant eux, une religion s'était fondée sur le principe d'amour et de charité que nulle philosophie humaine n'avait su trouver. M. Louis Blanc a poussé loin l'esprit de parti et l'oubli de la vérité.

Mais il n'est pas toujours conséquent avec ses doctrines absolues de socialisme. Ne blâmait-il pas, dans son *Histoire de Dix ans*, l'autorité qui renversa les croix? Ne reconnaissait-il pas « ce qu'il y a de *philosophique* dans cette majesté d'un gibet que le monde avait adoré comme un sublime et touchant symbole du dévouement [1]? »

Pour être complet et juste sur la valeur définitive de la vaste composition de M. Louis Blanc, nous devons en signaler les parties les plus remarquables, le tableau des guerres de la Vendée et le récit de la réaction qui suivit la mort de Robespierre. Diverses pages ont de l'ampleur et de l'éloquence. L'ensemble de l'œuvre est écrit dans un style enflé et boursouflé qui ne convient point à l'histoire.

M. Louis Blanc a voulu prouver par des notes innombrables qu'il s'est fondé minutieusement sur l'étude des textes et la critique des originaux. Malheureusement il a perdu tout le fruit de cette érudition en ajoutant à l'exposition juste des faits les appréciations passionnées qui les défigurent, en se laissant constamment emporter par l'esprit de parti, toujours intolérant et mauvais juge.

Son dernier ouvrage est *Dix ans de l'histoire d'Angleterre* (1879), tableau incidenté des habitudes, des mœurs, des fêtes, des institutions du peuple britannique. Le livre, — réimpression de lettres publiées dans le journal *le Temps*, — est semé d'aperçus philosophiques et politiques, et combat l'*individualisme*.

La Montagne eut un autre apologiste, aveugle, mais convaincu, dans M. Alphonse Esquiros : « L'histoire de ces jours de luttes et de haines violentes, disait-il dans son *Histoire des Montagnards* [2], de-

[1] *Histoire de Dix ans*, t. II, p. 296. Nous lisons ailleurs :

« En ces curés de campagne *seuls* je vois les ministres désintéressés du Dieu des pauvres et des faibles, les serviteurs de ce Christ qui naquit dans une étable, vécut de privations et d'amertumes, donna sur la croix le plus sublime exemple de dévouement qui fut jamais, et imposa de la sorte à l'univers touché le culte de son gibet! » (*Les Deux clergés*, Bibliothèque démocrat., 1871.)

[2] Victor Lecou, 1847.

mande à être écrite avec amour; » et il appréciait ainsi le rôle de ce parti sanguinaire :

« Les Girondins n'ont joué dans le grand drame révolutionnaire qu'un rôle rapide et subordonné. Non seulement la Montagne leur a survécu, mais encore c'est dans son sein, au milieu des éclairs et des tonnerres, que se sont révélés les oracles de l'esprit humain transfiguré. De là sont parties la force et la lumière. A peine si les Girondins ont résisté; ils ont pâli devant les événements; ils se sont effacés dans un torrent d'éloquence. Les Montagnards ont, au contraire, renouvelé entre eux, avec le pays et avec le monde entier, la lutte des géants foudroyés, ils ont enseveli la Révolution dans leur désastre immense et, après eux, la République n'a plus été qu'un fantôme [1]. »

Ces quelques lignes font suffisamment connaître l'esprit du livre.

Louis Blanc, Alphonse Esquiros, avaient essayé sans succès la réhabilitation des hommes de la Terreur; à son tour, M. Jules Claretie s'est fait le défenseur de ceux qu'il appelle les *Derniers Montagnards* ou les vaincus de prairial an III (1793). « Son raisonnement se réduit à ceci : ces hommes avaient le culte de l'Idée; ils étaient sincèrement républicains; leur exécution ou leur suicide a tué la République ; ce sont des *martyrs*, et l'on doit baiser pieusement leurs *reliques*, ces deux couteaux par exemple conservés aux Archives et avec lesquels ils se sont frappés [2]. »

M. Claretie se prodigue en invectives contre les royalistes et les modérés, tels que du Coudray et Martainville, et défend avec chaleur les Montagnards qui, comme Albitte et Bouchotte, furent les apologistes des massacres de Septembre.

De tels écarts de patriotisme sont affligeants à relever dans l'auteur du *Drapeau* (1879), et malheureusement il n'a pas su s'en garantir davantage dans un autre travail sur la même époque : *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, Étude sur les Dantonistes* (1875).

Des écrits plus dignes appellent notre attention. Ch. de Lacretelle, qui avait vécu au milieu de ce drame terrible de la Révolution, a flétri dans un style entraînant et rapide les auteurs des actes sanguinaires qui couvrirent la France de deuil et de ruines [3].

Sous le titre d'*Histoire de la Terreur*, Mortimer-Ternaux se proposait de raconter et d'apprécier non seulement la dictature sanglante de Robespierre, mais aussi tous les actes du despotisme populaire qui lui sont antérieurs, la terreur étant, pour l'historien, l'instrument, le moyen d'action de ce despotisme :

« Or le despotisme, dit-il, peut avoir son trône dans la rue comme dans le

[1] Introduction, p. 1.
[2] Maxime de la Rocheterie, *Revue des questions historiques*, t. VII, p. 697.
[3] *Précis historique de la Révolution française*. Paris, 1801.

palais des rois, s'appuyer sur la multitude comme sur des prétoriens, être exercé par un comité de Salut public comme par un Tibère ou un Néron. La démagogie n'est, à vrai dire, qu'une des incarnations du despotisme.

« Les amis de la liberté sont souvent séparés par des nuances et des malentendus, mais ils peuvent se donner la main sans honte et sans péril. Les démagogues et les despotes s'entendent à merveille, lors même qu'ils se combattent en apparence; ils savent bien qu'ils sont les successeurs désignés, les héritiers naturels les uns des autres. Ils se ménagent comme des gens qui sentent qu'une même haine les réunit[1]..... »

Mortimer-Ternaux a conduit les événements jusqu'au 20 juin 1792. La mort l'interrompit à la fin de son septième volume[2], quand il allait enfin pénétrer au cœur de son sujet, décrire la chute et l'exécution des Girondins, et stigmatiser les excès de la démagogie triomphante.

L'Académie française en accordant à l'historien, peu de jours après sa mort, le grand prix Gobert, a reconnu la religieuse impartialité du travail inachevé.

M. Henri Taine s'est proposé de compléter l'œuvre de Mortimer-Ternaux qui le premier présenta, par des textes indiscutables, la vérité sur la Révolution.

M. Taine, à qui l'on avait souvent reproché de n'étudier dans l'histoire que les faits et non point les lois, répondit brillamment à cette critique par la publication de son grand ouvrage relatif aux *Origines de la France contemporaine.*

Dans les deux premiers volumes qu'il a fait paraître, l'*Ancien Régime* et le tome Ier de *la Révolution*, la psychologie de l'histoire est étudiée d'une façon remarquable. M. Taine s'est posé les mêmes questions que Tocqueville avait indiquées, et jusqu'ici il nous a paru les résoudre avec un rare sentiment d'impartialité. Ses patientes recherches ont réuni un faisceau considérable de faits peu connus; groupés à la place qui leur convenait, chaque épisode, chaque détail viennent apporter une grande lumière sur une histoire que nos auteurs contemporains ont presque tous dénaturée, suivant leur opinion ou leur parti.

Dans le premier volume : *l'Ancien Régime*, M. Taine étudie la structure de la société, les mœurs et les caractères, la composition de l'esprit révolutionnaire, la propagation de la nouvelle doctrine au sein des classes élevées, et enfin le peuple lui-même. Il fait ressortir que les privilèges dont jouissent les trois pouvoirs de l'État : le roi, le clergé et la noblesse, ne sont que la récompense des services rendus, les débris d'une souveraineté primitive, mais que peu à peu le roi, ayant accaparé tous les pouvoirs, s'étant chargé de toutes les fonctions, a annihilé l'influence de la noblesse et du clergé qui désertent les cam-

[1] Introduction, p. 1.

[2] Chacun de ces volumes est divisé en deux parties : l'exposition et les pièces justificatives, documents pour la plupart inédits.

pagnes pour faire leur cour à Versailles et ne rendent plus à leurs vassaux des services suffisants en échange de privilèges souvent exorbitants. L'aristocratie féodale est devenue une société de salon, indifférente aux affaires privées. La peinture de cette vie de salon, celle de la maison du roi, de ses occupations et de ses divertissements est un morceau achevé.

Cette existence artificielle et vide devait conduire à la satiété, et préparer le retour des esprits à la nature et au sentiment. Bientôt, en effet, le grand nombre et l'importance des découvertes dans les sciences de la nature, ce que M. Taine appelle l'acquis scientifique, joint à l'esprit classique, détache peu à peu la science de la théologie, la mène au naturalisme, à Condillac, à Rousseau. La raison nouvelle méconnaît les titres passés et présents de la tradition, la philosophie veut gouverner toutes choses, s'empare des salons et ne tarde pas à descendre jusqu'au peuple qu'elle séduit par ses agréments. C'est ainsi que prend naissance cet esprit sceptique, libertin et frondeur qui, par son aveuglement et son optimisme, engendre l'incrédulité en religion, l'opposition en politique. D'autre part, la classe moyenne, la bourgeoisie s'est enrichie, elle prête à l'État, s'intéresse aux affaires publiques ; elle a la toute-puissance de l'argent, mais elle se trouve gênée par les privilèges de la noblesse. L'envie, la jalousie, l'amour-propre froissé font bientôt germer dans les esprits les instincts de nivellement, source des passions révolutionnaires. Le peuple, de son côté, est dans la misère, les terres incultes ne peuvent lui assurer qu'une subsistance précaire, ses impôts s'augmentent à mesure que la noblesse et le clergé cherchent à se dégager de toutes les charges qui leur incombent ; il a tout à supporter : taille, accessoires, capitations, vingtièmes et corvées.

Dans le tome I[er] de la seconde partie, *la Révolution*, M. Taine expose les causes et les effets de l'anarchie, nous montre l'Assemblée constituante à l'œuvre et les résultats eux-mêmes de l'application de la constitution.

La disette arrive et mille légendes viennent affoler le peuple. Des bandes de brigands s'organisent et se recrutent parmi les braconniers, les contrebandiers, les faux-sauniers, les mendiants et les vagabonds. Devant cette force nouvelle, le roi reste impuissant, et la force armée, qui se dissout chaque jour, ne peut résister. Les mauvaises passions sont déchaînées et le peuple est à la merci d'avocats et de procureurs audacieux, sans principes, haineux et violents : « l'homme à piques se laissera mener par l'homme à phrases. » L'Assemblée elle-même va céder à la pression populaire et, venant siéger à Paris, se mettre sous la domination tyrannique des clubs. « Nulle part, disait Mirabeau en 1790, nulle part on n'a réuni autant d'éléments combustibles dans un tel foyer. »

La première cause de l'anarchie est la disette, la seconde le désir universel, d'abord vague, mais bientôt défini d'une transformation.

« Une seule pensée se dégage, l'espérance d'un soulagement soudain, la persuasion qu'on y a droit, la résolution d'y aider par tous les moyens, par suite l'attente anxieuse, l'élan tout prêt, le raidissement de la volonté tendue qui n'attend qu'une occasion pour se débander et pour lancer l'action, comme une flèche irrésistible, vers le but inconnu qui se dévoilera tout d'un coup. Ce but, tout d'un coup, la faim le leur désigne : il faut qu'il y ait du blé sur le marché ; il faut que les fermiers et les propriétaires en apportent; il ne faut pas que les gros acheteurs, gouvernement et particuliers, le transportent ailleurs; il faut qu'il soit à bas prix, qu'on le taxe, que le boulanger le donne à deux sous la livre ; il faut que les grains, la farine, le vin, le sel, les denrées, ne payent plus de droits ; il faut qu'il n'y ait plus de droits ni de redevances seigneuriales, ni dîmes ecclésiastiques, ni impôts royaux ou municipaux. Et sur cette idée, de toutes parts, en mars, avril et mai, l'émeute éclate. Les contemporains « ne savent que penser d'un tel fléau ; ils ne comprennent rien à « cette innombrable quantité de malfaiteurs, qui, sans chefs apparents, sem- « blent être d'intelligence pour se livrer partout aux mêmes excès et précisé- « ment à l'instant où les États généraux vont entrer en séance. » C'est que, sous le régime ancien, l'incendie couvait portes closes ; subitement la grande porte s'ouvre, l'air pénètre et aussitôt la flamme jaillit [1]. »

Elle est d'autant plus terrible que sans cesse elle trouve de nouveaux aliments dans les excitations de la presse et de la populace dont le quartier général est l'asile inviolable du Palais-Royal. « Du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois, pacifiés par une civilisation ancienne, on voit tout d'un coup sortir le barbare ; bien pis, l'animal primitif, le singe grimaçant, sanguinaire et lubrique, qui tue en ricanant et gambade sur les dégâts qu'il fait. Tel est le gouvernement effectif auquel la France est livrée [2]. » Le peuple s'est armé au cri de « guerre aux châteaux », il entraîne avec lui nombre de soldats qui abandonnent en foule leurs régiments pour se ranger, bien payés, repus de plaisirs, sous les ordres des nouveaux chefs populaires.

M. Taine a tracé, lui aussi, le portrait de ces chefs ; mais, avec sa lumineuse impartialité, il les fait descendre des hauteurs où d'autres écrivains, plutôt sectaires qu'historiens, les avaient élevés. Il faut citer ces quelques lignes d'un style vigoureux, incisif et mordant, qui caractérisent si nettement les hommes de la Révolution.

« Desmoulins, avocat sans causes, en chambre garnie, vivant de dettes criardes et de quelques louis arrachés à sa famille ; Loustalot encore plus inconnu, reçu l'année précédente au Parlement de Bordeaux, et débarqué à Paris pour trouver carrière ; Danton, autre avocat du second ordre, sorti d'une bicoque de Champagne, ayant emprunté pour payer sa charge, et dont le ménage gêné ne se soutient qu'au moyen d'un louis donné chaque semaine par le beau-père limonadier ; Brissot, bohème ambulant, ancien employé des forbans littéraires, qui roule depuis quinze ans, sans avoir rapporté d'Angleterre ou d'Amérique autre chose que des coudes percés et des idées fausses ; Marat

[1] P. 12-13.
[2] P. 70.

enfin, écrivain sifflé, savant manqué, philosophe avorté, falsificateur de ses propres expériences pris par le physicien Charles en flagrant délit de tricherie scientifique, retombé du haut de ses ambitions démesurées dans les écuries du comte d'Artois [1]... »

Tels sont les hommes qui vont gouverner la nation.

Pour faire de bonnes lois, « il faut à une Assemblée, surtout à une Constituante, au dehors de la sécurité et de l'indépendance, au dedans du silence et de l'ordre, en tous cas du sang-froid, du bon sens, de l'esprit pratique, de la discipline, sous des conducteurs compétents et appréciés [2]. » Au lieu de cela une multitude de députés sont réunis, sans chefs parlementaires, sans discipline, sans règlement. Interrompus sans cesse par le public des galeries aux gages de la minorité, ils s'agitent en désordre et se laissent aller à la peur du dehors. L'esprit pratique, le bon sens, sont remplacés par le dogmatisme, la théorie brutale : il faut refaire la société de fond en comble. « Ainsi l'ordonnait la raison pure qui a découvert les droits de l'homme et les conditions du contrat social [3]. » Il faut chasser l'aristocratie et le clergé; les nobles, persécutés, pillés, assassinés, sont traqués de toutes parts et beaucoup émigrent; les biens du clergé sont confisqués et les prêtres sont tenus de prêter serment; ceux qui refusent sont poursuivis, les fidèles eux-mêmes sont persécutés.

La Révolution a beaucoup détruit.

Qu'a-t-elle édifié? Partout elle a introduit, même à contre-sens, le régime électif; elle a retiré le pouvoir des mains de chefs autorisés pour le remettre entre les mains de tous : le gouvernement central cède le pas aux corps municipaux de chaque commune, ceux-ci sont menés par la garde nationale qui, elle-même, prend le mot d'ordre dans les clubs. « Le chef-d'œuvre de la raison spéculative et de la déraison pratique est accompli; en vertu de la Constitution l'anarchie spontanée devient l'anarchie légale. Celle-ci est parfaite; on n'en a pas vu de plus belle depuis le neuvième siècle [4]. »

L'auteur analyse ensuite avec une grande sagacité la part qui revient à J.-J. Rousseau dans cette œuvre de destruction. L'homme étant né libre, avait dit ce dangereux utopiste, doit revenir à son premier état, car la civilisation le rend malheureux et coupable, tandis que le sauvage, l'homme primitif, est bon et heureux.

« Si jamais utopie parut applicable, bien mieux, appliquée, convertie en fait, instituée à demeure, c'est celle de Rousseau, en 1789 et dans les trois années qui suivent. Car, non seulement ses principes ont passé dans les lois et son esprit anime la constitution tout entière, mais encore il semble que la nation ait pris au sérieux son jeu d'idéologie, sa fiction abstraite. Cette fiction,

[1] P. 119.
[2] P. 144.
[3] P. 183.
[4] P. 2?9.

elle l'exécute de point en point. Un contrat effectif et spontané, une immense assemblée d'hommes qui, pour la première fois, viennent librement s'associer entre eux, reconnaître leurs droits respectifs, s'engager par un pacte explicite, se lier par un serment solennel, telle est la recette sociale prescrite par les philosophes, on la suit à la lettre. — Bien plus, comme la recette est réputée infaillible, l'imagination entre en branle, et la sensibilité du temps fait son office. Il est admis que les hommes, en redevenant égaux, sont redevenus frères. Une subite et merveilleuse concorde de toutes les volontés et de toutes les intelligences va ramener l'âge d'or sur la terre. Il convient donc que le contrat social soit une fête, une touchante et sublime idylle, où, d'un bout de la France à l'autre, tous, la main dans la main, viennent jurer le nouveau pacte, avec des chants, des danses, des larmes d'attendrissement, des cris d'allégresse, dignes prémices de la félicité publique. En effet, d'un accord unanime, l'idylle se joue comme d'après un programme écrit [1]. »

Le 5 juin 1790, l'Assemblée décrète, en effet, la Fédération universelle et elle en fixe la fête au 14 juillet. Étrange spectacle ! Tout est philanthropie dans les mots et symétrie dans les lois, tout est violence dans les actes et désordre dans les choses.

Les ministres, les directoires, les municipalités, sont impuissants devant ce désordre ; le gouvernement est désobéi partout, outragé et méprisé. Les impôts ne peuvent plus être perçus, il faut bientôt décréter l'abolition de la gabelle, des aides et des octrois. Pour ne plus payer les redevances dues aux propriétaires, les fermiers, les tenanciers n'ont plus qu'une idée, anéantir ces actes et ces parchemins qu'on leur a si souvent opposés, et ils vont dans tous les châteaux détruire les chartriers. Les titres disparus, ils ne sont plus débiteurs ; et non contents de s'être partagé les biens communaux, ils convoitent les biens de leurs anciens seigneurs.

« Aussi bien, quels que soient les grands noms liberté, égalité, fraternité, dont la Révolution se décore, elle est par essence une *translation de la propriété* : en cela consiste son support intime, sa force permanente, son moteur premier, et son sens historique [2]. »

Les nobles, le clergé, ont beau se montrer d'une très grande modération dans la résistance, on ne leur en saura aucun gré. Loin de là, on les soupçonne, on les redoute encore :

« Les imaginations travaillent, et travaillent conformément à la structure de la cervelle échauffée qui les enfante. Si l'ancien régime revenait ! s'il nous fallait rendre les biens du clergé ! si nous étions obligés de nouveau de payer la gabelle, les aides, la taille, les redevances que grâce à la loi nous ne payons plus, et les autres impôts ou redevances que nous ne payons plus malgré la loi. Si tant de nobles dont on a brûlé les châteaux, ou qui, le couteau sur la gorge, ont donné quittance de leurs rentes, trouvaient moyen de se venger et de rentrer dans leurs anciens droits ! Certainement ils y songent, ils s'entendent entre

[1] P. 283-284.
[2] P. 386.

eux, ils complotent avec l'étranger ; au premier jour ils vont fondre sur nous, il faut les surveiller, les réprimer et au besoin les détruire [1]. »

Ce raisonnement instinctif a rapidement et partout prévalu; le soupçon dégénère en monomanie, les nobles suspects sont traités en ennemis; obligés de quitter les campagnes, ils se réfugient dans les villes, on le leur défend sous peine de mort, on veut les garder pour le supplice. Il en est de même des prêtres qui n'ont pas voulu prêter serment. On leur court sus : « Grâce à la connivence de la force armée qui refuse d'intervenir, la canaille assouvit sur la classe proscrite ses instincts ordinaires de cruauté, de pillage, de lubricité et de destruction [2]. »

Le péril ira toujours croissant, « quelque chose d'effroyable se pré« pare ; la septième jacquerie va venir, celle-ci universelle et définitive, « d'abord brutale, puis légale et systématique, entreprise et exécutée « en vertu de principes abstraits par des meneurs dignes de leurs ma« nœuvres. Il n'y eut jamais rien d'égal en histoire ; pour la première « fois on va voir des brutes devenues folles travailler en grand et long« temps sous la conduite de sots devenus fous [3]. »

M. Taine termine ce volume par un vivant tableau psychologique de la Révolution :

Il est une maladie étrange qui se rencontre ordinairement dans les quartiers pauvres. Un ouvrier, surmené de travail, misérable, mal nourri, s'est mis à boire ; tous les jours il boit davantage et des liqueurs plus fortes. Au bout de quelques années, son appareil nerveux, déjà appauvri par le jeûne, est surexcité et se détraque. Une heure arrive où le cerveau, frappé d'un coup soudain, cesse de mener la machine : il a beau commander, il n'est plus obéi ; chaque membre, chaque articulation, chaque muscle, agissant à part et pour soi, sursaute convulsivement par des secousses discordantes. Cependant, l'homme est gai, il se croit millionnaire, roi, aimé et admiré de tous ; il ne sent pas le mal qu'il se fait, il ne comprend pas les conseils qu'on lui donne, il refuse les remèdes qu'on lui offre, il chante et crie pendant des journées entières, et surtout il boit plus que jamais. — A la fin, son visage s'assombrit, et ses yeux s'injectent. Les radieuses visions ont fait place aux fantômes monstrueux et noirs : il ne voit plus autour de lui que des figures menaçantes, des traîtres qui s'embusquent pour tomber sur lui à l'improviste, des meurtriers qui lèvent le bras pour l'égorger, des bourreaux qui lui préparent des supplices, et il lui semble

[1] P. 393.
[2] P. 441.
[3] P. 459.

qu'il marche dans une mare de sang. Alors il se précipite, et, pour ne pas être tué, il tue. Nul n'est plus redoutable, car son délire le soutient, sa force est prodigieuse, ses mouvements sont imprévus, et il supporte, sans y faire attention, des misères, des blessures sous lesquelles succomberait un homme sain. — De même la France, épuisée de jeûne sous la monarchie, enivrée par la mauvaise eau-de-vie du *Contrat social* et de vingt autres boissons frelatées ou brûlantes, puis subitement frappée de paralysie à la tête : aussitôt elle a trébuché de tous ses membres par le jeu incohérent et par les tiraillements contradictoires de tous ses organes désaccordés. A présent elle a traversé la période de délire joyeux et va entrer dans la période de délire sombre; la voilà capable de tout oser, souffrir et faire, exploits inouïs et barbaries abominables, sitôt que ses guides, aussi égarés qu'elle-même, auront désigné un ennemi ou un obstacle à sa fureur[1] !

Telle est la situation au moment où, devant l'invasion étrangère et le soulèvement de la Vendée, l'Assemblée déclare la patrie en danger.

Dans les deux volumes que nous venons d'analyser presque chapitre par chapitre, M. Taine s'est révélé comme un profond observateur de la nature humaine. L'objet qu'il se propose dans le récit des événements révolutionnaires, c'est de tracer un fidèle tableau de l'état des esprits, et, en écrivain consciencieux et honnête, il a accumulé, pour justifier ses conclusions, toutes les preuves presque jusqu'à satiété. On ne saurait lui reprocher de se répéter trop de fois; la lumière n'en éclaire que plus vivement certains côtés du tableau restés confus quelque temps. Son ouvrage, une fois terminé, restera, nous en sommes persuadé, non pas seulement comme une œuvre de style, mais, en dépit de toutes les attaques, comme une œuvre de haute justice, comme une des publications historiques les plus sérieuses et les plus vraies. Malheureusement, en écrivant le récit des révolutions sociales, M. Taine n'a pas renié la doctrine toute matérialiste qu'il professait en décrivant les évolutions de l'art et de la littérature.

Nous avons fait une place exceptionnelle au livre de M. Taine, complément philosophique et moral des œuvres de Charles de Lacretelle et de Mortimer-Ternaux, parce qu'il donne une appréciation définitive et juste, au point de vue politique, de cette époque sanglante, jugée par les Quinet et les Louis Blanc en hommes de parti, racontée par les Chateaubriand, les Lamartine et les Michelet plutôt en poètes qui devinent ou transfigurent qu'en historiens qui pèsent les faits et les précisent. Mais quelle œuvre eût laissée M. Taine s'il n'avait pas été dominé par l'influence du réalisme historique, et par ses préventions contre l'ancien régime, s'il n'avait fait si justement craindre que son

[1] P. 459-460.

ouvrage n'augmentât dans de graves proportions les préventions, les animosités, les haines dont cet ancien régime est demeuré l'objet, et n'offrît à ses ennemis, au lieu d'armes émoussées par un long usage, tout un choix d'armes nouvelles, élégantes, précieusement damasquinées, mais affilées et perçantes [1] !

Enregistrons encore quelques études spéciales, de caractère et de mérite divers.

Le Tribunal révolutionnaire de Paris [2], composé par M. Émile Campardon, d'après les documents originaux conservés à la Bibliothèque nationale, comprend une liste curieuse et complète des personnes qui comparurent devant le tribunal, et fait connaître les juges, les jurés auxiliaires de l'odieux Fouquier-Tinville. L'auteur, après avoir fait le relevé des sentences des juges, suit tous les bourreaux dans leur vie, jusqu'à l'expiation que la Providence imposa à quelques-uns d'entre eux. C'est la moralité de ce douloureux tableau dont le sujet nous rappelle l'émouvant et dramatique ouvrage d'Adolphe Huard, intitulé *les Martyrs du clergé français pendant la Révolution de* 1793 [3]. Ces peintures et le récit rapide et succinct de M. Georges de Cadoudal, les *Massacres de septembre* (1878), complètent le dossier de la Terreur.

Dans un ouvrage établi sur les documents les plus solides, *Paris révolutionnaire, mœurs et opinions parisiennes* (1879), l'abbé Danglard a parcouru l'histoire intime, intérieure, de la Révolution française depuis son aurore en 1789 jusqu'à son triste déclin en 1800.

Dans les *Volontaires* (1791 à 1794) [4], M. Camille Rousset renverse la légende de la patrie sauvée par des soldats sans expérience, en mettant sous les yeux une statistique exacte des forces militaires de la Convention, en produisant contre cette dangereuse erreur de fait les témoignages aussi nombreux qu'irrécusables que lui ont fournis les archives longtemps impénétrables du Dépôt de la guerre. Avant ce travail sur les *Volontaires de la République*, M. Camille Rousset avait fait un excellent *Précis de l'histoire de la Révolution* (1849).

M. de Lacombe, présentant la *Constitution républicaine de l'an III et le coup d'État du 18 fructidor* [5], démontre les tristes résultats de l'essai légal d'une république honnête en France, après la Convention.

Enfin l'histoire des mœurs de la même époque, de la société française pendant la Révolution et le Directoire, est présentée dans une suite de tableaux de genre par MM. de Goncourt qui, en s'inspirant principalement des pamphlets du temps, ne se sont pas tenus suffisamment en garde contre l'esprit de ces feuilles équivoques [6].

[1] Salmon, *Revue des questions historiques*, 1876, p. 615.

[2] 2 vol. in-8°, 1866. Plon. — [3] 3 vol. in-8°, 1876. Martin-Beaupré. — [4] Paris, Didier, 1870. — [5] Paris, Douniol.

[6] *Hist. de la société franç. pendant la Révolution et le Directoire*. Didier.

Un scrupuleux travail de M. Gabourd offre sur ce temps mal équilibré l'essai d'un tableau d'ensemble [1]. Avant de retracer à la suite de tant d'autres les événements de la Révolution et de l'Empire, le fécond historien déclare qu'il se passionnera pour tout ce qui fut bon, pour le dévouement, pour le martyre, pour l'amour de la patrie. L'auteur de l'*Histoire de la Révolution et de l'Empire* passe ensuite en revue dans un résumé rapide les événements qui ont précédé et préparé la révolution française, et ouvre son histoire par la séance solennelle du 5 mai 1789 et le discours de l'infortuné Louis XVI.

M. de Meaux a traité le même sujet enfermé dans le même cadre. Au début de son livre *la Révolution et l'Empire* (1789-1815) [2], il annonce que « l'histoire intérieure de la France peut tout entière se résumer en deux termes : difficulté de fonder des institutions représentatives, impossibilité de s'en passer. Prenant comme guides Tocqueville pour la Révolution, et Thiers pour l'Empire, il a cherché d'abord à déterminer à quel point de vue s'étaient placés ces maîtres, afin de déduire quel aspect de choses il leur avait été donné d'explorer et d'éclaircir. « J'ai pu ensuite, dit-il, dégager les conclusions irréfragables, les résultats définitifs qui ressortent de leurs ouvrages, et, si des lacunes et des vides s'y rencontrent, j'ai essayé de les combler. » Le vicomte de Meaux, étudiant l'histoire en homme politique plus qu'en historien, demande au passé des enseignements pour l'avenir.

Thiers, l'auteur du *Consulat et de l'Empire*, restera comme le grand historien de Napoléon Ier. Mais en dehors de son vaste ouvrage, il est encore des travaux dignes d'être mentionnés.

L'histoire du fondateur de la dynastie napoléonienne est l'œuvre principale de Pierre Lanfrey, qui mourut sans avoir pu l'achever. Ce qui frappe tout d'abord dans cette composition, c'est, outre la condamnation absolue dont Lanfrey a voulu frapper Napoléon, l'appréciation sévère, presque dédaigneuse, de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* [3].

Une étude que Lanfrey publia dans la *Revue nationale* sur l'ouvrage de M. Thiers fut le point de départ de l'*Histoire de Napoléon Ier*; le succès qui accueillit l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont Lanfrey était loin d'admettre l'autorité au point de vue historique et philosophique, le décida tout à fait à mettre à la fois en jugement le héros et son histoire épique.

Blâmable de s'être laissé aller à des emportements qui ne sont pas du ton de l'histoire, Lanfrey a eu le mérite de rechercher derrière les causes apparentes les causes secrètes, et souvent dissimulées avec

1 *Histoire de la Révolution et de l'Empire.* Lecoffre.

2 Paris, Didier.

3 Cependant, lorsque Thiers fut devenu décidément républicain, Lanfrey adoucit ses sévérités à son égard.

art, des entreprises de Bonaparte. En lisant prudemment son œuvre, on peut se rendre compte des qualités réelles qui manquèrent au Napoléon presque divinisé de la légende; on y peut reconnaître que cet homme de génie n'eut jamais l'élévation d'âme, la générosité de cœur, le désintéressement personnel, le respect et l'amour de l'humanité.

Mais, en général, cette *Histoire de Napoléon Ier*, par Lanfrey [1], se montre partiale dans la condamnation comme le fut dans l'éloge celle du baron de Norvins [2], ce panégyriste obstiné de la tradition impériale. Entre deux sentiments excessifs, le *Consulat et l'Empire* (1845), de Charles de Lacretelle, serait une œuvre propre à donner le terme juste d'une appréciation exacte.

L'*Histoire de Napoléon* [3], par A. Gabourd, est encore bien enthousiaste. « Napoléon Ier, dit cet écrivain dans sa préface, a été le représentant, le symbole réel du peuple français. Ce peuple a identifié en lui sa gloire, ses institutions, ses intérêts; il a été victorieux avec lui, vaincu avec lui, et on a toujours senti que leur cause était commune. »

La date de cette préface, 1853, dit assez dans quels sentiments M. Gabourd rééditait son *Histoire de Napoléon Ier*, à quel point aussi l'écrivain partageait les illusions du clergé sur l'auteur du Deux Décembre, regardé, proclamé comme le *continuateur de la mission providentielle de son glorieux ancêtre* [4].

L'*Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année* 1812, publiée en 1824 [5], par M. de Ségur, conquit dès son apparition un succès d'autant plus vif que l'auteur y reproduisait simplement ce qu'il avait vu, ce qu'il avait éprouvé. Si l'on ajoute à cet attrait d'exactitude l'éclat du style, parfois même trop pompeux, et la forme mouvementée des récits, on comprendra la vogue et le renom de cette histoire. Cependant le fond fut l'objet d'attaques vives et nombreuses excitées par des questions personnelles [6].

[1] Lanfrey a laissé deux autres ouvrages d'un assez vif intérêt malgré leurs lacunes et leur parti pris politique: L'*Essai sur la Révolution française*, 1858, et l'*Histoire politique des Papes*. Dans ce dernier ouvrage, éclate sans aucune retenue la violente hostilité contre la religion, le saint-siège et le clergé en général, que l'auteur avait déjà manifestée dans son *Histoire de Napoléon*.

[2] *Histoire de Napoléon*. Paris, Dupont, 1828, 4 vol. in-8.

[3] Paris, Gaume (1841), 3e édition, 1858.

[4] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de juillet*, t. II, p. 348.

[5] 16e édit. 2 vol. in-8°, 1852. Delaroque.

[6] Un démenti du général Gourgaud provoqua un duel dans lequel M. de Ségur fut blessé. On a encore de lui une *Histoire de Russie et de Pierre le Grand*, une *Histoire de Charles VIII, roi de France*, qui n'est que la suite de l'*Histoire de France* du marquis de Ségur, son père. Signalons en outre l'*Eloge historique du maréchal Lobau;* des discours à la Chambre des Pairs, des articles dans le *Journal des sciences militaires*, dans le *Dictionnaire de la conversation*, et une *Lettre sur la campagne du général Macdonald dans les Grisons*.

M. Camille Rousset, dans un volume intitulé *la Grande Armée de* 1813[1], a solidement et pathétiquement raconté la grande campagne terminée par le désastre de 1813.

Waterloo, ce terrible et mystérieux fait de guerre, avait suscité depuis cinquante ans, en France, en Angleterre, en Allemagne, bien des récits et des commentaires contradictoires. Il devenait indispensable, pour obtenir la vérité complète, de s'élever au-dessus des faiblesses patriotiques, d'accueillir tous les témoignages, et d'en dégager librement, en vue d'un résumé définitif, la part de lumière que chacun d'eux pouvait contenir. C'est le travail que s'efforça d'accomplir le prince Édouard de la Tour d'Auvergne[2]. Il consulta les vainqueurs, les vaincus et les témoins neutres. Grâce aux rapports de l'historien hollandais Van Loben Siles, il a pu contrôler les assertions des Anglais et des Prussiens et rétablir l'équilibre entre Wellington et Blücher.

M. de la Tour d'Auvergne, examinant d'autre part les théories de l'école antinapoléonienne, les explications du colonel Charras sur les causes de la défaite de Napoléon, et les réfutant tour à tour, démontre que le génie du héros d'Austerlitz ne s'était pas éteint, qu'il n'y eut à l'heure de la lutte aucun trouble dans ses conceptions et qu'il fit sur ce dernier champ de bataille tout ce qu'il était humainement possible de faire pour vaincre.

Écrit en dehors de toute passion politique, ce livre respire l'amour de la vérité.

Faut-il avoir une même confiance dans l'*Histoire de la campagne de* 1815[3], par Edgar Quinet? Le récit est bien ampoulé, et les descriptions sont bien aventurées.

Plus sérieux sont quelques travaux de M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Caen. Après avoir montré, dans les *Français sur le Rhin*, les transformations opérées en Allemagne par les guerres de la République, il a présenté d'une manière neuve et intéressante l'exposé de la situation politique créée par les campagnes impériales au sein de l'Empire germanique. Mais si les faits sont heureusement présentés, l'inspiration générale de M. Rambaud est loin d'être irréprochable. Manifestement hostile au catholicisme et à ses institutions, cet écrivain s'attache puérilement à faire croire que la multiplicité des couvents et l'influence de l'Église sur les populations sont le grand vice de l'empire allemand.

Nommons, avant de passer à l'histoire de la Restauration, la brochure de Lucien Bonaparte : la *Vérité sur les Cent-Jours*. C'est une habile réfutation de quelques passages des *Mémoires* du général Lamarque, relatifs aux dernières résolutions de Napoléon. L'auteur tend à prouver

[1] In-12, 1871. Didier.

[2] *Waterloo*, Étude sur la campagne de 1815, par le lieutenant-colonel, prince Édouard de la Tour d'Auvergne. 1 vol. in-8°, Henri Plon. — [3] In-8, 1862. Lévy.

qu'en abandonnant son armée après la bataille de Waterloo, Napoléon fit acte de dévouement *sublime*, et qu'en abdiquant il ne fit que rendre au peuple cette souveraineté qu'il en avait reçue.

Le livre de Lucien Bonaparte offre cet intérêt particulier de divulguer les opinions du frère de Napoléon sur la monarchie constitutionnelle, sur la république, sur le césarisme et sur le droit divin [1].

La Restauration est avec la Révolution l'époque qui suscita les plus nombreux et les plus importants travaux de l'histoire contemporaine. Parcourons rapidement les écrits concernant cette période et celles qui la suivirent, et laissons-nous conduire par le fil des événements jusqu'aux années les plus rapprochées de nous.

Nous ne parlerons pas de l'*Histoire de la Restauration* de 1814 à 1830 par Dulaure, de cette œuvre pleine de passion et de rancune ; nous laisserons également de côté l'*Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à* 1825 par l'abbé Guillaume-Honoré Roques Montgaillard, pamphlet et recueil éhonté de flatteries à l'adresse des puissances du jour, dont tout le succès tint aux polémiques passionnées qu'il souleva, et dont la plus grande partie avait été écrite par le remuant et intrigant soi-disant comte de Montgaillard, frère de l'abbé Roques [2].

Les premières histoires de la Restauration, composées par Capefigue, par M. Lubis et par Achille de Vaulabelle, autrefois ministre de l'instruction publique, toutes trois écrites à des points de vue politiques divers, et toutes trois défectueuses pour la même cause, celle d'avoir été faites trop près des événements, à la chaleur des passions qui fermentaient encore, abondent cependant de documents et de faits amplement mis à profit par quelques-uns de leurs successeurs, par Lamartine entre autres.

Lamartine, dans l'*Histoire de la Restauration* (1852), écrite pour des spéculateurs et brochée avec une hâte malheureuse, a beaucoup copié Vaulabelle et Lubis, se contentant de jeter sur tout cela « sa poudre d'or et de verser son torrent d'éloquence [3]. »

Les parties de ce vaste délayage qui lui appartiennent en propre sont d'une très douteuse véracité. Le fantaisiste écrivain amplifie tout, pousse tout à l'excès. Son imagination l'entraîne sans cesse, il oublie

[1] Voir à propos de cette brochure les *Variétés littér.* de S. de Sacy, t. II, p. 445. Pour connaître bien les travaux relatifs à l'histoire impériale, il n'est pas inutile de savoir que l'on doit à M. du Casse la publication des *Mémoires du roi Joseph*, et de la correspondance particulière de Napoléon Ier avec le cardinal Fesch (toute la *Correspondance* politique et privée a été mise au jour ultérieurement. Voir notre volume, p. 309 et 310). Cette correspondance précède l'*Histoire des négociations diplomatiques relatives aux traités de Morfontaine, de Lunéville et d'Amiens*. Le même écrivain a publié plusieurs ouvrages d'histoire militaire tels que le *Récit historique des opérations de l'armée de Lyon en* 1814, les *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de Russie*, suivis des *Lettres de Napoléon au roi de Westphalie*.

[2] 9 vol. in-8°, 1826-1833.

[3] Sainte-Beuve, *Causeries*, 4 août 1851.

le positif des événements pour les rêves de son esprit. Rarement un ouvrage soi-disant historique a fait autant mentir l'histoire.

Alfred Nettement, publiciste, critique, historien distingué, chercha dans les diverses faces de la Restauration les sujets de ses plus importants travaux.

Après avoir à son début suivi l'essor de l'esprit national et de la littérature sous la Restauration, il s'était laissé tenter par la pensée de compléter sa tâche en ajoutant l'histoire des événements à celle des idées. Il avait lu tous les écrits contemporains sur cette époque, mais il avait surtout puisé aux sources originales, françaises, allemandes et anglaises. Son *Histoire de la Restauration* [1] est la plus riche en documents inédits. A la sûreté des informations, elle réunit la rectitude large des vues.

Le même écrivain voulut déterminer dans un ouvrage spécial les causes politiques et morales de la chute des Bourbons.

« Il semble, dit-il, à lire quelques historiens, M. de Vaulabelle, par exemple, que la Restauration soit exclusivement tombée par la faute des princes de la maison de Bourbon et de leurs amis. On dirait, à lire d'autres historiens, qu'elle a péri uniquement sous le coup de la fatalité de son origine. Il en est aussi qui paraissent convaincus que les attaques et la puissance de ses adversaires ont seules déterminé sa chute. Si elle avait pu vivre! disent les uns. Si elle avait su vivre! reprennent les autres. Si on l'avait laissée vivre! répliquent les troisièmes.

« La critique historique, en étudiant de près les faits, découvrira peut-être que, prises « d'une manière absolue, ces opinions contradictoires sont toutes trois fausses, et qu'acceptées partiellement dans une certaine mesure, et modifiées, rectifiées l'une par l'autre, elles deviennent toutes trois vraies. »

Telle est l'idée que poursuit Alfred Nettement dans ses *Souvenirs de la Restauration* (1858). La partie curieuse de ce volume est celle qui a trait aux déplorables événements du Midi, appelés la *Réaction de* 1815, la *Terreur blanche*. L'historien a recueilli tous les documents propres à répandre le jour sur ces heures de trouble encore mal connues et mal jugées. Il l'a fait avec une sévère exactitude, condamnant le crime sans distinction, mais relevant bien des erreurs répandues par les contemporains.

Alfred Nettement excuse les fautes des hommes politiques de 1814 à 1830, par leur profonde inexpérience à l'égard du gouvernement représentatif. « Avec quels éléments pouvait-on le faire vivre dans notre pays? Dans quelle mesure? Quelles précautions y avait-il à prendre? Quels écueils y fallait-il éviter? C'est ce qu'on ignorait profondément dans le pouvoir comme dans l'opposition, et on ne doutait de rien précisément parce qu'on ignorait tout. Cette époque de trente-trois ans apparaîtra dans l'histoire comme une grande école d'enseignement mutuel à laquelle tous les partis ont été appelés à recevoir d'utiles et fécondes leçons. »

[1] *Histoire de la Restauration*, 8 vol. in-8°. Lecoffre.

L'*Exposition royaliste*, 1789-1842, est surtout un livre de polémique. Nettement y soutient avec vigueur cette opinion qu'en 1789 les royalistes n'étaient pas le parti de l'étranger, qu'en 1814 et en 1815 ils n'ont pas provoqué l'invasion, et que la Restauration n'a pas été imposée à la France par les baïonnettes de l'ennemi ; enfin que la politique de la Restauration a été toute nationale et toute française. Ainsi voulait-il défendre non seulement l'honneur d'une génération royaliste, mais l'honneur royaliste tout entier.

Dans tous ces travaux, A. Nettement n'a qu'une préoccupation, faire ressortir la noblesse des actes du gouvernement de la Restauration, la droiture de sa politique, l'honnêteté qui éclate dans toute sa conduite. M. Ernest Daudet, auteur d'une histoire consciencieuse du ministère Martignac, a repris dans un autre ouvrage un chapitre traité avec moins de détails par M. Nettement. Son volume, la *Terreur blanche, Épisodes et souvenirs de la réaction dans le Midi en* 1815, *d'après des souvenirs contemporains et des documents inédits* [1], respire la même sincérité que les *Souvenirs de la Restauration.* Sans faire aucune polémique, sans se préoccuper d'accuser ou d'innocenter personne, M. Daudet raconte avec émotion les sanglantes émeutes du Midi, les épouvantables excès du Gard, des Bouches-du-Rhône, de Toulouse, d'après les informations judiciaires dont ils furent l'objet.

L'*Histoire politique de la Restauration* (1862), de M. Raynalds, assez habilement résumée quant aux faits, présente une appréciation générale incertaine.

« Écrit avec talent, dit M. de Rémusat, dans un bon esprit, cet ouvrage qui manque peut-être d'une ordonnance justement proportionnée n'appartient déjà presque plus à l'histoire contemporaine. On s'y aperçoit aisément que l'auteur est jeune, et parle de ce qu'il n'a pas vu. Quelques traits hasardés, quelques suppositions douteuses, montrent déjà avec quelle facilité l'exactitude du fait et le ton du vrai doivent s'altérer par l'effet du temps, jusqu'à ce que l'un et l'autre se perdent tout à fait et que l'histoire se change en une combinaison d'hypothèses et en un travail d'imagination ; mais provisoirement ce volume, facile à lire, qui dénote un écrivain, offre, sans risque de grandes erreurs, une idée générale de l'ensemble des temps auxquels il est consacré [2]. »

La sérieuse histoire de M. Viel-Castel (1860) est d'importance tout autre. C'est un tableau complet, tracé d'une main sûre, ferme et fidèle [3], une œuvre sincère et probe, où l'écrivain raconte, pense et juge de haut. « L'honneur de l'historien, disait Villemain dans un excellent rapport académique, est d'avoir été judicieux et calme dans ce chaos de souvenirs ; toujours ami de la modération, toujours fidèle aux intérêts durables du pays, sans ardeur de faux zèle et sans complaisance pour

[1] 1 vol. in-8°, 1878. Quantin.
[2] *Revue des Deux Mondes*, 1864.
[3] Id., *ibid.*

la force. Son mérite, exercé par l'étude des affaires dans un assidu travail, sans responsabilité inquiétante, est d'avoir bien connu les intérêts et les mouvements de l'Europe ; son avantage, d'avoir joint au savoir attentif le coup d'œil rapide, l'intelligence affable qui obtient la confiance ou la supplée, pénètre les caractères et devine ce qu'il ne sait pas. » Le style de M. Viel-Castel est naturel, élevé comme sa pensée, ferme, sans écarts comme son raisonnement [1].

M. Dareste, développant en deux volumes un chapitre de son histoire générale de France, a publié une *Histoire de la Restauration*[2] où sont condensés, analysés et appréciés de haut tous les faits importants de politique intérieure et extérieure, de législation et d'administration qui se sont produits de 1814 à 1830, cette période de seize ans où la France eut un grand gouvernement servi par des hommes d'Etat de premier ordre, les Pasquier, les de Serre, les Villèle, dont l'action fut déplorablement entravée par l'extrême gauche, par l'extrême droite, et par des tiers partis aveugles et impuissants.

L'*Histoire du gouvernement parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne, sous un autre point de vue, mérite une égale estime. Parfois la comédie s'y glisse au milieu des récits les plus imposants. Mais, en général, l'exposition en est claire, le style lucide, précis et plein de mouvement. On suit avec un intérêt sympathique les récits de cet historien qui fut longtemps mêlé aux luttes des partis, vécut des événements qu'il raconte, et qui toujours, au travers des souvenirs les plus irritants, garde une égale modération. Cette œuvre, pour son étendue, pour l'importance des matières qu'elle renferme, pour l'abondance des idées qu'elle représente, est un des monuments de l'histoire contemporaine.

M. Duvergier de Hauranne complétait et continuait l'ouvrage de Buchez, un philosophe de l'école de Turgot, de Boulanger, de Condorcet et de Saint-Simon, qui après s'être fait, dans l'*Introduction à la science de l'histoire ou science du développement de l'humanité*, le représentant de la philosophie nationale et l'apôtre des aspirations modernes vers de nouvelles croyances mieux appropriées aux besoins du temps, avait composé, en collaboration avec Roux, une *Histoire parlementaire* en quarante volumes embrassant la période révolutionnaire [3], et où les deux historiens démocrates présentaient la souveraineté du peuple comme la doctrine commune de la révolution et du catholicisme.

« La souveraineté du peuple, s'écriaient-ils, est catholique en ce

[1] Consulter M. Henri de L'Épinois : la Restauration d'après ses derniers historiens (*Revue des questions historiques*, 1er janvier 1873). Ce sérieux critique a lui-même composé une importante *Histoire de la Restauration*.

[2] 2 vol. in-8°. Plon, 1879.

[3] 1833-1838. Paulin. La deuxième édition de ce vaste et indigeste ouvrage, qui devait avoir vingt-cinq volumes, avait été revue et entièrement remaniée par Buchez, en collaboration avec MM. Jules Bastide, E.-S. de Bois-le-Comte, et A. Ott. Il n'en parut que six volumes. 1845-1847. Hetzel.

qu'elle commande à chacun l'obéissance à tous; elle est catholique en ce qu'elle comprend le passé, le présent et l'avenir, c'est-à-dire toutes les générations; elle est catholique en ce qu'elle tend à faire de toute la société humaine une seule nation soumise à la loi de l'égalité; elle est catholique enfin en ce qu'elle émane directement de l'enseignement de l'Église. » Buchez et Roux faisaient reposer la révolution sur un principe chrétien, et cependant ils accusaient l'Église d'avoir été un interprète infidèle de l'Évangile, d'avoir « judaïsé » et de « judaïser » encore en reconnaissant les privilèges de races.

Pour eux, « souveraineté du peuple ne signifiait autre chose que *souveraineté du but* d'activité commune qui fait une nation », et ce but suprême, révélé par l'Évangile, poursuivi par la Révolution, c'est la fraternité, ou l'égalité de tous, et la suppression de tous les privilèges, privilèges de la noblesse, privilèges du clergé, privilèges de la bourgeoisie. « L'individu, déclaraient-ils, peut se tromper sur son but d'activité, mais l'universalité du peuple ne se trompera pas. » La souveraineté du but révolutionnaire admise en principe, les théoriciens ne trouvaient plus d'obstacle à l'appréciation fataliste des faits. Ils observaient les massacres de septembre de même qu'ils observaient la Saint-Barthélemy, comme des accidents nécessaires. « *Le fait de septembre,* » disaient-ils, fut une mesure de salut public que notre inintelligence des causes absolues nous force seule à condamner.

Leur conclusion dernière, conclusion qui ferme dignement un tel livre, était que la révolution française, sauf la période jacobine, n'ayant été faite que par l'individualisme, par et pour la bourgeoisie, il fallait une révolution nouvelle, qui fût faite par et pour le peuple, par et pour le principe de la fraternité. Le continuateur de Buchez sut se préserver de leurs chimères et de leurs utopies.

Ici viennent naturellement les *Études sur l'histoire du gouvernement représentatif en France, de* 1789 *à* 1848 [1], par M. de Carné, de l'Académie française.

M. de Carné n'a pas eu la pensée de raconter l'histoire des dix constitutions qui nous ont régis tour à tour depuis 1789, et dont chacune s'attribuait une perpétuité si promptement démentie par l'événement du lendemain. « Je n'ai voulu qu'une chose, dit-il, contribuer à jeter quelques lumières sur les catastrophes politiques en les mettant en regard des causes morales qui les ont provoquées, et montrer que le pays n'a jamais eu que le gouvernement qu'il a mérité. » Cette conclusion est profondément vraie

Charles de Lacretelle, écrivain néologue, à la diction énergique mais inégale, hardie mais irrégulière, faisait paraître en 1829 l'*Histoire de France depuis la Restauration*. Ne voulant point séparer de son sujet les révolutions et les événements extérieurs qui en forment les plus

[1] Paris, Didier, 1865.

riches développements, il donnait à son livre le caractère d'une histoire européenne où prenaient place les révolutions de l'Espagne, du Portugal, de Naples, du Piémont, et la révolution patriotique des Hellènes. Dans ces récits, comme dans ceux qu'il a faits des guerres religieuses du seizième siècle et des luttes philosophiques du dix-huitième siècle, Lacretelle conserve toujours les mêmes dispositions d'esprit : « les crimes des hommes l'indignent, leurs erreurs l'étonnent plus qu'elles ne l'inquiètent, leurs vertus l'émeuvent, leurs espérances le charment : c'est le moraliste qui domine dans l'historien, le moraliste bienveillant et confiant, qui compte sur le genre humain presque autant qu'il l'aime, et se promet presque pour lui tout ce qu'il lui désire [1]. »

Nous avons parlé dans une autre partie de ce volume des *Mémoires touchant la vie et la mort du duc de Berry* (1820), et du *Congrès de Vérone* (1838) de Chateaubriand. Ajoutons une seule réflexion. Dans le *Congrès de Vérone*, M. de Chateaubriand ne s'est pas donné le mauvais rôle, et certes le comte de Marcellus, son ami, ne l'a point démenti dans son ouvrage sur la *Politique de la Restauration.* Il manque la version de M. de Villèle et celle du duc Mathieu de Montmorency, pour que la lumière soit complète sur cet épisode de notre histoire.

M. Camille Rousset, dans sa *Conquête d'Alger* (1879) [2], a dignement traité le fait le plus glorieux de la Restauration, et, en racontant comment fut détruite l'association des malfaiteurs et des forbans qui infestaient depuis trois siècles les côtes de la Méditerranée, il a montré, dans les préparatifs de cette conquête, un modèle de l'art d'organiser une campagne. On retrouve dans ce dernier ouvrage de M. Camille Rousset l'idée mère qui anime tous ses écrits, faire connaître les modifications qu'ont subies depuis le dix-septième siècle l'organisation et l'esprit de l'armée.

Le communiste Cabet (1788-1856) voulut écrire une histoire de la *Révolution de* 1830 [3] ; il accomplit une œuvre systématiquement hostile à toutes les monarchies.

« Les rois, disait-il, travaillant sans cesse à augmenter leur puissance, semant partout la division, concédant quelques droits au peuple pour affaiblir l'aristocratie, séduisant les uns, opprimant les autres, parvinrent à constituer une monarchie héréditaire et absolue, mais ce ne fut qu'à force d'intrigues, de guerres civiles, de crimes et de massacres, comme celui de la Saint-Barthélemy ; et, dans la longue liste de nos rois, on en compte à peine deux ou trois qui méritent l'estime et la reconnaissance de la nation. »

Un rapprochement curieux, c'est de nommer après ce livre démagogique une publication récente animée d'un tout différent esprit.

[1] Guizot, *Réponse au disc. de récept. de M. Biot.* — [2] Plon et Cie.

[3] *Révolution en* 1830 *et situation présente expliquée et éclairée par les révolutions*, 1833.

M. Victor Du Bled a fait précéder le premier volume de son *Histoire de la monarchie de Juillet* (1858), d'une introduction sur le droit constitutionnel aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre et en Belgique. Cette étude, fort bien conçue, part de ce principe « qu'un peuple a pu remonter souvent de la République à la royauté, se retremper dans cette dernière, puiser dans cette métempsycose de longs siècles de grandeur et de prospérité, mais que jamais un État de quelque étendue n'a été de la royauté à la République sans que cette évolution fût le signal de la perte de son prestige, de sa décadence, de sa ruine. »

L'auteur conclut en disant qu'une constitution ne peut donner à aucune nation, sans le bon sens, la sagesse et la vertu du peuple, une existence vraiment constitutionnelle. Avant M. Du Bled racontant l'histoire de la monarchie de Juillet, M. Victor Pierre, racontant l'*Histoire de la République de* 1848 (gouvernement provisoire, commission exécutive, dictatoriat de Cavaignac, 24 février, 20 décembre 1848), avait édifié une œuvre consciencieuse et indépendante et jugé sainement des hommes et des choses. M. Henry Grivet, sur un sujet analogue, fit preuve d'une égale modération [1].

La *Chronique de la Révolution de Juillet*, par M. Rozet, donnait un portrait frappant du caractère de Charles X ; le récit est simple, naturel, exact, impartial [2]. M. de Nouvion, retraçant l'histoire et faisant le portrait d'un autre roi, montra la même conscience et le même soin de la vérité.

L'auteur de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe Ier, roi des Français*, ne s'est pas donné la mission d'opposer une apologie systématique à des diatribes systématiques, il n'a voulu pallier ni les fautes ni les erreurs du roi des Français. Cherchant à rendre justice au gouvernement comme à ses adversaires, il s'est fait un devoir d'étudier jour par jour les événements « non seulement, dit-il dans sa préface, sous leur aspect apparent et extérieur, mais surtout dans leur caractère réel, dans leurs circonstances ignorées du plus grand nombre, et souvent dans leurs causes secrètes. Ce qu'il a su par lui-même a été complété par les communications qu'y ont ajoutées, avec la plus généreuse bienveillance, ceux des hommes considérables de la monarchie de 1830 dont il a interrogé les souvenirs ; aucun moyen d'information et de contrôle ne lui a manqué ; aucun labeur ne lui a coûté pour s'éclairer. »

M. d'Haussonville, en faisant l'*Histoire de la politique extérieure du gouvernement français*, de 1830 à 1840, a déployé ses meilleures qualités d'écrivain et de penseur : narration claire, facile, élégante, amour et respect de la justice et de la vérité.

M. Granier de Cassagnac reprit l'histoire contemporaine à la chute de Louis-Philippe et la continua jusqu'au rétablissement de l'Empire.

[1] *Histoire de la Révolution de* 1848. 2 vol. in-8, 1872. Calmann Lévy.

[2] Voir les *Variétés littéraires* de S. de Sacy.

Au dire de M. de Cassagnac, le régime de Juillet est tombé « par le jeu naturel de ses éléments, la République a péri par l'application de ses doctrines, l'Assemblée a été anéantie avant d'être dissoute, par l'effet de ses propres passions; et le rétablissement, dans la personne de l'héritier de Napoléon, de la Monarchie de 1804, couronnement de la société moderne, a été le résultat général et nécessaire des principes, des besoins, des vœux de la France. »

Pénétré des difficultés qu'il ne pouvait manquer de rencontrer en narrant la chute de Louis-Philippe, celle de la République et le rétablissement du second Empire, M. de Cassagnac avait voulu simplifier sa tâche en s'efforçant, sans y réussir toujours, de traiter les questions avec calme, de parler des faits avec exactitude, et des hommes avec modération.

L'ardent panégyriste du *bonapartisme providentiel* ferma ses publications d'histoire contemporaine par une série de *Souvenirs du second empire*, mémoires intéressants, en particulier pour les révélations qu'ils fournissent sur les causes de la guerre de Crimée, mais d'une autorité douteuse en bien des points où les prédilections personnelles sont trop marquées.

Sous le titre d'*Histoire contemporaine*, M. Gabourd a tracé le tableau des principaux événements qui ont eu lieu depuis 1830 jusqu'en 1864. « La révolution de 1830, déclare-t-il dans sa préface, a été la reprise du mouvement de 1789, la mise en œuvre des principes proclamés par la première assemblée constituante »; et il prend pour point de départ d'une nouvelle période historique la situation qu'elle a faite aux peuples. M. Gabourd s'est attaché surtout à résumer les faits sociaux, l'histoire des idées, les développements industriels et les progrès de la science, sans négliger les manifestations de la littérature et des arts. Cet historien, traitant de l'histoire contemporaine, dit sincèrement ce qu'il croit être la vérité.

Un journaliste du *Charivari*, M. Taxile Delord, avait entrepris la tâche difficile d'écrire en pleine restauration impériale l'*Histoire du second empire*, et de donner au public une réponse à ces deux questions : Comment l'empire s'est fait; comment il s'est maintenu. La publication de cette prétendue histoire ne fut qu'un acte hardi d'opposition.

A cet essai futile de Taxile Delord, devait succéder l'œuvre sérieuse de M. de Carné : l'*Europe et le second Empire* (1865) [1].

Dévoué toute sa vie à la cause de la liberté constitutionnelle qu'il a toujours envisagée comme inséparable de la moralité de notre pays au dedans et de son honneur au dehors, M. de Carné présente, en opposition à l'empire absolutiste, l'apologie du gouvernement parlementaire, et fait effort pour y ramener l'esprit public. La vivacité de ses convic-

[1] Paris, Douniol. 2 vol. in-8°.

tions n'ôte rien au calme de ses jugements, et, malgré de trop naturelles émotions, il demeure dans le ton de l'histoire. Il témoigne avec raison que, dans la disposition actuelle de l'esprit public en France, le service le plus signalé qu'un esprit libéral puisse vraiment rendre à ses idées, c'est de leur sacrifier ses passions.

Dans un travail spécial, l'*Histoire de la guerre de Crimée* (2 vol. in 8, 1877), M. Camille Rousset a fait revivre un des plus glorieux souvenirs de notre pays, sur un ton élevé, et en laissant les événements parler d'eux-mêmes. Le siège de Sébastopol est traité de main de maître.

Faut-il après ce brillant épisode rappeler les jours néfastes de notre histoire contemporaine?

L'année terrible, l'année douloureuse a produit un grand nombre d'opuscules animés d'un vif sentiment de patriotisme. Nous faisons connaître ailleurs le mouvement poétique soulevé par la douleur de nos défaites. Recueillons ici, à défaut d'œuvre historique digne de rester, quelques feuilles éparses, journaux de siège, souvenirs intimes, récits de campagnes qui serviront à préparer l'histoire définitive de ces heures funestes.

Imprimées un an après le siège sous forme de lettres, les *Notes d'un assiégé* par M. A. Lecoy de la Marche sont un recueil d'éphémérides écrites à la hâte, au bruit de la canonnade ou de l'émeute; elles rappellent, en même temps que les misères du blocus, tous les désordres intérieurs qui préludèrent aux sanglantes folies de la Commune.

Les *Souvenirs du fort de l'Est*, par M. l'abbé Jules Bonhomme, donnent la physionomie exacte du siège, retracent finement le caractère des mobiles de Paris et nous font assister avec une douloureuse émotion à plusieurs combats, en particulier à la sanglante affaire du Bourget[1].

Le *Journal d'une mère*, par Mme Marie Sebran[2], offre un récit détaillé des longues souffrances de l'investissement. Toutes les pages sont écrites avec ce sentiment de l'âme dont une mère peut seule trouver les effets touchants.

Une autre mère, Mme Edmond Adam, sous le nom de Juliette Lamber, répandait au même moment, dans le *Journal d'une Parisienne* (1873), ses inquiétudes patriotiques et ses tristesses de cœur.

Mais nommons des écrits plus spéciaux qui permettent de suivre exactement toutes les phases douloureuses de la guerre allemande : *l'Armée française à Metz,* par le comte de la Tour du Pin-Chambly[3], officier d'état-major du 4e corps, récit d'un homme de goût, d'un écrivain élégant, d'un moraliste, d'un chrétien; *l'Armée de Metz*[4], par le général Deligny, narration sévère, d'une grande élévation de pensées et d'une remarquable austérité de style; le livre émouvant et véridi-

[1] Paris, Lecoffre. Le *Daily News* a caractérisé ce livre par ces mots : *Very interesting.*

[2] Paris, Didier, 1871. — [3] In-12. Paris, Amyot.

[4] In-8°. Münster, Theissing, 1870.

que du lieutenant-colonel d'ANDLAU, *Metz, campagne et négociations*[1]; les écrits signés par le général de FAILLY, commandant le 5e corps; par le général FROSSARD, commandant le 2e corps; par les généraux de WIMPFEN, DUCROT, et par le lieutenant-colonel d'état-major Ch. FAY[2]; *le Champ de Sedan*, *Paris assiégé*, la *Guerre nationale*, trois volumes de Jules CLARETIE[3]; *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie*, par le baron ERNOUF[4]; la *Guerre en province*, par M. Ch. de FREYCINET; et surtout le *Gouvernement de la défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870[5], par M. Jules FAVRE, membre de ce gouvernement et mêlé directement aux faits qu'il raconte. Ce simple récit, comme il l'appelle, abonde de faits précis, accompagnés de preuves et de pièces justificatives. L'esprit en est sincère, impersonnel et patriotique.

Dans le même temps, en pleine tempête, M. DE CHAMPAGNY lançait cette réflexion profonde, cette adjuration éloquente :

« Nous avons joué assez longtemps notre rôle de peuple frondeur, sceptique, destructeur, révolutionnaire. Si nous voulons rendre à notre pays l'indépendance, la dignité, la sécurité, soyons, par le cœur et par la foi, le peuple de Jeanne d'Arc, au lieu d'être, par la négation et la haine, le peuple de Voltaire. »

Sous le titre de *Convulsions de Paris*[6], M. Maxime DU CAMP, racontant la Commune, a produit une œuvre vigoureuse. Tout le pathétique de la narration ressort de la ferme exposition des faits.

« Je me suis attaché, dit-il, à mettre en évidence la progression des faits, qui, dès que Paris est abandonné à l'insurrection, emporte nécessairement la population vers une série d'excès dont les derniers ont failli entraîner la destruction complète de Paris même. J'ai simplement dit la vérité, telle qu'elle ressort de documents qui ne laissent place à aucun doute. »

Toujours en ne consultant que les documents fournis par les héros du 18 mars, M. Maxime du Camp, dans son dernier volume intitulé *la Commune à l'Hôtel de ville*, établit que la Commune, en dépit de ses prétentions gouvernementales, fut, non pas un ensemble de doctrines, mais un ensemble d'appétits, un accès de sauvagerie qui ne relève et ne peut relever que du Code pénal.

Un livre d'histoire aussi considérable sur cette funeste période est le *Gouvernement de M. Thiers* (1878), par Jules SIMON, qui, prenant son récit aux élections du 8 février 1871, rapporte tous les événements qui s'accomplirent et auxquels il fut directement mêlé jusqu'au 24 mai 1873. Très complet, l'ouvrage de M. Jules Simon est particulièrement exact en tout ce qui concerne les origines de la Commune, ses débuts, son développement et sa répression.

[1] In-8°. Paris, Dumaine, 5e édition, 1872.
[2] In-8°. Paris, Dumaine, 1871.
[3] In-18. Lemerre. — [4] In-12, 1872. Rouen, Le Brument.
[5] In-8°. Plon. — [6] 4 vol. in-8°, Hachette.

VI

FRANCE — Monographies

Avant d'aborder l'histoire générale de la France, complétons la liste des études partielles par l'énumération analytique d'un certain nombre de monographies, touchant des personnages divers.

Nommons d'abord, pour la priorité du sujet, l'*Histoire du château et des Sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte* qui nous offre, avec l'*Histoire des vicomtes de Cotentin*, le récit d'événements appartenant à l'histoire générale de la France et constituant l'un des épisodes les plus dramatiques de la guerre de Cent ans. L'auteur de ces deux ouvrages, M. Léopold Delisle, avait déjà publié de savantes recherches sur la Normandie qui lui avaient ouvert les portes de l'Académie des belles-lettres.

Parmi les excellentes monographies de ce genre, indiquons encore l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, par Mme Félicie d'Ayzac [1], auteur de plusieurs travaux d'érudition que distingua successivement l'Académie des inscriptions. Cet ouvrage, écrit d'après les sources manuscrites, est à la fois savant et intéressant. Mme d'Ayzac n'a pas seulement du savoir, elle possède le talent d'écrire : l'Académie française eut occasion de rendre hommage à ce talent en couronnant un *Recueil de poésies* publié par cette dame.

Une monographie curieuse, *Rodrigue de Villandrando* [2], par M. Jules Quicherat, raconte la vie d'un fameux capitaine de routiers, d'un illustre écorcheur du quinzième siècle, aujourd'hui complètement inconnu. Tous ses exploits sont reproduits ; mais l'auteur n'a pas voulu simplement rendre à la postérité trop oublieuse le nom de ce Rodrigue de Villandrando, « l'empereur des pillards de France [3]», il a songé principalement à faire connaître l'organisation militaire du pays, pendant cette époque de discordes et de guerres terribles, où les armées, les *grandes compagnies* étaient tout à la fois l'appui et la terreur des princes. Bien des renseignements utiles sont donnés là, dans un style vif et précis, par le savant directeur de l'École des Chartes.

[1] 2 forts vol. in-4°, 1861.

[2] *Rodrigue de Villandrando*, l'un des combattants pour l'indépendance française au quinzième siècle. 1 vol. in-8°, Hachette, 1879.

[3] Ainsi l'appelle un chroniqueur du temps.

M. Du Fresne de Beaucourt a écrit aussi un piquant épisode de l'histoire du quinzième siècle en province, *Blanche d'Aurebruche, vicomtesse d'Acy, et ses trois maris* [1], « orageuse existence qui pourrait, comme dit l'auteur, fournir à un romancier le thème le plus curieux et le plus dramatique. »

Certains noms ont le privilège de rappeler toute une époque. Celui d'Abélard fait revivre toutes les luttes d'école du douzième siècle. M. Charles de Rémusat entreprit une étude spéciale sur les actes et les polémiques de ce bel-esprit du moyen âge. Il avait eu d'abord la pensée de prendre Abélard comme le héros d'un drame où l'on eût vu toute la faiblesse de l'esprit, quand il n'est pas soutenu par la fermeté du caractère. Ajournant la publication du drame, qui ne parut que deux ans après sa mort, il présenta, dans un ouvrage historique, un Abélard dont les malheurs saisissent, dont l'habileté de parole étonne, mais qui n'inspire en somme aucune sympathie sérieuse. Seul, le talent de l'écrivain ressort avec tout son avantage de ce récit ingénieux, dont M. de Sacy estimait tant le style sobre et simple, la réserve de bon goût et la délicatesse de sentiments [2].

L'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, ce magnifique ouvrage, provoqua la publication de quelques travaux du même genre sur les grandes familles féodales : l'*Histoire des comtes de Flandre*, par M. Leplay ; l'*Histoire des comtes de Champagne*, de M. d'Arbois de Jubainville ; l'*Histoire des ducs de Guise*, de M. René de Bouillé ; et l'*Histoire des ducs d'Orléans*, de Laurentie.

M. d'Arbois de Jubainville a publié en six volumes (1859-1866) une *Histoire des ducs et comtes de Champagne*. Il a compulsé avec fruit, pour cet ouvrage, tout ce que les diverses archives pouvaient offrir de matériaux utiles. Cette histoire locale, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres jugea digne d'un prix Gobert, offre des chapitres intéressants sur la géographie féodale et sur les institutions du moyen âge.

M. Leplay, d'autre part, a donné un excellent préliminaire de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, en publiant l'*Histoire des comtes de Flandre* [3] qui a pris rang parmi les meilleures productions de l'école narrative.

Laurentie, apercevant entre l'histoire des ducs de Bourgogne et l'histoire des ducs d'Orléans une analogie d'événements et de personnages que l'esprit cherche naturellement à compléter, entreprit de constituer en un corps d'ouvrage solide et compacte les annales de cette maison de princes. Laurentie remonta jusqu'à Philippe de France,

[1] In-8, 1864. Amiens, Lermer. Paris, Aubry. Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 2e série, t. IX, 1863.

[2] *Variétés littéraires*, t. II, p. 507 (24 novembre 1845).

[3] Tournai, 1866.

fils puîné de Philippe VI, le premier duc d'Orléans qui se rencontre dans l'histoire, c'est-à-dire dans un moment effrayant du quatorzième siècle où tout le pays était livré au scandale et à l'anarchie; de ce point de départ, il alla jusqu'à la révolution de 1789, jusqu'à la mort de Philippe-Égalité.

Bien que les idées légitimistes de l'auteur s'expriment avec vivacité, bien que son ouvrage ait paru dans une époque où les luttes et les compétitions des partis donnaient au livre un singulier cachet d'actualité, l'*Histoire des ducs d'Orléans* n'est pas une satire. Laurentie avait simplement pour but de montrer que la famille d'Orléans était un objet particulier d'attention, grâce à la destinée que lui ont faite des révolutions sans exemple, grâce à l'action considérable et trop souvent funeste qu'elle eut sur les plus graves événements de notre histoire.

Suivant l'exemple de M. de Barante avec un certain succès d'imitation, Laurentie a fait un mélange bien équilibré dans la narration des événements et dans la peinture des personnages historiques.

Touchant un sujet plus restreint, le prince Eugène de Caraman-Chimay, dans une biographie de *Gaspard de Coligny* [1], a peint les événements auxquels son héros a pris part, et il est arrivé à une parfaite exactitude historique, en consultant exclusivement les témoins oculaires dans les mémoires qu'ils nous ont laissés, et en formant avec leurs propres récits la trame de son histoire.

A son tour, M. Laugel, après avoir compulsé scrupuleusement les archives publiques et privées, a écrit de curieuses et vivantes monographies sur *Louise de Coligny*, sur la *Famille et la jeunesse d'Henri de Rohan*, sur le *Duc de Bouillon*, père de Turenne. Entre autres mérites, M. Laugel a celui d'avoir fait revivre dans toute son originalité et sa variété puissantes le seizième siècle, dont il a dit chaleureusement :

« Chaque vie était un roman de guerre ou d'amour, traversé de conjurations, de retours inouïs de fortune. Un orgueil intense, impitoyable, raidissait les persécutés et les persécuteurs; le temps n'était pas venu où l'on devait tout demander à la faveur d'un maître : chacun se croyait capable de conquérir et de défendre lui-même quelque bien précieux. Le huguenot protégeait la liberté de conscience par des citadelles; le seigneur voulait des gouvernements, des établissements solides. Il avait à se défendre non seulement contre le caprice royal, mais contre la haine et la jalousie des favoris de hasard. Les grandes maisons qui étaient encore debout en France étaient bien autrement glorieuses, puissantes, riches, que les petites maisons qu'elles voyaient travailler de l'autre côté du Rhin, dans les électorats, dans les Pays-Bas, à se guinder et se hisser vers la souveraineté. Les anciens palatins, les Nassau, les Brandebourg, étaient d'assez médiocres personnages auprès des Guise et des Montmorency [2]. »

[1] *Gaspard de Coligny et ses contemporains*, par le prince Eugène de Caraman-Chimay, 1 vol. in-8°, 1875. Beauvais, éditeur.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 18?9.

M. Henri FORNERON n'a pas si largement compris le seizième siècle dans son étude sur les ducs de Guise et leur époque [1]. Après la savante histoire de M. de BOUILLÉ, il publia quelques documents nouveaux, tirés des archives d'Angleterre, et sut les fondre en un tableau. Son récit commence à Marignan où s'illustra Claude de Lorraine, et se poursuit à travers toutes les luttes du temps jusqu'aux guerres religieuses où les Guise ont occupé le premier rôle. La peinture de cette période est vive, mais exclusive. M. Forneron n'aperçoit qu'une face du seizième siècle, et la moins brillante. Il s'absorbe dans le spectacle de ses côtés encore barbares, et ne voit rien de ce que ce siècle eut de grand et de généreux.

Les brillantes monographies de Victor COUSIN ont été le dangereux modèle de ces tableaux d'histoire anecdotique et fantaisiste dont nous avons blâmé l'excès.

Avant 1848, M. Cousin avait été surtout philosophe et homme politique ; après la révolution de février, quand il eut perdu toute influence administrative et politique, il fut surtout littérateur. Alors, nous l'avons déjà dit, il forma le rêve de laisser une galerie des femmes illustres du dix-septième siècle, pour forcer le lecteur du dix-neuvième à prendre au moins un moment avec lui le goût et les mœurs de ce temps, objet de son enthousiasme [2].

M. Cousin porta dans ces agréables et utiles études l'excès, l'agitation, le bruit, l'illusion qu'il portait en tout. Rempli de son sujet, il crut avoir découvert à lui tout seul la littérature des femmes au dix-septième siècle. Ébloui par les magnificences de cette grande époque, il se la figura toute pétrie d'idéales perfections. Il s'écria, dans un élan d'enthousiasme naïf :

« Oh! quel siècle, où tout était beau, sublime, héroïque, où la vertu s'alliait au génie, où les grandes actions répondaient aux grands dévouements, où les âmes et les esprits s'élevaient dans des régions supérieures et aujourd'hui inaccessibles [3] ! »

Ceux qui ont étudié de près l'ère de Louis XIV savent combien de misères elle mêlait à ses splendeurs. Cousin, qui voit tout en beau, trompe le lecteur et se trompe lui-même. Il a vu les surfaces plutôt que le fond de toutes choses.

Et pour un écrivain qui a tant vécu avec le dix-septième siècle, que sa manière de peindre, de raconter, d'écrire est différente de celle des maîtres de cette époque ! Le mouvement et la vie manquent à ses tableaux. Ses biographies, comme on l'a déjà remarqué, sont des éloges

[1] *Les Ducs de Guise et leur époque*, Étude historique sur le seizième siècle. Plon, 1877. 2 vol. grand in-8°.

[2] Voir ci-dessus, section de la philosophie.

[3] *Jeunesse de madame de Longueville*, p. 63.

raisonnés. Dans de si légers et si gracieux sujets, il accumule tous les procédés de l'argumentation, les preuves *à priori* et *à posteriori*, la réfutation, l'énumération. Ou bien il amoncelle les dates, les citations, les documents, les annotations, les commentaires, les éruditions recueillies de la veille. A tout propos et sans propos il étale sa personnalité. Il pérore, il déclame. Les belles tirades abondent, le récit naturel est rare.

C'est bien avec raison que le duc de Noailles, dans sa magistrale et littéraire *Histoire de madame de Maintenon* (1848-1858), regrettait « cet art charmant, dont les règles ne peuvent se dire, qui s'apprend à la fois par la tradition et par un sentiment inné de l'exquis et de l'agréable, où la bienveillance, la simplicité, la politesse nuancée, l'étiquette même et la science des usages, la variété de tons et de sujets, le choc des idées différentes, les récits piquants et animés, une certaine façon de dire et de conter les bons mots qui se répètent, la finesse, la grâce, la malice, l'abandon, l'imprévu, se trouvent sans cesse mêlés et forment un des plaisirs les plus vifs que des esprits délicats puissent goûter. »

Le duc de Noailles avait d'abord eu le dessein de publier une édition nouvelle des lettres de madame de Maintenon et de les faire précéder d'une notice biographique. Mais il le remarqua bientôt, « on n'aborde pas impunément une époque aussi importante que celle où madame de Maintenon a vécu. A chaque pas on s'y trouve en présence d'événements et de personnages dont l'intérêt et la grandeur vous attirent; on est entraîné à leur suite; on s'arrête à contempler un spectacle qui captive et satisfait l'orgueil national. » Insensiblement la matière de son travail s'accrut et son champ s'agrandit. Peu à peu, l'histoire de la vie de madame de Maintenon devint sous sa plume l'histoire presque complète du règne de Louis XIV, des grands événements qui s'y accomplirent, et même des mœurs particulières de ce temps, sur lequel il reste toujours quelque révélation intéressante à faire.

Comme le remarque le duc de Noailles, une telle histoire, dont les moindres faces ont été si fréquemment controversées, ne pouvait être qu'une sorte de discussion, paisiblement dissimulée. Pour la soutenir, il invoque souvent le témoignage des contemporains; pour l'éclairer il leur rend la vie par de nombreuses citations et ramène les personnages sur la scène avec leur véritable physionomie. L'écrivain a surtout laissé parler madame de Maintenon, l'un des personnages historiques sur lesquels on a produit le plus de faussetés, et que l'on ne connaît jamais bien si l'on ne possède entièrement sa correspondance. Le duc de Noailles a fait en grande partie l'histoire de madame de Maintenon par ses lettres.

Cependant, il n'a pas voulu se renfermer exclusivement dans ce cadre biographique; il n'ignore point que l'histoire n'est pas seulement un spectacle, mais qu'elle est une leçon. Si différent du nôtre,

le dix-septième siècle nous offre encore bien des enseignements. A côté de ses faiblesses, de ses fautes, de ses erreurs, cherchant avec persévérance des principes et des exemples, le duc de Noailles a donné, comme il l'espérait, dans l'*Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*, un livre qui intéresse et qui fait penser.

Madame de Maintenon a le privilège d'avoir fixé, dans ce dix-neuvième siècle, l'attention consciencieuse de deux historiens distingués. M. Théophile Lavallée a donné sur cette femme célèbre une étude considérable écrite d'après des documents nouveaux. Le rôle historique de son héroïne est résumé tout entier dans ces quelques lignes :

« Madame de Maintenon n'a pas eu sur Louis XIV l'influence malfaisante que ses ennemis lui ont attribuée : elle n'eut pas de grandes vues, elle ne lui inspira pas de grandes choses, elle borna trop sa pensée et sa mission au salut de l'homme et aux affaires de religion ; l'on pourrait même dire qu'en certaines circonstances elle rapetissa le grand roi ; mais elle ne lui donna que des conseils salutaires, désintéressés, utiles à l'État et au soulagement du peuple ; et en définitive, elle a fait à la France un bien réel en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, selon Leibnitz, « faisait seul le destin de son siècle ; » enfin, en le rendant capable de soutenir « avec un visage toujours égal et véritablement chrétien » les désastres de la fin de son règne. »

Cet ouvrage de Théophile Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr* (1862), d'abord publié sous le titre d'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1853), obtint à l'Académie française le grand prix Gobert.

Les femmes célèbres de l'ancienne France ont encore inspiré M. Leroux de Lincy, pensionnaire de l'École des Chartes. Mais cet érudit s'est fait un cadre plus étendu que Victor Cousin, le peintre de la société brillante du dix-septième siècle ; il s'est donné large carrière dans les *Mémoires historiques sur la vie publique et privée des femmes françaises, depuis le cinquième siècle jusqu'au dix-huitième.*

Leroux de Lincy a remis au jour nombre de faits, de noms et de traits de mœurs oubliés; il a principalement reconstitué l'existence intime de la bourgeoisie, dont la richesse, le luxe et l'influence sociale sont peu connus, sous chacun des règnes qui se sont succédé depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XI. Les moindres détails de la vie privée ont été pour lui l'objet de recherches approfondies. C'est ainsi que, racontant la vie d'Anne de Bretagne, cet écrivain scrupuleux s'applique à décrire l'éducation de son héroïne, sa manière de vivre et de se vêtir, ses rapports avec les dames et les filles d'honneur de sa maison, son goût pour les tableaux, les objets d'art et les livres, sa conduite toute bienveillante à l'égard des lettrés et des artistes.

Il convient de citer ici un érudit très ingénieux, M. Chéruel, dont les ouvrages sur *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*,

et sur *Marie Stuart et Catherine de Médicis,* ont une honorable notoriété.

Après avoir consacré une étude importante à Catherine de Médicis, le comte Hector de la Ferrière, sous l'apparence de récits de chasse [1], a dessiné de curieux portraits des principaux personnages de la cour des Valois. Là, François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Diane de Poitiers, Marie Stuart, nous apparaissent successivement. C'est l'œuvre d'un érudit et d'un délicat, dont le style fin et coloré donne en quelque sorte l'impression de cette époque du seizième siècle, si pittoresque et si variée.

Au dix-neuvième siècle, de sérieux travaux ont été composés sur presque tous les grands hommes du long règne de Louis XIV. Dès le commencement de ce siècle, le cardinal de Bausset écrivait les Vies de Bossuet et de Fénelon, et réussissait surtout à peindre l'immortel archevêque de Cambrai. « Il a conservé, dit Villemain, dans la candeur noble et touchante de sa narration quelque chose du goût et du style de Fénelon. » Ce que le cardinal de Bausset avait laissé d'imparfait dans sa biographie de Bossuet a été complété par deux travaux excellents : les *Lettres sur Bossuet, à un homme d'État*, de M. Poujoulat, où, sous une forme épistolaire, l'écrivain raconte la prodigieuse activité littéraire, religieuse et politique de l'évêque de Meaux ; et les *Études sur la vie de Bossuet*, de M. Floquet, ouvrage couronné par l'Académie française [2], et le plus important, le plus considérable de tous.

C'est un merveilleux travail pour la conscience des recherches, pour l'exactitude, l'application constante et le désintéressement de l'écrivain.

« Voilà, disait M. Nisard en l'annonçant, un des meilleurs livres qu'ait produits notre temps. Il a les deux qualités principales qu'on demande aux ouvrages de ce genre, et même à tous les ouvrages d'esprit ; il remplit son objet et il est vrai.

« M. Floquet a voulu nous faire connaître la vie de Bossuet jusqu'à l'époque où il fut appelé par Louis XIV aux fonctions de précepteur du Dauphin. Il y a complètement réussi. Il a étudié Bossuet comme on étudie une science. De même qu'il y a des philologues, des épigraphistes, des hellénistes, des hébraïsants, il y a un savant en la connaissance de Bossuet. Ce savant, c'est M. Floquet [3]. »

On n'a pas d'exemple d'un pareil scrupule. Pendant cinquante années, M. Floquet appliqua tous ses soins à rassembler, à coordonner les éléments de cette grande biographie, ne négligeant aucune sorte de recherche, soit dans les dépôts publics, soit dans les bibliothèques

[1] *La Chasse sous les Valois.*
[2] 1873, 1re édition, 2 vol. in-8. Plon.
[3] *Études de critique littéraire*, p. 166.

particulières, pour établir une date, pour éclairer un doute, pour fixer un point obscur ou incertain. Il a mis sa vie dans l'étude de la jeunesse et du préceptorat de Bossuet. De sérieux résultats ont récompensé tant de persévérance.

M. Floquet a éclairé les pages les moins connues de l'histoire de ce grand homme, retrouvé des faits complètement perdus, relevé le mérite jusqu'alors si mal apprécié [1] des premiers discours de Bossuet, de ses sermons et de ses panégyriques; donné des dates à chacune de ses paroles comme à chacune de ses actions; découvert, corrigé mille erreurs, conquis enfin par sa patience, son goût, son érudition, des vérités historiques considérables.

Les détails sont abondants; il ne glisse sur aucun, si minutieux soit-il; il ne trouve rien indigne de l'histoire, mais le langage est sobre dans les *Études sur la vie de Bossuet.* Le style est un peu chargé d'archaïsme, l'écrivain affecte une certaine singularité de tournures, le mécanisme bizarre des périodes, l'imitation exagérée des constructions latines, mais le mot est précis, la phrase exacte et saine. M. Floquet a eu le mérite de parler du plus grand des orateurs sans déclamer.

Vauban, dont le nom et les travaux sont restés si célèbres, attendait encore un historien qui nous fît connaître sa vie. Cet historien s'est rencontré dans la personne de M. Georges Michel [2] qui, pour sa biographie de Vauban, reçut un prix Montyon au concours de 1878. L'esprit en est excellent, et les études consciencieuses comme les savantes recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage précieux pour l'histoire particulière du règne de Louis XIV.

Ce que Vauban, ce puissant organisateur, fut dans le génie militaire, Duquesne l'était dans la marine. Jal, l'auteur de l'*Archéologie navale*, du *Virgilius Nauticus*, de la *Flotte de César*, nous offre dans *Abraham Duquesne et la marine de son temps* [3] le type accompli de l'homme de mer sous Louis XIV et fait très bien connaître l'organisation de nos flottes. Après avoir fouillé toutes nos archives, M. Jal avait entrepris un voyage en Hollande, pour vérifier quelques dates et pour recueillir exactement l'opinion des compatriotes de Ruyter sur son illustre rival. La caractéristique de son livre est la parfaite connaissance des questions spéciales.

A l'aide des correspondances de Mme de Maintenon, de Mme de Sévigné, de Bussy-Rabutin, de beaucoup de documents complètement ignorés ou peu connus et d'un grand nombre de lettres la plupart inédites, adressées par Mme de Montespan au savant Huet, au maréchal et à la maréchale de Noailles, M. Pierre Clément a pu composer une étude historique intéressante et utile sur *Madame de Montespan et Louis XIV*, sur les mœurs de la cour et du roi pendant cette période.

[1] Par d'Alembert et Voltaire entre autres.

[2] *Histoire de Vauban.* Paris, Plon, 1878.

[3] In-8, 1868, Didier.

Son impartialité « laisse aux documents leur valeur et leur sens, et il en fait sortir de curieuses révélations. Les faiblesses de Louis XIV ne lui cachent pas sa grandeur ; le dix-septième siècle, malgré ce qui lui manque, a ses sympathies et son admiration [1]. » On doit lui savoir gré d'avoir signalé, dans les prêtres courageux qui travaillèrent à la conversion du prince et de la marquise, des hommes d'élite aussi recommandables par la hauteur du caractère que par l'intégrité de la vie ; « il ajoute vraiment à l'auréole de notre grand Bossuet [2]. » Une seule réserve doit être faite : l'historien est d'une sévérité excessive pour Mme de Maintenon.

A *Madame de Montespan et Louis XIV*, M. Pierre Clément donnait pour suite : *Une abbesse de Fontevrault au dix-septième siècle, Gabrielle de Rochechouart de Mortemart* [3]. C'est l'histoire d'une sœur de Mme de Montespan, dont la haute dignité avait eu pour unique source sa parenté avec la favorite royale ; elle nous fait connaître, en même temps que les détails de sa vie, ses studieuses occupations et ses titres littéraires.

Une étude historique de Camille Rousset, le *Comte de Gisors* (1732-1758), raconte la vie du petit-fils du surintendant Fouquet, du fils unique du maréchal de Belle-Isle, colonel à treize ans, à quinze ans présenté à Versailles, mort glorieusement à vingt-six ans sur le champ de bataille de Créfeld. Autour de cette monographie d'un admirable jeune officier se groupe un ensemble considérable de faits et de documents. Le docte conservateur des archives historiques du Dépôt de la guerre nous donne, d'après les pièces authentiques confiées à sa garde, le récit complet des campagnes si peu glorieuses de Westphalie et de Hanovre [4].

Depuis 1759, époque où l'Académie française mettait au concours l'éloge du maréchal de Saxe, de nombreux travaux sur le même sujet se sont succédé. Les uns ont reproduit sa correspondance, les autres ont retracé son histoire militaire, les plans et les opérations qui l'ont immortalisé.

M. Charles de Weber, le savant directeur des archives de Dresde, venait d'extraire du dépôt confié à sa garde des documents précieux, permettant de fixer certains points indécis de la vie du vainqueur de Fontenoy. En s'appuyant sur ces documents nouveaux et sur les ouvrages originaux du dix-huitième siècle édités depuis quelques années, M. Saint-René Taillandier [5] nous apprit la vérité sur une foule d'épisodes peu connus ou défigurés de la vie du maréchal, nous fit con-

[1] Alfred Durand, *Revue des questions historiques*, t. VI, p. 276.
[2] Id., *ib.*
[3] In-8. Didier, 1869.
[4] In-8. Didier, 1868.
[5] *Maurice de Saxe, étude historique*, in-8, 1865. Michel Lévy.

naître en particulier le curieux épisode du trône de Courlande, passagèrement occupé par Maurice de Saxe, et nous révéla les desseins personnels pour lesquels Maurice aurait désiré prolonger la guerre que termina le traité d'Aix-la-Chapelle.

Outre cette source de renseignements, les *Mémoires* du duc de Luynes le *Journal* de Barbier, les *Souvenirs* du marquis de Valfons, le *Journal* et les *Mémoires* du marquis d'Argenson, avaient permis à M. Saint-René Taillandier de recomposer la suite de cette aventureuse et brillante existence.

L'ingénieux auteur de la *Galerie des contemporains illustres* et de l'excellente étude sur *Beaumarchais*, M. de Loménie, a présenté l'histoire d'une famille patricienne de province, des Mirabeau [1], dans une série de biographies du plus piquant intérêt. C'est d'abord le vieux marquis Jean-Antoine, le comte Alexandre, puis le bailli, ce type curieux par excellence; c'est encore le marquis de Mirabeau, *l'ami des hommes,* l'utopiste féodal. L'origine des Mirabeau et leur existence intime sont racontées avec mille attachants détails.

En recueillant les matériaux de ce travail interrompu par la mort, Loménie trouva l'occasion d'étudier une des plus intéressantes personnalités du dix-huitième siècle, madame de Rochefort [2], l'amie de Duclos, du président Hénault, du duc de Nivernais, et du marquis de Mirabeau qui fut longtemps son correspondant. Les mœurs privées du temps sont mises en relief avec d'autant plus de vérité que la comtesse de Rochefort était restée étrangère à la politique et aux intrigues de cour pour ne se livrer qu'aux plaisirs des intimités choisies. Cette étude se fit remarquer par un sentiment élevé de l'histoire et surtout par une réserve de langage extrêmement rare dans les ouvrages relatifs à cette époque.

Dans une *Étude sur Madame Elisabeth d'après sa correspondance suivie de lettres inédites et autres documents* [3], M. G. de Beaucourt nous a offert le premier essai de travail sérieux et complet consacré à la mémoire de cette sœur de Louis XVI que tant de titres recommandent à l'admiration, et que la passion révolutionnaire elle-même a été obligée de respecter.

Une œuvre sérieuse de M. Crétineau-Joly, l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé:* le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, d'après les correspondances originales et inédites de ces princes, mérite de nous arrêter un instant.

[1] *Les Mirabeau,* nouvelles études sur la société française au dix-huitième siècle. Paris, Dentu, 1879.

[2] *La Comtesse de Rochefort et ses amis.* Paris, Calmann Lévy.

[3] In-8, Aubry, 1864. Extrait de la *Revue indépendante,* 15 février, 15 mars et 1er avril 1868.

En entreprenant cette histoire, sans pensée de récrimination ni de vengeance, l'auteur a résolu de se « tenir aussi bien à distance du Capitole que des Gémonies » pour parler de tant de noms glorieux ou coupables qui s'y trouvent mêlés.

« Dans leur correspondance familière, écrit-il, les trois derniers Condé et la princesse qui échangea ce nom héroïque contre celui de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, racontent ou peignent au jour le jour les dénûments, les amertumes et les angoisses de l'émigration, les magnificences de la fidélité et le bonheur puisé dans l'accomplissement du devoir. »

L'assassinat du duc d'Enghien, du dernier des Condé, est dépeint sous de sombres couleurs :

« Le 21 mars 1804 et le 27 mars 1830, dit M. Crétineau-Joly, demeurent dans la mémoire des peuples et dans les annales de la France comme des dates que le sang du duc d'Enghien et le sang du duc de Bourbon marquent d'un signe ineffaçable. »

L'*Histoire des princes de Condé* [1] a été reprise à ses origines par le duc d'Aumale. C'était une dette de reconnaissance envers la famille illustre dont il devint l'héritier. Son livre, il le dit lui-même, est une œuvre de bonne foi. Cependant on y relève une excessive prévention pour les protestants à qui il donne presque toujours le beau rôle dans les guerres de religion, une hostilité systématique contre la Ligue, des appréciations injustes sur la conduite de Sixte-Quint, et le parti pris de dissimuler les défauts et les torts de Louis de Condé et de Henri Ier de Bourbon. Défectueuse au point de vue des jugements religieux ou politiques, l'*Histoire des princes de Condé* est une œuvre solide sous le rapport exclusivement historique. Elle témoigne de longues et patientes explorations dans les dépôts publics et particuliers, dans les archives et les bibliothèques de France et d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. Les riches documents de la maison de Condé et les papiers d'État de Londres ont permis au duc d'Aumale de faire exactement connaître les relations des protestants avec l'étranger pendant la période ouverte par la prise d'armes de 1562 et close par la paix de 1563. Les qualités littéraires de son œuvre ne sont pas indignes de cette richesse d'érudition. Le duc d'Aumale a écrit de très brillantes pages sur Henri II de Bourbon et sur Henri IV.

En retraçant la vie de Maret, duc de Bassano [2], le baron Ernouf remit dans son vrai jour, selon ses propres expressions, « une des figures les plus respectables, les plus sympathiques de notre histoire moderne; un ministre aussi capable qu'honnête, ayant poussé jusqu'à l'exagération les qualités les plus estimables de l'homme d'État : la discrétion, le dévouement et la modestie. »

[1] 2 volumes in-8, 1863-1869. Michel Lévy.
[2] Un vol. in-8. Charpentier, 1878.

M. E. Keller, abordant un sujet tout à fait contemporain, a retracé avec exactitude et chaleur, sans faux enthousiasme, la vie militaire, politique et religieuse du général de Lamoricière [1].

On a pu reprocher à notre siècle, comme une manie, l'amour excessif de la biographie. Nous avons eu successivement les *Contemporains illustres* par l'Homme de Rien (M. de Loménie), le *Clergé contemporain* par « le Solitaire » (l'abbé Barbier), deux publications fort distinguées d'ailleurs auxquelles d'excellents esprits rendirent hommage ; puis les *Biographies*, moins sérieuses, de M. E. de Mirecourt, les *Portraits historiques au dix-neuvième siècle* par M. H. Castille, et les *Hommes du jour*, par le démagogue Vermersch.

M. Vapereau jugeait ainsi les courtes notices de ce dernier, qui fut à son heure regardé comme un écrivain spirituel :

« M. E Vermesch n'a pas voulu que ses fantaisies de biographie volante fussent perdues et il en a fait deux petits volumes, sous ce gros titre : *les Hommes du jour* [2]. Malgré l'exigence du format, chaque série comprend cent cinquante portraits ; ce qui fait en tout trois cents biographies en deux cents pages. Il est vrai que plusieurs n'ont qu'une ou deux phrases, et ce ne sont pas les moins malicieuses. Tantôt c'est un échantillon du style de l'auteur : cinq ou six lignes suffisent sinon à faire pendre l'homme, du moins à le juger. Tantôt c'est une imitation de sa manière, la charge de son procédé, quelquefois c'est une pièce de vers, une chanson ou un couplet, un vers clair, un rondeau bien troussé [3]. »

Nous retrouverons à la critique littéraire Mirecourt et Loménie.

[1] *Lamoricière, sa vie militaire, politique et religieuse*, par E. Keller, député du Haut-Rhin, 1874.

[2] Henri Plon.

[3] Vapereau, *Année litt.*, X, p. 244-245.

VII

FRANCE — Provinces

Les provinces de France et ses colonies ont été l'objet d'études historiques dont on doit tenir compte. Quelques-uns de ces travaux sont des œuvres solides auxquelles d'éminents écrivains n'ont pas craint d'attacher leur nom.

Entrons en matière par l'Ile-de-France et par sa capitale, Paris.

Depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, lisons-nous dans une introduction, cinq à six cents ouvrages ont été publiés sur Paris, soit pour décrire en tout ou en partie ses rues, ses monuments, ses institutions, soit pour raconter son histoire. Au dix-neuvième siècle, parmi ces nombreuses histoires de la grande capitale, on cite en première ligne celles de Saint-Victor (1808-1812) [1], de Dulaure (1834) et d'Amédée Gabourd (1863). La première est une ingénieuse compilation, la seconde un habile pamphlet, la troisième offre un tableau net, méthodique, de la capitale et de ses différents quartiers, dans les temps anciens, au moyen âge, et dans les temps modernes ; la quatrième a le mérite d'une histoire sérieuse.

Chacun de ces historiens, dépréciant d'abord l'œuvre de ses prédécesseurs, s'est flatté qu'après lui l'histoire de Paris ne serait plus à faire. Nos écrivains modernes dédaignent tout particulièrement le *Tableau historique et pittoresque de Paris* de J.-B. de Saint-Victor. M. Lavallée laisse croire que cette compilation n'est qu'une mauvaise copie de Jaillot ; la *Biographie universelle* de Rabbe et Boisjolin, la *France littéraire* de Quérard avancent que Tourlet collabora à cet ouvrage, dont Saint-Victor eut la plus grande part. Et cependant les derniers venus parmi les historiens de Paris n'ont pas craint de puiser largement dans le livre indigeste du savant et laborieux écrivain.

Grâce aux obscénités dont son recueil est chargé, grâce à l'abondance de ses impiétés grivoises, Dulaure [2] avait obtenu auprès d'une immense classe de lecteurs un succès qui dure encore ; un historien catholique voulut faire œuvre de réparation et de vérité. Les cinq volumes de M. Gabourd fourmillent de faits précis et de détails curieux.

[1] *Histoire de Paris depuis les temps des Gaulois jusqu'en* 1850. Hetzel, édit. illustrée par Champin, 1852.

[2] *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*. Paris, Ledentu, 1834, 9 vol. Paris, Furne et Cie, 1841, 6 vol. gros in-8°.

On y voit Paris à son origine, la boueuse cité des Parisii devenant la chère Lutèce de Julien, restant presque stationnaire pendant les deux premières races, se développant sous les Capétiens et surtout sous les Valois pour aboutir au Paris de la Renaissance; on y suit toutes ses transformations locales et politiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le caractère particulier de l'*Histoire de Paris* [1] d'Amédée Gabourd est d'être à la fois artistique et chrétienne.

L'*Histoire de Paris* [2] de Théophile Lavallée est plus littéraire.

La *Galerie populaire et pittoresque des rues du vieux Paris*, par M. Victor Fournel, se présente comme un recueil spécial dont bien des tableaux sont piquants. Sur les anciennes habitudes, les fêtes, les jeux, les petits métiers, les types de la grande ville, l'auteur a multiplié les anecdotes curieuses, cueillies dans les documents authentiques. La lecture en est attrayante. Une étude analogue, *Mon vieux Paris,* de M. Ed. Drumont, aide encore à la reconstitution de la capitale, telle qu'elle était au moyen âge et, de plus, donne une idée exacte du Paris nouveau. Les deux époques se complètent l'une par l'autre. Cet ouvrage, récompensé par le prix de Jouy à l'Académie française (1879), est d'un sérieux et délicat érudit.

Signalons en terminant deux livres intéressants sur le Parlement et sur la municipalité de Paris. Le premier, de M. Fayard, *Aperçu historique sur le Parlement de Paris*, nous retrace l'origine, les attributions diverses et les transformations successives de cette cour souveraine dont le pouvoir tint longtemps en échec celui de nos rois. Le second, de M. Leroux de Lincy, *Histoire de l'Hôtel de ville de Paris*, nous fait suivre le gouvernement municipal d'étape en étape jusqu'à son installation définitive sur la place de Grève, et nous mène au travers de tous les événements importants, de toutes les fêtes somptueuses dont l'Hôtel de ville fut le théâtre [3].

La Bretagne est de toutes nos provinces la plus riche en souvenirs, celle dont l'histoire fut le plus souvent et le plus volontiers abordée.

Après le consciencieux mais un peu romanesque ouvrage de M. de Roujoux [4], M. Aurélien de Courson en a retracé les souvenirs lointains dans son érudite histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques, dont la troisième édition reçut, en 1846, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le grand prix Gobert.

[1] Gaume, éditeur.

[2] Didot, éditeur.

[3] *Histoire de l'Hôtel de ville de Paris*, suivie d'un essai sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville, par Le Roux de Lincy, ouvrage orné de huit planches dessinées et gravées sur acier par Victor Calliat. — Un volume in-4° de 30? à 379 pages. Paris. Dumoulin, 1846.

[4] *Histoire des ducs de Bretagne*. Paris, 1839.

M. de Courson annonce tout d'abord que sa première et constante préoccupation sera de respecter la vérité et de la dire à tous, « comme faisaient ses pères, au témoignage de Guald le Cambrien. » La pensée générale de son livre est d'exposer les bienfaits de la féodalité dans les temps les plus reculés.

En dépit des critiques acerbes de la *Revue des Deux Mondes* et des réflexions aventurées de ses rédacteurs sur la valeur de la littérature et des souvenirs du moyen âge, le travail de M. de Courson, bien qu'insuffisant pour tout ce qui touche aux Celtes de l'Écosse et de l'Irlande, est une œuvre de science solide.

On y a relevé quelques imperfections de forme, de la confusion dans les chapitres et dans la disposition des matières, des retours en arrière trop fréquents et l'abus des notes, des renvois et des appendices. L'érudit écrivain n'a pas su entièrement fondre dans le récit les documents et ce qu'il nomme les pièces justificatives. Mais le style, à part quelques rudesses bretonnes, a de réelles qualités, on y retrouve pleinement l'élégance, la sobriété et la précision qui distinguent les écrits de M. de Courson, le publiciste du *Correspondant*, le fondateur de la *Revue de l'Armorique*, l'ingénieux auteur de tant d'opuscules sur les lois barbares, les institutions féodales, la géographie gallo-romaine, sur les anciennes forêts armoricaines, les coutumes rurales des Bretons, les idiomes dits celtiques, l'esclavage et le servage antique, sur la Ligue et la Révolution française en Bretagne.

La *Cartulaire de Redon* précédée d'une Introduction formant à elle seule un ouvrage important, — *la Bretagne du cinquième au douzième siècle*, — la *Cartulaire de Redon* qui valut à M. Aurélien de Courson un autre grand prix Gobert, l'a classé parmi les érudits les plus distingués de son pays.

Le comte Daru avait adopté pour sujet d'une *Histoire de Bretagne*[1] les révolutions qui ont agité cette province, considérée dans ses rapports avec la France et l'Angleterre. Dans son vaste ouvrage des *États de Bretagne* (1868)[2], M. de Carné, étendant le cadre du récit « depuis les temps qui suivirent la réforme religieuse jusqu'à ceux qui précédèrent la chute de la monarchie, » raconte et « glorifie cette vieille liberté de sa province, d'où devait surgir la liberté moderne de 1789, non pas pour l'imiter, hélas! mais pour l'anéantir [3]. » Les deux premiers chapitres : *la Bretagne sous ses ducs*, et *la Bretagne après la réunion*, permettent au lecteur de pénétrer jusqu'aux origines mêmes de cette grande province, de la connaître intimement et de la suivre avec plus d'intérêt à travers les phases tourmentées de son existence. Cette histoire d'un petit peuple toujours fidèle à lui-même, et dont les amères déceptions sortirent de l'excès de cette fidélité, se prolonge durant deux siècles pour s'achever dans la catastrophe où s'écroule

[1] 3 vol. in-8°, 1826. — [2] 2 vol. in-8°, Didier.
[3] Franz de Champagny.

avec ce peuple lui-même la puissante monarchie qu'il a si longtemps combattue. Une fois de plus, M. de Carné pense établir que la participation incessante du pays à son propre gouvernement est une nécessité, un besoin impérieux qui s'est plus manifesté en Bretagne que dans toute autre province de France. S'appuyant sur les souvenirs de sa vie intérieure, comme sur de fidèles témoignages, l'historien dépeint longuement les mœurs et les idées des différentes classes sous cet ancien régime « auquel l'école révolutionnaire prête trop souvent des torts qu'il n'eut pas, et l'école monarchique des mérites qu'il n'eut pas davantage. »

Cet ouvrage donne une idée nouvelle de ce qu'était la France de nos pères dans sa variété confuse, et présente un vif intérêt non seulement par le sentiment profond des libertés publiques, mais aussi par les nombreux documents inédits dont l'auteur s'est aidé et qu'il met sous les yeux de ses lecteurs. Cependant l'esprit n'en est pas complètement irréprochable; malgré son grand désir d'impartialité, l'écrivain, sous l'influence des idées modernes, n'est pas toujours juste pour l'ancien régime. Partisan déclaré de la Révolution française, il cherche un peu trop, comme on l'a justement remarqué, dans le récit des faits la confirmation de ses propres idées.

Après ces histoires sérieuses, mentionnons encore avec éloge les *Antiquités de la Bretagne* (1832) du chevalier de Freminville, et citons pour mémoire la *Bretagne* de Jules Janin.

Un fécond historien, M. Crétineau-Joly (1803-1875), qui, par sa situation de rédacteur en chef du journal *l'Hermine*, la seule feuille royaliste de l'Ouest sous la révolution, se trouvait en relation avec toutes les familles qui prirent part aux guerres de la Vendée, avait découvert dans la ville de Nantes une grande partie de la correspondance des généraux républicains et des représentants du peuple. De plus, les renseignements sur les royalistes lui parvenaient de toutes parts; c'est donc avec un ensemble considérable de documents authentiques qu'il put édifier l'*Histoire de la Vendée militaire*. Il fut aidé dans cette tâche par les souvenirs personnels des contemporains et des acteurs même de cette guerre fameuse, Georges Cadoudal, le général de la Boëssière, le comte de Robieu, M. de Guernissac, le commandant Guillemot et d'autres chefs de la Chouannerie. Le baron d'Haussy, le général marquis de Chambray lui donnèrent des renseignements précieux pour ce qui concernait la Normandie; d'anciens compagnons de Jean Chouan lui rendirent le même office pour le Maine; enfin, dans le camp opposé, l'ancien conventionnel Boursault, acteur aussi de cette lutte de géants, lui fournit de nombreux détails exposés sans passion comme sans animosité. Tous ces éléments réunis, l'historien, dont le sens naturel était sagace, ne pouvait manquer de donner à son œuvre le double mérite de l'intérêt et de la vérité. M. Crétineau-Joly fit preuve d'une impartialité si rigoureuse que toutes les opinions lui rendirent hommage, et que pas une réclamation sérieuse ne s'éleva contre les faits racontés et

jugés par lui, bien qu'il ait empreint certaines pages de son livre d'une certaine virulence. L'*Histoire de la Vendée militaire* fut la grande œuvre de sa vie [1].

Rappelons à propos de la Vendée militaire le livre d'Alfred Nettement, *Quiberon, souvenirs du Morbihan* [2], saisissante peinture de l'un des plus terribles épisodes de nos longues guerres civiles, et surtout l'ouvrage de M. Théodore Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest* (1847), très utile par le nombre et par l'authenticité des renseignements sur les faits les plus ignorés de la Chouannerie.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, tel est le titre d'un recueil local assez important, de M. Célestin Port.

On aurait tort de prendre ce mot de *dictionnaire* dans son sens ordinaire et banal : c'est plus exactement une sorte d'encyclopédie provinciale de l'Anjou, telle que l'on voudrait en voir entreprendre pour chacune de nos anciennes provinces. Le savant archiviste du département de Maine-et-Loire n'a voulu mettre à contribution ni les différentes histoires de l'Anjou, de quelque mérite qu'elles soient, ni les monographies précédemment écrites ; il a résolu, comme il l'annonce hardiment dans son programme, de s'attaquer à tout de front et de plein pied et *sans subterfuge d'éloquence* ou de pédantisme.

« Nous avons dû, ajoute-t-il, pour y suffire, autant qu'il est possible à œuvre d'homme, interroger les documents mêmes, et depuis quinze ans bientôt, sans nous croire au bout ni nous fatiguer de la peine, explorer à fond et mettre à jour enfin, outre les curieux manuscrits de la Bibliothèque municipale, les archives du département, des communes, des cures, des châteaux, des fermes mêmes, qui ont tant à dire encore à qui veut les faire parler. »

La partie géographique de l'ouvrage a été restreinte au seul département de Maine-et-Loire, mais la partie biographique et bibliographique comprend l'Anjou tout entier ; cette dernière est la plus intéressante de l'ouvrage. L'auteur a fait un recueil curieux de tous les noms qui pour des travaux divers ont été conservés dans la mémoire locale.

Les *Mémoires de René Nepveu de la Manouillère, chanoine du Mans*, publiés par M. l'abbé Esnault, importent aussi pour l'histoire du Maine.

Ce volume, qui comprend toute la période révolutionnaire de 1781

[1] Comme complément de l'ouvrage de Crétineau-Joly, lire l'*Histoire de la Vendée*, d'après des documents inédits, par M. l'abbé Deniau, curé de Voide (Maine-et-Loire), dédiée à Mgr Freppel, évêque d'Angers. T. I, chez Victor Palmé, 1879.

[2] Lecoffre, 1869.

à 1807, offre un tableau fidèle et curieux de la société du Mans. Les notes explicatives de M. l'abbé Esnault sont intéressantes à consulter.

Au même titre se recommandent : *L'Église du Mans pendant la révolution, — Mémoires sur la persécution religieuse à la fin du dix-huitième siècle, — Complément de l'Histoire de l'Église du Mans,* par dom Piolin, bénédictin de la congrégation de France.

M. Hippeau, examinant le *Gouvernement de Normandie au dix-septième et au dix-huitième siècles* (1863) [1], a reproduit, d'après les documents tirés des archives du château d'Harcourt, la correspondance des marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, gouverneurs ou lieutenants généraux de la province de Normandie, depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. Cette correspondance embrasse l'administration militaire, civile et religieuse de Normandie, pendant cette époque, dans les trois généralités de Rouen, de Caen et d'Alençon. Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, avec leurs ministres, depuis Mazarin, Fouquet et Colbert jusqu'à Barbezieux et Chamillart, depuis Dubois et Fleury jusqu'à Maurepas, Turgot et Necker; une foule d'officiers supérieurs appartenant à la marine, à l'artillerie et aux armées de terre; les intendants et leurs subdélégués, les membres des parlements, des conseils supérieurs et des sièges présidiaux, les évêques et les abbés, les moines et les échevins des principales villes de Normandie, un grand nombre de personnages enfin, alliés ou amis des gouverneurs et confidents de leurs pensées intimes, figurent dans cette précieuse collection dont les conseils généraux des cinq départements de la Normandie ont favorisé la publication.

On doit encore à M. Hippeau la publication, intéressante à plus d'un titre, des *Cahiers de 1789 en Normandie* (1869).

A propos du dénombrement dressé en 1373, par l'ordre du comte Louis II de Bourbon, des églises, terres, fiefs, cens et rentes tenus et mouvants du comté de Clermont, M. de Luçay reconstitue dans ses moindres détails la vie féodale au moyen âge, et son étude, le *Comté de Clermont en Beauvaisis* [2], toute locale en apparence, contient plus d'un document précieux pour l'histoire générale de la France.

L'auteur de l'*Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois* [3], l'abbé D. Mathieu, décrit, à l'aide de nombreux documents inédits, la Lorraine se formant lentement et pour ainsi dire pièce à pièce au milieu de ses luttes intestines; il la montre abattue par Richelieu, en-

[1] Paris, Aubry.

[2] Paris, Dumoulin.

[3] *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois,* d'après des documents inédits (1698-1789), par l'abbé D. Mathieu, docteur ès lettres. 1 vol. in-8, Hachette, éditeur, 1879. Ouvrage couronné par l'Académie.

suite renaissante pour un moment et définitivement tombée par la cession qui en fut faite à Stanislas de Pologne ; il retrace son histoire, avec son organisation ecclésiastique, féodale, judiciaire, administrative et financière ; il expose dans un style d'une sobre élégance la situation religieuse de ce petit pays, toujours si éprouvé, et saisit cette occasion pour faire à l'ancien régime sa juste part de bien et de mal, comme voulaient le faire MM. de Tocqueville et H. Taine. Il conclut en demandant au christianisme de ramener au vrai les aspirations chimériques, de contenir les passions brutales, d'élever le cœur de la foule en lui inspirant le respect du devoir, l'amour du travail, la résignation, l'espérance d'une vie meilleure, toutes choses qui seront nécessaires à l'individu et à la société, tant que la douleur, la pauvreté et les inégalités du sort n'auront pas disparu du monde.

Un esprit aussi sain anime le *Précis de l'histoire de la Lorraine* [1], par M. L. Leupol, de l'Académie de Stanislas.

Après avoir exécuté de nombreux travaux sur la Lorraine, un autre annaliste, M. Digot, entreprit de réunir en un corps d'ouvrage les renseignements les plus variés sur les faits religieux et politiques, sur la condition des terres et des personnes, les affranchissements, l'industrie, le commerce, l'architecture, les sciences, les arts, et la vie des hommes célèbres de cette province. Il est à regretter que l'auteur de l'*Histoire de Lorraine*, loin de se conformer à ce dessein général, ait évité volontairement d'aborder les questions encore obscures, sous le prétexte mal fondé qu'il s'occupait d'un État restreint, d'un pays de minime étendue. La masse des mémoires et des manuscrits enfouis dans les bibliothèques, surtout le trésor des chartes conservé aux archives du département de la Meurthe, auraient pu lui fournir de précieux documents.

Lorsque M. Digot aborde l'histoire de l'Austrasie, il se fait une loi de n'utiliser que les historiens et les diplômes antérieurs au neuvième siècle ; il en a tiré de curieuses déductions, ainsi résumées dans sa préface :

« On verra, en parcourant notre ouvrage, que la constitution de la Gaule, pendant les temps mérovingiens, n'était pas autre que celle de l'Empire, et les révolutions y furent même moins nombreuses et moins sanglantes.

« ..... Notre amour-propre national pourra souffrir un peu en voyant que les premiers rois de France, dans lesquels on avait voulu trouver des autocrates et des conquérants, étaient jusqu'à un certain point les subordonnés des souverains de Constantinople, recherchaient avidement les titres de maître de la milice et de consul, et n'avaient pas même le droit de frapper des monnaies à leur nom, mais les choses étaient ainsi, et l'histoire doit sacrifier tous les préjugés populaires à la recherche de la vérité... »

L'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, en quatre volumes

[1] 3e édit., 1864. Nancy, Grosjean.

qui parurent de 1854 à 1859, est l'œuvre capitale de M. d'HAUSSONVILLE et la plus considérable que l'on ait faite sur cette province.

Le brillant historien n'a pas eu la pensée de résumer les volumineux in-folios de dom Calmet, mais simplement de transporter le lecteur aux temps où se préparait et où se consommait la réunion de la Lorraine à la France, et de fondre en un seul récit l'histoire des deux pays pendant tout le cours de cette période.

Ce mélange était une condition nécessaire de la vérité complète et de l'intérêt fondamental du livre.

« La difficulté du livre de M. d'Haussonville, écrit M. de Pontmartin, était de rester tout ensemble Lorrain et Français, de ne pas perdre de vue son programme, de maintenir sur le premier plan Charles III, Henri II, Charles IV, et les Nicole, et les Claude, et les Marguerite, leurs fiancées, épouses ou sœurs, tout en rappelant leurs rapports avec la Cour de France, et sans laisser arriver un moment où le lecteur s'intéresserait plus à Henri IV, à Richelieu, à Louis XIII, à Anne d'Autriche, à la duchesse de Chevreuse, à l'accessoire qu'au principal, et aux vainqueurs qu'aux vaincus... M. d'Haussonville a très habilement évité cet écueil, et cette habileté est d'autant plus remarquable qu'elle n'a rien coûté à sa conscience d'historien, à l'exactitude de ses récits, à cette sage distribution qu'exige toute œuvre d'art, et même, chose plus difficile et plus délicate, à son *second* patriotisme absorbant le *premier* sans le détruire, comme la France s'est assimilé la Lorraine sans la supprimer. »

C'est bien le double sentiment qui nous a frappé dans cette œuvre élevée, et que reconnaissait Saint-Marc Girardin s'adressant à M. d'Haussonville, en 1869, lors de sa réception à l'Académie française :

« Votre livre a pour sujet la glorification de deux grands et bons souvenirs, l'indépendance nationale de la Lorraine dans le passé, et son heureuse association avec la France au dix-huitième siècle. Honorer les temps et les sentiments anciens sans les regretter, et célébrer l'unité patriotique de la France sans porter atteinte au respect de nos vieilles diversités nationales, voilà l'inspiration, et voilà l'œuvre et l'honneur de votre livre. »

Écrit d'un style naturel, chaleureux, soutenu, sans faux éclat, sans emphase, le livre de M. d'Haussonville est plus qu'un travail d'histoire, c'est une œuvre littéraire.

L'incendie qui, pendant la révolution, détruisit l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dévora en même temps les documents et les travaux des bénédictins sur l'histoire du Berry. M. RAYNAL essaya de réparer cette perte autant qu'il était possible. Il recueillit patiemment dans les archives locales un grand nombre de pièces authentiques, de chartes nouvelles, de documents inédits, de renseignements puisés aux sources, et publia l'histoire du Berry.

L'abondance des notes inédites dont le texte est appuyé contribue beaucoup à la clarté et à l'autorité de l'ouvrage, toujours écrit d'ailleurs dans un style convenable au sujet traité. La narration est sobre,

sans prétention, intéressante. Elle ne produit aucune fatigue, l'auteur a le secret des transitions naturelles et dégagées.

L'ouvrage de M. Raynal fut jugé digne, en 1847, de recevoir le grand prix Gobert, et l'Académie des Inscriptions pensa que, par la sagesse du plan et par l'habileté de l'exécution, cette *Histoire du Berry* pouvait être proposée pour modèle à celles de nos histoires de province qui sont encore à faire [1].

Nul mieux que M. Lecoy de la Marche ne connut René, comte de Provence, et l'histoire du pays dont il hérita en 1436, où il se fixa en 1473, et qu'il gouverna paisiblement jusqu'à sa mort arrivée en 1481.

Après avoir publié les *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, le docte archiviste a réuni dans un même ouvrage et condensé dans un excellent récit toute l'histoire du *Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires*. Il nous révèle ce prince sous un aspect peu connu jusqu'à présent, mauvais politique, parce qu'il était loyal, mauvais stratégiste et toujours vaincu malgré son courage, toujours pauvre quoique possesseur d'immenses domaines; mais conservant, à travers ces épreuves multipliées, son auréole inaltérable de protecteur des arts et des lettres.

Le même écrivain se plut à retracer l'histoire du *Prieuré de Ripaille en Chablais* [2], célèbre par la retraite d'Amédée VIII de Savoie. M. Lecoy de la Marche sut, dans un ouvrage d'un intérêt essentiellement local, fournir à l'histoire des données précieuses sur Amédée VIII et sur les invasions bernoises dans le Chablais.

Sur la Savoie, signalons : *Savoie et Dauphiné ou Rivalités du Dauphiné et de la Savoie jusqu'en* 1349, et *Philis de la Charce ou une héroïne au dix-septième siècle* [3], par M. Albert du Boys. Le dernier récit rappelle en quelques pages intéressantes les exploits d'une Jeanne Hachette dauphinoise, Philis de la Charce, dans les combats livrés au duc de Savoie, Victor-Amédée, en 1690. Mais le plus important travail inspiré par cette province nouvellement française est l'œuvre complète de M. V. de Saint-Génis, l'*Histoire de la Savoie*, couronnée par l'Académie française [4].

Nommant le Dauphiné, nous ne saurions négliger l'importante publication du comte Douglas : *Documents inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné* [5]. Ces matériaux historiques, trouvés dans les archives

[1] *Histoire du Berry, depuis les temps les plus anciens jusqu'en* 1789, par M. Louis Raynal, premier avocat à la Cour royale de Bourges. 4 vol. in-8°, Bourges, 1845-47.

[2] Paris, Durand. Annecy, Monnet, 1863.

[3] Chambéry, 1864.

[4] 3 vol. in-12, Didier.

[5] 4 volumes in-4°. Grenoble, chez Allier, imprimeur-éditeur. Paris, Ernest Picard.

de Peyrins, près Romans (Drôme) et mis en ordre, serviront à élucider bien des questions controversées de la Ligue et des guerres de religion.

Le même genre de mérite recommande un ouvrage de M. l'abbé PUYOL, *Louis XIII et le Béarn* [1]. On lit trop peu cette savante étude sur les événements politiques et religieux qui agitèrent si profondément le pays de Jeanne d'Albret depuis la seconde moitié du seizième siècle jusqu'en 1622. On trouverait cependant du charme dans ces détails inédits sur l'établissement du calvinisme et le rétablissement du catholicisme en Béarn, sur la politique religieuse de Henri IV, sur le caractère général de Marie de Médicis, sur les intrigues des deux cours de France et de Navarre; on gagnerait à suivre de près ces aperçus fins et nouveaux, exprimés dans une langue claire et sobre.

De nombreux ouvrages ont été composés sur l'Algérie d'après de récents souvenirs de campagnes, personnels ou recueillis. On vante particulièrement l'*Histoire de la conquête d'Alger* [2], par Alfred NETTEMENT.

L'historien avait eu la bonne fortune de pouvoir consulter les papiers politiques du baron d'Haussez qui, ministre de la marine, organisa l'expédition d'Alger, puis les rapports et informations verbales des deux ministres ses prédécesseurs, le duc de Clermont-Tonnerre et le baron Hyde de Neuville, enfin les travaux spéciaux de l'amiral Dupetit-Thouars, les archives de la famille du maréchal de Bourmont et le journal du lieutenant général duc d'Escars. Aussi cette histoire était-elle l'ouvrage le plus complet et le plus sérieux de tous ceux qui traitent de la conquête de l'Algérie, avant l'ouvrage définitif, dont nous avons déjà parlé, de M. Camille ROUSSET [3], fait principalement sur les documents du Dépôt de la Guerre.

Sur nos autres colonies, nous ne possédions guère que des récits de voyages, lorsque M. Paul GAFFAREL, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, publia un important ouvrage, *les Colonies françaises* (1879) [4], où l'on trouve tous les détails désirables sur l'histoire, la topographie et les richesses de nos diverses colonies françaises, à l'exception de l'Algérie, dont l'auteur se réserve de parler à part, vu son importance politique et la vaste étendue de son territoire.

[1] 1 vol. in-8°. De Soye, Paris, 1872.
[2] Lecoffre.
[3] H. Plon.
[4] 1 volume in-8. Germer Baillière.

VIII

FRANCE — Histoire générale

Abordons enfin l'histoire générale de la France, mais en réservant le nom d'un de ses principaux représentants, Michelet, sur lequel nous aimerons à nous appesantir.

La priorité dans la réforme de nos études historiques appartient à Sismondi, Génevois de naissance et d'affection, mais Français par les goûts de son esprit et la direction de ses travaux [1]; Sismondi qui le premier, comme l'a constaté Barante, sut dépouiller les commencements de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue; qui le premier remonta courageusement aux sources originales pour toutes les questions de politique, de jurisprudence, d'économie et de littérature.

« Nous cherchons dans une histoire le développement d'une nation, écrit-il en tête de son *Histoire des Français*, en 1821, nous cherchons le progrès de ses mœurs, de ses sentiments, de ses lumières, de ses institutions, mais il ne suffit pas toujours pour les reconnaître de suivre, année par année, les guerres dans lesquelles elle s'engage, les négociations de son gouvernement, les lois qu'elle adopte ou qu'elle abolit : d'autres changements s'opèrent en silence, sans qu'on puisse dire à quel jour ils ont commencé, quel fait les a déterminés, les contemporains eux-mêmes ne s'en sont point aperçus; et cependant la métamorphose est complète; les hommes d'une époque ne ressemblent plus à ceux d'une époque précédente. Une tendance générale dans les mœurs, dans les esprits, dans les institutions, caractérise ces périodes diverses d'une même histoire : il est essentiel d'en bien saisir la nature, de rappeler fortement sur elles l'attention des lecteurs, si l'on ne veut point que cette révolution silencieuse leur échappe, comme elle a échappé souvent à ceux mêmes qui l'épousaient. C'est dans ce but que nous avons partagé l'histoire des Français en périodes absolument détachées, et que nous avons cherché à désigner chacune d'elles par la révolution qui, pendant sa durée, s'opérait dans la nation...

« Nous nous sommes proposé de fixer l'attention de nos lecteurs sur le caractère propre à chacune des périodes de l'histoire des Français. C'est ainsi que cette histoire s'est partagée pour nous en neuf grandes divisions, dans chacune desquelles il nous semble que la nation est entraînée par une tendance différente, et que les mœurs changent. »

Ambitieux de faire ressortir les traits généraux en des lignes facilement perceptibles, Sismondi voulut suivre la nation française de siècle

[1] Loménie, *Galerie des contempor. illust.*, t. VII, p. 144.

en siècle sans adopter d'autre division que celle de ces espaces égaux qui marquent le progrès des temps.

« Cette division, dit-il, corrigera du moins en partie notre disposition à donner une importance croissante aux événements, à mesure qu'ils nous avoisinent. Le caractère le plus frappant aujourd'hui de la nation française, en opposition à toutes les autres, c'est son unité ; l'histoire doit nous révéler la formation de cette unité, l'assimilation des parties dont elle s'est successivement composée ; cette assimilation fut l'ouvrage du temps, et pour la comprendre il est nécessaire que la pensée du temps qui s'écoule ne s'efface jamais de notre mémoire. Nos chapitres s'allongeront à mesure que les événements plus rapprochés de nous seront mieux connus, et auront plus d'influence sur notre époque ; mais, pour rectifier l'illusion que fait toujours un récit plus détaillé, nous ferons toujours entendre la grande horloge du temps, qui, à des espaces réguliers, battra le cours des siècles à notre oreille. »

Sismondi avait eu l'intention de poursuivre son *Histoire des Français* jusqu'à l'assemblée des États généraux en 1789. « Elle aurait ainsi compris toutes les destinées de l'ancienne monarchie française et elle se serait arrêtée à l'entrée d'une ère nouvelle, au moment où tout changeait en France, lorsque d'autres idées, d'autres passions devaient amener des événements qui n'avaient plus de ressemblance avec ceux qui avaient précédé [1]. » Mais il ne put écrire ce qui aurait formé le trentième volume de son histoire : l'âge et la maladie l'en empêchèrent[2]. Il finit son travail au règne de Louis XV.

Nous devons rendre à Sismondi cette justice qu'il a, comme il se l'était proposé, donné à la nation française ce qu'elle n'avait pas encore : un tableau complet de son existence, un tableau consciencieux où, suivant ses expressions, l'amour et la haine, la crainte ou la flatterie ne l'ont jamais conduit à déguiser aucune vérité, « un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle apprendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à se respecter [3]. » Mais nous devons aussi faire observer que, sous le rapport littéraire, bien des points négligés accusent chez lui l'excessive rapidité de la composition.

Plein d'une foi austère dans la puissance de la vérité, a-t-on dit, il dédaigna trop l'habile composition des tableaux, l'art des nuances, le charme de l'expression, et jusqu'aux exigences de l'oreille. La concision et l'harmonie des phrases lui font constamment défaut. Le ton général de son *Histoire* est simple et clair, mais parfois diffus, un peu banal, souvent dépourvu de chaleur et de vie.

Vers le même temps, Laurentie faisait paraître son *Histoire de France*

[1] Tome XXIX, conclusion.

[2] M. Amédée Renée entreprit cette tâche et publia, en 1844, le 30[e] volume suivi d'un autre volume qui comprend la *Table générale de l'Histoire des Français.*

[3] Tome XXIX, conclusion.

(1839-1855). Comprenant lui aussi qu'il fallait revenir aux sources, chercher les documents dans les traditions des vieux âges, et faire enfin apparaître les monuments historiques dans leur simplicité primitive, il avait scrupuleusement interrogé tout ce qui exprime la vie morale et politique de la nation, avec ses besoins, avec ses penchants, avec ses préjugés. Ses découvertes aujourd'hui sont bien surpassées et rectifiées, mais il lui faut tenir compte d'avoir pris place parmi les initiateurs.

Selon ses expressions, la pensée générale de son œuvre est chrétienne et nationale, monarchique et populaire. Cette double pensée, qu'il a parfois exprimée avec un enthousiasme un peu partial, il lui a semblé la voir jaillir vivante et féconde de la suite de nos révolutions.

Laurentie, outre ses prétentions historiques, avait des intentions de style; il ne dédaignait pas l'effet des antithèses et des réflexions sententieuses jetées à travers le récit; ces recherches nuisirent plus d'une fois à la clarté de sa narration.

L'*Histoire des Français* d'Alex. MONTEIL avait précédé celle de LAURENTIE.

Malgré le ton romanesque et satirique de son ouvrage [1], Monteil a le mérite d'avoir en quelque sorte annoncé les travaux plus sévères des Guizot et des Augustin Thierry. On lui reproche moins de n'avoir pas consulté les documents authentiques qui s'offraient à lui et qu'il aurait eu à mettre en lumière, que d'avoir trop souvent négligé de faire concorder ses récits avec les très nombreuses pièces justificatives qu'il publie.

Après les vastes études de Sismondi et de Guizot, Théophile LAVALLÉE composant l'*Histoire des Français* jusqu'en 1848 ne voulut écrire qu'un abrégé en peu de volumes de cette histoire, et la rendre ainsi plus facilement accessible au grand nombre. Son ambition, récompensée par un succès mérité, fut de répandre dans le peuple, dans les collèges, dans les écoles militaires, partout où on lit, un livre consciencieux, écrit avec l'amour de la religion, de la liberté et du pays.

« Je n'ai point vu, dit l'auteur, l'histoire comme une série d'accidents et une suite de noms et de dates, mais comme la science philosophique par excellence, et la justification des destinées de l'humanité... L'unité morale de mon travail a été l'histoire du christianisme, base de toute civilisation, et par lequel les destinées de la France s'expliquent d'une manière si grave et si lucide; l'unité matérielle, l'histoire de la nationalité française poursuivie à travers toutes les révolutions avec tant de persévérance. J'ai considéré la France comme exerçant à toutes les époques la magistrature morale de l'Europe, comme ayant providentiellement la mission du progrès, comme placée toujours en tête des autres nations pour leur tracer le chemin de l'avenir, et l'histoire de notre pays a été ainsi pour moi l'histoire de l'humanité dans l'Occident. »

[1] *Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles.* Paris, 1827.

L'ouvrage de Théophile Lavallée a été continué avec talent, jusqu'à l'année 1875, par M. Frédéric Lock.

Aussi judicieuse est l'histoire de M. de Bonnechose, résumé sagement ordonné, sobre et précis.

M. Henri Martin, après avoir débuté, en 1830, à vingt ans, par un roman, *Wolfthurm*, bientôt suivi des études semi-historiques : *la Vieille Fronde, Minuit et demi, le Libelliste*, publia en 1833 le premier volume d'une *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en juillet* 1830. C'est le seul qui parut d'une compilation entreprise avec de nombreux collaborateurs. Renonçant dès le début à cette œuvre commune, et désireux d'en agrandir le plan primitif, M. Henri Martin, de 1834 à 1856, écrivit seul seize volumes d'une histoire publiée sous le même titre jusqu'au tome onzième et, depuis celui-ci jusqu'au dernier, sous l'appellation d'*Histoire de France d'après les historiens originaux*.

Bien que cette *Histoire de France* ait été couverte de tous les lauriers académiques, divers critiques, au sein et en dehors de l'Institut, ont signalé dans la vaste matière qu'elle embrasse bien des points erronés ou douteux.

M. Villemain, rapporteur des concours de 1856, trouvait inégale l'œuvre immense que l'Académie allait couronner, engageait l'écrivain à modérer l'ardeur de son imagination, et citait comme étrangement fantaisiste sa thèse du Druidisme. L'admiration de M. Henri Martin pour les Druides, faisait-il entendre, l'avait trop écarté de la vérité, lorsqu'elle l'entraînait à leur attribuer une influence sérieuse sur le génie de la France. « Le Druidisme n'a pas servi de modèle à la constitution de notre Église ; il ne portait pas dans son sein l'idée de la France, il ne s'est pas retrouvé jusque dans l'héroïsme de notre moyen âge [1]. »

M. Mignet, en 1869, tout en déclarant au nom de l'Institut que le livre de M. Henri Martin est comme un monument national élevé à l'histoire de notre pays, trouvait que l'auteur accusait dans son style une force peu réglée, et que son imagination prenait parfois des formes un peu exagérées. Il remarquait avec beaucoup de retenue et de réserve qu'il était bien difficile d'éviter toujours les erreurs et de ne pas se livrer quelquefois à des *suppositions inexactes*.

Un autre critique, M. de l'Épinois, lui reprocha, en des termes plus vifs, d'accorder aux créations celtiques trop de persistance, et d'en apercevoir les traces dans des faits ou des sentiments qui se rapportent à des causes et relèvent d'inspirations toutes différentes. Depuis les premières invasions des Barbares jusqu'à nos jours, M. Henri Martin ne découvre dans les grands événements de l'histoire de France qu'une suite de réveils celtiques, séparés les uns des autres par de véritables affaiblissements intellectuels et moraux [2]. « En défaut sur ce point, reprend

[1] Séance du 26 août 1856.

[2] « Le trop sagace historien compte au moyen âge trois de ces grands réveils et de ces âges féconds : au septième siècle, avec les moines celtiques ; au dou-

l'analyste, M. Henri Martin l'est peut-être également sur quelques autres incidents de notre histoire où l'ardeur de son esprit et la préoccupation de certaines pensées l'ont conduit à des vues et à des jugements contestables[1]. » Et, s'aidant du travail comparatif de M. de Beaucourt : *le Règne de Charles VII d'après M. Henri Martin et d'après les sources contemporaines*, relevant aussi les traits principaux de l'étude de M. d'Arbois de Jubainville, — un érudit sorti de l'école des Chartes qui voulut examiner dans ses plus petits détails les six premiers volumes, — il met toute son obstination critique à surprendre l'historien en flagrant délit d'erreur ou de parti pris. Parfois d'une sévérité excessive, il avoue cependant que l'ouvrage de M. Henri Martin ne manque pas de valeur, que le récit a du mouvement, que les faits y sont présentés avec art et qu'on sent circuler dans ces pages un souffle qui les anime et les colore.

Les erreurs les plus graves de M. Henri Martin, ses plus regrettables écarts d'imagination sont : d'avoir nié l'action du catholicisme sur le développement de notre histoire, d'avoir présenté l'Eglise comme une usurpatrice « étrangère au christianisme primitif et hostile à toutes les idées de progrès, » méconnaissant ainsi la grandeur de son rôle au moyen âge et les éminents services qu'elle a rendus à la civilisation ; d'avoir écrit que le christianisme fut imposé par les armes et par l'autorité politique, contrairement à tous les témoignages sérieux ; d'avoir représenté le mouvement communal comme une révolte du peuple contre les nobles et le clergé, tandis qu'au contraire les révoltes populaires ne furent que des épisodes isolés de cette grande révolution sociale favorisée en plus d'un endroit par le clergé et par les nobles eux-mêmes ; d'avoir accueilli avec trop de complaisance des faits douteux tels que le sac de Béziers et celui de Marmande pour avoir occasion de flétrir le catholicisme ; d'avoir jugé les persécutions religieuses, l'inquisition, les dragonnades, uniquement d'après les idées modernes ; d'avoir célébré avec un enthousiasme frénétique le triomphe d'une révolution sanglante ; enfin d'avoir répété bien des accusations banales contre l'Église et contre la société monarchique, et de ne s'être pas assez débarrassé des préoccupations du présent en jugeant les œuvres du passé.

Ces critiques épuisées, nous reconnaîtrons la sérieuse valeur de l'œuvre de M. Henri Martin et la légitimité des récompenses exceptionnelles dont elle a été l'objet. Des idées bienfaisantes s'en dégagent ; l'auteur y

zième, avec le prophète Merlin ; au quinzième, avec Jeanne d'Arc. Les temps modernes ne lui en offrent qu'un seul : l'apparition de Descartes et l'affranchissement de la pensée laïque au dix-septième siècle. Un dernier, et le plus remarquable de tous, commence avec la Révolution française. » (Grandcolas, *Une théorie nouvelle sur l'Hist. de France*, dans le *Correspondant*, 1861, p. 977.)

[1] *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1870 et *Revue des cours littéraires*, p. 660.

domine de haut les théories décourageantes de l'école fataliste. Il croit en la justice des faits.

« Gardons, a-t-il dit, de faire de l'histoire une divinité sans entrailles, comme le *fatum* des anciens, et ne lui enlevons pas cette admirable sensibilité, cette généreuse sympathie pour les vaincus, pour les proscrits, pour tous les opprimés, qui immortalisera le beau livre de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands :* n'ôtons pas à l'histoire l'âme humaine qu'elle a reçue, c'est la plus précieuse de ses conquêtes; et ne lui donnons pas pour loi le fatal MALHEUR AUX VAINCUS ! car il n'est guère de victoires ni de défaites définitives dans les éternelles vicissitudes des empires et des nations ! »

L'*Histoire de France* d'Henri Martin présente d'incontestables mérites de style : la noblesse et l'élévation continues. En même temps elle laisse voir le défaut habituel de ces qualités poussées à l'excès, la monotone uniformité. L'écrivain, dans son abondance, manque de souplesse et de verve. A toutes les époques et sur tous les points, nous retrouvons toujours le même homme avec la même manière de s'exprimer : inflexibilité de style qui reproduit bien le caractère absolu de ses idées.

Après ce vaste travail, poussé par la nature de ses études et par ses affections de celtophile, M. Henri Martin résolut d'approfondir l'histoire de nos lointaines origines. Depuis quelques années, de sérieuses recherches avaient été faites dans cette voie, que rendent de plus en plus accessible les progrès continus de la philologie, de l'archéologie et de la numismatique. Enregistrant les résultats obtenus, les prenant même pour point de départ, il projeta d'établir sur les observations de ses prédécesseurs réunies aux siennes propres un système complet de reconstitution.

Suffisamment éclairé sur les principes de la langue celtique, M. Henri Martin va visiter les rivages extrêmes de l'Europe occidentale ; et là, prenant pour guide les travaux des savants anthropologistes MM. de Quatrefages, Broca, Périer, il recherche, parmi les populations actuelles, les restes encore survivants de l'antique nationalité. Il étudie les monuments de forme étrange qui sont attribués à la main des Celtes ; il examine les *dolmens*, les *men-hir*, pénètre, explique le sens symbolique des hiéroglyphes dont la plupart d'entre eux sont couverts. Il observe avec une attention toute particulière la figure du cercle qu'il retrouve partout accompagnée de cette autre figure de la ligne brisée que les archéologues nomment *dents de scie*.

« Le sens de ces deux signes, dit-il, n'est pas hypothétique, mais certain. Ils sont parfaitement connus dans les hiéroglyphes d'Égypte. Le premier est le disque solaire, le signe d'Ammon-Ra, le signe du dieu de la lumière et de la vie, le signe sculpté au fronton des temples et qui, sur les sarcophages, rayonne au-dessus de l'image du mort pour le rappeler à la résurrection et à la vie éternelle. L'autre, la ligne brisée, s'applique à la déesse Noun qui, dans les symboles égyptiens, est la déesse dont le corps se courbe autour du monde pour l'envelopper, étant la mère des dieux et des hommes, de toutes les cho-

ses et de tous les êtres. Le disque désigne le principe igné et actif, la ligne brisée, le principe humide et passif. »

Mais il veut un moyen plus sûr que l'interprétation des signes, pour remonter aux doctrines religieuses d'où découla l'enseignement des druides. Il recueille les poésies bretonnes, irlandaises, écossaises, que nous ont léguées les bardes gaulois du moyen âge, et d'après elles recompose l'histoire intellectuelle et philosophique des Celtes.

Les *Études d'archéologie celtique* sont une œuvre loyale, d'une inspiration patriotique, un travail consciencieux. Malheureusement aucune de leurs conclusions ne paraît, dans l'état présent de nos connaissances, appuyée sur des preuves certaines. Malgré beaucoup de pénétration et de sagacité, l'auteur laisse encore bien des doutes sur nos origines, au triple point de vue ethnographique, historique et religieux.

Un écrivain d'une intelligence étendue, Amédée Gabourd, ayant considéré que parmi les nombreux historiens de la France aucun ne s'était encore dévoué à écrire l'histoire de notre pays « au seul point de vue religieux », conçut le projet de réhabiliter la mission historique du christianisme, et de mettre enfin les armes de la science humaine au service de la vérité et de la foi. Il composa, sous cette inspiration, les vingt volumes de son *Histoire* générale de la France. Le double caractère d'une œuvre si considérable [1] est d'avoir un but constamment moralisateur, et d'établir en principe la mission providentielle de la France depuis ses origines.

Au point de vue de l'érudition historique, tous les détails paraissent scrupuleusement fouillés ; sous le rapport du style, la phrase est étudiée, soignée ; seulement la chaleur des convictions et certain enthousiasme particulier à l'auteur ont rendu sa prose légèrement solennelle, et même un peu déclamatoire.

M. Dareste, dont l'Académie des sciences morales et politiques avait couronné l'œuvre de début, *Histoire de l'administration française*, voulut, après seize années d'étude et de professorat à la faculté des lettres de Lyon, écrire une histoire de France, « qui fût complète sans être longue, » qui fût aisée à lire et pratique. Il a véritablement atteint le but qu'il s'était proposé : raconter clairement et avec exactitude, apprécier les faits dans le sens des opinions et des époques où ils se sont accomplis ; reproduire la physionomie et la vie de chaque siècle, montrer comment tous ont concouru à former successivement la France actuelle. L'auteur de l'*Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours* [2] a témoigné, dans ce difficile travail, d'un esprit calme, impartial, modéré ; il a bien fait connaître la constitution graduelle du gouvernement et de l'administration de la France, mais il admire avec excès l'œuvre des légistes et se montre trop imbu des anciennes traditions

[1] Gaume, éditeur. — [2] 9 vol. in-8°, E. Plon.

parlementaires dans les questions relatives aux rapports entre l'Église et l'État.

« Un juste équilibre dans les diverses parties du récit, une érudition sobre, mais presque toujours sûre, une grande impartialité dans les vues, de la justesse dans les appréciations, un heureux emploi des documents originaux publiés dans ces derniers temps, voilà, dit un bon juge, les qualités qui recommandent cette œuvre remarquable où M. Dareste fait preuve des véritables qualités de l'historien. M. Dareste, bien que ses opinions gallicanes se trahissent à plus d'une page, montre de l'équité dans ses jugements sur l'Église et sur la Papauté. Il n'y a chez lui ni fanatisme, ni parti pris. Il rend hommage à ce qu'il trouve grand, utile, fécond, légitime ; il ne condamne pas plus le passé avec une aveugle sévérité, qu'il ne l'absout avec une trop facile indulgence; la féodalité, les croisades, l'inquisition, la réforme, les grandes figures de papes ou de rois sont appréciées par lui avec autant de justesse que d'impartialité. La partie administrative est aussi soigneusement traitée qu'on pouvait l'attendre de l'historien de l'*Administration en France* [1]. »

En écrivant l'histoire, M. Henrion avait senti la nécessité qui s'impose aujourd'hui plus que jamais, de combattre par les textes originaux tous les préjugés nés du défaut d'études fortes et consciencieuses.

« Trop longtemps, écrit-il dans son introduction à l'*Histoire de France*, ce qui était imprimé dans tant de livres, ce que tant de professeurs enseignaient, ce que répétaient tant de disciples, a obtenu force de loi et prévalu contre les faits eux-mêmes. Il faut en appeler aux témoignages contemporains pour remplacer ces niaises préoccupations par un peu de vrai. »

Le but de cet historien, pour n'être pas si nouveau qu'il le croit, n'en est pas moins excellent ; mais son style est bien faible.

Ancien professeur d'histoire, M. Trognon voulut utiliser ses leçons faites en public. Amené bientôt à résumer cet enseignement dans une suite de leçons écrites, il le réduisit en un corps d'histoire, en mettant à profit les découvertes des Augustin Thierry, des Guizot, des Sismondi et des Henri Martin. Cette forte et curieuse étude fut appréciée par l'Académie française qui lui décerna sa plus haute récompense. Quelques parties de l'œuvre sont supérieures [2].

Si l'auteur n'a pas une connaissance parfaite des temps reculés, s'il ignore même les sources originales, en revanche, quand il traite des trois derniers siècles de notre histoire, il le fait en écrivain qui possède entièrement son sujet, avec largeur et chaleur.

Dans cette histoire, empreinte de l'esprit de 89, M. Trognon révèle, malgré quelques préjugés d'école ou de parti, un grand sens historique, des idées sûres et des vues ingénieuses.

[1] G. du Fresne de Beaucourt, *Revue des questions historiques*, 1866, t. I, p. 292.

[2] Voir particulièrement le chapitre XXXI de la 2e partie (la France moderne).

M. Keller a donné en deux volumes, en 1858, une *Histoire de France* qui se distingue par l'animation du style et l'énergie des convictions. Toutefois la science n'en est pas bien sûre, les jugements manquent de modération et de mesure, en particulier dans les reproches que cet écrivain catholique fait à la monarchie.

On ne saurait négliger l'*Histoire de France* [1] de V. Duruy. L'auteur se place souvent à un point de vue faux ; philosophe anti-chrétien, il voudrait faire croire que le rationalisme est la loi de la civilisation des sociétés modernes ; mais ses récits généralement exacts témoignent qu'il est au courant des conclusions dernières de la science.

Outre les travaux d'ensemble que nous venons d'étudier, nous voyons encore divers ouvrages, composés selon des vues particulières, tels que : l'*Histoire nationale de France, d'après les documents originaux* [2], récit morcelé de M. Amédée Gouet, un démocrate au langage solennel et maniéré qui pensait nous faire voir dans le passé de notre pays une longue suite d'épreuves, de misères, de dangers, résultat des fautes et des folies de nos maîtres ; l'*Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque* [3], par MM. Bordier et Charton, le premier ouvrage qui ait mis en relief l'histoire des arts de notre pays dans ses rapports avec la civilisation ; les *Grands faits de l'histoire de France racontés par les contemporains* [4], recueil formé d'un choix de lectures reliées entre elles par des sommaires, à l'usage de ceux qui, connaissant déjà les éléments de notre histoire, veulent compléter leur instruction, et à l'aide, soit des documents originaux, soit des plus remarquables travaux de l'érudition contemporaine, lire le récit détaillé des grands événements dont on ne connaît généralement que les traits essentiels ; les *Annales historiques* et le *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France* [5], publiés sous la direction de M. Th. Le Bas, un épigraphiste et numismate distingué ; la *Petite histoire du peuple français* (1868), de M. Paul Lacombe, où l'écrivain, résumant les évolutions politiques, civiles et sociales de la France, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, croit étudier l'histoire non dans les événements, mais dans les institutions, prétend donner à chaque fait, à chaque idée, son enchaînement logique pour en tirer sa raison d'être ; enfin la *Vie du peuple français* [6] par Augustin Challamel, sortes de *Mémoires* écrits au nom du peuple, où l'auteur, révolutionnaire et libre penseur, développe cette thèse sans discontinuer : Eglise, Royauté, Noblesse, ces trois ordres ont tou-

[1] 2 vol. in-12. Hachette. Nouvelle édit., 1873.

[2] Pagnerre.

[3] 2 vol. grand in-8°, 1859-1860. Au bureau du *Magasin pittoresque*.

[4] 8 vol. in-8. Lecoffre, 1879.

[5] 12 vol. 1840-1847, Didot frères.

[6] 8 vol. in-8°, 1873. Hachette.

jours travaillé pour leurs intérêts respectifs, même en faisant quelques bienfaits d'âge en âge; les masses ont constamment porté la peine des folies et de l'égoïsme des classes privilégiées et de la monarchie; malgré la Révolution de 1789, le terrible problème de l'amélioration du travail reste menaçant, et, en dépit du progrès continu, l'avenir garde ses secrets impénétrables. Ce dernier écrivain se montre partout hostile au régime féodal et à l'Église, ne trouve à louer dans la royauté française, depuis la renaissance jusqu'à la révolution, que les progrès administratifs; et ne montre une complète impartialité que dans certains cas de justice sociale, sans distinction de classes [1].

[1] M. Aug. Challamel est encore auteur d'une *Histoire-Musée de la Révolution française*, curieuse pour les collectionneurs d'estampes, de caricatures et de couplets historiques. 2 forts vol. grand in-8°, chez Gustave Havard, 3e édit.

IX

FRANCE. — Études générales, politiques, administratives, économiques.

Le comte de Montlosier fit paraître sous la première Restauration, en 3 vol. in-8, un ouvrage intitulé : *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la révolution et ses diverses phases, jusqu'à la déclaration de l'empire, avec un supplément sur le gouvernement de Bonaparte, et sur le retour de la maison de Bourbon.* Un quatrième volume, précédé d'une préface hostile à Napoléon, fut publié pendant les Cent-Jours.

Le Premier Consul, quelques mois avant la déclaration d'Empire, avait tracé au publiciste, attaché au ministère des Relations extérieures, le programme d'une histoire comprenant : 1° l'ancien état de la France et de ses institutions; 2° la manière dont la révolution était sortie de cet état de choses; 3° les tentatives faites pour la combattre; 4° les succès obtenus par le Premier Consul à cet égard et ses diverses restaurations. Ce programme rempli, son instigateur ressentit un vif désappointement. M. de Montlosier s'attachait à montrer la force et la beauté des premières institutions françaises et à défendre les anciennes familles qui les représentaient. Il attribuait nettement, sans dissimulation, l'affaiblissement relatif de la France en Europe et la révolution de 1789 à la politique constante des rois qui affranchissaient de plus en plus les classes inférieures aux dépens de la hiérarchie, et substituaient l'influence de la bourgeoisie à celle de la noblesse. Napoléon interdit l'impression de l'ouvrage qu'il avait commandé.

Libéral au fond, Montlosier était loin de vouloir le retour à l'autorité absolue. Il rêvait une forte décentralisation du pouvoir, au profit de la noblesse et même de la bourgeoisie. Il témoignait une telle aversion pour l'autorité absolue des rois de France, que son livre put sembler écrit en faveur de la Révolution. Des sentiments assez différents inspiraient M. de Saint-Priest lorsqu'il écrivait la *Royauté*[2] et signalait les bienfaits de la monarchie, étudiée dans toutes ses trans-

[1] *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.* 1873, 2e édit.

[2] *Histoire de la royauté, considérée dans ses origines jusqu'à la formation des principales monarchies de l'Europe*, 2 vol. in-8°, 1842.

formations. Le plan de ce livre est disproportionné, les idées et le style sont exubérants; ce n'en est pas moins une œuvre fortement conçue.

Mais pour juger sur de sérieuses prémisses l'œuvre de la monarchie française, il faut remonter jusqu'aux origines lointaines de la féodalité, ce régime si puissant dans ses mille divisions, et qu'elle devait, par une progression lente, absorber successivement. M. Fustel de Coulanges a résolu l'un des plus grands problèmes posés à la science historique, en fixant les origines du régime féodal [1]. Son très solide ouvrage expose la manière dont les populations de la Gaule sont passées du régime politique imposé par Rome au régime féodal, et dévoile avec clarté, malgré la complexité de faits, comment cette transformation sociale s'est accomplie. L'historien nous fait assister aux migrations étrangères dans la Gaule, aux incursions des barbares, aux invasions dévastatrices qui déplacèrent l'autorité publique; il nous met sous les yeux cette longue suite de changements dans les institutions, dans les mœurs, dans le droit, dans toutes les habitudes de la vie publique et privée; puis, établissant quelle relation il existe entre ces deux séries d'événements, il arrive à cette conclusion que l'entrée des Germains dans ces pays de l'Empire, qui ne furent jamais conquis par eux, n'a pas été la cause génératrice de cette grande révolution sociale, mais que ce fait y a coopéré, que les Germains ont aidé à l'accomplir, qu'ils l'ont rendu même inévitable, et qu'ils ont imprimé au système nouveau bien des traits qu'il n'aurait pas eus sans eux [1].

Donner un corps à l'idée qui a constitué la nation, en suivant le mouvement de cette idée dans la vie des hommes qui en ont été les principaux instigateurs, tel est le but de M. de Carné nous montrant à l'œuvre les *Fondateurs de l'unité française* (1848)[2].

Dans l'abbé Suger[3], le savant académicien nous dépeint le représentant du pouvoir royal « au moment où, par son association avec l'idée cléricale, celui-ci acquiert l'entière conscience de sa mission politique; » dans saint Louis, il représente la plus haute expression de la royauté chrétienne; dans le connétable du Guesclin, il fait voir l'organisateur et le guerrier; dans Jeanne d'Arc, la missionnaire de Dieu; dans Louis XI, le profond politique; dans les cardinaux Richelieu et Mazarin, les habiles ministres qui ont mis, « l'un par son génie, l'autre par sa souplesse, la royauté française en mesure d'hériter du long travail des âges. »

[1] Sur le régime féodal, son origine et son établissement, voir aussi dans la *Revue des questions historiques*, 1875, t. XVIII, p. 325-380, un résumé de quelques leçons de M. Boutaric à l'École des Chartes, cours d'histoire d'institutions politiques et administratives de la France. — [2] 2 vol. in-8°. Didier.

[3] Étudier spécialement sur ce grand ministre : Nettement, *Suger et son temps* (2e édit., Lecoffre, 1861), tableau animé et fort intéressant de cette noble vie, autour de laquelle se groupait alors tout ce qu'il y avait en France de grand, de saint, d'illustre.

C'est ainsi que M. de Carné a fait, avec beaucoup de sagacité, de mesure, et dans un noble langage, une juste part à chacun de ceux qui, en travaillant à l'unité de la France, ont fondé sa grandeur.

M. Pierre Clément, longtemps employé au ministère des finances, avait entrepris une série d'études historiques sur l'administration des surintendants, contrôleurs généraux et ministres des finances célèbres. Arrivé à l'administration de Colbert, il s'aperçut que ce sujet, infiniment plus vaste qu'il n'avait cru à un premier examen, l'entraînerait bien au delà des limites qu'il s'était d'abord imposées. Des articles disséminés ne suffisaient plus ; il fit un livre, d'abord une première ihstoire de Colbert qui reçut, dès 1848, un prix de l'Académie française, puis l'*Histoire de Colbert et de son administration* [1]. Cette solide histoire ajoute beaucoup aux nombreux et bons travaux qui ont déjà été faits sur Colbert, à ceux de Forbonnais, de Bailly, de Blanqui, de Villeneuve-Bargemont, d'Audiffret, de Servien ; de plus elle les résume tous. Elle ne dissimule aucun des titres de gloire du grand ministre de Louis XIV, mais aussi elle ne cache aucune de ses misères morales ; elle tempère notre admiration pour son génie en nous apprenant qu'il a employé tous les moyens bons et mauvais pour élever sa propre fortune, pour satisfaire des intérêts insatiables et quelquefois sordides, et qu'il a flatté honteusement l'absolutisme, l'orgueil, même le libertinage du roi.

M. Pierre Clément avait préludé aux récits d'administration qui devinrent son œuvre capitale par des travaux historiques sur *la Police sous Louis XIV*, et par des études biographiques et critiques sur *Enguerrand de Marigny*, *Jacques Cœur et Charles VII*, qui rétablissent ces figures dans leur réalité. L'*Abbesse de Fontevrault* et *Madame de Montespan* complètent l'œuvre de cet historien érudit et consciencieux [2].

Après sa mort, ses héritiers firent paraître : *M. de Silhouette*, *Bouret et les derniers fermiers-généraux*, études sur les financiers du dix-huitième siècle qu'il avait eu le temps de terminer. Pierre Clément peignait à grands traits l'histoire financière du dix-huitième siècle presque tout entier, mêlée aux biographies de Silhouette et de Bouret, « deux des figures les plus originales et les plus saillantes de cette période [3]. »

M. E. Boutaric (1829-1878), en dehors de ses ouvrages purement historiques, publia de nombreux et savants travaux d'où découle une vive lumière sur les institutions politiques, militaires, administratives de la France au moyen âge. C'est ainsi que l'étude attentive des monuments déjà connus et de documents encore inédits lui permit de démêler l'origine des États généraux, de déterminer leur rôle sous Philippe le Bel, et de montrer, ce qu'on était bien loin de supposer,

[1] 2e édit. précédée d'une préface de M. Geffroy, 2 vol. in-12. Didier, 1874.
[2] Voir aux Monographies.
[3] Ed. de Barthélemy, *Revue des Deux Mondes*, 1872, t. IV, p. 239.

le suffrage universel appelé, dès le commencement du quatorzième siècle, à désigner les députés du tiers état.

L'*Histoire des États généraux de France*, suivie d'un examen comparatif de ces assemblées et des parlements d'Angleterre, par E.-J.-B. Rathery [1], ne renferme point de hautes théories, mais présente un recueil de faits, une suite de renseignements utiles sur l'histoire de nos anciennes assemblées nationales. Cet ouvrage et celui de Boutaric ont eu pour complément définitif l'*Histoire des États généraux* (1874), de Georges Picot, travail considérable qui deux années de suite reçut le grand prix Gobert à l'Académie française après avoir été couronné solennellement par l'Académie des sciences morales et politiques [2].

M. E. Levasseur, persuadé que l'histoire, de politique qu'elle était presque exclusivement, doit en même temps devenir sociale et servir à faire connaître les besoins et les tendances des diverses classes de la société, a tracé l'*Histoire des classes ouvrières en France depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*, que l'Académie des sciences morales et politiques couronna justement. Suivant ses propres expressions, appliquant à l'étude des faits contemporains la méthode sévère de l'érudition et à leur appréciation la lumière de la science économique, M. Levasseur a vraiment fait, comme il le voulait, « un livre de bonne foi, composé en dehors des préoccupations de parti. »

Terminons cette exposition d'œuvres si diverses par l'étude d'un livre de haute et sérieuse valeur : l'*Ancien régime* et *la Révolution*.

M. de Tocqueville y fait connaître toute la vie, toute l'organisation de la France monarchique, toutes les classes qui composaient l'ancienne société : les paysans, la bourgeoisie, la noblesse et le clergé. Il y suit pas à pas leurs nombreuses transformations, pénètre dans les infinis détails de l'existence administrative d'autrefois; montre ce qu'étaient la paroisse, la commune, l'élection, la généralité, le gouvernement central et ce qu'ils avaient de leur nature à la veille de la révolution, et en quoi ils s'étaient modifiés.

Plusieurs chapitres sont tout neufs, ceux par exemple où l'auteur prouve que la tutelle administrative et la centralisation existaient sous l'ancien régime presque au même degré où nous les voyons aujourd'hui.

La savante économie de ce livre, écrit d'un style clair, net et châtié, est saisissable dès l'Avant-propos, où les premières lignes marquent la hauteur du point de départ :

« Les Français, dit-il, ont fait en 1789 le plus grand effort auquel se soit jamais livré aucun peuple, afin de couper pour ainsi dire en deux leur destinée et

[1] Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, 1845, in-8 de xiv et 470 pages. Lire l'appréciation de Sylvestre de Sacy dans ses *Variétés littéraires*, tome II, p. 232.

[2] Lire aussi l'*Histoire des parlements de France*, par Bastard d'Estang.

de séparer par un abîme ce qu'ils avaient été jusque-là de ce qu'ils voulaient être désormais. Dans ce but, ils ont pris toutes sortes de précautions pour ne rien emporter du passé dans leur condition nouvelle : ils se sont imposé toutes sortes de contraintes pour se façonner autrement que leurs pères, ils n'ont rien oublié enfin pour se rendre méconnaissables. »

L'auteur garde la conviction qu'à leur insu les Français avaient retenu de l'ancien régime la plupart des sentiments, des habitudes, des idées mêmes, à l'aide desquels ils avaient conduit la Révolution, et que, sans le vouloir, ils s'étaient servis de ses débris pour construire l'édifice de la société nouvelle ; de telle sorte que, pour bien comprendre et la Révolution et son œuvre, il fallait oublier un moment la France qui est, qu'on voit, et aller interroger dans son tombeau la France disparue. Et c'est pour cela qu'il avait entrepris de pénétrer jusqu'au cœur de cet ancien régime, « si près de nous par le nombre des années, mais que la Révolution nous cache [1]. »

A mesure qu'il avançait à travers les siècles, il sentait redoubler son étonnement ; la France de l'ancien temps lui présentait une foule de traits qui frappent l'attention de nos jours ; elle lui laissait découvrir une foule de sentiments qui lui avaient paru nés de la Révolution, une foule d'idées qui lui semblaient ne venir que d'elle, mille habitudes qu'elle passe pour nous avoir seule données. Il y rencontrait à chaque pas les racines de la société actuelle profondément implantées dans ce vieux sol. Plus il se rapprochait de 1789, plus il apercevait distinctement l'esprit qui a fait la Révolution se former, naître et grandir jusqu'au moment où, d'elle-même, la catastrophe éclata soudaine et complète.

Reprenons sur ce livre neuf et profond l'appréciation générale de Guizot, recevant le successeur de M. de Tocqueville à l'Académie française :

« Le premier état de l'âme de M. de Tocqueville avait produit l'ouvrage sur la *Démocratie en Amérique;* c'est du second qu'est sorti le volume de l'*Ancien Régime et la Révolution,* livre moins brillant, moins confiant, plus sévère que le premier, mais supérieur par l'élévation et la précision des idées, par la fermeté du jugement politique et l'intelligence des conditions impérieuses de la liberté ; livre qui révèle tout ce que l'esprit, déjà si haut et si rare de M. de Tocqueville, avait gagné, en si peu de temps, dans le difficile travail du pouvoir et sous le poids de la responsabilité. »

[1] A. de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution,* avant-propos.

X

HISTOIRES DES PAYS ÉTRANGERS

« Pendant bien longtemps, remarquait un critique, il n'y a guère eu pour les Français d'autre histoire que l'histoire de France. Nous sommes enclins à voir dans la France un *empire du milieu*, dont dépend et auquel se rapporte tout le reste du monde [1]. » Depuis quelques années, on a cessé d'enfermer orgueilleusement et sottement toute l'histoire de l'Europe dans l'histoire de France; de nombreux écrivains ont fouillé les annales étrangères, et ces nouvelles œuvres tendent chaque jour à se multiplier. Envisageons rapidement les plus sérieuses ou les plus considérables d'entre elles.

Nos écrivains contemporains, frappés de la puissance des institutions anglaises et de leur admirable équilibre, ont regardé comme la plus instructive et la plus attachante des histoires celle de la Grande-Bretagne.

Voltaire, Montesquieu nous avaient révélé l'Angleterre. Augustin Thierry, Guizot, ce dernier surtout, se sont plu à suivre ses premiers développements, et à faire connaître depuis ses origines son histoire représentative. Sur les traces et d'après les conseils de Guizot, M. Camille Rousset a traité la *Grande-Charte ou l'Établissement du régime constitutionnel en Angleterre* (1863); M. le Huërou et M. Wallon, l'un dans une *Histoire de la Constitution anglaise* (1863), l'autre dans *Richard II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (1864), ont donné les notions les plus complètes et les plus précises des institutions anglaises, pendant une longue période du moyen âge. Dans un autre ordre d'idées, MM. Mignet, Jules Gauthier, Dargaud, Wiesener, J. A. Petit [2], Chantelauze [3], se sont occupés avec un soin tout particulier de l'Angleterre au seizième siècle, et de la triste destinée de Marie Stuart. Mignet, par de curieuses révélations, a transformé sur divers points la physionomie légendaire de la reine d'Écosse, et rétabli son caractère

[1] G. Perrot, *Revue des Deux Mondes*, 1872, t. III, p. 470.

[2] *Histoire de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*. Paris, Blond et Barral, 1876.

[3] *Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, et autres documents nouveaux*. Paris, Plon, 1876.

historique, à l'encontre des récits romanesques de ses nombreux panégyristes, de Lingard, de Walter Scott, de Schiller même; mais on a pu lui reprocher de laisser voir partout un goût prononcé pour la Réformation, de prendre plaisir à rabaisser les personnages catholiques du seizième siècle, et, selon l'expression de M. Wiesener, qui a relevé quelques-unes de ses erreurs et combattu certaines de ses conclusions[1], de n'apercevoir jamais dans les faits dont il s'occupe que le côté favorable à sa thèse.

M. Jules Gauthier, défenseur déterminé, apologiste enthousiaste de la reine d'Écosse, veut que tout le procès soit révisé et cassé. Suivant la remarque de M. Petit de Julleville, « souvent l'historien plaide plutôt qu'il ne raconte [2]. » Cependant sa méthode d'investigation et de critique est sévère, son style est constamment austère et sobre, le plan du livre est simple et judicieux [3].

MM. Teulet [4] et A. Chéruel [5]; un brillant écrivain, Prévost-Paradol [6], par la publication de documents très importants, venaient d'éclairer des points obscurs sur les relations de la France avec l'Espagne, l'Écosse et l'Angleterre au seizième siècle. M. Louis Wiesener, connu par d'excellents travaux, a voulu, dans un livre tout récent[7], réhabiliter le règne d'Élisabeth; il a tenté de faire connaître sous un autre jour les actes toujours très discutables de ce règne.

D'autre part, Guizot, dans ses *Révolutions d'Angleterre,* jugeant la femme de Charles Ier uniquement sur ses actes publics et son rôle extérieur, s'était montré d'une excessive sévérité. M. le comte de Baillon, dans *Henriette-Marie de France* (1877), livre composé tout entier d'après des documents nouveaux, rétablit la vérité en étudiant la vie intime de cette reine, ses sentiments de femme, les secrets de ses résolutions, et les motifs de ses actes.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, dans une sérieuse étude composée durant sa captivité au château de Ham, fit connaître les véritables causes de la chute des Stuarts.

Enfin, Charles de Rémusat [8] et Saint-René Taillandier dépeignirent

[1] *Marie Stuart et le comte de Bothwell,* 1 vol. in-8°, 1863. Hachette.

[2] *L'Instruction publique,* 1er juillet 1875.

[3] *Histoire de Marie Stuart,* par J. Gauthier, ouvrage couronné par l'Académie française, 1re édit., 1869; 2e édit., 1875, 2 vol. in-8°. E. Thorin.

[4] *Relations politiques de la France avec l'Espagne et l'Ecosse au seizième siècle,* publiées par M. Alexandre Teulet, archiviste aux Archives de l'Empire. Paris, Veuve Renouard, 1862, 5 vol. grand in-8°.

[5] *Marie Stuart et Catherine de Médicis.* Étude historique sur les relations de la France et de l'Écosse au seizième siècle. Hachette, 1858.

[6] *Elisabeth et Henri IV* (1595-1598).

[7] *La Jeunesse d'Elisabeth.* Hachette, 1878.

[8] *L'Angleterre au dix-huitième siècle,* études et portraits pour servir à l'histoire du gouvernement anglais depuis la fin du règne de Guillaume III, 2 vol. in-8°. Paris, 1856.

avec les couleurs les plus vives, l'un l'Angleterre du dix-huitième siècle, l'autre celle du dix-neuvième, envisagée des deux côtés sous sa forme politique. Taillandier résume ainsi son livre *le Roi Léopold et la reine Victoria* : « Il est consacré aux principes des pays libres quelle qu'en soit la forme : monarchie constitutionnelle ou république parlementaire [1]. »

Tels sont les travaux partiels les plus importants publiés de nos jours sur l'histoire d'Angleterre. Quelques écrivains, comme MM. de BONNECHOSE[2] et J.-A. FLEURY, n'ont pas craint d'entreprendre l'histoire complète de la patrie de Macaulay. L'éloge le plus significatif que l'on ait pu faire de l'ouvrage de M. de Bonnechose était de dire qu'il est accepté, lu avec plaisir et populaire chez les Anglais eux-mêmes, où il a été traduit et sert à l'enseignement[3].

L'ouvrage de M. J. A. FLEURY [4], présenté par l'auteur avec un accent de sincère modestie, rare chez les littérateurs, offre un résumé précis des meilleurs ouvrages que l'Angleterre ait inspirés. L'auteur en convient lui-même, les idées, quelquefois même des passages entiers d'écrivains comme Augustin Thierry, Guizot, Villemain, Michelet, Duruy, Philarète Chasles, Gustave de Beaumont, le P. Perraud, Prévost-Paradol, Taine et bien d'autres, se retrouvent fréquemment dans son livre. Il a mis amplement à contribution Turner, Hallam, Lingard, Mackintosh, Macaulay, Walter Scott, et profité dans une large mesure de tous ses émules du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Mais M. Fleury garde ce mérite propre d'avoir assez heureusement fondu tant de documents pris à des sources si variées, pour en faire un récit complet, toujours net et suivi.

Le sentiment qui domine l'ouvrage entier est l'admiration profonde de l'écrivain pour la science de gouvernement libre qui fait la gloire de l'Angleterre. Ce sentiment, M. J. A. Fleury l'exprime partout dans un langage digne, sobre et modéré.

Le premier en France, M. Gustave de BEAUMONT songea sérieusement à décrire la situation sociale, politique et religieuse de l'Irlande, écrasée depuis sept siècles sous une dure oppression. Le premier, comprenant à quel point elle est digne de l'attention curieuse du moraliste et de l'historien, il voulut en fixer tous les points, par une

[1] Hachette, 1878.

[2] Bonnechose, *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française*, ouvrage couronné par l'Académie française. 4 vol, in-8°. Firmin Didot.

[3] Thiénot, *Rapport sur les études historiques*, Temps modernes, 1867.

[4] *Histoire d'Angleterre comprenant celle de l'Écosse, de l'Irlande et des possessions anglaises depuis les premiers temps jusqu'en* 1861. Hachette, 2 vol. in-8, 2e édit. 1863. — Un ouvrage à consulter sur l'influence de l'Angleterre à l'extérieur est l'*Histoire de la domination anglaise dans l'Inde*, par M. Barchou de Penhoen.

analyse complète des institutions irlandaises comparées à celles de la métropole. Mais, pour juger avec une entière sécurité l'Irlande actuelle, il fallait demander plus d'un éclaircissement à l'Irlande des siècles passés. M. Gustave de Beaumont a fait précéder la partie critique de l'*Irlande sociale, politique et religieuse* [1], d'une introduction qui résume rapidement les principales phases de cette histoire. C'est la base solide de son œuvre.

L'histoire de l'*Irlande*, de cette nation héroïque et religieuse, avait un attrait particulier pour un écrivain catholique. En 1862, le P. Perraud prenait une place distinguée dans le monde littéraire par ses *Études sur l'Irlande contemporaine*. Tous les documents du grand procès politique et religieux qui se débat depuis des siècles entre l'Angleterre et l'Irlande sont là. On y voit, d'après « les plus intimes et les plus authentiques récits, ce que l'Angleterre a fait de l'Irlande, ce qu'ont déchaîné de calamités de tous genres sur ce malheureux pays les lois, l'administration, les hommes qui l'ont régi et le régissent encore. On y peut voir qu'il y a près de nous un peuple condamné encore chaque jour à s'expatrier, évincé violemment du sol qu'il cultive, livré sans pitié à la merci du trop célèbre landlord, opprimé dans tous les détails de la vie, ruiné, affamé, réduit enfin à un état de misère tel, qu'un archevêque de Dublin s'adressant, il y a cinq ans à peine, au gouvernement anglais lui-même, comparait l'Irlande *à une terre ravagée par le fer et par le feu* [2]. »

L'histoire de l'Allemagne a longtemps été négligée. Le premier, parmi nos écrivains modernes, M. Jules Zeller donna sur ce sujet un sérieux travail d'ensemble, les *Origines de l'Allemagne et de l'empire romain* (1862) [3].

Et tout d'abord, il s'affranchit de ce ton d'engouement que la plupart des historiens professent depuis cinquante ans pour l'Allemagne, à laquelle on donne invariablement la supériorité la plus déclarée sur la France en toutes choses. Exposant l'invasion allemande de dix siècles, il la présente telle qu'elle fut, comme une série d'excursions de pillards qui n'avaient que la guerre pour gagne-pain ; il montre que ce « peuple-invasion », cette race de proie, ne songeait nullement à régénérer l'humanité, et prouve que la Gaule en particulier n'avait pas besoin des Germains pour se régénérer. Il cherche ce que ces envahisseurs ont fait, et il ne trouve que des ruines, ce qu'ils ont apporté au monde, et il ne trouve que désordre et brutalité. Il cherche en retour ce que la Germanie a reçu des peuples latins, et il trouve le christianisme, l'apaisement, la fixité au sol, l'art de bâtir des villes, l'habitude du travail, la civilisation. Il montre que la Germanie, en

[1] 2 vol. in-8°. Gosselin.

[2] *Lettre de Mgr Dupanloup à l'auteur.*

[3] Paris, Didier.

tant que nation civilisée, est l'œuvre de Rome et de la Gaule. Il met surtout en relief un trait caractéristique, c'est que le progrès intellectuel, social, moral, ne s'est pas opéré dans la race germanique par un développement interne, qu'il ne fut jamais le fruit d'un travail indigène, mais qu'il s'est toujours opéré par le dehors. Ce livre était écrit huit ans avant la guerre, et cependant déjà le ton d'amertume y perce trop souvent. « L'auteur semble avoir de l'antipathie et presque de la haine à l'égard de son sujet. Il ne dit que la vérité, mais il ne se cache pas d'être heureux quand la vérité est défavorable à l'Allemagne. Le fond est d'une érudition excellente et sûre, la forme est trop souvent celle de la récrimination et de la haine [1]. »

Parmi les travaux particuliers, on distingue l'*Étude sur l'une des origines de la monarchie prussienne, ou la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*, par Ernest Lavisse (1875)[2]; les excellents livres de M. Camille Paganel sur *Frédéric II, roi de Prusse* (1830) et sur *Joseph II, empereur d'Allemagne* (1843); l'*Histoire de Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa*, par M. E. Véron[3]; les études morales et politiques de M. Albert Du Boys, *De l'Allemagne en* 1846 *et en* 1852; enfin, *l'Allemagne nouvelle* du duc de Gramont sous le pseudonyme d'Andréas Mémor, une brochure curieuse où l'auteur, qui avait été mêlé comme ministre aux événements qu'il raconte, parle en toute sûreté du développement de la puissance prussienne en Allemagne.

Abordant l'*Histoire de l'Autriche-Hongrie*[4], M. Louis Léger n'a pas suivi la marche des historiens qui traitèrent avant lui le même sujet. Au lieu de raconter l'histoire bien connue de la domination des Habsbourg dans les pays aujourd'hui étrangers à l'Autriche, l'auteur, qui a sagement utilisé plusieurs ouvrages de M. de Gérando[5], s'est attaché simplement à présenter les origines, puis à décrire la formation des trois groupes qui font la base de l'empire autrichien actuel : les provinces héréditaires, la Bohême, et la Hongrie avec la Croatie son annexe. Toute la partie ethnographique du livre de M. Léger est d'une importance capitale.

Vers le même temps, un spécialiste, M. Alfred Michiels, auteur d'une *Histoire secrète du gouvernement autrichien*, révélait des faits presque inconnus, touchant l'empire d'Autriche et l'influence allemande au seizième siècle[6].

Après avoir étudié la langue et la littérature hongroises, après avoir

[1] Fustel de Coulanges, *Revue des Deux Mondes*, 1872, t. V, p. 249, 250.

[2] Hachette.

[3] Germer Baillière, 1867. Dans la même année paraissait à Munich une brochure de 34 pages du vicomte de Vaublanc : *Maximilien II, roi de Bavière*.

[4] *Histoire de l'Autriche-Hongrie* depuis les origines jusqu'à l'année 1878, 1 vol. in-12. Hachette, 1879.

[5] *De l'Origine des Hongrois, Voyage en Transylvanie, de l'Esprit public en Hongrie depuis la Révolution française* (1848).

[6] Charpentier, 1879.

fait plusieurs voyages en Hongrie, et vécu un temps suffisant au milieu des Magyars, après avoir étudié sous toutes les manifestations de son existence « un peuple tartare, qui a pris rang dans l'Europe civilisée pour la sauver plusieurs fois de la barbarie, » M. Ed. SAYOUS entreprit l'*Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de* 1790 *à* 1815. En attendant qu'il pût aborder dans leur ensemble ces annales demeurées si longtemps inconnues, M. SAYOUS nous a donné « le récit, au point de vue hongrois, des vingt-cinq années les plus dramatiques de l'histoire, celles de la révolution française et de l'empire [1]. »

SISMONDI, considérant l'existence mouvementée des républiques italiennes au moyen âge, ressentit le désir de tracer leur histoire. Il y consacra quinze années de travail, et produisit une œuvre originale, chaude et colorée, publiée en 1807. Malheureusement, l'*Histoire des républiques italiennes* est souvent déparée par des préventions systématiques contre la morale du catholicisme et les principes de liberté qu'il représente [2].

A douze années de distance, malgré les importantes fonctions politiques qu'il dut remplir sous la République, sous l'Empire et sous la Restauration, le comte DARU trouva le temps de composer une *Histoire de la République de Venise*, savante, finement écrite et d'une large inspiration. S'appliquant minutieusement à la recherche de la vérité, il ne cessa de revoir son œuvre et de l'améliorer, et eut la louable conscience de reproduire et de discuter les observations critiques qui lui avaient été adressées par des savants italiens, notamment par le comte Tiepolo.

Quelque chose de ces qualités d'exactitude et d'intérêt se trouve à un degré remarquable encore dans une histoire populaire de la république de Venise, celle de M. VALENTIN [3].

M. F. T. PERRENS, dans une histoire inachevée de Florence, qui ne doit pas avoir moins de dix volumes, a eu l'ambition de faire pour Florence ce que le comte Daru avait fait pour Venise. Les volumes publiés ont été loués pour l'étendue et pour la solidité des recherches. Selon la pensée de M. Saint-René Taillandier, s'il n'a pas égalé son modèle par la beauté du langage et la noblesse des idées, il l'a surpassé par

[1] Voir encore, sur une partie très restreinte de l'histoire d'Autriche, BLAZE DE BURY, *Souvenirs et récits des campagnes d'Autriche*, et l'appréciation que Pontmartin donne de cette intéressante narration dans ses *Causeries littéraires*, 1856, p. 144 et suiv.

[2] Quand Sismondi touche à ces questions, « il jette parmi les comparses les acteurs à qui appartient le premier rôle. Il représente les souverains pontifes comme des ambitieux vulgaires, des barons querelleurs, la tiare sur la tête et la crosse en main. C'est dans son œuvre un vide immense qui se fait sentir à chaque page. — Il paye aussi fort mal la comtesse Mathilde de son beau dévouement à la cause des papes, et conséquemment à la liberté italienne. » (Maurice de Guérin, *Journal, Lettres et poèmes*, 2e édit., p. 16.)

[3] Tours, Mame, 9e édit. 1862.

le sens vrai du passé, par l'étude précise des vieux documents, par la pénétration et la sûreté de la critique [1].

M. Alphonse Dantier, après avoir donné son remarquable livre sur les *Monastères bénédictins de l'Italie,* publia vingt et une études sur l'histoire de l'Italie [2], envisagée dans ses principales périodes depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la fin du dernier siècle. Ces études semblent détachées les unes des autres, mais une trame suffisamment visible relie tous les récits. Chacune d'elles, et particulièrement celle qui concerne le quinzième siècle, est écrite avec animation et avec un sens littéraire et artistique très remarquable. *L'Italie*, par Alphonse Dantier, et l'*Histoire résumée d'Italie*, par M. Jules Zeller, sont les meilleurs ouvrages français que l'on puisse onsulter pour avoir une idée suffisamment nette de l'histoire si confuse de cette nation.

Un étranger, M. Ferrari, avait donné longtemps auparavant, dans notre langue, le récit analytique des révolutions d'Italie. Ses *Révolutions d'Italie ou Guelfes et Gibelins* [3] sont une œuvre mal composée, mal rédigée et déclamatoire. Les paradoxes et les idées systématiques qui y sont accumulés permirent à peine d'apercevoir un certain nombre d'idées justes. Heureux de proclamer l'Italie la mère féconde des révolutions, l'historien appliquait constamment les théories hégéliennes aux infinies vicissitudes de l'histoire de son pays et soutenait que l'agitation perpétuelle du monde sous l'implacable fatalité, que la discorde et le désordre éternels sont les promoteurs nécessaires du progrès.

Ainsi Ferrari pensait développer, étendre les idées d'Edgar Quinet qui, dédaigneux de raconter en détail les agitations des petites communes, s'était attaché, dans un ouvrage qui porte le même titre, à suivre le mouvement ininterrompu de l'*âme italienne.*

« Dans aucun pays, dit Quinet, on ne vit si fréquemment la vie générale s'arrêter, se glacer, la patrie disparaître, et à sa place surgir *quelques grands individus* qui semblent hériter de l'existence d'un monde détruit. Quand je rencontrerai de tels hommes, je m'attacherai moins à leurs œuvres qu'à la disposition intérieure où ils étaient en les créant. Je montrerai dans le fond de leur cœur le travail continu d'une nation qui se cherche. Ce que je me propose d'écrire, c'est l'histoire de l'âme d'un peuple. »

S'il est une pensée continue dans les *Révolutions d'Italie,* c'est la pensée d'opposition systématique à l'ennemi de la nationalité italienne, à « l'éternel étranger, » au pape. Nous savons ce qu'il faut penser des théories religieuses et politiques de M. Quinet.

La péninsule espagnole est un pays aimé des historiens modernes. On cite en première ligne M. Rosseeuw Saint-Hilaire, pour son histoire si complète de l'Espagne, depuis les premiers temps historiques

[1] *Revue des Deux Mondes*, t. XXII, p. 686.
[2] *L'Italie*, étude hist., 2 volumes, 3e éd., 1877. Didier.
[3] 4 vol. in-8, 1856. Didier.

jusqu'à la mort de Ferdinand VII (1841-1875). Six volumes sont consacrés à l'étude de ses origines et de ses développements au moyen âge. L'Académie française jugea l'œuvre encore inachevée digne d'une solennelle récompense.

L'auteur, qui est protestant, s'efforce d'être impartial. Bien que sévère jusqu'à l'injustice pour Pie V, il sait rendre justice même à ce roi Philippe II, si souvent maltraité.

La prodigieuse existence de Charles-Quint a tenté de nos jours bien des historiens [1] : MM. Amédée Pichot, Mignet l'ont tout particulièrement étudiée.

La Rivalité de François Ier et Charles-Quint, récit des événements accomplis depuis la bataille de Pavie (1525) jusqu'au sac de Rome (1527), est même un des livres les plus sérieusement faits de M. Mignet. « En explorant toutes les sources, dit un critique, M. Mignet a restitué tout son intérêt, tous ses enseignements à la lutte si dramatique à la fois et si vaine d'un grand roi et d'un grand empereur. Ce n'est pas là du placage : les documents sont admirablement fondus et l'érudition est immense. Le consciencieux historien a savamment exploré une foule de manuscrits, les archives du ministère des affaires étrangères, les archives royales et impériales de Vienne, celles de Bruxelles, d'Italie et d'Espagne, les *State-papers* et beaucoup d'autres sources d'Angleterre; il a trouvé des séries innomblables de dépêches; il a consulté les écrivains de l'époque, et, de préférence, ceux qui étaient acteurs sur la scène si mouvementée des événements; en un mot, l'enquête est complète et aussi précise que méthodique. Toutefois, cette abondance d'informations n'alourdit jamais le texte; il garde sa prestesse, et le courant du récit est toujours clair. » Les faits se déroulent avec aisance, selon leur importance. « Ni déclamation, ni passion, mais un calme animé d'une douce chaleur; au besoin la vivacité qui sied aux incidents dramatiques, la peinture saisissante des situations et des caractères [2]. »

Une large introduction rappelle et apprécie les guerres d'Italie sous Charles VIII et Léon XII.

Le même historien, en racontant dans son *Histoire de Perez et de Philippe II* (1845) les aventures du plus bizarre des ministres, a écrit un ouvrage qui présente tout l'intérêt d'un roman, mais où la vérité historique laisse souvent à désirer.

M. de Mouy, auteur de *Don Carlos et Philippe II* (1864), a produit un livre d'une importance historique plus sérieuse, et qui a bien mérité la distinction dont l'Académie française l'a honoré. Ce livre établit solidement que Don Carlos ne fut nullement le rival de son père, que, coupable et révolté à l'égard de Philippe II, il dut pour de

1 Voir à ce sujet : Armand de Pontmartin, *Causeries littéraires;* Thiénot, *Rapport sur les études historiques*, 1867.

2 Georges Gandy, *Revue des questions historiques*, 1876, t. XIX, p. 230, 231.

graves raisons politiques être emprisonné; qu'il reçut dans sa prison tous les soins exigés par la triste maladie qu'il avait héritée de sa grand-mère, Jeanne la Folle, que son père lui témoigna constamment tous les égards possibles, et qu'il mourut emporté par le mal terrible dont il était attaqué depuis sa chute d'Ascala [1].

Mérimée, qui chercha souvent ses inspirations dans les légendes espagnoles, s'avisa d'y prendre un jour un fragment d'histoire. L'épisode, le portrait, la scène dramatique, partout relevés avec un art exquis, voilà ce qu'on trouve dans l'histoire trop fantaisiste du règne de Don Pèdre Ier, roi de Castille [2].

Don Pèdre, entre les ouvrages historiques de Mérimée, est le plus chaleureux peut-être. On y voit cet écrivain si généralement froid s'élever jusqu'au ton de la poésie. « Quoi de plus poétique, par exemple, demandait M. de Loménie [3], que ce passage destiné à peindre l'impression de terreur produite sur les deux petits rois de Castille et d'Aragon, occupés à guerroyer l'un contre l'autre, quand ils apprennent la prochaine arrivée de Du Guesclin et de ses formidables bandes d'aventuriers? »

« Lorsque la nuit, dit l'historien, dans les solitudes de l'Afrique, au milieu des cris confus poussés par la foule des animaux sauvages qui se disputent leur proie, le rugissement d'un lion se fait entendre, soudain toutes ces clameurs cessent, et il se fait un grand silence. C'est l'hommage de la terreur rendu au roi du désert. Ainsi, à l'annonce que la *Grande Compagnie* était en marche pour passer les Pyrénées, un calme étrange succéda tout à coup à ces interminables escarmouches qui désolaient l'Espagne depuis si longtemps. »

A l'histoire de l'Espagne peut se rattacher l'histoire du célèbre Génois, dont Ferdinand et Isabelle encouragèrent d'abord les grands desseins.

L'auteur du *Christ devant le siècle,* le comte Roselly de Lorgues, en écrivant *Christophe Colomb* [4], a le premier signalé que dans le célèbre découvreur il y avait plus qu'un grand homme, qu'il y avait un saint.

Le Portugal n'a guère suscité d'autres travaux que les résumés politiques, narratifs et littéraires de MM. Ferdinand Denis et Bouchot. L'un de ces deux auteurs, M. F. Denis, a écrit aussi une très intéressante histoire sur un pays qu'il connaît tout particulièrement, le Brésil.

Peu d'histoires sont profondément ignorées comme celles des Pays-Bas. Et cependant les annales de la Néerlande si fièrement encadrées par les Hooft, les Wagenaar et les Bilderdijk, ces volumineuses annales des Provinces-Unies renferment plus d'un événement digne de former le sujet d'une œuvre toute spéciale. M. Alphonse Esquiros signalait, en

[1] Voir encore sur quelques historiens de Philippe II : Guizot, *Mélanges biographiques et littéraires.*

[2] *Don Pèdre Ier, roi de Castille*, in-8°, 1848. Charpentier.

[3] Disc. de récept. à l'Académie française.

[4] Edition illustrée chez Victor Palmé.

1857, cet oubli dans un tableau succinct de l'histoire de la Hollande, depuis les origines. Il montrait comment se sont développés ses institutions, son commerce et ses rapports extérieurs, et, chose plus importante, il indiquait les sources auxquelles l'histoire des Pays-Bas doit être puisée. Quelques fragments d'études se sont produits depuis lors. M. Albert Réville, un des rédacteurs habituels de la *Revue des Deux Mondes*, a découpé, dans les événements contemporains, un épisode intéressant à double titre : *la Hollande et le roi Louis Bonaparte*.

« On connaît fort mal en France, a-t-il dit, l'histoire de l'avènement au trône et du règne de Louis Bonaparte en Hollande, et cette ignorance s'explique par la nécessité de recourir, pour traiter ces sujets d'une manière impartiale et complète, aux sources hollandaises, que trop peu d'écrivains français sont en état de consulter » C'est dans l'espoir de combler une telle lacune, en mettant à profit des circonstances particulières de séjour et de position, que M. de Réville conçut la pensée de publier les résultats obtenus par une comparaison attentive des documents écrits dans les deux langues. C'est dans cette idée qu'il composa cet important essai historique où la critique est fondée et l'éloge sincère.

M. Geffroy est le premier écrivain qui, dans notre langue, ait raconté l'histoire des États Scandinaves. Ses études particulières de la Suède méritèrent les récompenses académiques. *Gustave III et la cour de France* est une des œuvres les plus considérables sur le dix-huitième siècle [1].

Un personnage politique, M. de Beaumont-Vassy, chargé d'une mission diplomatique en Suède sous le ministère de M. Guizot, mit à profit les longues recherches historiques qu'il avait faites dans les États scandinaves pour la composition d'un ouvrage fort estimé : *Les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar Ier* (1841)[2]. Lui-même résume ainsi le sujet et le but de son livre :

« De toutes les histoires modernes, l'histoire de la Suède depuis le règne de Charles XII est certainement l'une des plus curieuses, mais aussi l'une des moins connues. Originale et dramatique, quelquefois dépourvue de mouvement, toujours remplie d'intérêt, elle développe pendant cent cinquante années toute une série d'enseignements politiques très dignes d'attirer l'attention des esprits sérieux. Despotisme militaire, oligarchie féodale, pouvoir royal absolu, enfin gouvernement sagement constitutionnel, telles sont les grandes divisions de cette histoire qui commence dans la tranchée de Frédérikshall. »

Remontant plus haut dans les annales scandinaves, M. A. de Flaux publia, en 1861, l'*Histoire de la Suède sous le règne de Gustave-Wasa* [3]. La peinture de l'asservissement et de la délivrance de la Suède est nette et vigoureuse, mais le récit du règne proprement dit de Gus-

[1] Didier. Voir l'analyse de ce livre dans le *Rapport sur les études historiques*, 1867.

[2] 3e éd., 1847. Amyot. — [3] Firmin Didot, 1861.

tave Wasa, à partir de l'inauguration de la réforme, laisse beaucoup à désirer ; malgré de louables efforts, l'auteur ne peut parvenir à concilier son protestantisme zélé avec l'impartialité historique, et il ne peint pas avec les couleurs qui auraient convenu le persécuteur des Dalécarliens catholiques, naguère ses hôtes et ses premiers soldats, le bourreau des évêques dont l'appui avait contribué à sa victoire, le massacreur fanatique de la population catholique de Calmar.

Compterons-nous pour des livres d'histoire les volumes signés du nom de Lamartine : *Histoire de la Turquie*[1], *Histoire de la Russie*[2]? On ne peut voir là que des compilations fastidieuses et mal digérées, de longs et arides sommaires rédigés avec la plus inconcevable légèreté.

Le genre historique ne convenait nullement à Lamartine, à son génie tout personnel, fait de méditation et de rêverie. Rien dans sa nature ne le prédisposait aux études patientes, aux recherches sérieuses et positives que réclame l'histoire. Lamartine, tout d'abord, raconta d'imagination, pliant les faits à tous les caprices qui le dominaient successivement. Il perdit peu à peu dans des travaux hâtifs la conscience de la vérité. Quand son imprévoyance et le désordre de sa fortune lui eurent fait une nécessité de la littérature, sa prétention n'eut plus de frein; il descendit aux abaissements de la production mercantile, et signa des livres qui sont la honte de son talent.

Les études sur la Russie occupent une place considérable dans les œuvres cosmopolites de Mérimée.

L'élégant écrivain venait d'emprunter à la littérature russe le sujet d'une de ses plus charmantes nouvelles : *la Dame de pique*. Poursuivant ses investigations jusque dans le domaine de l'histoire, il en tira les matériaux de son ouvrage sur le *Faux Démétrius*. Cet épisode, qui résume le vrai caractère de ce peuple russe à demi sauvage, est traité de main de maître. Il a tout le charme d'une histoire romanesque avec toutes les apparences de l'érudition.

Sous ce titre, les *Cosaques d'autrefois*, Prosper Mérimée a reproduit les mœurs sanguinaires, étranges, presque fantastiques de l'Ukraine. Son récit retrace la légende de Bogdan Chmielnicki. Mieux que personne, Mérimée pouvait, dans son style à la fois nerveux, imagé, précis, donner l'impression de surnaturel qui se dégage du pays des *Cosaques d'autrefois* où les vampires sont en pleine liberté.

M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, s'est occupé plus spécialement et plus sérieusement, avec un talent moindre, des traditions littéraires et politiques de la Russie. Après avoir fait connaître à la France, en 1876, la *Russie épique*, c'est-à-dire les chants héroïques de la Russie traduits ou analysés pour la première fois; après avoir écrit, en 1877, un volume intéressant intitulé *Français et Russes*,

[1] 8 vol. in-8°, 1854-1855. Hachette. — [2] 2 vol. in-8°, 1855. Perrotin.

il donna, en 1878, l'*Histoire de Russie depuis les origines jusqu'à l'année 1877*[1]. Fait d'après les sources, ce dernier ouvrage, couronné par l'Académie française, est aussi complet qu'il le pouvait être dans un cadre restreint. Quelques idées et quelques appréciations y sont fort contestables, particulièrement pour tout ce qui concerne l'Église catholique et ses rapports avec le czar.

Henri de Valois et la Pologne en 1572 : cet épisode diplomatique, raconté par le vicomte de Noailles, marque une des époques les plus graves de l'histoire de Pologne et se lie en même temps d'une façon très intime à l'histoire de France dans un de ses moments les plus critiques.

L'*Histoire de Pologne avant et sous Jean Sobieski* (1827) est l'ouvrage capital de Salvandy. Un tel cadre convenait à son style brillant ; un pareil sujet lui permettait de développer librement ses qualités d'historien et de penseur. L'épopée dramatique du héros de la Pologne devait plaire entre tous les sujets à cet esprit pittoresque, si grand ennemi des situations bourgeoises. De nombreux passages nous retracent en des traits saisissants les mœurs et les usages de la Pologne au dix-septième siècle. La narration, moins sûre, est semée de nombreuses erreurs.

Aux histoires politiques et sociales de la Pologne se rattache une œuvre toute particulière, entreprise pour faire connaître l'existence morale et religieuse, encore vivace, de la nationalité polonaise. Nous avons nommé l'*Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe depuis le premier partage jusqu'à nos jours*[2], 1772-1875, par le P. Lescœur, protestation indignée d'une âme catholique contre les persécutions sanglantes organisées par le schisme photien, profonde et douloureuse étude d'une ère de machiavélisme et de barbarie ouverte en pleine civilisation par l'autocratie des Moscovites.

Sous une même inspiration, le P. Lescœur devait, quelques années plus tard, joindre à la traduction de l'ouvrage polonais de l'évêque de Posen, Mgr Janiczewski[3], sur les persécutions de l'Église catholique en Allemagne, une éloquente introduction qui présente l'esquisse rapide et succincte de toutes les mesures prises contre un culte indépendant par un gouvernement tyrannique et jaloux.

Avant de terminer cet exposé des histoires étrangères, tenons compte de trois livres originaux sur l'Orient au moyen âge.

M. de Mas Latrie, qui s'était d'abord proposé de traiter le sujet de

[1] Un vol. grand in-18 de 727 pages. Hachette.

[2] 2 vol. in-8°, 2e édition, 1876. E. Plon.

[3] *La persécution actuelle de la religion catholique en Prusse*, par Mgr Janiczewski, traduit du polonais par ***, revu et précédé d'une introduction par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. Paris, Bray et Retaux, 1879. Bruxelles, chez Goemaere.

concours indiqué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dont le travail sur l'*Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de Lusignan*, publié de 1858 à 1861, avait obtenu le premier prix Gobert, a complété depuis son ouvrage par de nombreux documents très précieux pour l'histoire [1].

Cet infatigable érudit, en composant, dans une autre occasion, les *Traités de paix et de commerce concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge* [2], a su utiliser les documents les plus curieux pour la composition d'une introduction qui forme un important livre d'histoire. M. de Mas Latrie a retracé complètement et sûrement l'histoire du Maghreb dans ses rapports avec le monde chrétien depuis la fin du x[e] siècle jusqu'au xvi[e].

La présence de l'Islamisme, qui est une sauvegarde aujourd'hui pour l'équilibre européen, était au contraire un grand danger au xv[e] siècle. Tous les peuples combattaient les Turcs à cette époque. Un chevaleresque épisode fournit à M. Camille Paganel le sujet d'une étude consciencieuse sur le dernier représentant de la Grèce antique, Scanderberg, « le plus éminent précurseur des héros de la Grèce moderne, et l'inébranlable défenseur de la chrétienté menacée [3]. »

Un ancien professeur à l'École navale, M. A. du Sein, apporte un complément précieux à l'histoire des pays étrangers dans son *Histoire de la marine de tous les peuples, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* [4], où, non content de présenter le dramatique récit des grands faits maritimes, des luttes sanglantes, des combats héroïques, et aussi des excursions plus ou moins aventureuses qui ont eu pour champs les mers intérieures dans les temps anciens, et plus tard le vaste Océan, il suit le commerce dans ses développements successifs, les explorateurs dans leurs hardies tentatives, souvent récompensées par les plus belles et les plus utiles découvertes, et devenues moins périlleuses au fur et à mesure des progrès de la science.

[1] 3 vol. in-4, 1874-1875. M. de Mas Latrie a publié en 1875 une suite très intéressante de cet ouvrage : l'*Ile de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge*, in-12, 1878, Didot. Dans ce dernier livre, l'érudit voyageur ajoute aux renseignements publiés dans les bibliothèques et dans les archives mille renseignements recueillis sur les lieux.

[2] *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*, recueillis par ordre de l'Empereur et publiés avec une introduction historique, par M. L. de Mas Latrie, chef de section aux Archives, sous-directeur des études à l'École des Chartes, in-4, 1866. Plon.

[3] *Histoire de Scanderberg, ou Turks et chrétiens au quinzième siècle.* Paris, Didier, 1854. Avant-propos.

[4] 2 vol. in-8°. Didot, 1879.

XI

HISTOIRE DES RELIGIONS

Les histoires de religions sont en telle abondance parmi les œuvres contemporaines, que nous serons obligé de passer individuellement les principales en revue, et d'en abandonner le plus grand nombre.

Rappelons d'abord un ouvrage de Benjamin CONSTANT que nous avons apprécié ailleurs, *de la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements.*

Les livres des KREUTZER et des GUIGNIAUT avaient jeté un jour très vif sur l'histoire de la mythologie en même temps qu'ils l'avaient fait regarder comme une chose sérieuse, bien qu'en l'absence du Véda, que l'on ne possédait pas encore, ils n'eussent pu remonter aux premières origines. M. Émile BURNOUF, se fondant sur ce que la mythologie comparée est pour le passé religieux de l'humanité, ou tout au moins des peuples indo-européens, ce que la géologie est pour le passé du globe terrestre, a essayé, dans *la Science des religions*, de déterminer la nature et les conditions générales de cette science, d'en fixer les limites, d'en tracer le plan et d'en exposer les principaux résultats obtenus jusqu'à ce jour. Les idées primordiales qui ont enfanté les systèmes religieux et les cultes sont pour lui le bouddhisme et le christianisme ; elles continueront, pense-t-il sans raison, de rouler leurs eaux dans deux lits séparés jusqu'à ce qu'un jour se forme un troisième courant d'idées religieuses qui absorbe les deux autres, et qui réunisse comme en une église universelle toutes les races humaines et toutes les religions [1].

Se renfermant dans un sujet plus limité et plus réellement historique, M. MAURY nous a révélé jusque dans ses secrets les plus cachés l'histoire des religions de la Grèce. Son important ouvrage est à la fois l'œuvre d'un savant et d'un écrivain. Les mêmes éloges sont dus à la *Religion romaine d'Auguste aux Antonins* (1874) [2], qui fut le vrai titre d'admission à l'Académie française de M. Gaston BOISSIER. L'auteur part d'un point de vue nettement déterminé ; son intention formelle est de tenir le juste milieu entre l'école qui nie entièrement les vertus de la société païenne, et celle qui place la sagesse ancienne si haut que la révolution chrétienne devient inutile. « Ce sont là, dit-il, des exagérations auxquelles le bon sens résiste et que l'histoire dément. »

Les plus curieuses pages du livre de M. Boissier sont celles où il examine le degré d'influence de la religion romaine sur le traitement

[1] *La Science des religions*, II, III, 2e édit. in-12, 1872. Maisonneuve.

[2] 2 vol. in-8°. Hachette.

des femmes et des esclaves. Comme l'avait essayé M. Dœllinger dans *Paganisme et Judaïsme*, comme l'avait fait M. Henri Wallon dans son beau livre sur l'esclavage antique, M. Boissier, traitant une des plus graves questions de l'histoire humaine, prend pour appui des textes sûrs. Après avoir donné d'intéressants détails, il ajoute cette réflexion importante :

« Ce qui est surtout remarquable, c'est qu'on ne trouve jamais exprimée, dans un écrivain antique, ni comme une espérance éloignée, ni comme un souhait fugitif, ni même comme une hypothèse invraisemblable, cette pensée que l'esclavage puisse être un jour aboli. C'était une de ces réformes radicales qu'on n'était guère en droit d'attendre du cours régulier des choses. Un changement si profond ne pouvait s'accomplir sans une de ces révolutions qui renouvellent le monde. »

Il faut encore lire son exposé lucide de la philosophie païenne au moment où l'Église naissait, et voir comment il juge et compare l'influence de Sénèque et l'action du christianisme [1].

M. Gaston Boissier semble un peu froid lorsqu'il vise trop absolument à l'impartialité ; mais peu d'historiens et de philosophes ont comme lui le sens net et juste des choses.

Nous assistons à l'éclosion du christianisme. C'est le moment de parler de l'*Histoire des origines du christianisme*, l'œuvre capitale de M. Renan, qui, parmi ses travaux multiples, a visé surtout à faire de la critique et de l'histoire, de la critique appliquée à toute branche d'étude, de l'histoire appliquée moins aux faits qu'aux idées.

Ernest Renan est né en 1823, dans la Basse-Bretagne, à Tréguier. Il y fut instruit jusqu'à seize ans par des prêtres graves, éclairés, dont il conserva toujours un reconnaissant souvenir. Appelé dans la capitale, il entra au petit séminaire dirigé par l'abbé Dupanloup, et trois ans après à Saint-Sulpice. L'étude des sciences éveilla ses premiers doutes; les cours de théologie développèrent en lui ces dispositions critiques. Agité d'abord par un mouvement de réaction encore mal défini, successivement il accueillit toutes les conséquences du libre examen et, continuant jusqu'au terme suprême son évolution d'incrédulité, il en vint à réclamer une émancipation complète.

« En 1845, raconte-t-il, je quittai le séminaire Saint-Sulpice. Grâce à l'esprit sérieux et libéral qui préside à la direction de cet établissement, j'avais poussé très loin mes études philologiques; mes opinions religieuses s'en trouvèrent fort ébranlées [2]. »

Le divorce était consommé. Mais c'est en vain que Renan voulut se séparer des croyances de sa jeunesse, il gardera toujours la marque de ses origines. Il reviendra forcément à l'étude de ces dogmes qu'il a

[1] Tome II, p. 404-405. Compléter les idées de M. Gaston Boissier dans cette partie de son livre par les réflexions critiques de M. Léon Gautier, *Vingt nouveaux portraits*, p. 290. Victor Palmé, 1878.

[2] *Souvenirs intimes*.

repoussés; sa vocation irrésistible sera d'écrire à sa manière l'histoire de ce christianisme dont il s'est détaché, dont il n'a pas admis le surnaturel, mais qui le subjugue encore par sa sublimité.

Avant d'aborder ce grand sujet, M. Renan voulut se faire un nom, une autorité. De là ses publications scientifiques et littéraires, ses mémoires sur les langues orientales et ses travaux philologiques. Le terrain conquis, il revint à son idée dominante : écrire avec toutes les ressources de l'érudition moderne l'histoire des origines chrétiennes, l'écrire « en dehors et bien au-dessus de toute intention de polémique comme d'apologétique. »

Il débuta par la *Vie de Jésus* (1863). Le retentissement de cette œuvre funeste dure encore. L'auteur la destinait simplement aux rationalistes, à ceux dont l'opinion préconçue devait être conforme à la sienne ; il n'eût pas « voulu détacher du vieux tronc une âme qui ne fût pas mûre » ; il n'avait jamais ressenti la moindre intention de prosélytisme anti-religieux; cependant cette œuvre dépassa de fort loin les rangs où elle devait s'arrêter ; tout le monde voulut lire cette histoire audacieuse qui prétendait ruiner par l'analyse un principe reconnu depuis vingt siècles : les croyances indécises et flottantes furent secouées.

Dans sa *Vie de Jésus*, négation contenue de la divinité de Jésus, M. Renan repousse l'hypothèse vulgaire d'imposture et de crédulité qui souriait au dernier siècle ; il rejette l'interprétation rationaliste qui ramène tous les miracles à des faits naturels et ne voit dans un ange qu'une fumée d'encens, dans une lumière céleste qu'une lanterne, dans une étoile miraculeuse qu'une comète ou un fanal. Il trouve exagéré le système mythologique qui transforme tous les faits de la vie de Jésus en mythes, poétiques expressions des conceptions idéales. Pour lui, ces actes merveilleux sont des légendes ou des faits réels, grossis ou embellis par l'imagination. Il attribue au Christ une *immense supériorité morale* [1] sur son siècle; dans le même temps il le laisse à peine un grand homme en le montrant comme dominé par les caprices les plus absurdes de la société au milieu de laquelle il vivait. L'impression générale est défavorable à Jésus. Du reste le philosophe « a le rire grave, l'insulte polie et rien n'est plus doux que sa colère. Nul ne sait mieux mettre le sarcasme au fond d'une admiration, l'ironie dans un éloge, et la blessure dans une caresse [2]. »

« A l'entendre quelquefois, vous diriez un mystique adorateur, un amant passionné de Jésus ; mais au fond de ses admirations de commande pour un Christ imaginaire, vous découvrez tout son mépris pour le Christ réel. Sous ses formules les plus artistement polies, et les plus habilement calculées pour faire croire à son enthousiasme religieux pour la personne de Jésus, on sent passer un souffle froid qui resserre le cœur et contriste dans son fond le plus intime l'âme qui adore le vrai Dieu des chrétiens [3]. »

[1] Voyez *Études d'hist. relig.*, préf., p. 38 ; *ibid.*, p. 11, 12.
[2] Le P. Félix, *Études religieuses, historiques et littéraires*, 1869, p. 685.
[3] Id., *ibid.*, p. 687.

Des catholiques instruits n'ont vu dans la *Vie de Jésus*, de M. Renan qu'un écho tardif des rêveries germaniques, elles-mêmes surannées.

L'*Histoire des origines du christianisme* se divise ainsi : *Vie de Jésus*, les *Apôtres*, *Saint Paul*, l'*Antechrist*, les *Évangiles*, l'*Église*. D'après l'auteur, la *Vie de Jésus* a pour but de retracer la vie du principal, mais non du seul fondateur du christianisme ; les *Apôtres* permettent de suivre Pierre développant le plan de son maître : Jésus n'avait voulu régner que sur les Juifs de la Judée ; son disciple, agrandissant ce champ d'action, voudra évangéliser les Juifs répandus sur toute la surface de la terre [1] ; le troisième volume, *Saint Paul*[2], — qui frappe surtout par la surabondance des descriptions sentimentales, — représente saint Paul, le prédicateur des gentils, élargissant encore la carrière de son devancier trop étroite pour lui et appelant tous les hommes sans exception à jouir des bienfaits de l'Évangile : entreprise audacieuse qui, froissant les susceptibilités jalouses des judéo-chrétiens, élève un mur de division entre les apôtres de la circoncision et l'apôtre des incirconcis ; l'*Antechrist*, embrassant une période de douze années, de l'an 61 au moment où saint Paul arrive à Rome comme captif et où Néron entre dans sa vingt-quatrième année d'âge, jusqu'au lendemain de la ruine de Jérusalem par Titus, en 73, l'*Antechrist* fait connaître la suite et la fin de ces querelles intestines au sein de la religion naissante, lorsque Néron vient mettre un terme à l'antagonisme des apôtres Pierre et Paul en les unissant à Rome dans un même martyre ; le cinquième volume, les *Évangiles* et *la Seconde génération chrétienne*, montre l'apaisement complet de ces divisions, et rapporte l'histoire de la rédaction des Évangiles, rédaction qui pour M. Renan forme après la *Vie de Jésus* le chapitre capital des *Origines chrétiennes* ; enfin un sixième et dernier volume, l'*Eglise*, contient l'histoire du christianisme sous les règnes d'Adrien et d'Antonin. On y voit, comme l'avait annoncé l'auteur, « le commencement du gnosticisme, la rédaction des écrits pseudo-johanniques, les premiers apologistes, le parti de saint Paul aboutissant par exagération à Marcion, le vieux christianisme aboutissant à un millénarisme grossier et au montanisme ; à travers tout cela l'épiscopat prenant des développements rapides, le christianisme devenant chaque jour plus grec et moins hébreu, une « église catholique » commençant à résulter de l'accord de toutes les Eglises particulières et à constituer un centre d'autorité irréfragable qui déjà se fixe à Rome. » On y voit

[1] Sous ce même titre, *les Apôtres*, M. Émile Ferrière a publié en 1879, à la librairie Germer Baillière, un volume, très savant selon les uns, très fantaisiste selon nous, dont l'objet principal paraît être, en faisant connaître, d'après ce qu'il appelle la méthode naturelle, la vie privée des apôtres, d'établir qu'ils avaient des *mœurs relâchées et dissolues*.

[2] Si l'on veut connaître la vérité sur le grand apôtre, ce n'est pas l'ouvrage de M. Renan qu'il faut lire, c'est l'*Apôtre saint Paul*, étude historique par M. Aug. Trognon. Un vol. in-8°, 1869. Douniol.

« la séparation absolue du judaïsme et du christianisme s'effectuer définitivement lors de la révolte de Bar-Coziba, et la haine la plus sombre s'allumer entre la mère et la fille. » Dès lors, conclut-il, le christianisme est formé.

Ces différents livres se tiennent. A travers leurs développements, les *Origines du Christianisme* sont une œuvre continue, « depuis la racine jusqu'à la fleur [1] », une œuvre vivante mais inféconde. Aucune doctrine absolue ne s'en dégage ni de foi, ni de négation : rapprochées entre elles, toutes les conclusions ont un sens douteux et double, également propice à l'une et à l'autre interprétations.

L'historien s'est imposé la tâche de défaire un récit connu de tout un monde, de le défaire à deux mille ans de distance, de le rétablir sous une forme nouvelle et définitive, et ses documents et ses matériaux ne sont autres que les textes mêmes qu'il doit critiquer. Il ne veut pas les altérer, il est obligé de reconnaître leur vérité ; quels efforts devra-t-il faire pour en éviter le contenu surnaturel, pour en métamorphoser l'essence ? L'écrivain paraît de bonne foi. Cependant que de citations fausses ! que de textes falsifiés, inconsciemment, nous aimons à le croire !

Certes son habileté d'artiste est grande ; il a mieux que personne le secret des demi-tons et des demi-teintes ; il possède une subtilité d'explication toute merveilleuse; mais pour quels résultats cette dépense continuelle d'esprit ! Que penser en définitive d'une œuvre historique où l'on ne voit que des *peut-être*, des *on dit*, des *il semble*, *il se pourrait*, où, pour reposer ses doutes dans un sens ou dans l'autre, l'esprit ne rencontre pas une affirmation nette et positive ?

Plusieurs fois M. Renan s'est efforcé d'expliquer ces indécisions : « Rarement, déclare-t-il dans les *Evangiles*, rarement, pour ces périodes reculées, on arrive à pouvoir dire avec précision comment les choses se sont passées; mais on parvient parfois à se figurer les diverses façons dont elles ont pu se passer et cela est beaucoup. *Nous ne savons exactement les détails de rien* ; ce qui importe, ce sont les lignes générales, les grands faits résultants et qui resteront vrais, quand même tous les détails seraient erronés. » Il avait dit auparavant :

> « Pour faire l'histoire d'une religion, il est nécessaire, premièrement, d'y avoir cru (sans cela on ne saurait comprendre pourquoi elle a charmé et satisfait la conscience humaine); en second lieu, de n'y plus croire d'une manière absolue; car la foi absolue est incompatible avec l'histoire sincère [2]. »

M. Renan va quelquefois très loin dans le domaine de la haute fantaisie. Sa principale préoccupation est de chercher le côté pittoresque des choses. Il subordonne tous les points de vue à celui-là. L'*Antechrist*, particulièrement, ce livre divertissant comme un roman, adressé sur-

[1] *Vie de Jésus*, p. 91. Lévy.
[2] *Vie de Jésus*, Introduction, p. LVIII.

tout aux curieux et aux artistes [1], complaisamment orné de tableaux libres ou pour mieux dire licencieux, l'*Antechrist* dépasse de beaucoup la mesure et force la note. L'auteur lui-même l'a bien compris, lorsqu'il a cru se devoir réserver « le droit de sourire de son œuvre [2] », et a déclaré qu'il ne voyait dans ces études que de simples recherches intéressantes [3]. Disons pourtant, afin d'être juste, qu'il a consacré, dans le même livre, une étude fort minutieuse au caractère étrange, énigmatique de Néron, et qu'il a fait une peinture admirable des hommes et des choses sous sa funeste domination.

La pensée générale de M. Renan est d'enlever au christianisme son rayonnement surnaturel, et de réduire tous les miracles à la réalité scientifique. Il suppose que son lecteur est persuadé comme lui qu'il n'y a pas de surnaturel et que, dans l'ordre des faits, dire qu'une chose est *au-dessus* ou en dehors de la nature, c'est dire une contradiction. Il rapporte ainsi la transfiguration :

« L'air sur ces hauteurs est plein d'étranges miroitements. La même illusion qui autrefois avait lieu pour les disciples les plus intimes se produisit encore. La foule assemblée s'imagina voir le spectre divin se dessiner dans l'éther; tous tombèrent sur la face et adorèrent. Le sentiment qu'inspire le clair horizon de ces montagnes est l'idée de l'ampleur du monde avec l'envie de le conquérir. Sur un des pics environnants, Satan, montrant de la main à Jésus les royaumes de la terre et toute leur gloire, les lui avait, dit-on, proposés, s'il voulait s'incliner devant lui. Cette fois, ce fut Jésus qui, du haut des sommets sacrés, montra à ses disciples la terre entière et leur assura l'avenir. Ils descendirent de la montagne, *persuadés* que le Fils de Dieu leur avait donné l'ordre de convertir le genre humain et avait promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles. Une ardeur étrange, un feu divin les remplissaient au sortir de ces entretiens. Ils se regardaient comme les missionnaires du monde, capables de tous les prodiges. *Saint Paul vit plusieurs de ceux qui assistèrent à cette scène extraordinaire. Après vingt-cinq ans, leur impression était encore aussi forte et aussi vive que le premier jour.* »

La descente du Saint-Esprit sur les apôtres est racontée de la sorte :

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata. Un vent violent ouvrit les fenêtres; le ciel était en feu. Les orages en ces pays sont accompagnés d'un prodigieux dégagement de lumière; l'atmosphère est comme sillonnée de toutes parts de gerbes de flamme. Soit que le fluide électrique ait pénétré dans la pièce même, soit qu'un éclair éblouissant ait subitement illuminé la face de tous, on fut convaincu que l'Esprit était entré, et qu'il s'était épanché sur la tête de chacun sous forme de langue de feu. »

Il explique en ces mots la conversion de saint Paul :

« Les fièvres pernicieuses, accompagnées de *transport au cerveau*, sont dans

[1] *L'Antechrist*, p. XLIX. Lévy.
[2] *Ibid.*, p. 102.
[3] *Ibid.*, p. 559.

ces parages tout à fait subites. En quelques minutes, on est comme foudroyé. Quand l'accès est passé, on garde l'impression d'une nuit profonde, traversée d'éclairs, où l'on a vu des images se dessiner sur un fond noir. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un coup terrible enleva en un instant à Paul ce qui lui restait de conscience distincte, et le renversa par terre, privé de sentiment... Qu'un délire fiévreux, *amené par un coup de soleil ou une ophthalmie*, se soit tout à coup emparé de lui... »

M. Renan pense donc exiler le surnaturel. Mais non, le *divin* l'envahit lui-même et le fascine. Ce philosophe, qui voulut faire une histoire du christianisme comme une négation du christianisme, ressent dans son âme poétique et sensible ce religieux enthousiasme qu'il combat.

« Rien n'est plus faux que le rêve de certaines personnes qui, cherchant à concevoir l'humanité parfaite, la conçoivent sans religion. Au contraire, supposons une planète habitée par une humanité dont la puissance intellectuelle, morale, physique, soit double de celle de l'humanité terrestre, cette humanité-là serait au moins deux fois plus religieuse que la nôtre. Je dis « au moins » ; car il est probable que l'augmentation de la capacité intellectuelle ne se ferait pas selon la simple proportion directe. Supposons une humanité dix fois plus forte que la nôtre : cette humanité-là serait infiniment plus religieuse. Il est même probable qu'à ce degré de sublimité, dégagé de tout souci matériel et de tout égoïsme, doué d'un tact parfait et d'un goût divinement délicat, voyant la bassesse et le néant de tout ce qui n'est pas le vrai, le bien ou le beau, l'homme serait uniquement religieux, plongé dans une perpétuelle adoration, roulant d'extases en extases, naissant, vivant et mourant dans un torrent de volupté. L'égoïsme, en effet, qui donne la mesure de l'infériorité des êtres, décroît à mesure qu'on s'éloigne de l'animal. Un être parfait ne serait plus égoïste ; il serait tout religieux. Le progrès aura donc pour effet d'agrandir la religion, et non de la détruire ou de la diminuer. »

M. Renan est un érudit et un écrivain ; cependant il n'opérera pas dans l'histoire de la religion la transformation profonde qui a été l'objet de son ambition. Lui-même se dégagera-t-il de ce conflit perpétuel entre ses premières croyances et sa philosophie ? Pourra-t-il échapper à cette préoccupation de l'idéal chrétien qui tourmente son intelligence et son âme ?

On a mille fois relevé toutes les inconséquences, toutes les contradictions, toutes les impossibilités de son système ; sa volumineuse histoire peut être une œuvre habilement construite, une œuvre d'art, ce n'est pas l'histoire du christianisme.

Un ouvrage de M. Ernest HAVET, le *Christianisme et ses origines* [1], a bien des points de contact avec l'œuvre de M. Renan ; mais il est plus affirmatif et plus tranchant. M. Havet nie formellement la transformation du monde par le christianisme. Il admet l'influence bienfaisante des croyances religieuses sur la vie des hommes et des peuples ; il re-

[1] 3 vol. in-8°. Lévy, 1871-1878.

connaît que dans la révolution qui enfanta le christianisme il y a de quoi frapper l'imagination. Mais il prétend déraciner « le préjugé » qui porte à croire qu'il y a un abîme entre le paganisme et le christianisme, et que, pour franchir cet abîme, il a fallu un pont jeté du ciel à la terre, une révélation surnaturelle et l'incarnation d'un Dieu. Selon lui, le christianisme n'a rien de divin et, malgré un mélange d'élément judaïque et d'élément galiléen, il est essentiellement hellénique, beaucoup plus hellénique que juif et galiléen. La révolution est venue de la Judée et de la Galilée, elle s'est faite par des Juifs, des Juifs en ont porté le drapeau, et ce drapeau demeurera à jamais sur le christianisme ; mais, si l'on étudie en elles-mêmes la pensée chrétienne et la vie chrétienne, on n'y trouvera guère que ce qu'il y avait dans la philosophie et dans la religion des Grecs-Romains, ou ce qui a dû en sortir naturellement par l'effet des influences sous lesquelles le monde s'est trouvé placé. Enfin il soutient que, sans la prédication de Jésus et l'Évangile galiléen, le *progrès moral* se serait néanmoins accompli.

Tel est l'esprit dans lequel M. Havet a écrit son ouvrage, dont une seule partie est terminée. Dans cette première partie, l'auteur croit faire l'histoire des dogmes chrétiens, des idées et des pratiques chrétiennes, en remontant au commencement même de la pensée grecque, et il poursuit cette prétendue histoire sans sortir du monde grec et du monde romain, jusqu'au moment où les chrétiens paraissent pour la première fois dans des livres profanes, vers la fin du règne de Néron. La seconde partie, dont un volume est publié, a pour objet les origines juives de la religion nouvelle et l'étude de la révolution par laquelle, dit-il, cette religion se détache en apparence du christianisme pour se répandre dans le monde païen.

Parmi les productions des vingt dernières années, il en est peu qui soient aussi opposées et aussi hostiles à la doctrine catholique que le livre de M. Havet. D'un autre côté, on ne saurait le méconnaître, il en est peu qui témoignent d'une plus patiente étude de l'antiquité pour laquelle il a une sorte d'idolâtrie, et qui, en même temps, respirent un goût plus fin et plus élevé, un sentiment plus exquis de la bonne et pure langue française.

Après les *Origines du christianisme* de M. Renan et de M. Havet on peut nommer l'*Histoire des persécutions de l'Église* de M. Aubé. Ici le talent et les connaissances sont bien moindres ; mais les tendances sont les mêmes. M. Aubé est un admirateur, sinon un disciple de M. Renan. En 1869, au moment de l'apparition de *Saint Paul et la fondation du christianisme*, il qualifiait ainsi l'ouvrage dans la *Revue des Deux Mondes* : « Ce livre, dont plusieurs détails pourront être contestés, mais dont la forte construction ne sera pas ébranlée. »

M. Aubé a tiré quelque profit des recherches de l'archéologie pour éclairer divers points de l'histoire ecclésiastique aux premiers siècles. Mais lorsqu'il a voulu jeter dans le récit des réflexions personnelles,

il a multiplié les erreurs et les préjugés. Voici sa manière de penser sur les martyrs :

« Il n'y a, dit-il avec beaucoup d'assurance, qu'un nombre *tout à fait insignifiant* de mortels dignes de ce nom, et si l'on est obligé, sous Néron, *d'avouer la mort de quelques centaines, peut-être d'un millier de chrétiens*, on doit reconnaître qu'ils ont été sacrifiés à des raisons politiques et non religieuses. »

Il a suffi de citer.

L'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, du comte Beugnot, semble avoir eu la même intention de justifier en partie les persécutions organisées par les empereurs. Cet ouvrage qui ouvrit à son auteur les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres fut mis à l'index.

Le comte Beugnot donnait au polythéisme un rôle considérable dans les institutions politiques de Rome et, par suite, lui attribuait une grande influence sur la puissance de l'empire romain.

A ces différents ouvrages on pourrait utilement opposer les leçons de M. Ch. Lenormant sur la divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire [1].

Dom Guéranger, l'abbé de Solesmes, envisageant dans un même coup d'œil *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*, a joint à la peinture du grand rôle de Cécile sous les Antonins le récit de l'histoire chrétienne de Rome pendant cette longue période. Il a nettement montré l'attitude du patriarcat romain en face de la prédication de l'Évangile.

Le premier, dom Guéranger, s'appuyant des découvertes de son illustre ami, le commandeur J.-B. de Rossi, a fait entrer dans un récit complet et une histoire suivie les lumières nouvelles de l'archéologie touchant la Rome chrétienne des premiers siècles. Le style du savant bénédictin est sobre et ferme.

Parmi les études sur l'antiquité ecclésiastique, une place tout à fait à part doit encore être accordée aux travaux de dom François Chamard, bénédictin de l'abbaye de Ligugé. Entreprenant d'écrire l'histoire ecclésiastique du Poitou, ce digne élève de dom Guéranger publia d'abord, en 1873, comme un avant-coureur, *Saint Martin et son monastère de Ligugé* [2], où près d'un tiers du volume est consacré à la vie du fondateur illustre de Ligugé; puis, en 1874, sous le titre d'*Origines de l'église de Poitiers* [3], un autre volume annonçant un véritable monument historique, une œuvre de profonde érudition, et en même temps un livre d'une lecture agréable et attachante [4]. Quatre ans plus tard, dom Chamard faisait paraître un grand travail sur l'histoire ecclésiastique

[1] Voir p. 575.
[2] In-18 de 415 p., 1873. Poitiers, Oudin.
[3] Poitiers, 1874.
[4] Lire en particulier la biographie de saint Hilaire, p. 146-104.

des trois premiers siècles : *les Églises du monde romain, notamment celle des Gaules pendant les trois premiers siècles*[1]. Cet ouvrage, fruit des plus patientes et des plus intelligentes recherches, repousse victorieusement la thèse de l'école rationaliste sur le développement de la forme actuelle du gouvernement de l'Église, démontre que, dès le berceau du christianisme, la hiérarchie ecclésiastique existait telle qu'elle est aujourd'hui, en vertu de l'institution établie par les apôtres dans le monde entier, et prouve enfin que dès l'an 250 les évêques avaient des sièges fixes dans tout l'empire romain.

Ces rapports de l'Église et de l'empire romain, M. Albert de Broglie les a spécialement retracés, dans un style grave, net et précis, pour le quatrième siècle de notre ère[2]. L'historien décrit d'abord le triomphe de la religion chrétienne montant sur le trône des Césars avec Constantin, mais rencontrant bientôt les plus terribles obstacles là où elle avait espéré ne trouver que concours et soutien ; puis il déroule le double tableau de la persécution arienne patronnée par Constance et de la réaction païenne suscitée par Julien. Cette grande composition, parfaitement ordonnée, a du mouvement et de la chaleur ; elle sait être juste même pour Julien l'Apostat. L'introduction sur l'unité de l'Empire et l'unité de l'Église est un résumé lumineux. Ce sont encore des pages brillantes que celles où l'historien nous montre saint Athanase, toujours poursuivi, mais toujours ferme et tranquille; errant seul, exilé, mais faisant trembler l'empereur sur son trône, inspirant la terreur à tous les ennemis de la foi ; sans cesse sur le point de tomber aux mains de ses adversaires, mais leur échappant sans cesse, comme par miracle; puis, au moment marqué, reparaissant sur sa chaire d'Alexandrie d'où il descendra de nouveau pour y remonter encore.

L'esprit général offrirait matière à quelques remarques critiques. Sans répéter contre M. de Broglie l'accusation excessive de naturalisme, c'est-à-dire d'exclusion systématique du surnaturel, portée par dom Guéranger, contentons-nous de dire qu'on a pu trouver trop rigoureuses ses réflexions critiques sur les faits miraculeux et les écrits chrétiens.

Le grand personnage de ce quatrième siècle est saint Jérôme, ascète, théologien, polémiste, et par dessus tout homme d'action. S'appuyant sur la volumineuse collection de ses œuvres, M. Amédée Thierry a voulu reproduire les aspects multiples de cette énergique et féconde existence, associée à toutes les métamorphoses du temps[3]. Dans l'usage et l'interprétation des documents, l'historien a beaucoup plus servi la cause rationaliste que le christianisme. S'il avoue que le saint doc-

[1] Un vol. in-8°, 1877. Société générale de librairie catholique, Victor Palmé.

[2] *L'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, 4 vol. in-8°, 1856-1859. Didier.

[3] *Saint Jérôme, la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre-Sainte*. Didier, 1868.

teur « illuminait par ses éclairs d'éloquence les plus obscures discussions de l'exégèse et du dogme [1] », en revanche il découvre en lui des « imprudences, » des « maladresses, » qui firent plus de mal que de bien à sa cause et à la religion [2]. S'il pénètre dans les rangs chrétiens, c'est pour n'y voir que « faux moines, fausses vierges, fausses dévotes, hypocrites du monde, hypocrites du clergé [3] » ; c'est pour y remplacer les miracles par les effets imaginaires, l'héroïsme par l'exaltation, l'abnégation chrétienne par l'enthousiasme opiniâtre et bizarre.

D'un bout à l'autre de ses deux volumes, M. Thierry reste persuadé que les institutions païennes auraient dû être ranimées et reconsolidées ; il accuse l'élément chrétien d'en avoir hâté la ruine; il impute à l'Église le crime d'avoir étouffé au cœur des citoyens le dévouement patriotique, et mieux encore d'avoir, par son ambition d'agrandissement, préparé, facilité l'œuvre des barbares. Même sous des paroles bienveillantes on sent partout percer l'hostilité.

Telles sont les tendances partiales ou fausses d'une œuvre d'ailleurs très remarquable par la clarté, la précision et la fermeté du style. M. Thierry a singulièrement animé sa narration par les magnifiques et continuelles citations qu'il emprunte aux épîtres et aux écrits polémiques de saint Jérôme, et qu'il sait admirablement fondre dans la trame du récit. Ce livre sur la société romaine au quatrième siècle a de fort belles pages : ainsi le tableau de la vie fastueusement vide et nulle d'un patricien de l'époque; ou la peinture du commerce de direction spirituelle et d'études de saint Jérôme avec la communauté des vierges et des veuves du mont Aventin.

Se rapprochant davantage des sociétés modernes, M. J. M. Dargaud s'est fait l'historien de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs. Dans la lutte des passions les plus frénétiques et des plus nobles vertus, dans ce conflit qu'il avait à peindre, il a trouvé matière à quatre volumes intéressants [4], fournis de documents et de faits, écrits d'un style chaud et coloré. M. Dargaud émet des opinions qui ne sont pas toujours exactes ou mesurées, mais il sait comprendre et faire ressortir les bienfaits de la civilisation chrétienne, particulièrement quand il compare l'état actuel de l'homme à ce qu'il était au commencement du seizième siècle. Son ouvrage, jugé digne du prix Gobert, est, suivant l'appréciation de Villemain, « l'étude passionnée d'une imagination vive, mais d'un esprit honnête qui veut être impartial, » sans pouvoir toujours y réussir, car il exprime souvent avec excès ce qu'il sent avec force.

[1] Tome I, p. 179.
[2] *Ib.*, p. 187.
[3] *Ib.*, p. 186.
[4] 4 vol. in-12, 1859. Charpentier.

Un disciple d'Alexandre Vinet, le père de la réforme évangélique, un ministre protestant, M. Edmond de Pressensé, voulut montrer ce que furent en France les relations de l'Église et de l'État de 1789 à 1802, et de quelle manière la Révolution française entendit et régla l'établissement religieux de la société moderne. Il écrivit l'*Église et la Révolution française* (1864), histoire de l'Église et de l'Etat, de 1789 à 1802[1]. L'auteur demande la séparation absolue de la religion et de la politique, la séparation de l'Église chrétienne dans tous ses éléments et de l'État dans toutes ses formes, ce qu'on a de tout temps appelé la distinction des deux puissances. Son livre ne prouve autre chose qu'une extraordinaire inconsistance d'idées; les contradictions y sont flagrantes d'une page à l'autre.

L'œuvre capitale de M. de Pressensé : *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*[2], sans être irréprochable, est plus solide. Le récit en est chaleureux ; de nobles pensées de justice universelle s'en dégagent. Le sixième et dernier volume : *Vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux deuxième et troisième siècles*, a des pages très vives, pleines d'illusions généreuses.

Un autre écrivain du même culte, M. Ernest Morand, publiait en 1858 un *Fragment d'histoire sur les dernières persécutions des protestants sous Louis XIV* (1711-1715). Cet historien prêtait le concours d'un réel talent à l'œuvre de certains chefs du protestantisme qui, depuis un certain nombre d'années, s'efforcent de prouver par tous les moyens que le parti protestant a été en France l'interprète de la liberté et le *parti* catholique celui de l'absolutisme, que le protestantisme a été favorable au développement de l'industrie qu'entravait l'esprit catholique, et que c'est uniquement à cause de ces deux grandes et glorieuses tendances que le parti protestant a été cruellement, indignement persécuté par les rois de France.

Les persécutions violentes exercées contre les protestants depuis la réforme jusqu'en 1789 sont le sujet du livre de M. de Félice, *Histoire des protestants de France depuis l'origine de la réformation jusqu'au temps présent* (1861).

Cet ouvrage se ressent du caractère de l'écrivain ; il est bien tel, en effet, qu'un ministre protestant, professeur de théologie, devait le composer. Mais on doit reconnaître que l'inconsciente partialité de l'auteur ne dégénère jamais en passion, que l'exactitude des faits rapportés ne peut être contestée, s'agit-il des bûchers de l'Inquisition ou des Dragonnades, et que s'il commet bien des erreurs dans ses appréciations, elles paraissent involontaires. Son style est clair, simple et élégant et a « cette candeur d'expression qui est la marque d'une âme droite et honnête[3]. »

[1] Sandoz et Fischbacher, 1877.

[2] 4 vol. in-8, 1858-1859. Meyrueis.

[3] S. de Sacy, *Variétés littéraires*, t. II, p. 305. Rapprocher de l'ouvrage de M. de Félice l' *re des protestants réfugiés*, par M. Charles Weiss.

M. Saint-René Taillandier voulut aussi faire un *Essai sur l'histoire des protestants en France*. Cet écrivain catholique voit l'histoire des papes et des réformateurs à travers les préjugés de Genève.

Sous ce titre : l'*Église romaine et le premier Empire*[1], M. d'Haussonville a donné l'historique des négociations qui ont amené le rétablissement officiel du culte catholique en France.

« Notre dessein, dit-il, n'est pas de tracer ici l'historique détaillé des négociations du concordat : M. Thiers les a racontées avec sa clarté ordinaire et une parfaite exactitude. Nous nous proposons la tâche plus modeste de mettre en relief les circonstances pour ainsi dire extérieures de cette affaire, et de révéler certains incidents passablement curieux, qui ne sont point indignes de l'histoire, car ils servent à peindre d'après nature, à représenter avec les traits qui lui sont propres, et sous sa véritable physionomie, à ce moment décisif de sa vie, l'homme extraordinaire qui s'apprêtait à sceller alors d'un nom déjà fameux l'acte le plus considérable qu'il lui ait peut-être été donné d'accomplir. »

Selon M. d'Haussonville, dont les renseignements sont puisés aux sources les plus diverses et les plus sûres, la convention signée en 1801 était moins nécessaire qu'on affecte de le dire à ce rétablissement du culte, à la renaissance de la foi. Au moment où le premier consul traitait avec Pie VII, de toutes parts déjà les autels s'étaient relevés. M. d'Haussonville craint que le Saint-Siège n'ait payé d'un prix trop élevé et peu compatible avec l'indépendance de l'Église ce qu'on a présenté comme un bienfait inestimable. Il constate que le premier consul, dans la négociation du concordat, dans l'accomplissement de cet acte habile, ne servit qu'une pensée toute politique, égoïste et personnelle. Il le prouve manifestement par le mal que le despotisme impérial a fait soit aux instituts religieux, soit au caractère des ecclésiastiques.

Cet ouvrage est le « fruit de longues et consciencieuses recherches », et, par l'importance du sujet, par la gravité des révélations, par l'émotion qu'excite le récit, sa publication a été l'un des événements littéraires de notre temps.

Le sentiment de M. d'Haussonville n'était pas celui du P. Theiner. Après avoir écrit de savants ouvrages sur l'Église, le préfet des archives du Vatican avait jugé à propos d'entreprendre la glorification du concordat et la justification de Bonaparte premier consul, de Napoléon empereur. Cette *Histoire des deux concordats* encourut de graves censures.

En 1835, M. Charles Lenormant fut choisi par M. Guizot pour le suppléer à la Sorbonne. Pendant plusieurs années, il professa l'histoire des Chaldéens, des Egyptiens, des Phéniciens, en mêlant à son enseignement des études de chronologie comparée, égyptienne, assy-

[1] 5 vol. in-8°, 1868-1870. Lévy.

rienne, babylonienne et hébraïque. De 1838 à 1841, ses leçons furent consacrées à exposer l'enchaînement de l'histoire de France depuis les origines de notre nation jusqu'au règne de Louis XIV.

Parvenu au terme de ces trois années, M. Ch. Lenormand conçut un dessein plus vaste, l'étude de la civilisation moderne prise à son point de départ et suivie dans sa marche ascendante au travers des siècles et des nations. Au milieu des travaux préparatoires, il se fit dans son esprit et dans son âme une révolution qui changea toute sa vie. Jusqu'alors, selon ses propres expressions, il n'avait jeté sur les faits du christianisme que le regard paresseux et distrait de l'homme du monde ; désormais il lui fallait remonter aux sources et discuter les preuves avec l'attention, la gravité, que lui imposait un devoir public. A mesure qu'il avançait dans sa tâche, il sentait s'affaiblir, s'effacer les préventions religieuses qu'il devait à son éducation et à son siècle. De la froideur il passa bientôt au respect, le respect le conduisit à la foi, et lui mit au cœur l'ardent désir de contribuer à faire des chrétiens. Dès lors il conçut le cours qu'il allait entreprendre comme une défense et une glorification des croyances chrétiennes.

En 1844, à la Sorbonne, il osa le premier, dans une chaire de la faculté des lettres, exposer les preuves historiques de l'origine divine de sa foi, au risque de soulever les colères de son auditoire prévenu. Il voulut prouver que notre civilisation, si fière d'elle-même, était toute sortie de l'Évangile et que l'Église seule l'avait sauvée des périls qui, plus d'une fois, avaient remis son existence en question. Le principal sujet de ses leçons étant le dégagement de la société moderne du sein de la société antique, dès le premier jour il démontra comment la société antique diffère de la société moderne, et en quoi consiste la supériorité de la société moderne sur la société antique. Les auditeurs affluèrent avec un tel empressement que l'on dut transporter son cours dans l'amphithéâtre de la Sorbonne.

Ces leçons, ou plutôt les notes préparatoires du cours, ont été publiées par les soins de son fils, en 1869, sous ce titre : *De la divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire*[1]. Ce sont les traces précieuses d'un enseignement fécond soudainement arrêté par l'effervescence des partis.

[1] Paris, Lévy. In-8°, 1869.

XII

HISTOIRE DE L'ÉGLISE. — Histoire des Papes et de quelques personnages ecclésiastiques.

L'*Histoire universelle de l'Église*, par Rohrbacher[1], commencée en 1842, achevée en 1848, est un monument durable, malgré certaines imperfections.

Au commencement de sa préface, l'abbé Rohrbacher cite ces mots de Bossuet : « La société que Jésus-Christ a attendue durant tous les siècles passés, enfin fondée sur la pierre, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu. » L'ouvrage est une longue démonstration de ce solennel jugement.

L'Église étant le royaume de Dieu en ce monde, royaume qui, selon le plan providentiel, doit croître à travers les âges et étendre chaque jour son action bienfaisante, l'abbé Rohrbacher n'hésite pas à placer à l'origine des temps le début de son histoire.

Aussi nous fait-il assister aux premières manifestations de Dieu aux hommes, et nous montre-t-il les fortunes diverses du peuple choisi pour préparer la venue du Messie ; il nous rappelle alors les magnifiques prophéties qui soutinrent les espérances du peuple juif, et qui sont aujourd'hui la preuve convaincante de la divinité du Christ. Mais si les Hébreux ont été un peuple privilégié, si, seuls de l'antiquité, ils ont eu une pleine connaissance du Dieu vivant, on retrouve chez les nations païennes de nombreux souvenirs des traditions primitives et comme des aspirations à la véritable lumière. C'est un des plus curieux chapitres de l'*Histoire universelle de l'Église*, que celui qui est consacré à l'étude des philosophies et des religions dans leurs rapports avec la révélation, tant en Égypte qu'en Grèce, en Italie, et même dans la Perse, l'Inde et la Chine.

Le Christ apparaît enfin, et la loi nouvelle qu'il apporte au monde laisse l'ancienne bien loin derrière elle. La société chrétienne va se développant à travers les âges et triomphe tour à tour de la persécution, de l'hérésie, de la barbarie ; son empire s'étend chaque jour, sa

[1] *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par Rohrbacher, continuée jusqu'en 1866 par J. Chantrel, avec une table générale méthodique et très complète par Léon Gautier, professeur à l'école des Chartes, et un atlas historique spécial dressé par A.-H. Dufour. 7e éd., 16 vol. grand in-8° à 2 col. Paris, Gaume et Cie, 1877.

doctrine, loin de subir l'atteinte des siècles, se précise et s'affermit avec le temps. « Pour bien connaître l'Église, fait remarquer l'abbé Rohrbacher, il faut l'étudier non seulement à sa naissance, non seulement en son adolescence, mais encore et surtout dans son âge viril, lorsqu'elle commence d'enfanter à Dieu non plus seulement des individus, mais des nations entières. Ce qui n'était qu'un germe dans un siècle se développe et grandit dans un autre ; ce que l'on croyait d'abord obscurément devient plus tard un enseignement public. » — « Nulle part, a dit L. Veuillot, cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpétuelle résurrection de l'Église, témoignage suprême et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher [1]. »

L'auteur se montre partout profondément attaché à la pure doctrine catholique. Pénétré de la promesse divine faite aux apôtres et à leurs successeurs : « Voici que je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles, » il expose et défend la foi chrétienne, rappelle et démontre en même temps le nombre et l'impuissance des attaques, dégage entièrement de leurs voiles les faits que les passions de la politique ont le plus tenté d'obscurcir, et met en plein jour la prépondérance du Saint-Siège à toutes les époques, l'indépendance de l'Église vis-à-vis des pouvoirs civils, l'appui qu'elle prête à toutes les formes de gouvernement et à tous les peuples qui savent respecter ses droits. Son *Histoire universelle* présente en tous lieux l'Église catholique comme le jugement de Dieu en première instance sur la famille humaine.

On pourrait extraire en quelque sorte de l'*Histoire universelle de l'Église catholique* un traité de théologie sur chaque point important de la doctrine; pour le clergé, cet ouvrage offre un précieux moyen d'études.

Vaste et profonde intelligence, l'abbé Rohrbacher n'est pas un écrivain irréprochable: il ne sait pas fondre et coordonner les emprunts qu'il fait à Fleury, à Stolberg, à plusieurs autres, et même à des auteurs inférieurs, comme Godescard ; il a des redites, son style revêt souvent une forme rude et bizarre; mais souvent aussi ses expressions fortes et originales viennent éveiller l'esprit du lecteur et son récit est toujours vigoureux et entraînant. On pourrait détacher de cet immense et inégal ouvrage bien des pages éloquentes, et tout l'ensemble est admirable par la netteté et la largeur du plan. Les trois volumes qui présentent l'histoire de l'Eglise avant Jésus-Christ sont la partie la plus neuve d'une œuvre qui, selon les expressions de M. Léon Gautier, a élevé pour toujours le niveau de l'histoire.

Très différente de ton, l'*Histoire générale de l'Église* [2] de l'abbé DARRAS est toute polémique.

[1] *L'Univers*, 23 janvier 1856.

[2] Louis Vivès.

« Une situation nouvelle, dit-il dans sa préface, a créé des besoins nouveaux. L'Église ne peut s'affirmer en présence des négations dont son œuvre est devenue l'objet dans ce siècle de discussion radicale, qu'en écartant d'abord les obstacles entassés sur sa route avec une ardeur acharnée et persévérante. L'objection est maintenant plus universellement connue que ne le sont les faits eux-mêmes ; tout a été travesti, dénaturé dans les détails et dans l'ensemble de l'histoire ecclésiastique ; l'écrivain catholique doit donc défendre d'une main l'édifice qu'il cherche à reconstruire de l'autre.

« Ce double caractère signalera les œuvres religieuses de notre époque et marquera leur date dans l'avenir.

« Non pas certes que l'Église ait besoin des efforts de ses défenseurs pour assurer son triomphe. Dix-huit siècles ont passé, et tous ceux que la Providence réserve encore au monde passeront de même sans entamer ce morceau divin. Mais la société elle-même a besoin d'être prémunie contre les attaques dont l'Église est l'objet. Les intelligences sollicitées par les théories nouvelles, égarées par des systèmes d'autant plus dangereux qu'ils se présentent comme le dernier mot de la science humaine, ont besoin de trouver une réponse à tant de préjugés hostiles, semés à profusion, répétés par tous les échos et qui semblent mêlés à l'air qu'on respire. Plus que jamais, nous avons le droit de redire le mot de saint Paul, que Baronius inscrivait en tête de ses *Annales :* « Ostium nobis apertum est magnum, sed adversarii multi. »

« Le côté militant d'une telle œuvre n'est pas le fait de l'historien ; il lui est imposé par la critique contemporaine et par les tendances intellectuelles de son époque. Qu'importe que de nouvelles attaques nécessitent dans l'avenir de nouvelles réponses ? L'histoire de l'Église restera un champ toujours ouvert à la polémique des adversaires comme au zèle des apologistes. Ce livre ne sera fermé qu'à la consommation des temps. On conçoit donc l'opportunité d'une nouvelle histoire de l'Église, en présence des formes nouvelles que revêt la science irréligieuse [1]. »

A l'exemple de Rohbacher, l'abbé Darras comprenait dans son ouvrage l'histoire de l'Ancien Testament. La mort l'empêcha de réaliser tout entier le vaste plan qu'il avait conçu. Son vingt-cinquième et dernier volume s'arrête à l'année 1107, au concile de Troyes.

L'originalité de l'œuvre considérable, quoique inachevée, de l'abbé Darras est d'unir à une certaine vivacité de langage dans toutes les questions controversées les dons de vrai savoir et de sérieuse critique. Le style y gagne d'être à la fois précis, clair et mouvementé.

On peut rapprocher de cette histoire polémique la *Défense de l'Église* [2] de l'abbé Gorini, un ouvrage de haute critique, qui fit d'un seul coup la réputation de l'auteur.

M. de Montalembert raconte comment, pour occuper les loisirs de sa retraite à la Tranchère, l'abbé Gorini, tout à fait inconnu, se mit

[1] *Histoire générale de l'Église*, t. II, préface, pp. 1 et 2.

[2] 2 vol. in-8°, Leclère. *Défense de l'Église* contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin, etc., par l'abbé J. M. S. Gorini, chanoine honoraire de Belley, et membre de plusieurs sociétés. Augmentée d'une notice biographique sur l'auteur. 4 vol. in-12.

à « mendier des livres » et à lire concurremment les œuvres de l'antiquité ecclésiastique et les ouvrages les plus vantés de nos contemporains. Il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que les modernes défiguraient sur bien des points les anciens et falsifiaient l'histoire. Pendant vingt années, il ramassa des notes sur ce qu'il appelait charitablement des *inexactitudes*. Longtemps pressé par ses amis, il consentit un jour à coordonner ses matériaux et à laisser publier son œuvre, qui bientôt fut mise au premier rang des productions historiques du siècle.

L'abbé Gorini, en trente-trois chapitres, réfute un millier d'erreurs petites ou grandes, solidement, brièvement et avec une courtoisie qui n'exclut pas toujours une pointe de malice et d'ironie.

Après de si nombreux et si considérables travaux, à son tour le baron Henrion entreprit une *Histoire ecclésiastique depuis la création jusqu'au pontificat de Pie IX* [1]. C'est une vaste compilation de matériaux bien classés, mais qui ne renferme aucun document nouveau pouvant ajouter quelque chose à la science de l'histoire ecclésiastique.

Le baron Henrion est encore auteur d'une *Histoire générale des missions catholiques depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours* [2], complément nécessaire de tous les travaux exécutés sur les annales de l'Église, histoire en quelque sorte toute française, car après les pontifes romains, ce sont nos rois qui, depuis les croisades, ont le plus hautement favorisé l'œuvre de la propagation de la foi. « Saint Louis, dit l'auteur, se montre à côté d'Innocent IV et le souvenir de Louis XIV protège encore les *Francs* au milieu des populations musulmanes. L'action morale que notre patrie a exercée au dehors, pour la régénération du reste du monde, ne s'explique bien qu'aux yeux du lecteur qui a parcouru l'histoire des missions. »

Un professeur distingué d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, l'abbé Jager, après avoir écrit l'*Histoire de Photius* (1844), retraça l'*Histoire de l'Église catholique en France d'après les documents les plus authentiques, depuis son origine jusqu'au cardinalat de Pie VII* (1862-1879) [3].

Il prenait pour base de l'ouvrage la consciencieuse et irréprochable *Histoire de l'église gallicane* du père Longueval et de ses continuateurs, et son propre travail était enrichi de toutes les découvertes de la science contemporaine [4]. Cette œuvre de l'abbé Jager est couronnée par l'*Histoire de l'église de France pendant la révolution.*

L'abbé Postel, voulant écrire une histoire abrégée de l'Église, choisit pour point de départ le travail de Lhomond, et le transforma dans sa route. Désireux d'arriver à la plus scrupuleuse exactitude, il en a renouvelé tout le travail chronologique. Lhomond s'arrêtait au concile

[1] Publiée par l'abbé Migne. 23 vol. grand in-8°, 1858-1875.

[2] 4 vol. grand in-8 à deux colonnes. 1847, Gaume.

[3] 1 vol. in-8, Vaton.

[4] *Études religieuses, historiques et littéraires*, oct. 1866, p. 199.

de Trente; l'abbé Postel conduit son tableau jusqu'au pontificat de Pie IX et le synthétise en quelques pages, permettant ainsi d'embrasser d'un seul coup d'œil toute l'histoire ecclésiastique. C'est un lumineux résumé.

M. Blanc est le premier écrivain du clergé qui conçut l'idée de former un cours d'histoire ecclésiastique propre à l'enseignement, et conforme aux besoins de l'époque. Son exemple fut suivi par de nombreux imitateurs[1].

La papauté, clef de voûte de l'Église, a eu, comme l'Église elle-même, de nombreux historiens.

En tête des historiens contemporains de la papauté, nommons M. Baptistin Poujoulat, pour son *Histoire des Papes depuis saint Pierre jusqu'à la formation du pouvoir temporel*, vaste travail commençant à saint Pierre et se terminant à saint Léon III en 816, et suivi d'un aperçu historique sur la question romaine, depuis 1848 jusqu'en 1862 [2].

M. Poujoulat s'est proposé de faire connaître quelle est l'origine du pouvoir temporel de la Papauté, et de démontrer la nécessité première de cette domination.

Ses études sur le Bas-Empire lui ont permis d'exposer avec certitude et précision comment les faibles empereurs d'Orient, qui avaient abandonné la Ville éternelle et ne savaient plus la défendre, restaient encore assez forts pour accabler les pontifes chrétiens de leurs vexations. Il prouve ainsi combien le pouvoir temporel était devenu nécessaire aux papes pour assurer leur pleine indépendance spirituelle.

La plume exercée de M. Poujoulat captive. Rien de plus intéressant que sa description, prise aux sources originales, des barbares de race mongole, qui suivaient Attila « avec leurs têtes énormes, leurs yeux imperceptibles d'où sortaient des étincelles, leurs joues basanées, labourées par le fer dès leur enfance, et où apparaissent comme étouffés dans les cicatrices quelques poils de barbe courts et roides, avec leur taille trapue, leurs membres gros et massifs. » Rien de plus saisissant que ce tableau de saint Léon le Grand, armé de la croix, arrêtant le flot des barbares et le détournant de Rome, de cette ville pleine de richesses qu'ils allaient ravager. « Le souvenir de tels bienfaits, s'écrie l'historien, devait tôt ou tard aboutir à la constitution de la royauté temporelle des Papes. Désormais Rome et l'Italie ne respiraient plus qu'à l'ombre de la Papauté. Le pouvoir va où est la justice, où est le salut. » La pensée dominante du livre de M. Poujoulat est que les raisons qui enfantèrent, il y a plus de mille ans, la souveraineté temporelle des papes, sont les mêmes qui aujourd'hui combattent pour le maintien de cette souveraineté.

[1] Voir *Travaux contemporains sur l'histoire générale de l'Église*, par M. L. F. Guérin, dans la *Revue des questions historiques*, 17 avril 1868.

[2] A. Leclère, 1862.

Après Baptistin Poujoulat, M. Henri de L'Épinois a publié le *Gouvernement des Papes et les révolutions dans les États de l'Église* [1] (1865). Mettant en œuvre non seulement les innombrables matériaux recueillis par le P. Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican, mais aussi tous les recueils publiés jusqu'à nos jours tant en Italie qu'en France et en Allemagne, il a su, dans un seul volume, tracer le tableau fidèle et complet du pouvoir temporel des Papes. Les principales divisions adoptées par M. de l'Épinois suivent l'ordre chronologique depuis les premières luttes de l'Église jusqu'aux temps modernes. Mais, en traitant plus longuement et en détail les faits du moyen âge, des treizième, quatorzième, quinzième siècles, l'auteur a créé, suivant nous, une disproportion regrettable entre les diverses parties de son livre, bien écrit d'ailleurs, très convaincu, et d'une solide érudition.

Vers le même temps M. Francis Lacombe publiait son *Histoire de la Papauté depuis son origine jusqu'à nos jours* [2], entreprise uniquement pour rappeler à la France qu'il est de son devoir, qu'il est de son intérêt de sauvegarder jusqu'au bout l'indépendance morale et positive de toutes les sociétés chrétiennes.

Villemain eut un jour l'ambition de remonter aux origines de ce pouvoir pontifical que la politique de Grégoire VII avait porté jusqu'à son apogée et d'en marquer successivement toutes les transformations et tous les développements. Il voulut faire connaître comment, d'âge en âge, la papauté grandit et se fortifia au milieu de ces royautés germaines à la fois violentes et instables. Son discours préliminaire résume en traits brillants l'histoire de la Papauté jusqu'au onzième siècle. Le livre entier est d'une lecture agréable, mais superficielle et sans portée ; en général cette *Histoire de Grégoire VII* laisse fort à désirer pour l'exactitude des récits et des appréciations. Quoique sympathique à son héros, Villemain n'en conçoit pas et n'en peut rendre la grandeur. Il le rapetisse au niveau de la politique contemporaine. Le protestant Guizot comprenait autrement bien le caractère de Grégoire, lorsqu'il en traçait, dans son cours de 1828, cette large appréciation :

« Nous sommes accoutumés à nous représenter Grégoire VII, qui a voulu rendre toutes choses immobiles, comme un adversaire du développement intellectuel, du progrès social, comme un homme qui prétendait retenir le monde dans un système stationnaire ou rétrograde. Rien n'est moins vrai. Grégoire VII était un réformateur par la voie du despotisme comme Charlemagne et Pierre le Grand. Il a été à peu près dans l'ordre ecclésiastique ce que Charlemagne en France et Pierre le Grand en Russie ont été dans l'ordre civil ; il a voulu réformer l'Église, et par l'Église la société civile, y introduire plus de moralité, plus de justice, plus de règle ; il a voulu le faire par le Saint-Siège et à son profit, soumettre le monde civil à l'Église, et l'Église à la papauté, dans un esprit de réforme et de progrès, non dans un esprit stationnaire et rétrograde. »

[1] 4 volumes in-8. Adrien Leclère, 1867.

[2] Ambroise Bray, 1868.

Villemain n'a pas vu cela. Tout ce qui tient à l'Église et à ses droits, à la papauté considérée comme puissance spirituelle, au catholicisme et à ses institutions, est mal compris et mal jugé.

Continuant et comprenant mieux le sujet seulement effleuré par Villemain, M. C. de CHERRIER a reproduit dans tous ses détails l'*Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe* [1]. « Un souci constant des sources, l'étude infatigable de documents nombreux, tronqués, souvent contradictoires, et presque toujours fastidieux, le talent de maîtriser ces matériaux, d'en user avec mesure, d'en tirer une narration claire et intéressante ; une impartialité qui s'affranchit des préjugés des passions, sans dégénérer jamais en indifférence, un noble sentiment moral qui compatit aux souffrances, s'indigne des crimes, se révolte contre les cruautés; point de prétention ni dans la pensée, ni dans le style ; des idées justes et une diction exacte : tant de qualités estimables ont fait le succès de cet ouvrage [2]. »

M. MIGNET fit paraître, dans le *Journal des savants*, une appréciation critique de l'*Histoire de la lutte des Papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets*, par M. de Cherrier. Cette étude elle-même est un des meilleurs travaux de Mignet.

Au commencement du quatorzième siècle dominait Benoît XI. M. Léon GAUTIER a montré dans une lumière nouvelle cette grande figure, grâce aux documents, aux ressources de tous genres que lui fournissait sa position d'archiviste aux Archives nationales.

Un autre grand pape du même siècle a été étudié d'une manière aussi consciencieuse et aussi neuve, par M. l'abbé MEIGNAN, depuis évêque de Châlons, dans son *Histoire d'Urbain V et de son siècle* (1864). Cet ouvrage est composé principalement d'après les manuscrits du Vatican et d'après le regeste d'Urbain V ; mais le savant écrivain n'a pas borné là ses recherches. Pour expliquer le siècle, il a tout lu, tout fouillé, les œuvres complètes de Pétrarque, même les *Seules;* Muratori en entier, et tout auteur de quelque importance qui pouvait servir à résoudre un problème d'histoire si souvent débattu en sens contraires. Une seule critique peut être faite à l'abbé MEIGNAN : son style est un peu trop familier et trop négligé.

Dans l'*Histoire de Léon X et de son siècle* [4], M. AUDIN nous présente un brillant exposé de l'histoire de Florence à la fin du quinzième siècle, et de celle de Rome, des papes et de l'Italie au commencement du seizième siècle. Complétant en quelque sorte ses ouvrages sur la réforme de Luther, de Calvin et d'Henri VIII, il nous dépeint l'état des esprits et surtout l'état de la foi catholique en Italie, à l'épo-

[1] 2e édit. revue, corrigée et augmentée, 3 vol. in-8, 1868. Furne.
[2] Léo Joubert, *Essai de crit. et d'hist.*, p. 293. Firmin-Didot, 1863.
[3] A. Bray, éditeur.
[4] Paris, L. Maison, 1850.

que du schisme protestant. Il n'étudie pas seulement en Léon X l'éminent humaniste, protecteur des lettres et des arts, qui mérita de donner son nom au siècle de la Renaissance; il nous fait voir le souverain soucieux de délivrer l'Italie de la dépendance étrangère, et avant tout le pape aux mœurs irréprochables travaillant sans cesse à la réforme du clergé, et promulguant ces décrets si remarquables que le concile de Latran avait rédigés sous son inspiration. Cet écrivain catholique est un des historiens qui, à la suite des protestants Ranke et Hurter, réparèrent le plus efficacement les notions erronées que le dix-huitième siècle avait accréditées sur l'action du catholicisme et de la papauté pendant le moyen âge.

Le style est très coloré, mais légèrement prétentieux. L'*Histoire de Léon X et de son siècle* a des parties mouvementées, par exemple, le récit de la rencontre, à Florence, de Savonarole et de Charles VIII qui voulait faire piller la ville conquise.

La vie de saint Pie V pouvait offrir une idée complète de ce qu'était la Papauté comme puissance temporelle et comme responsabilité spirituelle, à une époque où la tolérance n'était pas connue, même de nom. M. de Falloux l'a racontée. Il s'attache à justifier, ou plus exactement, à expliquer l'intolérance des siècles de foi : « Autrefois, dit-il, il y avait, en atteignant l'homme endurci dans son erreur, toute chance pour que cette erreur fût atteinte avec lui, et que les peuples demeurassent dans la paix de l'orthodoxie. L'histoire de plusieurs royaumes le prouve. Aujourd'hui, le pouvoir qui continuerait à poursuivre de pareils coupables commettrait des actes de rigueur sans excuse parce qu'ils seraient sans bénéfice pour la société. Qui ne comprend qu'aujourd'hui ce serait une vengeance du plus fort et non une précaution du plus sage? Qui ne comprend aussi que les conditions de culpabilité ont changé? » M. de Falloux repousse donc l'accusation de fanatisme que l'on pourrait porter contre Pie V, inquisiteur, contre ce prêtre énergique qu'il admire volontiers dans l'usage de ses fonctions du Saint-Office, comme dans le plein exercice de la puissance pontificale.

Au point de vue littéraire, la *Vie de saint Pie V* [1] est une œuvre de premier ordre, sinon par le mouvement historique que ne comportait pas la nature du sujet, du moins par l'art de la composition et par les qualités de style.

Aucun pontife n'a suscité plus de biographes que le grand pape Sixte-Quint. Distinguons M. J. A. Dumesnil [2], dont l'histoire, écrite d'après le savant ouvrage italien du P. Tempesti, réfuta quantité d'erreurs et de fausses légendes. Cet écrivain a représenté les grandes vues de Sixte-Quint unies à son amour constant du bien public, il a nettement

[1] *Histoire de saint Pie V*, 1re édit., 2 vol. in-8°, 1846, Bray.

[2] *Histoire de Sixte-Quint, sa vie et son pontificat*, Paris, in-8. Renouard, 1869.

prouvé que sous son pontificat les États de l'Église jouirent d'une prospérité, d'un calme sans exemple depuis de longs siècles.

Le P. de Ravignan, l'illustre jésuite, entreprit de retracer avec fidélité l'ensemble et l'esprit des actes de Clément XIII et de Clément XIV relativement à la suppression de la Compagnie de Jésus, et de restituer à la vérité historique toute son intégrité, telle qu'elle résultait pour lui des documents et des faits les plus irrécusables. Sa double préoccupation fut de montrer sous un jour exact le pontificat de Clément XIV, de faire ressortir l'innocence des jésuites sans élever contre ce pape aucun grief, aucune accusation.

Le Père de Ravignan, dans *Clément XIII et Clément XIV* [1], expose les faits avec sincérité, avec modération et en respectant les intentions qu'il appartient à Dieu seul de juger. Il conclut ainsi :

« Les difficultés extrêmes des temps, la violence morale perpétuellement exercée par les puissances pour forcer Clément XIV à prononcer la suppression des jésuites; l'inutilité des dernières mesures et des atermoiements prolongés qu'il leur opposait, la présence et l'action près de lui de personnages animés des sentiments les plus hostiles contre la Compagnie de Jésus ; les menaces, les craintes de schisme qui assiégeaient le pape, doux et conciliant par caractère : il y a là un ensemble de causes qui durent agir fortement sur l'âme du pontife ; il a donc pu se persuader que le bien de la paix exigeait qu'il fît taire son affection et son estime pour la Compagnie, et qu'il la sacrifiât aux exigences de cette malheureuse époque [2]. »

Histoire de Pie IX et de son pontificat; la captivité de Pie IX, histoire des huit dernières années de son pontificat [3], tel est le titre multiple d'un livre où M. de Saint-Albin raconte, dans toute son étendue, l'histoire du pontificat de Pie IX, l'un des mieux remplis et le plus long de tous ceux qui se sont succédé pendant dix-huit siècles. Il fait ressortir, depuis son exaltation sur le trône pontifical jusqu'à ses funérailles, les actes si nombreux de son règne spirituel et temporel. A ce large récit sont jointes des pièces justificatives qui reproduisent tous les documents importants et forment de l'ensemble de ces trois volumes l'ouvrage le plus complet et le plus sérieux sur le pontificat de Pie IX.

Parmi tant d'ouvrages composés sur ce vaste sujet de la Papauté, contentons-nous de signaler encore plusieurs œuvres spéciales : l'*Histoire de la papauté pendant le quatorzième siècle*, en trois volumes, *et pendant le quinzième siècle*, en deux volumes, par l'abbé Christophe ; l'*Histoire populaire des papes*, par M. Chantrel ; et l'*Histoire de Léon le Grand*, par M. Saint-Chéron. Ce dernier livre complète sous divers rapports l'*Attila* de M. Amédée Thierry.

[1] 1 vol. in-8. Paris, Julien Lanier et Cie, 1854, avec un volume supplémentaire : *Documents historiques et critiques.*

[2] Pages 456-457. V. Pontmartin, *Nouv. caus. litt.*, p. 143.

[3] 2 vol. in-8, 1878. Paris et Leipzig, Castermann.

Nous terminerons cette énumération d'ouvrages concernant des personnages ecclésiastiques en indiquant les *Évêques et archevêques de Paris*, livre brillant et exact, par le vicomte d'Avenel, la *Vie de Monseigneur de Salinis, évêque d'Amiens, archevêque d'Auch* (1864) [1], et *Monseigneur Gerbet, sa vie et ses œuvres* [2], par M. l'abbé de Ladoue, ancien vicaire général d'Amiens et d'Auch, plus tard évêque de Nevers; enfin trois monographies fort remarquables de religieux célèbres, la *Vie du Père de Ravignan* par le P. de Ponlevoy [3], la *Vie du Père de Ponlevoy*, par le P. Alexandre de Gabriac [4], et la *Vie du Père Lacordaire* par Foisset. Ce dernier fait ressortir en quelques lignes la haute importance de son œuvre.

« J'ai renoncé, dit-il, avant le temps, à la vie publique pour écrire le livre qu'on va lire. Je l'ai écrit dans la retraite, à un âge où l'on n'attend plus rien des hommes, mais où l'on pense beaucoup à Dieu [5]. »

[1] Paris, 1864, grand-in 8.

[2] 3 vol. in-8. Tolra.

[3] Douniol.

[4] Douniol.

[5] *Vie du père Lacordaire*, II, 531. M. François Beslay est encore un biographe du célèbre dominicain. De cet auteur, paraissait en 1862 : *Lacordaire, sa vie et ses œuvres*. In-18, Dentu et Douniol. Rappelons enfin la *Vie du P. Lacordaire*, par le P. Chocarne que nous avons plusieurs fois cité.

XIII

HISTOIRE DES ORDRES RELIGIEUX. — HAGIOGRAPHIE.

Le comte de MONTALEMBERT s'était un jour proposé de contribuer à la réhabilitation des ordres monastiques, en racontant la vie d'un moine, de saint Bernard ; mais bientôt il sentit la nécessité de remonter plus haut et d'embrasser un sujet plus vaste.

« En voulant, dit-il, étudier la vie et l'époque de ce grand homme qui fut moine, on trouve que les papes, les évêques, les saints qui étaient alors le boulevard et l'honneur de la société chrétienne, sortaient tous ou presque tous de l'ordre monastique, comme lui. Qu'était-ce donc que ces moines ? d'où venaient-ils ? et qu'avaient-ils fait jusque-là pour occuper dans les destinées du monde une place si haute ? Il fallait d'abord résoudre ces questions.

« Il y a plus. En essayant de juger la période où vécut saint Bernard, on voit qu'il est impossible de l'expliquer ou de la comprendre, si on ne reconnaît pas qu'elle est animée du même souffle qui a vivifié une époque antérieure, dont elle n'est que la continuation directe et fidèle.

« Si le douzième siècle s'est incliné devant le génie et la vertu du moine Bernard, c'est parce que le onzième avait été régénéré et pénétré par la vertu et le génie du moine qui s'appela Grégoire VII. Ni l'époque ni l'action de Bernard ne sauraient donc être envisagées à part de la crise salutaire qui avait préparé l'une et rendu l'autre possible ; et jamais un simple moine n'aurait été écouté et obéi comme le fut Bernard, si sa grandeur incontestée n'avait été précédée par les luttes, les épreuves et la victoire posthume de cet autre moine qui mourut six ans avant sa naissance. Il a donc fallu, non seulement caractériser par un aperçu consciencieux le pontificat du plus grand des papes sortis des rangs monastiques, mais encore passer en revue toute la période qui réunit les derniers combats de Grégoire aux premiers efforts de Bernard, et tenter ainsi le récit d'une lutte qui fut la plus grave et la plus glorieuse que l'Église ait jamais livrée, et où les moines furent les premiers à la peine comme à l'honneur.

« Mais cela même ne suffisait pas. Bien loin d'être les fondateurs de l'ordre monastique, Grégoire VII et Bernard n'en étaient que les rejetons, comme tant de milliers de leurs contemporains. Cet institut existait depuis plus de cinq siècles lorsque ces grands hommes surent en tirer un si merveilleux parti. Pour en connaître l'origine, pour en apprécier la nature et les services, il faut remonter à un autre Grégoire, à saint Grégoire le Grand, au premier pape sorti du cloître, et plus haut encore, à saint Benoît, législateur et patriarche des moines d'Occident. Il faut au moins entrevoir pendant ces cinq siècles les efforts surhumains tentés par ces légions de moines sans cesse renaissantes, pour dompter, pacifier, discipliner, purifier vingt peuples barbares successivement transformés en nations chrétiennes. C'eût été une injustice et une ingratitude révoltante que de se taire sur vingt générations d'indomptables laboureurs qui

ont défriché les âmes de nos pères en même temps que le sol de l'Europe chrétienne, et n'ont laissé à Bernard et à ses contemporains que la fatigue du moissonneur [1]. »

C'est ainsi que les *Moines d'Occident* naquirent d'une pensée plus restreinte que le titre de l'ouvrage ne l'indique et s'étendirent successivement ; c'est ainsi que l'historien remonta de saint Bernard à saint Anselme et au bienheureux Lanfranc, de ceux-ci à Alcuin, à Bède, à saint Grégoire le Grand, « à saint Benoît lui-même, le commun patriarche des moines d'Occident, l'auteur de la grande règle qui régna presque seule, l'espace de six siècles [2] ; » c'est ainsi que, poussant plus loin encore le scrupule des origines, il alla, dans le passé, jusqu'aux solitudes de la Syrie et de la Thébaïde, et fit revivre saint Antoine, saint Paul Ermite, Basile et Grégoire de Nazianze, ces grands précurseurs monastiques de l'Orient. Montalembert, agrandissant l'entreprise de son devancier Mabillon, embrassa dans son entier le cycle bénédictin qui s'étend du sixième au douzième siècle.

A former un plan si vaste, un écueil se présentait entre plusieurs autres, celui de la monotonie. Toujours les mêmes incidents et toujours le même mobile ! toujours la pénitence, la retraite, la lutte du bien contre le mal, de l'esprit contre la matière, de la solitude contre le monde ; toujours des fondations, des donations, des vocations; toujours le dévouement, le sacrifice, la générosité, le courage, la patience ! Oui, il y avait là de quoi finir par fatiguer et la plume de l'écrivain et l'attention du lecteur. Mais nulle part on ne sent la lassitude de l'historien, et l'attention du lecteur est sans cesse ranimée par l'intérêt continu des faits et par la conscience de l'écrivain qui ne trace pas un panégyrique, mais une histoire, qui « ne dissimule aucune tache afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire [3], » et qui sait éclairer l'histoire générale tout en traçant des vies particulières de saints. Ajoutez à cela le charme d'une diction toujours correcte, toujours noble, toujours ferme, toujours limpide et souvent éloquente ou imagée.

Ce que Montalembert loue par dessus tout dans les moines, ce n'est pas le travail qui a défriché une partie du sol, ou préservé des ravages du temps les monuments littéraires du passé ; c'est la vie de prière, c'est l'exemple donné à tous de ces vertus surhumaines dont le Sauveur du monde est le modèle. Le noble auteur des *Moines d'Occident* envisagea la vie monastique par ses côtés supérieurs, par ceux qui la rapprochent du ciel.

Un des ordres religieux les plus illustres, la Compagnie de Jésus,

[1] *Les Moines d'Occident*, Introd., ch. I, p. 3.

[2] Ch. Daniel, *Etudes philosoph., relig. et litt.* par les Pères de la Compagnie de Jésus. Mars 1867.

[3] *Les Moines d'Occident*, Introd., ch. I, p. 9. Voir l'étude impartiale de M. Littré, le philosophe positiviste, sur les *Moines d'Occident* de M. de Montalembert (*Journal des savants*, sept. 1862, janvier 1863).

a trouvé un impartial annaliste dans la personne de Crétineau-Joly. Son origine, ses développements, ses grandeurs, ses mystérieuses combinaisons, ses luttes et ses vicissitudes, ses fautes et ses persécutions, ses gloires et ses martyrs, sont racontés dans l'*Histoire religieuse, politique et littéraire de la compagnie de Jésus.* L'auteur prend la Compagnie à son berceau, pénètre dans ses collèges, la suit au delà des mers, étudie son Institut ; il signale « la prodigieuse influence que cette société exerça sur la religion par ses saints, par ses apôtres, par ses théologiens, par ses orateurs, par ses moralistes ; sur les rois, par ses directeurs de conscience et par ses diplomates ; sur les peuples, par sa charité, et par ses doctes enseignements ; sur la littérature par ses poètes, par ses historiens, par ses savants et par les écrivains d'un goût et d'un style si purs qu'elle a produits dans toutes les langues. » Au milieu de tous les conflits de l'opinion, il sait se tenir aussi loin de l'excès d'enthousiasme que de la haine, et rendre complète justice à cette société « née pour la lutte, toujours sur la brèche, du fond de la solitude jetant au plus fort de la mêlée ses plus intrépides champions. Bravant les orages, les faisant naître parfois, triomphant ici, succombant là, mais combattant partout et sans cesse, vivant au milieu des controverses, ou expirant dans les tortures, elle s'est improvisée le porte-drapeau et le bouclier de l'Église catholique, apostolique et romaine [1]. » L'histoire de M. Crétineau-Joly est une apologie solide [2]; c'est une œuvre capitale.

Une autre réfutation de longue haleine, les *Recherches historiques et critiques sur la compagnie de Jésus* [3], par le P. J.-M. Prat, complète cette œuvre de réparation.

L'Oratoire de France, un ordre qui, malgré les erreurs passagères de quelques-uns de ses membres, a laissé dans l'Église un glorieux nom, trouva son historien dans le P. Adolphe Perraud. En abordant ce sujet, le P. Perraud s'est surtout proposé de répondre à deux questions souvent posées : Comment l'Oratoire, rétabli en France au milieu du dix-neuvième siècle par un décret du Saint-Siège, se rattache-t-il à l'Oratoire fondé en 1611 ? — Pourquoi, après soixante ans d'interruption, le nouvel Oratoire a-t-il essayé de reprendre les traditions du Cardinal de Bérulle, du P. de Condren, de Thomassin et de Malebranche, sans renoncer à celles de saint Philippe de Néri et de Baronius ? On reprocherait à ce solide et intéressant ouvrage de manquer d'unité, s'il ne fallait reconnaître que la complexité des matières contraignait bien des fois l'auteur à rompre la trame de son récit.

[1] D'Alembert et Frédéric II appelaient ces prêtres les grenadiers, les gardes du corps du Saint-Siège.

[2] Dans les pièces justificatives du premier volume, l'historien cite le tableau de la Compagnie et de ses travaux au moment de son extinction (page 557), et la Constitution de Pie VII pour le rétablissement de la Compagnie de Jésus dans tout l'univers chrétien.

[3] Lyon, Briday, 1876, 4 vol. in-8°.

Une branche particulière de l'histoire, l'hagiographie, a été très cultivée à notre époque, et souvent d'une manière non seulement plus solide, mais encore plus brillante que dans le passé. Nous indiquerons et apprécierons quelques-unes des principales œuvres qu'elle a produites.

L'abbé Daras, écrivain élégant, sobre, consciencieux, allant aux sources, a composé des *Vies de saints*, où les trésors recueillis par les Bollandistes sont mis à la portée de tous [1].

M. Charles Barthélemy raconte, d'un style malheureusement pâle et négligé, la *Vie de tous les saints de France* depuis le premier siècle du christianisme jusqu'à nos jours, d'après les actes les plus anciens; et, par de nombreuses notes historiques, il complète les récits des auteurs contemporains.

Mgr Darboy, l'archevêque martyr de la Commune, avait entrepris d'écrire une histoire de l'Église. Quelques fragments de cette œuvre inachevée ont été publiés sous ce titre : *Les saintes femmes*. C'est une suite de portraits des femmes remarquables de l'Église, tracés d'une main sûre et délicate, et où l'on retrouve toute la correction et la pureté du style qui avaient été goûtés dans la *Vie de saint Thomas Becket*. Ce dernier livre était la reproduction très complétée des deux volumes : *Life and Letters of Thomas Becket now first gathered from the contemporary historians*, publiés en 1846 par le R.-J.-A. Piles, ancien fellow du collège de Christ à Oxford. Mgr Darboy, reprenant l'œuvre de l'écrivain anglais, mais l'agrandissant dans une large mesure, l'avait rendue toute personnelle.

L'abbé Flottes, dans ses *Études sur saint Augustin* (1861)[2], a essayé d'exposer scientifiquement la philosophie de saint Augustin et a tracé en même temps la biographie de l'évêque d'Hippone avec une précision toute philosophique.

M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, a composé deux grandes œuvres d'hagiographie, *Sainte Monique* (1866), *Sainte Chantal et les origines de la Visitation* (1861)[3].

Personne n'avait encore eu la pensée d'écrire l'histoire de sainte Monique ; l'abbé Bougaud comprit toute l'importance de ce sujet et pressentit l'extraordinaire faveur dont il devait jouir dans le monde.

Le livre de l'abbé Bougaud, l'histoire de cette femme incomparable eut un succès immense auprès des mères. La narration était touchante, le style avait de l'éclat et de la chaleur, bien des pages étaient semées de réflexions délicates ou de mots pathétiques. On vanta chaleureusement l'intérêt de ce drame merveilleux « d'un fils sauvé par les larmes de sa mère et devenant, sous cette rosée vivifiante, un grand génie et un grand saint. » Tout le monde cependant n'en fut pas com-

[1] 4 vol. in-12. Gaume.

[2] *Etudes sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie.* Montpellier, Séguin.

[3] 2 vol. in-8°, chez Poussielgue.

plètement satisfait ; des esprits sévères se plaignirent qu'on eût donné trop de place à la passion ; certains scrupuleux trouvèrent même qu'on y respirait quelque chose d'un peu sensuel.

L'*Histoire de sainte Chantal* est empreinte de sentiments plus graves. L'abbé Bougaud y présente tour à tour la vie extérieure et publique, la vie intime et cachée de l'austère fondatrice de la Visitation. On suit dans son récit, année par année, jour par jour, les progrès de la sainte dans la piété, dans la mortification, dans la douceur, dans l'amour des pauvres, dans l'union avec Dieu ; on voit les obstacles qu'elle eut à vaincre, les tentations, les découragements, les tristesses qui auraient pu la détourner, l'arrêter ou l'abattre ; on apprend enfin les remèdes que lui offre saint François de Sales, « les pratiques de piété qu'il lui conseille, toutes ces industries admirables avec lesquelles il la relève, la console, la fortifie, la fait monter de vertu en vertu, de lumière en lumière, jusqu'au plus sublime amour de Dieu [1]. » C'est le guide excellent des femmes chrétiennes.

L'abbé Bougaud est un écrivain brillant et chaleureux. Son style ne pèche guère que par un certain excès d'enthousiasme. L'auteur de *Sainte Monique* compte trop sur l'effet des termes extrêmes; il ne tempère pas assez sa diction.

Un autre grand vicaire d'Orléans, le dévoué collaborateur et ami de Mgr Dupanloup, M. l'abbé Lagrange, a trouvé le temps, au milieu de ses accablantes occupations, d'écrire l'*Histoire de sainte Paule*[2] (1867), et l'*Histoire de saint Paulin de Nole* (1877).

La plupart des erreurs d'Amédée Thierry [3] s'évanouissent devant le premier de ces livres où sont représentées en même temps les admirables qualités de cœur, d'esprit et d'âme de sainte Paule, qui, « comme belle et odorante violette, a été si agréable à voir dans le jardin de l'Église[4], » et la vigueur infatigable, l'ardente austérité de saint Jérôme, ce vieux lion de la polémique chrétienne [5]. L'*Histoire de sainte Paule* ouvre un jour lumineux sur l'action du christianisme au quatrième siècle.

Non moins instructive est l'*Histoire de saint Paulin de Nole*[6]. « Paulin de Nole qui a mérité d'être mis, à côté de son maître saint Martin, au premier rang des saints français, » appartient à l'époque de transition qui vit les dernières heures de la puissance romaine et la fondation des premiers empires barbares, tandis que le Christianisme, triomphant de la vieille civilisation païenne, poursuivait son œuvre de régénération et se préparait à subjuguer à leur tour les vainqueurs de Rome.

[1] *Lettre de Mgr Dupanloup à l'abbé Bougaud.*

[2] 2me édition. Poussielgue, 1868.

[3] Dans *Saint Jérôme, la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre Sainte.*

[4] Saint François de Sales, Lettre du 3 avril 1611.

[5] Montalembert.

[6] Poussielgue frères.

Saint Paulin est lui-même un exemple frappant de ce développement de l'esprit chrétien, qui, sans secousse et sans violence, transforme peu à peu l'esprit et les mœurs du monde païen. M. l'abbé Lagrange nous le montre, dans sa jeunesse, se livrant à l'étude des lettres anciennes, et exerçant son génie poétique sous la direction du célèbre Ausone. Il obtient à Rome les dignités dues au rang de sa famille et à son propre mérite ; il est nommé sénateur et consul. Il goûte les joies de l'amour conjugal et de l'amitié virile. Mais bientôt la grâce le touche, il demande le baptême. Il écrit des poésies qui exhalent un suave parfum d'amour divin. Sa douce compagne le pousse à préférer la pauvreté et la solitude au monde et aux richesses, et ces chastes époux s'excitent l'un l'autre à pratiquer jusqu'au bout la perfection du renoncement chrétien. Devenu prêtre et retiré en Campanie, à Nole, saint Paulin ne cesse pas de travailler au développement de la foi. Tout en restant fidèle à ses anciennes amitiés, il correspond avec les personnages les plus glorieux de l'Église : saint Martin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, avec son intime ami Sulpice Sévère, et même avec les évêques des pays barbares. Ses lettres et ses poésies sont autant de chefs-d'œuvre que chacun se dispute. Dans sa vieillesse, proclamé évêque, il luttera contre l'hérésie pélagienne, et, pour protéger son troupeau contre l'invasion barbare, il ira jusqu'à rechercher la captivité. C'est ainsi que son nom mérita de vivre longtemps après sa mort dans le souvenir et dans l'affection des foules.

La vie de saint Paulin de Nole a l'intérêt d'un consciencieux travail d'histoire et le charme d'un poétique récit. On a fait un seul reproche à l'abbé Lagrange : celui de représenter son héros dans une attitude trop constamment grave et solennelle.

« M. Lagrange, dit M. Boissier, a surtout cherché saint Paulin dans ses lettres, qui sont écrites en général à de grands personnages de l'Église, et contiennent ordinairement des dissertations théologiques ou des exhortations pieuses. Ses poésies, adressées à un public plus familier, ne sont pas tout à fait du même ton : sans doute il y prêche encore beaucoup, mais il s'y met plus à son aise, il ose y être plus franchement lui-même. Sa dévotion s'y exhale avec une nuance de finesse, de naïveté, de modération, de bonhomie, que M. Lagrange n'a pas effacée sans doute, mais qu'il n'a pas non plus, à ce qu'il me paraît, assez fait ressortir [1]. »

Tout lecteur attentif et instruit pourra se convaincre que M. Lagrange n'a pas moins étudié et utilisé les poésies que les lettres de saint Paulin.

A part quelques négligences de style, on voit très heureusement unies, dans l'*Histoire de saint Paulin de Nole*, l'élégance de la diction à la juste mesure des termes. C'est une œuvre d'érudition et de goût.

L'abbé Baunard, du même diocèse, est l'auteur d'une curieuse mo-

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1878, p. 46.

nographie sur la vie de saint Ambroise[1]. Un esprit distingué, le P. Largent, de l'Oratoire, l'analyse ainsi : « L'abbé Baunard raconte avec ampleur l'existence laborieuse et féconde de saint Ambroise et le fait aimer en le faisant connaître. Des traductions un peu libres parfois, que l'historien a enchâssées dans son récit, nous initient aux œuvres du moraliste profond, de l'orateur pathétique, du citoyen et de l'apôtre. Un point que M. l'abbé Baunard a voulu mettre en lumière, c'est la part qu'Ambroise a prise à la conclusion d'une alliance intime entre l'Église et l'État, alliance qui, dans la pensée du saint docteur, devait être un bienfait pour l'une et pour l'autre, qui, inaugurée au déclin de l'ancien monde, aux jours de Constantin et de Théodose, allait être durant des siècles la loi du monde nouveau, du monde de Charlemagne et de saint Louis[2]. »

L'*Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Église des Francs au septième siècle* (1846), préoccupa longuement dom Pitra. L'intérêt principal de l'*Histoire de saint Léger* aurait pu tenir au tableau de la société chrétienne du cinquième au septième siècle. Dom Pitra ne l'a pas voulu ainsi et a mieux aimé exalter, dans un langage souvent mystique, les saints de l'époque mérovingienne. Et cependant, en bien des pages, on reconnaît la grande érudition du célèbre bénédictin. L'introduction renferme un magnifique portrait de saint Grégoire le Grand.

Généralisant davantage son sujet, l'abbé G. Chevallier, tout en racontant la *Vie du vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon*, réformateur de l'ordre bénédictin au onzième siècle, a savamment retracé l'histoire de la société pendant cette période.

Parmi les souvenirs chrétiens du onzième siècle, la vie de saint Anselme de Cantorbéry, ce prêtre modeste et tranquille, jeté malgré lui au milieu de toutes les agitations de son époque, offrait un sujet sévère, un peu triste, mais original, et permettait de présenter, avec l'histoire d'un grand saint, le tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel au XI[e] siècle. M. de Rémusat suivit l'auteur du *Monologion* et du *Proslogion* depuis ses premiers élans de piété jusqu'à ses dernières paroles de philosophie chrétienne. Il le représenta tour à tour calme et penseur dans son monastère paisible du Bec, inquiet, persécuté sur le siège de Cantorbéry où sa réputation sainte l'a fait élever, puis oubliant les luttes du sacerdoce et de l'empire dans l'exercice de la méditation et dans la recherche de la vérité. La *Vie de saint Anselme*[3] est un des ouvrages les mieux écrits de M. Charles de Rémusat. Sur les points les plus obscurs de cette période du onzième siècle, sa narration reste précise et claire. « Sa pénétration embrasse tout. La légende n'est pour lui qu'un document de plus dont il tire de gracieux

1 In-8°, 1872. Poussielgue.
2 *Revue des questions historiques*, t. XII, p. 304. — 3 In-8°, 1853, Didier.

récits et de naïves peintures. Il suit les vieux chroniqueurs sans les copier; il prènd de leur couleur tout juste ce qu'il en faut pour peindre ces vieux temps et pour en faire ressortir l'esprit. » A la vivacité d'impressions des siècles passés il unit le sens exact de la raison moderne. Le sagace historien trouve sa route à travers toutes les questions d'ancienne philosophie et de théologie ; il va droit au but sans ranimer des controverses éteintes, mais en même temps sans négliger de signaler au passage ces luttes, leurs causes et leurs effets. Mais « la *Vie de saint Anselme*, a dit M. de Sacy, n'est pas seulement un curieux et piquant ouvrage; par la nature même de son sujet, c'est une généreuse protestation contre l'empire insolent des intérêts matériels. Ce livre élève et console l'âme[1]. »

L'*Histoire de saint Bernard et de son siècle* (1841)[2], cette étude considérable de l'abbé Ratisbonne, eut un très grand succès et fut promptement traduite en plusieurs langues.

L'histoire religieuse des quinzième et seizième siècles a offert à Mgr Dabert, évêque de Périgueux, le sujet de remarquables études sur deux saints qui avaient reçu de Dieu la mission de travailler à la régénération de la famille chrétienne. Dans la *Vie de saint Thomas de Villeneuve*, dit l'aumônier Archevêque de Valence (1853), nous suivons les travaux du religieux, du prédicateur, de l'évêque, qui fit sentir son action puissante de réformateur dans le cloître, dans la chaire et sur le siège épiscopal. Ce livre, par la nature de son sujet, intéresse particulièrement les âmes qui se sont consacrées à Dieu. Les mêmes mérites recommandent l'*Histoire de saint François de Paule et de l'ordre des Minimes* (1875), où l'auteur a si bien su faire la part de la légende et de l'histoire.

Un ouvrage remarquable à tous les points de vue, plein de science, écrit dans une langue vive, alerte, élégante, toute française, c'est *Saint Josaphat, archevêque de Polock, et l'Église grecque unie en Pologne*[3], par le R. P. dom Alphonse Guépin. Pour bien comprendre le rôle et la mission de Josaphat, il était nécessaire de remonter jusqu'aux origines religieuses et politiques des Ruthènes. De là une brillante et longue introduction où dom Guépin nous montre l'Église de Pologne livrée à tous les assauts, en proie à la cupidité, à la violence, à la faiblesse de prêtres sans vertu, sans doctrine et sans générosité. Il faut lire ces pages remplies de détails douloureux dont le récit dénote un vrai travail de bénédictin. Cependant Dieu, qui voulait sauver l'Église ruthène, lui envoya un saint. Deux grands faits résument toute la vie de saint Josaphat : moine, il réforme l'ordre basilien ; évêque, il donne son sang pour l'unité catholique; et cette réforme et cette mort ont été, pendant un certain laps de temps, le salut de la Pologne. A côté de saint Josaphat apparaissent quelques grandes

[1] *Variétés littéraires*, t. II, p. 522. — [2] 6e éd., 1864, 2 vol. in-12. Poussielgue.
[3] 3 forts vol. in-8, chez Henri Oudin, Poitiers, et chez Victor Palmé, Paris.

figures, Pociey, Rutski et Mélétius Smotrycki, dont l'histoire offre aussi un intérêt très attachant. Dans cette vie, où l'on voit ce que peut un noble caractère uni à une éminente sainteté, le savant bénédictin de Solesmse a su encadrer toute l'histoire de l'Eglise ruthène ou de l'Église grecque unie en Pologne, depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de ce beau livre qui manquait aux Annales de l'Église.

Nous avons gardé, pour fermer cette revue [1], un des plus beaux livres de notre temps, une œuvre de MONTALEMBERT.

« La vie d'une grande sainte par un grand écrivain, » telle est la *Vie de sainte Élisabeth, duchesse de Thuringe*, par Montalembert.

Après la publication et la condamnation des *Pèlerins polonais*, l'illustre historien était allé visiter l'Allemagne, où il passa les années 1833 et 1834. Pendant son séjour à Marbourg, dans la Hesse Électorale, sur les bords charmants de la Lahn, il fut séduit par la touchante légende de la *chère sainte Élisabeth de Hongrie*, qui jadis, dans cette ville devenue depuis luthérienne, consacra les derniers jours de sa vie trop abrégée à des œuvres d'une héroïque charité, et y mourut à vingt-quatre ans. Le souvenir d'une sœur enlevée à la fleur de l'âge, et qu'il avait tendrement aimée, porta Montalembert à écrire l'histoire de cette princesse. Il fouilla toutes les bibliothèques de la docte Allemagne; il alla de ville en ville, de château en château, d'église en église, et, riche de tant de documents et de souvenirs ramassés, il eut promptement achevé son travail, et le fit imprimer à son retour en France.

En écrivant la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe* [2], M. de Montalembert n'a pas seulement donné une vie de sainte, une légende des siècles de foi, il a fourni un tableau fidèle des habitudes et des mœurs de la société d'une époque où l'empire de l'Eglise et de la chevalerie était à son apogée. Une belle et ardente in-

[1] Nous aurions pu nommer encore : l'abbé BAYLE, *Vie de saint Philippe de Néri*, *Vie de saint Vincent Ferrier*; le P. CALIXTE, *Vie de saint Philippe de Valois*; CHAVIN DE MALAN, *Histoire de saint François d'Assise*, *Vie de sainte Catherine de Sienne*; Louis de CISSEY, *Vie de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement*; DAURIGNAC, *Histoire de saint François Régis*, *Histoire de saint François Xavier*, *Histoire de saint François de Borgia*, *Histoire de saint Ignace de Loyola*; l'abbé DEMORE, *Vie de sainte Claire d'Assise*; PÉRENÈS, *Histoire de saint François de Sales*, etc. (Bray et Retaux); l'abbé HAMON, *Vie de saint François de Sales*; l'abbé U. MAYNARD, *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence* (4 vol. in-8°, 1862); l'abbé GADUEL, *La vie et l'esprit du serviteur de Dieu Barthélemy Holzhauser* (2e édit., J. Lecoffre 1868), *La vie et l'esprit du serviteur de Dieu Jean Joseph Allemand* (2e édit., Lecoffre, 1868); Léon AUBINEAU, *Les serviteurs de Dieu au dix-neuvième siècle* (gr. in 8, nouv. édit., 1875, Victor Palmé), et la *Vie de Benoit-Labre* (2e édit., 1875, Palmé); l'abbé J. CORBLET, *Hagiographie du diocèse d'Amiens* (4 vol. in-8, 1874, Paris, Dumoulin). Consulter sur l'hagiographie contemporaine et ses : travaux E. de Margerie, *Études littéraires*, p. 170-222, 1865, Bray.

[2] 2 vol. in-8°, 1re édit., 1848; 6e édit., 1864, Poussielgue.

troduction présente dès l'abord une esquisse rapide de l'état de la chrétienté au temps où la sainte vécut, un croquis de l'ensemble social où son nom occupe une place vénérée.

Ce livre, écrit avec amour, brille d'une science de détail et d'une richesse de coloris qui nous reportent à l'âge brillant et héroïque où apparurent les personnages qui y sont peints [1]. L'introduction a toute la noblesse du meilleur style historique : elle annonçait un écrivain mâle et original.

La *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie* fut l'expression d'un retour marqué vers les traditions et vers le sentiment de l'art chrétien et leur donna une impulsion nouvelle [2].

[1] L'auteur a fait disparaître de l'édition définitive quelques imitations trop voulues de notre vieux langage, qui donnaient un caractère un peu mignard à certaines pages de la première édition.

[2] Par quantité d'écrits et de discours, Montalembert a contribué à rétablir l'art religieux sur ses véritables bases. Sa lettre sur *le Vandalisme en France*, qui arrêta la destruction des monuments et des merveilles artistiques du moyen âge, révèle entièrement son esprit et son âme d'artiste.

AUGUSTIN THIERRY

— 1795-1856 —

La circonstance qui, de très bonne heure, décida l'avenir de cet historien, est célèbre. En 1810, lorsqu'il achevait ses classes au collège de Blois, un exemplaire des *Martyrs* apporté du dehors circula dans la maison. Le jeune Thierry le dévora pendant un jour de congé. Cette lecture lui fit éprouver d'abord un charme vague et comme un éblouissement d'imagination. Mais quand vint le récit d'Eudore [1], cette histoire vivante de l'empire à son déclin, un intérêt plus actif et plus mêlé de réflexions l'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain, de la marche d'une armée romaine à travers les fanges de la Batavie, et de sa rencontre avec une armée de Francks. Il avait lu dans un livre classique, dans l'histoire de France à l'usage des élèves de l'École militaire : « Les Francs ou Français, déjà maîtres de Tournay et des rives de l'Escault, s'étaient étendus jusqu'à la Somme..... Clovis, fils du roi Childéric, monta sur le trône en 481, et affermit par ses victoires les fondements de la monarchie française. » Toute son archéologie du moyen âge consistait dans ces phrases et quelques autres de même force qu'il avait apprises par cœur. « *Français*, *trône*, *monarchie*, raconte-t-il lui-même, étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. Rien ne m'avait donné l'idée de ces terribles Franks de M. de Chateaubriand *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des aurochs et des sangliers*, de ce camp *retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs*, de cette armée rangée en triangle *où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus*. A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francks eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétais à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé : « Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée, etc. »

Ce moment d'enthousiasme fut décisif pour sa vocation à venir. Il n'eut alors, selon ses propres expressions, aucune conscience de ce qui venait de se passer en lui, son attention ne s'y arrêta pas, il l'oublia même durant plusieurs années ; mais lorsque, après d'inévitables

[1] Livre VI.

tâtonnements pour le choix d'une carrière [1], il se fut livré tout entier à l'histoire, il se rappela cet incident de sa vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision [2].

Dès 1817, il montrait l'insuffisance de l'ancienne école et esquissait la méthode que devait suivre la nouvelle. En 1820, il en publia le manifeste dans ses célèbres *Lettres sur l'histoire de France*, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire, — dont les dix premières furent insérées dans le *Courrier français*. Ces lettres, au nombre de vingt-cinq [3], peuvent être distribuées en trois classes. Les cinq premières ont pour objet la critique des principales compositions sur l'histoire de France, que nous possédions avant le dix-neuvième siècle. Dans les sept qui suivent immédiatement, le jeune historien traite du caractère des Francs, des Burgondes et des Visigoths ; de l'état des Gaulois après la conquête ; de la véritable époque de l'établissement de la monarchie et des prétendus partages qu'elle a subis ; du démembrement de l'empire de Charlemagne, qu'il nomme Karle-le-Grand, et de l'expulsion de la seconde dynastie franke : toutes questions ayant un rapport plus ou moins direct à la formation de la nation française. La révolution communale fournit la matière des treize autres lettres, à l'exception de la dernière, où il est traité des assemblées générales de la nation.

La première de ces lettres, pleine d'une ardeur toute juvénile, ouvrait le feu contre l'ancienne école historique des Mézeray, des Velly, des Garnier, des Millot, des Anquetil, qui avait si mal rempli l'objet de l'histoire :

« Nos provinces, nos villes, tout ce que chacun de nous comprend dans son affection sous le nom de patrie, disait-il, devait nous être représenté à chaque siècle de son existence; et au lieu de cela, nous ne rencontrons que les annales domestiques de la famille régnante, des naissances, des mariages, des décès, des intrigues de palais, des guerres qui se ressemblent toutes, et dont le détail toujours mal circonstancié est dépourvu de mouvement et de caractère pittoresque. »

L'histoire, telle que l'avaient faite les siècles précédents, était un chaos. Comment en sortir ? Par le retour aux sources originales dont les historiens en faveur depuis le dix-septième siècle s'étaient de plus

[1] *Récits des temps mérovingiens*, préface, p. 11-13.

[2] D'abord élève de l'École normale et destiné à l'enseignement, Augustin Thierry fut pendant quelques années le collaborateur du célèbre comte de Saint-Simon, avec qui il publia plusieurs ouvrages, notamment *De la réorganisation de la société européenne* ou *De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun sa nationalité* (1814), et *De l'industrie* ou *Discussions politiques, morales et philosophiques* (1817).

[3] Les *Lettres sur l'histoire de France* ne furent publiées en corps d'ouvrage qu'en 1827, deux ans après l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.

en plus écartés. La manière de présenter les moindres faits historiques devait indispensablement subir un changement total. Il fallait que la réforme descendît des ouvrages scientifiques aux ouvrages purement littéraires, des histoires dans les abrégés, des abrégés dans ces espèces de catéchismes qui servent à la première instruction, et qui réunissent d'ordinaire à la plus grande vérité chronologique la plus grande fausseté historique qu'il soit possible d'imaginer.

Certes il y avait beaucoup à faire, et Thierry donnait le signal d'une très utile réforme, mais il alla trop loin dans ses attaques contre le passé. Enivré de sa science de fraîche date, il paraissait trop croire qu'avant lui personne ne savait rien des premières notions de l'histoire. Il ne parlait de ce qui l'avait précédé qu'avec dédain et d'un ton provocateur. Il ne méprisait pas seulement ses devanciers, il niait leur existence. Toute révolution est accompagnée de ces excès et de ces injustices.

Pour se préparer à passer de la théorie à la pratique, Augustin Thierry fouilla pendant cinq ans les bibliothèques, analysa les manuscrits, compara les documents originaux. De ces recherches patientes et intelligentes sortit, en 1825, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (4 vol. in-8°).

Dans une savante et éloquente introduction, développant des idées qu'il avait déjà exposées dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, il rappelait les défauts de l'ancienne école historique, et disait ce que devait faire la nouvelle :

« Jusqu'ici les historiens des peuples modernes, en racontant les grands événements, ont transporté les idées, les mœurs et l'état politique de leur temps dans les temps passés. Les chroniqueurs de l'époque féodale ont placé les barons et la pairie de Philippe-Auguste dans la cour de Charlemagne, et ils ont confondu le gouvernement brutal et l'état violent de la conquête avec le régime plus régulier et les usages plus fixes de l'établissement féodal. Les historiens de l'ère monarchique qui se sont exclusivement rendus les historiens du prince ont eu des idées plus singulières et plus étroites encore. Ils ont modelé la royauté germanique des premiers conquérants de l'empire romain et la royauté féodale du douzième siècle sur les vastes et puissantes royautés du dix-septième siècle. Vivant dans un temps où il n'y avait qu'un seul prince et qu'une seule cour, ils ont commodément attribué cet ordre de choses aux époques précédentes. Pour ce qui concerne l'histoire de France, les diverses invasions des Gaules, les nombreuses populations différentes d'origine et de mœurs, placées sur leur territoire, la division du sol en plusieurs pays parce qu'il y a eu plusieurs peuples, enfin la réunion lente, opérée pendant six cents ans, de tous ces pays sous le même sceptre, sont des faits entièrement négligés par eux. Les historiens formés par le dix-huitième siècle ont été également trop préoccupés de la philosophie de leur temps. Témoins des progrès de la classe moyenne, et organes de ses besoins contre la législation et les croyances du moyen âge, ils n'ont point envisagé de sang-froid, ni décrit avec exactitude les temps anciens où cette classe jouissait à peine de l'existence civile. Ils ont traité des faits avec le dédain du droit et de la raison ; ce qui est très bon pour opérer une révolution dans les esprits et dans l'État, mais l'est beaucoup moins pour écrire l'histoire

Du reste, il ne faut pas que cela surprenne : on ne peut pas, quelque supériorité d'esprit que l'on ait, dépasser l'horizon de son siècle, et chaque nouvelle époque donne à l'histoire de nouveaux points de vue, et une forme particulière.

« Aujourd'hui, il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée, et notre siècle ne le veut point, il demande qu'on lui apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. »

C'est ce qu'il a tâché de faire pour le grand événement dont il entreprenait l'histoire. Il ne consulta que des documents et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, lui ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, sur les sentiments et les idées des hommes dans les temps et les lieux divers où il transportait le lecteur. Quant au récit, il s'est tenu, nous dit-il, aussi près qu'il lui a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsqu'il a été obligé de suppléer à leur insuffisance par des vues plus générales, il a cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui l'y avaient conduit par induction. Enfin, il a toujours conservé la forme narrative, pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonances qu'auraient offertes des fragments de chroniques entremêlés de dissertations. Il pensait d'ailleurs que s'il s'attachait plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, il pourrait donner une sorte de vie aux grandes masses d'hommes comme aux personnages individuels. De cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changements de fortune et des aventures d'un seul homme.

Il se proposa donc d'exposer dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands établis en Gaule ; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles des deux peuples violemment réunis sur le même sol ; de les suivre dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leur race, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se fût formé un seul peuple, une langue commune, une législation uniforme [1].

Pénétrant jusqu'aux hommes, à travers la distance des siècles, il se les représente vivants et agissants sur le pays où la poussière de leurs os ne se trouverait même pas aujourd'hui [2]. Il repeuple la vieille An-

[1] Introduction.

[2] Tome II, p. 125.

gleterre de ses envahisseurs et de ses vaincus du onzième siècle, il voit et nous fait voir leurs situations, leurs intérêts, leurs langages divers, la joie et l'insolence des uns, la misère et la terreur des autres, tout le mouvement qui accompagne la guerre à mort de deux grandes masses d'hommes[1].

Tous ceux qui avaient traité l'histoire d'Angleterre jusqu'alors étaient allés des vainqueurs aux vaincus; ils se transportaient plus volontiers, comme dit notre historien[2], dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentaient la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'était proclamé maître, faisant abstraction comme lui de toutes les résistances ultérieures dont s'était jouée son épée ou sa politique. Il fit voir, lui, comme l'avait essayé auparavant le romancier écossais Walter Scott, qu'il y avait encore des Saxons après la bataille de Hastings. Il suivit leur fortune avec intérêt, avec une sorte de partialité généreuse, s'intéressa d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées, comme s'il eût été lui-même dans l'obligation de réparer une injustice non méritée, et de montrer que la force et le hasard ont toujours tort[3]. On peut trouver, en y réfléchissant, que Thierry a d'un bout à l'autre un préjugé bien arrêté pour les Saxons oppresseurs des peuples galliques contre les Normands qui n'ont fait que ce que les Saxons avaient fait eux-mêmes; on peut se dire, en examinant la question de près, que la critique historique contesterait justement sa théorie exclusive sur les luttes des races, mais au courant du récit, on est irrésistiblement ému, et l'on partage, entraîné, toute sa sympathie pour les vaincus, pour les proscrits, pour les opprimés[4].

Il excelle surtout à rendre dans sa forte énergie le caractère de la barbarie. « L'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry, dit M. Guizot, est le seul livre où les motifs, les penchants, les impulsions qui font agir les hommes dans un état social voisin de la barbarie, soient sentis et reproduits avec une vérité vraiment homérique. Nulle part on ne voit si bien ce que c'est qu'un barbare et la vie d'un barbare. »

L'objet essentiel qu'il se proposait dans cette histoire était d'envisager la destinée collective des peuples, et non celle de certains hommes célèbres à bon ou à mauvais titre, de raconter les aventures de la vie sociale, et non celles de la vie individuelle. Il lui semblait que la sympathie humaine pouvait s'étendre à des populations entières, comme à des êtres doués de sentiment dont l'existence est plus longue que la nôtre, mais remplie des mêmes alternatives de joie, d'abattement et

[1] Tome II, p. 125.

[2] *Ibid.*

[3] Introduction, p. 16.

[4] « Il retourne le mot de Brennus ; il dit dans son histoire : Malheur aux vainqueurs ! » (Nettement, *Hist. de la Litt. sous la Restauration*, tome II, p. 106.)

d'espérance. Considérée sous ce point de vue, pensait-il avec raison, l'histoire du passé prenait quelque chose de l'intérêt qui s'attache au temps présent[1].

Sa partialité pour les Saxons l'a porté à faire jouer à Thomas Becket un rôle imaginaire. Il donne cet archevêque de Cantorbéry comme un représentant et un vengeur de la race anglo-saxonne, et voit dans la résistance de ce saint personnage à l'autorité royale et dans sa popularité, la dernière protestation de la race anglo-saxonne contre la dynastie normande. Or, les historiens et les biographes du douzième siècle ne fournissent pas un seul passage dont on pût induire qu'un esprit d'opposition nationale ait été la cause de la lutte soutenue par l'archevêque de Cantorbéry contre le système politique et les empiétements de l'autorité royale. D'ailleurs, l'ancien chancelier d'Henri II n'était pas Saxon; il était né en Normandie, d'une famille normande, et la vraie orthographe de ce nom, nullement anglais, serait *Béquet*. L'obligation où se trouva Thomas Becket de prendre en main la défense de la juridiction ecclésiastique fut une simple conséquence de son élévation au siège de Cantorbéry et à la dignité de primat d'Angleterre.

Augustin Thierry a crit, en outre, que Thomas Becket partageait les jeux, la table et jusqu'aux débauches de Henri II. L'illustre archevêque avait dit de lui-même : « Orgueilleux et vain, d'éleveur d'oiseaux je suis devenu pasteur d'hommes; je ne savais que protéger les histrions et aimer les chiens, et l'on m'a confié le soin redoutable des âmes ! » Mais il faut se garder de tirer de telles conséquences de cet aveu plein d'humilité. « La vie du chancelier n'était ni oisive, ni dissipée. Il s'occupait des affaires avec une activité infatigable; loin de prendre part aux débauches de Henri II, il sut résister à ses honteuses sollicitations et garder une pureté de mœurs irréprochable; enfin, sous ce faste qui rehaussait la dignité de sa charge, se cachaient des pratiques qui attestaient son austérité[2]. »

Des erreurs plus importantes ont été relevées dans cette histoire, surtout à la première édition; et quelques personnes regardèrent ces erreurs comme volontaires. Elles crurent y voir un système arrêté d'attaques contre l'Eglise et une intention préconçue de la rendre odieuse. Thierry s'indigna de cette accusation comme d'une calomnie; il déclara que ses erreurs étaient involontaires et causées par sa seule ignorance

[1] *Récits des temps mérovingiens*, préf., p. 3, éd. 1846.

[2] *Correspondance littéraire*, t. II, p. 218.

Parmi les écrivains qui ont apprécié saint Thomas Becket en se plaçant au point de vue de la vérité, il suffira de citer : Fr. Ozanam, dans ses *Deux chanceliers d'Angleterre*; M. E. Bonnechose, d'abord dans son histoire des *Quatre conquêtes d'Angleterre*, publiée en 1852, et plus tard dans un article de la *Revue contemporaine* (15 janvier 1864); enfin Mgr Darboy, auteur d'une *Vie de Saint Thomas Becket*, dont nous avons parlé.

en matière religieuse. Il en corrigea de son mieux une partie dans les éditions successives.

La prévention presque haineuse contre le catholicisme qui animait les premiers écrits d'Augustin Thierry disparaît de son second grand ouvrage, les *Récits des temps mérovingiens*, précédés de *considérations sur l'histoire de France*. A peine quelques paroles de dédain échappent-elles encore à l'historien philosophe.

Les *Récits des temps mérovingiens* méritent toute leur réputation pour le service qu'ils ont rendu à l'histoire de France, et pour l'agrément tout nouveau et tout particulier de la narration en un sujet jusque-là si épineux.

Avant Thierry, c'était une assertion pour ainsi dire proverbiale, qu'aucune période de notre histoire n'égalait en confusion la période mérovingienne; aussi était-ce l'époque qu'on abrégeait le plus volontiers, sur laquelle on glissait, à côté de laquelle on passait sans aucun scrupule. Augustin Thierry vint nous apprendre qu'il y avait dans ce dédain plus de paresse que de réflexion; que si l'histoire des Mérovingiens était un peu difficile à débrouiller, elle n'était pas aride, qu'elle abondait au contraire en faits singuliers, en personnages originaux, en incidents dramatiques tellement variés que le seul embarras qu'on éprouve est celui de mettre en ordre un si grand nombre de détails[1].

La période historique qui s'étend de la grande invasion des Gaules, en 406, à l'établissement de la domination franke, avait été récemment traitée de main de maître[2]; les mœurs des destructeurs de l'empire romain, leur aspect sauvage et bizarre, avaient été peints avec des couleurs vraies; mais la période suivante n'avait été l'objet d'aucune étude où l'art entrât pour quelque chose.

« Son caractère original, dit M. Thierry, consiste dans un antagonisme de races non plus complet, saillant, heurté, mais adouci par une foule d'imitations réciproques, nées de l'habitation sur le même sol. Ces modifications morales, qui se présentent de part et d'autre sous de nombreux aspects et à différents degrés, multiplient dans l'histoire des temps les types généraux et les physionomies individuelles. Il y a des Francks demeurés en Gaule purs Germains, des Gallo-Romains que le règne des barbares désespère et dégoûte, des Franks plus ou moins gagnés par les mœurs ou les modes de la civilisation, et des Romains devenus plus ou moins barbares d'esprit et de manières. On peut suivre le contraste dans toutes ces nuances à travers le sixième siècle et jusqu'au milieu du septième; plus tard, l'empreinte germanique, et l'empreinte gallo-romaine semblent s'effacer à la fois et se perdre dans une semi-barbarie revêtue de formes théocratiques. »

Augustin Thierry fut d'autant plus porté à retracer cette période si complexe et de couleur si mélangée, qu'elle est celle-là même dont

[1] Préface, p. 4.

[2] Par Chateaubriand, dans les *Martyrs*.

les documents originaux offrent le plus de détails caractéristiques.

La suite des *Récits des temps mérovingiens* n'embrasse guère que l'espace d'un demi-siècle. Ils sont liés en quelque sorte entre eux par la réapparition des mêmes personnages, et souvent ils se développent l'un l'autre. Tantôt c'est le récit d'une destinée individuelle où vient se joindre la peinture des événements sociaux qui ont influé sur elle ; tantôt c'est une série de faits publics auxquels se rattachent, chemin faisant, des aventures personnelles et des catastrophes domestiques. La manière de vivre des rois franks, l'intérieur de la maison royale, la vie orageuse des seigneurs et des évêques; l'usurpation, les guerres civiles et les guerres privées, la turbulence intrigante des Gallo-Romains et l'indiscipline brutale des Barbares; l'absence de tout ordre administratif et de tout lien moral entre les habitants des provinces gauloises, au sein d'un même royaume ; le réveil des antiques rivalités et des haines héréditaires de canton à canton et de ville à ville ; partout une sorte de retour à l'état de nature, et l'insurrection des volontés individuelles contre la règle et la loi, sous quelque forme qu'elles se présentent, politique, civile ou religieuse ; l'esprit de révolte et de violence régnant jusque dans les monastères de femmes : tels sont les tableaux divers qu'Augustin Thierry traça d'après les monuments contemporains, pour former, de leur réunion, une vue du sixième siècle en Gaule.

L'historien a fait, comme il nous dit, une étude minutieuse du caractère et de la destinée des personnages historiques, et il a tâché de donner à ceux que l'histoire a le plus négligés de la réalité et de la vie. Entre ces personnages, célèbres ou obscurs aujourd'hui, dominent quatre figures qui sont des types pour leur siècle : Frédégonde, Hilpéric, Eonius Mummilus et Grégoire de Tours ; Frédégonde, l'idéal de la barbarie élémentaire, sans conscience du bien et du mal ; Hilpéric, l'homme de race barbare, qui prend les goûts de la civilisation, et se polit à l'extérieur sans que la réforme aille plus avant ; Mummilus, l'homme civilisé qui se fait barbare et se déprave à plaisir pour être de son temps ; Grégoire de Tours, l'homme du temps passé, mais d'un temps meilleur que le présent qui lui pèse, l'écho fidèle des regrets que fait naître dans quelques âmes élevées une civilisation qui s'éteint[1].

Les *Récits des temps mérovingiens* sont ce que Thierry a écrit de plus achevé. Aussi est-ce avec justice que l'Académie française lui a accordé pour cet ouvrage et lui a maintenu jusqu'à sa mort la plus haute de ses récompenses.

Grâce à ces encouragements bien dus à son talent et à sa persévérance infatigable, mise à l'épreuve par de cruelles souffrances auxquelles vint se joindre une cécité presque complète[2], Augustin Thierry put

[1] Préface, p. 7.

[2] Voir, dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (10 août 1832), le récit d'une visite à Augustin Thierry, qu'il trouva, déjà presque aveugle, dans une chambre dont les volets étaient à demi fermés.

améliorer sans cesse ses premiers travaux et en entreprendre de nouveaux.

M. Guizot, ministre de l'instruction publique, ayant conçu la pensée d'éclaircir les origines et l'histoire du tiers-état, par la publication d'un grand recueil de documents inédits, confia, en 1836, à Augustin Thierry, l'exécution de ce travail qui aboutissait à faire, pour le troisième des anciens ordres de la nation, ce qui s'était fait depuis plus de deux siècles, par l'érudition française, pour la noblesse et le clergé. Il publia ces textes originaux sous le titre de *Recueils de monuments inédits de l'histoire du Tiers État*, et les fit précéder d'un *Essai sur l'histoire du Tiers Etat.*

N'ayant pu voir qu'une partie des innombrables documents qu'il avait pour tâche de rassembler, il crut que ce serait une témérité pour lui de vouloir deviner quelle signification doit avoir leur ensemble aux yeux de la science à venir. Il se borna donc à présenter quelques aperçus provisoires, à marquer, selon ses propres études et l'état de la science contemporaine, les époques les plus distinctes et les points de vue les plus saillants de ce qui sera un jour l'histoire complète de la formation, des progrès et du rôle social du tiers état[1]. Circonscrivant rigoureusement son objet, il n'essaya pas de tracer l'esquisse d'une histoire générale de la société française, mais proprement, mais exclusivement celle d'une histoire spéciale du tiers état. La noblesse et le clergé ayant déjà été l'objet de travaux analogues, il fit à peine mention du rôle social qu'ont joué ces deux ordres ; il crut n'en devoir parler que quand leur action se trouvait mêlée à celle du troisième, soit en le combattant, soit en coopérant avec lui.

« Avant tout, dit-il dans son avant-propos, je me suis demandé ce que devait être, dans sa plus grande étendue possible, un recueil des monuments de l'histoire du tiers état ou des classes roturières en France, et quels matériaux de différents genres il faudrait y faire entrer. Ces matériaux divers selon qu'ils se rapportent à la condition privée ou publique des personnes, à leur existence dans la famille, dans la corporation, dans la commune, dans la province et dans l'État, m'ont paru se ranger naturellement sous quatre chefs donnant lieu à autant de collections distinctes dont voici le sommaire :

« 1° *Collection des documents relatifs à l'état des personnes roturières, soit de condition serve, soit de condition libre.....*

« 2° *Collection des documents relatifs à l'état de la bourgeoisie considérée dans ses diverses corporations.....*

« 3° *Collection des documents relatifs à l'ancien état des villes, bourgs et paroisses de France....*

« 4° *Collection des documents relatifs au rôle du tiers état dans les assemblées d'états généraux ou provinciaux....*

« Ces classifications établies et la carrière ainsi mesurée en quelque sorte, j'ai laissé le plan idéal d'un corps complet de tous les documents de l'histoire civile et politique du tiers état pour me rabattre, dans l'exécution, sur un autre plan moins logique, moins régulier, mais plus aisément praticable. »

[1] Chap. I.

Augustin Thierry écarta la quatrième catégorie « à cause de la difficulté d'isoler sur tous les points ce qui se rapporte au tiers état de ce qui regarde les deux autres ordres, dans la masse souvent mêlée de ces actes ». Il pensait que l'histoire des anciennes assemblées nationales devait former une histoire à part. Il réunit en une seule collection la seconde et la troisième catégorie, « fusion nécessitée par les rapports intimes de la vie municipale et de la vie industrielle au moyen âge ». Enfin il ajourna la collection des actes relatifs à l'état des familles roturières, « collection d'une moindre importance et d'une nature moins déterminée ». L'ensemble de l'ouvrage devait donc être un recueil complet des documents relatifs à l'histoire municipale et à celle des corporations d'arts et métiers des villes de France. Mais l'auteur, pressé par le temps, fut contraint de s'arrêter à la fin du règne de Louis XIV. Et cependant, bien qu'elle ne soit pas complète, cette histoire est celle de se œuvres où Thierry donne les plus sérieuses preuves de sa haute faculté de généralisation.

Sans avoir l'éclat des premiers ouvrages d'Augustin Thierry, l'*Histoire du Tiers État* n'est ni moins solide ni moins approfondie. De l'étude des faits locaux l'historien sait dégager des vérités générales dignes d'attention et de réflexion. C'est ainsi qu'il reconnaît à nos ancêtres du moyen âge « quelque chose qui nous manque aujourd'hui, cette faculté de l'homme politique et du citoyen qui consiste à savoir nettement ce qu'on veut, et à nourrir en soi des volontés longues et persévérantes [1] ».

L'illustre aveugle s'appliquait à perfectionner tout ce qu'il faisait plutôt qu'à produire beaucoup. Et le soin de la forme ne le préoccupait pas moins que celui du fond. C'est ainsi qu'il a été un grand écrivain en même temps qu'un grand historien. Toujours pénétrant et vrai dans ses récits, toujours expressif pour le détail des mœurs, toujours naïvement associé aux émotions populaires qu'il décrit, selon les expressions de Villemain, il atteint à l'éloquence dans les grands tableaux de sa *Conquête de l'Angleterre par les Normands* [2]. Un autre critique autorisé a pu appeler A. Thierry un traducteur de génie des anciens chroniqueurs, et dire qu'il a porté dans cette mise en œuvre le sentiment simple de l'épopée [3]. Il avait un si merveilleux talent pour mettre en scène et poser ses personnages, une si parfaite entente du mouvement dramatique, qu'il les rendait vivants et les montrait aux yeux. Il reconstruisait pour ainsi dire le passé comme s'il avait assisté à tout ce qu'il raconte.

Cet admirable artiste ne négligeait rien pour restituer à chacune des périodes de temps embrassées par son récit ses dehors particuliers,

[1] *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers État.* Préface, p. 8.

[2] *Disc. à l'Acad. franç.*, 28 août 1856.

[3] Sainte-Beuve, *Causeries*, 11 oct. 1852.

ses traits distincts, son entière originalité. C'est pourquoi il attachait tant d'importance à la couleur locale qui lui semblait une des conditions, non seulement de l'intérêt, mais encore de la vérité historique. C'est pourquoi il s'est si soigneusement efforcé de restituer aux noms propres leur physionomie primitive, et que, selon la différence des races, il a fait varier l'orthographe de ces noms de manière à leur rendre leur ancienne forme contemporaine et à indiquer positivement leur son et leur composition. C'est pourquoi enfin il a évité avec tant de scrupule d'appliquer à aucun temps le langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Il a voulu tout rétablir, faits politiques, détails de mœurs, forme, langage, noms propres [1].

Quelqu'un pourrait-il être à plus juste titre appelé créateur dans le genre qu'il a cultivé? Augustin Thierry s'est fait un style, — style coloré, pittoresque, vif, ferme, mais jamais cherché, jamais emphatique ni déclamatoire, — qui lui est aussi propre que sa manière historique, et à la perfection duquel il a employé d'incroyables efforts, comme l'a justement remarqué un critique. « On ne comprendra jamais l'artifice infini que M. Thierry mettait dans sa composition, ce qu'il dépensait de temps et de labeurs pour fondre les tons, pondérer les parties, construire un ensemble harmonieux avec des matériaux barbares, ici maigres, là surabondants [2]. » Ne se satisfaisant lui-même qu'à grand'-peine, il travaillait extraordinairement ses écrits. « Le soin du style était poussé chez lui à un degré incomparable. Cette humble partie du travail littéraire, qui consiste surtout à éteindre et à effacer, partie si peu comprise des personnes inexpérimentées qui ne peuvent se figurer ce qu'il en coûte à l'art pour se cacher, était celle qu'il affectionnait le plus [3]. Il dictait quinze à vingt lignes par jour, et ne les fixait qu'après les avoir amenées au degré de perfection dont il était capable [4].

Et le merveilleux talent dont il était doué pour la retouche, il l'appliquait à l'ensemble aussi bien qu'aux détails, profitant de toute remarque juste qui lui était suggérée pour améliorer son œuvre sans en changer la physionomie.

M. Augustin Thierry, aveugle, perclus, impotent, mais aidé jusqu'à l'époque de son veuvage par une femme aussi intelligente que dévouée, qui prenait une part active à ses travaux, faisait avec cette attention minutieuse et scrupuleuse une révision générale de ses ouvrages quand

[1] Voir l'Introduction de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre.*

[2] E. Renan, *Journal des Débats*, 7 janv. 1857, Variétés, A. THIERRY, 2e art.

[3] Mais ces remaniements étaient-ils toujours également heureux ? M. Littré a entendu dire à Carrel, qui avait été secrétaire d'Augustin Thierry, que d'ordinaire ces remaniements affaiblissaient le premier jet, qui lui avait paru avoir plus de couleur et de caractère. (Littré, *Introd. aux œuvres polit. et littér. d'Armand Carrel.*)

[4] Renan, *ibid.*

la mort vint prématurément le frapper. L'amélioration qui le préoccupait le plus dans les derniers temps de sa vie, c'était de corriger ce qui, dans ses écrits, pouvait être contraire à la saine philosophie, contraire particulièrement à la foi de l'Église et au respect qui lui est dû[1]. M. Thierry, parti de l'incrédulité voltairienne, avait une philosophie sceptique. La Providence pour lui n'était qu'un mot. Il ne cherchait pas plus l'explication des événements dans une volonté supérieure aux causes finies que dans la force des choses. Pour lui les faits historiques n'étaient pas l'accomplissement de desseins providentiels, ni le résultat de forces générales : ils étaient uniquement le produit de la libre action humaine, des instincts du cœur de l'homme, de l'opposition des races, de l'inégalité éternelle qui maintient à travers les âges la distinction primitive des vainqueurs et des vaincus. L'Église lui apparaissait en ennemie, et il l'avait souvent montrée comme une puissance inflexible dans le monde, funeste ou criminelle, laquelle n'avait eu d'autre titre que l'ignorance et la faiblesse de ceux qui la reconnurent, la cruauté et l'habileté de ceux qui la dirigèrent. Mais l'étude sincère de l'homme et de l'histoire l'avait depuis des années déjà ramené à d'autres vues. Rationaliste fatigué, selon ses propres expressions, il voulait entrer dans le sein de l'Église et se soumettre à son autorité. Il avait fini par comprendre que l'incrédulité n'explique pas le monde, et que la force vive qui mène le genre humain, c'est la religion. Son esprit, s'élevant par degrés de l'erreur à la vérité, crut voir d'abord dans le protestantisme la pure doctrine de l'Évangile. Lorsqu'il eut jeté les yeux sur l'histoire de l'Église, qu'il ignora pendant longtemps, il vit clairement que le protestantisme ne pouvait être la religion fondée par Jésus-Christ, que le protestantisme et l'histoire étaient entièrement incompatibles, que le protestantisme a été forcé de créer à son usage une histoire fictive, tandis que le catholicisme se trouve tout entier dans les quatre premiers siècles de l'Église.

Le catholicisme lui apparaissait clairement comme la vérité, comme la vraie religion du genre humain, et il ne s'étonnait pas de tant de retours à l'Église catholique qui s'opéraient tous les jours, malgré tant d'objections et de difficultés; il déclarait que les objections prétendues

[1] Augustin Thierry utilisa grandement pour les corrections et les retouches de l'*Histoire de la conquête d'Angleterre* le savant livre de l'abbé Gorini, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*. « Je soumets, disait-il à M. l'abbé Gorini, cet ouvrage bien des fois remanié partiellement à une révision d'ensemble, à une collation avec les textes originaux, non dans une vue particulière, mais dans l'intérêt général de la vérité historique. Toutes les erreurs que j'ai pu commettre et qui m'ont été signalées consciencieusement seront corrigées par moi, selon ma conscience d'historien. » (Lettre du 1[er] sept. 1856.)

Bien qu'il ne l'ait pas avoué, l'éminent historien se servit aussi, pour ce travail de révision, d'une brochure un peu vive, autrefois dirigée contre les parties défectueuses de son œuvre, par un critique de l'*Univers*, M. Léon Aubineau. Lire le très curieux article de ce dernier dans la *Revue du monde catholique*, 16 mai 1879.

philosophiques n'étaient point philosophiques, qu'au contraire toute la philosophie de tous les temps et de tous les lieux se trouvait dans la doctrine catholique, que toute la vérité s'y concentrait et qu'on était dans le faux à mesure qu'on s'en éloignait, et que c'était là pourquoi le luthéranisme valait moins que l'anglicanisme, le calvinisme moins que le luthéranisme, l'unitarisme moins que le calvinisme, et ainsi de suite. Enfin, de nul côté, il ne voyait aucune bonne raison contre la religion catholique. « S'il s'agit des préceptes de l'Église, disait-il, tout y est bon, raisonnable, salutaire, tout, jusqu'aux moindres pratiques : on ne peut en omettre aucune sans avoir à le regretter. On a tort d'hésiter. Il faut arriver là. La véritable philosophie, la vraie sagesse pratique y conduiront de plus en plus [1]. »

Le catholicisme est justement fier d'avoir finalement compté parmi ses amis et ses adhérents un esprit si puissant et si généreux.

[1] Voir E. Renan, *Journ. des Débats*, 5 janv. Variétés, A. Thierry, 1er art.

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)

— 1787-1874 —

François Guizot débuta comme professeur d'histoire, à la Sorbonne, en 1812, où Fontanes, à qui il avait été présenté par Royer-Collard, le fit nommer professeur adjoint et presque aussitôt titulaire.

Son style, comme professeur, était ferme, précis, et d'une clarté remarquable, mais aussi peu animé et froid [1]. Guizot a pris tous les personnages de l'histoire, tels qu'ils les a trouvés, mais il ne nous les a pas montrés sous un jour qui pût faire naître des idées nouvelles sur le passé. Il retrace d'une main sûre les profils, sans leur donner la vie.

Le premier ouvrage qui sortit de cet enseignement, continué pendant de longues années, fut l'*Histoire du gouvernement représentatif* (1821-1822). Ses éditeurs, profitant de la vogue de ce cours, en avaient fait une édition incorrecte et inexacte. L'auteur reprit lui-même cette édition, et, s'aidant de sa mémoire et de ses notes, il rétablit son cours tel qu'il l'avait fait, sans en retrancher certains passages qui, vrais trente ans avant, pouvaient, relativement, ne plus l'être, ou du moins exiger certaines modifications.

En 1823, il publia les *Essais sur l'Histoire de France*. Dans ce solide ouvrage, s'appuyant des travaux de Roth, d'Eichorn, d'Hulmann, de Savigny, il fait bien connaître le régime municipal de l'empire romain et l'état social de la France depuis le cinquième jusqu'au dixième siècle. Il expose la formation de la société et du gouvernement en Angleterre et en France, en Angleterre où un gouvernement libre est sorti du sein de la barbarie, en France où la liberté politique ne s'introduisit qu'après des progrès immenses accomplis dans la carrière de la civilisation ; et il trouve moyen de dévoiler le secret de la destinée politique de ces deux pays jusqu'aux temps modernes.

Dans cette première composition historique, Guizot, aussi modeste que profond, sans prétendre nullement au rôle de novateur, analyse, comme il le fera encore plus tard, les doctrines et les travaux de ceux qui l'ont précédé dans l'étude de l'organisation civile de la France au temps des deux premières races. Il cite tour à tour, en les redressant quand il y a lieu, Montesquieu, l'abbé Dubos, jusqu'à Boulainvilliers. Il n'a même donné ses *Essais sur l'Histoire de France* que comme un complément aux *Observations* de Mably. Son enseignement, jugé trop

[1] Ce sont les expressions de M. Taine.

libéral, fut suspendu sous le ministère Villèle ; il reprit en 1828, sous le ministère conciliateur et réparateur de M. de Martignac.

Le cours de 1828 à 1830 eut pour objet l'histoire moderne. La première année, devant l'auditoire le plus intelligent et le plus sympathique, il retraça l'*Histoire générale de la civilisation en Europe*, depuis la chute des Romains et l'invasion des Barbares jusqu'à notre époque.

Ce cours souleva un véritable enthousiasme en faveur de Guizot, car il tenait plus qu'il ne promettait. Courant pour ainsi dire de sommité en sommité, selon ses propres expressions[1], et se bornant presque constamment à des faits généraux et à des assertions, il étudia les éléments constitutifs de la société moderne, l'aristocratie féodale, l'Église, la royauté, les communes, et fit connaître leurs origines, leurs premières relations, leurs développements successifs ou parallèles, les modifications introduites dans leurs principes essentiels. Les deux années suivantes, il aborda l'*Histoire* particulière *de la civilisation en France*, «le pays dont la civilisation a paru la plus complète, la plus communicative, a le plus frappé l'imagination européenne[2]. »

Dans de grands et savants tableaux d'histoire, il montra d'abord l'état de la Gaule au quatrième siècle, sous la domination romaine, l'état de la Germanie avant l'invasion, les résultats de l'entrée des Germains en Gaule, puis l'amalgame de la société romaine et de la société barbare dans l'ordre civil, l'ordre religieux et l'ordre militaire; il expliqua ensuite comment s'est formée la féodalité, l'association des possesseurs de fiefs, il en exposa la constitution intérieure, et dépeignit l'état où elle se trouvait au commencement du onzième siècle, puis au commencement du quatorzième ; il fit assister ses auditeurs au développement de l'autorité royale et leur mit sous les yeux toutes les vicissitudes du tiers état et les progrès de la société civile.

Dans tout ce cours, admirable maintenant à lire, comme autrefois à entendre, sa pensée dominante fut de ramener les esprits à une appréciation intelligente et impartiale de notre ancien état social, et de contribuer ainsi, pour sa part, à rétablir entre les éléments divers de notre société, anciens et nouveaux, monarchiques, aristocratiques et démocratiques, « cette estime mutuelle et cette harmonie qu'un accès de fièvre révolutionnaire peut suspendre, mais qui redeviennent bientôt indispensables à la liberté comme à la prospérité des citoyens, à la force comme au repos de l'État [3]. »

Le résultat de ce cours, publié en six volumes, fut considérable, et Augustin Thierry a pu donner cet éloge à l'éloquent professeur, qu'il a ouvert, comme historien de nos vieilles institutions, l'ère de la science proprement dite[4]. On a seulement à regretter que tant de mérites solides soient déparés par des préjugés et par de fausses appréciations

[1] *Histoire générale de la Civilisation en France*, 1re leçon.
[2] *Ibid.*
[3] *Mem.*, t. I, p. 337.
[4] *Considérations sur l'hist. de France*, chap. IV.

sur le catholicisme et sur les institutions chrétiennes [1]. Le protestant et le philosophe trompent quelquefois, à son insu, la conscience de l'historien.

En 1823, en même temps qu'il donnait ses *Essais sur l'Histoire de France*, Guizot avait commencé la publication des *Mémoires originaux de la révolution d'Angleterre* [2]. Il ambitionna dès lors, comme l'objet le plus digne de son ambition littéraire, d'écrire l'histoire de ce grand événement, depuis l'année 1625, début du règne de Charles Ier, jusqu'à l'avènement de la dynastie d'Orange, 1689, et la consolidation définitive des libertés publiques.

« L'histoire de la révolution d'Angleterre, dit-il lui-même, comprend trois grandes périodes. Dans la première, sous Charles Ier (1625-1649), la révolution se prépare, éclate et s'accomplit. Dans la seconde, sous le long parlement et Cromwell (1649-1666), elle essaye de fonder son propre gouvernement, qu'elle appelle la république, et elle succombe dans ce travail. La troisième période est celle de la réaction monarchique, exploitée par la prudence sceptique de Charles II, qui ne lui demande que de satisfaire son égoïsme, et épuisée par la passion aveugle de Jacques II, qui veut en tirer le pouvoir absolu. En 1688, l'Angleterre touche au but qu'elle se proposait en 1640, et ferme la carrière des révolutions pour entrer dans celle de la liberté [3]. »

C'est en historien qui a passé par la politique que Guizot retrace l'histoire révolutionnaire du peuple anglais. Dans cette grande œuvre, poursuivie à travers tant de vicissitudes publiques et privées, l'écrivain homme d'État, négligeant les petits événements, les circonstances piquantes, que recherchent le biographe et le chroniqueur, s'est proposé uniquement de faire connaître les origines du gouvernement représentatif en Angleterre, de montrer comment, après la chute de cinq ou six gouvernements successifs, la liberté politique s'est établie définitivement dans ce pays privilégié. Un *Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre*, publié en 1850, résume avec une netteté lumineuse le caractère et le sens général de cette révolution si longuement étudiée. Ce vaste travail historique brille non seulement par la sûreté et la profondeur de la science, mais encore par le mérite de la composition. Les faits sont groupés avec beaucoup d'art, et les idées générales en sont très habilement tirées. Le style, toujours vigoureux [4], s'élève jusqu'à l'éloquence dans les par-

[1] Voir l'abbé Gorini, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé-Martin*, etc. 5e édition.

[2] *Collection de mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, 1823 et ann. suiv., 26 vol. in-8°, traduits de l'anglais par divers auteurs, et annotés par M. Guizot.

[3] *Histoire de Charles Ier*, Avertissement de l'auteur pour la seconde édition.

[4] Lire, dans le second tome, le récit de la défaite qu'essuya Charles Ier à Naseby, au nord-ouest de Northampton, le 14 juin 1645, de la part des parle-

ties les plus hautes et les plus dramatiques, dans le récit du despotisme de Charles I[er], dans le procès de Strafford, du roi, de lord Hamilton, de lord Cappel. Dans les derniers volumes, écrits trente ans après les autres, la couleur est plus sévère, le dessin plus précis.

Pendant quelques années, Guizot fut complètement absorbé par la politique. Dès qu'une révolution lui eut fait des loisirs forcés, il se remit au travail avec l'ardeur de ses années de jeunesse ; il acheva ses publications historiques, et, ne pouvant plus agir, entreprit de raconter ce qu'il avait fait durant les années de sa carrière publique. Il écrivit les *Mémoires de son temps*.

Si, contrairement à ce qu'avaient fait naguère plusieurs de ses contemporains, il publiait ses *Mémoires* pendant qu'il était encore là pour en répondre, ce n'était point par lassitude du repos, ni pour rouvrir à d'anciennes luttes une petite arène, à défaut de la grande, désormais fermée. Mais voulant parler de son temps et de sa propre vie, il aimait mieux le faire du bord que du fond de sa tombe. Il y trouverait plus de dignité pour lui-même, et pour les autres il apporterait dans ses jugements et dans ses paroles plus de scrupule.

M. Guizot évite de prodiguer les anecdotes intimes, les souvenirs personnels indépendants de la politique. Ses *Mémoires* offrent cependant çà et là quelques passages curieux qui concernent l'homme privé et nous introduisent jusqu'au foyer le plus intime de sa vie domestique [1]. Il aime, en particulier, à rendre hommage aux objets perdus de ses affections.

« Je n'ai nul penchant à entretenir le public de ma vie privée, dit-il ; plus les sentiments intimes sont profonds et doux, moins ils aiment à se montrer, car il leur est impossible de se montrer tels qu'ils sont. Les rois livrent aux regards des curieux les diamants de leur couronne ; on n'étale pas les trésors dont ceux-là seuls qui les possèdent connaissent le prix. Mais quand arrive le jour fatal où ces trésors nous sont ravis, ce serait leur manquer de respect et de foi que de ne pas laisser voir ce qu'ils étaient pour nous et quel vide ils nous laissent [2]. »

En retraçant dans ses *Mémoires* les principaux événements qui ont rempli le règne du roi Louis-Philippe et la part qu'il y a prise, il s'est proposé d'en écarter toute polémique rétrospective et de présenter constamment les faits dans tout leur jour, et les hommes, adversaires ou amis, sous leur meilleur jour. Il déclare qu'en agissant ainsi il a obéi à son penchant plutôt qu'il n'a exécuté un dessein, parce que la

mentaires, depuis : « Fairfax eut ordre de quitter le siège d'Orford » jusqu'à : « cinq mille hommes, et tous les papiers de son cabinet au pouvoir du parlement. »

[1] Voir dans le tome II un récit poétique d'une visite que fit à l'auteur le grand musicien Rossini. Et ailleurs, la description pittoresque et douce de sa résidence de la *Maisonnette*, en 1820 ; la mort de sa femme, en donnant le jour à un enfant, en 1837.

[2] T. III, p. 50.

longue et laborieuse expérience de la politique lui a enseigné, non pas le doute, mais l'équité [1]. Il proteste de la sérénité de son âme, de l'apaisement des ressentiments que laissent au fond des cœurs les violences et les injustices des luttes politiques. En sondant attentivement son âme, il n'y découvrait aucun sentiment qui envenimât ses souvenirs.

« Beaucoup d'hommes publics, dit-il, ont parlé avec amertume des mécomptes qu'ils avaient éprouvés, des revers qu'ils avaient subis, des rigueurs du sort et de l'ingratitude des hommes. Je n'ai pas connu de tels sentiments. Quelque violemment que j'aie été atteint, je n'ai trouvé ni les hommes plus aveugles ou plus ingrats, ni ma destinée politique plus rude que je ne m'y attendais. Elle avait eu ses grandes joies, elle a eu ses grandes tristesses ; c'est la loi de l'humanité. »

C'est d'un ciel profondément serein, nous assure-t-il, qu'il reporte ses regards vers cet horizon chargé de tant d'orages. Il est certainement très sincère en parlant ainsi ; mais on peut douter qu'il se désintéresse aussi complètement de passion. Certains accents ne montrent-ils pas encore çà et là l'émotion intérieure si bien contenue? Quoi qu'il en soit, louons M. Guizot d'avoir su demeurer si calme devant toutes les violences, et de n'avoir jamais abaissé sa dignité au niveau des injures.

Ce qui éclate le plus dans les *Mémoires* de l'ancien ministre de Louis-Philippe, c'est l'inflexibilité de sa foi politique. On ne le blâmera pas au moins d'avoir continué à admirer la constitution de l'Angleterre et la libre civilisation de ce pays [2]. S'il avait lui-même entendu plus largement la pratique de la liberté, de cruelles épreuves auraient été épargnées à la France. Ce qu'on pourrait lui reprocher, sans être d'une sévérité excessive, c'est d'exposer ses opinions d'un ton d'autorité trop magistral, de donner ses jugements sur le passé ou sur le présent comme des oracles indiscutables.

Guizot ne parle pas seul dans ses *Mémoires*; il passe souvent la parole aux personnages politiques avec lesquels il s'est trouvé en rapport, et il en insère dans son récit des lettres curieuses : c'est ainsi qu'on trouve dans ces volumes de nombreuses lettres de MM. Royer-Collard, de Barante, de Rémusat, de Jouffroy, d'Augustin Thierry.

Il a dit, dans l'introduction de l'ouvrage de lord Stanhope sur *William Pitt et son temps* (1862) : « Ce que j'ai surtout et constamment désiré, c'est l'établissement, en France, de la liberté politique, que j'ai toujours crue et que je crois toujours indispensable à la sûreté de nos libertés civiles comme à notre honneur. » Une autre grande conviction chez lui, c'était la nécessité des idées religieuses. Jamais il n'avait parlé de la religion qu'avec un langage relevé, solennel, aus-

[1] T. VIII, p. 319.
[2] Voir, dans le tome V, le tableau de la société anglaise.

tère. L'épreuve de 1848 et les appréhensions pour l'avenir du pays le portèrent à en prendre encore plus hautement la défense. Tel fut l'objet de plusieurs publications fort remarquées, très chrétiennes et presque catholiques. Nous ne nous arrêterons que sur une seule, la plus belle de toutes, à notre gré, les *Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel de la société et des esprits*. D'après les docteurs de la libre pensée, le christianisme serait incompatible avec la liberté; il ne pourrait plus s'accorder avec la science ; répudié par la liberté et par la science, il devrait se résigner à voir la morale se dégager de sa longue étreinte et chercher à se faire un sort en dehors de son influence. Guizot répond à ces trois sophismes par trois méditations établies sous forme de parallèles : le Christianisme et la liberté ; le Christianisme et la Morale ; le Christianisme et la Science.

« Aucune croyance, aucune institution, dit-il, n'élève si haut la dignité humaine, et ne réprime si puissamment l'arrogance humaine. Plus la société est démocratique, plus il lui importe que ce double effet soit incessamment produit dans son sein. Le christianisme seul a cette vertu. Aujourd'hui plus que jamais, la morale a besoin de Dieu. »

Le tout est d'une pareille élévation de pensée. La même inspiration anime et distingue un écrit politique publié dans le mois de janvier 1849, *de la Démocratie en France*. Là, Guizot, considérant d'une vue d'ensemble les puissances morales nécessaires à la conservation des sociétés libres, en énumère trois principales : l'esprit de famille, l'esprit politique et l'esprit religieux, et il fait de l'entretien, du développement ou du réveil de chacun d'eux au sein de notre société les conditions essentielles de sa pacification et par suite de son existence même. Avec l'énergie de la conviction la plus profonde, dans un langage d'une sévère gravité, et avec une insistance persuasive, il rappelle ses contemporains au culte des vertus qu'entretiennent dans les âmes les modestes habitudes de la vie de famille, la passion désintéressée du bien public, la pratique éclairée des devoirs de la religion.

Deux ouvrages d'une sérieuse valeur ont brillamment terminé la carrière littéraire de Guizot : l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants* et l'*Histoire d'Angleterre racontée à mes petits-enfants*.

Le premier n'était pas destiné à la publicité. Guizot avait simplement rédigé quelques notes sommaires, inscrit quelques dates et rappelé quelques noms. Il n'avait rien écrit de plus, n'ayant d'autre but que de raconter intimement, sous leurs traits généraux, les grandes époques de notre histoire.

Il parsemait son récit d'anecdotes lorsqu'il remarquait que l'attention de ses petits-enfants devenait languissante, et ne leur permettait plus de saisir les mœurs, l'influence et le caractère des hommes de l'époque. Guizot a fait passer la meilleure partie de nos chroniques dans la trame de son récit.

Frappé de ce reproche qu'on nous adresse de ne pas connaître l'histoire des pays étrangers, Guizot entreprit de raconter sommairement celle de l'Angleterre. Mais il avait prévu qu'il ne pourrait, de son vivant, utiliser toutes ses notes. Madame de Witt, sa fille, les avait elle-même rédigées et soumises seulement à la révision de son père. On ne peut donc considérer cette œuvre posthume comme appartenant tout entière à Guizot. Les premiers chapitres sont vagues et laissent dans l'esprit une impression confuse ; mais, si l'on réfléchit à l'obscurité qui enveloppe l'histoire des peuplades diverses qui ont habité l'Angleterre, on doit reconnaître qu'il était bien difficile de faire le jour sur les origines hétérogènes et complexes du peuple anglais. « Cette fois encore, dit un critique, M. Guizot excelle dans les tableaux. Il décrit les batailles, les intrigues de cour, les luttes des favoris et les drames de la Tour de Londres, les péripéties ministérielles, royales et parlementaires, les grands épisodes qui trancheront sur la monotomie des faits ; il anime tout par la mise en scène des principaux personnages, par les discours, les saillies et les mots heureux dont il colore la trame du récit. Ce n'est pas la grande histoire indiquant les sources où il s'alimente ; ce ne sont pas non plus les proportions restreintes et la sécheresse de l'abrégé. C'est quelque chose d'intermédiaire, *sui generis*, ayant le cachet magistral de l'homme et de l'écrivain [1]. »

Tels sont les travaux qui ont fait la dignité d'une des plus sereines et des plus fécondes vieillesses qu'on ait vues jamais.

Nous nommerons en dernier lieu, pour former un résumé complet des œuvres historiques de Guizot, ses *Mélanges biographiques et littéraires* (1868) [2], morceaux écrits à diverses époques et qui complètent ses *Mémoires*. Les pages les plus remarquables sont celles qui concernent madame Récamier, la comtesse de Rumford, la comtesse de Boigne, la princesse de Lieven, et les dernières études littéraires sur les œuvres historiques de Gibbon, et sur les nouvelles histoires de Philippe II.

M. Guizot répondait, en 1848, à ceux qui l'accusaient d'être optimiste :

« J'attends peu des hommes, et je leur demande moins encore ; mais j'ai confiance dans la vérité et dans son empire, dans la bonne cause et son succès ; j'ai confiance dans nos institutions, dans notre pays ; confiance à ce point que je la conserverai même dans les mauvais jours ; je crois que, là où le fond est clair et pur, il n'y a pas moyen de troubler longtemps la surface.

« Je le crois tellement, qu'alors même qu'à la faveur du concours de toutes les faiblesses exploitées par toutes vos tentatives, vous réussiriez un moment, je suis convaincu qu'il se fera bientôt une réaction contre vous, et que tout, hommes et choses, rentrera bientôt dans la vérité.

« J'ai vu la vérité raillée, éclipsée ; elle continuait son cours derrière les nuages ; à un jour marqué, elle se retrouvait plus haute et plus brillante.

« Pour nous, nous nous sommes retiré avec un seul regret, un seul ! celui de

[1] Georges Gandy, *Revue des questions historiques*, t. XXIII, p. 595.
[2] Michel Lévy.

n'avoir pas réussi à préserver notre pays d'une nouvelle épreuve de la mauvaise politique [1]. »

Guizot a eu l'amour du pouvoir et l'ambition de le manier ; mais il a eu également l'amour du pays et la passion de sa prospérité ; même il n'eût pas été insensible au charme de cette sympathie générale qu'on appelle la popularité [2], s'il eût pu l'obtenir sans rien sacrifier de ses principes ; sa politique était trop gouvernementale, et il poussait trop loin la nécessité des théories politiques ; mais il était plus libéral que les libéraux en plusieurs points, en ce point surtout qu'il savait écouter ses contradicteurs et qu'il avait toujours la sincère intention de faire tourner toute opposition au profit général ; il était attaché fanatiquement à la conservation de certaines formes politiques, mais son obstination était plus honorable que le scepticisme et la versatilité de beaucoup d'autres.

L'homme d'État et le penseur profond se reconnaissent dans le style de M. Guizot comme ils se montraient dans toute la teneur de sa vie. Il a le style des grandes affaires ; il dit avec sobriété, avec une concision ferme et forte — quelquefois un peu rude — avec clarté, avec logique, avec vivacité, ce qu'il faut dire. Il étend un regard calme sur les questions les plus compliquées et les traite d'un point de vue élevé, à l'imitation de son maître Royer-Collard ; mais toujours grave, impersonnel, il n'a jamais le ton de la passion, son éloquence est encore contenue lorsqu'elle est le plus entraînante ; il n'a pas assez d'éclat, pas assez d'animation ; il manque de grâce, de souplesse et d'ampleur. Il est loin d'avoir toujours la pureté classique ; on trouve même assez souvent dans son style des fautes contre la correction ; cependant il mérite un rang distingué parmi les écrivains de notre époque qui ont possédé la tradition du bon style [3].

[1] Lettre publiée par l'*Événement*, et reproduite par la *Patrie* le 28 octobre 1848.

[2] Voir ses *Mémoires*, t. VII, p. 3.

[3] Lire, dans la *Revue des questions historiques*, 1875, t. XVII, p. 439-505, un très solide article de M. Henri de l'Espinois sur le rôle de Guizot comme historien.

MICHELET

— 1798 —

Ce représentant de l'école symbolique, idéaliste et métaphysique en histoire, débuta, en 1821, comme professeur d'histoire, au collège Rollin, où il professa également les langues anciennes et la philosophie jusqu'en 1826. Durant ce temps, en 1825, il donna son premier ouvrage, le *Tableau chronologique de l'histoire moderne depuis la prise de Constantinople par les Turcs*, et le *Tableau synchronique de l'histoire moderne*. La même année, il publia un lumineux et substantiel *Précis d'histoire moderne*, où, commencant à manifester ses tendances libérales, il attaque avec une énergie très vive mais quelquefois égarée l'intolérance et le fanatisme. En 1827, tandis qu'il professait au collège Sainte-Barbe, il fit paraître les *Principes de philosophie de l'histoire*, traduction abrégée de l'ouvrage de Jean-Baptiste Vico, intitulé : *Cinq livres sur les principes d'une science nouvelle, relative à la vie commune des nations*. Michelet venait d'y puiser le hardi dessein de révolutionner l'histoire.

« L'homme sait ce qu'il fait, » cette pensée de la *scienza nuova* avait été pour lui comme une révélation.

Il fit précéder cette traduction d'un discours sur le système et la vie de Jean Vico, qu'il regardait comme son maître, et dont il a dit :

« Dans le vaste système du fondateur de la métaphysique de l'histoire existent déjà, en germe du moins, tous les travaux de la science moderne ; comme Wolf, il a dit que l'*Iliade* était l'œuvre d'un peuple, son œuvre savante et sa dernière expression, après plusieurs siècles de poésie inspirée. Comme Creuzer et Gœrres, il a fait voir les idées, les symboles dans les figures héroïques ou divines de l'histoire primitive. Avant Montesquieu, avant Gans, il a montré comment le droit sort des mœurs des peuples et représente fidèlement tous les progrès de leur histoire. Ce que Niebuhr devait trouver par ses vastes recherches, il l'a deviné ; il a relevé la Rome patricienne, fait revivre des curies et des *gentes* [1]. »

Michelet remarque encore que le mot de la *scienza nuova* est celui-ci : « *L'humanité est son œuvre à elle-même*; Dieu agit sur elle, mais par elle. L'humanité est divine, mais il n'y a pas d'homme divin. » Si telle est bien la pensée fondamentale du système de Vico, il faut avouer avec son traducteur qu'elle est plus hardie peut-être que

[1] Préface de l'*Histoire romaine*.

l'auteur lui-même ne l'a soupçonné, et qu'elle touche à toutes les grandes questions politiques et religieuses qui agitent le monde[1]. Quoi qu'il en soit, Michelet a rendu un véritable service aux lettres en contribuant à vulgariser le principal écrit d'un juriste, d'un historien et d'un critique aussi original que le fut le célèbre Napolitain. Et, pour ce qui concerne notre historien lui-même, il n'adopte pas toutes les doctrines fatalistes de Vico; il refuse de croire que l'esprit humain soit invariablement condamné à évoluer dans le même cycle, et à retomber de la civilisation dans la barbarie, après un certain nombre de siècles, pour s'élever de nouveau du droit de la force au droit de la raison. Il proteste également contre ce principe, que toute idée se présentant avec l'assentiment du genre humain est infaillible.

Ce travail remarquable, mais dangereux à plus d'un égard, fit nommer Michelet maître de conférences pour l'histoire à l'École normale.

En 1830, il fut créé chef de la section historique aux Archives du royaume, et choisi par Guizot pour son suppléant à la Sorbonne. Bientôt il fut nommé professeur d'histoire à l'École normale. Tout favorisait et décidait irrévocablement sa vocation. Michelet nous a raconté son enthousiasme lorsqu'il entra pour la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette admirable nécropole des monuments nationaux, qui lui aurait fait dire volontiers, comme à cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes : Voici l'habitation que j'ai choisie, et mon repos au siècle des siècles. Les faits, les idées qu'il recueillait dans ce riche dépôt des actes officiels de la monarchie, sa double position lui permettait de les enseigner aux jeunes professeurs « qui ont pu les répandre à leur tour sur tous les points de la France. » Il ne tarda pas à faire profiter directement le public lui-même du résultat de ses recherches et de ses méditations, et donna les premiers volumes de l'*Histoire de France*, qui lui valurent la succession de Daunou au Collège de France, et celle du comte Reinhard à l'Académie des sciences morales.

Entreprenant sur un plan tout neuf son *Histoire de France*, il se proposa de présenter, au premier volume, *les races*, unies mais non mêlées dans l'empire romain, dans l'empire carlovingien ; au second, *les provinces*, leur géographie, puis leur tendance vers l'unité monarchique, période féodale qui s'achève avant 1300, avec saint Louis, la fin et l'idéal du moyen âge ; au troisième, *les institutions*, leur originalité, leurs emprunts aux institutions étrangères : détermination de la nationalité française ; aux quatrième et cinquième volumes, le progrès de cette nationalité, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, « le grand ouvrage de l'égalité et de l'ordre civil, lentement préparé par la Monarchie, consommé par la République, couronné et proclamé dans l'Europe par les victoires de Bonaparte. »

[1] Préface de l'*Histoire romaine*.

La seconde partie de l'*Histoire de France* parut sans interruption de 1855 à 1867. Elle comprend dix volumes sous des titres séparés : *Renaissance, — Réforme, — Guerres de Religion, — Ligue et Henri IV, — Henri IV et Richelieu, — Richelieu et la Fronde, — Louis XIV et la révocation de l'Edit de Nantes, — Louis XIV et le duc de Bourgogne, — La Régence, — Louis XV et Louis XVI.* Quoique ces volumes présentent la suite de l'histoire sans solution de continuité, selon la remarque d'un critique, le mode même de publication et leurs titres indiquent le procédé de l'écrivain qui saisit le point culminant d'une époque ou bien en envisage la physionomie dominante et fait rayonner le reste à l'entour.

Le plan général de l'*Histoire de France*, tel que l'explique Michelet, au début de son œuvre, n'a pas été suivi bien strictement. L'ouvrage manque d'ensemble, de régularité, de proportion ; il n'offre pas l'ombre d'une composition quelconque.

« Les faits, les idées viennent, non avec le froid enchaînement de l'analyse, mais avec le désordre d'un rêve. On dirait que personne ne les conduit ; ils entrent quand ils veulent et sortent quand il leur plaît. Jamais la volonté n'a si complètement lâché les rênes à l'imagination. Singulière chose qu'une histoire qu'à la lettre on ne comprendrait pas, si on ne la connaissait pas déjà, et où la moitié des faits sont sous-entendus ! C'est un voyage de plaisir ; quand la campagne plaît à M. Michelet, il y fait séjour : il saute à pieds joints sur ce qui l'ennuie et l'incommode. Dix pages employées à décrire la demeure de Diane de Poitiers ou la figure d'Anne de Boleyn ; vous chercheriez en vain un mot sur les négociations qui ont mis Charles-Quint sur le trône du monde, et sur les conditions de la paix de Cateau-Cambrésis [1]. »

Dans les premiers volumes il généralise trop, dans les derniers il est trop digressif.

Excepté dans les parties les plus parfaites de son œuvre, telles que le règne de saint Louis, l'histoire de Jeanne d'Arc, l'exposition du gouvernement de Louis XI, il admet une multitude de hors-d'œuvre qui coupent l'unité et distraient l'attention ; d'un autre côté, comme il a déjà été remarqué, il sous-entend la moitié des faits, si bien qu'il faut déjà connaître remarquablement son histoire pour le comprendre.

Il raconte rarement ; au récit il substitue l'argumentation, le pamphlet, les attaques continuelles contre les opinions et les principes qu'il n'aime pas. Dialogues, apostrophes, exclamations, invectives, exhortations, confidences, l'individualité de l'historien mêlée à tous ses récits, voilà ce qui forme la trame de ces étranges histoires. C'est une intervention continuelle de l'écrivain dans l'action.

Cependant les défauts comme les qualités de Michelet contribuent à donner à ses compositions historiques beaucoup de vie, beaucoup d'animation.

[1] De Broglie, *le Correspondant*, 25 janv. 1858.

Ce brillant et impétueux esprit n'est pas incapable de sérieux : il a des vues neuves et profondes ; il pénètre certains côtés des choses qui avaient à peine été aperçus avant lui.

« Ce qu'il comprend et rend le mieux, c'est comment tout se tient dans les sociétés comme dans les âmes, comment toutes les facultés se prêtent appui et agissent l'une sur l'autre, et comment de ces forces diverses, en opposition ou en concours, se forme une résultante qui est la vie. Nul ne sait mieux trouver dans les monuments, dans les arts, dans la littérature d'une époque, le secret des passions qui ont décidé de ses destinées[1]. »

Sa faculté d'analyse est merveilleuse. Tout en étudiant avec soin le côté officiel de l'histoire, il est attentif aux initiatives populaires, collectives ou individuelles, et il en devine quelquefois la portée comme par une sorte d'intuition. Mais il se fie trop à ce don, et, à la grave exposition historique il substitue une manière d'illuminisme[2]. On n'entend plus un historien, mais un voyant, qui compose dans un état d'extase, mais un poète saisi par les transports du lyrisme : on a cru louer beaucoup telle partie de son Histoire, la *Réforme*, par exemple, en disant que c'était une ode, qu'on y entendait partout le chant lyrique.

A lire certaines pages de Michelet, on pourrait croire qu'il n'y a chez lui que fantaisie et imagination, et que la science historique fait défaut. Ce serait une erreur. Peu d'historiens ont remonté aux sources, ont fouillé les documents aussi laborieusement, aussi persévéramment que lui. Il se tient au courant de tout, et sa patiente ardeur d'investigation le fait profiter au jour le jour de toutes les recherches et de toutes les découvertes des érudits de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique[3].

Michelet est un patient explorateur de textes, c'est un érudit, mais l'usage qu'il fait de son érudition n'est pas sûr : à force de vouloir systématiser l'histoire, il trouve souvent dans les événements des idées qu'ils ne contiennent point ; il en tire des conclusions qui les défigurent. Homme de parti plutôt qu'historien, il n'expose avec sollicitude que les faits avantageux à ses théories. Il prend tout ce qui favorise sa cause et ses amis et ne dit de la cause contraire et de ceux qu'il regarde que ce qui peut les abaisser et leur nuire.

Il se mêle aux personnages qu'il fait agir, et se donne un rôle. Il devient l'ennemi personnel, et mieux encore le justicier des tyrans ; avant

[1] A. de Broglie.

[2] Voir en particulier le volume sur Louis XV, un de ses moins bons.

[3] Dans ses derniers volumes de l'*Histoire de France*, notamment dans le volume sur le seizième siècle, il eut, pour ses recherches, une aide bien précieuse et bien douce. Lui-même nous a appris que l'amour dévoué d'une femme intelligente « ramassait pour lui, par un procédé de fourmi, comme autant de grains de sable, les matériaux qui se trouvent bien moins dans les grands ouvrages que dans une infinité de mémoires, de dissertations dispersées. » (Introduction de l'*Insecte*, p. IX.)

lui, semblerait-il, aucun historien n'avait osé les démasquer, sans réticences; seul il a dit toute la vérité.

« Ce serait chose trop commode aux tyrans si l'histoire leur sauvait ces exécrables souvenirs. Les délicats, peut-être, les égoïstes diront : « Ecartez ces détails. Peignez-nous cela à grands traits, noblement, avec convenance. Vous nous troublez les nerfs. » A quoi nous répondrons : Tant mieux si vous souffrez, si votre âme glacée sent enfin quelque chose. L'indifférence publique, l'oubli rapide, c'est le fléau qui perpétue et renouvelle les maux. — Souffre et souviens-toi : *Memento* [1]. »

Et ce qu'il avance, il faut le croire sur parole, car ses assertions peuvent rarement être vérifiées et contrôlées. D'après Michelet, « une histoire étant une œuvre d'art autant que de science, elle doit paraître dégagée des machines et des échafaudages qui en ont préparé la construction [2]. » Si donc l'étude des documents historiques de plus en plus nombreux, si l'interprétation, le contrôle des chroniques par les actes, des actes par les chroniques, si tout cela exige des travaux préalables, des tâtonnements, des discussions critiques, l'historien doit en épargner à ses lecteurs le laborieux spectacle. Oui, mais à condition qu'il leur laisse le moyen de contrôler ses assertions; et c'est ce que Michelet fait trop rarement. Or, demande son plus intelligent admirateur, M. Taine, quelle confiance le public prendra-t-il en des idées dont on ne lui donne pas les preuves, et qui sont exprimées de manière à lui inspirer la défiance la plus juste et la mieux fondée? Ce ton saccadé, ces bouillonnements inégaux d'une inspiration ardente, ces cris du cœur, ce dithyrambe incessant, sont-ils capables d'établir dans notre raison une conviction solide?

Il faut s'attendre à trouver l'homme de parti et l'avocat passionné d'une cause extrême dans un homme si facile à l'enthousiasme, dans un écrivain qui, voulant avant tout émouvoir, cherche l'émotion à tout prix et presque toujours au profit d'opinions préconçues. Cependant il fait quelquefois preuve d'une large impartialité. C'est ainsi qu'on a pu le louer de n'avoir pas, comme tant d'autres, systématiquement déprécié les anciennes mœurs, les anciennes lois, les anciens héros de la patrie. La religion de son pays, avec ses dogmes, son sacerdoce, ses institutions, contre lesquels il s'est souvent ailleurs emporté jusqu'à la déraison, le catholicisme des âges féodaux et monarchiques de la France, reçoit ses hommages; quand il l'a contemplé longtemps face à face, gouvernant les sociétés qui reconnaissent en cette domination

[1] Michelet, *Histoire de France au XVIIe siècle*, Louis XIV, ch.XXIV.

[2] « Il croit lire dans les textes ce que les textes ne portent pas. Venant à parler, par exemple, des constitutions des jésuites, ne fonde-t-il pas un chapitre, disons mieux, une déclaration tout entière sur un contre-sens fameux qu'éviterait un élève de troisième, et qui avait été déjà plus d'une fois relevé et moqué par la presse quotidienne. » (A. de Broglie, *le Correspondant*, 25 janvier 1858.)

éclairée, tranquille, le plus grand des bienfaits, son cœur s'émeut, sa voix s'attendrit et il s'écrie :

« Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches, et comme leur doux reproche maternel?... Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés?.... L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste.... Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre; il ne peut s'empêcher de dire : *Ah! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants* [1] ! »

Ce sont bien là les regrets de l'homme qui écrivait en 1835. « *Nous dirons combien la doctrine catholique nous semble plus judicieuse, plus féconde, plus complète, que celle d'aucune des sectes qui se sont élevées contre elle* [2].

Autre part, il est curieux de voir Michelet déclarer indispensable le célibat des prêtres, lorsque dans son livre *le Prêtre, la Femme, la Famille*, le célibat deviendra le *radix omnium malorum*.

« Certes, dit-il, ce n'est pas moi qui parlerai mal du mariage. Cette vie aussi a sa sainteté. Toutefois ce virginal hymen du prêtre et de l'Église n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur? se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit celui à qui la nature donne des enfants selon la chair? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre? Le prêtre pourrait se priver pour donner aux pauvres, mais il ne privera point ses enfants! Et quand il resterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrai encore qu'il n'en conserve pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage quelque chose de mol et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme. Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'âme embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière au lit conjugal. Sans doute il y a aussi une émotion pieuse quand on se réveille et qu'on voit le petit berceau de ses enfants à côté de la chère et respectable tête de leur mère endormie. Mais que sont devenues les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattaient en nous Dieu et l'homme? « Celui qui n'a jamais veillé dans les pleurs, dit Gœthe, qui n'a « jamais trempé son lit de larmes, celui-là ne vous connaît pas, ô puissances « célestes. » C'était fait du christianisme si l'Église amollie et prosaïsée dans le mariage se matérialisait dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait et tout était dit. Dès lors plus de force intérieure ni d'élan au ciel. Jamais une telle Église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne ni la flèche de Strasbourg ; elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard ni le pénétrant

[1] *Histoire de France*, t. V, p. 245.
[2] Préface des *Mémoires de Luther*, XI.

génie de saint Thomas. A de tels hommes il faut le recueillement solitaire. Dès lors point de croisades. Pour avoir droit d'attaquer l'Asie, il faut que l'Europe dompte la volupté asiatique, qu'elle devienne plus Europe, plus pure, plus chrétienne [1]. »

Et ces élans sont sincères. Ils lui échappent comme malgré lui, quand son âme et son imagination mobiles sont sous l'impression des hommes et des choses avec lesquels il a été en long commerce. En cette circonstance comme en d'autres il se fait contemporain des générations éteintes et prend involontairement leur manière de sentir; les sentiments de ses personnages passent en lui d'eux-mêmes et soudainement.

Cette mobilité, cette *impressionnabilité* excessive, cette facilité à s'enthousiasmer et à se passionner le jette avec une brusquerie presque inconsciente dans les excès les plus opposés. C'est ainsi que dans la même page il excite tour à tour la sympathie et la révolte, l'admiration et la pitié, l'enthousiasme et le dégoût.

En même temps qu'il écrivait son *Histoire de France*, il composait et donnait, en 1831, deux volumes d'*Histoire romaine*, qui ne comprennent que la république, et où il expose en trois livres l'organisation de la cité, la conquête du monde, la dissolution de la cité. Il s'y inspire de Vico et de Niebuhr. Vico disputait à tous les anciens peuples leurs héros, et renvoyait à la mythologie toutes les époques primitives. Michelet, après Niebuhr, applique ce scepticisme historique à la république romaine.

Sauf l'excès de cette négation systématique, Michelet déploie beaucoup de sagacité dans l'analyse et l'interprétation des textes, et montre une forte originalité dans la solution de plusieurs problèmes. Le plan de l'ouvrage est vigoureusement dessiné, le style ferme et sérieux. Le dernier livre est d'une grande beauté.

Il fit paraître en 1837 les *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel.* Cet ouvrage sur le droit ancien fut suivi d'un pamphlet débordant des passions et des haines du dix-huitième siècle, le livre intitulé : *la Femme et la Famille.* Michelet y déclare sans restriction et sans réserve que les prêtres sont les ennemis de la famille, les ennemis de la société. Le prêtre, ministre d'immoralité et d'anarchie, est pour lui la plaie des temps modernes. Adversaire furieux de tout sacerdoce et de toute religion positive, il déclare de son ton le plus solennel que toute l'activité intellectuelle, toute la force philosophique de notre temps doit être portée vers la ruine des institutions religieuses, vers leur renversement immédiat. Son hostilité furibonde contre le christianisme le porte à diffamer ceux qui en ont été les plus grands défenseurs et les gloires les plus pures [2].

[1] *Histoire de France*, t. II, p. 168.

[2] L'auteur du *Prêtre, la Femme et la Famille* s'attaque particulièrement à saint François de Sales, à Bossuet, à Fénelon, au P. de la Colombière, et à de

Cette passion devait encore l'aveugler dans l'*Histoire de la Révolution*, dont il publia, en 1847, les deux premiers volumes, et qui n'était à proprement parler que la continuation de l'*Histoire de France*.

Michelet se fait ici le chantre lyrique des journées de 1789, « jours sacrés du monde, *époque unanime*, unité merveilleuse de vingt millions d'hommes marchant sous un drapeau fraternel. » Apologiste de la Terreur, il nous présente l'immolation de l'aristocratie et du clergé comme un acte de justice nécessaire, et les victimes de la Terreur comme des coupables subissant un châtiment mérité. Il trouve des excuses pour les septembriseurs.

Les énormités abondent dans cette histoire de la Révolution. On y relève d'exorbitantes affirmations. On y voit de ces détails extraordinaires que l'on ne trouve nulle part. Michelet seul pouvait trouver un *parti prêtre* au sein de la Convention; seul il pouvait découvrir que Robespierre était le plus énergique soutien, le chef suprême de ce *parti prêtre*.

« Robespierre, nous annonce-t-il, était né prêtre. Les femmes l'aimaient comme tel. Il y avait une difficulté, c'est qu'il ne pouvait gagner les femmes sans risquer de choquer les hommes. Les hommes étaient philosophes. Les femmes étaient *religieuses*. Il s'agissait pour lui de joindre Brutus et Loyola [1]. »

Tâche difficile ! Le dictateur y réussit cependant, tant son esprit était souple, et sa nature déliée. Le succès dépassa même de beaucoup son attente ; car non seulement il se concilia la bienveillance des femmes *religieuses* qui se rendaient au club de Jacobins, mais encore il s'attira l'estime et la sympathie des pieuses émigrées :

« Il n'y eut pas dès lors une femme bien pensante en Europe qui, dans sa prière du soir, n'ajoutât quelques mots pour M. de Robespierre [2]. »

Il est bien étrange que Michelet n'ait pas en même temps voulu soutenir que *M. de Robespierre* était le chef de l'aristocratie. Car on peut s'attendre à toutes les bizarreries dans une œuvre où Saint-Just et Danton sont exaltés avec enthousiasme ; où la révolution sanglante de 1793 est représentée comme « l'avènement de la loi, la résurrection du droit et la réaction de la justice. »

Les détails anecdotiques et le roman remplissent cette trop partiale et trop chimérique histoire. L'homme qui, dans plusieurs volumes de l'*Histoire de France*, avait souvent été un extatique plutôt qu'un histo-

pieuses femmes comme sainte Chantal, madame Cornuau, madame de Maisonfort.

[1] Tome VI, p. 463.

[2] Cette pensée a déjà été exprimée par M. Thiers, dans sa sévère mais juste appréciation de l'*Histoire de la Révolution*, insérée dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1850.

rien, est devenu un véritable visionnaire. Son *Histoire de la Révolution* n'est pas une histoire, c'est une vision. Il raconte mille choses qui ne se sont passées que dans son imagination, et les vrais événements, les faits réels, il les omet ou les traite en courant de la manière la plus fantaisiste. Il nous développe les plus secrètes pensées, les sentiments les plus intimes de ses personnages [1], et paraît ignorer ce qui a éclaté aux yeux de tous. A peine s'arrête-t-il sur les travaux de l'Assemblée et entre-t-il dans l'analyse des idées qui y ont été discutées si orageusement; à peine crayonne-t-il quelques traits du tableau des passions qui ont produit des événements si retentissants et si graves, et s'il cherche à expliquer les causes des bouleversements et des transformations qu'il raconte, c'est pour en donner de singulières raisons. Savez-vous pourquoi la Révolution a été possible? C'est parce que les hommes d'alors se crurent des Dieux. Sans se croire Dieu, personne, selon lui, ne pourrait faire aucune grande chose. « Soyons Dieu! s'écrie-t-il, l'impossible devient possible et facile.... Alors, renverser un monde, c'est peu, mais on crée un monde [2]. »

Cette histoire est-elle cependant dénuée de tout mérite? Non certes. Elle est trop mélodramatique, mais elle est souvent pathétique. Les récits de batailles méritent d'être loués. Ils sont vraiment dramatiques et vibrent de toutes les émotions du soldat. Au point de vue purement artistique, la fête de la Fédération, la fête de l'Etre suprême, et la mort de Charlotte Corday, sont d'admirables tableaux.

Après la Révolution de 1848, Michelet s'affermit dans sa haine contre le passé monarchique et catholique de la France, et, à son cours du Collège de France, lâcha le frein à ses colères antireligieuses. A l'entendre, les Jésuites, c'est-à-dire, dans sa pensée, tous les prêtres catholiques, abrutissaient l'intelligence de trente millions de Français, avec les dogmes absurdes d'une métaphysique byzantine; le boudhisme valait bien le christianisme; le khagiaour rivalisait avec l'Evangile. Ces excès déclamatoires, applaudis par une jeunesse passionnée, allèrent si loin que l'administration du Collège de France dut fermer le cours.

Michelet acheva ses travaux historiques dans ces dispositions exaltées; puis, se calmant sous la douce influence d'un nouveau mariage, il se tourna brusquement vers d'autres études, et surprit le public par l'apparition fort inattendue d'un petit livre intitulé *l'Oiseau* (1856).

Nous aurons à parler de ce livre et des publications analogues: *l'Insecte*, *la Mer*, et des études morales : *l'Amour*, *la Femme*, lorsque nous étudierons spécialement, en Michelet, le naturaliste et le physiologiste. Contentons-nous de faire entendre ici que, dans toutes ces compositions, on reconnaît son éclat particulier de style, à défaut d'un mérite sérieux de connaissances, de raisonnement ou de conception.

Les brillantes qualités de Michelet, presque autant que ses nom-

[1] Voir la fuite à Varennes et le retour à Paris de la famille royale.

[2] Voir tome I : *Qu'on ne fait rien sans se croire Dieu.*

breux défauts, contribuent à en faire le moins sûr des historiens. Il n'a le plus souvent bâti l'histoire que sur un roman ou sur une conception fantastique de son esprit. Un trait curieux caractérisera la manière dont il entendait sa tâche de narrateur. Michelet disait un jour à M. Ruffoni qui avait pris part à la défense de Rome en 1849 : « Donnez-moi quelque anecdote bien dramatique sur le siège de Rome ; par exemple, quelques scènes où l'amour soit mêlé au patriotisme. Là, quelque chose de bien pathétique, de bien émouvant. — Mais je n'ai rien vu de semblable. — Si, si, cherchez bien, et *donnez-moi cela ; j'en ferai bon usage.* » C'est ainsi qu'il comprenait l'histoire.

Homme de passion et d'imagination, un fait, une anecdote, une hypothèse même lui suffit pour mettre en relief une idée maîtresse qui domine tout un ensemble de faits. Cette idée, il l'expose avec une lumineuse précision, il la pare des couleurs les plus vives et les plus attrayantes, il met à son service de patientes recherches, des faits étudiés avec soin, et donne au produit de son esprit l'apparence d'un récit consciencieux. Quelquefois il est entraîné par un souffle élevé, généreux ; le plus souvent il use tout son talent en attaques acharnées contre les principes religieux et sociaux. Il est inégal, inconséquent, comme le sont les esprits qui se laissent dominer par la sensibilité et lui subordonnent la froide et sévère raison. Il veut être pittoresque et vise à la finesse du trait, et trop souvent il n'est que bizarre et grossier. Il dira du cardinal d'Amboise :

« Sur cette large face et ces gros sourcils baissés, vous jugeriez que c'est un de ces parvenus qui, par une épaisse finesse, un grand travail, une conscience peu difficile, ont monté à quatre pattes. »

Ailleurs, il tracera ce portrait du rival de Savonarole :

« On alla chercher dans la Pouille un de ces prédicateurs de carrefour qui ont le feu du pays dans le sang, un de ces cordeliers effrontés, éhontés, qui, dans les foires d'Italie, par la force de la poitrine et la vertu d'une gueule retentissante, font taire la concurrence du bateleur et de l'histrion. »

Et que dire du portrait de Marie-Antoinette jugée sur l'unique témoignage des plus vils pamphlets révolutionnaires ?

Comme historien, nous l'avons suffisamment montré, Michelet a répandu bien des erreurs ; comme penseur, il a vulgarisé parmi nous la doctrine qui soumet à des lois fatales et régulières le développement des sociétés ; comme écrivain, il a voilé sous un style magique les excès de la passion qui domine en lui : il ne peut être lu avec fruit que par ceux dont les convictions et le goût littéraire sont déjà formés.

THIERS (Louis-Adolphe)

— 1797-1877 —

Louis-Adolphe Thiers, reçu avocat en 1820, quitta, comme tant d'autres, le barreau pour les lettres, et débuta dans le journalisme libéral. Ses articles de critique politique, littéraire ou artistique le firent bientôt distinguer parmi les rédacteurs du *Constitutionnel*. Quelques brochures ajoutèrent à sa réputation, qu'affermirent les deux premiers volumes, publiés en 1823, de l'*Histoire de la Révolution française depuis* 1789 *jusqu'au* 18 *brumaire*.

La clarté du style et l'intérêt dramatique du récit recommandaient ces deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution*, mais on sentait que l'auteur était dépourvu d'expérience et de connaissances. Il résolut de les acquérir pour la continuation de son œuvre. Il apprit du baron Louis les détails de finances, et du général Jomini l'art de la guerre ; des amis, artilleurs à Vincennes, l'initièrent à l'attaque et à la défense des places. C'est ainsi que la fin de l'ouvrage, dont le dernier volume parut en 1827, fut de beaucoup supérieure au commencement. On y reconnaissait un écrivain mûri, bien qu'il se permît encore beaucoup de négligences et un étrange laisser-aller dans le langage.

Cette histoire fut successivement retouchée et modifiée, mais l'auteur n'en fit jamais disparaître le fatalisme historique dont il l'avait empreinte. Il n'en transforma point l'idée dominante, ce principe de la nécessité, dont, à l'instar de Mme de Staël, il déduit toutes les conséquences logiques en faveur des assemblées révolutionnaires. L'historien accuse les hommes de la Terreur d'avoir souillé par des violences odieuses une révolution dont le but devait être de rétablir le règne des lois; il reproche aux factions triomphantes d'avoir mis l'assassinat à la place de la légalité, d'avoir substitué la proscription à la justice, la licence à la liberté, la barbarie à la civilisation. Mais il affranchit les mêmes hommes de la responsabilité de leurs actes, en les montrant comme entraînés dans leur marche par un courant irrésistible ; mais il grandit, poétise les Robespierre et les Danton en faisant d'eux des instruments terribles de la force des choses. Deux impressions restent de la lecture de cette histoire, d'ailleurs écrite avec chaleur, et pleine de mouvement et de feu : « Le sentiment de la fatalité antique et la superstition de la puissance humaine devant laquelle le jeune écrivain s'incline involontairement, qu'elle soit personnifiée dans le génie de

l'éloquence ou dans celui de la guerre, dans l'omnipotence de la terreur ou dans celle de la corruption [1]. »

Quinze ans s'écoulèrent entre la publication de l'*Histoire de la Révolution* et celle du commencement du second grand ouvrage de Thiers, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (1840). Ces quinze années, il les avait passées au milieu des orages de la vie publique ; les bouleversements politiques, les transformations sociales lui avaient beaucoup appris, et, suivant ses propres expressions, l'avaient rendu plus apte à saisir et à exposer les grandes choses que nos pères ont faites pendant ces temps héroïques [2]. Ne se croyant pas encore suffisamment renseigné, il employa les années 1841 à 1845 à voyager en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre, pour explorer les champs de bataille et puiser dans les chancelleries des lumières certaines.

L'historien se vit amplement récompensé de la peine qu'il avait prise pour ne pas rester au-dessous de sa tâche. Son œuvre fut accueillie avec un immense applaudissement et obtint un succès populaire.

« Le plan général est vaste et même grandiose, suivant l'expression de Sainte-Beuve ; l'historien procède par grandes masses qu'il dispose et distribue autour d'un événement principal qui donne son nom à chaque livre. Mais, dans l'exécution, il ne vise pas à grouper, il ne force rien, et ne contraint aucun fait à rentrer plus qu'il ne faut [3]. » Sa principale préoccupation est la recherche incessante de la vérité ; car il sait qu'en pareille matière l'annaliste ne doit prononcer que sur pièces authentiques, après avoir lu et compulsé toutes celles qui existent et qu'on peut se procurer.

« Quant à nous, dit-il, c'est ce que nous avons fait avec une attention scrupuleuse, ne nous permettant d'affirmer que sur données certaines, contrôlées les unes par les autres, ne cherchant à exalter ou dénigrer ni ceux-ci, ni ceux-là, n'étant ni le flatteur ni le détracteur de Napoléon, devenu pour nous un personnage purement idéal, ne cherchant que la vérité, la cherchant avec passion, et la disant au profit de Napoléon quand elle lui est favorable, à son détriment quand elle le condamne [4]. »

L'historien avait ainsi reconstitué si fidèlement certains faits, que le maréchal Marmont écrivait de Hambourg, en 1849, sous l'impression du VIII[e] volume :

« Toutes les fibres de ma mémoire et de mes anciennes sensations se sont réveillées. Je me suis cru reporté à quarante ans en arrière. Le plaisir que j'en ai éprouvé, je ne puis vous l'exprimer, mais je puis vous peindre la douleur et l'affliction que j'ai ressenties en me reportant au temps présent, en voyant

[1] Nettement, *Hist. de la Littérature sous la Restauration*, t. II, p. 139.
[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. I, p. 5.
[3] *Causeries*, 3 déc. 1849.
[4] *Hist. du Consulat et de l'Empire*, l. L.

disparaître cette atmosphère lumineuse qui un moment avait apparu à mes yeux et venait de s'évanouir comme un songe. »

Disons en passant que Napoléon se méfiait beaucoup des souvenirs et des appréciations de ses anciens généraux ; rappelons qu'il ne croyait pas ses officiers plus instruits de ce qu'il faisait sur le champ de bataille, que les promeneurs des Tuileries ne l'étaient de ce qu'il écrivait dans son cabinet. En de telles conditions, si l'on a pu reprocher à l'historien un grand nombre d'inexactitudes au point de vue militaire, en particulier celles dont fourmille le récit de la campagne de Marengo, il faut avouer que beaucoup d'entre elles sont excusables, puisqu'il les tenait de relations infidèles, très difficiles à constater.

Thiers évite, en général, de reproduire les passions du temps avec toute l'impétuosité qu'elles ont pu avoir, et qui n'est pas, suivant lui, compatible avec la dignité de l'histoire.

« J'atténue, dit-il, plutôt que je n'exagère les couleurs, sachant qu'il faut toujours ôter quelque chose à l'exagération du temps, bien que cette exagération soit un des traits de la situation qu'il convient de conserver dans une certaine mesure [1]. »

Il juge presque toujours avec une partialité favorable Bonaparte consul et Napoléon empereur; mais il ne va pas jusqu'à sacrifier à son héros le sentiment patriotique et la gloire de la France.

« Napoléon est resté si grand homme de guerre, même après d'affreux malheurs, que nous ne comprenons pas comment on consent à faire passer nos généraux pour incapables ou pour traîtres, plutôt que de lui reconnaître une faute. Nous ne voyons pas ce que la France peut y gagner en force dans le monde, le monde sachant bien que Napoléon est mort et ne renaîtra point. Il y a quelque chose qui ne meurt pas et qui ne doit pas mourir : c'est la France! Sa gloire importe plus que celle même de Napoléon. Voilà ce que devraient se dire ceux qui cherchent à établir son infaillibilité, quand il n'y aurait pas pour eux comme pour nous une raison supérieure même à toutes les considérations patriotiques, celle de la vérité, qu'avant tout il faut chercher et produire au jour. »

On a souvent, et avec raison, accusé Thiers d'avoir voulu faire croire à la fatalité des événements; cependant, en de certaines pages, l'historien a semblé reconnaître la haute main de la Providence « qui déjoue parfois les calculs les plus profonds », il y convient qu'il faut chercher dans les raisons les plus hautes, « dans la justice ou l'injustice qu'on défend, le secret de l'insuccès du génie, à l'instant même où il déploie ses plus grandes facultés [2]. »

Comme penseur et comme philosophe, Thiers fait preuve d'un rare discernement, lorsqu'il met en parallèle les qualités et les défauts des

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 207.
[2] *Ibid.*, liv. XLIX, t. XVI, p. 361.

principaux personnages de ce grand drame historique, lorsqu'il pénètre au fond de leur existence intime, cherche le mobile de toutes leurs actions, analyse leurs pensées et leurs paroles, et donne enfin la note précise de leur valeur morale. C'est une étude profondément pathétique que les pages où sont décrites les derniers instants de Moreau. L'historien y rappelle les défaillances, les remords de ce capitaine dont l'âme un instant égarée avait toujours été honnête. Il le montre, dans ses heures d'agonie, s'interrogeant sans cesse sur le mérite de sa conduite, s'examinant et se jugeant au tribunal de sa propre conscience et ne goûtant un moment de repos que lorsqu'il s'était trouvé des excuses pour les derniers actes de sa vie jusque-là si glorieuse. A cette peinture, on éprouve un sentiment de pitié irrésistible pour le rival malheureux de Napoléon qui, trompé par une funeste illusion de la haine, alla mourir frappé d'un boulet français, dans les rangs ennemis de sa patrie. Combien est touchant encore le passage relatif au départ de Marie-Louise et de Napoléon II, terminé par cette réflexion si profonde et si triste :

« Malheureux enfant né de la prodigieuse aventure qui avait uni un soldat à la fille des Césars, et dont la destinée, après nos revers, est ce qu'il y a de plus digne de pitié dans ces événements extraordinaires[1]. »

Quelle puissance dans le récit de l'évacuation du Portugal, où d'innombrables détails viennent se ranger dans un ordre si facile !

Lisons pour apprécier pleinement à quelle hauteur de vues a pu s'élever M. Thiers dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, deux admirables pages où l'historien, recherchant les causes du désastre de Waterloo, démontre que Napoléon n'avait pas échoué par une erreur de tactique, par une faute militaire, qu'il n'avait jamais été ni plus actif ni plus fécond en ressources, mais que tout son génie s'était brisé devant des impossibilités morales, devant des obstacles insurmontables.

Causes morales du désastre de Waterloo.

Certes, rien n'était plus beau, plus habile que la combinaison qui, en quelques jours, réunissait sur la frontière 124,000 hommes à l'insu de l'ennemi, qui en quelques heures donnait Charleroy à Napoléon, le plaçait entre les Prussiens et les Anglais vaincus, lui laissant le temps encore d'aller faire face aux Russes, aux Autrichiens avec les forces qui achèveraient de s'organiser pendant qu'il combattrait ! Mais les hésitations de Ney et de Reille, le 15, renouvelées encore le 16, lesquelles rendaient incomplet un succès qui aurait dû être décisif, on peut les faire monter

[1] *Hist. du Cons. et de l'Emp.*, liv. LIII, p. 584, t. XVII.

jusqu'à Napoléon, car c'est lui qui avait gravé dans leur mémoire les souvenirs qui les ébranlaient si fortement ! C'est lui qui dans la mémoire de Reille avait inscrit Salamanque et Vittoria, dans celle de Ney, Dennevitz, Leipsig, Laon ; et enfin, Kulm dans celle de Vandamme ! Si, le lendemain de la bataille de Ligny, on avait perdu la journée du 17, — ce qui du reste n'était pas regrettable, — la faute en était encore aux hésitations de Ney pour une moitié du jour, à un orage pour l'autre moitié. Cet orage n'était certes le fait de personne, ni de Napoléon, ni de ses lieutenants, mais ce qui était son fait, c'était de s'être placé dans une situation où le moindre accident physique devenait un grave danger, dans une situation où, pour ne pas périr, il fallait que toutes les circonstances fussent favorables, toutes sans exception, ce que la nature n'accorde jamais à aucun capitaine.

La perte de la matinée du 18 n'était encore la faute de personne, car il fallait absolument laisser le sol s'affermir sous les pieds des chevaux, sous la roue des canons, et après tout on ne pouvait croire que le temps qu'on donnerait au sol pour se consolider serait tout simplement donné aux Prussiens pour arriver. Mais si Reille était découragé devant Goumont, si Ney, d'Erlon, après avoir eu la fièvre de l'hésitation le 16, avaient celle de l'emportement le 18 et dépensaient nos forces les plus précieuses avant le moment opportun, on peut faire remonter à Napoléon qui les avaient placés dans des positions si étranges, la cause de leur état moral, la cause de cet héroïsme prodigieux, mais aveugle. Enfin si l'attention de Napoléon, attirée à droite avec sa personne et sa réserve, manquait au centre pour y prévenir de graves fautes, le tort en était à l'arrivée des Prussiens, et le tort de l'arrivée des Prussiens était, non pas à la combinaison de détacher sa droite pour les occuper, car il ne pouvait les laisser sans surveillance, sans poursuite, sans obstacle opposé à leur retour, mais à Grouchy seul, quoi qu'on en dise ! — Mais le tort d'avoir Grouchy ; ah ! ce tort si grand était à Napoléon qui, pour récompenser un service politique, avait choisi un homme brave et loyal sans doute mais incapable de mener une armée en de telles circonstances. Enfin, avec 20, — 30,000 soldats de plus, Napoléon aurait pourvu à tous ces accidents, mais ces 20, 30,000 hommes étaient en Vendée, et cette Vendée faisait partie de cette situation extraordinaire dont il était l'unique auteur.

C'était, en effet, une extrême témérité que de se battre avec 120,000 hommes contre 200,000 formés en partie des premiers soldats de l'Europe, commandés par des généraux exaspérés,

résolus à vaincre ou à mourir; et cette témérité si grande était presque de la sagesse dans la situation où Napoléon se trouvait, car ce n'était qu'à cette condition qu'il pouvait gagner cette prodigieuse gageure de vaincre l'Europe exaspérée avec les forces détruites de la France, forces qu'il n'avait eu que deux mois pour refaire. Et pour ne rien omettre enfin, cet état fébrile de l'armée qui, après avoir été sublime d'héroïsme, tombait dans un abattement inouï, était, comme tout le reste, l'ouvrage du chef de l'État, qui, dans un règne de quinze ans, avait abusé de tout, de la France, de son armée, de son génie, de tout ce que Dieu avait mis dans ses prodigues mains!

Nous n'entreprendrons point d'analyser cette grande composition qui embrasse à la fois l'histoire administrative, l'histoire financière, l'histoire politique, l'histoire religieuse d'une époque mémorable entre toutes. Deux mots nous suffiront pour indiquer l'esprit général qui l'anime. Cet esprit se révèle avec une parfaite évidence dans la conclusion, où l'historien, recueillant les réflexions qui l'envahissent en foule au spectacle de la fin si désastreuse d'un règne prodigieux, s'applique à faire apprécier, par l'énumération de ses qualités incomparables, comme législateur, comme administrateur et comme capitaine, celui qu'il a nommé le plus grand des hommes. Il lui consacre sur ce triple rôle un immense éloge, sans réserve, sans restriction. Mais vient-il à parler de l'homme politique, il lui refuse du même coup toute qualité, toute faculté. Il trouve la plupart de ses juges beaucoup trop sévères pour ses opérations militaires, jamais assez pour sa politique. Il finit par nous le montrer entraîné de faute en faute, jusqu'à « l'altération non du génie, mais du caractère gâté par la toute-puissance et le succès [1], » et bientôt l'admirateur ardent de Napoléon est amené à s'écrier :

« Qui donc eût pu prévoir que le sage de 1800 serait l'*insensé* de 1812 et de 1813? Oui, on aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire, même le mal après le bien [2]. »

Si les qualités de cette histoire sont nombreuses et brillantes, il est plusieurs points sur lesquels on ne doit suivre l'auteur qu'avec la plus grande réserve. Ainsi, quand le parti royaliste et Louis XVIII, ou le parti républicain et Moreau se trouvent en face de Napoléon, il faut se garder des interprétations toutes personnelles de Thiers. Ses appréciations sont encore plus controversables quand il retrace les diverses phases de la lutte entre Napoléon et le Saint-Siège.

« Il ne paraît pas nettement comprendre la grandeur morale du sentiment

[1] *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 626.
[2] *Ibid*, t. XX, p. 795.

qui soutint le Pape, les cardinaux les plus zélés et la partie la plus énergique du clergé français dans leur résistance contre les injustifiables prétentions de la puissance matérielle. Il faut ajouter, pour être juste, qu'heureusement l'exactitude de l'exposition ne souffre pas de cette disposition d'esprit, et que les appréciations de l'historien se trouvent contrôlées par son propre récit, tant l'écrivain remplit loyalement la tâche qu'il s'est imposée de tout connaître et de tout dire. »

Associons-nous à cette critique tempérée par un légitime éloge, et reconnaissons avec Sainte-Beuve que pour l'ordre civil, pour l'administration, pour la guerre, l'historien a poussé l'exposition au dernier degré d'éclaircissement et d'évidence où elle peut aller. Il fallait un homme d'État comme Thiers pour écrire une histoire si complexe, pour en pénétrer tous les détails avec une telle sûreté d'esprit.

L'historien de la Révolution et de l'Empire écrit dans la langue commune, sans néologisme, sans archaïsme, sans faux coloris. Sa narration pleine de vie a une simplicité aisée et expressive. Son style est toujours clair jusqu'à la limpidité. « M. Thiers, a dit un excellent appréciateur, lui-même historien distingué, M. Thiers a cela de remarquable et qui tient particulièrement à la nature de son esprit, de vous faire mieux comprendre ce que vous saviez déjà, d'élucider en vous-même votre propre pensée, et de vous donner les véritables raisons de croire, quand vous croyez plutôt par instinct, par raison. Ce que vous soupçonniez, il vous le fait voir : et ce que vous voyez, il vous le fait toucher au doigt[1]. » Égal à lui-même à peu près partout, il a cependant traité avec un éclat particulier de talent certaines parties, telles que la première campagne d'Italie, le moment le plus glorieux de la vie de Napoléon, et les années immortelles du Consulat.

Malgré ses qualités de grand écrivain, il s'en faut que Thiers ait eu un style irréprochable et même soigné; ce qui lui manque surtout, c'est une correction, une pureté constantes.

Il sera curieux de relever, comme des preuves de cette imperfection, quelques phrases au hasard.

« C'était donner congé aux patriotes allemands auxquels on avait donné rendez-vous sur tous les champs de bataille de la Saxe, c'était donner congé à l'Autriche qu'on ne retenait qu'à force de promesses, de vanteries, d'exagérations, et surtout *à force de voisinage*, en restant en quelque façon physiquement attaché à elle[2]. »

A force de voisinage, surtout venant après « à force de promesses, de vanteries, etc., » est d'un style détestable.

« Car en les battant on les accolait aux montagnes, et on pouvait profiter de

[1] Franz de Champagny, l'*Ami de la religion*, 25 nov. 1848.
[2] *Hist. du Cons. et de l'Empire*, l. XLVIII, t. XV, p. 541.

leur *engorgement* dans les défilés pour les enlever par milliers, hommes et canons [1]. »

M. Thiers répète plusieurs fois cette expression tout à fait impropre ici. Il faut laisser ce mot à la médecine.

« Souham, Girard, revenus dans Klein-Gorschen et Rahna à la suite de Brenier, y établissent de nouveau leurs soldats, qui n'avaient jamais vu le feu, et qui, assistant pour leur début à l'une des plus cruelles boucheries de cette époque, étaient comme enivrés par la poudre et la nouveauté du spectacle [2]. »

Dans un cas pareil il est d'obligation absolue de répéter la préposition.

« Il lui semblait que tout serait *arrangeable* [3]. »

Le mot *arrangeable* n'est guère français.

« L'agent du gouvernement provisoire s'y était pris de plus d'une manière pour *pénétrer dans* une âme dont il connaissait toutes les *issues* [4]. »

L'issue n'est pas la voie par où l'on entre, mais celle par où l'on sort.

Parfois, mais rarement, Thiers jette dans son récit quelques images vives et naturelles.

« Quelquefois, après une longue route à travers une vaste et belle contrée, on s'arrête un instant pour contempler d'un lieu élevé le pays qu'on a parcouru ; imitons cet exemple, arrêtons-nous, et jetons un regard en arrière, pour contempler les prodigieux travaux du général Bonaparte, depuis le 18 brumaire [5]. »

Dans les grands moments, il recourt aux images pompeuses.

« C'était chaque jour un nouveau départ de quelque officier de haut grade. L'un quittait Fontainebleau pour raison de santé, l'autre pour raison de famille ou d'affaires ; tous promettaient de revenir bientôt, aucun n'y songeait. Napoléon feignait d'entrer dans les motifs de chacun, serrait affectueusement la main des partants, car il savait que c'étaient des adieux définitifs qu'il recevait, et leur laissait dire, sans le croire, qu'ils allaient revenir. Peu à peu le palais de Fontainebleau était devenu désert. Dans les cours silencieuses on avait quelquefois encore l'oreille frappée des bruits de voitures, on écoutait, et c'étaient des voitures qui s'en allaient. Napoléon assistait ainsi tout vivant à sa propre fin. Qui n'a vu souvent, à l'entrée de l'hiver, au milieu des campagnes déjà ravagées, un chêne puissant, étalant au loin ses rameaux sans verdure, et ayant à ses pieds les débris desséchés de sa riche végétation ! Tout autour

[1] *Hist. du Cons. et de l'Empire*, l. XLIX.
[2] *Ibid.*, l. XLVIII.
[3] *Ibid.*, l. XLVIII.
[4] *Ibid.*, l. LIII, t. XVII, p. 716.
[5] *Ibid.*, liv. XIV.

règnent le froid et le silence, et par intervalles on entend à peine le bruit léger d'une feuille qui tombe. L'arbre immobile et fier n'a plus que quelques feuilles jaunies prêtes à se détacher comme les autres, mais il n'en domine pas moins la plaine de sa tête sublime et dépouillée. Ainsi Napoléon voyait disparaître une à une les fidélités qui l'avaient suivi à travers les innombrables vicissitudes de sa vie. Il y en avait qui tenaient un jour, deux jours de plus, et qui expiraient au troisième. Toutes finissaient par arriver au terme [1]. »

A côté de morceaux brillants comme celui que nous venons de citer, on trouve des répétitions et des longueurs très fréquentes ; on a même relevé dans le dix-huitième volume cette phrase étonnante :

« Tandis que M. le comte d'Artois, profitant de ses avantages personnels, *avait* jadis cherché et trouvé les plaisirs du monde, *avait* mené ainsi une vie frivole à la cour de Marie-Antoinette, puis l'heure du malheur arrivant, *s'était* repenti, *était* devenu dévot, et de son ancienne manière d'être *n'avait* conservé que la bonté, Louis XVIII, au contraire, privé des avantages physiques de son frère, *avait* cherché des dédommagements dans l'étude, s'y *était* appliqué, *avait* tâché de devenir un esprit sérieux, *n'était* devenu qu'un esprit orné, *avait* fréquenté les littérateurs de son temps, ceux du second ordre bien entendu, car ceux du premier ordre, tels que Montesquieu, Voltaire, Rousseau, auraient été trop compromettants pour un prince du sang, *avait* donné dans la philosophie, même dans la révolution, puis les mécomptes venus, sans se repentir comme M. le comte d'Artois, *avait* en philosophie conservé des opinions peu religieuses, en politique des opinions sages, et quand son frère se jetait dans les exagérations et les intrigues de l'émigration, *avait* évité les premières par modération naturelle, les secondes par aversion du mouvement, les unes et les autres pour se distinguer de son puîné qu'il n'approuvait pas, qu'il aimait encore moins, etc. »

Thiers composa ses vastes travaux d'histoire trop rapidement. Il fit preuve d'une rare force de pensée, d'une ampleur de vues incontestable, il témoigna de connaissances très sérieuses, mais il ne posséda point les grandes qualités du style : la pureté, la condensation, la précision.

[1] *Hist. du Cons. et de l'Emp.*, l. LIII, t. XVII, p. 827.

BARANTE (A.-G.-PROSPER BRUGIÈRE, BARON DE)

— 1782-1866 —

M. de Barante appartient à une école bien distincte, à l'école *descriptive*, dont le principe est que l'historien doit raconter, non démontrer; que la représentation fidèle de la vérité est préférable à la discussion des faits; qu'il vaut mieux peindre les caractères et les mœurs que d'en rechercher les causes.

S'appliquant à l'histoire littéraire avant de faire de l'histoire proprement dite, il donna en 1809 son premier ouvrage, le *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle.*

En étudiant l'histoire, écrivait-il dans la préface, il avait observé que de la réunion des hommes en nation, de leur communication habituelle naît une certaine progression de sentiments, d'idées, de raisonnements, que rien ne peut suspendre, et qu'on nomme la marche de la civilisation. Il concluait de là que « rien ne peut soustraire la société à cette variation progressive; que nos goûts, nos opinions, nos impressions habituelles en dépendent en grande partie; en un mot, que l'esprit humain est soumis à l'empire de la nécessité et irrévocablement destiné à parcourir une route déterminée, ainsi que font les astres. » C'était clairement conclure des opinions nécessaires aux actions fatales. Aussi l'auteur de ce livre estimable encourut-il immédiatement le sérieux reproche de ne pas croire assez à la puissance de l'action. Madame de Staël elle-même fut la première à remarquer, avec beaucoup d'esprit, que M. de Barante disait partout, comme l'ermite de Prague dans Shakespeare : « Ce qui est. »

Le jeune critique annonçait d'ailleurs une maturité précoce. Considérant la littérature du dix-huitième siècle sous un point de vue général, il examinait cette grave question : s'il faut accuser les écrivains du dix-huitième siècle des malheurs de la Révolution, ou si leur tendance était bonne et leurs intentions pures. Suivant lui, leurs erreurs étaient le résultat des circonstances politiques dans lesquelles ils se sont trouvés, la conséquence du relâchement des principes sociaux, préparé par la vieillesse de Louis XIV, par la corruption du Régent et par l'insouciance de Louis XV. Mais il croyait voir un sincère amour du bien dans le désir général qu'éprouvaient alors les hommes éclairés, d'accomplir le bien par la diffusion des lumières. Du reste, il reconnaissait l'influence de la société.

En 1815 il publia les *Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein*,

qui plus tard furent réimprimés dans la collection des mémoires relatifs à la Révolution française. En 1821, engagé dans le parti de l'opposition, il fit paraître un livre qui fut très remarqué : *Des communes et de l'aristocratie*. L'auteur y déclarait qu'une administration communale manquait plus à nos mœurs qu'à la conservation des intérêts privés, et qu'il importait de donner aux citoyens une vie publique en harmonie avec notre forme de gouvernement, avant de songer à leur fournir des remparts et des moyens de défense. Pour lui « point d'aristocratie raisonnable et constitutionnelle, si elle n'a pour office naturel de veiller aux intérêts locaux ; point de commune s'il n'y avait pas une classe de citoyens disposés à donner leurs loisirs et à consacrer leurs soins aux intérêts de leurs concitoyens[1]. »

Après cette peinture de l'état social et des mœurs politiques d'alors, M. de Barante commença la publication de son *Histoire des ducs de Bourgogne et de la maison de Valois*, son grand titre littéraire et historique, sa véritable cause d'admission à l'Académie française.

Dans cet ouvrage qui fit école, le fatalisme se montre en traits moins accusés que dans le *Tableau de la littérature*, mais il y est encore trop question des *causes nécessaires*, de la *marche nécessaire et inévitable* des choses.

Cette doctrine de la fatalité des événements explique bien le genre de M. de Barante et sa méthode de traiter l'histoire. Nous l'avons dit, il représente cette école descriptive, dont la devise est : *scribitur ad narrandum, non ad probandum*, « on écrit pour raconter, non pour prouver », et qui interdit absolument à l'historien les opinions personnelles et les conclusions philosophiques.

Pour ne point interrompre le cours de son récit et pour le rendre plus attachant, il écartera les discussions sur la vérité des faits, sur le plus ou moins de foi à ajouter aux témoignages ; il effacera les résumés généraux et statistiques, et en même temps s'abstiendra de tout jugement et de toute réflexion sur les événements racontés par lui. « Il faut, dit-il dans sa préface, que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser, sans cela les faits se dessèchent sous sa plume ; il semble les dédaigner, tant il est pressé d'en tirer la conclusion et de les classer sous un point de vue général. Il remplace l'aspect riant et pittoresque d'une contrée par les lignes exactes de la carte géographique : vous connaissez peut-être mieux la disposition et la conformation du pays, et pourtant vous n'en avez aucune idée. » Aussi, pas une des opinions exprimées sur les hommes et sur les faits n'aura-t-elle d'autres origines que les sources où lui-même aura puisé.

L'historien des ducs de Bourgogne, qui n'est pas aussi impassible qu'il veut en avoir l'air, sent bien un peu ce que sa théorie a d'excessif, et prévient les objections qu'ou pourrait élever contre elle. Si les mouvants tableaux du passé, nous dit-il, ont préoccupé son imagina-

[1] Préface de la 2e édit., 1829.

tion, ils n'ont point laissé sa pensée indifférente. En racontant l'histoire de ce quinzième siècle dominé tout entier par la doctrine du droit absolu du pouvoir politique ou religieux sur la société, il avait voulu prouver, au moins implicitement, que ce siècle n'avait été ni moral, ni religieux, ni même obéissant, ou plutôt que dans son obéissance il avait été mille fois plus égaré par ses passions qu'un siècle libre dans sa liberté, qu'en un mot ç'avait été un des siècles les plus malheureux de l'histoire humaine.

De même que l'auteur des *Récits mérovingiens* avait détaché de l'histoire de France une période circonscrite pour la traiter à fond, de même M. de Barante, voulant tirer de nos longues annales une période féconde en événements et en résultats, arrêta son choix sur les quatre règnes de la dynastie bourguignonne de la maison de Valois, c'est-à-dire sur les règnes de Philippe (1363-1404), de Jean sans Peur (1404-1419), de Philippe le Bon (1419-1667), de Charles le Téméraire (1467-1477), qui exercèrent une si grande influence sur les affaires du royaume. En n'envisageant spécialement dans cette époque que les progrès successifs et la chute de la vaste et éclatante domination de Bourgogne, le cercle de son récit se trouvait renfermé dans des limites précises, resserré tout entier entre deux batailles célèbres, la bataille de Poitiers et la bataille de Nancy, et son sujet prenait une sorte d'unité.

Cet objet particulier ne l'a pas empêché d'entrer avec beaucoup de détails dans l'histoire de France, parce qu'aucun événement important dans le royaume n'a été sans influence immédiate sur la fortune de la branche bourguignonne de la maison royale. D'ailleurs il voulait moins faire une suite de monographies que présenter une peinture fidèle d'un des siècles de notre histoire ; il ne devait donc rien omettre de ce qui le caractérise.

L'essentiel était de rendre sa narration intéressante ; et il crut que le meilleur moyen pour atteindre ce résultat était de la composer avec les documents originaux, avec Froissart, avec Commines, « l'Hérodote et le Thucydide de nos âges gothiques, » tout en se gardant bien de faire de son travail un tissu de citations textuelles. Il pensa que le bon emploi des chroniques contemporaines, simples mais piquants témoignages des temps passés, pourrait restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté.

Quand nous avions dans notre langue de si attachants récits, quand le temps passé nous avait légué sa peinture fidèle et laissé sa trace vivante, il crut qu'il convenait à l'historien de s'approprier ces richesses, au lieu de se borner, comme on faisait jadis, à des compositions artificielles, sans charme, sans vie et sans vérité. A l'exemple de son maître Augustin Thierry, il a voulu rompre complètement avec la manière de ces écrivains, aussi faux qu'ennuyeux, qui ont introduit dans les événements d'autrefois nos mœurs, nos idées, nos sentiments, ont soumis l'histoire à une sorte de costume théâtral, ou représenté

tous les rois revêtus d'une majesté officielle, entourés d'une étiquette factice, et ont placé uniformément à l'entour de ces trônes une cour et un cortège obligés. Ce que M. de Barante nous met sous les yeux, ce sont bien les hommes du quinzième siècle, les mœurs du quinzième siècle, et ces hommes et ces mœurs, il les peint sans avertir qu'il les peint. Point de fausses couleurs, aucun luxe d'images. Son récit, jamais déclamatoire ni sentencieux, est à la fois grave et attachant, et l'intérêt de l'ouvrage est tout ensemble philosophique, historique et pittoresque.

Dans le *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle* et dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, M. de Barante paraissait nier le libre arbitre de l'humanité ; la marche des choses ne lui représentait que des révolutions fatales prescrites à l'esprit humain, comme aux étoiles du ciel. Mais heureusement cette opinion se modifia peu à peu en lui, et en étudiant sérieusement, dans des *Notices historiques et biographiques*, la vie individuelle, il finit par revenir à la croyance en la liberté. Il reconnaît que la race humaine n'est pas un corps privé de volonté et de vie, roulant dans les espaces du destin, d'après les lois d'une gravitation morale.

Il avait complètement abjuré la doctrine de la fatalité lorsqu'il écrivit dans le *Parlement et la Fronde* (1850), la vie de Mathieu Molé, les notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue, et sur le comte Molé, semées d'excellents traits d'observation, d'idées fermes et précises.

Ces principes, qui font l'historien moraliste, dominent dans les derniers ouvrages historiques de M. de Barante, dans l'*Histoire de la Convention* et dans l'*Histoire du Directoire*.

L'auteur de l'*Histoire de la Convention* eut le mérite de dire le premier la vérité sur la Terreur, de détruire l'étrange opinion qui loue la Convention d'avoir sauvé la France de l'invasion : il montra la Convention amenant l'invasion, et la France se sauvant elle-même malgré la Convention ; il prouva que la Convention n'organisa qu'une seule chose, l'assassinat juridique en masse, et qu'elle recula pour un temps indéterminé l'établissement de la justice et de la liberté.

Fidèle à sa méthode, M. de Barante cite de longs fragments des discours de ses personnages, reproduit nombre de discussions, cite des rapports et les accompagne de preuves et de documents justificatifs. « Impartial envers tout le monde, dit M. Vitet, sur une partie considérable de cette histoire, il ne fait pas le procès aux Girondins, mais il met sous nos yeux tous leurs actes, toutes leurs paroles. Ce n'est pas sa faute s'il en résulte une impression sévère, disons mieux, accablante pour leur mémoire [1]. »

Une histoire de la Convention s'arrêtant au moment où le gouvernement des comités prend sa forme nouvelle, où les mêmes opinions,

[1] Vitet, *Essais historiques et littéraires*, p. 144.

les mêmes hommes vont, à des conditions différentes, exercer encore le pouvoir, n'est pas une œuvre complète et finie. C'est pourquoi M. de Barante entreprit l'*Histoire du Directoire exécutif* comme une suite nécessaire, comme une continuation de l'*Histoire de la Convention;* et cette continuation est un travail plus achevé que l'*Histoire* même *de la Convention.*

Ces deux parties de la même histoire reposent sur les documents les plus certains, sur le témoignage du *Moniteur*, que l'auteur reproduit pour ainsi dire jour par jour.

Royer-Collard, le chef politique dont il avait suivi la bannière presque sans déviation, depuis 1815 jusqu'à la révolution de 1830, avait exprimé à M. de Barante la pensée que, si on voulait rendre la vie aux discours des orateurs politiques, il faudrait les encadrer dans un récit historique, dire quels étaient la situation politique, la direction du gouvernement, l'état des partis, leurs opinions et leurs principes; décrire le cours de la discussion, analyser les discours de leurs adversaires et rappeler l'effet qu'ils avaient produit. Cette conversation devait porter plus tard M. de Barante à écrire son dernier ouvrage considérable, la *Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits* [1]. M. de Barante ne s'est pas contenté de composer une biographie avec un recueil de discours; il nous a présenté un tableau plein de couleur des aspirations, des luttes, des espérances, des regrets qui remplirent la vie du père de la Doctrine.

M. de Barante partageait alors les sentiments religieux et les sentiments politiques de Royer-Collard. Il ne cessa de s'affermir dans les sentiments chrétiens, comme le prouve son dernier écrit, *De la Révélation*, où il emploie tout son talent à prouver qu'aucun progrès politique ou social n'est possible sans un progrès moral et religieux fondé sur la force régénératrice de l'Évangile.

[1] 2 vol. in-8°, 1861.

MEMOIRES, CONFIDENCES, LETTRES, PORTRAITS HISTORIQUES ET POLITIQUES

I

Les mémoires sont un genre essentiellement français. Nulle littérature étrangère n'est aussi riche en documents d'histoire privée. Classées selon l'ordre des temps, ces narrations autobiographiques pourraient suppléer à toute histoire de France.

Au dix-neuvième siècle, le nombre en est excessif et la valeur généralement médiocre. Si, dans le chapitre précédent, nous avons cru devoir faire place à bien des œuvres secondaires, pour les efforts consciencieux qu'elles ont coûtés, forcément ici nous serons plus sobre, et dans cette foule nous choisirons. Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes donnaient une idée vraie du Français au seizième siècle; le cardinal de Retz, madame de Motteville, Saint-Simon offraient sur le dix-septième et le dix-huitième siècle d'inépuisables révélations; les auteurs de mémoires du dix-neuvième, à peu d'exceptions près, ne font ressortir que d'orgueilleuses personnalités, tant ils prennent soin d'absorber les événements dans leur propre existence, ou de s'abandonner, pour rappeler un rôle, à des généralités historiques que tout le monde connaît.

En dehors de ces mémoires, nous avons les confidences et les confessions. Aujourd'hui tout écrivain en renom, dans son fétichisme pour lui-même, veut se produire entièrement au grand jour. Les femmes se mêlent à cet universel besoin d'indiscrétion et se délectent à trahir leurs secrets d'intimité. Nos réserves seront plus sévères encore dans ce nouveau cadre, et nous rejetterons la plupart de ces œuvres sans mérite littéraire et sans pudeur.

Avant de commencer une nouvelle étude, rappelons que les mémoires politiques et littéraires de Chateaubriand et les souvenirs exclusivement historiques de Guizot ont déjà été analysés, pour la nécessité du sujet; et disons que les mémoires spéciaux d'Alexandre Dumas et de George Sand ne sauraient être détachés des notices générales qu'ils devront éclairer.

Sur les débuts de la Révolution française et sur les premières années du dix-neuvième siècle, nous aurons à voir toute une série de ces recueils auto-biographiques.

Les *Souvenirs*[1] du duc de Lévis, publiés tout au commencement du siècle, ont une importance et un attrait qu'on ne trouve nulle part au même degré, parmi la foule des mémoires du temps.

A son entrée dans le monde, le duc de Lévis rencontra le vieux maréchal de Richelieu, dont la vie, en majeure partie, s'alimentait des souvenirs du passé. Trop jeune encore pour connaître la cour, il recueillit avidement de sa bouche bien des anecdotes précieuses sur la fin du grand règne et nous les conserva. Bientôt il put voir, observer et juger par lui-même. Il retraça librement la conduite et le caractère des principaux ministres qui se sont succédé de 1780 jusqu'à la Révolution, des chefs de groupes qu'il connut à l'Assemblée nationale, des hommes publics, et des personnages divers qui, pendant cette période, eurent une influence plus ou moins longue sur la société, l'esprit ou les mœurs du jour. Il parla des uns avec une rigoureuse impartialité, des autres avec indulgence, de tous avec mesure. Ainsi put-il résoudre ce problème qu'il s'était posé et que bien des gens croient insoluble : composer un ouvrage sur les personnes, qui soit sans malignité et qui cependant ne paraisse pas insipide.

« Le but que je me propose, a-t-il dit, est de donner des notions précises sur quelques personnages qui ont joué un rôle important, afin que désormais l'ignorance ou la mauvaise foi ne puisse plus se les représenter sous des couleurs mensongères ; j'essaye en même temps de peindre l'esprit de la Cour et de la haute société au moment de la Révolution[2]. »

Rien n'est plus recommandable que cette dernière partie à laquelle le duc de Lévis fait allusion, et qui traite de l'état de l'opinion publique en France à l'époque révolutionnaire[3].

Ces intéressants mémoires sont encore animés par une foule de portraits politiques, curieusement dessinés. On y retrouve les traits du comte de Maurepas, du maréchal de Richelieu, de la maréchale de Luxembourg, du maréchal de Lévis, de M. de Bougainville, de M. de Calonne, du baron Necker, de madame Necker, du cardinal de Loménie, du comte de Fersen, de la duchesse de Polignac, de M. de Malesherbes, du cardinal de Rohan, du marquis de Conflans, du comte d'Aranda, du marquis de Caraccioli, du prince et de la princesse de Nassau, du duc de Biron, de l'évêque d'Arras, du comte de Mirabeau, de Barnave, de Cazalès, de Gustave III, roi d'Angleterre.

Les *Souvenirs et Portraits* du duc de Lévis ont une allure particulière. On le reconnaît dès les premières pages, le noble écrivain se livre tout à son sujet. Il se joue complaisamment avec les impressions multiples qui se réveillent dans sa mémoire, il soutient avec lui-même et avec

[1] *Souvenirs et portraits* (1780-1789). Nouvelle édition, augmentée d'articles supprimés par la censure de Bonaparte, in-8°, 1815.

[2] Préface, p. VII.

[3] Morceau supprimé dans la première édition.

les personnages qu'il met en scène une longue et familière conversation. Ce procédé fantaisiste occasionne bien dans le récit quelques digressions ; mais lui-même, à de certains points, revient si facilement sur ses pas, il rappelle avec tant d'exactitude les faits qu'il vient d'abandonner qu'on lui pardonne volontiers ses écarts pour le charme de l'aveu et pour la légèreté de la transition. Le style du duc de Lévis est souple et de bon goût.

En 1840, Charles de Lacretelle publia, sous le titre de *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, des mémoires qu'il présenta comme un appendice de son *Histoire de la Révolution* et de son *Testament politique*.

« Je donne, dit-il, le titre de *Mémoires* à une narration familière d'une forme un peu capricieuse, où je me présente plutôt comme témoin que comme acteur de grands événements : j'ai vu sur son principal théâtre toute l'étendue du drame historique depuis 1787 jusqu'à cette année 1841. La place que j'occupais était le parterre ; mais c'était un parterre actif, intelligent, passionné, et qui maintes fois prenait la parole avec les principaux acteurs, et entrait dans leurs rangs. Un récit où je pourrai placer librement tous mes *j'ai vu*, sert d'appendice à mon *Histoire de la Révolution* et à mon *Testament philosophique*. »

En écrivant ces mémoires, Charles de Lacretelle pensait avec raison qu'une jeunesse aussi éprouvée que la sienne, couronnée par une vieillesse paisible, pouvait offrir quelque instruction utile.

Les *Mémoires* de madame de la Rochejacquelein (1772-1857) sur la guerre de Vendée où elle avait pris part ont un caractère énergique et viril. Traduits dans toutes les langues de l'Europe, ils jouissent encore d'une grande réputation. M. de Barante avait puissamment aidé madame de la Rochejacquelein dans la rédaction de ces mémoires.

Une femme bien différente, la duchesse d'Abrantès, fournit vingt-quatre volumes de mémoires sur les débuts du siècle. Réduite à la misère par de folles prodigalités, cette grande dame s'était mise à la solde d'un libraire sous cette condition expresse que, dans des mémoires publiés de son vivant, elle révélerait les secrets et dévoilerait les faiblesses de toutes les personnes qui, de près ou de loin, avaient eu des rapports avec elle. Ces indiscrétions, la duchesse d'Abrantès prétendit les revêtir d'un vernis de sincérité.

« Mes affections privées, annonce-t-elle, m'attachant à plusieurs personnes de la famille royale, je vois néanmoins les fautes commises par la Restauration. Je signalerai ces fautes avec d'autant plus de courage, que je regarde dans ma conscience les Bourbons comme les auteurs des malheurs arrivés en 1830. »

C'est dans un style lourd et embarrassé, inélégant et de mauvais ton, qu'elle a composé cette masse de volumes indigestes, égayés çà et là

par quelques anecdotes curieuses et par quelques portraits piquants [1]. Privée de tout sens moral, de tout esprit de convenance, elle ne ménage personne, pas plus elle-même que les autres. La duchesse d'Abrantès a bien montré là cette causticité mordante qui la faisait appeler par Napoléon *petite peste.*

Que sont de tels mémoires auprès des *Souvenirs* de Villemain, cet admirable tableau des deux plus grandes époques de l'histoire contemporaine, la Révolution et l'Empire! Dès son apparition, ce dernier ouvrage souleva de nombreuses polémiques. Mais tous les partis s'accordèrent à reconnaître qu'il respirait des sentiments libéraux et généreux, et que l'auteur l'avait écrit dans une langue concise, énergique et souvent éloquente. Aujourd'hui encore, les *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature* sont une lecture exquise. Rien de plus attachant que le récit mouvementé de ces longs dialogues de Napoléon et de M. de Narbonne, de leurs délibérations suprêmes sur la guerre de Russie, au moment où le plus éclairé des amis de l'Empereur s'efforçait d'éloigner de lui les prochains désastres de Moscou et de la Bérésina. Rien de plus émouvant que la peinture de cette fatale campagne de 1813 où, sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen et de Dresde, coulait à flots le sang de la jeunesse de France, où les derniers efforts de nos armées improvisées se brisaient contre le soulèvement général des peuples. Quels tableaux et quels souvenirs [2]!

Pourrait-on rappeler les jours de la Restauration et ne pas nommer madame Récamier? Sa mémoire est restée environnée d'une douce et brillante auréole : « C'est peut-être la seule femme qui, n'ayant rien écrit et n'étant jamais sortie des limites de la vie privée, ait mérité que sa ville natale proposât son éloge public [3]. » Elle fut l'amie des princes, des plus grands personnages et de Chateaubriand. C'est à cette femme toute charmante que madame de Staël adressait ces lignes enthousiastes :

« Vous souvenez-vous, belle Juliette, d'une personne que vous avez comblée de marques d'intérêt cet hiver, et qui se flatte de vous engager à redoubler l'hiver prochain? Comment gouvernez-vous l'empire de la beauté? On vous l'accorde avec plaisir, cet empire, parce que vous êtes éminemment bonne, et qu'il semble naturel qu'une âme si douce ait un charmant visage pour l'exprimer. »

[1] *Mémoires sur la Restauration ou Souvenirs historiques sur cette époque, la Révolution de Juillet et les premières années du règne de Louis-Philippe Ier.* Paris, Lhenry, 1835, 6 vol. in-8°, et *Mémoires ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration.* Paris, Ladvocat, 18 vol. in-8°.

[2] Lire la chaleureuse appréciation de S. de Sacy dans ses *Variétés littéraires.*

[3] Mme Charles Lenormant, *Souvenirs et correspondance,* tirés des papiers de madame Récamier.

Madame Récamier n'avait pas laissé de mémoires. A plusieurs reprises, elle fut interrompue dans ce travail par une singulière défiance de ses forces, par un sentiment inexplicable de modestie qui la faisait douter de l'étendue de son esprit comme du merveilleux éclat de sa beauté. Dans les choses de l'intelligence, elle se refusait à rien produire; et non seulement elle repoussait toute conception de longue haleine, mais encore il lui répugnait d'écrire même des lettres, et d'y verser un peu de cette inépuisable verve qu'elle dépensait dans la conversation. Avant de mourir, elle ordonna de brûler ce qu'elle avait écrit de ses *Mémoires*.

Sa fille adoptive, madame Charles Lenormant, guidée par une gratitude intelligente, a recueilli dans le reste de ses papiers quelques fragments précieux, notamment ceux dont Chateaubriand s'était servi pour la rédaction de ses propres *Mémoires*. Elle a rassemblé la correspondance de madame Récamier, formé de ces lettres un récit suivi, comblé toutes les lacunes par des souvenirs personnels ingénieusement rédigés, et, dans cet ouvrage [1], reproduit de la manière la plus scrupuleuse l'esprit de celle qu'il devait faire revivre.

Trois noms dominent dans cette histoire d'une femme : Mathieu de Montmorency, un ami sûr, un guide vigilant; Ballanche, un rare esprit, une grande âme ; et Chateaubriand, pour lequel elle ressentit une affection plus vive, mais qui fut encore l'amitié. Tel est le cercle intime où s'agitèrent doucement ses pensées.

Madame Charles Lenormant, en publiant les *Souvenirs et Correspondance de madame Récamier* [2], a délivré sa mémoire de toute conjecture amoindrissante, et reproduit la vraie physionomie de cette personne incomparable qui fut l'objet de tant d'enthousiasmes et qui resta toujours, au milieu des succès les plus enivrants, un ange de beauté et de pureté, comme l'avait appelée madame de Staël, au début de sa carrière.

Les mémoires de Lucien Bonaparte sont plutôt un recueil d'opinions politiques qu'un récit. A part le vivant tableau des crimes de la Terreur, le premier volume est tout un commentaire diffus des longues discussions du conseil des Cinq cents et des agitations stériles du Directoire. L'écrivain s'épuise à y mettre en relief le mouvement du 30 prairial auquel il fut mêlé et qu'il compare ambitieusement à la révolution de 1830. Les faits nouveaux sont rares dans ces mémoires; on y peut seulement relever quelques réflexions originales. On aime particulièrement à voir là comment le frère aîné de Napoléon, ce dissident de la famille impériale, envisagea le 18 brumaire.

Lucien Bonaparte n'avait pas le sens exact de la valeur définitive des

[1] 2 vol. in-8°. Dentu, 1[re] édit., 1867; 2[e] édit., 1868.

[2] Comme suite de cet ouvrage, madame Lenormant a fait paraître en 1872 : *Madame Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*, 1 vol. in-8°, Lévy. Voir un article de Guizot dans la *Revue des Deux Mondes*, 1873, t. I, p. 691-701.

événements; à distance, il exagère ou diminue leurs proportions. Mais s'il n'eut point la mesure précise des hommes et des choses, du moins il posséda toujours, au milieu des circonstances les plus délicates, des sentiments honnêtes, sincères et modérés.

Sa phrase, ordinairement contenue, s'est échauffée dans la peinture du mal et de l'injustice. Républicain, il a flétri le despotisme démocratique.

Le comte Miot de Mélito connaissait personnellement Napoléon; il avait été mêlé, comme fonctionnaire, à toutes les grandes circonstances de son règne. Miot recueillit ses plus intéressants souvenirs, et, dans trois volumes de mémoires[1], rassembla des documents très précieux pour notre histoire, depuis 1788 jusqu'à 1815. L'intérêt des événements qu'il raconte est relevé par la vivacité habituelle de son style. Nous cueillons dans le premier volume ce portrait du général Bonaparte en Italie :

« Le 17 prairial, Bonaparte arriva à Brescia. Il venait de Vérone, où il était entré le 15, après avoir forcé les restes de l'armée autrichienne, commandée par Beaulieu, à repasser l'Adige et à se retirer sur Trente par la vallée que ce fleuve arrose. Il retournait à Milan, et je me trouvai avec lui quelques instants après qu'il eut mis pied à terre. Je fus étrangement surpris à son aspect. Rien n'était plus éloigné de l'idée que mon imagination s'en était formée. J'aperçus au milieu d'un état-major nombreux un homme d'une taille au-dessous de la taille ordinaire, d'une extrême maigreur. Ses cheveux poudrés, coupés d'une manière particulière et carrément au-dessous des oreilles, tombaient sur ses épaules. Il était vêtu d'un habit droit, boutonné jusqu'en haut, orné d'une petite broderie en or très étroite, et portait à son chapeau une plume tricolore.

« Au premier abord, la figure ne me parut pas belle, mais des traits prononcés, un œil vif et inquisiteur, un geste animé et brusque décelaient une âme ardente, et un front large et soucieux un penseur profond. Il me fit asseoir près de lui et nous parlâmes de l'Italie. Son parler était bref et, en ce temps, très incorrect. Il me dit que rien n'etait fini tant que l'on n'aurait pas Mantoue; qu'alors seulement on pourrait se dire maître de l'Italie; qu'un siège aussi difficile ne pouvait qu'être très long, qu'on ne se trouvait pas en mesure même de le commencer, et qu'il fallait, pour le moment, se contenter, de resserrer la place; qu'il était hors de doute que l'Autriche mettrait sur pied une autre armée pour secourir une forteresse si importante, mais qu'il lui fallait du temps pour rassembler cette armée; que nous avions, par conséquent, un mois devant nous, et qu'il voulait le mettre à profit pour s'avancer vers le centre. »

A ses attachants récits, cet homme d'État ajoute souvent de judicieuses remarques.

Les *Mémoires* de madame de Rémusat, publiés par la *Revue des Deux Mondes* en 1879, abondent en renseignements nouveaux sur une des époques les mieux connues, les plus fouillées de notre histoire contemporaine. On l'a reconnu, ils éclairent d'un jour singulier la vie per-

[1] *Mémoires sur le consulat, l'empire et le roi Joseph.* Paris, 1853, 3 vol. in 8°. 2e édit., 1879.

sonnelle et publique de Napoléon, et fourniront de précieux documents aux historiens de l'avenir.

Madame de Rémusat vécut longtemps dans la très proche intimité de Joséphine et du premier consul ; elle a pu donner de piquants exemples des jalousies de l'une et des vivacités de l'autre. Mais ce point n'est traité qu'en passant dans ses mémoires ; son attention s'était portée sur des questions plus hautes. Femme éminemment intelligente, elle voulut expliquer par des témoignages irrécusables le caractère et les actes de l'homme du siècle : son étonnante mémoire a recueilli les paroles de Bonaparte avec la précision de la sténographie.

Madame de Rémusat nous fait exactement connaître le ton ordinaire de ces conversations. Napoléon parlait souvent de la France en étranger. Elle nous dévoile les causes secrètes de sa politique. Cette politique fut extraordinairement habile et artificieuse. Elle nous force à voir que l'empereur avait instinctivement l'habitude de la dissimulation, et qu'il la poussait parfois jusqu'aux raffinements de l'hypocrisie. Napoléon croyait peu aux sentiments et à l'honneur en politique. Elle nous montre, par mille détails, ses opinions absolues sur les hommes et sur la littérature. Il était l'ennemi personnel du bon goût, repoussait les admirations traditionnelles, répudiait Homère, Ossian, ne comprenait pas Molière, et n'acceptait hautement qu'un seul poète français, le vieux Corneille. Napoléon reconnaissait dans l'auteur du *Cid* l'instinct de la politique. Ainsi madame de Rémusat, par de simples récits, nous met à même d'apprécier fidèlement l'esprit et le caractère de cet homme étonnant. Et toutes ces révélations se produisent sans commentaires ; elles se dégagent clairement des paroles seules que l'écrivain rapporte. Veut-on, par exemple, avoir le dernier mot du drame sanglant des fossés de Vincennes ? On a là tous les propos du premier consul, heure par heure. On voit dans ces pages que Bonaparte n'a jamais pu donner d'autres raisons de l'assassinat du duc d'Enghien, que la nécessité pour sa gloire et pour son intérêt de faire un coup de vigueur. « La saignée, disait-il, entre dans les combinaisons de la médecine politique. »

Les *Mémoires* de madame de Rémusat, écrits d'un style simple et clair, ont un intérêt continu.

Contentons-nous de mentionner les *Mémoires* principalement anecdotiques du comte d'ALTON-SHÉE, et les *Souvenirs* de Daniel STERN. Les uns offrent des portraits piquants, les autres renferment d'intéressants détails sur les salons littéraires de la Restauration.

Odilon BARROT, mêlé directement aux révolutions politiques de la première moitié du siècle, a moins raconté les faits dans ses *Mémoires* qu'il ne les a jugés ; car il était surtout préoccupé d'expliquer et de légitimer la part qu'il y avait prise.

Selon la pensée de M. Duvergier de Hauranne, son exécuteur tes-

tamentaire, trois grandes luttes s'étaient successivement engagées pendant les phases les plus actives de son existence politique : la lutte des idées libérales contre les passions et les préjugés de l'ancien régime; le triomphe de ces idées bientôt compromis par de tristes divisions et par la prédominance malsaine des intérêts sur les opinions; une nouvelle lutte contre les violences révolutionnaires et contre la folle tentative d'une aveugle réaction.

« A toutes ces époques, dit Duvergier de Hauranne, M. Barrot a été au premier rang des combattants, et jamais il ne s'est montré au-dessous de sa position. Puis, quand sa vieillesse comme celle de ses amis a été affligée par le retour de ce despotisme dont il avait jadis applaudi la chute, et qui devait perdre encore la France après l'avoir asservie, il a su se renfermer dans une attente pleine de dignité, jusqu'au jour où il a pu honorablement consacrer à la résurrection de son pays les restes de son existence. Assurément il est peu de vies aussi belles, et c'est un modèle qui mérite d'être offert à tous ceux qui, après lui, s'engageront dans la carrière politique.

« Le nom de M. Odilon Barrot, associé à notre régénération, restera un des plus glorieux de notre histoire [1]. »

On le sent, c'est l'appréciation élogieuse d'un ami dont les convictions et les espérances étaient toutes semblables.

« Ces *Mémoires*, reprend un autre écrivain qui donne une note plus précise, ne sont pas prodigues de révélations ; ils ne multiplient pas les traits nouveaux sur la physionomie de cette nouvelle scène où va se dérouler, entre les émeutes et un coup d'État, le drame des destinées d'une nation ; ils sont du moins le témoignage sincère, presque naïf, d'un homme qui a été mêlé à deux ou trois bouleversements, qui a eu quelquefois un rôle disproportionné avec sa nature, et qui a certainement représenté une moyenne d'instincts et d'opinions dans un pays aussi prompt à faire des révolutions qu'à les regretter [2]. »

C'est là la véritable mesure de l'esprit et du rôle d'Odilon Barrot.

De *Mémoires* qui n'étaient destinés, dans leur intégralité, qu'à une publicité posthume, et dont l'objet principal doit être de rendre par le simple récit des faits un solennel hommage à l'immortel évêque d'Orléans qui fit tant pour les grandes causes, M. de Falloux a détaché un intéressant chapitre où il relate comment M. Dupanloup le fit ministre malgré lui, et comment M. Dupanloup, malgré lui aussi, fut fait évêque par M. de Falloux [3].

II

Chateaubriand, Guizot, Dumas, Lamartine ont écrit des mémoires.

[1] *Mémoires d'Odilon Barrot*, Avant-propos, p. XXX, XXXI.

[2] Charles de Mazade, *Revue des Deux Mondes*, 1875, t. V, p. 951.

[3] *Correspondant*, décembre 1878. Mis en volume sous ce titre : *l'Évêque d'Orléans*. 1879, Didier.

Lamartine est de nos écrivains illustres celui qui a le plus complaisamment goûté la satisfaction de parler de soi-même. Depuis 1850, sous toutes les formes, confidences, nouvelles, cours de littérature, relations de voyages, tableaux intimes, il s'est raconté sans trêve et sans fatigue.

Les *Confidences*, son plus piquant recueil de souvenirs, manquent de suite; après l'épisode embelli de *Graziella*, rien n'est achevé ; les sentiments et les portraits se mêlent et se contredisent, selon l'inspiration du jour.

Les *Confidences* sont presque un roman. Le vrai et le faux y sont tellement confondus qu'on ne peut les distinguer. Les souvenirs du passé semblent constamment altérés là par les impresssions et par les idées du présent. Mais, à part cette portion romanesque et passionnée, les *Confidences* offrent d'intéressants détails, spécialement sur l'emprisonnement de son père pendant la Terreur, sur son éducation à la maison paternelle et au collège, sur sa mère, sur ses sœurs.

Graziella est le morceau capital des *Confidences*. Lamartine en a corrigé plus tard quelques détails légèrement idéalisés. « Il en coûtait trop à mon orgueil, dit-il dans ses *Mémoires*, d'avouer que mon premier amour n'avait pour objet qu'une plieuse de cigarettes. » Avec cette atténuation, et bien d'autres qu'il aurait pu faire, *Graziella* reste encore une histoire fort émouvante. Choisissons une page à la fois touchante et pure :

« Quelquefois Graziella, me voyant plus longtemps enfermé et plus silencieux qu'à l'ordinaire, entrait furtivement dans ma chambre pour m'arracher à mes lectures obstinées ou à mes occupations. Elle s'avançait sans bruit derrière ma chaise, elle se levait sur la pointe des pieds pour regarder par-dessus mes épaules, sans le comprendre, ce que je lisais ou ce que j'écrivais; puis, par un mouvement subit, elle m'enlevait le livre ou m'arrachait la plume des doigts en se sauvant. Je la poursuivais sur la terrasse, je me fâchais un peu : elle riait. Je lui pardonnais; mais elle me grondait sérieusement, comme aurait pu faire une mère.

« Qu'est-ce que dit donc si longtemps aujourd'hui à vos yeux ce livre? murmurait-elle avec une impatience, moitié sérieuse, moitié badine. Est-ce que ces lignes noires sur ce vilain vieux papier n'auront jamais fini de vous parler? Est-ce que vous ne savez pas assez d'histoires pour nous en raconter tous les dimanches et tous les soirs de l'année comme celle qui m'a tant fait pleurer à Procida ? Et à qui écrivez-vous toute la nuit ces longues lettres, que vous jetez le matin au vent de mer? Ne voyez-vous pas que vous vous faites mal, et que vous êtes tout pâle et tout distrait quand vous avez écrit ou lu si longtemps? Est-ce qu'il n'est pas plus doux de parler avec moi, qui vous regarde, que de parler des jours entiers avec ces mots ou avec ces ombres qui ne vous écoutent pas? Dieu ! que n'ai-je donc autant d'esprit que ces feuilles de papier ? Je vous parlerais tout le jour, je vous dirais tout ce que vous me demanderiez, moi, et vous n'auriez pas besoin d'user ainsi vos yeux et de brûler toute l'huile de votre lampe. » Alors elle me cachait mon livre et mes plumes. Elle m'apportait ma veste et mon bonnet de marin. Elle me forçait de sortir pour me distraire.

« Je lui obéissais en murmurant, mais en l'aimant. »

Tout le volume est écrit d'un style harmonieux, abondant, imagé, trop imagé et trop poétique : cette prose n'est souvent que la paraphrase des vers de l'auteur.

C'est dans les *Confidences* cependant que l'illustre poète répudiait le rythme et le vers, comme des entraves à la pensée, et célébrait la prose ferme et virile. C'est là qu'il regardait comme une sorte de puérilité humiliante pour la raison cette cadence étudiée, ces consonnances mécaniques qui ne s'adressent qu'à l'oreille de l'homme et qui associent une volupté purement sensuelle à la grandeur morale d'une pensée ou à l'énergie d'un sentiment. Les vers étaient devenus pour lui la langue de l'enfance des peuples, et la prose la langue de leur maturité. « La poésie, disait-il, n'est pas dans cette vaine sonorité des vers ; elle est dans l'idée, dans le sentiment et dans l'image, cette *trinité* de la parole qui la change en *verbe* humain. »

Après les *Confidences*, après les digressions personnelles du *Cours familier de littérature*, nous avons eu les *Mémoires inédits* de Lamartine. Le grand écrivain, nous disent les éditeurs, avait entrepris d'écrire une histoire de sa vie, dans laquelle il se proposait de fondre les récits déjà publiés par lui sur sa jeunesse et sur sa vie politique ; il n'a eu le temps d'en terminer que la partie correspondant à ses vingt-cinq premières années, la plus curieuse, ajoutent-ils, car *pour la première fois* il nous entretient de cette enfance qu'il semblait avoir voulu laisser dans l'ombre, lorsqu'il disait : « Il n'y a point de gloire dans un berceau. » Écrits durant ses dernières années, dans les rares heures où son intelligence n'était pas absorbée par un travail de commande, ces *Mémoires* renferment, avec bien des redites, un tableau ému de son enfance à demi rustique et de sa jeunesse aventureuse et passionnée.

Les éditeurs ne s'arrêtèrent pas à cette publication posthume ; ils y joignirent le *Manuscrit de ma mère, avec commentaire, prologue et épilogue*, par A. de Lamartine. Ce manuscrit, le fils l'avait vendu de son vivant, dans une heure de gêne.

C'est le journal d'une femme intelligente et pieuse qui consignait simplement, pour elle seule, les impressions de son âme sur tous les événements de sa vie. On y voit de quel amour de prédilection elle entourait son fils ; ce sentiment la sollicite à tout moment.

« C'est un bon et aimable enfant, dit-elle de lui vers les premiers jours ; Dieu le rende sage, chrétien, c'est ce que je désire pour lui avec le plus d'ardeur[1] ! »

Plus tard, elle s'effraye de lui voir « un enthousiasme dangereux pour les idées modernes de philosophie et de révolution contraires à la religion et à la monarchie. »

Le prologue très étendu de ce *Manuscrit* avait été découpé tout entier

[1] Page 63.

dans les *Confidences*. L'épilogue raconte la mort tragique de madame de Lamartine. Ce sont des pages élevées et profondément émues.

L'amour de Lamartine pour sa mère est le sentiment le plus constant de ses ouvrages. Il écrivait dans son *Voyage en Orient* :

« Ma mère était douée d'une âme aussi pieuse que tendre, et de l'imagination la plus sensible et la plus colorée ; toutes ses pensées étaient des sentiments ; tous ses sentiments, des images. Sa belle, noble et suave figure réfléchissait dans sa physionomie rayonnante tout ce qui brûlait dans son cœur, tout ce qui se peignait dans sa pensée ; le son argentin, affectueux, solennel et passionné de sa voix ajoutait à tout ce qu'elle disait un accent de force, de charme et d'amour, qui retentit encore en ce moment à mon oreille, hélas ! après six ans de silence ! »

Dans ses *Confidences*, dans ses *Mémoires*, sa pensée se tourne constamment vers elle. Il adresse à cette image vénérée toutes ses impressions, et lui parle en idée jusque dans les régions éternelles. Mais là, comme en toute chose, Lamartine a porté cette exagération d'un esprit qui ne sait point se réprimer. Bien des fois, il s'abandonne à son sujet avec tant d'imprudence et de légèreté qu'il laisse tomber dans ce flux de paroles d'étranges révélations. Sainte-Beuve a jugé sévèrement ces peintures intimes où Lamartine, par un singulier écart de l'amour filial, ne tient pas assez compte de la dignité maternelle. L'éminent critique montre tant de finesse et de tact dans son appréciation, que nous citerons tout ce qu'il dit sur ce sujet délicat :

« Dans l'ordre des choses de goût et de sentiment, que fait M. de Lamartine quand il nous parle de sa mère ? Il ne se contente pas de la peindre, il nous la décrit. Décrire avec une si visible complaisance une personne qui nous touche de si près et à laquelle on a tant de chance de ressembler, c'est déjà un manque de tact en si délicate matière. Mais en quels termes encore la décrit-il ? Tantôt « on retrouve en elle ce sourire intérieur de la vie, cette tendresse intarissable de l'âme et du regard et surtout ce rayon de lumière si serein de raison, si *imbibé* de sensibilité, qui *ruisselait comme une caresse éternelle* de son œil un peu profond et un peu voilé comme si elle n'eût pas voulu laisser jaillir toute la clarté et tout l'amour qu'elle avait dans ses beaux yeux. » Tantôt « ses traits sont si délicats, ses yeux noirs ont un regard si candide et si pénétrant, sa peau transparente laisse tellement apercevoir sous son tissu un peu pâle le bleu des veines et la mobile rougeur de ses moindres émotions ; ses cheveux très noirs, mais très fins, tombent avec tant d'ondoiements et des courbes si soyeuses le long de ses joues jusque sur ses épaules, qu'il est impossible de dire si elle a dix-huit ou trente ans. »

« Un spirituel romancier qui de nos jours a inventé un genre, M. de Balzac, a décrit aussi la femme de trente ans, il ne l'a pas fait avec des traits plus choisis et plus délicieusement disposés ; mais, en la décrivant, il ne décrivait pas une mère. Est-ce que vous ne sentez pas la différence ? « On comprend, dit M. de Lamartine, rien qu'à voir ce portrait, toute la passion qu'une telle femme dut inspirer à mon père et toute la piété que plus tard elle devait inspirer à ses enfants. » Oui, l'on comprend la passion, mais non la piété. La piété chaste, sainte, vraiment filiale, n'analyse pas ainsi. Racontant l'emprisonnement de son

père pendant la Terreur, M. de Lamartine nous fait assister à des scènes tant soit peu romanesques et qu'il me permettra de ne croire qu'avec réserve ; car il était trop enfant pour les remarquer alors, et aucun des deux acteurs n'a dû certainement les lui apprendre avec le détail qu'il nous donne aujourd'hui. Selon lui, moyennant une corde lancée d'un toit à l'autre au moyen d'une flèche, son père et sa mère correspondaient, et son père put même quelquefois sortir la nuit de sa prison pour aller passer quelques heures avec sa mère. « Quelles nuits, s'écrie le poète, que ces nuits furtives passées à retenir les transes dans le sein de tout ce qu'on aime! à quelques pas des sentinelles, des barreaux, des cachots et de la mort. Ils ne comptaient pas, comme Roméo et Juliette, les pas des astres dans la nuit par le chant du rossignol et par celui de l'alouette, mais par le bruit des rondes... » Le poète continue ainsi à s'enflammer sur *ces nuits délicieuses*, sur ces entrevues *des deux amants*, et à vouloir nous y intéresser. Il semble avoir complètement oublié qu'il est fils et qu'il s'agit de ses père et mère. Tout cela est choquant au dernier point et tellement indélicat que c'est presque une indélicatesse à la critique elle-même de venir le relever. « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût », a dit Vauvenargues ; mais comme l'âme ne saurait être mise en doute dans un pareil sujet, je me contente de dire que cette violation du goût et de la bienséance tient à un manque de justesse première que l'éducation n'a rien fait pour corriger [1]. »

Toutes ces remarques sont justes et sérieusement pesées; mais, à part l'abus qui les a provoquées, il est incontestable que l'amour et la vénération de Lamartine pour sa mère lui ont dicté ses plus admirables pages.

Dans notre second volume des *Poètes du* XIXe *siècle*, nous avons formulé un jugement d'ensemble sur MAURICE et EUGÉNIE DE GUÉRIN. Disons cependant encore un mot de Maurice que des juges autorisés voulurent faire passer pour un génie brisé dans son premier essor.

Son journal intime renferme de délicieuses pensées, de sincères élans de cœur; mais le nombre en a été fort exagéré. L'impression générale est un sentiment de désespoir maladif, de désenchantement voulu qui n'est point le propre d'une âme élevée. Lisons une de ses pages, au hasard :

« Je péris chaque jour secrètement ; ma vie s'échappe par des piqûres invisibles. On me disait, il n'y a pas longtemps, que le mépris des hommes me conduirait loin; oui, et surtout si l'aigreur s'y mêle. Ce qui m'entoure me fatigue; je ne sais où je voudrais vivre, ni dans quelle profession ; mais je déteste la mienne qui me gâte et me rend misérable. Elle me fait rompre à tout moment avec le peu de philosophie que je gagne dans les heures libres et graves; elle m'irrite contre les hommes encore enfants. Que je me hais dans ces misères, et qu'il me prend de violentes envies de sauter sur un rivage libre, en repoussant du pied l'odieuse barque qui me charrie [2] ! »

Ces idées se répètent partout. Ce sont des variantes continuelles de

[1] *Causeries*, 8 oct. 1849.
[2] *Journal, lettres et poèmes*, 2e édit., p. 124.

Werther, d'*Atala*, d'*Obermann*. Maurice de Guérin est malade et il se plaît dans sa maladie : il s'ingénie à l'augmenter en lui-même. Ce rêveur est loin d'être la nature supérieure, l'âme merveilleuse que Sainte-Beuve et d'autres ont célébrée. Il a un sentiment vif de la nature ; il a du parfum dans le style et de la délicatesse dans l'expression. Mais le jet n'est presque jamais abondant, rarement la pensée se généralise. Il s'arrête trop sur lui ; il doute trop de lui pour pouvoir une grande œuvre. Admirateur excessif de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Sénancourt, sans penser au public, il fait de l'art pour l'art. Çà et là, on sent quelque chose des instincts mauvais, des agitations fébriles de notre époque. Nous avons peine à croire que son développement eût pu être complet, et probablement il est mort à temps pour sa gloire.

La manie des mémoires devenait générale. Le docteur Véron, autrefois directeur de théâtre et de revues, crut avoir d'intéressantes révélations à faire. Il trouva les détails de sa vie si particuliers qu'il ne voulut point en frustrer la curiosité publique. Le docteur Véron fit paraître quatre volumes de mémoires.

Lorsque les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* furent annoncés, on s'attendait à rencontrer là tout un monde « d'anecdotes neuves, de scandales apocryphes, d'indiscrétions piquantes, de chapitres inédits, d'énormités biographiques, littéraires, théâtrales, industrielles, politiques, mondaines, médicales, gastronomiques, artistiques, galantes ; » on eut à lire des confidences saugrenues et des révélations connues de tout le monde. Les souvenirs de ses attributions spéciales pouvaient fournir à M. Véron quelques détails neufs. Mais, dédaignant les mystères de l'Opéra et les secrets de l'existence littéraire pour les choses plus relevées de la vie publique, il s'était mis en devoir de raconter les Cent-Jours, la Restauration, la Révolution de 1830, le gouvernement de Juillet, la Révolution de Février, la République et le coup d'Etat du 2 décembre, en y mêlant, de temps à autre, afin d'égayer le sujet, des traits de mœurs et d'intimité, et mainte épigramme couverte à l'adresse de tous les personnages avec lesquels il avait vécu. Un malicieux critique, rendant compte de cette œuvre volumineuse, fit remarquer, en toute conscience, que si Thiers n'avait pas écrit son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Nettement son *Histoire de la littérature sous la branche aînée des Bourbons*, Jules Janin son *Histoire de la littérature dramatique*, M. de Chateaubriand ses *Mémoires*, M. de Bourrienne et madame d'Abrantès leurs *Mémoires*, M. Marco Saint-Hilaire ses *Souvenirs du temps de l'Empire*, M. Audibert ses anecdotes sur Talma, Lamartine son *Histoire de la Restauration*, ces *Mémoires d'un bourgeois de Paris* pourraient avoir quelque chose d'intéressant et d'inédit [1]. Disons cependant, pour être

[1] Lire les deux articles de M. de Pontmartin : *Le docteur Véron* (*Causeries littéraires*), *les Deux bourgeois* (*Dernières causeries littéraires*).

juste, qu'ils sont parsemés de traits piquants, et que certaines pages sont écrites avec assez d'esprit.

Vers le même temps, M. Dupin sentit la nécessité d'écrire et de publier ses *Mémoires*. Avocat politique, président d'assemblée, il avait eu quelques instants de vogue et de haute importance. Rentré dans un centre plus modeste, il n'oublia point ces heures de fortune parlementaire, et les raconta fidèlement, pour l'instruction du peuple. L'ancien orateur avait une intention d'utilité. Il ne voyait pas que les temps étaient changés ; bercé par une longue illusion, il ne s'était pas aperçu que la scène politique se trouvait transformée et que de nouveaux acteurs occupaient l'attention ; il s'était persuadé qu'on pouvait s'intéresser encore à ces choses secondaires de l'ancien régime.

Dupin avait de la verve à la tribune ; sa prestesse de parole est restée fameuse. Il est redondant, lourd et sec dans ses *Mémoires*. Sa prose sent le tribunal. Son livre n'offre pas le tableau d'une grande existence publique, mais un ressouvenir de plaidoiries diverses, sans intérêt.

Le journal *le Temps* entreprit, en 1879, la publication de notes autobiographiques sur la jeunesse de Michelet, — dans l'idée sans doute que nulle impression de cet esprit original ne devait être perdue pour la postérité.

Ce sont en grande partie des souvenirs d'enfance, des souvenirs innocents comme tout homme d'étude en a conservé, des historiettes de pensionnat. L'écrivain gonfle ces petits faits et leur donne des proportions démesurées.

Michelet, dont le style est ordinairement brillant et pompeux, vise dans ses mémoires au ton simple et familier. La phrase est volontiers naïve :

« On s'inquiéta à la maison de me voir devenu si matinal. Mais, au lieu de me contraindre, *papa*, *par* une précaution pleine de bonté, nous suivait ou nous précédait de loin. »

« Je n'avais pour toute garde-robe qu'un vieil habit, je me décidais à prendre celui de papa. »

Ce style, plein de gentillesses puériles, n'est pas toujours très clair et très pur :

« C'étaient des courses sur les boulevards qui parfois nous faisaient oublier l'heure, ou bien le jeu de balle. *Il* n'était pas sans inconvénient dans les rues étroites. Un jour, rue Napoléon, *elle* tomba sur l'étalage d'un marchand de cristaux, au cliquetis nous enfilâmes la première rue qui s'offrit. »

En divers endroits le style se relève, la pensée s'agrandit, et l'historien écrit des pages touchantes, telles que la description émue de

l'état de la France en 1812, année de massacres et de ruine. Quelques détails sont encore dignes de Michelet, ceux qui nous font connaître ses précoces dispositions à la rêverie :

« Dès cette époque, j'aimais les saisons indécises, les ciels voilés. C'était par un instinct naturel, car je n'avais pas l'esprit gâté par les romans.

« Je me souviens qu'un jour, au sortir de l'hiver, par un temps de brouillard, je me tenais sur la porte, occupé à racler du bois avec du verre. J'étais doucement pénétré par cet air humide et tiède, libre d'inquiétude présente, je ne pensais pas, je vivais seulement et je le sentais. Ce souvenir m'est resté comme un des plus doux moments de ma triste enfance.

« Ce que j'aimais encore, c'était d'être seul dans un cabinet isolé, donnant sur la cour, et tout à fait séparé de l'appartement. Je n'y montais pas sans hésitation à cause de l'obscurité de l'escalier et de la grandeur des armoires où un homme pouvait facilement se cacher. Mais, une fois établi dans mon réduit, je rêvais, j'étais heureux. Vraiment, il fallait que je fusse déjà bien avancé pour goûter ainsi longuement les plaisirs vagues de la mélancolie. »

On apprend dans le même chapitre combien son esprit fut éveillé de bonne heure. La lecture de *Robinson Crusoé* suffisait à solliciter vivement son imagination ; le médiocre récit des *Reines et régentes de* France de Dreux de Radier pouvait déterminer sa vocation en lui communiquant le goût de l'histoire. Ce sont les seules révélations à peu près intéressantes des *Souvenirs de jeunesse* de Michelet. En retour, ces sortes de mémoires abondent d'appréciations systématiques. On y voit tout particulièrement que leur auteur ne comprit jamais le moyen âge, cette époque active et vivante où son regard ne découvrait que sombre monotonie, attente sans espoir, sans désir, sinon celui de la mort [1]. Ainsi Michelet devait plus tard raconter l'histoire d'imagination.

III

Les lettres sont une autre forme, la plus précieuse peut-être de ce genre littéraire. En général, écrites avec infiniment de prudence, de scrupule et de soin, elles visent longtemps à l'avance aux publicités posthumes ; et cependant elles conservent encore une apparence de laisser-aller discret et confidentiel, un caractère de sincérité familière qui les fait toujours considérer comme le meilleur et le plus sûr des témoignages intimes. La correspondance d'un grand écrivain, d'un grand personnage, offre un attrait d'autant plus vif qu'elle ne semble pas formuler un jugement personnel et définitif, mais qu'elle laisse à tout esprit sagace le soin d'en rassembler un à un les traits variés, de reconstituer librement une physionomie, d'apprécier et de conclure.

[1] Chap. IX.

Détacherons-nous des études individuelles les lettres qui permettent d'en éclairer les plus curieux détails? Au début, nous avons cherché dans les lettres de Lacordaire des preuves évidentes de son grand sens, de ses réflexions toujours rassises, de la prudence continue de sa conduite. Plus loin, nous avons dépouillé la vaste correspondance de Napoléon Ier pour y trouver quelque trace de ses formidables projets, de ses prodigieuses et funestes actions; nous avons ouvert ces admirables *Lettres de France et d'Italie* où Paul-Louis Courier, le plus fin des hellénistes et le plus mordant des pamphlétaires, répandit avec tant de discrétion et de mesure le meilleur de ses qualités d'artiste. Il nous faudra encore tour à tour consulter bien des correspondances pour rechercher au fond des âmes les mobiles de l'intelligence et les secrets de l'inspiration. Ici recueillons uniquement les correspondances de quelques individualités fort différentes entre elles, comme madame Swetchine, le maréchal de Saint-Arnaud, Hippolyte Flandrin, Eugène Delacroix, Horace Vernet, qui n'ont guère rien écrit que sous la forme de lettres.

Bien que la plus grande partie de son existence se soit écoulée dans notre société, madame Swetchine demeura toute sa vie une grande dame russe; ses idées n'étaient pas les nôtres, mais sa littérature est bien française.

Cette personne, que Sainte-Beuve appelait la fille aînée de Joseph de Maistre et la fille cadette de saint Augustin, avait une nature extraordinairement active, une incroyable ardeur d'esprit. Elle lisait tout, annotait tout, recopiait tout ce qui frappait son imagination : elle a laissé trente-cinq volumes d'extraits et de notes [1]. Soulevée par une continuelle surexcitation, madame Swetchine, qui parlait le français, l'allemand, l'anglais, qui connaissait le latin, le grec et l'hébreu, madame Swetchine remuait toutes les idées et se lançait dans d'infinies méditations. Elle sortit catholique et croyante de ces études fougueuses et de ces recherches inquiètes [2].

En 1817, madame Swetchine quittait la Russie pour venir en France. Les lettres de Joseph de Maistre, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et les souvenirs de ses relations avec les familles émigrées, lui assuraient d'avance le plus flatteur accueil. A peine entrée dans la société française, elle avait un salon où se réunissaient les diplomates, les femmes élégantes, les savants et les lettrés. En pleine Restauration, elle « fondait une influence qui n'a fait que grandir depuis, qui a traversé trois ou quatre règnes, et qui est arrivée réellement à son apogée après la Révolution de 1848 [3]. »

[1] Charles de Mazade, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1862.

[2] Voir *Madame Swetchine, Journal de sa conversion; méditations et prières*, publiées par le comte de Falloux, de l'Académie française, in-8°, 1863, Didier.

Lire aussi dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1861, un article du duc Albert de Broglie, intitulé : *Une Ame chrétienne dans la vie du monde.*

[3] Ch. de Mazade.

M. de Falloux, l'ami, l'admirateur, l'exécuteur testamentaire de madame Swetchine, a raconté sa vie, rassemblé ses lettres et publié ses œuvres. « Il a réuni celles de ses lettres qu'elle a écrites à ses amis et qui ont pu être retrouvées, celles qui lui ont été adressées, ses notes, ses pensées, ses nombreux extraits; il leur a donné pour cadre les grands événements dont elle a été le témoin sagace et presque toujours indulgent, et il l'a entourée des personnages historiques, des caractères nobles, dévoués, des intelligences supérieures, délicates, distinguées, au milieu desquels elle a vécu. » Nous glisserons sur les traités, les méditations, les prières, les longues pensées dont ce recueil est en partie formé ; il nous suffira de dire qu'ils sont des documents précieux pour toute âme intelligente et pieuse qui voudra se mettre en contact intime avec les sentiments et les idées les plus nobles, les plus élevés.

C'est dans ses lettres surtout qu'il faut étudier madame Swetchine. « Après *vous*, lui écrivait M. de Maistre, — l'homme du monde qui décida de sa conversion, — il n'y a rien de plus *vous* que votre pensée. » On reconnaît vraiment ici la justesse de cette parole; nulles pages de madame Swetchine ne font mieux comprendre son ascendant sur la nombreuse et brillante société qui l'entourait, ne présentent mieux les qualités particulières de sa nature : « ce mélange de réserve modeste et presque craintive, de subordination de soi-même avec une autorité morale innée, une sorte de don de commander aux âmes, sans s'imposer et presque sans s'y croire propre [1]. » On y retrouve tous les traits de cette grande vie, commencée en 1789, éteinte en 1857 ; on y reconnaît pleinement toute l'élévation et toute la simplicité de ce caractère.

« Mme Swetchine, dit M. de Falloux, je puis l'affirmer en appuyant ma conviction sur mille preuves irrécusables, n'avait jamais connu l'ambition de se survivre à elle-même par la renommée. Son constant et bien regrettable soin fut de maintenir entre le monde et sa vie intime un voile qu'elle ne laissait jamais soulever. Son humilité prenait à cet égard toutes les précautions qu'eût pu suggérer la méfiance, et cette humilité n'eut jamais de distracion. Elle ne soupçonna jamais qu'on pût écrire sa vie ou publier ses œuvres; elle n'admit pas un instant l'espoir ou la crainte que ses papiers devinssent l'objet d'une investigation assez minutieuse pour qu'on parvînt à y retrouver, à y reconstruire un ensemble. »

La meilleure partie de sa correspondance est adressée au P. Lacordaire dont elle avait encouragé et suivi les débuts. Une affection très vive unissait ces deux âmes. De la part de madame Swetchine, c'était une sollicitude toute maternelle, pleine de vigilance et d'appréhensions. De la part du célèbre dominicain, c'était une confiance sans bornes, une expansion de tous les instants.

« Depuis les premiers jours de leur rencontre, dit M. de Falloux, jusqu'aux derniers moments de cette longue amitié, le P. Lacordaire se plut à rappeler

[1] *Revue contemporaine*, 31 janvier 1860.

à madame Swetchine ce qu'il devait à son affection. Il revient sur ce sujet dans un grand nombre de lettres; chaque obstacle vaincu l'y ramène; comme il ne se lasse pas d'être reconnaissant, il ne cesse pas de rappeler les motifs de sa gratitude, et quand, approchant du terme de la carrière, il s'arrête pour mesurer le chemin parcouru, son cœur redouble d'actions de grâce envers l'amie dévouée qui, si persévéramment, avait aplani et éclairé sa voie [1]. »

Lacordaire ne prenait aucune détermination grave sans appeler ses conseils et sans solliciter sa bienveillance. Il ne trouvait pas de termes assez vifs pour lui marquer toute la sympathie qui l'attirait vers elle.

« Vous ne sauriez croire, lui écrivait-il un jour, tout le bonheur que j'ai de vous retrouver, de vous revoir, de vous entendre. Dieu m'a donné peu d'amis, mais de tels que je ne puis regretter mon isolement. Une heure de conversation avec vous m'illumine. J'admire l'harmonie de nos intelligences, nées si loin l'une de l'autre, si ce n'était que Dieu, le père de l'une et de l'autre, prépare dans l'éternité ce qu'il veut rapprocher dans les temps [2]. »

Madame Swetchine lui rendait bien cette affection. « Adieu, mon bien-aimé père, frère et fils tout à la fois, » lui répondait-elle à la fin d'une excellente lettre [3].

« Adieu, redisait-elle encore, mon cher et bien cher ami, je vous demande de me bénir, je vous le demande du fond de mon cœur dont la tendresse pour vous ne déshonorerait pas l'amour maternel [4]. »

En dehors de ces lettres, la correspondance de madame Swetchine est très variée. Elle embrasse toute la période de la Restauration, de la monarchie de Juillet et de la révolution de 1848. Souvent elle sert de commentaires à l'histoire officielle de ces temps. Les lettres à mademoiselle Hélène de Nesselrod, plus tard comtesse Chreptowich, abondent d'idées précises et de réflexions judicieuses sur les événements qui s'accomplissent. En 1826, elle plaint ainsi la France de manquer d'hommes d'Etat :

« Cette France si avancée, si spirituelle, si instruite a-t-elle des hommes d'État? Tout le monde s'acharne contre M. de Villèle, et pas dix personnes ne s'accordent pour lui désigner un successeur. Certes, ce n'est pas l'embarras du choix qui fait la difficulté, mais c'est une pénurie reconnue universellement. »

En février 1828, elle jugera M. de Villèle plus sévèrement :

« Il y a des temps où les maladies de l'esprit humain ont tant d'intensité que le plus habile médecin doit transiger avec elles, et lorsque tout nous dit qu'on

[1] *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine*, publiée par le comte de Falloux, préface, p. XXXVIII. 3e édition, 1864. Didier.
[2] *Ibid.* Paris, 2 septembre 1852, p. 521.
[3] *Madame Swetchine à Lacordaire*, 13 décembre 1842, p. 347.
[4] *Ibid.*, 24 août 1841, p. 399.

ne peut maîtriser un mouvement qui, du reste, n'a rien de précisément coupable, il ne reste plus qu'à se mettre à sa tête... Ce peuple-ci est plus qu'aucun autre peuple dominé par l'esprit de contradiction ; il lui faut un joug sévère et éclatant qui l'éblouisse et l'opprime, ou bien *il méprise ceux qui le gouvernent* et les contrecarre dans toutes les impulsions qu'ils voudraient lui donner. »

Le 6 avril 1848, à l'aspect des agitations révolutionnaires qui secouent toute l'Europe, son âme s'effraye, et elle s'écrie :

« ...A voir ce qui se passe d'un bout à l'autre de l'Europe, ne dirait-on pas un gigantesque et universel dessein qui s'accomplit? On voit bien les fautes qui ont été faites, mais elles ne sauraient expliquer ni une telle simultanéité, ni un tel concert, ni une telle rapidité. Ne croyez pas qu'il ne se serait agi, pour arrêter les événements, que d'un coup d'œil plus incisif et d'un bras plus fort. En regard des grands faits publics, il est rare que les hommes ne soient bien petits ; mais aujourd'hui, tout est impuissant devant l'irrésistible. »

C'est ainsi que la correspondance de madame Swetchine représente et prouve tour à tour les qualités de son cœur, l'étendue de son esprit, et la perspicacité de son jugement.

La correspondance du maréchal Saint-Arnaud, publiée en 1859 par sa famille, embrasse une période de vingt-cinq années, depuis 1831, lorsqu'il est nommé sous-lieutenant dans le 64e régiment de ligne jusqu'au moment où, parvenu à la plus haute dignité, cet officier succombe en Orient, quelques jours après sa victoire de l'Alma. Écrivain sans le savoir et sans y prétendre, Saint-Arnaud a laissé quantité de lettres toutes pétillantes de cet esprit français, net, vif, alerte, qui fut toujours la marque de nos auteurs improvisés.

« Le maréchal de Saint-Arnaud, dit Sainte-Beuve, est de ceux qui ne sont pas plus embarrassés à tenir la plume que l'épée, et qui, en ne songeant qu'à laisser courir leur pensée du moment, réussissent souvent à mieux dire que les auteurs de profession. »

Soldat dans l'âme, il a déversé là au jour le jour toutes les impressions qui remplissent une existence de guerrier, joies vibrantes, élans impétueux, accès de découragement, retours insouciants et rêves de gloire. Mais ces lettres renferment autre chose que des sensations de bivouac. Le maréchal de Saint-Arnaud y met en pleine évidence un côté de sa nature morale qu'on ne lui connaissait pas. On y voit combien fut vive, pendant les dernières années de son existence, sa foi religieuse soudainement éveillée. Nulle part ce sentiment n'éclate avec plus de franchise que dans cette lettre à son frère, à la veille d'une entrée en campagne, au moment d'opérer le débarquement en Crimée :

« Vois-tu, frère, écrit-il à M. le Roy de Saint-Arnaud, dans ces grandes expéditions, l'homme c'est bien peu de choses ; ses desseins, ses projets, c'est moins encore ; il faut que Dieu sanctionne et protège tout cela. — Je ferai de mon mieux, Dieu est le maître; je ne néglige rien pour mettre les bonnes

chances de mon côté; mais je sens bien que je navigue dans une mer semée d'écueils, et que chaque jour j'en vois sortir de nouveaux du fond des eaux. A la volonté de Dieu! En attendant, je prie et ne me plains pas[1]. »

Les lettres du maréchal Saint-Arnaud ne sont pas seulement d'attrayantes confidences : elles sont la révélation d'un caractère.

Réunissons dans un groupe commun les lettres de ces trois grands artistes : Hippolyte Flandrin, Eugène Delacroix, Horace Vernet.

Nulle correspondance ne fait mieux ressortir l'admirable accord d'un beau talent et d'une âme d'élite que les lettres d'Hippolyte Flandrin. On n'y trouve aucun enseignement d'école ; elles ne renferment aucun étalage de doctrines personnelles. Mais elles racontent toute l'existence intime de ce Fra Angelico d'un autre âge, depuis les premières années de sa jeunesse jusqu'au jour où il succomba, non loin de la tombe de Raphaël. Elles disent quels furent toujours son tendre respect ou son affectueuse sollicitude pour ses parents et ses amis, son amour de l'art, sa gratitude envers le maître qui l'avait formé, et surtout sa confiance dans la religion et ses élans vers Dieu.

« L'art, dit M. Henri de Laborde qui publia les lettres et les pensées de Flandrin, l'art n'a trop souvent parmi nous qu'un christianisme de circonstance, il traduit une scène de l'Évangile comme un sujet d'Homère[2]; ses inspirations ne sont que factices et momentanées. Dans Hippolyte l'artiste et le chrétien n'avaient qu'une même âme; ses compositions et ses vertus jaillissaient d'un foyer commun. Ce qu'il proposait dans ses œuvres sublimes au respect et à l'adoration des autres, il le respectait et l'adorait lui-même, et les saints, ses héros, étaient aussi ses modèles. »

Aux lettres d'Hippolyte Flandrin ont été jointes quelques pensées recueillies çà et là dans ses papiers. Ce sont des réflexions profondes qui prouvent au moins autant que ses lettres combien les œuvres de l'artiste reflètent exactement les sentiments intimes de son âme.

Un ami d'Eugène Delacroix, M. Burty, a publié ses lettres[3]. Elles ne sont pas très littéraires ; mais elles font connaître une grande âme, les sentiments d'un grand artiste. Cette correspondance, qui embrasse un espace de quarante-huit années, révèle surtout l'homme; Delacroix y parle moins de ses tableaux que de ses impressions tristes ou gaies, moins de ses succès au salon que de ses peines ou de ses espérances. Souvent il entretient ses amis des douceurs de l'amitié. Delacroix les sentait comme Montaigne :

[1] Préface des *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud*. Lévy.

[2] Lettres et pensées d'Hippolyte Flandrin, accompagnées de notes et précédées d'une notice biographique et d'un catalogue des œuvres, du maître, par Henri Delaborde. Henri Plon, 1865.

[3] *Lettres d'Eugène Delacroix*, publiées par M. Burty, 1815 à 1863. Paris, Quantin, 1878.

« Que reste-t-il de l'homme ? demande-t-il, cendre et poussière, moins que cela. Mais des émotions pures de l'amitié dans la jeunesse, il reste un monde de sensations délicieuses... Comme je t'aimais qnand nous faisions des projets de peinture, que nous parlions de couchers de soleil et de pittoresque ! Ne m'as-tu pas mené chez ta sœur et chez ta mère ? N'ai-je pas partagé ton repas à ton foyer ? J'ai mangé de ton pain comme d'une eucharistie fraternelle, bénie par la présence de ta respectable mère. »

Quelquefois, il se renferme dans des pensées plus graves ; après un long et persévérant labeur, il vient à se demander pour quels résultats sont dépensés tants d'efforts ; il interroge le terrible problème de la destinée, et Pascal, son conseiller de prédilection, lui répond que le travail lui-même n'est qu'un divertissement inventé par l'homme pour se cacher l'horreur de sa profonde misère.

« Que ce monde est bizarre, s'écrie-t-il ! Pourquoi sommes-nous encore là ? pourquoi d'autres ne n'y sont-ils plus ! Inexplicable vie, abîme de tristesse et d'ennui quand on regarde par-dessus bord. Il faut se tenir coi dans sa cale comme des passagers dans leur cabine, et ne pas sonder, même du regard, les profondeurs qui nous environnent.... Dans la maladie, dans certains moments de solitude, quand le but de tout cela s'offre nettement dans sa nudité, il faut à l'homme doué d'imagination un certain courage pour ne pas aller au devant du fantôme et embrasser le squelette. »

Sans apprêt, sans ornement, les lettres d'Eugène Delacroix s'adressent moins à l'esprit qu'à l'âme ; chacune d'elles est l'expression d'un sentiment.

Horace VERNET, le plus national et le plus nomade de nos peintres, a laissé lui aussi tout un recueil de lettres, très curieuses. Toujours en voyage, en marche ou en expédition, le grand dessinateur de batailles ne se tient pas d'écrire ; il a sans cesse des impressions nouvelles à marquer, des anecdotes plus gaies les unes que les autres à raconter. Rome, Alger, Constantine, les déserts de l'Afrique, Malte, Constantinople, Saint-Pétersbourg et le palais du Czar, il veut tout décrire à sa manière, en se jouant et sans admiration de commande. Rien ne l'étonne, ni les honneurs et les décorations dont les souverains l'accablent ni les changements à vue de ses panoramas. Il dit les choses simplement, joyeusement, en artiste et en soldat. La correspondance d'Horace Vernet heurte souvent de front les délicatesses de la langue; mais elle charme, réjouit, entraîne, par sa bonne humeur persistante, par sa désinvolture fringante et cavalière.

IV

Terminons ce court chapitre, donné comme une continuation de l'Histoire, par la briève énumération de quelques portraits historiques.

Depuis un demi-siècle, la plupart de nos annalistes se sont accoutumés à dessiner, dans le courant du récit, la physionomie de leurs principaux personnages; quelques-uns, comme LAMARTINE et Louis BLANC, ont extrêmement multiplié ces peintures de caractères sans rompre la trame de leur narration. D'autres ont fait une étude spéciale de la monographie politique et concentré leurs efforts sur des types choisis. Ainsi Boullée, Loève-Veimars, le vicomte de la Guéronnière, et, pour des recueils particuliers, l'éminent historien Mignet.

Ancien magistrat forcé par les événements de rentrer dans la vie privée, M. BOULLÉE s'était longuement occupé de travaux historiques. Après avoir donné tour à tour la *Vie de Démosthène* [1], l'*Histoire de la vie et des ouvrages du chancelier d'Aguesseau* [2], l'*Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration* [3], enfin l'*Histoire des États généraux et autres assemblées représentatives depuis* 1302 *jusqu'à* 1626 [4], il esquissa, en reproduisant des souvenirs personnels, différentes silhouettes politiques [5] qui ne manquent ni d'exactitude ni de goût. Bien des historiens de l'avenir gagneront à consulter ses portraits de La Fayette, du comte de Polignac, de Salvandy, de Dupont de Nemours, et de Portalis.

Plus brillants peut-être, les portraits de LOÈVE-VEIMARS (1801-1855) sont loin d'avoir une égale solidité. Cet écrivain prit une part importante aux travaux de la *Revue des Deux Mondes* dès sa fondation, s'y chargea spécialement de la chronique politique et se fit remarquer par son humeur piquante et sa prose satirique. Entre temps il fit paraître dans cette même revue des *Lettres sur les hommes d'État de France*, qu'il donna comme une traduction d'études anglaises. Casimir Périer, Benjamin Constant, Villèle, Guizot, Thiers, sont là dessinés en pied, mais peu flattés. Parfois, la physionomie de ces hommes d'État, alourdie par une main trop libérale, semble approcher de la caricature.

A côté des *Lettres* de Loève-Veimars, les *Études et portraits politiques contemporains* [6] du vicomte de la GUÉRONNIÈRE paraissent fort indulgents.

« Je donne ce livre, disait-il lui-même, au public, à mes anciens lecteurs, comme le résumé et le testament de ma vie militante de publiciste. J'ai traversé la presse à une époque bien agitée. J'y ai touché à des situations diverses. J'ai cherché ma voie comme tant d'autres dans l'obscurité de la lutte à travers les ruines du passé et les incertitudes de l'avenir. Mais il y a une boussole qui m'a toujours guidé : c'est la modération. Mon instinct, ma nature, mon éducation me l'avaient fait deviner avant que ma raison me l'eût apprise ; il n'y a pas de

[1] 1834, in-8°.
[2] 1835, 2 vol. in-8° et 1848, in-12.
[3] Paris, 1839, 2 vol. in-8°.
[4] Ouvrage mentionné honorablement par l'Institut et adopté par l'Université.
[5] Paris, 1863.
[6] Plon, 1856, 1 vol. grand in-8°.

force plus grande dans la vie publique que l'énergie de la modération. Publiciste, lutteur de chaque jour, chercheur d'idées, ouvrier de ma renommée, j'ai été modéré. C'est là mon honneur [1]. »

Les études sur les empereurs de France et de Russie, Napoléon III et Nicolas Ier, sur le roi Léopold Ier, le comte de Chambord, le prince de Joinville, le comte de Morny, le général Cavaignac, sont écrites d'une plume toujours nette et brillante, sinon constamment fidèle. Quelques-unes sont moins des portraits que des panégyriques.

Les *Éloges historiques* [2] de MIGNET, de même que ses *Portraits et notices* [3], ont un caractère essentiellement historique et littéraire : la plupart ont été prononcés séparément dans les séances annuelles et publiques de l'Académie des sciences morales et politiques. Là, Sieyès, Rœderer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, Destutt de Tracy, Daunou, Simonde de Sismondi, Cabanis, Droz, Francklin, Jouffroy, Laromiguière, de Gérando, Lakanal, Schelling, Portalis, Hallam, Macaulay, sont largement esquissés, formant une galerie considérable de portraits contemporains. En composant ces notices et ces éloges, Mignet avait eu « l'occasion de passer en revue la Révolution et ses crises. l'Empire et ses établissements, la Restauration et ses luttes, la monarchie de Juillet et ses libres institutions, de rattacher les événements publics à des biographies particulières et de montrer le mouvement général des idées dans les œuvres de ceux qui ont tant contribué à leur développement ; » il avait pu, tout en peignant le caractère de ces hommes, signaler la part qu'ils ont prise dans tous ces actes de l'histoire contemporaine : la fusion des diverses classes de la vieille monarchie en une seule nation, la division des provinces en départements, l'abolition du régime féodal privé, lequel avait survécu au régime féodal politique, l'organisation de l'impôt sous la Constituante, la création des écoles publiques et de l'Institut national sous la Convention, la forme donnée à l'administration moderne sous le Consulat, la fondation de la loi et de la jurisprudence civile sous l'Empire, le développement des droits politiques sous la royauté constitutionnelle, allant d'accord avec la marche des sciences sociales et philosophiques ; enfin il avait eu la facilité, — c'était le complément de son œuvre, — d'honorer des vies généreuses et de grands travaux, de célébrer dignement de savants amis du bien et d'utiles serviteurs de l'humanité [4].

Malgré bien des écarts d'enthousiasme, il est incontestable que ces éloges, écrits dans un langage élevé, sonore et ferme, intéressent à la fois l'histoire, la science et la littérature.

[1] Introduction, p. 111.
[2] Didier et Cie, 1864.
[3] 2 vol. in-8°, 2e édit., 1864. Didier.
[4] *Éloges hist.* Avertissement.

TABLE DES MATIÈRES

Les Initiateurs du mouvement littéraire du dix-neuvième siècle.

Chateaubriand 1
Combat des Francs et des Gaulois 16
La Rêverie du voyageur 21
Au Sommet du Vésuve 21
Madame de Stael 22
Pourquoi les Français ne rendent-ils pas justice à la littérature allemande ? 30

La Philosophie.

Aperçu général de la Philosophie au dix-neuvième siècle 35
Laromiguière (Pierre) 65
Maine de Biran 73
Cousin (Victor) 84
Jouffroy (Théodore) 101
Quelle est la fin de cette vie ou le bien moral ? 111
Le Mal 113

L'Éloquence.

Aperçu général de l'Éloquence au dix-neuvième siècle 115
L'Éloquence de la chaire 120
Mgr de Boulogne (Etienne-Antoine) 120
Frayssinous (Denis-Antoine-Luc de) 127

Mac-Carthy (Nicolas de)........ 142
Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri)........ 148
R. P. de Ravignan........ 183
Quelques prédicateurs contemporains : Mgr Berteaud, Mgr Pie, Mgr Landriot, le P. Félix, le P. Roux, le P. Hyacinthe, le P. Monsabré........ 201
L'Éloquence de la tribune et du barreau........ 218
Royer-Collard........ 218
Lainé (Joseph-Henri-Joachim, vicomte)........ 222
Villèle (Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de)........ 224
Foy (Maximilien-Sébastien, général)........ 227
Serre (Pierre-François-Hercule, comte de)........ 229
Martignac (Jean-Baptiste-Silvère Gaye, vicomte de)........ 232
Casimir Périer........ 235
Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)........ 240
Arago (Dominique-François)........ 242
Mauguin........ 244
Guizot (François-Pierre-Guillaume)........ 246
Broglie (Charles-Achille-Victor, duc de)........ 251
Berryer (Pierre-Antoine)........ 255
Dupin (Philippe)........ 260
Odilon Barrot (Camille-Hyacinthe)........ 262
Lamartine........ 264
Cousin (Victor)........ 266
Thiers (Louis-Adolphe)........ 267
Chaix-d'Est-Ange (Charles-Victor)........ 284
Victor Hugo........ 285
Ledru-Rollin (Alexandre-Auguste)........ 291
Montalembert (Charles Forbes de Tryon, comte de)........ 292
Jules Favre (Claude-Gabriel)........ 300
Jules Simon (Jules-François Simon Suisse, dit)........ 302
L'Éloquence dans les écrits........ 305
Napoléon........ 305
Joseph de Maistre........ 311
Lamennais (Hugues-Félicité-Robert, abbé de)........ 322
Benjamin Constant........ 338
Chateaubriand........ 346
Paul-Louis Courier........ 350
Carrel (Armand)........ 362
Cormenin........ 368
Quinet (Edgar)........ 375
Ozanam (Antoine-Frédéric)........ 381
Le P. Gratry (Joseph-Auguste-Alphonse)........ 391
Mgr Gerbet........ 405
Mgr Dupanloup........ 410
Louis Veuillot........ 416
Falloux (Frédéric-Alfred-Pierre, comte de)........ 435
Alexandre Dumas fils........ 436

L'Histoire.

I. *Histoire universelle*.......... 448
II. *Orient, Grèce et Rome*.......... 449
III. *France. — Origines, Moyen Age, Renaissance*.......... 459
IV. *La France moderne. — Études partielles*.......... 470
V. *France. — Histoire contemporaine*.......... 482
VI. *France. — Monographies*.......... 513
VII. *France. — Provinces*.......... 525
VIII. *France. — Histoire générale*.......... 535
IX. *France. — Études générales, politiques, administratives, économiques*.......... 545
X. *Histoire des pays étrangers*.......... 550
XI. *Histoire des religions*.......... 563
XII. *Histoire de l'Église. — Histoire des papes et de quelques personnages ecclésiastiques*.......... 577
XIII. *Histoire des ordres religieux. — Hagiographie*.......... 587
Thierry (Augustin).......... 597
Guizot (François-Pierre-Guillaume).......... 610
Michelet (Jules).......... 618
Thiers (Louis-Adolphe).......... 628
Barante (Prosper Brugière, baron de).......... 637

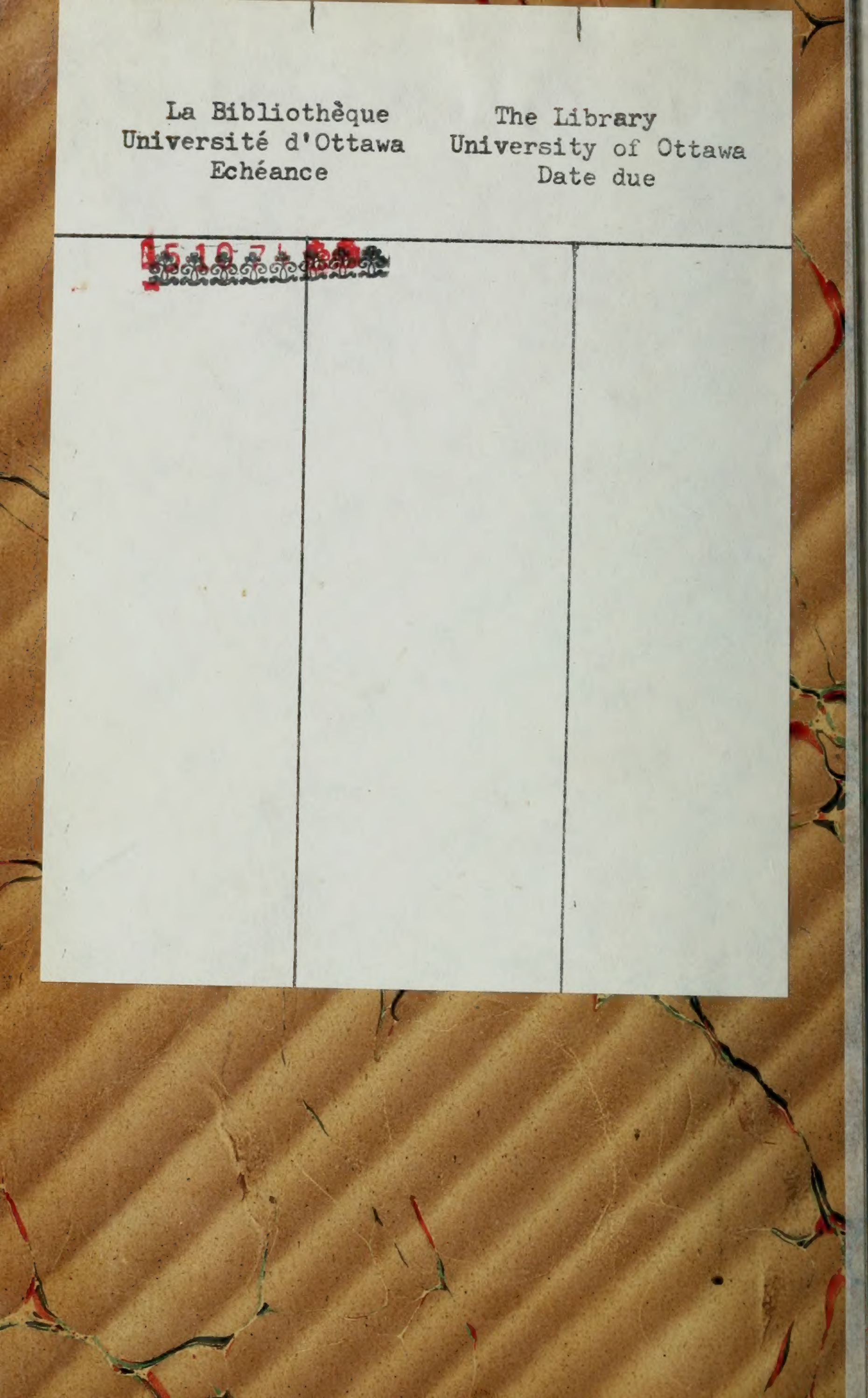
Mémoires, Confidences, Lettres, Portraits historiques et politiques.

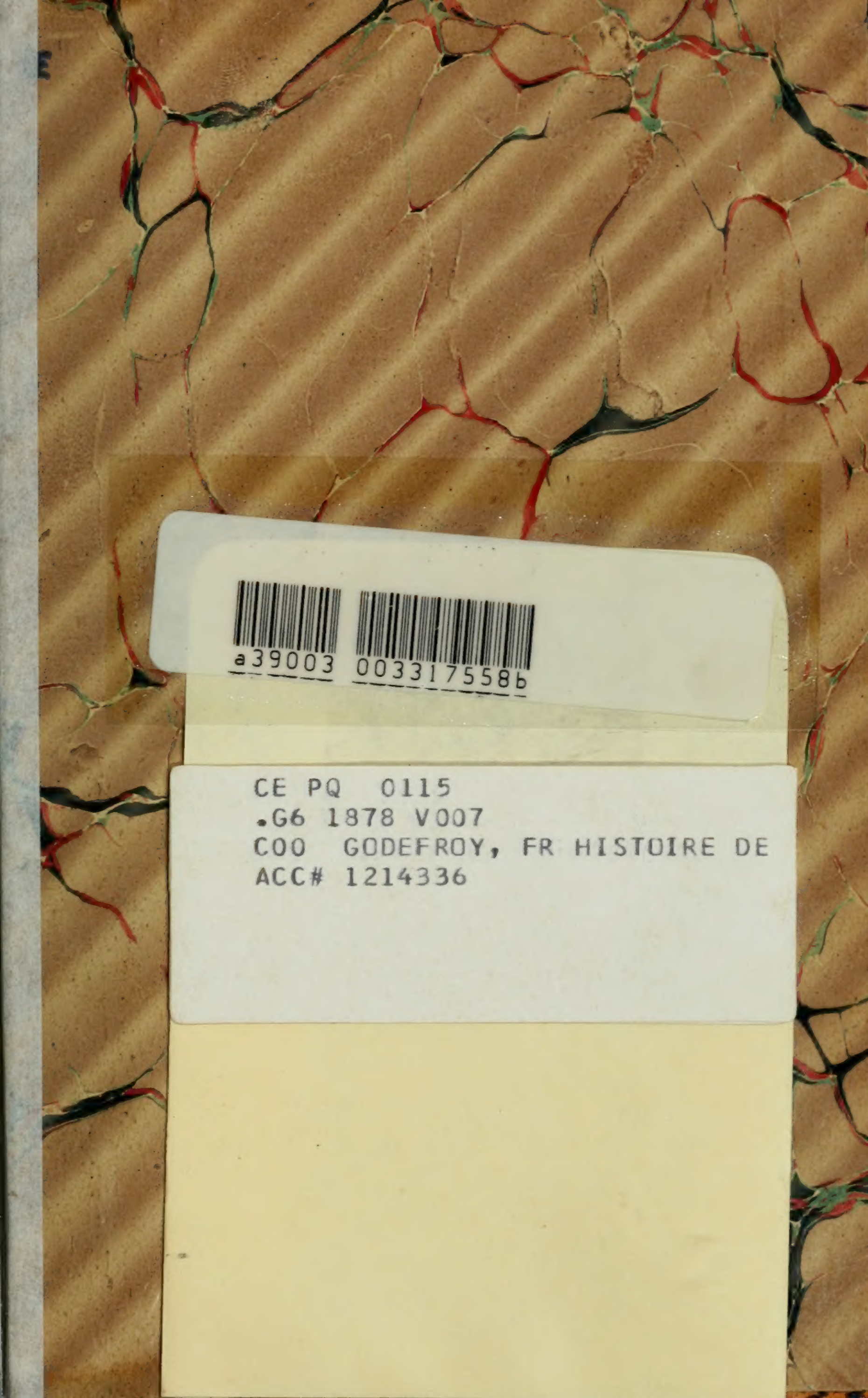
Duc de Lévis.......... 643
Lacretelle (Charles de).......... 644
La Rochejacquelein (Mme de).......... 644
Villemain.......... 645
Récamier (Mme).......... 645
Lenormant (Mme Charles).......... 646
Bonaparte (Lucien).......... 646
Miot de Mélito.......... 647
Rémusat (Mme de).......... 647
Alton-Shée (d').......... 648
Daniel Stern (Mme d'Agoust).......... 648
Odilon Barrot.......... 648
Falloux (comte de).......... 649
Lamartine.......... 649
Maurice de Guérin.......... 653
Véron.......... 654
Dupin.......... 655
Michelet.......... 655
Swetchine (Mme).......... 657
Saint-Arnaud (le maréchal de).......... 660
Flandrin (Hippolyte).......... 661

DELACROIX (Eugène)........ 661
VERNET (Horace)........ 662
BOULLÉE........ 663
LOÈVE-VEIMARS........ 663
LA GUÉRONNIÈRE........ 663
MIGNET........ 664

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

5111-78. — CORBEIL. Typ. et stér. CRÉTÉ.


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date due


a39003 003317558b
CE PQ 0115
.G6 1878 V007
COO GODEFROY, FR HISTOIRE DE
ACC# 1214336

